





LE
CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

162
TOME CENT SOIXANTE-DEUXIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT VINGT-SIXIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

—
1891

THE GREAT MISTAKE

LE
CORRESPONDANT

LE CLERGÉ CATHOLIQUE
AUX ÉTATS-UNIS

Si vous interrogez un citoyen des Etats-Unis sur son gouvernement, vous le trouverez content et fier des institutions propres à sa patrie, pénétré de reconnaissance et de respect pour les patriotes qui les ont fondées à l'origine ou sauvées aux heures de crise, mais plein de dédain pour les « politiciens », c'est-à-dire pour la plupart des hommes qui manient habituellement les affaires publiques. La machine et les ingénieurs qui l'ont construite ou réparée lui inspirent une admiration sans réserve; les ouvriers qui la font mouvoir chaque jour lui paraissent exercer un métier subalterne et suspect.

Si vous vous informez auprès du même citoyen des ressources de son pays, il vous vantera, avec un confiant orgueil, la richesse qu'enfante le travail et l'esprit d'entreprise; mais si vous recherchez par quels procédés cette richesse s'amasse en certaines mains, élève certains hommes au-dessus de la condition commune, vous jugerez ces procédés selon la morale européenne tout au moins équivoques, et l'Américain lui-même vous parlera avec plus d'envie que d'estime, des « rois de l'or », *money kings*.

Il vous faudra reconnaître que, dans cette démocratie laborieuse, prospère et libre, ni l'opulence ni le pouvoir ne sont réputés échoir aux plus dignes et que le peuple, pris dans son ensemble, passe pour valoir mieux que les hommes qui participent à son gouvernement ou président à son industrie. Dans quelle mesure cette opinion est-elle fondée et dans quelle mesure imputable à la jalousie démocratique? Je n'ai pas à l'examiner ici; je voudrais seulement observer que, dans la société américaine, deux sortes d'hommes échappent d'ordinaire au discrédit: ce sont les hommes de loi et les hommes d'Église, les *lawyers* et les *clergy-men*. Leur culture d'esprit distingue les uns et les autres du plus

grand nombre, leur profession les expose aux regards de tous. Voués au service public, ils n'ont pourtant, avocats ou ecclésiastiques, d'autre autorité que celle qui s'exerce en persuadant; l'ascendant qu'ils obtiennent dépend de la confiance qu'ils méritent; c'est parmi eux qu'il convient de chercher l'instruction, le talent et le caractère.

Sans doute, dans les tribunaux inférieurs de chaque Etat, l'élection des juges, la courte durée de leur mandat, la modicité de leurs émoluments ouvre la porte aux abus; mais là même, le contrôle du barreau n'est pas inefficace, et, grâce à ce contrôle, les juridictions s'épurent à mesure qu'elles s'élèvent; les juridictions fédérales offrent de fortes garanties, leurs arrêts, préparés par l'élite des avocats à travers toute l'Union et rendus par des hommes sortis eux-mêmes de cette élite, s'imposent à la conscience nationale; je ne pense pas qu'en ce siècle il y ait au monde un corps judiciaire plus indépendant et plus éclairé, plus puissant et plus respecté que la Cour suprême des Etats-Unis.

Quant au clergé, il y a lieu de distinguer entre les congrégations où le premier venu s'improvise tout à coup prédicateur et ministre et les Eglises plus anciennement établies, plus régulièrement constituées, où le pasteur est préparé par une éducation spéciale et soumis à un examen préalable avant d'être admis aux fonctions ecclésiastiques. A proprement parler, il n'y a de vrais *clergymen* aux Etats-Unis que parmi les presbytériens, les épiscopaliens et les catholiques. Mais il suffit de ces trois clergés et de la considération qui les environne, pour attester que l'homme d'Eglise ne fait pas plus que l'homme de loi défaut à la société américaine. S'il est vrai que toute société solide a pour fondement la religion et la justice, si le prêtre et le juge sont les colonnes nécessaires de l'édifice, l'observation que nous présentons ici explique peut-être pourquoi la démocratie américaine ne chancelle pas : en dépit des passions qui la troublent et des vices qui la souillent, elle a gardé la foi; elle respecte la loi.

Parmi les divers clergés, celui de l'Eglise romaine ne passe point pour le plus policé; mais il est sans conteste le plus laborieux et le mieux obéi. Tandis que le ministre épiscopal ou presbytérien, sorti, comme le légiste, du collège Harvard à Boston ou du collège de Colombie à New-York, mène avec sa femme et ses enfants parmi les gens bien élevés la vie d'un *scholar* émérite ou d'un *gentleman* accompli, le prêtre catholique se mêle au peuple, autant qu'un prêcheur méthodiste ou baptiste; mais en même temps il a embrassé, en se vouant au célibat, une existence différente du reste des hommes, et ni la discipline qu'il accepte, ni l'activité qu'il

déploie, ni l'autorité qu'il exerce n'ont leurs pareilles dans les autres communions.

L'Église épiscopale des États-Unis compte environ 457 000 communicants et son clergé se compose de 4043 évêques, prêtres ou diacres, soit environ un ecclésiastique pour 113 fidèles¹.

L'Église presbytérienne moins riche, mais aussi ancienne que l'Église épiscopale et tout autrement mêlée à l'histoire et à la vie nationale, l'Église presbytérienne compte environ 747 000 communicants et son clergé se compose de 6800 pasteurs soit 1 pasteur environ pour 110 fidèles².

L'Église romaine compte à peu près 10 millions de membres baptisés et, si pour établir une proportion analogue à celle des Églises protestantes on retranche les enfants en bas âge, il restera environ 6 millions de fidèles parvenus à l'âge de raison ; son clergé se compose de 8332 évêques et prêtres séculiers et réguliers, soit 1 prêtre pour 1200 fidèles ou pour 900, selon que l'on compte ou que l'on ne compte pas les enfants. Que l'on considère de plus que l'administration des sacrements et en particulier le ministère de la confession occupe le prêtre catholique d'une manière que le ministre protestant ne connaît pas et l'on aura quelque idée des labeurs de l'un et des loisirs de l'autre.

Tel que nous le voyons maintenant, le clergé catholique des États-Unis n'est pas ancien. Il s'est formé, développé, organisé depuis cent ans, il croît et se multiplie chaque année. Non que l'Église romaine ait attendu le dix-neuvième siècle pour porter l'Évangile au nouveau monde. Les premiers apôtres ont accompagné vers les rivages inconnus les premiers navigateurs, et souvent, à l'intérieur des terres, ils ont devancé tout autre voyageur. Le cours du Mississipi a été découvert par des Capucins et des Jésuites. Partout où l'Espagne a établi des colonies elle a institué et doté des églises. Mais, dans ces églises, la corruption du peuple a promptement gagné le clergé ; asservi au prince, tenu à l'écart du pape, il achevait de dépérir, il pourrissait quand est tombé la puissance espagnole. Vers le même temps, la suppression des Jésuites porta un coup mortel aux missions. A peine resta-t-il dans le Maryland quelques membres de l'ordre détruit pour devenir le germe du clergé futur : grain de sénévé d'où devait sortir un grand arbre. Cependant lorsque sont venus les nouveaux apôtres, ils n'ont guère trouvé dans les débris de la vieille hiérarchie que des pierres d'achoppement. Les prêtres de l'ancien régime ont déclaré la guerre au premier évêque missionnaire de la Nouvelle-

¹ Annuaire Episcopalien, *The church Almanac for the year of our lord*, 1889.

² *The American Commonwealth Bryce*, t. II, p. 578, partie VI, chap. x.

Orléans, Mgr Dubourg; plus tard, un autre évêque missionnaire, Mgr Lamy, a dû frapper d'interdit et balayer les prêtres mexicains pour remettre le catholicisme en honneur au Texas et au Nouveau-Mexique. Une ère nouvelle s'était ouverte, un autre clergé naissait et déjà son histoire se partage en trois périodes.

Dans la première, des missionnaires marchent en avant et propagent leur culte à travers des pays qui ne le connaissent pas.

Dans la seconde, les pays évangélisés donnent à l'Église des fidèles, mais ne lui fournissent pas encore de prêtres. Des prêtres venus du dehors occupent les postes que les missionnaires ont conquis.

Dans la troisième, un clergé indigène sort des rangs du peuple chrétien. L'Église des États-Unis tire de son sein ses propres pasteurs et commence à se suffire à elle-même.

Comme une plage où se reconnaissent des alluvions successives, le vaste domaine de l'Union présente encore aujourd'hui le spectacle des trois périodes à la fois. Nous pouvons les y observer.

I

Les territoires lointains, ceux où la civilisation commence à peine, ceux où sont cantonnés les restes des tribus indiennes depuis le pôle jusque vers les tropiques, demeurent le partage des missionnaires. A l'extrémité du continent, vers les limites de la terre habitable, la Belgique a envoyé l'archevêque Seghers. Il explorait péniblement l'Alaska, région glacée récemment cédée par l'empire Russe à la république américaine, lorsque le 27 novembre 1886, dans la hutte du village inhabité où il venait de dormir, auprès du foyer à peine éteint, un Européen mêlé à son escorte le tua d'un coup de fusil au milieu des Indiens terrifiés et désolés¹; son sang a marqué la place la plus reculée où soit, de ce côté, parvenu un missionnaire. L'Orégon a reçu du Canada ses premiers apôtres : l'évêque Deners, l'archevêque Blanchet. Blanchet qui, en 1882, après soixante-deux ans de prêtrise et quarante-trois ans d'apostolat prenait congé de son peuple pour aller mourir dans la solitude et avait le droit de dire en se retirant : « Là où nous ne vîmes à notre arrivée que les *ténèbres et l'ombre de la mort* fleurissent aujourd'hui des communautés nombreuses et ferventes, un clergé zélé et un vaillant peuple catholique². » Depuis 1886 un vicariat est érigé dans l'Utah, une mission confiée aux Maristes dispute à la secte des Mormons les rives du Grand-Lac et la belle contrée que ces étranges émigrés

¹ *Missions catholiques*, t. IV, p. 66.

² *Ibid.*, p. 98.

ont fertilisée par leur industrieux labeur, qu'ils souillent par leur immoralité. Au Texas, autour du golfe du Mexique, jusqu'en Californie et vers le Canada, on retrouve encore les Maristes et, à côté d'eux, les Oblats de Marie : deux congrégations instituées presque en même temps vers 1820, l'une à Lyon, l'autre à Marseille pour attester la renaissance de l'esprit apostolique dans la France du dix-neuvième siècle.

La Compagnie de Jésus retourne à la conquête des pays sauvages qu'elle a la première évangélisés jadis. Elle excelle à apprivoiser, à élever les Indiens. Un des siens, un héros venu de Belgique aux États-Unis en 1821 et mort en 1873 à Saint-Louis en Missouri, le P. de Smett a frayé la route à ses confrères à travers les Montagnes-Rocheuses. Dans ces montagnes, en Californie, à Buffalo, au Nouveau-Mexique, à la Nouvelle-Orléans, ils sont maintenant répartis entre cinq missions distinctes embrassant chacune les plus vastes espaces.

A côté des Jésuites, les fils de Saint-Benoît s'implantent depuis quinze ou vingt ans parmi les Indiens, comme leurs ancêtres s'implantaient jadis parmi les Barbares de la Germanie, et défrichent à la fois les terres et les âmes. D'abord ils étaient partis de l'Allemagne, mais depuis que la France chasse de nouveau les moines qui avaient repoussé sur son sol, les Bénédictins français de la Pierre-qui-Vire, précédés de quelques années par les Trappistes, ont à leur tour apporté parmi les tribus sauvages leurs austérités, leurs prières et leurs prédications.

Pour relier entre elles ces diverses missions indiennes, pour les représenter vis-à-vis du gouvernement américain et traiter en leur nom, les évêques des États-Unis ont institué à Washington un bureau contrôlé par un conseil où siègent plusieurs d'entre eux. Le directeur de ce bureau est aujourd'hui le P. Stephan, un grand vieillard à la longue barbe blanche, aux traits vigoureux et prononcés, à l'œil profond et doux. Il a passé vingt-quatre ans au milieu des Indiens, ne les quittant que pour accompagner l'armée du Nord durant la guerre de Sécession et, soit pendant cette guerre, soit dans les postes où les troupes fédérales sont échelonnées pour surveiller et contenir les tribus indisciplinées, il a connu de près les principaux capitaines des États-Unis. Mais toutes ses prédilections appartiennent à ses chers sauvages. Il en parle avec une tendresse maternelle, sa voix a apaisé plus d'une révolte, prévenu plus d'un combat, les Indiens même qui ne sont pas catholiques le respectent et l'écoutent. Chaque année les missionnaires en convertissent un assez grand nombre, et quand ils sont convertis, dit le P. Stephan, « ils deviennent des saints ». Tout d'abord, ils prati-

quent la tempérance, ils renoncent aux liqueurs fortes, il faut que leurs prêtres y renoncent comme eux, celui qu'ils verraient boire du vin perdrait leur confiance. En même temps ils se vêtissent à l'européenne, ils se forment à travailler, ils cultivent la terre : ils entrent dans des écoles industrielles, ils apprennent divers métiers, ils préparent le coton et la laine. Le P. Stephan ne veut pas admettre que leur race périra ; selon lui elle a maintenant cessé de décroître. Mais, hélas ! il est bien tard pour la sauver. Les Indiens aux États-Unis ne sont plus que trois cent mille. Longtemps traqués comme des fauves, submergés par le flot montant de l'émigration européenne, chassés des forêts où erraient leurs ancêtres, refoulés entre des limites chaque jour plus étroites et ne connaissant d'autre moyen de subsister que la chasse ou la pêche, ils ne trouvent pas à vivre sur les terres que les Blancs convoitent et qui nourriraient une population blanche cent fois plus nombreuse. Le seul contact de la civilisation leur est mortel ; elle leur inocule des vices et des maladies dont ils ignorent les remèdes. Un chemin de fer passe-t-il à leur portée ? Le pays qu'il traverse leur devient inhabitable, leur principale nourriture, les buffles s'écartent et fuient devant la vapeur. Aussi depuis que par un tardif remords, le gouvernement américain a renoncé envers cette race indigène à son implacable dureté, il est obligé d'en prendre les rejetons à sa charge, de les adopter pour pupilles, de les nourrir, de les vêtir à ses frais. En face des Européens, il faut que cette race renonce à la vie sauvage, il faut qu'elle se civilise ou qu'elle périsse, et la religion seule peut la civiliser.

Il y a peu de temps tout le monde semblait le comprendre aux États-Unis. Toutes les communions chrétiennes avaient envoyé des missions chez les Indiens, ouvert des temples et des écoles, et le gouvernement fédéral avait recours à ces missions pour lui servir d'intermédiaires auprès de ses pupilles ; il partageait entre elles le territoire indien, il leur demandait de désigner les agents appelés à l'administrer ; il entretenait à ses frais, sinon les temples et les prêtres, du moins les écoles et les instituteurs de chaque communion. Ainsi le même peuple qui avait inauguré chez lui et pour son propre compte la séparation de l'Église et de l'État avait recours à l'union des deux puissances pour régir et former le peuple commis à sa tutelle, reconnaissant de la sorte que le régime, destiné à ses yeux aux sociétés adultes ne saurait convenir aux sociétés naissantes. Cependant entre toutes les églises, l'Église romaine tenait le premier rang chez les Indiens. Encore que les Episcopaliens consacraient à l'œuvre civilisatrice et chrétienne un zèle sincère et des ressources abondantes, les catholiques seuls

avaient autant d'églises et d'écoles que toutes les autres communions ensemble. Or c'est ce qu'il ne plaisait pas au gouvernement du général Grant de reconnaître. Dans la répartition des agences et des territoires, des écoles et des subventions, il a donc frustré les catholiques; il les a écartés de nombre de postes dont ils avaient pris possession. L'injustice était flagrante, elle n'a pas duré. Il a fallu, d'une part, renoncer à l'ingérence des églises dans le choix des administrateurs civils; d'autre, part les laisser ouvrir partout à leur gré des lieux de culte ou des lieux d'enseignement et subventionner cet enseignement en proportion du nombre d'élèves. Les catholiques n'en demandaient pas davantage, l'égalité de traitement leur assurait en fait la supériorité. Maintenant, pour restreindre leur action, on imagine un autre procédé. Le gouvernement de M. Harrisson prétend étendre au territoire indien le système d'école établi à l'intérieur des États, substituer les écoles neutres et purement civiles aux écoles confessionnelles. Nous apprécierons plus loin ce système en traitant la question scolaire; nous examinerons alors quel résultat il peut produire sur l'une et sur l'autre race. Il suffit de constater ici que dans l'Amérique du Nord aussi bien qu'ailleurs les missionnaires marchent comme les pionniers de la civilisation parmi les peuples qui ne la connaissent pas et que les missionnaires catholiques en particulier, tantôt soutenus, tantôt traversés par le gouvernement fédéral, ne font pas défaut à la race indienne.

Il en est autrement pour les nègres. A la différence des Peaux-Rouges, la race noire ne risque pas de disparaître de l'Amérique. Sous l'esclavage, elle diminuait; depuis l'émancipation, elle s'accroît, et, non moins que les Indiens, elle aurait besoin d'apôtres. Sur 6 à 7 millions de nègres aux États-Unis, 3 ou 4 millions ne connaissent encore d'autre culte que celui de leurs fétiches et ne sont pas baptisés. 3 millions environ sont protestants, 300 000 seulement sont catholiques. Avant l'émancipation, la religion catholique seule était enseignée tant bien que mal aux esclaves appartenant à des maîtres catholiques¹, mais c'était le petit nombre, et dans les plantations où le maître était protestant, le ministre protestant seul avait accès. Les planteurs, épiscopaliens ou presbytériens pour la plupart, livraient leurs esclaves aux prêcheurs méthodistes, lesquels apprenaient aux femmes comme aux hommes à ne connaître guère d'autres lois que la volonté du maître; ignorants et dépendants eux-mêmes, ils se prêtaient à retenir dans une ignorance et

¹ Pour comprendre ce que pouvait être la prédication catholique parmi les esclaves, on ne saurait mieux faire que recourir au savant et généreux livre d'Augustin Cochin : *L'abolition de l'esclavage*, liv. I^{er}, chap. xv.

une abjection préméditée une race qu'ils déclaraient prédestinée de droit divin à la servitude.

L'émancipation, en ce qui concerne la religion catholique, a produit deux résultats opposés : là où les nègres étaient antérieurement catholiques, dégagés tout à coup de tout frein et s'abandonnant d'abord sans contrainte à la paresse et à la débauche, ils se sont éloignés du culte qu'ils pratiquaient étant esclaves. Dans le diocèse de la Nouvelle-Orléans, 30 000 nègres ont quitté l'Église romaine à la suite de leur affranchissement. Sur les 100 000 qui lui appartiennent encore, beaucoup sont ébranlés¹. Partout, au contraire, où l'Église n'avait pas pénétré, partout où il lui était interdit d'approcher le nègre asservi, elle a pu aborder le nègre libre. La prédication catholique s'est trouvée affranchie par l'acte qui affranchissait la personne des esclaves, et parmi tous les droits rendus à ces pauvres créatures, elles ont recouvré celui de parvenir à la vraie foi. Il aurait fallu alors une armée de missionnaires, ici, pour garder le petit troupeau fidèle, là, pour conquérir la multitude infidèle. Cette armée ne s'est pas rencontrée. Des chefs ont été désignés, des évêques ont été institués, mais, malgré leurs efforts, ils ne sont pas arrivés à recruter des soldats. Les États esclavagistes ne produisent presque pas de prêtres² et les États libres n'en ont pas eu à envoyer aux noirs. Est-ce seulement parce que ces prêtres du Nord se trouvaient chez eux trop peu nombreux en face de l'émigration croissante et ne suffisaient pas aux besoins de la population blanche? N'y a-t-il pas lieu d'accuser aussi l'aversion particulière de l'Irlandais pour le nègre, à qui il rend avec usure le mépris dont lui-même a souffert aux États-Unis, et puisque le clergé est pour la plus grande part d'origine irlandaise, faut-il soupçonner quelques restes des instincts du vieil homme dans les âmes sacerdotales?

Quoi qu'il en soit, les méthodistes et les baptistes se sont occupés des nègres, tandis que les autres communions chrétiennes les délaissaient. Familiarisés avec eux avant l'émancipation, les méthodistes n'ont pas eu de peine à multiplier les prêches à leur usage; ils n'exigent de leurs prédicants aucune éducation, aucune préparation spéciale avant d'annoncer l'Évangile. Beaucoup de nègres sont même devenus sans grand effort ministres méthodistes. Le troupeau est fourni de pasteurs pareils à lui. Le culte que pratiquent les méthodistes noirs frappe les sens, s'empare des imagina-

¹ Je tiens ce fait de l'archevêque de la Nouvelle-Orléans.

² Augustin Cochin a constaté le même fait dans les colonies françaises qui ont maintenu l'esclavage jusqu'en 1848. (*Abolition de l'esclavage*, t. I, p. 297 et 310.)

tions enfantines et grossières. Il se compose de manifestations bizarres et bruyantes, de chants assourdissants, de contorsions, de larmes et de cris. Aux cérémonies de ce genre, les baptistes ajoutent leur baptême par immersion. Ce rit plaît à ces pauvres gens, comme s'ils croyaient se blanchir en se plongeant tout entiers dans l'eau qui doit les régénérer. Il n'est pas rare de les voir, saisis d'une sorte de fièvre religieuse, se jeter en plein hiver dans les fleuves à demi glacés. Mais c'est le privilège incommunicable de l'Église catholique de descendre jusqu'aux êtres les plus rabaissés et de les élever jusqu'à elle, jusqu'au culte en esprit et en vérité. Parmi les protestants, les épiscopaux et les presbytériens se tiennent au-dessus des noirs et n'en approchent pas; les méthodistes et les baptistes se mêlent avec eux, mais ils ne les transforment pas, ils les laissent à peu près ce qu'ils étaient.

Malgré qu'elle se soit laissée devancer, il est encore temps, pour l'Église catholique aux États-Unis, de se tourner vers les nègres. En dehors des communions protestantes, 4 millions, avons-nous dit, restent à évangéliser. Telle est l'entreprise capitale qui incombe maintenant au clergé américain. Le signal lui en a été donné du dehors. Un évêque anglais issu d'une vieille famille catholique, qui a reçu la consécration du martyr, Mgr Vaughan, a voué, sous le patronage de saint Joseph, une congrégation de prêtres à l'apostolat de la race noire, et, pour propager les Joséphistes et leur œuvre, il adresse un appel à travers l'Océan à l'Amérique. Il représente à l'Église des États-Unis qu'enfantée il y a un siècle par des missionnaires européens, elle est en âge d'enfanter des missionnaires à son tour; mêlant un avertissement austère aux fêtes triomphales du centenaire, il la fait souvenir, l'histoire ecclésiastique à la main, qu'à toute église d'où ne sortent pas des missions il manque un principe de vie, et que la flamme qui ne se propage pas est menacée de s'éteindre. Il voudrait pousser des prêtres américains jusqu'en Afrique¹. En attendant, il envoie quelques Joséphistes aux États-Unis. A la fin de l'année dernière, ils avaient à diriger onze paroisses nègres, opérant dans chacune de cinquante à cent conversions chaque année. Ils réunissaient cinq séminaristes voués d'avance à leur œuvre, soumis à leur règle et leur faisaient suivre les cours du grand séminaire de Baltimore. Ils venaient de fonder tout auprès un petit séminaire qu'ils ont nommé le collège de l'Épiphanie, se souvenant sans doute qu'un des mages était noir. Deux prêtres, dont un Espagnol venu de Barcelone, prési-

¹ Lettre de l'évêque de Salford au cardinal Gibbons à l'occasion du centenaire. Novembre 1890.

daient à cet établissement à peine ouvert. Des professeurs laïques y donnaient l'enseignement, et 33 élèves commençaient à y recevoir une instruction classique qui devait les préparer de loin au même apostolat. J'ai trouvé parmi ces écoliers trois ou quatre nègres ou mulâtres qui jouent et mangent aussi bien qu'ils étudient et qu'ils prient, pêle-mêle avec leurs camarades de race blanche. Quelques jours auparavant, j'avais vu les Petites Sœurs des Pauvres soignant également les vieillards des deux races, mais obligés de réserver un quartier séparé aux nègres hommes et femmes, parce que les pauvres blancs parvenus au dernier degré de la misère et de l'infirmité répugnent toujours à leur contact. Cela m'a fait comprendre qu'un grand progrès évangélique se préparait peut-être au collège de l'Épiphanie. Mais vingt-cinq ans après l'abolition de l'esclavage, combien les débuts de l'œuvre sont encore humbles et faibles!

A Pittsburg, en Pensylvanie, une autre entreprise ayant le même objet se rattache à l'Irlande et à la France. Vers 1848, un Juif converti que la cour de Rome a déclaré Vénérable, le P. Libermann, a consacré aux peuples abandonnés la congrégation du Saint-Esprit restaurée par ses soins à Paris. En même temps qu'elle évangélise la côte occidentale de l'Afrique et qu'elle dessert nos colonies, cette congrégation s'est propagée en Irlande. Elle y possède un vaste collège, destiné à réveiller l'esprit de missions dans la race irlandaise, et d'où un essaim est parti pour les Etats-Unis. Le collège de Pittsburg élève en ce moment quarante-deux jeunes gens en vue de l'apostolat. Les Pères qui le dirigent sont tous Irlandais, mais ils ont été formés en France, au noviciat de Bourglala-Reine; ils relèvent de la maison-mère de Paris. Si leur établissement réussit, si les Joséphistes réussissent pareillement, il ne manquera plus rien au clergé des États-Unis pour remplir toute sa vocation, les nègres seront évangélisés.

Toutefois, pour évangéliser nègres et Indiens, il ne suffit pas de former des missionnaires, il faut encore de l'argent et des religieuses; de l'argent pour bâtir à grands frais églises et écoles, des religieuses pour instruire les enfants, attirer et dresser les femmes, soigner les malades. Les conciles des Etats-Unis ont prescrit, dans tous les diocèses, des quêtes annuelles pour les missions destinées à ces deux races¹, et quant aux religieuses, il n'est guère d'ordre de femmes venu d'Europe qu'une telle œuvre n'ait tenté. Lorsque M^{me} Duchesne a introduit l'ordre du Sacré-Cœur aux Etats-Unis,

¹ *III Concilii plenarii Baltimorum Acta et Decreta*, tit. VIII, cap. II, nos 243.

sa première pensée, sa constante prédilection la portait vers les Indiens. Mais les dames du Sacré-Cœur étaient mieux faites pour l'éducation des filles de race blanche, et parmi les congrégations d'origine française, c'est aux Sœurs de charité qu'Indiens et nègres sont échus en partage. Il se forme aussi à l'intérieur du pays quelques humbles et pauvres couvents où des religieuses noires s'essaient à instruire les enfants de leur race. Au delà des frontières de l'Union, les religieuses du Canada n'ont pas oublié l'antique amitié qui unissait cette France d'outre-mer aux Indiens. Une jeune veuve canadienne, M^{me} d'Youville, avait fondé au dix-huitième siècle les Sœurs grises, comme M^{lle} Legras, au siècle précédent, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, et dans la maison-mère des Sœurs grises à Montréal on parle encore aujourd'hui avec une singulière bonne grâce le français du vieux temps; on reconnaît l'accent angevin; presque toutes les Sœurs sont d'origine française et nées au Canada; pourtant il se rencontre parmi elles une Bretonne, venue de Vannes en droite ligne, la Sœur Legoff; quand on lui demande pourquoi elle s'en est allé si loin, elle répond : « Par amour pour les sauvages. » Elle avait lu quelques cahiers de la Propagation de la Foi, et, touchée par les récits des missionnaires, elle partit toute seule pour un pays où elle ne connaissait personne. Elle a en effet passé neuf ans parmi ses bien-aimés sauvages. L'âge et la fatigue l'ont obligée à les quitter; mais elle les regrette toujours et ne sait en dire que du bien. Il y a en ce moment une centaine de Sœurs grises dans les missions indiennes des États-Unis. Elles assistent nos Oblats et nos Maristes.

Ce n'était pas assez. Il importait que les filles des États-Unis se dévouassent à leur tour aux races inhumainement traitées par leurs pères. L'exemple est maintenant donné. Dernièrement, un banquier, dont la famille, liée, dit-on, avec André Hoffer, avait émigré du Tyrol sous le premier Empire pour échapper à la conquête¹, M. Francis Drexel, est mort à Philadelphie, riche et honoré entre tous, laissant trois filles pour héritières. Comme il avait toujours mis sa fortune au service de sa religion, voulant continuer après sa mort ce qu'il faisait durant sa vie, il a légué une part d'enfant au diocèse de Philadelphie, soit 1 500 000 dollars. Cependant ses enfants n'étaient pas moins généreuses que lui; sans parler de leurs autres largesses, l'une d'elles a donné en une seule année cent mille dollars aux missions indiennes², après quoi elle a fait plus, elle s'est donnée elle-même; elle est entrée chez les Sœurs de la Merci, con-

¹ *Inauguration of the catholic University of America*, p. 89.

² *Souvenir volume. The catholic congress. What catholic have doner*, p. 78.

grégation vouée aux œuvres de miséricorde et très répandue aux États-Unis; elle y fait son noviciat sans avoir d'ailleurs le dessein d'y demeurer; elle se propose de fonder elle-même une congrégation, consacrée spécialement aux Indiens et aux nègres.

L'archevêque de Philadelphie venait de lui donner le voile, lorsqu'il a prêché à la solennité du centenaire; il avait vu des Indiens et des nègres conviés à la cérémonie en face des amis et des proches de la jeune fille, et comme il devait signaler du haut de la chaire de Baltimore ce qui s'était fait dans l'Eglise durant le siècle écoulé, ce qui restait à faire à l'avenir, il n'a pas pu se taire sur la vocation de la « sœur Catherine ». « Elle m'est apparue, s'est-il écrié, entre la race des opprimés et la race des oppresseurs, comme l'ange de la réparation et de la réconciliation ¹. » L'archevêque avait raison, une dette de réparation pèse sur le peuple chrétien aux États-Unis, et pour la payer, il est besoin de toutes les ressources du zèle et de la charité catholiques.

Si le tableau que nous venons de présenter est fidèle, il faut en conclure qu'après des Indiens l'apostolat inauguré par nos missionnaires il y a quatre siècles ne fait pas défaut aujourd'hui. Après de la plupart des nègres, cet apostolat a été interdit tant qu'a duré leur esclavage; il a pu commencer depuis leur libération; après de trop longs délais, il se prépare maintenant.

II

Au surplus, durant la moitié de notre siècle et au delà, les prêtres ont manqué aux blancs comme aux noirs. Si peu nombreux que fussent les catholiques avant l'émigration irlandaise, le ministère ecclésiastique leur faisait défaut, le petit troupeau dépérissait faute de pasteurs, longtemps il n'en a pas eu d'autre que ceux que lui fournissait l'Europe, et telle est encore aujourd'hui la condition de toute la région du Sud aux États-Unis. Nous l'avons observé déjà, les anciens États à esclaves sont stériles en vocations sacerdotales. Dans le seul où les catholiques sont nombreux, dans la Louisiane, sur cent un prêtres séculiers que compte le diocèse de la Nouvelle-Orléans, quatre seulement sont indigènes. Quelques-uns viennent de l'Irlande, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, la plupart sont sortis de France, ils ont été attirés par leurs compatriotes placés successivement à la tête du diocèse. L'un

¹ *Souvenir volume. The Centenary celebration, p. 12.*

d'eux, « l'un des présents les plus précieux du diocèse de Lyon, pépinière féconde en missionnaires ¹, » l'apôtre du Texas, Mgr Odin, occupait le siège de la Nouvelle-Orléans lorsque la guerre civile ruina les établissements catholiques et le pays tout entier. Il s'épuisa à faire face aux nécessités les plus pressantes. Ses deux premiers successeurs, Français comme lui, moururent accablés de dettes et se débattaient sous ce fardeau qui les écrasait. Depuis deux ans, un archevêque jeune, actif, habile, Mgr Janssen, en porte vaillamment le poids. Né en Hollande et ayant toujours employé la langue anglaise dans l'exercice de son ministère, il s'est fait aussitôt à son nouveau peuple, il en parle familièrement l'idiome, le français, il rend témoignage au zèle et au dévouement des prêtres de toute origine qui l'entourent, et, grâce à ces prêtres, il atteste parmi les blancs les progrès de la religion.

Il est rare toutefois qu'un clergé exotique convienne pleinement à un peuple chrétien. Ce n'est pas pour porter l'Évangile aux infidèles que ses membres, recrutés en divers lieux, ont quitté leur pays. Ils n'ont pas la vocation spéciale, l'esprit conquérant du missionnaire, et ils n'ont pas non plus l'esprit de corps, l'uniformité de traditions et de discipline qui sied aux églises établies; ils n'offrent pas les garanties d'une vie écoulée toute entière sous les yeux de leurs supérieurs et de leurs confrères. Aussi, pour ne les admettre qu'à bon escient et les fixer sans esprit de retour, les conciles américains prescrivent de grandes précautions en même temps qu'ils recommandent par-dessus tout l'œuvre des vocations ecclésiastiques, la préparation d'un clergé indigène ². A lire leurs ordonnances, on reconnaît que les prêtres étrangers sont tout ensemble un besoin et un péril pour l'Église des États-Unis. Que la surveillance de l'évêque se relâche, que sa fermeté faiblisse à leur égard, que, manquant d'ouvriers pour la moisson, il accepte trop aisément ceux qui se présentent et bientôt des désordres surviennent, des scandales éclatent. Certains diocèses autour de la Nouvelle-Orléans n'ont pas toujours été préservés de ce malheur.

Cependant, lorsqu'après être sortis des États voués jusqu'à nos jours à l'esclavage, on remonte, au nord, vers ceux où s'est portée, durant ce siècle, l'émigration catholique, on voit le nombre, faible encore, des vocations sacerdotales s'accroître d'année en année.

¹ C'est le jugement porté sur Mgr Odin par un prélat italien Mgr Rosati évêque de Saint-Louis, dans le diocèse duquel il débuta en Amérique. (*Missions catholiques*, t. IV, p. 401.)

² III Concil. plen. Baltim. *Pastoral Letter*, p. 78, tit. V, cap. 1, n° 136. — *Synod. Neo-Ebr.* cap. xvi, n° 174-175. (New-York.)

Sans compter deux séminaires américains établis en Europe, l'un à Louvain, l'autre à Rome, il y a présentement aux États-Unis 35 séminaires contenant 2132 séminaristes; 2 séminaires et 87 séminaristes seulement appartiennent aux États esclavagistes du Sud; 8 séminaires et 702 séminaristes, aux États et territoires de l'Ouest récemment colonisés; 25 séminaires et 1340 séminaristes aux États de l'Est et du Centre, les premiers abordés par les Européens.

Veut-on connaître, dans ces diverses régions, la proportion entre le nombre des vocations ecclésiastiques et le nombre des fidèles? On trouve au sud, entre la Virginie, la Floride et le Texas, 613 000 catholiques; à l'est et au centre, entre le Maryland et le Maine, entre New-York et l'Indiana, plus de 5 277 000; à l'ouest, entre l'Illinois et la Californie, 2 534 000. Il y a donc, au sud, 1 aspirant au sacerdoce parmi 7000 fidèles; à l'est, au centre et à l'ouest, parmi 3 ou 4000. Nulle part le clergé indigène ne suffit entièrement aux fidèles, mais partout ailleurs que dans le Sud, il se forme et se multiplie.

Il a commencé depuis peu de temps. En 1866, à l'issue de la guerre civile, on ne comptait encore dans toute l'Union qu'une vingtaine de séminaires et environ 700 séminaristes².

A la fin du siècle dernier, quand la hiérarchie catholique fut instituée avec Carroll, le nouvel évêque, nous l'avons dit, n'avait autour de lui que 21 prêtres appartenant à sept ou huit nations différentes et presque tous étrangers à l'Amérique. La plupart, comme Carroll lui-même et comme les premiers missionnaires du Maryland, étaient d'anciens Jésuites. L'abolition de leur ordre les avait rendus au clergé séculier et avait permis l'élévation de Carroll à l'épiscopat.

Tel fut le noyau autour duquel se forma l'Église aux États-Unis. Longtemps elle ne se recruta guère qu'en Europe, et l'Europe entière, les États schismatiques comme les peuples catholiques, la Hollande, l'Angleterre et la Russie comme l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, contribuèrent à la recruter. Un prince Galitzin, débarqué aux États-Unis en 1792 et mort, en 1840, au milieu des montagnes où il avait porté l'Évangile, a été le second prêtre ordonné par Carroll et le premier apôtre des Alleghany³. Des prêtres sont venus d'Irlande en assez grand nombre, en même temps que les émigrants, alors que la terre américaine n'enfantait pas encore un clergé d'origine irlandaise. Cependant de tous les

¹ Tous ces chiffres sont établis d'après Sadler's *Catholic Directory*, 1890.

² Sadler's *Catholic Almanac and ordo*, 1866.

³ Gilmory Shea, *The life and times of Archbishop Carroll*, p. 443-447. — Courcy and Shea, *The catholic Church*, p. 276.

pays du vieux monde, aucun n'a moins contribué que la France à peupler les États-Unis et aucun n'a travaillé davantage à les affranchir et à les évangéliser. Quelques années après que la noblesse et la monarchie françaises leur avaient envoyé des champions pour leur procurer l'indépendance, du clergé français, proscrit par la Révolution, il sortait des missionnaires pour leur porter la foi. En 1790, M. Emery, cherchant un refuge à sa congrégation de Saint-Sulpice, se concerta avec l'évêque Carroll, il fit partir d'abord de Saint-Malo quatre de ses prêtres, auxquels s'étaient joints un chanoine de Tours et cinq séminaristes; ils s'embarquèrent sur le même vaisseau qui emportait vers le nouveau monde Chateaubriand encore obscur, et débarquèrent, trois mois après, à Baltimore pour ouvrir aussitôt un séminaire; à mesure que la persécution sévissait plus cruelle et se prolongeait, d'autres proscrits les rejoignirent, ceux-ci venant directement de France, ceux-là lassés d'un exil inutile en Espagne et en Angleterre; l'un d'eux, Ambroise Maréchal, avait reçu la prêtrise en cachette à Bordeaux, le jour même de son départ, et vint dire sa première messe à Baltimore¹; il devait y mourir, trente-six ans plus tard, archevêque; un autre, Elieme Badin, a été le premier prêtre ordonné par Carroll², son ordination a précédé de deux ans celle du Russe Galitzin; il était destiné à partager l'apostolat de l'Ohio et du Kentucky avec son compatriote et compagnon de voyage, Benoît Flaget, Flaget, le premier évêque qui ait paru, qui ait brillé, lumière et flamme, dans les forêts de l'Ouest, encore incultes et sauvages³; un autre, Louis Dubourg, promu, vingt ans plus tard, évêque de la Nouvelle-Orléans, devait, en venant chercher en Europe des ressources pour les chrétientés nouvelles, inspirer à une pauvre ouvrière de Lyon l'œuvre de la Propagation de la Foi⁴. Le plus célèbre de tous, le futur cardinal de Cheverus, apportait à la Nouvelle-Angleterre, avec les prémices de son ministère, les meilleures traditions de notre ancien clergé, l'urbanité française unie au zèle et à la gravité sacerdotale. J'ai ouï dire que M. de Talleyrand, réfugié à Boston pendant la Terreur, se tenait fort à l'écart des Américains et ne recherchait que M. de Cheverus, il le voyait presque chaque jour. La charité apostolique du missionnaire ne repoussait pas ce rapprochement avec l'évêque apostat. En dépit de tout ce qui les séparait, ces deux hommes se retrouvaient de l'autre côté de l'Atlantique comme deux épaves du même

¹ Gilmary Shea, *The life and times of Carroll*, p. 379, 407.

² *Ibid.*, p. 409.

³ *Ibid.*, p. 484 et suiv. et 618.

⁴ *Ibid.*, p. 670 et Courcy and Shea, *The catholic Church*, p. 117.

monde, ils pouvaient causer ensemble. Cependant Cheverus et ses compagnons, jetés par un vent d'orage sur la terre étrangère, se faisaient tout à tous. En même temps qu'ils apprivoisaient la société puritaine, jusqu'alors si farouche aux catholiques, et, sans la ramener à leur Église, l'habituèrent du moins à la respecter, ils fournissaient aux missions lointaines les pionniers qui marchaient en avant; ils leur donnaient leurs premiers évêques. Un prélat américain, Mgr Spalding, leur a rendu ce témoignage, puis il ajoute : « Il y a dans l'élasticité et l'entrain naturel aux Français quelque chose qui s'adapte particulièrement aux missions étrangères. Ils savent s'approprier à chaque circonstance, à chaque situation. Partout ils se sentent chez eux et gardent leur gaieté. Parmi les membres du clergé exilé qui aborda nos rivages, la plupart avaient été élevés dans les raffinements de la société la plus policée, ils ont accepté sans un murmure toutes les rigueurs et toutes les privations de la vie de missionnaire aux frontières de la civilisation et jusqu'au cœur des pays sauvages; ils ont pu s'accommoder au climat, se plier aux sentiments et aux habitudes d'un peuple opposé à leur tempérament et à leur caractère ¹. »

Les pierres de l'Église de France en ruine servaient donc à édifier l'Église des États-Unis. Le coup qui frappait la plus vieille vivifiait la plus jeune, le flambeau semblait transporté d'un hémisphère à l'autre. Cependant l'Église de France mise au tombeau dans les derniers jours du dix-huitième siècle était destinée à ressusciter dans les premiers jours du dix-neuvième. Quand ses temples se rouvrirent et qu'il fallut la pourvoir d'un nouveau clergé, M. Emery songea à rappeler les membres de sa congrégation exilés aux États-Unis. Ne se devaient-ils pas avant tout à leur patrie? Ce projet désola l'évêque Carroll : l'Église naissante avait-elle donc moins besoin de prêtres que l'Église ressuscitée? L'ancien Jésuite déclarait ne pouvoir se passer des Sulpiciens, et ce n'était pas non plus sans chagrin que M. Emery se décidait à les retirer d'une entreprise pleine de promesses. Avant d'exécuter sa résolution, il la soumit au pape Pie VII, venu à Paris pour sacrer Napoléon. Pie VII l'en détourna. « Il ne faut pas, dit-il, déshabiller saint Paul pour vêtir saint Pierre ³. » La parole du Souverain Pontife fut un oracle pour le supérieur de Saint-Sulpice et l'oracle en effet ne l'a pas trompé. Les séminaires français se sont rouverts; le grand séminaire de Baltimore a subsisté; il a pour succursale, le séminaire de Saint-Charles, qui lui prépare des élèves. Boston

¹ Cité par Courcy et G. Shea, p. 69.

² *New-York times*, 23 décembre 1889.

³ G. Shea, *The life and times of Archbishop Carroll*, p. 606-608.

vient de confier un nouveau séminaire aux Sulpiciens, un autre s'élève pour eux dans une situation et avec des proportions magnifiques à New-York; il en est un au bord du Niagara entre les mains des Lazaristes; ailleurs plusieurs dépendent de divers ordres religieux, notamment de quelques abbayes bénédictines; et plusieurs de prêtres diocésains qui les dirigent, à l'image de Saint-Sulpice. L'Eglise de France, après avoir fourni d'abord à l'Eglise des États-Unis des prêtres qui furent des modèles, continue à lui former un clergé indigène.

Cet arrangement paraît providentiel. A Baltimore, au berceau de la jeune chrétienté, sur la frontière des États du Sud et des États du Nord, si longtemps opposés, parmi des élèves de toute origine, une direction étrangère a écarté les dissidences. Entre Américains et Européens, entre Polonais, Allemands, Irlandais, elle maintient l'accord et l'unité. A l'intérieur de l'établissement on se garderait par exemple de célébrer avec une solennité particulière, soit la fête de saint Patrice, soit la fête de saint Boniface. Ce serait parmi cette jeunesse ecclésiastique donner occasion aux rivalités nationales. Pourtant la plupart des futurs prêtres sont issus de familles irlandaises. Or les Irlandais des États-Unis se rapprochent volontiers des Français, et quand ces Français sont des Sulpiciens, les Irlandais peuvent apprendre à leur école ce que par nature ils ignorent davantage; la régularité, la sobriété, la discipline. De leur côté, les Sulpiciens gagnent à respirer l'air d'Amérique; ils y rajeunissent. Visitez-les en ces pays, vous retrouverez chez eux la simplicité, le détachement, qui faisaient dire à Fénelon : « Je ne connais rien de plus apostolique que Saint-Sulpice »; mais vous y rencontrerez aussi une ouverture et une liberté d'esprit, une franchise de langage et d'allure, une humeur allègre et confiante que peut-être les séminaires français ne connaissent pas. Aussi bien les États-Unis possèdent en ce moment un type accompli de l'Irlandais transplanté en France et formé à Saint-Sulpice. Je ne lui ferai pas le chagrin de le nommer; si quelques membres du clergé de Paris lisent ces lignes, ils le reconnaîtront. Longtemps en effet, il a professé à Paris, où son souvenir demeure vivant et vénéré; maintenant il est associé à la direction de l'université de Washington; tandis que d'autres maîtres façonnent l'intelligence des jeunes prêtres qui viennent y pousser leurs études au delà des limites ordinaires, il cultive surtout leur âme.

Lorsque je l'ai abordé, il m'a semblé retrouver dans son aspect et son accueil, dans son langage aisé et choisi, dans sa politesse exquise et sans apprêt, ce que le P. Lacordaire appelle quelque part « le grand air de l'ancien clergé français, où l'élévation de la

grâce s'ajoutait à l'élévation de la nature ». Pénètre-t-on au delà de cette écorce : dans ce prêtre exemplaire on découvre, réveillées maintenant au contact de ses compatriotes, les prédilections, les enthousiasmes, et je dirais, si la mansuétude sacerdotale ne dominait tout, les passions, les colères nationales de l'Irlande.

Si l'on passe de l'éducation à l'enseignement donné dans les séminaires américains, il est égal et conforme à celui des séminaires français, trop conforme même selon certains évêques ; ils le voudraient plus dégagé des débats du vieux temps et du vieux monde, plus approprié aux besoins, aux progrès, aux problèmes de la société nouvelle. Quant au profit que les élèves retirent de cet enseignement, quant à l'instruction qu'ils emportent du séminaire, elle passe communément pour inférieure à celle du clergé français, elle est surtout plus inégale. Jusqu'ici l'Américain n'est pas porté aux études abstraites. Dans la profession ecclésiastique comme en toute autre il a hâte d'agir, et d'ailleurs ne faut-il pas qu'il se hâte en effet pour suffire au besoin du peuple fidèle qui s'accroît chaque jour ? Rassemblés en concile, les évêques fixent à douze ans la durée des études classiques et des études théologiques qui doivent précéder le sacerdoce¹. Rentrés chacun dans leur diocèse, ils voient autour d'eux des postes à remplir, des paroisses à fonder, des moissons déjà mûres qui de toutes parts attendent le moissonneur et très fréquemment ils dispensent des règles qu'eux-mêmes viennent d'établir. Comme le clergé français, le clergé américain sort des familles qui travaillent de leurs mains et tiennent à honneur d'enfanter un prêtre ; à la différence du clergé français et pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, il sort des villes et non des campagnes ; jusqu'à présent il s'est recruté parmi les émigrants récemment transplantés, plutôt que parmi les anciens colons. Souvent l'instruction première a fait défaut aux jeunes lévites ; ils quittent le séminaire assez versés dans les questions de controverse ; ils abordent le ministère des paroisses avec la facilité de parole naturelle aux Irlandais, avec l'habitude de la parole publique que contracte presque en naissant tout citoyen des États-Unis. Ce qui leur manque le plus souvent, ce sont les connaissances générales, les habitudes d'esprit et de langage qui conviendraient pour frayer avec les esprits cultivés. Au-dessous des évêques, lesquels, ainsi que nous le dirons plus loin, sont vraiment l'élite du clergé en même temps que ses chefs, si l'on veut rencontrer de simples prêtres instruits et policés comme le sont par exemple les ministres épiscopaux ou presbytériens, il faut les cher-

¹ *III Concil. plen. Baltim.*, tit. V, 145 et 166.

cher parmi les congrégations religieuses telles que les Jésuites ou les Paulistes. Sans doute, à mesure que la société catholique s'élève, le niveau des vocations ecclésiastiques s'élève pareillement; au témoignage des juges les plus compétents, le progrès est manifeste d'année en année dans la qualité aussi bien que dans le nombre des séminaristes. L'Église catholique n'en reste pas moins toujours et par-dessus tout, selon la parole du cardinal Gibbons, l'amie du peuple. C'est des rangs du peuple qu'elle tire ses ministres; c'est le peuple qui les nourrit et les entretient; c'est avec le peuple et pour le peuple qu'ils veulent et savent vivre.

Lorsque le clergé des États-Unis se compare au clergé de France, il rend tout d'abord hommage à nos missionnaires; ce que l'évêque Spalding a dit de ceux qui vinrent au début du siècle, les prêtres américains le redisent volontiers de ceux qu'ils voient venir aujourd'hui; à leurs yeux, le missionnaire français n'a pas son pareil. Mais ces prêtres américains voyagent-ils en Europe? Visitent-ils notre clergé sédentaire? Une chose les étonne: c'est qu'il ne fraye pas davantage avec la multitude; sans méconnaître son mérite, ils lui reprochent la réserve timide qui le tient habituellement éloigné des classes ouvrières; ils ont peine à comprendre les préjugés, les défiances réciproques élevées comme un mur de séparation entre le pasteur et la portion la plus nombreuse du troupeau. Chez eux, rien de semblable. Le clergé des États-Unis est d'ailleurs autant que le nôtre édifiant, fidèle aux devoirs et aux lois fondamentales de sa profession. S'il survient quelques rares scandales, comme il est inévitable dans le corps le mieux réglé, ils proviennent presque toujours de l'ivrognerie, presque jamais de l'immoralité. En revanche, beaucoup de prêtres, surtout parmi le jeune clergé, s'enrôlent dans les sociétés de tempérance; comme beaucoup de ministres protestants d'ailleurs, ils s'abstiennent de boissons fermentées. Mais, à part ce retranchement, moins pénible sous leur climat qu'il ne le serait sous le nôtre, ils ont communément besoin d'un plus grand bien-être que les prêtres de notre pays; ainsi que nous le constaterons plus loin en étudiant les ressources financières de leur église, ils sont mieux payés et comme l'épargne n'est pas une vertu américaine, ils vivent dans une toute autre aisance, ils se résigneraient mal à l'existence terne et dénuée de la plupart de nos curés de campagne. En définitive les prêtres des États-Unis se privent moins que les prêtres français; mais ils travaillent plus, leur zèle est plus entreprenant, plus prompt et plus hardi.

III

Il en doit être ainsi. La tâche qui leur incombe exige par-dessus tout l'activité et l'initiative. Leur façon même de se vêtir semble faite pour leur faciliter le mouvement. A l'intérieur de leur maison, aussi bien qu'à l'église, ils portent la soutane, jamais ailleurs¹. Dès qu'ils sortent, ils s'habillent comme les *clergymen* des autres communions. Un pantalon et une redingote noire, un chapeau rond à haute forme, un petit collet blanc, le collet romain, un plastron, noir pour les prêtres, violet pour les évêques, rouge pour le cardinal, ce costume les fait aisément reconnaître quand on les regarde, mais ne les signale pas au milieu de la foule quand ils montent en *tram* ou circulent dans la rue.

A partir du moment où il quitte le séminaire, le prêtre américain n'a plus de repos. Nommé vicaire dans une grande paroisse, il ne doit pas seulement administrer autour de lui les sacrements à un peuple nombreux et fidèle; souvent il est chargé de desservir à distance une autre église; il en est beaucoup qui ne s'ouvrent au culte qu'une fois par semaine, çà et là même une ou deux fois par mois et la plupart des prêtres sont obligés de biner, c'est-à-dire de célébrer la messe deux fois chaque dimanche². Il faut de plus prêcher constamment. Conformément aux prescriptions des conciles de ce pays, à toutes les messes du dimanche il y a un prône de cinq minutes à un quart d'heure aux messes basses, d'une demi-heure à la grand'messe³. On prêche aussi bien aux enterrements qu'aux mariages⁴; au pied de l'autel, comme ailleurs, l'Américain a besoin d'entendre la parole publique; qu'il s'agisse de célébrer une fête religieuse ou nationale, d'inaugurer une église ou une école, de sacrer un évêque, nulle solennité ne s'achève sans un discours.

Cependant le vicaire est bientôt nommé curé, non pas à titre inamovible. Jusqu'à présent, les Etats-Unis ont été réputés pays de mission, les évêques gouvernaient leur clergé comme une armée en campagne, et la loi canonique instituant l'inamovibilité des bénéfiques n'était introduite nulle part. Aujourd'hui, pour marquer que l'Eglise devient plus stable et se rapproche d'un régime que Rome considère comme le droit commun, les conciles américains ont résolu qu'une cure sur dix deviendrait inamovible dans chaque

¹ *II Concil. Baltim.*, tit. III, cap. vi, 148-149. — *III Concil. Baltim.*, tit. II, cap. viii, p. 77.

² *III Concil. plen. Baltim.*, tit. III, cap. i. — *V Synod. Dioc. Neo-Ebr.*, 214.

³ *III Concil. Baltim.*, tit. VII, cap. i, 216. — *V Synod. Neo-Ebr.*, 15.

⁴ *V Synod. Neo-Ebr.*, 239.

diocèse ¹. Mais cette proportion n'est point encore partout atteinte, et, sans doute, les emplois inamovibles ne sont pas confiés aux débutants.

Quoi qu'il en soit, le voilà, le jeune prêtre, tantôt lancé au loin à travers la campagne dans une paroisse grande parfois à peu près comme un diocèse de France, et qu'il devra parcourir sans relâche en chemin de fer, à cheval ou en tilbury, tantôt jeté dans quelque quartier, encore informe, d'une ville en croissance, parmi une population à peine campée et à demi nomade. Souvent personne n'a occupé avant lui le poste qui lui est assigné. Il faut qu'il inaugure le culte, trouve des ressources, non seulement pour l'entretenir, mais pour l'établir, bâtit l'église et fonde l'école; car désormais aux Etats-Unis il ne doit plus s'élever d'église sans école. Alors il construit à la hâte quatre murs de bois ou de brique, les couvre d'un toit, les perce de quelques fenêtres, et les coupe en deux étages. En bas la classe sera faite par des Frères ou des Sœurs, dont il trouvera moyen d'assurer la subsistance; en haut, il posera un autel autour duquel il commencera à rassembler ses paroissiens. Après quoi il s'occupera sans délai d'édifier, avec un caractère plus monumental, une église définitive, et, quand il l'aura achevée, le premier bâtiment sera consacré tout entier à l'école agrandie.

« Un curé qui n'entreprend pas une église de vingt mille dollars sans avoir un sou dans sa poche, croit manquer à sa vocation », me disait, non sans quelque humeur, un grand avocat catholique de New-York. Sans doute, il avait reçu plus d'une fois la confiance des embarras amenés par cette façon d'agir, et il avait aidé à en sortir ceux qui s'adressaient à lui.

On en sort en effet, et les foyers de la vie religieuse se multiplient sur tout le territoire de l'Union. L'œuvre est nécessaire assurément, et le zèle qui s'y déploie admirable. Elle entraîne néanmoins quelques inconvénients; les soucis matériels risquent d'envahir le temps et l'esprit des prêtres. Il fut un temps où les finances de l'église étaient régies, à l'exclusion du clergé, par des laïques, lesquels prétendaient, en conséquence, régir et dominer l'église même. Nous retracerons plus loin la lutte victorieuse soutenue par l'épiscopat contre cette prétention abusive. Aujourd'hui le ministère ecclésiastique s'exerce avec une pleine indépendance, mais une charge de plus pèse sur les hommes qui ont déjà charge d'âmes. Il est à craindre ou qu'ils s'en acquittent mal, ou qu'ils s'en acquittent au détriment de leurs autres obligations. Les conciles ont prévu ce double péril. D'une part, ils veulent qu'un cours

¹ *III Concil. Baltim.*, tit. II, cap. v.

de comptabilité soit ouvert dans les petits séminaires ¹; ils posent des règles rigoureuses pour la tenue des comptes, qui devront être, une fois chaque année, présentés publiquement aux paroissiens; ils défendent qu'aucune dette soit contractée sans l'autorisation épiscopale ². D'autre part, ils recommandent de ne point mêler les questions financières à la prédication, si ce n'est le jour de la reddition des comptes; ils proscrivent la moindre apparence de trafic, la moindre exigence pécuniaire dans l'administration des sacrements, et même pour les baptêmes et les mariages, ils ne permettent de recevoir autre chose que les offrandes purement volontaires ³.

Ces prescriptions minutieuses et réitérées préviennent-elles entièrement le mal qu'elles signalent? Il est permis d'en douter. Les évêques eux-mêmes, quand ils ont à choisir un curé, préfèrent souvent, dit-on, l'homme d'affaires à l'homme d'études, parfois à l'homme de prière.

Cependant, dès que la paroisse est établie, de tout autres occupations que les affaires matérielles s'imposent au curé. En dehors même des pratiques du culte, les œuvres les plus variées viennent sans cesse nourrir et solliciter son zèle. Pour garder crédit sur ses paroissiens, il faut qu'il les visite assidument et que sa porte leur soit constamment ouverte. Le dimanche, dans l'intervalle des offices, il doit surveiller l'école hebdomadaire (*sunday school*) instituée parmi les catholiques comme dans les autres communions; il préside à l'enseignement du catéchisme, conformément au texte substantiel, court et précis ⁴, maintenant adopté dans tous les diocèses ⁵. Chaque semaine il lui est enjoint de visiter, au moins une fois, les écoles paroissiales; le soin de ces écoles lui est indiqué comme un de ses premiers devoirs, il en est responsable et d'avance il est averti que de leur bonne tenue dépend l'estime qu'aura pour lui son évêque ⁶. Dans ce pays, la paroisse n'est pas seulement une circonscription ecclésiastique; sous le contrôle du pasteur, elle est le

¹ *III Concil. plen. Baltim.*, tit. V, cap. I, 150. — *IV Concil. provin. Cincinnati*, tit. III, cap. II, 217.

² *III Concil. plen. Baltim.*, tit. II, cap. v, 38. — Tit. X, cap. II, 272. — Cap. III, 276 et suiv. — *IV Concil. provin. Cincinnati*, tit. III, cap. II. — *V Synod. Neo-Ebr.*, tit. XX, 247 et suiv. — *II Concil. plen. Baltim.*, tit. V, cap. I, 221.

³ *III Concil. plen. Baltim.*, tit. VII, cap. I, 214, tit. IX, cap. v., 292-296. — *Synod. Dioc. Neo-Ebr.*, tit. X, 103.

⁴ Ce catéchisme, préparé et prescrit par ordre du troisième concile plénier de Baltimore, a 72 pages in-16.

⁵ *III Concil. plen. Baltim.*, *pastoral litter.*, xciv, et tit. VII, cap. II. — *V Syn. Neo-Ebr.*, tit. IV, 28-33.

⁶ *III Concil. plen. Baltim.*, tit. VI, cap. I, 199-201. — *II Concil. provin. Cincinnati*, tit. V, p. 224. — *V Synod Neo-Ebr.*, tit. IV, 27.

centre vivant d'associations nombreuses et diverses entre les fidèles. Pour recevoir ces associations, toute paroisse bien pourvue possède une ou plusieurs salles soit en dessous, soit à côté de l'église. Là se rassemblent les sociétés de prières, les confréries instituées pour la jeunesse et pour l'âge mûr, pour les femmes et pour les hommes¹; chacune est dotée, s'il se peut, d'une bibliothèque qui met en circulation les bons livres. Là viennent aussi les œuvres de charité, les conférences de Saint-Vincent de Paul affiliées aux nôtres et formées sur leurs modèles², les sociétés de tempérance dont les membres ont pris le *pledge* entre les mains des prêtres les sociétés de secours mutuels et d'assurance sur la vie placées sous le patronage de quelque saint; escouade de la *Catholic Benevolent legion* qui, fondée en 1881, compte maintenant plus de 20 000 membres, étend son réseau sur 14 États, unissant par des liens fraternels les travailleurs de même religion³. Là s'organisent des chœurs de musique

¹ *III Concil. plen. Baltim. Pastoral. litter.*, p. xcviij. — *Concil. provin. Cincinnati*, p. 229 et suiv. — *Synod. Neo-Ebr.*, tit. V, 41.

² Il résulte du rapport présenté par le Conseil supérieur de New-York au Conseil général de Paris, qu'au 31 décembre 1887, il y avait 274 conférences relevant du Conseil supérieur de New-York, qu'elles étaient répandues dans 29 villes, 18 États, 22 diocèses, qu'elles comptaient 5531 membres et avaient dépensé pendant l'année 144 759 dollars. Dans cette énumération n'étaient pas comprises les conférences dépendant des Conseils de Brooklyn, de Saint-Louis-en-Missouri et de la Nouvelle-Orléans en Louisiane: (*Society of Saint-Vincent de Paul Report of the superior Council of New-York to the Council general of Paris for the year 1888.*)

³ La *Catholic Benevolent legion* a été établie au mois de septembre 1881 :

1° Pour venir au secours des membres de l'Association malades ou tombés dans la détresse.

2° Pour établir un fonds d'assurances permettant, à la mort de chaque membre, de payer à sa famille ou aux personnes désignées par lui une somme n'excédant pas 5000 dollars. Si le membre devient incapable de gagner lui-même sa vie, il pourra retirer pour son propre compte une somme n'excédant pas 2500 dollars. Le chiffre moyen de la cotisation annuelle est de 8 dollars pour donner droit à une assurance de 1000 dollars. Pour être admis dans l'Association, il faut appartenir au sexe masculin, à l'Église catholique romaine et être âgé de dix-huit ans au moins, de cinquante-cinq ans au plus. L'Association est administrée par un Conseil suprême et par des Conseils subordonnés. Le Conseil suprême a lui-même pour conseiller spirituel l'évêque de la ville où il se réunit, laquelle peut changer chaque année. Cette Association, encore à son début, s'est formée, est-il dit en son nom, pour soustraire les catholiques à l'ostracisme social qui a longtemps pesé sur eux. Au mois d'avril 1889, elle existait dans le Connecticut, le Delaware, le district de Colombie, l'Indiana, l'Illinois, le Maryland, le Missouri, New-Jersey, New-York, la Caroline du Nord, l'Ohio, la Pensylvanie et Rhode-Island. Elle avait 270 Conseils locaux, et en huit ans avait distribué à la suite d'environ 500 décès, plus de 1 200 000 dollars. (*Constitution and Laws of the Catholic Benevolent legion*

pour chanter aux offices, là des chrétiens de fortune et de condition modeste trouvent des cercles où ils se récréent innocemment et au retour ils fournissent, les jours de fête, un service gratuit à l'église, la disposent pour les grandes cérémonies, maintiennent le bon ordre dans l'assistance. Là, durant les soirées d'hiver, on écoute des conférences, ou comme on dit là-bas, des lectures amusantes ou instructives. Elles roulent sur les sujets les plus variés. J'ai sous les yeux le programme d'une saison dans une paroisse de Chicago et à côté d'une lecture sur « l'œuvre de Shakspeare », j'en vois une autre sur « le génie de Parnell ». Là se dresse parfois même un théâtre. A New-York, le lendemain de Noël, j'ai assisté à une représentation du Mikado donnée par la troupe pieuse de chanteurs et de chanteuses bénévoles qui venait de prendre part aux offices d'une grande paroisse. Le spectacle était monté par le prêtre chargé des chants de l'église, les costumes étaient brillants, les acteurs naïfs et pleins d'entrain, la voix pure des jeunes filles répondait sans embarras à la forte voix des jeunes gens, les dévotes du quartier remplissaient la salle; au premier rang le clergé riait et applaudissait bruyamment. Chacun se sentait parfaitement à l'aise. Pour trouver cette façon de jouer un *opéra* plus curieuse que l'Opéra lui-même, il fallait être comme moi fraîchement débarqué d'Europe, tant parmi ce peuple jeune et laborieux il reste encore de simplicité et de candeur!

IV

Après avoir indiqué comment le clergé se recrute et se forme, ce qu'il a à faire et ce qu'il fait, il me reste à montrer de quelle manière il est gouverné, et d'abord, par quels procédés sont choisis les évêques.

Lorsqu'un évêque meurt, l'archevêque de la province ou le plus ancien évêque, si c'est l'archevêque qu'il y a lieu de remplacer, réunit sous sa présidence, dans la ville épiscopale, les principaux ecclésiastiques du diocèse; à savoir, les curés inamovibles et les conseillers diocésains. Les curés inamovibles, ainsi que nous l'avons dit, sont au nombre d'un sur dix tout au plus. Les conseillers diocésains, au nombre de deux ou de quatre, doivent être

revised March. 1889. — A manual for the use of the Deputy state chancelors of the Catholic Benevolent legion. The objects aims and plans of organisation. Issued by the Maryland state Council.) Il existe d'autres sociétés de même nature et quelques-unes sont plus anciennes, notamment le *German catholic central Verein*, auquel sont agrégées 446 associations. En 1888 le *German catholic Verein* a distribué soit en secours aux malades et infirmes, soit en paiement d'assurances après décès, 264 452 dollars. (*The catholic Congres*, p.59.

désignés par l'évêque, moitié à son choix, moitié sur la proposition de ses prêtres, et l'assistent dans son administration. Ils remplissent auprès de lui le rôle attribué par le droit canonique aux chanoines, avec cette différence qu'ils ont autre chose à faire que de chanter l'office, et sont tous pourvus d'une fonction active¹. Ainsi représenté, le clergé du diocèse indique trois candidats pour le siège vacant. La liste dressée par lui est soumise aux évêques de la province, qui s'assemblent pour la discuter, l'adoptent ou bien la rejettent en tout ou en partie pour en former une autre. Dans ce dernier cas, ils doivent, au procès-verbal de leur délibération, en consigner les motifs. Après quoi, les listes de présentation sont envoyées à Rome avec des notes précises sur chaque candidat et le Saint-Siège nomme l'évêque. S'il s'agit d'un archevêque, tous les archevêques des États-Unis doivent, en outre, être consultés. S'il s'agit d'un coadjuteur, l'évêque qui le réclame préside la réunion du clergé diocésain et suggère le choix qu'il désire. Enfin, si le candidat est étranger au diocèse où on l'appelle, l'avis de l'évêque duquel il relève est également requis².

La société laïque toute entière, peuple et gouvernement, reste donc étrangère à l'élection des évêques, et tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique y participent. Ce régime s'est développé et fixé peu à peu, à mesure que l'église se développait elle-même. Dès 1834, les évêques des États-Unis ont commencé à proposer régulièrement leurs confrères aux choix du Saint-Siège. L'intervention des simples prêtres est de date plus récente, elle remonte seulement aux décrets de la Congrégation de la Propagande, en 1883, et du concile plénier de Baltimore, en 1884. Elle a été estimée opportune à cette époque pour prévenir les mécontentements et pour rendre plus étroite l'union du clergé avec ses chefs, et tel est, en effet, selon les témoignages les plus autorisés, le résultat obtenu. Jusqu'à ce jour, l'esprit de parti n'a pas divisé les diocèses. La plupart des évêques sont non seulement obéis mais aimés. Les habitudes démocratiques, la simplicité cordiale des mœurs américaines, le labeur pressant et varié qui leur est imposé les rapproche sans cesse de leur peuple et les mêle constamment à leurs prêtres. Nul reste de vieille étiquette ne les embarrasse eux-mêmes et ne rend à qui que ce soit leur abord difficile. Ils vont et viennent dans leur lieu de résidence, ils voyagent au loin, ils prêchent, ils accomplissent les fonctions ecclésiastiques sans le moindre appareil. Voici, par exemple, le premier de tous, le cardinal Gibbons; à Bal-

¹ *III Concile Baltimore*, tit. II, cap. II.

² *II Concile Baltimore*, tit. III, cap. II. — *III Concile Baltimore*, tit. II, cap. I, 15 et 16.

timore, à côté de sa cathédrale, il n'a pas d'autre demeure que celle des prêtres qui desservent la paroisse, il vit en commun avec eux et, lorsqu'il est présent, on le voit les simples dimanches monter en chaire à son tour, lire les annonces et faire le prône. Après le Pape, aucun personnage n'est pourtant plus compté que lui dans l'Église.

Vus de près et dans un commerce familier, les chefs des diocèses ne paraissent pas moins respectables, tout au contraire. Le système électoral adopté dans cette nouvelle hiérarchie a fait maintenant ses preuves; il tire du corps ecclésiastique les hommes les plus capables de le commander. Grand contraste entre la société politique et la société religieuse. Dans l'une, le suffrage universel se tourne de préférence vers la médiocrité, tout le monde le reconnaît; dans l'autre, un suffrage restreint et gradué se porte vers l'élite, personne ne le conteste. Dans une nation où tous les citoyens sont égaux, il est rare que qui que ce soit parvienne jeune au pouvoir politique; à la tête des démocraties, on n'aperçoit d'ordinaire que des hommes déjà vicieux. Il en est autrement de l'Église romaine aux États-Unis; les travaux de la charge épiscopale exigent la jeunesse ou tout au moins la force de l'âge, on le sait, et c'est d'ordinaire entre trente et quarante ans qu'un prêtre est proposé pour l'épiscopat. Ainsi choisis, ces évêques, jeunes, vigoureux, zélés, sont-ils, pour la plupart, habiles lettrés, savants théologiens ou profonds mystiques? On en doute, ou plutôt, à vrai dire, on ne s'en informe guère. Ils sont ce qu'ils doivent être pour remplir leur office : hommes d'action et hommes de gouvernement; ils appliquent aux affaires de l'Église des qualités d'hommes d'État : *statesmanship*, expression difficile à rendre avec exactitude et que là-bas on prononce volontiers à leur éloge; non qu'ils s'engagent dans les luttes de parti, loin de là : mais ils excellent à saisir dans les institutions et les mœurs de leur nation des points d'appui pour leur culte et leur foi; ils associent, avec un art, ou plutôt avec un instinct merveilleux, l'esprit américain à l'esprit catholique. J'observais plus haut que la société laïque n'avait point de part à leur nomination et cependant tel est, sous ce régime de publicité et de liberté, le courant où tous plongent ensemble, tel est l'air que respirent en commun les hommes les plus différents et les plus divisés, il n'y a pas de pays où les sentiments et les idées de la société laïque soient plus franchement partagés par le clergé catholique. Lorsque le cardinal Gibbons est venu à Rome recevoir le chapeau, il a prononcé, du haut de la chaire, le solennel éloge de la constitution des États-Unis, ne craignant pas de faire entendre quel avantage le catholicisme retirait, dans cette république, de la liberté des cultes et de la séparation de l'Église et de l'État. « Il

est aisé de louer les Athéniens à Athènes, mais moi j'ai exalté le roi à Rome », disait jadis le cardinal Du Perron après avoir défendu, non sans succès, devant le Saint-Siège le roi Henri IV et sa politique, alors moderne, la politique de l'édit de Nantes. En rentrant dans sa patrie, le cardinal américain aurait pu tenir pareil langage. Il avait présenté la République démocratique et libre, issue d'un nouveau siècle dans un nouveau monde, aux dépositaires de la plus ancienne autorité, aux gardiens de la plus ancienne tradition qui soit sur la terre, et, sous ses auspices, elle avait reçu d'eux bon accueil.

Au surplus, les opinions exprimées à Rome avec autant de franchise que de mesure par le cardinal Gibbons, il n'est pas un évêque qui ne les professe aux États-Unis. Par là, tous se ressemblent, tandis qu'ils diffèrent par certains traits particuliers, et les principaux d'entre eux se complètent les uns et les autres. Si l'on considère leur milice sacrée comme une armée en campagne, on peut dire que le cardinal Gibbons, assisté de l'archevêque de Philadelphie, en est le général en chef. L'archevêque de New-York commande le corps de bataille, l'archevêque de Saint-Paul l'avant-garde et l'archevêque de Boston l'arrière-garde.

Etabli dans un lieu paisible et un peu à l'écart de la mêlée, le cardinal de Baltimore n'a pas le regard obscurci par la fumée du combat. Il embrasse l'ensemble du champ de bataille, voit de loin, prévoit d'avance, prévient les fausses manœuvres, dirige de haut les mouvements décisifs. Petit de taille, frêle de stature, simple et sobre de langage, il ne passe point pour orateur, mais il dit en chaque circonstance précisément ce qu'il faut dire, avec un tact souverain¹; et, d'ailleurs, l'orateur il l'a près de lui, étroitement associé à ses desseins : c'est l'archevêque de Philadelphie, dont la voix souple et forte retentit au loin, dont la parole, toujours prête et tour à tour inspirée et enjouée, tantôt instruit et touche du haut de la chaire, tantôt égaie et charme à la table d'un banquet.

¹ On peut d'ailleurs en juger de loin ; car le cardinal Gibbons écrit comme il parle. Il a publié deux livres : *Faith of ours fathers* et *Our Christian heritage*. Le premier a été traduit en plusieurs langues et, en 1889, il avait eu aux États-Unis 170 000 exemplaires. Ce n'est pas un livre de controverse, mais une exposition de la foi catholique, selon l'exemple donné chez nous par Bossuet au dix-septième siècle. Il répond aux préoccupations actuelles des esprits en Amérique, et l'on assure qu'il a opéré déjà un grand nombre de conversions. Le second a été publié au moment du centenaire, traite les diverses questions religieuses qui occupent le plus les États-Unis et paraît appelé au même succès que son aîné. Le caractère le plus saillant de ces deux livres, c'est que sans déguiser aucunement la doctrine de l'Église, ils ne contiennent pas une parole capable de blesser la dissidence.

L'archevêque de New-York est posté au centre de l'action, dans la ville la plus énorme, la plus cosmopolite, la plus agitée et la plus catholique des États-Unis. Il a pour principal souci de tenir ses troupes en rangs serrés, d'empêcher qu'elles se débandent et se laissent entamer par l'ennemi. Sorti d'un diocèse voisin, choisi par la cour de Rome sur une liste où il ne figurait pas le premier pour devenir le coadjuteur du cardinal Mac-Closkey, tenu dans l'ombre tant qu'a vécu ce cardinal, il a eu quelque peine à prendre autorité sur un clergé nombreux, puissant et populaire. Il lui a fallu réprimer certains actes d'insubordination, certaines tendances au socialisme. L'exemple en était donné par le curé d'une des plus importantes paroisses, le docteur Mac-Gleen, homme habile, charitable et longtemps respecté. Il s'était associé à Henri Georges, et non seulement à ses doctrines subversives, mais à ses campagnes électorales, paraissant à côté de lui dans les *meetings*, travaillant avec lui à agiter la multitude. Par cette conduite, il était parvenu d'abord à se former un parti parmi ses paroissiens, surtout parmi ses paroissiennes et au delà, et parmi ses confrères. Cependant, censuré par l'archevêque, il ne s'est pas soumis; mandé à Rome, il a refusé de s'y rendre et s'est lié avec des ministres protestants. Cet excès de révolte l'a discrédité dans le clergé. D'autre part, la société laïque sans distinction de croyance, ou du moins la portion influente et prospère de cette société, a su gré à l'archevêque de s'être porté à la défense de l'ordre social contre « une théorie sauvage de confiscation ». Peut-être parmi les hommes qui l'en félicitent davantage, plusieurs regrettent les avances du cardinal Gibbons aux classes populaires, et dans leur pensée ils opposent la sévère prudence de l'archevêque à la confiante hardiesse du cardinal. En tout cas, il est juste de reconnaître qu'à New-York, du moins, le crédit de l'archevêque profite aux pauvres; sous sa main les asiles, les hôpitaux, les maisons de refuge, se multiplient, s'accroissent et s'améliorent.

C'est ce que proclamait naguère, dans une réception organisée en son honneur et où le maire de New-York lui faisait cortège, un des maîtres du barreau, l'avocat Coudert. Catholiques et protestants, trois mille personnes, ce qu'il y a de plus considérable et de plus distingué dans la grande ville, était venu rendre hommage au prélat partant pour Rome, lui souhaiter bon voyage et prompt retour ¹, et le surlendemain, lorsqu'il s'est embarqué sur un navire où je m'embarquais moi-même, j'ai vu plusieurs centaines de ses diocésains l'accompagner encore, baiser son anneau, se presser

¹ *New-York Herald*, 17 january 1890.

autour de lui jusqu'au moment où il a fallu lever l'ancre ; comme nous sortions du port, retournés sur la plage, ils l'acclamaient toujours, tandis que lui, du haut du pont, les saluait et les bénissait. Ce pasteur et ce troupeau se séparant ainsi pour se retrouver dans peu de temps, telle est la dernière image que j'ai emportée des États-Unis.

L'archevêque de Saint-Paul ayant planté sa tente dans une ville qui vient de naître et qui grandit sans mesure, à travers un pays où tout est neuf, au milieu d'une société à peine assise, pousse les catholiques, prêtres et fidèles, à se mêler à tout le monde et à intervenir en toutes choses. Lui-même, nous l'avons dit, traite avec les compagnies de chemin de fer, pour bâtir des villages ; il dicte à la législature du Minnesota les lois qui concernent son église et son culte, il se concerte avec les ministres protestants pour propager les sociétés de tempérance, il provoque le congrès laïque de Baltimore, y mène les gens de l'Ouest, et le cardinal, dans son allocution à ce congrès, peut dire : « Ils sont irrésistibles ces gens de l'Ouest, surtout quand ils ont à leur tête le grand champion de la foi et de la patrie¹. » Sans vouloir s'engager dans les luttes de parti, il est le premier citoyen de l'Etat, et comme à côté de Saint-Paul, il s'élève une ville plus récente encore, Minneapolis, il veut que le curé qu'il y envoie au milieu d'une population en grande majorité protestante soit pourtant le premier citoyen de la ville². Se prépare-t-il donc à Minneapolis une exposition des beaux-arts et de l'industrie : le curé figure parmi les fondateurs de l'entreprise. S'ouvre-t-il une bibliothèque avec des salles de cours : le curé est encore de ceux qui l'administrent, et il en profite pour y introduire des livres et des revues catholiques ; les maîtres des écoles publiques le consultent sur les ouvrages qu'ils doivent étudier eux-mêmes ou indiquer à leurs élèves ; il leur persuade, par exemple, quand il s'agit de l'histoire de la réformation en Europe, de recourir à Balmès pour faire contrepoids à Guizot. Selon l'archevêque de Saint-Paul, les protestants qui l'entourent sont sincèrement chrétiens et sans préjugés contre les catholiques ; il se fie à eux et par là gagne leur confiance.

La politique de l'archevêque de Boston doit être différente. Il siège au cœur de la Nouvelle-Angleterre, au foyer de la vieille foi et de la vieille intolérance puritaines. Aujourd'hui, sans doute, Boston

¹ *Souvenir volum*, p. 24.

² Aujourd'hui le curé dont je parle ici, le révérend Mac-Golrick, est évêque de Duluth. L'archevêque de Saint-Paul a provoqué la formation de trois nouveaux diocèses dans son diocèse de Saint-Paul, et il a sacré à la fois le révérend Mac-Golrick et ses deux confrères, le 27 décembre 1889.

est transformée par l'émigration irlandaise, la moitié de la population est catholique; les derniers vestiges de l'intolérance légale disparaissent; depuis peu de temps, le prêtre catholique pénètre dans les hôpitaux et dans les prisons entretenues par l'État ou la ville. Mais l'esprit d'intolérance respire encore dans la société cultivée, l'Église romaine lui porte ombrage, et c'est pourquoi l'archevêque ne veut pas que son clergé se montre hors du sanctuaire. Dernièrement un débat, où la religion était en cause et que nous exposerons plus loin, s'agitait dans l'élection du bureau appelé à diriger les écoles publiques. L'archevêque s'est tenu à l'écart de la lutte électorale. « On reproche aux catholiques, » disait-il « de se laisser conduire aveuglément par leurs prêtres; il faut qu'ils agissent par eux-mêmes. » La législation du Massachusetts confère aux femmes, en ce cas, le droit de voter; les femmes protestantes ont voté; l'archevêque n'a pas conseillé aux femmes catholiques de les imiter; cette nouveauté lui paraît suspecte; il attend le résultat de l'expérience tentée par d'autres, et quant à lui, il aime mieux marcher lentement qu'avancer pour reculer. Si les catholiques ne devaient pas cette fois remporter la victoire (en effet ils ne l'ont pas remportée), il s'en consolait d'avance; il se tient pour assuré que la majorité ne leur fera pas défaut à une prochaine occasion. Selon lui, quand le coup sera ressenti, on en trouvera le remède. Telle est la patience américaine; ne la confondez pas avec la résignation à un mal jugé inévitable. Elle provient au contraire de la conviction que le mal éprouvé sera réparé tôt ou tard; chez ce peuple, patience et audace reposent pareillement sur la confiance en l'avenir.

Les diversités que nous signalons entre les évêques découlent de la différence des caractères et de la différence des situations. Qu'en résulte-t-il? Au sein d'un pays livré au libre déploiement de l'initiative individuelle, on pourrait craindre des contradictions et des mésaccords dans le gouvernement ecclésiastique; il n'en est rien; les évêques échappent à ce péril par la fréquence de leurs délibérations communes, et, sans doute, il n'est pas dans la catholicité d'église à la fois plus variée et plus unie.

Chaque année, dans chaque diocèse, l'évêque convoque autour de lui ses prêtres en synode, les consulte et leur donne ses instructions. Tous les trois ans, les évêques de chaque province délibèrent en concile provincial, sous la présidence du métropolitain, et rendent des décrets qui doivent être confirmés par le Saint-Siège. Trois fois depuis l'établissement de la hiérarchie, en 1852, en 1866 et en 1884, les évêques de toutes les provinces se sont réunis au concile plénier, sous la présidence de l'archevêque de Baltimore, désigné comme délégué apostolique. En 1852, six archevêques et

vingt-six évêques, assistés de leurs théologiens, composaient le concile; en 1866, sept archevêques, trente-neuf évêques et deux abbés mitrés; en 1884, quatorze archevêques, soixante-deux évêques, six abbés¹; au prochain concile ils seront plus de cent. Avant de tenir le dernier, celui de 1884, les archevêques avaient été appelés tous ensemble à Rome par le pape Léon XIII; ils avaient préparé leurs délibérations sous ses auspices², ce qui ne les a pas empêchés de les soumettre ensuite à son approbation. C'est d'ailleurs la coutume des archevêques des États-Unis de conférer entre eux des affaires ecclésiastiques et d'arrêter des résolutions communes, que chacun fait exécuter ensuite dans sa province. Dans certains cas où il importe que la discipline soit uniforme, le concert des métropolitains a même été prévu et prescrit par les conciles : par exemple pour la rédaction d'un catéchisme³ et d'un livre de prières ou pour la condamnation d'une société qui tomberait sous les censures ecclésiastiques, une condamnation de cette sorte ne peut être prononcée dans aucun diocèse que si les archevêques sont unanimes; s'ils se divisent, la cause est portée à Rome⁴. Ces réunions entre métropolitains se tiennent sans l'appareil d'un concile, et malgré la distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Saint-Paul, ou Boston de San-Francisco, elles sont fréquentes. Dernièrement, à la solennité du centenaire, il a été convenu qu'elles auraient lieu tous les ans, tantôt dans une province tantôt dans une autre.

Voilà dans cette hiérarchie par quels liens vivants le diocèse se rattache à la province, la province à la nation et la nation au centre de l'unité catholique. Le concile du Vatican, auquel la plupart des évêques américains ont pris part, a été promulgué sans opposition aux États-Unis. Le concile de Trente ne l'avait pas été, et les évêques ne souhaitent pas qu'il le soit, à cause de certaines règles sur la publicité des mariages qui leur paraissent d'une application difficile en ce pays⁵. Mais ils ont constamment sous les yeux les canons de Trente et les font passer autant qu'ils peuvent dans leurs décisions. Ces décisions méritent d'être étudiées par quiconque s'intéresse à l'avenir de l'Église. Qu'elles aient pour objet le dogme ou la morale, elles sont remarquables par leur portée pratique et je dirais volontiers par leur opportunité. Le langage qui les exprime peut paraître parfois d'une latinité trop

¹ Voy. les comptes rendus de ces conciles.

² *III Concil. Baltim. Pastoral Letter*, p. LXXVIII.

³ *Concil. Baltim.*, tit. VII, cap. II, 219. — *Ibid.*, cap. III, 225.

⁴ *III Concil. Baltim.*, tit. IV, cap. III, 255.

⁵ *II Concil. Baltim.*, tit. V, cap. IX, 340.

moderne; mais il se distingue par la précision, la mesure et la vigueur. Elles allient l'immuable intégrité de la doctrine à la charité la plus prévenante envers les dissidents parmi lesquels il faut vivre et qu'il importe d'attirer. Sans altérer dans son essence l'antique discipline, elles l'approprient à la société nouvelle.

L'union des évêques, qui fait leur force dans la république américaine, fait aussi leur force auprès de la cour de Rome; elle assure leur crédit. Ils n'ont pas d'intermédiaire entre eux et le Saint-Siège. Le gouvernement des États-Unis, faisant profession de rester étranger aux questions religieuses, il n'y a pas lieu d'accréditer un nonce auprès de lui. Jadis on a songé à envoyer de Rome un représentant du Pape auprès d'un si lointain épiscopat; ce projet est maintenant abandonné; si certaines affaires réclament l'intervention d'un délégué apostolique, il sera choisi comme il l'a été déjà parmi les évêques indigènes¹. Fière de leurs progrès. Rome se fie à eux, et mettant de plus en plus dans leur patrie sa consolation et son espoir, elle les laisse agir. Eux, de leur côté, se sentent à l'aise sous la prudente et sagace direction de Léon XIII; il se félicitent de plus de relever de la congrégation de la Propagande et notamment d'avoir à traiter avec son secrétaire actuel, Mgr Jacobini; ils déclarent trouver en lui la connaissance des lois et des mœurs, l'intelligence des besoins et des intérêts religieux de leur pays.

Récemment, un membre important de la Propagande demandait au professeur de droit canon du collège américain de Louvain sur quels textes roulait son cours. « Sur les décrets des conciles de Baltimore », répondit le professeur. « C'est la loi que mes élèves auront à appliquer, celle qui régit leur pays. — Et qui régira, dans le siècle prochain, toute la catholicité », ajouta le prélat romain.

V

Nous venons de passer en revue le clergé séculier des États-Unis. Mais le corps ecclésiastique est incomplet, il paraît inachevé ou mutilé si les ordres religieux ne s'ajoutent pas au clergé séculier. Dans l'Église militante, les ordres religieux jouent le même rôle que les armes spéciales dans une armée bien ordonnée. Ils ne manquent pas aux États-Unis.

¹ Le prélat envoyé par Léon XIII au centenaire de Baltimore et à l'ouverture de l'université de Washington, Mgr Satolli, n'avait pas d'affaires à traiter. Il ne parlait ni n'entendait l'anglais non plus que le français; mais très versé dans la théologie de saint Thomas, il maniait admirablement la langue de Cicéron, ses beaux discours latins ont charmé les évêques et pouvaient servir de modèle aux étudiants ecclésiastiques.

Tous ceux que connaît l'Europe occidentale y sont maintenant naturalisés. Depuis les patriarches de la chrétienté naissante, saint Augustin et saint Benoît, jusqu'aux apôtres des derniers jours, saint Paul de la Croix et saint Alphonse de Liguori, depuis la séraphique amante donnée par la chevaleresque Espagne à Jésus-Christ, sainte Thérèse, jusqu'à la Petite Sœur des Pauvres, notre compatriote et contemporaine, Jeanne Jugan la Bretonne, tous les fondateurs de familles religieuses que produit, de siècle en siècle, l'Église latine, ont maintenant des rejetons sur cette terre où pas un n'a posé le pied et dont beaucoup ont ignoré l'existence. Il commence, de plus, à y pousser quelques congrégations qui lui sont propres et ne viennent pas de l'étranger. Comment énumérer, et surtout faire connaître, même sommairement, tant d'instituts divers? Qu'il nous suffise d'indiquer ceux qui tiennent le plus de place.

Parmi les ordres et congrégations d'hommes, les uns sont voués aux missions chez les infidèles, les autres coopèrent au ministère ecclésiastique chez les chrétiens, les autres s'adonnent à l'éducation de la jeunesse. Parmi les ordres et congrégations de femmes, il en est aussi qui accompagnent et assistent les missionnaires, un petit nombre se renferme dans la vie contemplative, la plupart s'emploie à l'enseignement et aux œuvres de charité. Nous avons déjà parlé des ordres d'hommes ou de femmes consacrés aux missions; nous parlerons des ordres enseignants plus loin, lorsque nous nous occuperons des écoles. Ici nous devons nous borner, pour les religieux, aux ordres qui exercent le ministère; pour les religieuses, aux ordres contemplatifs et aux ordres charitables.

Les Franciscains et les Jésuites ont été les premiers apôtres de l'Amérique du Nord; ils y reviennent aujourd'hui; les Franciscains, rentrés d'abord dans les contrées où, jadis, ont passé les Espagnols¹, puis dans celles que peuplent maintenant les Allemands, se répandent, de proche en proche, d'un bout à l'autre de l'Union; ils ont quarante-quatre couvents semés à travers autant de diocèses; les Jésuites sont appelés ou présents partout.

L'archevêque Carroll a rétabli dans sa patrie son ancienne Compagnie, trente ans après la suppression de l'ordre, et tandis qu'elle était encore abolie par toute l'Église. Ayant appris que le pape Pie VI avait autorisé quelques-uns de ses membres à la reformer dans l'empire russe, il réclama pour la république américaine le même privilège; les vieux débris de l'institut détruit se rejoignirent, ils renouvelèrent leurs vœux, ils reprirent leur règle, et pour la per-

¹ Gilmary Shea, *The life and times of Archbishop Carroll*, p. 90, 500, 540 et 555.

pétuer, ils trouvèrent aussitôt quelques disciples. En même temps que Carroll appelait les Sulpiciens à l'éducation de la jeunesse sacerdotale, il destina les Jésuites à l'éducation de la jeunesse laïque, il leur ouvrit, sur la rive du Potomac, tout proche de la place où allait s'élever Washington et son Capitole, le collège de Georgetown, inauguré depuis peu d'années¹. Au milieu des récentes et magnifiques constructions de cet établissement florissant, on aperçoit un corps de logis modeste et qui semble vieux dans ce pays, car il date d'environ un siècle; c'est celui où Carroll abrita ses anciens confrères et que, depuis 1806, ils n'ont plus quitté. De toutes leurs maisons, je ne crois pas qu'à notre époque il en soit une autre au monde qu'il leur ait été donné d'habiter aussi longtemps en paix et sans proscription. Comment donc les Jésuites américains ne seraient-ils pas attachés aux institutions américaines? Ayant reparu aux États-Unis neuf ans avant de renaître ailleurs, ils n'ont pas cessé d'y croître. Lorsque Carroll recommença à les rassembler, ils n'étaient plus que cinq ou six, ils sont aujourd'hui environ treize cent soixante, dont cinq cent soixante prêtres et huit cents frères coadjuteurs et scolastiques². C'est un peu plus du dixième du nombre total des membres de l'ordre. Ils forment deux provinces, la province du Maryland et de New-York, régulièrement instituée en 1831, et la province du Missouri, érigée en 1863, sans compter les cinq missions dont nous avons parlé plus haut. Au début, ils se recrutaient fréquemment en Europe, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne. Aujourd'hui les Jésuites répandus aux États-Unis, sont presque tous indigènes. Quant à leurs travaux, nous les avons déjà rencontrés dans leurs courses apostoliques parmi les tribus sauvages; nous les suivrons plus loin dans les classes de leur collège. Ici nous les observons dans leurs résidences au milieu du peuple fidèle. Ils y remplissent toutes les fonctions ecclésiastiques; les États-Unis étant réputés pays de missions, ils acceptent une charge qu'aux termes de leurs constitutions ils déclinaient ailleurs; ils exercent le ministère paroissial. Dans le quartier le plus riche et le plus élégant de New-York, tout auprès de la « cinquième avenue », une grande statue dorée de saint François Xavier surmontant la façade d'une de leurs églises signale aux regards une paroisse considérable qui leur est confiée. Ils en ont également dans d'autres grandes villes, et surtout ces paroisses se font remarquer par la solennité du culte, par la multiplicité des associations pieuses.

¹ Gilmary Shea, *The life and times of Archbishop Carroll*, p. 517 et suiv.

² Renseignements donnés par le supérieur de Georgetown.

A la suite des Franciscains il faut nommer les Passionnistes, à la suite des Jésuites, les Rédemptoristes.

Les Passionnistes ont été appelés en 1852 par l'évêque de Pittsburg à donner des missions, non pas chez les infidèles, mais parmi les catholiques ¹. Fondés au siècle dernier par saint Paul de la Croix, en Italie, avec le dessein d'unir la vie contemplative et pénitente à l'apostolat, répandus en ce siècle en Angleterre où des conversions illustres les ont mis en lumière, ils vont de paroisse en paroisse, prêchant, de préférence à tout autre sujet, la passion du Sauveur. Leur parole enflammée convient aux Irlandais; ils n'ont encore que sept maisons, mais l'orateur populaire par excellence, celui qui, à l'ouverture de l'université de Washington, célébrait si éloquemment le triomphe de l'Eglise romaine, le P. Fidelis, s'est enrôlé dans leurs rangs.

L'ordre des Rédemptoristes, institué par saint Alphonse de Liguori, « pour servir les âmes abandonnées », date aussi du dix-huitième siècle et il est aussi d'origine italienne, pourtant il n'est pas venu directement d'Italie en Amérique. Propagé par l'un des premiers disciples de saint Alphonse, le vénérable Hofbauer, en Autriche, en Allemagne, c'est pour prendre soin de l'émigration allemande qu'en 1841 l'archevêque de Baltimore l'a fait venir des bords du Danube dans son diocèse ¹. Maintenant les Rédemptoristes sont partout où sont des Allemands, ils parlent leur langue, ils entrent dans leur esprit et leurs coutumes, ils forment, ils dirigent les paroisses allemandes, il les maintiennent dans la régularité. Si les traditions catholiques se perpétuent, si la vie catholique se réveille et se développe dans une race qui occupe désormais tant de place aux Etats-Unis, on le doit aux Rédemptoristes.

A leur début, ils ont en outre rempli un autre office. En vertu de l'affinité que nous avons remarquée plus haut entre l'esprit germanique et l'esprit américain, les Américains, fatigués du protestantisme, ont été attirés vers eux. Le célèbre mouvement d'Oxford, ce mouvement qui, vers 1840, a conduit beaucoup de ministres anglicans au ritualisme et plusieurs à l'Eglise romaine, eut un peu plus tard son contre-coup de l'autre côté de l'Atlantique; on vit alors plusieurs séminaristes épiscopaliens des Etats-Unis entrer chez les Rédemptoristes. Cependant, au milieu d'eux, un converti se rencontra qui joignait une hardiesse d'esprit singulière à une droiture d'âme incomparable et venait de traverser d'un pas inquiet toutes les doctrines avant de se fixer et de s'épanouir dans la vérité catholique. C'était le P. Hecker. Ayant ressenti dans son esprit et

¹ Courcy and Shea, p. 145.

dans son âme les désirs confus, les besoins ardents de son époque et de son pays, il demandait désormais à sa foi de les satisfaire et bientôt son zèle se trouva à l'étroit dans le cadre tout allemand et à ses yeux un peu suranné où le renfermaient les Rédemptoristes. Il s'en sépara pour former une autre société religieuse qui devait être dans sa pensée plus moderne et plus cosmopolite, c'est-à-dire en définitive plus américaine. La séparation fut pénible; le supérieur des Rédemptoristes alla jusqu'à frapper d'interdit le P. Hecker. Mais Rome, rassurée par son irréprochable intégrité sacerdotale et pénétrée pour la jeune Eglise des Etats-Unis d'une sollicitude prévoyante, Rome lui donna raison; il put instituer une congrégation nouvelle en lui attribuant pour patron le plus grand des convertis, l'apôtre de la Gentilité, saint Paul; aujourd'hui cette congrégation survit à son fondateur, encore qu'aucun vœu n'enchaîne ses membres. Dans un des quartiers ouvriers de New-York s'élève, conformément aux indications du P. Hecker, une église, lourde et grossière à l'extérieur, haute, large et claire à l'intérieur, bâtie à la manière des basiliques avec quelque ressouvenir des églises normandes du moyen âge, soigneusement fermée aux bruits du dehors et disposée de telle sorte que tous les fidèles qui la remplissent voient la chaire et l'autel. Elle appartient aux Paulistes; ils demeurent à côté. Ils desservent la paroisse et s'efforcent de faire chanter en chœur, comme chantent les Allemands, le peuple irlandais qui la compose. En dehors de leur paroisse, ils prêchent où on les appelle; recrutés pour une bonne part parmi les protestants convertis, ils opèrent chaque année nombre de conversions. Enfin ils travaillent à l'avancement des études, au développement de la science dans le clergé; ils composent des livres; une revue religieuse, le *Catholic World* se publie sous leur direction; l'université de Washington, en s'ouvrant, reçoit d'eux un maître et des élèves, et pour suffire à tant d'œuvres diverses, cette congrégation, encore à son premier âge compte, à peine trente membres.

VI

Les congrégations de femmes aux États-Unis sont beaucoup plus nombreuses, plus peuplées et non moins utiles que les congrégations d'hommes.

« Si on me demandait », a dit Tocqueville, « à quoi je pense qu'il faut attribuer la prospérité singulière et la force croissante du peuple américain, je répondrais que c'est à la supériorité de ses femmes¹. » Ce que Tocqueville a pensé pour la société civile et

¹ *Démocratie en Amérique*, II^e partie, liv. III, chap. XII.

politique, les évêques l'ont déclaré pour la société religieuse. On lit dans la lettre pastorale publiée par eux à la suite du second concile de Baltimore : « Pénétrés de respect pour les vierges saintes qui remplissent nos diverses communautés religieuses, nous accomplissons un agréable devoir en rendant un témoignage public à leur vertu et à leur héroïsme. Leur vie répand partout la bonne odeur de Jésus-Christ, leur dévouement et leur esprit de sacrifice a contribué peut-être plus que toute autre chose à produire un changement favorable dans l'esprit des milliers d'hommes éloignés de notre foi ¹. »

A cette première observation sur les religieuses américaines, il nous sera permis d'en ajouter une autre, c'est que le plus grand nombre appartient à des instituts d'origine française.

Un publiciste qui apprend au peuple anglais à connaître la république américaine, M. Bryce, vient d'écrire : « Pratiquement la France ne compte pour rien (n'est pas du tout un facteur) dans la vie morale et intellectuelle de ce pays ². »

En parlant ainsi M. Bryce compte lui-même pour rien les beaux-arts; il convient une ligne plus loin du succès sans rival de nos peintres et de leurs œuvres, et la vérité est que les artistes français sont aujourd'hui recherchés aux États-Unis comme les artistes italiens l'étaient en France à la suite de la Renaissance. On pourrait opposer aussi à l'écrivain anglais la faveur qui accueille nos romans et nos pièces de théâtre; seulement il répondrait, sans doute, que cette sorte de littérature développe peu l'intelligence et encore moins le sens moral des Américains, et sans nous contester l'honneur de les amuser, il nous refuserait celui de les instruire, de les convaincre et surtout de les améliorer. Mais si M. Bryce, qui sait tout voir et tout peindre aux États-Unis, avait daigné y regarder la société catholique, il aurait changé de langage. Là il aurait rencontré une puissance sérieuse sur les esprits et les mœurs, une action efficace et durable de la France sur la communion chrétienne la plus nombreuse et plus croyante. Cette action s'est exercée d'abord par les apôtres venus de nos rivages, elle se retrouve, aujourd'hui, jusque dans les dévotions populaires; il n'en est pas d'aussi répandue que celles du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes. Elle se manifeste, enfin, parmi les âmes rares et choisies qui embrassent la vie religieuse. Une Américaine entre-t-elle au couvent? Le plus souvent elle revêt un costume français, elle adopte une règle française, elle se soumet de loin à une supérieure française.

¹ *II Concil. Baltim. Pastoral Letter*, p. XLVIII et XLIX.

² *The American Commonwealth*, t. II, part. VI, chap. CVIII.

De cette préférence on peut donner plusieurs motifs : d'abord, le point de départ du progrès catholique en ce pays; les religieuses françaises y sont venues à la suite des prêtres français; ensuite, la nature des vocations américaines. Les religieuses sont malgré tout de leur temps et de leur race; en quittant le monde, les filles des États-Unis ne se sentent guère attirées vers la vie purement contemplative, presque toutes choisissent la vie active. Or les ordres contemplatifs de femmes sont nés en Italie ou en Espagne, les ordres actifs en France, et voilà comment les religieuses de notre pays ont tant de sœurs de l'autre côté de l'Atlantique.

Deux fois les filles de sainte Claire d'Assise ont tenté de s'y acclimater, et deux fois elles sont parties sans être parvenues à prendre racine et se propager ¹. Sainte Thérèse et sa règle espagnole ont rencontré meilleur accueil; cinq couvents de Carmélites ont pu s'établir. Mais, pour trouver des communautés cloîtrées qui se multiplient et prospèrent, il faut les chercher sous une règle où la pratique assidue de l'oraison s'associe à une œuvre extérieure, l'éducation des jeunes filles : c'est l'ordre de la Visitation. Une épave de nos révolutions est l'instrument qui a servi à l'implanter. Un Breton, un chouan, Joseph-Pierre Picot de Limoëlan, se trouvait impliqué dans les pires complots contre le Premier consul; sa tête était mise à prix; au moment de se sauver en Amérique, il demanda à une jeune fille à laquelle il s'était fiancé de le suivre. Celle-ci répondit qu'épouvantée du péril qu'il courait, elle avait offert à Dieu le sacrifice de leur amour et promis, s'il échappait, de rester dans le célibat. Passé seul aux États-Unis, il y dépouilla le vieil homme, ensevelit sa vie passée dans un impénétrable silence, changea de nom et se fit prêtre ². Le farouche brigand Limoëlan devint le charitable abbé de la Clorivière. C'était le nom d'un fief ayant appartenu à sa famille. A ce moment, une Irlandaise émigrée avec ses parents à Philadelphie, Alice Lalor,

¹ Courcy and Shea, p. 79, 283. Cependant d'autres tentatives se font en ce moment. Un couvent de Clarisses a été récemment fondé à Omaha dans le Nébraska et un autre à Cleveland dans l'Ohio.

² Il n'a pas voulu que ce silence fût rompu, même après sa mort. Par son testament il a ordonné de brûler ses mémoires et ses volumineux papiers : il a été obéi. Accusé par ses prétendus complices, il est encore aujourd'hui réputé coupable de l'attentat de la machine infernale dont l'explosion, sans atteindre le Premier consul, coûta la vie à nombre d'innocents, et pourtant, s'il faut en croire sa famille, il était étranger à ce crime affreux; mais par esprit de pénitence et pour expier d'autres actes, il aurait renoncé à s'en justifier. On peut voir la réclamation adressée par sa sœur à Sainte-Beuve, qui a fait figurer Limoëlan dans son roman : *Volupté*. Cette réclamation est consignée dans l'appendice du roman. 5^e édition, Charpentier, éditeur, p. 387.

se sentant attirée vers la vie religieuse encore inconnue partout autour d'elle, venait de découvrir la règle de Sainte Chantal et s'essayait avec quelques compagnes à la suivre dans une maison de Georgetown. L'abbé de la Clorivière leur fut donné pour supérieur. Durant dix ans il affermit, entretint avec les débris de son patrimoine de Bretagne, développa, dirigea leur monastère; il en est estimé le fondateur ¹. Depuis Alice Lalor et La Clorivière, douze diocèses des États-Unis possèdent des communautés de la Visitation.

Parvenu maintenant aux ordres actifs, j'ai peine à m'orienter à travers leur multiplicité et leur diversité.

Je me propose de m'occuper plus loin de l'enseignement et de ceux qui le distribuent, instituteurs ou institutrices. Mais la plupart des congrégations actives de femmes sont en même temps enseignantes et charitables : les sœurs de Saint-Vincent de Paul et les sœurs de la Merci par exemple tiennent à la fois des écoles et des hospices. Dans quelle catégorie convient-il de les ranger? Après tout, chez ce peuple vigoureux et prolifique, les congrégations de cette sorte élèvent beaucoup plus d'enfants qu'elles n'assistent d'indigents ou d'infirmes. Réservons-les donc pour le moment où nous pénétrerons dans les écoles et bornons-nous ici aux seules congrégations qui, sans instruire la jeunesse, se vouent aux œuvres de miséricorde envers les adultes et les vieillards.

A ce titre, on peut citer les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers, qui recueillent et relèvent les femmes tombées; les Sœurs du Bon-Secours de Paris et de Troyes, qui soignent les malades hors des hôpitaux; les Petites-Sœurs des Pauvres, qui servent les misérables.

L'introduction des Sœurs du Bon-Pasteur aux États-Unis se rattache, le croirait-on, à l'histoire anecdotique du second Empire en France. Une jeune fille catholique, issue d'une des rares familles américaines qui peuvent se prévaloir d'une origine ancienne et illustre, s'était éprise d'un officier sans naissance. Contrairement à la coutume du pays, sa mère, qui était veuve, s'opposa au mariage, et, pour la distraire d'une inclination qu'elle jugeait déplacée, l'envoya à Londres chez des parents appartenant à la plus haute aristocratie. La jeune fille ne parvint que trop, en effet, à se distraire; elle ne tarda pas à épouser sans amour un homme qui la délaissa. Elle était d'une rare beauté; le prince Louis-Napoléon alors en exil la rencontra et bientôt après l'amena en France. Les hommes qui ont vécu à Paris vers cette époque n'auront pas de peine à la nommer. Ce qu'ils savent moins, c'est que, frappée soudainement, elle fut assistée à son lit de mort par un prêtre de

¹ Courcy and Shea, p. 95 et suiv.

Saint-Sulpice que sa famille avait beaucoup connu à Baltimore et qui vivait alors retiré à la solitude d'Issy. Ce qu'ils ignorent aussi, sans doute, c'est que la mère de cette malheureuse femme, pour expier des fautes qui ne la laissaient pas elle-même sans remords, résolut de procurer un refuge aux pécheresses du pays où sa fille était née et voulut associer à cette œuvre d'expiation le pays où elle était morte et qui avait été témoin de ses égarements. Elle appela donc les Sœurs d'Angers à Baltimore. Il y a présentement vingt-sept maisons du Bon-Pasteur aux Etats-Unis.

A Baltimore aussi, la congrégation du Bon-Secours a été demandée par le corps médical. Encore que le magnifique hôpital fondé dans cette ville par John Hopkins, dresse des infirmières savantes et adroites qui exercent ensuite avec grand profit leur métier dans les maisons particulières, les médecins, sans distinction de croyance, ont estimé que le dévouement religieux n'était pas superflu même auprès du lit des riches, et comme le cardinal Gibbons partait pour l'Europe, ils lui ont demandé d'en ramener des Sœurs garde-malades. Leur vœu a été exaucé, les Sœurs du Bon-Secours de Paris se prodiguent aujourd'hui dans la cité qui les a appelées la première, et celles du Bon-Secours de Troyes sont établies à New-York.

L'institut des Petites-Sœurs des Pauvres est la dernière invention de la charité catholique en nos jours, le dernier progrès accompli dans la voie du dévouement et de l'abnégation. D'un bout à l'autre de l'Union, elles sont très populaires; là comme ailleurs, leur charrette ne revient jamais du marché sans être chargée de provisions libéralement données, et l'hôtelier qui leur fermerait sa porte encourrait le mécontentement de sa clientèle¹. Elles se multiplient très rapidement, sans doute parce qu'elles répondent à un pressant besoin d'une société laborieuse. Dans un pays où tout le monde travaille et où tout le monde trouve à vivre en travaillant, la condition des êtres incapables de travailler est particulièrement misérable; les Petites-Sœurs des Pauvres ramassent les blessés de la lutte pour la vie, sur le champ de bataille où cette lutte est le plus ardente. Elles comptent maintenant vingt-quatre maisons aux Etats-Unis. Il y a pourtant très peu de temps qu'elles ont commencé d'y pénétrer. La preuve en est qu'à la différence des autres communautés, elles ne se recrutent pas encore dans le pays

¹ C'est du moins ce qui est arrivé tout à côté des États-Unis, à Montréal, dans un hôtel opulent et fréquenté par des protestants anglais. Un nouvel administrateur (*manager*), contrairement à la coutume établie avant lui, en avait interdit l'accès aux Petites-Sœurs des Pauvres. Il a dû les rappeler sur les réclamations de la clientèle. Je me suis cru autorisé à penser que les dispositions des Anglais de Montréal se retrouvaient aux États-Unis.

même, elles y viennent jusqu'à présent de France et d'Irlande. Bientôt sans doute il n'en sera plus ainsi : avec une générosité qui, loin de s'épuiser, s'accroît en s'exerçant, l'Amérique leur donnera ses enfants comme elle les donne aux autres instituts.

Tel est en effet le caractère de la plupart des communautés religieuses aux Etats-Unis; par leur origine, elles sont étrangères; par leur composition présente, elles sont indigènes. Les filles d'Europe ont initié les filles d'Amérique aux secrets d'une vie ignorée parmi elles, et maintenant les filles d'Amérique embrassent cette vie qui dépasse la nature avec la promptitude et la résolution propres à leur race. La greffe exotique tirée d'un sol longtemps cultivé a repris et poussé dans une terre neuve sur un sauvageon vigoureux; aujourd'hui l'arbre élevant d'heureux rameaux vers le ciel s'étonne de porter des fleurs et des fruits qu'il ne se connaissait pas.

*Exiit ad cælum ramis felicibus arbor
Miraturque novas frondes et non sua poma*¹.

Au milieu de cette société entre toutes bruyante et remuante, il se rencontre des âmes qui se recueillent, écoutent la voix du Maître intérieur et, dans le plein exercice de leur liberté, choisissent ce que l'Évangile a nommé la meilleure part. Chez ce peuple content de vivre, il y a des âmes qui recherchent les privations. Dans ce pays de l'indépendance, il y a des âmes avides d'obéir. Dans ce pays de l'égalité fière et jalouse, il y a des âmes avides de servir les déshérités de la race humaine. Dans ce pays enfin de la richesse conquise par le travail, il y a des hommes et des femmes qui travaillent avec la volonté de rester pauvres et mettent dans la pauvreté le bien suprême. Un tel phénomène est fait pour surprendre les incroyants et, comme ils ne peuvent l'expliquer, ils refusent le plus souvent de le regarder. Les catholiques, au contraire, qu'ils appartiennent au vieux monde ou au nouveau, le considèrent avec une émotion attentive. Ils y voient pour l'Église des Etats-Unis le signe de la prédestination.

A leurs yeux, cette Église arrive maintenant à la plénitude de la vie; elle est sortie de l'enfance, elle devient féconde, elle enfante à la fois des vocations sacerdotales et des vocations religieuses. Elle suffit de la sorte à ses propres besoins; à ce signe, il faut reconnaître qu'elle est désormais naturalisée sur une terre d'où elle resta longtemps bannie et qu'elle aborda il y a cent ans en étrangère.

C. DE MEAUX.

¹ Virgile, *Géorgiques*, liv. II.

LES DÉBUTS D'UNE NOUVELLE REINE ¹

IV

Antibes étant la première ville qu'Elisabeth devait trouver sur son chemin en entrant dans le royaume, ce fut tout d'abord à Le Bret, intendant de Provence, qu'incomba le soin de lui procurer des moyens de transport à la fois sûrs et convenables. Il s'agissait de trouver, pour sa suite, trente-six chaises roulantes, soixante-quatorze chevaux de selle, six chariots, quatre mulets de bât, et, pour elle-même, une litière dont les brancards fussent mobiles, « car, bien qu'une litière de cette espèce fût moins solide que les autres, il n'y avait pas d'apparence qu'une reine se servît des litières ordinaires à cause de la difficulté d'y entrer ². » Prévenu à temps par Los Balbazès, Le Bret put s'acquitter déceimment de cette tâche difficile que le zèle et la prévoyance de l'ambassadeur espagnol lui avaient, d'ailleurs, simplifiée dans la mesure du possible. « La reine marchait seule dans une chaise à l'italienne assez propre qu'on avait fait embarquer sur une galère, la princesse de Piombino et les autres dames dans des chaises à deux ³. » Le 20 octobre, Elisabeth franchit le Var et entra dans Antibes où l'on tira le canon en son honneur, « ce qui, malgré son désir de conserver l'incognito, parut lui faire un sensible plaisir. » Elle y trouva les « chaises, chevaux et mulets » que Le Bret avait commandés et qui l'attendaient depuis huit jours. Grignan y avait envoyé au-devant d'elle Anfossi, son secrétaire, et son capitaine des gardes. Dès que les présentations furent terminées, Los Balbazès prit Anfossi à part et lui fit le plus dignement qu'il put l'aveu pénible du complet dénuement de Sa Majesté. On la faisait voyager, ainsi que l'avait mandé le prince de Monaco, « sur les ailes de la Providence, » sans lui fournir ni le transport, ni les vivres, ni l'argent qui les paie. Pour

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1890.

² Le Bret à Torey, Aix, 16 octobre 1714.

³ Desgranges à Torey, Brignolles, 23 octobre 1714.

remédier sans trop de scandale à cette pénurie, « on prit l'expédient de faire donner le fourrage aux équipages loués par la province; un particulier procura les choses nécessaires pour la table de la reine et les autres tables de ses principaux officiers... Il y avait en dehors cent quarante personnes auxquelles on fournit l'étape sur le pied des gardes du roi. On leur donna des bons signés de M. de Grignan, qu'ils convertirent en argent... Ainsi on pouvait dire que la reine d'Espagne passait par étapes dans le royaume. » L'ostentation et la misère faisaient cortège à Sa Majesté Catholique. On les a vues, plus d'une fois, vivre en bonne intelligence à la cour d'Espagne.

A Brignoles, où Elisabeth Farnèse arriva le 25 seulement, après avoir couché à Cannes, à Fréjus et au Luc, elle est rejointe par Desgranges¹, qui vient lui présenter les compliments de Louis XIV et se mettre à sa disposition. « Je lui dis, marque le maître des cérémonies au ministre des affaires étrangères, que le roi m'avait ordonné de l'assurer de sa tendresse, qu'il aurait eu une grande joie de se trouver à portée de voir et d'embrasser une princesse qui lui devient si chère et qui va faire le bonheur du roi, son petit-fils... que, s'il avait été possible de faire avancer assez à temps ses équipages, elle aurait trouvé des carrosses du roi, de ses gardes et bon nombre de ses officiers pour la servir; que, ces choses-là manquant, le roi avait fait écrire aux gouverneurs et intendants et m'avait commandé de leur dire encore de faire trouver tout ce qui serait nécessaire pour le passage de Sa Majesté...; que le roi aurait voulu qu'on lui rendît partout les honneurs dus à son rang, mais que, comme on lui avait dit qu'elle voulait voyager incognito, on ferait au juste tout ce qu'elle désirerait. Elle me répondit avec beaucoup de respect et de reconnaissance pour le roi, me disant que, pour les cérémonies, elle serait bien aise de les retrancher à cause de l'état auquel elle se trouve

¹ Desgranges à Torcy, 25 octobre 1714. Ancien commis de Chamillard, qui lui procura la charge importante de maître des cérémonies, très fort sur l'étiquette, homme de tact et d'esprit, sachant contenir avec mesure, au besoin avec fermeté, les tentatives vaniteuses des courtisans sans blesser leur amour-propre, Desgranges avait rendu, en maintes circonstances, des services fort appréciés de Louis XIV, qui avait grande confiance dans son jugement. Ayant déjà accompagné, en 1706, depuis la frontière du Piémont jusqu'à Versailles, la fille aînée du duc de Savoie lorsqu'elle vint en France pour épouser le duc de Bourgogne, ayant suivi Philippe V, en 1700, lorsqu'il alla prendre possession du trône d'Espagne, et en 1702, lorsqu'il traversa la Provence et le Languedoc au retour de sa campagne d'Italie, l'ancien commis de Chamillard ne pouvait manquer de remplir avec succès la nouvelle mission que le roi venait de lui confier.

faire ce voyage et que, pour les autres choses, on serait le moins incommode que possible. » La princesse de Piombino tient à Desgranges le même langage. De Brignoles à Aix, la route directe franchit l'Argens et passe par Saint-Maximin. « Mais le cortège royal, au risque d'allonger sa route de deux jours au moins, traversera Marseille par simple curiosité de la reine, à qui on a dit que c'était chose à voir. » C'est ainsi que la princesse Farnèse répond aux impatients désirs de son royal époux.

Le comte de Grignan, lieutenant général et commandant de Provence, qui réside à Marseille, est un homme de fort bonne noblesse et de petite fortune. Il a possédé jadis des biens considérables, dont ses goûts fastueux¹ ont eu bientôt raison. Mais il continue, par habitude, à faire, en toutes choses, le généreux et le magnifique. Il n'a donc rien épargné pour que la petite-fille de Louis XIV reçut, en Provence, un accueil digne du grand roi. « Sur les incertitudes qu'il y a eu... en la marche de la reine d'Espagne... le parti que j'ai pris... a été d'envoyer sur le Var des gardes, des escortes, des officiers, des voitures... de faire préparer ma maison de Marseille et d'y remplir des magasins par lesquels je fournirai toutes sortes de choses pour les tables de cette princesse... et d'en faire autant aux deux autres villes de Provence sur le Rhône, Arles et Tarascon, par où elle passe en Languedoc. On s'était comme fixé pour Tarascon, mais les pluies peuvent déterminer pour Arles... Je me tiendrai à portée du but². »

Elisabeth ne devait rester que deux jours à Marseille, mais elle y passa les 28, 29 et 30 octobre, « à cause, nous dit Desgranges, qui se ferait scrupule d'omettre aucun détail dans ses relations, d'une petite indisposition de dame, » et aussi parce qu'elle souhaitait passionnément d'y voir jouer deux ou trois fois la comédie. Elle y fit son entrée, le 27, vers les six heures du soir. Desgranges et Los Balbazès avaient réglé le cérémonial d'un commun accord. Les échevins l'attendaient à la porte. « Ils lui firent une simple révérence et lui remirent un petit présent de confitures qu'elle eut la bonté d'accepter². » Les canons de la ville, de la citadelle et du

¹ François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, avait eu successivement trois femmes, dont la dernière, comme chacun sait, fut Françoise-Marguerite de Sévigné, qui mourut en 1705. « C'était un grand homme, disent les Mémoires de Saint-Simon, fort bien fait, laid, qui sentait fort ce qu'il était, fort honnête, fort poli, fort noble, en tout fort obligeant et universellement estimé, aimé et respecté en Provence. » Il se distingua, en 1673, à la prise d'Orange, aida Tessé, en 1707, à repousser les Impériaux devant Toulouse et se signala par son zèle contre le jansénisme. Né en 1632, mort en 1714, à quatre-vingt-deux ans.

² Grignan à Desgranges, 26 octobre 1714.

fort la saluèrent successivement. Si la reine déclinait les harangues parce qu'elle eût été fort ennuyée d'y répondre, elle entendait recevoir tous les autres honneurs auxquels avait droit Sa Majesté. C'est là ce qu'elle appelait voyager incognito. Le lendemain 28, « elle entendit la messe dans sa chambre, bien que ce fût un dimanche, » et alla voir, dans l'après-dînée, jouer un opéra. Arnoul, intendant de la marine et des galères, la reçut le 29, en grande pompe, à l'arsenal. « Il lui offrit la comédie et un régal dans la salle d'armes, » et les officiers illuminèrent ensuite pour lui marquer leurs respects. Le 30, on joua en présence d'Elisabeth, et par son ordre, le *Malade imaginaire*. Grignan, à son grand regret, ne put lui tenir compagnie pendant toutes ces belles fêtes. Elle habitait son hôtel et y était défrayée splendidement ; mais, âgé de quatre-vingt-deux ans et souffrant d'un gros rhume, le vieux courtisan n'avait pu la rejoindre ¹.

Entre temps, l'argent que le *veedor* général avait expédié, par l'entremise de Vauvray, était venu. L'un des échevins de Marseille avait mis 40 000 écus à la disposition du marquis de Los Balbazès. L'ambassadeur lui fit dire que « *peut-être* il n'en aurait pas besoin » et cette réponse étonna quelque peu le maître des cérémonies. La reine d'Espagne comptait-elle, par hasard, voyager uniquement aux dépens du roi de France, si celui-ci, « touché de la misère que Desgranges avait signalée quatre jours auparavant », voulait bien venir à son secours ? Desgranges déclare à Torcy que, s'il reçoit des fonds pour cet usage, il ne s'en servira point, à moins qu'on ne lui transmette des ordres nouveaux, puisque Los Balbazès aura désormais de l'argent à volonté. Mais il trouve opportun que le roi provoque la gratitude d'Elisabeth Farnèse par quelques témoignages personnels de son affectueuse munificence : « Voici, Monsieur, une autre réflexion que je vous prie de me pardonner si vous trouvez que je raisonne mal... Il me semble que le roi ne devrait pas laisser passer sa petite-fille à travers du royaume sans lui faire quelque galanterie. Depuis qu'elle est arrivée à Antibes, elle s'est expliquée deux ou trois fois en termes de respect et de joie en voyant le por-

¹ « La reine d'Espagne arriva le 27 octobre à Marseille, où elle m'a fait la grâce d'accepter ma maison et de permettre, comme le roi d'Espagne avait daigné le faire en 1702, que j'y aie fait la dépense de sa table et de celle de sa cour. » (Grignan à Torcy. Arles, 2 novembre 1714.)

La reine habite la maison de M. le comte de Grignan ainsi que le marquis de Los Balbazès et M^{me} la princesse de Piombino. La table de Sa Majesté et les autres tables sont tenues à ses dépens et généralement tout roulera sur son compte à Marseille. (Desgranges à Torcy. Marseille, 28 octobre 1714.)

trait du roi. Je voudrais que le roi lui en envoyât un en bracelet orné de quelques diamants qui en valussent la peine, et qu'un tel présent pût la faire souvenir, en tout temps, de son passage en France, et je trouve que cela aurait bon air de la voir arriver en Espagne avec un tel ornement à son bras... J'ajouterais à ce présent capital quelques bijoux comme : tabatières, estuis, boîtes à mouches et autres dons semblables de choses qui ne se trouvent pas en Espagne ¹. » Il mande encore, le 6 novembre, à Torcy : « La façon de s'exprimer de la reine, quand elle parle de son grand-père, me fait toujours croire qu'un portrait est ce qu'il y a de plus sortable. » On verra, tout à l'heure, que Louis XIV agréa, sans hésiter, la proposition de son maître des cérémonies.

La reine a prolongé sa route pour venir à Marseille « parce que c'était chose à voir ». Grignan, dont la galanterie attentive et la gracieuse prévoyance ne sont jamais en défaut, veut que son désir soit pleinement satisfait. Le 31 octobre, à midi, se rendant à Aix, elle trouve un dîner somptueux qu'on lui avait fait préparer sur une colline « d'où l'on voyait le terroir de Marseille rempli de bastides à milliers ». Aix, où elle arriva le soir, l'accueillit comme elle le souhaitait. Les consuls, qui l'attendaient à la porte, lui offrirent, en grande cérémonie, « quatre douzaines de flambeaux et quatre douzaines de boîtes de confitures. Ils firent des cadeaux proportionnés au marquis de Los Balbazès et à la princesse de Piombino ² »; mais ils eurent soin de ne prononcer aucun discours. La reine soupa et coucha dans l'hôtel du premier président, plus vaste que celui de l'archevêque, Mgr de Vintimille-du-Luc. « Le lendemain, après avoir entendu la messe et communié dans sa chambre, ainsi qu'elle en avait coutume les dimanches et fêtes ³ », elle partit de bonne heure pour Salon.

Laissons les autorités de cette petite ville, où il ne se passa, d'ailleurs, rien d'extraordinaire, s'évertuer à recevoir dignement la petite-fille de Louis XIV, et jetons, en passant, un coup d'œil rapide sur le cortège royal qui s'achemine pompeusement, vers les frontières d'Espagne, à travers les plaines de la Provence. Lamignon de Basville, qui s'apprête à lui faciliter le passage du Languedoc, en expose minutieusement et hiérarchiquement, au ministre des affaires étrangères, la majestueuse économie. Dans la suite immédiate d'Elisabeth figurent les princesses de Piombino et Della Somaglia, dames d'honneur, accompagnées de quatre demoiselles, — six demoiselles de la reine, — le marquis de Los Balbazès et

¹ Desgranges à Torcy. (Marseille, 28 octobre 1714.)

² Desgranges à Torcy. (Aix, 1^{er} novembre 1714.)

³ Desgranges à Torcy, 1^{er} novembre 1714.

quatre serviteurs intimes, — l'aumônier et son valet, — deux écuyers de la reine, — le contrôleur de la maison et son valet, — le chef de cuisine et trois aides, — le chef d'office et deux aides, — le sommelier et deux aides, — le confesseur et son compagnon, — le médecin et son valet, — l'apothicaire et son aide, — l'officier de la garde-robe, le trésorier, le chirurgien, l'officier de garde et leurs valets, — quatre pages avec leur maître d'hôtel et deux valets, — les quatre valets de pied de la reine, le gentilhomme de la reine, ses deux valets de chambre et ses deux laquais, — les deux courriers de la reine et les trois conducteurs de ses bagages, — les six porteurs de la reine et les balayeurs de sa maison, — plus douze gardes et six valets de pied, — en tout cent six personnes qui logent sous son toit. Il faut y ajouter les maisons particulières de Los Balbazès et de la princesse de Piombino, qui ne comprennent pas moins, à elles deux, de quarante-huit serviteurs¹, puis le marquis Imperiali, le marquis Grillo, le trésorier de la reine douairière² et leurs gens, un trésorier du roi d'Espagne et son aide, — un garde du corps de Sa Majesté Catholique et son valet, — le duc Del Sesto, le marquis de Gonzague et leurs gens, — une dame d'honneur espagnole, deux femmes de chambre et un écuyer, — M. l'ambassadeur de Parme et sa suite, — M. Desgranges, M. son fils et quatre domestiques³. Pour transporter tout ce monde convenablement et sans encombre, 32 chaises roulantes, 9 autres chaises avec attelage, 4 attelages pour les brancards, 3 autres attelages de rechange, 5 litières, 92 chevaux de selle, 40 mulets de bât, 6 grandes charrettes suffisent à peine. Il faudra réunir d'avance, dans la ville d'Arles, d'autres véhicules ainsi que d'autres bêtes d'attelage et de somme parce que « les Prouvenceaux ne veulent pas passer le Rhône avec leurs voitures ». Basville fera le nécessaire et pourvoira d'avance, s'il en est besoin, au paiement des équipes⁴.

¹ 43 pour la maison de l'ambassadeur, 5 pour celle de la première dame d'honneur.

² Qui avait été saluer, comme on l'a vu, Elisabeth à Parme de la part de sa maîtresse et qui devait l'accompagner jusqu'aux frontières d'Espagne.

³ Basville à Torcy. (Nîmes, 31 octobre 1714.)

⁴ Basville à Torcy. L'intendant du Languedoc ne fut pas embarrassé pour si peu. C'était un personnage fort important, fort puissant et fort habile, « un beau génie, dit Saint-Simon, un esprit supérieur, très éclairé, très actif, très laborieux, un homme rusé, artificieux, implacable... un esprit de domination, dit-il encore, qui brisait toute résistance... Ce génie, vaste, lumineux, impérieux, était redouté des ministres, qui ne le laissaient pas approcher de la cour, et qui, pour le retenir en Languedoc, lui faisaient toute puissance dont il abusait sans ménagement. » Nicolas de Lamoignon, seigneur de Basville, était fils cadet de Guillaume de Lamoignon, premier

Après avoir pieusement prié, à Salon, pour les fidèles défunts, Elisabeth se remet en route pour Arles, le 2 novembre, et y fait son entrée le soir même. Grignan, un peu moins incommodé de son rhume, l'a rejointe. « Le régiment de la reine et celui de Valgrand-Cavallerie attendent son passage. Elle trouve, dans son antichambre, une compagnie de quatre-vingts gentilshommes du pays qui sont en usage de garder le roi. » « Il y a eu grande chère aujourd'hui, ajoute Desgranges dans sa lettre du 3 novembre, « tant chez M. le comte de Grignan que chez M. l'archevêque; hier, après le dîner, la reine a demandé à voir les deux régiments, qu'on lui fit passer sous ses fenêtres ». Mais Elisabeth fait, paraît-il, trop d'honneur à la table somptueuse de Mgr de Forbin-Janson. « Etant entrée, dans le jardin de M. l'archevêque, elle y a été prise d'un mal de cœur suivi de vomissements, de frisson et d'un peu de fièvre. » — « Elle a un médecin, un chirurgien et un apothicaire à sa suite », écrit encore le maître des cérémonies, « cela ne m'a pas empêché de demander à M. le marquis de Los Balbazès et à M^{me} la princesse de Piombino, s'ils souhaitaient que je fisse venir les habiles médecins de Montpellier. Ils m'ont remercié ¹. »

Ce ne fut qu'une indisposition sans gravité. Complètement remise après deux jours de repos, la jeune reine quitte Arles le 5 novembre, se dirigeant vers Nîmes. Grignan l'accompagne à la tête de cinq escadrons, aussi courtois, aussi empressé, aussi gracieux que si trente années seulement pesaient sur sa tête blanche. Arrivé au bord du Rhône qui forme la limite de sa province, il prend congé respectueusement d'Elisabeth, qui le remercie avec effusion. « Il le méritait bien, en vérité, mande Desgranges à Torcy. Je vous ai dit avec quel ordre et quelle profusion il a tout fourni depuis Antibes. C'a été ici la même chose. Il n'en a rien voulu rabattre non plus que de la politesse de nos anciens courtisans, s'étant présenté à tout jusqu'aux bords du Rhône..., aussi gai que s'il venait d'être fait gouverneur de Provence ². » Le duc de Roque-

président du parlement de Paris. Il fut avocat, conseiller au parlement, maître des requêtes (1673), conseiller d'Etat, intendant à Montauban, à Pau, à Poitiers, et enfin, en 1685, à Montpellier, où il se signala par son zèle inflexible contre les protestants aussi bien que par la vigilance et la vigueur de sa féconde administration. On l'avait surnommé « le roi du Languedoc ». Il y resta jusqu'en 1718 et mourut à Paris en 1724.

¹ Desgranges à Torcy. (Arles, 3 novembre 1714.)

² Desgranges à Torcy. (Nîmes, 5 novembre 1714.) — Les louanges royales sont la plus douce récompense que puisse recevoir le vrai courtisan. Celles d'Elisabeth combla de joie le vieux Grignan : « J'ai tâché de ne rien omettre des devoirs que j'avais à remplir. Sa Majesté a daigné en paraître satisfaite et m'a marqué plus d'une fois que mes soins, pendant tout le temp

laure, gouverneur du Languedoc, attendait Sa Majesté Catholique, sur l'autre rive du fleuve, avec une nombreuse et brillante escorte commandée par le marquis de Maillebois¹; il la conduit jusqu'à Nîmes.

Roquelaure est moins généreux, moins prodigue que son vieux collègue Grignan, mais il est beaucoup plus avisé et non moins bon courtisan. Il a donc pris, de concert avec Basville, « toutes les mesures nécessaires pour faire, s'il est possible, écrit Desgranges, mieux encore qu'en Provence », seulement il a eu soin, en homme pratique, de ménager sa propre bourse². Elisabeth lui ayant dit qu'elle entendait être traitée en Languedoc comme en Provence, « c'est-à-dire voyager incognito, à la réserve du salut d'artillerie et de la garde, il a envoyé des ordres en particulier aux maires et aux consuls pour que ses intentions et celles du roi, son grand-père, fussent exécutées partout très ponctuellement³ ». A la porte de Nîmes, où elle arriva le soir même, Elisabeth Farnèse fut saluée par Roquelaure et Maillebois, qui l'escortèrent jusqu'au palais de l'évêque. Elle y trouva rangés à droite et à gauche, dans la première salle, Messieurs des Etats, qui s'inclinèrent silencieuse-

qu'elle est restée en Provence, lui ont été bien agréables. » (Grignan à Torcy. Nîmes, 4 novembre 1714.)

¹ Le marquis de Maillebois (Jean-Baptiste-François Desmarests), petit-neveu de Colbert, était fils du contrôleur général. Il avait servi sous Villars. Sa belle conduite en Italie pendant les campagnes de 1733 et de 1734, la pacification de la Corse (1739), lui acquirent une grande réputation militaire. Il fut moins heureux en Bohême (1742) et à Plaisance (1746). Lieutenant général en 1734, maréchal de France en 1741, mort en 1762.

² Petit-fils du baron Antoine de Roquelaure, maréchal de France, qui fut l'un des plus fidèles et des plus vaillants compagnons de Henri IV, fils de Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc de Roquelaure, lieutenant général, que ses bons mots ont rendu populaire, Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, avait passé toute sa jeunesse à la guerre. Maréchal de camp en 1691, lieutenant général en 1696, il prit part à la malheureuse campagne commandée, en 1706, par Villeroy contre Marlborough. Il fut plus heureux en Languedoc, où il maintint fort durement les calvinistes dans l'obéissance et où il aida le duc de Noailles, en 1710, à repousser victorieusement une descente des alliés. Il reçut, en 1724, le bâton de maréchal et mourut en 1738 à Paris. Avec lui prit fin la descendance mâle des Roquelaure. Saint-Simon le traite comme tant d'autres avec fort peu d'indulgence. « Ce fut, d'après les Mémoires, une sorte de bouffon effronté, un plaisant de profession qui, à force de bas comique, en disait quelquefois d'assez bonnes et jusque sur soi-même. Sa femme, M^le de Laval-Montmorency, trouva en l'épousant une maison fort obérée et n'y apporta pas un écu, mais, à force de procès, de crédits, d'affaires et d'industries, elle parvint à en faire une des plus riches maisons du royaume. » Ce ne fut pas sans doute en imitant les fastueuses prodigalités de Grignan.

³ Roquelaure à Torcy. (Nîmes, 6 novembre 1714.)

ment sur son passage, pendant que les canons de la citadelle tiraient trois salves en son honneur. « Basville avait fait dresser chez lui, à ses dépens la table de Sa Majesté et d'autres très abondantes pour sa suite. » Le lendemain, 6 novembre, après avoir reçu Messieurs des Etats et s'être fait baiser la main, au nom de toute l'assemblée, par Mgr l'archevêque de Narbonne, elle partit pour Lunel et s'arrêta en chemin à Huchon, où Roquelaure, qui l'accompagnait, avait fait dresser un beau dîner. Basville crut devoir rester à Nîmes pour y traiter les importantes affaires soumises, en ce moment, aux délibérations des Etats. Il lui parut que les intérêts du roi son maître lui importaient avant tout, et il en fut loué par Torcy¹.

Dix lieues seulement séparent Nîmes de Montpellier. Elisabeth aurait pu les franchir en une seule étape et se dispenser de prendre gîte à Lunel. Mais elle a, semble-t-il, des habitudes assez peu vigilantes et elle entend, d'ailleurs, voyager avec toute la majesté qui convient à une grande reine. Or la majesté est lente et solennelle. Elle n'admet ni la hâte ni même l'empressement. Desgranges adresse, sur ce sujet, à Torcy de curieuses informations... « Elle aime à se lever tard et ne veut pas dîner avant de partir parce que le dîner serait trop près de son chocolat, et cela ainsi pendant toute la route... Comme il y a eu deux jours de vent de bise et que sa chaise pourrait n'être pas trop chaude, j'ai demandé à M. de Los Balbazès si elle ne serait pas plus aise d'avoir un carrosse où elle pourrait mettre ses dames avec elle, et que nous en aurions à choisir dans un grand nombre, autant qu'elle voudrait, qui la conduiraient jusqu'à ce qu'elle joignît sa maison »... Les carrosses iraient plus vite, « mais elle continue à vouloir marcher seule dans sa chaise². » C'était la chaise si pompeusement décorée d'après les minutieuses instructions de vedor général Orry. Pendant qu'Elisabeth Farnèse espace convenablement ses repas, se fait saluer par le canon des forteresses, voyage ainsi à toutes petites journées pour ménager convenablement sa santé et sa dignité royales, Philippe V et la princesse des Ursins se morfondent dans une attente impatiente et fébrile.

¹ « Vous avez saisi, Monsieur, les intentions de Sa Majesté en prenant la résolution de demeurer à Nîmes. Il aurait été inutile que vous eussiez quitté le lieu de l'assemblée des Etats, où vous êtes chargé d'affaires importantes pour son service, et il suffit que vous ayez donné des ordres pour faire trouver à la reine d'Espagne toutes les choses nécessaires et faire rendre à cette princesse les honneurs qu'elle veut bien recevoir. » (Torcy à Basville, 12 novembre 1714.)

² Desgranges à Torcy. (Lunel, 6 novembre 1714.)

Nous risquerions de fatiguer l'attention de nos lecteurs et de mettre leur patience à l'épreuve, ainsi que la jeune reine en usait à l'égard de son époux, si nous continuions à leur narrer jour par jour, d'après les documents contemporains, son odyssée à travers les provinces méridionales de la France. Ayant fait maintenant connaissance avec elle, ils nous sauront gré, sans doute, de ne plus insister que sur les principaux épisodes de son séjour dans le royaume de son aïeul et de donner à notre récit une allure plus rapide. Les dépêches de Desgranges et de Roquelaure nous la montrent le 6 à Lunel et le lendemain à Montpellier; le 9 à Gigean et le 10 à Pézenas; le 15 à Carcassonne et le 16 à Castelnaudary; le 17 à Villefranche, le 18 à Toulouse et le 27 à Tarbes, ayant parcouru ainsi, en vingt et un jours, une centaine de lieues tout au plus. A Lunel, elle soupe aux dépens de Roquelaure, qui « la reçoit chez lui, à Montpellier, et l'y traite parfaitement, ainsi que toute sa suite ». Une fâcheuse nouvelle y trouble pour quelques instants sa majestueuse quiétude. Ayant aperçu, par la fenêtre, un courrier portant la livrée de Parme, et n'ayant reçu cependant aucune dépêche, elle soupçonne quelque mystère, fait paraître immédiatement cet homme en sa présence et l'interroge impérieusement. Il lui apprend que sa mère et son oncle ont failli se noyer. Pendant qu'ils regardaient, du haut d'une passerelle, leurs équipages traverser un gué dangereux, elle s'est rompue sous leur poids. On a eu beaucoup de peine à les sauver; un homme de leur suite a péri dans la rivière. Le courrier lui affirme que ses parents sont parfaitement remis des suites de cette terrible aventure. Deux lignes de sa tante : « Depuis l'accident, nous nous portons tous bien », achèvent de la rassurer¹. En quittant Montpellier, Elisabeth remercie publiquement le duc de Roquelaure de la réception qu'on lui a faite en Languedoc².

Un courrier d'Espagne la rencontre à Pézenas et remet, de la part du roi, à Los Balbазés, des instructions péremptoires en vertu desquelles la suite italienne de la reine devra être congédiée à Saint-Jean-Pied-de-Port, « à la réserve toutefois, écrit Desgranges, de quelques femmes qui iront une journée au delà et seront aussi renvoyées toutes, sans exception, le jour que la reine devra joindre sa maison, en sorte qu'elle marchera un jour sans aucune femme que M^{me} de Piombino, qui mènera deux de ses suivantes pour son service, et non pour la reine... Elle a été un peu touchée de cet ordre, ajoute le maître des cérémonies, disant qu'il ne venait pas apparemment du roi, mais de M^{me} la princesse des Ursins. »

¹ Desgranges à Torcy. (Montpellier, 9 novembre 1714.)

² Roquelaure à Torcy, 19 novembre 1714.

Depuis Gigean, les frais du voyage, qui dépassent 1500 livres par jour, sont payés par la cour d'Espagne sur les fonds envoyés par Orry à Vauvré. « Jusqu'alors, mande Desgranges à Torcy, M. de Grignan, M. Le Bret, M. l'archevêque d'Aix, M. le duc de Roquelaure et M. de Basville avaient entièrement et magnifiquement défrayé la reine d'Espagne. L'exemple a été donné par M. de Grignan; les autres l'ont voulu suivre. Personne ne s'y oppose chez la reine; au contraire, il paraît que cela fait plaisir. Vous pouvez bien juger, Monseigneur, que je n'ai pas dû rien dire de contraire à ces messieurs remplis de si bonne volonté¹. » Si le fastueux désintéressement du mari de Françoise-Marguerite joua un assez mauvais tour aux représentants du roi en Provence et en Languedoc, il rendit assurément un bien grand service aux finances espagnoles. On vient de voir qu'Elisabeth et l'ambassadeur d'Espagne accueillirent tout simplement ces beaux subsides comme une manne bienfaisante à laquelle ils avaient droit. Louis XIV, sans doute, indemnisa largement les fonctionnaires généreux qui voulurent, en cette délicate occurrence, représenter fidèlement leur maître et se montrer, aux yeux de sa petite-fille, dignes de ses grandes leçons.

Il semble, au reste, que, mécontente des ordres qui lui enjoignent de congédier sa maison avant de quitter la France, Elisabeth veuille en témoigner son déplaisir par une nonchalance qui s'accroît chaque jour et qui devient vraiment scandaleuse. Desgranges commence à craindre « qu'elle ajoute plusieurs séjours à son itinéraire, quoiqu'elle soit en bonne santé ». — « Elle se lève à neuf heures et, avant qu'elle soit habillée, qu'elle ait fait ses prières, pris le chocolat et entendu la messe, il est midi. Elle est deux heures à la dinée². » Elle ne peut donc voyager tout au plus que quatre ou cinq heures par jour. Toutes les fois qu'elle trouve une occasion de retarder son départ, elle en profite largement. Elle ne passe qu'une nuit à Villefranche, mais Toulouse, où elle arrive le lendemain, 18 novembre, dans la soirée, aura l'honneur de la posséder plusieurs jours. Le 19, l'Église catholique célèbre la fête de sainte Elisabeth. Revêtues de brillantes toilettes, la reine et toute sa cour vont, en grande pompe, visiter la basilique de Saint-Sernin et prier dévotement devant le tombeau du bienheureux martyr. Pendant que Langeois d'Imbercourt, intendant de Montauban, fait réparer les routes que doit parcourir le cortège royal et qui étaient, paraît-il, en assez mauvais état, Sa Majesté Catholique, étendue sur une chaise longue, attend fort tranquillement

¹ Desgranges à Torcy. (Pézenas, 10 novembre 1714.)

² Desgranges à Torcy. (Castelnaudary, 16 novembre 1714.)

que le repos et la patience soulagent une légère entorse qu'elle s'est donnée, le 20 novembre, en se promenant dans les jardins de l'archevêché. « Etant en mules, écrit Desgranges, son pied a tourné; elle ne peut plus le poser à terre : il faut la mettre dans un fauteuil pour la porter dans son appartement¹. » Quand les douleurs aiguës sont passées, elle reprend paisiblement le cours de son voyage.

Cependant Louis XIV a résolu de suivre les respectueux conseils de son maître des cérémonies. Quel est exactement le caractère d'Élisabeth Farnèse? Quelles sont ses dispositions? On la connaissait fort peu quand elle végétait à la cour de Parme, et l'obscurité de sa première jeunesse n'autorise, malgré les imperturbables assurances d'Alberoni, que des suppositions fort incertaines. Quel rôle jouera-t-elle auprès du faible prince qui règne sur l'Espagne? Comprendra-t-elle, comme Louise-Marie de Savoie, que les intérêts des deux royaumes doivent toujours rester indissolublement unis? Consentira-t-elle à subir l'influence de l'illustre Française qui a dirigé si noblement, si utilement les actes de la feuë reine? On n'en sait absolument rien et on ne peut former, à cet égard, que les plus douteuses conjectures. Ce serait en tout cas faire acte de prudence que de s'assurer, ainsi que le demande Desgranges, les bonnes grâces de la nouvelle reine et de provoquer les témoignages de sa gratitude par une manifestation qui fût de nature à satisfaire sa vanité et à toucher son cœur. Louis XIV a voulu en charger l'un de ses plus dévoués courtisans, qui est, en même temps, un grand seigneur et un habile homme. En entrant à Tarbes le 27 novembre, vers les dix heures du soir, la jeune épouse de Philippe V apprend que le duc de Saint-Aignan s'y trouve depuis le matin et qu'il est chargé pour elle, de la part du roi, d'une mission importante. Elle donne l'ordre aussitôt qu'on l'introduise en sa présence.

V

Saint-Aignan était le frère cadet et le fils adoptif du duc de Beauvilliers, dont les Mémoires de Saint-Simon ont tant de fois répété les louanges en des pages célèbres, qui s'illustra par de si rares et si éminentes vertus, qui fut le plus pieux des courtisans, le plus austère des conseillers, comme le plus incorruptible des ministres; que Louis XIV honora si fort de son estime et de son affection qu'il voulut lui confier l'éducation du futur héritier de sa couronne, le duc de Bourgogne, puis de ses deux autres petit-fils, les ducs

¹ Desgranges à Torcy. (Pau, 1^{er} décembre 1714.)

d'Anjou et de Berri. Jamais, a dit de lui Saint-Simon, je n'ai vu « personne sur un si grand pied à la cour ». En 1671, Beauvilliers épousa la troisième fille de Colbert ¹, dont la fille aînée était femme du duc de Chevreuse. Deux fils, nés de cette union, moururent de la petite vérole en 1705. Le duc avait deux frères. Le plus âgé était l'évêque, comte de Beauvais. Le plus jeune, Paul-Hippolyte « faisait ses caravanes à Malte », lorsque le chef de sa maison eut le malheur de perdre ses deux fils. Il avait alors vingt et un ans. Beauvilliers le rappela en France, lui fit des donations considérables, lui céda son duché-pairie, lui fit épouser une fille très riche, M^{lle} de Besmaux, les logea tous les deux dans son hôtel de Versailles, les traita comme ses enfants et les combla de bienfaits. Philippe V aimait sincèrement Beauvilliers, dont il n'oubliait pas les nobles leçons et qui avait guidé, en 1700, sa marche triomphale jusqu'aux frontières espagnoles. En envoyant son fils adoptif complimenter la nouvelle épouse du jeune roi, Louis XIV ne pouvait charger, de cette importante mission, un personnage mieux qualifié de toute façon pour la remplir.

Le duc avait alors trente ans, peu d'expérience des affaires diplomatiques, mais de la finesse, du tact, de l'entregent, du savoir-faire, toutes choses que les intelligences ouvertes et délicates acquéraient promptement et aisément à la cour de Versailles, où les bons exemples ne manquaient pas. Le roi lui remit, avec des instructions très précises, la lettre suivante écrite de sa main à Elisabeth :

« Madame ma sœur et petite-fille, voulant vous marquer particulièrement jusqu'à quel point je m'intéresse à tout ce qui vous touche, j'ai fait choix de mon cousin le duc de Saint-Aignan, distingué par son rang et par sa naissance, pour se rendre auprès de vous et pour expliquer de vive voix, à Votre Majesté, la tendre et parfaite amitié que j'ai pour Elle. Vous lui donnerez donc une entière créance sur tout ce qu'il vous dira, de ma part, de mes sentiments à votre égard et du désir que j'ai de vous en donner des preuves effectives en toute occasion, étant, Madame ma sœur et petite-fille, votre bon frère et grand-père.

« LOUIS. »

« A Marly, ce 7 novembre 1714.

Les instructions délivrées à Saint-Aignan rappellent tout d'abord la mission du maître des cérémonies Desgranges et les ordres adressés aux gouverneurs des provinces méridionales, à l'occasion

¹ « Le triste état des affaires de sa maison, que son père avait ruinée, l'engagea à faire cette alliance de la troisième fille de M. Colbert avec de grands biens. » (*Mémoires de Saint-Simon.*)

du passage d'Elisabeth sur les terres du royaume : « Il a paru au roi que ces soins ne suffisent pas encore, et Sa Majesté, voulant donner de nouvelles preuves de sa tendresse pour le roi d'Espagne et des sentiments qu'Elle a pour une princesse qu'on assure être très digne du trône où elle est appelée, a résolu de lui faire encore porter de nouvelles assurances de son estime et de son amitié en envoyant, auprès de cette princesse, une personne des plus distinguées de sa cour. — Entre plusieurs de ceux que le roi pouvait choisir pour une commission en même temps agréable et honorable, Sa Majesté s'est déterminée en faveur du duc de Saint-Aignan, pair de France, autant par la connaissance qu'Elle a de son zèle, de son esprit et de ses bonnes qualités, que par le souvenir récent de l'estime dont Elle honorait le feu duc de Beauvilliers, son frère, et des services qu'il lui a rendus dans ses plus importantes affaires... L'audience doit être sans cérémonie, en sorte que la reine ne voie, dans tout ce qui lui reviendra de la part du roi, que des marques intimes de l'amitié que Sa Majesté a pour le roi son petit-fils et pour elle-même... Le duc lui dira qu'il ne suffit pas au roi de l'en avoir assuré, à Parme, par le comte d'Albergotti et ensuite, dans son royaume, par les commandants de ses provinces; que Sa Majesté veut lui renouveler encore ces mêmes assurances... et que son affection sera d'autant plus constante, qu'elle est fondée sur les récits avantageux qui reviennent, de tous côtés, à Sa Majesté, des qualités du cœur et de l'esprit d'une princesse qui doit faire le bonheur du roi Catholique... C'est comme père que le roi, sachant qu'elle a désiré avoir un de ses portraits, charge le duc de Saint-Aignan de lui en remettre un que Sa Majesté a fait orner de quelques diamants; Elle veut qu'elle le possède comme une marque de l'attention qu'Elle donne à ce que cette princesse paraît souhaiter et c'est aussi pour le même motif qu'Elle fait joindre à ce portrait quelques ouvrages faits à Paris.....

« *Saint-Aignan examinera particulièrement le caractère de cette princesse... Le roi veut principalement qu'il tâche de démêler si la reine d'Espagne se laissera conduire par les personnes qui seront auprès d'Elle, ou s'il y a lieu de croire que, souffrant impatiemment une autorité étrangère, elle veuille avoir le principal crédit sur l'esprit du roi, son époux...* » Louis XIV veut bien que son ambassadeur accompagne Elisabeth jusqu'à Madrid, quand même il n'y serait pas invité par elle et qu'il prenne cette occasion pour faire sa cour au roi d'Espagne. Il ne manquera pas d'ailleurs, passant à Bayonne, d'aller complimenter la reine douairière de la part de Sa Majesté.

En arrivant à Bordeaux, le jeune ambassadeur apprend par

Lamoignon de Courson, intendant de Guyenne, que l'itinéraire fixé, tout d'abord, pour le voyage de la reine d'Espagne, a subi une modification importante. Au lieu de passer par Bayonne, Saint-Jean-de-Luz et Irun, elle suivra la route de Saint-Jean-pied-de-Port et de Valcarlos; il apprend aussi que Marie-Anne de Neubourg se prépare à quitter Bayonne pour se rendre à Pau, où elle doit attendre le passage de sa nièce. Élisabeth a marché plus lentement qu'on ne le supposait à Versailles. En ce moment, elle n'est encore qu'à Villefranche. En deux jours, Saint-Aignan aura gagné Bayonne. Voulant remplir à la lettre ses instructions, désirant connaître aussi exactement que possible, avant de rejoindre la princesse de Parme, les dispositions de sa tante, que l'on sait peu favorables au gouvernement de Philippe et particulièrement hostiles à M^{me} des Ursins, le duc n'hésite pas et se dirige, en toute hâte, vers la résidence de la reine douairière. Il y arrive le 17 dans la soirée.

Veuve du roi d'Espagne Charles II, qui l'avait épousée en secondes noces, passionnée pour les intérêts de la maison d'Autriche, qu'elle défendit vainement de tout son cœur et de toutes ses forces, lorsque son époux voulut tester en faveur d'un fils de France, belle-sœur de l'empereur Léopold ¹, propre tante du roi de Portugal ², de l'empereur Charles VI ³ et de la nouvelle reine d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg, — l'héroïne invraisemblable du drame étrange qu'une plume de génie intitula *Ruy Blas* et signa Victor Hugo, — est une personnalité trop importante pour qu'on ne soit pas tenu de compter sérieusement avec elle. Lorsqu'en 1706, Philippe V, qui l'avait reléguée d'abord dans le château de Tolède, jugea prudent, d'après l'avis de M^{me} des Ursins, de la bannir du royaume, pour le soustraire à son influence et pria son aïeul de la prendre sous sa garde hospitalière, Louis XIV voulut qu'elle fût accueillie et traitée dans ses États avec les honneurs dus à sa dignité royale. On lui assigna Bayonne comme résidence. Le 20 septembre, elle y fit une entrée solennelle. Sur l'invitation du duc de Gramont, gouverneur, le corps de ville, après en avoir conféré avec lui ⁴, se rendit, en robes rouges et bonnets ronds, précédé de massiers, suivi des capitaines et soldats du guet, à la porte Saint-Léon, pour

¹ Qui avait épousé en troisièmes noces Eléonore-Madeleine de Neubourg.

² Jean V, marié à Marie-Anne d'Autriche, fille d'Eléonore-Madeleine.

³ Fils de Léopold et d'Eléonore-Magdeleine.

⁴ « Sur la remontrance du sieur Daguerré, échevin, que la reine douairière d'Espagne, devait venir en ville, et qu'il était nécessaire de voir ce qu'il y aurait à faire pour sa réception... il a été délibéré que le corps ira au château pour en conférer avec M. le duc de Gramont, et, pour le logement, que le dit sieur Daguerré en agira suivant sa prudence. » (*Délibération du corps de ville du 13 septembre 1706.*)

y attendre son arrivée, qui eut lieu à sept heures du soir. Ayant fait placer à sa droite M. de Gibaudière, lieutenant du roi, et à sa gauche M. le Maire, le duc adressa, en français, une belle harangue à Sa Majesté et lui présenta, en signe de respectueuse soumission, les clefs de la ville. La reine refusa gracieusement de les prendre et s'achemina dans son carrosse, « précédé et suivi de beaucoup d'autres de sa suite », vers le Château-Vieux, qu'on avait préparé pour la recevoir. Le duc l'escortait à la tête d'une belle troupe de cavaliers « qu'il avait fait venir de Navarre et de Béarn. » « Il y avait un grand nombre de flambeaux, de chandelles et de tapis aux fenêtres de la rue Mayour », que suivit le cortège royal ¹.

Marie-Anne resta trente-deux ans à Bayonne. Fièrre de posséder dans ses murs une grande princesse, illustre par sa naissance, par ses alliances, par ses malheurs et qui avait régné sur de si vastes États, la population ne cessa de lui témoigner la plus déférente sympathie. Elle l'aimait, non pour ses agréments extérieurs, — la veuve de Charles second, un peu couperosée et passablement obèse, n'était pas belle, — mais pour sa familiarité à la fois noble et prévenante, pour sa bienfaisance aimable et prodigue, pour l'enjouement de son caractère, son amour des grandes réceptions, des fêtes animées, des représentations brillantes, pour son imposante prestance, son port majestueux et aussi pour ses infortunes. Elle lui pardonnait volontiers ses penchants un peu vulgaires, les bizarreries passagères d'une humeur que les dures épreuves de l'exil parvenaient rarement à aigrir, certaines faiblesses d'un cœur aimant que la nature, disait-on, sans le prouver toutefois, avait fait trop sensible ², et les déficits permanents d'une bourse toujours ouverte qu'une pension de 400 000 ducats, fort irrégulièrement servie, ne suffisait pas à pourvoir ³. « Chaque année, dit une

¹ Registre des délibérations du corps de ville.

² On croyait, en Espagne, que le prince Georges de Hesse-Darmstadt, son parent, l'un des plus brillants officiers et des plus beaux hommes de l'armée royale, avait su lui plaire. Saint-Simon prétend que les ministres de l'empereur connaissaient le tendre penchant de la jeune reine et que, n'ayant plus aucune confiance dans la virilité du roi dont ils avaient fait empoisonner la première femme, Louise d'Orléans, parce qu'elle était stérile, ils comptaient sur le beau parent de Marie-Anne pour perpétuer en Espagne la maison d'Autriche. On raconta plus tard à Bayonne, sans y croire bien sincèrement, que la reine douairière avait aimé en secret le jeune chevalier de Larrétéguy et qu'une fille était née de leur mystérieuse union. Un jour, le carrosse de Marie-Anne étant arrêté par un encombrement sur le pont Mayour, le frère aîné de Larrétéguy, qui passait par là, cria très haut : « Place à ma belle-sœur ! » Il fut arrêté et conduit au château d'If.

³ Lorsque la reine douairière quitta Bayonne, en 1738, elle avait 1 200 000 livres de dettes qui furent payées, quelques années plus tard, par

chronique locale, le jour de la Sainte-Anne, les magistrats allaient lui offrir un bouquet de fleurs avec des vins précieux, des jambons, du gibier, renfermés dans des corbeilles élégantes travaillées en fil d'argent; des visites de corps lui étaient faites toutes les fois qu'elle s'éloignait du royaume ou qu'elle y revenait. Dans les fêtes publiques qu'elle honorait de sa présence, ses désirs étaient consultés et suivis avec une politesse respectueuse. Pendant la maladie qui la conduisit, en 1736, aux portes du tombeau, on descendit la châsse des reliques de saint Léon comme dans un temps de calamité, et, en actions de grâce de sa convalescence, il y eut une procession solennelle de tous les corps religieux, civils et militaires. » Deux ans plus tard, lorsqu'elle fut rappelée en Espagne, les deux régiments de Duras et d'Eu ainsi que toute la milice bourgeoise étaient sous les armes. « Le maire, à la tête de quatre-vingts jeunes gens bien montés et bien vêtus, quatre brigades de la maréchaussée, un grand nombre de carrosses à huit mules, faisaient partie de son escorte. Ce brillant cortège la suivit jusqu'à Lorminthoa, où on avait fait préparer une halte magnifique. Là, M. le Maire l'ayant haranguée et lui ayant baisé les mains, Sa Majesté eut la bonté de lui dire les choses les plus obligeantes... pour le compte de la ville dont les habitants, malgré qu'il leur fût dû des sommes immenses par Sa Majesté ou par sa maison, n'avaient jamais cessé de lui donner des preuves d'un zèle et d'un respect sans bornes ». Une plaque commémorative orne encore la façade de la maison qui eut l'honneur d'abriter, à Lorminthoa, Marie-Anne de Bavière-Neubourg.

La reine douairière détestait cordialement M^{me} des Ursins, qu'elle tenait, non sans raison, pour responsable de son exil; mais, touchée des sympathies que lui témoignait Louis XIV, et ne pouvant se passer des subsides que lui remettait Philippe V, elle ne perdait jamais l'occasion de prendre part officiellement aux événements considérables qui intéressaient les deux monarchies. On l'avait vue, le 23 juin 1713, figurer avec empressement et ostentation dans les fêtes célébrées, par la ville de Bayonne, à l'occasion de la

Ferdinand VI. Saint-Simon, passant à Bayonne en 1721, lorsqu'il se rendait à son ambassade d'Espagne, alla lui présenter ses hommages. Elle lui offrit un dîner qui fut « très bon et très magnifique », mais elle lui fit part du triste état où elle se trouvait, faute de tout paiement d'Espagne depuis des années, et le pria d'en parler à Leurs Majestés Catholiques et de lui procurer quelques secours sur ce qui lui était si considérablement dû. Elle portait encore, à cette époque, des vêtements de deuil. « Tout son habillement était noir, ajoute le duc de Saint-Simon... c'était un habit de veuve, mais mitigé avec une très longue et très large attache, devant le haut du corps, de très beaux diamants. »

paix d'Utrecht. Elle n'avait pu s'empêcher de faire grand accueil au cardinal del Giudice, parce que le grand roi l'honorait de son estime, surtout parce qu'il était devenu l'ennemi de la camarera mayor et, en cela, elle avait manqué quelque peu de prudence, puisque le grand inquisiteur avait encouru, comme elle, la disgrâce du roi d'Espagne. Ce fut chez Marie-Anne que le cardinal, arrivé le 18 septembre à Bayonne, eut sa première entrevue avec le prince Pio, chargé, comme on l'a vu, par le gouvernement espagnol, de lui faire connaître les volontés de Philippe. Il y avait bal au Château-Vieux, où la fête se prolongea jusqu'à trois heures du matin. Le grand inquisiteur et le prince y conférèrent jusqu'à minuit et y retournèrent le lendemain. Daguerre, l'un des principaux échevins de Bayonne¹, de qui nous tenons ces détails, écrit, trois mois plus tard, au ministre des affaires étrangères que le cardinal est devenu très mondain, qu'il prend goût aux assemblées, qu'il fréquente beaucoup la reine, et qu'il se promet un grand plaisir des belles réjouissances qui auront lieu, le 28 octobre, pour célébrer le quarante-huitième anniversaire de Sa Majesté; il ajoute que Son Eminence est parvenue à la réconcilier avec l'évêque. Ce n'était point chose facile. Après être restée sept ans au Château-Vieux, Marie-Anne avait eu, un beau matin, la fantaisie de loger ailleurs et elle avait demandé à Mgr Druillet de vouloir bien, pour quelques jours, lui accorder l'hospitalité dans son palais. Mais « elle s'est conduite, mande l'évêque à Torcy, dans une lettre indignée, comme la lice et sa compagne ». Elle a envahi complètement le palais épiscopal et a réduit le vénérable prélat à louer, près de l'église, une petite maison obscure et malpropre qui ne contient que trois chambres, dont l'une sert de cuisine; ses équipages et ses gens sont disséminés dans la ville; est-ce là une situation convenable pour un prince de l'Église? Cependant le Château-Vieux est plus élevé, mieux aéré, plus vaste que la demeure de l'évêque. On ne comprend rien à un tel caprice². « Il est vrai, écrit encore Druillet, que la reine est entourée de gens de la plus basse extraction qui ont capté sa confiance et la détournent

¹ Daguerre était un des familiers du Château-Vieux... Il avait la confiance de Torcy et l'instruisait fidèlement des faits et gestes de Marie-Anne. Sa famille, qui occupe à Bayonne une situation honorable, possède un beau portrait de la reine douairière.

² Druillet à Torcy, 30 mai 1714. L'évêque Druillet était le fils du président aux enquêtes au parlement de Toulouse. Saint-Simon, qui le vit à Bayonne en 1721 et qui dina chez lui, le représente, dans ses Mémoires, comme un « prélat pieux, savant et toutefois de bonne compagnie et parfaitement aimé dans son diocèse et dans tout le pays. »

d'obtempérer à mes prières. » On se prête volontiers et chaleureusement la main entre hommes d'Église quand on peut se rendre service sans se nuire mutuellement. La charité et la solidarité des intérêts le commandent. Le grand inquisiteur est venu fort à propos au secours du prélat exilé. Il a fait comprendre à la reine qu'elle ne peut décemment résider dans une maison aussi exigüe et qu'il lui en faut une plus vaste, où elle « puisse avoir la liberté de donner des fêtes, des bals et des comédies ». En conséquence, elle a jeté son dévolu sur la maison de l'intendant¹ Lamoignon de Courson. Celui-ci se plaint à son tour. Il fera en sorte que la reine ait une habitation convenable, mais il faudra faire beaucoup de dépenses. A qui incombera l'obligation de les payer? Le cardinal a dit que le roi s'en chargera volontiers. Qu'en sait-il? L'intendant demande des instructions à ce sujet. On voit que si « cette bonne princesse », comme l'appelle l'échevin Daguerre, faisait les délices des habitants de Bayonne, son auguste présence en cette ville n'était rien moins qu'agréable aux fonctionnaires de Sa Majesté².

Depuis longtemps déjà, Torcy désirait y mettre fin et voir Marie-Anne de Neubourg reprendre la route de l'Espagne. C'eût été un embarras de moins pour le gouvernement du roi. Si, d'un côté, il n'épargnait pas à l'évêque Druillet les témoignages officiels d'une sympathie compatissante³, de l'autre, il conseillait à Philippe d'accomplir, en rappelant la reine douairière, un acte de réparation, de convenue et de justice. « Permettez-moi de vous demander, écrivait le sage ministre à M^{me} des Ursins, si, à cette occasion⁴, Sa Majesté Catholique ne jugera pas à propos de rappeler la reine douairière d'Espagne... Le roi croit qu'elle serait beaucoup mieux en Espagne qu'en France et même que l'honneur du roi Catholique est, en quelque façon, intéressé à ne pas laisser la veuve du roi, son prédécesseur, dans une espèce d'exil, quand il paraît que son retour en Espagne ne peut apporter aucun trouble à la tranquillité de l'État. Je vous supplie, Madame, de vouloir bien me faire savoir les intentions de Sa Majesté Catholique sur ce sujet⁵. » Torcy ne manqua pas d'instruire le cardinal Giudice, pendant son ambas-

¹ Druillet à Torcy, 20 octobre 1714.

² Lamoignon de Courson à Torcy, 29 octobre 1714.

³ « Comme vos raisons ne sont que trop bonnes et trop justes, vous pouvez compter, Monsieur, que, si la reine fait quelque demande (au sujet de son logement), le roi, bien loin d'user de son autorité à votre préjudice, tâchera, au contraire, de faire comprendre à la reine douairière qu'un évêque ne saurait être longtemps logé décemment ailleurs que chez lui. » (Torcy à Druillet, 10 juin 1714.)

⁴ Celle de son mariage avec Elisabeth Farnèse.

⁵ Torcy à M^{me} des Ursins. (Marly, 29 juillet 1714.)

sade, des bienveillantes dispositions de Louis XIV à l'égard de la reine douairière, et le grand inquisiteur, interné à Bayonne, s'empressa, sans nul doute, de les faire connaître. L'intervention gracieuse du roi de France n'avait nullement fléchi les rigueurs du gouvernement espagnol, et la haine que portait Marie-Anne de Neubourg à la camarera mayor s'en était accrue.

Le mariage de sa nièce avec Philippe, en la comblant de joie, avait adouci l'amertume de ses déceptions et ravivé toutes ses espérances. Elle aurait donc désormais, à la cour d'Espagne, une auxiliaire toute-puissante qui plaiderait sa cause avec d'autant plus de chaleur qu'elle aurait besoin de ses conseils et de son appui contre l'influence détestée de la princesse des Ursins, avec d'autant plus de succès que le jeune roi, captif de ses charmes, serait assurément incapable de résister à ses volontés. Elle se voyait déjà rentrant triomphalement à Madrid, installée dans un des palais royaux, comblée d'honneurs, assistant aux conseils, prenant une part active aux affaires, en face de la camarera mayor humiliée, réduite à l'impuissance, accablée sous le poids de son délaissement. Nous avons dit qu'elle avait envoyé à Parme le trésorier de sa maison, pour complimenter de sa part Élisabeth Farnèse, et que celui-ci suivait, pas à pas, la nouvelle reine, ne perdant, on peut bien le croire, aucune occasion de l'entretenir, avec une éloquence persuasive, des sentiments dévoués de sa maîtresse. Dès que Marie-Anne eut appris que l'itinéraire de sa nièce était modifié, et qu'au lieu de passer par Bayonne, le cortège royal entrerait en Espagne par Saint-Jean-Pied-de-Port, elle résolut d'aller la rejoindre à Pau, de l'accompagner jusqu'aux frontières, d'organiser, en son honneur, une fête brillante, de lui offrir des bijoux d'un grand prix, de la prémunir, par de prudents avis, contre les périls qui la menaçaient, de lui donner des preuves manifestes, éclatantes de sa tendresse, en un mot, de capter sa confiance et de conquérir son affection. Pour mettre à exécution ce projet, dont la réussite aurait pu rétablir sa fortune, deux choses tout d'abord lui étaient indispensables. Il fallait qu'elle obtînt de Philippe l'autorisation de voir la reine et qu'elle se procurât les fonds nécessaires. Le roi d'Espagne accéda de bonne grâce à sa requête¹, et comme elle était toujours en retard avec ses créanciers, elle mit ses bijoux en gages. Ce n'était pas la première fois². Le cardinal Giudice, qui faisait,

¹ « La reine douairière a prié la reine d'Espagne d'agréeer qu'elle allât voir la reine sa nièce. Elle passera proche d'elle et vous croyez bien que la réponse de Sa Majesté Catholique a été telle que la reine, sa tante, le pouvait désirer. » (La princesse des Ursins à Torcy. Madrid, 8 novembre 1714.)

² « On dit que la reine a le dessein d'aller à la rencontre de la reine

en ce moment, cause commune avec elle et qui, lui aussi, souhaitait ardemment qu'une voix irrésistible plaidât sa cause à Madrid, eût voulu qu'il lui fût permis d'accompagner la reine douairière et d'aller présenter ses hommages à sa nouvelle souveraine. Il fit demander très humblement cette grâce à Philippe V. Mais celui-ci fut inflexible. Il n'entendait pas obliger le grand inquisiteur tant que celui-ci refuserait de lui obéir. Or Son Eminence, ainsi que le mandait M^{me} des Ursins à Torcy, ne désarmait point. « Le cardinal m'a écrit pour me prier de savoir s'il devait aller au-devant de la reine et l'accompagner ici. Je crois, Monsieur, qu'avant toute chose, le roi attendra d'apprendre le parti qu'il aura pris ¹. »

L'autorisation que Marie-Anne avait sollicitée du roi d'Espagne, était attendue à Bayonne comme le Messie. Aussitôt que la reine l'eut reçue, elle s'occupa des préparatifs qu'elle méditait, avec une activité fiévreuse. On composa, fort à la hâte, d'après ses instructions, « une comédie allégorique avec des voix ». Son intendant réunit « dix carrosses, douze ou quatorze chaises à deux personnes, soixante mulets et de nombreux charrois », et recruta plusieurs jeunes gens de bonne volonté pour rehausser l'importance aussi bien que l'éclat de son cortège. Daguerre craint que « cette bonne princesse », qui n'a pas toujours souci autant qu'il le voudrait, de sa dignité, n'ait un peu perdu la tête, et que, voulant paraître magnifique, elle ne se rende un peu ridicule. Il mande à Torcy, le 10 novembre, que certainement le concert « sera mal exécuté et paraîtra mauvais aux Italiens » ; il écrit encore, quelques jours plus tard : « Sa Majesté aura pour garde, outre ses écuyers, dix ou douze personnes bien uniformées en justaucorps d'écarlate avec plumes et cocardes de la livrée de la reine. Je ne doute pas, ajoute-t-il, qu'ils ne fassent parler d'eux ². »

Saint-Aignan a trouvé la reine douairière sous l'empire de cette effervescence. Elle lui donna audience le 18, à sept heures du matin, au moment même de partir pour la ville de Pau, où elle devait attendre le passage de sa nièce, et où elle comptait arriver le 20, dans la soirée, ayant fait halte successivement à Dax, puis à Orthez. Dans son impatience, écrit le jeune ambassadeur, « elle avait couché, cette nuit-là, toute coiffée et toute vêtue, parce qu'elle

régnaute... Il m'est revenu que les fréquentes grosses dépenses en repas et autres choses superflues ont consommé l'argent que le trésorier avait reçu d'Espagne pour le règlement de cette année. Ainsi, si on ne peut en avoir d'autre, on sera dans la nécessité d'engager quelque chose. » (Daguerre à Torcy, 28 octobre 1714.)

¹ La princesse des Ursins. (Madrid, 14 octobre 1714.)

² Daguerre à Torcy, 21 novembre 1714.

avait envoyé devant jusqu'à ses hardes de nuit, sa maison étant partie la veille ». Le duc se hâta de la complimenter sur le mariage de sa nièce, et de lui « transmettre les assurances de l'estime et de l'amitié du roi ». Il fallut bien qu'elle modérât un peu son ardeur, et qu'elle prît le temps de lui répondre quelques paroles gracieuses. Après avoir chargé Saint-Aignan de marquer au roi « la reconnaissance infinie qu'elle avait de ses intentions nouvelles, et ajouté qu'elle espérait que le mariage du roi Catholique augmenterait encore l'amitié dont Sa Majesté voulait bien l'honorer », elle se dépêcha de monter dans son carrosse. « On m'assure, mande Saint-Aignan à Torcy, après lui avoir rendu compte de cette courte entrevue, que rien n'est plus magnifique que le présent qu'elle se propose de faire à la reine. On dit qu'il consiste en un collier de perles d'un très grand prix, une parure de diamants qu'elle a apportée d'Espagne, et un carrosse superbe qu'elle a fait faire à grand prix dans ce pays-ci. Le tout est estimé aux environs de 100 000 écus. »

Il était convenable que les dons offerts par le roi de France à sa petite-fille précédassent ceux de la reine douairière. « Je suis bien persuadé, écrit encore le duc, que le choix et le bon goût des premiers feraient oublier, de reste, la valeur des autres; toutefois rien n'est tel que de prévenir. » Il résolut donc de quitter Bayonne en toute hâte pour devancer Marie-Anne. Mais il avait compté sans le cardinal et sans l'évêque, qui ne voulurent pas laisser partir l'ambassadeur du roi sans lui exposer leurs griefs. Il eût bien voulu, pourtant, éviter leur visite. Giudice était brouillé avec la cour d'Espagne, Druillet n'était pas encore réconcilié avec la reine douairière. Saint-Aignan ne savait, en vérité, quel langage leur tenir. « J'avais feint une indisposition m'obligeant à garder la chambre et, le cardinal étant aussi souffrant, j'espérais en être délivré. Point du tout. Je l'ai vu arriver chez moi dans le moment que j'y pensais le moins et, chose dont je me serais fort bien passé, il y est resté une grande heure à m'entretenir de toutes ses affaires, à quoi je n'ai répondu que par beaucoup d'attention. Une autre visite encore plus embarrassante est celle qu'il m'a fallu essuyer de l'évêque. » Mgr Druillet fut traité avec un peu moins de cérémonie que le grand inquisiteur. « Je l'ai fort assuré, écrit encore le duc, qu'il n'était pas de ma mission de l'entendre... et je passerai à sa porte à une heure où je serai sûr de ne pas le rencontrer. » Délivré enfin de ces vénérables importuns, Saint-Aignan quitta Bayonne sans perdre une seconde. On a vu qu'il avait rejoint Elisabeth à Tarbes le 27 novembre, dans la soirée. Elle y était attendue beaucoup plus tôt, mais nous savons qu'elle avait

prolongé son séjour à Toulouse et que, d'ailleurs, elle abrégait volontiers ses étapes.

L'intendant de Béarn et de Basse-Navarre, Harlay de Celi, avait fait de son mieux pour lui en faciliter le parcours et pour le lui rendre agréable. Mais, assez mal dans ses affaires personnelles, dépourvu d'argent et de crédit, manquant, en général, s'il faut en croire Saint-Simon, d'activité et de prévoyance, il était fort embarrassé, quoique sachant à merveille se tirer des mauvais pas, par cette conjonction inattendue des deux reines, et il jugea convenable de rendre Torcy, qui lui avait transmis les ordres du roi, confident de ses anxiétés : « J'ai donné les ordres nécessaires pour l'arrivée de ces deux reines et je ferai de mon mieux pour qu'elles soient reçues suivant l'intention du roi et la vôtre. Leur cortège est nombreux ; la princesse est fort misérable. Le temps est court ; j'espère cependant que je pourrai faire en sorte que rien ne manquera et, quoique je ne sois pas fort en état de supporter la dépense, je n'épargnerai rien pour faire l'impossible ¹. »

De son côté, Saint-Aignan n'était pas sans quelque inquiétude au sujet de la belle cavalcade imaginée par Marie-Anne de Neubourg ; sa dépêche du 19 novembre se termine par les lignes suivantes : « Il est parti à la suite de la reine douairière une compagnie assez étrange de jeunes gens de Bayonne, qui sont tous, pour la plupart, des fils de très petits bourgeois et qui, sous prétexte de lui servir d'escorte, comptent suivre ses journées et celles de la jeune reine jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. Je sais bien que l'indulgence qu'on a, à sa cour, pour quelques-uns d'entre eux, autorise dans le pays cette cavalcade, mais, comme il peut arriver que les grands qui accompagnent la reine régnante, et qui ne manqueront pas d'être instruits de l'indécence d'un pareil cortège, viennent à trouver quelque chose à dire, je suis bien aise, Monsieur, que vous le sachiez. »

¹ Harlay de Celi, Pau, 17 novembre 1714. Petit-fils du premier président Harlay, fils du conseiller d'Etat qui remplit habilement les fonctions de premier plénipotentiaire au congrès de Ryswick, maître des requêtes, protégé tout particulièrement par le maréchal de Villeroy, Harlay de Celi avait été intendant à Metz et à Strasbourg. « C'était, au dire de Saint-Simon, un fou plein d'esprit, plaisant, dangereux, et peut-être la plus indécente créature qu'on peut rencontrer, de plus ivrogne, crapuleux et d'une débauche débordée... La capacité ne lui manquait pas, mais il ne prenait pas la peine de rien faire... Il lui était arrivé partout mille scandales publics, mais il était si accoutumé et si heureux à s'en tirer, qu'il disait : « Encore une sottise et je serai secrétaire d'Etat. » Ce vertueux personnage, pour lequel Saint-Simon se serait sans doute montré plus indulgent s'il n'avait eu en quelques circonstances à se plaindre de lui, devint conseiller d'Etat et intendant de Paris.

VI

En arrivant à Tarbes, le 27 novembre, vers les dix heures du soir, Elisabeth apprend qu'elle y est attendue par un ambassadeur extraordinaire de Louis XIV et elle ordonne qu'on le fasse paraître immédiatement devant elle. Desgranges, qui l'avait précédée de quelques heures, lui a déjà fait connaître que, d'après les ordres du roi qui veut, avant tout, satisfaire ses désirs, l'entrevue aura lieu sans cérémonie. Le jeune duc devra donc rester découvert pendant qu'il entretiendra la reine¹. S'étant rendu au palais de l'évêché, suivi du maître des cérémonies Desgranges, de son fils et de l'intendant du Béarn, il y est reçu d'abord par Scotti, *mayordomo mayor*, et par le marquis Maleschini, puis par Los Balbazès qui l'introduit dans la chambre de Sa Majesté. Elisabeth est debout, appuyée sur une table « parce qu'elle souffre encore de l'entorse qu'elle s'est donnée à Toulouse ». Saint-Aignan avait préparé une belle harangue qui reproduisait, en partie, le texte de ses instructions. Il la débite à la hâte et en retranche quelques passages afin d'abrèger, autant que possible, le malaise de la reine. Il paraît, du reste, s'il faut en croire les lettres adressées par lui au roi et à son ministre, qu'en remplissant une si imposante mission auprès d'une si grande majesté, il a eu quelque peine à vaincre sa timidité naturelle. Laissons-le parler lui-même² : « La reine m'écouta attentivement et me marqua ensuite en peu de paroles, mais avec les expressions les plus vives, combien elle était pénétrée des bontés de Votre Majesté. La vue de son portrait que j'eus, en ce moment, l'honneur de lui présenter, redoubla les sentiments de sa reconnaissance; elle s'appliqua à le considérer et, sans que le reste de ses présents pût la distraire... elle ne parla plus que de ce gage de votre tendresse... Elle mit ensuite beaucoup de temps pour admirer les autres cadeaux et les faire admirer à sa petite cour, et prit, dès ce soir même, à son côté l'étui et la montre... La tabatière de nacre de perles est celle, à ce qu'on m'a dit, qui a la préférence sur toutes les autres. Je vis le lendemain sur sa table, à la couchée, entre Tarbes et cette ville,

¹ Les ambassadeurs restaient couverts pendant qu'ils parlaient, dans les audiences solennelles, au nom de leurs souverains. Elisabeth avait cru d'abord que Saint-Aignan se conformerait, en sa présence, à cet usage. (Saint-Aignan à Torcy. Pau, 29 novembre 1714.)

² « Sa timidité ne rassurait pas du tout celle que j'ai naturellement. » (Saint-Aignan à Louis XIV. Pau, 29 novembre 1714.)

les deux petites caves et le reste des présents qu'elle s'était amusée à accommoder elle-même avec du coton pour les empêcher de se gâter! »

On voit qu'Elisabeth a voulu se montrer tout particulièrement sensible aux affectueuses intentions de son aïeul, et fort désireuse de lui plaire... Tout cela est, pour Saint-Aignan, très agréable et très facile à raconter. Sa tâche devient beaucoup plus ardue et plus délicate, lorsqu'abordant l'objet principal de sa mission, il rend compte au roi des premières observations qu'il a faites sur la personne même de la jeune reine. Il s'en acquitte le plus adroitement qu'il peut, voulant ne pas déplaire tout en disant la vérité et agir en bon courtisan aussi bien qu'en fidèle ambassadeur.

« A l'égard de la personne de la reine, je l'ai fort examinée ce matin pour en dire quelque chose à Votre Majesté. Elle est grande, parfaitement bien faite. Il me paraît qu'elle peut plaire sans beauté. Elle a bon air et des yeux d'esprit. Du reste, la petite vérole lui a, sans doute, ôté de ses agréments. » Cela veut dire qu'Elisabeth Farnèse n'est pas contrefaite, qu'elle a l'air intelligent, mais qu'elle est laide. Rien de plus, rien de moins. Quant à son caractère, que Saint-Aignan étudie, dès son arrivée, avec la plus scrupuleuse attention, et qu'il lui serait fort difficile de connaître en quelques heures, si la reine qui cherche, sans nul doute, à lui être agréable, était toujours maîtresse d'elle-même, le jeune ambassadeur l'a vite pénétré et il le définit fort exactement dans la dépêche qu'il adresse à Torcy, le jour même où il écrit au roi. Fréquentant, à toute heure, les plus intimes familiers d'Elisabeth, éclairé par leurs demi-confidences, par leurs conversations qu'il surprend à leur insu, par les observations personnelles qu'il lui est aisé de faire, étant admis sans cesse dans le salon royal, l'ambassadeur est bien vite au courant de ce qu'il veut apprendre et il en tire immédiatement des conclusions fort ingénieuses que l'avenir ne tardera guère à confirmer. « J'eus l'honneur d'assister, hier matin, à la messe de la reine, qu'elle entendit assez tard, comme il lui arrive souvent, aimant fort à rester au lit. Nous dînâmes chez Mgr l'évêque avec M. le marquis de Los Balbazès, l'envoyé de Parme, qui revient de la cour d'Espagne¹, et le reste des seigneurs qui accompagnent la reine. Ce fut là où le peu d'italien et d'espagnol que j'ai me fut d'usage, car ces messieurs ne se contraignent pas toujours à parler français... M. de Los Balbazès, avec qui j'eus quelques moments de conversation parti-

¹ Où il venait d'être remplacé par Alberoni.

culière, m'apprit que la reine avait souvent des prises avec M^{me} la princesse de Piombino, qu'elle n'aimait pas¹; il me dit qu'elle était fort attachée à M^{me} de la Somaglia et à son confesseur qui a beaucoup de pouvoir sur elle, étant dévote et approchant des sacrements tous les huit jours. Il m'a laissé entendre que cela pouvait avoir part au peu d'empressement qu'elle marque de continuer son voyage, ayant ouï-dire que toute sa nouvelle maison, qui l'attend à Pampelune, où on lui a envoyé jusqu'à un autre confesseur, prendra possession d'elle à son arrivée; il ajoute qu'il craignait que cela ne donnât lieu à bien des scènes dans le pays où elle va... Il y a beaucoup de choses dont il ne veut pas se charger de lui parler comme *ne comptant pas qu'il soit possible de lui faire changer de résolution quand elle s'est une fois expliquée sur quelque chose.* » Saint-Aignan « a déjà fait grande connaissance avec un de ses aumôniers » qu'elle honore particulièrement de son amitié et il « espère savoir de lui beaucoup de choses qui le mettront encore plus au fait de son caractère. » « En général, écrit l'ambassadeur, ce qui m'en paraît à présent, par tout ce qui me revient et par un grand nombre de bagatelles qui ne laissent pas que de signifier beaucoup, c'est qu'elle a une volonté *très absolue et bien de la hauteur.* Je crois cependant qu'il y aura manière de la gouverner; mais, si elle le peut être, *ce sera par un de ses domestiques* qui saura lui plaire. ».

Il y a bien loin de ces révélations affirmatives aux prudentes informations de Desgranges et aux appréciations trompeuses du comte d'Albergotti. Elles ne durent pas cependant étonner beaucoup Louis XIV, qui avait facilement démêlé la véritable opinion de son maître des cérémonies et que, d'ailleurs, la correspondance du prince de Monaco avait mis suffisamment en garde, depuis longtemps déjà, contre les éloges exagérés qu'on avait pu lui faire de sa nouvelle petite-fille. Nous croyons qu'en plaçant sous les yeux des lecteurs le portrait de la jeune reine que le dernier des Grimaldi avait tracé, six semaines auparavant, pour l'édification du roi de France, nous compléterons utilement et agréablement les premières impressions du jeune duc.

« La reine n'est ni grande ni petite; mais sa taille m'a paru très belle. Son visage est plutôt long qu'ovale, la petite vérole en a grossi les traits. Il y a plus : elle n'en est pas seulement marquée,

¹ « La princesse de Piombino me paraît une assez pauvre espèce de femme, soit par ses manières, soit par son esprit. La reine ne la goûte pas infiniment. Ainsi à Antibes, devant monter dans une chaise de poste à la romaine où peuvent se tenir deux personnes, elle avait déclaré qu'elle voulait être seule dans la sienne. » (Monaco à Torcy, 19 octobre 1714.)

mais on y découvre quelques cicatrices ou espèces de coutures. Tout cela n'est pourtant point choquant en elle et ne forme rien moins qu'un visage déplaisant. Le tout, selon moi, est réparé, savoir, par une grâce infinie dans sa tête noblement plantée (elle n'en a pas moins dans sa marche et dans ses autres actions), par des yeux bleus qui, sans être fort grands, jettent tout le feu possible et avec lesquels, certainement, elle saurait même dire tout ce qu'elle voudrait faire entendre.

« La bouche est assez grande. Elle lui sert, quand elle rit, à laisser voir qu'elle a de très jolies dents et c'est toujours avec le plus aimable sourire que j'aie jamais vu. Ce n'est pas là le seul agrément de sa bouche, il en sort un son de voix charmant et des discours remplis d'une politesse infinie. On m'assure que son cœur les dicte et l'on ajoute qu'il n'en fut jamais de si bon en Lombardie. Vous savez que c'est une partie de l'Italie où l'on dit ordinairement qu'ils sont meilleurs qu'en nulle autre part. S'il est vrai qu'elle en ait le cœur, il s'en faut bien qu'elle en ait l'esprit, et, de ce côté-là, on la prendrait pour une Florentine ¹.

« Elle aime passionnément la musique, la sait à merveille et accompagne parfaitement au clavecin; mais chante peu parce que, comme elle m'a fait l'honneur de me le dire elle-même, *la voce era troppo debile*.

« L'espagnol est la seule langue qu'elle ne sache pas. Quant au français, elle me dit elle-même : « J'ai un grand goût pour lui, je le comprends, l'écris un peu, le lis volontiers, mais ne m'avance pas à le parler, j'ai trop peur de dire des balourdises. »

« Elle joint à tous ses autres talents celui de peindre très joliment, et je crois qu'elle aurait assez d'esprit pour peindre aussi, d'après nature, le ridicule où elle le trouverait, si elle ne se retenait là-dessus.

« Elle paraît avoir beaucoup de gaieté dans l'humeur. Elle aime, dit-on, à monter à cheval et s'en sert hardiment... La chasse fait l'un de ses plaisirs, et on m'assure qu'elle tire passablement bien en volant. Quelques Espagnols voudraient déjà voir en elle tout le *sociogo* ou étiquette de leur nation. Pour moi, je crois que ce ne sera pas sans peine, si elle se rend totalement là-dessus à leur volonté; car on dit qu'avec une humeur fort douce, *elle veut pourtant très fortement, sans s'émouvoir, tout ce qu'elle veut*. Elle en a donné un échantillon, à la vérité, dans le parti qu'elle a pris de continuer son voyage par terre ²... »

¹ Le prince de Monaco à Torcy, 19 octobre 1714.

² Le prince de Monaco à Torcy, 19 octobre 1714.

Les attiques du musée de Versailles renferment deux portraits d'Élisabeth Farnèse. L'un représente une vieille femme d'aspect tant soit peu revêché. C'est la caricature de l'autre, qui répond assez fidèlement aux descriptions d'Antonio Grimaldi. Des yeux vifs, pénétrants, résolus, lumineux, presque étincelants, y éclairent une physionomie impérieuse et fine qui semble s'efforcer de sourire. Le nez trop fort retombe disgracieusement sur des lèvres épaisses. Les joues sont émaciées. La taille est bien prise, la tête fièrement et noblement placée. Les épaules sont belles. L'ensemble ne paraît ni séduisant ni aimable, mais on voit clairement, en l'étudiant de près, que le modèle était doué d'une grande distinction et d'une intelligence peu commune.

Les impressions, fréquemment échangées sur son compte entre les deux cours, devenaient, chaque jour, plus hésitantes. Elles trahissaient, à Madrid surtout, des soupçons et des inquiétudes qui contrastaient curieusement avec les premiers enthousiasmes. Au début, ce fut, en France, un concert d'éloges. « Si la douleur continuelle pouvait rendre la vie aux personnes que l'on aimait, écrivait fort allègrement Torcy, le 20 août, à la princesse des Ursins, je comprends, Madame, que l'affliction du roi d'Espagne ne devrait jamais cesser. Mais les regrets sont inutiles; la vie est fort courte, et si les morts s'intéressent encore à ce qui se passe en ce monde, ils doivent être contents d'un souvenir éternel, plein de tendresse et d'estime et trouver bon que les vivants se consolent par de nouveaux engagements. La princesse *que vous avez choisie*¹ est très capable de rendre au roi d'Espagne la douceur de la société qu'il avait perdue en perdant la feue reine... Les éloges de la nouvelle reine ne finissent pas. Elle a toutes les qualités du corps et de l'esprit, si l'on en croit les écrivains, et vous ne trouverez aucune perfection à désirer en elle, ni que vous puissiez ajouter, Madame, à celles qu'elle a reçues de sa naissance et de son éducation... » Les 22 octobre et 9 novembre suivants, toujours satisfait et confiant, il traçait encore les lignes suivantes : « D'après tout ce qu'on écrit de la princesse que vous attendez, vous trouverez vos peines bien employées et les éloges unanimes qu'on lui donne, dans tous les lieux où elle passe, font voir que le roi d'Espagne ne peut faire un choix plus capable de le rendre heureux²... Les portraits de Sa Majesté embellissent à mesure qu'elle s'avance dans le royaume, et si elle continue à faire les mêmes progrès pendant sa marche, les Espagnols eux-mêmes se trouveront

¹ On considérait à la cour de France que le second mariage du jeune roi était véritablement l'œuvre de la camarera-mayor.

² Torcy à M^{me} des Ursins, 22 octobre 1714. (*Archives des Affaires étrangères.*)

embarrassés à la louer¹. » Un peu refroidi, pourtant, par les correspondances de Pachau et de Monaco, il est obligé de reconnaître que, décidément, la princesse de Parme n'est point belle, mais il persiste à vanter les charmes de son esprit, l'étendue de son intelligence, l'infailibilité de son bon sens. A M^{me} des Ursins, qui lui avait fait part de ses premières déceptions, il écrit le 17 décembre : « Le même secret qu'on vous a gardé, Madame, sur la figure de la reine d'Espagne, a été gardé envers le roi. Il semble cependant que le jugement qu'on peut faire de différentes relations n'est pas désavantageux à cette personne et que *l'air d'esprit* supplée à ce qui peut manquer du côté de la beauté... » ; à Pachau, qui lui avait transmis un long mémoire dans lequel le chevalier du Bourk exposait les moyens qu'il convenait de prendre pour capter les bonnes grâces de la nouvelle reine et pour diriger sa conduite, Torcy répond, le 5 novembre : « Les réflexions que le mémoire contient sont fort justes ; mais, selon ce qu'on écrit de cette princesse, il n'est pas nécessaire que personne lui suggère ce qu'elle doit penser ou faire. Elle saura parfaitement se conduire et connaître ce qui convient à ses intérêts et pour le présent et pour l'avenir. »

En Espagne on est fort perplexe, et tout le monde y attend l'arrivée d'Elisabeth avec une extrême impatience : le peuple, parce qu'il compte sur de beaux spectacles et sur des fêtes superbes ; M^{me} des Ursins et le veedor général, parce qu'ils interrogent l'avenir avec méfiance et que le poids de leurs doutes anxieux commence à faire plier leur courage ; Philippe, parce qu'il souhaite ardemment voir à ses côtés une nouvelle femme ; les ennemis de son gouvernement, — et ils sont nombreux, — parce qu'ils croient que l'influence irrésistible d'une jeune reine habile, volontaire, ambitieuse, sur les sens et sur l'esprit de son faible époux, affranchira enfin l'Espagne du joug odieux des Français, parce qu'ils voient déjà le gouvernement et l'administration dirigés uniquement par des Espagnols, l'Inquisition relevant la tête, la plupart des impôts diminués, sinon abolis, les privilèges rétablis partout, la nation rendue à sa paisible oisiveté, parce qu'ils comptent, en un mot, sur la délivrance. Un moine dominicain, Frère Jean de San Domingo, grand ami, comme on peut bien penser, des inquisiteurs, adversaire décidé, par conséquent, de la camarera mayor, du veedor général, du jésuite Robinet, confesseur, et du procureur fiscal, Macanaz, écrivait mystérieusement à Torcy, le 22 octobre, l'épître haineuse et curieuse que l'on va lire : « L'affaire de l'Inquisition continue dans l'assoupissement que je vous ai marqué, de sorte que l'attente

¹ Torcy à M^{me} des Ursins, 9 novembre 1714. (Archives des Affaires étrangères.)

de la reine fait aujourd'hui l'attention de tout le monde. Les régnants espèrent de la gouverner, et les Espagnols, au contraire, se flattent qu'elle mettra fin à leur règne. Je n'ai pas eu d'autres vues, dans toutes mes lettres, que de vous faire connaître le génie et la manière d'agir des régnants, de Robinet et de Macanaz, en vous rapportant les faits qui sont venus à ma connaissance, et l'on peut regarder comme un miracle qu'ils n'aient pas eu de suites plus fâcheuses. Mais, comme ils ne désistent pas de la grande entreprise qu'ils ont embrassée de réformer entièrement cette monarchie, œuvre aussi disproportionnée aux forces d'une femme ambitieuse et ignorante en matière d'Etat et de gouvernement (quoique d'ailleurs assez habile pour faire accroire au roi tout ce qu'elle veut), qu'impossible à la présomptueuse folie d'Orri, au peu de lumière d'un avocat sans lettres ¹ et au peu de talents d'un confesseur sans théologie pratique ², vous pouvez vous imaginer mieux que personne ce à quoi un tel congrès pourra conduire dans la suite. »

Par ses dépêches des 29 octobre et 12 novembre, Pachau transmet à Torcy des informations qui ne sont pas moins alarmantes. « On dit que la reine amène, avec elle, quatre dames de Parme, quoique l'on eût l'intention qu'elle les renvoyât toutes. Les Espagnols attendent avec impatience son arrivée. Ils sont persuadés qu'ils auront bientôt de grands changements dans le gouvernement... On prétend que la reine d'Espagne veut absolument amener avec elle son confesseur jésuite. Ces nouvelles, vraies ou fausses, charment les Espagnols qui disent assez hautement que cette princesse va les délivrer et les venger de M^{me} des Ursins et de M. Orry. »

La cour d'Espagne n'a reçu aucune nouvelle d'Elisabeth depuis son entrée en France ³. Anxieux et mécontents, Philippe et la camarera mayor cherchent à tromper les ennuis d'une pénible attente en donnant tous leurs soins aux préparatifs des noces royales. On espère qu'elles pourront avoir lieu le 19 décembre au plus tard. Il est arrêté que la princesse des Ursins ira au-devant de la reine jusqu'à Jadraque, bourg situé à vingt lieues de Madrid, et que le mariage sera célébré à Guadalajara, où Philippe attendra sa jeune épouse. On a hésité, pendant quelque temps, avant de prendre cette dernière résolution, Guadalajara est une ville importante et riche. Or on s'imagine à la cour qu'en vertu des coutumes nationales, la cité où le roi se marie doit être exempte

¹ Macanaz.

² Le P. Robinet.

³ « Je vous remercie des ordres que vous avez donnés pour le passage de la reine par la France, je n'ai pas encore de ses nouvelles depuis que je l'y crois entrée. » (Philippe V à Louis XIV. Madrid, 27 octobre 1714.)

d'impôts à perpétuité. Le procureur fiscal Macanaz a levé ces scrupules et on a passé outre¹. Un autre obstacle a surgi. Trois dames d'honneur sont enceintes, la quatrième relève de couches, elles ne peuvent prendre place dans le cortège. Il faut pourtant qu'une dame d'honneur, pour le moins, en fasse partie. L'étiquette espagnole le veut. C'est une grave difficulté qui préoccupe fort le roi. Il la confie à son aïeul et lui raconte, par une lettre autographe, comment il est venu à bout de la vaincre : « Je me trouve tout d'un coup assez embarrassé sur les dames du palais qui doivent aller recevoir la reine, des quatre qu'elles sont trois sont grosses et la quatrième ne fait que sortir de couches. J'en fais une cinquième à la hâte en mariant don Alexandre Lanty avec la fille du comte de Priego. Il est fils du duc Lanty, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et neveu de la princesse des Ursins, qui voulait avoir votre agrément pour ce mariage avant que de le conclure; mais il n'y a pas eu moyen de lui en donner le temps. »

Le comte de Priego vient d'être fait grand d'Espagne; il est le plus ancien des majordomes du palais appartenant à la maison des ducs de Cessa et de Medina-Cæli, il occupe à la cour une situation considérable, « sa fille a 22 ans; elle est fort bien faite et bien élevée. » Lanty est amoureux². Du même coup, M^{me} des Ursins fortifiait ses alliances personnelles et resserrait les liens qui enchaînaient son neveu à sa fortune. Elle ne négligeait rien, d'ailleurs, pour accroître l'autorité du veedor général, qui lui était aveuglément dévoué, et pour diminuer l'influence des personnages qui lui paraissaient les moins sûrs. Les attributions des secrétaires d'Etat, presque toutes ses créatures, avaient été, depuis peu, clairement définies, nettement tranchées, et ils exerçaient, en réalité, le pouvoir. Grimaldo, le seul des ministres qui eût le privilège de voir le roi, quand il le jugeait utile et de l'entretenir *directement* des affaires, était tenu à l'écart. Orry se faisait assister, dans l'exercice de son administration financière, par deux hommes, Tinajero et Sartines, d'autant plus disposés à tout entreprendre, que, gravement compromis par des affaires véreuses, ils étaient devenus l'objet du mépris public³. Anne-Marie de la Trémoille se sentait menacée, elle prenait ses mesures.

Pendant qu'elle les combinait de son mieux, et que, pour faire plaisir au roi, dont il lui importait, avant tout, de conserver les faveurs, elle allait inspecter le château d'Aranjuez, où Philippe

¹ Pachau à Torcy, 29 novembre et 1 décembre 1714.

² La princesse des Ursins à Torcy, 25 octobre 1714.

³ Alberoni à Torcy, 3 décembre 1714.

avait d'abord résolu de célébrer son mariage ¹ : elle essayait en vain de fermer au découragement l'accès de son cœur viril. Agée de soixante et onze ans, agitée de mille soucis, elle avait perdu l'appétit et le sommeil; une fièvre continuelle la minait. Depuis longtemps déjà, mieux informée que le ministre du roi de France, elle ne partageait plus ses illusions. On le voit clairement par le ton beaucoup plus réservé de sa correspondance. Torcy devint, encore une fois, le confident de ses désenchantements. «... Il est certain, Monsieur, qu'il revient beaucoup de louanges de la reine d'Espagne... Tout le monde convient des bonnes qualités de cette princesse... mais on parle très diversement sur sa figure et la délicatesse de sa santé, dont on juge par son extrême maigreur. On la représente très marquée de la petite vérole; ce sont deux *défauts désagréables*, dont l'un peut avoir des suites fâcheuses dans un lieu où l'air est détestable pour la poitrine... J'ai eu la fièvre double, triple et quarte; je crois qu'elle ne reviendra plus. Elle viendrait à contre-temps... je suis sujette, depuis quelque temps, à une colique incommode; j'en ai été tourmentée depuis huit jours à deux reprises... elle ne m'a quittée que ce matin ². » — A propos du mariage de son neveu avec la fille du comte de Priego, elle écrivait le 25 novembre : «... Toute la compagnie soupera chez moi. Je leur donnerai ma bénédiction, et ne m'inquiéterai plus du tout de tout le reste. La mariée est jeune et jolie; le cavalier ne lui déplait point. *Ne fais-je pas bien, Monsieur, de ne plus penser à eux?* » — La joie des autres lui faisait mal, comme si elle insultait à ses chagrins.

Le parti de l'opposition les avait devinés, il les observait d'un œil attentif, malveillant et satisfait. Écoutons encore le F. Jean de San Domingo : «... La princesse est pourtant dans de grandes inquiétudes; la venue de la reine, par terre, avec toute sa maison, son opiniâtreté à ne se plus rembarquer, malgré toutes les instances qu'on lui en fit, *l'entrevue inévitable de sa tante*, et la

¹ « Je vous écris, Monsieur, d'un lieu que je ne connaissais pas, bien qu'il y ait quatorze ans que je suis en Espagne. C'est une des plus belles situations que la nature puisse produire et qui pourrait le disputer à Fontainebleau, si on voulait y faire autant de dépense que les rois en ont fait à cette magnifique maison. Sa Majesté m'a ordonné de venir à Aranjuez pour reconnaître si on pourrait le faire assez logeable pour que la reine y vint... Les courtisans, empressés de voir la cérémonie du mariage, trouveraient avec peine de quoi s'y mettre à couvert. Cependant je crois qu'il vaudra mieux que cette première entrevue se fasse dans cette maison, parce que, toute petite qu'elle soit, elle a un air plus noble que les autres. » (M^{me} des Ursins à Torcy, 22 octobre 1714.)

² M^{me} des Ursins à Torcy, 8, 25 et 29 novembre 1714.

crainte qu'elle a qu'elle ne revienne *trop instruite*, la tiennent dans une continuelle agitation, aussi bien que tous ceux qui sont de son parti, et qui le donnent encore plus à connaître qu'elle. En effet, je crois qu'ils ont raison, car je sais qu'il n'a pas manqué de gens qui ont peint nos régnants à Parme, par la voie de Milan, où plusieurs Espagnols conservent encore de grandes intelligences... La princesse des Ursins et celle de Piombino, qui étaient les meilleures amies du monde, sont déjà brouillées ¹... Je sais d'avance que ces démonstrations (le moine dominicain voulait parler des honneurs qu'Elisabeth avait reçus en France) lui feront tort ici, car on m'a assuré que le roi d'Espagne ne lui donnera aucune connaissance des affaires, la régence s'étant servi, pour y engager Sa Majesté Catholique, des reproches que la France lui a faits autrefois d'avoir en cela trop de complaisance pour la feuë reine. Tout ce qui revient de cette princesse ne contente pas la personne à qui elle doit uniquement son élévation, parce qu'on suppose qu'elle aimera à voler de ses ailes; comme *on se prépare ici à les rogner*, je doute qu'il y ait, dans la maison royale, autant d'union qu'il serait à souhaiter ². »

Philippe V était parfois indigné des lenteurs inconcevables de la reine, qui semblait répondre, par une indifférence calculée, à ses impétueux désirs. Dans un moment de mauvaise humeur, il avait résolu de prendre des mesures énergiques pour secouer sa nonchalance et pour presser sa marche. Ces mesures ne pouvaient manquer d'être très déplaisantes, et M^{me} des Ursins savait bien qu'on l'en rendrait personnellement responsable. Cela n'eût point amélioré la situation. Elle s'efforça donc de calmer le juste mécontentement de Sa Majesté Catholique par de judicieux conseils, en lui représentant, fort à contre-cœur sans nul doute, mais avec une prudence dont Torcy lui sut gré ³, « que la reine faisait très bien d'aller peu à peu puisqu'elle pourrait tomber malade si elle marchait avec plus de promptitude, et qu'il valait mieux qu'elle vint plus tard et qu'elle se conservât ⁴. »

Elisabeth, sans être instruite exactement de ce qui se passait à Madrid, n'ignorait point les impatiences de Philippe. Mais elle ne s'en montrait nullement émue et ne modifiait en aucune façon ses

¹ Le frère de San Domingo à Torcy, 29 octobre 1714.

² Le frère de San Domingo à Torcy, 17 décembre 1714.

³ « La lenteur de la marche de la reine ne répond pas à l'impatience du roi d'Espagne, mais il n'y a pas lieu de douter qu'il ne préfère la conservation de la santé de cette princesse à l'empressement qu'il a de la voir. » (Torcy à M^{me} des Ursins. Marly, 26 novembre 1714.)

⁴ M^{me} des Ursins à Torcy.

allures. Les condamnés qui marchent au supplice n'ont pas coutume de se hâter. Or les princesses étrangères qui venaient, à cette époque, partager la couche des rois d'Espagne étaient véritablement des condamnées. En franchissant les frontières du royaume, elle disaient adieu pour toujours à leur pays, à leurs familles, à leurs amis, à leurs plaisirs, à leur liberté, comme les novices qui prononcent leurs vœux. Aussitôt tout changeait autour d'elles. Les visages se montraient graves, compassés, les vêtements s'assombrissaient, devenaient tristes et maussades comme les visages¹. Les récits qui se débitaient, en Europe, sur les mœurs de la cour, étaient effrayants. L'étiquette y régnait en souveraine. Le roi et la reine les courtisans, les ministres, les dames d'honneur, étaient en réalité ses sujets et ses esclaves. Nul n'eût osé secouer son joug. On n'y songeait même pas. Mesquinement formaliste, impitoyablement exigeante, lourde et glacée, elle pesait sur les habitants des demeures royales comme un suaire. Enchaînant leur volonté, brisant leurs ressorts, étouffant leur activité, s'offensant même de leur sourire, elle faisait d'eux des automates et des machines. Le mayordomo et la camarera mayors surveillaient, avec une ponctualité revêche et farouche, l'observance de ses formalités innombrables. C'était une horloge aux rouages minutieusement complexes, d'une exactitude scrupuleuse et qui sonnait lugubrement l'ennui à toute heure. Il suintait perpétuellement, goutte à goutte, des sombres murs de ces palais funéraires. La reine y résidait, inviolable, inaccessible, comme une sorte de fétiche sacré, soumise sans interruption à l'insipide monotonie des hommages involontaires et des stériles honneurs. Le cérémonial supprimait son libre arbitre; délaissée du roi, elle devenait la femme la moins libre, la plus inutile de l'Espagne².

On raconte qu'une archiduchesse³ d'Autriche, se rendant à Madrid pour y épouser Philippe IV, passa par une cité où l'on fabriquait les plus beaux bas de soie du royaume. Une députation

¹ Les costumes étaient affreux. Il fallait que les hommes fussent vêtus de noir en présence du roi. Les golilles encadraient leurs cous comme un carcan. Les habits à longues basques, les lourds manteaux, les chausses étroites formaient un ensemble fort peu agréable. Les femmes n'étaient pas mieux vêtues. Leurs guimpes monastiques, leurs corsages raides comme des armures déformaient la taille des plus belles.

² Ces appréciations ne sont point exagérées. Elles répondent exactement aux récits des contemporains, particulièrement à ceux de la marquise de Villars, mère du maréchal, l'une des femmes les plus spirituelles de son temps, dont le mari fut ambassadeur en Espagne, et à ceux de la comtesse d'Aunoy, qui y fit un long séjour.

³ Marie-Anne d'Autriche, qui fut mère de Charles II.

vint lui en offrir quelques paires magnifiques. Mais le majordome de service jeta dédaigneusement la corbeille qui les renfermait au nez du porteur, en s'écriant : *Haveis de saber que las reynas de España no tienen piernas*¹, voulant faire entendre par là que les reines étaient trop haut placées pour toucher jamais la terre. La jeune princesse, qui avait entendu dire de son futur séjour mille choses peu rassurantes, s'imagina qu'on allait réellement lui couper les jambes et se mit à fondre en larmes. Au récit de cette naïve douleur, Philippe IV daigna sourire. Élisabeth Farnèse sait bien qu'elle n'aura point à subir cette barbare mutilation; mais elle redoute, ainsi que l'a fait connaître le moine dominicain, confident de Torcy, qu'on lui « rogne les ailes ». C'est pourquoi elle s'achemine vers sa demeure royale, vers la *Spelunque* du roi d'Espagne, comme le dit M. Simon, avec une hésitation prudente. Le 29 novembre, elle fait son entrée à Pau, ayant quitté Parme depuis soixante-huit jours.

VII

Huit lieues séparent Tarbes de Pau, Élisabeth Farnèse ne pouvait, sans déroger à toutes ses habitudes, franchir une telle distance en un seul jour. Harlay de Celi, « qui semble, écrit Desgranges, vouloir renchérir sur ce que les gouverneurs et les intendants ont fait jusqu'ici », la reçoit aux Bordes d'Espouy, « un mauvais petit hameau situé à mi-route, dans une maison très bien ajustée et meublée où l'on fait grande chère. » Le lendemain, 29 novembre, un peu en deçà de Pau, elle trouve la route occupée par le cortège de la reine douairière qui est venue à sa rencontre. Le carrosse de Marie-Anne s'approche de la chaise d'Élisabeth. Elles mettent aussitôt pied à terre, s'observent un instant, sans rien dire et, « en rougissant très fort toutes les deux », s'embrassent plusieurs fois avec effusion, puis montent ensemble dans une belle voiture qui est jusque-là restée vide et que l'on nomme, à Bayonne, le carrosse du roi, la douairière ne voulant pas que sa nièce « entre dans sa voiture de veuve ». Marie-Anne, qui loge dans le château de Pau, dont elle a d'abord occupé les plus belles chambres, exige que la jeune reine prenne immédiatement sa place et s'installe, elle-même, dans un appartement plus modeste. Leur entretien se prolonge quelque temps après leur arrivée et, comme Elisabeth souffre toujours de l'entorse qu'elle s'est donnée à Toulouse, son médecin l'oblige de prendre le lit aussitôt qu'elle s'est acquittée envers sa tante, en

¹ « Apprenez que les reines d'Espagne n'ont point de jambes. »

lui faisant une courte visite, des devoirs que le cérémonial exige ¹.

Marie-Anne n'était pas venue sans encombre de Bayonne à Pau. Ainsi que Daguerre l'avait prédit et que Saint-Aignan le redoutait, les jeunes gens, enrôlés dans sa brillante cavalcade, avaient fait des leurs. Près d'Orthez, ils s'étaient pris de querelle avec les représentants de la noblesse du Béarn qui prétendaient former, à eux seuls, la garde royale. On avait échangé des paroles provocantes; Harlay de Celi était intervenu personnellement et avait eu beaucoup de peine à empêcher un conflit ².

Le lendemain, dans la journée, la veuve de Charles II fit remettre à sa nièce de beaux bijoux enrichis de diamants, dont la valeur dépassait, au dire de son entourage, quatre-vingt mille ducats. « Elle lui donna, le soir, écrit Desgranges, une espèce de divertissement, mêlé de paroles et de chansons espagnoles, qu'elle avait fait préparer depuis longtemps ³. Il fut joué par ses filles d'honneur et quelques-uns de ses officiers, avec des symphonies composées par le maître de chapelle du feu roi. Les symphonies me parurent belles et les chansons détestables, apparemment par l'incapacité des acteurs et auteurs. »

Dans une des scènes apparut Minerve. Après s'être inclinée devant la reine, elle débita, du mieux qu'elle put, deux couplets allégoriques, auxquels toute l'assemblée s'empressa d'applaudir. « Salut, Esther, chanta la déesse, écoute mes révélations mystérieuses; je te le prédis, tu es destinée à faire bien mieux encore que celle dont tu portes le nom. Salut à notre Espagne, dont tu seras le seigneur et la reine. Je te salue comme je la salue elle-même. Tu seras la Judith de cette nouvelle Béthulie! » L'allusion était claire, et personne ne s'y trompa. La jeune reine venait pour affranchir l'Espagne du joug détesté de la princesse des Ursins, l'altière Vasthi, et de son odieux conseiller, le veedor général Orry, le farouche Holopherne ⁴. Lorsque cette brillante *loa* ⁵ fut terminée, Elisabeth, d'après l'avis du maître de musique, pria sa tante de vouloir bien chanter, elle-même, un air d'opéra. Marie-

¹ Desgranges à Torcy. (Pau, 29 novembre 1714.)

² Saint-Aignan à Torcy. (Pau, 1^{er} décembre 1714.)

³ Ce que les Espagnols appellent une *loa*.

⁴ La traduction littérale des couplets est impossible. Le texte espagnol a des réticences et des mièvreries que le français ne saurait rendre exactement. Nous avons reproduit simplement les passages qui ne prêtent pas à l'équivoque.

⁵ Dans une dépêche écrite à Orry, Saint-Aignan lui fait connaître ce qu'il faut entendre par une *loa*. « C'est un prologue chanté et déclamé en l'honneur de quelqu'un, où il entre aussi des danses. » (Saint-Aignan à Torcy, 16 décembre 1714.)

Anne promet, de bonne grâce, qu'elle s'exécuterait le lendemain soir, si la reine s'engageait à garder le lit toute la journée. Elisabeth répondit vivement que, pour entendre sa tante, elle y resterait volontiers tout un mois. Puis, ayant pris gracieusement congé de toute la compagnie, elle se retira dans ses appartements ¹.

Elle reçut, le jour suivant, de nouveaux cadeaux, non moins riches que les premiers : un collier, des pendants et des bracelets magnifiquement ornés de perles, toutes égales et de la plus belle eau. « Le soir, mande encore Desgranges, la reine douairière chanta, comme elle l'avait promis ; le concert dura plus d'une heure, personne n'y entra ; la douairière en dit pour raison qu'elle ne chantait pas assez bien. Ainsi, il n'y eut que les dames des deux reines. M. de Scotti, majordome, me fit mettre derrière le paravent. Je trouve qu'elle chanta bien et beaucoup mieux qu'une de ses filles qui était avec elle. La jeune reine y joua du clavecin et en joua fort bien à ce que dit le maître de musique ². »

Le 2 décembre, Elisabeth dina et soupa chez sa tante, qui fit donner un bal en son honneur. Pendant qu'on dansait dans les appartements de Marie-Anne, le maître des cérémonies du roi Louis XIV recevait les confidences d'un aumônier de la jeune reine qui l'avait introduit dans sa chambre pour causer plus intimement avec lui. Cet ecclésiastique avait déjà pris soin d'endoctriner Saint-Aignan. Ayant rempli, pendant longtemps, les fonctions de premier aumônier à la cour de Parme, il devait être fort au courant des faits et gestes d'Elisabeth. « Comme il passait d'ailleurs pour être un bon prêtre et qu'il ne paraissait pas *trop Italien* », Desgranges apprit de lui, avec infiniment de plaisir, que la reine avait été parfaitement bien élevée et instruite des choses convenables à une princesse, même en la philosophie ; qu'elle avait fait une étude particulière de l'histoire et lu avec soin les livres qui traitent de la politique et des intérêts des princes, et qu'enfin elle avait l'esprit suffisamment cultivé pour occuper son temps sans le secours du jeu qu'elle ne connaissait point encore. Il apprit également qu'elle était douce et accommodante, mais qu'elle conservait toujours le caractère de princesse avec une hauteur noble sans vouloir être gouvernée, ni avoir de basses complaisances pour qui que ce fut... qu'elle était pieuse, compatissante et faisant de nombreuses aumônes avec générosité, discrétion et délicatesse. A l'appui de ses assertions, l'aumônier cita des faits très honorables que Desgranges recueillit avec une vive satisfaction ³.

¹ Desgranges à Torcy. (Pau, 3 décembre 1714.)

² Desgranges à Torcy. (Pau, 3 décembre 1714.)

³ Desgranges à Torcy. (Pau, 3 décembre 1714.)

Philippe, cependant, commençait à se fâcher. Au moment où le maître des cérémonies terminait son entretien mystérieux avec l'aumônier de la reine, on vint lui dire que Los Balbazès avait reçu, dans la journée, l'ordre de hâter la marche du cortège royal. Il se remit en route dans la journée du 3 décembre, après le dîner des deux reines, lentement et majestueusement, comme à l'ordinaire. Un peu avant l'heure fixée pour le départ, Marie-Anne a fait prendre le chapeau de sa nièce et le lui a renvoyé « avec une belle attache de diamants et d'émeraudes. » Elles sont vêtues d'un costume de chasse tout pareil et voyagent dans le même carrosse. Leur intimité s'affiche, comme à dessein, aux yeux de tous. On dirait qu'elles ne veulent plus, qu'elles ne peuvent plus se quitter. Il leur faudra trois jours pour franchir la distance qui sépare Pau de Saint-Jean-Pied-de-Port, environ quinze lieues. La première étape, qui se termine au village de Par lies, sera seulement de trois lieues. Celi y avait fait préparer deux logements distincts. Mais les reines ont déclaré qu'elles voulaient n'avoir qu'un seul et même appartement. « L'intendant a dû expédier à la hâte des ouvriers et des tapissiers pour changer les dispositions qu'il avait prises. »

A Saint-Jean, un courrier du roi attend Elisabeth. C'est l'ancien barbier de Philippe V, Vazet, que son maître honore de son estime et qu'il charge volontiers de missions confidentielles. Les lettres dont il est porteur informent la reine des dispositions que l'on a prises pour régler et faciliter son voyage en Espagne. Après lui avoir présenté ses compliments, Philippe lui fait connaître qu'elle aura dix-sept étapes à parcourir jusqu'à Madrid, et la prie de vouloir bien, à moins que sa santé ne s'y oppose, se conformer exactement à l'itinéraire qu'on a tracé, pour qu'il puisse la voir le plus tôt possible. Il lui apprend encore que le prince de Castiglione et le marquis de Santa-Cruz ont été désignés « pour la recevoir des mains du marquis de Los Balbazès. »

De grandes difficultés ne tardent point à surgir. A quel moment, en quel lieu, Elisabeth doit-elle se séparer de sa maison italienne? Sera-t-il permis à la reine, sa tante, de l'accompagner jusqu'à Pampelune, ainsi que Marie-Anne le souhaite ardemment? Les officiers espagnols s'opposent formellement à ce que la reine douairière franchisse la frontière; ils déclarent sans hésiter « qu'elle a été trop longtemps avec sa nièce et qu'on n'aurait pas dû les laisser ensemble autant qu'on a fait »; ils ajoutent que toutes les mesures sont prises pour faire voyager commodément la reine en Espagne et qu'il faut, en conséquence, renvoyer immédiatement toute la maison italienne, ainsi que les voitures du Languedoc. Les Italiens répondent qu'ils doivent suivre leur prin-

cesse jusqu'à Pampelune parce qu'elle serait trop mal servie jusque-là. « Enfin, écrit Desgranges, la reine a déclaré nettement qu'il en serait ainsi, *qu'elle le voulait* et qu'elle n'avait d'ordre à recevoir de personne ; elle a fait une longue pause à cet endroit, puis elle a ajouté : que du roi !... » Elle a aussi décidé que sa tante ne pouvait la suivre sur le territoire espagnol sans la permission expresse du souverain, ce qui a désolé l'excellente Marie-Anne et l'a rendu « toute sérieuse ¹ ».

Le soir, un nouvel incident se produit : Castiglione et Santa-Cruz, qui doivent recevoir le lendemain leur reine à Roncevaux, veulent prendre congé immédiatement de Sa Majesté. « Mais elle s'est mise au lit pour reposer son pied. » Or l'étiquette espagnole ne veut pas que ces gentilshommes pénètrent dans sa chambre. La reine, pour son compte, consentirait volontiers à les recevoir. Elle prend pour arbitre Los Balbazés, qui n'ose trancher une question aussi grave. Castiglione et Santa-Cruz coucheront donc à Saint-Jean-Pied-de-Port afin de saluer leur souveraine, le lendemain matin, dès qu'elle aura quitté son lit ².

Après un repos de deux jours, Elisabeth franchit, enfin le 9 décembre, les frontières d'Espagne. Roncevaux est un lieu sombre et sauvage, situé à 1800 mètres de hauteur, dans une gorge profonde des Pyrénées. La désolation des aspects rendaient plus triste encore le cœur de la jeune reine, que le départ de sa tante avait brisé. Elles s'étaient séparées au bas de la montagne « avec de grandes démonstrations d'amitié et de tendresse. » Desgranges suivit Elisabeth avec deux cents hommes de milice, jusqu'au sommet de la chaîne, dernière limite du royaume de France. Elle y trouva les vice-rois de Pampelune, le duc de Medina-Cæli, le marquis de Santa-Cruz, avec un grand nombre de gentilshommes du pays qui s'approchèrent respectueusement de sa chaise, et commencèrent à lui baiser les mains, avançant l'un après l'autre, suivant l'ordre fixé par l'étiquette. « Je crois, ajoute Desgranges, qu'elle aurait passé là une partie de la nuit sans ce qu'elle a dit qu'elle avait froid, ce qui a obligé le vice-roi à faire cesser la cérémonie ³. » Pendant qu'elle s'accomplissait au milieu des neiges, Desgranges se hâta de rejoindre, à Saint-Jean, Marie-Anne de Neubourg. Il l'escorta jus qu'à Bayonne, « afin de lui marquer respect et attention, pensant que, s'il ne le faisait pas, il serait blâmé du roi. » Puis il reprit, en grande hâte, le chemin de Versailles, voulant compléter le plus tôt possible, par ses entretiens avec le roi et son

¹ Desgranges à Torcy. (Saint-Jean-Pied-de-Port, 7 décembre 1714.)

² Desgranges à Torcy. (Saint-Jean-Pied-de-Port, 7 décembre 1714.)

³ Desgranges à Torcy. (Saint-Jean-Pied-de-Port, 9 décembre 1714.)

ministre, les informations que renfermaient ses dépêches. Sa mission était terminée¹.

Elisabeth arriva très tard à Roncevaux, par une nuit obscure et à la lueur des feux que le vice-roi fit allumer dans la montagne. Le clergé l'attendait à la porte de l'église. Après avoir assisté pieusement au chant du *Te Deum*, elle monta dans sa chambre « qui était ornée des meubles de campagne du roi », et où Santa-Cruz lui présenta ses nouvelles caméristes. Celles-ci plurent fort à Saint-Aignan : « Je trouvai, dit sa relation, leur habillement tout à fait joli, il a été réformé du temps de la feuë reine sur l'ajustement espagnol et revient précisément à celui dont nos actrices paraissent ordinairement vêtues dans les petites pièces ». La jeune reine partagea, sans doute, la bonne impression de l'ambassadeur. Lorsque le marquis de Los Balbazes eut remis la garde de Sa Majesté entre les mains du marquis de Santa-Cruz, mayordomo mayor, et que la cérémonie de l'*entrega*² fut terminée, Santa-Cruz présenta respectueusement à Élisabeth « le cadeau de noces du roi. » — « C'était une parure complète d'assez gros diamants assez bien mis en œuvre, quoique par des ouvriers de Madrid; Élisabeth la reçut assise dans son fauteuil; les grands étaient debout à la muraille et découverts. » On partit le lendemain pour Pampelune, la reine y fit son entrée le 11 décembre, après avoir couché à Cubiri.

Les dépêches écrites au roi et à Torcy, le 16 décembre, par le duc de Saint-Aignan racontent longuement les fêtes brillantes qui furent données à Élisabeth Farnèse, durant trois jours, dans la capitale du royaume de Navarre. Bien que Philippe se morfonde en attendant la reine, il a donné l'ordre qu'on n'épargnât rien pour la recevoir magnifiquement, qu'on mit en œuvre toutes les ressources de Pampelune et qu'on prit le temps nécessaire. Toutes les troupes de la région sont présentes. Les canons tonnent de tous côtés. « On a préparé, pour Élisabeth, un fort beau cheval, » superbe-

¹ Il l'avait remplie, avec le concours des gouverneurs et intendants de nos provinces méridionales, en bon et habile serviteur du roi. — « On a été au-devant de tout ce qui pouvait faire plaisir à la reine et à sa cour. Aussi, elle m'a ordonné de bien remercier le roi de ses grandes bontés... Les gouverneurs et intendants méritent bien que le roi leur sache quelque gré de ce qu'ils ont fait. Certainement M. de Harlay ne doit pas être oublié... Je l'avais connu pendant son jeune âge dans le temps que son père pria le roi de le mettre à la Bastille pour quelques bagatelles de son âge, alors je le voyais presque tous les jours avec M. de Saint-Mars, qui était homme de bon sens et qui disait qu'il y avait en lui de quoi faire un bon sujet. J'en portais le même jugement... Je suis bien aise de voir que nous ne nous étions pas trompés. » (Desgranges à Torcy. Saint-Jean-Pied-de-Port, 9 décembre 1714.)

² *Entrega*, livraison, remise, délivrance.

ment caparaçonné; » mais l'entorse dont elle souffre encore ne lui permet pas de se mettre en selle. On place alors sa chaise sous un dais superbe et on la conduit processionnellement au château; « un nombre infini de flambeaux de cire blanche éclairent sa marche, et tous les baladins et joueurs de castagnettes du pays la précèdent. » Elle y arrive après avoir passé sous plusieurs arcs de triomphe. Des feux de joie sans nombre éclairent la vieille cité. Toutes ses rues sont illuminées et pavisées. La reine sourit à cette pompe joyeuse; elle daigne « se montrer au peuple, qui en marque sa joie par mille acclamations répétées. »

Le jour suivant, ayant entendu la messe dans sa chambre, elle assiste, du haut de son balcon, à une *loa* que les étudiants jouent en son honneur. Le temps lui manque pour voir une belle cavalcade qu'ils avaient organisée, parce que l'heure du *Te Deum* la réclame. Après la cérémonie religieuse, pendant laquelle l'évêque lui a fait baiser une relique de la vraie croix, elle retourne au château pour le baise-main. « Elle ne paraît occupée, écrit Saint-Aignan, que de l'envie de plaire à tous, » mais, le soir, sa fatigue est si grande, qu'elle ne peut se montrer au peuple.

Il lui faut pourtant assister, le 13 novembre, à un combat de taureaux qui a lieu dans l'après-midi sur la grande place. Elle s'y montre parée de ses plus riches atours, accompagnée du vice-roi, de toute sa maison et du corps de ville. Un dais, splendidement décoré et disposé sur un vaste balcon, à l'extrémité de la place, abrite sa royale personne. « Quand tout fut prêt, écrit l'ambassadeur, Sa Majesté donna les clefs de la loge des taureaux au marquis de Santa-Cruz qui les jeta au premier des alguazils. » Puis la course commença. Sept ou huit taureaux y furent tués. On en courut deux autres, le soir, à la clarté des flambeaux. « La reine, prévenue du goût que les peuples de ce pays ont pour ces sortes de spectacles, affecta d'y prendre plaisir... » — « Un grand feu de joie et une cavalcade en masques représentant, suivant l'usage du pays, diverses sortes d'animaux » terminèrent ces fêtes royales ¹.

Depuis trois semaines, Saint-Aignan suit partout et ne cesse d'étudier attentivement Elisabeth Farnèse. Il l'a vue de très près, à toute heure du jour, en particulier et en public. Son opinion est faite. Il est en mesure de porter, sur le caractère de la jeune reine, un jugement définitif. Vis-à-vis de Louis XIV, ce jugement n'est pas facile à formuler. Le jeune ambassadeur s'en tire par d'ingénieuses réticences. « Quoique la reine soit naturellement timide... elle ne laisse pas que d'être fort vive. Elle aime à être

¹ Saint-Aignan à Torcy. (Valtiera, 16 décembre 1714.)

servie à point nommé, comme elle le désire et fait, sur cela, connaître ses volontés d'une manière qui les fait aisément comprendre. Comme elle ne veut rien que de raisonnable et qu'elle se sent incapable de penser jamais autrement, cela fait qu'elle paraît souvent un peu attachée à sa volonté, *mais ce qui serait un défaut dans une autre devient par là en elle une perfection.* » Le plus raffiné des courtisans ne saurait plus habilement dire ¹. Avec Torcy, Saint-Aignan est beaucoup plus hardi. Il ne lui cache pas que « son intention en écrivant au roi a été plutôt de laisser démêler la ressemblance que de la charger » et il lui fait part sincèrement de ses impressions. Depuis la terrible scène de Saint-Jean dont il a été témoin, depuis qu'Elisabeth a déclaré violemment qu'elle n'avait d'ordre à recevoir de qui que ce fût, excepté du roi, « sa volonté n'a plus de réplique et, en général, on n'est pas sans inquiétude sur son caractère ». Il est vrai que les Espagnols, les Italiens, et la reine, sa tante, semblent avoir pris soin de l'irriter jusqu'à l'exaspération, les uns, en exigeant qu'elle congédie toute sa maison, à l'exception de M^{me} de Piombino et du marquis Maleschini, en la privant même de son confesseur, de sa nourrice et de sa dame d'honneur, M^{me} de Somaglia, qu'elle aimait tendrement, en répétant très haut « qu'on espérait bien qu'elle changerait de conduite quand elle serait en de meilleures mains » ; les autres, en déchaînant sa mauvaise humeur contre le gouvernement du roi d'Espagne et tout particulièrement contre Orry, la créature de M^{me} des Ursins, en lui affirmant qu'il l'avait laissée manquer d'argent, malgré les ordres du roi, et que « tous ses courriers étaient des espions ». — « Ces discours, mande encore Saint-Aignan, ont fait du chemin de part et d'autre, de manière qu'il y a, en vérité, bien de l'apparence que les premières entrevues seront accompagnées de scènes fâcheuses ². »

Ce fut à Pampelune, le 15 décembre, qu'Elisabeth Farnèse, suivant la résolution qu'elle avait prise, congédia sa maison italienne et qu'elle fut rejointe par l'abbé Alberoni, représentant du duc François en Espagne. Après avoir chargé les marquis Grillo et Imperiali d'offrir ses remerciements affectueux, l'un au roi, son aïeul, l'autre à la reine, sa tante, elle partit dans la journée pour Tafalla. Elle se soumettait de bonne grâce aux exigences de l'étiquette castillane. Une chose pourtant la choquait. Elle eût voulu voir sa table un peu mieux servie, et elle dit un jour à ce propos que « si la feue reine se contentait de cette frugalité, c'est qu'étant

¹ Saint-Aignan à Louis XIV, 16 décembre 1714.

² Saint-Aignan à Torcy. (Valtiera, 16 décembre 1714.)

Piémontaise, elle mangeait peu, mais que, pour elle, qui était Lombarde, elle priait qu'on se souvînt que les gens de son pays mangeaient, pour le moins, le double des Piémontais ¹. » Désirant enfin se montrer gracieuse pour son jeune mari qui lui témoignait tant d'empressement, elle donna l'ordre qu'on marchât plus vite et qu'on modifiât, en conséquence, son itinéraire. Les fêtes organisées en son honneur à Tudela furent contremandées. Elle voulut qu'on la mît en mesure de rejoindre le roi à Guadalajara, la veille de Noël ², et M^{me} des Ursins reçut l'ordre de l'attendre six lieues en deçà de cette ville, au bourg de Jadraque, où la duchesse de Piombino devait résigner, entre ses mains, les fonctions de camarera mayor. Quant à l'ambassadeur de France, il se sépara du cortège royal, le 17 décembre, à Salvatierra, et prit en grande hâte le chemin de Madrid, désirant, en vertu de l'autorisation que lui avait donnée Louis XIV, faire sa cour le plus tôt possible au roi d'Espagne.

COURCY.

La fin prochainement.

¹ Saint-Aignan à Torcy. (Valtiera, 16 décembre 1714.)

² Saint-Aignan à Louis XIV, 16 décembre 1714.

LA TOPOGRAPHIE

ET LES CARTES

Cours de topographie de l'École d'application de l'artillerie et du génie. — Cours de topographie de l'École spéciale militaire. — Cours de topographie de l'École supérieure de guerre, par le lieutenant-colonel E. Titeux.

Notre titre fait allusion à une science appliquée d'origine relativement récente et qui présente, à un haut degré, une particularité remarquable, celle de se rattacher à des branches très diverses du savoir humain : arts ou sciences. Dérivée à l'origine de la plus modeste géométrie élémentaire et d'abord simple perfectionnement de l'arpentage, on l'a vue graduellement élargir son but, perfectionner ses méthodes, multiplier ses exigences et finalement réclamer de ses adeptes des connaissances très étendues.

Par exemple, la topographie a recherché d'abord le concours de la géodésie. Mais la géodésie n'est qu'un chapitre spécial de l'astronomie et se base sur des calculs empruntés aux mathématiques supérieures. La géodésie et la topographie, désormais inséparables, ne peuvent se passer d'une foule d'instruments aussi ingénieux et délicats à monter, que coûteux et compliqués, tous basés sur l'hydrostatique ou l'optique. Tout bon topographe doit être doublé d'un physicien, puisque par le fait il est appelé à manier tour à tour niveau à bulle d'air, lunette, baromètre, boussole. Mais comment rendre exactement le relief du sol lorsqu'on ignore les lois qui président à sa modification, et voilà le même homme forcé d'ajouter à son bagage déjà si lourd la connaissance de la géologie élémentaire et de l'hydrologie. Après l'œuvre de la nature intervient celle de l'homme : aussi est-il impossible à l'élève topographe de se désintéresser de l'art de l'ingénieur : construction de ponts, tracés de routes, de chemins de fer, de canaux.

Il va de soi qu'un dessinateur médiocre, malhabile, ou dépourvu de sentiment artistique ne fera jamais, en dépit de toute la science du monde, qu'un mince topographe, mais, cette restriction écartée,

la somme de nos exigences n'est pas complète. A l'époque où nous vivons, le meilleur des manuscrits ne mérite le nom d'œuvre utile qu'à la condition d'avoir été vulgarisé par la presse. De même, il est dans la destinée d'un plan topographique faisant partie d'une œuvre d'ensemble d'être gravé et tiré à des milliers d'exemplaires. Aussi l'art de reproduire, de réduire, de rectifier les cartes et dessins est-il devenu, ces derniers temps, aussi parfait que complexe. Aux anciens procédés sont venus s'en ajouter de nouveaux. La galvanoplastie, la photographie ont dû prêter leur concours à la topographie et greffer sur l'arbre déjà touffu de cette science appliquée, deux rameaux nouveaux d'origine technologique.

Qu'elle soit une « science appliquée », comme nous venons de la qualifier, ou un « art », suivant l'expression employée plus haut, la topographie, tant par son origine que dans son but, se rattache à l'ensemble des connaissances militaires. Les résultats qu'elle fournit ne sont pas destinés à faciliter la tâche de l'ingénieur, mais à éclairer au point de vue pratique l'officier d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie, soit pendant les manœuvres, soit durant les combats. Aussi la topographie doit-elle, avant tout, viser à la netteté, fût-elle obligée pour cela de sacrifier un peu la précision.

Le « dessin de la carte » figurait du temps du premier empire sur le programme des matières professées à Saint-Cyr. Il n'est pas probable que les connaissances acquises par les élèves fussent bien sérieuses, car, en plein règne de Louis-Philippe, les *Souvenirs de Saint-Cyr et de l'École d'état-major* du baron du Casse nous dépeignent encore la faiblesse pitoyable de l'enseignement de la topographie à l'École militaire. Actuellement, les cours autographiés, rédigés à l'usage des élèves par des officiers de grand mérite (entre autres le célèbre colonel Roudaire) forment des cahiers d'année en année plus volumineux. Afin de faciliter la tâche des répétiteurs et des saints-cyriens, une récente instruction ministérielle prescrit aux candidats à l'École de justifier, au cours de l'examen d'admission, des connaissances les plus élémentaires de la topographie. L'enseignement de l'École, s'adressant à des jeunes gens déjà instruits, en sera déchargé d'autant.

Il va sans dire que la topographie précédée de notions détaillées de géodésie et de géologie occupe une place importante dans les cours de l'École de guerre. A Fontainebleau, l'esprit des leçons qu'on expose aux sous-lieutenants élèves de l'artillerie et du génie est naturellement plus élevé, plus scientifique, ce qui du reste ne le rend pas moins détaillé, au contraire.

Les considérations qui précèdent font ressortir la complexité de notre sujet. Cette complexité même nous oblige à choisir, parmi

tant de questions, celles seulement qui sont de nature à intéresser l'homme du monde curieux de saisir sur le papier la physionomie du coin de la France qu'il habite.

I

Suivant qu'on opère sur une étendue plus ou moins vaste ou avec plus ou moins d'exactitude, la précision décroissant toujours dans la même proportion que la surface étudiée, on peut distinguer immédiatement trois variétés de travaux topographiques comportant chacun leur matériel spécial.

Les opérations géodésiques se présentent en première ligne comme bases indispensables destinées à relier de nombreux levés de détail. Elles s'effectuent à l'aide d'appareils compliqués et chers, nécessitent des corrections minutieuses, mais comportent, en revanche, une exactitude rigoureuse, presque mathématique. Dans le cours des mesures, les opérateurs sont obligés de tenir compte de la figure sphérique de la terre, parfois même de son aplatissement polaire.

Vient ensuite la topographie « régulière ». L'étendue du sol qu'il s'agit de figurer n'a plus assez d'importance pour qu'on se préoccupe de la courbure de la planète. Le prix des instruments, tout en restant assez élevé, diminue dans de larges proportions.

Enfin, la topographie « irrégulière », se désintéressant d'une justesse trop absolue, ne fait usage que d'appareils simples, peu coûteux et s'attaque seulement à des surfaces restreintes.

N'oublions pas d'ailleurs de le remarquer : l'habileté de l'opérateur peut suppléer, dans une large mesure, à l'imperfection relative des moyens dont il dispose. Grâce à une longue pratique des levés réguliers, un bon topographe finit bientôt par travailler à la fois vite et correctement avec le seul aide d'instruments primitifs. Les angles, les distances, les hauteurs, qu'il a tant de fois estimés avec patience et rigueur, lui apparaissent immédiatement sous leur véritable aspect au moyen de quelques mesures prises à la hâte. Cette précieuse faculté peut même se développer au point de permettre à un officier rompu au métier de dresser, dans des cas urgents, « des levés à vue » sans l'aide d'aucun appareil, même de tracer de mémoire des esquisses capables de rendre de réels services. Tel un peintre de portraits, à force de rendre des physionomies, vient à bout de crayonner des croquis fort ressemblants de personnes qu'il aura à peine entrevues.

Les accidents et le relief du sol ne sont pas distribués au hasard ; des lois uniformes et très simples ont présidé à leur formation.

Pour se graver ces règles dans la mémoire, il suffit de mener de front l'étude d'une zone de terrain bien choisie et de la carte de ce même canton. Des énoncés rationnels pourraient à la rigueur être formulés, mais ils apprendraient aussi peu de choses à un novice qu'à un topographe exercé. Le premier les trouverait confus, le second les connaîtrait déjà d'instinct.

Quant aux travaux accomplis par l'homme, bâtiments, routes, canaux, il est superflu de dire que leur disposition est toujours corrélative de la nature du terrain sur lequel les ingénieurs ou architectes ont exercé leur talent. Il en est de même des cultures.

Les seuls instruments dont nous pourrions dire, à l'extrême rigueur, quelques mots, sont ceux qui servent aux levés expédiés. Outre qu'elle serait fastidieuse, la description des autres exigerait le concours de figures explicatives. Du reste, il ne s'agit pas non plus de dissertar au sujet de la planchette, de l'équerre d'arpenteur, de la chaîne et de leur emploi sur le terrain. Énonçons seulement quelques remarques, en courant, sur l'appréciation des longueurs, des angles horizontaux, des hauteurs ou des pentes.

Tout le monde sait que la chaîne employée à la mesure des longueurs accessibles sur le terrain peut être suppléée au moyen du pas de l'homme, pas ordinaire, préalablement « étalonné ». Mais beaucoup ignorent qu'il ne faut pas s'astreindre à compter les pas proprement dits, mais bien les doubles pas, en ajoutant une unité chaque fois que le pied droit, par exemple, pose à terre. Il existe même des procédés permettant de compter plus lentement encore : l'arpenteur marche muni d'une canne ou badine à laquelle il imprime instinctivement le mouvement oscillatoire que tous les promeneurs connaissent, et il n'a plus besoin que de rapporter le nombre exact de coups dont sa canne a frappé le sol. Avec de l'exercice, on parvient à ne se tromper que d'une dizaine de mètres en plus ou moins pour une longueur d'un kilomètre. Les officiers chargés de la révision de la carte d'état-major, lorsqu'ils ont à estimer des longueurs sur le terrain, les mesurent toujours au pas.

Pour les angles, on les apprécie au moyen de deux catégories bien distinctes d'instruments : les « goniomètres » et les « goniographes ». Les premiers fournissent la valeur numérique de l'angle demandé, en degrés et fractions de degré¹ : le topographe trace sur le papier, au point correspondant, au moyen du rapporteur, un angle de même ouverture. Comme on le voit, l'opération que le dessinateur accomplit est double et doubles aussi sont les chances d'erreur. On préfère aujourd'hui avoir recours aux goniographes,

¹ Le mot « degrés » signifie ici simplement « divisions ». Voyez la remarque de la page 607.

dont le type est l' « alidade », et qui permettent de tracer directement sur le papier un angle égal à celui de la nature, sans avoir besoin pour cela de les mesurer en chiffres ni de les reporter ¹.

Si le terrain à étudier n'est pas uni, qu'il faille mesurer la raideur d'une pente, on doit s'adresser à d'autres méthodes et à d'autres appareils, et c'est en ayant recours à des conventions spéciales, dont tout à l'heure nous dirons quelques mots, que l'on traduit sur le papier le résultat obtenu. Mais alors le problème devient passablement complexe.

Il est clair que la déclivité d'une ligne jalonnée, à la surface du sol, peut s'apprécier au moyen de la mesure de l'angle que cette droite forme avec l'horizontale et que, réciproquement, l'indication de cet angle fournirait des indications non ambiguës au sujet de la nature de la pente. L'estimation de l'angle se ferait au moyen de l'instrument, un peu démodé aujourd'hui, qu'on nomme graphomètre. Mais, en pratique, on ne procède jamais ainsi. Une pente s'estime toujours au moyen du rapport de sa hauteur à sa base, c'est-à-dire au moyen du quotient des nombres mesurant ces deux longueurs. Un talus sera à l'inclinaison de 1 sur 2, s'il a 10 mètres d'élévation, pour une base de 20 mètres.

Cette convention, au point de vue géométrique, revient à substituer à l'angle sa « tangente trigonométrique. »

Ajoutons ici une observation pratique. On sait toute l'importance du rôle que jouent les rampes dans la construction et l'exploitation d'une ligne ferrée. Les rampes inscrites sur les graphiques de chemins de fer et sur les petits poteaux indicateurs plantés antérieurement à la voie sont toujours exprimées, ainsi que nous l'avons dit, sous forme de fraction; mais on modifie les deux termes de celle-ci, de façon à rendre le dénominateur invariablement égal à 1000. Prenons un exemple : le niveau des rails s'est élevé de 3 mètres pendant que la base du talus ou, pour être encore plus pratique, le développement de la bande expropriée atteignait 200 mètres. L'ingénieur ou le mécanicien, au lieu d'énoncer que le coefficient de la rampe est de $\frac{3}{200}$ dira qu'il vaut $\frac{15}{1000}$; le nombre 1000 peut même être négligé et le chiffre 15, seul inscrit, suffit pour donner le renseignement demandé. Veut-on connaître le développement de la longueur des rails sur la portion de voie considérée? Un petit calcul très simple montre sur-le-champ que cette longueur ne

¹ L'équerre d'arpenteur, dont le but est de tracer des perpendiculaires sur le terrain, participe à la fois de la nature des goniographes et de celle des goniomètres. Elle ne présente pas les inconvénients de ces derniers appareils, parce que les angles droits peuvent toujours être reportés exactement sur le papier au moyen d'une bonne équerre à dessin.

diffère de celle de la base que d'une quantité négligeable. En fin de compte, on notera, dans le cas particulier envisagé, la déclivité par le symbole $\frac{15}{200}$, qui signifie « rampe de 15 millièmes règnant sur une longueur de 200 mètres ».

Quittons les voies ferrées pour revenir à la topographie « expédiée ». Les différences de niveau entre deux points seront fournies au moyen du petit instrument, à la fois simple et exact, inventé par le colonel Goulier, et qu'on nomme alidade nivelatrice; quant aux distances horizontales, on les obtiendra par l'intermédiaire de la chaîne d'arpenteur, en appliquant la méthode de « cultellation ». De la connaissance de la hauteur et de la base, se déduira tout naturellement le coefficient de pente. Si l'officier est dépourvu de tout bagage topographique, on lui enseigne le moyen d'estimer assez exactement les déclivités du sol, au moyen d'une équerre munie d'un fil à plomb, dont un des côtés aura été gradué au double décimètre. La besogne de notre topographe est grandement facilitée quand il attaque une région à pentes douces. Il attache alors à chaque bout de son double décimètre les extrémités d'une ficelle de longueur supérieure à celle de la règle. Il détermine ensuite le milieu du cordon et puis, tenant suspendu à son bras par ce point ce niveau improvisé, qui figure un triangle isocèle ou, pour mieux nous faire comprendre, la partie supérieure d'un A, il le porte à la hauteur de son œil. Il est clair que le regard, après avoir rasé l'arête du double décimètre, ira s'arrêter sur des points dont le niveau sera égal à celui de l'œil au-dessus du sol. Comme, d'autre part, cette hauteur, pour un homme de taille ordinaire, équivaut à peu près à un double pas, l'opérateur se dirigeant sur le point visé en comptant les pas, connaîtra par cela même l'expression de la pente. S'il s'est avancé de 10 doubles pas, l'inclinaison est de 1 pas de hauteur pour 10 de base, soit de $\frac{1}{10}$. Il ne faut pas oublier que dans le présent cas nous supposons que l'opérateur vise à la rapidité plutôt qu'à la précision; d'autre part, nous savons déjà que lorsque la pente du terrain est médiocre, on peut prendre pour base le sol naturel, sans avoir besoin de « réduire à l'horizon » la longueur mesurée¹.

N'oublions pas de mentionner une convention généralement admise en topographie. On sait que, depuis la plus haute antiquité, les géomètres, dans un but de commodité facile à comprendre, ont divisé la circonférence en 360 parties ou degrés et que l'angle droit

¹ Au point de vue géométrique, ce changement revient à remplacer la tangente de l'angle de pente par le sinus de ce même angle. L'erreur commise est insignifiante pour des inclinaisons égales ou inférieures à 1/7, soit 140/1000.

ou « quadrant » renferme 90 de ces parties. Le degré a été subdivisé en 60 fractions égales appelées minutes et la minute en 60 secondes. La distribution des angles en degrés, minutes et secondes, bien qu'elle offre de précieux avantages à certains égards et soit encore en usage chez l'universalité des mathématiciens, n'est pas adoptée en topographie, du moins dans la plupart des cas. Rompant avec la routine séculaire et adoptant la notation décimale dans toute sa rigueur, les topographes sectionnent l'angle droit en 100 « grades » ; le grade comprend 100 minutes nouvelles et la minute, 100 secondes.

Quelle peut être l'utilité de cette convention ? La voici. La notation par grades est en harmonie avec la base même du système métrique. Le mètre, par définition, égale la dix-millionième partie du quart du méridien de la terre. Un observateur qui parcourrait la distance de l'équateur au pôle en cheminant le long d'un méridien décrirait un arc de 100 grades et s'avancerait de 10 millions de mètres. Chaque grade équivaldrait donc pour lui à un trajet de $\frac{10\ 000\ 000}{100}$ mètres ou 100 000 mètres ou 100 kilomètres. La minute décimale, cent fois moindre que le grade, ne diffère donc pas du kilomètre.

Dans la pratique, la conversion des grades en degrés et des degrés en grades n'a rien de difficile, et le calcul peut même s'opérer de tête, sans grand effort mental. Quant aux fractions, s'il faut en tenir compte, on les transformera aisément au moyen de cette simple remarque : l'ancienne minute sexagésimale est sensiblement double de la minute centésimale. L'approximation obtenue ainsi est plus que suffisante dans bien des cas.

Comme chacun peut s'en assurer, la carte de l'état-major français mentionne à la fois les degrés et les grades, tant pour les méridiens que pour les parallèles ; seulement les premiers ne sont indiqués que comme accessoires le long de la bordure extérieure du cadre, tandis que les grades, avec leurs subdivisions de 10 en 10 secondes, sont tracés tout le long des feuilles qu'ils traversent, les méridiens coupant les parallèles sous un angle sensiblement droit.

II

Déchiffrer d'une façon complète et raisonnée une carte topographique, un carré de la carte d'état-major, par exemple, est chose relativement facile s'il s'agit d'une région plate, sans accidents de terrain, comme la Sologne ou les Landes ; il suffit au lecteur de se familiariser avec les signes conventionnels de la « planimétrie ». Or beaucoup de ces symboles se trouvent assez analogues à ceux dont

usent les cartes géographiques qui nous sont familières dès l'enfance; et, d'autre part, on trouve actuellement annexé aux cartes d'état-major, un petit tableau résumé indiquant les signes les plus utiles à connaître.

En topographie, on appelle planimétrie la branche de la science qui a spécialement pour but de décrire les terrains dépourvus d'aspérités.

Au bas de chaque exemplaire des feuilles d'état-major ou du service vicinal (nous choisirons toujours nos exemples dans l'une ou l'autre de ces deux catégories, parce que ces cartes sont de beaucoup les plus répandues dans le public), à côté du tableau des signes planimétriques se trouve l'échelle dont toute personne instruite connaît l'emploi en ce qui concerne la mesure des distances.

Effectivement, l'estimation des longueurs reproduites sur les cartes constitue un problème usuel des plus simples. Il suffit d'avoir entre les mains un compas, ou mieux un double-décimètre ou plus simplement encore une règle en papier qu'on improvise en une demi-minute, pour connaître avec toute l'exactitude que comporte l'échelle la distance à vol d'oiseau qui sépare deux points quelconques. La mesure du développement des lignes courbes, polygonales ou mixtes¹ tracées sur le papier exige plus de temps et de précautions. Ce qu'il y a de mieux, en pareille occurrence, c'est d'avoir recours aux divers curvimètres et surtout au curvimètre à cadran, qui indique immédiatement sans report à l'échelle la vraie longueur d'un parcours sinueux.

Ce petit appareil, ou tout autre du même genre, est propre, soit dit en passant, à dissiper bien des préjugés locaux. En général, les personnes qui n'ont jamais pratiqué la véritable topographie scientifique, en s'aidant tour à tour de la carte et du terrain, celles qui n'ont jamais été assujetties, comme le sont les militaires, à traduire immédiatement en mètres l'intervalle que perçoit leur regard, à calculer la durée d'un itinéraire fixé d'avance, à se rendre compte de la longueur de leur pas ou de l'allure de leur cheval, ces personnes, disons-nous, jugent assez mal des longueurs sur le terrain. Il en est de même pour les paysans et ce serait une erreur grossière que de s'imaginer que, vivant continuellement sur le même sol, ils doivent par cela même être plus familiarisés avec leur propre canton qu'un topographe exercé muni d'une bonne carte, récente et fidèle. Nous ne savons quel journaliste demandait un jour, dans ses colonnes, pourquoi l'on ne ferait pas reviser la carte d'état-

¹ Ce cas se présente lorsqu'un officier, après avoir combiné sur la carte un itinéraire de marche militaire, veut se faire une idée de la distance que ses troupes auront à parcourir.

major par une commission ambulante qui, se transportant tour à tour au chef-lieu de chaque commune, aurait interrogé les campagnards sur la topographie de leur terroir et aurait rectifié conformément à leurs observations. Pour un renseignement exact, les officiers inspecteurs en auraient recueilli plusieurs confus ou même contradictoires et se seraient trouvés plus embarrassés qu'auparavant. Même dans les classes instruites, le défaut auquel nous faisons allusion n'est pas très rare ; bien des personnes se trompent grossièrement au sujet de distances routières qu'elles parcourent journellement, et lorsqu'on invoque en leur présence l'autorité des plaques indicatrices ou des bornes kilométriques, répondent sérieusement qu'elles s'y connaissent mieux que les agents-voyers et affirment, soit que les plaques se trompent, soit que les bornes sont mal placées¹.

Le mot échelle ne s'applique pas seulement à la ligne droite divisée en parties égales qui figure dans un coin des plans topographiques, généralement au bas du cadre. On nomme aussi échelle le rapport abstrait d'une longueur quelconque traduite sur le papier à cette même longueur traduite sur le terrain. La fraction est toujours fort petite ; on la transforme de manière que son numérateur soit égal à 1. On dit que l'échelle « croît » lorsque les dimensions réelles de l'objet représenté restant les mêmes, celles du dessin de cet objet augmentent. Ainsi l'échelle ordinaire des plans cadastraux $\frac{1}{2500}$ est *grande* en elle-même et bien supérieure à celle de la carte d'état-major $\frac{1}{80000}$ qui est très faible. Grâce à une convention arbitraire, mais unanimement acceptée, les échelles égales au $\frac{1}{100000}$ ou plus grandes que cette limite sont seules regardées comme topographiques. Les cartes départementales d'Adolphe Joanne, éditées par Hachette, seront dites « chorographiques » (de

¹ L'usage des cartes se vulgarisant de plus en plus, ces petites bévues deviennent de jour en jour moins fréquentes. Comme paradoxe curieux, nous pouvons garantir le fait suivant, datant d'une vingtaine d'années. Une petite localité du Midi ayant été dotée d'une gare de chemin de fer, un citadin de l'endroit écrivit dans un journal du cru pour se plaindre de l'éloignement de la station que, selon lui, la compagnie avait repoussée, par économie, à *deux kilomètres* de la ville. Or l'intervalle, estimé au plus juste, n'atteignait pas *huit cents mètres*, et l'erreur commise sur la distance était plus que double et presque triple de la longueur appréciée.

Les lecteurs militaires du *Correspondant* ou même ceux qui ont eu simplement l'occasion de prendre part à des manœuvres comme conditionnels ou réservistes auront dû plus d'une fois s'apercevoir du peu de précision des réponses que font les gens de la campagne lorsqu'on leur adresse des questions relatives à leurs villages ou à ses alentours immédiats. A cet égard, les caricatures du *Journal amusant* ne sont que l'expression fidèle de la vérité.

(χωρος, région) parce qu'elles sont dressées à des échelles voisines de $\frac{1}{400\ 000}$ ou $\frac{1}{500\ 000}$; elles pourront donner une idée très juste de la configuration d'ensemble d'un département, mais ne retraceront pas assez de détails pour caractériser la physionomie d'une commune ou même d'un petit canton.

En dépit de la restriction que nous venons de poser, le dénominateur de la fraction qui désigne l'échelle d'un plan topographique est invariablement un nombre très considérable, exprimé, la plupart du temps par un multiple entier de 1000 ou de 10 000. La nouvelle carte de France que publie en ce moment le service vicinal est imprimée au cent-millième. Ce nombre a l'avantage de se prêter à l'évaluation rapide des distances sur la carte sans avoir recours à l'échelle graphique. Le topographe n'a qu'à employer le double décimètre : il traduira immédiatement les centimètres en kilomètres, les millimètres en centaines de mètres. La carte de l'état-major allemand présente le même avantage, puisqu'elle a aussi été dressée à $\frac{1}{400\ 000}$. Seulement, on peut dire qu'une échelle ainsi réduite à ce taux strictement indispensable devient insuffisante dans bon nombre de cas particuliers. A un lexique complet, mais dont les articles auront été trop abrégés, on préfère un dictionnaire moins portatif, mais aussi moins succinct, lorsqu'on veut traduire exactement un passage écrit dans une langue étrangère, au lieu de se borner à en comprendre le sens.

La carte de l'état-major français devait primitivement être levée au $\frac{1}{10\ 000}$: gravée à une pareille échelle, elle eût épargné au lecteur l'emploi du compas. Mais l'exécution du travail, dans de semblables conditions, eût été beaucoup trop longue et trop coûteuse. Aussi le taux primitif fut-il réduit de moitié d'abord, puis du quart pour l'exécution des « minutes ». En fin de compte, de diminution en diminution, les feuilles de la carte que tout le monde peut à présent se procurer dans le commerce figurent le terrain à l'échelle du quatre-vingts-millième, c'est-à-dire que les nombres simples de 1 millimètre, 1 centimètre, mesurés sur le dessin, répondent à des longueurs de terrain un peu complexes : 80 et 800 mètres. Inversement un kilomètre de route plate ou de voie ferrée se voit figuré sur la carte par une ligne de 12 millimètres $\frac{1}{2}$, nombre qui loin d'être simple n'est pas même entier. Si l'on veut éviter des calculs ennuyeux, il faut reporter sur l'échelle graphique l'intervalle à mesurer, comme nous l'avons expliqué, ou bien avoir recours au curvimètre dont il a été question tout à l'heure, ou employer le stadiomètre dont M. de Parville a entretenu, il y a quelques mois, les lecteurs de ce recueil.

C'était, au fond, dans un but pratique que Cassini avait adopté,

autrefois, pour sa carte de France, une échelle assez voisine de $\frac{1}{80\ 000}$ celle de $\frac{1}{86\ 400}$. Pourquoi choisir, sans cela, ce nombre si complexe qui représente environ 41^{mm} 1/2 par kilomètre? Un calcul, aussi fastidieux que simple, prouve que, dans les circonstances où s'est placé Cassini, chaque « ligne » sur le papier (on sait que la ligne valait sensiblement 2^{mm} 1/4, et figurait la douzième partie du pouce), équivalait à cent toises sur le terrain, soit 194 mètres. Au moyen d'un ancien pied de roi divisé en lignes, on peut donc, sans divisions ni multiplications, apprécier les distances en centaines de toises. Ceci posé, triplez l'échelle de la carte de Cassini, et vous obtenez celle de l'excellente carte des environs de Paris, dite des « chasses du roi », qui est gravée à la réduction de trois lignes pour cent toises $\frac{1}{25\ 800}$. Quant à la carte de France de Capitaine, elle n'est autre que celle de Cassini réduite au quart.

Dans le même ordre d'idées, la célèbre carte d'Angleterre nommée *one inch map*, comporte aussi un taux de réduction complexe $\frac{1}{63\ 600}$, parce que chaque pouce représenté sur le dessin correspond à une longueur réelle de un mille britannique (1609 mètres). Sur la carte, dite des comtés, un itinéraire d'un mille se développe sur une longueur sextuple; de là vient le nom de *six inches county map*, attribué à une carte de grande échelle en cours d'exécution.

III

Parmi les signes conventionnels de la planimétrie, quelques-uns, nous l'avons déjà fait observer, sont tellement simples qu'ils n'ont besoin, pour être compris, d'aucune explication; d'ailleurs, lorsque, encore enfant, on commence l'étude élémentaire de la géographie, l'esprit s'habitue peu à peu à interpréter du premier coup d'œil, sous forme concrète, ces contours ou tracés bariolés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. De pareils symboles deviennent aussi familiers à l'élève que les lettres mêmes de l'alphabet; rien ne paraît plus simple que de voir un trait sinueux, bleu ou noir, figurer des rivières, et un petit rond simuler une ville. Mais, en l'absence de tableau explicatif, un bon nombre de symboles ne disent rien à l'esprit du lecteur, s'il n'a acquis quelques connaissances préalables.

Dans les anciennes cartes, de même que l'on retraçait souvent, comme nous le verrons plus loin, les montagnes en perspective, comme s'il se fût agi d'une vue artistique, on figurait assez volontiers par le même procédé les accidents planimétriques, tels que châteaux, églises ou villages. Une parcille méthode offrait, assurément, l'avantage d'une très grande clarté; les signes, parlant très

bien par eux-mêmes, n'avaient aucun besoin d'être interprétés. De plus, l'artiste, en agissant ainsi, se trouvait fournir plus d'un renseignement dont l'utilité n'était pas à dédaigner. Nous avons sous les yeux, en ce moment, un plan de la ville de Paris, dressé au début du règne de Louis XV, exécuté d'après les vieux principes, et sur une assez grande échelle. Il est certain qu'en examinant cette œuvre où figurent les façades des édifices, on se fait une idée bien plus nette de l'aspect du vieux Paris que d'après un plan moderne, qui ne pourra renseigner nos petits-neveux qu'au sujet de l'emplacement occupé par les rues et les bâtiments publics de la grande ville.

Les cartographes contemporains, en effet, ont renoncé à la représentation des arbres et maisons en perspective cavalière; l'aspect du paysage n'est plus celui qu'il offrirait à un spectateur de la hauteur de Gargantua, monté sur un cheval de taille proportionnée à la sienne et contemplant ainsi les bois et les édifices. On suppose l'observateur planant en ballon à une altitude fort grande, et on figure sur les cartes les objets par les contours extérieurs qui limiteraient l'objet vu par l'aéronaute. Un rectangle simulera une construction de forme rectangulaire, et ainsi de suite.

Il faut, bien entendu, grossir les objets qui, à l'échelle de la carte, seraient par trop petits. Considérons une ferme isolée, en plein champ, couvrant sur le sol un carré de 20 à 25 mètres de côté, ce qui implique des dimensions assez raisonnables. A l'échelle du cent-millième, le bâtiment n'occuperait sur le papier que l'espace d'un quart à un cinquième de millimètre en carré. Il est clair qu'il faudra majorer un peu l'étendue de ce point noir pour le rendre perceptible au premier coup d'œil.

Lorsque le dessin est tracé à une grande échelle, la forme seule de la projection horizontale de la construction suffit assez fréquemment pour indiquer la nature de celle-ci. Si l'échelle au contraire est petite, on ne s'inquiète plus de la forme véritable, et on représente certains objets par des signes purement conventionnels. C'est ainsi que sur la carte de l'état-major français un fer à cheval simule un château, un petit cercle figure une église; très souvent même, un point placé au milieu de ce cercle rappelle que l'église est munie d'un clocher ayant servi de signal trigonométrique lorsque la carte a été dressée. Les symboles représentatifs des chapelles, des cimetières, des moulins à eau ou à vent, parlent d'eux-mêmes et forcent pour ainsi dire le lecteur à comprendre.

Lorsque certains signes, que d'ailleurs il eût fallu grossir par raison de clarté, comme nous l'avons expliqué, s'ils eussent été isolés, se pressent les uns contre les autres, le dessinateur est

obligé de les confondre en les groupant. Il est clair qu'aux échelles égales ou inférieures au dix-millième, les maisons des villages, et, à plus forte raison, celles des villes, ne peuvent être figurées chacune à part, et qu'il faut se borner à indiquer le contour des îles ou pâtés de maisons. Mais déjà, au vingt-millième, on est contraint d'augmenter la part de la convention et de sacrifier bon nombre de ruelles et d'impasses. Plus généralement, si l'on considère la même localité représentée sur différentes cartes à échelle décroissante, on verra les rues secondaires disparaître successivement, tandis que, par un contraste curieux, les voies principales ressortent de plus en plus, ainsi que les artères qui se prolongent dans la campagne par des routes d'une certaine importance.

Au quatre-vingts-millième, une simple tache grise coupée par un réseau de raies blanches très fines simule une ville; quelques traits noirs irréguliers rappellent un bourg; plusieurs rectangles noirs plus ou moins soudés entre eux avertissent de l'existence d'un petit village. De pareils signes paraissent tout d'abord peu instructifs, mais on se tromperait si l'on supposait qu'à cette médiocre échelle certaines particularités spéciales à chaque région ne se distinguent plus à première vue. Si l'on compare la feuille de Tarbes à celle de Draguignan, on est sur-le-champ frappé du contraste qui règne entre les dispositions des villages des Hautes ou des Basses-Pyrénées et celle des bourgades de la basse Provence. Pour les premiers, l'aspect si peu serré du pointillé noir trahit une agglomération étendue et peu dense; au contraire, une sorte de tache d'encre rappelle l'existence de plus d'une commune des bords de la Méditerranée. Cependant, en moyenne, chacune de celles-ci est deux ou trois fois plus peuplée que la communauté gasconne ou béarnaise. La carte nous manifeste donc l'entassement de population spécial au sud-est de la France; elle révélerait aussi bien d'autres renseignements : en Lorraine, le nombre relativement faible des exploitations isolées; en Dauphiné et en Savoie, l'existence de nombreux hameaux épars autour du chef-lieu; elle prouverait que dans le Tarn les municipalités sans agglomération ne sont pas rares, etc.

Les écritures de la carte du ministère de l'intérieur sont gra-

⁴ Puisque nous en sommes aux critiques de détails, rappelons une petite lacune que présente la carte d'état-major, lacune qu'il serait bien facile de combler, du reste. Les limites de cantons ne sont pas indiquées à l'intérieur des communes divisées en plusieurs circonscriptions cantonales; elles ne le sont pas non plus lorsqu'il s'agit de communes suburbaines rattachées à des justices de paix distinctes, quoique siégeant au même chef-lieu. La carte du service vicinal n'a pas oublié d'indiquer ces particularités.

duées suivant l'importance administrative de la commune, quelle qu'en soit la population. Celle-ci, du reste, est notée en chiffres rouges qui se détachent à première vue sur l'ensemble. La carte de l'état-major, elle, n'indique pas le nombre d'habitants d'une municipalité, mais fait usage, pour certains gros bourgs, qu'ils soient ou non chefs-lieux de canton, de lettres majuscules dont l'emploi ne dérive pas d'une règle assez claire ou assez uniforme pour que le lecteur y trouve grand avantage.

Au nombre des signes conventionnels dont l'intérêt pratique est le plus vif, il faut placer après ceux spéciaux aux localités ceux qui rappellent l'existence des voies de communication. Personne n'a besoin d'apprendre que dans l'intention de favoriser la clarté, les dimensions relatives de celles-ci se trouvent presque toujours exagérées à dessein. Il en est de même des cours d'eau. Comme, en définitive, la carte de l'état-major n'a été dressée que dans un but essentiellement militaire, on augmente la largeur réelle des petits fleuves ou torrents dès qu'ils peuvent constituer un obstacle sérieux au passage des troupes; et d'ordinaire on leur attribue un lit égal ou même supérieur à celui que submergent leurs eaux lorsqu'elles se trouvent exceptionnellement grossies.

On entend fréquemment les topographes novices se plaindre de la difficulté qu'ils éprouvent à distinguer, sur la carte de l'état-major, un petit chemin soit d'un ruisseau, soit d'un torrent. Le reproche est en partie fondé; un sentier comme un cours d'eau sont représentés par un imperceptible trait noir. Pour trancher l'équivoque souvenons-nous, qu'en pays accidenté, les cours d'eau qui suivent toujours une ligne de plus grande pente doivent se trouver, comme nous l'expliquerons plus loin, à peu près parallèles à la direction des hachures voisines et qu'au contraire, les chemins ont tout avantage à rester de niveau et à couper orthogonalement ces mêmes hachures. Mais il faut bien avouer qu'en terrain plat il est plus facile de confondre un petit chemin avec un fossé à pente médiocre et qu'il est encore plus aisé de se tromper avec les canaux d'arrosage qui serpentent suivant un tracé à déclivité minima. Il est probable, du reste, que de pareilles incertitudes seront évitées un jour grâce à l'emploi exclusif des cartes en couleurs destinées à supplanter graduellement les cartes en noir.

Nous n'avons rien à dire au sujet de la figuration des routes et chemins par un trait simple ou deux traits accolés, tantôt égaux, tantôt inégaux. Sur la carte en couleur du service vicinal, les chemins ruraux et particuliers sont en noir; seuls les chemins publics se détachent en rouge; les voies projetées ou en cours d'exécution se trouvent indiquées, mais en traits discontinus, de manière à

éviter toute confusion avec les voies déjà terminées. On ne peut qu'applaudir à ces utiles innovations.

Parlons maintenant des chemins de fer. Le signe qui rappelait les voies ferrées sur la carte de l'état-major a varié plusieurs fois. Au début, on se le rappelle, on usait d'un symbole très élégant : une ligne noire d'épaisseur raisonnable hérissée de points faisant saillie placés alternativement à droite et à gauche. Ces points ronds figuraient peut-être les poteaux du télégraphe, mais, quoi qu'il en soit, ils ont été supprimés dans les éditions plus récentes, et le trait noir sensiblement épaissi, au détriment de la clarté du dessin, est seul resté chargé de figurer l'enfilade des rails. Enfin, dans les dernières réimpressions, il semble qu'on se soit efforcé de réduire de nouveau la largeur du ruban noir qui, ainsi diminué, se présente encore sous une apparence très nette.

Il faut bien convenir que l'on a fait fausse route dès le début en ne pas convenant de procéder pour les chemins de fer comme pour les routes, lorsqu'on a gradué les symboles propres à celles-ci suivant leur importance. Sur la carte de l'état-major, rien ne distingue une section à double voie d'un embranchement à simple voie, un chemin de fer d'intérêt général construit à grands frais d'une modeste ligne d'intérêt local; et, dans ce dernier cas, comment savoir si les wagons roulent sur une voie étroite ou large?

Il en est de même des stations. Un signe commun les désigne toutes qu'il s'agisse d'une gare importante et fréquentée ou d'un simple point d'arrêt, dépourvu de quais et d'abri, facultativement desservi deux ou quatre fois par jour. Évidemment, le choix raisonné d'un petit nombre de signes conventionnels rendrait de grands services au point de vue de la clarté et serait, en particulier, fort utile aux militaires.

Ces imperfections disparaîtront sans doute à bref délai et quelques-unes d'entre elles ont déjà été éliminées de la carte du service vicinal. Dans cette dernière, double voie et voie simple ont été notées par des signes parfaitement distincts. En théorie, un trait aminci devrait représenter les sections de voies ferrées dont les rails ne sont pas disposés à l'écartement normal, et une ligne noire très fine rappeler les tramways; dans la pratique, les chemins de fer à voie étroite sont souvent figurés comme les autres, malgré la convention adoptée. Les signes représentatifs des stations ne se distinguent point entre eux, d'où résulte le même inconvénient que sur les cartes de l'état-major. Assurément, il faut louer ceux qui ont présidé au tracé de la carte d'avoir indiqué l'itinéraire des chemins de fer en construction par un trait discontinu; mais alors pourquoi faire abstraction des souterrains projetés, dans certains

carrés et les négliger dans le carré voisin? Ce manque d'uniformité n'est pas sans inconvénients.

Lorsque la carte de l'état-major a été dressée, on s'est guidé sur le principe que les signes conventionnels marquant soit les cultures, soit l'état du sol, devaient ressortir d'autant mieux que ces cultures elles-mêmes ou la nature du terrain présentaient plus d'importance au point de vue stratégique. Les marais s'opposent souvent à la marche des troupes comme un obstacle infranchissable; les bois ralentissent tout au moins les mouvements des différentes armes, et, de plus, peuvent servir d'abri. Il est donc essentiel de retracer, d'une manière très apparente, les marais et les bois dont la présence ou l'absence suffit, du reste, à caractériser l'aspect d'une région. Qu'on ne perde pas de vue ce *desideratum*; une bonne carte militaire doit donner une idée assez nette d'un pays pour qu'un officier, sans y avoir jamais mis les pieds, en puisse dessiner les paysages successifs supposés vus d'un point arbitraire quelconque en se servant seulement de la carte ¹.

Le signe conventionnel des bois, d'origine assez ancienne, rappelle passablement l'objet reproduit. Il est fâcheux que, d'après cette convention, rien ne distingue un amas d'arbres résineux, de pins des Landes ou de sapins des Vosges, d'une forêt où dominent les arbres à feuilles caduques : chênes, hêtres, châtaigniers. Un militaire est pourtant intéressé à savoir si la protection relative qu'un bois lui offre est permanente ou intermittente. Sur la carte du ministère de l'intérieur, les petits cercles estompés de grisaille font place à de petites taches vertes qui figurent très bien les grandes agglomérations végétales. Mais la même confusion a été faite.

Sur toutes les cartes, à l'exception de quelques plans à grande échelle, l'absence de tout signe implique une terre labourable. L'état-major eût peut-être bien fait s'il avait aussi laissé en blanc les bruyères et landes, mais sans doute par la crainte d'avoir, sur certains carrés, trop d'espaces laissés vides, il a fait choix d'une sorte de grisé, joli à l'œil, mais en somme d'emploi illogique, puisque landes et bruyères sont d'un abord plus facile encore que les sols arables.

Les prairies ont été honorées d'un emblème caractéristique très foncé et très apparent. Etait-il donc si nécessaire de les distinguer des terres labourables proprement dites? Nous pourrions faire une remarque du même genre relative au pointillé régulier qui

¹ Qu'on se garde bien de voir dans cet énoncé l'expression d'un paradoxe : résoudre un semblable problème est chose relativement facile, quoique le travail soit long et minutieux.

sert à marquer les vignobles ; contre toute logique, ce pointillé est moins net que celui spécial aux prés, et, du reste, au premier coup d'œil, les deux symboles se ressemblent assez¹. Depuis quelques années, la culture de la vigne a subi de telles transformations que les renseignements fournis par les cartes ont perdu toute espèce de valeur ; nombre de vignes anciennes succombent, hélas ! chaque année, et inversement on plante sur une trop vaste échelle pour qu'il vaille la peine de corriger et de remanier sans cesse la carte. Il serait plus simple encore de noter comme terres labourables les rares parcelles qui n'ont jamais cessé de porter de la vigne, ainsi que celles qui, ayant perdu leurs ceps sous l'influence du phylloxéra, ont été replantées dernièrement.

Nous croyons, en résumé, que les organisateurs de la carte du service vicinal ont eu raison d'adopter une règle uniforme pour toutes les terres laissées en jachères ou utilisées par la culture, qui ne sont ni couvertes d'eau ni garnies de bois.

IV

Le but spécial de la branche de la topographie qui a reçu le nom de nivellement est de représenter sur le papier, au moyen de conventions rigoureuses, les accidents du sol, renflements ou dépressions. Le problème que les cartographes et les géomètres se sont posé à eux-mêmes n'est certes pas de ceux qui se laissent facilement résoudre. Chacun des auteurs qui s'est occupé de la question a trouvé ou cru trouver une solution : il en a même été trop indiqué *a priori*. La multitude des méthodes proposées trahit nettement leur insuffisance, nous voulons dire leur insuffisance comme interprétation absolue et complète des formes du terrain. La plupart d'entre elles sont excellentes du reste tant qu'il ne s'agit que de remplir un but restreint et particulier et peuvent rendre tour à tour des services utiles.

Au fond cependant, le moyen de figurer exactement l'aspect plus ou moins tourmenté d'une région géographique est trouvé depuis

¹ Dans le centre et le sud-ouest de la France, les vignes sont pressées les unes contre les autres ; les ceps s'élèvent à de grandes hauteurs et souvent s'enchevêtrent autour de fils de fer. Ainsi constituée, une plantation présente, pour un militaire, une grande importance, soit comme obstacle à franchir, soit comme cachette à utiliser. Mais alors, en général, l'étendue des vignobles est faible, et l'espace qu'ils occupent, réduit à l'échelle du quatre-vingts-millième, se réduit à bien peu de chose. On n'en peut pas dire autant des vastes plantiers méditerranéens ; toutefois, à raison de l'espacement des souches, de leur nature plus étalée, ils seraient médiocrement aptes à bien dissimuler une troupe ou à briser l'élan d'un assaillant.

longtemps. On sait construire des plans dits « en relief », lesquels ne sont autre chose que la copie fidèle, sur une échelle réduite, du sol lui-même. Des procédés mécaniques, aussi minutieux que précis, permettent d'exécuter de pareils travaux avec toute l'exactitude souhaitable. Malheureusement, le prix de ces appareils si longs à construire est forcément bien élevé; chaque plan en relief doit être façonné à part. Cette difficulté pourrait à la rigueur disparaître grâce à la découverte de procédés de reproduction, mais l'inconvénient le plus grave qu'un officier puisse objecter à un plan-relief c'est d'être fragile, lourd et presque impossible à transporter en campagne. De là est venue la nécessité absolue de résoudre le problème dont nous avons posé l'énoncé naguère.

Le moyen qu'employaient autrefois les vieux cartographes était un peu naïf. Ils dessinaient les chaînes de montagnes en perspective, figurant ainsi les accidents du sol par la méthode qui leur servait pour retracer les châteaux et les églises. On aura une idée de leur procédé si l'on suppose un spectateur placé sur une cime élevée dominant de beaucoup une région bouleversée; l'observateur verra bien l'ensemble, il est vrai, mais percevra mal certains accidents de terrain peu importants et surtout certains détails planimétriques relatifs au fond des vallons trop creux. On paraît à ce dernier inconvénient au moyen de l'emploi de légères déformations systématiques. Seule, l'indication de ce fait suffirait à faire condamner une méthode surannée, d'ailleurs moins scientifique qu'artistique et curieuse uniquement au point de vue rétrospectif.

Trois procédés rationnels sont en usage pour rendre le modelé du terrain; on se sert : 1° de courbes, 2° de hachures, 3° de teintes estompées. Quelle que soit la voie adoptée par le cartographe, des avantages se manifestent et des inconvénients surgissent. Nous allons nous efforcer d'exposer tour à tour les uns et les autres.

Reprenons la question par sa base même. On appelle « cote » d'un point du sol la distance verticale de ce point, traduite en mètres, à un plan horizontal de comparaison, qui, en topographie, coïncide avec le niveau de la mer. Comme les marées font hausser ou baisser, dans d'assez larges limites, les flots de l'Océan, on est convenu en France de choisir pour point de départ la surface de l'eau du vieux port de Marseille. Là, en effet, l'hydrographe constatera encore des oscillations perpétuelles mais pourra, néanmoins, déterminer sans trop de peine la position moyenne du point d'affleurement des eaux tranquilles. Cette explication une fois donnée, ajoutons que le mot cote est, en pratique, synonyme d'altitude ¹.

¹ L'expression d'altitude s'applique à l'élévation au-dessus du niveau de

Comme une carte surchargée de cotes ne parlerait pas aux yeux et ne rendrait quelques services qu'au prix d'une attention extrême, on a depuis longtemps songé à simplifier l'aspect du dessin en réunissant par un trait continu tous les points situés à une même altitude, celle de 20 mètres, par exemple. On se dispense ainsi de répéter toutes les cotes égales à 20, et il suffit d'inscrire 20 à côté de la courbe qui dénote ainsi la trace d'affleurement des eaux sur le terrain, si le niveau de la mer, pour une raison quelconque, s'élevait de 20 mètres. Que le plan topographique renferme un certain nombre de ces courbes d'altitude ou courbes de niveau, et le lecteur, pourvu qu'il soit familiarisé avec la construction des cartes, appréciera le relief du terrain représenté, aussi bien et même mieux que s'il avait le sol devant lui. C'est du moins ce qu'il nous faut expliquer.

Un trait plus ou moins sinueux passera donc par tous les points de cote 20. Une seconde courbe réunira ceux dont l'altitude est de 25 mètres, une troisième ceux qui sont situés à 30 mètres, et ainsi de suite. On sera donc immédiatement renseigné relativement au niveau d'un point quelconque placé sur la trajectoire d'une courbe. Quant à l'altitude d'un point situé entre deux courbes, si elle n'est pas expressément indiquée, il est clair qu'elle sera intermédiaire entre les cotes convenables à ces deux courbes et pourra être estimée par approximation. La différence de niveau correspondant à deux courbes voisines ne doit pas être trop grande, sinon des aspérités du sol, de quelque importance, mais comprises dans leur intervalle, passeraient inaperçues; d'autre part, il suffit que la pente du talus, d'une ligne à l'autre, puisse, sans erreur sensible à l'échelle du dessin, être considérée comme uniforme. Aux grandes échelles, les cotes de deux courbes de niveau consécutives différeront peu; elles changeront beaucoup plus si l'échelle est petite. Au lieu de croître de mètre en mètre de cote, elles varieront de 5 en 5 ou de 10 en 10 mètres et ainsi de suite. En général, on

la mer et ne se comprendrait guère interprétée négativement. La cote, par définition, peut être positive ou être affectée du signe —; mais cela n'a lieu que pour les rares points de la surface terrestre qui sont situés au-dessous du niveau de la mer. Comme exemple, on cite habituellement divers cantons de la Hollande. L'assertion est parfaitement exacte, mais nous ajouterons que, sans sortir de France, on peut découvrir des lieux habités que les flots de la Méditerranée submergeraient si on leur ouvrait un passage. Tels sont le hameau des salines de La Valduc, commune d'Istres (Bouches-du-Rhône), et l'usine, longtemps florissante, aujourd'hui ruinée, qui s'élève au Plan d'Aren, non loin de Fos, entre les étangs salés de La Valduc et d'Engrenier. Depuis longtemps, du reste, les géologues ont signalé la ressemblance curieuse qui règne entre ces deux cuvettes sans issue et entourées de rochers escarpés, et le vaste bassin de la mer Morte.

s'arrange de manière que l'écart apparent, sur le papier, de deux courbes voisines, soit le même pour une pente donnée quelle que soit l'échelle; l'équidistance « réelle », c'est-à-dire la différence de cote, sur le terrain varie, mais l'équidistance « graphique », soit cette même différence réduite à l'échelle, reste souvent invariable ¹.

La méthode des courbes de niveau est la seule pratique lorsqu'il s'agit de figurer un pays très plat, comme la Hollande, les Flandres belges. Par malheur, pour lire fructueusement la carte d'un pays tant soit peu accidenté, tracée uniquement en courbes, il faut être rompu au métier et, tout exercé qu'il soit, le topographe arrive avec difficulté à se faire une idée nette de l'ensemble. En revanche, la méthode en question est propre à satisfaire aux exigences de l'ingénieur.

Si on examine l'ancienne carte de France, dressée sous la direction de Cassini, l'on s'aperçoit que les élévations du sol sont rappelées par des sortes de « hachures » noires, très fines, d'autant plus serrées que la pente est elle-même plus forte. Les hachures, en somme, correspondent aux ravinements creux qui sillonnent les pentes déboisées de certaines collines du Dauphiné ou des Basses-Alpes; c'est-à-dire qu'elles indiquent, sur la carte, la direction que suivent, après leur chute, les eaux pluviales arrosant le terrain représenté.

Imaginons que, pendant la nuit, un aéronaute plane en ballon au-dessus d'une chaîne de montagnes et qu'il contemple du haut de sa nacelle le panorama situé au-dessous de lui à la lueur de la lune que nous supposons non seulement au méridien, mais au zénith. Que distinguera le spectateur? Il verra vivement illuminés les plateaux et les fonds de vallées, en un mot les parties horizontales; les parois presque verticales des rochers, abstraction faite des reflets, resteront plongées dans l'obscurité; les pentes douces sem-

¹ Au moins lorsque la région qu'il s'agit de représenter n'est pas trop bouleversée. — La règle que nous venons d'énoncer étant assurément très abstraite, un exemple numérique l'éclaircira peut-être. Soit une même pente à l'inclinaison de $1/12$ figurée sur deux cartes, l'une au $1/20\ 000$, l'autre au $1/80\ 000$. Supposons 20 mètres de hauteur et 240 mètres de base, et fixons à 20 mètres la cote du point le plus bas de la pente. Au $1/20\ 000$ on tracera, à la suite de la courbe 20, les courbes 25, 30, 35 et 40, espacées de 5 en 5 mètres dans le sens vertical, et dans le sens horizontal, d'une quantité 12 fois plus forte, soit 60 mètres. L'équidistance graphique sera donc de $5000/20\ 000$ millimètres ou $1/4$ de millimètre, et l'intervalle d'une courbe à l'autre, sur le papier, atteindra $60\ 000/20\ 000$ ou 3 millimètres. — Au $1/80\ 000$ la courbe de 40 mètres suivra immédiatement celle de 20 mètres; néanmoins l'équidistance graphique vaudra encore $1/4$ de millimètre et on mesurera encore, sur le dessin, 3 millimètres, entre les courbes 20 et 40, consécutives cette fois.

bleront passablement éclairées; les déclivités fortes, noyées dans l'ombre, se discerneront à peine. Le sol, toutes choses égales d'ailleurs, recevra et renverra d'autant moins de rayons lumineux, que son inclinaison sera plus prononcée. Telle est l'origine de la célèbre convention dite de la « lumière zénithale ». Les plaines qui sont supposées recevoir la totalité de l'éclairement incident doivent rester blanches, en dehors des signes conventionnels de la planimétrie; les parties en pente au contraire doivent être figurées d'autant plus noircies qu'elles sont plus abruptes dans la nature. Pour rendre cette sorte d'obscurité partielle, on emploie les hachures; et dans le but d'accentuer ou d'affaiblir l'intensité du ton gris obtenu sur le papier, le cartographe dispose de deux moyens différents : serrer plus ou moins les hachures les unes contre les autres ou bien graduer leur épaisseur.

Voilà assurément un principe rationnel et clair : il est par malheur moins aisé à mettre en pratique qu'à énoncer.

Une question préliminaire s'impose tout d'abord. Comment s'y prendre pour représenter une pente d'une raideur très forte, à moins de sacrifier complètement la planimétrie sans parler de l'inconvénient qu'il peut y avoir à choquer l'œil par une tache presque noire d'aspect désagréable? La difficulté semble impossible à trancher pour celui qui n'est pas familiarisé avec l'art de la topographie : heureusement elle est moins grave qu'on serait porté à le croire. Dans la pratique, les murailles de rochers verticales ou s'approchant de la verticale sont très rares. Nous avons tous en pareil cas une tendance involontaire à exagérer l'angle que forment les parois avec l'horizon; nous considérons par exemple comme rigoureusement abrupte une falaise inclinée des deux tiers d'un angle droit, soit de 60 degrés. Cette illusion résulte de l'expérience de nos sens : nous connaissons mal les talus trop raides, parce que nous ne sommes pas habitués à les franchir. Une pente égale seulement à 45 degrés et qui par suite s'écarte autant de la verticale que de l'horizontale ne peut être gravie par un marcheur ordinaire, avec le seul secours des jambes. L'ascensionniste est forcé de grimper en s'aidant des mains. Donc, peu importe à un militaire de savoir de combien une pente se relève au delà de 45 degrés, puisque, même à ce dernier taux, elle sera impraticable à l'infanterie. Si, par grande exception, le passage des troupes n'est pas toujours irréalisable, cette possibilité dépendra beaucoup plus de certaines circonstances locales que de l'inclinaison elle-même. Tout talus dont la hauteur égale ou surpasse la base doit être noté comme « escarpement » et caractérisé par un signe spécial. Nul besoin de s'inquiéter du sacrifice des autres notations planimétriques; sur les pentes abruptes,

la végétation persiste quelquefois, mais les cultures proprement dites disparaissent et, avec les cultures, les lieux habités. Ce qui, enfin, atténue encore la difficulté, c'est que de semblables versants occupent forcément peu de place sur la carte, une fois que la projection sur le plan horizontal a réduit leur longueur.

Nous avons vu que le tracé des courbes de niveau dispensait absolument de l'emploi des chiffres cotés. Mais si le nivellement est indiqué par des hachures, il est indispensable que la carte mentionne les cotes de quelques points importants. Il est regrettable, disons-le en passant, que l'excellente carte de Cassini soit privée de tout chiffre propre à renseigner le lecteur sur l'altitude absolue de telle ou telle localité. Les hachures que comporte cette carte sont tracées « de chic », c'est-à-dire sans règle fixe, au gré du dessinateur. Cependant, l'effet produit est excellent, et à ceux qui s'en étonneraient, nous dirions qu'un bon artiste trace souvent avec son pinceau, sur une toile, un portrait plus ressemblant que telle ou telle photographie obtenue suivant toutes les règles de l'art.

Il ne faut pas espérer par le seul moyen d'une carte en hachures, même munie de cotes nombreuses, de pouvoir facilement retrouver l'altitude d'un point quelconque, comme on le fait lorsqu'on dispose d'un plan sillonné de courbes de niveau. Jamais, du reste, une carte imprimée ne représente à la fois les courbes de niveau et les hachures; il en résulterait un entre-croisement de lignes qui nuirait gravement à la clarté du dessin. Si toutefois on avait sous les yeux certains originaux ou minutes de cartes, dont les copies livrées à la publicité n'indiquent que les hachures, on y distinguerait aussi le tracé des courbes. Celles-ci, en effet, doivent toujours être esquissées (au préalable, et ce n'est qu'après les avoir rigoureusement dessinées qu'il est permis au topographe de songer à indiquer les hachures. Sur les croquis manuscrits résumant un levé que l'officier a dressé d'après le terrain même, les courbes sont scrupuleusement marquées au crayon et disparaissent, effacées par la gomme élastique, après que les hachures ont été passées à l'encre.

Le tracé des hachures dérive de celui des courbes d'après deux règles : l'une mathématique qui n'est presque jamais violée, l'autre empirique à laquelle on ne se conforme pas toujours. Une hachure rencontrant une courbe de niveau doit la couper à angle droit, et l'écartement mutuel de deux hachures voisines est fixé au quart de leur longueur d'une courbe à l'autre. Plus, en effet, la pente est rapide, plus les courbes de niveau se resserrent sur le dessin, plus les hachures sont courtes et doivent se presser. Quant à la loi de perpendicularité, elle s'explique facilement. Une courbe de niveau figure sensiblement le tracé d'une rigole d'irrigation; qu'une fuite

vienne à se déclarer, l'eau s'écoulera dans le sens correspondant au tracé des hachures. L'expérience de tous les jours montre que ces deux directions, non seulement se trouvent être rectangulaires en réalité, mais paraissent telles à un observateur qui contemple le phénomène d'une certaine hauteur verticale.

On s'est efforcé de diversifier tantôt l'épaisseur, tantôt la forme même des hachures, de fixer des lois rationnelles et commodes réglant leur espacement. Les systèmes qui ont été proposés par les divers auteurs sont d'autant moins d'accord entre eux que les buts auxquels on visait différaient essentiellement.

Toute une école de topographes est d'avis qu'il faut exagérer la valeur réelle des accidents de terrain, afin de les faire mieux ressortir. On force l'attention du lecteur à se fixer sans hésitation sur les accidents de terrain les plus saillants. Les pentes douces sont à peine indiquées par des hachures fines et peu serrées; les pentes fortes, celles de 30 à 45 degrés, par exemple, ressortent brutalement à cause de la teinte noire obtenue en grossissant et en pressant les hachures. Assurément, le dessin, exécuté suivant ces principes, perdra beaucoup en élégance; mais, en campagne, il pourra rendre de grands services, en signalant sur-le-champ à l'officier les déclivités impraticables à la cavalerie ou à l'artillerie, et difficilement accessibles à l'infanterie; quant aux petites inclinaisons, on les sacrifie par cela même que leur influence sur la marche des troupes est médiocre, et qu'il n'est pas indispensable de trop les mettre en évidence. Les cartes topographiques allemandes répondent parfaitement à ce *desideratum*.

Le système consistant à faire pour ainsi dire la caricature, la charge du terrain ne manque pas de partisans ni de détracteurs. Ceux-ci invoquent l'avantage que le lecteur trouve à déchiffrer un dessin net, élégant, artistique. Leurs idées ont été mises en pratique, lorsque la carte de l'état-major a été dressée. Essayons d'expliquer brièvement les errements que l'on a suivis.

D'abord, dans le but d'éviter l'emploi des hachures trop espacées pour les pentes douces, tout terrain penché, [dont l'inclinaison est inférieure à 1 grade, ou à $\frac{1}{64}$ (1 mètre de hauteur pour 64 mètres de base), est considéré comme horizontal, et ne reçoit pas de hachures¹. Quant aux déclivités plus rapides, elles ont été

¹ Sur une grande route, une montée de $\frac{1}{64}$, soit, en chiffres ronds, un peu moins de 16/1000, paraîtrait peu sensible. Une rampe de cette valeur n'a rien d'extraordinaire sur un chemin de fer d'intérêt local; elle gêne toutefois la marche de machines au point que celles-ci ne peuvent guère dépasser la vitesse de 30 kilomètres à l'heure, si elles remorquent un train mixte, 40 kilomètres si elles sont attelées à un convoi direct.

signalées au moyen de fines hachures de grosseur constante, dont l'espacement varie suivant des règles empiriques déterminées à l'avance. Dans ce but, on a dressé un « diapason », dans lequel divers degrés de pente échelonnés depuis celle de $\frac{1}{64}$ jusqu'à celle de $\frac{1}{4}$, qui correspond à l'escarpement, se trouvent traduits par des traits noirs convenablement écartés. L'officier, à la suite des opérations sur le terrain, n'a d'abord tracé que les courbes, puis, armé du diapason, il a dessiné les hachures mécaniquement, sans avoir besoin de se livrer à aucun calcul. On s'est efforcé d'éviter toute discontinuité susceptible de choquer l'œil, dût-on, à ce prix, s'écarter légèrement des règles mathématiques rigoureuses. Avant tout, il s'agissait de rédiger un ensemble harmonieux et élégant. Ajoutons que les règles qui, sauf adoucissement de détail, ont présidé à la représentation du relief, n'ont pas été absolument uniformes pour toute l'étendue de notre pays. Aux alentours de Lille ou d'Orléans, une différence de niveau de 10 mètres offre une importance majeure, la « moindre taupinée » acquiert l'importance d'une montagne. Aussi les courbes de niveau servant de bases aux hachures doivent être rapprochées dans le sens vertical. Il n'en est déjà plus de même aux environs de Dijon, et la physionomie des collines de la Côte-d'Or n'exige pas, pour être décrite, un nivellement si minutieux. Que sera-ce si on envisage le Briançonnais, l'Oisans ou le légendaire arrondissement de Castellane, avec son chaos de cimes décharnées et de vallées profondes et tortueuses? Pour l'exécution des minutes, il a fallu se borner, et sous peine de s'égarer dans une œuvre interminable, espacer les courbes de niveau. Les hachures se sont aussi transformées de Douai à Dijon, et de Dijon à Embrun; l'on a dû modifier les règles primitives, et une pente faible, assez nette, sur les fouilles du nord de la France, passe inaperçue dans les carreaux du sud-est. Encore plusieurs critiques trouvent-ils que la chaîne des Alpes a été trop poussée au noir, et que la carte de l'état-major, lorsqu'elle représente des districts montagneux, devient difficile à lire. Le défaut en question est indéniable, il résulte de la nature ultra-tourmentée de la région alpine, et n'aurait pu être atténué qu'en sacrifiant complètement l'homogénéité de l'œuvre. Faut-il faire un reproche au comité de la carte de France d'avoir veillé à obtenir une raisonnable uniformité d'ensemble? Assurément non.

Puisque les hachures noires font tort à la netteté de la carte, il est tout naturel qu'on ait songé à en adoucir l'effet et à remplacer le noir par du bistre, lorsque l'impression comporte des couleurs. Cette dernière teinte est aussi très avantageuse lorsque l'officier dessine un plan manuscrit. Supposez donc que ces hachures bistres,

à force d'être exécutées finement, arrivent à se presser les unes contre les autres, au point de produire sur l'œil l'impression d'une teinte uniforme et vous arriverez tout naturellement au procédé de l'estompage, qui, dans la carte du service vicinal, est employé pour mettre en évidence le relief du sol. On peut ainsi arriver à produire des tons extrêmement agréables à l'œil, sans sacrifier le moins du monde les détails de la planimétrie, lesquels ressortent bien mieux par l'estompage qu'avec les hachures. Avec cette méthode d'estompage, rien n'empêche de conserver le tracé des courbes de niveau et l'on obtient ainsi des cartes à peu près parfaites, puisqu'elles parlent aux yeux, tout en satisfaisant à la rigueur scientifique.

Aujourd'hui, il semble que le problème du nivellement soit résolu dans ce sens. Nous sommes, du reste, bien loin d'avoir énuméré toutes les méthodes qui ont été proposées en France ou à l'étranger. Nous n'avons rien dit du procédé des hachures horizontales qu'emploient les Anglais, ni de la méthode par les teintes hypsométriques.

Qu'on ne s'attende pas non plus à nous voir décrire les systèmes basés sur l'hypothèse dite « de la lumière oblique ». Ces derniers ont cependant donné d'excellents résultats, parce que le terrain, figuré ainsi, revêt sur le papier un aspect assez voisin de celui qu'il présente, en réalité, à nos yeux. Récemment, on a même tenté d'une méthode plus originale encore : un plan-relief est dressé, représentant la région envisagée; on l'éclaire fortement au moyen de rayons lumineux dardés obliquement, on le photographie, et on copie l'épreuve obtenue. L'effet qu'on réalise est saisissant de vérité.

De même que l'emploi des hachures appliqué à la représentation des accidents du sol tend partout, sinon à disparaître, du moins à se restreindre; de même les cartes en noir ont fait leur temps. Notre génération, devenue plus difficile que celles qui l'ont précédée, ne se contente plus de la seule précision du tracé jointe au mérite artistique. Il lui faut que la clarté soit manifeste, que la carte, rapidement consultée, réponde rapidement à l'interrogation qu'on lui pose. Dès lors, l'impression en couleurs devient un précieux auxiliaire; grâce à la diversité des teintes, l'œil, sans se fatiguer, perçoit du premier coup le renseignement cherché. La carte du service vicinal, sans doute, est loin d'atteindre la perfection; les rares fautes qu'elle a rencontrées dans la carte de l'état-major, elle les a fidèlement copiées en ajoutant, par surcroît, bien des petites erreurs dont elle est responsable. Mais, à côté de ces deux imperfections qu'une révision soigneuse fera disparaître, quelle netteté élégante de modelé, quelle heureuse tonalité de couleurs! Quelques-unes des améliorations de détails dont elle

a pris l'initiative sont très pratiques; nous en avons déjà signalé quelques-unes; faisons-en remarquer d'autres : les feuilles ou carrés dont l'état major avait exagéré beaucoup trop le format, au grand détriment de la maniabilité, ont été réduits à des dimensions plus portatives. Au lieu de renfermer la gravure dans les strictes limites d'un cadre rectangulaire, les cartes du ministère de l'intérieur ont bien soin d'indiquer, en dehors même de ce cadre, tous les accidents topographiques un peu notables qui ne débordent pas trop. L'étendue utile de chaque feuille est ainsi notablement augmentée pour le profit du lecteur.

La carte de l'état-major, dressée péniblement pendant de longues années, avec des précautions minutieuses, gravée par des artistes de premier ordre, continuellement révisée par des centaines d'officiers, la carte de l'état-major, disons-nous, est moins destinée aux amateurs qu'aux militaires instruits. Il convient de rendre justice à l'exactitude de ses renseignements, et il faut la considérer non seulement comme ayant rendu et devant rendre d'immenses services à l'armée, mais comme jouant le rôle d'une excellente maquette, d'un admirable original devant servir de modèle indispensable pour le tracé de toutes les futures cartes topographiques de notre pays.

Antoine DE SAPORTA.

LA VILLA DES ORMES¹

M^{me} Lycett-Landon et son fils arrivèrent à Londres le lendemain à la pointe du jour. A pareille heure, il n'y avait qu'une chose à faire : prendre un cab, aller à l'hôtel Custon et s'y coucher. En y arrivant, leur première parole fut pour s'informer de M. Lycett-Landon auprès d'un pauvre diable de garçon, encore à moitié endormi, qui connaissait fort bien M. Lycett-Landon, mais qui fut très affirmatif pour assurer qu'il n'était pas à l'hôtel, où, d'ailleurs, on ne l'avait pas vu depuis l'été précédent.

— Je vous l'avais bien dit, maman, s'écria Horace. Il loge Jermyn-Street; sans cela, il aurait donné son adresse.

Ils se firent donc, quelques heures plus tard, conduire Jermyn-Street; mais ce fut là exactement comme à l'hôtel Custon. Depuis l'année précédente, encore, on ne l'avait pas aperçu. M^{me} Lycett-Landon et son fils se regardèrent fort décontenancés, et remontèrent en voiture.

— Décidément, dit M^{me} Lycett-Landon en souriant, il est assez piquant que nous ayons à donner la chasse à ton père de cette manière. Je n'aurais jamais pensé que nous dussions avoir la moindre peine à le trouver. Oh! cette horrible ville de Londres!

Elle était très surprise et encore plus humiliée que la ville de Londres n'eût pas l'air de se douter qu'elle possédait, depuis un certain temps, M. Lycett-Landon, le grand négociant de Liverpool. Cela lui semblait parfaitement ridicule.

— Oh! nous le trouverons à son club, dit Horace.

Il n'est pas trop d'usage, dans les clubs, de donner l'adresse d'un de ses membres sans y être autorisé par lui. L'important personnage, auprès duquel Horace voulut prendre des informations, hésita avant de répondre que M. Lycett-Landon n'avait pas paru au club depuis un certain temps; et, comme preuve, il exhiba, après l'avoir sorti d'une case spéciale, un monceau de lettres qui l'attendaient, et au milieu desquelles Horace, avec un serrement de cœur

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1890.

facile à comprendre, crut reconnaître des lettres de sa mère. M. Lycett-Landon n'avait pas donné l'ordre de faire suivre. Quant à dire où l'on pourrait trouver M. Lycett-Landon, le fonctionnaire, aussi discret qu'important, ne s'y croyait pas autorisé.

— Mais je suis son fils!

Le sourire placide qui accueillit cette naïveté avait une signification à laquelle Horace ne pouvait se tromper. Il ne s'y trompa point et vint rejoindre sa mère.

— On ne l'a pas vu depuis longtemps. Il y a un amas de lettres qui l'attendent.

— Alors, allons à la succursale. Il faut qu'il ait des occupations par-dessus la tête ou... qu'il y ait quelque chose.

Cette dernière assertion était indiscutable.

— Il est en vérité trop divertissant, reprit M^{me} Lycett-Landon, pendant que le *hansom* roulait vers la Cité, que nous ayons, à mettre la main sur ton père, autant de difficultés que s'il s'agissait d'un simple petit commis.

Le monde commercial n'ayant, pour un simple petit commis, qu'une considération des plus médiocres, M^{me} Lycett-Landon, par cette comparaison énergique, donnait la mesure de son étonnement.

— Il est sûr que c'est inouï, reprit Horace. Mais, dans la Cité, ce ne sera plus la même chose. Il n'est pas possible que le nom de Lycett-Landon y soit inconnu.

— Il doit être connu partout.

Ceci avait été dit avec un ton d'orgueil froissé. Mais on arrivait. M^{me} Lycett-Landon se dérida et ajouta :

— Il va bien rire en nous voyant!

Ce ne fut pas l'avis d'Horace. Son père, il le savait, n'aimait pas beaucoup qu'on intervînt dans ses affaires. Bien qu'Horace fût, comme nous l'avons dit déjà, destiné à diriger un jour la maison de Londres, il ne la connaissait qu'à peine, et sa mère elle-même avait eu, seulement deux ou trois fois, l'occasion d'y venir pour parler à son mari. Ils n'y furent reconnus ni l'un ni l'autre.

— Il est encore de si bonne heure, dit M^{me} Lycett-Landon, en montant l'escalier, que, sans aucun doute, ton père ne peut être déjà arrivé. Quant à M. Dick Fareham, moins que tout autre, il doit... mais c'est égal; c'est lui qu'il faut demander.

Se rappelant ce que lui avait dit son mari, elle était convaincue, d'avance, que ce serait en pure perte.

La mère et le fils se regardèrent en riant, quand un commis leur demanda leurs noms, qu'elle crut d'ailleurs inutile de donner. On l'invita à s'asseoir, et on alla s'informer si M. Fareham pouvait la recevoir. Pour la première fois de sa vie, M^{me} Lycett-Landon put se

rendre compte des humiliations qu'ont à subir, chez les détenteurs de la richesse, de pauvres solliciteurs, dont, ce matin-là, Horace et sa mère avaient toute l'allure. Bien qu'ils se fissent à voix basse, M^{me} Lycett-Landon entendit les commentaires que, derrière leurs vitrages, les commis se permettaient sur elle et sur son fils. On décida que ce jeune provincial deviendrait, avant peu, le collègue des derniers venus parmi le personnel de la maison, et on s'accorda à ne pas lui prédire un avenir brillant. Aussi, ce fut une stupéfaction générale, quand M. Fareham jeune, qui était entré languissamment et avec une expression de visage tant soit peu hautaine, pour reconnaître les personnes qui lui demandaient audience, changea brusquement de physionomie et s'avança, les deux mains tendues :

— Madame Lycett-Landon ! Oh ! si j'avais su que ce fût vous ! Est-ce que je vous ai fait beaucoup attendre ? Il y a donc eu malentendu, ou bien je n'ai pas compris...

— Il n'y a aucun malentendu, — répondit M^{me} Lycett-Landon, avec un sourire du côté du commis qui l'avait annoncée, et dont l'air penaud lui fit pitié. — Je n'avais pas donné mon nom.

Tout en parlant, elle regardait Dick Fareham et se sentait complètement prévenue en faveur de ce jeune homme d'une convenance si parfaite. Il était impossible, pensa-t-elle, qu'il fût capable de ce dont on l'accusait.

Il la fit entrer dans son cabinet, avec tous les égards dus à la femme d'un des chefs de la maison.

— Disposez de mon temps, je vous en prie, dit-il, en lui avançant un fauteuil. Je serais trop heureux de pouvoir vous être de quelque utilité.

M^{me} Lycett-Landon s'assit. Il y eut alors un silence assez embarrassé, dont, sans cause bien définie, elle souffrit étrangement. Dick Fareham semblait tellement surpris de sa visite ; il semblait, surtout, si loin de s'imaginer ce que pouvait avoir à lui dire la femme de son chef, qu'elle se sentait défaillir. Renversée dans son fauteuil, elle ne trouvait pas une parole, mais son regard, attaché sur Dick, ne cessait de lui adresser un muet appel. Et comme cet appel ne fut pas entendu, elle fit un mouvement pour se lever, pour repartir sans avoir fait la question qui lui brûlait les lèvres. Elle avait comme l'intuition que, si elle parlait, elle allait dévoiler un secret intime. Elle ne reprit courage qu'en voyant le calme d'Horace, et demanda à M. Fareham en s'efforçant de sourire, mais d'une voix étouffée :

— Attendez-vous mon mari ici aujourd'hui ?

— M. Lycett-Landon ? répondit Dick, avec une surprise qui

n'était, certes, pas feinte. Est-il à Londres? Nous ne l'avons pas vu depuis le mois de mai.

— Horace!...

M^{me} Lycett-Landon, qui avait voulu, tout d'abord, se lever, était retombée haletante dans son fauteuil.

— Horace, ton père doit être bien malade. Il faut qu'il ait subi une opération! Il a pensé que ce serait me mettre à la torture que de...

Elle était tellement blanche qu'on eût pu croire qu'elle allait s'évanouir complètement. Dick Fareham ne savait plus quelle contenance tenir. Il comprenait qu'on ne s'attendait pas à sa réponse et que la visite de M^{me} Lycett-Landon cachait un mystère.

— Mais, voyons donc... — dit-il, tâchant de réparer ce qu'il sentait bien être une maladresse, — je fais peut-être confusion. Je me trompe très probablement. J'aurai mal compris ce qu'il m'a dit. Non, cependant; c'était bien en mai. Il arrivait du continent; à cet égard, ma mémoire m'est très fidèle. Il est venu me dire quelque chose à propos de lettres...

— C'était peut-être pour que vous fissiez suivre celles qui pouvaient arriver ici pour lui? interrompit précipitamment M^{me} Lycett-Landon.

Tout en écoutant ce que lui disait Dick, elle s'était posé plusieurs questions et s'était un peu remise. Elle comprenait qu'elle allait avoir besoin de tout son sang-froid. Il ne s'agissait pas de se laisser aller; il fallait rester maîtresse de soi-même.

On fit comparaître, les uns après les autres, tous les employés de la maison pour procéder à une enquête. L'un dit que les lettres de M. Lycett-Landon lui avaient été renvoyées à Liverpool; un autre, aux Ormes; un autre, à son club. On avait déjà perdu passablement de temps à discuter ces réponses contradictoires, lorsqu'un des plus jeunes commis vint déclarer qu'il avait été faire une commission, pour M. Lycett-Landon, dans la maison qu'il habitait, une charmante petite maison de la banlieue, au milieu d'un jardin.

— C'est au moment même où il arrivait du continent, ajouta-t-il; et, pour bien prouver que ses souvenirs étaient très précis, il prit une plume et calligraphia l'adresse avec les indications les plus détaillées, sauf le nom de la villa, un nom de fleur, qui lui échappait.

M^{me} Lycett-Landon prit le renseignement, remercia gracieusement, mais elle était tellement troublée, qu'elle sortit sans même se retourner pour prendre congé de Dick Fareham.

— Maman, maman! s'écria Horace, vous partez sans même...

— Je vous en prie, s'empressa de dire M. Fareham en l'arrêtant,

vous voyez combien elle est tourmentée. Vous reviendrez bien ce soir me raconter ce que vous aurez appris, n'est-ce pas? Il y a là, j'en suis sûr, un malentendu qui...

Il ne s'expliqua pas sur la nature du malentendu dont il se berçait. Quant à Horace, il ne répondit pas et se précipita sur les pas de sa mère. Puis, la voyant toute tremblante :

— Voulez-vous que j'aille vous chercher une voiture? Vous croyez donc, vraiment, que nous devons nous inquiéter?

— Il n'a jamais quitté l'Angleterre.

Ce fut toute sa réponse à Horace.

— Bien évidemment. Je ne sais pourquoi ils se sont mis cela dans la tête. Il n'avait pas, d'ailleurs, à leur faire confiance de ses projets.

— Mon ami, ton père n'est pas le premier venu, c'est quelqu'un. Tout le monde s'occupe de ce qu'il fait. Tu te rappelles combien, depuis quelque temps, il était nerveux, agité. Il a été malade. Il a dû y avoir une opération. Ne me dis pas non ; vois-tu, j'en ai la certitude. C'était sans doute une opération dangereuse et il n'a pas voulu en parler, sachant quelle anxiété cela me causerait. O mon Dieu! quelle foule! quel tapage! on ne s'entend pas. Oui, prenons une voiture. Mais, j'y pense... retourne à l'hôtel, toi, et télégraphie à Milly que nous avons fait bon voyage et que, ce soir, nous lui donnerons des nouvelles de ton père. Tiens, voilà cette adresse, remets-la au cocher.

— Ma mère! Vous n'allez pas y aller sans moi! nous télégraphierons aussi bien tantôt, quand nous aurons vu mon père.

— Non, fais ce que je te dis. Il vaut mieux que je sois seule. Deux personnes, c'est trop ; cela pourrait l'agiter davantage. Va, tu m'attendras à l'hôtel jusqu'à ce que je t'envoie chercher.

Elle était déjà en voiture. Horace voulut insister encore ; mais si, grâce au bruit assourdissant qui se faisait autour de lui, il n'entendit pas le « non » que lui cria sa mère, il le comprit au mouvement de tête qui l'accompagna ; avant qu'il fût revenu de sa surprise et de sa vexation, le cab était loin. La foule, en le bousculant, le tira de son ahurissement. Aller attendre à l'hôtel ne lui souriait nullement ; mais il était encore trop jeune pour ne pas obéir à l'ordre qu'il avait reçu. Il se réserva de faire ses doléances à Milly, car il y a moyen, même dans un télégramme, de dire ce qu'on a sur le cœur.

M^{me} Lycett-Landon était dans un singulier état d'esprit. Elle se sentait sous le coup de quelque chose ; d'un événement quelconque ; mais elle n'imaginait pas de quelle manière il allait se produire. Elle n'aurait pu davantage expliquer pourquoi elle avait renvoyé Horace ; mais un pressentiment l'avertissait que, pour

revoir son mari, elle devait, d'abord, être seule. Ce fut un véritable voyage. Elle vit, peu à peu, disparaître les rues commerçantes de la Cité; les grandes voies de communication; les quartiers du luxe et de la richesse; puis ceux moins bruyants, plus excentriques; puis elle dépassa les faubourgs, pour arriver enfin dans la banlieue, presque la campagne. Elle traversait encore des rues, mais la verdure y disputait la place aux maisons devenues des chalets ou des villas entourés de jardins dont les grands arbres surplombaient par-dessus les murs. Cela mit le comble à son étonnement. Que pouvait bien être venu chercher son mari à une aussi grande distance du centre des affaires?... Mais c'était tout naturel, au contraire, après une maladie sérieuse, après cette opération, qu'elle avait un instant oubliée, tant l'idée que M. Lycett-Landon n'eût pas réclamé ses soins lui paraissait inadmissible! Quelques minutes encore et le cab, tournant dans la rue, ralentissait son allure afin de reconnaître la maison. M^{me} Lycett-Landon pâlit. Elle arrivait à destination et, malgré son impatience de revoir son mari, elle fut tentée de crier au cocher qu'il se trompait, tant elle redoutait le moment fatal qui allait lui donner le mot de ce mystère! Mais s'y fût-elle décidée qu'il eût été trop tard : la voiture s'était arrêtée devant une petite grille et il n'y avait pas d'erreur possible, car le nom était peint au-dessus.

Le cocher allait descendre; elle ne lui en laissa pas le temps. Elle lui tendait déjà le prix de sa course et appuyait la main sur le bouton de la sonnette, mais si timidement, si doucement, qu'aucun son ne se fit entendre. En attendant, plus que de raison, qu'on vint ouvrir, quoiqu'elle eût la conviction de n'avoir pas sonné, elle jeta un coup d'œil à travers la grille. Une allée, bordée de rosiers, conduisait à la maison, une maison élégante, en contournant l'ovale d'une petite pelouse. Le goût qui avait présidé à l'arrangement du jardin et au choix des fleurs semées dans les plates-bandes pouvait être discuté. Tout était commun; c'était ce qu'on voit partout : des géraniums rouges, des capucines et du réséda. Et cependant, à tout prendre, l'ensemble avait un certain charme; on pouvait vivre là, s'en faire un chez soi. Sous un groupe d'arbres, deux sièges de jardin et une table rustique, sur laquelle M^{me} Lycett-Landon crut voir un ouvrage de femme. Comment associer son mari à l'existence que tous ces détails révélaient? Quelque ancien camarade, un ami de sa jeunesse, lui aurait-il, charitablement, donné l'hospitalité dans ce cottage, en bon air, loin du bruit de la ville? Elle faisait ces réflexions en attendant qu'on répondît à son coup de sonnette muet, sans pouvoir comprendre à quel mobile elle obéissait en prolongeant ainsi à plaisir son anxiété. La situation ne pouvant

pas durer indéfiniment, elle se décida à sonner réellement : la porte s'ouvrit d'elle-même aussitôt, et M^{me} Lycett-Landon entra. En résumé, il était charmant, ce jardin, bien qu'il fût monopolisé par les géraniums et les capucines. Comme le réséda sentait bon ! Comme le soleil le chauffait ! Et quel silence ! quel calme ! Après avoir fermé la grille derrière elle, elle s'avança dans l'allée en proie à une sorte de terreur. Puis, voyant la fenêtre grande ouverte, et sur la table rustique, maintenant qu'elle en était plus près, une broderie de mousseline, elle se rassura. Ce n'était pas là.

Une grande et belle fille, haute en couleur, tout à fait la domestique que devait avoir les maîtres de cette petite maison, leur unique domestique probablement, parut sur la porte, en s'essuyant les mains à son tablier. Sa physionomie était, d'ailleurs, avenante.

— M. Lycett-Landon demeure-t-il ici ?

La question fut faite d'une voix à peine distincte.

— Oui, madame ; mais il ne va pas très bien, ce matin.

— Alors, il n'est pas sorti. Voulez-vous, je vous prie, me conduire auprès de lui.

— Oh ! madame, je ne crois pas que cela soit possible. Il est dans sa chambre. Le médecin ne pense pas que cela soit grave, mais, comme monsieur n'est plus jeune, il dit qu'il ne faut rien négliger.

— Vous êtes au service de M. Lycett-Landon ?

— Oui, madame.

— Il y a longtemps qu'il est malade ?

— Oh ! non, madame. Il est généralement bien portant. Un simple embarras d'estomac.

— Alors, ce n'est qu'une indisposition ? Il n'est pas sérieusement malade ? Il n'y a pas eu d'opération.

— Oh ! Dieu merci, non, madame.

La brave fille paraissait très surprise de cette question.

M^{me} Lycett-Landon avait parlé d'une façon étrange ; comme on parle en rêve ! Quelque chose d'analogue à ce qu'elle avait éprouvé dans la maison de la Cité fit qu'elle ne se nomma pas. Elle voulait, auparavant, avoir le plus de détails possibles.

— Je crois qu'il me recevra, dit-elle. Je viens de très loin pour le voir ; conduisez-moi.

— Est-ce que c'est pour affaire, madame ?

— Pour affaire ? Oui, vous pouvez dire que c'est pour affaire. Je suis sa... conduisez-moi.

— Jamais je ne me permettrai cela, madame. Je suis bien fâchée, mais, en s'en allant, le médecin a recommandé que monsieur ne s'occupât pas d'affaires.

— Je vous répète qu'il faut que je le voie.

— Non, madame; non, cela n'est pas possible, au moins pour aujourd'hui.

Puis avec un sourire :

— Si M^{me} Landon pouvait le remplacer?

— Madame?... qui?...

— M^{me} Landon, M^{me} Lycett-Landon, pour mieux dire. Est-ce que vous ne saviez pas qu'il est marié? Entrez donc, madame; elle sera là dans un instant.

— Oui... je veux bien entrer...

La malheureuse se sentait frappée au cœur.

— Oh! entrez donc vite, madame. Vous paraissez souffrante. Vous vous êtes fatiguée à rester au soleil. C'est madame qui me gronderait si elle savait que je vous ai tenue si longtemps dehors. Asseyez-vous, madame. Elle va descendre tout de suite.

Elle partit sans demander qui elle devait annoncer.

Restée seule, M^{me} Lycett-Landon se laissa tomber sur une chaise et regarda vaguement autour d'elle. Plus tard, bien qu'au moment même elle ne pensât rien, elle se rappela ce petit salon dans ses moindres détails. C'était bien le salon d'un jeune ménage qui vient de s'installer. Il y avait, çà et là, des objets plus ou moins de luxe; des reliures élégantes, toutes neuves; un petit bureau garni de bronzes dorés; des albums, des photographies encadrées, des bibelots suisses : couteaux à papier en bois sculpté, boîtes peintes, qui semblaient avoir été rapportés d'un voyage récent. Ce n'était pas de mauvais goût, si vous voulez, mais tout cela était assez vulgaire et rien, dans l'ensemble du mobilier, n'annonçait la fortune. Mais ce qui frappa M^{me} Lycett-Landon, parce qu'elle y trouva comme une réminiscence du cabinet de son mari, aux Ormes, ce fut un fauteuil semblable, comme forme, au fauteuil favori de M. Lycett-Landon, et deux tables massives qui juraient étrangement au milieu de cet ameublement de sièges bas et d'étagères. Et pendant qu'elle détaillait ainsi ce qu'elle voyait, ces phrases bourdonnaient dans ses oreilles : « Est-ce que vous ne saviez pas qu'il est marié? — Si M^{me} Landon pouvait le remplacer? » M^{me} Landon? qui était cette femme? Et cet homme malade dans cette maison, qui était-il? Quelle que fût son inquiétude, elle attendait sans impatience. Enfin, un pas se fit entendre dans l'escalier, un pas léger : le pas d'une personne jeune. D'instinct, M^{me} Lycett-Landon se leva et se tint debout en s'appuyant au dossier de sa chaise. La porte s'ouvrit et une jeune femme entra : grande, jolie, brune, timide, en robe blanche, coiffée coquettement d'un petit bonnet de dentelles. Le regard était très doux et elle avait l'attitude

embarrassée d'une jeune mariée encore peu accoutumée à sa nouvelle position. Ce fut en rougissant qu'elle adressa la parole à M^{me} Lycett-Landon.

— Vous auriez désiré voir mon mari pour affaires? Mais sa santé ne lui permet pas de s'occuper d'affaires en ce moment. Puis-je le remplacer?

— Voulez-vous me dire qui vous êtes?

La jeune femme recula surprise devant l'accent de cette voix rauque, étrange. Elle se redressa légèrement et répondit, non sans dignité :

— Je suis M^{me} Lycett-Landon.

Que devait faire la femme délaissée? Tout était imprévu dans cette situation. Rien ne l'y avait préparée. Aussi, au premier moment, ne fut-elle capable que d'une chose : regarder stupidement celle qui l'avait supplantée. Elle s'était laissée tomber sur la chaise à laquelle elle s'appuyait et n'avait plus la force de se relever. Son regard, cependant, était interrogatif, mais la question qu'il semblait faire ne s'adressait pas à la jeune femme; c'était à la terre, à l'univers entier qu'elle semblait demander : « Est-ce vraiment possible? » La nouvelle M^{me} Lycett-Landon la considéra un instant avec un profond étonnement, puis, s'avançant d'un pas, lui demanda d'un ton où perçait un peu d'impatience :

— Désirez-vous quelque chose?

Il lui fut répondu par une autre question.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes mariée?

Une légère rougeur, qui la rendit charmante, couvrit ses joues.

— Nous nous sommes mariés à la fin d'avril.

Elle trouvait tout naturel que chacun s'intéressât au grand événement de sa vie.

— Nous avons voyagé pendant un mois à l'étranger et, à notre retour, nous avons eu la bonne fortune de trouver cette maison vacante. Vous connaissez mon mari?

— Je crois que oui... oh! oui... Son nom de baptême est... Robert.

Oh! que je suis heureuse de rencontrer quelqu'un qui le connaisse!

Elle courut prendre une chaise et s'assit auprès de M^{me} Lycett-Landon.

— Vous êtes sa parente, sans doute, et vous êtes venue nous voir?

Il y avait dans cette jeune femme une telle candeur, une telle innocence, que M^{me} Lycett-Landon, eût-elle eu de la colère dans le cœur, se fût sentie désarmée. Mais elle n'éprouvait qu'une

immense pitié pour cette pauvre créature, presque une enfant, mille fois plus à plaindre qu'elle.

— Oui; nous nous touchons de près. Avez-vous encore votre mère?

— Maman! Oh! sans doute.

Avec un rire perlé.

— Elle est même ici aujourd'hui. Mais elle n'habite pas avec nous. Elle n'a pas voulu. Elle dit qu'une mère ne doit pas se mettre en tiers entre un mari et une femme, bien que M. Landon soit trop raisonnable pour partager les préjugés qu'on a généralement contre les belles-mères. C'est si ridicule, n'est-ce pas? Qu'un jeune homme ait ces idées-là, passe; mais un homme qui sait ce que c'est que la vie...

— Pourrais-je voir votre mère?

Elle était à bout de forces. Elle avait passé la nuit en wagon; la chaleur était accablante et ce babillage l'achevait.

— Oh! certainement! elle sera ravie! elle désirait tant connaître quelques-uns des membres de la famille de mon mari! Voulez-vous que j'aie dire à maman de descendre, et que votre visite est principalement pour elle? Mais j'espère que vous n'emporterez pas mauvaise opinion de moi. Je me sens très attirée vers vous. Il me semble que je vous aimerais bien vite, si vous me le permettiez.

— Je ne vous juge pas mal du tout, mais je voudrais voir votre mère.

Elle ne savait plus bien ce qu'elle disait; les meubles du petit salon tournaient autour d'elle; elle eut à peine conscience du départ de la jeune femme.

Puis, elle entendit marcher avec agitation au-dessus de sa tête. Sans doute, la mère, prise à l'improviste, dans sa toilette du matin, en réparait le désordre pour recevoir la visite annoncée. Cela dura un certain temps, ce qui permit à M^{me} Lycett-Landon de se remettre un peu. Elle se demanda, alors, si elle allait avoir le courage de porter à cette mère un coup aussi terrible! Ne valait-il pas mieux partir sans intervenir dans le dénouement de cette aventure, que ce fût une comédie ou une tragédie? Le mal était fait. Si M. Lycett-Landon préférerait sa nouvelle existence, le mieux, pour elle, n'était-il pas de n'y plus penser et de disparaître? Elle s'était levée, avec l'intention de mettre ce projet à exécution, lorsqu'une porte s'ouvrit au rez-de-chaussée; un pas lourd, un pas qu'elle reconnut tout de suite, traversa le corridor et on appela :

— Rose!

Oh! cette voix! En dépit de la résolution qu'elle venait de prendre, elle ne l'entendit pas sans être secouée, des pieds à la

tête, par un tremblement convulsif, sans ressentir une affreuse douleur au cœur.

— Rose, où êtes-vous donc? J'ai besoin de vous.

La porte du salon s'ouvrit.

— Ah! pardon!... commença-t-il.

Mais presque aussitôt un cri, le cri d'un homme qu'un coup de couteau frappe à l'improviste :

— Eléonore!...

Un cri tout à la fois d'angoisse, d'horreur, de consternation! Il recula jusqu'au mur pour y chercher un point d'appui, la tête courbée sur la poitrine, anéanti. L'humiliation, l'abjection de ce malheureux, le père de ses enfants, loin de lui inspirer la moindre pitié, la remplit d'indignation.

— Ayez donc au moins le courage de me dire que vous étiez las de moi; las de vos enfants, las d'avoir vécu pendant cinquante ans en honnête homme! Ne restez donc pas muet et immobile!

Mais il ne trouva rien à répondre si ce n'est :

— Elle n'est pas coupable. Elle est aussi peu coupable que vous!

— Je l'ai vue et j'ai pu la juger. Mais vous!...

Il n'ouvrit plus la bouche. La position était intolérable. Si encore il avait essayé une défense, un semblant de résistance tout au moins. Mais non, rien. Elle détourna la tête avec dégoût et, ne pouvant plus supporter sa vue, ouvrit brusquement la porte.

— Je voulais voir sa mère, reprit-elle, répondant plutôt à sa propre pensée que parlant à son mari; mais cela m'est impossible. Vous ferez ce que vous voudrez.

Quelques minutes plus tard, elle se trouvait au milieu de la rue, sans savoir comment elle y était arrivée. Longtemps elle erra dans ces quartiers déserts, ne rencontrant que de longs murs enfermant des jardins et des maisons isolées, cherchant en vain la seule chose qu'elle désirât : une voiture qui la ramenât à l'hôtel, qui l'emportât rapidement, pour que l'air, la frappant au visage, la ranimât et lui rendît la faculté de penser. Mais une femme ne peut pas davantage penser à volonté qu'être heureuse à volonté. Et penser, quoi? Toujours la même chose. C'était comme un insupportable refrain qu'elle répétait à satiété, sans pouvoir échapper à son obsession : « A cinquante ans! après une vie si longtemps honorable! un homme foncièrement bon! serviable pour tout le monde! un excellent père de famille! jamais plus heureux que lorsqu'il était entouré de sa femme et de ses enfants! Et il faut, maintenant, qu'à cinquante ans! après une vie... » Elle avait enfin trouvé une voiture et avait dit au cocher de la promener pendant une heure autour d'Hyde-Park avant de la ramener à l'hôtel. Elle voulait, pendant cette heure, se faire

un plan, prendre une résolution. Mais l'heure s'écoula sans qu'elle eût rien décidé et peu s'en fallut qu'elle ne donnât l'ordre de recommencer cette interminable promenade. Elle n'en fut empêchée que par la crainte du ridicule. A l'hôtel, on lui dit que son fils était sorti, mais qu'il devait rentrer bientôt. « Sorti ! oh ! si quelque chose pouvait le retenir longtemps ! l'empêcher de revenir !... » Elle monta dans sa chambre et s'y enferma, comme si, en poussant son verrou, elle pouvait enfermer son secret avec elle.

C'était une de ces chambres d'hôtel qui vous restent odieuses, malgré leur installation irréprochable. Qui aurait pu dire le nombre de ceux qui y avaient souffert ? Des pères, des mères, l'avaient occupée, peut-être ; les uns, pour y dire un dernier adieu à un fils, avant une longue séparation ; les autres, pour y ouvrir leurs bras à un enfant prodigue ; d'autres, encore, pour demander à la grande ville le secret d'une disparition mystérieuse ; pour y apprendre la mort, ou, pis encore, la honte d'un être cher ! Elle avait vu sans doute, plus d'une fois, des réconciliations navrantes et ces arrangements qui évitent les ruptures, mais qui brisent le cœur ! Ah ! qu'elle était triste à habiter, cette chambre somptueusement meublée, où pas un objet familier ne reposait la vue, qui ne réveillait aucun souvenir, où l'on se sentait si peu chez soi ! M^{me} Lycett-Landon l'arpentait d'un bout à l'autre, fiévreuse, et répétant indéfiniment : « A cinquante ans ! » Puis elle s'arrêtait en songeant, avec effroi, que son fils pouvait arriver subitement et l'entendre. Son fils ! quelle terreur ce nom seul lui causait ! comme elle eût été heureuse, maintenant, d'avoir à lui donner tous les détails de l'accident auquel elle avait cru, qu'elle avait tant redouté, et qu'elle voudrait tant réel, depuis qu'elle savait !... Il faudrait pourtant bien qu'il apprît la vérité, lui, le fils aîné, qui allait désormais devenir le chef de la famille ! Comment la lui dissimuler, et comment la lui dire ? Elle sentait bien que ce serait là une tâche au-dessus de ses forces !... Tout à coup, il lui sembla entendre des pas précipités qui se dirigeaient du côté de sa chambre ! Si c'était le fils revenu pour avoir des nouvelles de son père ? Si c'était Horace ? Elle se jeta dans un fauteuil, en retenant sa respiration.

— Ma mère, ouvrez, c'est moi.

— Tout à l'heure, Horace, tout à l'heure.

Mais à quoi bon retarder davantage le moment tant redouté, puisque rien ne pouvait l'y soustraire. Elle se leva lentement, se regarda une seconde dans une glace, pour baisser la voilette de son chapeau qu'elle n'avait même pas songé à ôter, et s'assurer que son visage ne la trahirait pas, et alla ouvrir.

— Est-ce que vous avez été contrariée de ne pas me trouver à l'hôtel? Eh bien! mon père?

— Non, mon ami, je n'a pas été contrariée.

— Je ne pensais pas rester aussi longtemps. Et mon père?

— Je n'ai encore rien pu savoir.

Puis, se détournant pour éviter ses regards :

— Ce doit être l'heure du lunch?

— Certainement, d'autant plus que vous n'avez pas déjeuné. Mais, vous ne m'avez pas répondu pour mon père, car enfin, vous l'avez vu? Est-il réellement malade? Pourquoi ne l'avez-vous pas ramené? Est-ce que c'est grave? Comme vous êtes pâle, ma pauvre mère! Vous détournez la tête? Oh! vous savez bien que vous ne me trompez pas, ma mère, qu'est-ce qu'il y a?

— Horace, c'est grave et cela ne l'est pas. Il n'est pas malade; voilà le point important. Mais il est un peu « à bas », suivant son expression favorite. J'entends moralement.

— Voilà tout?

Et il scrutait son visage comme s'il devait, en la regardant, la convaincre de mensonge.

Peu à peu, elle avait réussi à se détourner complètement et semblait occupée, devant la glace, à dénouer les brides de son chapeau. Elle s'était dit que, n'ayant plus son fils en face, il lui serait moins impossible de parler.

— Eh bien! non; ce n'est pas tout. Ce que je vais t'avouer te paraîtra bien étrange, mais ton père et moi avons eu une altercation.

— Ma mère!...

— Je ne suis pas surprise de ton exclamation; pourtant c'est la vérité. C'est notre première querelle, — ajouta-t-elle, en tournant la tête pour lui sourire; mais quel sourire! — et justement, parce que c'est notre première querelle, elle est sérieuse.

Si elle avait souri, son fils, lui, ne sourit pas. Ce fut les sourcils froncés et presque durement qu'il répondit :

— Je ne vous comprends pas.

— C'est possible. Seulement il serait injuste à toi d'en conclure que c'est entièrement ma faute.

Horace se rapprocha d'elle et l'entourant de ses deux bras :

— Je ne vous accuse pas, ma mère, dit-il, mais je ne suis plus un enfant et peut-être dois-je savoir... Ma mère, ma pauvre mère! s'écria-t-il tout à coup, car le courage l'avait abandonnée et elle éclatait en sanglots.

— Mon enfant, mon enfant, je t'ai dit la vérité. Mais tu ne peux te faire juge entre ton père et moi. N'en parlons plus, du moins

pendant quelque temps. Les choses s'arrangeront sans doute plus tard.

— Me faire juge entre vous et mon père? Jamais la pensée ne m'en est venue. Mais, je suis bien obligé de vous le répéter : je ne suis plus un enfant. Puis-je aller trouver mon père?

— Oh! non.

Ce cri fut involontaire et, en même temps qu'il lui échappait, elle serrait convulsivement le bras de son fils. Lui, très grave, se dégagea par un mouvement dont, vraisemblablement, il n'eut pas conscience.

— Il faut que ce soit bien grave; plus grave encore que vous ne me l'aviez laissé entendre, à moins que...

— Oui, c'est très grave, Horace. Peut-être ton père et moi sommes-nous à tout jamais séparés; mais je t'en conjure, ne cherche pas à le voir. Non, pas maintenant. C'est trop tôt. Il s'y refuserait, d'ailleurs. Il faut que tu me donnes ta parole de ne pas y aller.

Elle sentait le regard de son fils attaché sur elle avec une telle persistance, qu'elle voulut y échapper. Elle ôta son manteau, ouvrit et referma plusieurs tiroirs comme si elle y cherchait quelque chose, mais elle ne put faire qu'Horace détournât les yeux ou changeât de place.

— Je ne puis imaginer les motifs de cette querelle, ma mère, dit-il enfin. Quels qu'ils soient, il faut qu'on arrive à une réconciliation... à cause de nous.

— Oui. Tout ce qui sera possible... à cause de vous.

— Une querelle entre vous et mon père! En vérité, je ne puis m'empêcher de croire que c'est une plaisanterie! ajouta-t-il, avec un rire faux qui lui fit mal à lui-même et qui l'irrita tout en le confusionnant.

— Non, ce n'est pas une plaisanterie. Laissons le temps faire son œuvre; plus tard, peut-être... Mais il faut prendre quelque chose; je suis sûre que tu meurs de faim.

— Vons aussi, ma mère, et c'est là ce qui vous met dans l'état d'agitation nerveuse où vous êtes. Descendons; après, vous me laisserez aller voir mon père. Nous dînerons tous les trois ensemble et tout sera oublié.

Elle eut l'héroïsme de ne pas répondre. Ils descendirent dans la salle à manger. Elle se mit à table avec lui et fit semblant de manger, pour qu'il eût moins honte d'avoir faim. Puis, non sans peine, elle lui persuada de renvoyer au lendemain toutes nouvelles démarches, de la laisser se mettre au lit et de se rendre, lui, à l'invitation que lui avait faite Dick Fareham de dîner à son club, pour passer ensuite leur soirée au théâtre.

— Comment! vous voulez que je vous laisse seule à l'hôtel?

— Ce n'est pas une objection sérieuse, puisque je vais me coucher.

Horace tenta d'insister, mais ce fut en pure perte. Il finit par céder, s'habilla et partit avec d'autant moins de répugnance que l'idée d'une séparation entre son père et sa mère lui paraissait complètement inadmissible.

Restée seule, M^{me} Lycett-Landon put penser en liberté. Cette nouvelle reine Eléonore, qui avait, un beau jour, pénétré dans le labyrinthe où se cachait, comme autrefois à Windsor, une nouvelle Rosemonde, n'avait aucune idée de haine ou de vengeance contre la jeune fille innocente qui avait usurpé sa place. Elle conçut, tour à tour, pour les rejeter aussitôt, les projets les plus impossibles, les plans les plus absurdes. Car comment les expliquer? Il n'y avait qu'une chose faisable, si elle pouvait s'y résigner : retourner aux Ormes, y reprendre sa vie habituelle en gardant son secret aussi longtemps qu'elle le pourrait. Et Horace? Horace n'était plus là; son absence lui donnait quelques heures de répit; c'était toujours cela de gagné; mais demain?... Tout à coup, sous une impulsion rapide, elle prit une plume et rédigea un télégramme adressé au « vieux Fareham ». Cet associé si méthodique, si ennuyeux, dont elle et ses enfants avaient ri tant de fois, était, après tout, son plus ancien ami. Il avait connu son père à elle; il avait été l'un des témoins de son mariage; c'est lui qui avait guidé son mari à ses débuts dans la carrière commerciale; à lui, mais à lui seul, elle pouvait tout dire. Et puis il avait du cœur; sa bonté était sans bornes. Il prenait toujours parti pour les malheureux employés ou débiteurs. Elle écrivit sa dépêche d'un trait, sans hésiter une seconde, et se hâta de l'expédier pour n'avoir pas la tentation de changer d'avis, en ayant soin de l'adresser, non à la maison de commerce, mais à son logis particulier : « Si cela vous est possible, venez. J'ai bien besoin de votre aide et de vos conseils. Ne parlez à personne de ma dépêche. »

Quand Horace rentra, sa mère était couchée et dormait. C'est du moins ce qu'il pensa lorsqu'il entr'ouvrit sa porte, car il n'y avait pas de lumière.

— Ma mère, dormez-vous?

On ne lui répondit pas et il se retira sur la pointe du pied.

Horace était enchanté de sa soirée, bien qu'elle eût mal débuté. Dick, en effet, l'avait questionné.

— Eh bien, et votre père? Je suis sûr que vous l'avez trouvé en bonne santé?

— Je ne l'ai pas vu. Ma mère y est allée seule.

— Et il va bien ?

— Je ne puis pas vous le dire. Je ne l'ai pas vu.

Pour le moment, on en resta là ; mais, un peu plus tard, Dick demanda à Horace à quelle époque on comptait lui donner la direction de la maison de Londres.

— Je sais que je ne suis ici que pour vous garder la place et je suppose que votre voyage n'a pas d'autre but que celui de procéder à votre installation.

— Je l'ignore absolument. Je sais que la maison est fort désorganisée.

Et voyant le visage de Dick se contracter :

— Je vous demande pardon si je vous ai froissé ; mais, enfin, c'est le bruit qui court. On dit même que cela a donné beaucoup d'ennui et de peine à mon père.

— Je voudrais bien savoir qui a pu vous faire un pareil conte ! Il aurait affaire à moi, je vous en réponds. Je commence par vous dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire. Il n'est pas possible que cela vienne de M. Landon.

Or Horace n'avait jamais su les motifs donnés par son père pour expliquer ses voyages à Londres ; il avait fini par les supposer, les deviner par ce qu'en avaient laissé percer M. et M^{me} Lycett-Landon, qui, à la longue, s'étaient, en en parlant, un peu départis de leur prudence du premier moment. Il fut donc très interloqué par la sortie de Dick et ne sut qu'y répondre.

— Vous ne me croyez pas capable, j'espère, d'être l'auteur de ces calomnies, puisque calomnies il y a. Cela a circulé un beau jour. Comment ? Je l'ignore. C'est pour cela que mon père...

— Je crois comprendre, maintenant, interrompit Dick. Alors c'est là ce qui a motivé les voyages de M. Landon ici ?

A partir de ce moment, Dick Fareham resta silencieux et préoccupé. Quant à Horace, distrait par la pièce qui l'amusait, il oublia bientôt ce contre-temps, et, trouvant, quand il rentra, sa mère endormie, il se coucha complètement rassuré.

Pendant ce temps, Dick Fareham écrivait à son cousin de Liverpool une lettre indignée, demandait à connaître l'auteur des bruits outrageants qui couraient sur son compte et annonçait qu'il ne reculerait devant aucune extrémité pour obtenir la réparation qui lui était due. Qu'on eût attaqué sa conduite privée, il eût pu s'en consoler ; mais attaquer la direction qu'il donnait à son service, c'était attaquer son honneur et il ne le souffrirait pas.

Le lendemain, à la pointe du jour, tout le monde, sauf quelques domestiques, dormait encore à l'hôtel Custon, quand une femme de chambre frappa à la porte de M^{me} Lycett-Landon pour lui

annoncer la visite d'un vieux monsieur arrivé par le train de nuit. La pauvre femme, qui avait réussi à s'assoupir un peu, fut réveillée en sursaut. Elle eut tout de suite la pensée de son mari et, après un moment de douloureuse hésitation, passa dans le salon. Avait-elle espéré quelque chose? Cette espérance alors fut cruellement déçue. Ce n'était que le « vieux Fareham » qui, pâle, défait, après sa nuit de chemin de fer, vint à sa rencontre les deux mains tendues.

— Qu'est-il arrivé? A quoi puis-je vous être bon? Dès la réception de votre télégramme, je me suis mis en route, sans perdre une minute.

— Oh! jamais je n'aurais pensé que vous fussiez venu aussi vite! Vous avez dû me croire folle et je ne sais pas si j'avais bien toute ma raison! Alors, je vous ai télégraphié?... Je ne me rends pas bien compte...

— Vous ne l'avez donc pas retrouvé?

Elle se couvrit le visage de ses deux mains. Elle avait cru pouvoir tout dire au vieil ami de son père et, maintenant, cela lui était impossible. Ah! pourquoi n'était-elle pas partie? Pourquoi ne s'était-elle pas ôtée tous les moyens de parler?

— J'ai vu Robert, monsieur Fareham. Il n'est pas malade. Horace ne sait rien.

— Mais moi, chère madame, si vous voulez que je vous sois utile à quelque chose, il faut bien me mettre au courant.

— Ah! il n'y a rien à faire! mon mari et moi avons eu une altercation... très sérieuse..., mais Horace ne sait rien, répéta-t-elle encore.

Il la regarda. Elle détourna la tête.

— Je suis désolée de vous avoir fait faire ce voyage.

— Ne dites pas cela. Je vous connais depuis que vous êtes au monde, et il serait bien singulier que vous eussiez à vous excuser de m'avoir appelé, en supposant même que j'eusse fait, en venant, un véritable sacrifice. Voyons. Je crois vous comprendre. Hier, dans un premier moment de souffrance, ne sachant pas bien, peut-être, ce que vous faisiez, vous m'avez télégraphié d'accourir. Aujourd'hui que vous êtes plus calme, vous voyez les choses moins en noir et vous regrettez que je me sois trop pressé?

Elle se laissa tomber dans un fauteuil. Que devait-elle faire? L'entretenir dans cette erreur? Lui faire croire qu'elle n'avait rien à lui dire?

— Chère madame, reprit M. Fareham, il faut être franche avec moi. Si c'est une fausse alerte, n'ajoutez rien. J'oublierai que vous m'avez appelé. Si, au contraire...

Que de pensées, toutes en désaccord les unes avec les autres, se heurtaient dans la tête de la malheureuse, pendant qu'il parlait! Où était le devoir? Fallait-il donner suite à son premier projet : retourner aux Ormes, y vivre comme d'habitude, en gardant son secret? Mais que répondre quand les enfants demanderaient : « Où est-il? qu'est-il devenu? Pourquoi n'est-il pas de retour? » Valait-il mieux quitter l'Angleterre, sous un prétexte quelconque, éducation, santé; s'enfuir, s'expatrier avec tous ses enfants en restant muette s'ils l'interrogeaient, sans s'inquiéter de leur étonnement? Mais quand M. Fareham ne parla plus, la faculté de penser sembla lui être retirée. Elle se trouva sans force, sans volonté, annihilée. Les yeux du vieil associé ne la quittaient pas. Ce silence dura-t-il une minute ou une heure, elle ne s'en rendit pas compte; mais, tout à coup, elle éclata.

— Jamais je ne pourrai faire connaître la vérité aux enfants. Comment est-ce possible! Horace et Milly, pourtant, ont le droit de tout savoir! S'ils me questionnent, comment me décider à leur faire une pareille révélation! J'aime mieux mourir! s'écria-t-elle en se tordant les mains et en se levant pour marcher avec agitation, d'un bout à l'autre du salon.

— Chère madame! chère madame!

— Monsieur Fareham... Robert... a épousé une seconde femme! mon mari est...

Le vieillard l'interrompit par un véritable cri de surprise et d'horreur.

— Savez-vous ce que vous dites?

— Je ne suis pas morte pourtant... reprit-elle, en souriant tristement.

Sa révélation l'avait calmée.

— Oh! oui, je sais ce que je dis; j'ai toute ma raison. Il s'est remarié comme si je n'étais plus de ce monde, comme si je n'avais jamais existé. Je suis allée le chercher... et c'est « elle » que j'ai trouvée.

Le vieux Fareham la força à se rasseoir et resta debout auprès d'elle en gardant ses mains dans les siennes. Le front contracté, la lèvre frémissante sous sa grosse moustache grise, il essayait de lui adresser des paroles de pitié et de sympathie et ne réussissait guère qu'à trouver des imprécations. L'agitation était, maintenant, passée tout entière de son côté. Quand il se fut un peu remis, il lui fit une quantité de questions auxquelles elle répondit assez tranquillement. Elle n'était plus sous l'impression terrible du premier moment, tandis que le vieux Fareham avait encore la sensation du coup qu'il venait de recevoir. Aussi quand, pour la dixième

fois peut-être, elle répéta encore : « Que dire aux enfants? » il ne put réprimer un mouvement d'impatience.

— Nous parlerons des enfants plus tard. Il y a une question qui prime tout : c'est celle de la position dans laquelle il s'est placé. Il a bravé la loi ; la loi doit le punir !

— La loi?

— Oui. Faites-lui grâce si vous voulez ; mais moi, je serai impitoyable. Il a mérité un châtiment, il n'y échappera pas et, quant à sa complice...

— Il dit qu'elle est aussi innocente que moi.

— Il dit? Belle autorité! On sait ce que c'est que ces femmes-là!

— Non, je l'ai vue, dit Éléonore, en soupirant. Pauvre enfant! elle n'est pas coupable! c'est la plus à plaindre de nous tous, et je la sauverai, si je le puis.

— C'est insensé! Comment! vous laisseriez cet intéressant ménage dans les douceurs de sa lune de miel, sans intervenir?

— Mettons que j'aie tort, oui.

— C'est de la folie! Vous permettriez à votre mari de vivre en paix dans...

Elle l'arrêta d'un regard dont la dignité et l'autorité lui imposèrent...

— En paix! vous croyez qu'il vivra en paix?... Heureux, peut-être? D'ailleurs, qu'importe! Ma seule pensée est pour mes enfants. Horace! Milly! Ah! que ne sont-ils encore à l'âge où l'on ne comprend pas!

— Alors, reprit M. Fareham d'un ton amer, alors, c'est à vos enfants seuls que vous songez? Et quant à vous, quant à l'injure qui vous est faite...

— Puisque l'existence avec moi lui était devenue insupportable!... Ne puis-je avoir ma fierté? Pensez-vous qu'une femme comme moi hésite à lui rendre sa liberté? Tout est fini de ce côté. Mais les enfants! Il a toujours été, pour eux, le meilleur des pères. S'ils pouvaient seulement toujours ignorer...

Un sanglot lui coupa la voix.

— Horace doit tout savoir, dit M. Fareham.

— Pourquoi? Dites-lui que des torts réciproques ont fait naître, entre son père et moi, une profonde antipathie. Dites-lui même que c'est ma faute. Et qui sait si ce n'est pas ma faute? Ce doit être ma faute. Jamais, sans cela, Robert n'eût fait ce qu'il a fait! Mais alors, vous, que ne m'avez-vous avertie de mes torts? Je ne suis pas de celles qui repoussent les conseils; vous le savez bien.

Il lui serra affectueusement les mains.

— Ne décidons rien ce matin. C'est trop tôt. Donnez-moi l'adresse

de votre mari, rentrez dans votre chambre et reposez-vous. Ne voyez pas Horace, vous n'êtes pas en état. Ce dont vous avez besoin, dans ce moment, c'est d'un peu de sommeil. Vous m'accordez une certaine expérience, rapportez-vous-en donc à moi. Quand j'aurai vu Landon, nous prendrons un parti.

— Le voir? Pourquoi le voir? Que lui direz-vous? Est-ce qu'il peut jamais, maintenant, y avoir quelque chose de commun entre nous?

— Oui, car il reviendra quand il aura assez de son ménage d'occasion. Est-ce là ce que vous voulez?

Elle rougit comme une jeune fille.

— Peut-être, en ce moment, monsieur Fareham, malgré votre expérience, ne comprenez-vous pas bien la situation. Je n'ai ni colère ni haine; la chose est plus sérieuse que cela. Je ne vois pas comment s'arrangera son existence, pas plus que je ne vois comment s'arrangera la mienne. Quant à revenir,... non. Vous ne le connaissez pas. Il ne reviendra pas.

— Voulez-vous me permettre une supposition. Si vous n'aviez pas découvert son adresse, si le hasard ne l'avait pas mis hier en face de vous, serait-il revenu?

Elle leva un instant les yeux sur lui, puis baissa la tête et enfouit son visage dans ses mains, sans lui répondre.

— Cela ne peut pas faire question, — reprit M. Fareham avec le sourire d'un homme qui vient de mettre un adversaire à bout d'arguments, — mais, quand on s'est mis dans la situation où il s'est mis, c'est-à-dire quand on s'est exposé à un châtement légal, on est désarmé. Il est entre nos mains.

M^{me} Lycett-Landon avait pu, après le départ de M. Fareham, se rendormir un peu. Elle se réveilla subitement sous l'impression que quelqu'un était entré dans sa chambre, et, en ouvrant les yeux, elle vit Horace auprès de son lit.

— Je vous ai réveillée, maman? Oh! que je suis heureux de voir que vous avez dormi. Mais comme vous semblez fatiguée!

— Non, mon enfant, je ne le suis plus. T'es-tu amusé?

— Je vous en prie, ma mère, ne parlons pas de moi. Savez-vous que M. Fareham est arrivé à Londres par le train de nuit?

— Oui.

— Vous le savez!... Est-ce que je mérite que vous me traitiez ainsi, ma mère? Est-ce que je ne suis pas plus intéressé que qui que ce soit à connaître la vérité? Qu'y a-t-il? Les affaires de la maison!... mon père!...

Le pauvre garçon ne put en dire davantage. Croyant avoir compris, ce ne fut plus avec un regard suppliant, mais impérieusement,

et presque avec un ton de menace, qu'il continua. Ce n'était plus un enfant qui parlait, mais un homme se sentant assez fort pour ne pas courber la tête sous la mauvaise fortune et ayant assez de volonté pour relever la maison avec tout son éclat d'autrefois, si, par malheur, elle était tombée.

M^m° Lycett-Landon sut se rendre compte de ce qui se passait dans l'esprit de son fils, et, loin de le tirer de son erreur, fit tous ses efforts pour l'y maintenir. N'était-ce pas le moyen de se soustraire à la honteuse révélation ?

— C'est moi qui ai fait venir M. Fareham, dit-elle. C'est mon plus ancien ami et nos intérêts sont les siens.

— C'est donc bien ce que j'avais pensé ! Notre crédit est compromis. Il a joué, peut-être ? Et vous vouliez me le cacher ! Ma mère, je vous respecte et je vous aime, vous le savez ; mais laissez-moi vous le dire : le malheur que vous m'annoncez me touche autrement qu'il ne vous touche. Notre crédit, notre réputation commerciale, sont peu de chose pour vous, auprès de la santé et de toute autre question personnelle à mon père. A cet égard, nous ne nous entendrons jamais et j'aurai de la peine à oublier qu'à l'heure où notre honneur est en jeu, ce n'est pas moi que vous avez averti avant tout autre.

Ce reproche tombait sur elle à l'improviste et elle ne sut que répondre.

— Mais je ne pense pas que le crédit de la maison soit ébranlé.

— Alors, nous n'en sommes pas encore là ? Que signifie donc ce voyage de M. Fareham ? Quand il s'agit de choses sur lesquelles j'ai plus de compétence que vous, vous auriez dû me consulter... Oh ! pardon, ma mère ; vous avez agi comme vous deviez le faire, j'en suis certain. Le crédit de la maison est donc intact ? Pour moi, tout est là.

— Tout, Horace ?

— Tout ! reprit-il avec véhémence. J'espère que mon père ne s'est pas compromis avec ces nouvelles compagnies véreuses... ?

— Je ne puis rien te dire à cet égard, attendons le retour de M. Fareham.

— Il est auprès de mon père ? Mais, voyez-vous, il ne faut pas que notre crédit...

— Ne te monte pas la tête, mon ami. Ce que tu redoutes n'existe pas.

Cette déclaration le calma. Il s'assit auprès de sa mère, lui prit les mains et lui redit encore tout ce qu'il crut de nature à lui prouver qu'en fait d'honneur un homme a plus de susceptibilité qu'une femme.

— Il n'y a donc rien à tes yeux qui puisse se comparer à une mauvaise situation commerciale? une perte d'argent...?

— Une perte d'argent, si considérable qu'elle pût être, n'affecterait jamais, j'espère, le crédit de la maison Lycett-Landon. Encore une fois, ma mère, nous ne nous comprenons pas, nous ne pouvons pas nous comprendre.

Elle dut se résigner à garder le silence.

Longtemps la mère et le fils restèrent en face l'un de l'autre, perdus dans leurs pensées. Puis tout à coup, avec un tremblement dans la voix :

— Je ne mérite peut-être pas tout à fait l'opinion que tu parais avoir de moi, dit M^{me} Lycett-Landon, mais... supposons un évènement venant rompre l'harmonie de notre vie de famille... un évènement qui nous désunirait, qui nous séparerait à jamais...

Son fils l'interrompit avec impatience. Il avait hâte de mettre fin à cette discussion.

— C'est, dans tous les cas, une situation qui ne pourrait être que temporaire... Ah! je devrais depuis longtemps être allé rejoindre M. Fareham! Vous pensez que mon père serait mécontent de me voir arriver? C'est possible... Il est cependant bien dur pour moi d'attendre ainsi dans une ignorance complète.

— Tu devrais prendre un peu l'air, cela te distrairait... aller voir l'Exposition...

— Moi! dans l'état d'anxiété où je suis! Oh! non, mille fois non! Et pourtant... C'est vrai, je ferais peut-être mieux de me secouer un peu. Allons, ma pauvre mère, bon courage! Nous finirons bien par voir la fin de tous nos soucis.

Quand son fils l'eut quittée, M^{me} Lycett-Landon se sentit plus que jamais incapable, non seulement d'agir, mais de penser. Elle s'habilla et, sans se souvenir qu'elle était à jeun, s'accouda machinalement à la fenêtre dans une immobilité de statue. Elle se disait vaguement qu'une solution était imminente, qu'il fallait l'attendre, et elle l'attendait.

Quelques instants après, un domestique de l'hôtel introduisit, chez M^{me} Lycett-Landon, une femme en grand deuil, frêle, malade, et dont le regard timide semblait lui adresser une muette prière. Sa toilette était irréprochable de propreté, mais son voile de crêpe était déjà bien rougi par l'usage, et sa vieille robe, ménagée avec des soins excessifs, sans doute, n'en avait pas moins une apparence misérable. M^{me} Lycett-Landon se demandait en vain qui pouvait être cette étrangère, si émotionnée qu'elle était restée appuyée contre le chambranle de la porte et n'avait pas encore ouvert la bouche.

— Je vous demande pardon, madame, dit-elle enfin; une des domestiques de ma fille vous ayant vue hier monter en voiture, cela nous a permis de vous retrouver dans cet hôtel, bien que nous ignorions votre nom.

— Je crois comprendre. Votre fille...

— Est M^{me} Lycett-Landon, chez laquelle vous êtes venue hier. Vous m'avez demandée; puis vous êtes repartie avant que je fusse descendue. Je vous avoue que cela m'a beaucoup tourmentée. Vous m'excuserez d'être venue vous importuner jusque chez vous; mais mon anxiété est si grande... nous craignons que mon gendre...

La pauvre femme avait cette attitude en même temps gauche et humble des déshérités qui n'ont jamais été traités autrement qu'avec dédain ou pitié. Elle devait porter partout ce regard inquiet avec lequel elle avait, en entrant, interrogé la figure de celle qu'elle était venue chercher. Quant à M^{me} Lycett-Landon, une sorte de terreur instinctive s'emparait d'elle. Elle voyait déjà sortir de cette entrevue une révélation complète, et elle se disait que l'infortunée créature qui était devant elle ne résisterait pas à un coup pareil.

— Voulez-vous vous asseoir? lui dit-elle, en lui indiquant un fauteuil.

L'étrangère s'inclina en souriant, comme si l'attention de M^{me} Lycett-Landon était, pour elle, de bon augure.

— Je vous disais, madame, que nous avions craint que le mariage de M. Landon ne l'eût brouillé avec sa famille. Aussi, votre visite nous avait-elle, d'abord, rendues bien heureuses. Mais la manière dont vous êtes partie...

Elle tremblait à chaque mot qu'elle disait, tant elle était préoccupée d'en peser la portée, tant elle craignait que ses paroles ne fussent prises en mauvaise part.

— Alors, vous lui avez donné votre fille sans prendre aucune information?... sans rien savoir sur lui?...

— Ah! madame (avec une contraction fébrile dans les mains), peut-être ai-je manqué de prudence... mais, pour un homme de son âge, l'approbation de sa famille m'avait paru sans importance. S'il se fût agi d'un jeune homme, c'eût été différent; mais à son âge...

— C'est vrai, c'est vrai.

— Et puis cela s'est fait d'une manière si inattendue! Je m'étais bien aperçue que Rose lui plaisait de plus en plus; mais jamais je n'aurais cru que ma fille pût l'accepter, à cause de la différence d'âge. Cela s'est décidé tout d'un coup. Il a obtenu un congé d'un mois..

— Un congé!

M^{me} Lycett-Landon n'avait pu retenir, à ce mot, une exclamation

indignée. La pauvre veuve s'arrêta un instant, toute décontenancée, puis elle reprit :

— De sorte que tout a été arrangé en quelques heures. Ma santé est si mauvaise que j'étais toute heureuse de voir ma fille établie. Oh! oui, et je suis certaine que vous me comprenez, que vous comprendrez que j'ai agi comme devait agir une mère. Si vous êtes mère vous-même...

Elle s'interrompt encore une fois brusquement, car l'idée de Rose avait été que la personne venue chez elle devait être la sœur de son mari, et elle n'avait pas supposé qu'elle fût mariée. Sa mère en jugeait autrement maintenant.

— Oui, moi aussi, je suis mère.

— Oh! je l'ai pensé tout de suite. Aussi, vous me comprenez, je l'espère. J'ai donc cédé. Mais ma fille est très anxieuse; elle a peur que son mariage n'ait brouillé M. Landon avec sa famille. Si cela était... ne serait-il pas possible...

Son émotion se trahissait en dépit de tous ses efforts pour la dissimuler.

— ... Ne serait-il pas possible d'espérer une réconciliation? Votre intervention...

— Mon intervention! Vous ignorez... Je suis la dernière personne au monde dont l'intervention...

— Vous avez l'air si bon! Il me semble que ma fille ne peut manquer de trouver chez vous de la sympathie.

Elle achevait à peine de parler qu'Horace entr'ouvrit la porte en demandant brusquement :

— Maman, M. Fareham est-il de retour?

— Non. Mais, mon ami, tu vois que je ne suis pas seule.

— Ah! pardon, dit-il avec un peu d'embarras.

Mais, tout à son idée, il continua :

— Je n'entre pas; seulement, je voudrais avoir l'adresse de mon père. Il m'est impossible de rester plus longtemps comme cela. Ce vieux Fareham n'en finit jamais. Donnez-moi donc cette adresse, je vous prie.

Horace se rendait compte que le moment était propice pour obtenir ce qu'il désirait, et que sa mère, ayant une visite, céderait plus facilement pour se débarrasser de lui.

— Horace, je te le répète, je ne suis pas libre dans ce moment.

— C'est l'affaire d'une minute. La villa a un nom d'arbres, je crois? Villa des Aunes ou des Acacias. Mais, au fait, je puis l'avoir à la Cité.

La veuve s'était levée, le visage contracté; une expression étrange et terrible aussi.

— Monsieur, vous êtes sans doute parent de M. Landon?

— Parent! s'écria Horace en éclatant de rire. Oh! oui; son fils tout simplement.

— Et madame?... Madame est...

— Ma mère... Que voulez-vous qu'elle soit?

Les deux femmes se regardèrent un instant. On eût dit qu'il y avait chez elles suspension de la vie. Puis, avec un cri de désespoir, l'étrangère tomba sans connaissance aux pieds d'Horace.

Les Lycett-Landon quittèrent Londres dans la journée pour retourner aux Ormes. Horace ne fit à sa mère aucune question bien que, après la scène que nous venons de raconter, il l'eût aidée à mettre sur un canapé cette femme inconnue, qui s'était si étrangement évanouie. M. Fareham lui dit-il quelque chose? Soupçonna-t-il le secret qu'on lui cachait? M^{me} Lycett-Landon en fut réduite, à cet égard, à des conjectures. Il accueillit avec empressement, à la grande surprise de sa mère, l'idée de repartir et fut rempli, pendant le voyage, d'égards et d'attentions pour elle. — Il était nuit quand ils passèrent la Mersey. Ils retrouvèrent les choses qui les entouraient avec leur aspect accoutumé; tout était calme; mais, pour eux, quel changement avaient apporté ces quarante-huit heures!

M^{me} Lycett-Landon ne put échapper au déluge de questions dont Milly l'accabla qu'en l'interrompant pour lui dire :

— Mon enfant, je vieillis. Le voyage m'a horriblement fatiguée, je m'en aperçois maintenant, et j'ai un mal de tête intolérable. Je vais me coucher tout de suite. Fais dîner Horace, n'est-ce pas? Que personne n'entre dans ma chambre, je te prie, personne, pas même toi. J'éteindrai ma bougie aussitôt que je serai dans mon lit.

— Vous ne voulez pas même une tasse de thé? Laissez-moi remplacer votre femme de chambre, ma pauvre mère.

— Je n'ai besoin de personne, ma chérie. Tout ce que je désire, c'est d'être dans mon lit et dans l'obscurité. Demain, cela sera passé.

Elle embrassa ses enfants et monta précipitamment dans sa chambre.

— Horace, qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-il arrivé? Où est mon père? un mot, seulement, avant que nous descendions dans la salle à manger.

— Ma chère Milly, il y a quelque chose, cela est certain; mais je ne sais rien, rien. Et, comme c'est là tout ce que je puis te dire, ne m'interroge plus. Cela me ferait souffrir, et tu n'en serais pas plus avancée.

— Mon père n'est donc pas malade, puisque vous êtes revenus?

— Je ne l'ai pas vu.

— Tu ne l'as pas vu?

— Non. Ma mère l'a vue; le vieux Fareham l'a vu, aussi, après elle. La situation commerciale n'est pas compromise; c'est tout ce que je sais.

— Qu'est-ce que tu veux que cela me fasse, la situation commerciale?

— Eh bien! moi, cela me fait! quoique, là-dessus, ma mère et moi ne soyons pas d'accord. Enfin, de ce côté, nous pouvons être tranquilles; il n'y a rien à craindre.

— Mais mon père? Il est impossible qu'il ne revienne pas!

— C'est aussi ce que j'ai dit, d'abord. Vois-tu, Milly, ma mère sera, peut-être, plus expansive avec toi qu'avec moi; je n'ai rien pu en obtenir. Ah! ç'a été un atroce voyage! Milly, tu vas croire que je suis sans cœur... mais je meurs de faim! Je vais dîner, pour me coucher tout de suite après.

Milly alla tenir compagnie à son frère pendant qu'il était à table et le regarda manger avec un sentiment de stupéfaction. Ils causèrent longuement et, tout en ne sachant pas la vérité, en arrivèrent à se convaincre qu'une catastrophe accablait leur famille; que désormais la place de leur père resterait vide au foyer, qu'il était sorti de leur vie! Milly pleura amèrement, et Horace, lui-même, finit par ne plus pouvoir retenir ses larmes. Mais le fait était là, brutal, indiscutable, et ils l'acceptèrent plus facilement que leur mère n'aurait jamais pu le supposer. Comme ils se seraient révoltés, pourtant, comme ils auraient protesté, deux jours plus tôt! C'est une chose remarquable que la facilité avec laquelle la jeunesse s'incline devant le fait accompli! Leur mère s'était imaginé qu'ils jetteraient les hauts cris, qu'ils refuseraient d'admettre la possibilité d'une chose pareille; qu'ils prendraient parti pour leur père, même contre elle!... Il n'en fut rien. Ils se soumièrent sans résistance, bien qu'ils ne comprissent pas. Mais ce fut fini du bonheur de la famille Lycett-Landon. On commenta, de tous côtés, à Liverpool, l'absence prolongée de M. Landon, car l'explication qu'on en donnait n'était pas bien claire; longtemps on demanda à M^{me} Lycett-Landon :

— Et votre mari, quand l'attendez-vous?

Puis, — et ce ne fut pas la période la moins douloureuse, — non seulement il n'en fut plus question, mais, si par hasard, son nom était prononcé devant quelqu'un des siens, on détournait bien vite la conversation. Enfin, peu à peu, cela devint de l'histoire ancienne et on n'y pensa plus. Ah! si; on en parla encore lorsqu'un événement important se produisit dans la famille; quand Horace prit la direction de la maison de Londres; quand Milly se maria. Mais ce

fut tout. L'affaire Lycett-Landon resta un mystère. Après un naufrage, on ne peut même plus retrouver la place où le vaisseau a sombré; les eaux ont tout recouvert.

Milly n'eut la révélation de la vérité qu'après son mariage. Horace n'y fit jamais une seule allusion, et sa mère n'aurait pu dire s'il avait deviné ou appris d'une façon quelconque l'acte de folie de M. Landon. Elle-même ignora toujours ce que devint la pauvre Rose. Mourut-elle? L'abandonna-t-il? Sa malheureuse mère eût-elle le courage de parler, ou bien laissa-t-elle sa fille garder l'illusion qui lui donnait le bonheur dans sa petite villa du faubourg? M^{me} Lycett-Landon essaya bien d'apprendre le dénouement de cet étrange roman; mais elle était trop fière pour avouer son intérêt; aussi, si elle put faire des suppositions, elle n'eut aucune certitude.

Bien des années après, — Horace avait alors déjà pris rang parmi les princes du commerce; M. Fareham était mort, et la maison avait atteint l'apogée de sa puissance, tant en Angleterre qu'en Amérique, sous la raison sociale Lycett-Landon, Dick Fareham et C^e, — M. Landon apparut un jour aux Ormes. Il s'y présenta un matin et fut obligé de remettre sa carte, car le vieux *butler* avait eu, depuis longtemps, un successeur. En voyant ce nom de Lycett-Landon, sa femme avait pensé qu'elle allait se trouver en présence de quelque parent éloigné et il lui fallut un certain temps pour reconnaître son mari dans ce vieillard embarrassé qui semblait fuir ses regards. La première émotion de cette visite inattendue calmée, elle l'engagea à s'asseoir et ils causèrent presque naturellement. Il demanda des nouvelles de ses enfants en affectant une tranquillité et une aisance singulières.

— Je suis, vous devez bien le penser, dit-il, au courant de ce qui concerne Horace et j'ai appris par les journaux le mariage de Milly; mais je voudrais savoir aussi où en sont les autres?

Elle trouva sa curiosité toute simple et elle lui donna tous les détails qui pouvaient l'intéresser. Il resta environ une heure, faisant de temps à autre une question et écoutant la réponse dans une attitude presque obséquieuse. On eût dit un pauvre parent nécessaire en présence d'une cousine riche et titrée. Puis il se retira.

Quelle étrange situation que celle de ce mari et de cette femme, se retrouvant ainsi dans le salon plein des souvenirs d'autrefois! Et quelles pensées cela devait éveiller chez l'un comme chez l'autre! Mais ils ne trahirent pas ce qui se passait au fond de leurs âmes et si, lui, eut parfois un sourire, son visage à elle resta impassible. Cette première visite ne fut pas la seule. Il revint de loin en loin. Chaque fois, il s'informait avec intérêt de ce que devenaient ses enfants, mais jamais il ne demanda à les voir.

— Je pense, dit-il, qu'ils n'ont aucun souvenir de moi.

Il finit pourtant par rencontrer un jour, à l'improviste, Horace et Milly, et cette entrevue fut des plus pénibles. Le trouver si changé, si vieilli, et... — mais cette opinion, plus particulièrement celle de M^{me} Lycett-Landon n'était-elle pas un peu suspecte, un peu partiiale? — si commun! si évidemment déchu, si humble devant ses enfants, fut pour sa femme quelque chose de plus douloureux que tout ce qu'elle avait souffert jusque-là. Elle ne put prendre son parti de cet abaissement. Quoi de plus navrant que le terrible, quand le grotesque s'y mêle! Elle n'avait, à coup sûr, rien à se reprocher, et pourtant, sous l'empire d'un sentiment à la fois de honte et de pitié, elle eut comme un remords, et elle se demanda si elle ne devait pas lui restituer cette maison des Ormes qui, en somme, était la sienne, et lui en laisser la libre possession, en la quittant, elle, à son tour, avec ses enfants? Mais c'est une justice à rendre à M. Landon, jamais par un mot, pas même par un regard, il n'autorisa sa femme à le considérer autrement que comme un étranger venant faire une visite.

Eut-on le mot de cette étrange passion qui lui avait fait oublier, à cinquante ans, toutes les traditions d'une vie honorable et honorée? Était-ce bien une passion? N'était-ce pas, seulement, un févreux accès de révolte contre le devoir? M^{me} Lycett-Landon ne le sut jamais. Elle ne sut pas davantage d'où venait son mari les jours où il faisait ses apparitions aux Ormes, ni ce qu'il devenait après ses visites, et, probablement, elle ne le saura jamais. Lui-même sans doute s'est infligé un châtement dont il gardera le secret jusqu'au dernier jour.

O. BIGNON.

VICTOR HUGO APRÈS 1830

VI

LA PAIRIE. — LES MISÉRABLES. — LE 24 FÉVRIER ¹.

Quelques jours après avoir écrit sa lettre au baron de Humboldt, Victor Hugo faisait parvenir le témoignage de sa reconnaissance et de son admiration à un autre souverain que le roi de Prusse, au roi Louis-Philippe, qui avait signé, le 13 avril 1845, une ordonnance ainsi conçue :

LOUIS-PHILIPPE, *roi des Français*,

A tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 23 de la charte constitutionnelle portant :

« La nomination des membres de la Chambre des pairs appartient au roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

« Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut... »

Considérant les services rendus à l'État par le *vicomte* Hugo (Victor), membre titulaire de l'Institut.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Le *vicomte* Hugo (Victor), membre titulaire de l'Institut, est élevé à la dignité de pair de France ².

Certes, les titres de Victor Hugo étaient assez éclatants pour justifier sa nomination. Il n'était pas seulement une *notabilité*, il était une des plus grandes illustrations de la France, et nul ne pouvait s'étonner de voir l'auteur d'*Hernani*, le chantre des *Voix intérieures*, appelé à siéger dans une assemblée où l'on avait admis M. Fulchiron, l'auteur de *Juvénal des Ursins*, et M. Vignet, le chantre des *Mules de don Miguel*. Mais, en ce temps-là, les journaux de l'opposition ne faisaient grâce à aucun des actes du pouvoir et n'épargnaient aucun de ses élus. Ce fut un *tolle*

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 juin, 10 juillet, 10 et 25 août, 10 et 25 septembre, 10 octobre, 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1890.

² *Moniteur* du 17 avril 1845. — Furent nommés pairs de France, le même jour que Victor Hugo, le général Achard, le duc de Trévise, le comte Charles de Mornay, M. Martell, ancien député, et M. Bertin de Veaux.

général contre le pair du 13 avril. Les feuilles républicaines, en particulier, fort excusables, après tout, de n'avoir pas prévu à ce moment qu'un jour viendrait où le républicanisme de Victor Hugo ferait pâlir le leur, et que le pensionnaire du roi Charles X, le pair de France du roi Louis-Philippe trouverait, un jour, pour insulter les rois, des injures et des hyperboles inconnues à leur vocabulaire, — les journaux républicains crièrent haro sur le poète et firent une gorge chaude du *vicomte*. Le chancelier Pasquier ayant donné lecture de l'ordonnance royale dans la séance du 16 avril, Armand Marrast écrivait le lendemain dans le *National* :

Nous vous annonçons enfin la grande nouvelle : le Luxembourg est transformé. L'œuvre a été difficile et longue ; mais le temps n'accomplit qu'avec lenteur les événements qui changent la face du monde. Il y a des astres dont la lumière est en route depuis huit mille ans, et nous attendons encore le jour heureux où il nous sera donné de saluer leur premier rayon. La patrie attendait aussi avec impatience la brillante étoile qui lui était depuis longtemps annoncée. Aujourd'hui enfin, le seizième jour du mois d'avril, au milieu d'une discussion aride, il s'est fait tout à coup un silence solennel. Le ciel est devenu serein et une sorte d'illumination inconnue traversant les vitres est venue colorer d'un rouge vif les pâles tentures de l'enceinte... M. Pasquier, couvert de son mortier, a lu l'ordonnance qui élève à la dignité de pair de France M. le *vicomte* Victor Hugo... Notre poitrine s'est dilatée... Nous ne le savions pas ! il était *vicomte* ! Nous avons eu un frisson de poésie, nous avons été saisis de l'enthousiasme du blason. — Ce large front où l'Orient et l'Occident s'étaient rencontrés, nous avons pensé qu'il n'aspirait qu'à la couronne du poète ; c'est une couronne de *vicomte* qui le surcharge... Victor Hugo est mort, saluez M. le *vicomte* Hugo, pair lyrique de France ! La démocratie qu'il a insultée peut désormais en rire : la voilà bien vengée ¹ !

L'article d'Armand Marrast, si piquant fût-il, ne valait pas ces deux lignes de Charles Maurice, dans son *Courrier des Théâtres* : « M. Victor Hugo est nommé pair de France. *Le Roi s'amuse* ². »

Le 22 avril, sur le rapport du baron Feutrier, l'admission du nouveau pair fut prononcée ; le 28 du même mois, il prêta serment et prit séance.

Si Victor Hugo avait tant désiré la pairie, ce n'était pas seulement pour ajouter un nouveau titre à son titre de *vicomte*, puisque

¹ Le *National* du 17 avril 1845.

² *Histoire anecdotique du Théâtre*, par Charles Maurice, t. II, p. 260.

aussi bien il croyait l'être¹ ; c'était pour avoir une tribune et pour devenir ministre. Théodore Pavie écrivait à son frère, dans les derniers jours d'avril 1845 :

Hier, M^{me} Hugo est venue nous voir avec sa fille. C'est délicat de la part d'une *païresse*. On dit que Hugo demande l'ambassade d'Espagne ! Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a le fermé espoir de devenir ministre un jour : qui vivra verra² !

Un nouveau deuil vint frapper le poète presque au lendemain de son élévation à la pairie. Il perdit son beau-père, M. Pierre Foucher, le 26 mai 1845. Chef du service de la justice militaire sous la Restauration, M. Foucher avait pris sa retraite en 1828 et avait été remplacé dans ses fonctions par M. de Musset-Pathay, le père d'Alfred de Musset. C'était un homme d'esprit, très lettré et très religieux. « J'ai ouï dire, écrivait Sainte-Beuve à Victor Pavie, que sa principale ambition désormais serait d'être marguillier à Fourqueux³. » Quand il mourut, il voulut, par humilité, qu'on n'envoyât de faire part à personne⁴. A l'occasion de la mort de son père, M^{me} Victor Hugo écrivit à Victor Pavie cette lettre touchante :

9 juin (1845.)

Mon cher Monsieur, votre lettre m'a fait du bien. Quand l'âme souffre, elle est susceptible ; la vôtre a si bien compris la mienne que le soulagement m'est arrivé, car vous savez ce qu'il faut dire. Mon père est mort comme il avait vécu, en sage et en chrétien, entouré de ses enfants. J'ai eu sa dernière étreinte qui était son adieu, si ce mot d'adieu peut servir là où ceux qui vont dans un autre monde vivent plus que jamais en nous. Je n'ai pas eu de désespoir, ainsi que dans ma première épreuve, mais un grand abattement de découragement, la seconde phase de ces sortes de souffrances. *Mon boulet s'est alourdi, ce que je ne croyais pas possible*. En traînant ce boulet, il faut lever les yeux en haut ; c'est ce que je m'efforce de faire.

Les nouvelles que vous me donnez me disent que vous avez eu des inquiétudes sur la santé de vos enfants, mais vous en êtes tiré et je

¹ Victor Hugo n'avait aucunement le droit de prendre le titre de *vicomte*. Voyez, sur ce point, mon article : *Choses vues et Choses vraies*, dans le *Correspondant* du 10 août 1887.

² Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.

³ Lettre du 17 septembre 1836. — Cartons de Victor Pavie : correspondance de Sainte-Beuve.

⁴ *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 181. — M. Alfred Asseline a reproduit, dans *Victor Hugo intime*, de nombreuses lettres et d'intéressants fragments des *Souvenirs* de M. Pierre Foucher.

m'en réjouis avec vous, car vos peines sont les miennes, de même que vos joies; le temps ne fait qu'accroître l'amitié que je vous ai vouée; cette amitié s'est doublée avec votre femme si digne d'être la vôtre, et vous êtes bien vraiment mes frères, comme l'entendaient les saints apôtres.

Mes enfants vont bien; mon mari vous serre la main, Monsieur et cher ami.

La vicomtesse Victor Hugo ¹.

Mon boulet s'est alourdi, ce que je ne croyais pas possible... et pourtant il allait s'alourdir encore. Il y avait quelques semaines seulement que M^{me} Hugo avait perdu son père, lorsqu'éclata, le 6 juillet 1845, un scandale dont retentirent tous les journaux et auquel était mêlé le nom de son mari. De ce scandale force m'est bien de dire un mot, puisque le nom du poète et la dignité dont il venait d'être revêtu donnèrent à cette aventure privée les proportions d'un évènement politique. Il s'en fallut de peu que la Chambre des pairs, alors hors session, ne fût convoquée et formée en cour de justice pour juger M. le vicomte Victor Hugo, pair de France, membre de l'Académie française, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de l'Etoile polaire de Suède, etc., etc. L'intervention de la duchesse d'Orléans et celle de Louis-Philippe furent nécessaires pour empêcher les choses d'aller à cette extrémité. Et puis, pourquoi serais-je, en cette circonstance, plus royaliste que le roi? Le roi, ici, c'est Victor Hugo lui-même, qui, loin de rougir de l'aventure dont il était le héros, en riait volontiers et aimait à en faire le récit entre hommes, « au fumoir, quand les femmes sont au salon ². » Il estimait qu'Olympio valait bien Jupiter et pouvait dire, comme lui, du haut de l'empirée :

Mon nom, qu'incessamment toute la terre adore,

Etouffe ici les bruits qui pouvaient éclater.

Un partage avec Jupiter

N'a rien du tout qui déshonore;

Et sans doute il ne peut être que glorieux

De se voir le rival du souverain des Dieux ³.

N'est-ce pas un de ses plus proches parents, un de ses plus outrés panégyristes qui, le lendemain de la mort du poète, à l'heure où on le traînait au Panthéon, a raconté dans les termes qu'on va

¹ Cartons de Victor Pavie.

² *Les Confessions de Arsène Houssaye*, t. I, p. 262 et suivantes. 1885. — Le chapitre est intitulé : *Histoire de M. Apollo et de M^{me} Aphradita*.

³ *Amphitryon*, acte III, scène x.

lire, comment le *dossier* de Victor Hugo, à la préfecture de police, tomba sous ses yeux dans la nuit du 23 au 24 février 1848 :

Dans ce dossier, il y avait deux pièces seulement.

La première était la copie d'un procès-verbal du commissaire de police du quartier de la place Vendôme, constatant le flagrant délit de conversation criminelle dans un petit bien-retiro, loué sous le nom de..., dans le passage Saint-Roch.

Le deuxième était un ordre, — de la grosse écriture de M. G. Delessert, — ainsi libellé :

« P. M. (police municipale) — M*** (ici le pseudonyme qui déguisait un Javert très décoré, attaché à la contre-police du roi), M*** m'attendra demain au Château, à l'issue du conseil ; l'heure du conseil est dix heures. »

La ville et la cour — surtout la cour — s'étaient émues de cette conversation criminelle : le roi, paraît-il, avait été fort mécontent.

Je racontai à Victor Hugo l'histoire de son dossier. — Je crois savoir, me dit-il *en riant*, qui était cet agent chargé de surveiller les pairs de France.

Je jetai le tout au feu, et cela ne fit pas beaucoup de fumée ¹.

VII

De Saint-Point, où il était à ce moment, Lamartine écrivait à M. Dargaud :

L'aventure amoureuse de mon pauvre ami Victor Hugo me désole. On dit qu'il s'éloigne de France pour qu'on ne demande pas l'autorisation de le poursuivre à la Chambre des pairs ; mais ce qui doit être navrant pour lui, c'est de sentir cette pauvre femme en prison pendant qu'il est libre ².

La lettre de Lamartine est du 9 juillet ; le 14, la *Quotidienne* publiait la note suivante :

D'après la promesse qu'il en avait faite à Louis-Philippe, à la sollicitation personnelle duquel M*** a retiré sa plainte, M. Hugo a pris hier ses passeports et est parti pour effectuer un voyage de trois mois en Espagne ³.

¹ *Victor Hugo intime*, par Alfred Asseline, p. 126. — M. Alfred Asseline était le cousin germain de M^{me} Victor Hugo. M^{me} Pierre Foucher, mère de M^{me} Victor Hugo, était la sœur aînée du père de M. Alfred Asseline. Ce dernier était attaché, en 1848, au cabinet de M. Delessert, préfet de police.

² *Correspondance de Lamartine*, publiée par M^{me} Valentine de Lamartine, t. VI, p. 170.

³ *La Quotidienne*, du 11 juillet 1845.

Victor Hugo quitta-t-il, en effet, la place Royale et poussa-t-il jusqu'à la Plaza-Mayor? Le vit-on

Humer l'air à Madrid, sans souci des alcades?

La chose est douteuse. Je lis dans une lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, en date du 19 septembre 1845 :

Merci de votre bon et cordial souvenir. Il est vrai que je travaille pour m'étourdir; mes pires moments sont ceux où le cerveau est vacant, où la pensée n'ayant plus où se prendre se tourne sur elle-même et se met à se dévorer. Hélas! la solitude n'est pas bonne, surtout quand il n'y a plus là au-dedans des pensées d'avenir pour l'animer. Et quel débris que nos souvenirs! Vous m'en touchez quelque chose, mon cher Pavie : je sais à peine plus que vous au sujet de celui autour duquel l'ironie de ma destinée n'a cessé de tourner. Je sais qu'il n'a pas *quitté Paris* et qu'il travaille enfermé, à je ne sais quelle œuvre dont il espère que l'éclat recouvrira l'autre. Je n'ai eu d'ailleurs aucune nouvelle directe, aucun signal de ce côté¹.

Sept mois s'étaient écoulés. La Chambre des pairs discutait un projet de loi sur les dessins et modèles de fabrique. Victor Hugo demanda la parole. C'était le 14 février 1846.

« Un début doit être *terne*. La Chambre n'admet pas qu'on soit un homme d'esprit et un orateur, à moins qu'on ne la laisse le découvrir elle-même². » Cet avis que Sheil, le grand orateur irlandais, donnait à Benjamin Disraëli, entrant au Parlement, quel-qu'un l'avait-il donné à Victor Hugo entrant au Luxembourg? Toujours est-il que son début fut le plus *terne* du monde. Chose extraordinaire! son *maiden speech* ne contient pas une seule antithèse. Il avait tenu sans doute à montrer tout d'abord qu'il était un homme pratique, capable de traiter les questions d'affaires. Restait à prouver maintenant qu'il était aussi un orateur, capable de s'élever aux plus hautes cimes de l'éloquence. Nulle inquiétude chez lui à cet égard. N'avait-il pas écrit un jour à son ami Louis Boulanger, de Heidelberg même, où il était surtout hanté par la pensée de la Chambre des pairs : « Je pense que l'étude de la nature ne nuit en aucune façon à la pratique de la vie, et que l'esprit qui sait être libre et ailé parmi les oiseaux, parfumé parmi les fleurs, mobile et vibrant parmi les flots et les arbres, haut, serein et paisible parmi les montagnes, soit aussi, quand vient

¹ Cartons de Victor Pavie : correspondance de Sainte-Beuve.

² *Lettres de lord Beaconsfield à sa sœur*, p. 208. Traduction de M. Alexandre de Haye.

l'heure, et mieux peut-être que personne, être intelligent et éloquent parmi les hommes¹. »

Le 19 mars 1846, il monta pour la seconde fois à la tribune et prononça, sur la question polonaise, un discours, tout plein, celui-là, de grandes phrases et d'antithèses. Quelques instants auparavant, Montalembert avait traité le même sujet et parlé dans le même sens; son discours avait été couvert d'applaudissements; celui de Victor Hugo ne recueillit pas une seule marque d'approbation. C'était un échec, un échec complet, d'autant plus grave qu'il atteignait la personne même de l'orateur. Il n'y avait pas, en effet, à s'y tromper; non seulement les membres de la haute assemblée n'avaient aucune sympathie pour leur nouveau collègue, mais ils lui en voulaient d'avoir, au lendemain même de sa nomination, traîné son manteau de pair de France dans la boue du ruisseau de la rue Saint-Roch. L'insuccès fut si mortifiant que le fils du poète, François-Victor, qui assistait à la séance, quitta la salle en pleurant de dépit².

En cette même année 1846, le gouvernement présenta deux projets de loi, relatifs, le premier, à des travaux à exécuter dans différents ports de commerce; le second, au rachat du havre de Courseulle. Le marquis de Boissy, dans la séance du 27 juin, demanda que la discussion du premier de ces projets fût remise après le vote du budget des recettes. Il ne s'agissait donc, ce jour-là, que d'une question d'ordre du jour; Victor Hugo n'en monta pas moins à la tribune pour prononcer le discours qu'il avait préparé sur « la consolidation et la défense du littoral. » Le chancelier ne tarda pas à lui faire remarquer qu'il était en dehors de la question, l'invitant « à conclure d'une manière qui, tout en étant d'accord avec ses idées, permit à la Chambre d'avancer sa besogne. » M. Pasquier en parlait bien à son aise. Victor Hugo, qui avait appris par cœur sa harangue, ne pouvait que la continuer telle qu'il l'avait faite. Force fut donc au chancelier de l'arrêter de nouveau. « Ce qui est utile, ce qu'il faut chercher, dit-il, c'est que les délibérations de la Chambre aient un résultat, et les paroles de M. le vicomte Victor Hugo ont un résultat contraire; il a appelé l'attention de la Chambre et l'attention de M. le ministre sur un point très délicat, la défense et la conservation de nos côtes et de nos ports; mais de plus grands développements ne peuvent rien ajouter; il faudrait faire *deux volumes, trois volumes*, pour compléter cet aperçu³. » Le poète fut obligé de descendre de la tri-

¹ *Le Rhin*, t. II, p. 371.

² *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 267.

³ *Moniteur* du 28 juin 1846.

bune. Il y remonta le 1^{er} juillet et put, cette fois, aller jusqu'au bout de son discours.

En le reproduisant dans ses *Œuvres oratoires*, Victor Hugo a supprimé l'incident du 27 juin et les paroles du duc Pasquier. En revanche, il a suppléé au silence du *Moniteur*, trop sobre à son endroit de formules admiratives, et là où le journal officiel ne dit rien, il a mis : *Emotion. — Mouvement. — Parlez! tout cela est nouveau!* La fin de son discours n'a été suivie, d'après le *Moniteur*, d'aucune marque d'approbation, pas même d'un simple *très bien!* Qu'à cela ne tienne, Victor Hugo mettra : *Approbation sur tous les bancs*¹.

Après cette séance du 1^{er} juillet 1846, Sainte-Beuve écrivait dans ses *Cahiers* :

Hugo, Lamartine, ne font que transporter sur les matières et les thèmes dits politiques leur faculté lyrique ou descriptive; ils font l'analogue d'une *Harmonie* ou d'une grande *Ode*, ils le font en prose avec une transposition plus ou moins habile, selon les conditions nouvelles; mais, en faisant cela, ils se croient des hommes politiques. Erreur d'enfant!

Lamartine excelle à ce jeu depuis déjà longtemps : Hugo aujourd'hui s'y essaye avec pesanteur².

Poète lyrique, Victor Hugo l'était si puissamment qu'au fond et en réalité, malgré ses tentatives diverses, il n'a jamais été autre chose. Son théâtre est l'effort d'un poète lyrique qui veut devenir poète dramatique, et qui, malgré une dépense énorme de volonté et de talent, n'y réussit qu'à demi, si bien qu'entraîné par la force même et le poids de son génie, il finit par écrire les *Burgraves*, une ode en trois actes, — un drame impossible, une légende lyrique admirable. Dans ses romans, dans *Notre-Dame de Paris* et les *Misérables*, dans les *Travailleurs de la mer*, l'*Homme qui rit* et *Quatre-vingt-treize*, c'est encore le poète lyrique qui prévaut. Dans ses discours, il n'en va pas autrement. Suivant un mot très juste de M. Jules Simon, *tout ce qu'il disait à la tribune aurait pu être mis en vers*³.

VIII

« Ces choses-là s'oublient vite, avait écrit Lamartine le 9 juillet 1845, en apprenant l'aventure de Victor Hugo; la France est

¹ Victor Hugo, *Actes et paroles*, t. I, p. 91.

² *Les Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 27.

³ *Le Temps*, n° du 9 juillet 1870. — *Mon petit journal*, par Jules Simon.

élastique, on se relève même d'un canapé ¹. » En 1846, Victor Hugo fréquentait les salons ministériels et ne se faisait pas faute de s'asseoir sur le canapé doctrinaire.

Dans son volume intitulé : *Choses vues*, je trouve les mentions suivantes :

12 juin 1846. — J'ai dîné hier chez M. Decazes avec lord Palmerston et lord Lansdowne.

18 décembre. — Réception chez M. Guizot... M. Guizot s'est approché, dans la soirée, d'un groupe où je me trouvais.

14 janvier 1847. — Hier jeudi, j'ai dîné chez M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

5 février. — Hier, j'étais aux Tuileries. Il y avait spectacle. Après l'opéra, tout le monde alla dans les galeries où était dressé le buffet, et l'on se mit à causer. M. Guizot avait fait, dans la journée, à la Chambre des députés, un discours très noble, très beau et très fier sur notre commencement de querelle avec l'Angleterre. On parlait beaucoup de ce discours.

6 juillet. — Fête chez le duc de Montpensier. M. de Montpensier a donné cette nuit une fête dans le parc des Minimes, au bois de Vincennes. C'était beau et charmant... M. de Montpensier faisait les honneurs avec beaucoup de bonne grâce. On dansait sous une immense marquise où se tenaient les princesses. Elles y étaient toutes, excepté M^{me} la duchesse d'Orléans. M. le duc d'Aumale était revenu exprès de Bruxelles pour assister à la fête ².

En même temps qu'il fréquentait chez les princes d'Orléans, Victor Hugo entretenait les meilleures relations avec les Bonaparte, ce qui d'ailleurs, il le savait bien, n'était point vu de mauvais œil aux Tuileries. « Victor Hugo, dit M. Granier de Cassagnac dans ses *Souvenirs*, s'honorait de relations entretenues avec le roi Joseph, vivant aux États-Unis sous le nom de comte de Survilliers. Sa maison de la place Royale était, sinon un point de ralliement, du moins un lieu de rencontre pour les anciens impérialistes. J'y ai vu le prince Joachim Murat, fils du roi de Naples, et j'y ai connu M^{me} Hamelin, amie de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense ³. »

Le 14 juin 1847, on discutait au Luxembourg une pétition du prince Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, qui sollicitait l'appui de la Chambre des pairs pour obtenir de voir rapporter, en

¹ Lettre au comte de Circourt. — *Correspondance de Lamartine*, t. VI, p. 168.

² Victor Hugo, *Choses vues*, p. 109, 167, 172.

³ Adolphe Granier de Cassagnac, *Souvenirs*, t. I, p. 75.

ce qui le touchait, lui et son fils, la loi de bannissement. Victor Hugo approuva la pétition. Il redit à la tribune ce qu'il avait dit tant de fois dans ses vers, son admiration pour César, son culte pour l'empereur :

In medio mihi Cæsar erit templumque tenebit.

« Quant à moi, s'écriait-il, je suis, par moment, tenté de dire à la Chambre, à la presse, à la France entière : « Tenez, parlons un peu de l'empereur, cela nous fera du bien¹. » Dans ce même discours, il a du reste bien soin de faire l'éloge du roi Louis-Philippe, qu'il appelle « le plus éminent des rois de l'Europe ». Il ne néglige pas non plus de célébrer la Chambre des pairs, qui est pour lui « cette sage et illustre assemblée ».

Glorifier ainsi, du même coup, l'empereur Napoléon, le roi Louis-Philippe et la Chambre des pairs par-dessus le marché, voilà qui n'était guère républicain. La monarchie paraissait solidement assise. C'était elle qui distribuait les ambassades et les portefeuilles ministériels : Victor Hugo était monarchiste. « C'est une chose fatale, disait-il dans son discours sur la question polonaise, quand les peuples brisent des dynasties. » Et il ajoutait : « Je suis heureux de la situation libre et prospère de mon pays sous le roi illustre qu'il s'est donné². »

IX

Bien qu'il eût dit à Louis-Philippe : *Sire, Dieu a besoin de vous*. Bien qu'il ne négligeât aucune occasion de l'appeler un *roi illustre* ou le *plus éminent des rois*, Victor Hugo n'espérait guère obtenir de lui un portefeuille. Mais vienne une régence, et nul doute qu'il ne soit appelé, lui, l'ami du duc et de la duchesse d'Orléans, à servir, à défendre le jeune roi, leur fils. En attendant, il continue d'écrire et prépare de nouvelles œuvres. Je trouve dans le feuilleton de Théophile Gautier sur *Don César de Bazan*, drame de MM. Dumanoir et d'Ennery, les lignes suivantes :

Victor Hugo lui-même, portant au fils de son cerveau cette affection que Shakespeare ressentit à l'endroit de Falstaff, et Beaumarchais à l'endroit de Figaro, a fait une comédie intitulée *une Aventure de don César de Bazan*; la résolution qu'a prise le poète de ne plus faire représenter de pièce l'a empêché de la produire sur le théâtre; mais elle paraîtra sans doute un jour sous la forme de livre, et le vrai, le seul César de Bazan, ressuscitera alors avec ses véritables allures³.

¹ *Moniteur* du 15 juin 1847.

² *Moniteur* du 20 mars 1846.

³ *La Presse* du 5 août 1844. — Cette comédie n'a jamais paru. A-t-elle vraiment existé?

Ces lignes de Théophile Gautier sont du 5 août 1844. En 1845, Victor Hugo avait sur le chantier, non plus une comédie, mais un roman, les *Misérables*. Il avait poussé très avant cet ouvrage au mois de septembre 1847 puisque, à cette date, le plus fervent de ses disciples, M. Auguste Vacquerie, le suppliait de ne pas en retarder la publication ; puisque, le 31 juillet 1848, dans le premier numéro de l'*Evènement*, Charles Hugo pouvait écrire : « En 1830, nous avons eu le roman de *Notre-Dame de Paris* ; en 1848, nous aurons le livre des *Misères*. » La page de M. Vacquerie est curieuse à plus d'un titre, et j'hésite d'autant moins à la reproduire, qu'après l'avoir insérée dans la première édition de *Profils et Grimaces*, l'auteur a cru devoir la supprimer dans les éditions suivantes :

Sur notre instante prière, il ouvrit le beau secrétaire chinois, et comme ce millionnaire d'idées était en humeur de prodigalité, il nous dit de choisir ce que nous voulions, ode, roman ou drame. Les trente tiroirs du charmant meuble débordaient de manuscrits accumulés, le bois faisait des efforts inouïs pour en posséder des quantités impossibles, la laque s'écaillait et laissait tomber par endroits sa peinture superbe, lâchant un oiseau d'or pour retenir une strophe.

Nous hésitions entre ces étages de merveilles, malheureux à force de bonheur comme une femme entre des dentelles et des perles. *Notre-Dame de Paris* nous disait : choisis le roman, et les *Voix intérieures* : choisis les vers ; mais *Marie Tudor* nous criait : prends le drame. Ne pouvant nous décider, nous fermâmes les yeux, et nous touchâmes du doigt un tiroir au hasard. Le hasard fut pour le roman.

Donc, nous l'entendîmes, le commencement de cette épopée des *Misérables* qui dépassera, nous le prédisons sans peur, la fortune miraculeuse de *Notre-Dame de Paris*. Et les heures passèrent, et la nuit se consuma, et de minces raies de jour firent pâlir la lampe, et notre émotion fut telle qu'aujourd'hui, après deux mois, nous ne pensons pas à ces pages sacrées sans nous sentir troublé à un point indicible. Nous ne reprendrons parfaitement nos sens que quand la publication de ce poème unique nous permettra d'en parler et de répandre au dehors l'admiration qui nous étreint la gorge.

Qu'il soit donc terminé vite et publié aussitôt, ce livre sombre et rayonnant, si impitoyable et si tendre !... »

Le disciple donnait, ce jour-là, au maître un excellent conseil. Si Victor Hugo eût à ce moment terminé son livre, s'il l'avait publié avant la révolution de 1848, on peut affirmer sans crainte

¹ Auguste Vacquerie, *Profils et Grimaces*, 1^{re} édition, 1856, p. 111-114.

que le livre eût été admirable de tous points. Et d'abord il n'aurait pas eu dix volumes. Il ne renfermerait pas ces digressions sans nombre et sans fin auxquelles l'auteur s'est laissé aller dans ses longues matinées d'exil, — ces hors-d'œuvre dont un critique s'est amusé à dresser l'inventaire et qui remplissent 985 pages, soit à peu près le tiers de l'ouvrage¹. Il n'offrirait pas enfin ce défaut capital d'être une œuvre où les contradictions se rencontrent à chaque page, où les insultes à la religion se mêlent aux inspirations les plus chrétiennes, où les évêques catholiques s'agenouillent devant les conventionnels pour recevoir leur bénédiction, où le « divin Marat » est mis à côté de Jésus-Christ²!

L'épopée des Misérables — M. Vacquerie avait raison de lui donner ce titre — est vraiment grande par divers côtés; elle l'est surtout par la conception qui est d'une vérité profonde, à la fois puissante et simple. Jusqu'ici Victor Hugo avait fait reposer chacun de ses romans et de ses drames sur une antithèse, au fond toujours la même, sur la rencontre dans le même cœur, dans la même âme, des sentiments les plus contraires. Il n'avait cessé d'associer à la bassesse la sublimité, à la difformité morale la plus hideuse la vertu la plus pure. Et cette vertu, remarquez-le bien, ne succédait pas au vice et au crime, elle coexistait avec eux. Vice et vertu faisaient bon ménage ensemble. La courtisane avait des candeurs de vierge, des blancheurs de lys, elle n'en restait pas moins courtisane. L'empoisonneuse était la plus tendre, la plus admirable des mères, elle n'en continuait pas moins à verser le poison à pleines coupes. Dans les *Misérables*, Victor Hugo a changé tout cela, Jean Valjean n'est pas un criminel qui mène de front le vol et la bienfaisance, le crime et la sainteté. C'est un homme qui, après avoir failli, après être tombé, se relève; qui, après avoir traversé le baigne, monte aux plus hauts sommets de l'honneur, mais qui n'y monte que parce qu'il a *changé*, parce qu'il s'est *converti*. L'idée qui domine tout le livre, c'est l'idée chrétienne, l'idée catholique de la réhabilitation par le repentir. Coupable et flétri, l'âme ulcérée, le cœur gros de haine, Jean Valjean s'est trouvé face à face avec un prêtre de Jésus-Christ, avec Mgr Bienvenu, évêque de D. — L'indulgence céleste, le pardon sublime de l'homme de Dieu l'ont ébranlé, terrassé,

¹ *Etude sur les Misérables*, par M. Courtat.

² *Les Misérables*, 3^e partie, livre III, ch. I. — Voici le texte de cet incroyable et monstrueux passage : « Marat s'oublie comme Jésus. Ils se laissent de côté, ils s'omettent, ils ne songent point à eux. Ils voient autre chose qu'eux-mêmes. Ils ont un regard, et ce regard cherche l'absolu. Le premier a tout le ciel dans les yeux; le dernier, si énigmatique qu'il soit, a encore sous le sourcil la pâle clarté de l'infini. *Vénérez*, quoi qu'il fasse, quiconque a ce signe, la *prunelle-étoile*. »

vaincu. Cette clarté qu'il n'avait jamais vue jusque-là a chassé les ténèbres qui obscurcissaient son âme. « ... Il tomba épuisé sur une grosse pierre, les poings dans ses cheveux et le visage dans ses genoux, et il s'écria : Je suis un misérable ! Alors son cœur creva, il se mit à pleurer... Combien d'heures pleura-t-il ainsi ? Que fit-il après avoir pleuré ?... Le voiturier qui faisait à cette époque le service de Grenoble, et qui arrivait à D. vers trois heures du matin vit, en traversant la rue de l'évêché, un homme dans l'attitude de la prière, à genoux sur le pavé, dans l'ombre, devant la porte de Mgr Bienvenu ¹. » Valjean s'est agenouillé : lorsqu'il se relèvera, il sera un homme nouveau ; il commencera une nouvelle vie, toute différente de l'ancienne, et qu'il édifiera sur cette parole de l'évêque : « Jean Valjean, mon frère, vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je vous achète ; je la retire aux pensées noires et à l'esprit de perdition, et je la donne à Dieu ². » Il devient bon, bienfaisant, modeste, il se sacrifie par amour de la justice, il s'élève jusqu'à l'héroïsme et jusqu'au surnaturel de la vertu chrétienne ; et jamais la pensée de l'évêque ne le quitte, sa parole lui est jusqu'à la fin une lumière et une force, et quand il va mourir, le crucifix à la main, les yeux levés vers le ciel : « Je ne sais pas, dit-il, s'il est content de moi là-haut. J'ai fait ce que j'ai pu ³. »

Les Misérables ont paru seulement en 1862 ; mais dès la fin de 1847 les deux premiers volumes, où se trouvent les figures de Mgr Bienvenu, de M^{lle} Baptistine et de sœur Simplice étaient entièrement terminés. C'est de beaucoup la partie la plus remarquable du livre : elle serait bien près d'être parfaite n'était les retouches que l'auteur a faites plus tard à son tableau et qui l'ont un peu gâté.

Certes les honnêtes gens ont plus d'un grief légitime contre la révolution de 1848. Me permettra-t-on de dire qu'à ces griefs il convient d'ajouter le tort qu'elle a fait aux lettres françaises en les privant d'un chef-d'œuvre. J'estime, pour ma part, que l'enthousiasme de M. Vacquerie, écrivant au mois de *septembre* 1847, les lignes qu'on a lues plus haut, était presque justifié à ce moment. Si *les Misérables* avaient été continués et terminés dans le même esprit qui avait présidé à leur conception ; s'ils n'avaient pas été dénaturés, envenimés par les passions de l'auteur devenu démagogue et socialiste ; s'ils n'avaient pas été démesurément enflés et grossis par des épisodes qui débordent le cadre primitif, qui sont en dehors de la conception première et ne lui appartiennent pas,

¹ *Les Misérables*, t. I, p. 277.

² *Ibid.*, p. 259.

³ *Ibid.*, 5^e partie, livre IX, ch. v.

l'œuvre du poète, — qui reste encore, je le reconnais, très puissante et très belle, — serait la plus admirable qu'il eût écrite, une des plus belles de notre littérature. Elle eût été vraiment cette *épopée* que l'on était en droit d'attendre du génie de Victor Hugo, qu'il pouvait faire et qu'il n'a pas faite.

X

Les Misérables n'ont pas seuls souffert de la révolution de Février; elle a été également funeste aux *Contemplations*. Publié en 1856, ce recueil se compose de deux volumes : *Autrefois, Aujourd'hui*. Le premier volume a été entièrement composé avant 1848, ainsi que la première partie du second. C'est là que se trouvent les pièces vraiment belles du recueil, et en particulier celles que le poète a écrites sur la mort de sa fille :

Il est temps que je me repose;
Je suis terrassé par le sort ¹...

Et encore :

Quand nous habitions tous ensemble
Sur nos collines d'autrefois ²...

Et surtout les admirables stances :

Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres
Et sa brume et ses toits sont bien loin de mes yeux;
Maintenant que je suis sous les branches des arbres,
Et que je puis songer à la beauté des cieux ³...

.

Qu'il y a loin de ces pièces à celles qui terminent l'ouvrage et que l'auteur a composées en 1854 et 1855! Il y expose en vers apocalyptiques sa nouvelle religion, digne couronnement de sa politique nouvelle. Pour narguer le pape, pour faire pièce aux *curés*, il n'a rien trouvé de mieux que de ressusciter à son usage la vieille *métempsycose*. Il loge des âmes de trépassés dans tous les objets de la création, dans le caillou du chemin, dans le chardon qui borde la route, dans l'âne qui mange le chardon. Ce tigre, c'est Domitien; ce loup, c'est Henri VIII; ce rocher, c'est Louis XI; ce chardon, c'est Attila; ce cheval, c'est Brunehaut, et ce pavé, Frédégonde.

¹ *Les Contemplations*, livre IV, III.

² *Ibid.*, livre IV, VI.

³ *Ibid.*, livre IV, XV. A *Villequier*.

Comme il a le cœur très tendre, le poète pleure sur ces malheureux et nous invite à pleurer avec lui :

Pleurez, sur l'araignée immonde, sur le ver,
 Sur la limace au dos mouillé comme l'hiver,
 Sur le vil puceron qu'on voit aux feuilles pendre,
 Sur le crabe hideux, sur l'affreux scolopendre,
 Sur l'effrayant crapaud, pauvre monstre aux doux yeux ¹...

Au milieu de toutes ces insanités, Victor Hugo a eu un éclair de bon sens. En tête de la pièce dans laquelle il développe son système religieux, il a écrit : *Ce que dit la bouche d'ombre* ².

Il est un troisième ouvrage de Victor Hugo qui, commencé avant 1848, ainsi que les *Contemplations* et les *Misérables*, n'a été terminé, comme eux, que longtemps après la révolution de Février. Je veux parler du *Pape*, publié en 1878.

En 1846, Victor Hugo rendait hautement justice à la grandeur morale et aux bienfaits de la Papauté. Il disait dans son discours sur la question polonaise :

Au moyen âge, Rome était un État de quatrième rang, mais une puissance de premier ordre. Pourquoi? C'est que Rome s'appuyait sur la religion des peuples, sur une chose d'où toutes les civilisations découlent...

Aujourd'hui la France a hérité d'une partie de la puissance spirituelle de Rome; la France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait et a encore dans les choses de la religion.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, de m'entendre mêler ces mots : civilisation et religion; *la civilisation, c'est la religion appliquée* ³.

Victor Hugo prononçait ces paroles le 19 mars 1846. Moins de deux mois après, le 16 juin, Pie IX remplaçait Grégoire XVI sur le trône pontifical. Voici comment le poète, dans une conversation avec M. Guizot, appréciait le nouveau pape et l'autorité dont il était investi :

Si Pie IX veut, il sera le souverain le plus puissant de l'Europe. On ne sait pas ce que peut être un pape. Un pape qui marcherait avec son temps devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a un levier si énorme, — la foi, la conscience, l'esprit! Toutes les âmes sont des mines toujours chargées pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape. Quel incendie, s'il lui plaît! quel rayonnement, s'il le veut ⁴!

¹ *Les Contemplations*, livre VI, xxvi.

² *Ibid.*

³ *Moniteur* du 20 mars 1846.

⁴ Victor Hugo, *Choses vues*, p. 170. — 18 décembre 1846.

Lorsque s'ouvrit l'année 1848, Victor Hugo était parmi les plus ardents admirateurs de Pie IX. Le 13 janvier, dans la discussion de l'adresse, il prononça un discours d'où je détache ce passage :

Il y a, à l'heure où nous parlons, sur le trône de Saint-Pierre, un homme, un pape, qui a subitement aboli toutes les haines, toutes les défiances, je dirais presque toutes les hérésies et tous les schismes; qui s'est fait admirer à la fois, j'adopte sur ce point pleinement les paroles de notre noble et éloquent collègue M. le comte de Montalembert, qui s'est fait admirer à la fois, non seulement des populations qui vivent dans l'Église romaine, mais de l'Angleterre non catholique, mais de la Turquie non chrétienne; qui a fait faire enfin, en un jour, pourrait-on dire, un pas à la civilisation humaine...

Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'Etat, aux philosophes, à tous. Grâce lui soient rendues!... Il est venu faire voir aux nations que l'Évangile contient toutes les chartes; que la liberté de tous les peuples comme la délivrance de tous les esclaves était dans le cœur du Christ et doit être dans le cœur de l'évêque; que celui-là qui a dans l'âme la vraie charité divine, la vraie fraternité humaine, a en même temps dans l'intelligence le vrai génie politique, et qu'en un mot, pour qui gouverne les hommes, c'est la même chose d'être saint et d'être grand.

Messieurs, je ne parlerai jamais de l'ancienne papauté, de l'antique papauté, qu'avec vénération et respect; mais je dis cependant que l'apparition d'un tel pape est un évènement immense¹.

Je citais tout à l'heure le mot de M. Jules Simon : *Tout ce qu'il disait à la tribune aurait pu être mis en vers*. C'est précisément ce qui arriva au discours du 13 janvier 1848 : Victor Hugo le mit en vers. Il traça un portrait idéal du chef de la catholicité. Il le montra, le cœur affamé de justice, dévoré du zèle des âmes, protecteur des faibles, appui des souffrants, père des pauvres. Mais comment publier ces vers après 1852? Comment les publier après les *Châtiments*, où il avait traité Pie IX d'*assassin* et de *boucher* :

Le pape Mastai fusille ses ouailles;
Il pose là l'hostie et commande le feu...
Saint-Père, on voit du sang à tes sandales blanches!
Borgia te sourit, le pape empoisonneur...
Ce qui mène aujourd'hui votre troupeau dans l'ombre,
Ce n'est pas le berger, c'est le *boucher*, Seigneur²!

¹ *Moniteur* du 14 janvier 1848.

² LES CHÂTIMENTS : *Carte d'Europe*. Novembre 1852.

Comment les publier, après 1867, après ce poème de *Mentana*, où il avait appelé Pie IX le *sinistre vieillard*, où il avait dit :

Que de sang sur ce prêtre, ô pâle Jésus-Christ!...
 Vicaire de celui qui tendait l'autre joue,
 A cette heure, ô semeur de pardons infinis,
 Ce qui plait à ton cœur et ce que tu bénis
 Sur notre sombre terre où l'âme humaine lutte,
 C'est un fusil tuant douze hommes par minute !
 La papauté féroce avoue enfin l'enfer ¹.

Le poète, on le sait, n'aimait pas à rien perdre. Un jour, il tire d'un de ses tiroirs le poème commencé en 1848, et resté inachevé. Il supprime des vers, en ajoute d'autres, saupoudre le tout de blasphèmes et lui donne un nouveau cadre. Ce cadre, le voici :

La scène s'ouvre *au Vatican, dans la chambre du pape, la nuit* :

LE PAPE, dans son lit.

Ah! je m'endors! — Enfin!

(Il s'endort.)

Pendant son sommeil, les divers épisodes du poème se déroulent successivement, et dans tous le pape se montre grand, désintéressé, digne des bénédictions des hommes et des bénédictions de Dieu :

LES HOMMES.

Sois béni, père.

DIEU.

Fils, sois béni.

Ici se place la dernière scène, celle du réveil :

Le Vatican. — La chambre du pape. — Le matin.

LE PAPE, se réveillant.

Quel rêve AFFREUX je viens de faire!

Grâce à ce cadre ingénieux, à ce truc habile, l'ancien panégyrique se trouve transformé en satire sacrilège :

Amphora cœpit

Institui; currente rota... urceus exit ².

¹ *MENTANA*, novembre 1867. — Victor Hugo, *Pendant l'Exil*, p. 316.

² Horace, *Ars poetica*.

Victor Hugo était tout à ses vers en l'honneur de Pie IX, lorsqu'il fut réveillé par le coup de foudre du 24 février.

Dans l'après-midi de cette journée, il apprend coup sur coup que Louis-Philippe vient d'abdiquer en faveur de son petit-fils, le comte de Paris; que le duc de Nemours, régent de droit, s'efface devant la régence de sa belle-sœur; que la duchesse d'Orléans, accompagnée de ses deux enfants et du duc de Nemours, s'est rendue à la Chambre des députés; que les acclamations de la Chambre presque entière ont salué le comte de Paris comme roi de France et sa mère comme régente, sous la garantie du vœu national. Victor Hugo se précipite sur la place de la Bastille, voisine de sa demeure, et là, en présence d'une foule énorme, ouvriers et gardes nationaux, il proclame la royauté du comte de Paris et la régence de la duchesse d'Orléans¹. Il est à ce moment deux heures après-midi. Il ne se doute pas, hélas! qu'à ce même moment, au Palais-Bourbon, un autre grand poète, Lamartine, fait voter, non par les députés chassés de leurs bancs, mais par les émeutiers qui ont envahi la salle, l'établissement d'un gouvernement provisoire chargé de consulter le pays.

Une heure, une minute, devant l'abdication de Louis-Philippe et la régence de la duchesse d'Orléans, dans la ville soulevée, sur cette place pleine de peuple, au pied de cette colonne du haut de laquelle le Génie de la liberté semble étendre sur lui ses mains pleines de couronnes, Victor Hugo a pu croire, il a cru qu'il touchait à l'accomplissement de son rêve, qu'il tenait enfin ce portefeuille de ministre si passionnément désiré, entrevu un instant, évanoui pour jamais :

Eteint, évanoui, dissipé dans les airs!

Apparu, disparu, — comme un de ces éclairs²!

Edmond BIRÉ.

La suite prochainement.

¹ *Moniteur* du 24 mai 1850.

² *Le Roi s'amuse*, acte V, scène III.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

L'École de l'évolution et ses publications récentes. *L'Évolutionnisme des idées forces*, par A. Fouillée, 1 vol. in-8°, Paris, Alcan. — *Les lois de l'imitation*, par G. Tarde, 1 vol. in-8°, Paris, Alcan. — *L'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature*, par F. Brunetière, 1^{er} volume, 1 vol. in-18°, Paris, Hachette.

Rendre compte du mouvement philosophique d'une époque, c'est, avant tout, dresser le bilan des quelques grandes théories, des deux ou trois systèmes qui se disputent, dans le moment actuel, le gouvernement des intelligences. A ce titre, il est difficile d'inaugurer cette revue périodique sans se demander si la théorie de l'évolution a suscité depuis peu quelques hypothèses nouvelles, si elle a réussi à justifier ses principes ou à les compléter par quelque découverte inattendue. En effet, nul n'ignore avec quel entrain l'évolutionnisme travaille à s'assurer la domination universelle. Il a débuté par expliquer, avec Darwin, les transformations des grands types, *une fois donnés*, de l'organisation animale. Avec les disciples ou les rivaux du grand naturaliste anglais, il a prétendu faire tomber toutes les barrières entre les genres, les familles, les embranchements et les règnes. Il a voulu soumettre à une même impulsion, à une même loi toutes les formes de l'existence. Leur a-t-il tracé une certaine direction? Non, puisqu'une direction implique un point de départ et un but, et que, pour les représentants les plus écoutés de la doctrine, on ne saurait trouver, on ne saurait même imaginer ni l'un ni l'autre. L'évolutionnisme n'en professe pas moins qu'un même mouvement, soumis aux mêmes conditions, réglé par les mêmes formules, emporte tout, détruit et refait successivement tout, depuis les formes des cristaux jusqu'aux révolutions des empires, depuis les variations des instincts du sphex ou autres animalcules vivant dans les ordures, jusqu'aux bouleversements introduits dans les idées, dans les mœurs et les coutumes des peuples par les inventions des hommes de génie.

*
* *

A cette ambitieuse synthèse, un philosophe bien connu, M. Alfred Fouillée, essaie d'apporter des corrections qui valent la peine d'être examinées. Son dernier livre est intitulé : *l'Évolutionnisme des idées forces*. Pour les philosophes de métier, ce titre résume assez bien les vues préférées de l'auteur. M. Fouillée accepte en effet dans son ensemble la théorie de l'évolution ; mais il prétend que l'évolution universelle, au lieu d'être abandonnée au hasard ou à la nécessité de forces aveugles, soit soumise à des forces... d'une autre nature. Dirai-je à des forces spirituelles et à des forces libres ? Je craindrais de défigurer gravement les idées de l'auteur qui entend se réserver le droit de mépriser tout à son aise le spiritualisme traditionnel ou le spiritualisme tout court, et qui explique la liberté à sa façon. Dirai-je : à des forces intelligentes ? Ce serait peut-être encore trop dire ; en ce sens que si M. Fouillée voit dans l'intelligence et dans la pensée proprement dites des aides puissants de l'évolution, il ne les fait pas agir dès le début. Que met-il donc à l'origine ? Quelque chose de « psychique » et de « mental », où la pensée est d'abord à l'état rudimentaire, marchant sans doute à la réflexion par une concentration et une complication progressives, mais restant pendant longtemps obscure et diffuse. C'est ce qu'il résume en un langage qu'on peut trouver un peu technique, mais qui, en somme, est très clair pour tous les lecteurs habitués aux controverses contemporaines : « Il est temps qu'un évolutionnisme à facteurs psychiques, à sensations-forces, à idées-forces, à volontés-forces, remplace l'évolutionnisme mécaniste ¹. »

Qu'y a-t-il, dans cette conception, qui réalise un progrès ? Qu'y a-t-il d'original ? Qu'y a-t-il de malheureusement insuffisant ?

M. Fouillée explique parfaitement bien tout ce qu'il y a d'inacceptable dans la théorie de l'évolutionnisme mécaniste ². L'évolutionnisme mécaniste pose en fait que tous les phénomènes de la nature se résolvent en mouvements et que de ces mouvements on peut donner des formules mathématiques. Que dans l'étude de l'univers le savant proprement dit se fasse sa part — plus ou moins grande — et qu'il dise : ceci relève uniquement de ma compétence, ceci se prête uniquement à mes méthodes générales de calcul ; soit ! mais s'il ajoute : ce que j'étudie vaut seul la peine d'être étudié et, finalement, seul existe... ; est-ce là de la méthode expérimentale ?

¹ Introduction, LIV.

² Qui est la forme la plus répandue, de beaucoup, de la doctrine de l'évolution.

C'en est l'inverse. C'est un système qui, son hypothèse primitive une fois posée, opère sans doute avec rigueur, mais avec une rigueur payée par la simplification abusive, disons mieux, par la mutilation qu'elle a fait subir à l'objet de son étude.

« Il s'agit de savoir, dit M. Fouillée ¹, si la matière, dont l'évolution produit les organismes, n'enveloppe que figure et mouvement, ou si elle enveloppe quelque chose de psychique, un germe de sensation et d'appétition. Or il est clair que l'exclusion des facteurs psychiques du nombre des facteurs primordiaux de l'évolution ne peut être démontrée *expérimentalement*; rationnellement, elle ne peut pas davantage être démontrée; de plus, elle est, à ce point de vue, insoutenable, parce qu'alors le problème, pour le matérialisme, revient à tirer des facteurs d'une équation ce qu'on en a préalablement *éliminé*. »

Cette conception mécaniste enveloppe un certain nombre de théories secondaires qui ont fait fortune parmi nous : une théorie de l'Inconscient, considéré comme principe général des choses, — une théorie de l'homme automate, — une réduction universelle de la qualité à la quantité (ce qui veut dire l'abolition de toute conception où entre l'idée du bon et du mauvais, du beau et du laid), enfin une morale pessimiste.

Qu'est-ce que cette théorie de l'Inconscient (avec un grand I) dont il a été fait tant de bruit? Tout simplement ceci : on a beau être mécaniste, on ne peut nier qu'il y ait quelque chose qu'on appelle pensée; la maxime de Descartes reste inattaquable. Que faire donc de cette pensée, qu'on ne peut supprimer et qui semble défier tous les dissolvants de la chimie matérialiste? On en fait un accident, un aspect, une apparence, un reflet, quelque chose qui n'est rien que par le mécanisme dont elle est une expression imparfaite et fugitive. Le mécanisme inconscient devient ainsi le fond des choses. Le cerveau se meut, il s'échauffe; les mouvements s'y coordonnent d'eux-mêmes ou selon la loi des impulsions qu'ils subissent du dehors; les combinaisons s'y préparent et s'y achèvent : voilà l'essence de la pensée. Le reste, c'est-à-dire la réflexion, le jugement, la croyance, ou, d'un seul mot, la conscience, c'est, dit-on, un *épiphénomène*, c'est-à-dire d'abord un simple phénomène, puis un phénomène surajouté... par hasard, qui paraît ou qui disparaît au gré des circonstances, et dont la nature enfin aurait bien pu se passer. « C'est une sorte d'aubaine miraculeuse, grâce à laquelle le mécanisme se met tout à coup à sentir et à penser. » Ainsi, le vrai des choses étant le mécanisme, est par

¹ Introd., xli.

cela même l'inconscient : tout ce qui s'y fait de fondamental s'y fait aveuglément. L'Inconscient, voilà l'abîme inépuisable d'où sort tout ce qui est réel. Comme l'imagination ne perd jamais ses droits, on n'a pas tardé à faire de cette chose inexplicable le grand fétiche ou la grande idole, créant les mondes, suscitant les arts, donnant l'inspiration et le génie. On l'a représenté comme un gigantesque somnambule qui, tant qu'il a le bonheur de ne pas penser, produit des merveilles, mais qui risque de se casser le nez, aussitôt qu'il s'éveille et réfléchit.

Partie de l'étude incomplète de l'homme, cette théorie est revenue à l'homme pour le diminuer et le défigurer de plus en plus. Elle avait commencé par analyser et par essayer d'expliquer ce qu'elle appelait les sensations et perceptions inconscientes, la mémoire inconsciente, les raisonnements inconscients, les inventions inconscientes. Au lieu de faire de ces phénomènes soit les premières ébauches, soit les réminiscences confuses des efforts utiles et réfléchis, elle en avait fait la substance même de l'homme pensant, puis le principe unique de la nature universelle. Quand, de cette dernière théorie cosmique, elle est retournée à l'étude particulière de l'âme humaine, elle ne pouvait donc que s'enfoncer davantage dans les ténèbres de l'inconscient. De là sa théorie de l'homme-automate.

Que la conscience ne s'exerce pas toujours en nous à l'état clair, cela est indéniable. Qu'il y ait dans notre être si complexe des phénomènes mécaniques s'accomplissant en nous sans nous, automatiques, par conséquent, c'est ce qui est encore évident. Mais que prétend la théorie de l'homme-automate? D'abord que la conscience est un accessoire. Quelques-uns ont bien voulu reconnaître que cet accessoire a sa valeur, que, s'il est constitué par l'« élément nerveux », du moins il le complète et l'achève¹. D'autres se sont demandé si ce luxe surajouté n'était pas une inutile fantaisie et comme un jeu de la nature. Pour ces derniers², la conscience termine une série de phénomènes nerveux (qui sont des phénomènes physiques), comme « la coloration violette est le terme des phénomènes chimiques produits dans le chlorure d'argent par son exposition à la lumière ». Mais, que le fait mental en reste à l'ensemble des phénomènes nerveux inconscients ou qu'il donne lieu à ce phénomène tout subjectif de la conscience, il est, au fond, le même. Ainsi, la dépêche télégraphique subsiste avec l'action électro-chimique qui la constitue, soit que les employés qui envoient ou

¹ M. Th. Ribot.

² M. Sergi, notamment.

reçoivent la dépêche pensent à ce qu'ils font, soit qu'ils pensent à autre chose, soit qu'ils ne pensent à rien du tout. « Voilà pourquoi, conclut l'un de ces philosophes, M. Sergi, j'ai affirmé que le phénomène mental dérive d'éléments physiques, et il en est ainsi (*cosi è*). »

Est-ce tout? Il y a une troisième opinion à laquelle M. Fouillée ne fait pas les honneurs d'une discussion, mais qui mérite d'être rappelée comme le terme d'une série. Il y a des accidents heureux et il y a des accidents malheureux. De quelle catégorie est cet aspect des choses qu'on appelle conscience? Parmi tous les ouvrages que publie l'actif éditeur Alcan, il en parut un, ces dernières années, où l'on affirmait carrément que la conscience est un accident malheureux. Dans ce petit livre, l'idéal de l'être humain, c'est l'automatisme absolu; tout ce qui trouble l'accomplissement machinal de nos fonctions, quelles qu'elles soient, nous fait déchoir. Il est malheureux de penser à ce qu'on digère et d'avoir conscience de ses mouvements intestinaux : ici tout le monde est d'accord. Mais si le mécanisme universel est la vérité, il faut être logique : penser à ce qui se passe dans son cerveau et dans son cœur ne sera pas plus naturel et pas plus avantageux que de penser à ce qui se passe dans son estomac et dans ses poumons. « L'automatisme complet est l'état parfait, idéal de l'organisme. Tout phénomène intellectuel est l'œuvre d'un trouble léger; tout phénomène affectif est l'œuvre d'un trouble profond, le signe d'une imperfection et d'un désordre de l'activité. » — J'ai cité textuellement¹. Ainsi, l'amour et la raison sont comme des excroissances parasites, dues à des crises passagères, et elles sont bonnes à extirper; ce sont des maladies dont l'humanité souffre quand son organisme, mal adapté, se dérange et s'affaiblit; ou encore, la conscience n'est que la sonnerie fêlée d'un organisme qui ne va plus... Le rêve de Rousseau qui donnait envie de marcher à quatre pattes est sensiblement dépassé.

Mais si la conscience n'est qu'un accident, un reflet ou un aspect du mécanisme, a-t-elle le droit de caractériser les choses et de les *qualifier* à un point de vue qui lui soit propre? Elle le fait. Mais c'est là, aux yeux des mécanistes, une illusion. Si tout est mécanisme, tout, dit-on, est quantité et n'est rien, au fond, que quantité. D'où vient donc qu'une chose paraît être telle que nous la qualifions? De ce qu'elle résume avec un rythme spécial, de ce qu'elle embrasse dans une combinaison particulière un certain nombre de mouvements ou une certaine quantité de force. C'est la quantité de vibrations qui fait la qualité de la note de musique ou

¹ Voyez Paulhan, *les Phénomènes affectifs*, p. 67, 68, 70.

de la couleur du spectre, comme elle fait la qualité toxique ou médicamenteuse de la substance chimique. Or toute idée, tout sentiment est comme une note qui vibre en nous et qui se répercute en autrui, d'après la loi de son mécanisme. Une idée gaie ou triste, un sentiment haineux ou un sentiment affectueux sont « la somme » d'un certain nombre d'énergies physiques plus ou moins intenses. Ces énergies se sont d'abord décomposées sous forme d'innervation, d'afflux sanguins, de chaleur. Sous l'action d'une image visuelle ou auditive et de la commotion cérébrale qui en résulte, elles se recomposent pour former un tout apparent que nous nommons une espérance, un acte d'amour, une résolution ou un jugement. Si ces énergies, bien alimentées, sont plus riches en ondulations, la pensée s'échauffe, s'élève et s'agrandit; le cœur se dilate. Si elles s'appauvrissent et se ralentissent, la pensée s'affaisse, le cœur se resserre et la volonté languit. On dit : « Aucun animal (l'homme compris, bien entendu) ne peut faire l'effort nécessaire pour sentir, penser, vouloir, sans tendre, pour ainsi dire, son cerveau, et le cerveau s'échauffe lorsqu'il reçoit et travaille les impressions d'origine externe qui serviront à faire naître la pensée. » On en conclut que « la pensée est un mouvement vibratoire de même nature et de même ordre que les autres mouvements vibratoires connus ¹. » Il y a dans la nature des systèmes de vibrations qui s'accordent; il y en a d'autres qui se heurtent, qui « s'interfèrent » et qui s'annulent. Une pensée passera pour juste à la même condition qu'une note de musique sera dite juste : elle devra former un petit tourbillon nerveux ou un système d'ondulations vibrant avec une harmonie qui satisfasse les exigences acquises de notre organisation cérébrale et qui ne soit en opposition avec aucun autre système d'ondulations imposé par la nature des choses. De même, que sera le sentiment que vous éprouverez si on vous dit : Votre mère se meurt? L'équivalent (au sens strictement scientifique du mot) de l'espèce de tempête physique (pleurs, cris, mouvement, agitation, battements de cœur, course rapide au chemin de fer, etc.) qui aura grondé subitement en vous.

Si la vérité se réduit à la quantité, la bonté, la beauté, l'équité s'y réduisent aussi. A quoi désormais peut viser la volonté? A quoi l'effort humain peut-il tendre? A renouveler son milieu? Il ne le peut pas, puisque l'univers, avec tous les systèmes particuliers qu'il renferme, est un système clos, où la quantité de force est donnée une fois pour toutes, où la puissance causale est absorbée tout entière et pour jamais dans le mécanisme brut, puisque enfin

¹ Ch. Richet.

le rôle de la conscience se borne à une contemplation passive et inutile des effets du déterminisme. M. Fouillée a donc bien raison de conclure : « Un évolutionnisme mécanique, renfermant l'action du mental dans des limites étroites et fixes, ou même niant cette action, ferme la porte à l'espoir d'un véritable progrès; c'est une philosophie du désespoir. »

*
* *

La critique que M. Fouillée fait subir à cette théorie nous paraît, dans ce qu'elle a de meilleur, être toute inspirée par la philosophie de Leibniz. Comme Leibniz, il croit que les mouvements ne sont que des formes, c'est-à-dire des rapports changeants dans le temps et dans l'espace et que l'activité mentale est le vrai fonds. Avec Leibniz, il soutient que cette activité est essentiellement appétition, c'est-à-dire tendance à passer d'un état à un autre et tendance à réagir contre les résistances ou les excitations extérieures. Avec Leibniz encore, M. Fouillée croit à l'harmonie des lois physiques et des lois mentales, mais sous cette réserve qu'on subordonne les premières aux secondes, les premières ne trouvant que dans les secondes leur principe d'harmonie, leur raison d'être, plus simplement la source de la vie intime dont le mécanisme ne nous fait voir que les conditions extérieures.

L'activité est le fond des choses, et toute activité réelle est de type mental; voilà donc l'idée maîtresse de cette philosophie. Ceux qui suivent de près les recherches et les controverses de notre époque remarqueront avec intérêt cette orientation nouvelle de la pensée de M. Fouillée.

M. Fouillée a entrepris de bonne heure de réagir contre la désorganisation par laquelle la philosophie de Kant a fait payer si cher à la pensée contemporaine les services qu'elle lui a rendus. Il a voulu surtout s'affranchir de ce dualisme inexplicable par lequel le kantisme a brisé la philosophie en deux tronçons si difficiles à réunir. Kant, on le sait, avait distingué deux espèces de raison : l'une qui se borne à organiser les données de l'expérience ou les phénomènes, sans pouvoir jamais démontrer s'il y a ou s'il n'y a pas quelque chose au delà de ce que nous donne cette expérience sensible; l'autre qui, se trouvant libre de toute affirmation et de toute négation démontrées sur le fond des choses, pose ce qu'elle veut. Chez Kant, du moins, celle-ci se veut elle-même, veut sa propre autonomie, condition de sa dignité; elle exige, en quelque sorte, que le devoir soit, que Dieu soit, que l'immortalité soit. Mais chez d'autres bientôt, elle voudra ce qui est possible et désirable,

en conformité avec les faits d'expérience. Kant subordonnait la métaphysique à la morale et la morale à « l'impératif catégorique ». D'autres subordonneront l'impératif catégorique à la nécessité, à la pression de la conscience sociale, ce qui veut dire aux exigences de la majorité, quand ils la dirigent, à leur mission historique (telle qu'ils la voient), à l'inspiration que l'Inconscient leur communique, disent-ils, bref à leur propre fantaisie.

De là, de nos jours, deux écoles qui quelquefois se rapprochent et plus souvent se combattent : l'école purement expérimentale aboutissant vite au mécanisme, c'est-à-dire au matérialisme; et l'école idéaliste construisant tout selon les exigences de sa propre logique ou selon les fantaisies arbitraires d'une imagination plus poétique que scientifique. Or, dans sa polémique contre le kantisme, M. Fouillée a bien fait à la première de ces deux écoles un grand nombre de concessions dangereuses. Dans son ouvrage actuel, il a creusé avec plus de vigueur le fond d'activité immatérielle dont la connaissance positive est seule capable de rétablir l'unité de la philosophie, à égale distance d'un matérialisme brutal et d'un idéalisme chimérique.

Cette oscillation de la pensée de M. Fouillée me paraît évidente sur un point qui a une égale importance en psychologie et en métaphysique.

Il avait étudié dans la *Revue des Deux Mondes* la question de la conscience; il s'était demandé ce qui en fait l'essence, le fond, la nature première. Et cette fois, il avait abouti, non pas au pur mécanisme, mais à une théorie bien condillacienne, subordonnant complètement l'intelligence et l'activité à la sensation. Il voulait voir dans le fait de sensibilité un état absolu, se suffisant à lui-même, indépendant de toute relation, soit conçue par l'intelligence, soit (ce qui était plus grave) réalisée par le mouvement spontané de la vie. Il voulait que toute manifestation de notre activité fût d'abord ou une résistance ou une réaction motrice, donc précédée nécessairement d'une sensation. « Loin, écrivait-il¹, de dire avec Aristote, que le plaisir est un surcroît qui s'ajoute à l'acte intellectuel² comme à la jeunesse sa fleur, nous dirions plus volontiers que c'est l'intelligence qui est un surcroît et un épanouissement de la sensibilité. L'intelligence est de la sensibilité subtilisée... L'intelligence demeure toujours plus ou moins superficielle : c'est la faculté de sentir qui, à tous les points de vue, nous paraît la

¹ *Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre 1883.

² Aristote disait simplement : l'acte. M. Fouillée confond ici deux questions très distinctes.

vraie caractéristique de l'existence mentale et peut-être de toute existence. »

L'article où était développée cette théorie a été, en majeure partie, transporté dans le livre nouveau de M. Fouillée ¹. Mais le passage particulier que je viens de citer a disparu. Certaines objections qui avaient été faites à l'auteur, dans la *Revue philosophique*, à propos des rapports de la sensibilité et du mouvement, auraient-elles paru dignes d'attirer son attention et l'auraient-elles convaincu? Il serait peut-être téméraire de le penser; car M. Fouillée ne leur a pas fait l'honneur de les citer. Mais, ce qui importe davantage, il a fait comme s'il en avait tenu compte. Il cesse de nous donner la sensation comme la source première des phénomènes psychologiques ². Il voit bien la sensation dès le début de la vie et dans ses manifestations les plus reculées: ce n'est plus en elle cependant qu'il place le fait vraiment primitif. Avec Leibniz, je dirai même avec Maine de Biran, il restitue le premier rôle à l'activité qui fait effort et qui déploie spontanément ses tendances.

« De quoi avons-nous conscience en définitive? De vouloir. La conscience est la manière dont l'être s'apparaît à lui-même, la volonté est la manière dont l'être agit et existe... Nous sentons parce que nous désirons, parce qu'il y a en nous appétit favorisé ou contrarié, volonté satisfaite ou non satisfaite. L'évolution de la conscience recouvre donc une évolution de la volonté. Les sentiments particuliers et les désirs particuliers ne sont que des exertions limitées de la volonté, qui n'arrive pas à sa pleine satisfaction dans son commerce avec son milieu... Les mouvements volontaires, avons-nous dit, ne peuvent naître de mouvements réflexes et purement automatiques; au contraire, ce sont les mouvements réflexes qui sont nés de mouvements d'abord appétitifs et volontaires. C'est donc le vouloir qui, une fois posé dans sa spontanéité première, se fait à lui-même un mobile par l'action qui est résultée de son déploiement et de sa rencontre avec le milieu... Vous avez beau remonter sans cesse en arrière, vous ne pouvez trouver un commencement de la volonté, qui se confond avec l'existence et avec la vie ³. »

La contradiction entre les deux textes est manifeste; mais le

¹ Voyez le chap. x du livre I^{er}.

² M. Fouillée a cependant conservé de son ancien texte une protestation contre la théorie qui veut que la sensation suppose des différences, des relations, limites ou intervalles *perçus* et *connus*. Ici nous pourrions concéder qu'il a raison. Mais il a non moins raison de mieux expliquer que par le passé comment toute sensation suppose une activité et comment la vraie caractéristique de l'existence est dans la force.

³ Ouvrage cité. Introduction, xl et xli.

progrès de l'un sur l'autre l'est aussi; c'est ce que je tenais à mettre en lumière. — Ainsi donc, selon notre auteur, toute évolution est une évolution de la volonté. Admettons que le mécanisme seul puisse donner les conditions et les lois de l'évolution; cette évolution ne peut finalement être expliquée que par le principe qui conçoit les conditions et les lois. Ce n'est pas la conscience qui est un aspect du mécanisme; c'est le mécanisme qui est un des aspects multiples de ce développement où la conscience est en germe. Quand cette conscience se manifeste clairement, c'est qu'elle saisit sa propre force, qu'elle distingue les rapports qui l'unissent aux autres forces de la nature, soit pour l'aider, soit pour la stimuler par le sentiment même de l'obstacle. De là toute une série de distinctions et de mesures qui constituent l'intelligence et tout un ensemble d'efforts adaptés qui constituent la volonté. Mais avant d'être ainsi saisie par la réflexion, cette force agissait déjà, elle faisait effort pour obtenir le plus grand bien-être possible avec la moindre peine possible.

Il serait trop long de suivre ici M. Fouillée dans toutes les analyses par lesquelles il cherche à faire sortir de cette théorie une explication de l'instinct, une explication de l'habitude, une explication de tous les phénomènes qu'il est de mode de rattacher soit au pur mécanisme, soit à cet Inconscient si commode. Il y a là une variété de connaissances et une subtilité de dialectique remarquables, mais qui font souvent perdre de vue les grandes lignes du système. Je me borne à dire que, dans l'explication de l'instinct, par exemple, il s'efforce de faire une part à l'appétition primitive (fait psychique), à l'hérédité, puis au mécanisme auquel l'appétit de l'animal se trouve graduellement assujéti. Croit-il que la connaissance réfléchie puisse sortir de l'instinct? Il le croit assurément : il paraît même ne voir là qu'un postulat qu'on ne peut se dispenser d'accepter, parce que, selon lui, l'instinct est déjà de l'intelligence spécialisée, comme le mouvement réflexe est de l'émotion refroidie, de l'appétit fixé et devenu automatique. Mais c'est là un point sur lequel il glisse avec une extrême rapidité. La conscience de l'homme a été précédée d'un état où il existait une force déjà travaillée par le désir : cela lui suffit. Il a hâte de montrer comment cette conscience plus claire, quand elle arrive, s'ajoute à l'évolution et quelles modifications elle y introduit.

Ceux qui aiment l'analyse philosophique et se plaisent à la décomposition microscopique des faits trouveront ici une ample satisfaction. Pour nous prouver que les faits mentaux ont une force au moins égale à celle des faits mécaniques, l'auteur nous énumère tous les genres d'influence qu'à son avis les faits de

conscience exercent sur la marche de l'évolution. Il n'y en a pas moins de quatorze. Donnons ici quelques échantillons de la manière dont M. Fouillée qualifie ces bienfaits de la conscience : ils donnent une idée de l'esprit très méthodique, très scientifique, si l'on veut, mais bien sec (au gré de bon nombre de lecteurs), que M. Fouillée apporte aujourd'hui dans ses travaux. Dans le mouvement universel qui emporte le monde et l'humanité, les faits de conscience agissent comme moyens de *contre-balancement*, comme *excitateurs dynamogènes*, comme moyen de *fixation*, comme *forces de position* dans le temps, comme *moyens abrégatifs de l'évolution*, comme moyens d'*objectivation extérieure* ou de *réalisation pour les idéaux*... « Si on veut, lisons-nous à ce propos ¹, comparer la conscience à une lumière éclairant une machine, il faut alors supposer une machine où la lumière même, en tombant sur une plaque daguerrienne sensible à ses rayons, produirait des réactions chimiques, lesquelles finiraient par se transformer en mouvement visible et par changer la direction de la machine. »

Tout cela paraîtra bien scholastique. La scholastique, je le sais, a du bon. Qu'on ne se hâte donc pas trop de railler ces distinctions subtiles. Il n'est pas à la portée de tout le monde de démontrer positivement comment la conscience redresse le mécanisme et comment elle se mêle à tous les phénomènes de la nature pour en briser la fatalité. Il faut bien reconnaître cependant que l'énumération de ces quatorze services de la conscience risque de laisser l'âme de plus d'un lecteur assez froide. Quand on donne un trop grand nombre de raisons, c'est quelquefois parce qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas donner la bonne. La conscience modifie la direction ! — Mais dans quel sens ? Elle réalise des idéaux ! — Mais lesquels ? La lutte pour la vie commence par avoir pour but la moindre peine et le plus grand bien-être. En reste-t-elle là toujours, et la conscience n'a-t-elle point un autre but à nous fixer ? Se borne-t-elle à abrégier les phases de cette lutte et à multiplier les forces qui s'y agitent ? Peu nous importerait, au bout du compte, que les idées fussent des forces produisant autant ou plus d'effets que l'électricité ou que la chaleur, si elles ne produisaient jamais que des forces de même nature.

M. Fouillée consacre plusieurs chapitres à la restauration de l'idée de *qualité* (nous avons vu quelle est la haute importance de la question dissimulée sous ce simple mot). En face du nombre, en face de l'énergie matérielle et de la quantité de ses combinaisons, qu'est-ce que la conscience introduit de nouveau, et à quel point

¹ Page 277.

de vue seront désormais qualifiées les manifestations du mécanisme? L'auteur de l'évolutionnisme des idées-forces soutient avec netteté que la conscience seule explique l'idée de qualité. « C'est, dit-il, le matériel qui donne à la réalité une quantité; mais c'est le *mental* qui lui donne une qualité. » Mais de quels éléments dispose ici le mental? Toujours de la recherche du plaisir et de la fuite de la douleur, de la conscience de la ressemblance et de la différence, du raisonnement et de son lien logique!... J'entends bien que, tout cela, le mécanisme est impuissant à le donner; mais il me semble qu'on aurait pu trouver dans la conscience quelque chose de plus.

Autre question. De la qualité et de la quantité, quelle est celle qui domine l'autre et qui la gouverne? Elles sont toujours, affirme M. Fouillée, en parfaite équivalence; elles sont distinctes, mais tout changement dans l'une implique dans l'autre une modification rigoureusement correspondante. « Quoique je ne puisse exprimer par des nombres ces rapports d'énergie mentale, les nombres les régissent cependant, et, si je pouvais analyser, mesurer les divers états de la force dans l'organisme, je reconnaîtrais une parfaite harmonie entre l'énergie physique et l'énergie mentale sous le double rapport de la quantité et de la qualité. »

M. Fouillée connaît cependant les objections qu'on a faites à cette théorie. Dira-t-on¹ qu'une honnête femme a résisté à la séduction avec une force de quarante chevaux? On devrait pouvoir le dire s'il y avait entre l'énergie physique et l'énergie morale une parfaite harmonie. Voici deux hommes qui discutent, M. Fouillée et l'un de ses adversaires philosophiques : pour savoir qui des deux a tort ou raison, se demandera-t-on qui a dépensé la plus grande quantité de phosphore ou excrété la plus grande quantité d'urée? Il le faudrait si entre la quantité de force nerveuse et cette qualité des idées qu'on nomme vérité il y avait une équivalence. Ou bien encore voici une horloge : « pour que l'aiguille tourne et pour que l'heure, juste ou fausse, vienne s'insérer sur le cadran, il a bien fallu fournir de l'énergie physique aux rouages. Mais la justesse de l'heure, signe du juste calcul et marque de la pensée vraie de l'horloger, est-elle donc susceptible d'un équivalent mécanique²? »

M. Fouillée, encore une fois, connaît ces objections, mais il tient beaucoup à ce que son « monisme dynamiste » ne fasse pas au spiritualisme une part trop flatteuse. Il essaye de s'en tirer par une

¹ A demandé, je crois, M. Janet.

² Armand Gautier (au cours d'une polémique fort intéressante contre M. Ch. Richet, dans la *Revue scientifique*).

distinction assurément adroite. Il dit : Pour avoir en quantité l'équivalent mécanique de la qualité morale ou sociale d'une idée, il ne faut pas seulement considérer la somme d'énergie qu'elle a coûtée : il faut voir celle dont elle amènera ultérieurement la production. Un maçon qui soulève une pierre dépense à peu près, dans le moment présent, la même force qu'un Leibniz; mais la force dépensée par Leibniz s'incarne dans une idée mathématique qui, à son tour, par les progrès qu'elle fait faire à la mécanique, produit de la force et du mouvement dans toute la terre et dans toute l'humanité. Ainsi « le prix du travail intellectuel peut se déduire de l'énorme quantité de mouvement dont il est l'origine ».

M. Fouillée va plus loin : « Le *mérite* d'un acte est en rapport non pas seulement avec le poids qu'on pourrait actuellement soulever au moyen du carbone que l'acte dépense, mais avec la quantité d'efforts antérieurs ou postérieurs qu'il présuppose ou annonce, avec ses conséquences individuelles ou sociales qui, en définitive, se traduiront toujours par des efforts, des mouvements, des poids soulevés de toute sorte. Le *mérite* de Jésus enseignant l'amour par l'exemple de sa mort pourrait s'évaluer, même mécaniquement, par le sillage cérébral que son action et sa parole ont laissé après elle; ce sillage, traversant tous les cerveaux les uns après les autres comme les ondes d'une mer, a produit dans les sociétés chrétiennes une distribution d'énergie et de mouvement infiniment différente de ce qui aurait eu lieu sans le christianisme. Un grand exemple moral aide tous les hommes que le connaissent et l'imitent ¹ à soulever, comme on dit, les fardeaux de la vie, et chaque effort, même moral, a sa contre-partie possible dans un poids matériel que le nerf et le muscle pourraient soulever dans une quantité de carbone que le cerveau dépense effectivement. Ne méprisons pas le carbone, et reconnaissons que la mort de Jésus, du haut de la croix, a brûlé dans l'humanité plus de carbone cérébral, nerveux et musculaire, que n'eût pu en consumer un incendie grand comme Jérusalem ou comme la Judée ². »

La page ne manque pas de profondeur et de hardiesse. Je demanderai cependant s'il n'y a pas là plus de métaphore que d'exactitude scientifique. Peut-on, par exemple, établir une équation mathématique entre deux termes dont l'un est toujours dans le devenir, et garde, pour ainsi dire, son compte ouvert à l'infini? Admettons-le et prenons rigoureusement, au pied de la lettre, les explications qu'on vient de lire. Il y manque cette conclusion : que c'est la

¹ L'acte ignoré d'un martyr ou d'un héros inconnu en a-t-il donc moins de *mérite*?

² Page 126.

qualité de l'idée actuelle qui fait la quantité ultérieure et indéfiniment développée des mouvements dont elle est la provocatrice. Si la quantité peut servir de mesure à la qualité, ce n'est pas parce qu'elle en est la cause, c'est parce qu'elle en est l'effet. Je regrette que M. Fouillée n'ait pas assez mis en lumière, peut-être même pas assez vu, cette dernière idée.

Il est vrai que pour savoir comment il convient de qualifier les choses, il faudrait savoir si elles font partie d'un ensemble ayant sa loi, ayant une direction, ayant une fin. Ainsi l'heure marquée par les aiguilles manifeste bien la pensée qui a présidé à l'organisation primitive du mécanisme, et elle est conforme au but en vue duquel ce mécanisme fut construit. Mais M. Fouillée prend l'évolution universelle comme un fait; et lui non plus ne veut en connaître ni l'origine, ni la direction probable (autre que celle qui est imprimée par l'appétit), ni la fin. Il veut bien, il exige même que nous projetions dans la nature « un peu de nos sensations et de nos appétitions rudimentaires », et que nous mettions de la volonté dans chaque parcelle du mécanisme. Mais quant à ceux qui « projettent leur intelligence développée ou leur volonté réfléchie dans un démiurge ou un créateur », il les répudie comme faisant « une induction à rebours et dans un sens contraire à celui de tout l'ensemble des sciences. » Il se refuse à reconnaître dans le corps aucun résidu d'inertie (ce que pourtant Leibniz avait fait); il voit dans notre corps, non pas une limite, mais un simple fragment du contenu total de notre conscience. A la base de tous les progrès il met, nous l'avons vu, l'appétit tendant au plus grand bien-être par la moindre force; mais de l'ensemble de son système il résulte que l'humanité vit au jour le jour. Elle peut apprécier après coup ce que l'idée ou l'acte d'un homme ont causé de modifications dans les mouvements toujours agités de l'évolution universelle; mais sur quoi se guider pour savoir s'il faut encore poursuivre l'évolution dans le même sens ou s'il faut produire un mouvement en sens contraire? On ne voit guère comment M. Fouillée trouverait réponse à la question. Il nous dit bien que sa doctrine ne renferme pas l'action mentale, comme le fait le mécanisme, dans des limites étroites et fixées pour jamais : il en conclut qu'elle est une philosophie de l'espérance. De l'espérance, soit! Cette espérance, du moins, reste possible et reste libre. « Nous ne pouvons pas marquer une limite à l'évolution. » L'avenir est indéterminé..., il est impossible de démontrer que le progrès doive s'arrêter. Donc, la perfectibilité mentale peut toujours nous apparaître « comme indéfinie, *si non sous une forme, du moins sous une autre.* »

« Sous une forme ou sous une autre! » Voilà le dernier mot.

Tout est possible, même que Dieu soit, un jour à venir, non point faisant l'univers, mais fait par lui ! Il est possible également que les efforts de notre race se fixent et se prennent définitivement dans une sorte d'accommodation pareille à celle qui produit les instincts des animaux. L'humanité serait alors comme une fourmière ou comme un énorme polypier, ayant perdu la réflexion, ayant immobilisé ses émotions, son activité, ses appétits, dans un mécanisme devenu si parfait, qu'il irait tout seul et qu'il n'y aurait plus lieu désormais de penser à rien !

Certes, j'admire et je goûte les études psychologiques. Et ce n'est pas à mes yeux un mince mérite que d'avoir démontré l'absurdité d'un évolutionnisme tout mécaniste, que d'avoir rétabli dans notre conception des choses l'élément vivant, actif, spontané, comme le plus nécessaire, comme le premier de tous. Je n'en regrette que plus vivement de voir cette nouvelle évolution mise en face d'une indétermination si absolue, et abandonnée à des espérances non seulement si incertaines, mais si contradictoires !

*
* *

Voici un autre ouvrage qui est une étude de psychologie appliquée à l'explication de la vie et de l'évolution des sociétés. Il a pour titre : *les Lois de l'imitation*. Il a pour auteur un magistrat fort distingué, fort libre d'esprit, bien connu en France et à l'étranger pour ses travaux sur la criminalité comparée, M. G. Tarde. Je ne saurais oublier ici ni ce qu'il y a de haute sincérité dans la moindre de ses opinions, ni ce que son indépendance a de fier, il paraît même de courageux, ni enfin ce que la liberté de sa critique renferme de respect, de sympathie sans banalité, pour les opinions autres que la sienne. J'userai cependant de cette liberté qu'il estime à si haut prix, en disant que dans les tendances et dans les idées de son récent ouvrage (comme de ceux qui l'ont précédé), il y a une sorte de dualisme, pour ne pas dire de contradiction.

Lorsqu'il traite de la criminalité, M. Tarde commence par se dire positiviste et déterministe ; mais, à mesure qu'il entre dans le détail, il aperçoit bientôt toutes les lacunes de la doctrine ; il constate combien il serait chimérique de faire dépendre le délit des prédispositions héréditaires ou des hasards de l'organisation, et d'accorder créance à l'hypothèse du criminel-né ; il insiste alors sur les causes d'ordre moral et d'ordre social : il le fait avec succès.

Je vois bien ce qu'il me répondra : « Mais les causes d'ordre moral, dira-t-il, se résolvent toutes pour moi dans des combinai-

sons et influences sociales; or, la société me paraît soumise à un déterminisme compliqué, mais dont la démonstration est possible. C'est précisément cette démonstration que je vais tenter en expliquant les lois de l'imitation. »

Eh bien, oui, M. Tarde a entrepris de nous faire voir dans l'imitation la grande loi du monde social, une loi qui y joue un rôle analogue à celui de la gravitation dans le monde physique et qui lui paraît faire régner dans le monde moral un déterminisme souple d'apparence, rigoureux au fond. Voyons donc ce qu'il nous en dit à ce point de vue. Nous chercherons ensuite si, dans la sincérité lucide de ses investigations, il n'apporte pas lui-même des corrections considérables à sa propre théorie.

M. Tarde résume tout d'abord son idée maîtresse dans une formule qu'il répétera souvent. Trois grandes forces meuvent le monde, et toutes les trois sont des formes de la répétition, laquelle seule engendre la quantité qui se mesure et qui se calcule. Ces trois forces sont : l'ondulation (source de la lumière, de la chaleur et du mouvement dans le monde physique), l'hérédité dans le monde de la vie, l'imitation dans le monde social et humain. « Chaque fois que produire ne signifie pas se reproduire, tout devient ténèbres pour nous. » Par contre, tout devient clair, semble bien dire M. Tarde, quand on suit ces ondulations indéfinies de la coutume et cette génération des découvertes qui se reproduisent par la décomposition ou la *scissiparité* de leurs idées élémentaires, croissant et se multipliant.

La tâche est difficile. « Toutes ces belles uniformités ou ces belles séries — l'hydrogène identique à lui-même dans l'infinie multitude de ses atomes dispersés parmi tous les astres du ciel; le protoplasme identique à lui-même d'un bout à l'autre de l'échelle vivante, ou la suite invariable d'incalculables générations d'espèces marines depuis les temps géologiques; les racines verbales des langues indo-européennes identiques dans presque toute l'humanité civilisée... toutes ces foules innombrables de choses semblables et semblablement liées se rattachent à des accidents physiques, biologiques, sociaux dont le lien nous déroute... »

C'est cependant cette tâche ardue, dit deux pages plus loin M. Tarde, que la philosophie de l'histoire se propose. La philosophie de l'histoire et son interprète ont raison : le problème existe, il s'impose, il est vaste, il est intéressant, il est très beau : les données en sont de plus très abondantes. Mais, avant tout, il faudrait le délimiter. L'imitation est-elle bien le principe unique des mouvements du monde social? Dans le monde physique nous étudions l'ondulation sans rechercher la nature première de ce qui

vibre, ondule et se répète. Dans le monde de la vie nous sommes encore bien obligés de considérer que production n'est que reproduction, pour nous du moins. Et cependant la vie a pour les naturalistes eux-mêmes une sorte d'initiative qui n'est plus l'inertie de la matière brute. Quand nous arrivons à la pensée, devons-nous ajouter encore quelque chose à cette force spontanée de la vie? ou redescendrons-nous encore pour tout faire passer sous l'uniforme niveau de la répétition et de la quantité?

Les premières formules que je viens de recueillir dans le livre nouveau de M. Tarde sembleraient bien nous inviter à cette dernière solution : elles ne sont pas les seules, et en voici d'autres qui sont manifestement imprégnées du même esprit.

M. Tarde croit, par exemple, que, dans le genre humain, toute similitude vient nécessairement de l'imitation. Il n'admet pas, — ce qui semble pourtant bien naturel, — que des êtres bâtis les uns comme les autres aient pu inventer en même temps une même idée et que, séparés les uns des autres par une grande diversité de conditions, ils aient pu nuancer, par des variations originales, ce qu'il y avait de commun au fond de leurs imaginations respectives. Non ! Il dit, dans des passages très importants de son livre, que le progrès humain a dû dépendre d'un fait unique et que le langage, par exemple, n'a eu qu'un unique foyer. « A l'origine, un anthropoïde a imaginé les rudiments d'un langage informe et d'une grossière religion : ce pas difficile, qui faisait franchir à l'homme jusque-là bestial le seuil du monde social, a dû être un fait unique, sans lequel ce monde, avec toutes ses richesses ultérieures, fût demeuré plongé dans les limbes des possibles irréalisés. Sans cette étincelle, l'incendie des progrès ne se fût jamais déclaré dans la forêt primitive pleine de fauves; et c'est elle, c'est sa propagation par imitation qui est la vraie cause, la condition *sine qua non*¹. »

Ainsi, pour commencer, une origine très obscure, accidentelle; le fait premier s'est produit « on ne sait comment ». Puis, le fait une fois acquis, la destinée du monde est changée, car l'innovation se répétera d'âge en âge et se répandra dans toutes les nations.

M. Tarde insiste donc et s'enhardit de plus en plus. Il nous dit : « La société n'est que l'organisation de l'imitation. » Et quelques pages plus loin vient une formule plus radicale encore : « Qu'est-ce que la société? C'est l'imitation. »

Cette dernière réponse donnée, l'auteur se demande : « Qu'est-ce maintenant que l'imitation? Et ici, dit-il, le sociologue doit céder la place au psychologue. » Or le psychologue commence par

¹ Page 48.

ne pas trop nous consoler de ce que le sociologiste nous avait dit. « L'état social, comme l'état hypnotique, n'est qu'une forme du rêve, un rêve de commande et un rêve en action. » Est-il impossible de trouver des exemples qui donnent à cette affirmation les apparences de la vérité? Non, certes; l'auteur a beau jeu quand il rappelle la fascination exercée par les anciens tyrans ou par les fondateurs des religions barbares et le charme subi si inconsidérément par les nations civilisées elles-mêmes quand certains de leurs hommes célèbres les entraînent aux dernières folies. Si tout se passe de la sorte, l'humanité devient un singulier troupeau : un des siens invente une chose nouvelle sans savoir comment, et le reste la répète sans savoir pourquoi.

Ce n'est pas seulement la société ou l'humanité vue dans l'espace qui vit ainsi, paraît-il, à l'état de somnambulisme; c'est la société vue dans le temps. « Qu'est-ce que l'histoire? » est le sujet d'un nouveau chapitre dont la conclusion est celle-ci : « En somme, le destin des imitations est la seule chose qui intéresse l'histoire, et c'est là sa véritable définition. »

C'est surtout à la statistique, remise à sa vraie place, que M. Tarde demande la confirmation de son idée. La statistique, c'est le relevé exact de tout ce qui intéresse la vie réelle des nations, le développement de leurs forces productives, l'extension du nombre de leurs familles, la marche ascendante ou descendante de leurs actes criminels, etc. D'où vient cette régularité surprenante des grands nombres et des grands mouvements que tous les statisticiens ont remarquée? De l'action des lois naturelles, c'est-à-dire physiques? Non, mais de lois humaines, de lois sociales, dont la loi dominante est l'imitation. Et revenant à son idée maîtresse, l'auteur conclut que « la régularité de la statistique n'exprime au fond que l'asservissement imitatif des masses. »

Jusqu'ici, cette théorie de l'imitation fait peser sur nous tous le joug d'un mécanisme bien lourd. Sommes-nous obligés de nous en tenir là? J'ai relevé, chemin faisant, ce qu'il y avait déjà d'étrange à vouloir que toute similitude eût l'imitation pour origine. Je ne trouve pas moins excessif de vouloir que chez la plupart des peuples toute innovation ait été importée du dehors. J'entends bien que les hommes et les peuples sont inégaux, et je suis certes loin de nier l'influence immense des grands hommes. Mais il faudrait bien adopter un point fixe entre ces deux doctrines extrêmes, dont l'une voit dans le génie des grands hommes un résumé plus heureux et plus complet de ce que les foules ont imaginé, senti, voulu; dont l'autre y voit une sorte de révélation mystérieuse, quelque chose comme une création ou comme un miracle. L'imitation d'abord

n'est possible qu'entre des êtres qui se ressemblent et dans l'ordre d'actions, de mouvements, de phénomènes où ils se ressemblent : or, comment se ressembleraient-ils s'il n'avaient pas au fond les mêmes aptitudes? Comment d'autre part ces aptitudes, si elles existent, n'essayeraient-elles point de se manifester? L'empressement avec lequel une invention nouvelle est acceptée prouve que la foule est heureuse de trouver dans l'idée particulière de l'un des siens un moyen commode de se satisfaire à moins de frais. Or cette adhésion recouvre une spontanéité que les formules de tout à l'heure cachaient en vérité beaucoup trop.

Pourquoi vouloir, par exemple, que la création du langage ait été un acte unique? L'hypothèse n'est pas seulement arbitraire : elle est contraire à toute psychologie ¹. Chaque enfant ébauche son propre langage par un effort personnel, puis le complète et le rectifie peu à peu au contact du langage plus perfectionné de ses parents. Toute population, si petite qu'elle soit, se forge vite, quand elle est abandonnée à elle-même, un dialecte original. Je lis dans une note du livre de M. Tarde ² : « Dans l'île de la Tasmanie, une population de cinquante personnes n'avait pas moins de quatre dialectes. » Aussi M. Tarde dit-il encore en un autre endroit ³ qu'il faut commencer par « faire une large part, en linguistique, à l'accident et à l'arbitraire d'origine individuelle. » Donc, même sous l'imitation, qui n'est que l'acceptation générale

¹ On pourrait dire aussi à toute science. Quelques transformistes, il est vrai, veulent que certaines forces aient donné, par hasard, à l'origine des choses, ou dans les premiers temps de la nature, des effets qu'elles ne sont plus à même de produire. Mais cette idée a été, ce semble, bien réfutée. Quoi de plus scientifique que cette réponse de M. de Quatrefages à la doctrine d'une génération spontanée qui n'aurait agi que dans le début? (On peut l'opposer tout aussi pertinemment à cette hypothèse d'un langage créé par une inspiration accidentelle et unique.)

« Ainsi, ce grand et merveilleux phénomène d'une force évolutive inépuisable, déposée dans des corpuscules engendrés par des agents purement mécaniques ou physico-chimiques, ne se serait produite qu'une seule fois, à l'origine des choses, pour chacun des deux règnes organiques.

« Eh bien, ce serait là un fait absolument sans exemple dans l'histoire du monde. Toutes les forces, tous les agents que nous connaissons, dans le ciel comme sur la terre, sont sans cesse à l'œuvre et révèlent leur existence par des phénomènes, les uns incessants, les autres plus ou moins intermittents, mais qui se répètent et nous enseignent que les actions naturelles et les lois qui les régissent n'ont pas varié depuis les anciens temps. Si la génération spontanée a jamais contribué à peupler le globe, elle doit faire de même encore de nos jours, au moins de temps à autre... »

(De Quatrefages, *Journal des Savants*, mars 1890.)

² Page 280.

³ Page 100.

du procédé trouvé le plus utile et le moins laborieux, on sent toujours un effort capable d'initiative, capable de résistance, capable aussi d'innovation.

« La statistique, écrit l'auteur des *Lois de l'imitation*, n'est que l'asservissement imitatif des masses aux fantaisies des hommes supérieurs. » On a cependant pu dire que la régularité des phénomènes sociaux est d'autant plus grande que ces actes dépendent davantage de la réflexion et de la volonté éclairée. Ainsi Quételet avait déjà remarqué en Belgique qu'il y avait plus de régularité dans la marche du mariage que dans celle des décès. C'est qu'il y a deux espèces d'imitation : l'une qui est livrée au hasard et qui prédomine chez les faibles d'esprit, chez les enfants, chez les idiots ; l'autre qui est le fruit de la comparaison et du choix. C'est cette dernière imitation qui assure la régularité de plus en plus grande des moyennes dans les sociétés mûries par la science et en meilleure possession d'elles-mêmes. Faites la statistique des présences, des résolutions, des majorités et des votes de l'Académie des sciences ; vous y trouverez certainement plus de constance et de fixité que dans une assemblée formée d'hommes quelconques. Admettons donc, si l'on veut, que la société n'est que l'organisation de l'imitation ; mais souvenons-nous que qui dit organisation dit travail concerté, accommodation réciproque, élimination d'éléments nuisibles ou inutiles, arrangement de matériaux élus. Ce qu'on a appelé longtemps l'innéité (dans la science de la vie) pour l'opposer à l'hérédité, n'est autre chose que cette spontanéité, créatrice de l'organisme vivant. Le plus souvent sans doute elle se plie au maintien des formes existantes, que l'hérédité transmet ; mais quelquefois aussi elle survient inopinément pour rompre cette uniformité, pour faire dévier les organismes en formes nouvelles. « Par l'hérédité, le monde vivant se conserve ; par cette spontanéité il s'enrichit, ou du moins, dit un savant considérable¹, il répare les pertes qu'il fait dans la série des siècles par l'extinction d'espèces ou de races qui ne répondent plus au besoin que la nature en avait. » S'il y a une pareille initiative dans le monde de la vie, où la part du mécanisme et celle de l'hérédité sont si grandes, que ne doit-on pas penser du monde de la conscience ? Ce serait le cas de rappeler ici les quatorze formes de l'intervention active de la conscience signalées par M. Fouillée.

M. Tarde estime que cette spontanéité, si elle existe, a vite fait de céder la place et de s'effacer. « Dans l'hypothèse, dit-il, d'une multiplicité de foyers (de création linguistique, mythologique, etc.),

¹ Ch. Naudin.

on ne saurait nier qu'après une concurrence et une lutte plus ou moins longue, la meilleure et la plus féconde des ébauches écloses aussi spontanément ¹ a seule dû triompher et exterminer ou absorber ses rivales. » Voilà déjà une concession fort importante. Il y a donc une lutte! et l'auteur y revient malgré lui quand il nous parle des germes innombrables qui survivent aux milliards de ceux qui sont étouffés. Une nature qui peut enfanter autant de germes inégaux, mais tous à quelque degré capables de lutte, ne laisse pas périr à jamais les forces qu'elle a créées, elle ne les sacrifie pas définitivement à l'une de celles qu'un accident a pu rendre tout à coup victorieuses. Donc toujours sous l'imitation doit se sentir l'individualité qui s'essaye et qui ne cède pas si aisément à qui ne lui donne pas satisfaction. Autrement d'où viendraient ces réactions et ces renaissances qui réussissent périodiquement à étonner le monde et à scandaliser les vainqueurs de la veille? On a laissé quelques Français perdus dans quelques arpents de neige du Canada; tout d'un coup on est étonné d'y retrouver une nation de plusieurs millions d'hommes. On croit le Bulgare écrasé sous la domination mahométane; un beau jour, c'est un peuple qui résiste à la diplomatie comme à la guerre, à ses anciens conquérants comme à ses derniers libérateurs. Mais qu'ai-je besoin de chercher des exemples en dehors de M. Tarde? Voici qu'il rend hommage à ces dissidences et à ces rébellions : « Elles ont beau, dit-il ², être étouffées; elles n'en sont pas moins la pépinière des grandes rénovations de l'avenir. Ce luxe de variations, cette exubérance de fantaisies pittoresques et de capricieuses broderies, que la nature déploie magnifiquement sous son austère appareil de lois, de répétitions, de rythmes séculaires, ne peut avoir qu'une source : l'originalité tumultueuse des éléments mal domptés par ces jugs, la diversité profonde et innée qui, à travers ces uniformités législatives, réapparaît jaillissante et transfigurée à la belle surface des choses. »

La surface des choses! Ces derniers mots me donnent à croire que l'imitation ne pourrait bien être que la surface, et que le fond c'est la lutte, c'est l'effort, c'est la spontanéité constante de l'âme humaine.

Une fois dans cette voie, M. Tarde vient de plus en plus en aide à cette seconde interprétation de sa théorie sur l'organisation de l'imitation sociale. On trouve chez lui des aperçus très ingénieux, des formules très heureuses. « Le progrès est une sorte de méditation collective rendue possible par la solidarité des cerveaux mul-

¹ Page 48.

² Page 80.

tiples d'inventeurs qui échangent leurs découvertes successives ¹. » L'imitation garde là son rôle qui est assurément considérable; car l'auteur a raison de le dire, « une innovation non imitée n'existe pas socialement. » Mais cette imitation, il ne nous la donne plus comme un asservissement, comme un rêve, comme un hypnotisme. L'imitation sociale fait son choix. Contrairement à ce que certaines apparences laisseraient supposer, « elle marche du dedans de l'homme au dehors ². » Quand une classe ou une nation en imite une autre, « elle se pénètre de son esprit, de ses idées, de ses desseins et de ses goûts avant de copier ses habitudes de luxe et ses beaux-arts. » Décidément cette imitation n'est plus si mécanique et si inconsciente qu'il avait paru. Nous la voyons plus libre encore quand M. Tarde nous la montre sollicitée, tantôt par l'exemple des aïeux, tantôt par les innovations contemporaines. « Puisque chaque invention est le foyer d'une imitation particulière qui en émane, le besoin d'imiter doit se tourner de préférence vers le côté où brille la plus riche pléiade d'inventions, c'est-à-dire tantôt exclusivement vers le passé, si les aïeux ont été seuls inventifs ou plus inventifs que les contemporains, tantôt aussi, et de plus en plus, vers le présent et l'étranger, si les contemporains sont plus inventifs que ne l'ont été les aïeux ³. »

Je ne veux pas insister plus que de raison sur la diversité au moins apparente de ces formules et de celles que j'ai citées en commençant. A mon sens, M. Tarde débute en théoricien trop docile, — dirai-je trop imitatif? — qui entend se rallier aux théories de l'évolutionniste mécaniste; il continue en observateur sagace et sincère. Pénétrant de plus en plus son sujet, il y trouve ce qu'il n'avait pas voulu y voir de prime abord : l'initiative, le choix, l'invention, puis la lutte soutenue par l'effort que font tous les membres de l'humanité pour modifier la direction même qu'ils subissent. Il trouve, je ne dirai pas la création absolue ou sans matière donnée, je ne dirai pas non plus la finalité qui prévoit tout et règle tout avec une sagesse parfaite, je ne dirai pas, enfin, la liberté indifféremment capable de tous les contraires; mais je dirai la spontanéité et la finalité, de la réunion desquelles, la réflexion aidant, doit sortir la liberté morale.

*
* *

C'est encore l'idée et même le mot d'évolution que nous retrouvons dans le dernier ouvrage d'un des maîtres les plus éminents de

¹ Page 167.

² Page 224.

³ Page 377.

la critique littéraire d'aujourd'hui, M. F. Brunetière. Après avoir suivi, avec une attention désintéressée, les progrès de la théorie de l'évolution, M. Brunetière s'est dit qu'il devait y avoir quelque chose en elle qui justifiait sa fortune; il a, de plus, constaté que l'histoire naturelle générale, l'histoire et la philosophie en avaient déjà tiré grand profit. Il a donc voulu examiner si l'histoire littéraire et la critique ne pourraient pas « l'utiliser à leur tour ».

M. Brunetière va donc ainsi étudier les genres littéraires, comme les naturalistes étudient les genres et les espèces qui constituent la flore ou la faune du monde. Il va chercher si les genres littéraires existent vraiment dans la nature et dans l'histoire et s'ils ont une vie qui leur soit propre. Il se demandera ensuite comment ils se détachent de l'indétermination primitive et se différencient les uns des autres, à la façon des êtres vivants chez qui l'on voit successivement apparaître les souches des espèces, des races et des variétés. Il recherchera comment un genre littéraire se fixe, quand il a trouvé des conditions de stabilité qui lui assurent une longue existence, comment il se modifie quand la somme des caractères instables l'emporte en lui sur la somme des caractères stables, et comment à la fin il se transforme. « Poussant plus loin le parallélisme, écrit-il, nous examinerons enfin si, sous le titre de *transformation des genres*, il se rencontre, dans l'histoire de la littérature et de l'art, quelque chose d'analogue à ce qu'on appelle, en histoire naturelle, des noms de *concurrence vitale*, de *persistance du plus apte*, ou généralement de *sélection naturelle*. Et, dès à présent, si l'apparition de certaines espèces, en un point donné de l'espace et du temps, a pour effet de causer la disparition de certaines autres espèces, ou encore, s'il est vrai que la lutte pour la vie ne soit jamais plus âpre qu'entre espèces voisines, les exemples ne s'offrent-ils pas en foule pour nous rappeler qu'il n'en est pas autrement dans l'histoire de la littérature et de l'art? »

Cette union toute nouvelle d'une grande théorie philosophique et d'une histoire littéraire donnera-t-elle des résultats importants? Est-ce la critique littéraire qui apportera, par ses exemples, un secours de plus à la doctrine de l'évolution? Est-ce la doctrine de l'évolution qui renouvellera la critique? Lui permettra-t-elle de devenir une science, destinée dont M. Brunetière (qui n'avait pas encore évolué dans ce sens) a tenu longtemps à la préserver, comme de la peste? Quelques esprits craindront, sans doute (comme il le craignait lui-même, il y a peu de temps), de voir la critique sacrifier son indépendance et l'originalité de ses recherches en se faisant la servante d'un système encore encombré d'hypothèses et dont le dernier mot est loin d'être dit. Nous verrons bien.

M. Brunetière doit démontrer, — il nous l'annonce, — comment l'éloquence de la chaire s'est transformée en poésie lyrique et comment Parny est une forme intermédiaire entre Bourdaloue et Lamartine : pour édifier cette théorie, qui en vaut la peine, il ne faudra pas moins de sept chapitres. Quoi qu'il arrive, le lecteur sera reconnaissant à la philosophie de l'évolution d'avoir amené un critique si éminent à varier les cadres de ses leçons, à modifier la perspective et les points de vue de ses jugements, toujours si nets et toujours si fortement motivés.

Après tout, c'est là le genre de service le plus incontesté que nous rendent habituellement ces grandes hypothèses lancées à travers les sciences. Bien peu d'entre elles arrivent à cette domination universelle qu'avaient ambitionnée leurs premiers auteurs ; mais elles suscitent des découvertes partielles, elles les coordonnent et les groupent ; et bien souvent elles finissent par mettre en une lumière nouvelle et meilleure les idées mêmes qu'elles avaient commencé par obscurcir.

Henri JOLY.

LE COMMANDANT DE PLAS

On a souvent répété que le bien ne fait pas de bruit, tandis que le mal en fait beaucoup. La chose n'a peut-être jamais été plus vraie que de nos jours. Aussi n'est-ce pas sans raison que les efforts de ceux qui défendent la bonne cause, celle de l'honneur, du patriotisme et de la vérité, tendent à faire, de leur côté également, un peu de ce bruit qui attire l'attention, et à ne pas laisser le champ libre à leurs adversaires. Le livre ¹ sur lequel nous voudrions attirer l'attention des lecteurs du *Correspondant* cherche, en effet, à mettre en lumière, pour la proposer à notre imitation, une de ces vies tout entières consacrées à l'accomplissement désintéressé et persévérant du devoir, qui forment comme le fond solide de la gloire d'un pays. Deux mots suffisent à peindre cette existence d'une simplicité vraiment héroïque : soixante-dix-neuf années de vie, dont quarante-trois données au service de la France dans la plus noble carrière, celle de la marine, et dix-neuf données à Dieu dans le plus absolu renoncement, le renoncement de la vie religieuse, n'est-ce pas là le plus complet des panégyriques, et peut-on faire d'un Français du dix-neuvième siècle un plus bel éloge? Le P. Mercier a raconté, avec un rare bonheur d'expression, la belle et calme existence de François de Plas. En se servant de documents intimes mis à sa disposition et en usant largement de la permission de les employer, le narrateur a fait du commandant de Plas une biographie très détaillée, comme les Anglais ont coutume de le faire lorsqu'ils veulent perpétuer le souvenir de leurs hommes distingués. C'est justement cette abondance de documents d'un ordre tout à fait privé, lettres et journaux, qui donne à l'ouvrage un attrait particulier. Grâce à ces fragments habilement choisis, on assiste

¹ *Marin et Jésuite, vie et voyages de François de Plas, ancien capitaine de vaisseau, prêtre de la Compagnie de Jésus*, par le R. P. Mercier, S. J. Paris, Retaux-Bray, 1890.

au développement intérieur d'une âme dès ses débuts dans la vie. C'est, pour employer un mot dont on a tant abusé qu'on ose presque plus s'en servir, l'évolution d'une nature pleine d'élévation, ouverte à toutes les influences de son temps, qui s'opère, pour ainsi dire, sous nos yeux. En même temps ces pages ont un intérêt plus général par le reflet constant qu'y ont les évènements publics et les révolutions successives que la France a subies dans ce siècle. La sincérité parfaite des impressions, les jugements sur les faits contemporains exprimés dans toute la vivacité du premier moment font de ce livre un document intéressant pour l'histoire de notre époque.

Né en 1809 d'une ancienne famille de l'Angoumois, ruinée par la Révolution, légitimiste par goût, par tradition et par reconnaissance, François de Plas n'en est pas moins un homme de son époque. Elève de l'école navale d'Angoulême, qui a donné à la France des marins dont elle s'honore, Fourichon, Gueydon, Bouet-Villaumez, le jeune homme eut dès l'abord la passion de son état : il rêve la gloire et les combats, il a le culte de la patrie et de l'honneur, mais, comme bien des hommes de sa génération, la religion le touche peu, il est philosophe, à peine chrétien ; malgré la piété de sa mère, les aimables vertus de ses sœurs, il a sur la religion les idées répandues en 1826. Du reste l'instruction religieuse qu'il a reçue dans un pensionnat a été légère et superficielle, et, à l'école royale de marine, sous le règne du roi très chrétien, l'aumônier ne se montre guère et il est de bon ton d'être esprit fort. Il faudra de longues années pour que la foi arrive à pénétrer dans cet esprit pourtant si droit et si désireux du bien. Le récit du patient travail intérieur de la vérité, qui fit du marin de 1826, entré dans la vie avec toutes les opinions courantes alors, un chrétien ardent jusqu'à devenir un fervent religieux, est plein d'intérêt et pourra être très utile. Ce serait cependant se tromper que de croire que le livre du P. Mercier soit un livre de piété ou une de ces monographies édifiantes et parfois doucereuses comme il y en a tant, sinon trop. Loin de là, le récit est varié et souvent d'une spirituelle vivacité : les anecdotes n'y manquent pas et toujours elles sont tirées des journaux intimes de M. de Plas, qui les raconte avec une naïveté charmante. Les longs voyages en mer, les campagnes dans les pays de l'extrême Orient, la Chine, les Chinois, les marins qui le commandent ou sont commandés par lui, les mille incidents d'une vie active qui promène le lecteur à travers les mers et les continents, tout cela forme un tableau animé, souvent même divertissant. La politique s'en mêle même quelquefois et donne lieu à des récits piquants.

Voici, par exemple, une scène fort amusante et qui dut se renouveler alors plus d'une fois. François de Plas se trouvait être à bord du *Suffren* en 1842, qui conduisit le prince de Joinville, chef de l'escadre destinée à châtier l'insolence de l'empereur du Maroc. La campagne, menée avec autant de décision que de prudence par le jeune amiral, se termina rapidement par le bombardement de Mogador, brillant fait d'armes dont la marine n'a pas perdu le souvenir. Le prince que porte le *Suffren* est charmant, plein de gaieté et d'animation : il traite les officiers du bord avec une bonne grâce parfaite. Mais M. de Plas est légitimiste et veut le rester : dans une occasion toute récente, la mort tragique du duc d'Orléans, malgré son chagrin patriotique et sa compassion pour le roi, il a refusé de signer une adresse personnelle au souverain, afin de rester fidèle à ses principes. Que va-t-il faire et comment se tirer d'une vie commune avec un prince de la maison d'Orléans. « Ma position devient délicate, il me faudra de l'adresse pour m'en tirer à mon honneur, car j'espère ne pas transiger avec mes opinions », dit-il lui-même dans son journal. Quelques jours après il ajoute : « J'ai vu avec plaisir que jusqu'à ce jour personne dans l'état-major n'a été flagorner le prince de Joinville... Qu'on entoure d'égards un jeune prince qui s'annonce avec de belles qualités et preuves de bonne réputation, rien de mieux ! Mais pas de flatteries, pas de ces prévenances qui sentent la domesticité ou le solliciteur et le mendiant ! Je ferai tous mes efforts pour ne pas tomber dans cette bassesse. » Mais le lendemain le ton commence à changer. « Le prince de Joinville m'a adressé deux fois la parole pendant mon quart. Il a le parler agréable, la physionomie fine. Je crains fort qu'il ne fasse ma conquête avant longtemps. Je me cuirasse bien tant que je puis, mais un prince amiral, instruit, aimable, séduit facilement. » Enfin le surlendemain la conquête est faite. « Je causais ce matin avec un officier durant mon quart. Le jeune amiral est monté sur la dunette et a pris place à côté de nous. On ne peut avoir plus de simplicité de manières. Pour ne pas aimer les puissants de cette trempe, il faut les fuir. » Toute cette petite comédie de bord est racontée avec finesse : elle fait honneur à la fois au prince qui a tant de tact et de mesure et au jeune officier dont les sentiments de fidélité à de chers souvenirs témoignent de la noblesse d'âme. Le fils de Louis-Philippe sut du reste si bien apprécier à sa valeur un officier dont la réserve aurait pu le blesser, qu'il le prit en haute estime et lui en donna même une marque publique en lui confiant des lettres à porter au roi son père. La réception qui lui est faite à Neuilly achève de dissiper les méfiances de l'ancien légitimiste, et la vue de la reine Marie-Amélie le pénètre

de respect et d'admiration. « L'accueil qui m'a été fait à Neuilly, écrit-il à son père, m'a on ne peut plus surpris. La reine, M^{me} Adélaïde, assistaient à l'entretien que j'eus avec le roi devant le ministre des affaires étrangères et celui de la marine. Tous m'ont parlé avec la plus grande affabilité... Avant de me retirer, la reine m'invita à dîner... Le soir, je dinai à Neuilly, placé à côté de la reine, qui m'a fait mille questions... Après le dîner le roi, me faisant asseoir à côté de lui, m'a entretenu près d'un quart d'heure sur l'objet de ma mission, il causait presque familièrement, m'appelant *correo de gabinete* et me disant quelques mots d'espagnol quand il sut que je parlais cette langue. » Le lendemain, le lieutenant est encore admis à Neuilly, et en rentrant le soir chez lui il écrit dans son journal : « J'aurais été certainement capable de dévouement au roi après l'entretien qu'il a daigné avoir avec moi : mais surtout j'éprouvais pour la reine une vénération et un respect que son affabilité avait suscités, beaucoup plus que ne l'auraient fait des airs de grandeur, une dignité trop étudiée. »

Plus de vingt années après, devenu officier supérieur, de Plas a une audience de l'empereur Napoléon III, auquel il présente un rapport sur le plan d'une expédition en Chine. Le récit qu'il fait de l'entretien est curieux et non dépourvu de malice. « Il y a une demi-heure que j'ai quitté les Tuileries, où l'empereur avait appelé le ministre de la guerre, le ministre de la marine et la commission. Nous sommes restés une heure en présence de Sa Majesté, qui veut à tout prix une expédition. Le ministre de la marine a cru devoir présenter quelques objections sur le temps nécessaire pour arriver en Chine. L'empereur l'a écouté avec beaucoup de patience et une certaine bonhomie; mais il se rendait toujours à l'avis des personnes qui se montraient favorables à la pensée d'un corps expéditionnaire rapidement jeté en Chine pour opérer en mai. Je me réjouis d'avoir su me taire, sauf pour rectifier une opinion trop optimiste sur la rapidité des traversées... L'empereur était vêtu en bourgeois, les ministres en redingote. Sa Majesté les a fait asseoir à deux reprises et a cherché des bûches pour entretenir elle-même le feu. On ne se figure guère une Majesté aussi peu guindée. »

Puis, dans les extraits des journaux de M. de Plas, il y a chaque moment de légers croquis des hommes connus ou des grands fonctionnaires de l'époque : Canrobert, Forey, Bouet-Villaumez, Romain-Desfossés; à côté d'eux, Alexis Clerc, le futur otage, martyr de la Commune, Marceau, l'officier de marine missionnaire, et mille autres. Viennent ensuite les récits de mer, les descriptions de contrées lointaines, surtout de la Chine et du

Tonkin où nous n'envoyions encore que des missionnaires. Le récit détaillé de la campagne du *Cassini* dans les mers de Chine, commandée par de Plas, est particulièrement intéressant aujourd'hui, parce qu'il nous montre les lieux qui ont été et sont encore le théâtre des rudes combats et des interminables campagnes si vaillamment supportées par les soldats de l'armée du Tonkin.

Pendant de longues années, malgré la douce influence d'une mère tendrement aimée et de sœurs dont l'affectueux dévouement le suivait partout, malgré de fréquents séjours au vieux manoir paternel de Purcheny, où il venait passer tous ses congés et dont son cœur ne peut se détacher, François de Plas resta, comme nous l'avons dit tout à l'heure, dans des opinions toutes philosophiques; malgré son désir sincère, il n'arrivait pas à la possession de la vérité chrétienne. Ce ne fut qu'en 1848 que, poussé par une charité toujours plus grande pour les pauvres et par le désir de satisfaire cette charité en entrant dans une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, il parvint à triompher de ses incertitudes. Après bien des luttes, des angoisses intérieures, le jour se fit dans cette âme droite, et l'honnête homme, le marin tout dévoué à son devoir devint un vrai chrétien. Il est touchant et si nous osions le dire d'un véritable intérêt moral et psychologique de suivre pas à pas dans le journal de François de Plas l'histoire de cette transformation. Sans bruit, sans secousse violente, par le travail lent et secret de cet Esprit, qui est à la fois doux et fort, le changement s'opère. En peu d'années celui dont l'intelligence avait été si longtemps hésitante et comme rebelle à la vérité chrétienne, devient un croyant sincère, puis un chrétien fervent, enfin un religieux, un saint, sans qu'il s'en soit presque aperçu, par le seul effet de sa parfaite bonne foi et de cette simplicité qui est la plus grande des prudences. Rien cependant au dehors n'est changé, rien au dedans n'est détruit. Sa carrière, l'officier de marine continue à l'aimer avec passion, mais son désintéressement, sa fuite des distinctions, croissent chaque jour; sa famille, ses amis, sont plus près de son cœur que jamais, mais le feu subtil, qui finit par tout dévorer, l'amour de Dieu et des âmes, commence à circuler dans cette vie, toujours pure et honorable, dont l'horizon s'est tout à coup si fort agrandi.

En 1869, M. de Plas atteignait l'âge de la retraite. Après ses longues et laborieuses campagnes, le vieux soldat, qui eût été en droit de se reposer, crut qu'il était temps de commencer à faire campagne pour la gloire de Dieu, et comme s'il eût eu vingt ans il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus. Il est inutile de dire ce que dut être, pour un homme de soixante ans, ce changement com-

plet d'existence, cet apprentissage de la vie religieuse qui brise la nature, à ce moment où la vieillesse arrive, alors que le caractère a perdu sa souplesse première, que les habitudes sont devenues des lois tyranniques et que le corps comme l'âme n'aspirent plus qu'au repos et à l'uniformité. M. de Plas accepta l'épreuve et accomplit le sacrifice avec la même tranquillité qu'il avait mise à remplir ses devoirs de marin. Après avoir tant de fois fait son quart sur les navires de la France, il voulut faire son dernier quart pour Dieu seul et ce fut avec joie que cet homme aux cheveux blancs, qui avait si longtemps commandé aux matelots du *Cassini*, de la *Virginie*, du *Turenne* et du *Solférino*, s'assit sur les bancs du noviciat à côté de jeunes gens à peine sortis de l'enfance et dont il eût pu être le grand-père. Pendant les dix-neuf années qu'il passa encore ici-bas, les épreuves comme les joies ne manquèrent pas à celui qui était devenu le P. de Plas. Mais pour raconter ces années de vie religieuse, qui ne furent pour lui qu'une continuelle ascension dans les voies de la plus éminente perfection, il faudrait une expérience et une autorité qui nous manquent. Le P. Mercier l'a fait avec une chaleur et une émotion communicative, toujours à l'aide des journaux intimes de celui dont il raconte l'existence. Il y a, dans les passages cités, des pages à la fois touchantes par la naïveté de l'expression et émouvantes par la profondeur des sentiments chrétiens qui s'y révèlent. Cette manière de laisser parler autant que possible M. de Plas lui-même donne au récit quelque chose d'attachant et permet même aux faibles d'entrevoir les pures joies de l'entier sacrifice de soi-même. Successivement employé à diverses fonctions dans son nouvel état, chassé de son couvent par l'article 7, le P. de Plas devait mourir aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Brest, dans cette ville qui avait vu ses jours de jeunesse et où il apprit à faire aimer la robe du religieux après avoir su y faire honorer l'uniforme du marin.

En finissant la lecture de ces pages qui racontent dans le détail toutes les phases de la vie intérieure d'un homme de cœur qui s'élève par degré jusqu'à la plus haute vertu, en voyant jusqu'où la bonne volonté, aidée de la grâce de Dieu, peut faire monter un cœur droit sans secousse, simplement et comme naturellement, on se sent le désir de devenir meilleur. En apprenant à connaître le secret de telles vertus si bien cachées et si sincèrement pratiquées, on espère des jours meilleurs pour le pays qui sait encore les produire.

Emmanuel DE BROGLIE.

REVUE DES SCIENCES

Météorologie : Les courants verticaux de l'atmosphère. — Quelle est la véritable cause des variations du baromètre? — Les vents inclinés à l'horizon. — Composante horizontale, composante verticale. — Origine mécanique des dépressions barométriques. — Les grands vents au sommet de la tour Eiffel. — Enregistrement de leurs vitesses au Bureau central météorologique. — Courants verticaux accusés par les appareils de mesure. — Conclusion. — Encore le *tornado* du 18 août 1890 en Bretagne. — Phénomènes électriques singuliers. — Les flammes électriques dans les champs. Soulèvement des objets. — Les observations d'un foudroyé. — Arbres hachés par les décharges. Intensité de la tempête électrique. — Multiplicité des manifestations électriques. — En temps calme. — Apparition de lueurs extraordinaires. — Exemples divers. — Hygiène : Le danger des siphons d'eau-de-seltz. — Le plomb, métal toxique dans l'eau des siphons. — Deux milligrammes par litre. — Astronomie. Les mouvements de rotation et de translation de Mercure et de Vénus.

Il y a bien longtemps, en 1862, nous étions presque encore sur les bancs de l'école, nous nous efforcions de combattre les explications classiques que l'on donnait partout pour expliquer les variations du baromètre. On attribuait et on attribue souvent encore les changements de la pression atmosphérique aux condensations de la vapeur d'eau. La vapeur d'eau occupe de la place; elle se transforme en pluie; un vide relatif se forme; la pression diminue nécessairement, et le baromètre l'accuse par la baisse de la colonne de mercure. S'il en était réellement ainsi, il est clair que la pluie précéderait la baisse barométrique, et c'est au contraire la baisse barométrique qui précède la chute de la pluie. On a confondu la cause et l'effet. Le baromètre baisse parce que la région où il se trouve est envahie par des courants d'air ascendants par rapport à l'horizon. Ces courants soulèvent la masse atmosphérique et diminuent la pression dans une zone plus ou moins vaste. La capacité de l'air, pour la vapeur d'eau, dépend de la pression; elle diminue si la pression baisse. Dès lors, avec la pression basse vient la condensation de la vapeur, sa précipitation à l'état

d'eau et la pluie. Voilà pourquoi la baisse du baromètre peut annoncer l'arrivée de la pluie. Bref, un vent quelconque peut être assimilé à une force, et comme ce vent a toujours une certaine inclinaison sur l'horizon, on peut le décomposer, selon le parallélogramme des forces, en un vent horizontal et en un vent vertical. C'est cette composante verticale qui, pour nous, dans la majorité des cas, détermine, en affaiblissant la pression, le mouvement de baisse du baromètre.

Mais pour donner à cette explication un corps, il fallait démontrer expérimentalement qu'il existait bien une composante verticale du vent, une vitesse ascendante de l'air. Depuis quelques années, on a fait des recherches de divers côtés, et toutes ont en effet démontré l'existence d'un mouvement ascensionnel de l'air correspondant à la baisse barométrique. Le fait a été mis surtout en évidence tout dernièrement au Bureau central météorologique de Paris. Depuis le mois d'octobre 1890 tous les appareils météorologiques installés au sommet de la tour Eiffel sont reliés électriquement à des appareils similaires placés au Bureau central de la rue de Grenelle. Parmi ces instruments, on doit citer un cinémographe ou anémomètre enregistreur qui fournit les vitesses moyennes du vent et un cinémographe à indications plus rapides de MM. Richard frères. Ce dernier instrument inscrit à chaque instant la vitesse horizontale du vent sur une bande de papier qui se déroule de 3 centimètres par minute. Or d'après M. Angot, chef de service au Bureau central, pendant la tempête très violente du 23-24 novembre, la courbe inscrite montre qu'au moment du maximum la vitesse était 34 mètres par seconde à 7 h. 27 m. du matin. Elle révèle ainsi l'extrême variabilité du vent à ce moment. En moins de 30 secondes, sa vitesse a passé de 34 mètres à 47^m,9. Si l'on admet que la pression est proportionnelle au carré de la vitesse, elle passerait ainsi du simple au quadruple en une demi-minute; ce qu'il est important de savoir pour expliquer certaines actions de renversement des ponts inexplicables quand on ne connaît que la vitesse moyenne du vent. En effet, au même moment l'anémomètre ordinaire qui ne donne que la vitesse moyenne pour un intervalle de quelques minutes indiquait seulement une moyenne de 26 mètres. Le même instrument avait marqué 32 mètres le 23 janvier 1890; il paraît vraisemblable que la vitesse instantanée a pu atteindre alors ou même dépasser 40 mètres. Les moyennes ici comme ailleurs ont pu souvent induire en erreur.

En même temps que l'on déterminait la vitesse horizontale du vent, on enregistrait aussi les mouvements verticaux de l'air, au moyen d'un moulinet formé de quatre ailettes planes inclinées à 45 degrés et mobiles autour d'un axe vertical. Ce moulinet tourne dans un sens ou dans l'autre suivant que le mouvement de l'air a une composante ascendante ou descendante; il reste immobile quand le vent est hori-

zontal. Ce moulinet est enfermé dans un cylindre ouvert à ses deux bouts pour le protéger contre les filets d'air de vitesse horizontale irrégulière qui pourraient agir inégalement sur les palettes. La plus grande vitesse verticale du vent mesurée jusqu'à ce jour à la tour Eiffel a été de 11 kilomètres par heure, soit un peu plus de 3 mètres par seconde, le 24 novembre 1890 entre 40 h. 30 et 4 h. 8 du matin par vent ascendant. La vitesse horizontale était en moyenne de 18^m,8 pendant le même temps, ce qui donne une vitesse résultante de 19 mètres avec inclinaison de 9 degrés sur l'horizon.

M. Angot a déduit aussi de ses observations encore un peu courtes les quelques résultats suivants. S'il existe des courants ascendants, il en existe aussi des descendants. Mais ceux-ci sont moins fréquents et leur vitesse n'est jamais aussi grande. Toute baisse rapide et prolongée du baromètre est accompagnée de vents ascendants forts (2 à 3^m par seconde). Les périodes de vent descendant les plus longues ont été observées soit pendant les mouvements de hausse assez rapide du baromètre, soit pendant de hautes pressions persistantes.

Ainsi, sans insister davantage sur ces faits, très intéressants pour la météorologie, il semble bien prouvé, comme nous le pressentions il y a plus de vingt-cinq ans, que les principales variations barométriques ont pour origine les mouvements ascendants ou descendants de l'air.

Nous avons déjà eu l'occasion, à propos du tonnerre en boule, de parler des ravages qu'a occasionné le *tornado* du 18 août 1890 en France. Pendant qu'il en est encore temps, nous voudrions signaler les phénomènes qu'il a produits dans l'Ille-et-Vilaine, d'après une note communiquée à l'Académie des sciences par M. G. Jeannel professeur de physique à Bordeaux. Ce tornado a passé le 18 août en Bretagne à 7 h. 15 et il a dévasté en quelques minutes, sur les confins de la commune de Piré, une zone longue de 16 kilomètres et large de 600 à 800 mètres, dirigée du S.-O. au N.-E. Il a présenté un mouvement cyclonique tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre, ce que prouvent les directions diverses des arbres renversés. Il a progressé en raison de 4000 mètres par minute, d'après les heures de passage aux deux points extrêmes du territoire endommagé. En certains endroits, le vent a rasé le sol, ailleurs il ne s'est fait ressentir qu'à 2 mètres d'élévation. Certains arbres semblent avoir, en quelque sorte, servi d'axe au tourbillon. Leurs branches tordues près de leur point d'insertion retombaient pendantes sur les côtés et comme enroulées autour du tronc. Presque tous ont eu la tête emportée. Mais nous voulons surtout insister sur les phénomènes électriques très curieux qui se sont manifestés.

Toute la journée le ciel était resté couvert de nuages bas; le temps était orageux et lourd, mais calme. Le tonnerre grondait sourdement. Sur tout le parcours on a vu venir le tornado, accompagné d'une multitude d'éclairs; dans tout le voisinage on l'a suivi des yeux, en jouissant, disent les témoins, d'un spectacle plus brillant que le plus beau feu d'artifice. « Heureusement qu'il a plu tout de suite, dit à M. Jeannel une femme de la commune, sans quoi, je crois que tout aurait brûlé. » L'odeur de la foudre se sentait partout. A Rimon, une femme allant chercher ses vaches dans le pré voisin se vit environnée de flammes violettes sortant de terre, assez haut pour qu'elle se couvre la figure de son mouchoir, « de peur que ça lui brûlât les yeux ». Un instant après le vent renversait tout. Près de là, un fermier et ses domestiques ont vu, un peu avant l'arrivée de la trombe, des éclairs rasant le sol. Dix hommes qui travaillaient dans un champ voisin en ont vu aussi et ont été violemment roulés à terre.

A Domagné, chez le docteur Pettier, les manifestations électriques ont été soigneusement observées. Le docteur a remarqué de gros nuages d'une couleur étrange venant de l'ouest et d'où tombaient, comme une pluie, des éclairs incessants. Tout à coup un bruit extraordinaire, indéfinissable se fit entendre. Tout fut bouleversé autour de la maison, les sapins furent rasés. Le docteur se précipita vers son jardin; à la porte il éprouva une sorte d'oppression, une odeur âcre d'ozone le prit à la gorge; il se sentit soulevé, non par le vent, il n'en faisait plus, mais par une force mystérieuse qu'il pense être l'électricité; il lui semble s'être trouvé au milieu d'un immense effluve électrique. M. le docteur Pettier est d'ailleurs un familier de la foudre; il a été deux fois déjà renversé par elle et il affirme qu'aucun coup de tonnerre n'a frappé sa maison et ne s'est fait entendre le 18 août.

Sur tout le parcours du tornado, une multitude d'arbres ont été brisés et de telle façon qu'on ne peut attribuer la cassure à l'action du vent. Des chênes ont été fendus en deux, de haut en bas, sur une longueur de 7 à 8 mètres; les peupliers et les hêtres ont été déchiquetés sur une longueur de 4^m,50 à 3^m,50 en baguettes rectilignes, régulières de même grosseur. Un hêtre, notamment, a été découpé en plus de 500 baguettes épaisses de 1 centimètre, larges de 2 centimètres et longues de 3^m,50. Beaucoup d'arbres ont eu leur feuillage grillé.

Si l'on rapproche les uns des autres ces différents faits, l'état électrique très prononcé de l'atmosphère avant la trombe, les feux Saint-Elme et les éclairs rasant le sol, la masse énorme d'électricité mise en jeu, peut-être est-on en droit de se demander, avec M. Jeannel, si l'électricité, loin de jouer un rôle secondaire, n'a pas été la cause déterminante de la tempête. Il est singulier, d'ailleurs, que ce tornado du 18 août qui a débuté par la Bretagne pour gagner Dreux, Saint-

Claude et la Suisse, a, en quelque sorte, comme bondi par places, ne dévastant que quelques régions sur son parcours et précisément des contrées où les orages ont l'habitude de se produire. Car on dirait qu'il y a des « pays électriques », c'est-à-dire des pays où se concentrent les manifestations orageuses, le tonnerre, la grêle, etc. A Piré, il n'est pas tombé de grêle dans la région dévastée, mais au moment où l'ouragan passait par Domagné, des grêlons gros comme des noix tombaient à 2 kilomètres à l'ouest, couvrant le sol d'une couche de 8 centimètres d'épaisseur et causaient de notables dommages sur plus d'une centaine d'hectares. Evidemment la nature du sous-sol joue son rôle dans tous ces phénomènes et il serait intéressant de multiplier les observations déjà faites à cet égard.

Les manifestations telluriques de l'électricité sont assez mal connues. Quelquefois, sans que rien ne puisse en faire deviner la cause, on voit sortir du sol des lueurs assez vives qui subsistent quelques secondes. Nous pourrions en citer quelques exemples. Plusieurs dames en promenade, à la tombée de la nuit, en automne dernier, ont été très effrayées d'une apparition de semblable nature. Leur voiture et les chevaux ont été tout à coup entourés de flammes. Ces lueurs sont, sans doute, des variétés de feux Saint-Elme. M^{me} Berthe Gondrand écrivait dernièrement à *l'Astronome*, la revue de M. Flammarion : « Le 13 octobre dernier, vers 7 h. 3/4, par une soirée superbe, j'ai été tout à coup environnée, ainsi que les personnes qui étaient avec moi, par une lumière intense, mais très douce; elle s'est étendue sur une largeur de 4 mètres au plus et sur une longueur de 8 mètres. Notre sensation a duré deux à trois secondes, le temps de nous retourner; une des personnes a reçu cette lumière en plein visage, comme une lampe que l'on aurait descendue brusquement devant les yeux et retirée aussitôt. Quant à moi, qui étais un peu en avant, il m'a semblé voir, venant du nord, une lumière de forme ovale, présentant au milieu une raie sombre en zigzag, entourée par une surface plus claire où j'ai cru distinguer les couleurs de l'arc-en-ciel. Nous n'avons éprouvé auparavant aucune commotion ni rien entendu qui pût faire prévoir un tel phénomène. Nous en sommes à nous demander ce que cela peut-être? Y a-t-il eu hallucination? On aurait pu l'admettre si une seule personne d'entre nous avait vu cette lueur. Mais puisque nous étions sept! Serait-ce simplement un bolide? » *L'Astronome* répond : « Il y a eu sans doute là un phénomène d'électricité atmosphérique. Cette période a été extrêmement orageuse. » Oui, électricité atmosphérique ou tellurique.

De même, M. F. de Chapel, à Cardet (Gard), écrit au journal *la Nature*, de M. G. Tissandier : « Samedi 6 décembre, à 5 h. 3/4 du

soir, j'ai été témoin d'un phénomène que je ne m'explique guère. Je rentrai le soir en voiture découverte, temps doux, ciel étoilé, vent N.-N.-E. faible. La lanterne de la voiture était allumée et donnait très peu de clarté. Lorsque j'ai distingué à environ 40 mètres en avant une lueur bleutée semblant partir du sol et se localisant sur la route, sur une longueur d'une vingtaine de mètres. Cette lueur s'accroît et le cheval qui était au trot s'arrêta net en arrivant à cette zone lumineuse. Cette espèce de phosphorescence augmenta rapidement d'intensité et je distinguai sous une vive lumière tous les détails de la route, cailloux, inégalités de terrain, etc., les mûriers qui la bordent en cet endroit étaient vivement éclairés, tandis que le côté opposé à la route avait des oppositions d'ombre très noires et absolument l'effet d'un feu de bengale à flamme bleutée. Puis, après ce vif éclat, tout s'évanouit spontanément. J'évalue à trois secondes la durée du phénomène. Je dis à mon cocher : Mais qu'est-ce ? C'est un bolide. Et tout disparaissait pendant que je me retournais pour consulter l'horizon. » M. de Chapel discute les diverses hypothèses à émettre pour expliquer l'apparition. Ce ne pouvait être la lueur d'un bolide. Était-ce un feu Saint-Elme ? Aucun point n'a manifesté de flamme ou d'aigrette lumineuse. Son fusil qu'il tenait debout entre ses genoux n'a donné lieu à aucune manifestation. Le phénomène a eu lieu au raz du sol, sans foyer lumineux, sans bruit, sans étincelles, route de Ners à Anduze, commune de Cardet (Gard).

On pourrait penser, si la contrée était marécageuse qu'il s'agit de feux follets produit par l'ignition de gaz phosphorés comme on en a aussi des exemples. Mais au beau milieu d'une route, il est bien plus vraisemblable qu'il s'agit encore d'effluves électriques lumineux. En tout cas, il serait bien intéressant de grouper ces observations jusqu'à ce que l'on puisse formuler une opinion nette sur ces apparitions mal connues, mal déterminées, et qui, probablement, sont réellement d'origine électrique.

Je voudrais bien très brièvement prévenir les buveurs d'eau-de-seltz qu'ils s'empoisonnent lentement, ceux qui font usage des siphons, et il en est beaucoup qui en usent et qui en abusent ; beaucoup aussi se plaignent de maux d'estomac. L'eau de tous les siphons renferme du plomb. On ne l'ignorait pas précisément puisque autrefois MM. Vincent, Hardy, etc., avaient dosé environ 0^{sr},00017 de plomb par litre. M. Châtin, de son côté, avait trouvé des quantités notables de plomb dans des siphons munis de tubes en étain plus ou moins pur. C'est même à la suite de ses analyses que le préfet de police prit un arrêté interdisant l'usage des tubes en étain dans les siphons. M. A. Gautier, dans ses recherches sur les empoisonnements par le plomb, dosa

jusqu'à 0^{gr}, 000436 par litre dans des siphons arrivant directement de la fabrique.

M. Moissan, le savant chimiste de l'École de pharmacie, qui est parvenu à isoler le fluor, a repris ces recherches. Il a examiné un grand nombre de siphons qui avaient passé tout une saison chez un débitant et qui avaient été couchés. L'analyse a révélé des proportions notables de plomb. Il est clair que le plomb, dans ce cas, provient, non seulement des appareils de fabrication en étain riche en plomb, mais encore de la tête des siphons. Les eaux aérées et chargées d'acide carbonique attaquent le plomb avec une extrême facilité. Les alliages dont on se sert pour former la tête de siphon renferment beaucoup plus de plomb qu'on ne le soupçonnait, ce métal étant moins cher que l'étain. M. Moissan a trouvé jusqu'à 40 pour 100 de plomb dans certains alliages et une proportion de 10 à 17 pour 100 d'antimoine qui rend l'alliage plus dur et plus résistant. La tête du siphon fournit à l'eau une partie de son plomb. Aussi M. Moissan a-t-il décelé la présence des quantités du métal toxique qui peuvent s'élever jusqu'à 2 *milligrammes* par litre.

Le plomb est un poison; à petites doses constamment répétées, il peut occasionner des troubles sérieux dans l'organisme. Il faudra donc ne plus abuser de l'eau-de-seltz en siphon dans la consommation journalière, tenir les siphons droits et non couchés jusqu'à ce que des mesures de police aient obligé les fabricants à ne plus se servir d'alliage en plomb pour la confection des têtes de siphon.

Nous avons déjà annoncé que M. Schiaparelli, l'éminent directeur de l'observatoire de Milan, avait découvert après de longues années d'observation que la planète Mercure avait son mouvement de rotation égal à son mouvement de translation. Elle tourne toujours la même face au Soleil comme la Lune présente toujours le même hémisphère à la Terre. M. Schiaparelli avait avancé qu'il semblait en être de même pour la planète Vénus notre voisine, celle que l'on croyait si bien connaître. Loin de tourner sur elle-même en 24 heures environ, comme on le supposait, elle tourne à peu près dans le même temps qu'elle poursuit sa trajectoire autour du Soleil. Elle doit aussi présenter presque toujours la même face au soleil. M. Perrotin, de l'observatoire de Nice, a pu suivre en 1890 et pendant plusieurs mois la planète Vénus et il conclut, comme M. Schiaparelli, que Vénus accomplit sa rotation seulement en 223 jours avec une erreur possible en plus ou en moins d'environ 30 jours. Et nous nous imaginions bien connaître notre système solaire!

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 janvier 1891.

L'étranger qui a vu le 1^{er} janvier à Paris a pu croire que la France était en monarchie, — si toutefois la monarchie ne consistait que dans ce que Racine appelait *l'ordre pompeux de nos cérémonies*. — Dans les rues, ce n'était que plumets, ce n'était que panaches. Nous ne sommes plus aux temps de 1848 où M. Clément Thomas, que les républicains de 1871 ont peut-être tué par antipathie pour son humeur spartiate, traitait de *hochets de la vanité* les décorations de la Légion d'honneur. Après s'être étalées dans les colonnes du *Journal officiel*, elles étincelaient sur les poitrines. Un instant on a pu croire que le boulevard Saint-Germain n'avait pas encore été assez largement percé pour les somptueux cortèges qu'il devait recevoir. Les dragons à cheval, agitant les flammes de leurs lances, caracolaient avec un grand bruit qui semblait l'annonce de quelque apparition merveilleuse. N'était-ce pas le char du Soleil lui-même, qui, descendu de son ciel froid d'hiver, venait rouler sur nos pavés? Non, c'était tout uniment l'interminable série des voitures de gala où paraissent, mollement assis sur des coussins rembourrés, les conseillers municipaux de Paris. Qu'ils étaient beaux à entrevoir derrière la double haie des casques, des lances et des épées! Avec leurs écharpes qui avaient un faux air de grands cordons, on eût dit des princes. Braves dragons de l'escorte, héritiers d'héroïques légendes formées dans la poussière et le feu de cent batailles, aviez-vous conscience du précieux dépôt qui vous était confié? Et n'avez-vous pas tressailli d'aise, lorsque les gens de la fête, qui n'ont encore vaincu que les religieuses dans les hôpitaux, vous ont dit à travers la portière : « Soldats, nous sommes contents de vous ! »

Les conseillers municipaux de Paris, qui ont si bien commencé l'année, n'avaient pas moins joyeusement fini la précédente. Ils avaient en quelques heures, au pas de course, voté le petit budget que leur bonne ville aura à payer en 1891, — petit budget tout

bénin qui ne monte qu'à 281 845 191 fr. 24 c. Pour bien attester, une fois de plus, leur mépris pour la loi et leur dédain pour le gouvernement, ils avaient repoussé le budget de la Préfecture de police, émis un vœu pour la suppression immédiate de cette institution, revendiqué pour la municipalité parisienne le droit d'organiser et de diriger la police communale. Ne croyez pas, du reste, que les conseillers municipaux, en voulant supprimer la préfecture de police et quelques autres établissements de ce genre, sont dominés par de misérables pensées d'économie. Ils savent ce qu'ils doivent au peuple souverain dont ils sont la plus pure émanation, ce qu'ils se doivent à eux-mêmes; et ils entendent faire grand. Un journal de leurs amis, *la Lanterne*, la feuille radicale où M. Yves Guyot a préludé sous le nom du *Vieux petit employé* à ses grandeurs ministérielles, nous a raconté en détail, parfois même avec un accent d'étonnement inquiet, presque sévère, tout ce qu'ils avaient déjà réalisé et tout ce qu'ils comptaient réaliser encore avec nos finances et contre elles. Le secrétariat du Conseil municipal se compose actuellement de trois chefs et de trois sous-chefs qui, émargeant entre eux 51 300 francs, n'ont que neuf employés sous leurs ordres; il s'agirait, d'après la *Lanterne*, d'augmenter le nombre du haut personnel payé. D'après le même journal, les conseillers municipaux parisiens, ne se contentant pas des 6000 francs qu'ils se sont adjudés, s'allouent, dans leur budget, 1000 francs pour frais de médailles et insignes, et 8000 fr. pour la buvette. La buvette! grand mot que nous n'écrivons qu'avec une sorte de respect, tant il fait image! tant la chose qu'il désigne occupe une place prépondérante dans nos institutions! Ce que l'autre de la nymphe Egérie était pour le législateur antique, la buvette l'est devenue pour le législateur moderne: il y puise son inspiration, il s'y rafraîchit, il s'y repose, il y passe son temps; elle est sa collaboratrice, elle est celle qui le décide à parler et qui le console de ne pas parler. La buvette a usurpé au Conseil municipal de Paris une influence tellement absorbante et dévorante que la *Lanterne* s'afflige; elle représente aux édiles « que ce n'est pas aux contribuables à payer leurs apéritifs et leurs bocks ». Elle ne s'arrête pas là. Attirée par une odeur trop forte de cuisine, elle arrive à des constatations qui la désolent: « Lorsque les conseillers ont quelque travail supplémentaire, par exemple à l'occasion du budget, ils dînent à raison de 9 francs (d'autres disent 30 francs) aux frais des contribuables. » Est-ce pour l'impression des menus que les conseillers municipaux dépensent par an 73 000 francs pour leur *Bulletin* et 90 000 francs pour le fonctionnement de leur imprimerie.

Quoi qu'il en soit, les Parisiens qui seraient tentés d'attribuer à quelque parcimonie sordide le refus de voter le budget de la Préfecture de police et d'autres rouages administratifs, seraient injustes pour leur Conseil municipal. Il leur en donnera pour leur argent; il continuera à leur faire, en les croquant, beaucoup d'honneur.

Les fêtes du jour de l'an étaient à peine achevées, que d'autres incidents naissaient, pour la France, des élections sénatoriales qui viennent d'avoir lieu dans un tiers de nos départements. Le résultat de ces élections a dépassé même les pronostics les plus fâcheux : dix sénateurs de droite ont échoué, voilà le bilan de la journée du 4 janvier. Il est déplorable; le dissimuler serait puéril et maladroit. Il est d'autant plus attristant, que l'échec s'est produit dans quelques-uns de nos départements, comme la Vienne et la Seine-Inférieure, où le parti conservateur était habitué à vaincre, et qu'il tombe sur quelques-uns des hommes qui, par leur valeur personnelle, par l'éclat et l'utilité de leurs services, manqueront le plus à la défense des intérêts du pays. Comment, par exemple, ne pas regretter profondément de voir disparaître de nos assemblées, à la veille de discussions importantes sur notre régime industriel, commercial et douanier, un homme comme M. Pouyer-Quertier? En lui fermant la tribune, la protectionniste Normandie fait plus qu'une ingratitude, elle fait une sottise; elle s'enlève à elle-même le plus puissant avocat des idées qu'elle a le plus à cœur. Et de même, pour ce vétéran de nos assemblées, pour M. Ancel, qui, depuis plus de quarante ans, représente au Parlement le département de la Seine-Inférieure, et, tout particulièrement, la ville du Havre. La marine marchande, dont il a été l'interprète le plus vigilant et le plus compétent, est frappée en lui, dans la disgrâce imméritée que lui infligent les caprices du scrutin. Ils n'ont pas été moins déraisonnables dans le Poitou, en évinçant le général Arnau-deau, dont le concours, dans l'examen des lois militaires, avait été si souvent efficace.

Pour expliquer cette mauvaise issue des élections du 4 janvier, on a mis en avant les dispositions captieuses de la loi qui, remaniée par le ministère de M. Jules Ferry, a réglé les catégories d'électeurs. Cette explication n'est pas sans fondement. La loi fixant les modes et conditions de l'électorat sénatorial est une loi éminemment opportuniste. Conçue dans un intérêt de parti, elle est une loi de parti. Par des dosages habilement préparés, elle a été combinée de telle sorte que les influences conservatrices y fussent annihilées; que, par-dessus l'élément radical mis en œuvre et mis en tutelle, le dernier mot appartint à ce que l'on pourrait appeler

les coqs de chefs-lieux de canton, aux petits bourgeois des petites villes; et qu'en interrogeant l'électeur sorti de cette manipulation, le gouvernement fit à la fois la demande et la réponse. Jamais loi électorale, plus que la loi sénatoriale d'aujourd'hui, n'a mérité le jugement que M. Berryer portait, en 1831, sur les lois d'élection faites, défaites, refaites par les partis : « Je ne vois là que la représentation des passions dans le moment où elles triomphent, et non pas la représentation véritable des intérêts permanents du pays. »

Mais, cette part faite aux artifices de la loi pour expliquer la perte de dix sièges conservateurs au Sénat, il ne faudrait pas s'en contenter. Même avec cette loi perfide, nous avons vu, dans d'autres circonstances, les membres de la droite reconquérir pour leur cause des collèges sénatoriaux qui semblaient perdus. Il y a quelques années, la liste conservatrice, portant à sa tête le vaillant M. Paris, qu'une maladie cruelle a malheureusement obligé de se retirer de l'arène, triomphait dans le Pas-de-Calais, — dans ce même département où la même liste vient de succomber avec une infériorité de plus de 700 voix. C'est qu'au fond, lorsque l'opinion publique a la ferme volonté de se manifester, elle échappe à tous les pièges et perce par toutes les issues. Disons-le donc avec regret, mais avec assurance : nos défaites du Sénat sont le reliquat de la fausse campagne boulangiste. Le journal *le Monde* exprimait ce que tous pensent, en écrivant ces jours-ci : « L'échec des conservateurs n'a pas causé une bien vive surprise. Les événements de l'année dernière pèsent lourdement encore sur notre situation politique. »

Sans doute, on a le droit de s'attrister, on aurait même celui de s'irriter de ce contre-coup d'une faute, qui fait des victimes parmi les hommes qui la dénoncèrent d'avance le plus sévèrement. Lorsque la fausse manœuvre boulangiste fut engagée, il y eut, dans la droite du Sénat, presque unanimité pour montrer ses périls, sa puérile et désastreuse inanité, les préventions et les colères qu'elle allait amasser parmi les masses honnêtes, moyennes, modérées du pays. Le mal a été fait; et aujourd'hui, c'est évidemment dans cette défiance excitée contre les conservateurs, dans cette perturbation de l'opinion publique, qu'il faut chercher le secret du mouvement par lequel, délaissant leurs plus éminents représentants, des gens paisibles vont aux candidats républicains qui, sous l'égide du gouvernement établi, leur parlent de stabilité et de tranquillité.

De cette étude très impartiale de la dernière lutte électorale, il ressort des indications qui ne sont pas sans utilité pour l'orientation de la politique conservatrice. La politique étant, sous la réserve et la garde de principes supérieurs, une science expérimentale qui

s'applique, non dans la lune, non dans un monde imaginaire, mais en pleine réalité vivante, force est aux amis de leur pays et de leur cause de bien considérer, pour la marche à suivre et la tactique à choisir, ce qui se passe autour d'eux.

S'il est, hélas! bien des départements, — plus de seize, — où les conservateurs n'ont pas eu de candidat, nous n'en voyons qu'un seul où le candidat conservateur se soit placé nettement, résolument sur le terrain monarchique. C'est le département de Seine-et-Marne; ancien député de Fontainebleau, M. Tristan Lambert s'y est présenté aux électeurs sénatoriaux, le drapeau de la monarchie à la main. Sa franchise, sa loyauté, son amitié enthousiaste pour le prince impérial, le courage qu'il a montré pendant la guerre, la crânerie chevaleresque avec laquelle il abordait l'électeur, tout parlait en sa faveur. Sur les 925 votants de Seine-et-Marne il n'a recueilli les voix que de 44! Est-ce à dire que dans ce département, l'un des plus richement habités de la France, il n'y avait que 44 délégués monarchistes? Qui le croirait? Qui oserait le prétendre? Cela signifie simplement que l'immense majorité des monarchistes du département de Seine-et-Marne a jugé inopportune une manifestation monarchique, et qu'elle y a reconnu, dans la situation présente de l'opinion publique, un péril pour les intérêts conservateurs, un péril pour l'intérêt monarchique lui-même.

Dans un département voisin, presque semblable, tout autre a été le spectacle; en Seine-et-Oise, où M. de Caraman a soutenu naguère une lutte très disputée, les monarchistes n'ont posé aucune candidature. Deux listes républicaines étaient en présence : l'une radicale ou semi-radical; l'autre, formée d'hommes qui, venus de points différents, avaient adopté le programme de la République conservatrice. Ils avaient même été, dans leur profession de foi collective, jusqu'à faire adhésion aux lois scolaire et militaire, se contentant de demander qu'elles fussent appliquées dans un esprit de modération. Malgré ces déclarations fâcheuses, qui exprimaient moins la pensée des signataires que le calcul des candidats, la grande majorité des monarchistes de Seine-et-Oise n'a pas hésité dans son attitude; elle a vigoureusement appuyé celle des deux listes qui offrait le moins de dangers et le plus de garanties pour ses idées. Grâce à son important concours, deux des candidats modérés, que le gouvernement et la préfecture combattaient sous main, comme ils avaient combattu M. de Caraman, ont été élus; les monarchistes n'ont qu'à se féliciter de ce résultat.

Il est incontestable qu'aujourd'hui plus que jamais, après les secousses et les confusions de l'an dernier, le suffrage universel

devra être rassuré contre tout projet vague de révolution. La plupart des candidats conservateurs qui laisseraient un doute sur leurs intentions à cet égard, compromettraient presque partout, avec leurs chances, leur cause; du procès de tendance qui leur serait fait, ils sortiraient battus sur le fond, pour une question de forme. Dans quelle mesure cette satisfaction peut-elle être donnée au suffrage universel? Evidemment la solution du problème réside dans la conscience de chacun, dans la conviction qui l'anime, dans le respect qu'il a de sa conviction, dans le lien d'honneur qui le domine. Les journaux conservateurs, et particulièrement ceux de chaque localité, peuvent beaucoup pour ne pas rendre la tâche trop difficile à l'homme de bien, à l'homme de bonne volonté, qui risque son repos et son argent dans la bagarre électorale. S'ils ont fait de la guerre au principe même des institutions existantes l'aliment de leurs polémiques quotidiennes, le candidat conservateur, à qui leur appui sera souvent aussi nécessaire que funeste, se verra plus pressé et plus tenté de se dégager de solidarités dangereuses par des déclarations excessives. En vain les feuilles conservatrices auront-elles, à la veille du scrutin, la sagesse de baisser le ton; en vain feront-elles la trêve du candidat, comme les Parlements font, à l'approche du jour de l'an, la trêve des confiseurs. Quelque journaliste radical saura bien exhumer les vieux articles oubliés pour les attacher au dos du candidat conservateur et le dénoncer lui-même, comme un fauteur de désordre, aux masses laborieuses et soupçonneuses.

Nous ne connaissons pas une expression plus vraie des nécessités présentes de la politique conservatrice, que d'admirables conseils adressés, en 1886, par Monsieur le comte de Paris à ses amis. Il nous semble qu'ils sont d'un parfait à-propos. Dans un langage aussi noble que le sentiment qui l'inspirait, le premier des Français disait : « La République n'a rien gagné à proscrire les princes... Par la proscription, elle a seulement empêché les hommes de bonne volonté qui pouvaient lui apporter leur concours salutaire de venir à elle, mais c'est justement parce que la France est édiflée sur la Monarchie, sur son représentant et sur son avenir; c'est parce qu'elle entend garder cette force pour l'heure de la crise, qu'il est inutile, qu'il est même imprudent de lui rappeler sans cesse et l'exil, et les princes, et la Monarchie. Donc, nous conjurons nos amis de ne laisser pénétrer dans leur cœur ni le découragement, ni la tristesse, ni même le doute que leurs adversaires voudraient leur instiller; mais nous leur conseillons en même temps de ne pas faire passer sans cesse devant les yeux de la France l'image de la maladie organique dont elle souffre, et qui, à cette

heure, nécessiterait une opération grave devant laquelle elle recule.

« Parlons-lui de ses affaires journalières, de ses préoccupations impérieuses; par notre sollicitude, par nos soins, par le remède apporté à quelques-uns de ses maux, montrons-lui que nous sommes dignes de sa confiance. Ce n'est pas par des polémiques journalières contre la République que nous arriverons à inspirer à la France la foi qu'elle doit avoir en nous. C'est elle-même, frappée par le spectacle de nos efforts à la servir et à lui être utile, c'est elle-même dont la pensée doit se tourner vers nous, c'est elle-même qui doit se dire ce qu'elle serait avec nous, surtout lorsqu'elle saura que le rôle national et historique de notre Monarchie lui permet de s'adapter à toutes les saines aspirations de la démocratie française. »

L'auguste prince n'était pas moins heureusement inspiré, lorsqu'il traçait en ces termes un programme de conduite parlementaire : « La droite ne doit pas faire dans la Chambre de la politique anticonstitutionnelle. Elle doit combattre uniquement sur le terrain conservateur et pour les idées conservatrices. Elle doit tout entière suivre cette politique, qui convient aussi bien, dans l'enceinte de l'Assemblée, aux royalistes les plus intransigeants qu'aux plus intransigeants des anciens amis de M. Thiers. Elle ne doit laisser entamer par personne son bataillon compact. Mais, pour empêcher toute scission, il faut qu'elle évite les coalitions avec les radicaux, ne se rencontrant avec eux dans le vote que dans les questions où l'opinion publique ne saurait prendre le change. »

A la droite ainsi constituée et dirigée, Monsieur le comte de Paris conseillait de dire aux républicains modérés : « Constituez un groupe parmi vous qui soit prêt à défendre avec nous les idées conservatrices, et nous marcherons avec vous. Si vous êtes peu nombreux, nous serons battus ensemble. Si vous nous apportez la majorité, nous soutiendrons loyalement le gouvernement conservateur que vous fonderez. Cela est plus pratique et vaut mieux que les professions de foi de principes. Au lieu de nous demander des déclarations républicaines qui nous couvriraient de honte et de ridicule, prouvez-nous pratiquement que la République conservatrice est possible. »

Le grand journal parisien qui publiait, il y a cinq ans, ces instructions royales, disait qu'elles respiraient le patriotisme le plus pur, la sagacité et le bon sens les plus rares. Il avait raison. Si, dans une circonstance récente, Monsieur le comte de Paris a généreusement assumé des responsabilités qui ne lui appartenaient pas, il convient de lui rendre tout l'honneur des œuvres qui sont bien les siennes.

Les paroles du royal exilé, que nous venons de transcrire, s'éloignent-elles beaucoup de la conclusion à laquelle de bruyantes controverses ont amené bon nombre d'esprits? Les idées qui s'étaient entre-choquées et exaltées ont repris peu à peu leur niveau, comme des eaux débordées. Personne ne songe plus sérieusement ni déceimment à demander une abjuration solennelle aux honnêtes gens patriotiquement convaincus de l'excellence de la Monarchie. Si telle avait pu être, dans les apparences du moins, la thèse du cardinal Lavigerie, qu'une lettre de Mgr Fuzet, évêque de la Réunion, a si intempestivement embrouillée et surchargée encore, elle eût été sans effort retirée du débat. Un éloquent évêque, dont l'amitié est précieuse au *Correspondant*, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, en communiquant familièrement à ses prêtres les impressions qu'il a recueillies dans ses conversations avec Léon XIII, vient de déterminer avec beaucoup de précision et de prudence les conditions dans lesquelles les catholiques de France, unis à leurs chefs spirituels, pourraient avec le plus d'efficacité défendre leurs intérêts suprêmes. Il ne s'agirait pas pour eux de faire l'adhésion en règle dont il avait été parlé; *respectueux à l'égard des gouvernements établis*, ils devraient prendre part aux affaires publiques, en témoignant avec clarté et loyauté qu'ils y prennent part *sans aucune hostilité contre la forme républicaine*. N'est-ce pas acceptable? N'est-ce pas équitable? N'est-ce pas raisonnable? L'évêque de Nancy ajoute avec délicatesse : « Nous éviterions ainsi tout ce qui peut maintenir ou multiplier les divisions, ne froissant ni les personnes, ni les opinions, ni les souvenirs, ni même les espérances, et laissant le temps, les circonstances, à la lumière des faits, exercer leur influence. »

La rentrée de M. Jules Ferry dans la vie parlementaire, son entrée au Sénat, auront-elles quelque influence dans le jeu des partis? Son cas est difficile; sa posture, comme il disait un jour, ne laisse pas d'être embarrassante. Quoi qu'il fasse, il n'aura ni le cœur ni l'oreille des radicaux qui, plus encore que ses idées, redouteront son impopularité. Allant selon ses goûts et ses intérêts, M. Ferry tendra-t-il à faire du Sénat le pivot d'un gouvernement des centres? Ce serait beaucoup demander au Sénat qui est un peu, dans l'ordre politique, ce qu'était la garde nationale d'autrefois dans l'ordre militaire; et le nouveau sénateur n'a guère la souplesse voulue pour communiquer à ses pacifiques collègues son humeur batailleuse. La droite ne peut qu'attendre et regarder venir; M. Jules Ferry doit savoir qu'un changement serait utile dans la politique générale, et qu'au point où en sont les choses, les conservateurs de France n'auraient rien à perdre à la suppres-

sion du Sénat ou à la transformation de son mode de recrutement, l'une et l'autre réclamées par les radicaux.

Nous nous apercevons que nous n'avons pas parlé de l'élection triomphale du président du conseil, de M. de Freycinet, à Paris. Comment lui aurait-elle manqué? Étant de l'avis de tout le monde, cet habile homme a les voix de tout le monde. Il est le baiser Lamourette en chair et en os. L'organisateur de nos défaites de 1871 a une spécialité unique pour organiser ses petits succès personnels. Les Anglais veulent-ils l'Égypte : il la lâche. Le général Boulanger veut-il le ministère de la guerre : il le promet, — pourvu que lui-même soit président de la République. — Les radicaux veulent-ils la séparation de l'Église et de l'État, la disjonction du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, l'abolition de la zone militaire autour des fortifications de la capitale, tout ce qui leur passe par la tête : il répond invariablement : Comme vous voudrez! Devant ses électeurs sénatoriaux, il a trouvé moyen de dire qu'il avait été le collaborateur de Gambetta, et qu'il avait pris pour trucheman M. Tony Révillon, l'un des plus intraitables pourfendeurs de Gambetta à Belleville. Il devait être élu, il l'a été.

Entre tous les bonheurs dont il a été comblé, et dont il se comble lui-même, M. de Freycinet a celui d'avoir pour collègue au ministère M. Ribot. Par comparaison avec ce dernier, qui pourrait lui reprocher de n'être pas un caractère? De mauvaises langues allaient répétant que, dans son gîte doré du quai d'Orsay, M. Ribot était comme le lièvre de la fable, *douteux, inquiet, mélancolique*, se consolant avec son portefeuille des camouflets de lord Salisbury et de M. Crispi, tremblant au moindre bruit, au moindre vent qui venait de la montagne, — de la montagne où M. Clémenceau siège comme Eole, — et qui est l'effroi des ministres. Tel il avait paru, petit, tout petit, lors de l'affaire de Vicq, de l'affaire du droit d'accroissement, de bien d'autres affaires. Le lièvre s'est tout à coup senti un foudre de guerre! Dans une note écrite dans ses bureaux et communiquée au *Journal des Débats*, qui avait, plus d'une fois, exprimé son dégoût de tant de compromis et d'effacement, il l'a lui-même fait savoir au monde : « Un acte de fermeté de la part de M. le ministre des affaires étrangères, dit cette note du 5 janvier, était nécessaire, et nous félicitons M. Ribot de l'avoir accompli. »

Que s'est-il donc passé? Déplacés de leurs cures à la suite de persécutions administratives, quelques desservants du diocèse de Bayonne avaient recours à Rome en vertu du droit canonique, — de ce même droit canonique que les républicains de 1848, se

mêlant de ce qui ne les regardait pas, invoquaient pour réclamer législativement, par un amendement fameux de M. Jules Favre, l'inamovibilité des desservants contre les évêques. — Sur de sages conseils, par esprit de paix et de soumission, pour ne pas créer des difficultés à leur évêque, pour ne pas contrister le Pape, ces honorables prêtres retirèrent leur instance. Tout était arrangé au gré de tous; les déplacements qu'avait désirés le gouvernement étaient accordés et acceptés. Comme un bon père, le pape Léon XIII voulut témoigner sa satisfaction aux prêtres dociles à leur évêque, il leur donna quelques marques publiques, très inoffensives, de contentement et d'estime qui leur étaient à eux-mêmes une consolation.

C'est alors que M. Ribot intervint; l'occasion lui parut bonne : apprenant que le supérieur de Saint-Louis des Français à Rome avait pris part à cette négociation, qui n'avait rien que d'avouable, puisqu'elle prévenait à l'amiable toutes les suites de déplacements ecclésiastiques dont le gouvernement avait été le promoteur, — il le destitua brutalement. Si quelques explications avaient été nécessaires, le ministre aurait pu les demander simplement et courtoisement, il les aurait obtenues complètes du plus généreux et du plus éclairé des pontifes. Mais non; ç'eût été manquer le but. Le prédécesseur de M. Ribot aux Affaires étrangères, M. Goblet lui-même, disait un jour, en repoussant une proposition inconvenante, qu'il se ferait un scrupule d'augmenter les amertumes dont le chef de l'Église catholique est abreuvé. M. Ribot n'a pas de ces timidités. Il lui fallait un coup d'éclat qui, retentissant comme un affront au Vatican, fût à la fois une flagornerie pour M. Crispi à Rome et une flagornerie pour les radicaux à Paris. Il a fait son coup. Il croit avoir réussi. Il croit s'être consolidé au ministère. Le lendemain, il a dû recevoir beaucoup de félicitations au Père-Lachaise, auprès du four crématoire où l'ancien bonapartiste, l'ancien fonctionnaire de M. Émile Ollivier, l'ancien protégé de M. Dufaure était venu voir brûler le corps d'un sénateur jacobin.

L'incident est clos. Le Pape continuera sa politique magnanime, il n'entrera pas dans la triple alliance, il ne nous déshériter pas du protectorat séculaire des missions. Mais la France, la pauvre France, comme disait le général Margueritte sur son lit de mort de Sedan! est-ce digne d'elle? Et obligée d'être douce envers les forts, la grande vaincue ne rougira-t-elle pas de voir ses gouvernants la rendre si dure pour les faibles, — surtout quand le faible est le Père commun?

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A l'Aventure. — *Croquis italiens*, par René BAZIN. (Paris, 1891. Calmann-Lévy.)

Sous ce titre, un écrivain bien connu des lecteurs du *Correspondant*, M. René Bazin, l'auteur des *Noëlle* et de la *Tache d'encre*, vient de réunir en un volume une série de lettres qui avaient déjà paru dans le *Journal des Débats*. En parlant de l'Italie, M. Bazin n'a eu garde de le faire, après tant d'autres, au point de vue de l'art ou de la nature. Il a moins étudié l'Italie que les Italiens. « Sommes-nous détestés d'eux, comme on l'affirme, et par tout le monde? On prétend que l'état-major de Berlin donne des ordres, ou, si l'on veut, des conseils, à celui de Rome. Mais le peuple aime-t-il les Allemands? Reconnaitrait-on la pénétration tudesque dans les écoles, dans la langue, dans les habitudes de la vie? Que sont devenues les universités? Florissent-elles? Sont-elles en décadence? Quelle influence avons-nous conservée sur la littérature et l'esprit d'une nation dont il paraît que toutes les baïonnettes sont tournées contre nous? Joue-t-on nos pièces? Lit-on nos livres et lesquels? Existe-t-il un parti français, comme certains l'ont dit? Où sont les villes qui grandissent et les villes qui meurent? Retrouve-t-on toujours facilement le Piémontais, le Vénitien, le Toscan, le Romain, sous l'uniforme du soldat et la tenue de l'employé d'État? Et, dans ce coin touché par un rayon d'Orient, en quoi consiste l'irrédentisme, quelle importance a-t-il? Quels sont les poètes là-bas et les meilleurs romanciers? »

Tel est, d'après l'auteur lui-même, le programme qu'il s'était tracé en partant. Sans avoir la prétention de résoudre toutes ces questions dans un rapide voyage, il les a, du moins, étudiées avec conscience et sagacité, et il nous donne sur chacune d'elles

les impressions d'un observateur attentif et d'un esprit avisé. Il ne peut que constater avec tristesse le mouvement qui emporte aujourd'hui l'Italie du côté de l'Allemagne; il ne garde et ne nous laisse aucune illusion sur l'entière cohésion, l'unité parfaite, la fierté ambitieuse et jalouse du jeune royaume que nos armes ont tant contribué à fonder. La blessure que nous lui avons faite, en le prévenant à Tunis, saigne encore : *manet alta mente*. Et pourtant M. Bazin retrouve, chez beaucoup d'Italiens, le goût et l'amour de la France; ce sont encore nos livres qui remplissent les vitrines des libraires, et nos pièces qui figurent sur les programmes des théâtres; partout notre langue est enseignée dans les écoles. M. Bazin a interrogé toutes les classes de la population, il a causé avec les paysans et les propriétaires, avec les ingénieurs et les chefs d'établissement, avec les gens du peuple comme avec les bourgeois et les membres de l'aristocratie, s'enquérant partout de la situation de l'agriculture et de l'industrie, de la valeur de l'armée, de l'état de l'instruction publique, et ces études, tracées d'une main à la fois ferme et légère, donnent à son livre autant d'intérêt actuel que de solide agrément. D'ailleurs, en observant surtout les Italiens, M. Bazin, qui est un artiste, ne pouvait fermer les yeux aux beautés qui l'entouraient et, de temps en temps, un rayon de soleil d'Italie pénètre discrètement son récit, et le colore de nuances tour à tour vives et douces. Il a sur Venise et Trieste, sur Bologne et Assise, sur Rome, enfin, des échappées charmantes. Mais, ce qu'on goûtera surtout dans ce livre, c'est un style net et sobre, alerte et vif, d'une trempe fine et d'une allure vraiment française.

Adolphe LAIR.

Nouvelle Géographie universelle, *la Terre et les Hommes*, par Elisée RECLUS. Tome XVII. *Indes occidentales. Mexique, Isthmes américains, Antilles*. Un magnifique volume, grand in-8°, contenant 3 cartes en couleurs, 100 cartes insérées dans le texte, 60 gravures sur bois. Broché, 25 fr.; richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées, 32 fr. — Le tome XVI consacré aux Etats-Unis paraîtra en 1891. (Hachette et Cie.)

Les voyageurs ne sont pas les seuls à nous parler de la terre et de ses habitants. Il convient même de dire que chacun d'eux, ne parlant que de ce qu'il a vu, ne nous éclaire que sur une portion très limitée du globe que nous habitons.

Réunir tous ces renseignements divers, les rapprocher, les comparer, les fondre pour chaque peuple ou pour chaque région en un document unique qui contienne tout ce qu'a d'essentiel la relation de chaque voyageur, de façon à nous présenter un tableau d'ensemble de chaque peuple ou de chaque pays, est l'œuvre du géographe.

C'est cette œuvre immense que M. Elisée Reclus a assumée sur lui et qu'il poursuit depuis dix-sept ans avec une autorité et une compétence universellement reconnues. Dans l'ordre qu'il a adopté, c'est en 1890 que devait paraître le tome XVI^e de sa *nouvelle Géographie universelle* consacré aux Etats-Unis d'Amérique. La nécessité d'attendre les résultats d'un recensement en cours ou prochain, pour profiter des documents les plus récents, l'a obligé d'ajourner à un an la publication du volume qui doit leur être consacré. En attendant, il a livré à l'impression, le volume suivant, le tome XVII^e, dans lequel se trouvent décrits, avec les Antilles, le Mexique et les autres républiques de l'Amérique centrale.

M. Elisée Reclus excelle surtout à faire vivre sous les yeux de ses lecteurs, les populations qu'il décrit; en quelques traits caractéristiques qui dépeignent merveilleusement les mœurs, le costume ou l'alimentation d'un peuple, il fait ressortir le côté

original par lequel chacun se distingue des autres.

L'Esclavage en Afrique, par un ancien diplomate. Un fort volume in-12 jésus, de 500 pages, avec carte spéciale. Prix : 3 fr. 50. (Paris, Letouzey et Ané, éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier.)

Le 21 septembre dernier, pendant la cérémonie d'ouverture du Congrès antiesclavagiste de Paris, le cardinal Lavigerie, adjurant la presse d'assurer le triomphe de la campagne commencée contre les marchands et les détenteurs de nègres, en la rendant populaire, disait : « Aidez-moi donc à faire connaître notre œuvre, vous qui avez entendu ! Répétez les détails que je vous ai donnés. »

L'Esclavage en Afrique, œuvre vibrante dont nous ne saurions trop recommander la diffusion et la lecture, répond aux désirs du cardinal africain. Elle ne pouvait être publiée en temps plus opportun, c'est-à-dire au lendemain de la conférence de Bruxelles et du congrès de Paris, qu'elle relate soigneusement.

Où trouverait-on, en effet, réunis maintenant de plus précieux monuments, de plus dramatiques récits? Ces documents proviennent de sources certaines et légitimeraient, à eux seuls, s'il en était encore besoin, la guerre implacable que Léon XIII, Léopold II, roi des Belges, le cardinal Lavigerie, et, à leurs voix, les grandes puissances civilisées, viennent de déclarer à l'esclavage.

Non content d'interroger les explorateurs modernes, l'auteur de *L'Esclavage en Afrique* a échafaudé les quinze chapitres de son ouvrage sur les connaissances profondes et spéciales que l'expérience et de nombreux travaux lui ont fait acquérir du monde africain et musulman. Après avoir peint la traite, l'esclavage et leurs odieuses conséquences, il exprime le regret que le commerce de l'ivoire, qui engendre tant de crimes et de meurtres, n'ait pas été prohibé, ou tout au moins réglementé par l'acte général de la conférence de Bruxelles; il présente, sous leur jour exact, les conventions ou traités récemment consentis ou

imposés, etc., etc. Ce ne sont pas certes là les côtés les moins attrayants de l'*Esclavage en Afrique*, écrit avec la plume d'un Français patriote et sincère. L'auteur a droit à toutes nos félicitations et au bon accueil du public.

Sermons choisis de Eug. BERSIER.
(Paris, Fischbacher. In-8°.)

Il ne saurait être question de juger ici, en si peu de lignes, le rôle militant de M. Eug. Bersier, ni d'apprécier les polémiques où il put être mêlé; mais, seulement, de dire notre pensée sur le recueil de *Sermons choisis* que ses amis ont publié « pour honorer sa mémoire », ainsi qu'ils le déclarent à la première page du volume.

Nous ne saurions évidemment partager les appréciations de l'éminent pasteur sur les dogmes de la religion catholique, et ce qu'il appelle « l'affirmation sonore d'une orthodoxie sans vie »; mais il est curieux de trouver, dans sa bouche, la prédiction de l'écrasement du protestantisme entre le catholicisme et le rationalisme, le jour où le protestantisme voudrait être seulement « la revendication philosophique du libre examen ». M. Bersier a vu le but vers lequel ses coreligionnaires sont fatalement emportés, et d'avance il a prédit leur ruine.

Dans ce qui touche aux questions sociales, nous sommes plus à l'aise pour apprécier le talent de l'orateur. La phrase coule abondante et vigoureuse. Le sermon sur *Un prédicateur de cour* est particulièrement remarquable. Devant ce recueil, où circule l'expression d'une foi profonde, nous nous souvenons de la grande parole de Mgr Dupanloup, prononçant à l'Académie française, l'éloge de son prédécesseur : « Nous ne cherchons pas ce qui divise, mais ce qui rapproche. » Et nous regrettons que la belle intelligence de M. Bersier n'ait

pas voulu voir que c'est dans l'Eglise catholique qu'elle aurait encore gagné à s'épanouir.

Mémoires de la duchesse de Brancas, publiés avec préface, notes et tables, par Eugène ASSE.
(Paris, Jouaust, 1890. In-18 elzévirien de XLVII-233 pages, 3 f. 50.)

La librairie des bibliophiles enrichit son élégante petite « Bibliothèque des Mémoires » d'un volume tout à fait curieux. C'est encore M. Eugène Asse, dont on connaît l'érudition historique et littéraire, qui, après nous avoir tout récemment donné les *Mémoires de M^{me} de La Fayette*, publie aujourd'hui les souvenirs de M^{me} de Brancas sur Louis XV et M^{me} de Châteauroux. La préface est, par elle-même, un des chapitres les plus piquants qui aient été écrits sur la « moralité » d'une certaine partie de la cour, sous le règne du prince qui se piquait le moins de vertu. Aux trop courts *Mémoires de la duchesse de Brancas*, M. Eugène Asse a joint la correspondance (46 lettres) de M^{me} de Châteauroux, ainsi qu'un extrait bien choisi du fameux pamphlet, *Mémoires de la cour de Perse*, le tout formant un ensemble très curieux, sinon fort édifiant.

Bébé-Rose, par André GODARD.
1 vol. in-12. (Ollendorff.)

Bébé-Rose, c'est le Parisien brasseur d'affaires qui tombe dans la famille Papillon juste au moment où ces bons bourgeois de Bretagne veulent vivre « en grand », briller, s'amuser. Bébé-Rose est le messie de ces benoîtes gens, jusqu'au jour où, les illusions disparaissant avec la fortune, le père et la mère regagnent leurs pénates, et la jeune fille épouse son ancien fiancé.

Très mouvementé, très parisien et très honnête, ce roman mérite à tous égards le succès qu'on lui fait.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

MÉMOIRES

DE M. DE TALLEYRAND

L'ENTREVUE D'ERFURT

(1808)

L'empereur Napoléon, dans les conférences qui précédèrent le traité de Tilsitt, parlait souvent à l'empereur Alexandre de la Moldavie et de la Valachie comme de provinces qui devaient un jour être réunies à la Russie; en ayant l'air de céder à un entraînement et de se soumettre aux décrets de la Providence, il plaçait dans le nombre des choses inévitables le démembrement de la Turquie européenne. Il traçait alors, comme par inspiration, les bases générales d'un partage de cet empire, partage auquel l'Autriche devait être appelée, plutôt pour satisfaire son orgueil que son ambition. Des yeux exercés pouvaient s'apercevoir de l'effet que toutes ces chimères produisaient sur l'esprit de l'empereur Alexandre. Napoléon l'observait avec soin, et au moment où il vit qu'il avait séduit son imagination, il annonça que des lettres de Paris pressaient son retour, et demanda que l'on s'occupât, sans perdre un moment, de la rédaction du traité. Mes instructions au sujet de ce traité portaient que je ne devais y laisser rien introduire de relatif au partage de l'empire ottoman, ni même à la destination future des deux provinces de Valachie et de Moldavie; je les exécutai strictement. Ainsi Napoléon quitta Tilsitt, après s'être aménagé un avenir qu'il pouvait arranger à son gré, pour l'accomplissement de ses autres desseins. Il restait libre, tandis que, par ses espérances de tout genre, il avait enlacé l'empereur Alexandre, et qu'il l'avait, en outre, placé, relativement à la Turquie, dans une situation équivoque, d'où le cabinet des Tuileries pouvait faire sortir de nouvelles prétentions laissées entières dans le traité.

Ce fut à un cercle de la cour, à Paris, dans le mois de jan-

vier 1808, que Napoléon fit un premier essai pour tirer parti de cette position. Il s'approcha de M. de Tolstoï¹, alors ambassadeur de Russie, le prit à part, et tout au milieu d'une conversation où il faisait valoir les avantages de la Valachie et de la Moldavie pour la Russie, il hasarda de parler de compensations pour la France, et indiqua la Silésie comme la province qui lui conviendrait davantage. Dans cette occasion, comme dans toutes celles où il méditait quelque nouvel agrandissement, il se montra effrayé de l'ambition de l'Angleterre, qui, disait-il, ne voulait entendre à aucune proposition de paix, l'obligeait à recourir à tous les moyens commandés par la prudence, pour diminuer la force des puissances avec lesquelles on était fondé de lui croire des intelligences. Pour le moment, ajouta-t-il, il faut éloigner toute idée de partage de l'empire ottoman, parce que faire une entreprise sur la Turquie sans avoir de grands moyens maritimes, ce serait mettre ses possessions les plus précieuses à la merci de la Grande-Bretagne.

M. de Tolstoï, dont le rôle était d'écouter, et qui était peu propre à en remplir un autre, rendit compte à sa cour de l'insinuation qui lui avait été faite. Elle fut fort mal accueillie par l'empereur Alexandre, qui dit assez vivement à l'ambassadeur de France² : « Je ne puis croire ce que je viens de lire dans les dépêches de Tolstoï? Veut-on déchirer le traité de Tilsitt? Je ne comprends pas l'empereur! Il ne peut pas avoir l'intention de me donner un embarras personnel. Il doit au contraire me dégager aux yeux de l'Europe, en mettant promptement la Prusse dans la situation qui a été déterminée par le traité. Ceci est réellement une affaire d'honneur pour moi. » — Cet incident donna lieu à quelques explications, qui ne se terminèrent que par une lettre de l'empereur Napoléon parvenue à Pétersbourg vers la fin de février 1808³. Cette lettre renfermait : 1° le désistement implicite de toute prétention sur la Silésie; 2° de nouvelles idées sur un partage de la Turquie; 3° un projet pour porter la guerre dans l'Inde; 4° la proposition, ou d'envoyer une personne sûre à Paris pour y traiter de

¹ Pierre comte Tolstoï, né en 1769, fit ses premières armes sous les ordres de Souwaroff, et devint général en 1805. Après Friedland, il fut employé dans les négociations, et en 1807, il fut nommé ambassadeur à Paris. Napoléon demanda et obtint, peu après, son rappel. En 1812, il commanda les milices de Moscou, et fit les campagnes de 1813 et 1814. Plus tard, il devint directeur des colonies militaires, fit la campagne de Pologne en 1834, devint président du département des affaires militaires au conseil de l'empire, et mourut en 1844. Il était le frère du grand-maréchal, comte Tolstoï.

² Le général Caulaincourt, duc de Vicence.

³ Lettre du 2 février 1808. *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. xvi, p. 498.

ces grandes questions, si l'empereur Alexandre ne pouvait y venir lui-même, ou de convenir d'un lieu où les deux empereurs pourraient se rendre.

Il est à remarquer que la lettre de l'empereur Napoléon, en proposant un partage de la Turquie, ne spécifiait aucune des bases d'après lesquelles il devait être fait. Ainsi, à l'exception de la difficulté relative à la Silésie, qui se trouvait levée, les choses restaient à peu près dans le même état d'incertitude. Cependant, l'empereur Alexandre se sentit si soulagé de n'avoir plus à lutter pour les intérêts particuliers du roi de Prusse, qu'il reçut cette lettre avec un plaisir extrême, et se décida immédiatement à avoir une entrevue avec l'empereur Napoléon, auquel il l'écrivit dans sa réponse. Il demanda cependant cette entrevue dans la pensée et sous la condition qu'auparavant le partage serait réglé, et qu'elle n'aurait pour objet que de bien s'entendre sur les moyens d'exécution qui devaient être adoptés, et de rendre, par un engagement d'homme à homme, leur ratification plus inviolable. C'est dans ce sens que le chancelier, M. de Romanzoff ¹, fut chargé d'entrer en conférence avec l'ambassadeur de France, M. de Caulaincourt.

Il est essentiel de bien spécifier ici les dispositions diverses et les intentions particulières de l'empereur Napoléon, celles de l'empereur Alexandre, et celles aussi du comte de Romanzoff représentant l'opinion russe.

Le comte de Romanzoff voyait dans la destruction de l'empire ottoman un trophée de famille; il voulait consommer le grand œuvre commencé par son père. Aussi dans les conférences, s'il s'agissait d'un simple démembrement, tout lui paraissait difficile; mais s'il entrevoyait la possibilité d'un partage, rien ne l'embarrassait; il devenait d'une générosité excessive, en commençant par demander hardiment Constantinople et les Dardanelles pour la Russie. « Tout partage, disait-il dans une conférence, qui ne donnerait pas Constantinople et les Dardanelles à la Russie serait contre l'opinion de la nation, et la mécontenterait plus que la situation actuelle, que tout le monde trouve mauvaise. » — D'ailleurs il offrait tout pour obtenir cette conquête, des flottes, des armées, et la coopération de la Russie dans l'expédition de l'Inde; mais cette coopération, il la refusait pour l'attaque de la Syrie et de l'Égypte, dans l'hypothèse d'un simple démembrement qui laisserait Constan-

¹ Nicolas comte Romanzoff, né en 1750, était le fils du feld-maréchal de ce nom. Il débuta dans la diplomatie, devint plus tard ministre du commerce, puis ministre des affaires étrangères, à l'avènement d'Alexandre. Il était ardent partisan de l'alliance française. Aussi dut-il se retirer en 1812. Il vécut dès lors dans la retraite jusqu'à sa mort (1826).

tinople aux Turcs. Si l'ambassadeur français proposait, comme terme moyen, de fonder à Constantinople un gouvernement civilisé et indépendant, et s'il appuyait cette proposition sur l'intention précédemment manifestée à cet égard par l'empereur Alexandre, le chancelier éloignait cette idée en disant qu'elle avait cessé d'être celle de son souverain. Le comte de Romanzoff voulait Constantinople; c'est à cette acquisition qu'il attachait la gloire de son nom; après cela, il abandonnait le reste du monde à la France, il ne prétendait rien aux Indes, et consentait à ce que l'empereur Napoléon mit la couronne d'Espagne sur la tête d'un de ses frères, et fit, soit à la France, soit au royaume d'Italie, toutes les réunions qui lui conviendraient.

L'empereur Alexandre se posait comme voulant à peine les deux provinces de Valachie et de Moldavie; son ambition expirait sur les rives du Danube. « Encore, disait-il, c'est parce que je vois dans cet arrangement un moyen de consolider notre alliance. Tout ce qui convient à l'empereur Napoléon me convient aussi; je ne désire de nouvelles acquisitions que pour attacher ma nation au système français et justifier nos entreprises. » Si, dans le cours des discussions, il s'élevait à de plus hautes prétentions, il paraissait seulement défendre les plans de son ministre et céder à de vieilles idées russes; il semblait être moins dirigé par des vues politiques que par des maximes de philosophie. « C'est plus que jamais », dit-il un jour, « le cas de donner aux projets que nous avons à Tilsitt la couleur libérale que doivent avoir les actes de souverains éclairés. Notre siècle, encore plus que la politique, repousse les Turcs en Asie; c'est une noble action que celle qui affranchira ces belles contrées. L'humanité veut que ces barbares ne soient plus en Europe; la civilisation le demande », etc. Je ne change rien aux expressions.

L'ambassadeur de France, organe fidèle de Napoléon, employa toute son influence et toute sa dextérité pour amener le cabinet russe à indiquer jusqu'où il portait ses vues, et à chaque rendez-vous impérial, on le vit exciter l'engouement pour Napoléon dans lequel était l'empereur Alexandre, de manière à le conduire à désirer une entrevue, comme seul moyen de bien s'entendre. Lorsqu'il discutait avec M. de Romanzoff, il se tenait habilement à côté de la question; avec l'empereur, il critiquait les plans de M. de Romanzoff, mais toujours sans indiquer ceux de Napoléon; il refusait et il ne demandait pas. Comme l'empereur Alexandre, il trouvait que les besoins du siècle étaient bien impérieux, mais il se montrait effrayé d'une aussi vaste entreprise que celle qui était proposée par M. de Romanzoff, et il indiquait sans cesse des difficultés qui ne pou-

vaient être aplanies que par les souverains eux-mêmes. Le vague qui existait dans l'esprit de l'empereur Alexandre le portait à en convenir, et l'entrevue fut fixée au 27 septembre 1808.

Le cabinet des Tuileries, de son côté, ne négligea pas un moyen de multiplier les incidents. On garantit à la Porte ottomane la prolongation de l'armistice, à l'insu de la Russie. On communiqua au ministère russe le rapport du général Sébastiani¹ fait à la suite de son voyage dans le Levant; et la conséquence de cette communication était de rendre problématique tout ce qui avait été dit et écrit relativement au démembrement de la Turquie, que l'on appelait toujours l'ancienne alliée de la France, et pour laquelle on montrait dans chaque occasion une sorte d'intérêt. On ne parlait plus de la Silésie, mais on prétendait retarder l'évacuation de la Prusse, et compenser ainsi la cession des deux provinces.

On voit que l'empereur Napoléon, appréciant la force de sa position après le traité de Tilsitt, voulait qu'il n'y eût en Europe aucun prétexte de mouvement jusqu'à ce que ses desseins sur l'Espagne fussent accomplis. Jusque-là, les projets de guerre dans l'Inde, les projets de partage de l'empire ottoman, semblent des fantômes produits sur la scène pour occuper l'attention de la Russie. Aussi, pendant l'intervalle des deux entrevues de Tilsitt et d'Erfurt, toutes les questions agitées, soit à Paris, soit à Pétersbourg, paraissaient-elles tourner sur elles-mêmes. Il n'y avait pas un pas de fait. Cinq jours avant son départ pour Erfurt, ce que l'empereur Alexandre dit à l'ambassadeur de France, il aurait pu le dire cinq jours après le départ de Tilsitt : « Nous devons nous entendre et agir de concert pour obtenir de communs avantages; je serai toujours fidèle à ma parole, je l'ai toujours été; ce que j'ai dit à l'empereur, ce qu'il m'a dit est aussi sacré pour moi que les traités, etc... »

Les paroles étaient les mêmes : les choses étaient au même point le 27 septembre 1808, à l'exception de la conquête de la Finlande, d'un côté², et de l'envahissement de l'Espagne, de l'autre; mais

¹ Horace Sébastiani, né en 1772, près de Bastia, était lieutenant en 1789. Général de division en 1805, ambassadeur à Constantinople en 1806, où il se signala par son énergie lors de l'apparition de l'escadre anglaise dans le Bosphore. Il fut député sous la Restauration, ministre des affaires étrangères et ambassadeur sous Louis-Philippe, et maréchal de France en 1840. Il mourut en 1851.

² Conformément au traité de Tilsitt, l'empereur Alexandre devait déclarer la guerre à la Suède, si cette puissance ne rompait pas avec l'Angleterre. La Suède ayant, par une convention en date du 8 février 1808, renoué son alliance avec le cabinet de Londres, Alexandre entra en campagne et envahit la Finlande. Le traité de Friedrichshaus, 5/17 septembre 1809 mit fin à la

à cet égard, aucune observation de quelque importance n'avait été faite par les cabinets respectifs. Ainsi l'on pouvait presque regarder les deux souverains comme arrivant de Tilsitt à Erfurt.

La part que j'avais eue au traité de Tilsitt, les marques de bonté particulière que m'avait données l'empereur Alexandre, la gêne dans laquelle était l'empereur Napoléon avec M. de Champagny, qui, comme il le disait, arrivait tous les matins avec son zèle pour excuser ses gaucheries de la veille; ma liaison personnelle avec M. de Caulaincourt, aux qualités duquel il faudra bien que l'on rende un jour justice, tous ces motifs firent surmonter à l'empereur l'embarras dans lequel il s'était mis à mon égard, en me reprochant violemment le blâme que j'avais exprimé, à l'occasion de son entreprise sur l'Espagne.

Il me proposa donc de le suivre à Erfurt et de me charger de la négociation qu'on devait y faire, sauf à faire signer le traité qui pourrait en être le résultat par son ministre des relations extérieures. J'acceptai. La confiance qu'il me montra dans notre premier entretien devint pour moi une espèce de réparation. Il me fit donner toute la correspondance de M. de Caulaincourt, que je trouvais excellente. En peu d'heures il me mit au courant des affaires qui s'étaient faites à Pétersbourg, et je ne m'occupai plus que des moyens d'empêcher, autant qu'il était en moi, que l'esprit d'entreprise ne dominât trop dans cette singulière entrevue.

Napoléon voulait la rendre fort brillante; il était dans ses habitudes de parler continuellement, aux personnes qui l'entouraient, de l'idée dominante qui l'occupait. J'étais encore grand chambellan; à tout moment il m'envoyait chercher, ainsi que le général Duroc, grand maréchal du palais, et M. de Rémusat qui était à la tête des spectacles. « Il faut que mon voyage soit très beau », nous répétait-il chaque jour. A un de ses déjeuners où nous assistions tous les trois, il me demanda quels seraient les chambellans du quartier. « Il me semble, dit-il, qu'il n'y a pas de grands noms; j'en veux : « la vérité est qu'il n'y a que ceux-là qui sachent représenter dans « une cour. Il faut rendre justice à la noblesse française; elle est « admirable pour cela. — Sire, vous avez M. de Montesquiou¹.

guerre. La Suède entra dans le système continental et céda la Finlande à la Russie.

¹ Pierre comte de Montesquiou-Fezensac, né en 1764, était officier de cavalerie en 1789. Il se tint à l'écart durant la Révolution. En 1804, il fut nommé député au Corps législatif. Il remplaça M. de Talleyrand comme grand chambellan en 1808, devint président du Corps législatif en 1810, pair de France sous la première Restauration, de nouveau grand chambellan pendant les Cent-jours. En 1819, il rentra à la Chambre des pairs. Il mourut en 1834.

« — Bon. — Le prince Sapieha ¹. — Pas mauvais. — Il me
 « semble que deux suffisent; le voyage étant court, Votre Majesté
 « pourra les avoir toujours avec Elle. — A la bonne heure.
 « Rémusat, il me faudra tous les jours un spectacle. Envoyez
 « chercher Dazincourt ²; n'est-ce pas lui qui est le directeur? —
 « Oui, sire. — Je veux étonner l'Allemagne par ma magnificence. »
 — Dazincourt était sorti; les dispositions pour les spectacles
 « furent remises au lendemain. « L'intention de Votre Majesté, dit
 « Duroc, est sûrement d'engager quelques grands personnages à
 venir à Erfurt, et le temps presse. — Il y a un des aides de camp
 « d'Eugène ³, reprit l'empereur, qui part aujourd'hui; on pourrait
 « lui faire dire ce qu'il faudrait qu'il insinuât à son beau-père (le
 « roi de Bavière); et si l'un des rois y vient, ils voudront tous y
 « venir. Mais non, ajouta-t-il, il ne faut pas se servir d'Eugène
 « pour cela; Eugène n'a pas assez d'esprit; il sait faire exactement
 « ce que je veux, mais il ne vaut rien pour insinuer. Talleyrand
 « vaut mieux; d'autant, dit-il en riant, qu'il dira en critique de
 « moi qu'on me ferait plaisir en y venant. Ce sera à moi, ensuite,
 « à montrer qu'il m'était parfaitement égal qu'on y vînt et que
 « cela m'a plutôt gêné ».

Au déjeuner du lendemain l'empereur fit appeler Dazincourt, qui attendait ses ordres. Il avait dit à M. de Rémusat, au général Duroc et à moi de nous y trouver. — « Dazincourt, vous avez entendu
 « dire que j'allais à Erfurt. — Oui, sire. — Je voudrais que la
 « Comédie Française y vînt. — Serait-ce pour jouer la comédie et
 « la tragédie? — Je ne veux que des tragédies, nos comédies ne
 « serviraient à rien; passé le Rhin, on ne les comprend pas. —
 « Votre Majesté veut, sans doute, un très beau spectacle. — Oui,

¹ Alexandre, prince Sapieha, issu d'une vieille et illustre famille polonaise qui avait dû s'expatrier à la suite des revers de sa patrie. Né en 1773 à Strasbourg, le prince Alexandre s'adonna exclusivement à l'étude. Il devint chambellan de l'empereur, et mourut en 1812.

² Joseph Albouis Dazincourt, né en 1747, à Marseille, fut d'abord bibliothécaire du maréchal de Richelieu. Il entra ensuite au théâtre français, et devint sociétaire en 1778. En 1808, il fut nommé professeur de déclamation au Conservatoire, puis directeur des spectacles de la cour. Il mourut en 1809.

³ Eugène de Beauharnais, fils du général vicomte de Beauharnais et de l'impératrice Joséphine, était né en 1781. Il s'engagea en 1796, suivit Bonaparte en Italie et en Égypte, et devint général de brigade en 1804, puis prince français et archichancelier d'État (1^{er} février 1805). En juin, il fut nommé vice-roi d'Italie. En 1814, il se retira en Bavière, où il mourut en 1824, sous le titre de duc de Leuchtenberg. Le prince Eugène avait épousé, en 1806, la princesse Amélie, fille du roi de Bavière. Sa fille aînée épousa le prince royal de Suède, fils de Bernadotte.

« nos plus belles pièces. — Sire, on pourrait donner *Athalie*. » —
 « *Athalie!* fi donc. Voilà un homme qui ne me comprend pas.
 « Vais-je à Erfurt pour mettre quelque Joas dans la tête de ces
 « Allemands? *Athalie!* Que c'est bête! Mon cher Dazincourt, en
 « voilà assez. Prévenez vos meilleurs acteurs tragiques qu'ils se
 « disposent à aller à Erfurt, et je vous ferai donner mes ordres
 « pour le jour de votre départ, et pour les pièces qui doivent être
 « jouées. Allez. Que ces vieilles gens-là sont bêtes! *Athalie!* Il
 « est vrai aussi que c'est ma faute, pourquoi les consulter? Je
 « ne devrais consulter personne. Encore s'il m'avait dit *Cinna*; il
 « y a de grands intérêts en action, et puis une scène de clémence,
 « ce qui est toujours bon. J'ai su presque tout *Cinna* par cœur,
 « mais je n'ai jamais bien déclamé. Rémusat, n'est-ce pas dans
 « *Cinna* qu'il y a :

Tous ces crimes d'Etat qu'on fait pour la couronne,
 Le ciel nous en absout, *lorsqu'il* nous la donne ¹?

« Je ne sais pas si je dis bien les vers? — Sire, c'est dans *Cinna*,
 « mais je crois qu'il y a : *Alors qu'il nous la donne*. — Comment
 « sont les vers qui suivent? Prenez un Corneille. — Sire, c'est
 « inutile, je me les rappellerai :

Le ciel nous en absout, alors qu'il nous la donne;
 Et dans le sacré rang où sa faveur l'a mis,
 Le passé devient juste et l'avenir permis.
 Qui peut y parvenir ne peut être coupable;
 Quoi qu'il ait fait ou fasse, il est inviolable.

« — C'est excellent, et surtout pour ces Allemands qui restent
 « toujours sur les mêmes idées, et qui parlent encore de la mort du
 « duc d'Enghien : il faut agrandir leur morale. Je ne dis pas cela
 « pour l'empereur Alexandre; ces choses-là ne font rien à un Russe,
 « mais c'est bon pour les hommes à idées mélancoliques, dont l'Alle-
 « magne est remplie. On donnera donc *Cinna*; voilà une pièce, ce
 « sera pour le premier jour. Rémusat, vous chercherez quelles
 « sont les tragédies que l'on pourrait donner les jours suivants, et
 « vous m'en rendrez compte avant de rien arrêter. — Sire,
 « Votre Majesté voudra qu'on laisse quelques acteurs pour Paris?
 « — Oui, des doublures, il faut emmener tout ce qu'il y a de bon,
 « il vaut mieux en avoir de trop. » — L'ordre d'être rendu à
 Erfurt le 22 septembre fut immédiatement envoyé à Saint-Prix,
 Talma, Lafont, Damas, Desprès, Lacave, Varcennes, Dazincourt,

¹ *Cinna*, acte V, scène II.

M^{lle} Raucourt, M^{me} Talma, M^{lle} Bourgoïn, M^{lle} Duchesnois, M^{lle} Gros, M^{lle} Rose Dupuis et M^{lle} Patrat ¹.

Le voyage étant annoncé dans le *Moniteur*, chacun se donna du mouvement pour en être. Les deux aides de camp de l'empereur, Savary et Lauriston ² furent choisis les premiers. Le cortège militaire devait être fort brillant. L'empereur voulait paraître entouré de ceux de ses lieutenants dont le nom avait le plus retenti en Allemagne. Le maréchal Soult d'abord, le maréchal Davoust, le maréchal Lannes, le prince de Neufchâtel, le maréchal Mortier, le maréchal Oudinot, le général Suchet, le général Boyer, le général Nansouty ³, le général Claparède ⁴, le général Saint-Lau-

¹ On leur remit avant leur départ, la liste des pièces qui devaient être jouées : la première, comme je l'ai déjà dit, devait être *Cinna*, ensuite *Andromaque*, *Britannicus*, *Zaire*, *Mithridate*, *Œdipe*, *Iphigénie en Aulide*, *Phèdre*, *la Mort de César*, *les Horaces*, *Rodogune*, *Mahomet*, *Radamiste*, *Le Cid*, *Manlius*, *Bajazet*. (*Note du prince de Talleyrand.*)

Quelques-uns de ces artistes sont restés connus. Le premier d'entre eux était sans contredit Talma (1766-1826), le plus célèbre de nos acteurs tragiques; on sait l'attrait particulier qu'avait pour lui Napoléon, et la protection dont il l'honora durant tout son règne. — Pierre Lafon, né en 1775, et entré au Théâtre-Français en 1800, lui disputait la première place : il excellait également dans la tragédie et la comédie. — Venait ensuite Saint-Prix (dont le vrai nom était Foucault), qui avait débuté en 1782, et joué successivement au théâtre Feydeau, à l'Odéon, enfin au Théâtre-Français en 1803. — Parmi les actrices, on se rappelle particulièrement les noms de M^{lles} Raucourt et Duchesnois. La première avait débuté en 1772 et avait eu, dès cette époque, les plus brillants succès : elle avait été longtemps emprisonnée sous la Terreur. Elle mourut en 1815, et ses obsèques donnèrent lieu à l'église Saint-Roch à des scènes tumultueuses. M^{lle} Duchesnois, entrée à seize ans au Théâtre-Français (1802), s'était placé en peu d'années au premier rang des tragédiennes.

² Jacques-Bernard Law, marquis de Lauriston, né à Pondichéry en 1768, était le petit-fils du fameux financier de la Régence. Il s'engagea dans l'artillerie en 1793, devint colonel en 1795, et aide de camp de Bonaparte. Général de brigade en 1800, il fut, à plusieurs reprises, chargé de missions diplomatiques. En 1811, il fut nommé ambassadeur à Pétersbourg. Il se tint à l'écart durant les Cent-jours, fut pair de France sous la Restauration, puis ministre de la maison du roi, maréchal en 1823, grand-veneur et ministre d'État. Il mourut en 1828.

³ Étienne Champion, comte de Nansouty, né en 1768 d'une famille originaire de Bourgogne, était en 1789 capitaine dans les hussards de Lauzun. Il fit toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, devint général de division en 1803 et eut en maintes occasions d'importants commandements de cavalerie. En 1804, il fut nommé premier chambellan de l'impératrice, puis premier écuyer de l'empereur (1808). Il mourut en 1815. Il avait épousé une nièce de Vergennes.

⁴ Le comte Claparède, né en 1774, servit dans les armées de la république et était chef de bataillon en 1798. Général de brigade en 1804, il prit part à toutes les guerres de son temps, et se signala notamment

rent ¹. M. Fain ² et M. de Méneval ³, ces deux derniers secrétaires du cabinet, reçurent ainsi que M. Daru ⁴, M. de Champagny et M. Maret, l'ordre de se rendre à Erfurt. Le général Duroc désigna M. de Canouville pour faire les logements. « Menez aussi Beausset ⁵, « lui dit l'empereur; il faut bien quelqu'un pour faire au grand-duc Constantin ⁶ les honneurs de nos actrices; d'ailleurs il fera au « dîner son service de préfet du palais, puis, c'est un nom. »

Chaque jour il partait quelqu'un pour Erfurt. La route était couverte de fourgons, de chevaux de selle, de chevaux de carrosse, de gens à la livrée de l'empereur.

en 1809 Sous la Restauration, il fut nommé inspecteur général d'infanterie et pair de France. Il mourut en 1841.

¹ Louis Saint-Laurent, né en 1763, était officier d'artillerie en 1789, devint général de division en 1807, baron de l'Empire en 1810. Il quitta le service la même année et mourut en 1832.

² François Fain, né en 1778, entra dans l'administration en 1794, et durant douze ans occupa divers emplois dans les bureaux des comités de la Convention, puis dans ceux du Directoire et de la secrétairerie d'État. En 1806, il fut attaché comme secrétaire au cabinet particulier de l'empereur. Il devint baron de l'Empire et maître des requêtes en 1809. Il suivit Napoléon dans toutes ses campagnes. Il vécut dans la retraite sous la Restauration. En 1830, il fut nommé secrétaire du cabinet du roi, puis administrateur de la liste civile et conseiller d'État. En 1834, il fut élu à la Chambre des députés. Il mourut en 1837. Le baron Fain a laissé divers ouvrages historiques sous le nom de *Manuscripts des années 1794-1795, 1812, 1813 et 1814*.

³ François de Méneval, né en 1778, fut d'abord secrétaire de Joseph Bonaparte. En 1802, il entra au cabinet de Napoléon en qualité de secrétaire du portefeuille, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1815. En 1812, il devint baron de l'Empire et maître des requêtes. Il a laissé des *Mémoires historiques sur Napoléon et Marie-Louise* (3 vol. in-8°).

⁴ Le comte Daru, né en 1767, fut d'abord lieutenant d'artillerie, puis commissaire des guerres. Arrêté en 1793, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor. En 1796, il devint commissaire ordonnateur, puis, après le 18 brumaire, inspecteur aux revues. En 1800, il fut nommé secrétaire général du ministère de la guerre, entra au Tribunat en 1802. En 1805, il devint intendant général de la maison de l'empereur et conseiller d'État; intendant général de la grande armée (1806), ministre à Berlin (1807) ministre secrétaire d'État (1811). Sous la Restauration il entra à la Chambre des pairs, il mourut en 1829.

⁵ Louis de Beausset, neveu du cardinal de ce nom, né en 1770, devint en 1805 préfet du palais impérial, et conserva cette charge jusqu'en 1815. Il suivit alors l'impératrice Marie-Louise à Vienne, et fut un instant grand maître de sa maison. Il a laissé des *Mémoires sur l'Empire*.

⁶ Le grand-duc Constantin (1779-1831) était le frère cadet de l'empereur Alexandre. Il s'occupa toute sa vie des affaires militaires, mais n'obtint jamais de commandement important. En 1815, il fut nommé généralissime des armées du nouveau royaume de Pologne et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort.

Le mois de septembre avançait. J'avais lu toutes les correspondances, mais l'empereur n'avait pas encore eu avec moi la conversation principale sur les affaires qu'il y aurait à traiter. Peu de jours avant celui qui avait été fixé pour mon départ, le grand maréchal m'écrivit que l'empereur me faisait dire de me rendre le soir aux grandes entrées. J'étais à peine dans le salon qu'il m'emmena chez lui.

« Eh bien, vous avez lu toute la correspondance de Russie, « me dit-il, comment trouvez-vous que j'ai manœuvré avec l'empereur Alexandre? » — Et alors il repassa en s'y délectant, tout ce qu'il avait dit et écrit depuis un an; il finit en me faisant remarquer l'ascendant qu'il avait pris sur l'empereur Alexandre, quoique de son côté à lui, il n'eût exécuté que ce qui lui convenait du traité de Tilsitt. — « Maintenant, ajouta-t-il, nous allons à « Erfurt; je veux en revenir libre de faire en Espagne ce que je « voudrai; je veux être sûr que l'Autriche sera inquiète et con- « tenue, et je ne veux pas être engagé d'une manière précise « avec la Russie pour ce qui concerne les affaires du Levant. « Préparez-moi une convention qui contente l'empereur Alexandre, « qui soit surtout dirigée contre l'Angleterre, et dans laquelle je « sois bien à mon aise sur le reste; je vous aiderai, le prestige ne « manquera pas. » — Je fus deux jours sans le voir. Dans son impatience, il avait écrit ce qu'il voulait que renfermassent les articles, et me l'avait envoyé en me mandant de lui en apporter la rédaction le plus tôt possible. Je ne le fis pas attendre : peu d'heures après, je me rendis chez lui, avec le projet de traité rédigé tel qu'il l'avait conçu :

Sa Majesté l'empereur des Français, etc...

Et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, etc...

Voulant rendre de plus en plus étroite et à jamais durable l'alliance qui les unit, et se réservant de s'entendre aussitôt que besoin sera sur les nouvelles déterminations à prendre et les nouveaux moyens d'attaque à diriger contre l'Angleterre, leur ennemie commune et l'ennemie du continent, ont résolu de poser dans une convention spéciale *les principes* qu'il sont déterminés à suivre... (Ici l'empereur m'interrompt et dit : « *Principes* est bien, cela n'engage point »)... invariablement, et qui les dirigent dans toutes leurs démarches pour parvenir au rétablissement de la paix ;

Ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, etc... qui sont convenus des articles suivants :

ARTICLE 1^{er}. — Sa Majesté l'empereur des Français et Sa Majesté l'empereur de Russie confirment, et, en tant que besoin, renouvellent l'alliance conclue entre eux à Tilsitt, s'engageant non seu-

lement à ne faire avec l'ennemi commun aucune paix séparée, mais encore à n'entrer avec lui dans aucune négociation et à n'écouter aucune de ses propositions que d'un commun accord.

ARTICLE 2. — Résolues de rester inséparablement unies pour la paix comme pour la guerre, les hautes parties contractantes conviennent de nommer des plénipotentiaires pour traiter de la paix avec l'Angleterre, et de les envoyer, à cet effet, dans celle des villes du continent que l'Angleterre désignera.

ARTICLE 3. — Dans tout le cours de la négociation, si elle a lieu, les plénipotentiaires respectifs des deux hautes parties contractantes agiront invariablement avec le plus parfait concert; et il ne sera permis à aucun d'eux, non seulement d'appuyer, mais même d'accueillir ou d'approuver, contre l'avis de l'autre, aucune proposition ou demande de plénipotentiaire anglais.

ARTICLE 4. — Les deux hautes parties contractantes s'engagent chacune à ne recevoir de la part de l'ennemi, pendant la durée des négociations, aucune proposition, offre ou communication quelconque, sans en faire immédiatement part aux plénipotentiaires respectifs.

ARTICLE 5. — Il sera proposé à l'Angleterre de traiter sur la base de l'*uti possidetis*, en y comprenant l'Espagne; et la condition *sine qua non* dont les hautes parties contractantes s'engagent à ne se départir jamais sera que l'Angleterre reconnaisse d'une part, la réunion de la Valachie, de la Moldavie et de la Finlande à l'empire russe, et de l'autre, Joseph-Napoléon Bonaparte comme roi d'Espagne et des Indes.

ARTICLE 6. — La Porte ottomane ayant éprouvé depuis le traité de Tilsitt plusieurs révolutions et changements qui semblent ne lui laisser aucune possibilité de donner, et ne laissent, par conséquent, aucune espérance d'obtenir d'elle, des garanties suffisantes pour les personnes et les biens des habitants de la Valachie et de la Moldavie; et Sa Majesté l'empereur de Russie qui, depuis la même époque, a contracté envers eux des engagements particuliers, et qui, par une conséquence des révolutions susdites, s'est vu forcé à d'énormes dépenses pour garder ces provinces, étant, pour tous ces motifs, résolu de ne s'en point dessaisir, d'autant plus que leur possession seule peut donner à son empire une frontière naturelle et nécessaire, Sa Majesté l'empereur Napoléon *ne s'opposera point*, en tant que cela le concerne, à ce qu'elles soient réunies à l'empire russe, et Sa dite Majesté se désiste de la médiation par elle offerte et acceptée par la Russie dans le traité de Tilsitt.

(« Je ne veux point de cet article-là; il est trop positif. » — « Cependant, sire, *ne s'opposera point* est certainement une des

« expressions qui engagent le moins ; de plus, l'article suivant est « un grand correctif. »)

ARTICLE 7. — Néanmoins, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies se bornera, quant à présent, à occuper, comme par le passé, la Valachie et la Moldavie, y laissant toutes choses sur le pied où elles sont aujourd'hui, et proposera même d'entamer, soit à Constantinople, soit dans une île du Danube, et sous la médiation de la France, une négociation afin d'obtenir à l'amiable la cession de ces deux provinces. Mais cette négociation ne devra réellement s'ouvrir que lorsque les négociations avec l'Angleterre auront eu une issue quelconque, afin de ne point donner lieu à de nouvelles discussions qui puissent éloigner la paix.

(« Cet article-là est bon ; avec ma médiation, je reste le maître, « et l'article précédent inquiétera l'Autriche, qui est ma véritable « ennemie. — Votre ennemie, sire, momentanément peut-être, « mais au fond, sa politique n'est point en opposition avec celle « de la France, elle n'est point envahissante, elle est conserva- « trice. — Mon cher Talleyrand, je sais que c'est là votre opi- « nion ; nous parlerons de cela quand l'affaire d'Espagne sera finie. »)

ARTICLE 8. — Sa Majesté l'empereur Napoléon agira conjointement avec Sa Majesté l'empereur Alexandre pour obtenir de la Porte ottomane une cession amiable. Toutes les notes et toutes les démarches des deux cours alliées pour atteindre ce but seront faites de concert et dans le même esprit.

ARTICLE 9. — Dans le cas où un refus de la Porte ottomane ferait reprendre les hostilités et continuer la guerre, l'empereur Napoléon n'y prendra aucune part, et se bornera à aider la Russie de ses bons offices. Mais, s'il arrivait que l'Autriche ou toute autre puissance fit cause commune avec la Porte ottomane dans ladite guerre, Sa Majesté l'empereur Napoléon ferait immédiatement cause commune avec la Russie, devant regarder ce cas comme étant celui de l'alliance générale qui unit les deux empires.

(« Cet article-là est incomplet ; toute mon idée n'y est pas ; con- « tinuons ; je vous dirai ce qu'il faut y ajouter. »)

ARTICLE 10. — Les hautes parties contractantes s'engagent d'ailleurs à maintenir l'intégrité des autres possessions de l'empire ottoman, ne voulant, à leur égard, rien déterminer et entreprendre elles-mêmes, ni souffrir qu'il soit rien entrepris par qui que ce soit, qu'elles n'en soient préalablement convenues.

ARTICLE 11. — Dans les négociations avec l'Angleterre, Sa Majesté l'empereur Napoléon fera cause commune avec la Russie, pour faire reconnaître la réunion de la Valachie et de la Moldavie à

l'empire russe, que la Porte ottomane y ait ou non consenti.

ARTICLE 12. — En retour du désistement fait par l'empereur Napoléon dans l'article ci-dessus, Sa Majesté l'empereur Alexandre se désiste de l'engagement éventuel pris envers lui par le cinquième des articles secrets du traité de Tilsitt, et ledit article demeure nul et comme non avenue.

« C'est à peu de chose près tout ce que je vous ai dit ; laissez-
« moi cela, je l'arrangerai. Il faut ajouter à un des derniers articles,
« à celui où je vous ai arrêté : Que dans le cas où l'Autriche
« donnerait des inquiétudes à la France, l'empereur de Russie,
« sur la première demande qui lui en serait faite, s'engage à se
« déclarer contre l'Autriche et à faire cause commune avec la
« France ; ce cas étant également un de ceux auxquels s'applique
« l'alliance qui unit les deux puissances. — C'est là l'article essen-
« tiel, comment avez-vous oublié cela ? Vous êtes toujours Autri-
« chien ! — Un peu, sire, mais je crois qu'il serait plus exact
« de dire que je ne suis jamais Russe, et que je suis toujours
« Français. »

« Faites vos dispositions pour partir : il faut que vous soyez à
« Erfurt un jour ou deux avant moi. Pendant le temps que durera
« le voyage, vous chercherez les moyens de voir souvent l'empe-
« reur Alexandre. Vous le connaissez bien, vous lui parlerez le
« langage qui lui convient. Vous lui direz qu'à l'utilité dont notre
« alliance peut être pour les hommes, on reconnaît une des grandes
« vues de la Providence. Ensemble, nous sommes destinés à réta-
« blir l'ordre général en Europe. Nous sommes jeunes l'un et
« l'autre, il ne faut pas nous presser. Vous insisterez beaucoup sur
« cela, car le comte de Romanzoff est ardent dans la question du
« Levant. Vous direz qu'on ne fait rien sans l'opinion publique, et
« qu'il faut que, sans être effrayée de notre puissance réunie,
« l'Europe voie avec plaisir se réaliser la grande entreprise que
« nous méditons. La sûreté des puissances limitrophes, l'intérêt
« bien entendu du continent, sept millions de Grecs rendus à la
« liberté, etc... voilà un beau champ pour faire de la philanthropie ;
« je vous donne sur cela carte blanche ; je veux que ce soit de la
« philanthropie lointaine. Adieu. »

Je retournai chez moi, je mis mes papiers en ordre, j'emportai tous ceux dont je prévoyais que j'aurais besoin et je montai en voiture. J'arrivai à Erfurt le samedi 24 septembre, à dix heures du matin. M. de Canouville m'avait logé dans une maison qui était près de celle que l'empereur devait occuper. Peu de moments après mon arrivée, M. de Caulaincourt vint chez moi. Cette première journée, que je passai avec lui, me fut fort utile. Nous par-

lâmes de Pétersbourg et de la disposition dans laquelle les deux empereurs venaient à l'entrevue. Nous mîmes en commun ce que nous savions, et bientôt nous fûmes parfaitement d'accord sur tous les points.

Je trouvai tout Erfurt en mouvement; il n'y avait pas une maison passable qui n'eût à loger quelque souverain avec sa suite. L'empereur de Russie y arrivait avec le grand-duc Constantin, le comte Romanzoff, le comte Tolstoï, grand maréchal, le général Tolstoï, ambassadeur en France, le prince Wolkonski, le comte Oszarowski ¹, le prince Troubetzkoï, le comte Ouwaroff ², le comte Schouwaloff ³, le prince Gagarin, le prince Galitzin, M. Speransky, M. Labenski, M. Bethmann, le général Hitroff, le conseiller d'État Gervais, le conseiller d'État Creidemann, M. de Schröder, le prince Léopold de Saxe-Cobourg ⁴. Je crois que je nomme là à peu près toutes les personnes qui avaient l'honneur d'accompagner l'empereur Alexandre. On l'attendait un jour plus tard que l'empereur Napoléon, parce qu'il devait s'arrêter pendant vingt-quatre heures à Weimar. Un chambellan du roi de Saxe vint me dire que son maître coucherait à Erfurt le 25, et qu'il était suivi de M. de Bose ⁵, ministre du cabinet, du comte Marcollini ⁶, grand écuyer, du baron de

¹ Le comte Adam d'Alcantara Oszarowski, issu d'une vieille famille polonaise ralliée à la Russie. Il était aide de camp de l'empereur Alexandre.

² Le comte Théodore Ouwaroff, commandant en chef de la garde impériale, et premier aide de camp général de l'empereur. Il avait été au nombre des conjurés qui assassinèrent le czar Paul.

³ Le général comte Paul Schouwaloff (1775-1823), aide de camp de l'empereur, eut des commandements importants dans toutes les guerres de l'époque. Il fut, en 1814, un des commissaires chargés d'accompagner Napoléon à Fréjus.

⁴ Le prince Léopold de Saxe-Cobourg Saafeld, né en 1790, fils de François, duc de Saxe-Cobourg, et de Caroline, comtesse de Reuss, entra tout jeune dans l'armée russe avec le grade de général. En 1810, il dut quitter le service russe sur l'injonction de Napoléon, rentra dans les rangs en 1813, fit les campagnes d'Allemagne et de France et entra à Paris avec les souverains alliés en 1814 et en 1815. L'année suivante, il épousa la princesse Charlotte, petite-fille du roi d'Angleterre George III et héritière de la couronne. Léopold fut naturalisé anglais, mais la princesse mourut l'année suivante. En 1830, il fut élu roi des Belges. Deux ans après, il épousa la princesse Louise d'Orléans, fille aînée du roi Louis-Philippe. Il mourut en 1865.

⁵ Frédéric-Guillaume, comte de Bose (1753-1809), fut ministre de Saxe à Stockholm, puis maréchal de la cour à Dresde, et grand chambellan. En 1806, il signa la paix avec Napoléon et devint ministre des affaires étrangères.

⁶ Le comte Marcollini (1739-1814) était grand chambellan et grand écuyer du roi de Saxe. Il devint ministre d'État en 1809. Partisan dévoué de l'alliance française, il nous resta fidèle jusqu'à sa mort.

Funck ¹, du baron de Gutschmidt, du major Thielemann, du chambellan de Gablenz, et de MM. de Marxhansky et de Schonberg. M. de Bourgoing ², ministre de France à Dresde, avait eu aussi la permission de suivre le roi.

Il me semble que l'on sera bien aise de savoir tout de suite le nom des personnes considérables qui, d'heure en heure, arrivaient à Erfurt ³. Le duc de Saxe-Gotha ⁴, accompagné du baron de Thümmel, de M. de Studnitz, de M. de Zigesar, du baron de Herda, du baron de Wangenheim et de M. de Hoff ⁵; le duc de Saxe-Weimar, avec le prince héréditaire ⁶, le baron d'Egloffstein ⁷, le baron d'Einsiedel, M. Gœthe et M. Wieland ⁸, l'un et l'autre conseillers intimes de Weimar, le duc d'Oldenbourg ⁹, avec le baron

¹ Le baron de Funck, général saxon (1761-1828), prit une part active à la guerre de 1806. En 1812, il fit dans nos rangs la campagne de Russie à la tête de la cavalerie saxonne. En 1813, il fut chargé de diverses missions diplomatiques au nom des souverains alliés, et fut ministre à Londres en 1818.

² Jean-François, baron de Bourgoing, né en 1748 à Nevers, fut d'abord officier, puis secrétaire d'ambassade. En 1787, il devint ministre de France à Hambourg, puis à Madrid (1791), et fut en 1795 chargé de négocier la paix de Bâle. Ministre à Copenhague, puis à Stockholm sous le Consulat, il vint plus tard en Saxe et mourut en 1811.

³ Dans la longue énumération qui va suivre, il entre un grand nombre de personnages qui n'ont laissé aucune trace dans l'histoire, et sur lesquels nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement. Nous n'avons relevé les noms que des plus marquants d'entre eux. Quant aux princes souverains, nous ne nous sommes occupés que de ceux qui, soit par leur notoriété, soit par leurs alliances de famille, méritaient une mention particulière.

⁴ Auguste, duc de Saxe-Gotha et Altenbourg (1772-1822), membre de la confédération du Rhin (15 décembre 1806).

⁵ Charles de Hoff (1771-1837), secrétaire d'ambassade au service du duc de Saxe-Gotha, puis conseiller aulique et ministre d'Etat. Il a laissé de nombreux ouvrages de politique et d'histoire.

⁶ Charles-Auguste de Saxe-Weimar (1757-1828), membre de la confédération du Rhin (15 décembre 1806). Son fils, le prince Charles-Frédéric, avait épousé la princesse Marie, fille du czar Paul.

⁷ Auguste baron d'Egloffstein (1771-1834), officier au service de la Prusse, puis du duc de Saxe-Weimar. En 1807, il devint général de brigade et commanda le contingent saxon au service de la France, en Autriche, en Espagne, en Russie, et durant le siège de Dantzig (1814).

⁸ Christophe-Martin Wieland, né en 1733, devint en 1792 le précepteur des princes de Weimar, puis conseiller intime. Il était membre de l'académie de cette ville, qui comprenait alors les hommes les plus distingués et les plus illustres savants de l'Allemagne. Il a laissé de nombreux ouvrages, des poèmes, des romans, des pièces de théâtre, etc. Il mourut en 1813.

⁹ Pierre-Frédéric, prince de Lubeck, régent du duché d'Oldenbourg au nom de son cousin. Son fils, héritier présomptif du duché, avait épousé la grande-duchesse Catherine, fille du czar Paul.

de Hammerstein ¹ et le baron de Gall; le duc de Mecklenbourg-Schwerin ², le prince héréditaire de Mecklenbourg-Strelitz ³, le prince de Dessau ⁴, le prince de Waldeck, le prince de Hesse-Hombourg, le prince de Reuss-Greiz, le prince de Reuss-Ebersdorff, le prince de Reuss-Lobenstein ⁵, la duchesse de Saxe-Hildburghausen ⁶; le prince de Schwarzburg-Rudolstadt ⁷, avec M. de Kettelhutt, M. de Weisse et M. de Gleichen; le prince et la princesse de la Tour et Taxis ⁸, avec M. de Leikam; le prince de Hesse-Rothenburg; le prince de Hohenzollern-Sigmaringen ⁹, avec le prince de Reuss-Schleiz et le major de Falkenstein; le duc Guillaume de Bavière; le prince primat ¹⁰ (M. de Dalberg), à qui chaque habitant de la ville offrait son logement; il en avait été gouverneur et s'y était fait aimer de tout le monde; le prince de Hohenzollern-Hechingen ¹¹, avec le prince héréditaire; M. de Hövel, M. de Bauer, le prince héréditaire de Bade avec la princesse Stéphanie Napo-

¹ Hans Detlef, baron de Hammerstein (1768-1826), ministre du duc d'Oldenbourg. Plus tard, il passa en Hanovre et devint membre du conseil privé de la guerre et plénipotentiaire à la diète de Francfort.

² Frédéric-François, duc de Mecklenbourg-Schwerin, né en 1756. Son fils avait épousé la grande-duchesse Hélène, fille du czar Paul. Il eut d'un second mariage la princesse Hélène, qui épousa le duc d'Orléans.

³ Georges-Frédéric, né en 1779, succéda à son père en 1816. Il était le frère de la reine Louise de Prusse.

⁴ Léopold prince d'Anhalt-Dessau (1740-1817), un des plus fidèles alliés de la France, membre de la confédération du Rhin.

⁵ La maison de Reuss était divisée en quatre branches régnantes, les Greitz, Ebersdorff, Lobenstein et Schleiz. Tous ces princes étaient entrés dans la confédération du Rhin (avril 1807).

⁶ Membre de la confédération du Rhin (15 décembre 1806).

⁷ Membre de la confédération du Rhin (avril 1807).

⁸ Charles-Alexandre prince de la Tour et Taxis, né en 1770, conseiller privé de l'empire d'Autriche. Il était grand-maître des postes impériales, charge qui était dans sa maison depuis 1695. Il avait épousé en 1773 la princesse Thérèse, fille du grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz.

⁹ Antoine prince de Hohenzollern-Sigmaringen, né en 1762, membre de la confédération du Rhin (12 juillet 1806). Les princes des différentes branches de la maison de Hohenzollern ayant abdiqué en faveur de la branche des Hohenzollern-Brandenburg qui occupe le trône de Prusse, le roi de Prusse a réuni à sa couronne la souveraineté de ces principautés.

¹⁰ Charles prince de Dalberg, né en 1744, entra dans les ordres et devint en 1772 conseiller intime de l'électeur de Mayence, puis gouverneur d'Erfurt, coadjuteur de l'archevêque de Mayence, auquel il succéda en 1802. Il fut ensuite nommé archichancelier de l'empire. En 1806, il dut se démettre de cette dignité, fut, en compensation, nommé par Napoléon prince primat de la confédération du Rhin, prince souverain de Ratisbonne, grand-duc de Fulde et de Hanau. Il mourut en 1817.

¹¹ Membre de la confédération du Rhin (12 juillet 1806).

léon ¹, M^{me} de Venningen et M^{lle} de Bourjolly; le baron de Dalberg, ministre de Bade à Paris ², le prince de Reuss XLI, le prince héréditaire de Darmstadt ³, le comte de Keller ⁴, le prince Dolgorouki ⁵, le comte de Lerchenfeld, le prince de la Leyen ⁶, le prince Guillaume de Prusse ⁷, le comte de Goltz, ministre des affaires étrangères de Prusse, M. le Cocq, M. de Dechen; le roi de Westphalie Jérôme Napoléon avec la reine, née princesse de Wurtemberg; le prince de Hesse-Philippsthal ⁸, le comte et la comtesse de Bucholz, le comte de Truchsess, le comte de Wintzingerode, le roi de Bavière ⁹, le baron de Montgelas ¹⁰, le comte de Wurtemberg, le

¹ Charles-Louis Frédéric, prince héréditaire de Bade, marié à Stéphanie Tascher de la Pagerie, cousine de l'impératrice Joséphine et fille adoptive de Napoléon. Il devint grand-duc en 1811 et mourut en 1818. Il était membre de la confédération du Rhin.

² Emeric-Joseph, baron de Dalberg, né en 1773, entra dans la diplomatie au service du prince primat, son oncle. En 1803, il devint ministre de Bade à Paris. C'est de cette époque que date sa liaison avec M. de Talleyrand. En 1809, il devint ministre des affaires étrangères de Bade, mais n'abandonna pas sa situation à Paris. La même année, il se fit naturaliser Français, fut créé par Napoléon duc et conseiller d'Etat avec une dotation de quatre millions. En 1814, il devint membre du gouvernement provisoire, puis pair de France et ministre d'Etat en 1815. Il mourut en 1833.

³ Il était le fils du prince Louis, qui prit le titre de grand-duc en entrant dans la confédération du Rhin (12 juillet 1806). Il succéda à son père en 1830 et abdiqua en 1840.

⁴ Louis-Christophe comte de Keller (1757-1827), d'abord chambellan et conseiller d'ambassade du roi Frédéric II, ministre de Prusse à Stockholm (1779), à Pétersbourg, puis à Vienne. En 1811, il devint ministre du grand-duché de Francfort à Paris.

⁵ Il y avait alors plusieurs princes de la famille Dolgorouki. Celui qui apparaît ici est sans doute le prince Georges, général et diplomate russe, qui commanda en Finlande (1795) et à Corfou (1804), fut ambassadeur à Vienne et en Hollande; ou son cousin, le prince Michel, aide de camp de l'empereur, et général-major, tué peu après en Finlande.

⁶ Membre de la confédération du Rhin.

⁷ Le prince Guillaume de Prusse, quatrième fils du roi Frédéric-Guillaume II, était général dans l'armée prussienne et prit une part active aux guerres de 1806, 1813, 1814. En 1831, il fut gouverneur des provinces rhénanes.

⁸ François de Hesse-Philippsthal, mort en 1810. Il était le frère de Louis de Hesse-Philippsthal, général au service du roi des Deux-Siciles, qui soutint le mémorable siège de Gaëte, en 1806.

⁹ Maximilien-Joseph (1756-1825), duc de Bavière en 1793, roi le 26 décembre 1805. Il était membre de la confédération du Rhin. Sa fille avait épousé le prince Eugène.

¹⁰ Maximilien Garnerin, baron de Montgelas (1759-1838), conseiller aulique de Bavière, ministre des affaires étrangères (1799), puis des finances et de l'intérieur (1806). Allié sincère de la France, il sut en profiter et obtenir de Napoléon de grands avantages pour son pays. Il se retira en 1814.

comte de Reuss, le roi de Wurtemberg ¹, le prince de Hohenlohe, la duchesse de Wurtemberg, le comte de Taube, le baron de Gorlitz, le baron de Moltke, le comte de Salm-Dyck ². J'oublie sûrement quelques personnes; je leur en demande pardon.

Les pages de l'empereur étaient déjà arrivés et se promenaient, dans la ville, en grande tenue. Le service militaire se faisait par un bataillon de grenadiers de la garde impériale, un détachement des gendarmes d'élite, le 6^e régiment de cuirassiers, le 1^{er} régiment de hussards, le 17^e régiment d'infanterie légère.

L'empereur entra dans Erfurt le 27 septembre 1808, à dix heures du matin. Une foule immense entourait dès la veille les avenues de son palais. Chacun voulait voir, voulait approcher de celui qui dispensait tout : trônes, misères, craintes, espérances. Les trois hommes qui ont reçu sur la terre le plus de louanges sont : Auguste, Louis XIV et Napoléon. Les époques et le talent ont donné à ces louanges des rédactions différentes; mais, au fond, c'est la même chose. Ma place de grand chambellan me faisant voir de plus près les hommages forcés, simulés ou même sincères qui étaient rendus à Napoléon, leur donnait à mes yeux une proportion que je pourrais appeler monstrueuse. La bassesse n'avait jamais eu autant de génie; elle fournit l'idée de donner une chasse sur le terrain même où l'empereur avait gagné la fameuse bataille d'Iéna. Une boucherie de sangliers et de bêtes fauves était là pour rappeler aux yeux du vainqueur les succès de cette bataille. Plusieurs fois, j'ai été forcé de remarquer que plus on devait avoir de rancune contre l'empereur, plus on souriait à sa fortune, plus on applaudissait aux hautes destinées, qui, disait-on, lui étaient départies par le ciel.

Je suis tenté de croire, et cette idée m'est venue à Erfurt, qu'il y a des secrets de flatterie révélés aux seuls princes, non pas descendus du trône, mais qui ont soumis leur trône à un protectorat toujours menaçant; ils savent en faire l'emploi le plus habile, lorsqu'ils se trouvent placés autour de la puissance qui les domine et

¹ Frédéric (1754-1816), duc de Wurtemberg en 1797, électeur en 1803, roi en 1805, membre de la confédération du Rhin en 1806. Il avait épousé une princesse d'Angleterre. Une de ses filles, la princesse Frédérique-Sophie-Dorothee, épousa le roi Jérôme Napoléon.

² Joseph, comte de Salm-Reiferscheid-Dyck, issu d'une branche cadette de la maison de Salm. Ses Etats, situés près de Cologne, furent réunis à la France en 1801, puis à la Prusse en 1814. Il reçut en échange une pension de 28 000 florins et le titre de prince (1816). Il avait épousé en premières noces Marie-Thérèse, comtesse de Hatzfeld, et en deuxièmes, Constance-Marie de Theis, fille d'un maître des eaux et forêts de Nantes. Celle-ci a laissé un nom connu dans les lettres.

qui peut les détruire. J'ai souvent entendu citer ce vers de je ne sais quelle mauvaise tragédie :

Tu n'as su qu'obéir, tu serais un tyran.

Je ne rencontrais pas un prince à Erfurt, que je ne trouvasse mieux de dire :

Tu n'as su que régner; tu serais un esclave.

Et cela s'explique. Les souverains puissants veulent que leur cour donne l'idée de la grandeur de leur empire. Les petits princes, au contraire, veulent que leur cour leur déguise les bornes étroites de leur puissance. Tout se grossit, ou plutôt s'enfle, autour d'un petit souverain : l'étiquette, les prévenances, les flatteries; c'est par les flatteries, surtout, qu'il mesure sa grandeur; il ne les trouve jamais exagérées. Cette habitude de juger lui devient naturelle, et il ne la change point lorsque la fortune change, de manière que, si la victoire fait entrer dans ses États, dans son palais, un homme devant lequel il ne sera plus lui-même qu'un courtisan, il se met devant le vainqueur aussi bas qu'il voulait voir ses sujets devant lui. Il ne sait pas se faire de la flatterie une autre idée. On connaît, dans les grandes cours, un autre moyen de se grandir : c'est de se courber; les petits princes ne savent que se jeter à terre, et ils y restent jusqu'à ce que la fortune vienne les relever. Je n'ai pas vu, à Erfurt, une seule main passer noblement sur la crinière du lion.

Après des réflexions aussi sévères, faites sans prêter à aucune application, je suis heureux de pouvoir rentrer dans mon sujet. Le 28 septembre, l'empereur Alexandre fit annoncer son arrivée; il avait couché à Weimar. Napoléon, suivi de ses aides de camp et de ses généraux en grande tenue, monta à cheval pour aller au-devant de lui. A leur rencontre, ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre de la manière la plus amicale. Napoléon conduisit l'empereur Alexandre dans la maison qu'il devait occuper. Il regarda avec bonne grâce s'il avait autour de lui les choses qu'il savait être dans ses habitudes, et il le quitta.

J'étais au palais de l'empereur Napoléon, où j'attendais son retour. Il me parut fort content de la première impression, et il me dit qu'il augurait bien du voyage, mais qu'il ne fallait rien presser. « Nous sommes si aises de nous voir, ajouta-t-il, en riant, qu'il faut bien que nous en jouissions un peu. » A peine s'était-il habillé que l'empereur Alexandre arriva; il me présenta à lui. « C'est une vieille connaissance, dit l'empereur de Russie, je suis

« charmé de le voir ; j'espérais bien qu'il serait du voyage. » Je me retirai. Napoléon, qui, ne voulant parler d'aucune chose sérieuse, était bien aise qu'il y eût un tiers, me fit rester ; et alors les deux empereurs s'adressèrent, avec les formes du plus vif intérêt, des questions insignifiantes sur leurs familles réciproques ; c'était l'impératrice Elisabeth¹ à laquelle on répondait par l'impératrice Joséphine ; la grande-duchesse Anne² par la princesse Borghèse³, etc..... Si le temps d'une première visite l'avait permis, il y aurait eu probablement un mot sur la santé du cardinal Fesch. Les deux empereurs, bien tranquilles sur l'état dans lequel ils avaient laissé leurs familles, se séparèrent. Napoléon reconduisit l'empereur Alexandre jusqu'à l'escalier, et moi, je l'accompagnai jusqu'à sa voiture ; dans ce petit trajet, il me dit plusieurs fois : *Nous nous verrons*, et cela, avec une expression qui me prouvait que M. de Caulaincourt, qui avait été au-devant de lui, lui avait dit que j'étais au fait de tout ce qui devait se passer.

Je remontai chez l'empereur, qui me dit : « J'ai fait des changements au projet de traité ; je serre de plus près l'Autriche ; je vous montrerai cela. » — Il n'entra pas dans plus de détails. — « L'empereur Alexandre me paraît disposé à faire tout ce que je voudrai ; s'il vous parle, dites-lui que j'avais d'abord eu envie que la négociation se fit entre le comte de Romanzoff et vous, mais que j'ai changé et que ma confiance en lui est telle, que je crois qu'il vaut mieux que tout se passe entre nous deux. Quand la convention sera arrêtée, les ministres signeront ; souvenez-vous bien, dans tout ce que vous direz, que tout ce qui retarde m'est utile ; le langage de tous ces rois sera bon ; ils me craignent ; je veux, avant de commencer, que l'empereur Alexandre soit ébloui par le spectacle de ma puissance ; il n'y a point de négociation que cela ne rende plus facile. »

¹ Louise-Élisabeth, fille de Charles-Louis, prince héréditaire de Bade, et de Amélie de Hesse-Darmstadt, née en 1779, mariée en 1793 à Alexandre, futur empereur de Russie.

² Anne, fille du czar Paul et de Sophie-Dorothée, princesse de Wurtemberg, née en 1795, mariée en 1816 à Guillaume prince d'Orange, qui devint roi des Pays-Bas en 1840.

³ Marie-Pauline Bonaparte, seconde sœur de l'empereur, née à Ajaccio en 1780 ; épousa en 1801 le général Leclerc, qui mourut à Saint-Domingue en 1802. Elle se remaria en 1803 avec le prince Borghèse, chef d'une des plus illustres familles de la noblesse romaine. La princesse Pauline avait été nommée par son frère duchesse de Guastalla (1806), mais ce pays fut peu après incorporé au royaume d'Italie. En 1814, elle accompagna l'empereur à l'île d'Elbe et l'année suivante, se retira à Rome, où elle mourut en 1825.

En rentrant chez moi, je trouvai un billet de la princesse de la Tour et Taxis qui me mandait qu'elle était arrivée. Je me rendis immédiatement chez elle; j'eus un grand plaisir à la revoir; c'est une excellente personne. Elle me dit qu'elle venait à Erfurt pour réclamer de l'empereur Alexandre quelques bons offices près des princes allemands, avec lesquels son mari, grand maître des postes de l'Allemagne, essayait de traiter depuis beaucoup d'années. Je n'étais pas chez elle depuis un quart d'heure, que l'on annonça l'empereur Alexandre; il fut très aimable, fort ouvert, demanda du thé à la princesse de la Tour, et lui dit qu'elle devait nous en donner tous les soirs après le spectacle; que c'était une manière de causer à son aise et de bien finir sa journée. Cela fut convenu, et rien d'intéressant ne marqua cette première soirée.

Cette entrevue d'Erfurt, sans que l'Autriche y eût été invitée, sans même qu'elle en eût été officiellement informée, avait alarmé l'empereur François, qui, de son propre mouvement, avait envoyé M. le baron de Vincent droit à Erfurt, porter une lettre à l'empereur Napoléon, et, je crois aussi, une lettre à l'empereur Alexandre. M. de Vincent était un gentilhomme lorrain, entré au service de l'Autriche longtemps avant la Révolution française, par suite des relations de sa famille avec la maison de Lorraine. Je le connaissais beaucoup; j'avais eu, depuis dix ans, de fréquents rapports avec lui; je pourrais ajouter qu'il n'avait eu qu'à s'en louer, car dix-huit mois auparavant, je m'étais plu à rendre sa mission à Varsovie fort brillante, en lui garantissant que les moyens dont je pouvais disposer, — et alors j'en avais d'immenses, — seraient employés à décourager tous les mouvements prêts à éclater dans différentes parties de la Gallicie. M. de Vincent me montra une copie de la lettre dont il était porteur; cette lettre était noble et ne laissait paraître aucune inquiétude de la part de son souverain. M. de Vincent avait l'ordre d'être confiant avec moi; je lui dis que sa mission me faisait beaucoup de plaisir, parce que je n'étais pas sans crainte sur les dispositions des deux empereurs. Plus haut on a vu, par les paroles mêmes de l'empereur Napoléon, qu'il me reconnaissait, et avec raison, pour partisan de l'alliance de la France avec l'Autriche. Je croyais, et je crois encore, que c'était là servir la France. J'assurai à M. de Vincent que je faisais et ferais de tous les côtés ce que je croirais propre à empêcher qu'il ne sortît d'Erfurt quelque résolution préjudiciable aux intérêts de son gouvernement.

Napoléon, fidèle à son système momentané de lenteur, avait distribué les premières journées de manière à ce que l'on ne trouvât jamais le moment de parler d'affaires. Ses déjeuners étaient

longs : il y recevait du monde, il y causait volontiers. Venaient ensuite quelques visites aux établissements publics du pays, d'où l'on se rendait hors de la ville à des manœuvres, auxquelles l'empereur de Russie et le grand-duc, son frère, ne manquaient jamais de se trouver. Elles duraient jusqu'à ce qu'on n'eût que le temps de s'habiller pour le dîner, après lequel le spectacle prenait le reste de la journée.

J'ai vu plusieurs de ces déjeuners durer plus de deux heures. C'est là que Napoléon faisait venir les hommes considérables et les hommes de mérite qui s'étaient rendus à Erfurt pour le voir. Tous les matins, il lisait avec complaisance la liste des personnes nouvellement arrivées. Le jour où il y trouva le nom de M. Gœthe, il l'envoya chercher.

« Monsieur Gœthe, je suis charmé de vous voir. — Sire, je
 « vois que quand Votre Majesté voyage, elle ne néglige pas de
 « porter ses regards sur les plus petites choses. — Je sais que
 « vous êtes le premier poète tragique de l'Allemagne. — Sire,
 « vous faites injure à notre pays; nous croyons avoir nos grands
 « hommes : Schiller, Lessing et Wieland doivent être connus de
 « Votre Majesté. — Je vous avoue que je ne les connais guère;
 « cependant j'ai lu la guerre de Trente ans; cela, je vous en
 « demande pardon, ne m'a paru fournir des sujets de tragédie que
 « pour nos boulevards. — Sire, je ne connais pas vos boulevards;
 « mais je suppose que c'est là que se donnent les spectacles
 « pour le peuple; et je suis fâché de vous entendre juger si
 « sévèrement un des plus beaux génies des temps modernes. —
 « Vous habitez ordinairement Weimar; c'est le lieu où les gens
 « de lettres célèbres de l'Allemagne se réunissent? — Sire, ils y
 « sont fort protégés; mais nous n'avons dans ce moment-ci à
 « Weimar d'homme connu dans toute l'Europe que Wieland, car
 « Müller habite Berlin. — Je serais bien aise de voir M. Wie-
 « land! — Si Votre Majesté me permet de le lui mander, je
 « suis sûr qu'il se rendra ici immédiatement. — Parle-t-il le
 « français? — Il le sait, et il a lui-même corrigé plusieurs tra-
 « ductions de ses ouvrages faites en français. — Pendant que vous
 « êtes ici, il faut que vous alliez tous les soirs à nos spectacles.
 « Cela ne vous fera pas de mal de voir représenter les bonnes
 « tragédies françaises. — Sire, j'irai très volontiers, et je dois
 « avouer à Votre Majesté que cela était mon projet; j'ai traduit,
 « ou plutôt imité quelques pièces françaises. — Lesquelles?
 « — *Mahomet* et *Tancrede*. — Je ferai demander à Rémusat
 « si nous avons ici des acteurs pour les jouer. Je serai bien aise
 « que vous les voyiez représenter dans notre langue. Vous n'êtes

« pas si rigoureux que nous dans les règles du théâtre. — Sire,
 « les unités chez nous ne sont pas essentielles. — Comment
 « trouvez-vous notre séjour ici? — Sire, bien brillant, et j'espère
 « qu'il sera utile à notre pays. — Votre peuple est-il heureux?
 « — Il espère beaucoup. — Monsieur Gœthe, vous devriez rester
 « ici pendant tout le voyage, et écrire l'impression que fait sur
 « vous le grand spectacle que nous vous donnons. — Ah! sire,
 « il faudrait la plume de quelque écrivain de l'antiquité pour
 « entreprendre un travail semblable. — Êtes-vous de ceux qui
 « aiment Tacite? — Oui, sire, beaucoup. — Eh bien, pas moi;
 « mais nous parlerons de cela une autre fois. Écrivez à M. Wie-
 « land de venir ici; j'irai lui rendre sa visite à Weimar où le
 « duc m'a invité à aller. Je serai bien aise de voir la duchesse;
 « c'est une femme d'un grand mérite. Le duc a été assez mal pen-
 « dant quelque temps, mais il est corrigé¹. — Sire, s'il a été mal,
 « la correction a été un peu forte, mais je ne suis pas juge de
 « pareilles choses; il protège les lettres, les sciences, et nous n'avons
 « tous qu'à nous louer de lui. — Monsieur Gœthe, venez ce soir
 « à *Iphigénie*. C'est une bonne pièce; elle n'est cependant pas
 « une de celles que j'aime le mieux, mais les Français l'estiment
 « beaucoup. Vous verrez dans mon parterre un bon nombre de
 « souverains. Connaissez-vous le prince primat? — Oui, sire,
 « presque intimement; c'est un prince qui a beaucoup d'esprit,
 « beaucoup de connaissances et beaucoup de générosité. — Eh
 « bien, vous le verrez ce soir, dormir sur l'épaule du roi de Wur-
 « temberg. Avez-vous déjà vu l'empereur de Russie? — Non, sire,
 « jamais, mais j'espère lui être présenté. — Il parle bien votre
 « langue; si vous faites quelque chose sur l'entrevue d'Erfurt,
 « il faut le lui dédier. — Sire, ce n'est pas mon usage; lorsque
 « j'ai commencé à écrire, je me suis fait un principe de ne point
 « faire de dédicace, afin de n'avoir jamais à m'en repentir. — Les
 « grands écrivains du siècle de Louis XIV n'étaient pas comme
 « cela. — C'est vrai, sire, mais Votre Majesté n'assurerait pas
 « qu'ils ne s'en sont jamais repentis. — Qu'est devenu ce mau-
 « vais sujet de Kotzebue²? — Sire, on dit qu'il est en Sibérie et

¹ Le grand-duc de Saxe-Weimar avait pris parti pour la Prusse en 1806. Ses troupes avaient été écrasées à Iéna, et sa capitale, qui se trouvait sur la ligne de retraite de l'armée prussienne, avait été dévastée au cours de la poursuite.

² Auguste de Kotzebue, né en 1761 à Weimar, entra au service de la Russie, devint secrétaire du gouvernement de Pétersbourg et président de justice de l'Esthonie. Il fut arrêté et déporté en Sibérie en 1800, comme l'auteur de pamphlets contre le czar Paul. Il revint l'année suivante, fut nommé conseiller aulique, vint ensuite à Paris de 1802 à 1806. Après la

« que Votre Majesté demandera sa grâce à l'empereur Alexandre.
 « — Mais savez-vous que ce n'est pas mon homme? — Sire,
 « il est fort malheureux et il a beaucoup de talent. — Adieu,
 « Monsieur Gœthe. »

Je suivis M. Gœthe et l'engageai à venir dîner chez moi. En rentrant, j'écrivis cette première conversation, et pendant le dîner, je m'assurai, par les différentes questions que je lui fis, que telle que je l'écris ici, elle est parfaitement exacte. En sortant de table, M. Gœthe se rendit au spectacle; je mettais de l'intérêt à ce qu'il fût près du théâtre, et cela était assez difficile, parce que les têtes couronnées occupaient sur des fauteuils le premier rang; les princes héréditaires, pressés sur des chaises, remplassaient le second; et toutes les banquettes qui étaient derrière eux étaient couvertes de ministres et de princes médiatisés. Je confiai donc M. Gœthe à Dazincourt, qui, sans blesser aucune convenance, trouva le moyen de le bien placer.

Le choix des pièces de ce spectacle d'Erfurt avait été fait avec un grand soin et beaucoup d'art. Tous les sujets étaient pris dans les temps héroïques ou dans les grands évènements de l'histoire. La pensée de Napoléon, en faisant paraître les temps héroïques sur la scène, avait été de dépayser toute cette ancienne noblesse allemande au milieu de laquelle il était, et de la transporter par l'imagination dans d'autres régions, où passaient sous ses yeux des hommes grands par eux-mêmes, fabuleux par leurs actions, créateurs de leur race et prétendant tirer leur origine des dieux. Dans les pièces tirées de l'histoire dont il avait ordonné la représentation, la politique de quelque principal personnage rappelait toujours des circonstances analogues qui se présentaient journellement, depuis qu'il avait apparu, lui, sur le théâtre du monde; et cela devenait le sujet d'une foule de flatteuses applications. La haine de Mithridate contre les Romains rappelait la haine de Napoléon contre l'Angleterre, et à ces vers :

Ne vous figurez pas que de cette contrée,
 Par d'éternels remparts, Rome soit séparée;
 Je sais tous les chemins par où je dois passer,
 Et si la mort bientôt ne vient me traverser, etc ¹.

bataille d'Iéna, il se réfugia en Russie d'où il répandit de violents pamphlets contre la France et Napoléon. En 1813, il fut un des promoteurs du soulèvement national de l'Allemagne, mais changea de drapeau après 1815, et devint l'un des défenseurs les plus ardents de la politique de la Sainte-Alliance. Il fut assassiné en 1819.

¹ *Mithridate*, acte III, scène 1.

On répétait autour de lui à voix basse : « Oui, il sait tous les chemins par où il faut passer; qu'on y prenne garde, oui, il les connaît tous. »

Les idées d'immortalité, de gloire, de valeur, de fatalité, qui, dans *Iphigénie*, reviennent continuellement, ou comme idée principale, ou comme idée accessoire, servaient sa pensée dominante qui était d'étonner sans cesse ceux qui l'approchaient. Talma avait reçu l'ordre de prononcer doucement cette belle tirade :

L'honneur parle, il suffit, ce sont là nos oracles.
 Les dieux sont de nos jours les maîtres souverains,
 Mais, seigneur, notre gloire est dans nos propres mains,
 Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes?
 Ne songeons qu'à nous rendre immortels comme eux-mêmes,
 Et laissant faire au sort, courons où la valeur
 Nous promet un destin aussi grand que le leur, etc ¹.

Mais la pièce de son choix, celle qui établissait le mieux les causes et la source de sa puissance, c'était *Mahomet*, parce que d'un bout à l'autre, il croyait remplir la scène. Dès le premier acte :

Les mortels sont égaux, ce n'est point la naissance,
 C'est la seule vertu qui fait la différence.
 Il est de ces esprits favorisés des cieux
 Qui sont tout par eux-mêmes et rien par leurs aïeux.
 Tel est l'homme, en un mot, que j'ai choisi pour maître;
 Lui seul dans l'univers a mérité de l'être;
 Tout mortel à ses lois doit un jour obéir, etc ².

Les yeux de toute la salle étaient fixés sur lui; on écoutait les acteurs et c'était lui qu'on regardait. Et dans un autre endroit, chaque prince allemand devait naturellement se faire l'application de ces vers dits par Lafont avec une voix sombre :

Vois l'empire romain tombant de toutes parts,
 Ce grand corps déchiré dont les membres épars
 Languissent dispersés, sans honneur et sans vie;
 Sur ces débris du monde élevons l'Arabie.
 Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
 Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers ³.

Là, le respect étouffait les applaudissements, plus prêts encore de se faire jour, à ce vers :

Qui l'a fait roi? Qui l'a couronné? La Victoire ⁴.

¹ *Iphigénie*, acte I, scène II.

² *Mahomet* (Voltaire), acte I, scène IV.

³ *Mahomet*, acte II, scène V.

⁴ *Mahomet*, acte I, scène IV.

Puis, peut-être jouait-on l'attendrissement lorsque Omar ajoutait :

Au nom de conquérant et de triomphateur
Il veut joindre le nom de pacificateur ¹.

A ce dernier vers, Napoléon montra une émotion habile qui indiquait que c'était là où il voulait que l'on trouvât l'explication de toute sa vie.

On s'empressa même de faire un mouvement d'approbation lorsque Saint-Prix, dans la *Mort de César*, dit avec une expression admirable en parlant de Sylla :

Il en était l'effroi, j'en serai les délices, etc ².

Je ne veux pas citer davantage les applications, les inductions du même genre que j'entendais faire chaque jour. Je ne tiens note que de ce qui est indispensable pour bien faire connaître l'esprit de cette grande réunion.

Après chaque spectacle, je voyais l'empereur Alexandre chez la princesse de la Tour, et quelquefois M. de Vincent chez moi. L'impression qu'ils en rapportaient était fort différente. L'empereur Alexandre était toujours dans l'enchantement, et M. de Vincent était constamment dans la crainte. Quelque chose que je pusse lui dire, il avait de la peine à se persuader que l'on ne fit rien ; et cependant, il était positif que les premiers jours s'étaient passés sans que l'on eût parlé d'affaires. La première conversation où il en fut question fut fort longue. Les empereurs y discutèrent à fond tout ce qui se traitait depuis un an entre les deux cabinets, et elle finit par la communication d'un projet de convention que l'empereur Napoléon dit avoir rédigé dans leur intérêt commun. Il le remit à l'empereur Alexandre, mais après lui avoir fait promettre de ne le montrer à personne ; pas même à aucun de ses ministres. C'était une affaire, ajoutait-il, qui devait être traitée entre eux deux seuls, et pour prouver l'importance qu'il mettait au secret, il avait écrit lui-même une partie des articles, ne voulant pas que personne en eût connaissance.

Ce mot *personne* répété avait, évidemment, été dit pour le comte de Romanzoff et pour moi. L'empereur Alexandre eut la bonté de ne pas l'entendre ainsi ; et, après avoir prié la princesse de la Tour de défendre sa porte pour tout le monde, il tira le traité de sa poche. Napoléon s'était donné la peine de copier de son mieux presque tout le projet que je lui avais remis. Il avait cependant

¹ *Mahomet*, acte I, scène iv.

² *La Mort de César* (Voltaire), acte I, scène iv.

changé un ou deux articles, et ajouté qu'un corps d'armée russe, sous le prétexte de la position du cabinet de Pétersbourg à l'égard de la Porte ottomane serait placé de manière à être peu éloigné des frontières autrichiennes. L'empereur Alexandre, après avoir fait remarquer à l'empereur Napoléon que les bases du traité étaient autres que celles qui avaient été presque arrêtées à Pétersbourg, s'était réservé de faire, par écrit, les observations qui lui paraîtraient convenables. Il faut que les secrets russes se gardent mal, car M. de Vincent vint chez moi le lendemain matin, pour me dire qu'il savait que les négociations étaient commencées, et qu'il y avait déjà un projet de convention rédigé. Je l'engageai à se tenir tranquille, à ne faire que les démarches indispensables, et surtout à ne montrer aucune inquiétude; j'ajoutai, sans lui en dire davantage, que j'étais placé de manière à avoir quelque influence sur les dispositions qui seraient prises, et qu'il savait à quel point j'étais opposé à tout ce qui pouvait nuire à la sécurité et à la considération de l'Autriche.

Deux ou trois jours se passèrent sans que les deux empereurs se vissent ailleurs qu'aux parades ou aux manœuvres, à l'heure du dîner ou au spectacle. Tous les soirs je continuais à aller chez la princesse de la Tour; l'empereur Alexandre y venait exactement; il avait l'air préoccupé, ce qui m'engageait à rendre la conversation aussi frivole que je le pouvais. Un jour cependant, je me servis de *Mithridate*, que l'on venait de donner, pour faire remarquer tout ce que cette pièce pouvait fournir d'allusions; m'adressant à la princesse de la Tour, j'en citai plusieurs vers; cela tomba. L'empereur dit qu'il avait un peu mal à la tête et se retira, mais, *à demain*, furent ses dernières paroles. Tous les matins, je voyais M. de Caulaincourt. Je lui demandai s'il ne trouvait pas que l'empereur Alexandre se refroidissait beaucoup. Ce n'était pas son opinion; il me dit qu'il avait seulement de l'embarras, mais que son enthousiasme pour Napoléon était toujours le même, et que bientôt cet embarras se dissiperait.

L'empereur Napoléon, pendant ces jours de réserve politique, continuait à voir tous les matins après son déjeuner les Allemands dont il prisait et voulait avoir le suffrage. La commission qu'il avait donnée à M. Gœthe avait été exactement remplie, et M. Wieland était arrivé. Il les fit inviter à déjeuner l'un et l'autre. Je me rappelle que le prince primat y était ce jour-là, et qu'il y avait beaucoup de monde. L'empereur arrangeait avec soin ses conversations d'apparat; il s'attachait à y prendre tous ses avantages, et pour cela, il arrivait tout préparé sur un sujet inattendu pour la personne à laquelle il adressait la parole. Il n'éprouvait jamais l'em-

barras d'une trop forte contradiction, car il trouvait aisément sous sa main une raison pour interrompre celui qui lui parlait. J'ai été plusieurs fois dans le cas de remarquer qu'il se plaisait, hors de France, à traiter dans ses conversations des questions élevées, généralement assez étrangères aux hommes de guerre, ce qui le plaçait tout de suite à part. Sa confiance en lui à cet égard, soit qu'il la dût à l'éclat de sa vie, soit qu'elle tînt à son caractère et aux illusions de son orgueil, n'aurait été ébranlée ni par la présence de Montesquieu ni par celle de Voltaire.

Il y avait trois ou quatre sujets sur lesquels il parlait plus volontiers. A Berlin, l'année précédente, il avait, s'adressant au célèbre Jean de Müller, cherché à fixer les principales époques des grands efforts de l'esprit humain. J'ai encore présent l'étonnement marqué sur le visage de Müller lorsqu'il le vit établir que la propagation et le développement rapide du christianisme avait opéré une réaction admirable de l'esprit grec contre l'esprit romain, et s'arrêter avec complaisance sur l'habileté qu'avait montrée la Grèce, vaincue par la force physique, en s'occupant de la conquête de l'empire intellectuel; conquête, ajoutait-il, qu'elle avait effectuée en saisissant ce germe bienfaiteur qui a eu tant d'influence sur l'humanité entière. Il fallait qu'il sût cette dernière phrase par cœur, car je la lui ai entendu répéter de la même manière à M. de Fontanes¹ et à M. Suard². Müller ne répondit rien; il était dans une sorte d'ébahissement dont l'empereur s'empressa de profiter pour lui proposer d'écrire son histoire.

Je ne sais ce qu'il voulait obtenir de Wieland, mais il se plut à lui dire une foule de choses obligeantes. — « M. Wieland, nous « aimons beaucoup vos ouvrages en France; c'est vous qui êtes « l'auteur d'*Agathon* et de l'*Obéron*. Nous vous appelons le Vol- « taire de l'Allemagne. — Sire, cette ressemblance serait bien « glorieuse pour moi, mais elle n'a rien de vrai; c'est de la part « des personnes bienveillantes une louange fort exagérée. — « Dites-moi, M. Wieland, pourquoi votre *Diogène*, votre *Agathon* « et votre *Pérégrinus* sont écrits dans ce genre équivoque qui « transporte le roman dans l'histoire et l'histoire dans le roman? « Les genres, dans un homme aussi supérieur que vous, doivent

¹ M. de Fontanes, né en 1757, s'était, avant la Révolution, uniquement occupé de littérature et de poésie. Il entra à l'Institut sous le Consulat, devint en 1804 membre du Corps législatif, puis président de cette assemblée (1805), grand-maitre de l'Université en 1808 et sénateur en 1810. Il mourut en 1821.

² Jean-Baptiste Suard, homme de lettres et écrivain distingué, membre de l'Académie française. Il devint censeur sous la Restauration (1733-1817).

« être tranchés et exclusifs. Tout ce qui est mélange conduit aisément à la confusion. C'est pour cela qu'en France nous aimons si peu le drame. Je crains de m'aventurer ici, car j'ai affaire à forte partie, et d'autant plus que ce que je dis s'adresse à M. Gœthe autant qu'à vous. — Sire, Votre Majesté nous permettra de lui faire remarquer qu'il y a sur le théâtre français bien peu de tragédies qui ne soient un mélange d'histoire et de roman. Mais je suis là sur le terrain de M. Gœthe; il répondra lui-même, et sûrement il répondra bien. Quant à ce qui me regarde, j'ai voulu donner quelques leçons utiles aux hommes et il m'a fallu l'autorité de l'histoire. J'ai voulu que les exemples que j'en empruntais fussent faciles et agréables à imiter, et pour cela il a fallu y mêler l'idéal et le romanesque. Les pensées des hommes valent quelquefois mieux que leurs actions, et les bons romans valent mieux que le genre humain. Comparez, sire, le siècle de Louis XIV avec le *Télémaque*, où se trouvent les meilleures leçons pour les souverains et pour les peuples. Mon *Dion* est pur au fond de son tonneau. — Mais savez-vous, dit l'empereur, ce qui arrive à ceux qui montrent toujours la vertu dans des fictions : c'est qu'ils font croire que les vertus ne sont jamais que des chimères. L'histoire a été bien souvent calomniée par les historiens eux-mêmes. » — Cette conversation dans laquelle Tacite allait sûrement arriver, fut interrompue par M. de Nansouty, qui vint dire à l'empereur qu'un courrier de Paris lui apportait des lettres. Le prince primat sortit avec Wieland et Gœthe et me pria d'aller dîner avec eux chez lui. Wieland, qui, dans sa simplicité, ne savait pas s'il avait bien ou mal répondu à l'empereur, était rentré chez lui pour écrire la conversation qu'il venait d'avoir. Il rapporta ce récit chez le prince primat, tel qu'on vient de le lire. Tous les beaux esprits de Weimar et des environs étaient à ce dîner. J'y remarquai une femme d'Eisenach qui était placée auprès du primat. On ne lui parlait pas sans lui donner le nom d'une muse, et cela, sans affectation. Clio, voulez-vous de telle chose? était une manière de dire du primat, à laquelle elle répondait tout simplement oui ou non. Sur terre, elle s'appelait la baronne de Bechtolsheim. Après le dîner, tout le monde alla au spectacle, et suivant mon usage, après le spectacle, je reconduisis l'empereur, et je fus ensuite chez la princesse de la Tour.

L'empereur Alexandre y était déjà; son visage n'avait pas son expression ordinaire. Il était visible que ses incertitudes existaient encore et que ses observations sur le projet de traité n'étaient pas faites. — « L'empereur vous a-t-il parlé ces jours-ci? fut sa première question. — Non, sire », et je hasardai d'ajouter que

« si je n'avais pas vu M. de Vincent, je croirais que l'entrevue
 « d'Erfurt était uniquement une partie de plaisir. — Qu'est-ce
 « que dit M. de Vincent? — Sire, des choses fort raisonnables,
 « car il espère que Votre Majesté ne se laissera pas entraîner par
 « l'empereur Napoléon dans des mesures *menaçantes* ou au moins
 « *offensantes* pour l'Autriche; et si Votre Majesté me permet de le
 « lui dire, je forme les mêmes vœux. — Je le voudrais aussi;
 « c'est fort difficile, car l'empereur Napoléon me paraît bien
 « monté. — Mais, sire, vous avez des observations à faire;
 « est-ce que Votre Majesté ne peut pas regarder comme inutiles
 « les articles où il est question de l'Autriche en disant qu'ils sont
 « renfermés implicitement dans le traité de Tilsitt? Il me semble
 « que l'on pourrait ajouter que les preuves de confiance doivent
 « être réciproques, et que Votre Majesté, laissant dans le projet
 « qui lui est soumis l'empereur Napoléon en partie juge des cir-
 « constances où quelques articles pourraient être exécutés, a, de
 « son côté, le droit d'exiger qu'il s'en rapporte à elle pour juger
 « des cas où l'Autriche deviendrait un obstacle réel au projet
 « adopté par les deux empereurs. Cela convenu entre vous, tout
 « ce qui regarde l'Autriche devrait être effacé du projet de traité.
 « Et si Votre Majesté pense à l'espèce d'effroi que la réunion
 « d'Erfurt, arrangée à l'insu de l'empereur François, a dû causer
 « à Vienne, peut-être aimera-t-elle, en lui écrivant, à le rassurer
 « sur tout ce qui personnellement l'intéresse. » — Je voyais que
 je faisais plaisir à l'empereur Alexandre; il prenait avec un crayon
 des notes sur ce que je lui disais; mais il fallait le décider et il
 ne l'était pas encore. Ce fut M. de Caulaincourt qui par son crédit
 personnel emporta sa détermination.

L'empereur Alexandre me montra le lendemain ses observations
 sur le projet de traité et me dit avec grâce : « Vous vous y recon-
 « naîtrez dans quelques endroits; j'y ai ajouté beaucoup de choses
 « tirées d'anciennes conversations de l'empereur Napoléon avec
 « moi. » — Ces observations étaient suffisamment bien. Je le
 trouvai décidé à les remettre le lendemain matin. Cela me fit
 plaisir, car il ne paraissait point avoir un air assez dégagé pour
 que je ne désirasse pas que ce premier pas-là fût fait. Ma crainte
 n'était pas fondée, car dans une conférence qui dura trois heures,
 il ne céda rien à l'empereur Napoléon, qui m'envoya chercher au
 moment où ils se séparèrent. — « Je n'ai rien fait, me dit-il, avec
 « l'empereur Alexandre; je l'ai retourné dans tous les sens; mais il
 « a l'esprit court. Je n'ai pas avancé d'un pas. — Sire, je crois
 « que Votre Majesté en a fait beaucoup depuis qu'elle est ici,
 « car l'empereur Alexandre est complètement sous le charme. —

« Il vous le montre ; vous êtes sa dupe. S'il m'aime tant, pour-
 « quoi ne signe-t-il pas ? — Sire, il y a en lui quelque chose de
 « chevaleresque qui fait que trop de précautions le choquent ; il
 « se croit par sa parole et par son affection pour vous, plus engagé
 « avec vous que par les traités. Sa correspondance, que Votre
 « Majesté m'a donné à lire, est pleine de traits qui le prouvent.
 « — Balivernes que tout cela. »

Il se promenait dans sa chambre, et rompit un silence de quel-
 ques minutes, en disant : « Je ne reviendrai pas sur cela avec
 « lui, ce serait montrer que j'y mets trop d'intérêt ; et, au fond,
 « notre seule entrevue, par le mystère dont elle restera enveloppée,
 « en imposera à l'Autriche ; elle croira à des articles secrets et
 « je ne la dissuaderai pas. Si au moins la Russie, par son exemple,
 « décidait l'empereur François à reconnaître Joseph comme roi
 « d'Espagne, ce serait quelque chose, mais je n'y compte pas ;
 « ce que j'ai fait en huit jours avec l'empereur Alexandre, il
 « faudrait des années pour le faire à Vienne. Je ne comprends
 « pas votre penchant pour l'Autriche, c'est de la politique de
 « l'ancienne France. — Sire, je crois que cela doit être aussi
 « la politique de la nouvelle et j'oserai ajouter, la vôtre ; car
 « vous, sire, vous êtes particulièrement le souverain sur lequel
 « on compte davantage pour garantir la civilisation. L'apparition
 « de la Russie à la paix de Teschen a été un grand malheur pour
 « l'Europe et une grande faute de la part de la France, qui n'a
 « rien fait pour l'empêcher¹. — Il n'est plus question de cela ;
 « mon cher, il faut prendre le temps comme il est. Sur le temps
 « passé, prenez-vous-en à M. de Vergennes, si vous voulez. On ne
 « s'occupe guère aujourd'hui de la civilisation. — On pense à
 « ses affaires ? — Vous n'y êtes pas : savez-vous ce qui fait
 « que personne ne marche droit avec moi, c'est que n'ayant pas
 « d'enfants, on croit la France en viager sur ma tête. Voilà le
 « secret de tout ce que vous voyez ici ; on me craint, et chacun
 « s'en tire comme il peut ; c'est un état de choses mauvais pour
 « tout le monde. » Et ajouta-t-il gravement : « Il faudra bien un
 « jour y remédier. Continuez à voir l'empereur Alexandre ; je l'ai un
 « peu brusqué dans notre conférence, mais je veux que nous nous

¹ La paix de Teschen (Silésie), signée le 10 mai 1779 entre l'Autriche et la Prusse, mit fin à la guerre de succession de Bavière, que l'empereur Joseph II avait suscitée l'année précédente, en cherchant à s'emparer de cet Etat après la mort du duc Maximilien-Joseph. Le roi Frédéric II s'étant opposé à cette prétention, une courte guerre en était résultée. L'impératrice Catherine II avait eu l'habileté de s'imposer comme médiatrice, entre les deux puissances, de concert avec la France.

« quittions sur de bons termes ; j'ai encore quelques jours devant
 « moi ; nous allons demain à Weimar, et il ne me sera pas difficile
 « d'être gracieux sur le terrain d'Iéna, où l'on me donne une fête.
 « Vous serez à Weimar avant moi ; dites à la duchesse, qui est
 « trop grande dame pour venir à Iéna, que je désire voir tous les
 « savants qui vivent autour d'elle, et que je la prie de les faire
 « prévenir. — Il serait fâcheux que les détails de ce voyage
 « fussent perdus. »

L'empereur avait envoyé toute la Comédie-Française à Weimar. La journée commença par une chasse sur le terrain d'Iéna ; ensuite il y eut un grand dîner servi sur une table en fer à cheval à laquelle n'étaient placés que les princes *régnants*. Je remarque ce mot, car cette qualité fit que l'on rendit un hommage de plus à Napoléon, en y appelant le prince de Neufchâtel et moi. En sortant de table, on fut au spectacle où l'on jouait *la Mort de César* devant tous les souverains et princes qui d'Erfurt étaient venus à Weimar. Du spectacle, on passa dans la salle de bal. C'est une fort belle pièce, vaste, élevée, carrée, éclairée par en haut, et ornée de beaucoup de colonnes. L'impression que *la Mort de César* avait laissée fut bientôt dissipée par la vue d'une quantité de jeunes et jolies personnes qui s'étaient rendues au bal. Napoléon aimait à traiter les questions sérieuses dans les salons, à la chasse, au bal, quelquefois auprès d'une table de jeu. Il croyait par là prouver qu'il n'était pas accessible aux impressions que ce genre de mouvement donne au commun des hommes. Après avoir fait le tour de la salle, et s'être arrêté près de quelques jeunes femmes dont il demandait le nom à M. Frédéric de Müller, chambellan du duc, qui avait reçu l'ordre de l'accompagner, il s'éloigna de la grande enceinte et pria M. de Müller de lui amener M. Gœthe et M. Wieland. M. de Müller n'est point de la famille du fameux Jean de Müller l'historien, mais il est de la société littéraire de Weimar, et je crois qu'il en est secrétaire. Il alla chercher ces messieurs qui, avec quelques autres membres de cette académie, regardaient ce beau et singulier spectacle. M. Gœthe, en s'approchant de l'empereur, lui demanda la permission de les lui nommer. Je ne donne pas leurs noms, parce qu'ils ne se trouvent pas dans la note, cependant fort détaillée, que me remit le lendemain M. de Müller, à qui j'avais demandé d'écrire tout ce qu'il aurait remarqué dans ce voyage, pour le comparer à ce que, de mon côté, j'avais noté moi-même.

« Vous êtes, j'espère, content de nos spectacles, dit l'empereur
 « à M. Gœthe ; ces messieurs y sont-ils venus ? — A celui d'au-
 « jourd'hui, sire, mais pas à ceux d'Erfurt. — J'en suis fâché ; une

« bonne tragédie doit être regardée comme l'école la plus digne des
 « hommes supérieurs. Sous un certain point de vue, elle est au-
 « dessus de l'histoire. Avec la meilleure histoire, on ne produit que
 « peu d'effet. L'homme, seul, n'est ému que faiblement; les
 « hommes rassemblés reçoivent des impressions plus fortes et
 « plus durables. Je vous assure que l'historien que vous autres
 « citez toujours, Tacite, ne m'a jamais rien appris. Connaissez-vous
 « un plus grand et souvent plus injuste détracteur de l'humanité?
 « Aux actions les plus simples, il trouve des motifs criminels; il
 « fait des scélérats profonds de tous les empereurs, pour faire
 « admirer le génie qui les a pénétrés. On a raison de dire que ses
 « *Annales* ne sont pas une histoire de l'empire, mais un relevé des
 « greffes de Rome. Ce sont toujours des accusations, des accusés
 « et des gens qui s'ouvrent les veines dans leur bain. Lui qui parle
 « sans cesse de délations, il est le plus grand des délateurs. Et
 « quel style! Quelle nuit toujours obscure! Je ne suis pas un grand
 « latiniste, moi, mais l'obscurité de Tacite se montre dans dix ou
 « douze traductions italiennes ou françaises que j'ai lues; et j'en
 « conclus qu'elle lui est propre, qu'elle naît de ce qu'on appelle
 « son génie autant que de son style; qu'elle n'est si inséparable
 « de sa manière de s'exprimer que parce qu'elle est dans sa manière
 « de concevoir. Je l'ai entendu louer de la peur qu'il fait aux
 « tyrans; il leur fait peur des peuples, et c'est là un grand mal
 « pour les peuples mêmes. N'ai-je pas raison, M. Wieland? Mais je
 « vous dérange; nous ne sommes pas ici pour parler de Tacite.
 « Regardez comme l'empereur Alexandre danse bien.

« — Je ne sais pas pourquoi nous sommes ici, sire, répliqua
 « Wieland, mais je sais que Votre Majesté me rend, en ce moment,
 « l'homme le plus heureux de la terre. — Eh bien! répondez-
 « moi. — Sire, à la manière dont Votre Majesté vient de parler,
 « Elle me fait oublier qu'Elle a deux trônes; je ne vois plus en
 « Elle qu'un homme de lettres, et je sais que Votre Majesté ne
 « dédaigne pas ce titre, car je me rappelle qu'en partant pour
 « l'Égypte, Elle signait ses lettres : *Bonaparte, membre de l'Ins-*
 « *titut et général en chef*. C'est donc à l'homme de lettres, sire,
 « que je vais essayer de répondre. J'ai senti à Erfurt que je me
 « défendais faiblement quand j'étais l'objet de votre critique; mais
 « je crois pouvoir mieux défendre Tacite. Je conviens que son but
 « principal est de punir les tyrans; mais s'il les dénonce, ce n'est
 « pas à leurs esclaves qui ne se révolteraient que pour changer de
 « tyrannie; il les dénonce à la justice des siècles et du genre
 « humain. Or le genre humain doit probablement avoir assez de
 « durée et de malheurs pour que sa raison acquière la force que

« ses passions seules ont eue jusqu'à ce jour. — C'est là ce
« que disent tous nos philosophes. Mais cette force de raison, je la
« cherche, et je ne la vois nulle part. — Sire, il n'y a pas très
« longtemps que Tacite a commencé à avoir beaucoup de lecteurs,
« et c'est là un progrès marqué de l'esprit humain ; car, pendant
« des siècles, les académies n'en voulaient pas plus que les cours.
« Les esclaves du goût en avaient peur comme les serviteurs du
« despotisme. Ce n'est que depuis que Racine l'a nommé *le plus*
« *grand peintre de l'antiquité*, que vos universités et les nôtres
« ont pensé que cela pourrait bien être vrai. Votre Majesté dit
« qu'en lisant Tacite, Elle ne voit que des dénonciateurs, des
« assassins et des brigands ; mais, sire, c'est là, précisément, ce
« qu'était l'empire romain gouverné par les monstres qui sont
« tombés sous la plume de Tacite. Le génie de Tite-Live parcourait
« l'univers avec les légions de la république ; le génie de Tacite
« devait presque toujours se concentrer dans le greffe de Rome,
« car c'est dans ce greffe qu'on trouvait toute l'histoire de l'empire.
« Ce n'est même que là, dit-il d'une voix animée, qu'on peut
« prendre connaissance, chez toutes les nations, de ces temps
« malheureux où les princes et les peuples, opposés de principes et
« de vues, vivent en tremblant les uns devant les autres. Alors,
« tout est procès criminel, et la mort paraît donnée par les centu-
« rions et par les bourreaux plus souvent que par le temps et par
« la nature. Sire, Suétone et Dion Cassius racontent un bien plus
« grand nombre de forfaits que Tacite, mais ils les racontent avec
« un style sans énergie, tandis que rien n'est plus terrible que le
« pinceau de Tacite. Toutefois, son génie n'est inexorable que
« comme la justice. Dès qu'il peut voir quelque bien, même dans ce
« règne monstrueux de Tibère, son regard le démêle, le saisit et le
« fait ressortir avec l'éclat qu'il donne à tout. Il trouve même des
« éloges à donner à cet imbécile de Claude, qui n'était en effet
« imbécile que par son caractère et par ses débauches. Cette
« impartialité, l'attribut le plus auguste de la justice, Tacite
« l'exerce sur les sujets les plus opposés, sur la république comme
« sur l'empire, sur les citoyens comme sur les princes. Par la
« trempe de son génie, on croirait qu'il ne peut aimer que la répu-
« blique ; on serait confirmé dans cette opinion, par ses mots sur
« Brutus, sur Cassius, sur Codrus, si profondément gravés dans
« la mémoire de toute notre jeunesse. Mais quand il parle des
« empereurs qui avaient si heureusement concilié ce que l'on
« croyait inconciliable, l'empire et la liberté, on sent que cet art de
« gouverner lui paraît la plus belle découverte faite sur la terre. »

Le prince primat qui s'était approché, et toute la petite académie

de Weimar qui entourait Wieland, ne purent contenir leur ravissement.

« Sire, continua-t-il, s'il est vrai de dire de Tacite que les « tyrans sont punis quand il les a peints; il est bien plus vrai « encore de dire que les bons princes sont récompensés quand il « trace leur image et qu'il les présente à la gloire. — J'ai « affaire là à trop forte partie, Monsieur Wieland, et vous ne « négligez aucun de vos avantages. Je crois que vous saviez que je « n'aimais pas Tacite. Êtes-vous en correspondance avec M. de « Müller¹ que j'ai vu à Berlin? — Oui, sire. — Convenez qu'il « vous a écrit sur ce qui fait le sujet de notre conversation? « — C'est vrai, sire, c'est par lui que j'ai appris que Votre « Majesté parlait volontiers de Tacite et ne l'aimait pas. — Je « ne me tiens pas encore tout à fait pour battu, Monsieur Wieland, « je consens à cela difficilement. Je retourne demain à Erfurt; « nous y reprenons notre discussion. J'ai dans mon arsenal une « bonne provision d'armes pour soutenir que Tacite n'est pas assez « entré dans le développement des causes et des mobiles inté- « rieurs des évènements, qu'il n'a pas assez fait ressortir le mys- « tère des actions qu'il raconte, et leur enchaînement mutuel pour « préparer par là le jugement de la postérité qui ne doit juger les « hommes et les gouvernements que tels qu'ils étaient de leur « temps et au milieu des circonstances qui les environnaient. »

L'empereur finit cette conversation en disant à M. Wieland, avec un regard plein de douceur, que le plaisir d'être avec lui l'exposait à être depuis longtemps un objet de scandale pour les danseurs, et il s'en fut avec le prince primat. Après s'être arrêté pendant quelques moments devant la belle contredanse, et après avoir parlé à la duchesse de Saxe-Weimar de l'élégance et de la beauté de cette brillante fête, il quitta le bal et rentra dans le magnifique appartement qui était préparé pour lui. Tous les jeunes académiciens, craignant l'infidélité de leur mémoire, étaient déjà partis pour recueillir entre eux tout ce qu'ils venaient d'entendre. Et le lendemain, jour de notre départ, M. de Müller était chez moi à sept heures pour me demander si l'attaque de l'empereur contre Tacite était fidèlement rapportée. J'y fis changer quelques mots, ce qui me donna le droit d'avoir une copie complète du travail de ces messieurs, destiné aux archives littéraires de Weimar. On quitta ce beau lieu dans la matinée. Les rois de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière partirent pour retourner dans leurs États.

Revenu à Erfurt, l'empereur Napoléon fut plus prévenant, plus

¹ Jean de Müller, l'historien.

amical, plus abandonné avec l'empereur Alexandre qu'il ne l'avait encore été. La convention, devenue si insignifiante, fut arrêtée presque sans observations; il ne paraissait plus mettre d'intérêt véritable qu'à faire ce qui pouvait plaire à son auguste allié. « La vie agitée le fatiguait, » disait-il à l'empereur Alexandre; « il avait « besoin de repos, et il n'aspirait qu'à arriver au moment où il « pourrait sans inquiétude se livrer aux douceurs de la vie intérieure, à laquelle tous ses goûts l'appelaient. Mais ce bonheur-là, « ajoutait-il avec l'air pénétré, n'est pas fait pour moi. Y a-t-il un « intérieur sans enfants? Et puis-je en avoir? Ma femme a dix ans « de plus que moi. Je vous demande pardon : tout ce que je dis là « est peut-être ridicule, mais je cède au mouvement de mon cœur « qui se plaît à s'épancher dans le vôtre. » Et puis il s'étendit « sur « la longue séparation, sur les grandes distances, sur les difficultés « de se revoir, etc. Mais il n'y a plus qu'un moment d'ici au dîner, « reprit-il, et il faut que je reprenne toute ma sécheresse pour « donner à M. de Vincent son audience de congé. »

Le soir, l'empereur Alexandre était encore sous le charme de cette conversation intime. Je ne pus le voir que tard. Napoléon, qui était content de sa journée, m'avait fait rester chez lui, longtemps après son coucher. Son agitation avait quelque chose de singulier; il me faisait des questions sans attendre ma réponse; il essayait de me parler; il voulait dire autre chose que ce qu'il disait; enfin il prononça le gros mot de *divorce*. — « Ma destinée « l'exige, dit-il, et la tranquillité de la France me le demande. Je « n'ai point de successeur. Joseph n'est rien, et il n'a que des « filles. C'est moi qui dois fonder une dynastie; je ne puis la fonder « qu'en m'alliant à une princesse qui appartienne à une des « grandes maisons régnantes de l'Europe. L'empereur Alexandre « a des sœurs; il y en a une dont l'âge me convient. Parlez de « cela à Romanzoff; dites-lui qu'après mon affaire d'Espagne finie, « j'entrerai dans toutes ses vues pour le partage de la Turquie, et « les autres arguments ne vous manqueront pas, car je sais que « vous êtes partisan du divorce; l'impératrice Joséphine le croit « aussi, je vous en avertis. — Sire, si Votre Majesté le permet, « je ne dirai rien à M. de Romanzoff. Quoiqu'il soit le héros des « *Chevaliers du Cygne*¹ de M^{me} de Genlis, je ne lui trouve pas

¹ *Les Chevaliers du Cygne, ou la Cour de Charlemagne*, roman historique de M^{me} de Genlis, dans le genre des romans de chevalerie du dix-septième siècle. L'auteur s'est plu à faire, sous le couvert de la fiction, de nombreuses allusions aux scènes de la Révolution, et, dans plusieurs de ses personnages, il a voulu peindre certaines personnalités de son temps. M. de Romanzoff avait, paraît-il, été un de ses modèles.

« assez d'esprit. Et puis, après avoir bien endoctriné M. de Ro-
 « manzoff, il faudra qu'il aille répéter à l'empereur tout ce que je
 « lui aurai dit. Le répétera-t-il bien? Voudra-t-il le bien répéter?
 « Je n'en sais rien. Il est beaucoup plus naturel, et je pourrais
 « dire beaucoup plus facile, d'avoir sur cette grande affaire une
 « conversation à fond avec l'empereur Alexandre lui-même; et si
 « Votre Majesté adopte cette opinion, je me charge de faire la pre-
 « mière ouverture. — A la bonne heure, me dit l'empereur, mais
 « souvenez-vous bien que ce n'est pas de ma part qu'il faut lui
 « parler; c'est comme Français que vous vous adressez à lui, pour
 « qu'il obtienne de moi une résolution qui assure la stabilité de la
 « France, dont le sort serait incertain à ma mort. Comme Français,
 « vous pourrez dire tout ce que vous voudrez. Joseph, Lucien,
 « toute ma famille, vous offrent un beau champ; dites d'eux tout ce
 « qu'il vous plaira; ils ne sont rien pour la France. Mon fils même,
 « mais cela est inutile à dire, aurait souvent besoin d'être mon fils
 « pour me succéder tranquillement. »

Il était tard. Je hasardai cependant d'aller chez la princesse de la Tour, dont la porte n'était pas encore fermée. L'empereur Alexandre y était resté plus longtemps qu'à l'ordinaire; il racontait avec une bonne foi admirable, à la princesse, toute la scène mélancolique du matin. — « Personne, disait-il, n'a une idée vraie du
 « caractère de cet homme-là. Ce qu'il fait d'inquiétant pour les
 « autres pays, il est par sa position forcé de le faire. On ne sait
 « combien il est bon. Vous le pensez, n'est-ce pas, vous qui le
 « connaissez bien? — Sire, j'ai bien des raisons personnelles
 « pour le croire, et je les donne toujours avec grand plaisir.
 « Oserais-je demander à Votre Majesté si demain matin elle pour-
 « rait m'accorder une audience? — Demain, oui, volontiers,
 « avant ou après que j'aurai vu M. de Vincent. J'ai une lettre à
 « à écrire l'empereur François. — Sire, ce sera après, si vous
 « le permettez; je serais très fâché de retarder cette bonne œuvre;
 « l'empereur François a besoin d'être tranquilisé, et je ne doute
 « pas que la lettre de Votre Majesté ne produise cet effet. —
 « C'est au moins mon intention. » — L'empereur remarqua, avec étonnement, qu'il était près de deux heures.

Le lendemain, avant de se rendre à l'audience qui lui avait été indiquée, M. de Vincent passa chez moi, et je pus lui dire à quel point il avait sujet d'être content de tout le monde en général, et de l'empereur Alexandre en particulier. Son visage était aussi épanoui qu'il peut l'être. En me disant adieu, il y eut de sa part un serrement de main affectueux et reconnaissant. Il partit pour Vienne, immédiatement après avoir eu son audience, pendant

laquelle je repassai dans mon esprit les moyens que je devais employer pour faire bien, au gré de tout le monde et au mien, la commission dont j'étais chargé. J'avoue que j'étais effrayé pour l'Europe d'une alliance de plus entre la France et la Russie. A mon sens, il fallait arriver à ce que l'idée de cette alliance fût assez admise pour satisfaire Napoléon, et à ce qu'il y eût cependant des réserves qui la rendissent difficile. Tout l'art dont je croyais avoir besoin me fut inutile avec l'empereur Alexandre. Au premier mot, il me comprit, et il me comprit précisément comme je voulais l'être. — « S'il ne s'agissait que de moi, me dit-il, je donnerais volontiers mon consentement, mais il n'est pas le seul qu'il faut avoir; « ma mère a conservé sur ses filles un pouvoir que je ne dois pas « contester. Je puis essayer de lui donner une direction; il est « probable qu'elle la suivra, mais je n'ose cependant pas en « répondre. Tout cela, inspiré par une amitié très vraie, doit « satisfaire l'empereur Napoléon. Dites-lui que dans un moment je « serai chez lui. — Sire, Votre Majesté n'oubliera pas que cette « conversation doit être affectueuse, solennelle. Votre Majesté va « parler de l'intérêt de l'Europe, de l'intérêt de la France. L'Eu- « rope a besoin que le trône français soit à l'abri de toutes les tem- « pêtes, et c'est le moyen d'arriver à ce grand but que Votre « Majesté vient proposer. — Ce sera là mon texte, il est très « fécond. Ce soir, je vous verrai chez la princesse de la Tour. »

J'allai prévenir l'empereur Napoléon, qui fut enchanté de l'idée que ce serait à lui de répondre, et point à lui de demander. J'eus à peine le temps d'ajouter quelques mots; déjà l'empereur Alexandre descendait de cheval dans la cour. Les deux empereurs restèrent ensemble plusieurs heures, et toute la cour, à dater de ce moment, fut frappée des expressions familières d'amitié qu'ils employaient l'un avec l'autre : le cérémonial même diminua de sa rigueur pendant les derniers jours. L'air d'être d'accord se montrait partout. Il est vrai aussi que tous les deux étaient parfaitement contents. La grande question du divorce était engagée; et elle l'était de manière à fournir à l'empereur Napoléon des réponses à tous ceux qui, liés à l'impératrice Joséphine, trouvaient dans son élévation la garantie de leur situation personnelle.

Déjà Napoléon se voyait fondant un véritable empire. L'empereur de Russie, de son côté, croyait se l'être personnellement attaché, et caressait l'idée que, par sa seule influence, il donnait au système russe l'appui de celui à qui le monde entier rendait hommage, et devant le génie duquel toutes les difficultés s'aplanissaient. Aussi, au spectacle, en présence de tout Erfurt, s'était-il levé et avait-il pris la main de Napoléon à ce vers d'Œdipe :

L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux !

Tous les deux se regardaient alors comme essentiels à leur avenir commun. Lorsque le nombre de jours que devait durer l'entrevue fut écoulé, ils prodiguèrent les grâces dans le palais l'un de l'autre, et se séparèrent en se témoignant les regrets les plus vifs et la confiance la plus entière.

La dernière matinée que Napoléon passa à Erfurt fut employée à voir du monde. Le spectacle que présentait son palais, ce dernier jour, ne sortira jamais de ma mémoire. Il était entouré de princes dont il avait, ou détruit les armées, ou réduit les États, ou abaissé l'existence. Il ne s'en trouva pas un qui osât lui faire une demande ; on voulait seulement être vu, et vu le dernier, pour rester dans sa mémoire. Tant de franche bassesse fut sans récompense. Il ne distingua que les académiciens de Weimar ; c'est à eux seuls qu'il parla, et il voulut à ce dernier moment les laisser sur une impression d'un nouveau genre. Il leur demanda s'il y avait beaucoup d'idéologues en Allemagne. — « Oui, sire, répondit l'un d'eux, « un assez grand nombre. — Je vous plains. J'en ai à Paris ; ce « sont des rêveurs et des rêveurs dangereux ; ce sont tous des « matérialistes déguisés et pas trop déguisés. Messieurs, dit-il en « élevant la voix, les philosophes se tourmentent à créer des sys- « tèmes ; ils en chercheront en vain un meilleur que celui du « christianisme qui, en réconciliant l'homme avec lui-même, assure « en même temps l'ordre public et le repos des États. Vos idéo- « logues détruisent toutes les illusions, et l'âge des illusions est, « pour les peuples comme pour les individus, l'âge du bonheur. « J'en emporte, en vous quittant, une qui m'est précieuse : c'est « que vous conserverez de moi quelque bon souvenir. » — Peu de moments après, il était en voiture, partant pour achever, comme il le croyait, la conquête de l'Espagne.

Je joins ici le traité tel qu'il a été signé à Erfurt. On trouvera quelque différence, dans l'ordre des articles, entre le projet dont l'empereur m'avait demandé la rédaction et ce traité. L'article concernant la Valachie et la Moldavie a l'air d'être changé, et cependant l'empereur Napoléon, quoiqu'il y reconnaisse formellement la réunion de ces deux provinces à l'empire russe, exige un si profond secret (ce sont les termes) sur le consentement qu'il donne à cette réunion, que dans sa pensée les deux articles avaient, à bien peu de chose près, le même sens. On remarquera surtout, dans cette dernière rédaction du traité, qu'il n'est plus question des deux articles que l'empereur Napoléon avait introduits dans la

¹ *Œdipe* (Voltaire), acte I^{er}, scène 1^{re}.

seconde : l'un par lequel il s'établissait juge des motifs qui devaient déterminer la Russie à déclarer la guerre à l'Autriche ; l'autre, relatif à la marche d'un corps d'armée russe près des frontières autrichiennes, sous le prétexte de la position du cabinet de Pétersbourg à l'égard de la Porte ottomane.

CONVENTION D'ERFURT

Du 12 octobre 1808, ratifiée le 13.

S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, etc...

Et S. M. l'empereur de Russie, etc., voulant rendre de plus en plus étroite et à jamais durable l'alliance qui les unit, et se réservant de s'entendre ultérieurement, s'il y a lieu, sur les nouvelles déterminations à prendre et les nouveaux moyens d'attaque à diriger contre l'Angleterre, leur ennemie commune et l'ennemie du continent, ont résolu d'établir dans une convention spéciale les principes qu'ils sont déterminés à suivre invariablement dans toutes leurs démarches pour parvenir au rétablissement de la paix.

Ils ont à cet effet nommé, savoir : S. M. l'empereur des Français, etc., S. Exc. M. Jean-Baptiste Nompère de Champagny, comte de l'empire, etc..., son ministre des relations extérieures ;

Et S. M. l'empereur de toutes les Russies, etc... S. Exc. M. le comte Nicolas de Romanzoff, son conseiller privé actuel, membre du conseil, ministre des affaires étrangères, etc...

Lesquels sont convenus de ce qui suit :

ART. PREMIER. — S. M. l'empereur des Français, etc..., et S. M. l'empereur de toutes les Russies, etc..., confirment et, en tant que besoin est, renouvellent l'alliance conclue entre eux à Tilsitt, s'engageant non seulement à ne faire avec l'ennemi commun aucune paix séparée, mais encore à n'entrer avec lui dans aucune négociation, et à n'écouter aucune de ses propositions que d'un commun accord.

ART. 2. — Ainsi résolues de rester inséparablement unies pour la paix comme pour la guerre, les hautes parties contractantes conviennent de nommer des plénipotentiaires pour traiter de la paix avec l'Angleterre, et de les envoyer, à cet effet, dans la ville du continent que l'Angleterre désignera.

ART. 3. — Dans tout le cours de la négociation, si elle a lieu, les plénipotentiaires respectifs des deux hautes parties contractantes agiront constamment avec le plus parfait accord, et il ne sera permis à aucun d'eux, non seulement d'appuyer, mais même

d'accueillir ou d'approuver contre les intérêts de l'autre partie contractante, aucune proposition ou demande des plénipotentiaires anglais, qui, prises en elles-mêmes et favorables aux intérêts de l'Angleterre, pourraient aussi présenter quelque avantage à l'une des parties contractantes.

ART. 4. — La base du traité avec l'Angleterre sera l'*uti possidetis*.

ART. 5. — Les hautes parties contractantes s'engagent à regarder comme condition absolue de la paix avec l'Angleterre qu'elle reconnaitra la Finlande, la Valachie et la Moldavie, comme faisant partie de l'empire russe.

ART. 6. — Elles s'engagent également à regarder comme condition absolue de la paix que l'Angleterre reconnaisse le nouvel ordre de choses établi par la France en Espagne.

ART. 7. — Les deux hautes parties contractantes s'engagent à ne recevoir de la part de l'ennemi, pendant la durée des négociations, aucune proposition, offre, ni communication quelconque, sans en faire immédiatement part aux cours respectives, et si les dites propositions sont faites au congrès réuni pour la paix, les plénipotentiaires devront respectivement se les communiquer.

ART. 8. — S. M. l'empereur de toutes les Russies, d'après les révolutions et changements qui agitent l'empire ottoman, et qui ne laissent aucune possibilité de donner, et, par conséquent, aucune espérance d'obtenir des garanties suffisantes pour les personnes et les biens des habitants de la Valachie et de la Moldavie, ayant déjà porté les limites de son empire jusqu'au Danube de ce côté, et réuni la Valachie et la Moldavie à son empire, ne pouvant qu'à cette condition reconnaître l'intégrité de l'empire ottoman, S. M. l'empereur Napoléon reconnait ladite réunion et les limites de l'empire russe de ce côté portées jusqu'au Danube.

ART. 9. — S. M. l'empereur de toutes les Russies s'engage à garder dans le plus profond secret l'article précédent, et à entamer, soit à Constantinople, soit partout ailleurs, une négociation, afin d'obtenir à l'amiable, si cela se peut, la cession de ces deux provinces. La France renonce à sa médiation. Les plénipotentiaires ou agents des deux nations s'entendront sur le langage à tenir, afin de ne pas compromettre l'amitié existante entre la France et la Porte, ainsi que la sûreté des Français résidant dans les Echelles, et pour empêcher la Porte de se jeter dans les bras de l'Angleterre.

ART. 10. — Dans le cas où la Porte ottomane se refusant à la cession des deux provinces, la guerre viendrait à se rallumer, l'empereur Napoléon n'y prendra aucune part et se bornera à em-

ployer ses bons offices auprès de la Porte ottomane; mais s'il arrivait que l'Autriche ou quelque autre puissance fit cause commune avec l'empire ottoman dans ladite guerre, S. M. l'empereur Napoléon ferait immédiatement cause commune avec la Russie, devant regarder ce cas comme un de ceux de l'alliance générale qui unit les deux empires.

Dans le cas où l'Autriche se mettrait en guerre contre la France, l'empereur de Russie s'engage à se déclarer contre l'Autriche et à faire cause commune avec la France, ce cas étant également un de ceux auxquels s'applique l'alliance qui unit les deux empires.

ART. 11. — Les hautes parties contractantes s'engagent d'ailleurs à maintenir l'intégrité des autres possessions de l'empire ottoman, ne voulant ni faire elles-mêmes, ni souffrir qu'il soit fait aucune entreprise contre aucune partie de cet empire, sans qu'elles en soient préalablement convenues.

ART. 12. — Si les démarches faites par les deux hautes parties contractantes pour ramener la paix, sont infructueuses, soit que l'Angleterre élude la proposition qui lui sera faite, soit que les négociations soient rompues, LL. MM. II, se réuniront de nouveau dans le délai d'un an, pour s'entendre sur les opérations de la guerre commune, et sur les moyens de la poursuivre avec toutes les ressources des deux empires.

ART. 13. — Les deux hautes parties contractantes, voulant reconnaître la loyauté et la persévérance avec lesquelles le roi de Danemark a soutenu la cause commune, s'engagent à lui procurer un dédommagement pour ses sacrifices, et à reconnaître les acquisitions qu'il aura été dans le cas de faire dans la présente guerre.

ART. 14. — La présente convention sera tenue secrète au moins pendant l'espace de dix ans,

Erfurt, le 12 octobre 1808.

LES ORIGINES

DU

THÉÂTRE CONTEMPORAIN

Les novateurs qui s'occupent autour de nous à réformer le théâtre prétendent tout uniment à nous ramener de deux cents ans en arrière. A les en croire, la comédie n'aurait fait que dévier depuis Molière, et il ne serait que temps de la faire rentrer dans le vrai chemin. Il faudrait rejeter de malencontreuses acquisitions qui n'ont servi qu'à l'appauvrir. Il faudrait revenir à l'étude toute nue des caractères, à la peinture toute seule des mœurs. — N'est-ce pas là se faire une idée fausse des conditions où se produit aujourd'hui l'œuvre dramatique et tenir trop peu de compte de l'histoire du théâtre? C'est ce que nous rechercherons en indiquant sous quelles influences et en quel sens s'est modifiée la comédie de mœurs. Beaumarchais et Scribe ont surtout contribué à lui imprimer cette direction contre laquelle on proteste aujourd'hui. Nous nous proposons d'indiquer quelle conception ils se sont faite du théâtre, et si elle ne contenait pas une part de vérité.

I

La représentation du *Barbier de Séville* est la date la plus importante pour l'histoire du théâtre moderne. Qu'est-ce donc que Beaumarchais apportait de nouveau à la scène en faisant jouer le *Barbier*? Une comparaison nous le fera nettement comprendre.

Le *Barbier de Séville* est en son fond la même pièce que l'*Ecole des Femmes*. Des deux côtés il s'agit d'une pupille ingénue qu'un vieux tuteur élève loin de toute compagnie afin d'en faire un jour sa femme, et qui se... laisse enlever par le jeune amant sans barbe à la barbe du vieux. Or rien n'est plus dissemblable que ces

deux œuvres composées sur un même sujet, les deux auteurs ayant fait porter leur effort sur des points entièrement différents. Molière a négligé toute la partie d'intrigue et d'agencement scénique. Le ressort de l'action est d'une simplicité enfantine. La pièce repose sur un quiproquo. Arnolphe, s'octroyant à lui-même des lettres de noblesse, a pris le nom de M. de la Souche. Horace ignore ce changement de nom. Et donc il vient, en toute candeur d'âme, conter à Arnolphe lui-même chacun des tours pendables qu'il vient de jouer à M. de la Souche, et lui annoncer pareillement ceux qu'il se prépare à lui jouer. D'ailleurs les cinq actes se passent en conversations et en récits ; les acteurs dialoguent dans un lieu quelconque, sur « une » place, devant la maison d'Arnolphe. — Mais dans cette pièce si faiblement intriguée, Molière a jeté des personnages vivants : tel cet Arnolphe, qui n'est pas simplement un type de comédie et un ridicule, mais qui est un homme de chair et de sang, capable de pleurer de vraies larmes, et de crier et de hurler sous l'étreinte de la plus absurde et de la plus sincère des douleurs. Il y a poussé l'analyse jusqu'à l'extrême profondeur, montrant dans le rôle d'Agnès tout ce qu'il peut tenir à la fois d'innocence et de méchanceté dans un cœur de petite fille. Il a posé une question toujours discutée, celle de l'éducation des filles. Il a examiné cette thèse qui n'a pas cessé, jusqu'aujourd'hui, d'avoir des partisans : à savoir si, pour qu'une femme soit honnête, il ne serait pas bon de commencer par la rendre idiote. Enfin il a mis dans sa comédie des aperçus qui vont si loin, qu'on discute encore et que les critiques ne s'entendent pas sur la portée véritable d'une œuvre si riche de pensée.

Le *Barbier de Séville* ne prête à aucune discussion de ce genre. Beaumarchais n'y pose aucune de ces graves questions. Comme beaucoup de ses contemporains, il ne se souciait outre mesure ni que les filles fussent très bien élevées, ni même que les femmes fussent très honnêtes. Pour les caractères, ils sont très superficiels. Comparés à Arnolphe et à Agnès, un Bartholo et une Rosine sont de bien pâles figures. Bazile n'est qu'une silhouette, Figaro est un fantoche. Qu'est-ce donc qui fait que le *Barbier* est une des comédies du répertoire qu'on revoit aujourd'hui avec le plus de plaisir ? Seraient-ce les allusions politiques ? Mais les allusions qui portaient contre l'état politique de la France de 1775, ont chance de ne pas porter contre la France du lendemain du Centenaire. Je ne veux pas dire que les abus aient diminué, mais il est probable qu'ils ont changé de nature. Et, en tout cas, des épigrammes qui datent de cent vingt-cinq ans, auraient le droit d'être désormais sans application. Ce qui fait pour nous l'attrait du *Barbier de Séville*, c'en

est le mouvement, et la verve, et la gaieté, et l'ingéniosité, ce je ne sais quoi de rapide, d'endiablé et d'enfiévré par où Beaumarchais mérite d'être tenu pour le premier des brûleurs de planches.

Telle est, en effet, la grande nouveauté dans le *Barbier*. Beaumarchais a développé et renforcé ce que Molière avait négligé. Avec lui l'intérêt se déplace. Il ne s'agit plus de voir des figures se dessiner et se creuser des caractères. Il s'agit de savoir, — et j'avoue que le problème est d'un intérêt moins relevé, — comment un jeune homme parviendra à s'introduire dans une maison très bien gardée, comment, par quels moyens et par quelles ruses, il dépistera le plus vigilant et le plus soupçonneux des geôliers. C'est un siège en règle, avec toutes ses alternatives : succès et revers, stratagèmes déjoués, surprises, déceptions, escalade et victoire finale. Soufflé par Figaro, Almaviva met en pratique tous les préceptes classiques de la stratégie. Il s'affuble d'un faux nom et d'un manteau couleur de muraille. Il se ménage des intelligences dans la place. Une première fois, il s'introduit sous le déguisement d'un cavalier venu pour loger chez Bartholo; par malheur, il se trouve que Bartholo est exempt de loger des gens de guerre : c'est un coup manqué. Il revient une seconde fois, à titre de maître de clavecin délégué par Bazile malade. Mais Bazile, survenant alors qu'on l'attend le moins, risque de tout compromettre. J'abrège. C'est au dernier acte. En dépit de Bartholo qui veille, en dépit de l'orage qui gronde, en dépit des hommes et des éléments, Almaviva a pénétré jusqu'auprès de Rosine. Il va l'enlever. Mais voici que, par un incident imprévu, Rosine se refuse. A l'heure décisive, tout est près d'échouer, tout est remis en question... C'est ainsi que Beaumarchais accumule les obstacles, et les multiplie à plaisir, comme l'équilibriste sûr de son adresse, et qui met sa coquetterie à jouer avec la difficulté.

Voici encore une sorte d'effets que Molière n'avait pas utilisés : ce sont ceux que produit le seul groupement des acteurs et leur ingénieuse disposition sur la scène. Qu'on se rappelle, au second acte, le plaisant groupe formé par Bartholo et ses deux valets : la Jeunesse qui éternue jusqu'à épuisement des forces, l'Eveillé qui bâille à s'en décrocher la mâchoire. Qu'on se rappelle surtout la fameuse scène de la stupéfaction de Bazile : Bazile tombant entre toutes personnes dont il y a une apparemment que l'on veut tromper, mais qui se trouvent être toutes dans le secret, Bazile qui recule, ahuri, très près de croire qu'en effet il dort éveillé et qu'il ferait mieux de s'aller coucher. Autant de scènes qui pourraient se passer des paroles ainsi que dans une pantomime, et qui plairaient par le seul dessin. C'est pourquoi Beaumarchais, dans

l'édition imprimée de ses œuvres, donne des indications inusitées jusque-là sur la place que doivent occuper les personnages. « Pour faciliter les jeux du théâtre, on a eu l'attention d'écrire au commencement de chaque scène le nom des personnages dans l'ordre où le spectateur les voit. S'ils font quelque mouvement grave dans la scène, il est désigné par un nouvel ordre de noms écrit en note à l'instant qu'il arrive. Il est important de conserver les bonnes positions théâtrales ¹. » C'est qu'il s'agit de tableaux sur lesquels on compte pour séduire le regard du spectateur.

A ces tableaux il faut un cadre. Le cadre est charmant dans le *Barbier* : une rue de Séville, les croisées grillées, le balcon où tout à l'heure va monter la chanson d'Almaviva. — De même pour le costume. Les indications de costume chez Beaumarchais sont déjà presque aussi détaillées qu'elles le seront chez Victor Hugo. Et de fait, on ne se représente ni Figaro sans la résille, ni Bazile sans la soutanelle et sans le long chapeau auquel il a donné son nom. — De même enfin pour les accessoires qui prennent une importance toute nouvelle. Il y a dans le *Barbier* : une lettre destinée à tomber d'un balcon et à ne pas rester à terre, une autre lettre encore, des parchemins, toute une vaisselle qui se brise, et une échelle et une clé de jalousie. Supposez qu'on oublie l'un de ces accessoires, la pièce est arrêtée net, tout comme si un acteur venait à manquer son entrée.

L'emploi de l'intrigue fortement machinée, des jeux de scène, du décor pittoresque, du costume, des accessoires, voilà ce qui a, non pour le tout, mais pour une forte part, contribué au succès durable du *Barbier*. Ne devait-il pas arriver qu'on en vînt à faire consister dans l'emploi de ces moyens poussé jusqu'à sa perfection l'art théâtral tout entier? — C'est ce qu'a fait Eugène Scribe.

II

Il est de règle aujourd'hui de traiter Scribe avec le dédain le plus transcendant. On lui fait payer cher sa popularité de jadis. On ne se contente pas de nier qu'il ait eu aucune espèce de talent et de déprécier ses qualités pourtant incontestables : une certaine sorte d'invention dramatique, l'art de développer une situation, le goût, le tact et la politesse. On rejette encore sur lui toutes les défaillances du théâtre moderne. C'est lui qui aurait stérilisé l'art du théâtre, apparemment en pleine prospérité avant qu'il parût. C'est lui qui

¹ Note mise en tête du *Mariage de Figaro*.

aurait frappé d'impuissance des générations d'auteurs dramatiques. Si chaque théâtre de Paris ne nous donne pas annuellement un chef-d'œuvre, la faute en est à Scribe. C'est sa faute si la formule des maîtres d'hier semble aujourd'hui quelque peu insuffisante. Et si ceux qu'on appelle les jeunes ont un peu moins de talent que de présomption, ce n'est pas leur faute, bien entendu, mais celle de Scribe... Ainsi le veut l'opinion communément reçue. Et chacun sait que contre l'opinion reçue on perdrait son temps à réclamer. Celui qui aujourd'hui se hasarderait à insinuer que Scribe ne fut pas le premier venu, celui-là devrait savoir d'abord à quoi il s'expose : c'est à recueillir le mépris de ses contemporains, et c'est à être classé une fois pour toutes parmi les vieilles barbes.

Aussi n'ai-je nullement l'intention d'essayer de « réhabiliter » Scribe. C'est une entreprise où échoueraient nos plus subtils artistes en paradoxe. Pour moi, je ne songe à soutenir ni ce paradoxe, ni aucun autre. Toute mon ambition ne va qu'à rappeler quelques vérités de bon sens. Mais je crains que dans ce procès qu'on fait à Scribe on ne confonde deux choses assez différentes. Parce que Scribe pensait peu et écrivait mal, on refuse de reconnaître qu'il a vu nettement quelques-unes des conditions essentielles du théâtre de nos jours. C'est un joli exemple de sophisme.

Veut-on parler, en effet, des qualités proprement littéraires? Il est hors de doute que Scribe en fut tout à fait dépourvu. Il n'est en aucune manière un lettré. Son ignorance l'expose à de plaisantes mésaventures. Dans son discours de réception à l'Académie française, — car Scribe fut l'un des quarante, et cela serait pour nous surprendre si nous ne savions d'ailleurs et par de fréquents exemples qu'entre les choses de la littérature et les choses de l'Académie il n'y a que des rapports intermittents, — c'est lui qui reproche à Molière de n'avoir pas parlé de la révocation de l'édit de Nantes. Molière avait une excuse. Il était mort depuis douze ans. C'est peu de dire que Scribe soit un mauvais écrivain : il a le don de l'incorrection et le génie de l'impropriété. De tout son théâtre d'où il n'a survécu ni un type, ni une pièce, ni une scène, tout n'est pourtant pas oublié : on en cite encore quelques phrases saugrenues que leur bizarrerie a fixées dans la mémoire des hommes. Telle la phrase du colonel qui doit être content du haut du ciel, sa demeure dernière. Et telle la phrase du vieux soldat qui sait se taire sans murmurer. Scribe a composé pour le théâtre pendant plus de trente années; il a eu des collaborateurs à n'en pas savoir le nombre; il a été lui-même un travailleur infatigable; il a donné l'exemple d'une fécondité qui ne se lassait pas; il a accumulé les vaudevilles, les comédies-vaudevilles, les drames historiques; il

s'est essayé dans la haute comédie; il a écrit quatre cents pièces; et de ces centaines de pièces et de ces milliers d'actes et de scènes, que reste-t-il? Quelques spécimens choisis de coq-à-l'âne.

Scribe a ignoré le cœur de l'homme. Il n'a vu de la société de son temps que les travers les plus apparents. Encore faudrait-il dire pourquoi il a si mal débrouillé le spectacle de l'humanité. C'est qu'il n'a pas pris son point de vue assez haut. C'est qu'il a été incapable de toute conception élevée. On sait la pauvre conception qu'il s'est faite de l'histoire. C'est la théorie des petites causes produisant les grands effets. Il charge un des personnages du *Verre d'eau* de l'exposer : « Il ne faut pas mépriser les petites choses; c'est par elles qu'on arrive aux grandes!... Vous croyez peut-être, comme tout le monde, que les catastrophes politiques, les révolutions, les chutes d'empires viennent de causes graves, profondes, importantes... Erreur!... Vous ne savez pas qu'une fenêtre du château de Trianon, critiquée par Louis XIV et défendue par Louvois, a fait naître la guerre qui embrase l'Europe en ce moment... Moi qui vous parle, moi, Henri de Saint-Jean, qui, jusqu'à vingt-six ans, fus regardé comme un élégant, un étourdi, un homme incapable d'occupations sérieuses, savez-vous comment, tout d'un coup, je devins un homme d'État? Je devins ministre, parce que je savais danser la sarabande, et je perdis le pouvoir parce que j'étais enrhumé... Les grands effets produits par de petites causes, c'est mon système ¹. » Scribe, quand il écrit ces choses, ne soupçonne pas combien elles sont ridicules et puériles, et que l'histoire ainsi interprétée ce n'est plus l'histoire, c'est le roman chez la portière. Bien loin de ressembler à cet ironique imbroglio, l'histoire n'est que la manifestation sous une forme sensible de ces lois appelées par les uns Providence, par les autres nécessité ou progrès, et qui, par leur action profonde et sûre, produisent, en dépit de nos démarches particulières et de l'effort des volontés individuelles, les événements dont nous croyons être les auteurs.

Cette mesquine théorie, c'est celle encore au nom de laquelle Scribe juge la vie. On lui a reproché souvent d'abuser dans son théâtre des petits moyens : au lieu de faire sortir le dénouement du seul jeu des caractères et du choc des passions, il l'amène à l'aide de quelque artifice : quiproquo, lettre égarée, retrouvée. C'est qu'il attribue à ces piètres hasards une influence décisive dans la vie. Il ne sait pas que la trame de notre existence n'est faite que de nos qualités et de nos défauts, et que les événements accidentels ne prennent d'importance qu'autant qu'ils en emprun-

¹ *Le Verre d'eau*, I, 4. Rôle de Bolingbroke.

tent à notre caractère, en sorte que l'excuse est mauvaise qui consiste à incriminer le hasard, et qu'en vérité chacun de nous est l'auteur responsable de sa destinée.

De là le manque de sérieux et de profondeur du théâtre de Scribe. De là le manque de solidité des figures. Et de là encore la faiblesse du style. Car le style est toujours en rapport avec la pensée, flasque et incolore lorsque la pensée est médiocre.

Mais quand on a dénoncé toutes ces insuffisances, et quand on a prouvé que toutes les qualités du penseur ont fait défaut à Scribe, encore n'a-t-on rien prouvé contre l'auteur dramatique qui était en lui. On adresserait les mêmes reproches à maints romanciers. Or ce qui est particulier à l'auteur dramatique, c'est la conception qu'il s'est faite du théâtre, c'est une théorie de l'art dramatique. Nous avons justement à mettre en son jour la théorie qui se dégage du théâtre de Scribe.

III

En voici le premier point : c'est que le dramatisse doit se préoccuper du public et chercher le succès. Aussi bien est-ce ce qu'on a le plus amèrement reproché à Scribe. Et il va sans dire que le succès ne doit être ni l'unique ni le principal but de l'écrivain. Mais hâtons-nous d'ajouter que l'écrivain qui travaille pour le théâtre est dans une situation spéciale, et qu'il n'a pas seulement le droit, il a le devoir de tendre au succès. Un livre en effet, s'il n'a pas dix lecteurs, et s'il n'en a pas un seul, existe encore par lui-même. Bien plus, on peut dire que ce livre sans lecteurs a pourtant sa raison d'être, qui est d'avoir éclairci et précisé pour l'auteur lui-même sa propre pensée en la fixant sur le papier. Mais pour une pièce de théâtre, il n'en va pas ainsi. Sera-t-elle imprimée et deviendra-t-elle livre par la suite? Nous n'avons rien à en savoir. Cela n'est pas de son essence et de sa définition. Une pièce de théâtre n'existe qu'en tant et que pendant qu'elle se tient sur le théâtre, devant des hommes assemblés. Elle n'a de vie qu'autant que lui en prêtent l'attention et la complicité du public. Son âme, c'est celle que lui soufflent les spectateurs émus ou charmés. Une pièce qui ne réussit pas, tout au moins à se faire entendre, c'est un rien, et moins qu'un rien : le plus pur symbole du néant.

On ne peut, aujourd'hui surtout, espérer de succès au théâtre, si on ne s'arrange pas pour tenir le spectateur en haleine, éveiller, exciter sa curiosité. C'est dire qu'il faut une action, une intrigue qui se noue et dont le spectateur attende le dénouement; ou qu'il faut du moins que quelque chose se passe, que la pièce marche au

lieu de piétiner sur place, qu'il y ait progrès de scène en scène, et qu'à la fin on ne se retrouve pas justement au point de départ. — C'est ici que les dédaigneux se récrient. Eh quoi! l'intérêt de curiosité! cet intérêt vulgaire entre tous, celui de l'enfant à qui sa nourrice conte une histoire ou du badaud qui lit un fait divers! Or c'est la supériorité du théâtre, de ce genre où l'on ne veut voir qu'un genre inférieur, et qui est en réalité le seul genre complet : il s'adresse à toutes les facultés ensemble de l'homme, aux plus élevées en même temps qu'aux plus humbles, il prend l'homme tout entier, par ses yeux comme par son esprit, par sa curiosité et son désir de savoir comme par son besoin d'émotions et par sa sympathie pour ses semblables. — On nous demande encore comment il se fait que cet intérêt de curiosité soit devenu nécessaire, puisqu'il ne l'était pas pour nos pères, et que ceux-ci ont accepté les pièces si peu intriguées de Molière. Mais quelle comparaison établir entre la société du dix-septième siècle et la nôtre? Au dix-septième siècle les pièces n'atteignent qu'à un chiffre peu élevé de représentations; les théâtres, moins nombreux, sont plus étroits que les nôtres, la société qui s'y réunit est une société peu étendue, calme, recueillie, qui a le goût et surtout le loisir des études morales et des fines analyses. Au temps de Beaumarchais, les choses ont déjà bien changé, et c'est le mérite de l'auteur du *Barbier* d'avoir compris que la même sorte de comédies ne convient pas aux sujets de Louis XIV et à ceux de Louis XVI. De nos jours, c'est tout le monde qui va au théâtre. Et l'on sait de reste, que le mouvement, l'agitation est devenue une nécessité pour une société fiévreuse, toute en nerfs, occupée à se créer sans cesse des affaires nouvelles, et à se divertir, parce qu'elle craint par-dessus tout de se trouver en face d'elle-même, et parce qu'elle est hantée de ce mal des sociétés vieilles et des sociétés sceptiques : l'ennui.

Le public ne se résigne plus à s'ennuyer au théâtre. Il veut qu'en toute comédie l'étude de mœurs ait l'action pour support. En voulez-vous la preuve? Je l'emprunte aux œuvres les moins contestées du répertoire moderne. Dans *le Gendre de M. Poirier*, qu'est-ce que nous admirons? C'est sans contredit le portrait du bonhomme Poirier, du grand bourgeois parvenu, rude d'écorce, inélegant dans son langage et dans ses manières, et à qui pourtant appartient le droit de parler haut, parce qu'il personnifie le travail, l'énergie, la persévérance dans l'effort. Mais encore nous intéressons-nous à la partie engagée entre Poirier et le marquis de Presle, et dont la pauvre et la charmante Antoinette pourrait bien être la victime. Dans *le Demi-monde*, M. Al. Dumas a su nous décrire une contrée de la société parisienne dont les géographes avaient négligé

de délimiter exactement les frontières. Mais encore a-t-il eu soin de nous intéresser au duel de deux habiles escrimeurs, à la lutte que soutient Olivier de Jalin contre la rusée et l'ensorcelante baronne d'Ange. Inversement, pourquoi n'écoute-t-on qu'avec froideur une pièce qui contient d'admirables parties : *Maître Guérin*? La figure de maître Guérin, du notaire de campagne, moitié notaire et moitié usurier, personnage vulgaire, avare et sensuel, tyran domestique avec des coins de vieillard libertin, est une des figures les plus creusées et les plus fouillées qui soient dans notre littérature. Mais quoi! *Maître Guérin* est une pièce de théâtre. L'intrigue est faite de je ne sais quelle histoire de procès dont les détails nous rebutent. A cette intrigue principale, deux autres se rattachent qui y sont mal raccordées. La représentation est languissante. — Négliger la partie d'intrigue, c'est compromettre du même coup le succès de l'étude de mœurs.

On nous a conté maintes fois le soin minutieux que prenait Scribe de surveiller les moindres détails, de régler les entrées et les sorties de ses personnages, d'agencer les scènes, de mesurer exactement jusqu'à la longueur de chaque acte. Mais peu s'en faut aujourd'hui qu'on n'ait adressé une grave critique à la pièce dont on dit qu'elle est « bien faite ». La science de « faire » une pièce est une science qui se perd, et que nous laissons se perdre. Si j'ai peine à en prendre mon parti, c'est que je n'ai pu me convaincre encore que le désordre fût un mérite; et je crains que nous ne commettions une maladresse en renonçant à ces qualités d'ordre, de clarté, de composition, qui sont parmi les qualités maîtresses de l'esprit français, et qui font partie de notre patrimoine.

IV

J'arrive à ce qui est fondamental dans la théorie de Scribe, et par où il a mérité d'être regardé comme l'adversaire contre lequel tend l'effort des actuels réformateurs de notre théâtre. Scribe, en effet, ne s'est pas contenté de dire, — en termes d'ailleurs des plus fâcheux, — que le théâtre peut se passer de la réalité, mais il considère que le théâtre est un art de fiction, en contradiction formelle avec la vérité et avec la vie. Or on a beau nous répéter que le théâtre ne doit être que la fidèle et la complète imitation de la vie, il faut savoir dire que c'est Scribe qui a raison quand il soutient qu'entre le théâtre et la vie il y a des différences essentielles, et qu'à vouloir modeler exactement celui-là sur celle-ci, on risque, d'une part de ne pas attraper la vérité, et, de l'autre, de manquer le résultat artistique.

Faut-il, en effet, suivant la triviale et impropre expression qui a fait fortune, qu'une pièce de théâtre ne soit qu'une « tranche de la vie ¹ »? Asmodée, dans le *Diable boiteux*, enlève le toit des maisons, en sorte que son compagnon puisse apercevoir tout d'un coup ce qui s'y passe. Faut-il que de même la scène soit comme une chambre dont on vient d'enlever la muraille, en sorte que nous nous trouvions tout d'un coup mêlés à la conversation de personnes que nous ne connaissions pas tout à l'heure, qui ne se soucient pas de nous, et que nous ne reverrons plus? Je mets en fait que cette conversation serait pour nous purement inintelligible. L'art du théâtre a précisément pour objet de modifier la vie afin de la rendre intelligible, et de lui donner un sens.

Dans la vie, il n'y a pas d'action complète, il n'y a que des ébauches; il n'y a pas d'action qui commence entièrement à un moment précis de la durée, pour finir entièrement à un moment déterminé. Il n'y a ni commencement ni dénouement, mais des séries de faits qui s'enchaînent et se prolongent à l'infini. Et nous en avons vu de ces pièces de théâtre qui ne commencent ni ne finissent, dont le sujet n'est pas nettement délimité, et qui restent sans conclusion. Rien n'égale le sentiment de malaise du public qui s'en va, déçu, avec cette impression, toujours désagréable, qu'on a voulu se moquer de lui. — De même, on refuse d'admettre qu'il doive y avoir différence entre l'homme tel qu'il est dans l'habitude de la vie, et le personnage de théâtre. Or ce qui est le signe de la vie c'est l'infinie complexité. Dans la conduite de chacun de nous, il reste toujours une part d'imprévu. Cette liberté dont nous sommes si fiers, c'est la faculté que nous sentons en nous d'agir, subitement et si bon nous semble, contre toutes les indications de la raison, de faire une sottise, et de donner un démenti à toute notre existence. Tâchez, au théâtre, de reproduire ce décousu de la vie. Cela paraîtra faux, et devra le paraître. Le théâtre, c'est l'art d'introduire de la simplicité, de la clarté, de la logique et de la cohésion dans la vie qui est complexe, obscure, inconséquente et incohérente.

La convention règne en maîtresse au théâtre. Je me demande s'il n'y a pas plus de franchise et de loyauté à le reconnaître qu'à affecter de l'ignorer. Notez au surplus qu'on ne supprime pas les conventions parce qu'on les ignore, et que c'est même le plus sûr moyen pour s'aller heurter contre un obstacle que d'avoir commencé par ne pas le voir. Ceux qui se font la douce et la naïve

¹ Cf. M. Jean Jullien, *le Théâtre vivant*. — M. L. Lacour, *le Théâtre et la Vérité (Gaulois et Parisiens)*.

illusion qu'ils nous donneront un théâtre tout de vérité, sont ceux-là même qu'on voit employer dans leurs pièces les plus grossières ficelles. Qu'importe d'ailleurs de quels procédés on se sert, si à l'aide de ces procédés, tout conventionnels et artificiels qu'ils soient, on arrive à mettre en son jour un coin de la vérité humaine, à faire parvenir jusqu'au public des idées neuves pour lui, et à tenir des centaines d'hommes unis dans une même émotion ?

Ai-je besoin de dire que je ne réduis pas le théâtre à tenir tout entier dans les limites de la conception de Scribe ? Il se peut que Scribe n'en ait possédé que les éléments inférieurs ; mais ce sont des éléments désormais indispensables, et on perd sa peine en cherchant à les éliminer. En art toute acquisition nouvelle est une acquisition définitive : chaque moment de l'art, comme chaque moment de la vie, est le résumé de tout le développement antérieur. Aussi bien Beaumarchais et Scribe n'ont fait que suivre, tout en l'accéléralant, un mouvement qui se faisait sans eux. Avant Beaumarchais on avait commencé déjà de renforcer l'intrigue. Après Scribe ses glorieux successeurs ont été en quelque manière ses continuateurs. Ont-ils été empêchés par là d'apporter à la scène des créations fortes et hardies ? C'est une question à laquelle l'œuvre d'Augier et de M. Dumas répond suffisamment. Et ces maîtres n'ont pas eu honte d'avouer ce qu'ils devaient à Scribe. « L'auteur dramatique, écrit M. Dumas, qui connaîtrait l'homme comme Balzac et le théâtre comme Scribe, serait le plus grand auteur dramatique qui aurait jamais existé. » Cette formule est celle qui nous a valu cette belle poussée du théâtre de 1850. On n'en a point encore trouvé une meilleure. Et il est inévitable qu'elle cède la place à une autre, car les formes d'art s'épuisent. Mais c'est par évolution, non par réaction, qu'on arrivera à constituer le théâtre nouveau. L'erreur est grande de croire qu'on puisse rayer tout un chapitre de l'histoire littéraire, défaire l'œuvre progressive du temps, et recommencer sans cesse à créer de la veille une littérature qui a des siècles de date.

En littérature, comme ailleurs, on ne gagne rien à vouloir renier le passé ; et la lutte qu'on engage contre lui est inégale. Le passé est parce qu'il est ; et quoi que nous en puissions penser, nous n'empêcherons ni qu'il ait été ni qu'en se survivant à lui-même il ne demeure le principal ouvrier de l'avenir.

René DOUMIC.

LE JOURNALISME EN ITALIE

Ce serait une curieuse et intéressante histoire que celle des évolutions de la presse périodique. Pendant ce dernier demi-siècle, le journalisme a subi, dans tous les pays, une transformation profonde, presque une métamorphose. Nulle part peut-être autant que sur ce terrain de la presse, l'invasion de la démocratie n'a fait sentir son influence. Comme l'antique Renommée, à laquelle on pourrait la comparer, la presse périodique étend son action et multiplie ses organes avec une rapidité prodigieuse et sans cesse croissante, *crescit eundo*. Malheureusement, on ne peut dire que le niveau moral, intellectuel et littéraire du journalisme contemporain se soit élevé en proportion directe de cette diffusion extraordinaire. Le contraire serait même souvent plus près de la vérité. Le journalisme est plus que jamais une puissance; mais le journaliste digne de ce nom, c'est-à-dire l'écrivain unissant les convictions au talent, s'y fait rare et n'y exerce plus qu'une action limitée. Combien de publicistes mériteraient aujourd'hui la glorieuse appellation que Napoléon I^{er} décernait à l'illustre Görres : *Die fünfte Grossmacht*?

Le journalisme a subi la même décadence que l'éloquence parlementaire : la poussée brutale des mœurs démocratiques y a introduit un élément grossier, violent et mercantile qui tend de plus en plus à y dominer. La presse s'*américanise* partout. Grâce à un scepticisme politique envahissant, aux organes de parti dont les appréciations sont le plus souvent intéressées et suspectes, le public préfère les journaux de purs renseignements, ceux qui lui fournissent le plus de nouvelles. Ce qui ne les instruit pas ou ne flatte pas leur curiosité est indifférent à la grande masse des lecteurs : les polémiques ne s'adressent plus qu'à un fort petit nombre, chaque jour plus clairsemé. La multiplicité et la rapidité des informations, beaucoup plus que l'art et le talent, voilà ce qui fait aujourd'hui la diffusion, sinon l'autorité d'un journal. On conçoit de reste, que la presse, entendue de cette façon, ne saurait prétendre représenter le niveau de culture d'une époque ou d'un peuple : ce serait juger bien injustement un pays que de l'apprécier d'après la valeur de ses journaux. Mais ce qu'on ne peut

refuser à la presse périodique, c'est de constituer un thermomètre assez exact de l'état social, politique et moral d'une nation. Le journal est un cliché permanent et sans cesse renouvelé des goûts, des besoins, des passions et des habitudes d'un peuple, et à ce point de vue on ne saurait le dédaigner comme élément d'informations. M. Thiers disait qu'un journal est fait beaucoup plus par ses abonnés que par ses rédacteurs. Il est certain que la presse n'est, le plus souvent, que la manifestation inconsciente et la reproduction exacte des mœurs publiques.

C'est à ce titre que nous voudrions parler du journalisme italien, peu connu à l'étranger, mais qui, si nous l'étudions de près, nous révélera bien des traits distinctifs du tempérament national et nous fournira des données exactes et instructives sur les mœurs politiques et sociales de l'Italie.

*
* *

La presse politique italienne est, sous tous les rapports, inférieure à celle des grands pays de l'Europe; cela ne saurait surprendre personne, l'Italie n'existant, comme nationalité distincte et en possession d'elle-même, que depuis trente ans à peine. En Italie, en dehors des villes, on lit très peu ou on ne lit même pas. On ne saurait croire, si on ne l'avait vu, l'état de décadence, de misère et d'ignorance des campagnes italiennes dans la plupart des provinces. Uniquement occupé à résoudre le dur problème de l'existence, le paysan laisse aux bourgeois le besoin et le goût de la politique. Que ferait-il d'un journal, puisque la plupart du temps il ne sait pas lire? L'Italie a eu beau décréter, il y a quinze ans, l'instruction obligatoire, le nombre des illettrés reste toujours considérable : il représente en moyenne la moitié de la population.

Le leggi sono, mà chi pon man ad esse?

« Il y a des lois, mais qui les observe? » Ce vers, que les Italiens aiment à citer, est, chez eux, d'une vérité frappante. Croirait-on que, sur cent couples qui viennent se faire inscrire pour le mariage civil sur les registres de l'État, trente-quatre, c'est-à-dire à peu près le tiers, savent signer leur nom? Il y a trois siècles, en France, l'instruction populaire était beaucoup plus avancée. En Suisse, actuellement, dans les cantons les plus montagneux, un individu qui ne saurait ni lire ni écrire serait considéré comme un phénomène. En Italie, dans toutes les provinces du centre et du sud, le chiffre des *analfabeti* ou illet-

trés est de 50, 60 et 70 pour 100. En Basilicate, il descend jusqu'à 86 pour 100, et, dans ce nombre, figurent non seulement les paysans, mais beaucoup de petits ouvriers des villes.

Donc, en Italie, en dehors de la classe bourgeoise, qui est à peu près la seule cultivée, on ne lit presque pas. Aussi l'Italie, relativement au chiffre de sa population, est-elle le grand pays de l'Europe, — la Russie à part, — qui possède le moins de journaux. D'après une récente statistique, le nombre des journaux publiés dans tous les pays du monde serait de 41 000, dont 24 000 paraissent en Europe. Parmi les nations du continent, l'Allemagne arrive en tête de la liste avec 5500. Viennent ensuite : la France, avec 4100; l'Angleterre, avec 4000; l'Autriche-Hongrie, avec 3500; l'Italie, avec 1400; l'Espagne, 850; la Russie, 800; la Belgique, 850; la Suisse, 500. Bien entendu, ce sont là des chiffres approximatifs.

En Italie, l'histoire du journalisme est liée intimement à celle des mouvements nationaux et révolutionnaires qui ont bouleversé la péninsule. Aussi, avant d'étudier la presse contemporaine, convient-il de jeter un rapide coup d'œil en arrière et de parler de quelques-uns des journaux qui, comme le *National* ou le *Globe* en France, ont laissé en Italie un nom et une trace, après avoir joué un rôle plus ou moins efficace dans la mêlée des événements.

Parmi les journaux, aujourd'hui disparus, mais dont l'histoire garde le souvenir, il faut citer en première ligne le *Conciliatore*, qui parut à Milan, en 1818. Comme le *Globe* de la Restauration, le *Conciliatore* affectait de ne s'occuper que de littérature. Son but était, soi-disant, de faire connaître les chefs-d'œuvre du romantisme, mais ses idées et ses tendances allaient bien au delà : sous le couvert de Byron ou de M^{me} de Staël, c'est le régime autrichien qu'on attaquait sourdement. Parmi les rédacteurs figuraient Silvio Pellico, qui y inséra ses premiers essais, Sismondi, Pellegrino Rossi,

Qui depuis... Rome alors n'estimait pas ses vertus.

Car ce fut un avis du cardinal Consalvi, alors secrétaire d'État, qui attira l'attention de l'Autriche sur les idées subversives du *Conciliatore*, lequel ne tarda pas à succomber dans une lutte inégale. Quatre ans plus tard, quand Silvio Pellico sera impliqué dans un complot de *carbonarisme*, un des griefs les plus redoutables qu'on élèvera contre lui sera précisément cette collaboration au *Conciliatore*.

L'insuccès des mouvements révolutionnaires de 1820-1822 amena pour la presse une période de surveillance attentive et de répression

violente. Il arriva alors ce qui arriva en France sous l'Empire, ce qui arrive aujourd'hui en Russie : le pays fut couvert d'exemplaires d'une presse révolutionnaire et clandestine. Le plus célèbre de ces journaux est la *Giovine Italia*, l'organe de la secte du même nom, et dont le rédacteur principal était Mazzini, aussi habile pamphlétaire que dangereux agitateur. La *Giovine Italia* s'imprimait à Marseille; elle dura de 1831 à 1834. Les affiliés de la secte, qui en recevaient les exemplaires de contrebande, les répandaient partout dans le pays. Les autorités lui firent une guerre acharnée; des soldats furent fusillés, seulement pour avoir eu en leur possession un exemplaire du journal. Parmi ceux qui jouaient alors leur vie à distribuer clandestinement la feuille de Mazzini, on cite, entre autres, Agostino Depretis. On sait, du reste, que presque tous les ministres qui gouvernent l'Italie depuis quinze ans, ont été d'ardents mazziniens dans leur jeunesse. La *Giovine Italia* publia, entre autres, des articles de Louis-Napoléon Bonaparte, plus tard Napoléon III : quelques-uns de ces articles valurent à leur auteur les éloges de Mazzini. La *Giovine Italia* n'eut, nous l'avons dit, qu'une courte existence; mais, jusqu'aux derniers jours de sa vie, Mazzini, journaliste infatigable, inonda l'Italie de sa prose violente et passionnée.

Les révolutions de 1847 et 1848 rouvrirent pour la presse une ère de liberté et même de licence qui fut de brève durée, sauf pour le Piémont où le régime constitutionnel parvint à se maintenir. De 1849 à 1859, l'histoire de la presse italienne se confond avec celle du journalisme piémontais. Parmi les feuilles qui exercèrent alors une influence décisive, il faut signaler le *Risorgimento*, fondé par Balbo et Cavour. Le premier numéro du *Risorgimento* parut le 15 novembre 1847 : le programme était signé du comte Balbo. Dans le second numéro, Cavour annonçait qu'il assumait la direction du journal; il la conserva jusqu'en 1850.

Vers la même époque, don Margotti faisait ses premières armes dans l'*Armonia*; le célèbre Audisio, qui résidait à Rome, était le directeur attitré de l'*Armonia* et il écrivait lettres sur lettres à don Margotti pour le prier de modérer son zèle parfois exubérant. Don Margotti se retranchait derrière les recommandations de Pie IX. On raconte qu'un jour don Margotti envoya à Rome une de ces lettres où Audisio lui prêchait le calme et la modération, en lui disant qu'il ne fallait pas toujours prendre au pied de la lettre les conseils du Pape. Cet écrit imprudent tomba entre les mains de Pie IX qui fit appeler Audisio : *L'avete voi scritto questo foglio?* demanda le Pape courroucé. Comme Audisio ne disait mot : *Siete anche voi un Piemontesaccio come gli altri*. N'ayant pas ses cou-

dées franches dans l'*Armonia*, don Margotti fonda l'*Unità cattolica*, qui fut pendant longtemps et qui est peut-être encore aujourd'hui le journal catholique le plus répandu de la péninsule. L'originalité de l'*Unità cattolica*, qu'elle doit à son fondateur, ce sont ses archives que pourrait lui envier plus d'un bureau de police. Ce journal possède, à partir de 1863, un registre-catalogue de tous les discours prononcés par les hommes politiques en vue, des articles des principaux journaux, de la part prise par chacun dans les événements importants. L'habileté de don Margotti consistait à mettre en opposition les paroles ou les actions du jour avec celles de la veille ou de l'avant-veille et à triompher de ces contradictions. Don Margotti était un polémiste éminent, mais sa valeur politique était médiocre.

C'est surtout à partir de 1860 et de 1871, que le journalisme politique prit une extension considérable en Italie, et c'est sous cette forme nouvelle, qu'il revêtit alors et qu'il a conservée jusqu'à ce jour, qu'il est intéressant de l'étudier.

*
* *

Le journalisme n'exerce pas la même influence et ne jouit pas, à beaucoup près, de la même autorité en Italie qu'en France. En France, un journaliste de talent conquiert bientôt la notoriété et devient un personnage. En Italie comme en Angleterre, et au rebours de ce que nous voyons dans les autres pays latins tels que la France et l'Espagne, le journalisme est, en général, anonyme. En France, la presse est une carrière qui, comme on l'a dit, peut mener à tout. En Italie, le journalisme n'est le plus souvent, et à part quelques exceptions, qu'un pis aller, un gagne-pain quelconque. Un certain prestige s'attache, en France, au journaliste, comme à l'acteur ou au musicien célèbre; en Italie, le journaliste sort rarement de la pénombre, et le titre de sa profession, bien loin de lui ouvrir certaines portes, les lui ferait plutôt fermer. La langue elle-même semble consacrer ce qu'il y a d'inférieur dans cette carrière : *giornalista*, en italien, signifie à la fois le directeur et le rédacteur d'un journal et le pauvre diable qui le crie dans la rue.

Chez nous, l'élite du journalisme se recrute souvent parmi les meilleurs élèves de l'Université et de l'École normale. A quelques-uns, l'instruction technique, le fond de connaissances politiques spéciales peut faire défaut, mais tous savent tenir une plume et la manient souvent avec esprit, presque toujours avec talent. En Allemagne et en Angleterre, les directeurs ou les principaux rédac-

teurs des journaux sont des écrivains instruits, consciencieux, qui, s'ils n'ont pas le brillant de leurs confrères français, y suppléent par un savoir sérieux et solide. En Italie, le journalisme ne recueille souvent que les épaves des autres professions libérales, et le talent littéraire y est rare aussi bien qu'une instruction politique approfondie.

Une des causes de cette infériorité intellectuelle du journalisme, c'est l'arrêt presque complet du mouvement littéraire en Italie. Depuis l'achèvement de l'unité italienne, le génie national, qui a enfanté tant de chefs-d'œuvre dans les siècles précédents et qui, même dans la première moitié de ce siècle, a brillé d'un si vif éclat, semble stérilisé. Dans les sciences, l'Italie possède quelques spécialistes illustres ; dans les lettres, elle ne produit plus rien et reçoit tout de la France. Paris reste, quoi qu'on en dise, le grand pourvoyeur intellectuel de l'Europe, surtout pour la littérature de distraction et d'amusement. A Berlin, à Vienne, à Rome, à Madrid, on lit les romans français, on joue les pièces françaises. Ce qui distingue l'Italie des autres pays, c'est que, de l'autre côté des Alpes, on ne lit et on ne joue que des productions françaises. Ouvrez n'importe quel journal de la péninsule : son feuillet n'est qu'une traduction de romans français. En ce moment, le *Capitan Fracassa*, l'organe personnel de M. Crispi, publie le *Disciple*, de Paul Bourget, traduit pour la première fois en italien ; la *Tribuna*, le grand journal le plus répandu de Rome, publie les romans de Zola en même temps que le *Gil Blas* ou l'*Echo de Paris*. Zola est peut-être plus connu et plus lu en Italie qu'en France. Les Italiens ne s'aperçoivent même pas combien leur langue et leurs mœurs sont réfractaires à ces produits de la littérature naturaliste parisienne. C'est ainsi que *Pot-Bouille* devient *Quel che bolle in pentola* : « Ce qui bout dans la marmite. » Il en est de même pour le théâtre ; on ne joue et le public ne goûte guère que les pièces françaises. Le répertoire de Sardou et de Dumas est constamment sur l'affiche. Des pièces oubliées en France depuis longtemps continuent d'être représentées en Italie et souvent d'y faire fureur. Pendant tout un hiver, à Rome, on a donné au théâtre Valle *Mademoiselle de la Seiglière*. Le *Gamin de Paris* fait encore salle comble. Le *Monde où l'on s'ennuie*, le *Député de Bombignac*, ont été pendant des mois les délices du public des principales villes d'Italie. En ce moment même, à Rome, aux deux principaux théâtres, on joue le *Train de plaisir* et le *Procès Clémenceau*. Il n'y a qu'un auteur qui n'a jamais pu s'acclimater en Italie ; c'est peut-être parce qu'il est plus français, plus spécifiquement parisien que les autres : c'est Labiche. Il y a quelques années, à Rome, on a essayé de donner la

Cagnotte. Les spectateurs n'y ont rien compris et ont sifflé. Le public préfère les pièces à intrigue embrouillée du Palais-Royal ou du Vaudeville, surtout si elles sont scabreuses ou obscènes, comme le *Parfum* ou *Madame la marquise*. On parle beaucoup de la pornographie littéraire de Paris, mais je constate que, dans les autres grandes capitales de l'Europe, on n'est guère plus chatouilleux sur ce chapitre qu'à Paris. En Italie, dans toutes les grandes villes, les kiosques sont encombrés de littérature pornographique au rabais. Les journaux illustrés ou « pour rire » poussent l'obscène, — texte et illustration, — au delà des limites du vraisemblable, et cela sans avoir même l'excuse de l'esprit. On renchérit, et de beaucoup encore, sur tout ce qui vient de France. J'ai vu jouer à Rome les *Cloches de Corneville* d'une façon hideuse et révoltante. Plusieurs des actrices auraient pu être arrêtées séance tenante pour outrage public à la pudeur et attentat aux bonnes mœurs. Dira-t-on que nous exagérons? Voici ce qu'écrivait dernièrement M. d'Arcais, le chroniqueur théâtral le plus connu de l'Italie, mort il y a quelques semaines. « Il faut savoir qu'à Naples et, en général, dans les provinces méridionales, les représentations d'opérettes sont parvenues à *un degré d'obscénité dont on ne saurait se faire une idée* dans les autres provinces d'Italie. L'opérette, qu'elle soit de Suppé, de Lecocq ou d'autres, n'est plus qu'un prétexte *aux plus immondes turpitudes*. L'art n'a plus rien à faire ici, et dans ces triviales parodies on ne reconnaît pas plus les opérettes françaises que les allemandes. La faute, qu'on me permette de le dire, revient en grande partie aux autorités qui ont la charge de la police des théâtres. Comment peut-on laisser faire dans un théâtre ce qui ne serait toléré dans aucun autre lieu public. »

Quiconque a assisté à une représentation, soit à Naples, soit à Rome, trouvera que cette appréciation, non seulement n'est pas exagérée, mais qu'elle est au-dessous de la vérité. Ce qui n'empêche pas certains gallophobes de se voiler la face et de crier à la corruption française! Ceux qui ont vécu en Italie savent à quoi s'en tenir sur la moralité italienne.

Cette perversion du goût public est elle-même un symptôme de décadence et confirme ce que nous disions tout à l'heure sur la stérilité intellectuelle de l'Italie. En outre, il faut observer que la culture des études classiques et littéraires est moins profonde et moins sérieuse en Italie qu'en France. Ce qui fait qu'on n'attache pas en Italie le même soin et le même prix que chez nous au style, à la perfection de la forme. La prose italienne d'ailleurs, malgré ses qualités incontestables, n'exerce pas sur ceux qui veulent la

manier la même tyrannie salubre que la prose française. En Italie comme en Allemagne, on peut se faire lire même en écrivant mal, ce qui n'est pas toujours le cas en français.

Si « le lecteur français veut être respecté », c'est surtout en matière de style. Ce fétichisme de la forme a assurément ses inconvénients, parce qu'il permet quelquefois au talent de tenir lieu de tout. En Allemagne, ce qu'on appelle le style est inconnu : chacun se fait sa langue à soi et s'en tire comme il peut. Sous ce rapport, l'Italie tiendrait le milieu entre l'Allemagne et la France. On y écrit mieux que chez la première, mais le style n'y a pas la même importance que chez la seconde. Aussi le talent littéraire est-il rare parmi les journalistes. Le premier-Rome n'est jamais ce morceau brillant, bien enlevé, que le lecteur parisien ou français aime à déguster en ouvrant le matin son journal : dans les feuilles italiennes, l'article de fond n'est le plus souvent qu'une thèse académique, se déroulant en longues périodes, où l'écrivain cherche moins à faire montre de sa virtuosité de style et à déployer les grâces de son talent qu'à élucider une question ou réfuter son adversaire.

Et cela se comprend : en Italie, il n'y a pas ce qui peut s'appeler de grand public. Un journaliste parisien, s'il a du talent, ne parle pas seulement au boulevard et à Paris, il parle à la France entière et même, grâce à l'universalité de la langue française, à toute l'Europe. En Italie, rien de pareil : nulle part plus que sur le terrain littéraire et artistique, le régionalisme n'a conservé ses droits. Ce qui a fait la fortune littéraire de la France, c'est d'avoir eu, de bonne heure, une grande capitale où le goût s'est épuré, où les traditions se sont maintenues et qui a imposé au reste du pays ses habitudes et ses mœurs. L'Académie française a rendu sous ce rapport à la langue et à la littérature d'inappréciables services. L'Italie n'a pas et n'aura pas de longtemps de capitale, au sens réel du mot. Jamais Rome n'exercera sur l'Italie la suprématie artistique et littéraire de Paris : les différences de mœurs et de goût entre les diverses provinces sont trop vivaces. Un Romain, quand il parle d'un Toscan ou d'un Piémontais l'appelle un *forestiere*, un étranger, et cela est vrai : un Piémontais, comme affinités morales, est plus près d'un Savoyard ou d'un Méridional que d'un Romain ou d'un Napolitain. Il faudra des siècles pour opérer ce travail de fusion qui a si bien réussi en France, et pour que l'Italie possède une capitale imposant ses goûts au pays tout entier. C'est ce qui explique pourquoi il n'y a pas, en Italie, un public dont le jugement et l'opinion fasse la loi et règle la mode. En Italie, il n'y a que de grandes villes de provinces s'intéressant fort peu à ce qui

se passe en dehors de chacune d'elles. A part l'une ou l'autre exception, à Milan, à Turin, à Florence, à Rome, à Naples, on ne lit que les journaux de ces villes respectives.

En France, on lit partout les journaux de Paris : en Italie, en dehors de Rome, on ne lit presque nulle part les journaux qui paraissent dans la capitale. Le journal le plus répandu de l'Italie, le *Secolo*, se publie non pas à Rome, mais à Milan. Les conditions topographiques du pays expliquent en outre le peu de rayonnement et de diffusion de la presse romaine. Par suite de sa position oblongue et allongée, les distances sont considérables dans la péninsule. Les principaux journaux des villes italiennes ont tous leur correspondant à Rome qui les renseigne télégraphiquement sur les choses importantes : quand les journaux de Rome arrivent, presque partout un jour après, ils ont perdu tout attrait, d'autant que ce qui se passe à Rome n'a pour le reste de l'Italie qu'un intérêt fort limité. C'est ce qui fait que la presse romaine a certainement moins de diffusion que la presse de Lyon, de Marseille ou de Rouen.

C'est ce qui explique aussi comment le plus grand nombre des journaux italiens, surtout à Rome, végètent misérablement. La plupart vivent au jour le jour ; si le maigre subside que leur accorde le gouvernement, ou tel groupe politique, tel financier, venait à leur manquer, ils ne pourraient atteindre la fin du mois. Quelques-uns même, tels que la *Gazetta d'Italia*, qui a été l'un des journaux les plus réputés de la péninsule, n'ont qu'une existence intermittente : ils paraissent une ou deux fois par mois, quand le directeur se trouve en fonds. Le journalisme italien souffre, sous ce rapport, de la même crise qu'une partie du journalisme français. Dans le parti libéral italien, comme dans le parti républicain, les divergences sont peu tranchées, et le gros public ne fait souvent aucune différence d'un journal à un autre. Et comme la tendance de l'opinion est de se désintéresser de plus en plus des polémiques de parti, il en résulte que seuls les journaux bien outillés matériellement, — quelle que soit d'ailleurs leur couleur, — et possédant des sources sûres de renseignements, un excellent service de reportage et de nouvelles télégraphiques, se trouvent en mesure de faire, comme on dit, leurs frais et rencontrent la faveur du public. Les grands organes purement politiques, repaissant leurs lecteurs de discussions byzantines et de polémiques fastidieuses, malgré l'importance gouvernementale et officielle de leurs patrons, voient leur clientèle diminuer et finissent tous par fusionner ou disparaître. S'ils parviennent à vivre, ils ont le bonheur de voir, de temps à autre, leur nom figurer dans les dépêches de l'agence Havas ou de l'agence Stefani,

mais c'est tout. Ils n'en trouvent pas un lecteur ou un abonné de plus. C'est un fait que tous les initiés du journalisme pourront constater : la politique seule — qui, même en Italie, suffit à entretenir tant de monde — ne fait pas vivre un journal; le public qui lit en est las et veut autre chose, et il ira le prendre souvent chez des journaux dont il ne partage pas les opinions. Le journal italien qui a le plus de diffusion, le *Secolo* de Milan, est un journal républicain. En conclura-t-on que l'Italie est républicaine? Nullement. Mais le *Secolo* est un journal populaire, admirablement fait dans son genre, bourré de renseignements, possédant, dans la plupart des capitales, un bon service télégraphique : cela suffit à la grande masse des lecteurs. Au reste, on pourrait prouver ici, par la statistique, que, dans tous les pays, ce sont les journaux à forme populaire et cultivant le « fait-divers » qui atteignent la plus grande diffusion; ce n'est pas très flatteur pour le niveau intellectuel des masses et du journalisme contemporain, mais c'est un fait aussi indéniable qu'universel. En France, le journal qui possède le plus fort tirage est le *Petit Journal*. En Italie, en dehors du *Secolo*, il y a, à Rome, le *Messaggero*, feuille de cancanes et de scandales, à tendances révolutionnaires et socialistes, mais que tout le monde lit à cause de sa chronique quotidienne. A Berlin, c'est le *Berliner Tagblatt*; à Saint-Petersbourg, la *Gazette russe de Saint-Petersbourg*; à Vienne, le *Wiener Tagblatt*; à Bruxelles, la *Chronique*; à Madrid, le *Libéral*; en Suisse, la *Tribune de Genève*, etc. La plupart de ces journaux recrutent leur clientèle dans les classes populaires; dans le monde des portiers, des cuisinières et des cochers; mais soyons juste : la grande majorité du public, même le public intelligent et lettré, est lui aussi un peu « portière » sur ce point : on préfère avant tout ce qui flatte ou pique la curiosité, même la plus futile ou la moins avouable.

Ce serait le cas d'ouvrir ici une digression et de montrer comment l'importance exagérée et souvent exclusive qu'a prise le reportage est la principale cause de la décadence morale et intellectuelle du journalisme contemporain, et cela dans la plupart des pays. C'est une des choses qui jettent le plus de discrédit sur la profession de journaliste, et souvent non sans motifs fondés. Le personnage important du journal tend à devenir de plus en plus, non pas le rédacteur politique ou littéraire, quel que soit son talent, mais le *reporter*. Le journalisme se ravale à n'être plus qu'une course au clocher de l'inédit, de l'inédit à tout prix. On ne s'inquiète plus si la publication d'une nouvelle peut apporter du dommage à quelqu'un ou même le ruiner moralement; l'essentiel est d'avoir la primeur de la nouvelle et de devancer les confrères; toutes les autres

considérations cèdent devant ce droit et cet intérêt que croit avoir le directeur d'un journal : arriver le premier. La consultation donnée par les directeurs des journaux parisiens, à l'occasion de l'emprisonnement de M. Mermeix pour le détournement du dossier de la Haute-Cour, a été, sous ce rapport, tristement instructive; tous, ou presque tous, ont déclaré que le premier devoir du journaliste était de publier un document important qui lui était offert, sans s'inquiéter de la provenance de ce document : c'est ce qu'on pouvait appeler la glorification et l'apothéose du reportage. Aussi ces belles théories ont porté leurs fruits. On l'a bien vu récemment, à l'occasion de la publication des *Coullisses du boulangisme*. Chacun a tiré son morceau de linge sale et a fait sa petite lessive en public. A l'étranger, cette scène de buanderie, qui rappelle un peu trop celle de l'*Assommoir*, a produit un effet déplorable, et la presse française n'y a certes pas gagné en prestige et en considération.

Mais notre tâche n'est pas de moraliser, nous voulons seulement montrer les excès auxquels peut aboutir cette passion morbide du reportage, cette fureur de l'inédit qui sévit dans un grand nombre de bureaux de rédaction, non seulement en France, mais partout. La presse déchoit à faire ce métier. Le journaliste y perd de sa dignité et de son autorité morale, et le journal qui a souvent une mission utile et honorable à remplir, devient une agence véreuse d'informations, où le talent et l'art n'ont rien à voir.

Le journalisme italien n'est pas à l'abri de ce fléau, mais les scandales sont moindres qu'en France; ou mieux, il serait plus juste de dire qu'ils y ont moins de retentissement. Tout ce qui se passe sur ce grand théâtre de Paris a son écho prolongé dans le monde entier : à Rome, quand il s'agit de l'Italie officielle, cela ne passe guère les frontières de la péninsule. Il y a quelques années, le fameux professeur Sbarbaro, fonda à Rome les *Fourches caudines* où, sur la foi de révélations plus ou moins authentiques, il prit à partie les plus gros personnages de l'administration gouvernementale. Il lançait quotidiennement dans son journal, contre les hommes d'Etat le plus en vue, les imputations les plus monstrueuses : Une coalition se forma contre l'audacieux pamphlétaire. Sbarbaro, traduit devant les tribunaux, fut condamné à sept ans de prison, qu'il expie encore au bagne de Porto Ferrajo, dans l'île d'Elbe. Le député Coccapieller lui aussi, paya de quatre ans de prison les révélations qu'il eut le courage de faire dans son journal l'*Ezio secondo*, où il fustigea la secte des francs-maçons, toute-puissante dans l'administration italienne et romaine. En général, cependant,

la presse italienne respecte la vie privée des hommes publics et ne se livre point à cette diffamation éhontée, dont certains journaux français se font une spécialité. Si M. Crispi vivait en France, il n'y aurait pas de jour où les journaux de l'opposition ne lui jetteraient ses trois femmes à la figure. En Italie, la presse se contente d'une allusion discrète à la trigamie du président du Conseil.

Ce n'est pas que M. Crispi ne fournisse un thème abondant et sans cesse renouvelé aux plaisanteries et aux brocards de la presse. A Rome, notamment, il y a un journal qui s'est fait une réputation justement méritée, par la façon spirituelle dont son principal rédacteur sait mettre en relief, par la caricature ou autrement, les prétentions de M. Crispi. C'est le *Don Quichotte*, un journal qui tient le milieu entre le *Charivari* et le *Gil Blas*. Sa rédaction actuelle appartenait tout entière au *Capitan Fracassa*. M. Crispi ayant acheté ce dernier journal, sa rédaction l'abandonna pour fonder le *Don Quichotte*, qui fait à M. Crispi une guerre acharnée, mais peu dangereuse.

Rien n'est plus inoffensif que la plaisanterie italienne ; rien ne ressemble moins à cette ironie froide et mordante des Anglo-Saxons. Sous ce rapport, les Italiens se rapprochent des Français. Le Français saisit avec plus de promptitude et de sagacité le ridicule d'un homme ou d'une situation ; l'Italien l'exprime d'une façon plus vive et plus imagée, et avec plus de ressources dans l'esprit ; il pousse la charge à l'extrême, mais il y réussit. Il y aurait une curieuse et intéressante étude à faire sur ces manifestations de l'esprit italien, surtout à Rome, où les épigrammes de Marforio et de Pasquino constituent un des documents les plus précieux pour l'étudier sur le vif. Là où l'Anglo-Saxon déchire et où le Français égratigne, l'Italien effleure à peine l'épiderme : il amuse aux dépens de celui dont il veut faire rire, mais il ne lui nuit pas ; on trouve cela drôle, mais c'est tout. Le trait n'enfoncé pas. D'ailleurs, en Italie, la société n'est pas, comme en France, assez tassée et affinée pour que le ridicule y constitue une arme bien dangereuse ; il n'y a tué et n'y tuera jamais personne.

Nous avons déjà dit que l'Italie tirait presque toute sa littérature de la France ; pareillement, son journalisme s'alimente surtout du journalisme français. Les choses de France sont et restent la préoccupation constante de la presse italienne. Quelques journaux ont un correspondant à Rome et à Berlin, qui envoie, çà et là de rares dépêches ou lettres. Au contraire, presque tous les grands journaux possèdent, à Paris, leur correspondant régulier, qui les renseigne minutieusement, non seulement sur les événements politiques, mais aussi sur tous les incidents courants de la chronique quoti-

dienne. C'est un fait digne d'attention, quoique quelquefois tristement flatteur pour notre amour-propre national, que l'intérêt que continue d'exciter dans tous les pays le moindre événement qui se passe en France, surtout à Paris. Le procès Eyraud a été suivi, en Italie, avec autant de curiosité que de ce côté-ci des Alpes. En Italie, les crimes passionnels ou autres sont très fréquents : la chronique des assassinats est autrement remplie qu'en France. Eh bien, la curiosité qu'ils éveillent ne s'étend pas au delà de quelques provinces. L'Italie a beau graviter politiquement autour de Vienne et de Berlin, c'est Paris, avant tout, qui l'intéresse et la préoccupe. Cet instinct est plus fort que tous les courants de gallophobie.

La plupart des journaux de Paris auront la satisfaction d'apprendre qu'ils sont effrontément pillés par la presse italienne. Le bulletin politique du *Temps* est presque quotidiennement reproduit comme premier article par quelques-uns des grands journaux de Rome, la *Tribuna*, par exemple. Tel autre, que je pourrais citer, s'approprie sans scrupule et donne comme sienne la prose de tel autre chroniqueur en vue. A quoi cela tient-il? Assurément pas à la fécondité intellectuelle des journalistes italiens. Le chroniqueur théâtral ou littéraire, qui occupe une place si brillante dans les grands journaux parisiens, est inconnu en Italie. Le seul qui, par ses chroniques musicales, avait su se faire un nom et dépasser la médiocrité générale, M. d'Arcais, rédacteur de l'*Opinione*, est mort il y a quelques semaines. Comme les *impraserii* de théâtre sont très larges de billets pour les journalistes, il en résulte qu'il n'existe pas de critique indépendante : les comptes rendus de théâtre ne sont qu'un remplissage d'appréciations faussement exagérées et ridiculement hyperboliques ; le bon sens et la juste mesure y font également défaut. Quant à la critique littéraire, comment pourrait-elle exister, puisque l'Italie ne produit rien? C'est surtout dans les questions religieuses que se manifeste l'infériorité littéraire et morale du journalisme italien. Pour la plupart des journaux libéraux, ce qui se passe au Vatican n'est d'aucune importance ; ils n'ont pas l'air de se douter que si Rome fait encore quelque figure dans le monde, c'est grâce au Pape ; que s'il y a un lieu où se traitent ici-bas les plus grandes affaires, c'est dans sa résidence. Le Pape, pour eux, est à peine l'évêque ou le curé de l'endroit. Cette indifférence n'est pas affectée, elle est sincère et réelle. Au reste, qui s'en étonnera quand on saura que, dans presque tous les grands journaux de Rome, il y a un ou plusieurs juifs? Voilà qui va faire le bonheur de M. Drumont, mais c'est un fait que, dans la presse italienne, la prépondé-

rance de l'élément juif n'est nullement en rapport avec sa proportion numérique. A Vienne, sauf à la rédaction du *Vaterland*, l'organe catholique, tous les directeurs de journaux, sans exception, sont juifs; mais Vienne est l'Eldorado du sémitisme. A Rome, cette influence exagérée des juifs dans la presse semblera, pour le moins, étrange, et cependant les deux tiers environ des journalistes libéraux sont juifs. On ne sera plus surpris, dès lors, du caractère si profondément antireligieux et même antichrétien des grands journaux libéraux italiens. N'est-ce pas une honte de penser que, dans un pays aussi catholique que l'Italie, au centre même de la catholicité, l'opinion soit dominée par un groupe de publicistes qui, en leur qualité de juifs, ne peuvent témoigner aux croyances religieuses de la population italienne qu'une hostilité profonde ou, ce qui est pire, quelquefois, une indifférence méprisante? L'inintelligence absolue des choses de l'Eglise et du Saint-Siège, qui est souvent la caractéristique dominante de la presse libérale italienne, provient, en première ligne, de la prépondérance qu'y exerce l'élément juif.

Si nous passons à la situation matérielle des journalistes italiens, on est forcé de reconnaître qu'elle est, en général, des plus modestes. Est-ce une cause ou un effet de cette infériorité de la presse qui saute aux yeux de tout observateur impartial? Peut-être l'un et l'autre.

En Angleterre, en Allemagne et même, çà et là, à Paris, les principaux rédacteurs d'un grand journal ont des appointements qui varient entre 10 000 et 20 000 francs. En Italie, il n'y a pas quatre journaux dont le directeur reçoive un traitement supérieur à 10 000 francs. Quant aux autres rédacteurs, leurs appointements sont ceux d'un employé de bureau de troisième ordre, de 200 à 300 francs par mois, et encore ceux-là sont les favorisés. A part l'une ou l'autre exception, les correspondants ne sont pas mieux traités. Notez que nous ne faisons nullement un reproche à la presse italienne de cette pauvreté de ressources, qui, en soi, n'a rien que de fort honorable; seulement, il est très évident qu'elle ne peut contribuer à relever le niveau moral, intellectuel et social de la presse.

*
* *

Cette étude sur le journalisme italien ne serait pas complète si nous ne passions rapidement en revue les organes les plus importants de l'opinion dans la péninsule.

Ab Jove principium. Commençons par la presse officielle ou officieuse. Le journal le plus en vue sinon le plus répandu de la

presse stipendiée par M. Crispi, qu'il déclare, il est vrai, payer de ses deniers, *dal suo*, est la *Riforma* dont la propriété lui appartient. Son directeur, M. Primo Lévi est juif. La *Riforma* a la spécialité d'annoncer ou de commenter le verbe du maître. A part les articles de fond qu'on ne lit guère que par devoir professionnel, l'intérêt du journal est mince. La *Riforma* a deux bêtes noires : la France et le Pape. En Italie, en dehors des rédactions de journaux et des chancelleries, il est à peu près inconnu, quoique le talent, il faut le reconnaître, n'y fasse pas défaut. Son tirage ne dépasse pas quelques milliers d'exemplaires.

Le *Capitan Fracassa* a été acheté, il y a trois ans, par M. Crispi : on dit qu'il est l'organe de dona Lina, la troisième femme de M. Crispi. Sa spécialité présente est d'attaquer presque journellement la France en célébrant sur le mode pindarique la gloire et les vertus de l'Allemagne. Depuis que ce journal a passé dans le camp de la presse officieuse, son tirage a diminué de moitié.

Le *Popolo romano* est gouvernemental plutôt qu'officieux. Ce journal a eu jadis à Rome une grande vogue, qui a sensiblement diminué. Son directeur, qui est un Piémontais, y a gagné une fortune considérable : il s'est bâti, *via due Macelli*, un véritable palais à la façon des grands journaux anglais et viennois. Ce qui a contribué à la fortune du *Popolo*, c'est la façon nette, claire, précise, dégagée des redondances italiennes, pour tout dire, véritablement française, dont son directeur traite les questions. Le *Popolo romano* tire à 45 000.

A côté du *Popolo*, il faut signaler l'*Opinione*, l'ex-organe de M. Minghetti et de l'ancienne droite, passé depuis avec armes et bagages dans le camp ministériel. L'*Opinione* est le type des journaux graves, sérieux, solennels, doctrinaires. Son directeur actuel, M. Toracca, prêtre défroqué, a été le fondateur de l'ancienne *Rassegna*, aujourd'hui disparue, et un des initiateurs du mouvement dit transformiste, inauguré par M. Depretis, continué par M. Crispi et par lequel les hommes modérés de la gauche et de la droite essayèrent de fonder un nouveau parti sur les débris des anciens partis historiques. Le transformisme a été baptisé de son vrai nom par M. Bonghi, qui l'a appelé le confusionisme. L'*Opinione* traite généralement les questions avec compétence et une grande modération de forme. Comme c'est un des plus anciens journaux d'Italie, ses confrères l'appellent irrespectueusement la *Nonna* (grand'mère) et se livrent à son égard aux mêmes plaisanteries dont est l'objet, à Paris, sans s'en porter plus mal, d'ailleurs, la *Gazette de France*. L'*Opinione*, même avant l'existence de la triple alliance, dont son patron, M. Minghetti a été du reste l'un des inventeurs, s'est tou-

jours montrée hostile à la France et n'a jamais caché son enthousiasme pour la Prusse. Ce journal, à cet égard, n'a cessé de refléter les idées du parti modéré italien qui est essentiellement le parti allemand et gallophobe de la péninsule, et dont le rêve serait d'attirer à lui les catholiques en établissant son règne sur la conciliation du Vatican et du Quirinal. L'*Opinione*, qui par son caractère et le ton de ses articles ne s'adresse qu'à un public restreint, a un tirage limité.

En face de ces quatre journaux gouvernementaux, l'opposition dans le camp libéral possède aussi pour la représenter quatre grands organes, la *Tribuna*, le *Diritto*, la *Capitale* et le *Don Quichotte*.

La *Tribuna* est un des journaux les mieux faits de Rome; c'est le seul qui possède dans les grandes capitales un service télégraphique quotidien. Ce journal est la propriété du prince Maffeo Sciarra, qui espérait, dit-on, s'en faire un instrument de règne, conquérir de gré ou de force une place de ministre ou d'ambassadeur. La *Tribuna* a longtemps oscillé entre M. Crispi et ses adversaires : finalement, elle s'est ralliée à l'opposition. Un de ses rédacteurs, M. Barzilai a été dernièrement le candidat du parti radical irrédentiste à Rome, en concurrence avec le candidat officiel, le comte Antonelli. Son directeur est un juif, M. Luzzati. La *Tribuna* tire à 60 000.

Le *Diritto* est une façon de *Siècle*, du *Siècle* de M. Havin sous l'Empire, pourfendeur attitré de la « superstition » et grand mangeur de prêtres. Le *Diritto* a une manie, bien inoffensive du reste, c'est de croire que ses articles exercent un poids prépondérant sur la politique européenne et que ses entrefilets font sensation dans les chancelleries. Il est rare que ses articles ne débutent pas ainsi. « Nous avons bien dit à M. de Caprivi que... si lord Salisbury avait voulu prêter l'oreille à nos avertissements... » Ses confrères manquent rarement l'occasion de le railler de cette ridicule prétention. Le *Diritto*, après avoir été l'organe de M. Mancini, soutient aujourd'hui l'alliance française et combat à outrance la politique germanophile de M. Crispi.

La *Capitale* est un journal radical, aux tendances républicaines, d'un anticléricalisme violent et grossier. En 1875, son directeur et propriétaire, M. Sonzogno, fut assassiné dans son bureau de rédaction par un individu payé dans ce but par un de ses compétiteurs aux élections, le député Luciani. L'assassin et celui qui l'avait soudoyé furent condamnés aux galères à vie. Le député Luciani expie en ce moment sa peine au bagne de Nisida. Depuis le 1^{er} novembre, la *Capitale*, comme direction et propriété a passé aux mains de M. Imbriani, le *leader* de l'extrême gauche, homme d'énergie et de talent, et le plus redoutable adversaire de M. Crispi.

Le *Don Quichotte* est un journal humoristique, dont la spécialité, nous l'avons dit, est de dauber M. Crispi. Il le fait généralement avec succès. Son directeur, M. Vassallo, sait manier avec une égale habileté le crayon et la plume. M. Vassallo a tenté d'importer et d'implanter en Italie le calembour. Mais outre que la langue ne s'y prête guère, l'Italien est rebelle à ce genre d'esprit. Un calembour s'appelle en italien *una freddura*, autrement dit quelque chose qui jette un froid dans la conversation. Et de fait il est rare que le calembour le mieux tourné fasse rire un Italien. Le *Don Quichotte*, d'un radicalisme mitigé, manifeste lui aussi des sympathies françaises. Le *Don Quichotte* a un tirage relativement considérable.

Comme on a pu le voir, ce sont les journaux radicaux et anti-religieux qui se montrent le plus favorables à la politique française, faisant ainsi bénéficier la République de ses tendances actuelles. Ce fait, qu'il importe de constater, ne contribue pas peu à refroidir vis-à-vis de la France et à rejeter du côté de l'Allemagne l'opinion libérale modérée et la majorité du parti monarchique.

Le journal de Rome le plus lu et le plus répandu est une méchante petite feuille populaire, le *Messagero*, qu'un de ses confrères a appelé un jour, *l'organo dei postriboli*, qui raconte avec un grand luxe de détails la chronique des assassinats, crimes, suicides, — ce qui, à Rome, n'est pas une sinécure — et dont l'esprit est foncièrement antireligieux. On ne saurait dire les ravages exercés parmi la population romaine par ce petit journal obscène et impie qui pénètre partout et qui flatte avec un art consommé les instincts les moins avouables de la nature humaine. On avait essayé, il y a deux ans, de contrebalancer la désastreuse propagande du *Messagero* par la création d'un petit journal catholique populaire, le *Mattino*. Mais cette entreprise, mal combinée ou mal soutenue, n'a pas eu de succès : le *Mattino* a disparu au bout de deux ans et le *Messagero*, l'organe des plus mauvaises passions de la rue, tient, c'est bien le cas de le dire, plus que jamais le haut du pavé.

Le *Fanfulla* (que les Français ne manquent jamais d'appeler la *Fanfulla*) est un journal qui a longtemps passé pour recevoir les inspirations du Quirinal. Il fait à M. Crispi une opposition aussi modérée qu'intermittente. Ce journal, à ses débuts, s'était conquis une rapide popularité par la façon à la fois légère et familière dont il traitait les questions et qui rompait avec les habitudes traditionnelles du journalisme gourmé et solennel. Aujourd'hui, battu en brèche par d'heureux rivaux, le *Fanfulla*, malgré l'esprit et le talent qu'il ne cesse de déployer, traîne une existence des plus laborieuses, et son tirage est, m'assure-t-on, singulièrement réduit. Le *Fanfulla* est nettement antifrançais, quoique sa polémique soit

toujours des plus courtoises. On sait que *Fanfulla* est le nom d'un des principaux personnages du fameux roman *Niccolò dei Lapi* de Massimo d'Azeglio. Son directeur actuel est un juif, M. Carlo Levi.

En dehors de Rome, le centre le plus important du journalisme est Milan. La feuille la plus répandue, non seulement de Milan, mais de toute la péninsule, est le *Secolo* l'organe de la démocratie milanaise, qui affiche hautement ses sympathies pour la République française, à laquelle il rêve de faire passer les Alpes. Le *Secolo* a l'habileté de combiner ces deux caractères qui semblent s'exclure, de journal politique et d'organe populaire, illustré çà et là de vignettes qui constituent pour les masses une grande attraction. Son directeur-propriétaire est M. Sonzogno, le frère du directeur de la *Capitale* assassiné et qui cumule également la propriété de ce dernier journal. Le *Secolo* est pour l'idée française en Italie un allié solide, mais compromettant, vu ses tendances radicales, irrégulières et antimonarchiques. Le parti libéral modéré possède à Milan dans le *Corriere della sera* et la *Perseveranza* deux journaux remarquables et qui comptent certainement parmi les mieux faits d'Italie. La *Perseveranza* notamment est peut-être le seul journal italien qui puisse soutenir avantageusement la concurrence avec les grands organes de la presse étrangère. Son principal collaborateur est M. Bonghi, publiciste d'une activité infatigable, qui inonde tous les recueils de sa prose et dont la fécondité de plume n'est égalée que par la mobilité d'idées.

La *Nazione*, de Florence, est aussi un des organes les plus estimés de l'ancien parti de droite. Malheureusement pour elle, la presse modérée a subi les vicissitudes de son parti : elle a conservé çà et là quelques citadelles qui ont échappé aux assauts du radicalisme. Mais l'opinion populaire ne va plus de ce côté : ces grands journaux, la *Perseveranza*, la *Nazione* n'exercent en politique qu'une influence très limitée, alors même qu'ils ont su conserver leur grosse clientèle bourgeoise.

Dans l'Italie méridionale, le principal journal est le *Corriere di Napoli*, dont le tirage dépasse 60 000. Son propriétaire est un riche banquier napolitain, d'origine grecque, M. Schilizzi. L'année dernière, M. Schilizzi se présenta à la députation. Cette élection rappela celle de Jansoulet dans le *Nabab*. Malgré les flots d'or qu'il fit couler, M. Schilizzi fut cependant battu pour quelques centaines de voix. Néanmoins, il ne considère pas la partie comme perdue et il est plus que probable qu'il l'emportera aux prochaines élections générales. M. Schilizzi dispose d'arguments auxquels le bon *popolino* de Naples ne peut résister indéfiniment.

Le *Corriere di Napoli* est le plus gallophobe de tous les journaux d'Italie. Sa principale occupation est de « tomber » la France

et les Français. Ce qui ne doit pas nous empêcher de reconnaître que son rédacteur en chef, M. Scarfoglio, est un écrivain de talent, un véritable tempérament de journaliste.

Le *Corriere di Napoli* publie les « chroniques vaticanes » de M. de Cesare, l'ancien *Simmaco* de la *Rassegna*. M. de Cesare est un publiciste libéral qui s'est fait une réputation en traitant les choses du Vatican. Il est l'auteur d'un livre qui n'est pas sans mérite et qu'on peut consulter avec fruit : *Léon XIII et le prochain Conclave*. Malheureusement, dans ses chroniques, M. de Cesare oublie ses réelles qualités de publiciste et flatte le goût douteux de ses lecteurs, en reproduisant tous les commérages d'antichambre et en se faisant souvent, contre tel ou tel personnage ecclésiastique, l'organe de haines ou de rancunes inavouables.

*
* *

Nous devons réserver une place à part à la presse catholique. En Italie, comme dans tous les pays latins du reste, la presse catholique se trouve, vis-à-vis de ses adversaires, dans un état d'infériorité notable, moins par le talent que par la modicité des ressources dont elle dispose et son peu de diffusion. En Italie, cette infériorité relative s'explique mieux qu'ailleurs. L'abstention des catholiques aux élections pèse sur tout le développement de leur activité politique et sociale.

La foi qui n'agit point est-ce une foi sincère ?

De même, un parti qui n'agit pas mérite-t-il le nom de parti ? Nous ne contestons pas ici, loin de là, la validité et le bien-fondé des raisons supérieures qui commandent l'abstention aux catholiques italiens : nous nous bornons à en constater les effets. Or il est bien certain que, de tous les grands pays de l'Europe, l'Italie est celui où la presse catholique est le moins bien outillée, conséquemment la moins répandue et où elle exerce le moins d'action sur les masses. Le mot d'ordre *nè eletti nè elettori* n'est pas la seule explication de ce triste phénomène ; il y en a une autre dont l'influence n'est pas moins profonde. Les catholiques paient, dans la plupart des provinces, leur part de la redoutable impopularité qui s'attachait, à tort ou à raison, aux régimes déchus. Les sectes révolutionnaires ont su manœuvrer avec un art si infernal que presque partout l'épithète de clérical revêt, aux yeux d'un grand nombre, une signification suspecte et comme antipatriotique. Dans le monde parlementaire actuel, l'accusation de « cléricalisme » vraie ou fausse suffit pour couler un député ou un ministre. Le *clérical*, en Italie, c'est le *ci-*

devant de la révolution française. Les *purs* s'en détournent avec effroi. Il en résulte que, pour la grande masse moutonnaire, une certaine défaveur rejaillit sur tout ce qui porte le nom de clérical. Les catholiques italiens eux-mêmes craignent d'afficher leurs journaux. A Rome, on rencontre plus fréquemment les prêtres lisant le *Popolo romano* que la *Voce* ou l'*Osservatore*. Dans de pareilles conditions, il ne faut pas s'étonner si, à part l'une ou l'autre exception, la presse catholique ne peut que végéter.

Les deux grands journaux catholiques italiens de Rome sont l'*Osservatore romano* et la *Voce della Verità*. L'*Osservatore*, après avoir passé par bien des vicissitudes, est en ce moment la propriété directe du Vatican. L'*Osservatore* reçoit des communications officielles de la secrétairerie d'État qui paraissent sous la rubrique *Informations*. Quant à sa partie rédactionnelle proprement dite, elle peut refléter les idées qui prévalent çà et là dans les cercles religieux, mais elle n'est pas officieuse dans le sens du mot. L'*Osservatore* tire à 3000.

La *Voce della Verità*, dont la couleur est un peu plus accentuée, appartient au prince Lancelotti. La *Voce*, qui est très répandue dans les provinces du centre et du sud, n'est pas seulement catholique, elle est catholique « ancien régime » et ne fait aucun mystère de ses sympathies bourbonniennes. Son tirage est supérieur à celui de l'*Osservatore*.

La presse catholique de Rome se trouve dans une position singulièrement difficile. Sa proximité du Vatican lui apporte plus d'embarras que de profits : elle y perd, dans tous les cas, sur nombre de questions, cette souplesse de mouvements et cette liberté d'allures nécessaires à un journal. A tort ou à raison, un journal catholique, quel qu'il soit, qui s'imprime à Rome, passe pour recevoir les inspirations du Vatican : ce qui gêne naturellement le Vatican et ce qui gêne encore plus le journal. Une question brûlante et délicate agite-t-elle l'opinion : aussitôt le Vatican, craignant qu'on n'aille chercher dans les journaux catholiques l'expression de ses vœux et de ses idées, les oblige au silence. Comme le disait, un jour, devant moi un prélat d'esprit, les journaux catholiques de Rome ressemblent à ces malades auxquels, pour l'état de leur santé, le médecin interdit les mets les plus savoureux ou les plus substantiels. Ces pauvres malades finissent par mourir d'inanition. Un journal catholique à Rome ne pourrait répondre à toutes les exigences de sa mission qu'en étant indépendant et libre de toutes attaches officieuses et officielles. Mais cette indépendance est-elle possible à Rome? Je ne le crois pas.

Ce n'est pas qu'au Vatican on n'ait réalisé de grands progrès en

matière de presse. Les jours sont loin où le cardinal Antonelli parlait d'envoyer les journalistes dessécher les Marais Pontins. Léon XIII comprend à merveille l'importance et la haute mission de la presse : il est lui-même un lecteur attentif et passionné de journaux. Aujourd'hui, dans la cour romaine, on « fait carrière », comme on dit à Rome, dans la presse aussi bien que dans la diplomatie. Le cardinal Schiaffino, de regrettée mémoire, avait été le directeur de l'*Aurora*. S. Em. le cardinal vicaire Parocchi a, dans son temps, fondé et dirigé des journaux. Mgr Galimberti, le nonce actuel de Vienne, a été, pendant quatre ans, le directeur du *Moniteur de Rome*. C'est une véritable révolution qui s'est accomplie sous ce rapport dans l'opinion ecclésiastique. La dernière encyclique de Léon XIII aux évêques italiens contient sur l'importance de la presse un passage significatif et qu'on a fort remarqué. Le Vatican, il est vrai, est encore très loin de savoir utiliser ce puissant instrument de la presse avec autant de *maestria* que tel ou tel gouvernement de l'Europe. Mais il faut réfléchir que, eu égard à sa haute autorité et à la mission qu'il doit exercer ici-bas, le Saint-Siège se trouve dans des conditions spéciales vis-à-vis du journalisme, qui n'est pas toujours une arme sûre et facile à manier.

On sait que, grâce à l'universalité de notre idiome, il existe des journaux écrits en français dans presque tous les pays du monde : il y en a à Vienne, à Londres, à Madrid, à Lisbonne, à Bucharest, à Sofia, à Constantinople, à Saint-Petersbourg, à Mexico, à New-York, etc., et jusqu'au centre de l'Asie, à Téhéran. A Rome, il y a deux journaux français, dont l'un, l'*Italie*, défend les idées du Quirinal, et l'autre, le *Moniteur de Rome*, les principes du Vatican. Depuis l'avènement au pouvoir de M. Crispi, l'*Italie*, qui reçoit une subvention de la Consulte, a revêtu une teinte gallophobe accentuée, ce qui, entre parenthèse, n'a pas augmenté sa clientèle, qui se compose surtout d'étrangers. Un journal écrit en français et faisant une politique essentiellement antifrançaise : il y a là je ne sais quelle antinomie morale, une contradiction qui choque le bon sens. Un journal français, à l'étranger, ne s'adressant qu'à un public restreint, ne peut jamais atteindre qu'une diffusion limitée. Néanmoins, dans un pays tel que l'Italie, dont la langue, quoique facile, est généralement peu connue, un organe de ce genre constitue pour la Papauté aussi bien que pour le gouvernement italien, un instrument nécessaire et irremplaçable de publicité.

Pour les raisons que j'ai développées tout à l'heure, la presse catholique de province se trouve dans les conditions les plus précaires. Le plus grand nombre de ces *giornaletti* ne sont que des *Semaines religieuses* qui ne sortent guère des cercles dits ecclésiastiques.

tiques. Il est vrai que souvent la presse libérale n'est pas logée à meilleure enseigne. Pour les journaux catholiques, il y a l'une ou l'autre exception à faire. Ainsi, parmi les bons journaux catholiques de province qui sont à peu près « actifs », il faut citer l'*Unità cattolica*, de Turin; le *Corriere nazionale*, de la même ville; le *Cittadino di Genova*, l'*Eco di Bergamo*, la *Lega Lombarda*, de Milan. Ces journaux tirent chacun environ de six à huit mille. Ce qui manque à l'Italie, ce sont ces journaux populaires dans le genre du *Nouvelliste* de Lyon, qui, par la variété et l'abondance de leurs informations, sont en mesure de soutenir vaillamment la concurrence avec les meilleurs organes de la presse anticatholique. L'exemple de la Belgique et de l'Allemagne prouve d'ailleurs que, même sur le terrain de la presse, les catholiques peuvent lutter avec avantage avec leurs adversaires, il n'est que de savoir s'y prendre. En Allemagne, en Belgique, en Suisse et même en Hollande, la plupart des feuilles catholiques, trouvant dans leur parti un appui efficace, vivent largement du produit de leurs abonnements. Malheureusement, comme nous l'avons vu, les conditions spéciales où se trouvent présentement les catholiques italiens ne sont guère favorables à une propagande active et à une diffusion suffisante de leurs journaux. Beaucoup de ces feuilles adressent constamment au Vatican des demandes de subsides : il est rare que le Vatican refuse absolument, mais on comprend de reste que le Vatican ne peut entretenir tous les journaux de la péninsule; ce serait affaire aux catholiques de lui épargner cette dépense. Il est vrai que ce n'est pas seulement en Italie, c'est en France et dans d'autres pays que se pose ce problème de la presse catholique, mais nous sortirions du cadre de cette étude si nous voulions l'examiner ici.

Il nous faut dire un mot de la presse périodique. La première revue libérale est la *Nuova Antologia*, une sorte de *Revue des Deux Mondes*, mais qui ne saurait, sous aucun rapport, soutenir la comparaison avec la revue française. Bien que tous les publicistes en renom y collaborent, la partie littéraire y est faiblement représentée. Le principal mérite de la *Nuova Antologia*, c'est de publier çà et là des articles politiques, dus à des diplomates ou d'anciens ministres qui traitent les questions avec autorité et compétence. Car, en Italie, la politique est la seule chose qui passionne le public qui lit. La littérature pure ne l'intéresse guère. La *Nuova Antologia* tire environ à deux mille cinq cents. Elle a été fondée, à Florence, en 1866.

A côté de la *Nuova Antologia*, il faut signaler la *Rassegna nazionale*, de Florence. Cette revue est l'organe des catholiques

dits conservateurs, de ceux qui rêvent et poursuivent la conciliation. C'est dans cette revue que Mgr l'évêque de Crémone publia, sous un pseudonyme, son étude : *Roma, l'Italia a la realtà delle cose*, qui fut mise à l'index et que son auteur dut rétracter publiquement ; ce qu'il a fait d'ailleurs avec la plus grande dignité. La *Rassegna nazionale* contient parfois des travaux qui ne sont pas sans valeur, quoique le recueil soit un peu lourd et indigeste : il gagnerait souvent d'être abrégé de moitié. Là aussi, malheureusement, la politique courante absorbe tout, ce qui est un défaut pour une revue. On peut reprocher en général à ces revues italiennes de n'être souvent que des journaux amplifiés ; la partie historique, morale, scientifique et littéraire y est complètement reléguée à l'arrière-plan.

La principale, on peut dire la seule revue catholique, est la *Civiltà cattolica*, rédigée par les Pères de la Compagnie de Jésus. De Florence, elle s'est transportée à Rome, il y a deux ans. Cette revue, qui s'était acquis jadis une célébrité méritée, est bien déchue aujourd'hui : elle vit de son nom. Le P. Bresciani y publia ces romans qui firent fureur en Italie et que beaucoup d'entre nous se rappellent avoir lu dans leur jeune âge, traduits en français : le *Juif de Vérone*, *Lorenzo*, etc. Le P. Curci fut longtemps un des collaborateurs les plus assidus, et le célèbre Jésuite fit en grande partie la fortune de la revue. Le P. Cornoldi, le P. Liberatore, qui comptent parmi les plus savants des Jésuites italiens, y écrivent encore aujourd'hui. Ce qu'on peut reprocher aux articles de la *Civiltà cattolica*, comme, en général, à ceux qui émanent des ecclésiastiques italiens, c'est une forme trop professorale et scholastique, pas assez dépouillée de l'appareil théologique, et qui peut rebuter certaine classe de lecteurs. Cela tient aussi beaucoup à la langue et au génie national. Il n'y a guère qu'en France où l'on sache traiter simplement et clairement les sujets les plus ardues et les plus relevés, et faire de la science sans pédanterie ou dogmatisme affecté. La *Civiltà cattolica* tire présentement à 5000, après avoir atteint jadis un tirage de 18 000.

Il y a quelques années, un groupe de jeunes gens, dont plusieurs appartenaient au patriciat romain, fondèrent un recueil, aujourd'hui disparu, la *Rassegna italiana*, qui, pendant sa courte durée, se fit justement estimer par le sérieux de ses travaux. Une revue de ce genre, où collaboraient des publicistes laïques, répondait, en Italie, à un besoin réel, et eût pu exercer une grande influence. La *Rassegna italiana*, paraissant à Rome, commit peut-être la faute de laisser trop percer çà et là l'idée conciliatrice. Les subsides lui ayant fait défaut, elle a dû disparaître.

*
* *

Bien entendu, nous ne parlons ici que des revues destinées au grand public ; nous laissons de côté les innombrables publications périodiques, bulletins de sociétés scientifiques et autres, qui ne s'adressent qu'à une classe ou une élite de lecteurs. Ces revues scientifiques sont fort nombreuses en Italie ; car l'Italie, comme tous les pays jeunes qui ont à constituer ou reformer leur organisme national et leur outillage économique, a l'attention tournée vers les sciences beaucoup plus que vers les lettres, et, assurément, l'Italie d'aujourd'hui a infiniment plus besoin d'ingénieurs et d'économistes que d'hommes de lettres. Pendant la première moitié de ce siècle, il y a eu, dans la péninsule, un grand réveil littéraire, un *risorgimento* intellectuel qui fut comme le prélude et la préparation du *risorgimento* politique. Tout l'effort de l'Italie avait été tendu vers la reconstitution de son unité nationale. Malheureusement, il lui est arrivé ce qui arrive souvent pour les choses humaines : son rêve réalisé, elle est tombée dans le désenchantement et le marasme, et il en est résulté comme un affaissement de l'esprit public. Cette désillusion générale a été accentuée par la politique funeste du présent régime et les ruines matérielles qu'elle a accumulées. Mesurant l'étendue de sa misère actuelle à la hauteur de ses espérances, voyant que l'accomplissement de son idéal ne lui a procuré qu'une aggravation de charges et de maux de toute sorte, l'Italie a été envahie par un immense dégoût de la politique. La gestion des affaires publiques est devenue l'apanage d'une caste de politiciens vivant comme en dehors et aux dépens du pays. Cette atmosphère artificielle, où flottent tant de germes délétères, ne saurait être favorable à l'éclosion d'un journalisme indépendant et vigoureux. Le journalisme, en Italie, meurt de ce qui, ailleurs, le fait vivre : l'excès et l'abus de la politique.

C.

LES MÉMOIRES

DU

VICOMTE ARMAND DE MELUN

Nous n'avons pas à faire connaître le vicomte Armand de Melun. Son nom est synonyme même de charité, et quand la mort l'a enlevé à toutes les œuvres qu'il avait fondées ou soutenues de son infatigable zèle, nous lui avons ici même rendu un juste hommage en retraçant sa vie.

Le vicomte de Melun a laissé des *Mémoires*, écrits à deux époques différentes. La première partie, consacrée à ses souvenirs de jeunesse, remonte aux dernières années de la Restauration ; la seconde, qui embrasse le reste de sa carrière, a été tracée pendant l'année de la guerre 1870-71, dans le château patrimonial du Pas-de-Calais où il s'était retiré.

Le premier volume de ces attachants *Mémoires* paraîtra prochainement : le deuxième suivra à quelques mois près. Une communication bienveillante nous permet d'en offrir aujourd'hui à nos lecteurs un premier fragment, qui donnera une idée du charme et de l'intérêt de l'ensemble.

En tête de l'ouvrage figure une Introduction émue dans laquelle M. le comte Le Camus, ami intime du vicomte de Melun, et associé dans cette publication à sa respectable veuve, a rappelé avec cœur quelques souvenirs du caractère le plus touchant.

Le vicomte de Melun appartenait à la grande famille de ce nom, alliée des Bourbons, et dont plusieurs membres ont marqué avec honneur dans l'histoire de France. Son grand-père, le comte de Melun, chef d'une branche cadette, avait été présenté à Louis XV par son parent le duc de Gesvres ; mais sa fortune ne lui permettant pas de soutenir son rang avec éclat, il avait préféré se retirer dans ses terres. Il y fut si complètement oublié, qu'en 1763, à la mort du marquis de Melun, dernier représentant de la branche

ainée, le bruit se répandit à la cour de la totale extinction de sa famille.

Le comte de Melun ne protesta pas, il vécut et mourut dans son obscurité. Ce fut son fils, le père d'Armand, qui, après les terribles bouleversements de la Révolution française et des guerres de l'Empire, s'occupa de reconstituer les archives de sa famille. Il réunit ainsi de précieux documents et parvint à établir d'une manière indiscutable sa filiation et ses droits au nom historique de Melun.

La Providence, qui se joue des vaines pensées des hommes, a, hélas! rendu ces recherches inutiles. MM. Anatole et Armand de Melun, les deux frères jumeaux, ayant eu chacun un fils, ont eu chacun aussi la douleur de le perdre, et de voir s'éteindre avec eux le nom illustre auquel ils avaient apporté un nouvel éclat.

Dans ses Mémoires, le vicomte de Melun s'est attaché surtout à faire l'historique des œuvres qu'il a fondées ou soutenues, le récit des événements auxquels il s'est trouvé mêlé. Il parle relativement peu de sa famille, et évite presque constamment les noms propres des gens encore vivants au moment où il écrivait. Ses souvenirs pourraient s'intituler : *Mémoires d'un homme d'œuvres, d'un homme de bien.*

Nommé membre de l'Assemblée législative en 1848, il sut y parler et y faire applaudir le langage de la charité chrétienne.

Dans la séance du 9 juillet 1849, après un discours qui eut un grand retentissement, il faisait adopter à l'unanimité par l'Assemblée nationale une proposition libellée par lui et ainsi conçue :

« L'Assemblée nommera dans ses bureaux une commission de trente membres pour préparer et examiner les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique. »

Cette commission, présidée par Mgr Parisi, évêque de Langres, eut pour rapporteur M. Thiers.

Pour la première fois, nos codes allaient proclamer les devoirs de la charité et en consacrer les principes.

On verra dans les Mémoires de M. de Melun la part qu'il prit à l'établissement des sociétés de secours mutuels. Napoléon III voulut qu'il en dressât lui-même les statuts.

Armand de Melun n'avait pas entrevu tout d'abord la carrière si belle et si désintéressée qu'il devait embrasser et parcourir sans s'en détourner jamais. Il avait songé à entrer dans la diplomatie et fait, comme tant d'autres, des rêves d'ambition. L'influence maternelle et prépondérante de M^{me} Swetchine, à laquelle se joignit bientôt celle de la sœur Rosalie, l'engagea dans la voie de la charité et des œuvres, et, selon le mot du P. Lacordaire, « il s'y mit jus-

qu'au cou ». Le 26 juin 1838, écrivant à M^{me} Swetchine, il lui exprimait sa résolution « de consacrer toute sa vie, ses forces et son temps à faire tout le bien qui serait en son pouvoir¹ ». Jamais résolution ne fut plus complètement tenue.

Pendant les trop courtes années de son bonheur paternel il rêva, après s'être donné tout entier à la charité, de lui donner encore ce qu'il avait de plus cher au monde. En 1870, il traçait pour son petit Joseph les lignes suivantes qu'il croyait un programme et qui étaient à son insu son propre portrait et le résumé fidèle de sa vie.

« Pour toi, mon cher enfant, que ton activité, ton intelligence
 « ne condamneront pas à cette vie oisive et si souvent inutile de
 « l'homme qui vit de ses revenus, la dépense à ses plaisirs et tue
 « son temps à la chasse; toi à qui je souhaite l'ambition des
 « grandes idées et des grandes choses, je ne demande pas pour
 « toi les hautes dignités, les fonctions brillantes de l'État, ce qui
 « enrichit la cupidité, ce qui flatte l'orgueil humain, ce qui, après
 « tout, n'est que la servitude, la dépendance de tous et pour tout.
 « Mais je prie Dieu de t'inspirer la pensée de te dévouer aux
 « œuvres, d'être l'homme des pauvres et de la charité. Là tu
 « trouveras un aliment à ton désir d'agir, une application de
 « toutes tes facultés, l'action dans la plus complète indépendance.
 « Ne crois pas qu'il te faille renoncer pour cela à l'autorité et
 « même à cette gloire qui résulte du respect des autres; ton
 « influence, ta réputation, grandiront avec tes œuvres; tu auras
 « dans le monde, ce qui est rare et difficile, ta spécialité, tu seras
 « aimé, consulté, par cela seul que chacun à ses heures veut faire
 « du bien et a besoin d'un conseil et d'un guide... Et comme tu ne
 « seras sur le chemin de personne, que tu ne feras concurrence à
 « nulle prétention, tout le monde te tendra la main, et tu ne trou-
 « veras partout que bienveillance et concours; mais à une seule
 « condition, c'est que te donnant exclusivement à ta carrière, tu
 « ne voudras t'en faire ni un marchepied ni un piédestal. »

Hélas! l'enfant auquel s'adressaient ces conseils ne devait jamais les lire... Puissent-ils du moins apporter une lumière à ceux de nos lecteurs qui chercheraient encore leur voie! La carrière de la charité reste toujours ouverte, et il n'est au pouvoir d'aucune tyrannie gouvernementale d'empêcher des chrétiens de se dévouer.

Le vicomte de Melun rendit son âme à Dieu le 24 juin 1877, à l'heure même où s'achevait à Montmartre une neuvaine demandée pour son repos éternel.

¹ Lettre à M^{me} Swetchine du 26 juin 1838.

I

LES SALONS DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN. — LA MARQUISE DE VIRIEU.
 — FRANÇOIS DE LA BOUILLERIE. — LES CONFÉRENCES DE L'ABBÉ
 LACORDAIRE. — LA DUCHESSE DE RAUZAN. — EUGÈNE SUE. — LISTZ.

C'est au bal que je rencontrai la main qui devait me conduire vers les deux anges gardiens de ma vie ; c'est d'une conversation mondaine que sortit pour moi la lumière qui allait éclairer ma marche et ouvrir devant moi, qui semblaient ne vouloir rien faire, la meilleure et la plus excellente des professions. Dans une soirée où je n'avais aucune envie ni de danser ni de jouer, mais où je m'occupais à voir s'amuser les autres, ce qui m'a toujours assez diverti je me trouvai assis près d'une dame qui conduisait au bal ses trois filles et n'avait pas l'air de s'égayer outre mesure de son rôle de chaperon ; je l'avais vue une ou deux fois aux petits bals de ma mère, et la conversation s'engagea facilement entre nous. La dame était du grand monde, ni jeune ni belle, mais spirituelle et instruite, d'une instruction sans pédantisme, et d'un esprit dont le mordant et la spontanéité ne laissaient pas languir la conversation. La soirée se passa vite à ce jeu de paroles et d'idées, et comme nous connaissions les mêmes personnes, nous nous retrouvions aux mêmes fêtes ; nous recommençâmes plus d'une fois ces conversations, et nous finîmes par arriver à cette intimité à la fois sérieuse et gaie, qui donne tant de charmes aux relations du monde, en leur ôtant ce qu'elles ont de stérile et de banal. La bienveillance de M^{me} de Virieu, qui exagérait mon mérite, voulut me faire connaître des personnes qu'elle aimait et dont elle appréciait l'esprit ou le salon.

En me présentant, elle se chargea de mon éloge, et le fit avec la plus aimable indulgence. On la crut sur parole ; l'accueil qui me fut fait s'en ressentit, et ma petite vanité n'eut pas trop à s'en plaindre. On sut bientôt que j'étais catholique dans le vrai sens du mot, et plus tard homme d'œuvres ; aux yeux de beaucoup, j'appartins alors à une espèce particulière, amie à la fois de l'Église et du monde, hantant le même jour les mansardes et les salons. On me sut gré de faire ainsi mon salut en riant ; on écouta sans trop de défaveur mes histoires de pauvres, on me permit de demander des quêteuses là où on avait l'habitude de chercher des danseuses, de donner aux concerts et même à la comédie un but de bienfaisance, et de tâcher de divertir les gens sous le manteau de la charité.

Après bien des années passées dans la société, j'aurais mauvaise grâce de l'accuser de corruption et de lui reprocher de faire obstacle aux bonnes intentions de ceux qui la fréquentent ; j'y ai été accepté avec mes croyances, què j'étais loin de cacher ; avec mes œuvres, dont je faisais les affaires au milieu des salons ; avec mes conversations sérieuses et quelquefois théologiques, et cette tenue, cette position, ne m'a jamais valu que bienveillance et bon accueil.

Dans la maison la moins dévote du faubourg Saint-Germain, où des dîners se donnaient le vendredi avec toutes les recherches du gras le moins pénitent, où la maîtresse de la maison, très âgée, avait les manières d'une douairière de l'ancien régime, l'esprit et les idées du dix-huitième siècle, où parmi les convives se trouvaient Tocqueville, Mérimée, déjà distingués dans la littérature et la politique, et où l'on rencontrait aussi les plus amusants et les moins orthodoxes des conteurs, j'étais souvent invité et accueilli avec grande faveur. Comme la vieille marquise qui nous recevait avait un très mauvais caractère et un très agréable salon, elle passait sa vie à se brouiller et à se raccommoier avec ses hôtes ; jamais il n'y eut le plus petit nuage entre elle et moi, et cependant elle savait combien j'étais loin de sa manière de voir ; toujours, sans que je l'aie demandé, elle me faisait servir à sa table un dîner du maigrè le plus strict, quoique aussi recherché que l'autre.

Les deux premiers salons où m'introduisit M^{me} de Virieu appartenaient au faubourg Saint-Germain, quoique l'un d'eux fût assez loin de ce quartier : ce furent celui de la marquise de Bellissen et de la duchesse de Rauzan. On causait beaucoup politique dans le premier, et les *parvenus* à la royauté n'y étaient pas en odeur de sainteté, car on y pensait extrêmement bien, malgré une certaine indépendance du maître de la maison, qui, député très royaliste sous la Restauration, avait connu les hommes et les choses, les appréciait avec justesse, plaisantait quelquefois des désespoirs et des attendrissements de ses coreligionnaires et ne partageait pas leurs rancunes contre les vainqueurs ; plus tard, il devait, avec les souffrances et les infirmités de la vieillesse, donner le plus admirable exemple de résignation chrétienne ; après lui, ses fondations charitables sont restées l'honneur, la protection et l'héritage de prédilection de sa famille.

Les charmantes intrigues, les jolies médisances, les observations critiques, puis la toilette, enfin ce qui constitue les grands intérêts de ce monde, prenaient une grande place dans la conversation. Le salon était très fréquenté, on s'y amusait beaucoup : beaux concerts, bals brillants, rien ne manquait aux plaisirs. L'été même ne les interrompait pas ; Royaumont, l'ancienne abbaye, avait été

transformée en château mondain ; il y avait salle de bal, de musique et de spectacle ; on y jouait de petites pièces dont la société fournissait les acteurs, ils y étaient généralement fort applaudis, et parmi eux surtout François de la Bouillerie, le second des trois fils du ministre de la maison du roi sous Charles X ; il était charmant danseur et jouait fort agréablement la comédie. Tout à coup il quitta ce monde où il était fort bien reçu, et qu'il paraissait beaucoup aimer, pour entrer au séminaire ; plus tard je l'ai revu grand vicaire de Paris, directeur spirituel fort pieux et très intelligent des œuvres que nous faisions ensemble ; puis promu à l'évêché de Carcassonne et enfin coadjuteur avec future succession de l'archevêque de Bordeaux, le cardinal Donnet ¹.

M. de la Bouillerie était aussi poète et faisait dans ce temps-là de jolis petits vers, qui couraient le monde avec une certaine faveur. Il faisait partie d'une pléiade poétique de jeunes étoiles qui, à la suite des grands maîtres, Victor Hugo, Lamartine, rimait plus pour les salons que pour la postérité ; ils avaient un public fort complaisant, suivant l'habitude. On rencontrait aussi dans ce salon quelques littérateurs en renom, qui affichaient le goût de la bonne compagnie et paraissaient aimer particulièrement la conversation des grandes dames, dont ils flattaient dans leurs causeries les connaissances littéraires et vantaient dans leurs préfaces les supériorités intellectuelles. Mais, à côté de ces futilités mondaines et des exhibitions littéraires, il y avait dans un petit coin du salon un cercle d'un autre genre, composé surtout de jeunes femmes qui prenaient la vie plus au sérieux et parlaient d'autres choses que de robes, de petits vers et de fêtes : sorties la plupart du Sacré-Cœur, où elles avaient fait leur éducation, elles transportaient dans les salons les idées qu'elles avaient reçues au couvent, lisaient les livres remarquables qui paraissaient sur les grandes questions du moment, et s'entretenaient de la lutte religieuse qui s'organisait alors contre les triomphateurs ; pendant que des femmes plus âgées discutaient entre elles modes ou spectacles, médisaient avec les hommes de leur âge, ce petit cercle de jeunes femmes et même de demoiselles dissertaient avec quelques jeunes gens sur les conférences de l'abbé Lacordaire ou du P. de Ravignan, sur *l'Indifférence* de M. de La Mennais ou la *Sainte Elisabeth* de M. de Montalembert, sur les tendances du journal *l'Avenir*, la condamnation des trois illustres écrivains, la soumission des uns, la rébellion de l'autre. Ces discussions qu'inspiraient l'amour du bien et le goût des choses élevées avaient aussi leurs orages ; le principal texte de la

¹ Qui la lui fit si longtemps attendre qu'il mourut avant le cardinal.

conversation était ordinairement la conférence du dimanche précédent de l'abbé et plus tard du P. Lacordaire ; il avait des partisans très vifs, de chauds admirateurs, qui mettaient son éloquence à côté de celle de Bossuet et en attendaient la conversion et la régénération de son auditoire très vaste et très bigarré ; mais il avait aussi quelques adversaires, qui voyaient poindre la révolution sous chacune de ses phrases, l'accusaient de prêcher la démolition de la société et, comme on disait alors, de présenter l'eau bénite dans un bonnet rouge. Or chaque parti, pour justifier son jugement, s'appuyait sur la même conférence, faisait allusion à la même parole ; on se trouvait rarement d'accord, non seulement sur le sens ou l'interprétation de la phrase à la fois applaudie et incriminée, mais sur son texte même ; l'un avait entendu l'opposé de ce qu'avait retenu l'autre ; on arrivait par ce chemin à la confusion des langues, mais toujours la majorité composée des plus jeunes était comme le public pour le grand prédicateur. Ces théories si bruyamment dénoncées, ces phrases qui sonnaient si mal, paraissent aujourd'hui très innocentes aux plus scrupuleux ; il disait d'avance ce que plus tard devait répéter tout le monde, et personne n'ose plus aujourd'hui accuser ces discours, livrés à l'impression, d'être révolutionnaires ni hérétiques.

Arrivant avec mes idées religieuses refaites et retrempées dans la méditation et la solitude, j'étais naturellement du côté du petit cercle ; j'en étais un des membres les plus assidus, et peut-être le plus bavard ; j'y fis connaissance avec quelques âmes d'élite dont me rapprochait la conformité d'idées et de croyances, et parmi elles la fille de la maîtresse de la maison. A travers les années et les épreuves que nous avons traversées, elle n'a cessé d'être pour moi la meilleure des sœurs dont je lui ai donné le nom, et dont elle a toujours eu l'affection et le dévouement.

Chez M^{mo} de Rauzan il y avait deux mondes ; l'un, celui du soir, était nombreux, fort bruyant et très convenablement frivole ; le matin, entre quatre et six heures, apparaissait une toute autre série de visiteurs ; très peu de femmes, des hommes distingués dans la politique et dans les lettres ; c'était l'héritage et comme la continuation du salon de M^{me} la duchesse de Duras, mère de M^{mo} de Rauzan, très grande dame, haut placée à la cour par son mari, un des premiers gentilshommes de la chambre du roi. Elle avait acquis une réputation littéraire par la publication de deux romans de bonne compagnie, qui avaient eu, surtout le premier, *Ourika*, un assez grand succès. Son salon avait été sous la Restauration des plus intéressants et des mieux hantés ; l'élite de la société, de la littérature, de la science et de la haute politique y affluait. M. de

Chateaubriand, M^{me} de Staël, le prince de Talleyrand, l'ambassadeur de Russie Pozzo di Borgo, Cuvier, Villemain, y brillaient par l'esprit et la science des hommes et des affaires. A la mort de M^{me} de Duras, cette belle réunion s'était dispersée, mais il était resté quelques épaves aux réceptions du matin de sa fille; les femmes, qui n'y étaient pas admises, accusaient ces réunions de pédantisme et s'étonnaient que la maîtresse de la maison, qui dans le monde et même dans son salon, le soir, brillait plus par l'élégance de son port et la dignité de son maintien què par la vivacité de sa conversation et la fréquence de ses reparties, prît le matin le rôle de bas-bleu et pût garder cette position au milieu d'hommes de plume et d'esprit; mais elles avaient tort. A cette heure de la journée, elle joignait à la grâce d'un aimable accueil l'art de bien juger par un mot une personne ou un ouvrage, et elle disait ce qu'il fallait dire pour donner aux autres l'occasion de montrer leur esprit. Puis, à la campagne, dans son pays, personne n'était plus simplement occupé de son ménage, de sa famille, de ses amis, des besoins et des intérêts des pauvres; c'était là que l'on rencontrait la femme de l'intérieur, de l'intimité, qui se laissait aller à sa bonne nature, qu'on aimait, et avec laquelle on était heureux de passer son temps. Cependant la femme des salons, de la représentation mondaine, à la lueur des lustres, étonnait par son silence; elle avait quelquefois l'air de ne pas connaître ses meilleurs amis, laissant comme tomber du haut de sa grandeur un mot insignifiant, et faisant douter si elle n'avait pas envie de vous faire une impolitesse et de vous éloigner d'elle. Comment s'expliquer ce contraste et cette contradiction, qui se sont rencontrés plus d'une fois dans les personnes du grand monde, et cette peine qu'elles semblent se donner pour cacher au public leurs belles qualités et exagérer leurs défauts?

J'aimais à écouter le matin, chez M^{me} de Rauzan, Villemain avec sa causticité aimable et spirituelle, Sainte-Beuve, recommandé alors à la sympathie publique, sous sa figure et sa tournure peu distinguées et encore moins romanesques, par les poésies mélancoliques qu'il signait J. Delorme et son singulier roman de *Volupté*, et surtout Salvandy, qui quittait souvent la Chambre des députés et plus tard son ministère pour venir faire les déclarations les plus édifiantes et souvent les plus monarchiques, et dont l'amour-propre était si naïf et si plein de bonnes intentions, qu'on lui pardonnait de se faire tant valoir au profit des autres.

Eugène Sue était un des habitués des réunions du soir; il aimait beaucoup à s'y montrer et se vantait d'y être bien reçu; royaliste alors dans ses romans, il affectait des airs d'aristocrate dédaigneux

de la bourgeoisie; il y professait la vie à grandes guides et les goûts d'un grand seigneur, sans effacer en lui l'homme qui était parvenu à la fortune; il avait cependant un château, des chevaux, des chiens, dont il parlait beaucoup; ses doigts et ses manchettes étincelaient de diamants, et à chaque nouveau roman qu'il publiait, et qui n'était encore ni *les Mystères de Paris*, ni *le Juif errant*, il envoyait à chacune de ces dames un exemplaire magnifiquement relié, avec quelques mots des plus aimables. Sa conversation ne valait pas les dialogues assez animés de ses ouvrages; mais sa réputation d'écrivain qui croissait à chacune de ses publications nouvelles, les galants envois de ses livres, lui valaient des politesses, des sourires et des billets de remerciement dont il se vantait ailleurs comme de bonnes fortunes, tout en jouant assez maladroitement le rôle d'homme à succès. Il avait l'air de rechercher les conversations philosophiques et religieuses, et cependant, lorsqu'on le pressait sur les grands problèmes et les grands mystères de l'humanité, il éprouvait, disait-il, comme un vertige et sentait le besoin de détourner la tête de cet abîme sans fond pour ne pas la perdre. Il s'était lié dans une certaine mesure avec moi; nous prolongions souvent nos causeries au delà du salon où elles avaient commencé, et les continuions dans la rue jusqu'à la demeure de l'un de nous, non sans nous être plus d'une fois reconduits d'une maison à l'autre.

Un soir que nous passions devant l'Opéra après minuit, je fus frappé de l'illumination qui brillait à la porte; c'était un bal du carnaval. E. Sue qui était, je crois, un habitué, me proposa d'y faire une apparition. Je n'en avais jamais vu, et j'étais assez curieux de voir ce qu'était ce plaisir si vanté par les journaux et même ailleurs. Nous entrâmes sans interrompre notre conversation, très peu en harmonie avec le milieu que nous allions traverser, et qui roulait sur je ne sais plus quel point de l'histoire et de la philosophie. La salle me parut pleine de monde qui se coudoyait sans danser et sans avoir l'air de s'amuser beaucoup; nous passâmes de là au foyer où se pressait même foule, où se montrait même ennui, et où s'échangeaient quelques plaisanteries assez insignifiantes. On n'y avait pas encore introduit les rondes infernales et les galops sataniques; les petits théâtres en avaient le monopole, et là au moins il paraît qu'on se divertissait davantage, car le préfet de police me raconta qu'à un de ces bals une jeune femme, qui s'était trouvée mal au milieu de ces rondes frénétiques, avait avoué au poste où on l'avait transportée qu'elle était tombée, non de la rapidité de l'entraînement, mais de faim : elle n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures, afin d'épargner l'argent

nécessaire à la location de son costume et de son masque. Au bout de vingt minutes ou d'une demi-heure, nous allâmes continuer dans la rue notre dissertation, et je revins chez moi me coucher à une heure indue, admirant les hommes de plaisir de veiller si tard pour avoir l'air de tant s'ennuyer.

J'avais aussi des conversations philosophiques, mais dans un lieu moins profane, avec un jeune homme, qui déjà était célèbre par son talent musical et devait bientôt faire parler de lui par ses aventures et leur fin. Listz, que je rencontrai chez M^{me} de Rauzan, aimait aussi les causeries sérieuses, et comme, de mon côté, je l'écoutais volontiers sur tous les systèmes allemands que nous comparions aux nôtres, il nous arriva plus d'une fois de voyager par la pensée en Allemagne, au sein de ses universités savantes et de ses cours de théologie. C'était la place de la Concorde que nous avions choisie pour notre portique, et il nous est arrivé, plus d'une fois, de nous y promener de une heure à deux heures du matin en vrais péripatéticiens. Quelque temps après, j'appris que mon musicien philosophe était parti en Suisse pour un voyage moins platonique, et que, plus tard, revenu à des sentiments meilleurs, il avait endossé la soutane, et consacré son beau talent à la musique religieuse. E. Sue, hélas ! n'a pas si bien fini : des salons du faubourg Saint-Germain il a tout à coup passé au club, sans doute, en cherchant d'où venait le vent ; en bon chasseur, il a senti qu'il soufflait du côté de la démocratie ; ses romans ont changé de couleur, et il s'est montré d'autant plus socialiste et républicain qu'il avait à faire oublier son passé de royaliste et d'aristocrate ; les radicaux lui pardonnèrent ses anciens écarts et même sa vie présente de Sardanapale, en faveur des services que leur rendaient ses livres. Ses détestables mais intéressantes publications lui gagnaient à Paris une popularité qui se manifesta en 1848, lors des premières élections du suffrage universel : il fut nommé député à une immense majorité, avec La Mennais, Béranger, tous les illustres apostats ou destructeurs de morale.

Nous étions collègues à l'Assemblée législative ; mais, par un mouvement spontané, la première fois que nous nous rencontrâmes, nous nous tournâmes le dos et n'eûmes jamais l'air de nous être connus.

II

LE P. HERMANN. — M^{me} DE CIR COURT. — M^{me} LETESSIER.
M^{me} SWETCHINE. — LE PRINCE GALITZINE. — LE P. SCHOUWALOFF.

Je dus à M^{me} de Rauzan une relation de meilleur aloi et qui devait porter de meilleurs fruits. Un jour je vis entrer, avec une

lettre d'elle et me le recommandant, un jeune homme à la figure spirituelle et touchante, qui me raconta timidement son histoire. Juif d'origine et musicien de goût et de profession, après avoir été dans l'intimité de M^{me} Sand et lui avoir servi de secrétaire dans un voyage en Suisse qu'elle faisait en assez mauvaise compagnie, il avait accompagné à l'orgue plusieurs dames qui chantaient dans une église pendant le mois de Marie. Les pieuses cérémonies du culte catholique l'avaient frappé auprès de l'autel de la sainte Vierge, et en chantant des hymnes en son honneur des impressions et des idées nouvelles l'avaient comme transfiguré et conduit à se faire catholique. Nouvellement baptisé, et désirant consacrer une partie de son temps aux pauvres, il venait me demander de le faire entrer dans la société de Saint-Vincent-de-Paul; je me hâtai de le satisfaire. Ce jeune musicien s'appelait Hermann. Bientôt son zèle de néophyte demanda davantage; il fut ordonné prêtre, raconta dans la chaire, à l'édification générale, le miracle de sa conversion, se fit l'apôtre du saint Sacrement et mourut en Allemagne du typhus pris près des malades qu'il était allé soigner dans les hôpitaux. Toutes les fois qu'il me rencontrait dans ses voyages à Paris, il me rappelait sa première visite que je n'avais pas oubliée et me remerciait de lui avoir fait faire l'apprentissage de cette charité qu'il pratiquait si bien.

M^{me} de Virieu me fit faire aussi la connaissance de M^{me} de Circourt, ancienne demoiselle d'honneur de l'impératrice de Russie, et qui, à la grande colère de son empereur, avait épousé un Français. Pleine d'instruction et de bienveillance, en relation d'amitié et de correspondance avec tout ce qui était connu en Europe et au delà, recevant en hommage les livres de tous les auteurs, les discours de tous les orateurs, les mandements de beaucoup d'évêques, elle avait le salon le plus cosmopolite de France, où l'on voyait passer toutes les illustrations et où l'on entendait parler toutes les langues; le quaker américain s'y rencontrait avec le missionnaire des Montagnes Rocheuses, M. de Cavour y coudoyait M. Thiers et M. de Tocqueville. La maîtresse de la maison donnait à chacun la plus affectueuse poignée de main, lui répondait dans sa langue, se mettait à la disposition de tous, pendant que son mari, répertoire de tous les faits, dictionnaire de tous les pays et de tous les siècles, ne cessait une conversation sur l'Égypte que pour en commencer immédiatement une autre sur la Laponie, ne quittait le dix-huitième siècle que pour entrer dans le neuvième, et vous citait sans sourciller, le nom, l'âge et la famille du vingt-cinquième possesseur de la principauté de Reuss; c'était un puits de dates, d'événements, d'idées, qui avait toujours son mot à dire sur la question

que vous traitiez, et quel que fût le sujet de la conversation, en savait sur ce point un peu plus que tout le monde.

On trouvait quelquefois la comtesse banale et le comte un peu bavard; moi j'aimais une banalité polie et bienveillante et un bavardage qui vous apprenait toujours quelque chose sur le sujet que vous pensiez le mieux savoir.

Il y avait aussi un salon où se rencontrait souvent une partie de la société que je voyais ailleurs et que j'aimais beaucoup à cause de la bonté du maître et de l'intelligence pleine de charmes de la maîtresse de la maison; M. et M^{me} Letessier étaient aimés, estimés de tous ceux qui les connaissaient. Le mari, ancien député de la Droite sous la Restauration, avait le plus grand fonds de bonté que j'aie jamais connu; il voyait fort clair dans la politique et ne partageait pas les illusions et quelquefois les violences de ceux qui votaient avec lui; retiré des affaires publiques par suite de l'âge et du triomphe d'idées qui n'étaient pas les siennes, il n'avait jamais une parole d'amertume contre ceux qui l'avaient dépossédé, et cette indulgence était rehaussée par une égalité d'humeur qui ne se démentait jamais. Une seule ombre apparaissait sur cette vie si belle et si pure; cet homme du dix-huitième siècle, élevé au milieu de la philosophie sceptique, avait pris de ses contemporains les idées anti-religieuses. Sans partager aucune de leurs violences contre le christianisme, sans répéter aucune de leurs injures et de leurs calomnies, la foi lui manquait, et il le regrettait en enviant la destinée des croyants. Mais son âme était trop bonne pour que cette incrédulité demeurât jusqu'à la fin; à sa dernière maladie, le P. de Ravignan vint le voir, les objections tombèrent devant les paroles du saint ministre de Dieu. Son intelligence s'éclaira à la lueur de l'éternité; il mourut, comme il l'avait désiré, en bon chrétien.

C'était aussi la bonté qui faisait surtout le charme de M^{me} Letessier; déjà avancée en âge quand je la connus, elle avait encore en quelque sorte la naïveté de l'innocence, elle ne pouvait croire au mal, et quand elle le voyait, il lui en coûtait trop de le haïr et de lui en vouloir. Dès que je la vis, nous nous liâmes d'une amitié très vive, elle fut l'une de mes amies les plus dévouées et les plus indulgentes. Quelques années avant sa mort, à la suite d'une maladie cérébrale, elle dut vivre retirée du monde, soignée par ses petites-filles. Quand elle me reçut pour la première fois après cette cruelle maladie, elle était encore bien souffrante; sa mémoire lui était infidèle et elle avait peine à suivre une conversation. Combien je fus touché lorsqu'à ma vue elle se mit à fondre en larmes et à me parler sans interruption ni manque de mémoire de

ma famille, de mes œuvres, de tout ce qui m'intéressait, et qu'après cette entrevue les médecins déclarèrent qu'elle était guérie! Depuis ce jour, en effet, elle reprit sa place dans son salon et dans le monde, et personne ne s'aperçut dans la suite du moindre retour de ces absences de mémoire qui avaient été si douloureuses.

Dès nos premières conversations, M^{me} de Virieu m'avait parlé d'une étrangère dont, disait-elle, je la remerciais toute ma vie de m'avoir procuré la connaissance; et lorsqu'elle m'eut présenté chez la comtesse Swetchine, je ne fus pas longtemps à lui donner raison.

La première fois que je la vis, dans son charmant cabinet de travail de la rue Saint-Dominique, très coquettement éclairé et dont une bibliothèque de livres très bien reliés faisait le tour, deux choses me frappèrent : l'élégance et la richesse de l'appartement et l'air timide et embarrassé de celle qui me recevait. Elle avait peine à s'exprimer, sa phrase semblait manquer de correction et de simplicité. Elle venait de subir une grave maladie et en commençait une autre; rien sur son visage n'indiquait la distinction et la supériorité : telle fut mon impression du premier moment. Mais à peine fûmes-nous sortis des phrases banales de la présentation et un sujet sérieux de conversation eut-il été entamé, que la timidité qui allait me gagner disparut, ma langue se délia et je me sentis comme soulevé par la force des raisonnements et la puissance des idées. M^{me} Swetchine m'avait fait monter sans effort, sans en avoir pour ainsi dire conscience, par une pente douce et facile, vers les cimes les plus hautes, sur les sommets les plus élevés du sujet; puis, comme j'étais émerveillé de tout ce que je découvrais de beaux horizons, d'admirables perspectives dans cette conversation sans apprêts et sans recherche, une jeune femme entra. C'était une de celles dont la comtesse aimait l'esprit et la jeunesse; elle venait lui dire bonsoir avant d'aller au bal, et la maîtresse de la maison, quittant une des questions les plus difficiles de l'histoire et de la politique, pour la réception de la nouvelle arrivée, s'extasia sincèrement sur la beauté et la richesse de la robe de bal de sa jeune amie, lui demanda le nom des danseurs sur lesquels elle comptait, le nombre des bals que lui promettait l'hiver, mêlant à tout cela des conseils maternels, des avertissements qui étaient donnés et acceptés en riant, et qui certainement ne devaient pas être perdus ou stériles. A la fin de cette première et courte visite, tout ce qu'il pouvait y avoir d'imparfait et de défectueux dans l'extérieur avait disparu; j'avais compris que j'avais été en présence d'une grande âme dont la supériorité, capable de s'élever à la

hauteur des intelligences d'élite, savait descendre jusqu'aux plus faibles et aux plus petits, et se faire ainsi toute à tous.

Pendant quelques mois, la santé très compromise de M^{me} Swetchine ne me permit que de rares et courtes visites dans lesquelles elle me témoignait une bienveillance qui devint bientôt de l'amitié. Un ordre de l'empereur Nicolas applicable à tous les Russes la força, quoique très souffrante, de prendre en plein hiver le chemin de la Russie. A Berlin, elle reçut la permission de retourner en France, et n'hésita pas malgré son extrême fatigue à reprendre sans un moment de repos la route de ce pays qu'elle chérissait. Arrivée à Paris, elle se fit conduire à une église, y remercia Dieu de son retour, puis rentra dans sa maison, où un accès d'une des trois maladies qu'avant son départ son médecin avait déclarées mortelles, la retint plusieurs mois dans son lit. Ce fut pendant cette prison qui l'éloignait de tous ses amis qu'elle se réconcilia avec Montalembert, dont elle aimait le noble caractère, dont elle admirait le jeune talent, mais à qui elle n'avait pu pardonner ses violentes invectives contre la Russie et son czar à l'occasion de la Pologne ; car si elle était catholique avant tout, si elle avait adopté la France pour sa seconde patrie, elle n'avait pas oublié la première ; elle était très sensible à la réputation de la Russie, et souffrait vivement de tout ce qui se disait ou se faisait contre elle ; elle était pour elle comme une fille qui ressent vivement les injures même méritées que reçoit sa mère. Chaque jour, M. de Montalembert allait chercher de ses nouvelles et faisait inscrire son nom ; elle fut très touchée de cette marque d'intérêt après une rupture assez vive, et lorsqu'elle put recevoir, il fut l'un des premiers à qui sa porte fut ouverte. Pour moi, je ne tardai pas à voir son amitié marcher du même pas que la mienne, et devenir la plus profonde des affections. Bientôt je pris la douce habitude de regarder sa maison comme la mienne et d'y passer à peu près toutes les soirées et souvent une partie de la matinée ; plus tard des occupations multipliées ne me laissèrent plus autant de liberté, et, plus d'une fois, M^{me} Swetchine, à qui je devais mon initiation à la carrière de la charité, se plaignit, avec une aimable douceur, que je l'abandonnais pour les œuvres et la sacrifiais aux pauvres ; puis les devoirs de la politique, d'autres relations de société, d'autres bonnes amitiés prirent un peu du temps que je lui avais d'abord consacré tout entier ; il en résulta un peu de ralentissement dans cette intimité de tous les jours, et bien souvent j'en ai voulu moi-même à ces devoirs, à ces relations qui semblaient nuire à la meilleure et la plus profonde de toutes. Assurément jusqu'à sa dernière heure, elle fut l'amie que je voyais avec le plus de plaisir, que je consultais avec le plus de confiance, avec

laquelle je sentais toujours que mon intelligence et mon âme gagnaient le plus, mais rien ne peut se comparer à ces premières années où, tout entier à son affection, je lui consacrais pour ainsi dire toutes les heures de ma journée, lui rapportais tous mes projets, lui communiquais toutes mes idées, et où, de son côté, elle me recevait comme un jeune frère, s'occupant de mes travaux, de mes lectures, de mes plaisirs, me mettant dans toutes les confidences de sa vie.

Lorsqu'après une très grande maladie, j'eus une rechute à Paris, jusqu'à l'arrivée de mes parents, elle vint chaque jour s'établir dans ma chambre solitaire et remplacer pour moi tous les chers absents. Si je parlais pour la campagne, elle me faisait ma provision de livres, tirait de sa bibliothèque ceux qui pouvaient le plus m'intéresser, y insérait toujours à la première page quelques pensées de religion et d'amitié, me faisant promettre de lui rendre compte de mes impressions dans des lettres qui n'attendaient jamais leur affectueuse réponse¹. Si je traversais Paris pendant l'été, elle ne voulait pas que j'eusse une autre table que la sienne.

Elle me demanda une fois de faire avec elle un voyage en Belgique; nous visitâmes ensemble les principales villes, les églises, les musées, les hôtels de ville. Tout l'intéressait, tout devenait l'occasion de profondes remarques sur la religion, sur l'art, sur le moyen âge; elle s'amusait de tous les petits incidents du voyage, et riait comme un enfant lorsqu'un jour, nous étant aventurés à pied et sans guide, à la recherche d'une abbaye en ruines, nous nous égarâmes et dûmes nous contenter, à l'heure où la faim nous pressait le plus, d'un morceau de pain sec, d'un peu de fromage dont nous ne mangions ni l'un ni l'autre, et d'une chope de bière, sur le coin d'une table boiteuse dans la salle enfumée d'un cabaret.

L'Histoire de sa vie par le comte de Falloux, qui devint son ami le plus intime, et surtout les livres qu'elle a laissés et dont personne ne soupçonnait l'existence, ont révélé tout ce qu'il y avait de beau, de grand, de chrétien dans cette âme, la manière sublime dont elle concevait la religion et pratiquait la charité envers les pauvres et les riches, donnant aux uns les secours, aux autres les conseils et les consolations, et travaillant à ouvrir à tous les portes de la vérité; mais c'était une bien autre âme pour ceux qu'elle aimait. On a vu, par ses lettres et les détails de sa vie, ce qu'elle

¹ Les éditeurs des *Mémoires* comptent publier prochainement cette intéressante correspondance.

était pour le P. Lacordaire, une mère si sensible à ses succès qu'elle n'osait aller l'entendre à Notre-Dame, dans la crainte d'être trop émue par sa parole et trop inquiète de l'effet qu'elle allait produire.

Je ne saurais exprimer tout ce que cette âme renfermait de puissance, d'affection, de dévouement et de sacrifices pour ceux qu'elle avait admis à sa confiance et dans son intimité. C'était chez elle un effort continuel pour écarter les plus petites pierres de leur chemin, pour leur faciliter la vie, pour trouver tout ce qui pouvait leur faire à la fois du bien et du plaisir. Avec une nature passionnée et tout entière appliquée au bien, elle a beaucoup souffert, elle a rencontré beaucoup de mécomptes, elle a reçu plus d'une blessure des mains qui ne croyaient pas lui faire du mal; sa perfection a grandi de toutes ces épreuves. Quand Dieu l'a rappelée à lui, elle était déjà complètement détachée de ce monde; elle avait, comme elle l'a écrit elle-même, retrouvé le bonheur et la joie dans un complet abandon à la volonté de la Providence. Longtemps déjà, avant d'y entrer, elle n'appartenait plus qu'au ciel.

Comme M^{me} Swetchine était aimée et admirée de tous ceux qui la connaissaient, sa réputation allait toujours grandissant et, malgré son humilité et sa mauvaise santé, qui lui permettait à peine de sortir pour aller à l'église et voir les pauvres, son salon devint presque à la mode : on y voyait passer les hommes les plus distingués, les femmes les plus spirituelles, et aussi cette partie frivole et curieuse de la société qui va où il est de bon ton d'aller et se fait honneur de la supériorité des personnes qu'elle visite.

M^{me} Swetchine était affable, aimable, bonne pour tout le monde et, comme je l'avais remarqué dès ma première visite, mettant toujours la conversation à la portée de celui qui parlait; les plus ennuyeux eux-mêmes étaient bien reçus par bonté et aussi, je crois, par esprit de pénitence. — Rien de plus accidenté que chacune de ses journées : aucun salon n'offrait plus de variété que le sien, et à certains moments, un étranger, à voir les toilettes, à entendre les conversations, aurait pu se croire dans tout l'éclat et toute la frivolité du cercle le plus mondain; mais le fond était toujours sérieux, grave et élevé.

J'en vis une fois sortir le célèbre et ancien ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo. Lorsqu'il fit à M^{me} Swetchine sa dernière visite, je la trouvai toute émue des paroles par lesquelles il avait terminé la conversation. Il avait été, suivant son habitude, très spirituel et très piquant; puis, en se levant pour la quitter, son visage était devenu triste. « Ne vous êtes-vous pas aperçue, lui dit-il, que je ne suis plus comme à l'ordinaire? » Et comme M^{me} Swet-

chine l'assurait que rien n'était changé en lui. « Ah ! moi, je sens bien que mes idées se brouillent et que ma tête s'en va. » Quelques jours après, cet esprit si brillant tombait en enfance.

C'était également dans ce salon que se discutaient, entre le P. Lacordaire, Montalembert et leurs disciples, les plans de bataille des catholiques pour la liberté ; que M. de Falloux, avec les députés de la Droite, préparait la loi sur l'enseignement ; que le baron de Gérando y parlait assistance publique et M. Bautain philosophie chrétienne. Ballanche, quand M^{me} Récamier était en voyage, y raisonnait palingénésie sociale ; le baron d'Eckstein y exposait les preuves sur lesquelles il s'appuyait pour retrouver jusqu'au fond de l'Inde les traces du christianisme, pendant que dom Guéranger, avec l'esprit et la physionomie d'un moine du moyen âge, venait y chercher la première pierre de la résurrection de Solesmes et expliquer ses premiers travaux et ses espérances en faveur de l'unité de la liturgie et de la prière. C'est là qu'en petit comité j'ai entendu l'abbé de Genoude lire ses premiers sermons en prophétisant le très prochain retour des Bourbons et les heureux résultats du suffrage universel, et que plus tard Tocqueville redevenait chrétien, à la parole de cette femme « en qui il trouvait, disait-il, la sainteté unie au génie ! »

A certaines heures du jour arrivaient chez M^{me} Swetchine ce qu'en riant nous appelions « ses pénitentes ; » elles allaient s'instruire, s'émouvoir et quelquefois pleurer avec elle ; plusieurs revenaient de loin et n'étaient pas les plus mal reçues. Son extrême indulgence attirait et rendait courage, et son influence s'est exercée sur une multitude d'âmes, qui lui doivent la lumière et le salut au milieu de situations désespérées ; mais ses conseils, ses directions devaient être cherchés : jamais elle ne prenait l'initiative de la conversion des autres, et, pour servir de guide, elle attendait qu'on l'appelât au secours ; elle n'avait, disait-elle, « grâce que pour la réponse », mais combien cette réponse allait bien aux questions qu'on lui posait, et comme ses solutions dénouaient les plus compliqués des problèmes !

M^{me} Swetchine, si ferme dans sa foi, était d'une grande tolérance, même en religion, et encore plus en politique : elle recevait beaucoup de Russes, fiers de sa supériorité, quoiqu'en général on ne lui pardonnât pas d'avoir changé de religion et mécontenté l'empereur. Parmi eux, le comte Tourguénieff, qu'elle accueillait toujours avec bienveillance, avait été, je crois, ministre de l'instruction publique à Saint-Petersbourg et était exilé pour ses opinions trop avancées. Il suivait les offices, écoutait tous les sermons, était au fait de toutes les questions religieuses et parlait d'une façon si

édifiante du catholicisme, de ses prêtres et de ses prédicateurs qu'on l'aurait pris facilement pour un converti. Il est vrai qu'il suivait avec la même exactitude les prêches des protestants et s'exprimait en aussi bons termes sur leurs doctrines et leurs ministres, sans compter ses excursions dans la synagogue, si bien qu'interrogé sur la croyance de cet homme singulier, un de ses compatriotes put nous dire un jour : « Tourguéniéff est l'homme le plus religieux de la terre, il est de toutes les religions. »

La plupart des dames russes que M^{me} Swetchine comptait parmi ses parentes et ses amies fréquentaient les églises catholiques, en récitaient les prières, en parlaient le langage, mais ne changeaient pas de religion, pour conserver en Russie leur situation ; et, jamais, par respect pour leur liberté, M^{me} Swetchine n'entraît sur ce point en discussion avec elles.

Son mari, le comte Swetchine, brave général et homme assez médiocre, ne la quitta pas un seul jour depuis son arrivée à Paris ; il était toujours dans son salon, écoutait toutes les dissertations religieuses, était plein d'admiration et de vénération pour sa femme, qui lui était fort attachée et le soignait avec affection. Il mourut à près de quatre-vingt-dix ans, dans la religion gréco-russe. Sa veuve en eut la plus profonde douleur.

Elle craignait surtout la pression de l'État en matière religieuse : elle avait trop vu en Russie les résultats de l'intervention directe de la volonté du souverain ou de la loi sur les croyances, et l'action du servage sur la dignité et la moralité humaine, pour ne pas regarder comme le plus grand des dangers la foi légale et les opinions par ordonnances.

Personne n'était plus attachée qu'elle à l'autorité de l'Église et du Souverain Pontife ; mais il y avait dans son esprit une teinte de gallicanisme : elle était devenue catholique bien plus en lisant l'*Histoire de l'Église* de l'abbé de Fleury qu'en écoutant la grande voix de de Maistre, qui pourtant l'aimait beaucoup et lui avait donné son portrait.

Étrangère à la France et à ses discussions, lorsqu'elle y était arrivée, elle avait été mise en rapport avec la duchesse d'Angoulême par M^{me} de Pastoret, la femme du chancelier, dont elle fit, dès leurs premières entrevues, son intime amie. Celle-ci méritait cette place par la distinction de son esprit et le charme de sa parole, par une intelligence et une pratique de la charité [qui lui fit inventer, en faveur de l'enfance, cette charmante institution des salles d'asile qui, pour devenir populaire en France, dut faire le voyage d'Angleterre et en revenir comme un de ses produits.

La chute de la Restauration l'avait fort attristée et elle en

voulait surtout à la révolution de Juillet pour ses violences et ses injustices envers l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, avec lequel elle était en grande communauté d'œuvres et de prières.

L'abbé Lacordaire était la personne pour laquelle M^{me} Swetchine avait le plus d'affection et qui lui inspirait le plus vif intérêt ; c'était une affection presque maternelle. Quand je le vis chez elle pour la première fois, il s'était déjà fait connaître par le procès qu'il soutint avec Montalembert devant la Chambre des pairs pour l'ouverture d'une école libre que la police avait fait fermer. Il y avait révélé un talent de parole qui avait singulièrement frappé les juges et l'auditoire ; l'originalité de son langage et ses idées hardies sur les choses de la politique et de l'histoire surprenaient beaucoup de monde et en effrayaient quelques-uns. La première fois qu'il monta dans une chaire chrétienne, c'était à Saint-Roch, pour un sermon de charité. Beaucoup des jeunes habitués du salon de M^{me} Swetchine, qui étaient devenus ses amis et voyaient en lui une des grandes espérances de l'Église, assistaient à ce sermon. Quand ils revinrent chez la comtesse, qui les attendait avec impatience, ils déclarèrent, la tête basse et la parole attristée, qu'assurément l'abbé Lacordaire avait beaucoup de mérite et de talent, mais qu'il n'avait pas celui de la parole sacrée, et qu'il ferait bien de prendre une autre carrière que celle de la prédication. Six mois après, j'étouffais dans une grande salle du collège Stanislas où Paris tout entier accourait pour l'entendre, et je tendais la main à Berryer pour l'aider à se hisser par une fenêtre dans cet auditoire si compact. Il en sortit enchanté, comme tout le monde, de cette éloquence qui ne ressemblait à rien de ce qu'on entendait ailleurs.

J'allais le voir quelquefois dans le petit couvent de la rue Neuve-Saint-Étienne dont il était aumônier et où il faisait le catéchisme aux petites filles élevées par les religieuses. Il y était affable, simple et bon, et y préparait, dans la solitude et le silence, les conférences qui faisaient accourir à Notre-Dame l'élite et aussi l'écume de la société. Toute la jeunesse s'y donnait rendez-vous et écoutait avec enthousiasme cette parole si profonde et si éclatante ; mais jamais la foule n'avait été si compacte et composée d'éléments plus divers que le jour où, restaurateur en France de l'ordre de Saint-Dominique, il dut paraître en chaire avec cette robe de religieux que l'on n'avait pas vue depuis qu'elle avait été proscrite par la première Révolution. A côté d'âmes priantes et recueillies, des gens lisaient des journaux et des livres pis encore, d'autres cassaient des noix et faisaient leur repas comme au café, d'autres s'appelaient les uns les autres à haute voix comme au spectacle ; il y avait comme un esprit de bravade et de tapage dans l'air, et on

avait peine à se défendre de la crainte exprimée par les amis de l'orateur les plus *zélés* et surtout par M^{me} Swetchine, que cette hardiesse ne provoquât des représailles et ne changeât la maison de prière en un champ de bataille entre le bien et le mal.

Quand le Dominicain parut, il y eut un frémissement général; et quand on le vit prendre possession de la chaire, un sentiment universel de curiosité suspendit tout bruit.

A sa première parole, l'attention redoubla; il n'avait pas prononcé dix phrases qu'il était maître de son auditoire. Sa cause était gagnée.

Un jour, M^{me} Swetchine me fit prier d'être témoin d'une abjuration que le P. de Ravignan allait recevoir dans sa chapelle : c'était celle du prince Galitzine. Je l'avais bien souvent rencontré dans le monde. Homme d'esprit, de goût, de fortune et de plaisir, il semblait être venu à Paris pour en essayer toutes les joies et en goûter toutes les délices; il était aussi bien accueilli à la cour que dans les salons; mais il avait traversé le salon de M^{me} Swetchine et il en était sorti catholique; les deux seuls témoins nécessaires assistaient à la cérémonie et on leur fit promettre le plus profond secret, car il y allait de la position du prince en Russie. La promesse fut bien tenue, car depuis il se maria à la fille du grand écuyer de l'empereur et fut nommé ambassadeur en Espagne. Malade de la poitrine, à son retour d'Espagne, il s'arrêta à Montpellier; il avait fait promettre à son secrétaire qu'il l'avertirait lorsqu'il serait près de sa fin. Celui-ci lui annonça fidèlement que, de l'avis des médecins, il ne lui restait que peu de temps à vivre; le prince fit alors appeler sa femme et toute sa maison, et déclara qu'il mourait catholique, ce dont personne jusque-là ne s'était douté, et surtout sans que son gouvernement ait jamais pu soupçonner qu'il avait choisi pour le représenter l'homme le plus odieux à l'empereur de toutes les Russies, un Russe converti au catholicisme.

Un autre Russe de grand nom et de position brillante allait aussi chez M^{me} Swetchine; celui-là était marié, père de famille et poète; il s'appelait alors le comte Schouwaloff. Je le rencontrais souvent chez un de ses compatriotes, le prince Metchersky, où je lui entendais lire ses vers. Ce jeune prince, poète lui-même, donnait des soirées aux hommes de lettres et à quelques amis; elles commençaient à deux heures du matin et se passaient en lectures; alternativement chacun des poètes admis dans ce cénacle se posait modestement devant la cheminée, et commençait à lire ou à débiter des pièces dont le goût n'était pas toujours à la hauteur de la verve et de l'éclat.

Il avait pour juges ses collègues en littérature et en poésie, et on

ne pouvait les accuser d'écouter avec jalousie, car ils ne laissaient jamais à l'orateur le temps de finir une phrase. C'étaient des hurrahs, des cris et des frémissements d'admiration à faire éclater les vitres et crouler les planchers de l'appartement. Jamais je n'avais vu une si grande dépense d'enthousiasme. Les sonnets surtout, qui pleuvaient comme grêle, avaient le privilège de mettre l'assemblée hors d'elle-même, et je voyais le moment où dans son élan elle allait casser toutes les chaises et se rouler par terre. Il est vrai que l'auteur une fois sorti, on se reposait de ses excès en tombant sur son œuvre et en en faisant ressortir la médiocrité.

C'est là que le comte Schouwaloff nous lut une tragédie en cinq actes, dont j'ai oublié le nom, et qui fut souvent interrompue par de frénétiques applaudissements : elle fut toutefois trouvée un peu longue, car elle nous envoya coucher en plein jour ; les vers furent déclarés être en assez bon français pour un Russe. Au reste, la compagnie était bien choisie et très intéressante à entendre dans l'intervalle des lectures. Barbier y lisait ses *Iambes*, et je me rappelle une conversation qui suspendit les ovations des poètes et finit par attirer autour d'elle toute la société ; c'était Balzac, avec sa physionomie rabelaisienne et sa maligne bonhomie, qui discutait avec Alfred de Vigny ; celui-ci venait de publier *Chatterton*, cette apothéose des génies incompris, qui se tuent pour ne pas mourir de faim.

Balzac se moquait fort spirituellement du livre et de sa préface ; il prétendait que tout homme de valeur savait très bien se faire rendre justice en ce monde et que ceux qui mouraient de faim ou se tuaient étaient tout simplement de pauvres esprits, qui, visant plus haut que leur génie, étaient victimes, non de l'injustice de la société, mais de leur orgueil, pour avoir voulu être des grands hommes, alors qu'ils avaient été créés pour être des maçons ou des cordonniers. De Vigny défendait de son mieux la thèse de sa tragédie, mais il était un peu embarrassé de citer sa foule de génies méconnus et se rendait devant les traits sarcastiques de son terrible adversaire. Cette nuit-là, quoiqu'elle fût bien avancée à l'heure où la soirée finit, chacun trouva qu'on se retirait de trop bonne heure. Cette conversation m'en rappelle une autre du même genre qui eut lieu de longues années après ; c'était en 1858, dans le salon de l'excellente comtesse de Gontaut. Je discutais avec son second fils, depuis ambassadeur en Prusse, sur cette même question qui s'était agitée entre Balzac et de Vigny, et comme je prétendais que tout homme d'intelligence et de capacité était dans notre siècle sûr de faire son chemin, s'il mettait au service de ses talents l'énergie et la persévérance, M. Élie de Gontaut me cita

un homme de son département des Basses-Pyrénées, parfaitement inconnu hors de son canton, dont il était le conseiller général, mais qui avait un talent de parole et une intelligence des affaires qui le mettaient, pour lui, bien au-dessus d'hommes placés alors au sommet du gouvernement. « Je parie, lui dis-je, que votre homme supérieur n'en restera pas là, il sera nommé député, ce qui va fort bien à un conseiller général, et je ne lui donne pas une session pour devenir un des chefs du parti conservateur et un des hommes les plus connus dans le monde. » Peu de temps après, le conseiller général fut, en effet, nommé député, aborda la tribune, et l'année suivante il était déjà un des députés les plus connus et les plus appréciés de la majorité; il est aujourd'hui au Sénat, nommé par les sénateurs et à la tête du parti catholique : c'est M. Chesnelong.

Quant au comte Schouwaloff, il acquit bientôt une célébrité et une influence de meilleur aloi que sa gloire de poète et sa position de grand seigneur. Admis dans l'intimité de M^{me} Swetchine, il abandonna bientôt sa poésie, sa situation, ses espérances, pour entrer dans l'Église catholique, puis, après la perte de sa femme et un voyage en Italie, il nous revint Barnabite, avec mission spéciale de travailler à la conversion de la Russie; il rétablit cet ordre en France, fit paraître l'histoire touchante de sa conversion, et mourut en laissant la réputation d'un saint.

III

LE PRINCE GAGARINE. — M^{me} CRAVEN. — LA SŒUR ROSALIE.

Parmi les habitués du salon de M^{me} Swetchine, un jeune secrétaire de l'ambassade russe, parent et portant le nom du beau-frère de la maîtresse de la maison, par la distinction de sa personne, la vivacité et l'étendue de son esprit, avait les plus grands succès dans le monde politique et dans la société; ses aptitudes autant que son nom et le rang de sa famille l'appelaient à occuper les plus hautes situations dans la diplomatie et le gouvernement de son pays. C'était pour nous tous un grand plaisir que de l'entendre nous initier à la vie d'un monde et d'une société que nous ne fréquentions guère, nous raconter les événements des salons officiels du gouvernement et de la cour de Louis-Philippe, sa conversation avec M. Thiers, M. Guizot, les ministres et les hommes politiques du temps. Il excellait dans les récits, soit qu'il nous racontât une séance de la Chambre ou une réunion du conseil des ministres, soit qu'il rendit compte d'une fête à la cour, d'une première représen-

tation à l'Opéra, d'une réception à l'Académie ou d'un livre à son apparition ; il discutait avec le même talent et le même intérêt un projet de loi, une question littéraire ou une thèse philosophique et religieuse. Tout à coup nous apprenons que, quittant la religion orthodoxe, il vient de faire abjuration et d'entrer dans l'Église catholique, c'est-à-dire qu'il a renoncé à sa carrière, à son pays, à toutes les promesses de son avenir. Une telle abnégation, un si grand sacrifice fait à l'amour de la vérité et aux exigences de la foi fut accueilli avec admiration ; on fit, à juste titre, honneur à M^{me} Swetchine de cette conversion. Elle fit grand bruit en Russie et à la cour de l'empereur ; ce fut un nouveau grief contre les catholiques et la France. Le prince Gagarine ne perdit rien de son enjouement et de son esprit, et il supporta très légèrement toutes ses disgrâces ; seulement sa conversation s'appliqua à des sujets plus sérieux et moins variés, puis, bientôt, il ne suffit plus à sa foi ardente d'être un simple fidèle, il aspira à de plus hautes destinées. Un jour je le rencontre aux Champs-Élysées, il vient à moi, me prend le bras, et me demande de faire quelques pas avec lui ; il m'avoue alors qu'il se sent appelé à une vie plus chrétienne que celle qu'il a adoptée depuis son abjuration, que le précepte n'est pas assez pour son cœur, qu'il lui faut suivre les conseils de l'Évangile et se donner tout entier à Dieu, pour le servir dans le ministère apostolique. Voulant se faire religieux, il se sent porté à entrer chez les Jésuites et me demande si j'approuve sa pensée ou si je lui conseille un autre ordre. J'avoue qu'en ce moment, tout en reconnaissant le bien que font les Jésuites, j'étais frappé outre mesure des difficultés qu'apportaient à l'Église de France les immenses préventions que l'on avait contre eux. Le but principal du jeune néophyte étant de travailler à la conversion de son pays, il me semblait qu'un autre ordre, par exemple un de ceux qui sont admis en Russie, provoquerait moins de défiance et élèverait une barrière moins forte entre lui et ses compatriotes. Nous passâmes ainsi plus d'une heure à débattre cette importante question.

Quelques jours après, j'appris qu'il était entré au noviciat des bons Pères, et lorsque, bien des années après, je sus tout ce que son zèle faisait pour la gloire de Dieu et la conversion de la Russie, et que, plus tard encore, je le revis toujours la main à la charrue et labourant avec énergie le sol sur lequel il voulait semer la vérité, je trouvai qu'il avait très bien fait de ne pas suivre mon conseil. Seulement, ce n'était plus le jeune et élégant diplomate des salons de Paris, mais un bon gros Père, à la barbe longue et touffue, à la coiffure échevelée, qui ne prenait plus nul souci de la partie matérielle et extérieure de sa personne, mais dont l'esprit dévoué au

bien n'avait rien perdu de cette pointe d'ironie, de cette malice bienveillante qui donnaient à ses récits d'autrefois tant d'originalité et de charme¹.

Parmi les personnes devenues aujourd'hui célèbres que je voyais aussi chez M^{me} Swetchine, il en est une qui alors se contentait d'apporter dans le monde qu'elle aimait un esprit vivant, aimable et le goût des conversations sérieuses, M^{me} Craven, fille du comte de la Ferronnays. Elle me prêta les lettres qui ont servi de texte au Récit d'une sœur; j'en fus extrêmement frappé, il me sembla que j'entrais par cette lecture dans une région surnaturelle, que je respirais un parfum qui vient de plus haut que la terre.

L'immense succès du *Récit d'une sœur*, la bonne influence que ce livre a exercée justifia l'impression que m'avait faite cette lecture. Quelques années plus tard, l'auteur, après la publication de romans qui lui ont acquis une brillante réputation littéraire, a

¹ Pendant son noviciat le P. Gagarine écrivit à M. de Melun la lettre suivante :

« Saint-Acheul, 15 février 1845.

« Votre bon souvenir et les paroles d'amitié que vous m'avez adressées du milieu de cette vie si utilement occupée m'ont vivement touché et m'ont rappelé le temps où, dans nos longues conversations, je me laissais aller aux transports que me causaient les premières lueurs de la vérité qui commençait alors à verser sur moi ses admirables clartés. Depuis que j'ai rompu avec l'erreur, je n'ai jamais pu vous parler confidemment, et je cède à un besoin de mon cœur en vous disant que vos conversations ont plus contribué que vous ne le pensez peut-être à me faire avancer dans la voie merveilleuse dans laquelle Dieu m'a conduit.

« Hélas! au commencement ce n'était pas Dieu que je cherchais; je poursuivais la solution d'un problème historique, d'une question sociale, comme on dit aujourd'hui, et c'est Dieu que j'ai trouvé, Dieu qui est en même temps, et vérité, et charité, comme je l'ai éprouvé pour moi-même. Le bon Maître, qui court après la brebis égarée, s'est pour ainsi dire caché tout entier dans une parcelle de vérité pour se faire accepter par moi. Au milieu du tumulte de l'histoire, l'Eglise m'est apparue avec sa mission civilisatrice; mais de quoi m'aurait servi cette connaissance, si Dieu ne m'avait pas appliqué ces paroles que l'Eglise chante dans la Préface de la Nativité : *Dum visibiliter Deum cognoscimus, per tuum in invisibilium amorem rapiamur*. Quelles ravissantes harmonies, quel merveilleux enchaînement entre le mystère de l'Incarnation, celui de l'Eucharistie, et cette Eglise divine et visible! Et tout cela se retrouve en quelque façon dans l'histoire de chacun. C'est donc dans le passage du visible à l'invisible, du monde extérieur au monde intérieur, sur cette limite entre la terre et le ciel, dans cette préparation à la foi, que votre pensée grave, lumineuse, réfléchie, et toute pénétrée des enseignements de la foi est venue me saisir et exercer sur la mienne une bienfaisante influence.

« Jamais je n'avais eu l'occasion de vous en exprimer ma reconnaissance; je la saisis avec transport...

« Signé : J. GAGARINE. »

publié la vie de la sœur Narischkine. C'est une véritable sœur d'Alexandrine. Elle s'était fait sœur de la Charité, et fut longtemps à Paris supérieure de la maison des sœurs de la rue Saint-Guillaume. Elle était animée du même esprit chrétien, et fut ramenée comme Alexandrine à la foi, et heureuse comme elle de vivre et de mourir pour Dieu. Après la mort d'Albert de la Ferronnays, M^{me} Craven m'avait conduit chez le marquis et la marquise de Mun. Leur fils avait épousé, en premières noces, Eugénie de la Ferronnays, dont les lettres occupent une si touchante place dans le *Récit d'une sœur*. C'est là que je vis Alexandrine, la femme d'Albert, que cet ouvrage a rendue si célèbre; je ne connaissais alors de sa vie que sa conversion au lit de mort de son mari, racontée par l'abbé Gerbet en termes admirables dans un dialogue sur la confession qu'il supposait entre Platon et Fénelon. Alexandrine était ce que l'ont si bien peinte ses lettres et l'éloquente plume de sa belle-sœur, tout entière à Dieu et aux pauvres, passant ses journées dans les églises au pied du Saint-Sacrement, dans les hôpitaux et les mansardes au pied du lit des malades; mais le soir on la retrouvait à côté de ces deux bons vieillards inconsolables de la mort d'une fille. Douce, aimable, sans ostentation de deuil, se prêtant à une conversation sans austérité, elle était pleine de bienveillance pour moi, aimait à me parler de mes œuvres et ne cessait de s'occuper des siennes. Elle quêtait chaque jour les personnes les plus riches et les plus haut placées de Paris pour ses pauvres. J'aimais, au sortir d'un monde plus animé, à me reposer dans cette calme et douce compagnie.

La bonne M^{me} de Mun m'avait promis 10 francs pour mes pauvres à chacune de mes visites, et assurément je n'avais pas besoin qu'on intéressât ma charité pour les renouveler souvent.

L'année suivante, voulant monter un degré de plus vers Dieu et l'abnégation, Alexandrine de la Ferronnays s'était retirée rue de Sèvres, chez les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve; là, dans une petite cellule dépouillée de meubles, avec un lit d'anachorète, elle pratiquait de plus en plus la pauvreté et la pénitence; je la retrouvai là aussi souriante et sereine qu'auparavant, s'intéressant également à tout ce qui m'intéressait. Mais la dernière fois que je la vis elle portait sur son visage l'empreinte d'un corps qui défaillait et d'une âme qui s'élevait au ciel; elle avait vendu tout ce qu'elle avait pour les pauvres; à ses derniers repas, elle ne mangeait plus qu'avec une fourchette de fer et avait dépensé en visites dans les mansardes et au pied du Saint-Sacrement tout ce qui lui restait de santé et de forces.

Elle ne s'arrêta que pour mourir; ce fut pour elle un grand jour

de fête que celui où elle allait se réunir au mari qu'elle avait tant aimé, et au Dieu qu'elle avait plus aimé encore. Pour moi, lorsque je la quittai pour ne plus la revoir sur cette terre, j'emportai l'idée que je savais maintenant comment mouraient les saintes.

L'autorité que M^{me} Swetchine exerçait sur tous ceux qui s'approchaient d'elle, devait avoir une grande action sur une âme déjà préparée comme la mienne, qui se trouvait si bien d'accord avec elle dans la manière de comprendre le monde et dans l'amour de l'Église et de la liberté. Dès les premiers temps de notre intimité, elle m'avait beaucoup plus traité en frère qu'en enfant, et me demandait plutôt des conseils qu'elle ne m'en donnait ¹. Ses lettres si affectueuses n'avaient qu'un tort, celui d'une indulgence excessive qui vantait mes idées, érigeait mes moindres phrases en mor-

¹ M^{me} Swetchine à M. de Melun :

« Versailles, 30 août 1837.

... « Mon amitié pour vous peut être plus ou moins attentive ou aimable; mais rien n'empêchera jamais qu'elle ne soit à tous les instants de ma vie une tendresse vraie et profonde, et la préférence la plus marquée. Vous êtes le *fi*ls que j'aurais choisi, le *frère* que j'aurais voulu donner à mes neveux, et pour passer des hypothèses à la réalité, *heureusement* sans trop perdre, l'intelligent et bienveillant ami que je regarde comme un vrai présent de la Providence. »

M^{me} Swetchine à M. de Melun :

« Paris, 26 juin 1838.

« Vous êtes dans toute ma vie la seule personne qui, malgré la différence d'âge, m'ait fait sentir l'amitié avec tout ce qu'elle comprend; la bienveillance, la tendresse ont quelque chose de maternel; j'en suis fort prodigue, selon le verset du psaume. Dieu m'a donné successivement beaucoup d'enfants; mais pour vous, c'est encore autre chose: quand je n'aperçois pas en vous mon *supérieur*, j'y vois mon *égal*; nous sommes contemporains, car si, d'une part, je vous apporte mon expérience, de l'autre, je trouve en vous tout ce qui peut ne point attendre le *nombre des années*. De là, cet échange possible de pensées et de sentiments, un abandon que n'arrête jamais une arrière-pensée ni un scrupule, cette parfaite sécurité qui vient de l'estime la plus haute et la plus profonde. J'aime par-dessus tout votre intégrité, votre naturelle et inflexible rectitude: ce qui est très droit est bien toujours un peu raide, mais je ne sais rien qui rende vos mouvements plus libres que ce qui vous appuie. Et, point d'illusion dans cette appréciation d'esprit et de cœur, car je crois pouvoir me rendre compte de l'espace qui vous reste à parcourir; quelquefois je vous entrevois comme vous serez, et même il m'arrive de signaler les écueils qui pourront se trouver sur votre chemin et les dangers que vous portez en vous-même. Leur ordre si relevé ne me consolait pas d'une chute ou même d'une déviation, mais je les accepte comme l'élément du combat et avec la consolation d'une confiance infinie dans le secours que vous invoquerez toujours. »

ceux d'éloquence, et mes plus minces travaux en chefs-d'œuvre, pendant que le plus souvent ce qu'il y avait de mieux dans mes conversations et mes lettres n'était que l'écho de ses paroles et le reflet de ses pensées.

Nos longs entretiens m'avaient donné l'habitude des hautes considérations, des vastes horizons dans l'histoire et la politique, et lorsque j'étais avec elle, presque toujours Dieu était en tiers entre nous. C'était à lui que nous demandions l'élévation de nos pensées et la vérité de nos aperçus. Nous avons bien souvent parcouru ensemble l'histoire de l'Église, admiré ce qu'elle avait fait pour le bien-être de l'homme et le salut de la société, et opposé à ces célestes solutions des problèmes sociaux les utopies et les mensonges de la philosophie païenne et de la philanthropie du dix-huitième siècle. Mais ces conversations, ces théories, ces magnifiques excursions dans le domaine de la vérité et de l'infini ne suffisaient pas à mon activité, et quoique l'âme fût satisfaite de ce pain dont elle se nourrissait chaque jour, je sentais quelque chose qui manquait au complément de ma vie; je me félicitais tous les jours de n'avoir pas de carrière, et d'échapper ainsi à toutes les servitudes qui sont la première condition de tout avancement, de toute élévation dans les affaires de ce monde; et en même temps, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, malgré tout ce qui m'invitait au service de Dieu et me plaisait dans sa demeure, je ne me suis jamais senti aucune vocation pour le sacerdoce. En vain quelques années plus tard, Mgr Affre, avec qui j'avais les relations les plus affectueuses et qui m'avait associé à beaucoup de ses œuvres, me fit-il solliciter d'être son vicaire général, d'entrer dans les ordres, en me promettant qu'il me dispenserait du séminaire; je ne sais quel esprit d'indépendance ou plutôt la certitude que la vocation me manquait et que j'étais destiné à une autre mission m'écartait du sanctuaire. Il me semblait que cette pensée qui s'était emparée de moi, le retour de la société moderne au christianisme, du peuple, de l'ouvrier, du pauvre, à l'Église, créait aux hommes de bonne volonté comme une fonction nouvelle, dont le but serait d'appeler les ignorants dans la maison de Dieu, de les conduire jusqu'au seuil, de les remettre dociles et convaincus entre les mains des ministres de la religion, et que de notre temps cette fonction devait appartenir aux laïques, et qu'il me fallait prendre ma place dans cette avant-garde de l'armée de Dieu.

La polémique par la parole, par les livres, m'intéressait au plus haut point, et je ne renonçais pas à y prendre part; mais il me fallait encore une mission plus extérieure et plus directe.

Avec M^{me} Swetchine j'en apprenais tous les jours la théorie; ce

fut elle qui me fit passer de la théorie à la pratique et me conduisit en quelque sorte sur le champ de bataille où devait se passer toute ma vie.

Un jour que nous nous étions longtemps entretenus des créations merveilleuses qui sont nées de la foi et de la charité, M^{me} Swetchine vint à me parler de la mère Saint-Benoît, supérieure des sœurs Augustines chargées du service de l'Hôtel-Dieu, où elle allait elle-même visiter les malades; puis de la sœur Rosalie, qui, dans le quartier Saint-Médard, le plus pauvre et le plus abandonné de Paris, était devenue la providence de tous les malheureux et y faisait accepter avec une puissance incomparable l'empire de la charité. Jusque-là je n'avais jamais visité un pauvre, je ne connaissais que ceux qui m'avaient tendu la main dans la rue. Les autres, à la campagne, étaient secourus par ma famille et venaient chercher leur pain et les médicaments à la maison; quand ils étaient malades, ma mère et mes sœurs allaient les voir, je n'avais pas à m'occuper d'eux. Quant à ceux de Paris, je m'en étais remis jusqu'ici à l'Assistance publique et aux bureaux de bienfaisance du soin de les connaître et de les soulager; je donnais quelques pièces de monnaie à la quête de ma paroisse, quelques sous, pas beaucoup, aux mendiants que j'avais en grande suspicion, et ma plus grosse aumône avait été, s'il m'en souvient bien, les 20 francs que m'avait coûtés un billet pour le bal de l'Opéra que le bon roi Charles X avait fait donner pour rendre un peu moins dur aux malheureux le terrible hiver de 1829. En n'y paraissant pas, il en avait laissé tout le mérite au duc d'Orléans qui y montrait sa belle et nombreuse famille, et y faisait, pour l'année suivante, provision de popularité.

Dans la disposition d'esprit où j'étais, cette vie de la sœur Rosalie au milieu de ces pauvres me frappa comme la révélation d'un monde inconnu qui m'attirait, et je demandai à M^{me} Swetchine le moyen d'arriver jusqu'à elle. Rien n'était plus simple, et il n'est pas besoin de lettres d'audience pour être reçu par une sœur de Charité. Cependant, comme celle-ci était plus qu'une autre assaillie de visites et accablée de toute espèce d'importuns et de solliciteurs, il fut convenu que le jour suivant M^{me} Swetchine me donnerait une lettre d'introduction auprès de cette supérieure de la rue de l'Épée-de-Bois, lui annonçant mon grand désir de devenir un de ses auxiliaires et de ses serviteurs.

Le lendemain, muni de ma lettre, je m'acheminai vers le triste quartier de Saint-Médard, non sans un certain battement de cœur, excité par la curiosité et aussi par la nouveauté du monde que j'allais voir et la tristesse des spectacles qui m'attendaient. Il me

semblait que j'allais entrer dans une grande salle d'hôpital, assister à toute espèce d'opérations, et rester stupéfait et tremblant devant l'exposition de si grands maux et de telles misères. A partir du Panthéon la route n'était pas brillante, et j'eus quelque peine à découvrir dans un angle de la rue Mouffetard la très petite rue de l'Épée-de-Bois. Je dus en y entrant traverser le marché des Patriarches où je ne vis pour marchandes que des chiffonnières et pour marchandises que des guenilles, et j'arrivai en société de deux ou trois pauvres à la maison de secours que, depuis plus de vingt ans, desservait comme supérieure la sœur Rosalie.

Tout était nouveau pour moi, le quartier, le bureau de bienfaisance et aussi la vie et les fonctions des sœurs de la Charité; on n'apprenait pas tout cela au collège, je ne m'en occupais guère en faisant mon droit, et depuis que je connaissais M^{me} Swetchine je m'étais surtout attaché à la grandeur théorique de la religion; j'avais plus parlé qu'agi. Au nom de M^{me} Swetchine, la sœur Rosalie me reçut presque aussi bien que si j'avais été un pauvre, mais elle était habituée à voir venir ces vocations d'apôtres et de diacres, que la curiosité inspirait plutôt que la foi et qui ne résistaient pas à la vue assez peu attrayante de la misère. Après avoir demandé mille choses à faire, les braves gens disparaissaient après la première visite des pauvres et achevaient en un jour leur apostolat. La sœur Rosalie eut la mauvaise pensée, comme elle me l'avoua en riant plus tard, que je pourrais bien être de ces amateurs. Elle résolut donc de me soumettre dès le premier jour à une sérieuse épreuve.

Elle me donna une liste de pauvres à qui je dus porter des bons de pain, de viande et de bois et quelques paroles affectueuses; je m'en acquittai tant bien que mal, non sans quelque timidité, car j'avais un peu peur de ce que j'allais rencontrer. J'y passai plusieurs heures, quoique mes visites fussent toutes dans le même quartier et presque les mêmes rues; mais si j'avais peine à entrer, si je ne frappais aux portes sans sonnette que des coups timides, presque avec le désir de ne pas trouver mon monde, une fois admis, installé sur un coffre ou sur une chaise boiteuse, la première glace rompue, j'avais encore plus de peine à quitter de braves gens qui paraissaient si contents de me voir, me parlaient si franchement de leur affection pour la sœur Rosalie, de leur reconnaissance pour ma visite, et me racontaient avec tant de confiance leur histoire, leur souffrance, leur espoir. Il faut le dire, quelque chose me retenait encore indépendamment de l'intérêt qu'ils m'inspiraient, c'était l'embarras que j'éprouvais à leur remettre leurs bons de pain et la petite pièce que j'y ajoutais; j'ai eu depuis bien

des bons et bien des pièces à distribuer, et je n'ai jamais pu triompher tout à fait de cette espèce de honte; il me semble toujours manquer au respect que je dois aux pauvres en leur faisant l'aumône.

De cette première visite, deux souvenirs me sont restés : une pauvre vieille femme couchée sur de vieux chiffons, dans un trou dont on aurait fait à peine une étable, sans meubles, sans rideaux, un morceau de papier pour vitre à la fenêtre, sans personne pour lui parler et lui verser à boire, qu'une voisine presque aussi pauvre qu'elle, qui entrait deux fois par jour dans son taudis, en allant à son ouvrage et en revenant. Je ne saurais exprimer l'odeur nauséabonde, la triste obscurité, la rebutante malpropreté de cette demeure où la mort disputait une victime à la misère, et cependant, j'y restai longtemps, car la pauvre femme n'intéressait pas seulement par l'horreur de sa situation, elle avait une philosophie chrétienne qui l'illuminait dans son abandon, une résignation à son sort, une foi dans la prière qui inspirait la vénération. Cette élévation de sentiments donnait à sa parole une sorte de grandeur et d'attrait; c'était le pauvre de l'Évangile, le Lazare destiné au sein d'Abraham. Je la quittai beaucoup plus édifié que pris de pitié; j'étais plus disposé à l'envier qu'à la plaindre.

L'autre visite me conduisit dans un monde différent, dans ce que je pourrais appeler l'aristocratie de la pauvreté. La chambre était assez propre, trois petits enfants passablement vêtus grignotaient d'assez gros morceaux de pain, et sur un poêle où le charbon brûlait, une femme jeune encore faisait cuire le dîner de la famille; les meubles étaient sans luxe, mais sans dégradation. Sur la cheminée, une pendule et des flambeaux, et tout autour des lithographies mêlées d'images pieuses, militaires et villageoises. Rien n'annonçait la misère que l'on attendait et que j'avais trouvée au faubourg Saint Marceau, mais sur un lit entouré de rideaux était couché le chef de la famille. Il se mourait d'une bronchite négligée qui, ayant dégénéré en fluxion de poitrine, le tenait depuis plusieurs semaines loin de son atelier. Il avait épuisé avec ses forces toutes ses économies et toutes ses ressources; ce que je voyais était tout ce qui restait de son ancien bien-être, et le pain des enfants et la soupe était dus en partie à la sœur Rosalie qu'on était venu avertir à la dernière extrémité. Je connaissais alors très peu les sociétés de secours mutuels, mais quel argument en leur faveur j'avais sous les yeux! En quelques mots, la femme m'apprit que, jusqu'à cette maladie, ils n'avaient jamais connu la misère; qu'à l'aide du salaire assez élevé du pauvre homme, ouvrier très intelligent, et d'un petit avoir apporté par elle au moment de son

mariage, le ménage marchait, les enfants s'élevaient, la maison s'enrichissait chaque année d'un meuble et de quelques petites économies. La maladie avait commencé par arrêter le progrès, l'avait bientôt changé en décadence; beaucoup du modeste luxe avait pris le chemin du mont-de-piété, et un monceau de reconnaissances attestait que le linge, la garde-robe du mari et de la femme avaient quitté les armoires et les commodes, aujourd'hui vides, et dont quelques-unes avaient déjà suivi leur contenu. La femme avait pris son malheur en amertume, accusant le sort, le médecin, les voisins d'indifférence, et le pauvre malade lui-même d'imprudence; elle faisait à peine grâce à la sœur Rosalie, les enfants faisaient du bruit, étaient gourmands, enfin on voyait que la dame était maîtresse absolue au logis et maîtresse moins aimable que laborieuse et active. Je dois dire que ses lamentations et ses murmures me disposaient assez mal en sa faveur; mais un regard jeté sur le malade et ses premières paroles me gagnèrent le cœur. Ce pauvre homme respirait à peine; pâle et comme déjà couvert des ombres de la mort, il ne se plaignait pas; il n'avait qu'un regret, celui des privations que sa maladie imposait à ses enfants, et de la fatigue et des veilles de sa femme. On lisait dans ses yeux éteints la reconnaissance pour ma visite et les attentions de ceux qui lui faisaient du bien, et un crucifix attaché au pied de son lit attirait aussi ses regards lorsque la douleur était trop vive. On voyait que c'était un brave homme, affectueux, élevé chrétiennement loin de Paris, qui n'y avait pas perdu sa foi ni ses habitudes patriarcales. Je fis de mon mieux pour lui rendre une espérance que je n'avais pas, et je voyais qu'il était heureux et fortifié de ma présence; j'embrassai les enfants, lui promettant d'en avoir soin, et lorsque, pour me dire adieu, il me prit la main dans sa main à la fois humide et glacée, j'éprouvai une de ces émotions et un de ces attendrissements qui changent la charité en affection. J'avais les larmes aux yeux en descendant l'escalier comme en sortant de chez un ami qu'on ne doit plus revoir. Je l'ai pourtant revu depuis, j'ai suivi sa convalescence, et j'ai pu, avec quelques personnes que j'ai intéressé à son sort, le faire sortir de son pauvre quartier et lui procurer des occupations qui lui permirent d'élever sa famille. Je l'occupai moi-même à recueillir les souscriptions de plusieurs œuvres; il s'en acquittait avec intelligence et fidélité, et il aimait à me rappeler avec un grand accent de reconnaissance ma première visite; il lui attribuait son salut, prétendant que, de ce jour, sa maladie avait pris un meilleur aspect, et qu'en réconfortant son âme, je lui avais donné la force de guérir son corps. Il mourut pendant une de mes absences de Paris. Ses dernières paroles

furent un remerciement pour la sœur Rosalie et pour moi, et parmi tant de misères et tant de malheureux qui me sont passés sous les yeux, je ne l'ai jamais oublié.

A chacune de mes nouvelles courses dans son faubourg Saint-Marceau, la sœur Rosalie avait soin de me choisir, avec son tact ordinaire, les pauvres qu'elle me confiait; ils avaient tous des titres spéciaux à ma sollicitude, et quelque chose d'intéressant à me raconter. Je ne quittais jamais la rue de l'Épée-de-Bois sans une plus grande affection pour la sœur supérieure et ses protégés. Je pris bientôt l'habitude de ces excursions et des conversations qui les précédaient et qui les suivaient, où j'apprenais si bien à discerner la véritable misère de son masque, à faire la part des exagérations des uns et de la réserve des autres, et à distribuer à chacun ce qui lui convenait le mieux en secours, en conseils et même en causeries. Je n'ai rien à ajouter sur cette femme admirable, puisque j'ai dit tout ce que je savais d'elle dans l'histoire de sa vie; mais à dater de ce moment jusqu'à sa mort, une semaine ne se passa pas que je ne vinsse plusieurs fois, non seulement visiter ses pauvres et parcourir, sous sa direction, toutes les rues étroites et tortueuses de son royaume, mais prendre ses lumières et ses conseils sur toutes les œuvres que je voulais entreprendre, sur toutes les situations difficiles dont je ne savais trouver les solutions.

Malgré ses immenses occupations et la foule de toute classe et de toute fortune qui encomrait son parloir, elle avait toujours le temps de m'écouter, d'adopter mes œuvres, de travailler à leur naissance et à leurs progrès; de mon côté, je faisais de mon mieux pour m'associer à ses saintes affaires, j'écrivais ses lettres, et souvent les portais; je rédigeais ses pétitions, je partageais ses démarches, je tâchais d'être utile à ses protégés, et je ne revenais jamais de la rue de l'Épée-de-Bois, sans la connaissance de quelque nouvelle manière de faire le bien, et le désir de consacrer encore plus de temps et de bonne volonté à seconder les œuvres de la sœur Rosalie.

Dans ses dernières années, aveugle et malade, elle me recevait toujours avec la même cordialité, me parlait avec le même intérêt de mes œuvres et de ses pauvres, et leur prêtait aux uns et aux autres le même appui. L'infirmité, la souffrance, n'interrompirent pas nos relations, et à l'entendre et même à la voir au milieu des enfants de son asile, des jeunes filles de son patronage, qu'elle me menait visiter avec elle, on n'eût pas dit qu'elle ne les voyait plus qu'avec les yeux du cœur. Elle fut ainsi mon guide, ma lumière, mon appui, jusqu'à ses derniers moments, et j'accourais avec le même empressement et les mêmes pensées pour continuer

avec elle mes travaux de la semaine précédente, lorsqu'en frappant à sa porte, j'appris qu'elle allait mourir victime tout à coup d'une congestion à la poitrine. Elle entra en agonie à l'heure même où j'arrivais à son parloir. Je vis les sœurs en pleurs et en prières, je pleurai et priai avec elles, et m'en retournai avec la certitude que s'il y avait un ange de moins sur la terre, il y avait une sainte de plus au ciel.

Je ne puis retracer ces souvenirs sans une vive émotion et une ardente action de grâces envers la Providence, qui, à l'entrée de ma carrière, m'a envoyé pour guides et pour protectrices ces deux âmes d'élite dans le domaine de la piété et de la charité : M^{me} Swetchine et sœur Rosalie. Vous qui maintenant recevez au ciel la récompense de tout le bien que vous avez fait sur la terre, puissiez-vous m'y recevoir à la fin de ma carrière avec la même bonté qui m'a accueilli et guidé, jeune, inexpérimenté et débutant dans la vie.

Le convoi de la sœur Rosalie fut le triomphe de la charité auquel voulurent s'associer tous les rangs, toutes les positions, le riche comme le pauvre, le puissant comme le faible, celui qui donne et celui qui reçoit; il n'y avait ce jour-là, dans ce quartier rempli de monde, qu'une pensée, qu'une voix pour l'admiration et le regret. C'est en quittant ce corbillard, dont la modestie contrastait avec les hommages universels qui l'entouraient, que j'eus la pensée d'écrire la vie de l'humble sœur. Il me semblait que ce serait pour moi un devoir et une consolation, et pour les autres un exemple, et que je ne manquerais pas à sa mémoire et ne blesserais pas sa modestie en faisant connaître comment, sous l'inspiration de Dieu et de saint Vincent de Paul, une pauvre fille a, pendant quarante ans, élevé les enfants, visité les malades, nourri les malheureux du plus misérable faubourg de Paris, en faisant rayonner jusqu'aux extrémités du monde l'éclat surnaturel de sa charité.

Depuis la mort de la sœur Rosalie j'ai rencontré beaucoup de religieux et de religieuses dévoués au bien, dignes de leur sainte profession, qui n'ont jamais refusé leur aide à mes œuvres; personne n'a été pour moi ce qu'était la sœur Rosalie; personne ne m'a enseigné avec autant de simplicité que de profondeur la science difficile et délicate de parler au malheur le langage qu'il a besoin d'entendre, de panser une blessure sans la faire saigner, de relever celui qui tombe avec une indulgence qui n'est pas de la faiblesse et une fermeté exempte de toute rigueur, de faire de chaque aptitude, de chaque bonne volonté, de chaque puissance tout ce qu'elle pouvait produire en faveur des ignorants, des faibles et des abandonnés. Personne ne m'a fait éprouver l'immense joie de voir une âme grande et belle me traiter comme l'ami, l'élève, l'auxiliaire de

son saint ministère, j'allais presque dire comme le conseiller de ses bonnes œuvres.

Aujourd'hui, quand je traverse ce quartier transfiguré, ces rues si tristes devenues de larges avenues et de magnifiques boulevards, mais où se trouvent encore, humble et modeste, la petite rue de l'Épée-de-Bois et la maison de secours, il me semble que la bonne sœur est là qui m'attend et me répète encore ce qu'elle me disait si souvent, de ne jamais désespérer du soulagement et du salut de personne. J'entends sa voix, j'aperçois sa cornette, je la retrouve au milieu de ses enfants et de ses pauvres, dans les vieilles rues qui ont survécu aux embellissements du faubourg; je les ai parcourues en son nom toutes ces maisons qui portent encore, à côté de belles et nouvelles habitations, les livrées du dénuement et de la misère; je les ai visitées pour elle, leur vue renouvelle les intérêts, les bonheurs, les aspirations de ma jeunesse; puis ce quartier, qui vaut mieux que sa réputation, a conservé le souvenir, le culte de celle qui en a été si longtemps la protection et la défense. Les vieillards se la rappellent en la bénissant, les mères de famille qui lui ont dû leur instruction, souvent leur mariage et leur petite fortune, apprennent son nom à leurs enfants, et il y a quelques mois, je ressentis une douce impression de joie, lorsque, sur le vaste boulevard qui conduit à la gare du chemin de fer d'Orléans, ancienne limite de sa circonscription charitable, je lus en grosses lettres : *Avenue de la Sœur-Rosalie.*

Vicomte A. DE MELUN.

LE ROMAN DE JEHANNE

Ce qui frappait tout d'abord en Jehanne, la première fois qu'on la voyait, c'étaient ses yeux. Ses cheveux, d'un blond très doux, qui formaient au moindre souffle un nimbe doré autour de son front, l'ovale un peu allongé de son visage, ses traits délicats, son teint d'une pâleur rosée, tout cet ensemble pouvait avoir le charme harmonieux d'une grande jeunesse et d'une grande distinction; mais ses yeux surtout attiraient l'attention et la retenaient comme une énigme indéfinissable. De quelle nuance étaient ces prunelles sombres, sans éclat, mais d'une douceur infinie dans leur magnificence? Autant que la double rangée de cils châtons, longs, soyeux, qui les voilaient permettaient d'en juger, les uns les voyaient d'un bleu violacé si foncé qu'ils les comparaient aux pétales veloutés de la pensée; d'autres soutenaient les avoir vus d'un noir mat sans reflet, et ni les uns ni les autres n'avaient tort; à la moindre émotion, ces prunelles s'obscurcissaient et parcouraient rapidement la gamme de tons comprise entre la nuance dite « violette marine » et le noir le plus parfait. Le point sur lequel tous tombaient d'accord, c'était sur leur beauté et sur le contraste étrange, bien qu'heureux, que produisait ce regard d'une gravité précoce avec l'ingénuité presque enfantine encore de la physionomie.

Les femmes, celles qui étaient mères surtout, lisaient parfois dans ses yeux trop sérieux, comme une prière inconsciente; on eût dit, pensaient-elles, un appel de caresses, une supplique de tendresses, qui les émouvaient singulièrement; bien peu d'entre elles hésitaient à déclarer que la jeune fille devait être orpheline et elles ne se trompaient pas. Celles qui continuaient d'étudier ce visage, où se peignaient comme sur un miroir les moindres troubles qui agitaient son âme, devinaient en plus avec quelle acuité les impressions devaient se graver dans ce jeune cœur, et elles tiraient de cette sensibilité, un peu malade peut-être, de tristes présages pour son bonheur futur.

Si elles l'eussent interrogée et qu'elles lui eussent demandé si elle était heureuse, il est probable qu'elle eût répondu :

— Comment pourrais-je l'être depuis que mon père a été rejoindre la chère grand'mère qui m'a élevée ; la mort de ces deux parents que j'adorais m'a laissé si peu d'êtres à aimer dans ce monde !

— Le baron d'Albrec, votre tuteur, ne vous regarde-t-il pas comme son enfant ? N'êtes-vous pas sa filleule ?

— Mon parrain est parfait pour moi ; je lui suis tendrement attachée ; mais je l'avais quand ceux qui m'aimaient m'entouraient d'affection ; il ne peut donc les remplacer pour moi.

— Mais votre belle-mère ? mais sa fille Berthe ?

Il est probable qu'à cette demande Jehanne eût baissé les yeux pour ne pas laisser voir combien ils exprimaient de tristesse, et se fût bornée à dire :

— Je les aime encore toutes deux.

Mais, quelque insistance qu'on y eût mise, on eût pu lire dans son regard une décision si arrêtée de se taire sur ce sujet délicat que personne n'eût osé poursuivre cet interrogatoire.

Du reste si Jehanne avait voulu ouvrir son cœur, ce qui lui arrivait bien rarement maintenant, elle eût été embarrassée de dire ce qui, depuis deux ans surtout, se passait entre elle et sa belle-mère.

Pourquoi elle et Berthe n'étaient-elles plus amies comme autrefois ? Pourquoi M^{me} Reynault se montrait-elle si souvent irritée contre elle et cela sans motifs, car Jehanne était la soumission et le respect même pour la veuve de son père ? Pourquoi enfin ne l'embrassait-elle plus et se bornait-elle à lui offrir le bout de ses doigts le matin et le soir ? Elle lui avait dit presque brutalement un jour où elle était sans doute en colère :

— Ne m'appellez donc plus « maman » comme une petite fille, vous n'êtes pas ma fille, en somme, et Berthe pourrait bien finir par être jalouse, la chère enfant ! dites-moi « madame », maintenant que vous allez avoir bientôt dix-huit ans, c'est plus « conforme aux bienséances ».

Quand M^{me} Reynault avait déclaré une chose « conforme aux bienséances », il n'y avait pas à y revenir. Si elle eût dit : « exigé par les plus strictes convenances », ou plus simplement « absolument convenable », on eût pu en appeler ; mais quand les bienséances étaient mises en avant, il n'y avait plus qu'à s'incliner et à obéir. C'est ce que fit sa belle-fille. Mais elle demanda à son parrain, le seul ami avec qui elle pût réellement s'épancher, s'il pouvait expliquer d'où venait ce changement qui l'affligeait.

— Ne vous en faites pas de peine, ma chère enfant, dit-il en la

regardant avec une tendre admiration ; et il sourit en ajoutant : C'est un moment de mauvaise humeur, sans importance, cela ne durera pas, votre belle-mère reviendra ce qu'elle a été autrefois, dès que Berthe sera mariée. Au fond, ce n'est certes pas une méchante femme ; mais son amour maternel exalté la rend injuste.

Pour oublier le présent si mélancolique, souvent Jehanne se reportait vers le passé et revivait par le souvenir ses premières années d'enfance ; elles s'étaient écoulées si heureuses dans le grand hôtel silencieux du boulevard des Invalides, où résidait le président Reynault avec sa vieille mère.

Elle se voyait encore jouant seule sous les grands tilleuls du jardin, près de sa gouvernante, miss Mac Burns, cette fidèle compagne qui ne l'avait jamais quittée ; elle la retrouvait dans ses souvenirs d'enfant telle qu'elle était encore aujourd'hui : grande, mince au point qu'on pouvait craindre qu'un mouvement brusque ne la brisât en deux tronçons. Un visage osseux, des cheveux gris crépés plutôt qu'ondulés, des lunettes bleues sur un long nez, au bout duquel se déclarait, si régulièrement aux premiers froids, une engelure rouge et luisante, que la fillette avait regardé longtemps comme un fait acquis que cette floraison hivernale se retrouvait ainsi placée sur tous les appareils olfactifs des bords de la Clyde, dès le début de la saison des frimas.

La tournure de miss Mac Burns était un peu masculine ; elle portait les amples vêtements avec la grâce pleine de raideur d'un porte-manteau ambulante ; mais elle était instruite, très pieuse, et d'un dévouement à toute épreuve ; elle adorait l'enfant qui lui était confiée, au point de ne rêver d'autre avenir que de rester toujours près d'elle. Sa « Aarling », comme elle l'appelait, lui rendait son affection. Les jeux de Jehanne étaient toujours silencieux, dans le grand jardin où l'on n'entendait guère que le bruit d'ailes des oiseaux qui parfois chantaient, mais qui se poursuivaient le plus souvent en se querellant de branche en branche. On eût dit que la pâle enfant craignait de troubler par ses ébats le recueillement mélancolique de sa bonne maman qui tricotait pour les pauvres près de la fenêtre du petit salon. De temps à autre, la tête inclinée de l'aïeule se relevait ; elle adressait un doux sourire à la fillette ; celle-ci, en retour, lui envoyait à deux mains toute une envolée de baisers qui portaient son cœur vers sa chère grand-mère. Quelquefois elle surprenait le regard de la vieille dame attaché sur elle avec une expression visiblement anxieuse.

N'était-elle pas fatiguée ? N'avait-elle pas trop chaud ? Pourquoi ne voulait-elle pas goûter ? Elle était si habituée à ces tendres préoccupations qu'elle les trouvait toutes naturelles. Ce ne fut que plus

tard, quand elle sut qu'un frère et une sœur avaient été enlevés, avant sa naissance, à l'affection de ses parents, et que sa mère, frappée au cœur par cette douleur, s'était éteinte de langueur après lui avoir donné le jour, qu'elle comprit la sollicitude pleine d'angoisse qui avait entouré ses jeunes années.

Son père lui-même laissait voir cette anxiété quand il rentrait le soir et qu'après l'avoir soulevée dans ses bras et baisée avec la tendresse grave qu'il lui témoignait, il l'éloignait tout à coup de lui, la regardant longuement, attentivement et souvent tristement ; alors elle se blottissait contre sa poitrine, lui jetait ses deux bras autour du cou et le dévorait à son tour de caresses ; elle n'en avait jamais son compte, disait-elle. Quand le premier élan était apaisé, elle restait la tête appuyée contre sa joue, et, câline, elle s'emparait de lui ; elle le voyait si peu ! A peine le matin, et le soir ; on l'envoyait se coucher de si bonne heure ! Aussi quand il était là, il n'y en avait plus que pour lui. Sa bonne grand'mère n'était pas jalouse, bien au contraire, la chère âme, car elle murmurait à l'oreille de l'enfant : « Aime-le bien, console-le ! »

Jehanne se trouvait très heureuse entre ces deux tendresses, et cependant parfois il lui semblait qu'il lui manquait quelque chose ; c'était surtout les jours où elle avait vu à la promenade des petites fillettes roses et fraîches se précipiter dans les bras de leur mère, qui venait les embrasser, alors elle tournait vers Burns (appellation familière de sa gouvernante), ses grands yeux pensifs et semblait lui demander :

— Pourquoi, moi aussi, n'ai-je pas une maman jeune et jolie qui me caresse comme elles ?

Ces soirs-là, elle restait tard éveillée dans son petit lit tout blanc et tandis qu'une larme gonflait ses paupières, elle demandait avec une grande ferveur à son ange gardien de venir pendant son sommeil la baiser au front comme les jeunes mamans le faisaient pour leurs fillettes, quand elles étaient sages. Rarement ces accès de tristesse arrivaient sans que le lendemain on annonçât la visite du docteur Gilbert, l'éminent spécialiste pour les enfants. Il venait de bonne heure, le président Reynault voulait assister à la consultation avant de se rendre au tribunal. Toujours, après l'avoir examinée avec le plus grand soin, il déclarait qu'il ne voyait aucun symptôme inquiétant, qu'elle était frêle, mais bien constituée, que cette disposition sensitive était le résultat fatal des douleurs morales qui avaient précédé sa naissance ; que c'était un temps à passer, qu'il fallait la distraire, et il ajouta, un jour, cette phrase que Jehanne retint, sans en comprendre le sens, avec la facilité qu'elle avait à tout graver dans sa mémoire :

— C'est une petite âme qui arrive trop tôt à maturité, il faut, par le contact avec d'autres enfants en retarder autant que possible la trop précoce éclosion.

A partir de ce moment sa vie changea, elle venait d'avoir huit ans, il y avait maintenant dix ans de cela ; son père lui annonça un matin qu'au lieu d'aller au Bois avec Burns, elle irait avec sa grand'mère faire une visite dans la journée ; elle verrait, ajoutait-il, deux femmes charmantes, chez lesquelles elle travaillerait avec des petites amies ; en serait-elle satisfaite ? Elle comprit que cette décision était prise depuis longtemps, mais qu'on ne lui en avait parlé qu'au dernier moment pour l'empêcher de rester éveillée une partie de la nuit en pensant à une nouvelle si étonnante.

— Voir grand'mère faire une visite ! elle qui n'allait jamais qu'à l'église et chez ses pauvres ; Jehanne avoir des petites amies, quand on ne lui avait jamais donné la permission de jouer à la promenade avec personne ; travailler avec une autre institutrice que Burns, qui lui faisait répéter ses leçons en anglais, tandis que sa bonne maman lui apprenait ses prières en français ; c'était le renversement de tout ce qui s'était fait jusqu'alors ; et cependant ce grand bouleversement s'accomplit tout simplement. Au lieu du coupé qui la menait sur les pelouses du Bois tous les jours, on attela le landau ; sa grand'mère y monta avec elle et Burns ; Dominique, après avoir pris les ordres à la portière, s'assit près du cocher ; on traversa les ponts, les Champs-Élysées, et la voiture, enfilant la rue Royale, s'arrêta à gauche à peu de distance de la Madeleine. Elle suivit sa bonne maman et entra avec elle dans un vaste appartement situé au premier ; elle se sentit tout intimidée de se trouver au milieu du mouvement qui régnait dans la galerie où elles pénétrèrent d'abord : des jeunes filles, les unes tête nue et un livre à la main, d'autres prêtes à sortir et leur case au bras, allaient et venaient d'un air souriant et heureux ; elle ne se remit que lorsqu'elle fut assise dans un élégant salon, où une femme, jeune encore et très distinguée, les recevait avec une grande politesse. Elle apprit, à son grand étonnement, que c'était la directrice du cours ; elle qui depuis le matin se la représentait comme une seconde édition de Burns ! Elle la regarda avec une surprise charmée, la trouva très belle et se sentit irrésistiblement attirée vers elle.

Pendant que la mère du président causait de certains arrangements, Jehanne regardait par la haute fenêtre les voitures et les omnibus qui circulaient dans la rue Royale ; elle trouvait cela très gai, elle ne se souvenait pas d'avoir vu jamais autant de mouvement ni de bruit. Quelle différence avec la morne tranquillité du boulevard des Invalides ! Le lendemain elle commença sa nouvelle

vie; le coupé, cette fois, la conduisit avec miss Mac Burns à son cours. La jolie directrice l'introduisit dans une salle où des fillettes, comme elle, étaient assises en deux longues files sur les côtés d'une table recouverte d'un tapis vert et chargée d'encriers. Elles jactaient en attendant que l'heure du travail fût sonnée.

Jehanne, comme dernière, se trouva tout au bout de la rangée de droite et n'eut qu'une voisine par conséquent. De cette place, qu'elle occupa si indifféremment, dépendirent par la suite les événements les plus importants de sa vie.

A peine fut-elle assise que toutes les têtes curieuses se tournèrent vers elle; elle comprit aux chuchotements qui suivirent qu'on se faisait des remarques sur son compte. En effet elle entendit des voix qui disaient presque bas :

— La trouvez-vous jolie, cette nouvelle?

— Non, elle est trop pâle.

— Et puis les cheveux sont trop blonds. Mais en a-t-elle! Regardez donc ses nattes!

— Elle a de beaux yeux, mais bien trop grands, ils lui mangent le visage.

— Ces yeux-là ne sont pas à elle, elle les aura pour sûr volés quelque part, dit une rieuse en cachant son visage dans son livre pour étouffer les joyeux éclats de sa plaisanterie.

— Elle a l'air bien jeune, quel âge peut-elle avoir?

— Je vais le lui demander, dit la voisine de notre héroïne.

— Quel âge avez-vous, mademoiselle? fit-elle en se tournant à demi vers la nouvelle arrivée.

— Huit ans.

Et l'enfant leva les yeux vers celle qui l'interrogeait ainsi. C'était une grande et grosse fille d'une dizaine d'années qui paraissait en avoir douze ou treize; ses yeux, très bruns, étaient brillants, vifs, presque audacieux; ses joues roses et son teint d'une blancheur froide contrastaient un peu crûment avec ses cheveux d'un noir de jais. Elle portait une robe de velours vert à gros boutons d'émail, beaucoup trop élégante pour le matin; à ses poignets massifs se jouaient, avec un cliquetis métallique, de nombreux cercles d'or et d'argent.

— Comment vous appelez-vous? reprit-elle en toisant la fillette et en détaillant sa toilette d'un œil connaisseur.

Un petit mouvement de tête satisfait prouva que le costume de drap bleu de sa voisine, bien que très simple, avait son approbation. Elle lui trouvait du cachet, c'était son expression favorite.

— Je m'appelle Jehanne Reynault.

— Jehanne! quel drôle de nom!

— Moi je m'appelle Berthe Dubreuil, c'est plus facile à retenir.

L'entrée du professeur chargé du cours mit fin aux conversations. On récita les leçons, et Jehanne plaignit de tout son cœur sa voisine, quand elle s'aperçut qu'elle ne savait pas un mot de ce qu'on lui demandait; elle se hasarda à lui souffler tout bas une ou deux réponses, et ce fut là l'origine de leurs relations.

On eût pu croire à voir les deux enfants si différents en tout qu'aucun lien sympathique ne pourrait jamais exister entre elles. Ce fut le contraire qui arriva. La célèbre Ninon de Lenclos a dit quelque part : « Entre deux femmes jeunes et jolies, point d'amitié sincère; deux marchands qui ont la même étoffe à débiter peuvent-ils devenir bons voisins? » Il n'y avait entre les deux fillettes aucune concurrence à redouter. L'une pâle, fluette, plus intéressante que jolie, avec son air sérieux et délicat, ne pouvait porter ombrage à sa plantureuse voisine, qu'on remarquait déjà dans la rue et qui souriait d'un air charmé quand un passant malappris disait en la croisant sur un trottoir : « Voilà une belle fille! »

Les succès que Jehanne ne tarda pas à remporter au cours ne pouvaient exciter sa jalousie; elle en tirait parti : elle copiait ses cahiers, l'interrogeait du regard quand elle ne savait pas et profitait de l'éloignement où elles se trouvaient à l'extrémité de la table pour user de supercherie sans le moindre scrupule; en un mot la fille du président lui était utile.

Les enfants ont vraiment un instinct divinatoire extraordinaire, qui bien souvent s'oblitére en avançant dans la vie. Avec la même rapidité de coup d'œil, avec la même sûreté de jugement, l'une comprit que sa compagne avait à déverser le trop-plein de tendresse et de dévouement qui épuisait sa jeune âme, qu'elle cherchait à qui se donner; l'autre devina que près d'elle se trouvait un être qui demandait toujours qu'on se sacrifiât à lui et qui, étendant sa tyrannie enfantine sur tout ce qui l'entourait, avait besoin de nouveaux esclaves. Trouvant ainsi à satisfaire, dans des rapports journaliers, les aspirations contraires de leurs natures, elles se sentirent attirées l'une vers l'autre; et sans s'expliquer sur le marché qu'elles allaient faire, sans définir trop en quoi il consistait, elles conclurent une sorte d'alliance, à leur mutuelle satisfaction.

Comme Jehanne parla bientôt chez elle de son amie du cours, qui était une camarade si gaie, si amusante, on s'enquit de ce qu'était M^{me} Dubreuil; et ce que M^{me} Reynault en apprit étant tout à son avantage, Berthe ne tarda pas à être invitée à venir voir sa petite amie et à jouer avec elle sous les grands tilleuls. Elle accepta avec empressement et se montra très fière de venir chez le président.

— Il paraît que ton père est un grand personnage, dit-elle un jour à Jehanne, en jetant un regard investigateur sur la partie de l'hôtel qui faisait face au jardin.

— Je ne sais pas, dit l'enfant, mais ce que je sais bien, c'est que mon papa est le plus beau, le meilleur et le plus aimé de tous les papas.

— C'est maman qui m'a dit cela, reprit Berthe, elle voit souvent son nom dans les journaux. C'est moi qui aurais aimé qu'on parlât de papa dans les journaux! Mais comme il est mort, on n'en dira jamais rien...

— Mort! répéta Jehanne d'une voix consternée et en regardant son amie avec une tendre compassion.

— Oui, mort! reprit de nouveau Berthe avec un air d'importance, puis, changeant tout à coup de ton, elle continua avec plus de franchise que de sensibilité.

— J'aime bien mieux que ce soit lui que maman, parce qu'il me grondait souvent, tandis que maman me dit toujours « oui, ma mignonne », et que je fais maintenant tout ce que je veux. A quoi jouons-nous à présent?

Et l'étourdie ne pensa plus à celui qui s'était montré, dans sa sévérité paternelle, plus clairvoyant que ne l'était sa mère avec sa faiblesse et ses gâteries.

Ce soir-là, le président découvrit au fond des yeux de sa fille une tristesse qui l'inquiéta. Il la questionna, mais elle se borna pour toute réponse à l'étouffer littéralement sous ses caresses, et quand elle fut dans son lit, elle pria Dieu de tout son cœur de lui conserver longtemps, bien longtemps, son père chéri et sa bonne maman aussi.

Si Jehanne avait eu quinze ans et Berthe dix-sept, il est probable que ni le père ni la grand'mère de la première n'eussent favorisé l'intimité qui s'établit entre les deux fillettes; mais il se trouva que la petite Dubreuil était, par ses défauts même, justement la compagne qu'il fallait à la jeune enfant. Elle aimait follement le plaisir; elle trouvait de nouveaux jeux avec une fécondité d'invention vraiment merveilleuse; elle arrachait Jehanne à sa vie trop sérieuse et l'entraînait dans le tourbillon de son activité joyeuse; elle exerça de la sorte une si heureuse influence sur la santé délicate de son amie qu'en peu de temps elle devint une véritable favorite de l'hôtel Reynault. Grâce à elle, Jehanne riait, courait, sautait à la corde comme les autres enfants de son âge; quand Berthe était là, elle abandonnait volontiers ses livres et ses songeries, comme disait Burns; son teint se colorait légèrement, elle ne se plaignait plus de fatigue, et enfin ce sommeil agité, interrompu, qui inquiétait tout

particulièrement le médecin, faisait place à une nuit de repos profond et paisible.

Est-il étonnant, dès lors, que M^{me} Reynault, qui ne recevait plus que quelques femmes âgées comme elle et toutes dames de charité de la paroisse, accueillit avec cette bonne grâce, pleine de dignité qui lui était propre, M^{me} Dubreuil, quand celle-ci vint un jour chercher sa fille. La mère du président s'excusa de ne point lui rendre sa visite; depuis ses grands chagrins elle ne sortait plus, dit-elle, mais elle serait toujours charmée quand M^{me} Dubreuil voudrait bien venir la trouver dans sa solitude. Celle-ci, qui désirait vivement poursuivre ces relations, mit cependant un certain tact à ne pas abuser de la permission accordée; elle fut très réservée; mais elle sut se faire bien venir de la grand'mère de Jehanne en lui parlant avec un profond intérêt de sa petite-fille, en lui donnant pour sa santé des conseils très judicieux, car, disons-le entre parenthèses, elle connaissait mieux les soins que réclament l'être physique que ceux qu'exige l'être moral. Enfin elle se proposa pour aider la vieille dame dans ses œuvres charitables; elle lui plaça bon nombre de billets de loterie pour ses orphelinats; elle organisa des ventes très fructueuses pour les patronages; elle sut se montrer sous un jour si favorable et elle conquit si absolument le cœur de la mère du président que celle-ci eut un jour, avec son fils, à son sujet, un long entretien confidentiel.

M^{me} Dubreuil avait alors trente-huit ans; depuis sept ans elle était veuve d'un banquier, fort honnête homme, qui lui avait laissé une grosse fortune. C'était une belle femme, sans être jolie, les traits réguliers manquaient de finesse et ses yeux noirs très vifs, sa chevelure brune et ses sourcils épais très rapprochés de la naissance du nez lui donnaient l'air un peu dur; son sourire agréable était trop rare pour atténuer cette impression; mais, quand elle voulait être aimable, elle y pouvait réussir; inutile d'ajouter que chez M^{me} Reynault elle y tenait beaucoup.

Bien que, depuis qu'elle était veuve, de nombreux partis se fussent présentés, elle les avait tous refusés; elle entendait laisser sans partage sa fortune à sa fille: on disait qu'elle avait pour elle de hautes ambitions. Sa réputation était intacte, elle avait dans la finance de nombreuses relations, elle les cultivait le jour, mais très rarement le soir; quand Berthe serait d'âge à aller dans le monde, elle y retournerait avec elle, pas avant, disait-elle: on la citait souvent comme un modèle d'amour maternel. L'intimité qu'elle avait fini par établir entre elle et la grand'mère de Jehanne la flattait beaucoup. Elle était très fière de recevoir, au moment du jour de l'an, une visite courte et cérémonieuse du président; elle

savait quelle position exceptionnelle il s'était faite dans la magistrature par son caractère plein de noblesse autant que par sa grande supériorité intellectuelle, et il lui était parfois arrivé de penser que, si jamais il se remariait, sa femme occuperait dans la société parisienne une place digne d'envie.

Le président, qui, en dehors de ce devoir annuel de politesse, ne la voyait jamais, ne la connaissait que par ce que sa mère lui en disait; mais il lui était très reconnaissant du bien qu'elle et sa fille avaient fait à sa chère Jehanne. Il est bien probable que si M^{me} Reynault n'avait pas été enlevée à l'affection des siens, presque subitement, peu de jours après la première communion de sa petite-fille, les rapports qui existaient entre l'éminent magistrat et la veuve du banquier eussent toujours été aussi cérémonieux. Mais celle-ci se montra vraiment dévouée à la pauvre enfant que le chagrin accablait, elle sut mériter la gratitude du père par les soins qu'elle prodigua à la fille, et, pour cette dernière, il fit un grand sacrifice en songeant par un second mariage à lui assurer une tendresse quasi maternelle.

Il avait adoré sa femme, douce et charmante créature, qui tout en lui rendant son affection n'avait pu trouver dans sa tendresse pour lui la force de survivre aux enfants qu'elle avait perdus. Il savait que son cœur était mort à tout ce qui n'était pas elle, et le jour où il se rappela le conseil donné par sa mère de penser surtout à sa fille en contractant une seconde union, il put se dire qu'il lui obéissait absolument en choisissant M^{me} Dubreuil. Avant de tenter une démarche près d'elle, il avait demandé à Jehanne si elle serait heureuse d'être toujours avec Berthe et sa mère.

— Ah! oui, bien heureuse, avait-elle répondu, si tu vivais avec nous, cher papa.

Et il avait fait sa demande, qui fut accueillie avec l'empressement le plus flatteur. Le mariage avait eu lieu dans la plus stricte intimité à cause du grand deuil qui, quelques mois avant, l'avait précédé. Le printemps touchait à sa fin. Peu de temps après, la présidente partait avec sa fille et Jehanne, à laquelle un séjour à la campagne était ordonné, pour le Plessis, magnifique propriété que les nouveaux époux avaient achetée en Seine-et-Oise. La proximité de Paris permettait au président de prendre chaque soir le train des maris pour aller rejoindre sa famille.

L'hiver suivant, un grand sacrifice lui fut imposé: pour complaire à sa femme, il dut abandonner et louer à des étrangers la tranquille demeure du boulevard des Invalides, et s'installer dans un somptueux hôtel de la rue François I^{er}, plus moderne, mais bien moins agréable à son gré que l'ancienne habitation qu'il quittait. La nouvelle pré-

sidente était heureuse; elle venait de conquérir une situation qui l'enchantait, elle se voyait accueillie partout avec la considération qui entourait le nom de son mari, elle rêvait de le décider à ouvrir brillamment les salons magnifiques dont l'ameublement venait d'être terminé; elle s'y voyait recevant ce que Paris contient de plus distingué dans toutes les positions sociales, quand parurent les fameux décrets qui bouleversèrent la magistrature. Le président, chrétien sincère et pratiquant, ne transigeait jamais avec sa conscience, il fut l'un des premiers à donner une démission motivée, quoiqu'il lui en coûtât infiniment de renoncer à une carrière où son père et son grand-père avaient déjà laissé des noms respectés avant lui. A la suite de cette douloureuse décision, le magistrat déclara qu'il vivrait désormais dans la retraite, et sa femme s'aperçut bientôt que rien ne le ferait revenir sur cette détermination. Elle trouva quelques compensations au rêve de grandeur qui s'évanouissait en entendant dire, par les organes les plus autorisés de la presse conservatrice, que la noble conduite de son mari le mettait autant que ses talents, au rang des Achille de Harlay et des Pierre Séguier; elle fut même un moment très fière de lui, quand elle lut les noms qui venaient chaque jour s'inscrire à l'hôtel pour lui témoigner leur haute approbation et leur sympathie. Mais tout cela dura peu. Quand elle vit que le président, désormais tout à sa fille et à quelques anciens amis, la laissait libre d'aller dans le monde, mais ne l'y accompagnait pas, elle éprouva une amère déception qu'elle ne sut pas assez dissimuler. C'était cependant une nature très capable de grands sacrifices, mais il fallait qu'ils ne durassent pas, le premier élan emportait tout, l'abnégation continue n'était pas son fait.

Le choc moral qu'avait éprouvé le président, s'ajoutant à tant d'autres douleurs, dont il ne parlait jamais pour ne pas affecter la nature sensitive de Jehanne, eut un contre-coup funeste pour sa santé. Les médecins lui prescrivirent le Midi pendant la mauvaise saison; il y passa deux hivers; le premier, seul avec Jehanne et le baron d'Albrec, son ami; le second, en partie avec M^{me} Reynault qui, le jugeant très gravement atteint, avait interrompu, disait-elle, les études de Berthe, pour venir rejoindre son mari et sa belle-fille avec sa chère enfant. Hâtons-nous de dire que jamais la jeune paresseuse, qui avait alors seize ans passés, ne s'était livrée avec plus de délices à son goût pour l'ignorance que depuis l'absence forcée de son amie. Le président s'éteignit lentement, et rendons cette justice à M^{me} Reynault qu'elle fut parfaite de soins pour lui et pour Jehanne. Quand la pauvre enfant faillit le suivre au tombeau, elle se rendit peut-être compte à ce moment de n'avoir pas été pour son mari tout ce qu'elle aurait dû être et d'avoir fait souffrir

cette nature élevée par une foule de petites mesquineries taquines qu'elle aurait pu lui épargner. Elle pouvait être bonne et dévouée, quoiqu'elle ne le fût pas toujours; elle se montra irréprochable envers l'orpheline durant la première année de son deuil; pendant les mois qui suivirent, son zèle affectueux se ralentit insensiblement, et elle arriva bientôt à une sorte d'hostilité contre elle qui peina profondément la pauvre enfant. Celle-ci ne comprenait rien à ces douloureux changements.

Nous avons vu au début de ce récit qu'elle s'était adressée à son tuteur, le baron d'Albrec, pour avoir le mot de cette énigme et qu'il s'était borné à lui prédire que quand Berthe serait mariée, tout irait pour le mieux. Elle eût été plus renseignée si elle avait interrogé son miroir; il lui eût appris le développement merveilleux qui s'accomplissait lentement en elle et lui eût fait comprendre qu'une mère jalouse pouvait lui reprocher de l'avoir trompée : elle avait adopté une fillette malade, souffreteuse, dont le voisinage ajoutait à l'éclat luxuriant de santé de sa fille, et voilà que tout à coup, sournoisement, la frêle enfant devenait une svelte jeune fille, pas très grande, mais si gracieuse dans sa démarche et dans ses attitudes, si rayonnante du charme de la jeunesse, qu'on ne pouvait la voir sans songer à une matinée de printemps.

Si vous ajoutez à cela les yeux que dame nature avait fait tout d'abord si beaux qu'elle n'avait pas eu besoin de les retoucher pour en faire le splendide ornement du plus charmant visage, des pieds, des mains, des attaches d'une finesse tout aristocratique, vous admettez sans peine que M^{me} Reynault eut certaines raisons de se plaindre. En vain essayait-elle de trouver des défauts à la beauté de Jehanne, de critiquer son nez un peu trop court à son gré, elle était la seule à ne pas voir que le grand charme de jeunesse de son visage venait en partie de ce petit nez droit aux ailes mobiles qui frémissaient à la moindre émotion. Elle essayait de fermer les yeux à l'évidence, et il lui fallait constater tous les jours que l'exquise distinction de sa belle-fille faisait paraître d'une vulgarité plébéienne la fraîcheur éclatante et les formes robustes de Berthe. Celle-ci avait beau appeler l'art à son secours pour allonger ses yeux, pour accuser ses sourcils et amincir son corsage, elle n'arrivait qu'à paraître ce qu'elle avait toujours été : une belle fille dans l'acception un peu commune du terme.

Dès que M^{me} Reynault eut constaté le danger qu'il y avait pour l'apparence de sa fille dans le voisinage de Jehanne, en femme de résolution, elle s'arrangea de façon à ce qu'on ne vit jamais les deux jeunes filles ensemble et la plus jolie le moins possible.

La chose n'était pas si difficile qu'elle le semblait tout d'abord.

Le grand deuil que la fille du président portait très sévèrement et les études qu'elle suivait avec régularité pour chercher dans le travail la seule distraction qu'elle se permit aidèrent singulièrement M^{me} Reynault à atteindre le but qu'elle se proposait. Elle sembla se souvenir tout à coup que Berthe, qu'elle essayait en général de rajeunir, avait deux ans de plus que sa compagne et que cela motivait une vie toute différente, elle trouva qu'à dix-huit ans son éducation devait être terminée et la déclara parfaite, en additionnant les sommes qu'elle avait comptées. En attendant qu'elle pût quitter les sombres crêpes de veuve, elle attira chez elle d'abord quelques amis, puis bientôt davantage pour distraire sa fille, qui, disait-elle, avait eu la douleur de pleurer un père et qui ne pouvait passer les plus belles années de sa vie dans les larmes pour le compte d'autrui. Nous savons déjà comment Berthe avait « pleuré son père » ; comme Jehanne comprenait autrement l'amour filial, elle obtint facilement l'autorisation de rester le soir dans son appartement, et sa belle-mère poussa bientôt la condescendance jusqu'à lui permettre de ne pas paraître au dîner les jours où quelques hôtes venaient charmer la solitude de la présidente, ce qui arrivait souvent. Une fois cette habitude prise, Jehanne et Berthe ne se virent plus guère qu'au déjeuner, et encore les lendemains de bal, quand M^{me} Dubreuil commença à paraître dans le monde, ce repas de famille se passait sans elle : elle ne se levait qu'à midi. Rien ne fut plus heureux pour Jehanne que d'être ainsi séparée d'une jeune fille dont le contact n'avait plus rien de congénial pour elle. Les longs mois qu'elle avait passés avec son père et son tuteur dans le Midi avaient déjà un peu distendu une intimité que le président eût commencé à trouver dangereuse pour sa fille, s'il n'avait su combien certaines influences étaient peu à redouter pour elle.

Tout enfant, Jehanne eût pleuré si une tache était venue déflorer la blancheur du vêtement qu'elle portait ; jeune fille, loin d'avoir les curiosités malsaines de son amie, elle avait gardé les mêmes répulsions qu'autrefois pour ce qu'elle regardait comme les souillures de l'âme. Berthe, qui était très précoce sous certains rapports, estimait la science qu'elle avait acquise prématurément en lisant sans contrôle tout ce qui lui plaisait comme une réelle supériorité qu'elle avait sur sa compagne.

— C'est encore une enfant, disait-elle avec une moue de dédain, en un mot une petite sottie, qui ne comprend rien de rien.

Et elle avait cherché ailleurs des amies plus intelligentes et plus à sa portée. Il faut cependant dire à sa louange qu'elle avait gardé pour sa petite camarade d'enfance un sentiment qu'elle n'avait pour personne autre ; c'était un mélange d'affection, d'estime et d'égoïsme ;

elle l'aimait parce qu'elle n'avait jamais demandé un service à Jehanne sans que celle-ci ne le lui rendît avec empressement. A la rigueur, elle se fût adressée à elle pour avoir un conseil, et parfois, elle l'eût suivi; jamais elle ne permettait qu'on parlât mal de la jeune fille en sa présence.

Grâce à la bonne opinion qu'elle avait d'elle-même, elle n'aurait jamais eu un moment la pensée que Jehanne pût lui porter ombrage, si sa mère n'eût cru nécessaire de lui faire entrevoir la vérité sur ce point. A partir du moment où Berthe soupçonna que M^{lle} Reynault pouvait lui nuire, elle trouva les mesures prises par sa mère parfaitement sages; il fut dès lors tacitement convenu entre elles qu'une foule de choses que l'une se permettait ne seraient jamais « conformes aux bienséances » quand il s'agirait de l'autre.

M^{me} Reynault ne pensait pas qu'en se conduisant ainsi elle manquait à la parole qu'elle avait donnée à son mari mourant d'être une mère pour sa fille. Grâce à l'euphémisme si souvent mis en vigueur de nos jours que « suspendre un devoir n'est pas s'y soustraire », elle jugeait qu'elle était absolument dans son droit d'attendre que sa fille fût mariée pour se montrer très maternelle envers celle de son mari. Ce n'était donc qu'une question de temps; l'orpheline était assez jeune pour pouvoir attendre; elle n'avait pas le droit de se plaindre, que lui manquait-il? On eût pu croire qu'avec un million de dot, des espérances superbes et sa belle prestance, Berthe se serait mariée dès son apparition dans le monde. Mais il n'en fut rien. Avec ces avantages, on peut choisir, c'était l'avis de la riche héritière, les partis ne manquant pas; on pouvait donc supposer qu'elle agréerait l'un ou l'autre. Il n'en fut rien : aucun ne réunissait les conditions nécessaires pour être l'élu, et ceux qui les auraient possédées se tenaient sur une si sage réserve qu'on ne pouvait les ranger au nombre des prétendants.

Berthe avait sur le mariage, comme sur presque toutes choses du reste, des idées très arrêtées, et sa mère eût d'autant moins essayé de les combattre qu'elle savait, par une longue expérience, qu'elle devait toujours incliner sa volonté devant celle de sa fille, quitte à se rattraper sur sa belle-fille quand l'occasion s'en présenterait.

— C'est une grande affaire que de se marier, disait Berthe d'un air important, il faut y songer bien sérieusement pour ne pas se repentir quand il est trop tard.

Le résultat de ses réflexions était qu'elle n'épouserait jamais qu'un titre très authentique, c'étaient ses expressions, un comte pour le moins; qu'elle ne deviendrait jamais la femme d'un militaire, parce qu'elle craignait les garnisons de province, et de plus

l'uniforme avait, à son avis, le grave inconvénient de donner aux hommes l'air trop paré; les toilettes de femme à leur bras perdaient la moitié de leur éclat; enfin il fallait que ce phénix des époux eût des espérances de fortune, s'il n'en avait pas en entrant en ménage, et surtout qu'il fût plus grand qu'elle; un prince du sang serait refusé s'il ne remplissait pas cette dernière condition.

Parmi les amies de la présidente qui mettaient le plus de zèle à chercher l'heureux mortel qui devait devenir son gendre, la marquise de Blégnac tenait incontestablement le premier rang. Elle s'était posée en sincère admiratrice de la jeune héritière, et avait gagné ainsi le cœur de la mère et de la fille.

— Il lui faut une couronne à fleurons à cette belle enfant, disait-elle souvent, et pour prouver son dévouement désintéressé, elle présentait presque chaque jour de nouveaux prétendants. Elle ne les supposait pas tous acceptables, elle l'avouait elle-même, mais elle donnait à M^{lle} Dubreuil l'orgueilleuse satisfaction de raconter à ses amies et connaissances que, toutes les semaines pour le moins, elle désespérait un aspirant à sa main.

Il est vrai de dire que jusqu'à présent les brillants partis offerts par la marquise n'étaient jamais que barons ou vicomtes; ils portaient l'uniforme et appartenaient tous à des races que leur haute antiquité avait fait sans doute dégénérer, car les plus grands étaient encore au-dessous de la moyenne; excellents garçons du reste, incapables de rendre une femme malheureuse et plus encore, aurait-on pu ajouter, de faire son bonheur.

Si la marquise avait la spécialité des êtres insignifiants, elle rachetait cette imperfection par les renseignements précieux, pris en lieu sûr, disait-elle, qu'elle procurait sur le compte des prétendants qu'elle ne présentait pas. Il n'y avait pas de maladie héréditaire, de tare cachée qu'elle ne découvrit pour faire repousser les audacieux qui croyaient pouvoir s'adresser à d'autres qu'elle pour pénétrer près de la riche héritière.

On commentait en général peu charitablement la conduite de M^{me} de Blégnac en pareil cas. Dans son monde, on ne craignait pas de l'accuser de réserver cette belle proie pour son fils, qui avait bien besoin de redorer la couronne de marquis que son père lui avait laissée pour tout héritage en mourant.

C'était un assez joli garçon, grand, très élégant, portant toujours un monocle à l'œil droit, ce qui lui faisait incliner la tête à gauche avec un petit air insolent qui ne déplaisait pas à certaines femmes. On le voyait partout où se trouvait ce qu'on appelle le tout Paris, et rarement au ministère des affaires étrangères, où il était, à vingt-six ans, simplement attaché, ou plutôt « détaché », disaient ses

amis, qui n'avaient jamais vu que ses occupations fussent une entrave à aucun de ses plaisirs.

Comment, avec cette situation purement honorifique et qu'il devait au souvenir des services rendus par son père dans les consulats, comment, sans aucune fortune connue, Amaury de Blégnac pouvait-il mener en apparence la vie d'un riche oisif ; c'est ce que se demandaient tous ceux qui n'avaient pas remarqué que le marquis avait la même vocation que sa mère : devenir l'*alter ego* de gens possesseurs de grosses fortunes et flattés, par suite de leur position sociale inférieure, de ces nobles amitiés. Il montait les chevaux de ses camarades, tandis que M^{me} de Blégnac se montrait chaque jour au Bois dans les landaus de ses amies ; il n'y avait pas une joyeuse partie sans que l'on demandât à Amaury d'y apporter l'écot de son entrain ; il avait ses entrées à tous les théâtres, dans toutes les coulisses ; il se connaissait en race chevaline à en remonter à un maquignon, et avait une veine extraordinaire dans les paris aux courses et au jeu ; car lui-même il touchait rarement une carte. Rien n'était plus rare que de voir le marquis dans le monde avec sa mère et encore plus avec sa sœur, qui complétait ce qu'on appelait dans certains salons la « gerbe des blés », à cause de la nuance uniformément blonde de la chevelure des trois membres de la famille de Blégnac. C'est à peine si, une fois ou deux par hiver, il honorait de sa présence les salons de M^{me} Reynault ; il y affectait la tenue sérieuse et un peu hautaine d'un futur diplomate et se montrait d'une politesse très réservée avec Berthe surtout ; il ne donnait donc en apparence aucune prise aux propos qui en faisaient un prétendant à la main de M^{lle} Dubreuil.

Si cette conduite était le fruit des adroits conseils donnés par sa mère, il faut avouer que celle-ci avait le don de pénétrer certains caractères, et que ses avis étaient pleins de finesse. Berthe, qui aimait à se montrer dédaigneuse envers les courtisans que sa dot attirait, fut très piquée du peu de souci que le marquis prit de lui plaire, et, quoiqu'elle ne l'avouât pas, il occupa sa pensée. Elle se lia intimement avec Eugénie de Blégnac, et plus d'une fois elle l'interrogea indirectement sur celui qu'elle appelait avec dépit « le beau marquis ». La sœur de celui-ci, soit qu'elle fût très réservée de sa nature, soit qu'elle obéît à une consigne donnée par sa mère, ne satisfit jamais entièrement sa curiosité : « Amaury était très lancé, disait-elle ; elle le voyait peu ; c'est à peine si, une ou deux fois par mois, il dînait avec elles ; il avait quelquefois cinq ou six invitations pour le même soir. » Mais chaque fois que le nom de son frère était prononcé par elle, c'était avec l'admiration qu'une créature modeste ressent pour un être qu'elle considère comme lui

étant très supérieur. Le beau marquis dominait-il donc sa sœur de toute la hauteur d'un rare mérite, comme elle semblait l'admettre dans sa simplicité? Il était séduisant, elle était laide; il jouait dans le monde les personnages brillants, dont sa mère n'abandonnait pas tout à fait encore les premiers emplois; Eugénie acceptait avec une touchante résignation les rôles d'utilité qu'elle remplissait avec la conscience qui la caractérisait; il était égoïste; elle, qui ne se sentait soutenue dans la vie ni par la fortune, ni par la beauté, ni par des agréments d'aucun genre, cherchait l'ombre et se bornait à être infiniment bonne et dévouée.

— Qu'est-ce qu'une laide a de mieux à faire? répliqua un jour avec conviction Berthe, à qui sa mère la montrait comme modèle.

Nous dirons comme elle, mais en attachant un autre sens à ces paroles, que celles à qui les jouissances d'amour-propre sont refusées peuvent s'en créer de plus douces et de plus durables en se consacrant au bonheur des autres; elles souffriront moins de leurs douleurs propres que l'égoïste qui rapporte tout à lui, et elles éprouveront des joies intimes qui seront toujours inconnues à l'être trop personnel. La nature, qui se plaît si rarement à faire du père et du fils deux hommes de génie, ne permet pas plus souvent à une mère de transmettre sa beauté à sa fille.

— Qu'il est triste pour maman, qui est si belle, d'avoir une fille laide comme moi!

Telles étaient les réflexions que la pauvre Eugénie s'étaient faites maintes fois en se voyant pâle, rousse, maigre et dénuée de toute grâce devant son miroir. Avec le désintéressement d'elle-même qui la distinguait, c'était sa mère qu'elle plaignait d'avoir une fille laide, et non pas elle-même, qui souffrait cependant de ce manque de beauté plus que tout autre. Pour faire oublier à la marquise le chagrin qu'elle croyait lui causer par sa laideur, elle consacrait sa vie à l'entourer de soins et de tendresse; elle lui épargnait autant que possible les soucis d'un intérieur où il fallait « paraître sans être » et trouvait moyen, par son industrielle activité, de lui adoucir les privations créées par une étroite gêne. Jamais au temps des splendeurs que les dissipations de son mari et de son fils avaient fait évanouir, M^{me} de Blégnac n'avait été habillée comme elle l'était depuis que sa fille faisait ses costumes et transformait des étoffes défraîchies, achetées au rabais, en des toilettes pleines d'élégance.

Eugénie allait peu dans le monde, où sa mère passait sa vie. Elle était souvent trop fatiguée de sa laborieuse journée pour pouvoir veiller.

— C'est une sauvage! disait-on souvent.

On ignorait que cette recluse tenait à honneur qu'à son réveil sa mère trouvât tout autour d'elle aussi bien ordonné que si elle avait eu encore, comme autrefois, un nombreux personnel à son service, tandis qu'en réalité ces dames n'avaient plus qu'une modeste petite servante qui, sous prétexte de « tout faire », en faisait, en général, le moins possible. On ne se doutait pas qu'elle consacrait, en outre, le peu de loisirs dont elle pouvait disposer à peindre des éventails, pour ajouter ainsi secrètement quelques petites sommes à leurs ressources si exigües.

Depuis que Berthe avait pris en goût la sœur d'Amaury, celle-ci était souvent forcée de déroger à ses habitudes et de paraître le soir à l'hôtel de la rue François I^{er}. Ce surcroît de fatigue altéra sa santé au point que le médecin ordonna, au commencement de la belle saison, qu'on la menât prendre les eaux de Saint-Servais, dans les Côtes-du-Nord.

— C'est une petite source qui, comme les femmes vraiment vertueuses, fait très peu parler d'elle, dit le docteur; mais elle est souverainement réconfortante; on y vit positivement pour rien et l'air qu'on y respire y est si salubre qu'on y retrouve la santé mieux que partout ailleurs.

— Ces eaux me feront-elles engraisser? demanda en souriant Eugénie, dont la maigreur était devenue excessive.

— Oui, mademoiselle, et j'ajouterai que si, au contraire, vous étiez trop chargée d'embonpoint, elles auraient le résultat opposé; elles sont surtout toniques et agissent dans un sens ou dans l'autre, suivant les tempéraments.

Le soir même, en dînant chez la présidente, M^{me} de Blégnac annonça qu'elle allait passer une partie de l'été en Bretagne, pour y faire une longue saison d'eau à Saint-Servais.

— Qu'allez-vous faire dans ce pays perdu, marquise? demanda Berthe, visiblement contrariée de cette nouvelle.

— Y faire reprendre des forces à Eugénie, qui, comme vous le voyez, n'est guère vaillante; je compte moi-même profiter de l'occasion pour y maigrir un peu, ajouta-t-elle avec intention.

— Vous, maigrir! Mais vous avez une taille adorable, fine à souhait, reprit la jeune fille avec une secrète envie, car son rêve eût été d'être svelte, et elle s'apercevait avec douleur qu'elle s'éloignait tous les jours de plus en plus de cet idéal.

— Ma belle, j'ai depuis quelque temps une visible propension à l'embonpoint, reprit la mère d'Eugénie, sans rougir de ce mensonge; et je vais y mettre bon ordre par cette saison d'eaux, vous en jugerez au retour. De plus j'ai toujours désiré visiter la Bretagne. Amaury va demander un congé à son ministre pour nous accompagner et

nous reviendrons ensemble par les côtes : Dinard, Saint-Malo, le Mont-Saint-Michel, ce sera délicieux.

— Maman, si nous allions à Saint-Servais avec la marquise et Eugénie (elle omit le nom d'Amaury), ne serait-ce pas charmant ? s'écria Berthe, qui se laissa prendre à l'appât que lui tendait d'une main sûre M^{me} de Blégnac.

Revenir de Saint-Servais avec 50 centimètres de tour de taille, voir de près pendant des semaines le « beau marquis », le forcer à sortir de son indifférence à son égard, c'était combler les désirs secrets de l'héritière. Elle ne parla que de la curiosité que la Bretagne lui inspirait, de l'envie folle qu'elle avait d'aller au Mont-Saint-Michel, toutes choses dont personne ne s'était douté jusqu'alors, et elle obtint de sa mère d'abandonner le Plessis jusqu'à l'ouverture de la chasse, pour accompagner leurs amies dans les Côtes-du-Nord.

M^{me} Reynault, qui paraissait faire une réelle concession à sa fille en modifiant ses projets d'été, n'était pas plus sincère que la marquise et que Berthe, qui ne trahissaient, ni l'une ni l'autre, le vrai motif de leur décision.

Si elle renonçait si facilement à aller au Plessis, où elle aimait à jouer le rôle d'une riche châtelaine, c'est qu'elle s'était dit que Berthe avait vingt ans passés, qu'elle n'était pas mariée ; que Jehanne en avait dix-huit, que son deuil, qu'elle avait porté plus de deux ans, était fini depuis quelques mois déjà, et que rien ne pouvait désormais la soustraire à l'obligation de la produire enfin à côté de sa fille.

Le voyage de Saint-Servais ne détruisait pas cette cruelle nécessité, mais il l'éloignait. La présidente estimait assez justement que quelques semaines de gagnées sont souvent d'un prix inestimable, surtout quand on pouvait, comme elle, prendre la devise du cardinal Mazarin : « Le temps et moi. » Tout s'enchaîne si mystérieusement dans la vie, que ce fut Jehanne, dont on ne consulta ni les goûts ni les convenances en l'emmenant en Bretagne, qui éprouva peut-être le plus de satisfaction d'y aller. Elle ne savait pourtant pas qu'il s'y passerait pour elle des événements qui devaient avoir une influence décisive sur sa destinée.

Comtesse SÉRURIER.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Un hiver dont on se souviendra. Les faux Padlewski. Le scandale de Toulon. M. Fouroux et la presse radicale. Comment tombent tous les potentats. — Théâtres. Gymnase : *l'Obstacle*, par M. Alphonse Daudet. Les accusations de plagiat. Théâtre-Français : *Une conversion*, par M. Ch. de Courcy. Got dans *Tartufe*. Mort de Céline Montaland. Odéon : reprise des *Faux bonshommes*. Opéra-Comique : *l'Amour vengé*. — Théorie funèbre. Le docteur Schliemann. Mgr Labelle. Le duc de Leuchtenberg et le cierge de M. Floquet. Le président du Conseil municipal. Le roi des Sedangs. Delaplanche et Aimé Millet. Léo Delibes. Alphonse Peyrat. Le comte Foucher de Careil. Le baron Haussmann. Octave Feuillet et son œuvre. *Stellæ minores*.

Ceux qui se plaignaient du dérangement et de l'irrégularité des saisons doivent être satisfaits cette fois, et peut-être même un peu plus qu'ils ne l'eussent souhaité. Nous avons un hiver sérieux, sans aucun compromis ni avec le printemps ni même avec l'automne. Et il s'est établi à demeure, annonçant l'intention de ne pas nous faire grâce d'un jour. Nous nous souvenons d'en avoir vu d'aussi rudes, mais non d'aussi tenaces. Les préparatifs seuls d'une grande fête dominicale au Cercle des patineurs ont pu le faire céder un moment ; mais, après cette fausse sortie de quarante-huit heures, il s'est hâté de revenir, en riant de ce bon tour dans sa barbe blanche. Qu'on puisse allier à tant de maussaderie cette humeur folâtre et taquine, c'est un phénomène bizarre, mais qui paraît mieux constaté que l'efficacité de la lymphe du docteur Koch. Aussi, les membres du Cercle semblent-ils décidés à ne plus s'y laisser prendre : il a beau geler encore, geler toujours ; le thermomètre a beau leur faire des avances en descendant à 10 et à 12 degrés ; la Seine a beau charrier des glaçons ; les banquises ont beau se souder du pont de Bercy au Point-du-Jour sans aucune solution de continuité ; les tentatives de dégel ont beau avorter dans l'œuf et les espoirs de débâcle s'en aller à vau-l'eau, si l'on me passe une métaphore aussi peu en harmonie avec la réalité, ce

bloc *enfariné* ne leur dit rien qui vaille, et ils s'obstinent, en gens qu'on n'attrape pas deux fois dans la même saison, surtout lorsqu'ils y ont été pris si souvent déjà dans les saisons précédentes.

Mais ces Messieurs devraient bien sacrifier leur amour-propre à notre agrément. Si j'étais le gouvernement, comme disent les bonnes femmes, je prélèverais sur les brillants résultats du récent emprunt une forte subvention pour le Cercle des patineurs, à la seule condition d'annoncer pour chaque dimanche une grande fête sur les lacs du bois de Boulogne et d'en poursuivre les préparatifs jusqu'au jour venu, sans se laisser décourager : ce serait le seul moyen efficace de dégeler la Seine et de faire remonter le thermomètre, d'une façon durable, vers des régions un peu plus humaines.

Il semblerait que cette température, mieux faite pour des ours blancs que pour des hommes, ait suspendu la vie, — si elle n'a pas suspendu la mort, bien au contraire. Le premier jour de l'an a été triste; les petites baraques des boulevards ont dû solliciter une prolongation de huit jours, qui, je le crains, n'a pas beaucoup grossi leurs recettes. En dehors des théâtres, il ne s'est, pour ainsi dire, rien passé. Notons pourtant l'affaire du faux Padlewski arrêté à Olot, une petite ville d'Espagne dont personne n'avait jamais ouï parler et qui est devenue fameuse pendant quinze jours. On voit aujourd'hui Padlewski partout, comme jadis le mystérieux Jud, assassin du président Poinot. Celui d'Olot avait avoué du premier coup : c'est ce qui l'a rendu tout de suite suspect pour les gens avisés, — je ne dis pas cela pour le préfet de police de Gérone. On pouvait s'en tenir à celui-là, car il est à craindre qu'on n'en retrouve jamais un autre aussi accommodant, faisant la partie aussi belle aux gendarmes. Si le point de départ n'était tellement lugubre, nous dirions que cette évasion de Padlewski tourne à l'opérette. Jamais *question* ne fut plus embrouillée. Où est Padlewski? Cherchez Padlewski. M. de Labruyère l'a conduit à Gènes ou à Turin, et pendant ce temps-là M. Grégoire le conduisait en Sicile. Cependant on l'arrêtait en Espagne. Et en même temps on le signalait à Londres, en Amérique, dans un couvent des environs de Sofia. Beaucoup sont certains qu'il n'a pas quitté Paris, et quelques-uns persuadés qu'il se cache en Russie même, parce que c'est le dernier endroit où on ira le chercher. Ceux qui ont voyagé avec lui sans le savoir de Paris à Modane ne le reconnaissent pas sur sa photographie, et ceux qui le signalent partout où il n'est pas le reconnaissent parfaitement. M. de Labruyère a été condamné en police correctionnelle pour avoir fait évader le vrai Padlewski, et acquitté en appel pour n'en avoir fait évader qu'un faux. C'est, dans un cadre un peu différent, le renouvellement de l'histoire

d'Eyraud, — cet intéressant personnage que le jury vient de condamner à mort et qu'il s'est hâté ensuite de recommander à la clémence présidentielle.

Pendant ce temps, le *Figaro*, qui aime à s'amuser, provoquait un petit plébiscite sur cette question : M. Carnot doit-il gracier M^{me} de Jonquières? M^{me} de Jonquières, on n'a pas encore eu le temps de l'oublier, est l'héroïne, si j'ose m'exprimer ainsi, de ce scandaleux procès de Toulon, dont les détails ont sali pendant quatre ou cinq jours les colonnes des journaux. Une majorité de dames au cœur tendre a répondu *oui*. Voilà M. Carnot mis en demeure. On a oublié M^{me} Audibert et la sage-femme, qui était pourtant indispensable dans l'affaire. Quant au héros, M. Fouroux, maire radical et libre-penseur de Toulon, qui a eu un si beau mot dans le procès, et si juste : « Chacun sait que je n'ai pas l'habitude de frayer avec les curés, » on parle d'une pétition en sa faveur. Le conseil municipal de Toulon s'agite; les feuilles avancées ont pris sa défense en flétrissant les ridicules préjugés cléricaux qui se sont acharnés contre lui; plusieurs ont commenté à ce sujet le titre d'une comédie de Shakespeare : *Beaucoup de bruit pour rien*. Peu s'en est fallu qu'on n'ait réclamé une nouvelle épuration de la magistrature qui prouvait la persistance de ses sentiments réactionnaires en poursuivant sur un prétexte aussi frivole un maire si bien pensant et qui tenait une si grande place dans le parti républicain du Midi. M. Fouroux, tout jeune encore et en passe de devenir député, aurait pu prendre, sans cet accident, la devise de Fouquet : *Quò non ascendam?* Il menait de front la politique et la galanterie, avec la même audace et la même largeur d'idées. Il a eu seulement le malheur de ne pas se rendre exactement compte du point jusqu'où il pouvait aller, et surtout de se dénoncer lui-même. Un défaut de mesure provenant d'un peu trop de foi en sa toute-puissance l'a perdu : c'est ainsi que tombent tous les potentats et qu'est tombé M. de Bismarck.

I

Le Gymnase a clos l'année 1890 sous d'heureux auspices, en nous donnant l'*Obstacle*, pièce en quatre actes, de M. Alphonse Daudet.

Ce titre énigmatique piquait la curiosité d'autant plus que cette fois on n'avait aucun indice pour s'éclairer. Depuis l'*Arlésienne*, l'*Obstacle* était la première œuvre dramatique de M. Daudet qui ne fût point tirée d'un de ses romans, ou qui, tout au moins, ne s'y

rattachât pas directement, comme la *Lutte pour la vie*, qui est la suite de l'*Immortel*. Aussi est-elle l'une des plus logiques, des plus homogènes, et des plus largement conçues, l'une de celles qui se tiennent le mieux dans leurs diverses parties.

La scène s'ouvre à Nice, en plein carnaval. Le jeune Didier, marquis d'Alein, est fiancé à une orpheline riche et charmante, Madeleine de Rémondy, qu'il adore. Il profite même des licences du mardi gras pour venir sous les fenêtres de son hôtel, lui donner une aubade à la tête d'une *estudiantina*, et pour envahir, par le balcon, l'appartement d'où la jeune fille, avec la marquise et une amie, regarde défiler le cortège. Pendant qu'il se livre avec une exubérance juvénile à ses démonstrations amoureuses, le tuteur de Madeleine, M. de Castillon, un magistrat rigide, à l'air solennel et gourmé, ordonne impérieusement, mais tout bas, à sa pupille de rentrer dans sa chambre. Nous prévoyons un fâcheux mystère, et l'auteur ne nous en laisse pas attendre l'explication. M. de Castillon vient d'apprendre, par le bavardage d'un domestique, que le père de Didier est mort fou, et il conclut de ce fait grave, qu'on lui avait caché, à la nécessité de rompre tous rapports entre les deux jeunes gens, au moins jusqu'au résultat de l'enquête à laquelle il va se livrer.

Tel est l'obstacle qui se dresse devant le bonheur de Didier. Ici le spectateur ne peut se défendre d'une certaine appréhension. Quoi! M. Daudet s'est-il donc proposé de mettre en scène cette thèse de l'hérédité morale qui a tant occupé les psychologues et les physiologistes? Sujet bien triste, bien compliqué, bien obscur! On redoute vaguement d'être engagé dans une impasse. Mais deux détails nous rassurent tout d'abord, en nous faisant prévoir que l'auteur s'est ménagé une porte de sortie. D'abord, nous apprenons, par les répliques de la mère, que le marquis d'Alein n'a été frappé de folie qu'à la suite d'une insolation au Sénégal, lorsque son fils avait déjà deux ans; la marquise s'est isolée du monde en compagnie du malade, qu'elle a soigné pendant dix-sept ans avec un dévouement héroïque et absolu, en s'appliquant à dérober le terrible secret à la connaissance de tous, et particulièrement de Didier, confié aux soins d'un précepteur, le brave Hornus. Elle y avait complètement réussi. Il faut même, entre nous, une certaine complaisance pour admettre que la maladie mentale d'un personnage aussi en vue que le général marquis d'Alein, ait pu être dissimulée si longtemps pendant sa vie et après sa mort, et rester ignorée d'un magistrat comme M. de Castillon, qui est de son pays et de son monde. Mais cette complaisance ne se marchande pas à ceux qui savent la gagner, et pas un spectateur ne songe à contester le point

de départ de l'*Obstacle*. — Le second détail qui nous rassure, c'est que l'objection formulée par M. de Castillon n'est évidemment qu'un prétexte pour lui; le perspicace Hornus a percé à jour du premier coup d'œil ce Tartuffe d'austérité, qui, veuf depuis peu et jeune encore, serait fort aise de réserver pour lui la main et les millions de sa pupille, en sauvant les apparences.

Ni la marquise ni le vieil Hornus n'osent dire la vérité à Didier, qui continue à nager dans le bonheur en poursuivant les préparatifs de son mariage et dont la joie leur fait mal. Mais cette situation ne saurait se prolonger indéfiniment. M. de Castillon est impatient d'en finir, car vous jugez bien que son enquête n'a pas eu besoin d'être longue. Il a chargé sa sœur, M^{lle} Estelle, une vieille fille un peu niaise, en admiration devant lui, de reporter à Didier les bijoux des fiançailles et de reprendre en échange les souvenirs qu'il a reçus de la jeune fille. Il est bien entendu que l'on taira la cause véritable; on lui dira seulement que Madeleine a changé d'idée, qu'elle ne l'aime plus. Estelle s'acquitte de sa commission avec une inconscience placide, comme s'il s'agissait d'un échange de petits cadeaux au jour de l'an; mais Didier, qui s'est refusé d'abord à comprendre, entre dans un tel désespoir, puis dans une telle rage devant l'insistance de la pauvre femme, qu'elle se sauve épouvantée, bien convaincue qu'il est en proie à un accès de folie furieuse.

Didier ne peut croire à l'abandon de Madeleine. Le vrai motif doit être ailleurs, et il cherche, il interroge sa mère. Y aurait-il une tare sur le nom de la famille? Son père?..... La marquise lui répond que son père fut toujours l'honneur même, et elle constate, avec un noble orgueil maternel, qu'il ne lui a rien demandé à elle, et ne l'a pas effleurée d'un soupçon. Alors, si ce n'est pas cela, qu'est-ce donc? Didier ne rendra les lettres et le portrait qu'à Madeleine en personne et après avoir entendu de sa bouche l'aveu qu'elle ne l'aime plus. Rien de plus pathétique et de plus émouvant que cette longue explosion de douleur qui passe par toutes les phases, qui se colore de toutes les nuances, — doute, stupeur, colère, tendresse, désespoir, égarement, — qui se renouvelle sans cesse et reste toujours vraie, toujours sincère et poignante, toujours dramatique.

Il faut bien se résoudre à cet entretien dangereux, qu'on eût voulu éviter. Il aura lieu au couvent des Dames Bleues, où Madeleine a été élevée et où elle a cherché un asile. Je ne sais trop jusqu'à quel point la supérieure d'un couvent, et d'un couvent cloîtré, si j'ai bien compris, pourrait consentir à prêter sa maison pour de parcilles entrevues, et l'exposer aux conséquences délicates

qu'elles seraient capables d'entraîner. Avouons qu'elle est un peu imprudente et joue avec le feu. Elle ne se borne même pas à recevoir Didier, accompagné de sa mère et de son ancien précepteur ; sans les en prévenir, elle a donné rendez-vous au conseiller et à sa sœur, ce qui est assurément très inattendu et pourrait avoir l'air d'un piège. M. Daudet a dû se livrer à des combinaisons plus ingénieuses que vraisemblables pour amener dans le joli décor de ce cloître paisible et fleuri la réunion de tous les personnages dont il avait besoin. Nous le chicanerons d'autant moins là-dessus pour tant qu'il a fait preuve d'autant de délicatesse que de dextérité, en justifiant de son mieux une rencontre impossible dans un milieu semblable et en s'appliquant à atténuer ce qu'elle eût pu offrir de scabreux. Tous les détails en sont traités avec convenance.

La jeune fille a été dûment stylée par son tuteur et mise en garde contre les conséquences terribles d'un tel mariage. Un moment elle s'attendrit, en entendant les orphelines du couvent chanter un cantique dans la chapelle, sur l'air de l'aubade que Didier lui a donnée à Nice, transformé en mélodie religieuse par un simple ralentissement de rythme : c'est comme un *leitmotiv* dans un opéra. Mais elle se ressaisit, et le fatal *je ne vous aime plus* s'échappe de ses lèvres. M. de Castillon triomphe, mais Didier s'élançe impétueusement vers lui : « Rappelez-vous, lui dit-il d'un ton menaçant, qu'elle est libre pour tous, excepté pour vous. Si jamais vous osiez lever les yeux sur elle!... — Monsieur, lui répond dédaigneusement le conseiller, on ne se bat pas avec des hommes comme vous. On les douche et on les enferme, comme on a fait de votre père. »

Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur, et révélé tout à coup au principal intéressé dans un beau coup de théâtre! Ainsi c'est là ce qu'on lui cachait : il est le fils d'un fou, menacé lui-même de la folie héréditaire. Cette idée va hanter désormais son cerveau. Nous le retrouvons au dernier acte, plein d'agitation et de fièvre, semblant toujours étudier en lui des symptômes cachés, lisant des livres d'aliénistes qu'il enferme sous clef à l'approche de sa mère. Mais celle-ci ne s'y trompe pas : elle observe avec épouvante les progrès croissants du mal ; à tout prix il faut les arrêter. Didier ne pense plus à son amour ; il n'a plus qu'une idée fixe en tête : celle de la folie qui s'avance. Telle est du moins la conviction absolue de sa mère, et une mère ne se trompe pas. Il n'existe qu'un seul moyen efficace de le sauver : c'est de lui faire croire qu'il n'est pas le fils de son père. Elle est prête à sacrifier son honneur et même, s'il le faut, l'estime et l'amour de son enfant pour l'arracher au péril. Mais elle a besoin d'un complice, et ce sera le

vieil Hornus, qui l'a aimée autrefois, d'un amour pur, silencieux et caché, qu'elle avait deviné cependant sans le lui laisser voir. Elle lui impose ce rôle contre lequel il se débat : « Pourquoi voulez-vous m'enlever ce qui est mon honneur et ma fierté? » Ce sacrifice sera inutile d'ailleurs : il ne la croira pas. Et, en effet, au premier mot, avant même qu'elle n'ait achevé d'exprimer sa pensée, Didier l'arrête en termes qui montrent combien il serait inutile de poursuivre : « Coupable, toi, chère maman ! et de quoi?.. Voilà une chose que tu ne me persuaderas jamais ! » Et la mère se tait, — heureuse, après tout, de l'incrédulité de son fils, tandis que le vieil Hornus s'écrie : « Je vous avais bien dit qu'il ne vous croirait pas. »

La scène était audacieuse : elle a surpris le public et pouvait aisément le blesser. Ce qui en rendait le caractère plus choquant, c'était la présence du faux complice, associé malgré lui à la faute prétendue de la mère et lui donnant un corps. Ce n'est pas seulement vis-à-vis de son fils que la marquise s'abaisse, mais vis-à-vis du brave Hornus. Nous accepterions plus aisément l'idée de cette folie maternelle, qui a son côté sublime, s'il n'était pas là. M. Daudet a si bien senti le danger qu'il n'est pas allé jusqu'au bout. Mais alors on peut se demander si c'était la peine de donner un si terrible coup d'épée dans l'eau.

D'un mot Didier rassure sa mère : Non, il n'est point tourmenté par la peur du mal héréditaire. Dieu merci, il se sent la tête solide. S'il lisait les aliénistes, c'était par curiosité, mais il n'accepte pas aveuglément les nouveaux catéchismes de la science moderne, et croit que l'homme porte en lui une force morale capable de lutter victorieusement contre la fatalité. — Eh ! parbleu, c'est ce qui nous différencie de la brute ! conclut le digne Hornus. Et nous applaudissons à cette profession de foi spiritualiste, tout en nous demandant pourquoi l'auteur semble avoir pris à tâche de nous lancer ainsi sur une fausse piste. En nous peignant, depuis le commencement de l'acte, Didier en proie à une agitation inquiétante, lisant à la dérobée des traités d'aliénation héréditaire, ce n'est pas seulement la mère qu'il trompe, c'est le public. L'auteur l'a expressément voulu ; il cherche à nous faire prendre le change, sans doute pour mieux ménager l'effet d'agréable surprise du dénouement. Le malheur est qu'il dépasse le but et qu'il nous dérouté. Si Didier n'a pas et n'a jamais eu les terreurs qu'on lui attribuait, d'où viennent ces lectures cachées, ces livres pris sous clef, ces monologues trahissant la préoccupation du péril, ce voyage occulte à la ville pour y consulter un aliéniste ? M. Daudet a mis vraiment trop de zèle à accumuler ces apparences, si bien que, au lieu de nous

surprendre seulement, le dénouement nous déconcerte. Comment la marquise elle-même, avec son infailible coup d'œil maternel, a-t-elle pu se tromper au point de croire que Didier ne songeait plus à son amour et n'avait plus en tête que l'idée fixe de la folie ?

Elle se trompait pourtant, sur le premier point aussi bien que sur le second. Toute l'agitation de Didier n'avait pour cause que l'attente amoureuse. Sans que nous sachions comment la chose s'est faite, Madeleine, que nous avons quittée à l'acte précédent sur un *Je ne vous aime plus* qui semblait définitif, est revenue sur sa résolution et sur ses craintes ; elle a trouvé moyen de faire savoir à Didier qu'elle n'attendait que sa majorité pour être à lui. L'heure a sonné ; elle va venir. Et tenez, la voilà, qui entre la main tendue, heureuse et souriante. Et le public est si heureux, lui aussi, qu'il en oublie ses objections ; seulement il les retrouve le lendemain.

Ce dernier acte, par un malheur du reste assez commun, n'est donc pas à la hauteur des précédents, dont il n'a ni la clarté, ni la consistance, ni la logique. *L'Obstacle* n'en est pas moins une pièce remarquable, bien conçue, parfaitement et sobrement écrite, avec des situations fortes, avec un mélange de scènes exquises ou puissantes. Elle est pleine de détails ravissants. M. Alphonse Daudet a toujours brillé dans l'épisode : tel chapitre de ses romans forme comme un petit tableau complet par lui-même, où se retrouve le conteur des *Vieux* et du *Sous-préfet aux champs*. Il a aussi dans *L'Obstacle* quelques personnages et quelques scènes épisodiques qui, sans tenir essentiellement à l'action, s'y rattachent assez pour n'être point des hors-d'œuvre et qui sont des bijoux : telle la rencontre de Madeleine, chez les Dames Bleues, avec son amie Noélie, que nous avons vue près d'elle, au premier acte, toute animée et toute resplendissante du bonheur de son mariage prochain, et que nous retrouvons abandonnée, le cœur saignant, cherchant un refuge dans la paix du cloître ; telle la scène de l'ex-braconnier Sautecœur, dont Didier a fait un garde, pour le sauver de la misère et de la prison, mais qui ne peut pas continuer à dresser des procès-verbaux et qui rend sa place parce que, de père en fils, les Sautecœur ont le braconnage dans le sang.

Si l'on voulait voir dans *L'Obstacle* une thèse contre le fatalisme de l'hérédité, on ne peut se dissimuler qu'elle serait insuffisante, à cause des conditions spéciales où l'auteur s'est placé, en esquivant les difficultés principales et en n'abordant pas la question de face ; il faudrait admettre aussi que la scène du braconnier contredit la démonstration. Mais évidemment, quoiqu'il ne l'ait pas dit d'une façon assez nette et que la distinction ne saute pas aux yeux, l'idée de M. Daudet c'est que l'hérédité, toute-puissante peut-être chez les

natures frustes, sans éducation et sans force morale, comme celle de Sautecœur, peut être vaincue par une volonté forte chez les natures supérieures. Prenons simplement l'*Obstacle* pour une pièce de théâtre adroitement bâtie (sauf les incohérences du dernier acte), ingénieuse, souvent touchante, pleine de vérité, de vie, de mouvement, d'un intérêt soutenu, d'un optimisme aimable, réagissant bravement contre la théorie des doctrines fatalistes et matérialistes qui nous enserrent de toutes parts. Et cette pièce excellente est jouée avec un ensemble parfait, d'où nous ne voulons détacher que les noms de Lafontaine, qui joue Hornus avec bonhomie et avec ampleur; de M^{me} Pasca, qui a la distinction, la vérité et, au besoin, la vigueur; de Raphaël Duflos, qui porte dans son rôle toute la chaleur, la fougue et la passion qu'il demande.

Il est rare qu'un grand succès se produise au théâtre sans soulever dans la presse des polémiques et des revendications plus ou moins retentissantes. Cette consécration n'a point manqué à l'*Obstacle*. Dès le lendemain, la situation qu'on croyait la plus neuve et la plus hardie, celle de la mère sacrifiant son honneur pour sauver son fils, était réclamée par un jeune confrère qui écrivait aux journaux : « M. Daudet m'a volé. La scène est à moi. Je l'avais mise, dès 1880, dans mon drame du *Fou*. — Elle n'est pas plus à vous qu'à M. Daudet, est intervenu M. de Montépin; elle est à moi. — Pas plus à vous qu'à M. Daudet ou à M. Montégut, a répondu un autre; elle à M. de Pontmartin ¹. » Et de découverte en découverte, on en est remonté jusqu'à M. Georges Pradel et M. Jules Dornay. Je suis convaincu qu'en cherchant encore on pourrait remonter beaucoup plus haut, mais cela suffit. Il en résulte que, à force d'être à tout le monde, cette situation originale n'est plus à personne. On ne sait jamais jusqu'où l'on peut être entraîné dans la recherche de la paternité littéraire. Le véritable inventeur n'est pas celui qui trouve l'idée; c'est celui qui trouve sa forme définitive, et, même après Daudet, un autre pourra la reprendre encore sans mériter l'accusation de plagiat, s'il sait en tirer un nouveau et meilleur parti.

¹ On a cité le nom de M. de Pontmartin, mais personne, que je sache, n'a donné le titre de son récit. C'est la *Marquise d'Aurebonne*, qui fait partie du volume *Contes et nouvelles*. Dans la *Marquise d'Aurebonne* il s'agit de phthisie, non de folie, et le fils croit à cet héroïque mensonge, que la mère a le courage de maintenir jusqu'à sa mort. M. de Séralval tira de ce récit, vers 1864 ou 1865, un drame en cinq actes, en vers : *le Secret du Docteur*, qu'il fit jouer sous le pseudonyme anagrammatique d'Alvarès au théâtre Beaumarchais, où il eut une vingtaine de représentations. Voilà donc encore une nouvelle source à ajouter aux autres, et si M. Montégut fait un procès à M. Daudet, dix autres lui en feront un à lui-même. *Nil sub sole novum*.

Au Théâtre-Français, on nous avait promis le *Thermidor* de M. Sardou pour le 19, — date invariable, définitivement arrêtée. Tout était prêt, la pièce était entièrement sue par les artistes, — et pourtant elle n'a pas encore été jouée à l'heure qu'il est. En attendant, le théâtre de la rue Richelieu ne nous a donné qu'une agréable bluette en un acte de M. Ch. de Courcy : *Une conversion*.

Personnages : Raoul de Briche et Régine de Champnolin. Joignez-y la soubrette Fanny. C'est tout. Régine est une jeune femme qui a ses nerfs. A la suite d'une bouderie conjugale, — la première, — son mari Georges est parti pour la chasse en province, la laissant seule. Elle est allée la veille au bal, où un certain Roger de la Tour l'a trop fait danser, d'une façon presque compromettante. Et le lendemain, il veut pousser indiscrètement ses avantages : il lui envoie un bouquet ; il essaie, avec la complicité de sa sœur, qui est une amie de Régine, d'organiser un dîner au cabaret, à la suite duquel on ira finir la soirée au spectacle. Heureusement Raoul est là pour détourner Régine de ces imprudences et lui dévoiler le piège : il aime Georges, il aime tant Georges ! Régine se rend. Mais alors un scrupule vient à Raoul : est-il juste de condamner cette jeune femme à la solitude, de la priver de toute distraction pendant l'absence de son mari ? Et il reprend pour son compte le rôle avorté de Roger ; Mentor tente de se substituer à Télémaque, soit que le matois ait plaidé pour lui en feignant de plaider pour le mari, soit que l'occasion le tente tout à coup. Régine reçoit un nouveau bouquet, cette fois avec la carte de Raoul, et bientôt celui-ci arrive, l'air conquérant, une fleur à la boutonnière, dans le dessein de dîner avec elle au coin du feu et de l'enlever ensuite pour aller voir la pièce nouvelle. La jeune femme, qui l'a deviné et qui s'en amuse, l'amène à lui faire pendant le dîner une sorte de déclaration qu'elle a l'air d'accueillir sans colère : il sort, tout allumé, pour choisir lui-même une voiture en fumant une cigarette, et à sa rentrée il trouve un joli billet qui lui apprend qu'on s'est moqué de lui. Raoul avait été tellement éloquent en prêchant Régine au début qu'il trouve maintenant qu'elle est trop convertie. Cette bagatelle aimable, mais un peu longue, est spirituellement jouée par M. Febvre, M^{me} Barretta et M^{no} Ludwig, qui en doublent la valeur.

Le même soir Got débutait... dans *Tartuffe*. On sait que la question du *Tartuffe* est plus que jamais à l'ordre du jour. Trouver une nouvelle interprétation de ce personnage, qui paraît pourtant bien clair, cela est devenu pour les comédiens arrivés une manie professionnelle, quelque chose comme le couronnement de leur carrière. Les conférenciers aussi s'en mêlent, et nous avons eu le

Tartuffe de M. Brunetière et, plus récemment, de M. Maurice Barrès, comme celui de M. Coquelin. A son tour, M. Got a demandé à faire des révélations. Les échos de théâtre nous avaient tenus d'avance au courant de sa découverte et nous avaient appris qu'il devait faire de Tartuffe un protestant. Après le jésuite et le janséniste, cela achevait le cycle; mais c'était un comble. En somme, la chose s'est réduite à revêtir un costume huguenot dessiné par Sébastien Le Clerc. Malgré tout le talent de M. Got, malgré l'art de diction avec lequel il a nuancé sa déclaration à Elmire du troisième acte, il faut bien dire qu'il n'a pas plu dans ce rôle, dont il n'est pas l'homme, — pas plus d'ailleurs que le long, sec et maigre M. Leloir n'est l'homme du rôle d'Orgon. M^{lle} Reichenberg a donné trop d'esprit à Marianne, et M^{me} Lloyd a complètement étouffé et éteint M^{me} Pernelle, dont il ne reste rien sous sa voix molle et son jeu *cotonneux*. Bref, sans M. Silvain, qui porte dans le rôle de Cléante sa perfection d'excellent diseur; Coquelin, désopilant sous les traits de l'huissier Loyal, et M^{lle} Marsy, qui est une Elmire excellente et qui serait parfaite en accusant mieux, dans ses scènes avec Tartuffe, l'honnêteté profonde, exempte de toute coquetterie, d'une femme réduite à jouer un rôle indigne d'elle, cette représentation n'aurait point dépassé sensiblement le niveau d'une préfecture de première classe, ce qui n'est pas suffisant pour la Comédie-Française.

Hélas! cette pauvre Comédie est de plus en plus éprouvée, et la mort vient d'y faire un nouveau vide, qui, pour n'être pas tout à fait aussi cruel et aussi prématuré que celui de Jeanne Samary, ne laisse pas d'être sensible encore. M^{me} Céline Montaland est morte à l'âge de quarante-sept ans. Beaucoup de comédiennes étaient plus âgées qu'elle; aucune n'était célèbre depuis plus longtemps. Ce fut un petit prodige. Elle débuta au Théâtre-Français à six ans, dans Camille de *Gabrielle*, et on l'y revit quelques mois après dans l'enfant de *Charlotte Corday*. Trente-quatre ans plus tard, après avoir fait le tour du monde dramatique, elle devait revenir à son point de départ. Elle était née pour ainsi dire sur les planches, entre deux portants, et ses parents n'éprouvèrent aucun scrupule à exploiter cette précoce merveille, qui fit accourir tout Paris au Palais-Royal, en 1850, dans la *Fille bien gardée*, une pièce composée tout exprès pour elle, où Grassot lui servait de partenaire. Elle ne ressemblait point à ces perroquets bien dressés qui récitent une leçon où l'on sent le professeur derrière chaque intonation et chaque geste; elle jouait avec l'aisance et le naturel d'une petite femme, et on l'eût prise, comme l'a dit Janin, pour une grande actrice remplissant le rôle d'un baby.

Il est rare que ces jeunes prodiges n'avortent pas en chemin. Tout en comptant parmi les exceptions, Céline Montaland confirme jusqu'à un certain point la règle, car elle n'arriva jamais qu'à un rang après tout secondaire, et son aimable renommée n'était point du tout d'ordre supérieur. Elle s'est trop dispersée sur les scènes et dans les genres les plus divers. Tout lui était égal, même la féerie, même la revue, même la farce. Elle jouait aussi bien dans le *Pied de mouton* que dans *François le Champi*. Au besoin, elle chantait et dansait sur le théâtre de la rue Taitbout un boléro qu'elle avait rapporté d'Espagne. Après trente ans de ce vagabondage dramatique, où elle avait gaspillé sa jeunesse et son talent, elle eut quelque remords et voulut se fixer dans un cadre plus digne d'elle. Ce fut alors qu'elle rentra à la Comédie-Française par la porte de l'Odéon. Elle n'y était que depuis six ans et n'y a fait qu'un assez petit nombre de créations, dont la dernière fut dans *Margot* de M. Meilhac. Le talent était un peu bourgeois, mais il plaisait, comme sa figure, restée jeune en dépit d'un embonpoint qu'elle avait vainement essayé de vaincre.

L'Odéon nous avait également promis une version de l'*Alceste* d'Éuripide, avec les chœurs de Gluck; on avait répété, même avec l'orchestre, dit-on, mais, pour une raison que j'ignore, la représentation a été tout à coup ajournée indéfiniment, et remplacée par une reprise des *Faux Bonshommes* de MM. Th. Barrière et Cappendu. Je n'ai point l'intention de recommencer le compte-rendu d'une pièce âgée de trente-cinq ans, si souvent et si récemment reprise : il suffit de dire que, malgré une interprétation sans grand relief et même, pour quelques rôles, tels que celui de Péponnet, d'une justesse contestable, l'œuvre a encore vivement réussi et a paru peu vieillie. J'imagine que ces représentations à l'Odéon doivent être regardées comme des travaux d'approche pour pénétrer enfin dans la place jusque-là fermée de la Comédie-Française.

Le dernier jour de l'année, l'Opéra-Comique a donné l'*Amour vengé*, poème en deux actes de M. de Lassus, musique de M. de Maupeou. Il était temps. L'*Amour vengé*, en effet, est la dernière œuvre couronnée au concours Cressent, et s'il eût tardé vingt-quatre heures de plus, le directeur du théâtre aurait manqué pour cette fois le joli prix semi-annuel de dix mille francs, fondé à son profit par ce généreux amateur. — Je dis à son profit, car il en bénéficie plus que le compositeur, dont on monte la pièce dans des décors d'occasion et qu'on joue strictement le nombre de fois stipulées. — Il était littéralement au pied du mur, et il eût suffi d'un rhume de M^{lle} Chevalier pour supprimer la prime. C'était jouer gros jeu, surtout par cette température, — à supposer même qu'il

ait voulu reculer jusqu'à la dernière minute l'exécution de son engagement dans l'intention subtile de piquer notre curiosité. Je ne puis rien dire par moi-même de cette opérette mythologique, à laquelle le théâtre a jugé superflu sans doute de convoquer les critiques des revues ; je sais seulement, par les ouï-dire de mes confrères, que M. de Maupeou s'est fortement appliqué, qu'il a pris pour modèle le Gounod de *Philémon et Baucis* plutôt que l'Offenbach de la *Belle Hélène* et que, à défaut d'originalité, il a mis dans son ingénieux pastiche beaucoup de savoir et un peu d'agrément.

II

La rude saison que nous venons de traverser a exercé de grands ravages, et depuis l'*influenza*, de funèbre mémoire, notre courrier n'avait pas eu à récolter une telle moisson nécrologique. Commençons par quelques étrangers qu'il nous paraît difficile de passer sous silence.

La mort du docteur Schliemann a fait infiniment moins de bruit que ses découvertes. On sait que Henri Schliemann était un ancien garçon épicier devenu archéologue, qui prétendait avoir, dans les ruines exhumées de l'antique Ilion et de l'antique Mycènes, retrouvé le trésor de Priam et les tombeaux des Atrides. Il a publié une foule de mémoires sur ses découvertes, qui ont soulevé de vives discussions dans le monde savant, et l'homériste M. Gladstone a écrit une longue préface en tête de l'ouvrage où il raconte ses fouilles à Mycènes et à Tyrinthe. Quelle que soit l'authenticité de ses attributions, on ne peut contester l'importance de ses fouilles et de leurs résultats : il a tiré des entrailles de la terre, où ils étaient ensevelis depuis de longs siècles, des objets qui ne sont peut-être pas les bijoux d'Hélène et les armes d'Agamemnon, mais qui sont assurément des vestiges précieux d'une civilisation disparue et d'une histoire presque fabuleuse.

On ignore généralement que M. Schliemann, après s'être engagé comme mousse, après avoir exercé le commerce à Amsterdam, puis à Saint-Pétersbourg et avoir beaucoup voyagé à travers le monde, s'était fixé à Paris, autant du moins qu'il pouvait se fixer quelque part, dans les dernières années de l'Empire. Cet Allemand était un cosmopolite. Il avait déjà appris sans maître la plupart des langues de l'Europe et se sentait porté à l'archéologie dont il avait pris des teintures au cours de ses excursions : il lui restait à s'y perfectionner, et c'était le but de son séjour à Paris. Dans son appartement de la place Saint-Michel, il donnait aux savants des dîners où l'on assure qu'il plaçait les messieurs tous ensemble d'un

côté de la table afin qu'ils pussent causer sciences, pendant que les femmes, réunies de l'autre côté, bavardaient chiffons. Un de ses convives d'alors m'a raconté qu'un jour il leur fit boire au dessert un prétendu vin homérique où il avait voulu reproduire celui que la belle Hécamède prépara pour Nestor et Machaon; mais que, au lieu d'y râper du fromage de chèvre aspergé de farine blanche, comme il est dit dans le divin poète, il y avait râpé du gruyère. Ces fantaisies culinaires d'après l'antique réussissent rarement : le couple Dacier avait failli s'empoisonner un jour en se régalant d'un ragout dont il avait pris la recette dans Athénée. Jugez de ce que dut être le vin antique de Schliemann avec la variante téméraire qu'il avait introduite dans sa fabrication. Cette infâme boisson souleva le cœur de tous les invités, et plusieurs en gardèrent la conviction qu'un archéologue capable d'un tel *à peu près* était suspect *a priori* d'une grande légèreté d'inductions.

Pour se mettre au point, Schliemann, qui avait épousé une Allemande, alla, dit-on, s'établir, le temps voulu, dans une contrée des Etats-Unis où le divorce existe; il y répudia sa femme et la remplaça par une Grecque qui s'appelait Andromaque, comme la femme d'Hector. Ainsi devenu contemporain de la guerre de Troie et acclimaté, il se sentit mieux armé pour ses fouilles. Andromaque devait être particulièrement compétente dans le département des bijoux. Avec une attention toute conjugale, le galant docteur lui fit toujours une part dans ses découvertes. Dans l'acropole de Mycènes, elle fut spécialement chargée de l'exploration d'un trésor, moins somptueux que celui d'Atrée, mais qui se rattrapait en étant plus ancien encore. Devant l'intrépidité de ses conclusions, les sceptiques assuraient, en souriant, qu'il retrouverait un de ces jours la pomme de Paris, l'épée de Damoclès, le bandeau de Thémis et la ceinture de Vénus, mais la vie est courte et il est mort avant d'avoir pu faire ces importantes découvertes.

Qui nous eût dit, en voyant l'an dernier au milieu de nous Mgr Labelle, curé de Saint-Jérôme et sous-ministre de l'agriculture au Canada, l'un des hommes les plus populaires dans son pays, où il jouissait d'une véritable puissance morale, même avant d'être appelé à faire partie du gouvernement, que la mort le guettait à son retour, sur les bords du Saint-Laurent. Mgr Labelle était bâti presque en athlète et n'avait point dépassé la maturité de l'âge. Doué d'une activité infatigable et fécond en projets, il était venu en France pour s'efforcer d'y provoquer un mouvement d'émigration vers le Canada. Je crois bien que sa tentative était un peu chimérique : le Français n'émigre pas en masse comme l'Allemand; il n'est pas encore à l'étroit chez lui, et nos colonies actuelles,

l'Algérie en première ligne, suffisent largement à ses besoins. Il ne paraît pas très opportun de détourner de ces débouchés naturels une si faible partie que ce soit d'un courant qui n'a point de superflu à dépenser. Mais il était bien permis à Mgr Labelle, Français de race, jaloux de soutenir et d'étendre l'influence française au Canada, de se placer à un point de vue différent. Il portait sur sa figure, empreinte à la fois de bonhomie et de finesse, la marque de son origine normande, et la portait aussi dans son accent, qui était celui d'un herbager du pays d'Auge. Il parlait beaucoup et volontiers : on l'a entendu dans une foule de banquets ou de conférences, et le contraste de la culture intellectuelle qui éclatait dans ses discours avec une prononciation empreinte d'une sorte de rusticité gothique donnait à sa parole une saveur particulière. La mort, qui ne s'inquiète point des longs projets ni des vastes pensées, a soufflé sur les plans de Mgr Labelle.

Le duc Nicolas de Leuchtenberg est mort à Paris, où il avait fixé sa résidence habituelle. Ce grand personnage, allié à la famille impériale de Russie, se rattachait aussi à la France par d'autres liens plus intimes : c'était le petit-fils du prince Eugène, si populaire sous le premier Empire et resté si Français jusqu'au bout de sa carrière, quoique sa postérité ne nous appartienne plus. On lui a fait, à l'église de la rue Daru, des funérailles imposantes et magnifiques où notre gouvernement était représenté par la plupart des ministres et les présidents des deux Chambres. M. Floquet, en particulier, n'en a pas été le moindre ornement, et, malgré le caractère de la cérémonie, plus d'un regard a malicieusement épié son attitude quand le sacristain s'est approché de lui pour lui donner un cierge, suivant un usage de l'église russe. M. Floquet a pris le cierge, et l'a tenu allumé, « pâle et immobile, la tête renversée, l'œil fixe », dit un journal. — A quoi pensais-tu, homme pâle? Était-ce à tes coreligionnaires politiques ou à la Pologne? Qu'auraient dit les purs radicaux et les libres-penseurs intransigeants du citoyen Floquet, jadis pur, tenant un cierge dans une église, et qu'aurait dit la Pologne, Monsieur, en voyant le crâne avocat de 1867 figurer de la sorte dans un cortège russe? Avec son cierge, M. Floquet avait positivement l'air de faire amende honorable, — et il était pâle comme Macbeth devant le spectre de Banquo.

Le Conseil municipal a fait à son président, M. Emile Richard, des obsèques non moins magnifiques et non moins solennelles que celles du duc de Leuchtenberg, mais civiles, bien entendu. Innombrables délégations, couronnes immenses, déploiement de toute la pompe municipale, exhibition de tout le personnel, détachements de la garde républicaine à pied et à cheval, pompiers faisant la

haie, défilés de bataillons scolaires, six discours, rien n'a été épargné dans cet enterrement princier d'un républicain, où le Conseil s'honorait lui-même en rendant des honneurs royaux à son président d'une année, d'ailleurs absolument inconnu en dehors de ses fonctions et déjà aussi oublié que s'il n'avait jamais été de ce monde.

Le roi des Sedangs n'aura joui guère plus longtemps de sa royauté que M. Richard de sa présidence et il n'a certainement pas eu d'aussi splendides obsèques. S. M. Marie I^{er} était un Français dont l'identité n'est pas encore bien nettement établie, puisque les uns disent qu'il se nommait M. de Mayréna, et les autres assurent qu'il s'appelait simplement David, fils d'un capitaine de frégate et ancien brigadier aux spahis cochinchinois. Son nom de Mayréna n'eût été qu'une première usurpation, prélude de la seconde. Mais il n'eût pas fallu le traiter d'usurpateur en face : ce roi de nouvelle fabrique n'entendait pas plus raillerie sur ce point qu'un monarque de droit divin : il prétendait avoir été régulièrement investi de la couronne par les Sedangs à la suite d'une guerre où ses conseils et ses carabines les avaient conduits à la victoire. Les Sedangs sont une peuplade de l'Indo-Chine, peu connue dans l'histoire et dans la géographie. David ou de Mayréna se trouvait là par hasard, cherchant aventure, lorsqu'il trouva une couronne. Il n'y aura pas eu de siècle où l'on ait plus perdu et plus trouvé de couronnes que celui-ci. L'ex-brigadier de spahis ne fit point de façons, et ses anciens camarades du boulevard apprirent son avènement en recevant par la poste des lettres, cachetées d'un sceau monumental, qui contenaient chacune un brevet de l'Éléphant vert.

Après quelque temps d'un règne qui paraît avoir été prospère et tranquille, Marie I^{er} était revenu faire un tour à Paris, non pas seulement pour y jouir de sa gloire, mais pour mettre son royaume en actions. Le monarque se doublait en lui d'un homme d'affaires : en sa jeunesse il avait été un viveur, mais aussi un boursier. Les chevaliers de l'Éléphant vert eux-mêmes se montrèrent mous, malgré la chaleur toute méridionale avec laquelle il leur vantait les pépites du pays des Sedangs. En Belgique il fut plus heureux : un gros négociant se laissa empaumer par l'éloquence de ses prospectus et organisa une expédition au cours de laquelle ce nouveau roi d'Araucanie, moins convaincu et moins sérieux que le premier, a trouvé la mort dans des circonstances encore mal connues. Il paraît avoir été empoisonné par l'un de ses compagnons d'aventure ou par ses sujets. Avant de partir, ce souverain *fin de siècle*, dont les prochaines revues s'occuperont certainement, réalisant une page

des *Rois en exil* de Daudet, mais la réalisant à sa manière, avait laissé sa couronne en gage à un hôtelier d'Ostende qu'il ne pouvait payer, et lorsque le confiant aubergiste a ouvert la boîte en apprenant sa mort, il n'a trouvé qu'un caillou. Quel fumiste que ce monarque ! Avouez qu'il y a de quoi se faire républicain.

J'écarte le flot des ombres, sans m'arrêter ni à l'amiral Aube, qui fut ministre de la marine et le grand patron des torpilleurs, ni à Émile Durier, un avocat journaliste et homme politique, ni à Van Marcke, un sous-Troyon, ni au vénérable M. Coquille, rédacteur du *Monde* et de *l'Univers*, homme de science et de conscience ; ni à M. Lockroy, ancien acteur romantique, le rival de Bocage en son temps, comme lui comédien et libre-penseur, retiré du théâtre depuis plus d'un demi-siècle, auteur, en collaboration, d'un grand nombre de vaudevilles, de drames et de livrets d'opéras comiques ; ni même à Delaplanche, grand prix de Rome, médaille d'honneur de l'Exposition universelle en 1878, dont un des groupes les plus charmants, *l'Education maternelle*, orne le square Sainte-Clotilde et qui, après avoir exposé au dernier Salon le beau monument du cardinal Donnet, destiné à la cathédrale de Bordeaux, s'est fait enterrer civilement !

Mais il est impossible de passer aussi vite devant Aimé Millet, l'un des plus éminents sculpteurs de notre époque. Aimé Millet avait d'abord manié la brosse concurremment avec l'ébauchoir, mais bientôt le statuaire avait éliminé et fait oublier le peintre. Sa grande réputation datait surtout du salon de 1857, où il avait exposé son *Ariane* : je vois encore cette figure expressive, d'un travail si moelleux et si délicat, avec sa chair palpitante, la vérité de son attitude, la finesse de sa chevelure. Depuis Pradier on n'avait jamais peut-être aussi bien et certainement jamais mieux modelé un corps de femme. Au Salon suivant, sans parler de plusieurs bustes, — un genre où il était passé maître, — il envoyait un Mercure destiné à la cour du Louvre, œuvre qui, tout en restant fidèle aux formules consacrées, était d'un mouvement original et charmant, en même temps que de l'exécution la plus souple et la plus adroite. Si l'on veut comparer le talent d'Aimé Millet sous ses faces les plus diverses, on n'a qu'à rapprocher le monument d'Henri Murger, où la Jeunesse, dans une pose gracieuse et sous d'élégantes draperies, effeuille des roses sur la tombe de l'écrivain, et le *Vercingétorix* colossal en cuivre repoussé, exécuté pour le plateau d'Alise : l'une est presque l'antithèse de l'autre, et on y voit qu'il était capable de force comme de charme. Pourtant, disons-le tout bas, son Vercingétorix a un peu la pose de Mélingue, les cheveux et les moustaches d'un premier rôle et, quelles que pus-

sent être les préférences secrètes de l'artiste, son vrai domaine était la grâce.

C'est aux funérailles d'Aimé Millet qu'on a appris la mort de Léo Delibes, l'aimable compositeur à qui l'on doit tant de mélodies exquises. Léo Delibes était entré à peine dans sa cinquante-cinquième année et, par sa bonne humeur comme par son apparence vigoureuse, il semblait l'image même de la vie. Ses premières études musicales furent irrégulières et incomplètes et les difficultés d'une existence pénible ne lui permirent pas de conquérir le prix de Rome. Mais il suppléa par la suite aux lacunes de son instruction, et en 1881 il était revenu comme professeur au Conservatoire, où son oncle Batiste l'avait fait entrer à douze ans comme élève. Léo Delibes débuta dans la carrière par un grand nombre de gaies opérettes qui firent apprécier sa verve facile et le tour aisé de son style. On lui doit deux des ballets qui ont obtenu le plus de succès depuis vingt ans, *Coppélia* et *Sylvia*, et trois grands opéras comiques, dont le premier, *le Roi l'a dit*, est charmant, sans aucune prétention à la musique savante, dont les deux autres, *Jean de Nivelle* et *Lakmé*, annoncent des prétentions plus hautes. Il avait succédé à Victor Massé à l'Académie des beaux-arts.

M. Alphonse Peyrat est mort à soixante-dix-huit ans, le jour même où expirait son mandat de sénateur. Il avait été, à *la Presse*, puis à *l'Avenir national*, un journaliste célèbre sous l'empire, défenseur des traditions jacobines, champion intransigeant de la libre pensée. Depuis la république, envoyé d'abord à l'Assemblée nationale, puis au Sénat, il n'écrivait plus, et il ne parlait pas davantage. Je ne crois pas qu'il soit une seule fois monté à la tribune, mais ses amis assurent qu'il avait de l'influence dans les bureaux, ou tout au moins dans les couloirs. En somme, cet élève d'Armand Carrel et d'Armand Marrast, ce disciple de Condillac et de Voltaire, cet homme dont quelques articles d'opposition avaient été des événements, et qui comptait, parmi les titres de gloire dont il était le plus fier, d'avoir, dès son article de début, fait saisir *la Tribune* en 1833, coup d'essai qui était un coup de maître et qui le posa tout de suite au premier rang dans son parti, puis, dès son article de rentrée comme rédacteur en chef à *la Presse* en 1857, d'avoir fait suspendre le journal, — sans parler des simples avertissements, — n'était plus qu'un sénateur muet et un ex-écrivain dont les livres sont encore plus profondément oubliés que les articles.

M. le comte Foucher de Careil, l'un des patriciens de la république, est mort moins opportunément que M. Alphonse Peyrat, non le jour même où expirait son mandat, mais au lendemain du jour où il venait d'être renouvelé. Le sénateur républicain de Seine-

et-Marne, l'ancien ambassadeur de France à Vienne, appartenait pour la plus grande part à la politique et par là échappe à cette causerie. Mais il avait débuté par des travaux critiques et philosophiques qui semblaient pronostiquer une autre direction à sa vie. Leibniz, dont il avait eu l'heureuse chance de trouver à ses débuts plusieurs opuscules inédits, fut le principal objet de ses travaux dans cette première partie de sa carrière. Il s'occupa aussi de Descartes, de Hegel, de Schopenhauer, de Spinoza et même de Goethe. Aucun de ces livres n'était transcendant et pas un n'est resté, mais la découverte de M. Foucher de Careil leur donnait du prestige et les recommandait. Puis, comment la critique n'eût-elle point favorablement accueilli un jeune homme dans sa position, consacrant les loisirs que lui faisait une grande fortune à des études sérieuses et à des travaux élevés? On l'encouragea donc. Il se multipliait; il s'exerçait même à la parole, peut-être en prévision de son rôle futur, mais il ne fut jamais orateur. En ce temps-là, M. Foucher de Careil était presque ce qu'on appelle un clérical. Il prit part à l'assemblée des catholiques à Malines. Quinze ans après, il ne lui restait même plus assez de ses anciennes convictions pour repousser l'article 7. Il était de ces recrues que souhaite et apprécie particulièrement la république, sachant bien, comme l'a dit Littré, que ce n'est pas du côté du nombre, mais du côté des aristocraties, qu'elle a des conquêtes à faire.

Que de morts! que de morts! et comme il faut que la France produise des hommes célèbres et les renouvelle sans cesse afin de pouvoir fournir à une telle consommation! J'ai gardé, pour clore cette longue liste, les deux plus fameux en des genres divers.

Le baron Haussmann avait largement rempli sa carrière. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Il survivait à l'Empire depuis plus de vingt ans, et à son pouvoir depuis plus de vingt et un. Il ne lui restait plus qu'à mettre la dernière main au troisième volume de ses *Mémoires*, dont les deux premiers ont paru récemment sans exciter un bien vif intérêt.

La génération actuelle, qui jouit du Paris de M. Haussmann sans savoir à quel prix on l'a acheté et sans avoir traversé elle-même la longue période où il régna sur la grande ville en maître omnipotent, a un peu oublié les griefs légitimes que souleva son œuvre. Ces griefs étaient de toutes sortes : politiques, administratifs, financiers, artistiques et pittoresques. Avec la commission municipale qui n'était que son instrument docile et empressé, le préfet de la Seine, que l'empereur était allé prendre à Bordeaux, exerça un pouvoir sans restriction et sans limites dans son cadre spécial. Il avait droit de vie et de mort sur la ville; Paris, c'était lui! Jamais

on ne fit un plus criant abus de l'expropriation pour cause d'utilité publique. Il travailla comme sur une table rase, ne tenant pas plus de compte du Paris fait par tant de siècles et marqué à l'empreinte de toutes les époques antérieures que s'il n'existait pas ou que si c'était une « quantité négligeable », et s'efforçant de lui substituer partout une ville neuve, d'une magnificence banale, sans cachet, sans relief et sans histoire ; une ville de théâtres, de cafés, de grands magasins, qui fût l'hôtellerie du monde. Le Paris nouveau en prit tout à fait à son aise avec le vieux Paris, et la dette municipale s'accrut de deux milliards. Il en était réduit aux expédients pour pallier les embarras d'un budget obéré par cette orgie de démolitions et de reconstructions. Au lieu de s'accommoder à la ville de Philippe-Auguste et de François I^{er}, de Louis XIV et de Louis-Philippe, de s'associer à elle en se contentant de la modifier et de l'embellir, il la traitait avec le même sans-façon qu'un château de cartes. Jamais ses lignes droites ne voulurent entrer en compromis avec la ligne courbe, pour respecter sur leur route quelque vestige du passé. La perspective était pour lui plus inviolable que l'histoire, et ses boulevards fonçaient devant eux comme des boulets de canon, fauchant tout sur leur passage.

D'un bout à l'autre du grand-vizirat de M. Haussmann, Paris fut ainsi métamorphosé en un chantier colossal, proie des maçons et des agioteurs. Rien de plus laborieux et de plus compliqué que cette transformation de la grande ville, qui, avant de revêtir sa peau neuve et brillante, passait par toutes les phases de la mue. On était longuement condamné au spectacle de la coulisse, aux tripotages des machinistes préparant le grand décor, qui n'était pas caché par une toile de fond comme à l'Opéra. De toutes parts les avenues avançaient au pas de charge, bouleversant, culbutant, nivelant tout sur leur route ; les boulevards opéraient à grand fracas leurs razzias gigantesques, engloutissant les rues par centaines, comme ces monstrueux cétacés qui dépeuplent la mer pour s'arrondir, et rendant Paris inhabitable sous prétexte d'en faire une ville de féerie ; les forêts même se mettaient en marche pour venir s'étioler entre les moellons. De vastes quartiers semblaient bouleversés de fond en comble par un cataclysme. Partout des tranchées à pic, des ravins, des montagnes, des grêles de pierres, des files de charrettes, des pans de mur qui s'effondraient, des cheminées près de vous tomber sur la tête, des pavés qu'on remuait, des rues défoncées et barrées, des maisons éventrées, des coups de pic faisant pleuvoir les gravats, et le grincement de la truëlle, l'aigre cri de la scie, la petite chanson agaçante du cric et du cabestan, les jurons enroués des Limousins poursuivant de leur orchestration

ironique le malheureux piéton empêtré. Paris en travail était devenu d'une mobilité impossible à suivre, et il fallait en renouveler le plan tous les six mois.

La spéculation s'était abattue sur tous les coins de la ville avec autant d'acharnement que la pioche des démolisseurs. Il s'y faisait et s'y défaisait chaque jour des fortunes, comme à la Bourse. Les terrains haussaient dans des proportions fabuleuses. L'intérieur de Paris devint inabordable pour les petits bourgeois refoulés sur les fortifications. Ce que l'administration rendait d'air à la ville en élargissant les voies publiques, les architectes le retiraient, et au delà, dans les maisons. Les appartements se changeaient en compartiments. On nous donnait des squares, il est vrai, et c'est une des meilleures choses du Paris-Haussmann, mais on rognait et on mutilait les grands parcs. On élevait des monuments nouveaux, mais quels monuments ! L'église Saint-Augustin et l'église Saint-Eugène, la fontaine Saint-Michel, le palais de l'Industrie, le Tribunal de commerce, la mairie et la tour Saint-Germain l'Auxerrois. Telle est, en abrégé, la contre-partie de l'œuvre du baron Haussmann. Sous ces réserves, nous ne refusons nullement de reconnaître qu'il a beaucoup fait pour l'hygiène de la capitale, qu'il a donné de l'air et de la lumière à ses habitants, gratté la lèpre et secoué la vermine qui dévoraient depuis des siècles ses plus hideux quartiers, travaillé enfin contre les épidémies et les révolutions de la rue. Et nous devons reconnaître aussi qu'après avoir manié tant de centaines de millions, enrichi ou ruiné tant de gens, il est mort lui-même, sinon pauvre, comme on l'a dit avec exagération, du moins dans un état de fortune relativement médiocre.

La vieillesse n'avait ni tari l'imagination, ni alourdi le style d'Octave Feuillet : *Honneur d'artiste* et le *Divorce de Juliette*, qu'il avait publiés un an ou dix-huit mois à peine avant sa mort, ne témoignaient d'aucun déclin sensible dans son talent. Il y eut deux hommes dans cet excellent écrivain dont les lettres et l'Académie portent le deuil : le romancier et l'auteur dramatique. C'est le romancier qui a prévalu, à juste titre, et qui prévaudra de plus en plus, en reléguant l'auteur dramatique à l'arrière-plan, dans l'histoire littéraire du second Empire et de la troisième République. Néanmoins, le théâtre a tenu, dans sa vie et dans ses préoccupations, une très large place qu'on ne saurait négliger.

Ce fut de ce côté que se porta son ambition tout d'abord. Il tâta du gros drame, de la comédie et de la farce, et, heureusement, fut assez malheureux dans ces tentatives pour essayer d'autre chose. On siffla une *Nuit terrible* au Palais-Royal ; on siffla le *Bourgeois de Rome* à l'Odéon ; *Echec et mat* réussit, mais, aussitôt après,

Palma ou la Nuit du vendredi saint échoua à la Porte-Saint-Martin, et la *Vieillesse de Richelieu* passa inaperçue au Théâtre-Français. Il jugea que c'était assez, et se tourna vers le roman, en écrivant *Onesta*, son œuvre de début, déjà charmante par bien des côtés ; puis, vers le proverbe, espèce de compromis entre le roman et le théâtre, qui tient encore de celui-ci par le dialogue, mais tient déjà de celui-là par la finesse ingénieuse de l'analyse, la grâce des détails et des développements. *Alix*, qu'il intitule *légende*, ouvrit la marche dans la *Revue des Deux Mondes*, quelques semaines après la révolution de Février. Il y a là encore un peu de jeunesse et beaucoup de romantisme, mais du romantisme cavalier, dans le tableau de cette conjuration contre un tyran goguenard qui méprise et raille ceux qu'il opprime ; les figures des principaux conjurés, du juif Munius, du boucher Fritzlar, du soudard Ranuce de Byzance, de l'étudiant tapageur et *jeune-France* Salado, et de l'envoyé de la Porte, Muzeddin, sont enlevées d'un trait vif, mais qui date, et dans le décor de la pièce, particulièrement dans cette salle souterraine d'un couvent en ruines, éclairée de torches, avec son Christ sculpté en demi-relief sur la muraille, et son prêtre qui bénit les conjurés, on songe que 1848 n'est pas si loin de 1830, et on a comme un souvenir lointain et affaibli d'*Hernani*. Même en plaidant contre la passion délirante et échevelée, Feuillet gardera toujours dans l'imagination ce pli de jeunesse, et le décor romantique se retrouvera sans cesse dans son œuvre.

Quelques mois après, il publie *la Crise*, et dès lors le voilà en pleine possession de sa manière et établi sur son terrain. Qui ne connaît, qui n'a lu et relu cette série délicieuse qu'on a réunie sous les titres de *Scènes et comédies* ou *Scènes et proverbes* : le *Pour et le contre*, la *Partie de dames*, l'*Ermitage*, la *Clef d'or*, l'*Urne*, la *Fée*, le *Village*, le *Cheveu blanc*, où le jeune écrivain semblait reprendre, avec ses qualités propres, la manière d'Alfred de Musset pour la retourner contre lui ? C'est peut-être là encore, même après tant de romans dont on sait le succès, qu'il faut chercher le meilleur et le plus caractéristique de son œuvre : le mélange de l'émotion et de l'esprit, de la grâce et du sentiment, du bon sens et du lyrisme, le beau rôle presque toujours accordé à la femme, le devoir placé résolument au-dessus de la passion, tout ce qu'il y a de plus exquis et de plus charmant, de plus élégant et de plus distingué dans le style mis au service de la bonne vieille morale dont les lieux communs prennent ainsi une saveur qui peut les faire goûter des plus dédaigneux. Un peu de marivaudage, çà et là même un peu de précieux et d'alambiqué, l'intervention trop sensible de l'auteur derrière le personnage quand il s'agit de la *prêcherie*

finale qui doit amener la conversion du pécheur, et cette conversion elle-même parfois trop subite et trop complète, telles sont les taches, bien légères en somme, qu'on peut signaler dans ces perles fines.

Ce ne sont pas seulement les qualités d'Octave Feuillet, avec le germe de quelques-uns de ses défauts, qu'on trouve dans ses *Proverbes*, ce sont aussi ses procédés favoris, car il en a, auxquels il revient fréquemment, sans peut-être s'en apercevoir. Je viens de parler de conversion : c'est son dénouement invariable. Dans cette première phase, il est miséricordieux et ne veut pas la mort du pécheur. Par la suite il deviendra plus féroce. Il a une incomparable souplesse de main, une dextérité d'arrangeur qui peut faire illusion, mais le champ de ses inventions n'est pas extrêmement étendu. Dans la *Crise* et dans la *Clef d'or* il rompt la forme dramatique pour y mêler un journal tenu par l'un de ses personnages, et l'on sait quelle place le journal, — cadre commode pour l'analyse psychologique, — occupera toujours dans ses romans. Plus tard, Octave Feuillet peindra des femmes détraquées, dévoyées, perverses même, des Julie, des Blanche de Chelles, des marquises de Campvallon, des Julia de Trécœur ; ici il ne peint guère que des créatures idéales et supérieures, depuis la bonne M^{me} Dupuis, du *Village*, et la vieille M^{me} d'Ermel qui triomphe si joliment du fier sicambre Jacobus dans la *Partie de dames*, jusqu'à M^{lle} de Kerdic de la *Fée*. Ce dernier titre eût manqué dans l'œuvre d'Octave Feuillet ; plusieurs de ses pièces et de ses romans ne sont, au fond, que des contes de fées, et beaucoup de ses héroïnes, comme M^{lle} de Kerdic elle-même, de bonnes fées dont la baguette magique transforme ceux qu'elle touche. Il pourra renoncer à cette perpétuelle apothéose de la femme qui semble résulter de ses premiers ouvrages ; il ne renoncera jamais à lui donner le rôle principal dans ses livres et à voir dans son influence, salutaire ou malfaisante, la grande raison des actions de l'homme. Il a réuni dans *Dalila* les deux types féminins qui reparaîtront perpétuellement dans ses ouvrages. Marthe et la princesse Leonora Falconieri, le bon et le mauvais génie, se disputent l'âme de Roswein : la pauvre et douce Marthe est vaincue dans cette lutte inégale, mais dans sa défaite même et dans sa mort elle triomphe. M. Octave Feuillet donne parfois à la vertu une revanche tardive, mais il la lui donne ; il aime ces victoires *in extremis* ou même posthumes, qu'on retrouvera encore dans l'*Histoire de Sibylle*, dans la *Morte* et dix autres récits.

Peu de carrières littéraires ont été plus brillantes que celle de M. Octave Feuillet. Chacun de ses ouvrages était accueilli avec faveur. Le public élégant et mondain, qui reconnaissait en lui son romancier attitré, lui demeurait fidèle. Au milieu de tant de succès,

le succès le plus éclatant peut-être fut pour le *Roman d'un jeune homme pauvre*, où il a donné comme le maximum du genre et atteint la limite extrême de sa manière, dans ses qualités comme dans ses défauts. Nulle part ce qu'il y a d'un peu artificiel et d'un peu factice dans son talent, — son penchant pour le féérique, l'invéraisemblance et la fragilité foncières des combinaisons qu'il imagine, — n'apparaissent plus nettement; nulle part il n'a plus abondé dans son propre sens ni plus complètement tombé du côté où il penchait; mais nulle part aussi il n'a mis une forme plus délicate et plus exquise, plus de finesse et d'habileté, de grâce et de séduction. Il a voulu faire de son héros Maxime le représentant le plus pur de l'honneur : « J'ai toujours pensé, écrit Maxime en son journal, — et l'auteur a bien l'air d'exprimer son opinion par la bouche, ou plutôt par la plume de son héros, — que l'honneur, dans notre vie moderne, domine toute la hiérarchie des devoirs... On ne le raisonne pas, on le sent : c'est une religion. Si nous n'avons plus la folie de la croix, gardons la folie de l'honneur. » Quelques années plus tard, dans son hardi roman de *Monsieur de Camors*, il peindra un homme à qui l'honneur paraîtra suffire pour suppléer à tous les préceptes de la morale vulgaire et qui, devenu infidèle à l'honneur même, en ce qu'il a de plus impérieux, reconnaîtra que, loin de pouvoir suppléer au reste, il est insuffisant à se garder lui-même. Et cette fois, par l'intermédiaire d'un autre personnage, il nous donne son opinion rectifiée : « Je me figure, dit M^{me} de Camors à son mari, que l'honneur séparé de la morale n'est pas grand'chose, et que la morale séparée de la religion n'est rien. Tout cela forme une chaîne : l'honneur pend au dernier anneau comme une fleur; mais si la chaîne est rompue, la fleur tombe avec le reste. »

Le *Roman d'un jeune homme pauvre* a obtenu en son genre le même succès que *Monte-Cristo* : de même que le gardien du château d'If montre aux touristes le cachot de Dantès et de l'abbé Faria, de même celui de la tour d'Elven fait voir aux visiteurs la fenêtre par où, en s'aidant de l'arbre placé au-dessous, s'est précipité Maxime de Champcey d'Hauterive, au risque de se tuer. Et les visiteurs la reconnaissent, ainsi que l'arbre, car M. Feuillet les a peints ressemblants. L'école naturaliste est très fière de ses gros tirages en librairie; mais elle aurait tort de croire à un privilège exclusif, et il faut qu'elle renonce à en tirer un argument sans réplique en sa faveur. Le *Roman d'un jeune homme pauvre*, au moment de la mort d'Octave Feuillet, en était à sa 128^e édition; il doit en être à sa 130^e aujourd'hui, — sans compter les éditions illustrées, ni la vente de la pièce qu'il en tira et ses centaines de

représentations. Car Octave Feuillet n'eut pas la force de résister aux sollicitations des directeurs de théâtre : il se laissa tenter, et au point de vue de la recette il eut raison, mais littérairement il eut tort, l'optique brutale de la scène n'étant point faite pour ce talent délicat, dont elle ne pouvait que grossir les défauts et affaiblir les qualités.

Jusque-là, en dehors de ses débuts oubliés, il n'avait abordé le théâtre qu'indirectement, si je puis ainsi dire : plusieurs de ses proverbes avaient eu, comme ceux de Musset, la bonne fortune de passer du livre à la scène et d'y réussir. Il avait trouvé ces succès très doux et il ne demandait pas mieux que d'y revenir. Il y revint d'abord en accommodant *Rédemption* pour ce cadre nouveau. Le sujet n'y gagna pas. Ce qu'il avait déjà de scabreux sous sa forme primitive, qui est, au fond, le vieux thème banal de la courtisane réhabilitée par l'amour, mais qui était atténué et même sauvé jusqu'à un certain point par la délicatesse des développements, s'accusa plus crûment à la lumière de la rampe; la teinte spiritualiste et les vagues aspirations chrétiennes s'alourdirent dans cette atmosphère spéciale et naturellement malsaine; il devint visible que, malgré le badigeon superficiel et brillant dont elle était revêtue, la morale de *Rédemption* n'était au fond que de la morale de théâtre. La meilleure de ses pièces est certainement *Montjoye*, qu'on peut regarder comme une première épreuve de *Monsieur de Camors*, une étude préalable de ce type de l'*homme fort* et sans scrupule, placé d'abord par lui dans le cadre des affaires, avant d'être transporté dans le grand monde. Nous avons apprécié ici, à mesure qu'elles se produisirent, les autres œuvres qu'il a données au théâtre depuis la guerre : un *Roman parisien*, le *Sphinx*, *Chamillac*, etc. Toutes eurent du succès, toutes soulevèrent des objections diverses, mais également fortes. Il y a fait preuve dans toutes de cette souplesse ingénieuse d'arrangement, de cette adresse de combinaisons par lesquelles, avec un talent d'une nature si différente et bien autrement élevé, il se rapprochait plus qu'on ne pourrait croire de son prédécesseur à l'Académie française, Eugène Scribe. Mais, sans parler des critiques plus graves encourues par quelques-unes, notamment par le *Sphinx*, le côté artificiel et subalterne de son talent y trouvait une occasion naturelle, une incitation dangereuse à se déployer aux dépens de ses qualités plus fines et plus hautes. Le titre d'*Un roman parisien* est significatif à cet égard : sauf *Montjoye*, en effet, ce ne sont que des romans d'intrigue où l'action ne sort pas du jeu des caractères pour courir à un dénouement logique et forcé, mais se juxtapose sans cesse à elle-même par l'invention d'incidents nouveaux.

Octave Feuillet a eu, dans sa vie littéraire, l'une de ces crises qu'il aimait à peindre dans ses ouvrages et qui a fourni le titre d'un de ses plus intéressants proverbes. On pourrait même dire qu'il en a eu deux. La première fut la fascination exercée sur lui par le théâtre; la seconde, la tentation bizarre, indéniable pourtant, et à laquelle même il s'est laissé aller dans la mesure où le lui permettait sa nature, qu'il éprouva devant les orgies de l'école naturaliste. Dans *Monsieur de Camors* et *Julia de Trécœur*, il a voulu prouver, sans se départir de ses élégances habituelles, qu'il était capable, lui aussi, de peindre les natures les plus corrompues et les plus mauvaises mœurs. Jusqu'en ses derniers romans, il met çà et là une phrase, un mot, une touche tout à coup plus crue, qui détonne sur la trame de son récit comme une tache sur une robe de satin, et où on sent l'influence plus ou moins atténuée de l'école brutale. Il en est de lui alors, toutes proportions gardées, comme de ces grandes dames du dix-huitième siècle qui aimaient à *s'encanailler* un moment, sans pouvoir abdiquer le grand air qui les faisait reconnaître. Jusqu'où le désir de rester *dans le train* et de ne point se laisser démoder ne peut-il conduire un auteur à succès?

Malgré tout, Octave Feuillet reste par excellence le peintre de la société polie. C'est elle qu'il a étudiée, c'est elle qu'il connaît et dont il a le sens; c'est elle qu'il met exclusivement en scène. On dirait que ce fils d'un secrétaire général de préfecture, qui revint toujours avec prédilection dans sa petite ville natale, avait grandi sur les genoux d'une duchesse du faubourg Saint-Germain et mené, sans en jamais sortir, la vie de salon et de château. Son talent a du sang bleu dans les veines; toutes les distinctions lui sont naturelles; il trouve comme sans effort pour ses personnages des noms aristocratiques qu'eût enviés Balzac. Et ce qui vaut mieux, quels qu'aient pu être ses compromis, ses concessions et ses défaillances, il garde dans l'ensemble de son œuvre un goût de correction, de noblesse et d'idéal qui est son cachet et sa gloire.

Victor Fournel.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Le bilan financier et commercial de l'année 1890. — II. Nouvel emprunt et nouveaux impôts. — III. Les points noirs à l'horizon économique. — IV. La dénonciation des traités de commerce et le nouveau régime douanier. — V. Le mouvement socialiste en Europe. — VI. Le socialisme d'État en France et à l'étranger. — VII. *La Société catholique d'économie politique*. — VIII. Trois œuvres de réforme sociale : *La ligue populaire pour le repos du dimanche*; *l'Office central des institutions charitables*; *l'Union fraternelle des associations chrétiennes du commerce et de l'industrie*. — IX. Le droit d'association : une revendication de M. Léon Say en faveur de la mainmorte laïque. — X. Les projets de loi sur les sociétés de secours mutuels et sur les sociétés par actions. — XI. La Banque et les valeurs mobilières. — XII. Origines historiques de l'action et de la société anonyme. — XIII. Légitimité du principe de la société anonyme et nécessité de son emploi. — XIV. Abus commis dans la fondation et le fonctionnement des sociétés anonymes. — XV. Réformes législatives nécessaires.

I. — L'année 1890 a vu continuer dans le monde entier, et particulièrement en France, le vif mouvement de reprise des affaires qui s'est dessiné en 1888. Le tableau ci-dessous de notre commerce spécial dans les trois dernières années accuse des résultats très satisfaisants. Ils proviennent à la fois de l'augmentation du volume de nos exportations de produits manufacturés et du prix plus élevé auquel ils ont été vendus :

	IMPORTATIONS		
	1888	1889	1890
Objets d'alimentation.	4 488 819 000 fr.	4 422 097 000 fr.	4 470 763 000 fr.
Matières nécessaires à			
l'industrie.	4 959 526 000 fr.	2 193 780 000 fr.	2 222 690 000 fr.
Produits fabriqués. . .	539 659 000 fr.	567 044 000 fr.	603 005 000 fr.
Marchandises diverses	419 904 000 fr.	133 847 000 fr.	126 797 000 fr.
Total.	<u>4 407 908 000 fr.</u>	<u>4 316 768 000 fr.</u>	<u>4 423 255 000 fr.</u>

	EXPORTATIONS		
	1888	1889	1890
Objets d'alimentation.	709 465 000 fr.	821 339 000 fr.	832 498 000 fr.
Matières nécessaires à l'industrie. . . .	699 594 000 fr.	821 859 000 fr.	756 229 000 fr.
Produits fabriqués. .	1 637 878 000 fr.	1 847 628 000 fr.	1 915 458 000 fr.
Marchandises diverses	199 812 000 fr.	213 131 000 fr.	215 936 000 fr.
Total.	<u>3 246 749 000 fr.</u>	<u>3 703 957 000 fr.</u>	<u>3 720 121 000 fr.</u>

Les recettes des chemins de fer d'intérêt général sont non moins favorables. De 1 050 490 407 francs en 1888, elles avaient monté, en 1889, à 1 132 167 399 francs, grâce au mouvement extraordinaire de voyageurs et de marchandises causé par l'Exposition. En 1890, elles ont encore été de 1 132 000 francs ¹.

Le solde dû aux déposants des caisses d'épargne ordinaires et de la caisse postale, qui était, au 31 décembre 1888, de 2 760 millions et, au 31 décembre 1889, de 3 015 669 000, s'élevait approximativement, au 31 décembre 1890, à 3 milliards 300 millions.

L'État a bénéficié, pour ses recettes, de l'activité des transactions sur les immeubles urbains, de la hausse des valeurs mobilières, de la consommation plus grande des denrées qui, par un côté ou par l'autre, tombent sous la main du fisc. Tout cela a valu, en 1889 et en 1890, des excédents sensibles à la fois sur les évaluations budgétaires et sur les recettes des années précédentes.

Les salaires élevés qu'ont distribués presque toutes nos industries ont accru la consommation de la viande : le bétail gras et maigre s'est bien vendu ; la récolte de vin a été bonne, en sorte que la confiance est revenue dans une partie de nos campagnes et que, dans quelques départements, une légère reprise s'est manifestée sur le prix de la terre ².

Enfin l'Exposition universelle ayant amené un surplus d'or de 272 millions et demi dans les caisses de la Banque, nous avons eu une excellente situation monétaire, pendant que les places de Londres et de Berlin étaient dans les plus grands embarras. Malgré le prêt de 75 millions fait à la Banque d'Angleterre, la Banque de France

¹ Ces belles recettes vont permettre au gouvernement de renoncer à la surtaxe de 11 fr. 20 sur l'impôt de la grande vitesse établie en 1872. Par le fait même, aux termes des conventions de 1883, les compagnies devront réduire de 40 pour 100 le prix des places de deuxième classe et de 20 pour 100 ceux de troisième. Cette double réduction sera fort appréciée de la masse du public et développera beaucoup les habitudes de locomotion.

² Il faut se garder de généraliser cette énonciation. Dans beaucoup de parties de la France, notamment dans le Sud-Ouest, la baisse de la valeur de la terre s'est encore accentuée, et, ce qui est le plus grave, la petite propriété continue à perdre du terrain.

avait encore, au 15 janvier 1891, une encaisse en or de 1 123 800 000 fr. Cela a permis à notre place de ne pas recevoir brusquement le contre-coup des douloureuses liquidations étrangères et, quoiqu'elle ne puisse pas en éviter définitivement la répercussion, c'est beaucoup d'avoir amorti le premier choc.

Cet ensemble de circonstances favorables a eu des conséquences non seulement économiques, mais politiques. Le gouvernement de la République n'y est pour rien, quoi qu'en ait dit M. Rouvier au Sénat. La reprise des affaires s'est produite dans le monde entier à peu près à la même époque. La France a même, en 1888, été de six mois en arrière sur les États-Unis et l'Angleterre avant d'en ressentir le bienfait, et actuellement les chiffres du commerce anglais demeurent encore plus satisfaisants que les nôtres¹. Mais les masses, qui ne raisonnent pas, en ont été plus disposées à supporter le régime républicain. Nos gouvernants n'en sont que plus coupables d'avoir abusé de cette prospérité pour charger le pays de nouveaux impôts et grever imprudemment son avenir par un nouvel emprunt.

II. — Les souscriptions multiples des emprunts ne trompent plus personne. Les procédés par lesquels on les obtient et les gros profits qu'en retire la haute Banque pour prix de son concours, sont aujourd'hui connus de tous. Mais sans se laisser éblouir par les 14 milliards souscrits le 10 janvier, il est certain que la petite épargne s'est portée sur l'emprunt avec empressement. Les années 1889 et 1890 ont été, dans l'ensemble, favorables à l'épargne, malgré les catastrophes du Panama, des Métaux, du Comptoir d'escompte. Puis le phénomène de la baisse du taux de l'intérêt s'est traduit aux yeux du public d'une façon palpable par la hausse de dix unités réalisée par le 3 pour 100 en deux ans. Echaudé d'ailleurs par l'augmentation de l'impôt sur les actions et les obligations, rassuré par l'absence de bruits de guerre, le petit capitaliste s'est flatté qu'une hausse semblable à celle des deux dernières années se produirait encore à son profit. L'avenir dira si cette confiance est justifiée. Il n'en est pas moins vrai que la République a emprunté 869 millions uniquement pour combler les déficits accumulés depuis l'emprunt de liquidation de 1886, et

¹ Les importations anglaises se sont élevées en 1890 en chiffres ronds à 10 milliards et demi de francs, soit une diminution sur 1889 d'environ 160 millions, due principalement à la baisse de prix des principales marchandises d'importation. Quant aux exportations, elles ont été de 6 milliards 800 millions de francs, soit un gain de plus de 370 millions de francs sur 1889, sans compter un mouvement de réexportations de 1 milliard 625 millions de francs. La crise de novembre 1890 a été uniquement une crise de Bourse; elle aurait affecté peu les affaires commerciales et industrielles, n'eût été l'élévation du taux de l'escompte.

que ce petit milliard nouveau vient s'ajouter aux 30 milliards de la dette à long terme et aux 4 milliards que représentent la dette viagère et la dette flottante. Les amortissements faits annuellement se trouvent aboutir, au bout de trois ou quatre ans, à une dette perpétuelle. C'est une opération normale dans la gestion financière républicaine. Comme l'a constaté le rapporteur du projet d'emprunt, M. Pelletan, 3 milliards 905 millions ont été empruntés, de 1880 à 1889, pour couvrir les déficits des budgets. Pendant ce temps, les amortissements se sont élevés seulement à 1 milliard 227 millions. Les dépenses (annuités aux compagnies de chemins de fer, crédits supplémentaires de la guerre), auxquelles l'emprunt est affecté, n'ont d'extraordinaire que le nom. Dans les années prochaines, des dépenses du même genre se produiront fatalement. Si les finances publiques étaient administrées raisonnablement, il y serait pourvu par le budget ordinaire. Le même gaspillage de l'avenir se montre dans la conversion en 3 pour 100 amortissable, remboursable en 1953, des bons de liquidation dus aux villes et départements, qui devaient s'éteindre en 1899, et des obligations trentenaires qui devaient être amorties en 1907. Pour *boucler le budget* de 1894, suivant l'expression de M. Boullenger, avec une apparence d'équilibre, pour une économie annuelle de 16 à 17 millions, on prolonge l'échéance d'une dette de cinquante-quatre et de quarante-sept ans! M. Leroy-Beaulieu l'a dit, il n'y a que le gouvernement turc qui fasse des conversions dans ces conditions. Pour que la ressemblance soit complète, le remboursement anticipé des obligations trentenaires viole un principe de droit élémentaire : c'est que le terme est stipulé à la fois dans l'intérêt du débiteur et du créancier. Les rentes perpétuelles, qui n'ont pas une échéance fixe, peuvent toujours être remboursées ou converties à la volonté de l'Etat débiteur. Mais les personnes, qui avaient acheté des obligations trentenaires précisément en raison des termes sur lesquels leur remboursement était échelonné sont victimes d'une spoliation. M. Buffet l'a démontré péremptoirement; mais, du moment que la haute Banque n'avait point d'intérêt dans l'affaire, la majorité républicaine du Parlement a été aussi indifférente aux droits des petits rentiers qu'elle est peu scrupuleuse à l'endroit des propriétés des congrégations religieuses.

Peu gêné, on vient de le voir, par le souvenir du programme électoral de septembre 1889, *ni emprunt ni impôts nouveaux*, le Parlement, sans parler de plusieurs impôts secondaires, vient d'atteindre deux branches importantes de la richesse publique.

L'élévation à 4 pour 100, au lieu de 3 pour 100, de l'impôt sur les valeurs mobilières frappe principalement les porteurs d'obligations des villes et des chemins de fer, c'est-à-dire la petite épargne.

Les obligations au porteur, qui paient déjà, outre le 3 pour 100 de leur revenu, 0,80 centimes comme équivalent du droit de mutation, ne rendront plus que 13 fr. 15 au lieu de 13 fr. 70. En d'autres termes, elles paieront plus de 9 pour 100, sans compter éventuellement le droit de 4 pour 100 sur l'écart entre le prix d'émission et celui de remboursement. Par une violation flagrante du principe de la non-rétroactivité des lois, la surtaxe a été perçue sur les coupons échéant le 1^{er} janvier, c'est-à-dire sur un revenu gagné en 1890 antérieurement à la loi. Le résultat de cette mesure a été une hausse artificielle de la rente qui demeure exempte de l'impôt. C'a été comme une confiscation entre les mains des porteurs actuels du capital correspondant à l'augmentation de l'impôt. Si la baisse ne s'est pas produite immédiatement, c'est à cause de l'enlèvement des cours de la Bourse et aussi du phénomène général de la baisse du taux de l'intérêt.

La propriété foncière est-elle au moins dégrevée? Nullement. En présence du mouvement d'opinion en faveur de l'abolition de l'impôt foncier proprement dit, la Chambre par la loi du 8 août 1890 a bien accordé un dégrèvement de 15 millions sur les propriétés non bâties à répartir entre 81 départements, de manière à atténuer l'improportionnalité résultant du cadastre; mais en même temps elle a transformé l'impôt sur les propriétés bâties d'impôt de répartition en un impôt de quotité. Cela veut dire qu'au lieu d'une somme fixe à demander à l'ensemble des propriétaires, on imposera chacun d'eux suivant qu'il a plu au contrôleur d'évaluer son habitation. Or l'évaluation des propriétés bâties sur lesquelles va être assis l'impôt pour 1891 et les dix années suivantes a été faite sans contradiction, presque sans publicité. La publication des rôles amènera de fort désagréables surprises pour beaucoup de propriétaires, tandis qu'au ministère des finances on espère regagner et au delà les 15 millions abandonnés sur la propriété non bâtie. En effet, par propriété bâtie, on entend non pas seulement la propriété urbaine, mais les habitations à la campagne, c'est-à-dire les maisons des cultivateurs et des propriétaires. Une surcharge sur les villes, où la population et le montant des loyers se sont sensiblement accrus depuis le cadastre était rationnelle; mais grever encore les campagnes par ce nouvel impôt, c'est méconnaître la situation toujours très difficile de l'agriculture¹. On doit surtout regretter le rejet d'un amendement de M. Léon Say exemptant de l'impôt les bâtiments servant à l'habitation personnelle du propriétaire cultivateur lorsque l'évaluation locative de ces bâtiments ne dépassait pas 50 francs.

¹ En Angleterre les *farm-houses* ne sont pas comprises dans les *schedules* de l'*income-tax* comme propriétés bâties : elles sont jointes avec les terres dans l'appréciation du revenu agricole.

III. — Sans être un prophète de malheur, tout esprit réfléchi aperçoit plus d'un point noir à l'horizon économique, et un gouvernement prévoyant devrait s'y préparer par des économies et des dégrèvements.

La hausse de la Bourse, un peu plus tôt, un peu plus tard, sera nécessairement suivie par une période de baisse. La liquidation des marchés de New-York, de Londres et de Berlin, exercera à la longue une influence déprimante sur les cours de Paris. L'expérience montre en effet que les cours ne touchent le fond qu'un an environ après le *krach*, comme le reflux qui met du temps à s'écouler. En France, la hausse a eu un caractère artificiel à cause de la poussée donnée à la rente 3 pour 100 en vue de l'emprunt. On a accumulé sur elle toutes les disponibilités de la Caisse des consignations, et l'accroissement des dépôts des caisses d'épargne est venu à point fournir au ministre des finances l'argent dont il avait besoin pour cette campagne. Les grands établissements intéressés à l'emprunt y ont concouru ; mais une fois l'emprunt placé dans le public, on cessera de *soutenir la Bourse*, selon l'expression consacrée, et pendant que les hauts barons de la finance rentreront sous leur tente, le public acheteur va être livré aux financiers de second ordre, qui, profitant du taux très bas auquel les reports sont descendus, vont faire une campagne de hausse sur les fonds étrangers et les valeurs industrielles. Puisse la dégringolade de l'Italien rendre avisée l'épargne nationale !

Quant aux affaires commerciales, la situation reste bonne dans l'ensemble, et l'industrie a vraisemblablement encore devant elle une période de prix satisfaisants. Néanmoins, la soierie est languissante. Surtout l'industrie sidérurgique en Angleterre et en Belgique est très atteinte, et le prix des fers en France a sensiblement baissé, tandis que la houille, par suite de l'élévation des salaires et de la rigueur de l'hiver, reste à des prix élevés. Or la fonte et le fer sont comme la clef de voute de tout l'édifice industriel, et c'est un symptôme menaçant aussi bien pour l'agriculture que pour l'industrie : les ouvriers des houillères et des usines sidérurgiques sont, en effet, les grands consommateurs de la viande, et, s'ils viennent à chômer, aucun droit protecteur n'empêchera le prix du bétail de baisser.

IV. — Cette éventualité se produira vraisemblablement en 1892 au moment où les traités de commerce auront été dénoncés et où la France aura dû adopter de toutes pièces un nouveau régime douanier.

Le vote du bill Mac-Kinley aux États-Unis a encore accru le courant protectionniste dans l'Europe continentale. M. Canovas del Castillo vient de déclarer qu'il dénoncerait le premier le traité de commerce avec la France et en attendant il a promulgué un tarif

douanier destiné à isoler complètement l'Espagne du reste du monde : pour améliorer les conditions du travail national, les droits sur le riz sont portés à 10 fr. 60 par 100 kilog., ceux sur les blés à 13 fr. 20 ! Une expérience prochaine apprendra aux petits pays, qui veulent imiter les procédés dont des empires colossaux tels que la Russie ou les États-Unis ont pu se bien trouver, que la fable de la *Grenouille voulant se faire aussi grosse que le bœuf* est toujours vraie.

L'Allemagne procède avec plus de circonspection. Elle est atteinte plus que toute autre nation par le bill Mac-Kinley. Les exportations françaises étant pour la plupart des produits de luxe, les riches Américains continueront à les payer au prix auquel il plaît à leur gouvernement de les porter; mais il en est autrement des produits autrichiens et allemands, qui sont des produits communs et qui ne pénétraient en Amérique que grâce à leur bon marché. Le cabinet de Berlin cherche à remettre en avant son projet favori d'une union douanière de l'Europe centrale sous une forme ou sous une autre. Le plan d'une ligue de représailles contre les États-Unis ayant échoué, il négocie une union douanière limitée avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie et a eu un moment, dit-on, la prétention d'exclure la France du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à laquelle l'article 11 du traité de Francfort lui donnerait droit. Ces négociations rencontrent bien des difficultés; mais il n'y en a pas moins là une tentative que notre gouvernement doit suivre avec la plus grande attention.

Non moins délicate est la question de notre tarif général, qu'il s'agisse du tarif maximum ou du tarif minimum. L'agriculture réclame des droits élevés sur les soies, les laines et les peaux. Nos grandes industries de la laine, de la soierie et des cuirs représentent que la production nationale ne peut leur fournir qu'une faible partie de leurs matières premières¹ et que toute élévation de leurs frais de production, quelque légère qu'elle soit, rendrait leurs exportations impossibles, tant la concurrence est serrée entre les pays manufacturiers. C'est ce que, malgré la pression de M. Thiers, l'Assemblée nationale comprit, en 1872, quand, après un discours décisif de M. Lucien Brun, elle repoussa définitivement l'impôt sur les matières premières. Or, on l'a vu par les tableaux ci-dessus, la France est un grand pays d'exportation. C'est par l'exportation de nos produits fabri-

¹ Sur 221 millions de kilogrammes de laine à l'état brut qu'a employée en 1889 notre industrie des lainages, 170 millions lui viennent de l'Australie et de la Plata, 50 millions seulement, et de qualité inférieure, lui sont fournis par l'élevage français. L'industrie de la soierie a employé en 1889 4 127 328 kilogrammes de soie, sur lesquels la production nationale lui a fourni seulement 595 000 kilos.

qués que nous accumulons la richesse dans l'intérieur du pays, et les trois grandes industries que nous venons de nommer, à elles seules, fabriquent pour près de trois milliards de produits dont elles exportent un milliard et font vivre deux millions de familles ouvrières. Toute atteinte à la prospérité d'un groupe si important de populations serait fatal au pays entier ¹. Le conflit de ces deux grands intérêts devient très aigu. Il y a quelques années, la *ligue pour le pain à bon marché* a échoué devant ce fait que les nouveaux droits sur les céréales ont tout juste compensé une baisse nouvelle du blé sur le marché général du monde. Mais les ligues pour la protection de notre commerce d'exportation, qui se sont formées à Bordeaux, à Lyon, à Grenoble, à Fourmies, à Roubaix, sont beaucoup plus sérieuses, et l'exemple de la grande victoire des démocrates aux États-Unis dans les élections du 6 novembre montre comment l'opinion des masses se retourne rapidement quand leurs intérêts vitaux sont atteints. Le gouvernement et la commission des douanes sacrifient sur ces trois articles capitaux l'agriculture, qui en serait réduite encore à vendre aux prix du libre échange et à acheter aux prix de la protection, comme le disait Bastiat. Les projets de drawback ou restitution de droits sur les produits exportés, voire de primes à la sortie sur les marchandises fabriquées dont les matières premières auraient été surélevées par le droit de douane, sont séduisants en théorie, mais peu praticables; car ces faveurs fiscales constituent un aliment inépuisable à la fraude et créent entre les différentes manufactures selon leur situation les plus graves inégalités: l'expérience l'a démontré ². Devant la Chambre la lutte va être très vive.

Plus de traités de commerce est devenu un mot d'ordre courant! A-t-on bien réfléchi à ses conséquences politiques et économiques? Refuser des traités équitables à la Belgique, à la Suisse, à la Hollande, c'est les forcer à se jeter dans les bras de l'Allemagne; c'est

¹ Quelques-uns des fabricants de lin du Nord admettraient des droits sur les lins étrangers, car leurs exportations sont peu importantes, mais à la condition que des droits fussent établis à l'entrée sur les cotons en masse. Nous n'avons pas cependant de producteurs de coton à protéger; mais le renchérissement des toiles de lin et de chanvre par le droit sur la matière première aurait pour résultat de développer la consommation des tissus de coton à leur détriment, si on ne renchérisait artificiellement aussi ces derniers. Voilà la raison de la demande des fabricants de lin. Les fabricants de laine, qui repoussent les droits sur toutes les matières premières, voudraient néanmoins qu'au cas où la laine serait grevée, le coton et le chanvre le fussent aussi.

² Le gouvernement demande un crédit de 3 millions pour des écoles de sériciculture, des graineteries modèles, des primes aux petites éducations. Pour éviter des gaspillages administratifs, ces subventions devraient être attribuées aux syndicats agricoles de la région séricicole.

perdre en même temps les débouchés les plus sûrs de nos industries. En 1889, nous avons exporté dans ces trois pays pour 837 millions, tandis que nous en avons importé seulement pour 611 millions. Quoique l'Italie se soit ruinée à fond par la rupture de ses relations avec nous et que nous ayons trouvé dans l'Algérie et la Tunisie les mêmes produits d'importation, il ne faut pas croire que nous n'y ayons pas perdu des débouchés appréciables. En 1889, nos exportations de l'autre côté des Alpes sont tombées à 143 millions au lieu de 192, en 1886. Le mouvement de notre pavillon dans les ports italiens, qui était de 435 000 tonnes en 1881, est descendu en 1889 à 234 900 tonnes, au grand profit des pavillons anglais et allemand. Le droit très léger imposé en 1888 sur les soies venant d'Italie a eu pour résultat de transporter en partie à Londres et à Milan le marché général des soies qui était auparavant exclusivement fixé à Lyon. L'industrie du tissage en Angleterre et en Allemagne en a reçu une vive impulsion. Le prix des pores sur nos marchés intérieurs dépendant de la plus ou moins grande exportation qui s'en fait en Espagne, le système prohibitif adopté par ce pays atteindra sensiblement notre agriculture. La Belgique enfin, bien malgré elle, se prépare à répondre en 1892 à notre tarif général — même le tarif minimum — par des droits de représailles sur nos exportations de chevaux, de produits chimiques, de tissus.

Sans doute, l'application sans tempéraments et sans compensations équitables de la théorie du libre échange amènerait dans l'état actuel du monde le dépeuplement de la vieille Europe en hommes, en troupeaux et en capitaux au profit des pays neufs : mais, d'autre part, si chaque peuple prétend s'isoler et s'enfermer dans ses frontières, il en résultera un renchérissement universel de la vie et une décadence semblable à celle des cités commerciales et manufacturières de l'Italie, quand au seizième siècle elles ne surent pas s'adapter aux conséquences de la découverte de la route des Indes et de l'Amérique.

Dans une situation aussi délicate, il faudrait au gouvernement une grande sagesse pour arrêter ses décisions et une autorité égale pour les imposer aux Chambres. Son attitude dans la discussion du budget montre qu'il n'a ni l'une ni l'autre. Le hasard risque donc d'avoir le dernier mot dans les votes du Parlement en ces matières, où l'avenir est si gravement engagé. C'est la minorité conservatrice qui a inauguré le mouvement protectionniste dans le pays, mais elle en a perdu la direction. La majorité républicaine s'en est complètement emparé, et l'on peut tout craindre de l'étroitesse des vues de députés uniquement préoccupés de leur intérêt électoral mesuré à un arrondissement.

V. — Le mouvement socialiste risque aussi d'être un élément de

trouble pour l'année qui s'ouvre. Le 4^{er} mai 1891 sera certainement l'objet de nouvelles manifestations, ne fût-ce que parce que l'ouvrier aime à se donner un jour de congé et à parader dans la rue : malheureusement, dans ces circonstances, il devient facilement la proie des meneurs, et il existe une action internationale très étroitement liée entre les chefs révolutionnaires pour tenir toujours les masses ouvrières en agitation et profiter d'une occasion pour tenter un coup de force. Le mouvement socialiste a d'ailleurs sa physionomie particulière dans chaque pays. Là, sur le terrain légal et parlementaire, les éléments *possibilistes* reprennent la direction.

En Allemagne l'abolition des lois d'exception a amené un changement important dans la tactique du parti *Social-democrat*. Les chefs parlementaires, au congrès de Halle, tenu au mois d'octobre, ont ramené à l'ordre les jeunes, les impatientes. Sans renoncer à la réalisation de leur programme, c'est-à-dire à l'attribution à la collectivité de tout le capital foncier et industriel par l'expropriation des propriétaires actuels, les *Social-democrats* y travailleront désormais selon un plan échelonné, en poussant à toutes les mesures législatives qui de près ou de loin peuvent faciliter l'application de leurs projets et en complétant leur propagande auprès des adultes par un enseignement doctrinal donné méthodiquement à la jeunesse ¹. Sous cette forme, le socialisme est peut-être plus dangereux que dans ses manifestations révolutionnaires.

En Angleterre, la scission s'est accomplie entre les anciennes *trades unions*, composées d'ouvriers d'art, et les nouvelles, recrutées parmi les *common labourers* à propos de la fixation de la journée de huit heures par l'État. La question sera posée aux candidats dans beaucoup de circonscriptions aux prochaines élections parlementaires.

En Belgique, un travail préparatoire très intense se fait au sein des populations manufacturières et particulièrement des mineurs pour organiser à un jour donné la grève générale. Le mouvement trouve un point d'appui dans la revendication du suffrage universel, inventée et conduite par les loges maçonniques, et il pourrait devenir inquiétant, si la résistance obstinée du vieux parti doctrinaire et de quelques *leaders* de la droite paralysaient les intentions connues du ministère Bernaert en faveur d'une large extension du droit de suffrage et de l'introduction de la représentation proportionnelle.

Les grèves n'ont généralement pas tourné au profit des ouvriers cette année, et il est curieux de constater à la fois l'échec des grèves des dockers à Liverpool, des maçons à Hambourg, des ouvriers des

¹ La presse socialiste d'Allemagne compte actuellement 76 journaux, dont 27 quotidiens, plus une revue scientifique, deux feuilles à caricatures et vingt journaux spéciaux aux différents métiers.

ports et des mécaniciens de navires en Australie, de plusieurs grèves suscitées par les *Chevaliers du travail* sur les chemins de fer américains. Evidemment le succès des grèves est subordonné avant tout à des conditions économiques, et, quand les patrons ont porté le salaire au point que comporte l'état de l'industrie, leur échec est inévitable. Puis cette année l'opinion de ce grand public, qui se compose des consommateurs et de la masse des ouvriers non enrégimentés, ne leur a pas été favorable. Seuls, les employés de chemins de fer écossais rencontrent la sympathie du public à cause de la longueur excessive du travail imposé à certains d'entre eux, notamment aux *signalmen*. L'*Economist* du 17 janvier 1891 insiste sur ce point, tout en reconnaissant fort justement qu'une réglementation uniforme est impossible à cause du caractère irrégulier du trafic sur les lignes ferrées. C'est aux compagnies à améliorer sous ce rapport le sort de leurs employés dans leur propre intérêt bien entendu. La même observation s'applique aussi dans une certaine mesure aux compagnies françaises. C'est la seule chose dont peut-être puissent se plaindre certains de leurs employés pour qui elles ont tant fait au point de vue de l'amélioration des traitements et des pensions de retraite. Il y a là une question dont leur direction devrait se préoccuper dans les années prospères qu'elles traversent.

Enfin, pour expliquer l'échec à peu près général des grèves de 1890, il faut aussi tenir compte de ce qu'à l'imitation des industriels allemands, les industriels australiens et anglais ont organisé la résistance aux grèves bien mieux qu'ils ne l'avaient fait jusqu'ici. Ce peut être une nécessité; mais nous ne pouvons nous défendre d'un vif regret en voyant ces *fédérations d'employeurs* se constituer en face des *trades unions* ouvrières. On méconnaît ainsi l'expérience des peuples prospères et des temps de paix, où, comme Le Play l'a si bien démontré, et comme tant d'exemples en France le prouvent actuellement encore, les relations de patron à ouvrier sont d'autant meilleures qu'il y a plus de rapprochement individuel entre eux. On tourne le dos à la solution chrétienne du problème social, à savoir que le travail exercé en commun doit faire naître entre les parties une relation aussi semblable au lien familial que le permet leur liberté réciproque!

VI. — Malheureusement certains hommes politiques, par leurs déclamations malsaines contre la *société bourgeoise*, et les gouvernements césariens, par de mauvaises lois, détournent les patrons et les ouvriers de cette voie qui mènerait à la paix et au progrès, si elle était suivie avec persévérance.

En Italie, la détresse financière empêche le ministère Crispi

d'imiter le socialisme d'Etat allemand ; mais il détruit les meilleurs restes de la constitution chrétienne du pays en spoliant par la loi du 17 juillet 1890 un bon nombre de ces admirables œuvres pies, dont nous avons tracé ici même une esquisse, et en laïcisant les autres.

En France, le gouvernement obéit à l'impulsion de la maçonnerie qui le domine et qui a accentué dans ces dernières années de plus en plus son évolution socialiste ¹. Il a fini par faire passer une loi sur les *délégués mineurs*, qui introduit un élément permanent d'antagonisme dans nos exploitations houillères. La Chambre, sous prétexte de préparer par une enquête une nouvelle réglementation du travail, a envoyé dans les départements des députés qui agitent les populations ouvrières par leur attitude et leurs questions mêmes ². M. Jules Roche, le ministre du commerce et de l'industrie, laissant de côté un projet adopté par le Sénat sur la responsabilité des accidents du travail, qui respectait pleinement la liberté de l'assurance, a déposé un projet nouveau d'après lequel l'administration apprécie souverainement la nature et les conditions des risques des différents établissements industriels, paye directement les indemnités, et fait gérer par une caisse d'Etat les capitaux prélevés sur les patrons pour en assurer le service. Des calculs d'un optimisme voulu, mais qui sont démentis par l'expérience de l'Allemagne même, cherchent à masquer la gravité de cette nouvelle attribution industrielle et financière donnée à l'Etat. Elle rencontrera cependant faveur, au moins à la Chambre, si nous en jugeons par une proposition de treize députés, — parmi lesquels plusieurs de la Droite, — aux termes de laquelle une pension minimum de 360 francs ou de 600 francs, selon les cas, serait garantie par l'Etat à tout *travailleur* de l'un et de l'autre sexe, âgé de cinquante-cinq ans, moyennant un versement sur son salaire quotidien de 0 fr. 05 ou de 0 fr. 10 à son choix, versement qui obligerait l'employeur à en faire un égal. Les auteurs du projet prétendent que ce n'est pas l'assurance obligatoire, parce que, dans leur système, l'ouvrier pourrait, par une déclaration faite devant

¹ Sur le caractère maçonnique du socialisme d'Etat en France, voy. *l'Ennemie sociale, histoire documentée des faits et gestes de la franc-maçonnerie de 1717 à 1890*, par P. Rosen (Bloud et Barral), pp. 109 et suivantes. Les nombreux extraits de journaux maçonniques pour la période de 1880 à 1890 reproduits dans ce livre établissent péremptoirement la domination exercée par la maçonnerie sur tous les organes gouvernementaux dans les départements aussi bien qu'à Paris.

² Malgré cela, l'immense majorité des chambres de commerce, des conseils de prudhommes, des syndicats de patrons se sont prononcés contre la fixation légale de la journée de l'adulte. Sur 410 syndicats ouvriers 237 seulement l'ont demandée. Sur 12 syndicats mixtes, 10 l'ont repoussée ; ce dernier résultat est très remarquable.

le juge de paix, signifier qu'il ne veut pas d'une pension de retraite ! C'est la loi allemande du 22 juin 1889 à peine démarquée, et cette réserve innocente suffit aux auteurs du projet pour se dispenser d'aborder les difficultés financières et les complications administratives que comporte un plan pareil, s'appliquant, selon leur chiffre même, à 9 600 000 ouvriers, employés ou domestiques !

Les difficultés que les Allemands éprouvent à mettre en vigueur leur assurance contre la vieillesse et l'invalidité, les mesures prises à la dernière session du Reichstag pour décourager les caisses libres d'assurance contre la maladie, l'augmentation du nombre des accidents résultant directement de l'assurance obligatoire, les frais scandaleux d'administration entraînés par la bureaucratie chargée de la faire fonctionner ¹, cet ensemble de faits, disons-nous, montre assez le danger qu'il y a à vouloir résoudre la *question sociale* en opérant sur les grandes masses par voie de contrainte, au lieu de se borner à encourager l'effort des groupes qui se constituent librement ².

M. Thiers exprimait une vérité de bon sens quand il disait : « En voulant être prévoyant pour tout le monde, on sera obligé de violenter tout le monde. » Et, en même temps, pouvons-nous ajouter, on

¹ Le nombre des accidents graves ayant donné lieu à indemnité dans les corporations industrielles d'assurance a été en 1889 de 4,71 pour 1000 assurés. En 1888 il avait été de 4,35 et en 1886 seulement de 2,83. En 1888 les frais d'administration ont été de 3 605 605 marcs, soit 14,38 *pour 100 des dépenses totales*, sans compter les frais des tribunaux arbitraux qui sont très élevés. En 1889, la proportion est encore plus forte. Dans certaines corporations, les frais d'administration ont atteint 55 pour 100 des dépenses totales. On propose déjà de supprimer ce mécanisme coûteux et de confier l'administration des assurances aux autorités provinciales. Sur l'ensemble de cette question voyez le magistral travail de M. A. Gibon, *les Accidents du travail et l'industrie*, in-4°, Guillaumin, 1890.

² Dans une assemblée des délégués de 431 sociétés de secours belges, représentant 85 000 mutuellistes réunis pour donner au baron T'Kint de Roodenbecke, président de la commission permanente des sociétés de secours mutuels et vice-président du Sénat, un témoignage solennel de leur reconnaissance, l'éminent apôtre de la mutualité a indiqué comment les sociétés de secours pourraient développer les pensions de retraite en encourageant par une première mise les versements individuels et en provoquant les subventions des patrons et même celles de l'État, des provinces, des communes sous forme de crédits annuels à répartir à des conditions déterminées. Ces subventions se justifient parfaitement dans ces conditions-là : car elles déchargeraient considérablement à la longue l'assistance publique et elles auraient pour point de départ un effort libre des bénéficiaires, ce qui les distingue complètement des pratiques démoralisatrices de l'assurance obligatoire. Le mouvement social très intéressant, qui se développe depuis quelques années en Belgique, montre dans les sociétés de secours mutuels la base la plus solide pour les œuvres multiples d'amélioration de la condition des classes populaires.

détruirait tout esprit de dévouement chez les patrons et toute initiative chez l'élite des classes ouvrières. Le Play, dès 1864, opposait aux écrivains qui, « cherchant le remède en dehors de l'expérience, reviennent par diverses voies, directes ou détournées, à l'ancien régime de contrainte », cette observation topique :

Les hommes ont plus à souffrir de la perte des croyances religieuses que de l'invasion de la pauvreté, et cependant on a toujours aggravé le mal en essayant de propager la pratique de la religion par une coercition matérielle. Il en a été de même chaque fois que l'autorité a voulu amener par la contrainte les classes inférieures ou dégradées à la vertu et à la prvoyance. (*Réforme sociale*, ch. XLIX, § 6.)

VII. — Si les hommes des différents partis, qui vivent dans l'atmosphère politique et sous le coup d'une réélection, glissent — sans grande conviction d'ailleurs — sur la pente du socialisme d'État, la répulsion qu'il inspire à tous les esprits indépendants s'accroît de plus en plus chez nous. Une de ses pires manifestations, la loi Bovier-Lapierre sur les syndicats professionnels, a été écartée par le Sénat; à l'Institut, dans la séance trimestrielle du 1^{er} octobre, M. Georges Picot a montré avec une rare profondeur d'analyse comment il naissait de l'état démocratique des sociétés modernes, mais pouvait et devait être efficacement combattu par l'accomplissement du devoir social qui incombe spécialement à l'ancienne élite. Toutes les grandes réunions catholiques, qui ont eu lieu dans ces derniers mois, ont été unanimes à réprocher ces tendances. Le congrès des œuvres ouvrières de Sainte-Anne d'Auray, celui des juriconsultes à Angers, où le discours de Mgr Freppel a été un événement, celui des catholiques de l'Ouest à Nantes, ont dessiné nettement l'attitude de la grande majorité des catholiques français dans les débats relatifs à l'action de l'État dans l'ordre économique. Ce mouvement d'opinion a trouvé en dernier lieu une expression dans la constitution d'une *Société catholique d'économie politique* qui a choisi pour président l'éminent évêque d'Angers et a pris son discours pour programme. Afin de répondre au caractère complexe des questions ouvrières, la société réunit des théologiens, des juriconsultes, des économistes, de grands industriels ayant fait preuve de leur compétence soit par des travaux scientifiques, soit par des œuvres de bien public. Son programme nettement énoncé, la résistance au socialisme d'État qui, selon un mot très juste de M. Keller, « loin d'améliorer la condition des ouvriers, les condamnerait à une déplorable servitude, » ce programme, disons-nous, a immédiatement recueilli l'adhésion d'une élite sociale et intellectuelle. Parmi ses 140 premiers membres se trouvent réunis des ecclésiastiques :

Mgr d'Hulst, le chanoine Allègre, le P. Forbes, l'abbé Fischaux de Lille, le P. Ludovic de Besse, Mgr de Kernaert, le P. Fristot, le P. Doyotte; des hommes d'État, M. Lucien Brun, le duc de Broglie, M. Buffet, M. de Cazenove de Pradines, M. Keller, M. Ernoul, M. Blavier, M. Bigot, M. Chesnelong, M. Léon Lefébure, M. Maurice Aubry; des publicistes : M. Cucheval-Clarigny, M. Saint-Marc Girardin, M. Auguste Roussel, M. de Claye, M. Victor Taunay, M. Hubert-Valleroux, M. René Lavollée, M. Anatole Langlois; d'anciens magistrats : M. Beaune, M. Lacoïnta, M. Émile Merveilleux du Vignaux, M. de Bellomayre, M. Silvy, M. Félix Clappier; les professeurs d'économie politique des quatre universités catholiques, M. Charles Périn l'ancien maître de Louvain, M. Antonin Rondelet; des membres du haut enseignement, M. Charles Merveilleux du Vignaux, M. Carel, M. Guillouard, M. Gavouyère, M. Alix, M. Delamarre, des ingénieurs M. Gibon, M. de Lapparent; des représentants des chambres de commerce de Lyon, de Marseille, de Roubaix, d'Amiens, de Lille, de Tours, de Toulouse et bien d'autres notabilités que nous ne pouvons nommer.

La nouvelle société ne veut pas « se résoudre à voir la France catholique suivre servilement l'exemple des pays protestants, où la contrainte légale par voie de pénalité a pu paraître indispensable pour suppléer à l'insuffisance du dévouement et de la charité. » C'est en effet la *loi des pauvres*, votée sous la reine Élisabeth pour essayer d'atténuer les conséquences de la destruction des monastères et de la spoliation des confréries ouvrières, qui a posé le principe sur lequel repose tout le socialisme d'État contemporain, de même que c'est le protestantisme qui a introduit dans le monde le principe de la souveraineté révolutionnaire du peuple. L'une et l'autre idée ont pour ainsi dire filtré sous terre pendant trois siècles, et, cent ans après 1789, voici que le socialisme d'État paraît lui aussi devoir faire le tour du monde. Mais il est frappant de constater que, tandis qu'il s'est développé surtout en Allemagne et dans l'Autriche, qui depuis le seizième siècle est pénétrée par les influences de la Réforme, en Angleterre même une réaction sensible s'opère contre ce faux principe, de même que la réaction contre les idées révolutionnaires s'y est produite dès la fin du dix-huitième siècle. Il semble que la vieille sève catholique redresse avec le cours du temps l'arbre tordu et noué par la tempête. C'est ainsi que la loi des pauvres y est restreinte de plus en plus dans son application et se borne aujourd'hui pratiquement à une simple mesure de police administrative ¹ et que M. Gladstone, dans un article très remarqué du *Nineteenth*

¹ Voy., sur l'état actuel de l'application de la loi des pauvres, *the English poor*, par T. Mackay, Londres 1889, John Murray.

Century de novembre dernier, fait un énergique appel à la charité et, aux fondations volontaires, comme au principal moyen de remédier aux souffrances sociales qui se produisent dans un pays aussi peuplé. Les interventions exagérées de l'État dans le domaine de la vie économique trouvent, nous l'avons dit plus haut, une résistance énergique dans la partie éclairée des classes ouvrières, et, pas plus qu'en Amérique, on n'a à craindre de voir s'implanter la triple assurance obligatoire, tant l'assurance libre est développée.

VIII. — Les hommes qui, pour faire leur devoir, ne s'en remettent pas à la *justice légale*, c'est-à-dire à l'État, ne restent heureusement point inactifs. La *ligue populaire du dimanche*, inaugurée il y a seize mois, a, depuis lors, agi efficacement à Paris et dans plusieurs grandes villes de province. A Bordeaux notamment, sous la direction d'un homme admirablement dévoué, M. Gaston David, elle a obtenu la fermeture simultanée des magasins dans plusieurs branches importantes du commerce. Des intérêts égoïstes opposent sans doute des résistances hypocrites; mais la vie publique moderne, avec la presse et le droit de réunion, offre des ressources puissantes pour en triompher. On peut l'espérer d'autant plus qu'un accord du meilleur augure pour l'apaisement social se fait entre les hommes de tous les partis sur la nécessité d'assurer au travailleur le repos, la vie de famille et la liberté de servir Dieu au moins un jour par semaine.

A Paris, l'*Office central des institutions charitables*, créé il y a quelques mois par notre éminent collaborateur, M. Léon Lefebure, pour coordonner les efforts de l'assistance libre, a réussi pleinement ¹. Il en sera de même, nous n'en doutons pas, de l'*Union fraternelle des associations chrétiennes du commerce et de l'industrie*, qui a établi, rue des Petits-Carreaux, 14, un secrétariat où sont réunis des services de renseignements, d'assurance, de publicité, de vérification des lettres de voiture, de placement d'employés et de voyageurs. Issue de l'initiative de l'*Union des syndicats du commerce et de l'industrie*, cette fondation a à sa tête M. Léon Harmel, dont le nom est pour elle un gage de succès ².

¹ Le *Correspondant*, dans son numéro du 25 mars 1889, avait déjà indiqué l'utilité d'une institution de ce genre dans une agglomération comme Paris. Rappelons seulement ici que l'*Office central*, établi 3, rue de Champagny, fournit tous les renseignements sur les établissements charitables de Paris et de la province, dirige sur ces derniers les indigents et les invalides qu'on peut rapatrier utilement, enfin s'occupe d'organiser l'assistance par le travail.

² Un centre semblable a été créé, il y a déjà plusieurs années, par le père Ludovic de Besse, dans les bureaux du *Crédit mutuel et populaire*, 23, rue des Lombards, et rend les plus grands services.

IX. — Dans la grande œuvre de réforme sociale que réclame notre temps, l'Etat a aussi son rôle à remplir : réprimer les abus, protéger les droits, aider les faibles, favoriser l'association pour développer les forces de l'individu, quel programme pour un gouvernement réparateur !

Le plus urgent de ses devoirs est certainement d'assurer le droit d'association et de lui permettre de donner tous ses résultats pratiques. Dans la démocratie, le progrès ne peut se faire que par l'association ; or, cent ans après 1789, nous conservons dans nos lois les principes absolutistes inaugurés par l'ancien régime dans sa décadence, mais singulièrement aggravés par le jacobinisme des assemblées révolutionnaires et par le despotisme de Napoléon. Ces faux principes sont absolument à renverser pour que la démocratie puisse se développer pacifiquement. Les catholiques le comprennent tous aujourd'hui, et, au récent congrès de Nantes, M. Chesnelong, M. de Lamarzelle, Mgr de Kernaert, ont précisé toutes les conséquences légitimes que comporte la liberté d'association. Les esprits éclairés de tous les partis le reconnaissent. Si les vieux préjugés contre les patrimoines collectifs, contre la propriété corporative, existent encore chez les sectaires ignorants et fanatiques qui composent la majorité républicaine du Parlement, M. Léon Say n'a pas craint d'aller à leur rencontre dans un programme très remarqué.

Nous ignorons l'avenir de la mainmorte, écrit-il. La mainmorte cléricale deviendra peu de chose peut-être en comparaison de la mainmorte laïque et sociale. N'avons-nous pas entendu à l'Exposition d'économie sociale les *Prévoyants de l'avenir* nous expliquer que leur but était de créer une *mainmorte ouvrière*. Ils disaient que si leurs devanciers avaient commencé il y a un siècle leur entreprise d'aujourd'hui, ce serait par milliards qu'on compterait la mainmorte ouvrière... D'un autre côté que de mainmortes nous font défaut pour perfectionner notre outillage d'améliorations sociales prudentes, sincères, réfléchies ! N'entrevoiez-vous pas le nombre d'établissements d'utilité publique que l'initiative individuelle pourrait faire sortir d'une législation pratique et libéralement conçue, permettant à tout le monde de remplir ce qu'on a si justement appelé un devoir social et donnant aux travailleurs qui agiraient pour eux-mêmes et par eux-mêmes des moyens efficaces d'améliorer leur sort ?

X. — Le Parlement actuel est sans doute hors d'état d'aborder avec la liberté d'esprit nécessaire les graves problèmes si bien posés

⁴ *Journal des Economistes* du 15 octobre 1890. Dans le même ordre d'idées, nous signalerons le remarquable article sur *les Fondations* de M. Hubert-Valleroux dans le *nouveau Dictionnaire d'économie politique*, en voie de publication à la librairie Guillaumin, sous la direction de MM. Léon Say et Joseph Chailley. Cet article indique à lui seul quel revirement s'est opéré chez les représentants les plus autorisés de la science.

par M. Léon Say; mais sur un terrain plus modeste il nous doit deux lois importantes déjà préparées par le Sénat, l'une sur les sociétés de secours mutuels, l'autre sur les sociétés par actions. La première n'aurait qu'à être votée par la Chambre telle qu'elle est sortie des délibérations du Luxembourg. Quant à la seconde, qui fut discutée il y a huit ans sous le coup de l'émotion causée par les catastrophes de l'*Union générale* et de la *Banque de la Loire*, elle devrait être reprise complètement à nouveau.

Le régime des sociétés par actions touche en effet aux intérêts vitaux de la propriété et du travail. Elles sont un mécanisme indispensable à l'action du capital dans le commerce et l'industrie modernes; malheureusement elles fournissent aux faiseurs d'affaires, aux *affaristi*, comme les appellent les Italiens, l'occasion de véritables brigandages en grand. La question est assez grave pour être exposée avec quelques détails.

XI. — L'intermédiaire des banquiers, des financiers, est indispensable dans certaines circonstances pour fournir des capitaux à ceux qui montent une entreprise manufacturière ou commerciale.

La commandite ordinaire procure aux fondateurs d'une usine ou d'un commerce les fonds qui leur sont nécessaires dans le cercle de la parenté ou de l'amitié; mais, dès que ces relations deviennent insuffisantes, eu égard à l'importance des entreprises, force leur est de puiser ces fonds dans les disponibilités du public, et ces disponibilités, elles sont dans les caisses des banques ou sous leur contrôle.

Des banques manqueraient aux règles élémentaires de leur art si elles engageaient directement à long terme, comme le comporte la commandite, les fonds que leurs clients leur confient pour un bref délai. Celles qui le font périssent promptement. Ce fut là, jadis, la faute d'une société qui, sous le second Empire, joua un rôle très brillant : le *Crédit mobilier*. Elle a été renouvelée depuis. Cet entraînement se produit parce que l'engagement des fonds dans des affaires se fait sous la forme d'acquisition d'*actions* ou d'*obligations* qui restent dans le portefeuille de la Banque alors qu'elle devrait se borner à ouvrir ses guichets aux souscripteurs et rester un simple intermédiaire. Cet entraînement incorrect au point de vue économique, coupable quelquefois au point de vue juridique, est toujours une tentation pour les financiers à cause même du caractère des valeurs mobilières.

Les actions et les obligations sont essentiellement des titres de propriété sociale ou de créance d'un type uniforme et transférables par une simple mention sur des livres, ou par tradition, selon que les titres sont nominatifs ou au porteur. Grâce à cette facilité de transmission, leur propriétaire trouve facilement un cessionnaire.

Un marché spécial, la Bourse, s'établit pour cette nature de biens, en sorte que le titre de propriété de capitaux engagés à long terme devient essentiellement convertible et mobile. Le même procédé arrive à donner aux créances hypothécaires, sous la forme d'obligations foncières, de *pfandbriefe*, une mobilité qui contraste avec la stabilité et la vente toujours difficile du gage sur lequel elles reposent. Sans prétendre assimiler à de la monnaie ou à des effets de commerce proprement dits les actions et les obligations, même de premier ordre, cette mobilisation relative d'une partie importante de la richesse n'en est pas moins un fait très remarquable.

Le jour où l'action, l'obligation a été inventée, une véritable révolution économique a été opérée. La forme exceptionnelle de la société anonyme n'a qu'une importance secondaire auprès de la *transférabilité* et de la mobilité données aux parts sociales et aux créances. Les actions se sont produites d'abord au sein de la commandite; et quand la législation exigeait, pour la fondation des sociétés anonymes, l'autorisation du Conseil d'État, on tournait la difficulté par la commandite en actions. Tous les abus que l'on reproche à l'anonymat se produisaient déjà sous ce régime, et dès 1856 le législateur français édictait, pour les réprimer, une loi qui a marqué le point de départ d'un développement législatif considérable dans tous les pays civilisés.

XII. — La société anonyme consiste essentiellement en la constitution d'un corps moral, dans lequel le capital, divisé en parts uniformes ou actions, est seul responsable des engagements sociaux. Les actionnaires ne sont tenus que du montant de leurs actions. Il en est de même des directeurs et administrateurs : ils ne sont responsables qu'en cas de dol ou de faute personnelle lourde.

L'érudition peut retrouver quelques institutions analogues au moyen âge; en réalité, c'est au seizième siècle que la société anonyme par actions s'est constituée en Italie, pour le fermage de certains impôts. Les *luoghi des monti*, ou titres de rentes des emprunts émis par les gouvernements de la péninsule, dès le siècle précédent, ont été le vrai type de l'action. La société anonyme se constituait ainsi par des essais successifs, comme pour fournir le cadre nécessaire aux grandes entreprises coloniales et maritimes que les Européens allaient entreprendre. En 1599, la reine Elisabeth remettait au duc de Cumberland et à ses associés la première charte de la Compagnie des Indes orientales. En 1602, la Compagnie hollandaise des Indes était fondée, et la France essayait d'en créer une sur les mêmes bases. Toutes les grandes compagnies de commerce créées dans le cours du siècle furent organisées sur le même type; puis, peu à peu, on applica

cette forme de société à d'autres entreprises ¹. En France, la première compagnie d'assurances maritimes par actions fut créée en 1664. En Angleterre, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, certaines banques, les assurances, les canaux, les services d'adduction des eaux dans les villes étaient déjà organisés en compagnies par actions, et Adam Smith constatait que, pour ce genre d'affaires, ce régime était le seul possible. Mais on demandait aussi au Parlement des chartes pour des entreprises d'un tout autre caractère comme le traitement du cuivre et du plomb, la fabrication des glaces, etc.

D'après le droit commun de l'Europe, la constitution d'un corps moral et la suppression de la responsabilité personnelle sur leur patrimoine pour les directeurs de l'entreprise ne pouvaient résulter que d'un acte de la souveraineté, d'un privilège. C'est pour cette raison d'ordre juridique qu'en France jusqu'en 1863, en Angleterre jusqu'en 1856, en Prusse jusqu'en 1870, la constitution d'une société anonyme devait être approuvée par l'autorité publique. Quand les affaires qui nécessitaient cette forme d'association se multiplièrent, on dut renoncer partout à cette formalité, qui semblait engager la responsabilité morale du gouvernement, alors que tout contrôle de sa part sur les chances de réussite de l'entreprise était impossible. Aujourd'hui, à peu près partout le principe de la formation libre des sociétés anonymes a prévalu à la condition de se conformer à des cadres légaux strictement délimités et d'observer des formalités, faute desquelles les actionnaires sont considérés comme formant une société de fait soumise aux responsabilités ordinaires du droit civil ou du droit commercial.

L'Autriche est seule à exiger l'autorisation gouvernementale; mais cette intervention du pouvoir ne paraît pas y assurer aux affaires un degré de moralité supérieur à celui des autres pays.

XIII. — Quand en Angleterre, au dix-huitième siècle, les créateurs d'une manufacture demandaient une charte de corporation, leur but était d'échapper aux responsabilités du droit commun. Les entreprises organisées sous cette forme se montrèrent très inférieures à celles restées sous le régime de la *partnership*, de la société en nom collectif, et Le Play, quand il étudiait ce pays de 1840 à 1860, constatait que dans l'industrie et le commerce les entreprises de famille se substituaient graduellement aux sociétés par actions. Toutefois ce n'a été qu'une phase passagère dans l'histoire industrielle de l'Angleterre; depuis vingt ans les industries manufacturières adoptent de plus en plus le régime des sociétés par actions. Dans ces dernières

¹ Quelques-unes de ces compagnies étaient des commandites par actions plutôt que des sociétés anonymes proprement dites.

années, par exemple, toutes les brasseries se sont constituées sous cette forme. Il en est de même en Allemagne. Cela semble une conséquence de l'importance de plus en plus grande des capitaux exigés par la production en grand ¹.

Rien n'est plus légitime en soi que la société anonyme. On peut presque dire qu'elle est de droit naturel en vertu de la liberté des conventions. Pourvu que les tiers soient dûment avertis, aucun principe de morale ne s'oppose à ce qu'on traite avec eux en limitant sa responsabilité à une somme déterminée, dans l'espèce, au montant des actions ².

Il importe d'affirmer la légitimité intrinsèque de la société anonyme; car elle a été contestée par certains socialistes chrétiens ignorants. Malgré des abus, — auxquels une bonne législation peut remédier en partie, — elle est indispensable au point de vue économique; et surtout elle est dans un rapport étroit avec les nécessités de notre système social démocratique. Il est heureux que certaines grandes entreprises comme les chemins de fer, les canaux d'irrigation, les assurances de toutes sortes, qui sans cela deviendraient forcément des services publics, soient exploitées par des compagnies par actions. L'ordre social ne gagnerait rien à ce que les 220 000 employés et ouvriers de nos chemins de fer devinssent des fonctionnaires comme les malheureux cantonniers, qui sont victimes de toutes les vicissitudes de la politique. Même pour la fixation des tarifs, il est utile, dans un pays de suffrage universel, qu'elle ne soit pas livrée à toutes les influences parlementaires et ne serve pas d'enjeu aux luttes électorales locales. Tocqueville l'indiquait dès 1830 avec une perspicacité singulière. Un publiciste américain, Ezra Seaman, en 1864, disait à son tour que les grandes corporations de chemins de fer et de canaux étaient le seul moyen de soustraire à l'action du gouvernement les entreprises les plus importantes, que, par conséquent, elles devaient être regardées comme les boulevards de la liberté contre les empiètements du pouvoir arbitraire et comme une sécurité contre la révolution et l'anarchie ³.

¹ Adam Smith, *Richesse des nations*, liv. V, chap. 1. — Le Play, *la Réforme sociale*, chap. XLIV et chap. XLV, § 10. Néanmoins l'expérience faite dans ces dernières années prouve encore que l'entreprise individuelle convient mieux aux affaires d'importance moyenne. Telles boulangeries et glaciers, qui avaient donné de bons résultats sous ce régime, ont abouti à la faillite quand elles ont été mises en actions. (Voy. *the Economist* du 25 octobre et du 25 décembre 1890.)

² Dans le prêt à la grosse aventure, le prêteur n'a pour gage que les effets (navire ou chargement) sur lesquels le prêt a été fait (art. 325 du code de commerce).

³ *De la démocratie en Amérique*, t. III, 2^e partie, chap. VII, *Rapport des*

La Convention en avait l'intuition, quand par le décret du 26 germinal an II, elle défendait à tous négociants, banquiers et autres personnes quelconques de fonder aucune compagnie par actions, sous aucun prétexte et sous quelque dénomination que ce soit. Deux ans après, la loi du 30 brumaire an IV abrogeait ce décret tyrannique purement et simplement.

Ces considérations sont encore plus vraies pour l'Europe, en 1890. L'État démocratique est de moins en moins disposé à reconnaître des limites à ses droits. Tout ce qu'un Parlement a voté est considéré comme faisant le droit et s'exécute au nom de la loi. Des propriétés particulières d'un caractère très respectable peuvent se trouver atteintes et l'ont déjà été. Or la société anonyme et le titre au porteur échappent dans une large mesure à ces abus de la législation par leur forme juridique et par leur mobilité. Ils offrent aujourd'hui à la propriété et à la liberté des garanties auxquelles on ne saurait porter atteinte sans une grave imprudence.

XIV. — Il n'en est pas moins certain que les sociétés anonymes donnent lieu à des abus considérables dans leur fondation et dans leur administration.

Une société par actions ne se fonde pas spontanément. Sa création est le fait d'un certain nombre de personnes qui ont conçu une affaire et qui y attirent des capitaux en invitant le public à souscrire des actions. Presque toujours les fondateurs ont besoin de l'intermédiaire d'une banque, d'une société financière, qui a une clientèle de capitalistes à laquelle elle inspire une confiance plus ou moins justifiée. Les capitalistes ne connaissent pas et ne sont pas à même de connaître les conditions de réussite d'une affaire commerciale ou industrielle. Ils s'imaginent que la société financière, qui ouvre ses guichets à la souscription, a fait ces vérifications. Or malheureusement il n'en est rien la plupart du temps.

Sans donner des exemples particuliers, un seul fait éclairera les lecteurs. Il y a dans l'ensemble des affaires des alternatives naturelles de prospérité et de dépression, quelque chose comme le flux et le reflux; mais ce phénomène naturel est toujours très exagéré par les entraînements du marché financier. A une certaine période des cycles du crédit, tous les huit ou dix ans peut-être, les gens d'affaires et avec eux le public sont pris d'une sorte de vertige qui leur fait engager leurs capitaux dans les affaires les plus fantastiques, précisément grâce à la limitation de responsabilité que leur offre la société anonyme.

Un historien de la banque d'Angleterre, John Francis a décrit com-

ment en 1824-1825 une véritable folie s'était emparée de la population et rendait possible la formation des sociétés les plus fantastiques, l'émission des emprunts étrangers les plus problématiques. Le tempérament du public n'a pas changé et chaque fois qu'une nouvelle période d'excitation se produit, les fondations de société se multiplient, tandis qu'elles sont relativement rares dans les époques de dépression ¹.

La haute banque et les sociétés financières poussent à la multiplication des sociétés anonymes parce que l'émission de leurs actions et la hausse qu'elles en espèrent sont pour elles une source de profits bien supérieurs aux opérations ordinaires de banque. Aux États-Unis, comme en Angleterre ², on a constaté dans ces dernières années que la haute banque était en grande partie responsable de la transformation en sociétés anonymes de nombreuses entreprises qui auraient très bien pu continuer sous le régime de la propriété individuelle ³.

Les lois française et anglaise n'imposent aucune responsabilité spéciale, en dehors du cas de fraude personnelle ou de manœuvres dolosives, aux banques qui lancent une émission ni aux journaux qui la recommandent. La loi allemande du 28 juin 1884 les en a rendus responsables fort justement. Une banque devra désormais apporter *la diligence d'un homme d'affaires soigneux* à vérifier les allégations des prospectus qu'elle offre à sa clientèle ⁴. Si les journaux ne peuvent

¹ En France, en 1878, année de calme, il s'était constitué 256 sociétés anonymes. Ce chiffre est monté successivement, en 1879 à 511, en 1880 à 797, en 1881 à 976. A partir de ce moment, il suit une courbe décroissante : 738 en 1882, 482 en 1883, 363 en 1884, 325 en 1885, 319 en 1886, 295 en 1887. Une grande imprimerie parisienne, dont la spécialité est d'imprimer des titres de valeurs mobilières, a vu, pendant cette période, ses bénéfices extrêmement réduits. Nous n'avons pas encore les chiffres relatifs aux années 1888 et 1889, mais certainement ils refléteront, par la multiplication des sociétés anonymes, la reprise des affaires.

En Angleterre, en 1886, année de grande dépression, il ne s'était formé que 1891 *joint stock companies*; en 1887, il s'en forme 2050, en 1888, 2550, en 1889, 2788; en 1890, 2441; en effet, depuis le mois de juillet, il y a eu, et pour cause, un ralentissement notable dans la spéculation.

Il n'en va pas autrement en Allemagne. En Prusse, après l'ère des milliards, il se fonda, en 1871, 203 sociétés anonymes; en 1872, 478. En 1873, le fameux *Krachs* réduisit le nombre des nouvelles fondations à 162. En 1889, année de reprise il s'est formé 360 nouvelles sociétés.

² Voy. *The Economist*, 10 décembre 1887 et 14 janvier 1888.

³ Ce mouvement s'accuse par des chiffres considérables. En avril 1884, il y avait en Angleterre 8692 *joint stock companies* ayant un capital payé total de 475 551 294 liv. st. En avril 1890, leur nombre était de 13 323, avec un capital payé de 775 139 553 liv. st. (*The Economist*, 27 septembre 1890.)

⁴ En 1890, un bill dans le même sens sur la *directors liability* voté par

pas contrôler les annonces qu'on leur apporte, ils doivent être tenus pour responsables des *articles de rédaction* qu'ils insèrent et qui leur sont payés à un tout autre tarif. La presse, en effet, joue un rôle considérable dans les affaires financières. Lorsqu'en mars 1888, l'*Assurance financière* mit en souscription, au prix de 250 francs l'un, 100 000 bons d'épargne, le traité passé entre M. Boulan et M. Xau, publiciste, fixait à 2 850 000 francs, soit 28 fr. 50 par titre ou 11 fr. 40 pour 100 les frais de publicité dans les journaux de Paris et des départements ¹. Ce n'est pas évidemment pour des annonces en quatrième page que ces sommes énormes étaient dépensées. « Les plus empressés parmi les journaux à ces trahisons lucratives sont quelquefois ceux dont la spécialité est de faire la guerre aux exploiters du peuple, dit spirituellement M. de Foville. Lorsque cent gazettes de couleur diverse, interrompant tout à coup leurs querelles quotidiennes, se mettent à paraphraser à l'unisson le prospectus du jour, les esprits avisés se méfient, mais les naïfs prennent confiance. » Il est grave que des établissements étroitement liés avec le gouvernement recourent à ces manœuvres. « Je suis le directeur d'un grand établissement financier, écrivait cyniquement le directeur du Crédit foncier : j'ai besoin de me rendre l'opinion publique favorable et pour cela je paye. » Deux millions par an à titre de *mensualités*, distribués aux journaux les uns pour se taire, les autres pour louer, cela a paru par trop fort.

Quoique sur d'autres points la loi allemande ait été assez efficace, de 1887 à 1890 la haute banque de Berlin s'est livrée sur les actions des mines et des sociétés métallurgiques à une campagne qui a eu pour résultat de faire hausser tous ces titres de 100 à 150 pour 100 sans que l'augmentation de leur dividende y correspondît. De lourdes pertes en sont résultées pour la petite épargne, qui s'était précipitée dans ces valeurs ². Le socialisme impérial de Guillaume II, comme celui de M. de Bismarck, respecte les agissements de la Finance!

Les fondateurs d'une société anonyme s'attribuent toujours la part du lion ³. Les parts de fondateurs (les *deferred shares*, comme on

les Communes a échoué devant le comité judiciaire des lords à cause des difficultés techniques du sujet; mais il sera vraisemblablement repris.

¹ Voy. le jugement du tribunal de la Seine et l'arrêt de la cour de Paris dans le *Droit* du 13 mai 1888 et la *Loi* du 5 août 1888.

² Voy. *The Economist*, 29 octobre 1890 et l'*Économiste français* du 15 février 1890.

³ La loi allemande du 28 juin 1884 a pour la première fois essayé de donner une définition juridique de cette expression de fondateur, *Gründer*, qui tient une si grande place dans les débats politiques et économiques en Allemagne. « Sont considérés comme fondateurs les actionnaires qui ont arrêté les statuts ou qui font des apports en nature. »

les appelle en Angleterre) sont en soi fort légitimes, et, sous cette forme, il n'y a rien à objecter aux prélèvements des fondateurs : ils représentent la rémunération légitime de la conception d'une affaire. Mais ces prélèvements s'opèrent la plupart du temps sous forme de majoration des apports ou de frais préalables faits pour la fondation d'une société¹. Parfois on fonde une société industrielle uniquement pour avoir l'occasion de lui faire des fournitures. D'autres fois une société déjà existante accroît son capital sous prétexte d'étendre ses affaires, sans qu'un accroissement proportionnel de bénéfices en soit la conséquence ; on appelle cela, en Amérique, *mettre de l'eau dans le capital*. Dommageables aux actionnaires, ces majorations frauduleuses du capital sont encore fâcheuses pour l'ensemble des conditions industrielles, car elles constituent une charge pour l'entreprise et forcent les directeurs à se montrer moins larges envers les ouvriers qu'ils pourraient l'être sans cela².

Les émissions sont souvent faites par un syndicat de banquiers afin de diviser les chances et surtout d'amortir la concurrence qu'ils pourraient se faire entre eux. Même quand il n'y a pas de syndicat proprement dit, un accord tacite fait que nos principales sociétés financières évitent de s'occuper d'affaires dans un pays étranger sur lequel l'une d'elles a déjà étendu son action. Quand elle a une bonne affaire en mains, elle met, avant la souscription publique, un certain nombre de titres à la disposition des conseils d'administration des autres sociétés. Souvent, les syndicats financiers se chargent à forfait d'une grande quantité de titres : le public qui se presse à leurs guichets ne les obtient qu'à un prix supérieur. La société, qui fait l'émission, en garde la majeure partie dans ses caisses ; elle fait publier que la souscription a été plusieurs fois couverte, en sorte que les titres font immédiatement prime sur le marché et que les financiers les écoulent peu à peu à des prix de plus en plus élevés.

Cependant, ces manœuvres ne réussissent pas toujours, et nos grandes sociétés financières sont toutes chargées de gros paquets de titres qu'elles ne pourraient réaliser sans déprimer les cours, et qui immobilisent dangereusement leurs ressources.

¹ En 1880, la *Société civile internationale*, qui avait obtenu des États-Unis de Colombie la concession du canal de Panama, rétrocéda, avant d'avoir fait aucun travail, ses droits à la *Compagnie universelle du canal interocéanique*, moyennant 10 millions qui lui furent payés moitié en espèces, moitié en actions libérées.

² Exemple : le 20 décembre 1890, il a été adjugé en l'étude de M^e Dufour, notaire, un lot de 12 967 actions de la *Société immobilière* sur 13 000 actions représentant le capital de cette société. Le *paquet* dépendait de la liquidation du *Crédit général français*. 33 actions seulement étaient dans les mains du public !

Souvent aussi les fondateurs se dérober et font gérer les sociétés créées par eux par un directeur qui est en réalité un simple salarié, par des conseils d'administration composés de leurs créatures ou d'hommes absolument incompétents. Un des plus tristes traits de mœurs contemporaines est la facilité avec laquelle des hommes politiques et des personnes ayant un titre nobiliaire acceptent d'être membres d'un conseil d'administration sans y apporter compétence ni travail, uniquement pour toucher des jetons de présence et recueillir les menus profits que leur abandonnent les vrais chefs de l'affaire.

Sénateurs et députés, de droite, de gauche, du centre, écrivait M. P. Leroy-Beaulieu en 1879, se jettent sur les sociétés financières comme sur une proie : le titre d'ancien ministre vaut une place de président de conseil d'administration : le commun des députés et des sénateurs devient simplement administrateur. Ils sont bien deux ou trois cents dans ce cas, cherchant à se tailler quelque sinécure assez maigre par les profits directs qu'elle donne, mais que l'on espère devoir être plus productive par les profits indirects, émissions à primes, participations dans les syndicats. (*Economiste français*, 8 novembre 1879.)

Depuis les nouvelles législatures, sénateurs et députés ne se montrent pas moins friands de ces positions. Ces mœurs-là ne sont point particulières à la démocratie française. En Angleterre les membres de la Chambre des communes qui font partie des sociétés anonymes sont fort nombreux, ce qui s'explique par le fait que le Parlement se recrute en majorité dans la classe industrielle et commerçante et non pas, comme chez nous, presque exclusivement parmi les avocats; mais la même raison n'existe pas pour les pairs; or l'*Economist* dans son numéro du 26 juillet 1890 a pu établir que sur 508 membres de la Chambre des lords, déduction faite de la famille royale et des lords spirituels, 87 étaient, à la fin de 1888, directeurs de sociétés anonymes; 23 d'entre eux figuraient dans 122 conseils d'administration; 16 fils de pairs se partageaient entre 103 compagnies. Quelques-uns ne figurent que dans des compagnies sérieuses; mais beaucoup ont comme une spécialité d'administrer des sociétés qui ne paient pas de dividende! Le public ne veut pas être guéri du *snobisme* qui lui fait croire qu'une société offre des garanties parce qu'il y a dans son conseil un certain nombre de sénateurs, de lords, de députés, de ducs, d'anciens ministres. C'est ce qui devrait, au contraire, le mettre en garde. L'habileté des fondateurs consiste à réaliser leur bénéfice tant que la société vit d'espérances, puis à s'effacer derrière ce conseil de parade et à le laisser seul aux prises avec de redoutables responsabilités quand l'affaire tourne mal.

Même dans les affaires les plus sérieusement conduites, un seul gros

actionnaire peut être le maître de fait d'une société sans en avoir la responsabilité personnelle.

Nous possédons en France, dit un écrivain très expert en ces sujets, M. Alf. Neymarck, un très beau groupe d'institutions de crédit de premier ordre, de grandes compagnies industrielles et commerciales magnifiquement ordonnées... Ce sont de grandes associations, de vastes agrégations d'intérêts, de capitaux, de forces actives : de par la loi et leurs statuts, elles sont des sociétés *anonymes*. Eh bien, dans la réalité elles sont aussi peu *anonymes* que possible. Ce que l'on voit surtout en elles, *derrière elles, parfois au-dessus d'elles*, c'est le nom d'un fondateur habile, d'un administrateur éprouvé, d'un directeur compétent et autorisé, d'un organisateur remarqué et connu.

Ce qui est plus grave, c'est que la plupart de nos grands financiers constituent des sociétés de crédit qui leur servent de paravent et auxquelles ils ne confient que leurs affaires les moins lucratives, parfois celles qui sont douteuses.

Très souvent, les mêmes personnes font partie des conseils d'administration de plusieurs sociétés et sacrifient les intérêts de l'une à ceux de l'autre. Aux États-Unis, des chemins de fer ont été absorbés indument par d'autres compagnies par ce procédé. En France, le *Comptoir d'escompte* a été précipité dans la ruine de la *Société des métaux*, parce que les directeurs de cette affaire figuraient dans son conseil d'administration et y avaient une influence prépondérante.

Il y a tout un ensemble de manœuvres que nous étudierons en détail quand nous exposerons le mécanisme de la Bourse, et qui ont pour résultat de faire monter arbitrairement les actions. Des procès retentissants ont, dans ces dernières années, mis à nu la pratique si fréquente des dividendes fictifs. Le contrôle n'existe pas en réalité dans les sociétés anonymes : tout est aux mains du directeur, de l'administrateur délégué, du président du conseil d'administration, selon les cas.

On a dit que la société anonyme était une république financière. C'est vrai en théorie, mais complètement faux en pratique.

L'assemblée des actionnaires, qui ne se réunit qu'une fois par an ou sur un ordre du jour fixé à l'avance, en cas d'assemblée extraordinaire, n'est composée généralement que des porteurs d'un certain nombre d'actions, et les voix sont proportionnelles au nombre des actions. Les directeurs effectifs de la société la mènent absolument, tant que la ruine n'est pas menaçante⁴. Les bilans présentés aux actionnaires

⁴ Parfois les personnes qui veulent composer à leur gré les assemblées générales empruntent des titres sous forme de report et moyennant un *déport*, c'est-à-dire un prix payé au prêteur. Cette opération, se faisant

sont établis de telle sorte que les intéressés n'y peuvent rien voir : un examen attentif de toutes les pièces de comptabilité serait nécessaire pour le comprendre; mais les censeurs et les vérificateurs des comptes sont désignés à l'avance par le conseil d'administration lui-même et sont la plupart du temps absolument incompetents. L'actionnaire qui pose des questions à l'assemblée, s'il n'est pas un compère, est infailliblement *roulé* par le directeur, qui seul connaît réellement l'affaire.

Au sein des conseils d'administration, souvent, les choses vont de même. On en a eu un exemple incroyable dans l'affaire du Comptoir d'escompte. Le président du conseil d'administration, M. Hentsch, un banquier expérimenté, interrogé par le président du tribunal correctionnel, qui s'étonnait de ce que les rapports lus aux séances du conseil par le directeur, Denfert-Rochereau, ne lui eussent pas ouvert les yeux sur le péril couru par le Comptoir, répondait sans sourciller : « Oui, mais ces rapports étaient préparés d'avance par le directeur, et, comme ils n'étaient pas palpitants d'intérêt, on en écoutait la lecture d'une oreille assez distraite! »

XV. — N'oublions pas cependant que le fonctionnement de beaucoup de sociétés est irréprochable. Il en est d'elles comme des honnêtes femmes; on n'en parle pas. La science juridique fournit d'ailleurs le moyen de diminuer ces abus. Des spécialistes éminents s'en sont occupés, notamment dans un congrès réuni à Paris pendant l'Exposition universelle de 1889. Après eux, nous signalerons les principaux points sur lesquels l'attention du législateur doit se porter.

1° Notre loi de 1867 a multiplié à l'excès les nullités. La plupart ne sont pas justifiées et sont des armes données à la mauvaise foi. C'est bien plutôt dans la responsabilité effective imposée aux fondateurs, comme l'ont fait la loi allemande de 1884 et la loi belge de 1886, qu'il faut chercher des garanties pour les tiers.

2° Faut-il élever le chiffre minimum de 500 francs fixé aux actions, si ce n'est dans le cas de société à capital variable? En Allemagne on l'a fait ¹; mais en Belgique on a justement pensé que la forme anonyme

sous la forme d'un achat de titres au comptant et d'une revente à terme, l'emprunteur se trouve avoir le droit de figurer aux assemblées générales. C'est là l'explication du *déport* qui s'est produit parfois sur les actions de Suez et des chemins de fer portugais dans les quinzaines qui ont précédé leurs assemblées générales.

¹ La loi allemande a élevé à 1000 marcs le minimum de l'action; toutefois elle peut être seulement de 200 marcs 1° dans les sociétés d'une utilité générale ou locale auxquelles le *Bundesrath* accorde cette faveur; 2° dans toutes celles où le transfert des actions n'est permis qu'avec l'agrément des autres membres de la société. Cette dernière disposition est excellente. Mais la première indique les inconvénients d'une limitation si rigoureuse à la

convenait aussi à de petites sociétés et qu'il ne fallait pas en faire un privilège de la richesse. Les Anglais ont des actions d'une livre sterling. Au moins il faut absolument exiger qu'une action ne puisse être au porteur que quand elle est complètement libérée, au lieu de se contenter du versement de la moitié, comme le fait la loi actuelle.

3° La vérification des apports et l'examen des comptes sont, avons-nous dit, en fait purement illusoire. La loi allemande en confie l'examen dans certaines conditions à un magistrat. L'intervention d'un tribunal, quand il n'y a pas de débat contradictoire, est sans doute contraire aux principes juridiques. Néanmoins la dernière crise a montré que les sociétés anonymes étaient en Allemagne plus solides grâce à cette disposition de la loi. Le congrès de 1889 a proposé de confier ce double examen à des experts nommés par le tribunal. La pratique des Anglais a résolu le mieux la difficulté, non pas pour la vérification des apports, mais pour celle des comptes. Il s'est formé spontanément, depuis 1870, une corporation de comptables offrant les garanties d'une compétence et d'une capacité professionnelle éprouvées, à laquelle le Parlement, par un acte du 11 mai 1881, a donné le privilège — le seul absolument — de s'intituler *Chartered accountants of the United Kingdom*. Les sociétés qui veulent agir loyalement s'adressent à eux.

4° Pour éviter la prépondérance absolue d'un gros actionnaire dans le gouvernement des sociétés anonymes, la loi allemande donne une voix à toute action, nonobstant les clauses contraires des statuts. Ce qui est plus efficace, c'est qu'une minorité représentant le dixième des actions peut obtenir la révision judiciaire des comptes votés par l'assemblée générale.

5° Il conviendrait de défendre sinon l'émission d'obligations, au moins l'augmentation du capital tant que le montant des actions n'est pas complètement versé. Des garanties spéciales de contrôle devraient être données à des comités d'obligataires.

6° Le rachat de leurs actions par les sociétés anonymes devrait leur être interdit et considéré comme un délit pour les administrateurs, si ce n'est en vertu d'une délibération de l'assemblée générale y employant des bénéfices acquis et à la condition que ces actions soient immédiatement annulées. La faute inexcusable de l'*Union générale* a été d'avoir spéculé sur ses propres actions. Il faut défendre aussi aux sociétés de faire des avances sur leurs actions, de les prendre en report ou de les faire reporter.

7° La distribution de dividendes, alors qu'il n'y a pas encore de bénédiction des sociétés. Beaucoup d'œuvres de bien public doivent emprunter cette forme, et il est également fâcheux de les empêcher de se constituer ou de les soumettre au contrôle arbitraire du gouvernement.

fices acquis, ne devrait-elle pas être interdite comme une diminution détournée du montant des actions? Il faut d'une part la niaiserie des actionnaires d'une part, le désir des fondateurs de pousser à la hausse de l'autre, pour se livrer à une pratique aussi déraisonnable. En Angleterre, un acte spécial du Parlement est nécessaire pour l'autoriser. En France, elle se produit librement, et c'est elle, on peut le dire, qui a rendu si désastreuse la catastrophe du Panama pour la petite épargne. Jamais, sans l'appât des 15 millions qu'elles ont touchés du 9 décembre 1880 au 15 décembre 1888, les 600 000 actions n'auraient été souscrites par des personnes incapables de contrôler la manière dont l'affaire était conduite; mais jamais non plus les actions ne seraient montées à 575 francs (cours du 5 janvier 1882), au grand profit de ceux qui ont su les écouler dans ces cours-là, alors que 250 francs seulement par titre étaient versés! Toutefois il faut se rappeler que le Suez et tous nos grands chemins de fer ont distribué des dividendes pendant la période de construction.

8° Enfin, une grave question est celle des facilités données aux sociétés anonymes étrangères de fonctionner chez nous dans des conditions beaucoup moins rigoureuses que celles imposées à nos sociétés. L'affaire de l'*Union sardinière*, celle des *Grands magasins* ne sont pas encore oubliées.

L'Italie en 1881, l'Allemagne en 1884, la Belgique en 1886, ont remanié leur législation sur les sociétés anonymes pour la mettre au courant de la science et de la pratique judiciaire, en sorte que les lois de ces pays sont actuellement bien supérieures à notre loi de 1867. Il n'est pas jusqu'au gouvernement provisoire du Brésil qui ne vienne de faire en cette matière des réformes utiles. Nous devons regretter que la France, qui avait été la première à élaborer la législation spéciale comportée par les sociétés par actions, reste en arrière de tous les pays. Sans doute, même avec les réformes que nous venons d'indiquer, bien des abus pourront encore se produire; mais c'est le devoir du législateur de poursuivre la fraude pied à pied sous les formes diverses qu'elle prend suivant les temps et de ne s'arrêter qu'au point où en voulant réprimer tout le mal, il empêcherait le bien de se produire; car le bien a besoin tout le premier de la liberté.

CLAUDIO JANNET.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1891.

Il y a un roi qui, en république comme ailleurs, sera toujours le bienvenu, c'est le roi Milliard. Réalité ou fantôme, il vient encore de faire parmi nous une apparition merveilleuse. Pour parer aux conséquences de quelques-unes de ses lourdes fautes financières et politiques, le gouvernement avait ouvert une souscription pour un emprunt de 869 millions. On lui a répondu en souscrivant 14 milliards et demi; le public a semblé lui dire : En veux-tu? En voilà!

Quels qu'aient été les artifices de la spéculation, et quelle que soit la part du mirage dans ce résultat, il est certain qu'il fait honneur à la France; qu'il témoigne de sa force de vie, des ressources qu'elle possède, de la confiance qu'elle inspire. Lorsque la glorieuse Espagne s'enfonça dans la décadence, l'or qu'elle avait encore et qu'elle eut de moins en moins, n'était pas né de son travail et de son industrie, il ne sortait pas de son sol fécondé par ses mains, il lui venait d'Amérique, qui, l'enrichissant sans peine, l'épuisa et la perdit. Les milliards de la France sont bien les siens, ils sont le salaire de son labeur, le fruit de ses épargnes, le produit des extraordinaires richesses que la Providence lui a données, et que son génie et sa vertu, comme le recommande l'Évangile, ont fait valoir.

Si l'on entrait dans le détail, faudrait-il, comme un orateur le disait au Reichstag de Berlin, voir dans cette abondance de milliards souscrits la preuve des prospérités de notre agriculture et de l'aisance qu'elle procure à tous, propriétaires, fermiers et ouvriers? Ce serait un point de vue singulièrement risqué. Le contraire aurait plus de vérité. L'argent français ne se porte avec tant d'empressement aux fonds publics et aux valeurs mobilières, que parce que l'agriculture, surchargée d'impôts, écrasée par la hausse et la rareté de la main-d'œuvre que nos lois militaires ont augmentées encore, insuffisamment défendue contre la concurrence étrangère, ne lui offre plus qu'un placement ingrat.

Il est une autre parole allemande qui, hélas ! pourrait avoir plus de fondement : le gouvernement républicain, disait une feuille d'outre-Rhin, n'a plus besoin de se gêner avec les contribuables ! C'est, en effet, un des périls que nous courons, surtout si l'on se rappelle certaine argumentation récente dont le ministre des finances se montrait très fier. Au cours de la discussion du budget, M. Rouvier répondait aux orateurs du Sénat qui signalaient la croissance continue des dépenses et des charges publiques : « De quoi vous plaignez-vous ? Malgré tous les impôts dont vous gémissiez, vous êtes si bien dans vos affaires, qu'après avoir payé votre part de millions pour les écoles de l'État, vous trouvez encore d'autres millions pour vos écoles libres. » Le raisonnement était hardi, il ressemblait à celui d'un financier entreprenant qui, actionné par de braves gens dont il aurait mangé les fonds, dirait aux juges : « Ne les écoutez pas ; je les ai si peu ruinés qu'ils font aux pauvres des charités tout comme avant. » Un peu troublé dans sa logique par un vigoureux coup de massue de M. Buffet, le ministre des finances sera peut-être tenté de la reprendre à la vue de tous les milliards étalés sur le papier. Allons, courage ! dépensons sans compter : puisque les Français ont tant d'argent pour nos emprunts, ils en auront toujours assez pour leurs impôts !

Mais, par-dessus toutes les interprétations de l'étranger, en dépit de ces dangers trop à craindre, ce qui ressort avec éclat de la souscription si démesurément couverte, c'est le témoignage des ressources de la France, de sa richesse naturelle et acquise. A l'Allemagne qui, l'année dernière, échouait dans son premier emprunt et ne réalisait le second qu'en l'émettant en 3 pour 100, non au prix de 92 fr. 50, comme le nôtre, mais au prix de 87 francs, — il prouve que le crédit et la confiance ne se commandent pas, et qu'ils vont aux vaincus de 1871 plutôt qu'aux victorieux, même accrus de la triple alliance. Il prouve à tous que, si l'argent est toujours le nerf de la guerre, nous l'avons. Il prouve que, dans la lutte mutuelle pour la ruine commune à laquelle les peuples européens se condamnent par la folie furieuse de leurs armements, nous pouvons le mieux résister à ce jeu insensé et mortel. Il prouve qu'en dehors de la bohème qui tient le haut du pavé, parade, bavarde, légifère, émerge, gaspille, fait de la pornographie en politique comme en littérature, — il y a une France meilleure que son gouvernement, une société saine, laborieuse, économe, stimulée au travail par la division de la propriété foncière et par la diffusion de la propriété mobilière, accumulant à la sueur de son front des capitaux dans l'ombre. C'est là notre réserve, elle est éparse sur tous les points du territoire ; elle vaut le trésor de Potsdam.

Il faut le dire également ; si la France réussit ses emprunts, ce

n'est pas seulement parce que le monde la sait solvable, c'est encore parce qu'il la sait honnête. La République bénéficie des précédents et des préjugés que la monarchie a établis en notre faveur. La première République s'était jouée dans la banqueroute comme dans son élément; infidèle à ses engagements, Napoléon, le grand Napoléon lui-même, — selon le récit de l'un de ses plus intègres ministres, M. Mollien, qui le désapprouvait, — avait professé et pratiqué la maxime, qu'un État n'est pas, comme un débiteur vulgaire, lié par les contrats. En acceptant loyalement, malgré des charges effroyables, toutes les dettes de la Révolution et de l'Empire, c'est la Restauration qui a fondé, — à perpétuité, espérons-le, — le crédit français. Elle a imposé le joug de son honnêteté même aux moins scrupuleux de ses successeurs. De nos vieux Bourbons date le fait universellement reçu, que la France est un honnête homme qui paye ses dettes. Même avant leur chute, ils purent entrevoir de quelle force ils avaient doté la patrie. Lorsqu'ils tombèrent en 1830, quinze ans après le désastre de Waterloo, qui avait clos lui-même vingt-cinq années de guerres terribles, leur gouvernement réalisait des emprunts à 3.90 pour 100 : chiffre que le développement moindre de l'industrie, de la spéculation et des valeurs rendait plus extraordinaire que notre taux de 3.25 pour 100 d'aujourd'hui. Et, ce qui était plus extraordinaire encore! dans son dernier budget à qui l'opposition d'alors reprochait très bruyamment d'atteindre presque un milliard parce qu'il était de 983 185 597 fr., la monarchie des Bourbons constatait qu'elle avait déjà dégrevé de 92 millions la propriété foncière.

Mais revenons à notre République. Tandis que les milliards affluaient à ses guichets, elle faisait une assez piètre figure dans une vilaine affaire du maire de Toulon. C'est une histoire qui, dans son immoralité, a sa moralité, elle est instructive.

Un lieutenant de vaisseau désirait avancer et arriver. La filière d'autrefois qui, par des services souvent obscurs, parfois héroïques, menait les marins au pinacle, lui semblait bien lente et bien usée. Il voyait de loin comment, par le temps qui court, on devient un personnage. Il voyait par quel procédé simple un pilier d'estaminet se transforme aujourd'hui en une colonne de l'État. Démissionnaire, il se fit radical. Radical, il se fit journaliste. Il attaqua le cléricisme, il mangea du prêtre à discrétion. C'était assez : le voilà parti! A trente ans il était conseiller municipal, conseiller général, maire de l'une de nos plus grandes villes maritimes et militaires, en passe d'être député. Député, il avait toutes les chances pour être ministre, — ministre de cette marine dont il avait rejeté l'uniforme : il ferait attendre dans son antichambre les amiraux blanchis à la mer, il les tiendrait du bout de son fil télé-

graphique, il accorderait et retirerait les commandements selon qu'il serait content ou mécontent.

Sur ces entrefaites, une anicroche survint. Tout en tonnait contre les corruptions monarchiques, le maire de Toulon avait cru devoir, selon l'expression d'un magistrat, installer au palais municipal de sa bonne ville le siège principal de ses galanteries. De l'une de ces galanteries un enfant, qui pouvait être un embarras, allait naître. Qu'en faire? Le tuer dans l'œuf! Pourquoi pas? S'il n'est pas un Dieu qui ait fait l'homme à son image; si l'homme n'a pas une âme; s'il n'est, comme l'enseignent les savants officiels de la République, qu'un singe perfectionné; le père a le droit absolu de tuer son petit enfant, tout comme il tue son petit chien. Le maire de Toulon le pensait ainsi, il avait incontestablement raison au nom de ses principes; car il avait des principes, le maire de Toulon. Au président des assises qui lui demandait s'il n'avait cherché à faire intervenir un prêtre auprès de la femme qu'il avait perdue, il répondait avec assurance : « Vous savez bien que c'eût été contraire à mes principes. » Le maire de Toulon appliqua donc ses principes en adepte convaincu; au risque de tuer la femme, il fit tuer l'enfant qui fut ensuite jeté à l'eau.

Sur ce, la justice eut le mauvais goût de se présenter, elle invoquait nos codes retardataires, nos vieilles lois pénales, tout imprégnées encore de ces idées anciennes que la raison humaine, vivifiée par le christianisme, appelle les idées éternelles. Le maire de Toulon cria au cléricisme. Il dégringolait manifestement. Sur la pente qui l'emportait, il essaya un sauvetage : tout pouvait encore être arrêté si la malheureuse femme, entraînée avec lui, versait 5000 francs à la Loge maçonnique d'Aix! Incident grave que, nous le supposons, le gouvernement aurait déjà éclairci s'il n'était trop occupé à piller les congrégations religieuses. La justice suivit son cours; le maire radical a été condamné à cinq années d'une réclusion, d'où il sortira, probablement, avant l'expiration du terme, et, peut-être aussi, plus populaire que jamais.

S'il n'y avait dans cette histoire qu'un accident isolé, nous ne nous y arrêterions certainement pas. Est-ce qu'elle n'est pas plus encore, quelque chose, selon la formule des philosophes, comme une révélation psychologique? Elle exprime l'état d'âme où s'élabore le radicalisme. Vingt fois contre une, qu'est-ce qu'un radical? C'est un homme qui veut arriver sans travailler. Le radicalisme est devenu la carrière la plus facile et la plus sûre; c'est le monde où l'on s'amuse. Lorsqu'on parle aujourd'hui d'un homme avancé, se représente-t-on un Spartiate se condamnant au brouet noir ou un Stoïcien prêt à mourir dans ses haillons? Oh! non, nous avons hangé tout cela. L'homme avancé est en général un homme qui

désire de l'avancement. L'homme avancé rappelle par bien des traits le gibier avancé; tout n'est pas sain là-dedans : si on approfondissait un peu, on trouverait souvent du raté ou du taré, quelquefois des deux réunis. C'est un spectacle que chacun peut s'offrir en regardant autour de lui; il n'est pas, nous le reconnaissons, un encouragement pour la jeunesse à la vertu. Voilà deux jeunes gens qui, nés dans la même ville, sortent du même collège : l'un rangé, laborieux, joie, consolation, orgueil et soutien de sa famille, se destine par les voies régulières au barreau, à la médecine, au notariat, au commerce; il a l'ambition légitime d'augmenter son patrimoine et d'honorer son nom; il sème dans l'étude, dans la privation, dans l'effort, ce qui sera la moisson de sa vie. L'autre de ces jeunes gens, paresseux, hâbleur, débauché, honte et tourment de ses vieux parents, veut la fortune tout d'un coup; il ne travaillera pas, il se fera radical. S'il tient à peu près une plume, il écrira, dans le journal de sa localité, des articles à sensation contre le clergé, il dénoncera les scandales qu'il aura inventés, il insultera les fonctionnaires paisibles et les honnêtes gens. Si, même sans talent, il plaide, il aura pour clients tous les mauvais drôles dont il sera le chef. Avec cela, il peut aspirer à tout, sa trouée est faite, il est déjà une influence, il sera demain une puissance... *Sic itur ad astra!*

Que le jeu naturel des institutions républicaines, en livrant le pouvoir au nombre, au hasard et à la brigue, en remuant perpétuellement le vase, en faisant toujours monter la lie à la surface, favorise cette perturbation intérieure d'une société, c'est indéniable. Les républicains sensés de tous les pays et de tous les temps l'ont reconnu, ils n'ont vu qu'un remède au mal : c'est la religion, ce sont les freins moraux qu'elle oppose au relâchement des freins politiques, c'est la libre et forte discipline qu'elle crée dans la conscience. M. de Tocqueville a parlé à cet égard comme Platon et Cicéron; et tout récemment, un des plus nobles enfants de la Suisse républicaine, M. Ernest Naville, membre de notre Institut, recevant, à l'occasion de son jubilé, des hommages universels, mettait sa vie sous la protection de la miséricorde éternelle. Il disait à ses compatriotes, les protestants de Genève : « Je soumets à nos magistrats un vœu, c'est que Genève cesse d'être le seul pays du globe où les Sœurs de charité ont été, — non pas, comme en France, exclues de certains hôpitaux, — mais dépouillées de leurs biens et expulsées du territoire. »

C'est le contrepied de ces inspirations de justice que prennent les républicains de France; plus que jamais, ils proscrivent ces leçons et ces œuvres de la religion qui pourraient enrayer la décomposition sociale, si prodigieusement accélérée par leur régime.

Non seulement le gouvernement procède aux laïcisations d'écoles, qu'il répute obligatoires ; mais, dans l'espace d'une année, du 1^{er} novembre 1889 au 31 octobre 1890, la statistique officielle constate qu'il en a effectué facultativement, de son plein gré, 136 dont plus de la moitié n'était même pas requise par les conseils municipaux et était repoussée par les populations. Dans le dernier *Bulletin* de la Société d'éducation et d'enseignement, M. Keller porte à plus de 6000 le nombre des écoles déjà laïcisées. En chassant Dieu de l'école, les républicains chassent de la France la moralité.

Il est impossible qu'il n'y ait pas, dans les rangs républicains, bon nombre d'honnêtes gens qui s'attristent et s'effrayent de cet empoisonnement de la société française, de cette violence faite à la foi de leurs concitoyens. S'ils n'avaient pas d'appréhensions, les statistiques criminelles où les preuves d'une perversité croissante dans l'enfance et dans la jeunesse surabondent, leur en donneraient au besoin. Un homme qui n'est pas le premier venu dans son parti, un ancien ministre, un ancien président de la Chambre, le président actuel de la Commission des douanes, M. Méline disait dernièrement, tout en mêlant à son langage raisonnable d'inutiles et injustes déclamations contre le rôle politique du clergé : « L'idée religieuse constitue dans tous les États une grande force morale et sociale dont il n'est permis à aucun gouvernement de se désintéresser absolument. » Il demandait que, dans l'application des lois scolaires et militaires, dans le régime fiscal des congrégations, il fût apporté « beaucoup de modération et un grand esprit d'équité ».

La conséquence de ces déclarations ne serait-elle pas, si M. Méline les prend au sérieux, son adhésion à la proposition d'un autre républicain, M. Aynard, qui, postulant le minimum en fait d'équité, a pour but de laisser aux communes elles-mêmes le soin et le droit de prononcer sur la laïcisation de leurs écoles ? Un ami de M. Méline, qui s'est donné l'odieux de l'article 7 regretté et conspué même par des membres extrêmes de son parti, M. Jules Ferry, devrait se souvenir lui-même que, sous l'Empire, il signait et développait le programme de Nancy sur la décentralisation, dont, assurément, la proposition de M. Aynard est l'une des conditions les plus élémentaires.

M. Méline avait à peine fini son discours d'entre-deux, qu'un roulement de tambours et un bruit d'armes annonçaient que M. Floquet reprenait son siège de président de la Chambre des députés. Le président d'une Chambre est, selon les habitudes et les convenances, une sorte de petit souverain constitutionnel, neutre entre les partis, ne connaissant plus ni majorité ni minorité, n'ayant pour devoir professionnel que d'assurer l'égalité et l'équité

dans les discussions. M. Floquet ne l'a pas entendu ainsi ; à tous, gouvernement et députés, il a apporté, pour don de joyeux avènement, une politique de guerre et de haine : « Après avoir fait reculer, leur a-t-il dit en montrant la Droite, ceux qui naguère se vantaient avec tant d'arrogance de chasser de France la République, nous serions bien coupables ou bien naïfs si nous pouvions nous laisser surprendre par ceux qui prétendent expulser de la République les lois, les doctrines, les espérances républicaines. »

Si le gouvernement et les députés avaient été soucieux de leur dignité et de leurs droits, ils auraient prié le président de la Chambre de rappeler immédiatement à l'ordre M. Floquet. Un président d'assemblée délibérante, un président sans action ni responsabilité ne peut prendre les airs d'un ministre dirigeant ; il le pourrait d'autant moins, dans la circonstance présente, qu'— ayant dû récemment, comme M. Floquet, être congédié du ministère, à la grande satisfaction même de ses amis, pour cause d'incapacité verbeuse, — il n'aurait même plus, pour se contenir et se régler dans ses allures, la perspective d'être remis en demeure d'appliquer, comme ministre, la politique dont, président de la Chambre, il aurait assailli un cabinet et un parlement. Sans cette réserve nécessaire, le rôle de président de la Chambre des députés serait, dans notre République, non seulement le plus agréable, mais le plus traître et dangereux des métiers. Dans la plupart des États constitutionnels, les hommes engagés dans la vie publique ont pour ambition suprême de trouver dans l'exercice du pouvoir le moyen de mettre en œuvre les vues qu'ils ont jugées les meilleures pour leur pays. C'est leur but légitime, c'est aussi leur pierre de touche fatale. Tout autre spectacle nous a présenté presque toujours notre République ; est-ce que, vides d'idées, n'ayant ni plan suivi ni amélioration sérieuse à proposer pour contenter les passions qu'ils ont allumées et aigries, les radicaux redoutent instinctivement le quart d'heure de Rabelais, le moment critique où leur impuissance au pouvoir montrera clairement que, sous leurs grandes phrases, ils n'avaient rien dans la tête ni dans le cœur ? Quoi qu'il en soit, il est certain que, de nos jours, la présidence de la Chambre paraît plus enviée que la présidence du Conseil. On trône de haut ; on a les honneurs sans les périls, les charmes de l'élévation sans les risques de la chute ; juché sur un fauteuil qui domine même la tribune, on fait jabot, on fait tout à l'aise la roue devant le public.

Rappelez-vous M. Gambetta, qui était supérieur à son parti ; son bon temps fut sa présidence de la Chambre des députés. Il gouvernait par-dessus le gouvernement. Il ne fut jamais plus dictateur qu'à cette époque. Il s'était assuré des aides précieux ; à sa fidèle

Éminence grise, son ami M. Ranc, il avait joint une Éminence blanche, son cuisinier M. Trompette, dont les sauces assaisonnaient ses discours. Il était la terreur de tous les ministères d'alors : « De vrais hommes d'État n'auraient pas fait cette sottise-là », disait-il entre la poire et le fromage; et ses mots, répétés par tous les estomacs reconnaissants, mettaient du plomb dans l'aile des malheureux ministres. Aux généraux, magistrats, fonctionnaires, qui se sentaient menacés, il ne restait plus qu'une ressource, c'était d'aller trouver Gambetta. Le président de la Chambre était bon prince, il transformait en clients ses solliciteurs, il se donnait le mérite de fermer les blessures que souvent il avait commandées ou suggérées. A la fin, les ministres se lassèrent; grossis de tous les ennemis et de tous les envieux, ils prononcèrent l'arrêt de mort : Qu'il soit ministre! Que de président de la Chambre, il devienne président du Conseil! M. Gambetta, qui était un fin Gascon, flaira le piège, voulut l'esquiver, se débattit tant qu'il put. Il dut s'exécuter, il l'était du même coup : deux mois après, le grand ministère qu'il avait inauguré était à bas; et lui-même, le grand homme, gisait par terre, absolument fini, pareil à une outre qu'une piqure d'épingle a dégonflée.

Rappelez-vous ensuite M. Brisson : celui-là, président de la Chambre des députés, était l'homme austère par excellence, c'était Caton d'Utique en personne. Il fut regardé d'un mauvais œil par les nombreux compétiteurs qui lorgnaient déjà la succession de M. Grévy à la présidence de la République. Il fallait couler d'avance M. Brisson; de force, on le fit ministre, président du Conseil! En un rien de temps, le tour était joué; au bout de quelques mois, M. Brisson sortit de ses honneurs ministériels, déplumé et démodé, n'étant même plus possible pour la présidence de la Chambre, passé à l'état d'ombre, réduit, pour s'occuper, à se faire le croquemort des congrégations religieuses, qu'il voudrait bien enterrer après les avoir dépouillées.

Puis vint M. Floquet; sa présidence de la Chambre des députés avait marqué. Il l'avait remplie de bonne humeur. Amphitryon magnifique, il ne rédigeait pas encore des programmes de gouvernement, il ne rédigeait que des menus de grands dîners, qui avaient leur éloquence. Au festin offert, en signe de réconciliation, à l'ambassadeur de l'empereur de Russie, on avait vu apparaître des paons truffés, que des jaloux, — qu'est-ce qui n'en a pas? — appelèrent des armes parlantes. M. Floquet devenait redoutable; ceux qui voulaient le perdre lui persuadèrent qu'il était trop grand homme pour ne pas être premier ministre.

M. Floquet se laissa persuader sans trop de façon; le voilà donc troquant sa présidence de la Chambre contre la présidence du

Conseil! Il voulut se signaler. Il organisa un système de gouvernement qu'on pourrait définir le système de la manifestation continue. Avant d'être un homme arrivé, M. Floquet avait beaucoup manifesté; il était même arrivé en manifestant : ses gilets et ses chapeaux à la Robespierre, ses invocations chroniques aux ancêtres géants de 93, son apostrophe en plein visage à l'empereur de Russie qui visitait tranquillement le Palais de Justice, l'avaient posé dans le monde républicain. Ministre, il se mit à manifester de plus belle : pèlerinage au tombeau de Baudin, inauguration du monument de M. Gambetta, punchs démocratiques en divers points du territoire, banquet monstre des maires à la fête du 14 juillet, duel avec le général Boulanger, il n'avait rien négligé durant les quelques mois de pouvoir que lui laissa l'ingratitude humaine. Il ne tomba pas moins à plat; l'orage du boulangisme grossissant, les républicains de toute nuance réclamèrent quelque chose de plus sérieux. La majesté de M. Floquet dut céder la place à la dextérité plus déliée de M. Constans.

Réintégré dans sa chaise curule de président de la Chambre, M. Floquet voudrait-il prendre sa revanche de ministre réformé? Pour se venger des ministres qui l'ont remplacé, il peut se donner la distraction, en les enfonçant dans la politique où il n'a pu que barboter, de les faire choir plus platement encore que lui-même.

Lorsque, par exemple, dans sa harangue présidentielle, M. Floquet réclame, pour les lois qu'il qualifie de lois républicaines, une espèce d'inviolabilité ou d'intangibilité, ne sait-il pas que les plus républicaines de ces lois sont précisément les plus absurdes? Elles sont minées chaque jour par le bon sens public, par le mépris de ceux qui sont condamnés par état à les faire aller tant bien que mal, par la force et la résistance des choses, par les impossibilités de l'application. Ce n'était pas une assemblée du clergé qui, hier encore, dénonçait quelques-unes des dispositions saugrenues de la loi militaire, c'était la Faculté de médecine de Paris, où les républicains et probablement les libres penseurs ont la majorité. Dans un rapport officiel, son doyen démontrait qu'en empêchant les jeunes aspirants au titre de docteur en médecine et à celui d'interne dans les hôpitaux de devancer l'appel de leur classe ou de demander un sursis pour ne pas être obligés de couper en deux leurs études, — et aussi qu'en leur faisant faire en temps de paix, à la caserne, le service qu'ils ne feront pas en temps de guerre, où ils seront employés dans les ambulances et hôpitaux, — la loi militaire ne nuit pas moins à l'intérêt général du pays qu'aux intérêts particuliers des citoyens. Un journal républicain, un journal où les questions concernant l'armée sont traitées avec

compétence, le *Journal des Débats* n'a qu'une raison à offrir pour expliquer la haute protection dont M. Floquet couvre une loi méchante et stupide : « La loi du 15 juillet n'a pas été faite dans l'intérêt de l'armée. Elle a été faite pour assurer à tout prix le triomphe d'un « grand principe démocratique ». Ce n'est pas une loi militaire. C'est une loi dictée par la politique, par la plus étroite, la plus jalouse, la plus haineuse des politiques. Comment s'étonner, dès lors, des conséquences absurdes qu'elle engendre, de l'attachement qu'elle inspire au parti radical et du respect superstitieux qui empêche la majorité de la Chambre de porter la main sur ce texte sacré? »

La Droite de la Chambre des députés a fait une simple et fière réponse aux provocations de M. Floquet. Quelques jours après, — le ministre des affaires étrangères ayant déclaré, en réponse à une interpellation, que, si l'intérêt national nous commandait de dénoncer à six puissances les six traités de commerce qui portaient des tarifs, il ne nous commandait pas de dénoncer indistinctement ceux qui ne stipulaient que la clause de la nation la plus favorisée, — la Droite conservatrice, par la bouche de MM. de La Ferronnays et de Cassagnac, et ensuite par le vote de ses membres, a donné raison au gouvernement. Pareille adhésion de la Droite a été témoinnée, lorsqu'à propos d'une question posée avec tact et précision par M. le prince d'Arenberg sur la liberté du Niger, et encore lorsqu'au sujet des bruits fomentés en Italie sur nos entreprises imaginaires contre le Maroc ou la Tripolitaine, M. Ribot a donné une forme juste aux justes susceptibilités de la France. M. le comte Armand a été l'heureux interprète des conservateurs en constatant l'unanimité patriotique que rencontrait la parole ministérielle.

Cette politique-là n'est pas nouvelle pour la Droite. Ce n'est pas moins de l'excellente politique, de celle qui rentre dans l'admirable programme de Monsieur le comte de Paris, que nous prenions plaisir à transcrire dans le dernier *Correspondant*. Les rapprochements sur les questions d'affaires peuvent en amener d'autres sur des terrains plus brûlants. Monsieur le comte de Chambord écrivait en 1866 au général de Saint-Priest ces lignes que nous rapprochons volontiers des paroles de Monsieur le comte de Paris, et qui, dans leur patriotique beauté, procèdent de la même inspiration royale : « Après tant de déchirements, un des premiers besoins de la France, c'est l'union. La seule politique qui lui convienne, c'est une politique de conciliation, qui relie au lieu de séparer, qui mette en oubli toutes les anciennes dissidences, qui fasse appel à tous les dévouements, à tous les mérites, à tous les nobles cœurs qui, aimant leur patrie comme une mère, la veulent grande, libre, heureuse et honorée. »

C'était aussi ce que demandait l'évêque que Mgr Pagis, évêque de Verdun, appelait ces jours-ci, à Lyon, devant le cardinal Foulon, *le plus grand évêque de ce siècle* : « Je cherche ce qui rapproche, et non ce qui divise, » disait Mgr Dupanloup; et, ce disant, il donnait le secret de toutes les victoires qu'il a remportées pour ses causes sacrées. Il ne désarmait pas, selon le mot très employé aujourd'hui par de braves gens mieux intentionnés qu'éclairés; seulement, il ne dédaignait ni les alliés ni les recrues, il choisissait avec art son terrain de défense ou d'attaque, il ne tirait pas en l'air, il visait juste, et il gagnait la bataille.

La formation d'un parti catholique, dont parlent quelques personnes, ajouterait-elle à la force de la cause conservatrice, à ses moyens de succès et de salut? Nous ne le croyons pas : « Le mot, comme l'écrivait Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, en communiquant au clergé et aux fidèles de son diocèse la lettre du cardinal Rampolla, — le mot serait aussi étroit que la chose elle-même. » C'est la pensée exprimée par Mgr Turinaz dans la lettre très autorisée qu'il vient d'adresser à un journal. Le devoir du moment, dans notre pays de France, est d'associer et d'intéresser le plus de monde possible à la défense des causes sociales dont la cause religieuse est la première. Or, au sein de nos populations plus indifférentes qu'incrédules et plus ignorantes encore qu'indifférentes, il y a beaucoup d'hommes qui, sans avoir la foi, sont pour l'Église : gens d'ordre, gens de bonnes vie et mœurs, pères de famille respectables, spiritualistes avec ou sans philosophie, politiques libéraux, qui n'ont pas répondu encore à l'appel du Sauveur : « Mon ami, montez plus haut, *amice, ascende superius!* » Tous ces hommes s'indignent de la guerre faite à l'Église, à ses ministres et à ses enseignements, leur honnêteté naturelle en est révoltée, ils combattent pour elle, ils souscrivent pour ses œuvres, ils sont prêts d'être chrétiens; et cependant ils ne voudraient pas figurer dans un parti catholique! Leur multitude n'est pas une quantité négligeable; sans elle on pourra former des corps d'élite, on ne fera pas une armée. Il y a même d'autres hommes, en très grand nombre, qui, sincèrement catholiques, répugneraient, à tort ou à raison, à se laisser classer officiellement dans les cadres et sous l'étiquette toujours rétrécis d'un parti religieux quelconque. L'archevêque de Tours, Mgr Meignan, un des esprits les plus aimables et les plus profonds de notre temps, disait avec raison à ses prêtres, en leur indiquant du doigt toutes les ressources latentes qui, sous les apparences du sommeil, travaillent pour l'Église dans notre société, et qu'il ne faudrait pas refouler par des combinaisons factices : « Ne vous inféodez à aucun parti... Les temps sont mauvais. Ne jugez cependant pas de nos temps malheureux par cer-

tains phénomènes particuliers. Soyez assurés que les exemples de dévouement et de piété que vous donnez si éclatants, touchent les cœurs et remuent les consciences : aux derniers moments, le grand nombre revient à vous par vous. Aimez les pauvres. Le monde s'incline, quel qu'il soit, devant la charité. Aimez même ceux qui n'ont pas votre manière de voir les choses, notre opinion, et qui, malgré cela, sont peut-être plus près de Dieu que nous ne pensons. »

On peut évidemment regretter que, dans notre France, à cette heure avancée du siècle, les choses soient ainsi; on ne peut ni faire ni nier qu'elles ne soient pas telles. C'est une épreuve que chacun est libre de tenter; examinez les élections municipales, départementales, législatives : combien d'hommes, même très ardents catholiques, voudraient mettre en tête de la liste conservatrice : Liste du parti catholique! Ils craindraient, dans les campagnes plus encore peut-être que dans les villes, de ne pas être compris ou d'être mal compris, d'amasser des nuages, d'évoquer des idées folles de théocratie, de fournir à la démagogie impudente et imbécile des armes contre leur cause. C'est là, en effet, ce qu'il ne faut pas oublier; la dénomination de parti catholique affaiblirait les conservateurs comme la cause même qu'ils défendent. L'homme politique sera plus fort pour faire triompher son immortelle cliente si, ne se prévalant ni ne se dégageant de ses convictions religieuses, il ne réclame pour l'Église persécutée par la République que ce que M. Royer-Collard réclamait en 1797 dans des temps et dans des assemblées trop semblables aux nôtres : la justice, encore la justice, et toujours la justice! Et d'un autre côté, s'il importe que l'homme politique qui défend l'Église, demeure en étroite union avec ses chefs spirituels, il n'importe pas moins qu'il ne les compromette pas par sa tactique ou par son langage; que, libre, il reste responsable.

Les conservateurs n'ont rien de mieux à faire que de persister dans la voie qui leur est conseillée par tant d'expériences et de souvenirs. Elargir leurs rangs, arborer un drapeau sous les plis duquel chacun conserve la plénitude de son honneur, demander à la République les garanties que chacun demanderait au gouvernement de son choix, faire l'union dans le respect des droits pour tous, nous ne connaissons pas de meilleur programme. Le P. Lacordaire conviait les catholiques de sa génération à placer la liberté chrétienne sous l'égide de la liberté publique. Où trouver un autre abri? Les tempêtes qui ont tout arraché parmi nous, ne nous ont laissé que celui-là. Il est le seul qui, dans les trois quarts et demi du monde, puisse encore protéger les intérêts les plus sacrés. Si l'Irlande recouvre ses droits, c'est parce que M. Gladstone, entraî-

nant la protestante Angleterre, a vu dans la cause irlandaise ce qu'il appelait ces jours-ci la cause de la liberté et de la justice. L'Allemagne catholique n'a vaincu ses persécuteurs que parce que ses chefs ont établi leur base d'opérations au milieu de tous les intérêts et de tous les droits. Leur parti a mérité son nom de parti du centre, de parti central : « Le parti du centre, disait un de leurs organes, le *Courrier de la Bavière*, n'est pas un parti confessionnel et ecclésiastique, mais un parti politique; et, à ce titre, il s'est présenté dans toutes ses professions de foi comme le défenseur du droit et de la liberté, et non pas seulement en ce qui touche aux intérêts de l'Église. » L'illustre M. Windthorst, dont les quatre-vingts ans viennent d'être fêtés comme seraient ceux d'un roi, a maintenu fermement sa ligne, il a poussé sa marche en avant, à droite et à gauche : s'il obtient aujourd'hui du gouvernement la restitution des traitements ecclésiastiques confisqués pendant le *Kulturkampf*, et s'il obtient demain de la majorité le rappel des Jésuites, c'est qu'il a demandé pour tous, amis ou adversaires, le droit commun dans la justice et dans la liberté.

C'est à l'école de la France que les catholiques d'Europe ont appris la manière de défendre victorieusement l'Église dans ses épreuves. Il y a quelques jours, un des lieutenants de M. Windthorst, M. le baron de Hertling, membre du Reichstag et professeur à l'université de Munich, annonçait à Mgr d'Hulst qu'il aurait l'honneur d'assister au congrès scientifique international des catholiques, qui se tiendra dans trois mois à Paris. Dans la lettre qu'il adressait à l'éminent recteur, il rendait à M. de Montalembert, à l'influence qu'il a exercée, un hommage que le *Correspondant* enregistre avec fierté pour l'honneur d'une grande mémoire et d'une grande œuvre : « Vous avez évoqué la mémoire de Montalembert, et vous l'avez présenté comme symbole des relations amicales entre la France et l'Allemagne. J'accepte ce symbole avec empressement. Depuis ma jeunesse j'aimais et j'admirais cet homme éminent, ce noble et vaillant cœur, amateur de tout ce qu'il y a de grand et de beau, de l'Église catholique avant tout, et avec elle et presque autant qu'elle, de la liberté. »

La méthode qui, après la Révolution de 1848, avait bien réussi aux catholiques français, et qui, après la guerre de 1870, a bien réussi aux catholiques allemands, a fait ses preuves : nous aurons raison de nous y tenir.

H. DE LACOMBE.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

MÉMOIRES

DE M. DE TALLEYRAND

PRÉFACE

M. le prince de Talleyrand est mort le 17 mai 1838.

Quatre ans avant sa mort, le 10 janvier 1834, il avait fait un testament dont toutes les dispositions étaient relatives au partage de sa fortune entre ses héritiers et à la distribution de souvenirs destinés à ses parents, amis ou domestiques.

Deux années après, le 1^{er} octobre 1836, il ajoutait à cet acte testamentaire la déclaration suivante, d'un caractère différent :

Ceci doit être lu à mes parents, à mes héritiers et à mes amis particuliers à la suite de mon testament. — Je déclare d'abord que je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine.

Je ne veux pas parler ici de la part que j'ai eue dans les différents actes et travaux de l'Assemblée constituante, ni de mes premiers voyages soit en Angleterre, soit en Amérique.

Cette partie de ma vie se trouve dans les *Mémoires*, qui seront un jour publiés. Mais je dois donner, à ma famille et aux personnes qui ont eu de l'amitié ou même de la bienveillance pour moi, quelques explications sur la participation que j'ai eue aux évènements qui se sont passés en France depuis mon retour d'Amérique.

J'avais donné ma démission de l'évêché d'Autun, qui avait été acceptée par le pape, par qui j'ai depuis été sécularisé. L'acte de ma sécularisation est joint à mon testament. Je me croyais libre, et ma position me prescrivait de chercher ma route. Je la cherchai seul, car je ne voulais faire dépendre mon avenir d'aucun parti. Il n'y en avait aucun qui répondît à ma manière de voir. Je réfléchis longtemps et je m'arrêtai à l'idée de servir la France, comme France, dans quelque situation qu'elle fût : dans toutes, il y avait quelque bien à faire. Aussi ne me fais-je aucun reproche d'avoir servi tous les régimes depuis le Directoire jusqu'à l'époque où j'écris. En sortant des horreurs de la révolution, tout ce qui conduisait d'une manière quelconque à

de l'ordre et de la sûreté était utile à faire; et les hommes raisonnables à cette époque ne pouvaient pas désirer davantage.

Passer de l'état dans lequel était la France au régime royal était impossible. Il fallait des régimes intermédiaires, il en fallait plusieurs. Il ne fallait pas s'attendre à trouver même une ombre de royauté dans le Directoire; l'esprit conventionnel devait y dominer et y dominer en effet, quoique adouci : mais, en raison de cet esprit, il devait durer peu. Il préparait au consulat où déjà la royauté se trouvait, quoique encore voilée. Il y avait là du bien à faire, il y avait là un rapprochement lointain, à la vérité, mais réel vers la monarchie.

Le régime impérial qui vint ensuite, sans être une autocratie, y ressemblait plus qu'à une monarchie véritable. Cela est vrai, mais à l'époque où Bonaparte ceignait le diadème, la guerre avec l'Angleterre était rallumée; d'autres guerres étaient imminentes; l'esprit de faction dominait et le salut du pays pouvait être gravement compromis si son chef se renfermait dans l'unique fonction qu'admet la vraie royauté. Je servis donc Bonaparte empereur, comme je l'avais servi consul : je le servis avec dévouement, tant que je pus croire qu'il était lui-même dévoué uniquement à la France. Mais dès que je le vis commencer les entreprises révolutionnaires qui l'ont perdu, je quittai le ministère, ce qu'il ne m'a jamais pardonné.

En 1814, les Bourbons, avec lesquels je n'avais aucune relation depuis 1791, furent rappelés. Ils le furent par l'unique motif que leur règne fut jugé plus favorable que ne l'eût été celui de tout autre au repos dont la France et l'Europe avaient un si grand besoin. J'ai consigné dans mes *Mémoires* la part principale que je pris à ce grand événement et l'action assez hardie à laquelle je fus appelé dans ces journées mémorables. Le rappel des princes de la maison de Bourbon ne fut point une reconnaissance d'un droit préexistant. S'ils l'interprétèrent ainsi, ce ne fut ni par mon conseil, ni avec mon assentiment, car voici la doctrine que je me suis faite sur cette matière.

Les monarques ne sont monarques qu'en vertu d'actes qui les constituent chefs des sociétés civiles. Ces actes, il est vrai, sont irrévocables pour chaque monarque et sa postérité tant que le monarque qui règne reste dans les limites de sa compétence véritable; mais si le monarque qui règne se fait ou tente de se faire plus que monarque, il perd tout droit à un titre que ses propres actes ont rendu ou rendraient mensonger. Telle étant ma doctrine, je n'ai jamais eu besoin de la renier pour accepter, sous les divers gouvernements, les fonctions que j'ai remplies.

Parvenu à ma quatre-vingt-deuxième année, rappelant à ma pensée les actes si nombreux de ma vie politique, qui a été longue, et les pesant au poids du sanctuaire, je trouve en résultat :

Que de tous les gouvernements que j'ai servis, il n'y en a aucun de qui j'aie reçu plus que je ne lui ai donné ;

Que je n'en ai abandonné aucun avant qu'il se fût abandonné lui-même ;

Que je n'ai mis les intérêts d'aucun parti, ni les miens propres, ni ceux des miens, en balance avec les vrais intérêts de la France, qui d'ailleurs ne sont, dans mon opinion, jamais en opposition avec les vrais intérêts de l'Europe.

Ce jugement que je porte de moi-même sera confirmé, je l'espère, par les hommes impartiaux ; et dût cette justice m'être refusée quand je ne serai plus, sentir qu'elle m'est due suffira pour assurer le calme de mes derniers jours...

Ma volonté est, je la consigne ici, donnant à cette consignation la même force que si elle était dans mon testament, ma volonté est, dis-je, que les écrits que je laisse pour paraître après moi ne soient publiés que lorsque les trente années qui suivront le jour de mon décès seront entièrement révolues, afin que toutes les personnes dont j'ai dû parler, ayant cessé de vivre, aucune d'elles ne puisse avoir à souffrir de ce que la vérité a dû me forcer de dire à son désavantage, car je n'ai rien écrit avec l'intention de nuire d'une manière quelconque à qui que ce puisse être. Ainsi, même trente ans après moi, mes *Mémoires* ne devront-ils paraître que dans le cas où ceux de mes héritiers à qui je les laisse jugeront qu'ils peuvent être publiés sans aucun inconvénient.

Je recommande aussi au dépositaire de mes papiers de ne négliger aucune des précautions nécessaires, ou du moins propres à prévenir, ou à rendre vaines, toutes entreprises furtives dont ils pourraient être l'objet.

De plus, comme le temps où nous vivons est inondé de faux Mémoires, fabriqués les uns par des hommes faméliques ou cupides, les autres par des hommes pervers et lâches qui, pour exercer, sans risques, des vengeances de partis, osent flétrir, autant qu'il dépend d'eux, la mémoire de quelques morts célèbres sous le nom desquels ils répandent les mensonges les plus grossiers et les calomnies les plus absurdes, je charge expressément les dépositaires de mes manuscrits de désavouer publiquement, péremptoirement et sans retard, comme d'avance je désavoue tout écrit quelconque qui viendrait à être publié sous mon nom avant l'expiration des trente années spécifiées ci-dessus.

Valençay, 1^{er} octobre 1836.

Signé :

LE PRINCE DE TALLEYRAND.

Cette pièce importante contient, comme on le voit, deux ordres de considérations très distinctes.

C'est d'abord une profession de principes que M. de Talleyrand ne soumet qu'au jugement de sa conscience et de la postérité, qui n'appelle par conséquent aucun commentaire.

Viennent ensuite des prescriptions relatives à la garde et à la publication de ses papiers.

C'est de celles-là seulement et de la suite qui a dû y être donnée que les éditeurs de ces *Mémoires* doivent rendre compte au public.

Ces prescriptions ont été renouvelées et complétées dans un codicille joint au testament et à l'acte de 1836, le 17 mars 1838, et ainsi conçu :

Je soussigné déclare que M^{me} la duchesse de Dino, en sa qualité de ma légataire universelle, doit seule recueillir tous mes papiers et écrits *sans exception*, pour en faire l'usage que je lui ai prescrit et qu'elle connaît et ne donner aucune publicité aux écrits que je laisserai que lorsqu'au moins les trente années qui suivront mon décès seront entièrement révolues; néanmoins M. de Bacourt, ministre du roi à Bade, auquel je donne et lègue un diamant de 50 000 francs, que je le prie d'accepter comme un gage de mon estime et de mon amitié pour lui, voudra bien, au défaut de M^{me} la duchesse de Dino, et dans ce cas seulement où elle viendrait à me précéder, se charger de tous les papiers inédits que j'ai laissés en Angleterre.

M^{me} la duchesse de Dino, appelée bientôt après à prendre le titre et le nom de duchesse de Talleyrand et de Sagan, est décédée le 29 septembre 1862, six ans avant la date fixée par M. de Talleyrand pour que la publication de ses papiers pût être permise à ses héritiers.

M^{me} la duchesse de Talleyrand n'en avait pas moins pris possession complète de tous les papiers de son oncle, ainsi que le fait voir son testament fait à Sagan le 19 septembre 1862 et qui porte dans son paragraphe 17 la disposition suivante :

Les papiers de feu mon oncle, le prince de Talleyrand, qui m'ont été remis conformément à son testament, se trouvent en grande partie à la garde de M. Adolphe de Bacourt; une partie d'entre eux, pourvus des indications nécessaires, se trouvent dans ma succession. J'ordonne par ces présentes que cette dernière partie soit remise également bientôt après mon décès à M. de Bacourt qui les recevra sous les mêmes conditions fixées par feu mon oncle, sous lesquelles je les ai reçus moi-même à cette époque.

M. de Bacourt, mort le 28 avril 1865, n'a pas survécu longtemps à M^{me} la duchesse de Talleyrand; mais du vivant même de la duchesse, il avait été, comme on le vient de voir, associé par elle à la garde et au travail de classement dont l'illustre homme d'État l'avait chargée. Il avait reçu d'elle la commission de rassembler tous les papiers qui lui étaient légués, tant ceux qui étaient restés en Angleterre, que ceux qui pouvaient se trouver encore en France.

Resté seul en possession pendant trois ans de cet ensemble de documents, M. de Bacourt s'est appliqué avec un soin infatigable à en achever la revision et à préparer la publication des *Mémoires* qui en formaient la partie principale. Dans cette vue, il avait rédigé de nombreuses notes complémentaires ou explicatives, portant sur les points les plus importants de la vie du prince et sur ceux de ses actes qui avaient donné le plus fréquemment lieu à la controverse. Enfin il n'avait rien négligé pour grossir le précieux dépôt qui lui était confié, par l'acquisition de beaucoup de pièces inédites, soit émanées de M. de Talleyrand lui-même, soit adressées à lui par divers personnages, soit de nature à intéresser sa mémoire.

C'est assurément dans le dessein que cette tâche à laquelle il s'était voué avec un dévouement religieux fût continuée après lui avec l'esprit qu'il y avait porté lui-même, qu'il a cru devoir prendre dans son testament un ensemble de dispositions dont le texte doit être littéralement rapporté :

Par suite des dispositions prises dans les deux testaments que je viens de citer (*ceux du prince et de la duchesse de Talleyrand*), je me trouve dans la nécessité de pourvoir aux conséquences qui pourraient résulter, si je mourais avant d'avoir accompli le devoir qui m'est imposé à l'égard des papiers laissés par M. le prince de Talleyrand, lesquels sont tous en ma possession.

J'ai pensé que le meilleur moyen était de choisir, selon la coutume adoptée en Angleterre, ce qu'on y nomme des *trustees*, ou personnes de confiance, qui, dans le cas de ma mort, seront chargées : 1° de me remplacer comme gardiens desdits papiers, et 2° de pourvoir au temps fixé par moi à la publication de ceux de ces papiers qui sont destinés à être publiés. Je désigne donc à cet effet M. Châtelain, ancien notaire, demeurant à Paris, n° 8, rue d'Anjou-Saint-Honoré, et M. Paul Andral, avocat à la cour impériale de Paris, y demeurant, n° 401, rue Saint-Lazare, qui tous les deux ont bien voulu accepter la mission que je leur confie. J'entends et j'ordonne qu'aussitôt après ma mort, ces deux messieurs soient prévenus du lieu où ces papiers sont déposés, et qu'ils y soient à leur disposition, en leur facilitant les moyens d'en

prendre possession avec toutes les mesures de sûreté nécessaires.....

J'impose comme condition expresse à MM. Châtelain et Andral qu'aucune publication tirée de ces papiers ne pourra être faite, en aucun cas, avant l'année mil huit cent quatre-vingt-huit, ajoutant ainsi un terme de vingt années à celui de trente ans fixé par M. le prince de Talleyrand.

M. de Bacourt, en ajoutant comme on vient de le voir, un nouveau délai de vingt ans à celui de trente fixé par M. de Talleyrand, usait d'une faculté réservée par le prince lui-même à ses héritiers. Ceux qui recevaient à leur tour le legs de M. de Bacourt n'avaient aucun droit de s'y soustraire.

Avant que ce délai fût expiré, l'un d'entre eux, M. Châtelain, avait cessé de vivre, et dut être remplacé par son fils; et quand le terme fixé est échu, son associé, M. Andral, était déjà atteint du mal qui l'a enlevé l'année suivante à l'affection de ses amis.

Ce n'est donc qu'au commencement de l'année courante que j'ai été informé de la marque de confiance que cet ami à jamais regrettable m'avait donné, en me substituant à lui dans l'accomplissement de la tâche que lui avaient imposée les dernières volontés de M. de Bacourt, et que sa maladie l'avait empêché de remplir. Rien ne m'y avait préparé, et aucune communication de sa part ne me l'avait laissé pressentir. J'avais compris, et je partageais l'impatience qu'éprouvait depuis longtemps le public de prendre connaissance d'une œuvre d'une haute valeur, objet d'une légitime curiosité. Mais quel que fût notre désir, à M. Châtelain et à moi, de satisfaire ce vœu, encore fallait-il prendre le temps nécessaire pour ne négliger aucun des soins réclamés par une publication de cette importance.

On a pu remarquer avec quelle insistance tant M^{me} la duchesse de Talleyrand que M. de Bacourt se sont attachés, dans leur testament, à constater qu'ils étaient en pleine possession de tous les papiers du prince *sans exception*, et que rien n'avait pu ni leur être soustrait ni leur échapper. La crainte de voir, pendant les longues années de silence qui leur étaient imposées, le nom de M. de Talleyrand placé en tête de mémoires supposés et de documents apocryphes ou dénaturés (procédé très souvent usité à l'égard des hommes célèbres) s'était évidemment présentée à leur esprit. C'est contre tout abus et toute falsification de ce genre qu'ils tenaient à protester d'avance, fidèles en cela à la pensée qui avait dicté à M. de Talleyrand lui-même la recommandation faite à ses héritiers dans l'acte de 1836 de préserver sa mémoire de toute publication *furtive*.

Cette précaution, en soi très naturelle, était d'ailleurs particuliè-

rement justifiée par la connaissance d'un fait très grave, dont les conséquences avaient, avant la mort même de M. de Talleyrand, causé tant à lui qu'à sa famille une juste préoccupation.

Un secrétaire admis dans sa confiance pendant les années où, soit comme ministre, soit comme ambassadeur, il avait été chargé des plus graves intérêts de l'État, avait dû être éloigné après vingt ans de ce service intime, pour des motifs assurément graves ; et, bien qu'on n'eût pas négligé la précaution d'exiger de lui la remise de toutes les pièces qui pouvaient être entre ses mains, on ne tarda pas à apprendre que non seulement cette restitution avait été loin d'être complète, mais que le secrétaire éconduit se vantait lui-même d'avoir conservé plus d'une pièce importante dont il menaçait de faire usage, sans la permission de son ancien protecteur et dans l'intention de lui nuire.

Ce qui rendait la conduite de cet agent infidèle aussi dangereuse que répréhensible, c'est que pendant ces années de commerce familier avec M. de Talleyrand, il avait acquis l'art de contrefaire son écriture, de manière à tromper ceux qui devaient le mieux la connaître, et on sut bientôt qu'il mettait à profit ce triste talent pour faire circuler, comme émanés de M. de Talleyrand, des écrits supposés ou falsifiés, de nature à porter le trouble dans ses relations de famille ou d'amitié et accréditer contre lui les plus fâcheuses imputations.

Un hasard a permis à M. de Bacourt de se procurer les preuves matérielles et irrécusables de cette fraude, et de les laisser dans un dossier spécial de ses papiers, où elles se trouvent encore. En regard de lettres originales de M. de Talleyrand, il a pu placer des fac-similé, trouvés dans la succession du copiste, si semblables à leurs modèles qu'on ne pourrait les en distinguer si des phrases interposées dans une intention évidemment malfaisante ne trahissaient l'imposture.

On peut donc concevoir l'inquiétude que durent éprouver les exécuteurs des dernières volontés de M. de Talleyrand, lorsque trois jours après sa mort, le 20 mai 1838, le journal anglais le *Times* publiait la nouvelle suivante :

Quant aux *Mémoires* politiques de M. de Talleyrand, on sait qu'ils ne doivent voir le jour que trente ans après sa mort ; mais son secrétaire, M. Perrey, s'étant emparé d'une grande partie du manuscrit, on croit que, à moins de grands sacrifices pécuniaires, les intentions du défunt ne pourront en grande partie se réaliser. Parmi les papiers dont on sait que M. Perrey s'est emparé, il y a des portraits satiriques de plus de cent de nos contemporains.

Ajoutons qu'au nombre de ces contemporains, le *Times* faisait figurer tous les amis personnels de M. de Talleyrand et de sa famille.

Il est vrai que huit jours plus tard, le 28 mai, M. Perrey lui-même (c'était le *Times* qui l'avait nommé), dans une lettre adressée à ce journal, démentait cette allégation et se disait prêt à poursuivre devant les tribunaux « quiconque s'autoriserait de son nom pour donner quelque apparence d'authenticité à des écrits de M. de Talleyrand ». Mais quelle valeur avait ce démenti, qu'on ne pouvait se dispenser de donner à moins de se déclarer coupable d'une improbité criminelle, et quel fondement avait l'allégation du *Times*? M. Perrey avait-il essayé, sur quelques fragments détournés des *Mémoires* ou sur quelques notes préparées pour leur rédaction, ce procédé de reproduction amplifiée et dénaturée dont on le savait coutumier? Si quelque essai de ce genre avait été fait par lui, en avait-il fait disparaître la trace, et ne risquait-on pas de le voir livré au public par quelque intermédiaire à qui il en aurait fait cession à titre gratuit ou onéreux?

Nulle précaution ne parut superflue à M^{me} la duchesse de Talleyrand et à M. de Bacourt contre une éventualité qui leur paraissait à craindre; et pour aller au-devant de toute contestation ou confusion possible, M. de Bacourt prit le parti de transcrire lui-même de sa propre main le texte des *Mémoires* tel qu'il le tenait de M. de Talleyrand avec les notes et pièces qui devaient y être jointes.

Cette copie se trouve mentionnée dans l'inventaire des papiers de M. de Bacourt joint à son testament en ces termes :

Quatre volumes, reliés en peau, qui sont la seule copie authentique et complète des *Mémoires* du prince de Talleyrand, faite par M. de Bacourt d'après les manuscrits, les dictées et les copies dont M. de Talleyrand lui avait indiqué l'emploi.

De plus, le premier de ces quatre volumes porte à la suite du dernier feuillet l'attestation suivante :

Je soussignée, exécutrice testamentaire de feu mon oncle Charles-Maurice prince de Talleyrand-Périgord, déclare et certifie que le présent volume *in-folio* contenant cinq cent une pages manuscrites renferme la seule copie originale, complète et fidèle des cinq premières parties de ses *Mémoires* et d'un morceau sur le duc de Choiseul laissés par le prince de Talleyrand-Périgord.

Sagan, 20 mai 1858.

Dorothée DE COURLANDE,
Duchesse de Talleyrand et de Sagan.

Une attestation, exactement pareille et portant la même signature, termine le dernier feuillet du second volume.

A la fin du troisième, c'est M. de Bacourt, survivant seul, qui s'exprime ainsi :

Je soussigné, exécuteur testamentaire de feu M. le prince Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord et de M^{me} la duchesse de Talleyrand et de Sagan, princesse de Courlande, déclare et certifie que le présent volume *in-folio* de cinq cent six pages manuscrites renferme la seule copie originale authentique et complète de la huitième, neuvième et dixième partie des *Mémoires* laissés par le prince Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord.

Bade, 20 janvier 1863.

Ad. DE BACOURT.

Aucune attestation ne se trouve à la fin du quatrième volume, par la raison que la dernière partie de ce volume devait être composée de pièces jointes dont la transcription complète n'était pas achevée quand M. de Bacourt a été surpris par la mort.

C'est sur ce texte, préparé pour l'impression par les personnes mêmes que M. de Talleyrand en avait chargées et d'après les instructions qu'elles tenaient de lui, qu'est faite la publication présente. On ne s'y est permis ni retranchement ni modification d'aucun genre. Quelques-unes des notes seulement que M. de Bacourt avait préparées ont été supprimées comme ayant perdu de leur intérêt. En revanche, d'autres en grand nombre ont été ajoutées contenant soit des renseignements biographiques sur les personnes dont le nom figure dans les *Mémoires*, soit des éclaircissements sur des faits qui y sont mentionnés, et dont le lecteur d'aujourd'hui pourrait n'avoir pas gardé un souvenir assez précis.

Quant à l'écrit relatif au ministère du duc de Choiseul dont il est fait mention dans l'attestation de M^{me} la duchesse de Talleyrand, M. de Bacourt avait cru devoir le faire figurer en tête de la première partie des *Mémoires*, bien qu'il n'y soit pas naturellement compris, et qu'il n'ait pas été composé à la même date. Il a paru plus convenable de placer cet écrit détaché à la fin du dernier volume, où pourront être mis également quelques autres écrits de M. de Talleyrand, soit inédits, soit oubliés, et pouvant être lus avec intérêt.

II

Les douze parties dont les *Mémoires* se composent sont loin, comme on le verra, de former un tout complet et suivi. On peut les diviser en deux fractions très distinctes. La première s'étend

depuis l'entrée de M. de Talleyrand dans le monde jusqu'en 1815, à la fin du ministère qu'il a occupé sous le règne de Louis XVIII. Des indices très clairs ne laissent pas douter que cette portion des *Mémoires* a été rédigée pendant le cours de la Restauration. La seconde commence après la révolution de 1830 avec l'ambassade de M. de Talleyrand à Londres, et contient le récit de cette mission. Elle a dû être composée pendant la retraite qui a suivi sa démission donnée en 1834.

Une interruption de quatorze années, ainsi que la brièveté avec laquelle le récit passe sur certaines parties de l'existence politique de M. de Talleyrand (entre autres son rôle à l'Assemblée constituante) atteste assez qu'il n'avait nullement l'intention de présenter dans ses *Mémoires* un tableau complet de sa vie entière. Lui-même nous avertit, dans une note mise en tête de la première partie, que c'est par une expression impropre et faute d'en pouvoir trouver une plus exacte, qu'il donne à ses souvenirs le nom de *Mémoires*. Ce qu'on y trouve le moins, en effet, c'est ce qu'on cherche le plus habituellement dans des Mémoires : des révélations sur les incidents peu connus de la vie de l'écrivain ou ses impressions personnelles au sujet des événements dont il a été le témoin. A part quelques pages consacrées à sa première enfance et à sa jeunesse, le récit de M. de Talleyrand est plus que sobre sur sa vie privée, et celle des personnes qu'il a connues y tient encore moins de place. Ses jugements sur la société au milieu de laquelle il a vécu sont pleins de finesse et de goût; mais le lecteur qui viendrait y chercher des anecdotes, des indiscretions, des confidences, et ne serait pas même fâché d'y rencontrer au besoin un peu de scandale, serait complètement déçu. Le ton habituellement grave de la narration ne se prêtait à rien qui pût satisfaire une curiosité de cette nature.

M. de Talleyrand ne paraît pas non plus avoir eu le dessein de répondre par voie d'explication ou d'apologie aux diverses accusations dont il a été l'objet. Sauf la part que quelques écrivains lui ont prêtée dans l'attentat qui a mis fin aux jours du duc d'Enghien, et dont il se défend avec indignation dans une note spéciale, sur tous les autres griefs il garde un silence qui ne paraît pas seulement du dédain : c'est plutôt une sorte de parti-pris de ne pas occuper ses lecteurs à venir de ce qui ne touche que lui seul, et de réserver toute leur attention pour les grands intérêts politiques et nationaux dont il a tenu plusieurs fois le sort entre ses mains, et dont la France et la postérité ont le droit de lui demander compte.

Si telle a été sa pensée (comme tout porte à le croire), s'il n'a réellement songé à faire ni satire ni plaidoyer, ni confession

d'aucune espèce, mais seulement à se rendre le témoignage que la fortune de la France n'avait pas souffert d'avoir placé en lui sa confiance, il ne pouvait trouver de meilleure manière pour écarter de sa mémoire les accusations qui, ne l'ayant pas épargné pendant sa vie, ne devaient assurément pas faire silence sur sa tombe. Il y a dans la vie privée de M. de Talleyrand des erreurs et des torts qu'on n'a pas le droit de justifier, puisqu'il en est qui ont été de sa part, à sa dernière heure, le sujet d'une rétractation solennelle. Son rôle dans la politique intérieure pendant les diverses phases des révolutions auxquelles il a été mêlé donnera toujours lieu à des appréciations différentes; et comme il n'a appartenu à aucun des partis qui divisent encore la France, il n'en est aucun qui ne se croie le droit de juger certains de ses actes avec sévérité. Mais quand il a eu, soit comme ministre, soit comme ambassadeur, à défendre en face de l'étranger (ennemi, rival ou allié) la cause de la grandeur et de l'indépendance nationale, il serait difficile de contester et on ne trouvera pas qu'il exagère l'importance des services qu'il a rendus.

Pour lui faire à cet égard justice tout entière, il ne faut pas s'arrêter au récit qu'il fait de l'action qu'il a pu exercer comme ministre, soit du Directoire, soit du premier Empire. Lui-même passe assez rapidement sur ces premières phases de son existence ministérielle, et, quelle que soit la grandeur des événements qui se succèdent dans cette période, s'il en trace souvent le tableau avec l'art d'un historien consommé, c'est en témoin qu'il parle plutôt qu'en acteur. Il tient à laisser entendre que, de quelque fonction éminente qu'il fût alors revêtu, son pouvoir était nominal. Il n'était que l'exécuteur de décisions qu'il avait le plus souvent combattues. Ne pouvant ni se faire comprendre de l'incapacité des parvenus de la révolution, ni se faire écouter d'un maître impérieux qui ne prenait conseil que de son génie ou de ses passions, toute son habileté s'employait, après avoir donné des conseils qui n'étaient pas suivis, à réparer des fautes qu'il n'aurait pas commises. C'est au congrès de Vienne, après la Restauration, à l'ambassade de Londres, après 1830, que, pleinement investi de la confiance des souverains qu'il représente, il se montre en pleine liberté d'agir.

Dans ces deux circonstances, les plus éclatantes de sa longue carrière, et qui tiennent naturellement la plus grande place dans les volumes qu'on va lire, Talleyrand fait jouer à la diplomatie un rôle qui ne lui était peut-être jamais échu dans l'histoire, et fait prendre à l'action personnelle d'un ambassadeur une importance à peu près sans exemple. D'ordinaire, les diplomates les plus renommés ne sont que les heureux interprètes d'une pensée qui

n'est pas la leur, et les habiles exécuteurs de desseins qui leur viennent de plus haut. Qu'eût été le P. Joseph sans Richelieu? Leur crédit, d'ailleurs, tient moins à leur mérite propre qu'à l'usage qu'ils savent faire de la crainte ou de la confiance qu'inspirent les gouvernements qu'ils représentent. Qu'auraient pu faire les grands négociateurs de la paix de Westphalie ou des Pyrénées sans les victoires de Condé et de Turenne? Aucun appui de ce genre n'est venu en aide à Talleyrand dans les deux occasions où tous les intérêts de notre patrie lui ont été remis. Dans l'une comme dans l'autre, il a dû puiser toute sa force en lui-même.

A Vienne, il paraît devant quatre puissances victorieuses, unies et encore en armes; il parle au nom d'une royauté rétablie après vingt-cinq ans de troubles, sur un sol tremblant et encore couvert de troupes étrangères, ne disposant elle-même que d'une armée décimée, qui n'est même pas fidèle. Avant que le congrès ait fait toute son œuvre, la triste aventure des Cent-jours le réduit au rôle, presque dérisoire, d'ambassadeur d'un prince exilé. A Londres, il est l'organe d'un pouvoir naissant, sorti d'une révolution, tenu par là même en méfiance par toutes les monarchies d'Europe, et menacé à tout moment (on le croit du moins) d'être répudié et renversé par la force populaire qui l'a créé. Il y a des jours où la voix de l'ambassadeur, apportant des assurances pacifiques dans les conférences, est couverte par les échos venus de Paris, qui retentissent des clameurs belliqueuses de la multitude et des grondements de l'émeute.

On ne peut contester cependant (et s'il existait quelque doute à cet égard, la lecture des *Mémoires* suffirait à le dissiper) que M. de Talleyrand n'a pas cessé un seul jour, pas plus à Vienne qu'à Londres, d'être l'âme des congrès et des conférences, et le véritable inspirateur des résolutions de l'Europe assemblée, dont, en fin de compte, et étant données les difficultés des circonstances, la France n'a pas eu à souffrir. Il est plus facile de constater que de définir l'art souverain qui lui permet de suppléer par les ressources propres de son habileté et de son intelligence, au soutien qui, à tout moment, lui faisait défaut du dehors. Dans la vie publique comme dans les rapports privés, l'ascendant qu'un homme sait prendre sur ceux qui l'approchent et traitent avec lui tient à un don naturel dont aucun genre de supériorité ne rendra jamais suffisamment compte. Les succès inattendus qu'il obtint s'expliquent pourtant en grande partie (les *Mémoires* nous le font connaître) par la rare justesse de coup d'œil qui lui faisait apercevoir du premier coup, et avant toute épreuve, les ressources qu'on pouvait encore tirer d'une situation que tout autre aurait trouvé désespérée.

Ainsi, en 1814, entré dans le sénat européen, dénué de tout moyen de se faire craindre, il sait discerner tout de suite que, même au lendemain d'une victoire, la force matérielle n'est pas tout, et que le cours des évènements qui paraissent lui être le plus défavorables a pourtant mis à son service une force morale dont le ressort, habilement ménagé, peut lui tenir lieu des armes d'une autre nature qui lui manquent. Cette puissance morale, supérieure même à celle que les cours alliées contre nous doivent au nombre de leurs soldats, il va tout droit la chercher, et il la trouve dans le principe hautement proclamé de la légitimité monarchique. On lira le texte des instructions qu'il apporte au congrès, et qu'il s'est données à lui-même, puisqu'il est à la fois ministre et ambassadeur; c'est un plan général de restauration du principe de la légitimité sur toute la surface de l'Europe; et par suite, la restitution à tous les souverains dépossédés de tous les domaines de leurs aïeux. Le projet est développé systématiquement, article par article, et État par État, sans réserve, sans restriction, sans embarras : je dirais volontiers, sans respect humain, sans que Talleyrand paraisse se douter un moment que cette foi monarchique, érigée à la hauteur d'un dogme, pourra causer quelque surprise dans la bouche d'un ancien ministre de la République et de l'Empire.

A ceux qui lui auraient exprimé cet étonnement, je gage qu'il était prêt à répondre avec son sang-froid habituel que cette contradiction de sa part était un hommage de plus rendu par l'expérience à la nécessité. Mais la vérité est qu'après vingt ans de lutttes qui, en baignant de sang le sol de l'Europe, avaient mutilé, lacéré, remanié tous les territoires en mille sens différents, une extrême lassitude, un profond dégoût de l'effet des conquêtes et des révolutions s'étaient emparés de l'esprit public. La succession rapide des républiques improvisées par le Directoire et des royautes créées par une fantaisie impériale, le passage de ces fantômes éclos un jour et évanouis le lendemain, avaient fatigué autant qu'ébloui les regards des populations. Peuples et princes demandaient grâce, aussi las, ceux-ci, de passer de main en main et d'un maître à un autre, que ceux-là d'être tour à tour couronnés et détrônés, suivant la fortune du jour. On réclamait de toutes parts un principe quelconque de droit public qui, en réglant la transmission régulière du pouvoir, raffermît les bases de tous les États ébranlés par tant de secousses. Ce fut le mérite de Talleyrand de comprendre le caractère impérieux de ce sentiment général et le moyen d'influence que le représentant de Louis XVIII en pouvait tirer. La royauté française rétablie dans ses anciennes limites, dépouillée seulement des annexes qui n'étaient dues qu'à des succès passagers, semblait la première

et la plus noble application d'un principe réparateur. En faisant de Louis XVIII l'interprète du vœu commun et une protestation vivante contre la brutalité d'un régime d'usurpation et de violence, il lui assignait parmi des confrères en royauté une place à la fois originale et dominante. Restauré par des faits de guerre auquel il n'avait pas concouru, le roi de France n'était que l'obligé et le protégé de ceux qui lui avaient ouvert les portes de sa patrie. Rétabli en vertu d'un droit qui ne dépendait pas de la force, il redevenait leur égal, et vu l'antiquité de sa race, en certaine mesure même, leur supérieur. Ce que la crainte de ses armes ne pouvait imposer, le respect d'un principe pouvait l'obtenir et, en contenant l'ambition des vainqueurs de Napoléon, les empêcher d'imiter son exemple et de s'approprier, comme lui, au gré de leurs convenances et de leurs convoitises, les territoires occupés par leurs armées.

On a dit, je le sais, que c'était là un ordre de considérations empreint d'une loyauté chevaleresque dont l'expression, un peu exaltée, ne pouvait pas, de la part de Talleyrand, être bien sincère ni même tout à fait sérieuse. On a fait entendre qu'au lieu de poursuivre ainsi, de Dresde à Naples et par toute l'Europe, la restauration des pouvoirs légitimes, il aurait obtenu avec moins de peine de plus solides et de plus substantiels avantages. En laissant, par exemple, la Prusse et la Russie s'étendre à leur aise dans le Nord, aux dépens de leur voisinage, on aurait pu, pense-t-on, éloigner la frontière allemande de la nôtre, prévenir ainsi les conflits de l'avenir, et nous faire une meilleure part dans le nouvel équilibre de l'Europe. Ce jugement, qui prétend être essentiellement utilitaire et pratique, m'a toujours paru reposer sur une appréciation des faits étroite et superficielle. Je doute qu'on puisse le maintenir en face du spectacle que nous présente le récit de l'entrée de M. de Talleyrand dans le congrès de Vienne. Rien de plus dramatique que ce premier entretien où les puissances, encore coalisées, lui déclarent avec une froideur arrogante leur dessein de se maintenir, même après la paix conclue, dans une intimité étroite et impénétrable, entendant former une petite assemblée dans la grande, où le sort de l'Europe eût été décidé dans des délibérations à huis-clos que la France n'aurait eu qu'à enregistrer. C'était la prétention avouée de tenir la France en quarantaine, comme n'étant pas suffisamment purgée du venin révolutionnaire. Quand Talleyrand n'aurait fait autre chose que rompre ce cordon sanitaire, en se montrant animé d'un sentiment monarchique plus puritain que ceux qui le tenaient en suspicion; quand cette manœuvre inattendue n'aurait eu d'autre résultat que de faire dire à l'un des interlocuteurs, avec une surprise qui cachait mal sa déception : « En vérité,

Talleyrand nous parle comme un ministre de Louis XIV! » ceux qui ont le souci, même dans le passé, de la dignité nationale, devraient encore lui en savoir gré. Mais il s'agissait, au fond, de toute autre chose que de dignité et même d'honneur. C'était (l'évènement allait trop tôt le prouver) l'existence même de la France et le maintien de son unité qui étaient toujours en jeu. Car, à quel autre titre, après tout, que celui de son droit héréditaire, Louis XVIII avait-il obtenu la restitution complète du territoire possédé par ses pères? Laisser violer ailleurs, sans protestation, aux dépens du faible, le principe d'hérédité, après en avoir bénéficié soi-même, c'eût été une inconséquence, et même une sorte d'ingratitude morale, qu'on n'aurait pas portée loin et dont on n'aurait pas tardé à se repentir. Dix mois seulement n'étaient pas écoulés, et la France ayant couru au-devant de nouveaux désastres, son sort était remis en question, devant ses vainqueurs, dans des jours d'une inexprimable angoisse. Une carte était déjà dressée, qui lui enlevait quelques-unes de ses plus chères provinces. Louis XVIII dut, encore une fois, réclamer l'inviolabilité de son héritage. Mais comment aurait-il pu élever la voix et se faire écouter, s'il eût conquis lui-même par la complaisance de son ambassadeur à Vienne à d'autres spoliations tout aussi peu justifiables que celles dont il était menacé? Supposez, par exemple, que, dans une pensée intéressée, Talleyrand, au lieu de défendre le patrimoine de notre vieux et fidèle ami, le roi de Saxe, l'eût livré en pâture à l'ambition de la Prusse qui le convoitait, qui aurait pu empêcher, après Waterloo, ces mêmes appétits, dont l'âpreté insatiable n'était déjà que trop connue, de s'étendre au delà du Rhin jusqu'à la Meuse et aux Vosges? En réalité, la situation de défenseur de la légitimité prise par Talleyrand ne fut jamais mieux justifiée que le jour où, l'ombre de puissance matérielle du souverain qu'il représentait s'étant évanouie, il ne lui resta plus que cette puissance du droit, en apparence idéale, mais dont l'esprit le moins chimérique qui fût jamais avait bien apprécié ce jour-là la valeur réelle.

Quinze ans se passent, quinze ans d'interruption dans la vie active de Talleyrand, quinze ans de silence dans les *Mémoires*. Puis on le voit reparaitre venant à Londres demander accès dans les conseils de l'Europe pour un pouvoir nouveau créé à la suite d'une révolution dont le premier acte a été d'interrompre le cours régulier de la succession royale. La transition est soudaine, il faut en convenir, et étonne un peu le lecteur. A la réflexion, cependant, on s'aperçoit que, malgré la différence et même souvent la contradiction des paroles, l'homme n'a pas changé, que le but qu'il poursuit est le même, et qu'il y déploie le même art et des procédés

d'esprit dont l'application seule diffère. A Vienne, il s'agissait de dissoudre une coalition qui, en se maintenant en pleine paix, nous condamnait à jamais par l'isolement à l'impuissance. A Londres, il faut empêcher la même coalition de se reformer pour une guerre nouvelle : le danger n'est pas moins pressant, et tout porte à croire qu'il sera plus difficile encore à conjurer : car rien n'est changé depuis 1815 dans l'état extérieur de l'Europe; les mêmes sentiments semblent inspirer les mêmes cabinets, présidés par les mêmes hommes; les mêmes généraux sont prêts à prendre le commandement des mêmes armées, et l'éclat d'une révolution en France a dû réveiller les hostilités à peine assoupies. C'est, par le plus singulier des hasards, le vainqueur de Waterloo même qui préside le conseil des ministres d'Angleterre. Il semble qu'il n'ait qu'un mot à dire et un ordre à donner, pour remettre en mouvement toutes les masses qu'il a conduites à la victoire.

Mais non, pendant ces quinze ans, *ce grand espace de toute vie mortelle*, comme dit Tacite, le temps a fait son œuvre, et sous l'immobilité de la surface, un sourd changement s'est opéré dans le fond de l'esprit public, nulle part plus profondément que sur cette terre britannique où M. de Talleyrand, réfugié et proscrit, a déjà passé une partie de sa jeunesse. La vieille Angleterre qu'il a connue alors, l'Angleterre des Pitt et des Castlereagh, l'Angleterre qui a été l'âme de la coalition européenne, qui l'a animée pendant un quart de siècle du souffle de sa haine et payée de ses deniers; celle dont les anathèmes de Burke avaient soulevé l'orgueil aristocratique et les instincts moraux contre les excès révolutionnaires, cette Angleterre-là n'est déjà plus reconnaissable. Un vent de réformes démocratiques a traversé la Manche et pénétré même sous les voûtes gothiques du parlement de Westminster, et quand le mouvement de juillet 1830 éclate à Paris, aucune voix ne s'élève pour maudire la révolution nouvelle. Au contraire, l'Angleterre se souvient avec complaisance qu'elle a fait elle-même sa révolution, et fait passer la couronne d'une branche à une autre de la dynastie régnante. La nouvelle monarchie française est créée d'après l'exemple de la monarchie anglaise de 1688, et promet d'y rester fidèle : cette ressemblance plaît à l'orgueil britannique, flatté qu'on vienne lui emprunter des modèles.

M. de Talleyrand n'a pas mis le pied sur le sol anglais, qu'il est déjà averti de ce revirement par tous les courants de l'atmosphère qui l'environne, et il devine à l'instant les nouveaux moyens d'action qu'une nouvelle situation lui réserve. Son plan est fait : à la coalition des monarchies du continent que toute révolution effraye, il opposera l'alliance de deux monarchies libérales, fondées

l'une et l'autre sur un choix national, et dans le discours qu'il adresse au roi d'Angleterre, la première fois qu'il est reçu en audience solennelle, il ne craint pas d'offrir à l'héritier de la maison de Brunswick l'amitié du roi des Français au nom d'une communauté de principes et d'une fraternité d'origine.

A partir de ce moment, sa marche est assurée; l'avènement d'un ministère anglais pris dans le parti libéral, dont il a pressenti la venue, ne fera qu'aplanir devant lui les obstacles. Il a pris en main le levier qu'il peut faire mouvoir. La coalition menaçante est tuée dans son germe dès que l'Angleterre s'en retire. L'alliance anglaise devient même le pivot de la longue négociation qui aboutira à substituer sur notre frontière une neutralité amicale à un voisinage d'une hostilité incommode, en consacrant à Bruxelles une royauté de plus, issue comme celle de France d'un choix populaire.

Nous voilà loin de Vienne, il faut le reconnaître, et du principe absolu de la légitimité. Il va de soi qu'il ne peut plus être invoqué, au moins avec cette autorité. C'est le respect du vœu national qui l'a remplacé. A coup sûr, il y aurait plus d'une objection à faire à cette liberté d'esprit qui permettait de considérer les principes politiques, non comme des vérités absolues, mais comme des instruments d'une utilité pratique dont la valeur est réglée par la convenance de leur application. N'est-ce pas là, pourtant, l'effet à peu près inévitable de la fréquence des révolutions? Talleyrand, assurément, n'est pas le seul de cette génération de 1789 entrée dans la vie avec de nobles illusions, chez qui une série d'essais impuissants, suivis d'autant de déceptions, ait engendré le dédain de la théorie et un fond de scepticisme politique. Cette réserve faite, dont je suis loin d'atténuer la gravité, il est difficile de n'être pas sensible à la souplesse, à la riche fécondité de cet esprit qui, des épreuves les plus dissemblables et des points de départ même les plus opposés sait tirer, au service d'une même cause, une variété inépuisable de ressources et d'arguments; et il n'est que juste de reconnaître, sous la flexibilité de la forme, la persévérance d'une vue patriotique toujours attachée à la France, et n'oubliant jamais que, quel que soit son état intérieur, qu'elle soit en travail de restauration ou en cours de révolution, c'est toujours la France, et elle doit être servie avec un souci égal de sa sécurité présente et de sa grandeur à venir.

Quelque chose enfin manquerait à la justice complète, si à côté de la part personnelle dont l'honneur revient à Talleyrand dans l'heureux succès des négociations qu'il a conduites, on n'en attribuait une grande aussi, et presque égale, au concours ferme et

intelligent des deux souverains qu'il a servis. Les *Mémoires* ont le mérite de reconnaître ce partage et de faire à l'un comme à l'autre de ces deux héritiers de la maison de France la place élevée qui leur est due. On ne relira pas sans émotion les lettres de Louis XVIII déjà publiées, et qui ont fait admirer une noblesse de langage égale à l'élévation des sentiments et le véritable accent de la fierté royale. Quelques pièces inédites ne feront que confirmer et accroître cette impression¹. Dans la négociation relative à la création du royaume de Belgique, la correspondance de Louis-Philippe présente un caractère différent, mais qui ne lui fait pas moins d'honneur. Ce sont les conseils d'une expérience consommée, une vigilance inquiète qui s'attache aux moindres détails, la préférence toujours donnée à tout intérêt public sur les considérations de dynastie et de famille, enfin aux heures critiques une résolution virile et sensée. Tous deux, en un mot, ont été les gardiens fidèles de la puissante unité française créée par leurs aïeux, et qu'ils ont eu le bonheur de léguer intacte aux successeurs dont les fautes et les folies l'ont compromise. Si la mutilation douloureuse que cette unité a subie était irréparable, l'histoire dirait qu'elle a péri le jour où est descendue du trône la race qui l'avait fondée.

duc de Broglie.

¹ On trouvera en particulier dans le troisième volume des *Mémoires* une lettre du roi Louis XVIII qui présente un si haut intérêt que je crois devoir la faire connaître ici par avance. Elle est adressée à M. de Talleyrand en 1815, au moment de la seconde occupation de Paris par les alliés, sur la nouvelle que les Prussiens se proposaient de détruire le pont d'Iéna dont le nom leur rappelait un souvenir pénible. En voici les termes exacts :

« J'apprends dans l'instant que les Prussiens ont miné le pont d'Iéna et que vraisemblablement ils veulent le faire sauter cette nuit même. Le duc d'Otrante dit au général Maison de l'empêcher par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Mais vous savez bien qu'il n'en a aucun. Faites tout ce qui est en votre pouvoir, soit par le duc (Wellington), soit par lord Castlereagh. Quant à moi, s'il le faut, je me porterai sur le pont : on me fera sauter, si on veut.

« Samedi à 10 heures.

« J'ai été très content des deux lords pour les contributions.

« Louis. »

La pièce autographe se trouve dans les papiers de M. de Talleyrand qui avait mis d'autant plus de soin à la conserver que le trait de grandeur d'âme du roi, déjà rapporté dans les écrits du temps, a été souvent contesté.

VICTOR HUGO APRÈS 1830

HUITIÈME PARTIE ¹

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

I

La Chambre des pairs était tombée avec la royauté. Le soir du 24 février, Victor Hugo n'était plus rien qu'un académicien et un grand poète. Victor Hugo n'était rien, — et Lamartine, à la même heure, était tout. Après avoir commis la faute d'ouvrir la porte à une révolution, Lamartine conjurait une révolution plus terrible, domptait des passions furieuses, faisait reculer le drapeau rouge et conservait à la France le drapeau qui la rassurait. Pendant trois mois, il allait parler à Paris, à la France, à l'Europe, avec un éclat incomparable; il allait jouir d'une popularité inouïe. Le jour où la nation se réunira dans ses comices, il sera nommé dans dix départements, il sera l'élu de 2 300 000 voix. A l'ouverture de l'Assemblée nationale, quand, après avoir rendu compte de ses actes, il descendra de la tribune, l'Assemblée tout entière se lèvera devant lui; revenu à son banc, il lui faudra se lever trois fois à son tour devant l'ovation prolongée des représentants du peuple. Ces heures seront courtes, sans doute; ces triomphes n'auront pas de lendemains; mais quelques semaines lui auront suffi pour inscrire son nom dans l'histoire en traits ineffaçables. Lorsqu'il sortira du pouvoir, il pourra répéter ces vers d'un poète, ami de la jeunesse :

C'est pour périr bientôt que le flambeau s'allume,
Mais il brille un moment sur les autels des dieux ²!

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 juin, 10 juillet, 10 et 25 août, 10 et 25 septembre, 10 octobre, 10 et 25 novembre, 10 décembre 1890, 10 janvier 1891.

² Vers de Charles Loyson, dans le *Bonheur de l'étude*, 1817.

Qui pourrait dire quels ravages a exercés, dans l'âme de Victor Hugo, ce spectacle de Lamartine, chef de gouvernement, salué, acclamé par tout un peuple? Est-ce qu'il n'avait pas, lui Hugo, cent fois plus de génie que Lamartine ¹, plus d'éloquence, d'idées, de volonté, d'énergie? Le rêveur des *Méditations* avait gravi les plus hautes cimes du pouvoir, et lui, *le penseur*, **LE MAITRE**, resterait en chemin? Cela n'était pas possible, cela ne serait pas! Victor Hugo se jura qu'il arriverait. Lui aussi toucherait le but, dût-il pour cela renier toutes ses convictions, changer et changer encore, servir dans tous les camps, défendre et désertter toutes les causes! Nous allons le suivre dans cette course au pouvoir, acharnée, furieuse, misérable. S'il nous arrive d'être sévère pour lui, dur peut-être, n'oublions pas que ses actes trouvent en partie leur explication, sinon leur excuse, dans les impressions qu'il avait ressenties au lendemain du 24 février : le cerveau d'Olympio n'avait pu résister à ce que j'appellerai *le coup de soleil de Lamartine*.

II

Le décret du 5 mars 1848 avait déclaré électeurs tous les Français âgés de vingt et un ans, et éligibles tous les Français âgés de vingt-cinq ans, sans condition de cens. Ce décret mit en émoi la république des lettres. Romanciers, poètes, journalistes, tous les *ouvriers* de la pensée s'imaginèrent, non sans naïveté, que le peuple leur serait plus clément que la bourgeoisie, et que le suffrage universel irait droit à leurs noms. Tandis qu'Alfred de Vigny, Alphonse Karr, et vingt autres se présentaient en province, Balzac, Alexandre Dumas, Victor Hugo posaient leur candidature à Paris. Alexandre Dumas adressait à tous les curés de la capitale cette circulaire qui vaut seule un long roman :

Monsieur le Curé,

Si, parmi les écrivains modernes, il est un homme qui a défendu le spiritualisme, proclamé l'âme immortelle, exalté la religion chrétienne, vous me rendrez la justice de dire que c'est moi.

Aujourd'hui, je viens me proposer comme candidat à l'Assemblée nationale. J'y demanderai le respect pour toutes les choses saintes; la religion a toujours été pour moi au premier rang.

¹ M. Auguste Vacquerie écrivait, vers ce même temps (septembre 1847), à propos de « la foi de Victor en lui-même » : *La première condition du génie est un ORGUEIL SANS BORNES*. (*Profils et grimaces*, 1^{re} édition, p. 113).

Je crois la nourriture spirituelle aussi nécessaire à l'homme que la nourriture matérielle; je crois qu'un peuple qui saura allier la liberté et la religion sera le premier des peuples, je crois enfin que nous serons ce peuple-là.

C'est dans le désir de contribuer, autant qu'il sera en moi, à cette œuvre sociale, que je viens vous demander, non seulement votre voix, mais encore les voix que la haute confiance inspirée par votre caractère peut mettre à votre disposition.

Je vous salue avec l'amour d'un frère et l'humilité d'un chrétien ¹.

Alexandre DUMAS.

Ce diable d'homme avait le don de rendre amusante la politique même. On pense bien que Victor Hugo prenait les choses moins gaiement : il était sérieux comme un augure. Dans sa lettre aux électeurs, en date du 20 mars 1848, il écrivait :

J'appartiens à mon pays, il peut disposer de moi...

J'ai écrit trente-deux volumes, j'ai fait jouer huit pièces de théâtre, parlé six fois à la Chambre des pairs...

Mon nom et mes travaux ne sont peut-être pas absolument inconnus de mes concitoyens. Si mes concitoyens jugent à propos, dans leur liberté et dans leur souveraineté, de m'appeler à siéger, comme leur représentant, dans l'assemblée qui va tenir en ses mains les destinées de la France et de l'Europe, j'accepterai avec *recueillement* cet austère mandat...

S'ils ne me désignent pas, je remercierai le ciel, comme ce Spartiate, qu'il se soit trouvé dans ma patrie neuf cents citoyens meilleurs que moi...

Cette circulaire, au demeurant assez banale, méritait d'être louée en ceci que le mot de *République* n'y était pas prononcé.

Les élections eurent lieu le 23 avril. Paris avait trente-quatre députés à nommer. Lamennais arriva le trente-quatrième avec 104 871 voix, Victor Hugo n'était pas élu. Il venait seulement le quarante-huitième, avec 59 446 voix, immédiatement suivi par Changarnier, qui en avait obtenu 58 654. Lamartine était élu le premier avec 259 800 voix, ce qui faisait dire à un homme d'esprit : « Ce n'est pas étonnant, il y a longtemps que nous savions que Lamartine valait une foule de *Millevoies* ². »

L'Assemblée nationale se réunit le 4 mai. Par suite d'options, d'annulations ou de démissions, il y eut lieu de procéder à de

¹ Le *Représentant du peuple*, 4 juin 1848.

² Armand de Pontmartin, *Opinion publique* du 2 mai 1848.

nouvelles élections dans vingt-trois départements, notamment dans celui de la Seine, appelé à nommer onze représentants.

Victor Hugo se remit sur les rangs. Quatre listes étaient en présence : celles du *National*, de la *Réforme*, des *Clubs* — et celle du *Constitutionnel*. C'est sur cette dernière que figurait Victor Hugo, en compagnie du général Changarnier et de M. Thiers, que les républicains tenaient alors pour leur plus dangereux adversaire. À la veille de l'élection, une feuille démocratique appréciait en ces termes la candidature du poète : « Favori de Salvandy et de Guizot, abonné des Tuileries, courtisan émérite; à l'affût de toutes les gloires, de tous les noms, promenant sa grandeur ennuyée, se posant tout vivant sur un piédestal d'argile pétri de ses mains; suivi d'un état-major dont la morale n'est pas le premier but, se comparant à Corneille, daignant amnistier Racine, espérant le Panthéon, accusant la société et rêvant le Mirabeau. Voilà l'homme que nous avons vu haranguer le peuple, le flattant dans ses jours de colère quand il est roi, lui prodiguant l'injure quand il est vaincu¹. »

Le dimanche 4 juin, Thiers, Changarnier et Victor Hugo furent élus. Cette fois, Victor Hugo venait le septième avec 86 965 voix. Le huitième était Louis-Bonaparte, avec 84 420 voix. Le neveu de Napoléon et le poète qui avait chanté le *Retour de l'empereur* arrivaient ensemble, portés par les mêmes suffrages. Et c'était justice. Victor Hugo était, à cette date, un fervent impérialiste. Quelques jours avant le vote, le 29 mai, dans la séance des cinq associations d'art et d'industrie, il avait dit en défendant sa candidature : « J'ai demandé, il n'y a pas encore un an de cela, que la famille de l'empereur rentrât en France. La Chambre me l'a refusé, la *Providence me l'a accordé*². »

Victor Hugo prit séance à l'Assemblée nationale le 13 juin. Dès le 20 juin, il montait à la tribune. On discutait la question des ateliers nationaux. Ils avaient fourni un nombreux contingent à l'émeute dans la journée du 15 mai. Leur dissolution immédiate était réclamée par l'immense majorité de l'Assemblée, et si elle ne fut pas décrétée brusquement et d'urgence, on le dut surtout à M. de Falloux. « Ne fermons pas, disait-il dans la séance du 30 mai, ne fermons pas une porte à l'oisiveté sans en ouvrir deux au travail. » Le 20 juin, il proposait d'allouer aux ateliers nationaux une allocation de 3 millions et de continuer les pouvoirs de la commission de quinze membres qui avait été chargée de l'examen de ce

¹ *L'Organisation du travail*, n° 1, 3 juin 1848.

² *Avant l'exil*, p. 132.

crédit. Victor Hugo appuya les propositions de M. de Falloux. Très déclamatoire dans la forme, son discours fut, au fond, très conservateur :

Nous connaissons déjà, dit-il, le désœuvré de l'opulence, vous avez créé le désœuvré de la misère, cent fois plus dangereux pour lui-même et pour autrui. La monarchie avait les oisifs, la république aura les fainéants.

Non, je ne crois pas, je ne puis croire, — et je le dis en toute sincérité, — que cette pensée monstrueuse ait pu germer dans la tête de qui que ce soit, encore moins d'un ou de plusieurs de nos gouvernants, de créer dans la ville la plus civilisée du monde, avec les éléments admirables dont se compose la population ouvrière, des prétoriens de l'émeute au service de la dictature! A mon sens, le pouvoir révolutionnaire s'est mépris... On a fait monter la misère! Prenez garde, deux fléaux sont là à votre porte; deux membres attendent et rugissent là dans les ténèbres, derrière nous et derrière vous, la guerre civile et la guerre servile, c'est-à-dire le lion et le tigre. Ne les déchaînez pas. Au nom du ciel, aidez-vous ¹!

Victor Hugo professait qu'on ne doit jamais toucher à ses œuvres anciennes, qu'on ne doit jamais corriger ses ouvrages. Cela ne l'a pas empêché, lorsqu'il a réimprimé ses discours, d'y faire des suppressions et des additions qui en dénaturent complètement le caractère. En un endroit de ce discours du 20 juin 1848, il avait dit : « Eh bien, — c'est aux socialistes que je m'adresse ². » Plus tard, devenu socialiste, il a refait ainsi sa phrase : « Eh! bien, — *socialiste moi-même*, c'est aux socialistes *impatiens* que je m'adresse ³. »

III

Le 23 juin, à la pointe du jour, le faubourg Saint-Antoine et le faubourg Saint-Marceau se couvrent de barricades; les premiers coups de feu sont tirés par l'insurrection. Dans la matinée du 24, l'Assemblée décrète la mise en état de siège de la capitale et la concentration de tous les pouvoirs entre les mains du général Cavaignac. Réunie ensuite dans ses bureaux, elle nomme soixante commissaires avec mission de se rendre dans les différents quartiers de Paris pour faire connaître les décrets qui viennent d'être rendus. Victor Hugo fut choisi comme commissaire par le quatrième

¹ *Moniteur* du 21 juin 1848.

² *Moniteur* du 21 juin 1848.

³ *Actes et paroles*, t. I, p. 150.

bureau, avec deux autres membres de la droite, l'abbé de Cazalès ¹ et M. Denissel ². Il fit son devoir; le 24 et le 25 juin, accompagné de M. Raynal ³ et de plusieurs autres représentants, on le vit, rue Saint-Louis, rue Vieille-du-Temple, rue de Montreuil, affronter les barricades et haranguer les insurgés ⁴.

Vingt-sept ans plus tard, parlant de cette insurrection qu'il avait combattue, Victor Hugo a écrit : « L'insurrection de Juin fut fatale, fatale par ceux qui l'allumèrent, fatale par ceux qui l'éteignirent... Après la victoire, il ⁵ dut se séparer des vainqueurs... Au lieu de pacifier, on envenimait; au lieu de relever, on foudroya; on acheva l'écrasement; toute la violence soldatesque se déploya; Cayenne, Lambessa, déportations sans jugement; il s'indigna; il prit fait et cause pour les accablés; il éleva la voix pour toutes ces pauvres familles désespérées; il repoussa cette fausse république de conseils de guerre et d'état de siège ⁶. »

Sauf que Victor Hugo se préoccupa du sort fait aux détenus et à leurs familles, comme s'en préoccupèrent, du reste, presque tous les membres de l'Assemblée, sans distinction d'opinion, pas une seule de ses affirmations qui ne soit inexacte.

Le décret de transportation fut voté le 27 juin, au scrutin secret. MM. Baune, Caussidière, Pierre Leroux, protestèrent. Victor Hugo se tut.

Au mois d'août 1848, Victor Hugo fut nommé vice-président d'une réunion de représentants, formée dans le but de visiter les prisons et les forts, d'adoucir la situation des détenus et le sort de leurs familles. Cette réunion, dont le président était M. Parisi, évêque de Langres, et qui comptait parmi ses membres MM. de Montalembert, La Rochejaquelein, de Vogüé, Vivien, de Falloux, marchait d'accord avec le général Cavaignac : en faire partie ne marquait donc point que l'on *se séparât des vainqueurs*. Victor Hugo s'en séparait si peu à ce moment qu'il traçait lui-même en ces termes le programme de la réunion :

L'Assemblée nationale est animée des intentions les plus patriotiques; elle veut *punir les vrais coupables et amender les égarés*; mais elle ne veut rien au delà de la sévérité strictement nécessaire.....

¹ Représentant de Tarn-et-Garonne.

² Représentant du Pas-de-Calais.

³ Représentant de l'Aude.

⁴ La *Presse* du 25 juin 1848. — La *Gazette des tribunaux* du 30 septembre 1848.

⁵ L'auteur parle ici de lui à la troisième personne.

⁶ *Actes et paroles*, introduction, p. XXVI.

Cette réunion ne se compose encore que de membres qui se sont spontanément rapprochés et qui appartiennent à toutes les opinions représentées dans l'Assemblée... Son premier soin serait de visiter les forts, *en ayant soin de ne s'immiscer dans aucune des attributions du pouvoir judiciaire ou du pouvoir administratif*. Elle se préoccuperait de tout ce qui peut, *sans désarmer, bien entendu, ni énerver l'action de la loi*, adoucir la situation des prisonniers et le sort de leurs familles ¹.

Bien loin qu'il se soit élevé contre *la violence soldatesque*, Victor Hugo a pris la défense de l'armée et demandé pour ses chefs une récompense nationale. Il faisait partie du comité de l'intérieur; un jour que le ministre, M. Sénard, s'y était rendu, il lui demanda pourquoi le gouvernement mettait en oubli les familles des généraux de Bréa, de Bourgon et Renaud, alors que des pensions avaient été accordées aux familles des généraux Négrier et Damesme. « Il défendit énergiquement les droits de l'armée dans la personne de ses généraux tombés, comme l'archevêque de Paris, victimes de la plus sainte cause. Il insista vivement pour qu'une récompense nationale, qui honorerait l'armée tout entière, fût accordée à leur famille ². »

A-t-il du moins combattu *l'état de siège et les conseils de guerre*? Dans le premier volume d'*Actes et paroles*, il a un chapitre intitulé : *Conseils de guerre. — Etat de siège*. On y lit ce qui suit :

Tant que dura l'état de siège, et à quelque époque que ce fût, M. Victor Hugo regarda comme de son devoir de lui résister sous quelque forme qu'il se présentât. Un jour, le 28 septembre 1848, il reçut en pleine séance de l'Assemblée constituante, un ordre de comparution comme témoin devant un conseil de guerre... C'était l'état de siège pénétrant jusque dans l'Assemblée. M. Hugo refusa d'obéir à ce qu'il appela, le lendemain même, en présence du conseil, cette étrange intimation... Deux heures plus tard, nouvelle injonction de comparaître apportée, par un gendarme, dans l'enceinte même de l'Assemblée. Nouveau refus de M. Victor Hugo. Dans la soirée, une prière de venir déposer comme témoin lui est transmise de la part des accusés eux-mêmes. Après avoir constaté son refus au tribunal militaire, M. Victor Hugo se rendit au désir des accusés et comparut, le lendemain, devant le conseil; mais il commença par protester contre

¹ *L'Opinion publique* du 13 août 1848. — *La Presse* du 14 août. — *Avant l'exil*, p. 449.

² *Opinion publique* du 6 septembre 1848.

l'empiètement que *l'état de siège* s'était permis sur l'inviolabilité du représentant ¹.

Les choses ne se sont point passées tout à fait ainsi. Pas un seul instant, Victor Hugo n'a protesté contre *l'état de siège* et contre la juridiction des *conseils de guerre*. Lorsqu'il reçut pour la première fois la cédule de comparution, il adressa au commissaire du gouvernement, M. d'Hennezel, la lettre suivante, — qu'il a eu bien soin de ne pas reproduire.

Monsieur le commissaire,

Je ferai mon possible, mais je ne puis répondre de me présenter au conseil. Je suis renvoyé au troisième bureau, à onze heures. A midi et demi, l'Assemblée entre en séance et entame immédiatement la question très importante de l'amendement de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur les deux Chambres.

L'Assemblée n'admettrait certainement pas que le premier devoir du représentant fût ailleurs que dans son enceinte; le conseil de guerre ne peut avoir sur ce point d'autre opinion que l'Assemblée nationale. Je répète que ma déposition n'est d'aucune importance. C'est à peine si je pourrai reconnaître le prévenu. *Je ferai cependant tout ce que je pourrai pour me rendre au conseil. Mais il peut être certain que, si je suis absent, c'est que ma présence à l'Assemblée m'aura paru indispensable.* Il s'agit, je le répète, des plus importantes questions de la Constitution.

Recevez, monsieur le commissaire, et veuillez faire agréer à M. le président et au conseil, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Victor Hugo.

Jeudi, 28 septembre ².

Le conseil lui fait adresser un nouveau réquisitoire. Cette fois, ce n'est plus Victor Hugo, c'est le président de l'Assemblée nationale qui répond lui-même en écrivant au bas du réquisitoire les lignes suivantes :

Le représentant du peuple Victor Hugo est retenu à l'Assemblée nationale par ses devoirs de représentant; il lui est impossible de se rendre à *cette heure* à la réquisition du président du conseil de guerre.

Le président de l'Assemblée nationale,
Armand MARRAST ³.

¹ *Actes et paroles*, t. I, *Avant l'exil*, p. 459.

² *La Presse* du 30 septembre 1848.

³ *Ibid.*

Le lendemain 29, Victor Hugo se présenta devant le conseil. « En venant déposer, dit-il, je suis convenu *avec M. le président de l'Assemblée nationale* que j'expliquerais sous quelles réserves je me présente... L'exercice des fonctions de représentant est sacré. Il constitue comme il impose un droit, un devoir inviolable... Aucun pouvoir ne peut arracher le représentant de son siège au moment où il délibère et où le sort du pays peut dépendre du vote qu'il va déposer dans l'urne. » Et il s'empressait d'ajouter : « Que le conseil, du reste, ne voie pas dans mes paroles autre chose que l'accomplissement d'un devoir. Personne plus que moi n'honore la glorieuse épauvette que vous portez, et je ne cherche pas, certes, à vous rendre plus difficile la pénible mission que vous accomplissez. » Il résumait enfin ses explications en disant : « Je ne refuse point de venir ici... Ce que je veux maintenir, c'est mon droit de représentant... *Ce n'est qu'une question d'heure choisie...* Rien n'était plus facile que de concilier les droits de la représentation nationale et les exigences de la justice : c'était de demander l'autorisation de M. le président de l'Assemblée et de s'entendre sur l'heure ¹. »

Voilà donc à quoi se réduit cette fameuse *résistance à l'état de siège*, cette énergique réprobation des conseils de guerre : il ne s'agit que de *s'entendre sur l'heure!*

Sur cette question de l'état de siège, Victor Hugo en prend vraiment trop à son aise. A l'entendre, l'état de siège l'a toujours trouvé devant lui debout, frémissant, indigné. Il a toujours protesté « contre toutes les variétés de joug, depuis le mariage sans le divorce dans la famille jusqu'à *l'état de siège* dans la cité ² » ; « il a toujours repoussé cette fausse république des conseils de guerre et *d'état de siège* ³. » A quelque époque que ce fût, il a toujours « résisté à *l'état de siège* sous quelque forme qu'il se présentât ⁴. »

Voilà les *Paroles*. Voyons les *Actes*.

Le 24 juin 1848, Victor Hugo vote la mise en état de siège de Paris ; il accepte d'être l'un des commissaires chargés d'aller le proclamer dans la ville.

Le 1^{er} août, il appuie l'interpellation d'un membre de la droite, M. Crespel de Latouche, sur la suppression de *onze* journaux, frappés d'interdit le 25 juin, sur l'arrestation et la détention au secret, neuf jours durant, du directeur de la *Presse*, M. Emile de Girardin. Tout en demandant qu'on laisse reparaitre les journaux

¹ *Gazette des tribunaux* du 30 septembre 1848.

² *Avant l'exil*, introduction, VI.

³ *Ibid.*, introduction, XXVI.

⁴ *Ibid.*, p. 459.

supprimés, il se prononce très nettement pour le maintien de l'état de siège. « Je le déclare, dit-il, *l'état de siège est nécessaire* ¹. »

Le 2 septembre, un membre de la gauche, M. Lichtenberger, fait une proposition relative à la levée de l'état de siège avant la discussion sur le projet de constitution. Victor Hugo se garde bien de l'appuyer. Après avoir dit que l'état de siège n'implique pas la suppression de la liberté de la presse, il ajoute : « Pour pacifier la rue, vous avez l'état de siège; pour contenir la presse, vous avez les tribunaux... *L'état de siège est un état défini et légal*, on l'a dit déjà... Quant à moi, je le déclare, j'ai prétendu *donner au pouvoir exécutif l'état de siège*, je l'ai armé de toute la force sociale pour la défense de l'ordre; je lui ai donné toute la somme de pouvoir que mon mandat me permettait de lui conférer... Quant à moi, *qui crois l'état de siège nécessaire*... *Que l'état de siège soit maintenu* et que la loi soit respectée, voilà ce que je demande ². » — Dans ce même discours du 2 septembre, il faisait encore cette déclaration, qu'il a supprimée dans ses œuvres, mais qui subsiste au *Moniteur*.

L'Assemblée, l'opinion de la majorité de l'Assemblée, je le pense, n'est pas que l'état de siège soit levé. *Ce n'est pas la mienne du moins*. Quant à moi, je déclare que je voterai pour le maintien de l'état de siège ³...

L'année suivante, la question reparaitra. En 1849, comme en 1848, Victor Hugo votera pour l'établissement de l'état de siège, et lorsqu'on parlera de le lever, pour son maintien.

Qu'après de tels votes, — votes publics, plusieurs fois répétés, enregistrés au *Moniteur*, Victor Hugo ait osé écrire : « *A quelque époque que ce fût, j'ai regardé comme de mon devoir de résister à l'état de siège sous quelque forme qu'il se présentât,* » — **C'EST ROIDE.**

IV

Le 25 juin, entre six et sept heures du matin, deux mille insurgés s'étaient portés sur la caserne des Minimes, située rue des Tournelles, et sur diverses issues de la place Royale. Malgré une vigoureuse défense, les troupes se virent bientôt cernées de toutes parts; les cartouches manquaient, les issues étaient fermées,

¹ *Moniteur* du 2 août 1849.

² *Moniteur* du 3 septembre 1848.

³ *Ibid.*

même le cul-de-sac Guéménée; on apportait de la paille pour brûler les portes au fond du passage. Tout à coup on apprend que la caserne des Minimes, qui commande l'une des portes de la place et qu'occupent cinquante hommes de la garde républicaine, commandés par le sous-lieutenant Lebas, vient d'ouvrir ses portes aux insurgés. Ceux-ci se précipitent par la rue des Tournelles dans la place Royale; les gardes nationaux surpris se jettent sous les galeries; la mairie est évacuée et cinq compagnies du 18^e léger rendent les armes¹. Il était huit heures et demie. La maison de Victor Hugo était vide. Depuis la veille, M^{me} Hugo et ses enfants s'étaient réfugiés chez un ouvrier fumiste, et ils s'y tinrent cachés pendant plusieurs jours². Cette maison de la place Royale, où Victor Hugo avait vécu seize années, où l'imagination aime à se le représenter, dans tout l'éclat de son génie et de sa gloire, entouré de sa femme et de ses enfants, avant l'heure des ambitions politiques, des luttes violentes, des haines furieuses, cette heureuse et douce maison ne devait plus le revoir. Il allait la quitter sans retour, et ce n'est pas sans émotion que nous nous en éloignons avec lui : cette *hégire* du poète, au mois de juin 1848, marque la fin des plus belles années de sa vie, de celles où, suivant le mot de Sainte-Beuve, il *était sous le rayon*.

M^{me} Hugo écrivait, le 26 juillet 1848, à Victor Pavie :

Monsieur et bien cher ami, nous nous sommes vus la dernière fois après de si terribles choses que les individus disparaissaient et que, même entre amis les plus fidèles et les plus anciens, tout sentiment semblait atténué, ou tout au moins on était si certain de cet inaltérable attachement, qu'il semblait inutile de le témoigner, dans un moment où toute question est en jeu, hors cette même affection. C'est l'impression qui m'est restée de votre visite à la place Royale. Hélas! nous l'avons quittée; mes enfants ont eu une si affreuse impression de ces quatre journées, qu'ils n'ont même plus voulu coucher dans cet endroit où ils ont reposé pendant près de dix-sept ans, et dix-sept ans pour eux, c'est l'existence! Nous demeurons *rue d'Isly, n° 5*, à la Madeleine. Quel bond! Plus d'arbres, plus de fontaines, plus de souvenirs! J'en suis venue, cher Monsieur, c'est ce qui est affreux, à éviter le souvenir, à éviter la souffrance; je ne suis pas plus heureuse de me dérober au coup de poignard. Ma maladie a cruellement éprouvé

¹ Procès du sous-lieutenant Lebas, 9 septembre 1848. — *Moniteur* du 12 juillet 1848. — *Histoire de la république de 1848*, par Victor Pierre, t. I, p. 387. Ce consciencieux et remarquable ouvrage m'a été très utile pour toute la période qui va de 1848 à 1853, et je me fais un devoir de reconnaître ici les particulières obligations que j'ai à son auteur.

² *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 268.

mon cerveau. Je tâche de rassurer ma conscience en me disant que jusqu'ici je n'ai pas été responsable. Je demande que la mémoire me revienne.

Dans la même lettre, M^{me} Hugo annonçait à Victor Pavie la prochaine apparition du journal de son mari, *l'Évènement* :

... Nos amis fondent donc un journal. Ils voudraient le plus de propagande possible. Ne pourriez-vous, cher ami, vous charger de *faire coller avec soin quelques affiches dans la bonne ville d'Angers*? On vous les enverrait franc de port. Je mets ci-joint les noms des rédacteurs et une ligne de mon mari qui vous indique ce que sera le journal. Il a de grandes chances de succès. Répondez-moi; nous comptons sur votre amour pour le bien en cette occasion et sur votre amitié pour ces mêmes rédacteurs.

Crie-t-on les journaux à Angers? Mais ce que l'on cherche avant tout ce sont les abonnés.

Mille tendresses à votre bonne femme, si digne de vous, et à vous cette amitié de vingt-cinq ans.

Adèle VICTOR HUGO ¹.

L'Opinion publique, au même moment, insérait les lignes suivantes sous la rubrique : *Nouvelles de l'Assemblée*.

M. Victor Hugo s'est empressé d'annoncer à ses collègues que samedi prochain il publierait le premier numéro de son journal *l'Évènement* ².

Le premier numéro parut le 31 juillet 1848. En tête se lisait cette épigraphe :

Haine vigoureuse de l'anarchie; tendre et profond amour du peuple.

VICTOR HUGO.

Le nouveau journal reposait sur une idée neuve et originale à sa date, que le numéro spécimen indiquait en ces termes :

Un mot sur notre titre. — En général, la presse a, selon nous, un tort grave. En tout temps, dans les jours calmes comme dans les jours révolutionnaires, la politique occupe le premier rang... La première page est vouée à la politique...

Les colonnes sont les membres du journal : l'idée doit luire au

¹ Cartons de Victor Pavie : Correspondance de M^{me} Victor.

² *L'Opinion publique* du 21 juillet 1848.

front. Il n'est pas indifférent que la pensée soit logée dans la tête ou dans les pieds...

Nous donnerons la place la plus visible à l'évènement de la journée, quel qu'il soit... Notre idée est bien simple, et cependant elle n'est encore venue à personne : nous rangerons les faits, non selon l'importance, mais selon l'espèce. Nous mettrons en relief l'incident significatif des vingt-quatre heures.

... L'ouragan passera. Alors la politique ne sera plus toujours le premier mot de notre journal. L'évènement, ce ne sera plus le complot, l'émeute, le martyr de l'archevêque : ce sera la découverte utile ou glorieuse, l'exposition des peintres ou de l'industrie, l'apparition d'un beau livre, le procès célèbre, l'éruption quelconque de la pensée ou de la passion de l'homme ¹.

Si le cadre était neuf, si le programme était plein de promesses, pour le remplir, les collaborateurs ne manquaient pas, quelques-uns ayant fait partie des vieilles bandes d'*Hernani* et du *Roi s'amuse*, les autres, nés d'hier et ne datant que des *Burgraves*, tous ardents, dévoués, enthousiastes, de ceux qui pouvaient dire à Victor Hugo :

Oui, de ta suite, ô roi, de ta suite ! J'en suis ².

Et d'abord, la famille même du maître. Charles Hugo, le fils aîné du poète, — en attendant François-Victor, qui, en ce moment-là même, quittait les bancs du collège Charlemagne, après de brillants succès au concours général ³, — Auguste Vacquerie et Paul Meurice, — M^{me} Victor Hugo. Venaient ensuite Théophile Gautier, Méry, Léon Gozlan, Auguste Prévost, Alphonse Karr, Gérard de Nerval, Edouard Thierry. Derrière ces *anciens*, le bataillon des *jeunes* : Théodore de Banville, Auguste Vitu, Champfleury, Alexandre Dumas fils, Henri Nicolle, Adolphe Gaiffe, Philoxène Boyer, Marc Fournier, Charles Monselet, Alfred Busquet, Edouard Plouvier, Henri Murger ⁴.

Victor Hugo voulait bien avoir un journal à lui, rédigé sous son

¹ *L'Evènement*, numéro-specimen, 31 juillet 1848.

² *Hernani*, acte I, scène iv.

³ Le concours général de 1848 (10 août) fut l'un des plus brillants, le plus brillant peut-être du dix-neuvième siècle. En philosophie, à côté du nom de François-Victor Hugo, je relève ceux d'Edmond About, Taine, Francisque Sarcey, Paul Albert, Ernest Hello, Henri d'Audigier. — En rhétorique, Prévost-Paradol. — Dans les autres classes, Camille Rousset, Tonnelé, Goumy, Falateuf, Imbert de Saint-Amand, Pierrot-Desseilligny, Emile Chasles, Lachelier, Boutmy, Caro, etc.

⁴ *L'Evènement* des 31 juillet, 1^{er} et 3 août 1848.

inspiration, où il serait absolument le maître ; mais il lui convenait aussi d'en avoir les bénéfices sans en avoir les charges. Le cas échéant, il voulait pouvoir le désavouer. C'est pourquoi on lisait dans l'*Évènement* du 7 août :

M. Victor Hugo est entièrement étranger à la rédaction de l'*Évènement* et n'y prend aucune part, directe ni indirecte. Nous avons en littérature et en politique des idées communes avec Victor Hugo, nous acceptons pleinement, pour notre profession de foi, celle qu'il a adressée aux électeurs de Paris, et qui lui a valu 87 000 suffrages ; mais, nous l'avons dit, il demeure irresponsable vis-à-vis de nous.

En tête du numéro du 8 août se lisait la lettre suivante :

Monsieur,

Trouvez bon que je vous remercie d'avoir bien voulu spontanément déclarer que je suis absolument étranger à l'*Évènement*, et que je n'y prends aucune part, directe ni indirecte. Je ne comprends pas le journalisme autrement ; le jour où je ferai un journal, je le signerai.

Quant à présent, tout mon temps est pris par l'Assemblée et par les travaux qu'elle impose aux représentants.

Je compte parmi vos collaborateurs plusieurs de mes meilleurs et de mes plus chers amis ; mais ils savent, vous savez vous-même, avec quel soin scrupuleux je me suis toujours abstenu de tout ce qui pourrait ressembler à une influence de mon opinion sur la leur. Au temps où nous sommes, le devoir a deux formes, l'isolement et le dévouement. L'indépendance de toute responsabilité extérieure est plus que jamais nécessaire à l'homme public livré aux luttes de la tribune, ce qui n'exclut pas la solidarité de tous les penseurs devant les ennemis de l'ordre social. Ce que vous faites de votre côté, je le fais du mien. A chacun sa règle, à chacun sa tâche.

Nous devons nous entr'aider dans nos périls et nous isoler dans nos consciences. Nous avons tout à la fois tant de choses à combattre et tant de choses à juger ! Vous êtes les premiers à comprendre que, comme juge des événements, des hommes et des idées, commis par le peuple à la plus austère des fonctions, je dois rester dans ma solitude.

Voyez en moi, du reste, Monsieur, un de vos lecteurs les plus sympathiques. J'applaudis du fond du cœur à vos nobles efforts que le succès couronnera certainement. Oui, haïssez l'anarchie, aimez le peuple, tout est là. Un jour, espérons-le, quand le malentendu des doctrines et des systèmes aura cessé, la haine finira. Il ne restera plus que l'amour. Ce jour-là, le problème sera résolu, l'envie s'en ira du cœur du pauvre et l'égoïsme du cœur du riche ; nous ne serons plus seulement des citoyens, nous serons des frères.

Agréer, je vous prie, l'assurance cordiale de ma considération la plus distinguée.

VICTOR HUGO ¹.

Cette lettre et la note qui l'avait précédée ne trompèrent personne : le poète était bien réellement l'inspirateur du journal de MM. Meurice et Vacquerie. Pas un jour, pas une heure, l'*Évènement* ne cessa de suivre Victor Hugo, comme l'ombre suit le corps. Un de ses premiers rédacteurs, Alphonse Karr, a dit dans ses *Mémoires* :

Hugo créa, avec ses deux fils, Auguste Vacquerie, le frère de son genre mort, Paul Meurice et quelques autres, tous ou presque tous jeunes gens d'esprit et de talent, un journal appelé l'*Évènement*. Victor Hugo n'écrivait pas ostensiblement dans ce journal, mais *il l'inspirait et le dirigeait*, tout en laissant sur beaucoup de points la bride sur le cou à ses jeunes associés... De temps en temps, on reconnaissait l'ongle à sa griffe, *ex ungue leonem*, comme Victor Hugo le dit lui-même dans une de ses lettres ²...

V

A l'époque où fut fondé l'*Évènement*, Victor Hugo n'était pas républicain ; il ne devait le devenir qu'un an plus tard, nous verrons dans quelles circonstances et pour quels motifs. « En 1848, écrivait-il un jour à Alphonse Karr, je n'étais que libéral ; *c'est en 1849 que je suis devenu républicain* ³. »

Il suffit de feuilleter l'*Évènement* pour voir à quel point le poète, en 1848, haïssait la république et les républicains ; non seulement les républicains *rouges*, les montagnards, les socialistes, mais encore les républicains modérés, ceux du *National* surtout, qui s'étaient permis, sous le règne de Louis-Philippe, de médire de ses drames et de le comparer à *Claudien* ⁴. « Le *National*, écrivait l'*Évènement*, a toujours *aboyé sur le passage étincelant des chefs-d'œuvre* ⁵. » C'était là un crime impardonnable ; on le lui fit bien

¹ L'*Évènement* du 8 août 1848.

² Alphonse Karr, *le Livre de bord*, t. III, p. 143.

³ Lettre du 30 mai 1869.

⁴ « Non, vous n'êtes ni Homère, ni Eschyle, ni Shakespeare, ni Corneille, ni Molière. Voulez-vous, ô poète, que je vous dise ce que vous êtes ? un poète de décadence. Vous en avez le faux sublime et la fausse naïveté : Vous êtes *Claudien*. Comme Claudien, vous prenez les grands mots pour les grandes choses ». (*Le National* du 13 mars 1843, article d'Hippolyte Rolle.)

⁵ L'*Évènement* du 12 octobre 1848.

voir. Sous ce titre : *le National s'amuse*, le journal de Victor Hugo commença, dès le 14 août, une série d'articles où la rancune littéraire attisait la haine politique. Ils avaient pour auteur Charles Hugo qui, déjà, avant même la fondation de *l'Évènement*, avait publié, dans les feuilles réactionnaires, de violentes attaques contre les républicains de la veille. Il les dénonçait comme « un troupeau d'hommes ambitieux qui habillent leur égoïsme d'un faux amour du peuple », comme « des égoïstes, des intrigants et des fripons : — des égoïstes qui demandent la souveraineté du peuple, non pas pour diminuer sa misère, mais pour augmenter leur bien-être ; — des intrigants, qui veulent voler le pouvoir dans un portefeuille ; — des fripons, qui veulent y voler des billets de banque. »

Lamennais avait été l'ami de Victor Hugo ¹. En 1848, Lamennais est républicain. Voici comment parle de lui Charles Hugo :

Ce faux tribun caché sous le faux prêtre, qui était royaliste et confesseur en 1820, qui est sans-culotte et émeutier en 1848, qui nous montre la haine, la vengeance et le fiel tombant à flots dans le cœur du peuple des mains d'un homme qui devait y semer la conciliation, la paix et la douceur, qui change l'autel contre la barricade, et *qui mâche la cartouche avec les mêmes lèvres qui ont touché l'hostie du Seigneur!*

Barbès lui-même, — le saint de la démocratie, « le combattant et le martyr du progrès ² », dont Victor Hugo saluera plus tard « la grande âme ³ », — Barbès n'est pas mieux traité que Lamennais. Il était alors prisonnier à Vincennes, mais cela n'arrêtait point Charles Hugo :

Pauvre M. Barbès! écrivait-il, qui, le 25 juin, dans sa chambre du donjon de Vincennes, avait mis des bottines vernies et des gants jaunes, et avait invité la femme du gouverneur à dîner le lendemain au palais National!

Il ne se doutait pas de cette traîtreuse liste qui se composait pendant ce temps-là ⁴ et qui lui décommandait son dîner.

¹ Voy. *Victor Hugo avant 1830*, chap. VIII.

² A Armand Barbès, lettre de Victor Hugo du 15 juillet 1862. — *Pendant l'exil*, p. 212.

³ « Je salue votre grande âme, V. H. » (*Op. cit.*)

⁴ Liste trouvée sur un insurgé et d'après laquelle le nouveau gouvernement aurait été ainsi composé : Flotte, cuisinier, président de la République ; — Adam, cambreur, ministre de la guerre ; — Malarmé, monteur en bronze, ministre de l'intérieur ; — Valério, scieur de long, ministre des affaires étrangères ; — Savary, cordonnier, ministre de la justice ; — Colfavru, homme de lettres, ministre de l'instruction publique.

Arrière, donc, M. Barbès!...

Arrière! arrière!

Si quelque chose pouvait me faire regretter la défaite des insurgés, ce serait cela. J'aurais voulu, je l'avoue, que l'insurrection triomphât pendant douze heures, rien que pour assister à l'immense pied de nez de messieurs les républicains de l'avant-veille lorsqu'ils seraient arrivés avec leurs gants blancs et leur sourire jaune pour partager le gâteau, et qu'ils auraient aperçu toutes ces mains rudes et noires à la besogne!

J'aurais été satisfait d'être témoin de cette malice de la Providence et de voir enfin Raton manger les marrons à la barbe de BERTRAND.

Au culte de Barbès les républicains de ce temps-là en joignaient un autre, le culte de la *Marseillaise*. Charles Hugo vient de dire son fait à Barbès. C'est M. Auguste Vacquerie qui se chargera de crier silence à la *Marseillaise*. Dans son feuilleton du 11 septembre, rendant compte d'une représentation de *Phèdre* par M^{lle} Rachel, il terminait par ces lignes, — dont le *rappel* lui sera sans doute agréable :

La toile tombée, un certain nombre de voix ont crié : *la Marseillaise!* On se souvient peut-être qu'avant son départ, M^{lle} Rachel avait l'habitude de terminer tous ses rôles par la *Marseillaise*... M^{lle} Rachel a compris que *CE CHANT DE MASSACRE ET DE SANG* n'était plus d'à-propos après les sanglantes journées de Juin, et elle a eu le bon sens de faire dire par le régisseur qu'elle était trop fatiguée pour chanter ¹.

VI

Cependant la discussion de la Constitution s'était ouverte le 5 septembre.

L'article 5 du préambule abolissait la peine de mort en matière politique. Les représentants Coquerel, Kœnig et Buvignier proposèrent de le rédiger ainsi : *La peine de mort est abolie*. Défendu par MM. Coquerel, Labouliè, Victor de Tracy, Victor Lefranc et Victor Hugo, cet amendement fut écarté par 498 voix contre 216 ².

Un débat important s'éleva sur l'article 20, relatif à l'organisation des pouvoirs : y aurait-il deux assemblées? n'y en aurait-il qu'une seule, comme le voulait le projet? La cause des deux Chambres fut plaidée par MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne et

¹ *L'Événement* du 11 septembre 1848.

² Le discours de Victor Hugo fut prononcé dans la séance du 15 septembre 1848.

Rouher. MM. Anthony Touret et Lamartine soutinrent la cause de la Chambre unique. L'amendement de M. Duvergier de Hauranne qui rétablissait les deux Chambres ne réunit que 289 voix. 530 représentants se prononcèrent contre. Victor Hugo vota pour l'amendement avec toute la droite¹.

Restait une question non moins grave. Par qui serait élu le président de la République? par le suffrage universel ou par l'Assemblée? Trois systèmes partageaient les esprits. Suivant le premier, il n'y aurait qu'un président du conseil des ministres, nommé par l'Assemblée et révocable par elle; c'était le système qui fonctionnait depuis le 28 juin. M. Grévy proposait de le consacrer en l'insérant dans la Constitution; Victor Hugo vota, avec la majorité, contre son amendement, qui eut pour lui les membres de la Montagne et les démocrates purs au nombre de 158².

Les républicains modérés demandaient que le président fût élu par l'Assemblée, mais irrévocablement et pour un temps fixe. Le *National* préconisait cette combinaison, qui devait assurer l'élection du général Cavaignac et garantir, au moins pour un temps, la consolidation de la République. Malgré les efforts de MM. Leblond, Flocon et Martin (de Strasbourg), l'Assemblée repoussa ce second système par 610 voix contre 211³. Victor Hugo n'avait eu garde de s'y rallier, étant au premier rang de ceux qui combattaient le général Cavaignac.

Le 9 octobre, l'Assemblée décida, par 627 voix contre 130, que le président serait nommé par le suffrage de tous les électeurs. Ce vote était dû surtout à un magnifique discours de Lamartine, un des plus beaux qui aient retenti à la tribune française. Lamartine espérait-il que le suffrage universel le porterait à la présidence? De son côté, Victor Hugo caressait-il le même espoir? Toujours est-il qu'il se prononça lui aussi, ainsi que le firent d'ailleurs tous les adversaires de la République, pour la nomination par le peuple⁴.

Aux termes de l'article 107 du projet de constitution, tout Français devait *en personne* le service militaire. *Le remplacement était interdit*. Dans la séance du 20 octobre, l'Assemblée se prononça pour la discussion immédiate de la question, et dans la séance du 21, après un discours de M. Thiers, et malgré les efforts du général de Lamoricière, ministre de la guerre, elle consacra le principe du remplacement par 663 voix contre 140. Le *Moniteur* ayant

¹ Séance du 27 septembre 1848. (*Moniteur* du 28 septembre).

² L'amendement Grévy fut repoussé par 643 voix contre 158. — Séance du 7 octobre 1848. (*Moniteur* du 8 octobre.)

³ Séance du 7 octobre 1848. (*Moniteur* du 8 octobre.)

⁴ *Moniteur* du 10 octobre 1848.

porté Victor Hugo comme absent lors du vote sur l'ajournement, le poète écrivit au rédacteur la lettre suivante :

Monsieur,

Le *Moniteur* me porte; par erreur, comme absent, lors du vote d'hier. J'étais présent et j'ai contribué par mon vote à la solution immédiate de cette question du remplacement qui excitait tant d'anxiétés dans le pays. J'ai voté contre l'ajournement, de même que j'ai voté aujourd'hui, avec le regret que mon tour d'inscription ne me permît pas de prendre la parole, contre l'interdiction du remplacement militaire, interdiction contraire à la liberté, aux intérêts supérieurs de la civilisation et à ce fécond développement de toutes les aptitudes dans toutes les directions, qui font la grandeur de la France.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

VICTOR HUGO.

21 octobre 1848¹.

Le 2 novembre, Félix Pyat proposa d'inscrire dans la Constitution le *droit au travail*. Son amendement fut repoussé par 638 voix contre 86. Victor Hugo avait voté contre². Patience! le jour n'est pas loin où il professera toutes les doctrines du citoyen Félix Pyat.

Le vote définitif de la Constitution eut lieu le 4 novembre. Elle fut acceptée par 739 suffrages; 30 voix seulement la repoussèrent. Il y eut près de deux cents abstentions. Victor Hugo n'avait pas trouvé que ce fût assez de s'abstenir, il avait tenu à voter contre, en même temps que MM. Berryer, Benoist d'Azy, Crespel de Latouche, de Montalembert, de Puységur, de la Rochejaquelein, de Sesmaisons. Le lendemain, sous ce titre : *le Vote de Victor Hugo contre la Constitution*, l'*Evènement* publiait un article qui se terminait ainsi : « Sur presque toutes les questions fondamentales, M. Victor Hugo est resté en désaccord avec la Constitution³. »

A la même heure, paraissait dans le *Moniteur* la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

L'institution d'une Assemblée unique me paraît si périlleuse pour la tranquillité et la prospérité d'un pays, que je n'ai pas cru pouvoir voter une constitution où ce germe de calamités est déposé.

Je souhaite profondément que l'avenir me donne tort.

Veillez agréer,

Victor Hugo.

Paris, ce 5 novembre.

¹ *Moniteur* du 22 octobre 1848.

² *Moniteur* du 3 novembre 1848.

³ *L'Evènement* du 5 novembre 1848.

En même temps que cette lettre, le *Moniteur* en publiait une autre ainsi conçue :

Monsieur le Rédacteur,

Plusieurs membres de la faible minorité qui a repoussé hier l'ensemble de la Constitution, et dont j'ai fait partie, vous ayant adressé des explications sur leur vote, je vous demande la permission d'y ajouter la mienne.

Je suis convaincu qu'il ne saurait y avoir ni stabilité pour les pouvoirs publics ni indépendance pour les simples citoyens sous un gouvernement où l'*omnipotence législative est concentrée dans une assemblée unique...*

Le représentant qui se rencontrait ainsi avec Victor Hugo dans l'expression de ses craintes pour l'avenir et dans sa réprobation de la Constitution du 4 novembre était M. de Montalembert¹. En 1848, en 1849 encore, jusqu'à la fin de l'Assemblée nationale, ils ne cessèrent presque jamais de confondre leurs votes, — ce qui n'empêchera pas Victor Hugo de dire à la tribune, le 23 mai 1850 : « M. de Montalembert m'a accusé hier, et dans le parti auquel il appartient, on m'accuse volontiers d'avoir, comme on dit, déserté le camp de l'ordre. Messieurs, je n'ai, je le dis à M. de Montalembert, *je n'ai jamais été*, il le sait bien, *dans le même camp que lui*². »

VII

La Constitution était votée; restait à élire le président. Ici encore, M. de Montalembert et Victor Hugo allaient se retrouver *dans le même camp*; tous les deux patronnèrent la candidature du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Seulement, tandis que M. de Montalembert le soutenait assez mollement, sans grand enthousiasme, Victor Hugo et son journal *l'Évènement* prenaient la tête du mouvement napoléonien. Dès le 25 septembre, au lendemain de la quintuple élection du prince à Paris et dans les départements de l'Yonne, de la Charente-Inférieure, de la Moselle et de la Corse, *l'Évènement* publia un article intitulé : *Le troisième retour de l'Empereur*, où se lisaient ces lignes :

M. Louis-Napoléon Bonaparte doit, dit-on, arriver ce soir à Paris. Ce n'est pas un homme qui revient, — c'est une idée...

¹ *Moniteur* du 6 novembre 1848. — Lettre de M. de Montalembert, représentant du Doubs.

² *Moniteur* du 24 mai 1850.

Depuis 1815, le peuple attend Napoléon... Il a besoin d'un idéal, d'une vision, d'un amour. Cet idéal, cette vision, cet amour, c'est *L'EMPEREUR*... Celui que le peuple vient de nommer représentant, c'est le vainqueur d'Iéna, c'est le héros d'Arcole, c'est l'homme de l'apothéose et du succès, c'est l'homme de la colonne et de la gravure; sa candidature date d'Austerlitz ¹...

Un mois après, le 26 octobre, l'Assemblée nationale fixe au 10 décembre l'élection présidentielle. Sans perdre un jour, le journal de Victor Hugo pose la candidature de Louis Bonaparte, Son article respire un véritable lyrisme :

Ce nom a le rayonnant mirage de l'empire. Ce nom, *NAPOLÉON*, quel que soit l'homme qui le porte, veut dire tant de choses! Il veut dire Marengo, il veut dire Austerlitz, il veut dire : *Souvenirs*, — il veut dire aussi *Espérances!*...

Maintenant, si on nous suppose un peu prévenus pour Louis Bonaparte, on ne se trompera pas. Nous sommes comme le peuple et comme l'enfant, nous aimons ce qui brille... Nous avons l'enthousiasme, précisément parce que nous avons l'impartialité. Nous voyons passer dans la rue un homme qui s'appelle Napoléon, nous ne pouvons nous empêcher de le saluer au passage. Sans nous associer à cette superstitieuse faveur qui accompagne aujourd'hui M. Louis Bonaparte, nous la comprenons. C'est un touchant *appel que la France fait à Dieu*. Elle a *besoin d'un homme qui la sauve*, et ne le trouvant pas autour d'elle dans la sombre tempête des événements, elle *s'attache avec un suprême effort au glorieux rocher de Sainte-Hélène* ².

La campagne était ouverte; l'*Evènement* la mènera jusqu'à la fin avec une ardeur passionnée. Sa devise des premiers jours, — *Haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple*, — était un peu démodée. Il eût pu la remplacer par celle-ci : *Haine vigoureuse du général Cavaignac et de la République, tendre et profond amour de Louis Bonaparte et de l'Empire*.

En 1842, Victor Hugo avait dit à Louis-Philippe : *Sire, Dieu a besoin de vous!* En 1848, le journal de Victor Hugo dit à Louis Bonaparte : *Prince, la Providence a besoin de vous!* L'article du 29 octobre se termine ainsi : « Le nom ne peut pas se rapetisser, la *PROVIDENCE* se doit à elle-même d'en sauvegarder la gloire. Ce n'est pas seulement M. Louis Bonaparte qui est *engagé* à le conserver grand, c'est *DIEU!* »

¹ *L'Evènement* du 25 septembre 1848.

² *L'Evènement* du 28 octobre 1848.

A partir du 1^{er} novembre, *l'Evènement* parut avec un format un peu modifié et se vendit *un sou*, ce qui ne laissa pas d'étonner un peu, les journaux, en ce temps-là, n'ayant presque pas d'annonces. Il faut avouer d'ailleurs que, pour un journal à un sou, il était brillamment rédigé, et que l'acheteur n'avait pas à regretter son argent, lorsqu'il lisait des articles tels que celui-ci, intitulé *un Nom* :

Pour le peuple, quand ce nom est *NAPOLÉON*, il signifie confiance, renaissance du crédit, ordre, grandeur et gloire. Quand les travailleurs et les paysans vont voir un Napoléon à la tête de la République, le courage leur reviendra, et ils croiront que c'est Napoléon qui leur a rendu le courage... Qu'importe! pourvu qu'ils aient abondance et joies. Le pêcheur, dans l'orage, adresse sa prière à sa bonne vierge de bois, puis reprend, plein d'espoir, la rame et le gouvernail. Qui le ramènera au port? Le *National* dit : c'est l'aviron. Nous disons, nous : c'est la madone, et le peuple est de notre avis...

A notre avis, quand M. Louis Bonaparte ne serait qu'un nom, la France ferait bien encore de se déclarer pour ce nom immense. Mais nous prouverons encore sans peine que sous ce nom de Napoléon il y a aujourd'hui un homme, — que derrière l'idole il y a l'idée ¹.

Dans une brochure en faveur du général Cavaignac publiée, au mois de novembre, sous ce titre : *les Candidats à la présidence*, l'auteur, Ernest Bersot, signalait, au premier rang des soutiens de la candidature bonapartiste, avec Thiers et Emile de Girardin, Victor Hugo. « L'aigle de Boulogne, — écrivait Bersot, — s'abat sur l'Assemblée, M. Hugo monte sur l'aigle et *pousse droit au soleil levant*. Bon voyage, ô génie! » — « Partout, écrivait à cette même heure *l'Evènement*, partout les modérés sont résolus à voter pour le neveu de l'empereur. Ils cèdent à l'opinion du maréchal Bugeaud, de M. Odilon Barrot, M. Thiers, M. Molé, le général Bedeau, M. de la Rochejaquelein, M. Berryer, *M. VICTOR HUGO* ². »

S'ils ne s'épargnaient pas à défendre, à glorifier Louis Bonaparte, Victor Hugo et son journal ne s'acquittaient pas avec moins de zèle de l'autre partie de leur tâche, celle qui consistait à démolir le général Cavaignac. Injures et outrages pleuvaient sur lui comme grêle. Le père du général avait siégé sur les bancs de la Convention. Voici en quels termes *l'Evènement* parlait de lui :

¹ *L'Evènement* du 9 novembre 1848.

² *L'Evènement* du 15 novembre 1848.

Le nom de *Cavaignac* est le nom d'un homme que l'histoire associe à la plus terrible des époques, qui siégea sur les bancs les plus révolutionnaires de la Convention, qui signa la condamnation de Louis XVI, qui *traîna toute sa vie une guillotine après lui*, qui se montra parmi les plus cruels et qui se cacha parmi les plus obscurs, qui fut *odieux comme Fouquier-Tinville* et qui n'est pas illustre comme Danton, — d'un homme enfin qui *compte ses heures d'existence par des heures de mort...*

Le fils de cet homme s'écrie avec orgueil, sans qu'on l'y provoque : « Je suis fier du nom de mon père. » L'Assemblée applaudit. *La France s'indigne*¹.

Quatre jours avant l'élection, on apprit que sur la liste des condamnés politiques, des républicains de la veille à qui le gouvernement proposait d'accorder des récompenses nationales, figuraient à côté d'un certain nombre de voleurs, la femme et les enfants de Pépin, le complice de Fieschi, la sœur de l'assassin Lecomte et le citoyen Boucheron, condamné à six ans de détention pour attentat sur les ducs d'Orléans, de Nemours et d'Aumale. Les feuilles qui patronnaient la candidature de Louis Bonaparte n'étaient pas pour laisser tomber cet énorme scandale. Elles en tirèrent parti : c'était leur droit. A *l'Evènement* revint l'honneur de jeter le cri le plus retentissant, de trouver la formule la plus saisissante. *Les prix Montyon de la République* : tel était le titre de son article du 7 décembre, qui se terminait ainsi :

Si le général Cavaignac était nommé Président de la République, il faudrait arracher du Panthéon Voltaire et Rousseau pour y mettre Alibaud et Fieschi, et changer l'inscription du fronton en celle-ci :

AUX ASSASSINS LA PATRIE RECONNAISSANTE!

Le matin du 10 décembre, cet appel se lisait en tête du journal de Victor Hugo :

Que le peuple de Paris, que le peuple des campagnes vote avec le calme qui convient à la force! qu'il surveille et qu'il agisse! Il est un nom qui résume tous les souvenirs du passé, *toutes les espérances de l'avenir*; c'est le nom de *l'homme que le peuple a le plus aimé et qui a le plus aimé le peuple*; c'est le nom de NAPOLÉON. Quand le peuple écrit ce nom, il fait plus que d'écrire, il signe!

Il signe son bonheur, son bien-être, sa grandeur! Napoléon disait à

¹ *L'Evènement* du 20 novembre 1848.

ses soldats en face des pyramides : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplant ! »

Nous disons au peuple, en face de la colonne : « Du haut de ce monument, la gloire vous conseille ! »

Écoutez-la !

Le 15 décembre 1840, le jour du retour des cendres de l'empereur, Victor Hugo avait écrit :

Ciel glacé ! soleil pur ! oh ! brille dans l'histoire !...

Le 11 décembre 1848, sous le titre *le Soleil d'aujourd'hui*, son journal écrivait :

Quand la Providence veut qu'un de ces jours-là (jours de soleil) soit précisément consacré à un grand acte politique, remercions-la ; car elle tourne alors les esprits vers les souvenirs glorieux... Aujourd'hui, dussent les sceptiques railler à l'aise, nous, les enfants et le peuple, nous voyons dans cette magnifique journée quelque chose de providentiel : *le soleil se souvient que Napoléon l'a illustré !*

Louis Bonaparte fut élu par 5 334 226 voix. Le général Cavaignac, qui n'avait obtenu que 1 448 107 suffrages, descendit du pouvoir : l'évènement n'avait pas trompé les prévisions du poète. Dix jours plus tard, le jeudi 21 décembre, il fut invité à dîner chez le sculpteur Pradier. Le général Cavaignac, ami du maître de la maison, était au nombre des convives, ainsi qu'une douzaine d'artistes et d'hommes de lettres, parmi lesquels Alphonse Karr. Le dîner n'avait rien de politique. A peine arrivé, cependant, Victor Hugo, s'adossant à la cheminée, entonna un chant de triomphe sur le résultat de l'élection présidentielle. On se regarda avec stupéfaction, on chuchota ; Pradier était pâle comme un marbre. Victor Hugo ne voyait rien, n'entendait rien, et continuait son dithyrambe.

— Messieurs et amis, dit tout à coup Alphonse Karr, une motion ! convenons de ne pas parler de politique... par égard... pour les vainqueurs.

On rit, la glace était rompue ; le dîner, un instant compromis, se termina le plus gaiement du monde².

VIII

« Assurément, si, après l'élection du 10 décembre, un membre de l'Assemblée nationale avait des titres incontestables à faire

¹ *L'Évènement* du 11 décembre 1848.

² Alphonse Karr, *le Livre de bord*, t. III, p. 153.

partie du cabinet du 20 décembre, c'était M. Victor Hugo. » Rien de plus vrai que ces lignes d'Emile de Girardin dans la *Presse* du 4 mars 1849. Ces titres de Victor Hugo, Louis-Napoléon ne les méconnaissait point, et il était très disposé à lui confier un portefeuille. M. de Falloux le rappelait en ces termes, le 17 juillet 1851, dans une courte réplique au discours où le poète avait longuement injurié le prince-président :

Quant à M. le Président de la République, moi qui ai eu l'honneur d'être ministre de son gouvernement, moi qui m'en fais honneur partout et en toutes circonstances, M. Victor Hugo me permettra, à ce titre, de lui répondre qu'au moment où il en parlait avec des termes si profondément calculés et si profondément amers, chacun de nous se rappelait que, pendant longtemps, sous M. le Président de la République, le nom de l'honorable Victor Hugo circulait sur une foule de listes ministérielles.... (*Exclamations à gauche. Agitation prolongée.*)

A droite. C'est parfaitement vrai !

M. DE RESSÉGUIER. Il était dans les salons de l'Élysée !

M. DE MORNAY. Il fait ce métier-là depuis trente ans !

M. DE HEECKEREN. Je l'ai vu, je l'ai entendu !

M. DE FALLOUX. Il figurait sur ces listes pour le ministère de l'instruction publique, ce dont personne ne s'étonnait, d'abord à cause de certaines compétences personnelles que nul ne conteste à M. Victor Hugo; ensuite, parce que rien dans son langage ni dans ses votes, à cette époque, ne pouvait faire qu'on s'étonnât de le rencontrer sur cette liste.

M. LEGROS-DEVAUX. Ni à l'Élysée. (*Rires bruyants à droite* !.)

Victor Hugo était présent. Il ne protesta pas. Le lendemain il apporta à la tribune une réponse laborieusement préparée; elle est muette sur cette partie du discours de M. de Falloux.

Toutes les fois qu'il avait été question de l'entrée de Victor Hugo au ministère, la bonne volonté du Président était venue se briser contre un obstacle invincible, la résistance de tous les autres membres du cabinet se refusant opiniâtrement à l'accepter pour collègue.

Sachant qu'il avait pour lui le prince-président, convaincu que ce dernier, un peu plus tôt, un peu plus tard, trouverait l'occasion de récompenser ses services, Victor Hugo resta dans le camp du neveu de l'empereur et continua de voter avec la droite.

¹ *Moniteur* du 18 juillet 1851.

Le 2 janvier 1849, il vote un crédit applicable à un supplément de traitement de l'archevêque de Bourges, élevé au cardinalat ¹.

Le 4, il repousse une interpellation des députés de la gauche, attaquant M. de Falloux pour avoir institué près de lui des commissions chargées de préparer une loi sur l'instruction primaire et une loi sur l'instruction secondaire ².

Le 22, il vote le projet de loi tendant à faire renvoyer les auteurs et complices de l'attentat du 15 mai devant la Haute-Cour de justice ³.

L'Assemblée constituante procéderait-elle, avant de se séparer à l'élection de la totalité des membres du Conseil d'État, ce qui lui permettrait de n'y faire entrer que des républicains? La droite, — et Victor Hugo avec elle, — votèrent pour que l'élection fût faite par l'Assemblée législative ⁴.

Léon Faucher, ministre de l'intérieur, très courageux, très crâne, avait pris vis-à-vis de la gauche une attitude de combat. Le 10 janvier 1849, il avait invité les préfets à surveiller l'association de la *Solidarité républicaine* et à la poursuivre, soit comme société secrète, soit pour contravention à la loi qui proscrivait les affiliations de clubs à clubs ⁵. Le 24 janvier, sans licencier encore la garde mobile, dont l'esprit était douteux, il avait réduit ses bataillons de vingt-cinq à douze; les douze bataillons conservés pouvaient être employés, non seulement à Paris, mais sur un point quelconque du territoire français ou de l'Algérie. Il avait prescrit les précautions nécessaires pour prévenir tout désordre dans le quartier des écoles et aux cours du Collège de France. Le 26 janvier, il était monté à la tribune et y avait lu un projet de décret sur les clubs : le premier article était ainsi conçu : *Les clubs sont interdits*. Le cabinet demandait l'urgence pour son projet. Dans la séance du 27 janvier, sur le rapport de M. Sénard, l'urgence fut repoussée par 418 voix contre 242, aux applaudissements enthousiastes de la gauche. Victor Hugo avait voté pour le ministère. Encouragé par le vote contre l'urgence et voulant prendre acte de cette victoire, M. Ledru-Rollin déposa une demande de mise en accusation des ministres. Le 31 janvier, elle vint en discussion et fut écartée par 458 voix contre 250. Le nom de Victor Hugo figure, avec celui de Montalembert, parmi ceux des représentants qui

¹ *Moniteur* du 3 janvier 1849.

² *Moniteur* du 5 janvier.

³ *Moniteur* du 23 janvier.

⁴ *Moniteur* du 28 janvier.

⁵ *Moniteur* de 1849, p. 273.

priront parti, contre M. Ledru-Rollin, pour M. Léon Faucher et ses collègues ¹.

Huit jours avant, il est vrai, le 23 janvier, sur la question de savoir s'il serait nommé une commission de trente membres pour l'examen du budget de 1849, la gauche tout entière avait voté pour, et Victor Hugo avec elle. C'est du moins ce que constate le *Moniteur* du 24 janvier. Mais il arrive au *Moniteur* lui-même de se tromper. Dans son numéro du 25, il insérait la note suivante :

Monsieur le Rédacteur,

C'est par suite d'une erreur que, dans le scrutin de division d'aujourd'hui 23 janvier, mon nom se trouve mêlé à ceux des honorables membres qui ont appuyé la formation d'une commission de trente membres pour l'examen du budget. Mon intention a été de voter dans le sens contraire, et mon vote doit être compté à l'opinion opposée. Dans la situation où est le pays, la prompte séparation de l'Assemblée nationale étant, selon moi, nécessaire, mes votes tendront toujours à abrégé la durée de nos travaux et à renvoyer au pouvoir législatif tout ce qui n'exige pas rigoureusement l'action du pouvoir constituant.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

VICTOR HUGO ².

M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, avait l'honneur, à ce moment, de personnifier, plus que personne, plus que M. Thiers et M. de Montalembert eux-mêmes, la réaction politique et religieuse. Le 17 janvier, il donna un grand dîner au prince-président. Les journaux du temps nous ont conservé la liste des convives. La voici : Le prince Louis-Napoléon, l'archevêque de Paris, le curé des Quinze-Vingts, qui avait recueilli Mgr Affre au 26 juin, MM. Thiers, Molé, Berryer, *Victor Hugo*, duc de Noailles, maréchal Bugeaud, Villemain, Cousin, Viennet, Saint-Marc Girardin, Changarnier, de Pastoret, Baraguey d'Hilliers, de Barthélemy, de Rauzan, de Mouchy ³ :

D'anti-républicains c'était un fort bon plat.

Grande fut la colère sur les bancs de la gauche. Armand Marrast surtout ne pouvait digérer ce dîner *réactionnaire*. — « Il n'y avait pas un républicain ! » s'écria-t-il. — « Quoi ! répliquait une feuille royaliste, pas même le Président de la République ⁴ ! »

¹ *Moniteur* du 1^{er} février 1849.

² *Moniteur* du 25 février 1849.

³ *L'Opinion publique* du 18 janvier 1849.

⁴ *Ibid.*, n^o du 20 janvier.

Victor Hugo dinait chez M. de Falloux, M^{me} Victor Hugo quêtait pour les conférences de Saint-Vincent de Paul. On lit dans le *Moniteur* du 2 février 1849 :

Une assemblée de charité aura lieu dimanche 4 février, en l'église de Sainte-Marguerite, en faveur des familles pauvres secourues par la conférence de Saint-Vincent de Paul.

Une messe basse sera dite. Aussitôt après la messe, un sermon sera prêché par M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

La quête sera faite par Mesdames :

Drouyn de Lhuys, au ministère des affaires étrangères ;

Durand, rue Neuve-du-Luxembourg, 27 ;

Victor Hugo, rue de la Tour-d'Auvergne, 37 ;

De Lamartine, rue de l'Université, 82 ;

De Montreuil, rue Taranne, 10 ;

De Saint-Priest, rue Neuve-des-Capucines, 14.

Après quelques mois passés au n° 5 de la rue d'Isly, Victor Hugo était venu habiter rue de la Tour-d'Auvergne, n° 37, où il devait rester jusqu'au coup d'État. M^{me} Victor Hugo écrivait à Victor Pavie, quelques semaines après cette nouvelle installation :

... Vous nous trouverez ayant fait une grande enjambée. Nous sommes aussi bien logés que possible, après avoir quitté la place Royale. Mais c'est égal, on n'arrache pas sans étouffement, de son cœur, ces souvenirs qui étaient accrochés aux murs et j'ai des moments où je souffre beaucoup de ne plus traverser mes sombres couloirs. On pleure même la douleur que l'on ne ressent plus. Souffrir toujours, et si rarement être heureux, voilà la vie !

Avons-nous la chance de revoir David votre représentant ? Il est *bien monté et bien exclusif d'opinion* ¹, cet honnête citoyen et ce grand statuaire.

A vous,

Vicomtesse VICTOR HUGO ².

IX

Jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, les votes *réactionnaires* de Victor Hugo ne se démentiront pas.

Le général Changarnier et le maréchal Bugeaud, qui commandent

¹ David d'Angers, représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée constituante, siégeait sur les bancs de la gauche, aux antipodes par conséquent de Victor Hugo. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative.

² Cartons de Victor Pavie : Correspondance de M^{me} Victor Hugo.

l'un à Paris et l'autre à Lyon, ne font pas mystère de leur hostilité à la République. Les républicains multiplient contre eux leurs ordres du jour de défiance. Victor Hugo est là, avec toute la droite, pour soutenir les deux généraux ¹.

S'agit-il de déclarer « jours fériés et fêtes nationales les journées du 24 février et du 4 mai? » Le parti républicain tout entier vote pour; les ennemis les plus déclarés de la République, Thiers et Berryer en tête, s'abstiennent : Victor Hugo vote contre, avec les membres les plus ardents de la droite, Montalembert, de la Rochette, de Sesmaisons, de Carayon-Latour, Vesins, de Sèze, de Panat, de Pioger, de Saint-Victor, de Saint-Georges, etc ². Son journal déclare que « l'autorité du peuple a été *escamotée* le 24 février ³. »

Quelques jours avant, dans la séance du 8 février, M. Guignes de Champvans, à l'occasion du projet de loi électorale, avait parlé avec respect du passé de la France et de la vieille monarchie. « Eh! mon Dieu, je le sais bien, avait-il dit, il y a des personnes qui voudraient rayer le passé de la France... Ce ne sont pas les républicains, j'imagine, qui ont inventé la propriété, qui ont inventé la famille... Ce ne sont pas les républicains qui ont inventé l'unité française, la civilisation, la centralisation, ni la France. *C'est un héritage de la monarchie, après tout, que la France. (Exclamations à gauche. A l'ordre! A l'ordre!)* Chaque institution a eu son jour d'utilité et quelquefois son heure de gloire; *la monarchie a eu des siècles de durée. C'est elle qui a composé, pièce à pièce, la France telle qu'elle est, avec une persévérance que la puissance traditionnelle peut seule donner.* Il y avait beaucoup de féodalité dans la monarchie de Louis XIV. Messieurs, sachons aussi, à notre tour, laisser beaucoup de choses de la monarchie dans notre république, si nous voulons qu'elle pénètre dans l'esprit et dans le cœur de nos concitoyens ⁴... » Tandis qu'à gauche des exclamations violentes, des cris furieux, accueillaient cet éloge de la monarchie, sur les bancs de la droite, une voix s'écria : *Mais c'est de l'histoire; voulez-vous la supprimer* ⁵? C'était la voix de Victor Hugo. Ce n'était qu'une interruption; mais plus qu'un long discours, elle disait bien haut dans quel camp siégeait alors le poète.

Un membre de la droite, M. Deslongrais, dépose une proposition tendant à faire allouer au prince-président une somme de

¹ *Moniteur* des 2 février, 12 février, 5 mars, 3 mai, 25 mai 1849.

² *Moniteur* du 16 février 1849.

³ *L'Événement* du 2 mars 1849.

⁴ *Moniteur* du 9 février 1849.

⁵ *Ibid.*

600 000 francs par an à titre de frais de représentation. Victor Hugo vote pour ¹.

Le projet de loi sur les clubs, présenté, par Léon Faucher le 26 janvier, vient en discussion le 21 mars. L'article premier portant : *Les clubs sont interdits* est adopté par 404 voix contre 303. Parmi les membres qui ont voté cette interdiction se trouve Victor Hugo ².

S'il est partisan de la liberté de la presse comme le sont du reste tous les membres de la droite sans exception, il repousse comme eux, dans la discussion du projet de loi sur le cautionnement des journaux, tous les amendements de la gauche, celui qui réclame « l'abolition à partir du 1^{er} mai 1849, du cautionnement des journaux ou écrits périodiques ³, » — celui qui propose « de réduire de moitié le taux des cautionnements imposés aux journaux ou écrits périodiques, par le décret du 8 août 1848 ⁴ »; — et encore celui « qui dispense de verser un cautionnement tout nouveau journal qui ne sera publié que pendant les quarante-cinq jours précédant les élections aux Assemblées législatives ⁵. » Ne trouva même pas grâce devant lui l'article suivant, présenté par la Commission : « Pendant les quarante-cinq jours précédant les élections générales, tout citoyen pourra, sans avoir besoin d'aucune autorisation municipale, afficher, crier, distribuer et vendre tous journaux, feuilles quotidiennes ou périodiques, et tous autres écrits ou imprimés relatifs aux élections. Les écrits ou imprimés autres que les journaux doivent être signés de leurs auteurs et déposés dans chaque arrondissement, au parquet du procureur de la République, avant qu'on puisse les afficher, crier, vendre ou distribuer ⁶ ».

Il ne se peut pas du moins qu'il n'ait pas voté avec la gauche, lorsque celle-ci a réclamé l'*amnistie* pour les transportés de Juin, puisqu'aussi bien il affirme — en 1875 — que, dès le lendemain des journées de Juin, il s'est « indigné contre les transportations sans jugement et a pris fait et cause pour les accablés ⁷ ». Non seulement il n'a pas voté pour l'*amnistie*, mais il a voté *contre*. Le 1^{er} février 1849, MM. Schœlcher, Lagrange et Pelletier déposent une proposition d'*amnistie générale*. Par 531 voix contre 167, l'Assemblée refuse de la prendre en considération. Victor Hugo est

¹ *Moniteur* du 13 mars 1849.

² *Moniteur* du 22 mars 1849.

³ *Moniteur* du 21 avril 1849.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Avant l'exil*, introduction, XXVI.

porté absent au moment du vote. Plusieurs de ses collègues, portés absents comme lui, écrivent, les uns, pour dire comment ils auraient voté s'ils avaient été présents; les autres, pour expliquer qu'ils ne veulent pas d'une amnistie absolue pour tous les crimes et délits politiques commis depuis le 24 février, mais qu'ils adhèrent aux mesures de clémence et de pardon appliquées aux transportés sans jugement. Victor Hugo garde le silence.

Le 2 mai, la question de l'amnistie se représente à l'occasion du projet de loi relatif à la célébration de l'anniversaire du 4 mai 1848. La Commission proposait d'y introduire un article ainsi conçu : « Amnistie pleine et entière est accordée à tous les individus transportés en vertu du décret du 27 juin 1848. » Victor Hugo vote contre cet article ¹, ce qui était une façon comme une autre de « s'indigner contre les déportations sans jugement », et de « prendre fait et cause pour les acablés ».

X

Ces questions, d'ailleurs, si importantes qu'elles fussent, s'effaçaient alors devant une question d'ordre général, qui dominait toutes les autres. L'élection du 10 décembre avait eu une signification sur laquelle il était impossible de se méprendre. Les cinq millions de suffrages donnés à Louis-Napoléon, — nommé, non pas *quoique* prince, mais *parce que* prince, — l'infime minorité recueillie à grand'peine par le général Cavaignac et par Ledru-Rollin ², indiquaient, avec une clarté et une force irrésistibles, que le pays s'éloignait de la République et revenait à des idées d'ordre, de tradition et d'autorité. Que les prochaines élections législatives fussent être antirépublicaines, cela ne faisait doute pour personne. Dès lors le rôle de chacun était tout tracé. Les républicains devaient vouloir que l'Assemblée constituante, — qui avait été pour eux une autre *Chambre introuvable*, — prolongeât son existence le plus longtemps possible. Les adversaires de la République devaient vouloir la séparation de l'Assemblée à bref délai. On pouvait mesurer l'ardeur antirépublicaine de ces derniers à l'ardeur même qu'ils mettaient à réclamer la dissolution. Nul ne la poursuivit avec plus de passion que Victor Hugo.

Dès le 28 décembre 1848, un représentant, M. Rateau, avait déposé une proposition portant que les élections pour la nomination des membres de l'Assemblée législative auraient lieu le 4 mars 1849.

¹ *Moniteur* du 3 mai 1849.

² Ledru-Rollin n'avait eu que 370 119 voix.

Le comité de législation appelé à donner son avis sur la prise en considération se prononça pour le rejet par l'organe de son rapporteur, M. Grévy. La discussion s'ouvrit le 12 janvier. Au moment du vote, plusieurs membres de la droite, parmi lesquels Victor Hugo, demandèrent le scrutin de division ¹. 400 voix contre 396 se prononcèrent pour la prise en considération.

La proposition fut par suite renvoyée aux bureaux; dans le sien, le 15 janvier, Victor Hugo posa ainsi la question : Il y a d'un côté l'Assemblée, qui a vécu presque un an, ce qui est « une fort belle longévité révolutionnaire », qui a eu ses fautes et ses torts, qui n'a rendu qu'un service, un seul, en faisant face à l'émeute, en juin; de l'autre côté, le pays, qui demande l'abdication de l'Assemblée. qui a pour lui le droit et qui a pour lui la raison. Après avoir réfuté les unes après les autres les objections de ses adversaires, il compara la France « à un malade étendu, depuis un an bientôt *sur le lit de douleur d'une révolution*, qui veut changer de position, qui veut se retourner du côté gauche sur le côté droit. » — « Je voterai, dit-il en terminant, pour que l'Assemblée se sépare au terme le plus prochain ². »

La majorité des bureaux nomma des commissaires hostiles à la proposition. Cette fois encore ce fut M. Grévy qui fut chargé du rapport. La première délibération eut lieu le 29 janvier. Après un discours de Jules Favre, appuyant les conclusions de la Commission, Victor Hugo monta à la tribune pour les combattre, pour demander à l'Assemblée, comme l'avait fait M. de Montalembert dans la séance du 12 janvier, de se dissoudre et de ne pas prolonger une situation qui était « l'agonie du crédit, du commerce, de l'industrie et du travail ³ ».

Rien de plus curieux que la façon dont Victor Hugo a reproduit, au tome premier d'*Actes et paroles*, ce discours de 1849. Comme il ne faut pas que le lecteur puisse se douter qu'à cette époque l'orateur faisait partie de la droite et recueillait ses applaudissements, l'orateur supprime les indications suivantes, enregistrées pourtant par le *Moniteur* : — *Marques d'assentiment à droite.* — *Approbation à droite.* — *A droite : Très bien! très bien!* — *Nouvelle approbation à droite.* — *A droite : Très bien!* — *Vive approbation à droite.* — *A droite : Oui! oui!* — *A droite : C'est vrai!*

A la fin du discours, le *Moniteur* met : *Approbation à droite.* Victor Hugo biffe cette mention compromettante et y substitue ces mots : *Mouvement prolongé.*

¹ *L'Opinion publique* du 14 janvier 1849.

² *Avant l'exil*, p. 451.

³ *Moniteur* du 30 janvier 1849.

Supprimer tout ce qui rappelle l'adhésion de la droite, c'est bien, mais ce n'est pas assez. Pour atteindre son but, besoin est que Victor Hugo élague également tout ce qui, dans le *Moniteur*, révèle l'hostilité, l'indignation, les colères de la gauche. Il n'a garde d'y manquer et rature encore ceci : *Exclamations et rires à gauche. — Nouvelle interruption à gauche. — Plusieurs membres à droite : Attendez le silence. — Nouveaux rires à gauche. Vive approbation à droite. — Rires au banc de M. Ledru-Rollin. — Réclamations à gauche. — Rumeurs à gauche. — A gauche : Allons donc ! — A gauche : Personne n'a dit cela ! — Réclamations à gauche. — Rires ironiques à gauche. Voix à droite : C'est vrai ! — A gauche : Ah ! Ah ! — A droite : C'est indécent. Ce sont des exclamations d'écoliers* ¹.

Deux incidents de son discours nous le montrent (dans le *Moniteur*) aux prises avec les deux principaux orateurs de l'extrême gauche. Jules Favre et Ledru-Rollin.

M. JULES FAVRE. *Je n'ai pas dit un mot de cela.*

M. VICTOR HUGO. Si on ne le dit pas, on le pense, et je réponds à la pensée (*approbation à droite*), et c'est mon droit (*parlez !*)

Ledru-Rollin n'interrompt point les périodes de Victor Hugo ; il se contenta de hausser les épaules et de rire. D'où ce petit épisode :

(*L'orateur se tourne vers le banc de M. Ledru-Rollin.*) En vérité, monsieur Ledru-Rollin, c'est puéril.

Plusieurs membres à droite. C'est un parti-pris d'interrompre.

M. DENJOY. Il y a quatre ou cinq membres qui interrompent ainsi constamment.

UN MEMBRE. C'est au banc de M. Ledru-Rollin.

LE PRÉSIDENT. J'invite ces messieurs à vouloir bien écouter en silence. On respecte le droit de la tribune en leurs personnes ; ils doivent le respecter dans leurs collègues ².

Supprimé l'incident Jules Favre. Supprimé l'incident Ledru-Rollin.

XI

Par 416 voix contre 405, l'Assemblée avait décidé de passer à une seconde délibération. Le 7 février, la proposition Râteau, amendée par M. Lanjuinais, fut votée par 470 voix contre 337.

¹ *Moniteur* du 30 janvier 1849.

² *Ibid.*

La séparation ne devait plus avoir lieu à jour fixe. L'Assemblée, retenant à son ordre du jour la loi sur le Conseil d'État et la loi sur la responsabilité du Président et des ministres, n'y ajouterait plus que la loi électorale; cette dernière loi une fois votée, on procéderait à la confection des listes, et les élections auraient lieu le dimanche qui suivrait la clôture de ces listes. A cet ordre du jour ainsi réglé, on ajouta, sur la motion des citoyens Depasse, Pascal Duprat, Dupont et Dezeimeris, le vote du budget de 1849. Victor Hugo avait naturellement voté, ainsi que tous les membres de la droite, contre cette motion ¹.

Désormais les jours de l'Assemblée constituante étaient comptés. La période électorale était ouverte.

Le 3 mars, la réunion parlementaire de la *rue de Poitiers* ², après une séance préliminaire chez M. Molé, décida de former un *comité électoral*, composé de 72 membres, dont 36 seraient pris dans le sein de la réunion et 36 en dehors de l'Assemblée. Victor Hugo fut l'un des 72. Il avait pour collègues la fleur des pois du « parti de l'ordre », Berryer, Thiers, Molé, le duc de Broglie, de Montalembert, de Larcy, Baze, Denjoy, Rouher, de Morny, de Kerdrel, Béchard, Sauvaire-Barthélemy, de la Rochette, de Persigny, de Vogüé, — et parmi les membres choisis en dehors de l'Assemblée, le maréchal Bugeaud, le duc de Noailles, le duc de Padoue, le prince de Chalais-Périgord, le comte d'Haussonville, le comte de la Ferronnays, le marquis de la Ferté-Mun, Victor Cousin, Henry de Riancey, le général d'Ornano, le général Piat. Certes, de cette liste, comme de celle des convives de M. de Falloux, on pouvait dire avec Armand Marrast : « Mais il n'y a pas là dedans un seul républicain ! »

Il fallait à ce *comité électoral* des correspondants, des agents actifs et sûrs. M. de Montalembert mit à sa disposition les cadres des anciens *comités de défense religieuse* ³. Il ne paraît pas que Victor Hugo se soit, plus que M. Molé ou le duc de Noailles, effrayé de tels auxiliaires. Pour répondre à la propagande socialiste, la *rue de Poitiers* répandit à profusion dans les campagnes et les ateliers des brochures dues à la plume du maréchal Bugeaud, de Louis Vuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, d'Alfred Nettement et de Théodore Muret, rédacteurs de l'*Opinion publique*, de M. Adolphe

¹ *Moniteur* du 8 février 1849.

² Cette réunion, qui comprenait environ deux cents membres, avait pour chefs MM. Molé, Thiers, Berryer et de Falloux. Elle tenait ses séances rue de Poitiers, dans l'amphithéâtre de l'Académie de médecine.

³ *Histoire de la seconde République française*, par Pierre de la Gorce, t. II, p. 135.

Baudon, le futur président général de la Société de Saint-Vincent de Paul. Une souscription fut ouverte, le 28 mars, pour faire face aux frais de cette propagande. Elle s'éleva en quelques heures à 50 000 francs. Victor Hugo souscrivit pour une somme de 300 francs ¹.

Les journaux du « parti de l'ordre » constituèrent, le 21 avril, un comité dit de la *Presse modérée*, destiné à seconder l'action du comité électoral de la rue de Poitiers. En faisaient partie l'Assemblée nationale, le Constitutionnel, le Corsaire, le Courrier français, le Dix-Décembre, la Gazette des tribunaux, le Journal des villes et campagnes, le Moniteur de l'armée, le Moniteur du soir, la Patrie, le Pays, l'Union, l'Univers, l'ÉVÈNEMENT.

Les élections étaient fixées au 13 mai. Paris avait vingt-huit députés à nommer. Quatre listes principales se trouvèrent en présence : la liste des socialistes, la liste des Amis de la Constitution, celle de l'Union électorale et celle de la presse modérée. Ces deux dernières portaient les mêmes noms, sauf cinq. L'Union électorale avait admis cinq républicains, Dufaure, La Moricière, Cavaignac, Lasteyrie, Marie. Sous les inspirations du comité de la rue de Poitiers, la presse modérée les avait remplacés par le général de Bar, Louis-Lucien Bonaparte, Garnier-Pagès, le général Gourgaud et le général Piat. Victor Hugo figurait sur la liste de l'Union électorale et sur celle de la presse modérée. Son nom était porté en même temps sur une troisième liste, patronnée par l'Opinion publique et par la Gazette de France ². Il fut élu le dixième, par 117 069 voix. Lamartine, qui avait été, l'année précédente, élu par trois départements et qui avait recueilli à Paris 259 000 suffrages, n'avait pu, cette fois, se faire nommer ni à Paris ni en province. Si les deux grands poètes s'étaient rencontrés, le jeudi 17 mai 1849, sur les marches du palais Mazarin, où ils n'allaient plus guère, ils auraient pu échanger entre eux ce bout de dialogue : — Quelle nouvelle aujourd'hui, Lamartine ? — Aucune, si ce n'est que vous montez, et que je descends.

Edmond BIRÉ.

La fin prochainement.

¹ M. de Heeckeren à M. Victor Hugo : « Vous avez donné trois cents francs pour les combattre ! » (Séance du 18 juillet 1851. *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale législative*, t. XVI, p. 96.)

² L'Opinion publique du 9 mai recommandait à ses amis cette liste dressée dans une réunion électorale de la droite et sur laquelle figuraient le maréchal Bugeaud, le général Bedeau, Cochin fils, de La Rochejaquelein, Beugnot, Molé, de Pastoret, d'Audiffret, le général Oudinot, Madier de Montjau (père). Le nom de Victor Hugo était encadré entre celui de M. de Falloux et celui de M. Hyde de Neuville.

LES DÉBUTS D'UNE NOUVELLE REINE¹

VIII

En arrivant dans la capitale de l'Espagne, l'ambassadeur de France apprit que la *camarera mayor* venait de partir pour se rendre jusqu'à Jadrague, comme il avait été convenu, au-devant de la nouvelle reine. M^{me} des Ursins quitta Madrid, le 19 décembre, en pleine possession de la faveur royale et de l'apparente vénération des courtisans. Lorsqu'elle vint faire ses adieux à Philippe V, qui lui donna une longue audience dans son cabinet, elle fut accueillie par les nombreux et bruyants témoignages d'un enthousiasme affecté. Devant ces hommes, dont la plupart la haïssaient et qu'elle jugeait, en général, dignes, tout au plus, de son mépris, elle passa fière, hautaine, le visage sercain, presque triomphant. Peut-être voulut-elle faire parade audacieusement d'une confiance que, pourtant, elle n'avait plus; peut-être, rassurée par les promesses formelles du jeune roi, avait-elle repris franchement courage et croyait-elle, enfin, que ses appréhensions étaient chimériques. Philippe lui prodiguait les plus affectueuses paroles et Louis XIV applaudissait, sans réserve, aux faveurs dont elle était comblée. Au sujet de la récente union du jeune duc Lanti, qu'on avait fait grand d'Espagne, avec la fille du comte de Priego, le roi de France venait d'écrire à son petit-fils : « J'approuverai toujours les grâces que vous ferez à la princesse des Ursins; aussi j'apprends avec plaisir celles que vous avez faites, en sa considération, au duc Alexandre Lanty, son neveu². » Honorée de telles protections, que peut craindre Anne-Marie de la Trémoille?

Tout contribue à rasséréner son âme. Le duc et la duchesse de Parme lui ont adressé récemment des épîtres gracieuses, presque déférentes, pour la remercier de son *obligeant intérêt, ainsi que de*

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1890 et 10 janvier 1891.

² Louis XIV à Philippe V. (Marly, 13 novembre 1714.)

sa grande bonté, pour lui demander des informations *précises et sincères* sur l'arrivée d'Elisabeth à Madrid et sur la santé de la jeune reine ¹. Les impressions du comte d'Albert, qui va rejoindre, en ce moment, l'électeur de Bavière ² et qui, devant rencontrer, sur son chemin, le cortège royal, a été chargé par Philippe V d'un message courtois pour sa nouvelle épouse, paraissent satisfaisantes. En remettant la lettre du roi à Elisabeth, d'Albert « devait insister très fortement sur l'empressement qu'il avait de la voir, afin de bien faire comprendre qu'on lui avait donné des ordres précis à ce sujet. » Il devait aussi déposer entre les mains de la reine et de sa grande camériste, la princesse de Piombino, des lettres de M^{me} des Ursins, s'informer, auprès du marquis de Los Balbozès, des motifs qui avaient ralenti la marche de Sa Majesté, examiner aussi attentivement que possible l'attitude et le caractère de la Parmesane. Le comte écrit de Pampelune, le 13 décembre, « qu'il eût adressé beaucoup plus tôt son rapport », s'il avait pu percer les montagnes dont la présence des deux reines et la foule de leur suite bouchaient tous les passages... que la reine lui a répondu avec beaucoup de politesse, lui rendant témoignage pour témoignage et l'assurant qu'elle n'avait d'autre désir que celui de rejoindre le roi incessamment.... Le marquis de Los Balbozès lui a dit que, de sa part, rien n'avait été oublié; mais que la santé de la reine, quoique bonne, était délicate, qu'elle savait fort bien dire ce qu'elle voulait ou ne voulait pas faire et que, *pour la prendre par la main*, il n'avait pas cru pouvoir s'y hasarder. »

« A l'égard de la personne de Sa Majesté, mande encore d'Albert, elle a la taille petite, la tête bien placée sur les épaules, de la gorge suffisamment, la peau généralement blanche, assez bon air pour pouvoir juger qu'elle l'aura beaucoup meilleur dans la suite, surtout si elle engraisse; ses yeux sont vifs et son regard assez assuré; ses dents m'ont paru assez larges et blanches; son visage, depuis le bas jusqu'en haut, a fort souffert de la petite vérole. Cependant... le tout ensemble ne fait pas du tout mauvais effet. On peut même espérer beaucoup par la tournure que de certaines mains, *que je connais*, pourront y donner... Quant à l'esprit, il faut en juger seulement après qu'on en a usé, et c'est ce que je n'ai pas eu le temps de faire. Cependant, ceux qui ont l'honneur de la connaître lui en donnent beaucoup et prétendent que, le chagrin de voir partir sa maison italienne étant disparu, ceux de sa maison

¹ Le duc et la duchesse de Parme à la princesse des Ursins. (Plaisance, 8 décembre 1714.)

² Le comte d'Albert appartenait à la famille de Lorraine. Il était au service de Maximilien-Emmanuel et avait été chargé par l'Électeur d'une mission en Espagne.

espagnole, qui resteront, la trouveront adorable ¹. » La rigueur du jugement porté par le comte d'Albert sur l'extérieur de la reine a fait croire, tout naturellement, qu'il s'exprimait avec sincérité sur ses qualités morales.

De son côté, Alberoni, qui accompagne Elisabeth Farnèse, ainsi qu'on l'a vu, depuis Pampelune, a écrit, le 13 décembre, les lignes suivantes qui n'ont pas peu contribué à rétablir le calme dans l'esprit de M^{me} des Ursins : « La reine se porte bien, Dieu merci... elle est gaie et fort contente... Sa Majesté m'entretient souvent avec de longs discours par lesquels je comprends qu'elle est d'un naturel à contenter fort aisément. Elle me parle souvent de Votre Altesse Sérénissime avec beaucoup d'amitié. Elle m'a dit qu'elle écrirait ce soir à Votre Altesse. » Elisabeth s'est abstenue d'écrire, il est vrai; mais Alberoni a tracé au bas de sa lettre le post-scriptum qu'on va lire, daté, le 18 décembre, d'Agreda ² : « Sa Majesté vient de me dire en ce moment que, comme l'heure est tardive... elle n'écrit point à Votre Altesse, m'ayant ordonné de faire, de sa part, un million d'amitiés. »

Enfin, le 22 décembre, la veille même du jour où la *camarera mayor* doit rencontrer la reine, elle reçoit de Sa Majesté ce billet autographe, écrit en italien, qui lui cause une vive satisfaction et met fin à ses pénibles inquiétudes.

« Almazan, le 20^e décembre 1714.

« Princesse des Ursins, ma très chère et très aimée cousine, il ne m'a pas été permis, en raison des diverses occupations que j'ai eues, de répondre avant ce moment à vos lettres. Aujourd'hui que je le puis, je ne négligerai pas de vous faire connaître mon infinie gratitude de votre si grande courtoisie et de vous assurer de ma véritable affection. J'attends avec impatience le moment de vous embrasser personnellement et de vous faire connaître l'estime que j'ai pour votre personne.

« MOI, LA REINE. »

Elisabeth Farnèse arrive à Jadraque, le 23 décembre, à huit heures du soir. M^{me} des Ursins l'attendait. La reine lui fait d'abord

¹ A l'appui de ce jugement, d'Albert rapporte un incident dont il a été témoin et qui fait bien augurer du caractère d'Élisabeth : la princesse de Piombino a reçu de ses mains les deux lettres que M^{me} des Ursins lui avait remises et dont l'une lui était destinée personnellement, tandis que l'autre portait l'adresse de Sa Majesté. La princesse déchira, par mégarde, l'enveloppe qui renfermait cette dernière et la remit tout ouverte à la reine qui ne s'en montra point offensée.

² Bourg situé à 60 lieues nord-est de Madrid.

le plus cordial accueil. Anne-Marie de la Trémoille s'étant agenouillée pour baiser sa main, selon l'usage, Elisabeth la relève, l'embrasse avec effusion, la fait entrer immédiatement dans sa chambre, où se trouvait M^{me} de Piombino. Celle-ci se retire; elles restent seules toutes les deux. On entend bientôt, du dehors, des éclats de voix. La reine appelle très haut Alberoni, qui se trouvait dans le corridor, près de la porte, et lui dit d'introduire Amezaga, lieutenant des gardes du corps, commandant l'escorte. Il trouve sa royale maîtresse courroucée, hors d'elle-même. « Arrêtez cette folle, cette insolente, lui crie-t-elle, je vous l'ordonne. Faites atteler un carrosse, conduisez-la jusqu'aux frontières avec cinquante hommes de garde. Laissez-lui seulement une femme de chambre et un laquais; mettez aux arrêts ses autres domestiques. Partez vite. Qu'elle n'écrive, qu'elle ne parle à personne! » La princesse feint de ne point comprendre. Elle baise, de nouveau, la main d'Elisabeth et se retire. L'ordre verbal de la reine est confirmé aussitôt par des instructions écrites qu'elle griffonne, sur ses genoux, d'une main hâtive et fiévreuse que la colère fait trembler. On ne laisse qu'une heure à M^{me} des Ursins pour ses préparatifs, le temps de faire atteler une voiture et d'organiser le départ. Elle quitte Jadrake entre dix et onze heures du soir. Une servante, deux officiers des gardes ont pris place à ses côtés. Elle voyage sans relâche, par une nuit obscure et glacée, jusqu'au bourg d'Atienza, où elle fait son entrée, le lendemain au petit jour, indignée, transie, succombant à la fatigue, sans que son noble visage ait trahi les émotions terribles qui font battre violemment son cœur, qui agitent douloureusement son âme altière et brisée¹.

Cependant la Parmesane est émue, inquiète de sa propre violence. Qu'en dira le roi, son mari, qu'elle va rejoindre le lendemain à Guadalajara, où doit se consommer leur mariage? Cette pensée lui est pénible et pesante, quoiqu'elle ait l'énergie de n'en rien faire paraître². Elle dépêche, en toute hâte, son confident dévoué, son complice, l'abbé Alberoni, à Philippe V pour lui donner des explications et conjurer, s'il est possible, son ressentiment. Philippe est tout d'abord surpris au plus haut point, irrité, confus

¹ Le chevalier du Bourck à Torcy, 30 décembre 1714.

² « Sa Majesté, la reine, prit sa résolution avec une présence d'esprit et une supériorité telles qu'on ne les eût pu espérer même de qui eût régné pendant des années : ce qui fit l'admiration de toute la cour. Puis elle reprit son air habituel d'affabilité sans parler à personne du fait qui venait de s'accomplir. » (Le marquis de Mardalchini à Torcy, décembre 1714. — Mardalchini faisait partie, comme on l'a vu, de la suite d'Elisabeth. Louis XIV lui servait une petite pension. Il envoyait, en retour, des informations secrètes à son ministre.

de l'acte audacieux qui chasse de ses États, sans sa permission, la Française illustre dont les nobles conseils l'ont aidé si puissamment pendant les grandes épreuves de son règne, dont l'influence dominatrice gouverna souverainement l'Espagne frémissante, mais domptée. Son premier mouvement est digne d'un roi. Orry et Grimaldo reçoivent la confiance de son violent déplaisir. Il écoute avec bonté les prières de Chalais et de Lanti, les neveux de la princesse. Il ne révoque pas complètement les ordres de la reine, « parce qu'il veut bien vivre avec elle¹ », mais il signe immédiatement des lettres patentes qui confèrent à M^{me} des Ursins la principauté souveraine de Rosas et de Cardone, voulant, du même coup, la dédommager de ses mécomptes et la récompenser de ses éminents services²; il lui envoie, par Chalais, l'autorisation de suspendre sa marche et d'attendre ses équipages; il lui écrit de sa main le billet sympathique, consolant, que l'on va lire, et que Chalais doit lui remettre : « Je viens d'apprendre, Madame, avec autant d'étonnement que de douleur, ce qui s'est passé entre la reine et vous. Vous ne devez pas douter, Madame, que je n'aie toute la reconnaissance que je dois de votre amitié et de votre attachement pour moi; ainsi, je vous prie d'avoir patience et de compter que je ferai tout ce qui sera possible pour raccommo-der tout. Je m'en remets, du reste, à ce que Grimaldo vous écrit, n'ayant pas le temps de le faire plus au long et vous prie de compter *entièrement* sur mon estime et sur mon amitié. »

Ce billet porte la date du 24 décembre. Le soir même, Élisabeth arrive à Guadalajara. Le roi y était entré le matin, ayant quitté, la veille, sa capitale avec le prince des Asturies, et passé la nuit dans le bourg d'Alcala. Comment repousser les prières de la femme dont il attend, avec tant d'impatience, les complaisantes tendresses? La reine apprend, par Alberoni, les résolutions qu'il a prises; elle lui demande instamment de n'y point donner suite, de confirmer sa décision en toute hâte. Philippe essaye de résister; il lui répond timidement qu'*il eût été à souhaiter qu'elle n'eût rien fait*; mais les pressantes et impérieuses sollicitations d'Élisabeth le désarment. Elles brisent sa débile volonté. Il annule les lettres patentes qu'il a signées quelques heures auparavant; il révoque les

¹ Orry à Torcy, 4 mars 1715.

² On n'a pas oublié que Philippe n'avait pu obtenir, malgré les plus persévérants efforts, que la principauté souveraine, promise à M^{me} des Ursins, par les premiers traités d'Utrecht, lui fût accordée. Il voulait la dédommager, d'après les conseils de Louis XIV, en lui donnant une principauté effective en Espagne. Les lettres patentes qui l'instituaient étaient préparées depuis quelque temps.

instructions que Lanti et Chalais ont reçues de sa main ; coupable, malgré lui, de la plus cruelle ingratitude, il laisse la grande exilée s'acheminer douloureusement vers la France. On lui envoie, cependant, ses femmes de chambres et ses domestiques, parce que la décence l'exige et parce que la reine y veut bien consentir. Cette honteuse faiblesse du roi Philippe V est le premier triomphe de la Parmesane¹. Assuérus est vaincu ; Esther a terrassé Vasthi !

« Le roi, écrit Saint-Simon dans ses Mémoires, ayant donné la main à la reine, la mena tout de suite à la chapelle où le mariage fut aussitôt célébré de nouveau... de là dans sa chambre où, sur-le-champ, ils se mirent au lit, avant six heures du soir, pour se lever pour la messe de minuit. »

Deux jours après, le lendemain de Noël, Elisabeth Farnèse, délivrée enfin des noirs soucis qui, depuis deux mois, pesaient sur son cœur, enivrée de son triomphe, certaine désormais de régner seule en Espagne, souriant avec grâce aux brillantes promesses de la fortune, saluée par les applaudissements frénétiques de la populace, faisait, avec le petit-fils de Louis XIV, qui était déjà le plus soumis des époux, son entrée solennelle dans la capitale de son royaume.

IX

« Leurs Majestés sont arrivées le 26, écrit, le 30 décembre, du Bourck à Torcy... hier, la reine reçut les dames de la ville au baise-ment. Sa Majesté a fort grand air. Votre Excellence peut bien juger que ce qui est arrivé donne lieu à beaucoup de raisonnements... On ne doute pas que cet événement n'ait des suites considérables. »

Lorsque l'Espagne le connut, elle fut tout entière frappée d'étonnement et comme de stupeur. On a vu que l'avènement d'une nouvelle reine lui inspirait, en général, de vives espérances.

¹ « Après que M^{me} la Princesse fut partie de Jadraque, le roi d'Espagne signa la patente par laquelle il érigeait, en sa faveur, la principauté de Roses et de Cardone, et... M. Orry ne laissa pas que d'obtenir que cette patente... lui serait envoyée pour la consoler dans son infortune... L'affaire avait été poussée jusqu'à donner l'ordre à M. de Grimaldo pour l'envoi dont il est question, mais il a été révoqué le même jour... » (Saint-Aignan à Torcy, Madrid, 4 mars 1715.) — « Par la permission du roi, comme le saura Votre Excellence, M. Alexandre Lanti et M. le duc de Chalais sont allés trouver M^{me} des Ursins pour lui communiquer un ordre de Sa Majesté en vertu duquel elle pouvait rester encore où elle était jusqu'à nouvel avis. Mais, quelques heures après l'arrivée de la reine à Guadalajara, un nouveau courrier fut expédié avec l'ordre à M^{me} des Ursins de continuer son voyage hors frontières. » (Maidalchini à Torcy, décembre 1714.) Ce courrier fit une telle diligence qu'il devança les neveux de la princesse, bien que leur départ eût précédé le sien de plusieurs heures.

Elle en attendait son affranchissement, la diminution de ses impôts, le retour à ses chers privilèges, à ses vieilles coutumes, la chute de la domination étrangère qui humiliait profondément son patriotisme. Mais elle croyait à des conflits d'influence ardents et prolongés, elle comptait sur une lutte violente dont les tragiques incidents eussent agréablement défrayé son imagination et ses commentaires. Elle ne comprenait rien à l'aventure de Jadraque. Les amis de M^{me} des Ursins étaient confus, atterrés, ses ennemis triomphants et joyeux. Mais, amis et ennemis se perdaient en conjectures sur les causes de ce dénouement aussi soudain, aussi brutal qu'un coup de foudre. Que s'était-il passé entre Elisabeth Farnèse et Anne-Marie de la Trémoille pendant cette courte et mystérieuse entrevue à laquelle il avait si brusquement mis fin? Chacun ouvrait ses oreilles toutes grandes pour l'entendre dire. Mais personne ne put le bien savoir et jamais personne ne le saura exactement. La scène terrible et décisive n'a eu que deux acteurs qui en furent les seuls témoins, et leurs révélations, dictées par la colère ou la haine, n'ont pu être véridiques, parce que la passion ne peut être impartiale. Nous avons sous les yeux les versions des ennemis politiques de la grande camériste et celles de ses partisans. Elles sont d'accord sur quelques points, et l'on croirait sans peine que, de cette concordance, doit jaillir, tout au moins, une parcelle de la vérité, s'il était possible d'oublier, d'une part, que tous les récits, publiés en Espagne ou expédiés de Madrid à Versailles, émanent d'une source unique : la parole d'Elisabeth, — de l'autre, que sa noble victime a gardé, pendant son long exil, un silence à la fois digne et prudent ¹. Il nous semble, toutefois, que, si nous nous abstenions de faire connaître à nos lecteurs les plus intéressants de ces récits et de mettre sous leurs yeux les conclusions qu'il est raisonnable d'en déduire, cette étude serait incomplète. Ils nous pardonneront quelques redites. En ménageant leur patience, nous risquerions de ne point satisfaire leur curiosité.

Écoutons d'abord l'abbé Alberoni, qui se hâte de pousser un cri de triomphe et de raconter à sa manière, au comte Pighetti, représentant en France du duc François de Parme, les exploits de sa vaillante nièce :

« Je vous envoie, mon cher comte, un petit détail de ce qui est arrivé. Notre grande reine s'est conduite en *Judith* et a fait une révolution qui l'a déjà mise sur le pinacle. Elle travaille à ce qui reste à faire et, selon les justes mesures qu'elle prend, elle n'aura

¹ On verra plus loin que la princesse des Ursins avait le plus grand intérêt à ménager Philippe V et, par conséquent, à ne point offenser son irascible compagne.

pas de peine à venir à bout de tout ce qu'elle voudra. A mon égard, elle me déclare hautement qu'elle est satisfaite de mes humbles services... Je vous embrasse, mon cher comte, du meilleur de mon cœur.

« P. S. La reine vient de me dire qu'il ne faut pas que vous cherchiez les occasions de parler de cette affaire... même il faut marquer de la supériorité et du mépris ¹. »

La relation que l'abbé transmet au comte Pighetti et que ce dernier, pour obéir à Elisabeth, doit communiquer au ministre des affaires étrangères de Louis XIV, est écrite avec un art perfide. Les mesures audacieuses que M^{me} des Ursins a prises pour isoler la reine et pour la tenir en tutelle, les propos qu'elle a débités sur son compte pour dégoûter le roi de sa personne, l'avaient mécontentée profondément; l'insolence dont la *camarera mayor* s'est rendue coupable à Jadraque a exaspéré sa maîtresse; en la chassant de sa présence, en la bannissant du royaume, Elisabeth a pris une héroïque résolution qui a sauvé l'Espagne. Telle est la thèse du futur cardinal-ministre. Elle s'accorde assez mal, il faut le reconnaître, avec les lettres affectueuses écrites, à la princesse des Ursins, de Pampelune, d'Agreda et d'Almazan ².

Éclairée par les informations confidentielles de son confident d'Aubigny, revenu tout dernièrement en Espagne, « M^{me} des Ursins savait bien qu'une princesse de vingt-deux ans, douée d'un esprit supérieur et de qualités éminentes, ne pourrait honorer longtemps de son affection et de sa gratitude la personne qui avait songé à faire, de la seconde femme du roi, une misérable esclave et non une reine... » Elle essaya d'abord de persuader au roi qu'il devait tenir la reine éloignée des affaires « à cause de la partialité de la cour de Parme pour les intérêts du Saint-Siège » ³... Elle fit changer les dispositions du palais afin qu'il ne fût plus possible de tenir le conseil des dépêches dans l'appartement de la reine, comme cela se pratiquait autrefois; elle voulut, pour flatter l'opinion publique, qu'on choisît de nouveaux ministres parmi les hommes qui paraissaient opposés à la politique du *veedor* général; mais, *par le fait*, elle augmenta son influence en lui donnant pour auxiliaires, dans l'administration des finances, deux personnages tarés, l'un Espagnol, l'autre Français, Tinajero et Sartines, qui sont les instruments aveugles de son despotisme... Grimaldo, le plus intègre des ministres, se vit retirer le privilège qui lui permettait d'entretenir

¹ Alberoni à Pighetti, 30 décembre 1714.

² Citées dans le précédent chapitre.

³ Nous savons qu'au contraire le duc François invoquait la protection de Louis XIV contre les usurpations du Saint-Siège.

en particulier Sa Majesté Catholique; afin de perdre la reine dans l'esprit de son époux, la princesse essaya de persuader au roi que les lenteurs de son voyage et la singularité de ses allures dénotaient une indifférence blâmable, un manque complet de raisonnement, un jugement mal équilibré;... elle se permit d'écrire, là-dessus, à la reine deux lettres irrespectueuses et de lui faire parler, par le comte d'Albert, en termes d'autant plus blessants, que ce personnage est le ministre d'un prince étranger... Non contente d'enlever à la jeune souveraine son confesseur et de la priver du service de deux *pauvres femmes* qui ont toute sa confiance, elle osa dire publiquement que le roi se repentait de son mariage parce qu'il était sûr de ne point trouver dans sa nouvelle épouse les grandes qualités de la feuë reine; elle osa dire aussi que l'entourage de la princesse Elisabeth avait commis, en France, de nombreuses et coupables déprédations... ayant appris que Sa Majesté voulait faire, avec la reine, la *noche buena* (la veillée de Noël), et qu'instruite de ce désir, celle-ci avait hâté sa marche pour arriver exactement à Guadalajara, le 24 décembre, M^{me} des Ursins conçut le projet de la retenir à Jadraque, en apparence pour lui faire changer de costume et lui procurer quelques jours de repos, en réalité pour lui inculquer ses maximes et la mettre en garde contre la tendresse de son époux.

« La reine, ajoute textuellement le rapport d'Alberoni¹, se trouva près de Jadraque (le 23 décembre) à 8 heures du soir et rencontra M^{me} des Ursins à quelque distance de la ville. Elle fut accueillie par Sa Majesté avec tant de bonté et de distinction que toutes les personnes présentes regardèrent cette réception comme trop flatteuse de la part de Sa Majesté. On sait, à n'en pouvoir douter, que l'intention de la reine était de la traiter le plus honorablement du monde, de se montrer envers elle douce, aimable, insinuante, afin de gagner son cœur et d'établir entre elles deux la plus parfaite harmonie... M^{me} des Ursins ne donna à Sa Majesté ni le temps ni l'occasion de mettre en pratique ces hautes pensées de générosité et de clémence, car elle lui dit, sans préambule, qu'elle devait rester plusieurs jours à Jadraque afin de se faire habiller suivant la mode inaugurée par la feuë reine, elle fit l'étonnée de ce que la reine portait des vêtements aussi ridicules et de ce qu'elle courait la poste, comme une femme du commun, pour aller trouver son mari. Puis elle lui fit de sévères reproches sur les lenteurs de son voyage, disant qu'il était inouï que Sa Majesté eût mis trois mois à l'accomplir et que tout autre époux

¹ Dont nous avons eu le texte italien sous les yeux.

l'eût laissée trois mois en pénitence à Guadalajara sans la voir. Elle ajouta encore d'autres paroles peu respectueuses que la reine, par dignité, ne répéta pas au roi son seigneur, mais qui obligèrent Sa Majesté à appeler l'officier de garde pour lui dire d'éloigner cette folle de sa royale personne, de la surveiller et, avec une garde suffisante, de la reconduire en carrosse hors des frontières.

« L'ordre fut ainsi exécuté et le voyage s'opère en ce moment. Tout cela a été approuvé par le roi avec une grande satisfaction et à la grande joie de ses sujets, qui regardent déjà cette reine comme leur libératrice et comme la restauratrice du royaume. »

Tels sont le récit et le plaidoyer du ministre de Parme; ceux du marquis Maidalchini, avec lequel, d'ailleurs, il n'a pu manquer de s'entendre, les confirment exactement. On pénètre sans peine les sentiments qui les ont dictés. La modération, l'impartialité, la vérité, même en sont absentes. Il arrive qu'une femme aussi expérimentée, aussi intelligente, aussi avisée, aussi spirituelle que M^{me} des Ursins ait quelque défaillance sous l'empire d'un sentiment passionné; elle peut commettre une imprudence; fait-elle jamais de telles maladresses; dit-elle jamais de telles sottises? Mais il fallait d'autant plus l'incriminer et la noircir, que la main qui l'avait frappée s'était montrée plus oppressive, plus hardie et plus brutale. Il fallait, avant tout, blanchir Elisabeth, acquérir de nouveaux titres à sa toute-puissante gratitude, éviter la mauvaise humeur, détourner, s'il était possible, la férule de Louis XIV.

Il convient d'entendre maintenant la contre-partie et de donner successivement la parole aux amis de M^{me} des Ursins, à Pachau, à Saint-Aignan, à Orry lui-même. Nous ferons de notre mieux pour qu'ils n'en abusent point, quelque intéressant que soit le sujet. Pachau expose par lui-même, d'après ce qu'il a entendu dire, les faits qui ont précédé et suivi la scène de Jadrague. Saint-Aignan raconte la scène elle-même comme s'il y avait assisté. De qui tient-il les détails qu'il transmet au ministre du roi de France? Il ne le fait pas connaître. Est-ce Alberoni, est-ce Grimaldo, est-ce le roi, est-ce la reine qui les lui a communiqués? On n'en sait rien. Originellement, ils émanent d'Elisabeth, cela n'est pas douteux, puisqu'il n'y a pas, en Espagne, d'autre témoin qu'elle-même. Mais Saint-Aignan écrit le 7 janvier, tandis que la version d'Alberoni est datée du 30 décembre et on a déjà senti la nécessité d'atténuer les griefs que l'on reproche à M^{me} des Ursins, de modifier considérablement les explications pour les rendre plus vraisemblables. Quant au récit du *veedor* général, il est plus violent et plus sévère. Orry plaint et justifie le roi dans une certaine mesure. Mais il insinue que M^{me} des Ursins était sacrifiée d'avance, que l'aventure de Jadrague

n'a été qu'une comédie, qu'elle avait été concertée entre Elisabeth de Parme, Marie-Anne de Neubourg et Alberoni, et que le dénouement était fatal.

Après avoir raconté par sa longue dépêche du 31 décembre, — sans entrer, d'ailleurs, dans aucun détail sur la conversation d'Elisabeth avec M^{me} des Ursins, — comment la grande camériste dut partir de Jadraque, « à onze heures du soir, par le temps le plus effroyable que l'on eût vu en Espagne depuis plusieurs années », Pachau donne au ministre les informations que l'on va lire : « La reine d'Espagne écrivit, le soir même, au roi et lui manda... que M^{me} des Ursins lui avait manqué de respect à ce point... qu'elle avait cru devoir se servir de toute son autorité pour l'en punir... L'abbé Alberoni, qui fut chargé de cette lettre et des instructions de la reine, était déjà depuis deux heures avec le roi d'Espagne, lorsque M. le prince de Chalais, ayant appris la disgrâce de M^{me} des Ursins par un de ses domestiques qui s'était sauvé de Jadraque, fut se jeter aux pieds du roi pour lui demander la permission d'aller trouver M^{me} la princesse des Ursins. Sa Majesté Catholique le lui permit aussi bien qu'à M. de Lanty... ces deux messieurs partirent ensemble. Le roi donna à M. de Chalais une lettre pour M^{me} des Ursins ¹ par laquelle Sa Majesté lui témoignait qu'Elle était fâchée de cet événement. M. de Chalais fut aussi porteur de deux ordres du roi, l'un pour faire relâcher les gens de M^{me} des Ursins, l'autre pour le commandant des cinquante gardes du corps qui la conduisaient, afin qu'il lui laissât prendre le chemin qu'il lui plairait.

« Le jour de Noël, on envoya un courrier pour révoquer les ordres que portait M. de Chalais et pour confirmer ceux de la reine, en ce que l'officier, qui conduit M^{me} des Ursins, ne doit pas la presser de faire de si grandes journées sans lui permettre néanmoins de séjourner nulle part, jusqu'à ce qu'elle soit en France... Son secrétaire arriva ici hier matin. Il ne se montre pas. Il a apporté une lettre de M^{me} des Ursins au roi d'Espagne. Elle prie Sa Majesté de lui permettre de suivre la route de Biscaye, un peu plus longue, mais plus commode que celle de Pampelune... et de vouloir bien ordonner qu'on lui fournisse quelque argent pour continuer son voyage, étant partie de Madrid sans un sou. Ces demandes lui seront vraisemblablement accordées ². »

« Dans la conversation particulière qu'elle eut avec la reine, un moment après son arrivée, mande à son tour Saint-Aignan, le

¹ Celle que nous avons citée plus haut.

² Pachau, à Torcy, 31 décembre 1714. — Philippe lui fit expédier une aumône de 5000 pistoles.

5 janvier, M^{me} des Ursins lui dit, en lui parlant de la confiance dont le roi d'Espagne l'avait honorée jusque-là, que la plus grande marque qu'il avait pu lui en donner, et celle qui l'avait touchée davantage, était d'avoir bien voulu s'en rapporter à elle du choix d'une princesse qu'il destinait à régner avec lui; qu'elle croyait y avoir parfaitement répondu en ménageant le mariage de Sa Majesté dont le mérite personnel et les grandes qualités feraient oublier au roi ses premiers malheurs; qu'elle espérait que les soins qu'elle s'était donnés en cette occasion lui mériteraient aussi la confiance de la reine, de laquelle elle allait tâcher de se rendre digne par son attachement inviolable, et que Sa Majesté pouvait compter de la trouver *toujours, entre le roi et elle, pour maintenir les choses en l'état où elles devaient être* et lui procurer tous les agréments dont elle avait lieu de se flatter. La reine, qui avait écouté son discours assez tranquillement jusque-là, prit feu à ces dernières paroles et répondit qu'elle n'avait pas besoin de personne auprès du roi, qu'il était impertinent de lui faire de pareilles offres, et que c'en était trop que d'oser lui parler de la sorte après les lettres qu'on lui avait déjà écrites et sur lesquelles son trop de bonté lui avait fait garder le silence. Elle ajouta qu'il y aurait des gens biens étonnés devant qu'il fût peu et, sur ce que M^{me} des Ursins la pria de répéter, disant qu'elle n'avait pas bien entendu... la reine répéta qu'il y aurait des gens bien étonnés et elle toute la première. Là-dessus, M^{me} la princesse répondit qu'elle n'avait rien à se reprocher et qu'ainsi elle ne savait pas ce qu'elle voulait dire, et, comme elle continuait à parler avec assez peu de ménagement, la reine, impatientée de l'entendre, lui dit de finir, puis de sortir de sa chambre. Cela donna lieu à de nouvelles vivacités de la part de M^{me} des Ursins que la reine, outrée de colère, termina enfin en disant qu'on lui ôtât cette folle. Ce furent ses propres paroles qui furent suivies des autres circonstances que l'on vous a sans doute mandées ¹... »

Le *veedor* général écrit sous l'empire d'une émotion violente. Sa fortune est liée indissolublement, en Espagne, à celle de la *camarera mayor*. Il n'y avait pas d'autre soutien. Il ne devait qu'à elle seule les bonnes grâces de Philippe V. On voit, en le lisant, qu'il n'est pas bien maître de sa plume. Il s'en aperçoit lui-même et il en fait l'aveu à Torcy. « Je laisse à d'autres moins suspects que moi, Monsieur, lui écrit-il le 31 décembre, à vous informer du cruel résultat des soins que M^{me} la princesse des Ursins s'est donnés pour le mariage du roi. Je crois même qu'il ne me convient

¹ Saint-Aignan à Torcy, 3 janvier 1715.

pas de vous faire sur cela le moindre raisonnement. » Il se ravise néanmoins, et, comme Pachau, comme Saint-Aignan, il envoie quelques jours après, quand il est un peu plus calme, son récit et ses appréciations au ministre de Louis XIV... « Lorsque M. Amézaga reçut l'ordre d'arrêter M^{me} la princesse et de la conduire, jour et nuit, au delà des Pyrénées, *tout se trouva tellement disposé d'avance*, que ces ordres s'exécutèrent sur-le-champ. » — On avait donc tramé un complot contre la grande camériste. On lui avait tendu perfidement le piège où elle est tombée. — « Le lendemain matin, l'abbé Alberoni vint joindre le roi à Guadalajara; quand Sa Majesté entra dans le palais, on avertit M. Orry¹ qu'un laquais de M^{me} la princesse avait quelque chose de bien pressé à lui dire, et, ayant appris ce qui s'était passé, il monta chez le roi, qu'il trouva cachetant une lettre... Il tira l'abbé à part pendant que le roi écrivait l'adresse et lui demanda à la hâte ce qu'il y avait de nouveau et comment il avait quitté la reine. Il lui répondit que c'était pour apporter au roi une lettre de compliments et qu'il n'y avait rien de nouveau. Le roi se leva, donna à l'abbé la lettre et le congédia. Alors Orry se trouva seul avec le roi et prit la liberté de dire à Sa Majesté ce qu'il venait d'apprendre. Le roi lui fit l'honneur de lui dire que cela n'était que trop vrai, que la reine lui mandait que M^{me} des Ursins lui avait manqué de respect, mais *qu'il ne pouvait en marquer son ressentiment parce qu'il voulait bien vivre avec la reine...* Orry supplia Sa Majesté d'adoucir au moins la rigueur du traitement imposé à M^{me} des Ursins, disant que c'était l'exposer à mourir en chemin que de la faire continuer à marcher ainsi, jour et nuit, par des chemins impraticables, à cause des neiges, par un froid horrible, sans lit, sans équipage, sans domestiques, gardée à vue comme une criminelle, et qu'à son âge il était impossible de soutenir l'état où elle était réduite. » Il raconte ensuite en termes animés les pénibles tergiversations de Philippe, les dispositions bienveillantes que lui dicte son cœur, la révocation que la reine exige, les modifications par lesquelles Sa Majesté Catholique adoucit l'exécution des ordres cruels de sa jeune épouse, tout en maintenant l'exil de la princesse. Le *veedor* général termine son récit par cette conclusion : « Il faut de ce détail comprendre ce que pense le roi d'Espagne et ce qui le retient; *il désapprouve très fort* ce qui s'est fait, mais il ne veut pas fâcher la reine. »

Il est temps de recueillir les témoignages du roi et de la reine d'Espagne qui, dès le 26 décembre, ont expédié, par un courrier extraordinaire, leurs justifications à Versailles. Ce ne sont pas

¹ Dans sa relation, Orry parle de lui-même à la troisième personne.

assurément les pièces les moins curieuses et les moins importantes de cette étrange et dramatique affaire ¹.

« Comme je me flatte que Votre Majesté, écrit Philippe à son aïeul, voudra bien prendre part à ma joie de me trouver avec la reine, je lui dépêche ce courrier pour lui en donner part. Je trouve, dans cette princesse, tout ce que je pouvais souhaiter et j'espère que nous serons heureux ensemble. Ma joie a cependant été troublée par ce qui arriva à Jadrake où la reine a été obligée d'éloigner la princesse des Ursins a cause de ce qui s'y est passé, qui fut en la manière que je vais dire.

« La reine reçut la princesse, au premier abord, avec beaucoup de bonté, quoique dissimulant déjà ce qu'elle trouvait à redire de ce qu'elle n'était venue au-devant d'elle qu'à la moitié de l'escalier et d'avoir monté avec elle ce qui en restait, sans avoir fait toutes les démonstrations qui convenaient à sa dignité.

« Ensuite, s'étant enfermées à discourir ensemble, la princesse des Ursins commença à désapprouver la résolution où la reine était d'arriver, comme je le souhaitais, le lendemain, à Guadalajara, où je l'attendais avec beaucoup d'impatience, en disant que la reine n'avait pas un habit qui parût convenable à la solennité de ce jour-là, et, quoiqu'il le fût pour la situation où elle était, n'étant qu'un habit de voyage, la princesse appuya fort sur cela, disant qu'il était indigne de sa personne et de son rang.

« De là, elle passa à faire d'autres leçons à la reine sur sa conduite qui, quoique je croie qu'elles répondissent fort à son esprit et à l'attachement qu'elle m'a toujours témoigné, furent dites en termes qui déplurent fort à la reine, jusque là que, quoiqu'elle sût la mortification que cette princesse avait eue de tarder si longtemps dans le voyage, elle lui reprocha ce retardement en la blâmant fort et la taxant de manquer de respect et d'amitié pour moi.

« A ces mots, la reine ne put plus se contenir et, se voyant attaquée sur ce qui la touchait le plus sensiblement, elle fut indignée du procédé de la princesse, de manière qu'elle ordonna à l'officier qui commandait les gardes du corps qui l'accompagnaient de l'éloigner d'elle et de l'emmener hors d'Espagne.

« La reine me donna aussitôt part de ce qui venait de se passer et ayant reçu sa lettre peu d'heures avant son arrivée à Guada-

¹ Nous avons déjà publié, en 1886, dans *la Coalition de 1701 contre la France*, la lettre de Philippe V à Louis XIV. M. A. Baudrillart l'a produite également, en 1890, dans le remarquable ouvrage intitulé : *Philippe V et la cour de France*. — L'autographe de cet important et curieux document est entre les mains de M. le comte de La Panouse qui a eu l'obligeance de nous le communiquer.

lajara, considérant qu'une fois que la reine était en colère contre la princesse des Ursins et dans une aussi grande méfiance d'elle que celle où elle était, il serait impossible d'éviter une discorde intestine et continuelle, qui troublerait le repos, la paix et l'union que je souhaitais si fort, je résolus, quoique avec peine, de descendre, pour lors, au parti que la reine avait pris, et j'écrivis à la princesse de suspendre son voyage, prenant ce temps-là pour me mieux informer de ce qui s'était passé et entendre ce que la reine me dirait.

« Cette princesse me confirma avec plus d'étendue ce que je viens de dire et m'expliqua fort vivement la douleur où la jetaient le procédé de la princesse des Ursins. Ce qu'elle me dit me toucha beaucoup et, étant instruit de ses raisons et y prenant beaucoup d'intérêt, aussi bien qu'à la peine et à la mortification qu'elle avait souffertes, dont elle ne se consolait point, prévoyant, de plus, l'impossibilité où je serais d'être en repos et que la reine y fût aussi, si elle revoyait la princesse des Ursins devant elle, je pris la résolution de lui faire continuer son voyage en France.

« Ce parti dont je n'ai pas voulu manquer à vous rendre compte, m'assurant la paix et le repos que je ne doute pas que vous me souhaitiez dans mon ménage, je me flatte que vous m'approuverez après avoir pesé les raisons que j'ai eues pour le prendre. *D'ailleurs, vous pouvez bien croire que les Espagnols regardaient d'un mauvais œil l'autorité que la princesse des Ursins avait dans ce pays, où elle était étrangère.* »

On rougit pour la mémoire du roi Philippe V quand on lit avec attention ce puéril verbiage qui trahit vraiment la plus lamentable des faiblesses et le plus impitoyable des égoïsmes. Combien était plus noble et plus royal le style du petit-fils de Louis XIV quand l'illustre femme, qu'il venait de bannir, inspirait ses pensées et guidait sa plume ! Pendant plus de quinze ans, il avait considéré, il avait écrit cent fois que l'Espagne ne pouvait se passer de sa tutelle. La veille même du jour où il traçait les tristes lignes qu'on vient de lire, il avait voulu récompenser ses éminents services par le don magnifique d'une principauté indépendante, et, parce qu'elle n'avait pas su plaire à la jeune épouse dont son imagination évoquait ardemment les complaisances voluptueuses, il annulait cette récompense, il laissait partir pour un douloureux exil la fidèle et dévouée compagne de ses épreuves, la vaillante conseillère des plus beaux actes de son règne, il osait écrire à son grand aïeul, qui dut frémir de ces contradictions pitoyables, « que les Espagnols voyaient d'un mauvais œil l'autorité qu'elle exerçait dans un pays où elle était étrangère ! »

« Sire, mandait, le même jour, Elisabeth à Louis XIV, le roi mon seigneur fait partir pour Paris un envoyé extraordinaire, chargé de notifier à Votre Majesté mon arrivée à Madrid. Le grand respect que j'ai toujours professé et que je professerai toujours pour Votre Majesté m'engage à prendre la liberté de profiter de cette occasion pour lui annoncer aussi mon arrivée dans cette ville et lui transmettre en même temps mes plus vifs remerciements pour toutes les bontés qu'elle a daigné me manifester... J'espère que Votre Majesté n'aura pas été offensée de la décision que j'ai prise pour réprimer l'audace extrême de la princesse des Ursins. Je prie Votre Majesté de croire que cette mesure ne m'a pas été suggérée par un oubli du respect que je dois au roi mon seigneur mais par une absolue nécessité, et, sachant combien sont grandes votre clémence et votre justice, j'aime à croire que la résolution que je viens de prendre n'empêchera pas que vous ne me continuiez, tout entière, la bienveillance dont vous m'honorez et que je m'efforcerai toujours de mériter par le plus humble respect et la plus entière obéissance.

« Que Notre-Seigneur garde Votre Majesté comme je le désire.

« Je suis la bonne sœur et petite-fille de Votre Majesté.

« MOI, LA REINE. »

Il ne coûtait guère à Esther de se faire humble après avoir remporté une si complète et si décisive victoire.

Voici les réponses de Louis XIV. On eût voulu sans doute, en Espagne, qu'elles fussent plus expansives et qu'on y pût voir l'*approbation* du roi de France, au lieu d'un simple commentaire froid et bref. L'aïeul est surpris et peu satisfait du coup d'État de Jdraque. Il le fait suffisamment sentir; mais la prudence et les convenances de la situation lui défendent de se plaindre du fait accompli et d'irriter la reine par de vains reproches. Il écrit de Versailles, le 11 janvier, à Philippe :

« Vous ne pouvez douter du plaisir que j'ai de trouver, dans votre lettre du 29 décembre, la confirmation des relations avantageuses que j'ai reçues, de tous côtés, des qualités de la reine, et je vous félicite de tout mon cœur sur la satisfaction que vous avez de votre mariage. J'espère que rien ne la troublera jamais et que vous jouerez tous deux d'un bonheur parfait et conforme à mon désir. C'est aussi ce que j'espère de la *complaisance mutuelle* que vous avez l'un pour l'autre.

« J'avoue que, connaissant le zèle que la princesse des Ursins avait pour vous et votre confiance en elle, je ne puis m'empêcher de plaindre le malheur qu'elle a eu de déplaire si promptement à la reine. »

A cette lettre est jointe celle que l'on va lire et qui porte l'adresse d'Elisabeth.

« J'apprends avec beaucoup de plaisir, par Votre Majesté, son heureuse arrivée à Madrid, et je souhaite qu'elle y jouisse d'un bonheur parfait. Mon intention a toujours été d'y contribuer, autant qu'il dépendait de moi, par une union aussi forte qu'elle le doit être entre un père et des enfants dignes d'être aimés,... aussi vous ne devez pas douter que je ne m'intéresse vivement à votre satisfaction. Je serais bien fâché qu'elle eût été troublée par le malheur que la princesse des Ursins a eu de vous déplaire; mais le roi, mon petit-fils, me paraît bien éloigné de protéger ceux qui ne vous seraient pas agréables. Je vous assure que les conseils que je lui donnerai lui feront connaître l'estime et l'amitié particulière que j'ai pour vous. »

On pourrait citer encore des documents : ils ne manquent pas en Espagne. Nous avons reproduit les plus importants et les plus intimes. Ils complètent notre récit et autorisent une opinion raisonnée sur les causes qui ont produit la brusque disgrâce d'Anne-Marie de la Trémoille. Saint-Simon insinue dans ses Mémoires, sans pourtant l'affirmer, qu'elle était concertée depuis quelque temps déjà entre Louis XIV et Philippe V, et voici textuellement les motifs qu'il donne à l'appui de cette opinion : « Une querelle d'Allemand, sans raison apparente, sans cause, sans prétexte... subitement poussée au delà des dernières extrémités; peut-on penser qu'une fille de Parme, élevée dans un grenier... eût osé prendre, d'elle-même, une hardiesse de cette nature à l'égard d'une personne de cette considération, dans la confiance entière du roi d'Espagne et régnant, à découvert, à six lieues de ce roi? » — L'ordre si fort inusité et si secret qu'avait Amezaga du roi d'Espagne d'obéir en tout à la reine sans réserve et sans réplique; — la tranquillité avec laquelle Louis XIV et le roi d'Espagne reçurent le premier avis de cet événement; — l'inaction, la froideur de Philippe... et « sa parfaite incurie de ce qu'une personne, si chérie encore la veille, pouvait devenir, jour et nuit, par des chemins pleins de glace et de neige, dénuée de tout sans exception »; — enfin, l'anecdote suivante, contée par Alberoni au maréchal de Brancas : « L'abbé étant un soir avec Elisabeth, elle lui parut agitée, se promenant à grands pas dans la chambre, prononçant de fois à autre des mots entrecoupés; puis, s'échauffant, il entendit le nom de M^{me} des Ursins lui échapper, et tout de suite : « Je la « chasserai d'abord, » et, comme il lui représenta le danger, la folie, l'inutilité de l'entreprise dont il était hors de lui : « Taisez-« vous sur toute chose, lui dit la reine, et que ce que vous avez

« entendu ne vous échappe jamais. Ne me parlez pas, je sais bien « ce que je fais. » Duclos complète ce récit. « Alberoni continuant à manifester les plus vives alarmes, la reine tire une lettre de sa poche et la jetant sur la table : « Lisez, dit-elle, et vous ne serez « plus si effrayé. » C'était une lettre du roi d'Espagne qui mandait à la reine de chasser M^{mo} des Ursins et finissait par ces mots : « Au moins, prenez bien garde de ne pas manquer votre coup tout d'abord, car, si elle vous voit seulement deux heures, elle vous enchaînera et nous empêchera de coucher ensemble, comme avec la feuë reine. » — C'est aussi de Brancas que Duclos tient ce nouveau détail. Le cardinal Alberoni, exilé à son tour et se rendant en Italie, passa la nuit dans la ville d'Aix. Il retint à souper le secrétaire du marquis, qui était alors gouverneur de Provence, et lui conta cette agréable historiette. On sait, d'ailleurs, combien Brancas détestait la grande camériste.

Si le célèbre auteur des *Mémoires* et l'historien Duclos avaient connu les documents que reproduit cette étude, ils n'eussent point écrit sans doute ce qu'on vient de lire. Le grand désir qu'avait Philippe V de contenter sa nouvelle reine au moment de la voir pour la première fois, son incroyable faiblesse, la crainte que dut éprouver Louis XIV de troubler, par un blâme inopportun, l'harmonie des deux couronnes, le caractère emporté et impérieux d'Elisabeth, expliquent suffisamment, ce nous semble, l'ordre donné au lieutenant des gardes du corps, Amezaga, de se conformer ponctuellement à ses désirs, — l'inaction du jeune roi, — l'apparente indifférence de Louis XIV et le propos violent tenu, devant Alberoni, à Pampelune. Le récit scandaleux de Duclos se réfute de lui-même. Rien, dans la conduite, dans l'attitude ordinaire, dans le caractère de Philippe V, n'autorise à croire qu'il ait pu se rendre coupable de cette naïve grossièreté vis-à-vis d'une jeune femme qu'il ne connaissait pas encore, qu'il respectait et qui venait partager son trône. Quant à la connivence de l'aïeul et du petit-fils, on peut dire, sans crainte d'être démenti, que les instructions données par Louis XIV au comte d'Albergotti, au maître des cérémonies Desgranges, au duc de Saint-Aignan qui, tous, devaient recommander instamment à la princesse de Parme de vivre en bonne intelligence avec M^{mo} des Ursins, les lettres patentes de Philippe V accordant, en Espagne, à la grande camériste une principauté indépendante, les *excuses* adressées par les deux époux au grand roi et les réponses de celui-ci la démentent absolument.

La haine implacable que portaient Marie-Anne de Neubourg et le grand inquisiteur à la *camarera mayor*; — leurs rancunes qui fra-

ternisent à Bayonne, qui combinent, qui complotent, pendant les pénibles loisirs de l'exil, leur commune vengeance, — les insinuations perfides que la reine douairière fait porter à sa nièce par son trésorier Tommaso Goyanèche, qui va la trouver à Parme et l'accompagne jusqu'aux Pyrénées, — les conseils violents qu'elle-même lui donne au moment où le cortège royal va franchir les frontières d'Espagne, — les fêtes allégoriques de Pau qui affolent l'imagination déjà surexcitée d'Elisabeth, — l'irritation que lui cause l'éloignement de sa maison, — les préventions qu'on a fait naître depuis longtemps dans son esprit, ainsi que le prouvent les instructions remises par Louis XIV à ses agents, contre la tyrannie de M^{me} des Ursins, — les habiles manèges d'Alberoni, qui travaille, avec une patience insidieuse, à ruiner l'influence de la grande camériste pour gouverner à sa place, — le tempérament inflammable, audacieux de la jeune reine dont les résolutions sont promptes comme l'étincelle et dont la volonté absolue ne fléchit jamais, font comprendre à merveille le tragique événement qui frappa de surprise, au début de l'année 1715, l'Europe tout entière.

En arrivant en Espagne, Elisabeth Farnèse était décidée à s'affranchir tôt ou tard d'une tutelle humiliante; elle exécrait déjà M^{me} des Ursins. L'orage grondait dans son cœur. Au lieu de lui parler avec une déférence gracieuse, comme font d'ordinaire les courtisans, Marie-Anne de la Trémoille la sermonne gravement comme un pédagogue. L'éclair, allumé par l'impatience, jaillit tout à coup d'un contact redouté depuis longtemps, devenu soudainement odieux; la grande camériste est foudroyée. Telle est, selon nous, l'explication naturelle du drame. Elle s'accorde, d'ailleurs, avec les informations que Saint-Aignan a recueillies. « J'ai ouï dire que les termes dans lesquels s'est expliqué la reine sur l'éloignement de M^{me} des Ursins et sur sa conduite hors du royaume étaient à peu près les mêmes que ceux dont M^{me} la princesse s'était servie pour faire sortir la reine douairière des frontières d'Espagne, soit que ç'ait été seulement du hasard ou que la chose ait été ainsi concertée entre les deux reines, car on ne doute pas que Sa Majesté douairière n'ait beaucoup de part à cet événement non plus que le cardinal del Giudice et l'abbé Alberoni, qu'on dit surtout avoir été un des principaux acteurs de ce qui vient de se passer. Ce qui est certain, c'est que celui-ci est aujourd'hui fort bien à cette cour... On m'a assuré depuis peu que la reine aurait fait de fortes instances auprès de Sa Majesté Catholique pour obtenir l'éloignement de la princesse des Ursins... que, sur cela, le roi s'était enfin déterminé à approuver le susdit éloignement *sans pourtant rien décider du temps et de la forme*, que l'abbé Alberoni

en avait porté parole à la reine, dans le séjour qu'elle avait fait à Pampelune, et que ce qui s'était passé dans l'entretien dont je viens de vous rendre compte avait *pressé* l'exécution du projet ¹. »

Que Philippe V ait fait parvenir de vagues promesses à Élisabeth pour calmer ses vives appréhensions; que le petit-fils et l'aïeul se soient vus délivrés, tout d'abord, avec une certaine satisfaction, l'un du contrôle incessant qui lui était parfois importun, l'autre des embarras diplomatiques dont les aspirations ambitieuses de la grande camériste étaient perpétuellement la cause, cela, sans doute, n'est pas impossible. Mais qu'ils aient, tous deux, préparé, concerté sa disgrâce, il n'est pas permis, nous le répétons, de le supposer, quand on a lu de près les documents contemporains. Louis XIV savait bien, au reste, que personne ne pouvait servir plus habilement, plus efficacement, en Espagne, les intérêts communs des deux monarchies.

X

On ne s'attendait nullement, en France, à la foudroyante disgrâce de la princesse des Ursins. Les nouvelles dont le courrier extraordinaire de Philippe V était porteur émuèrent Versailles et Paris. Les parents et les amis de la grande camériste en furent littéralement accablés.

Torcy s'empessa, tout d'abord, d'expédier au duc de Noirmoutiers son frère quelques lignes de condoléance :

« Je souhaiterais, Monsieur, d'avoir quelque nouvelle particulière à vous mander sur l'état et la santé de M^{me} la princesse des Ursins, plutôt que de vous faire un compliment inutile sur l'étrange scène qui vient de se passer à son égard. Les particularités que le roi en sait jusqu'à présent ne reviennent à Sa Majesté que d'un côté; ainsi on ne peut pas compter de savoir encore la vérité ². »

¹ Saint-Aignan à Torcy. Madrid, 5 janvier 1715. Nous avons reproduit plus haut le commencement de cette dépêche.

² Torcy à Noirmoutiers, 11 janvier 1715. — M. de Noirmoutiers, bien que sans fortune, avait, à Paris et à Versailles, une situation influente. Quoique brouillé pendant quelque temps avec sa sœur à cause de ses deux mariages (le premier avait une fille de Lagrange, président d'une chambre des requêtes au palais, le second avec une Livry, fille d'un président à la chambre des comptes) que M^{me} des Ursins considérait comme des mésalliances, il lui avait été d'un grand secours, en 1705, pendant sa première disgrâce. Lorsqu'elle eut reconquis toutes les faveurs de Louis XIV, elle témoigna sa gratitude à son frère en lui obtenant la pairie. « Beau, très bien fait, écrit le célèbre auteur des *Mémoires*, de beaucoup d'esprit et

Encouragé par ce témoignage d'obligeante sympathie, pouvant tout craindre puisqu'il apprenait le dénouement du drame sans en connaître les circonstances, le duc croit devoir solliciter, sans perdre un instant, la clémence et les bontés du roi. Il ne lui suffit pas d'envoyer immédiatement « par une personne de confiance » des secours matériels à l'exilée. Il sait que son âme, profondément blessée, a besoin surtout d'assistance et de reconfort. Il ose demander pour elle, à Torcy, une lettre de sa main qui la rassure au sujet des intentions du roi, et lui donne le moyen de se justifier. Bien qu'outrageusement bannie par la reine d'Espagne, Anne-Marie de la Trémoille peut se relever honorablement de sa chute, si elle a conservé les bonnes grâces de Louis XIV.

« Je vous suis vivement obligé, Monsieur, de l'intérêt personnel que vous voulez bien porter à mon état dans l'évènement surprenant qui vient d'arriver... La disgrâce de ma sœur a été accompagnée de faits qui me donnent la dernière inquiétude... Tout cela m'a fait prendre le parti d'envoyer au-devant d'elle, jusque sur la frontière, une personne de confiance... Si elle pouvait être chargée d'une lettre de vous par laquelle vous voulussiez bien instruire ma sœur des causes que l'on a données au traitement qui lui a été fait, elle serait en état de se mieux justifier ; vous pourriez aussi lui apprendre si le roi s'est exprimé sur son sujet avec compassion et bonté... Ce sera là le véritable remède à son affront et à son affliction ¹. »

Torcy est venu prendre les ordres de Louis XIV... Le cœur du vieux roi a parlé. Son ministre adresse sans retard au duc de

d'ambition, il entra fort agréablement dans le monde ; mais ce ne fut que pour le regretter... Il n'avait pas vingt ans lorsque, allant trouver la cour à Chambord, la petite vérole l'arrêta à Orléans... et l'aveugla... Guéri et retourné à Paris, il passa vingt ans entiers à se faire lire... Il avait beaucoup de mémoire et, comme, dans cette longue solitude, son esprit, naturellement agréable et solide, avait eu le loisir de se former..., il devint une excellente tête et un homme de la meilleure compagnie. Enfin, il voulut bien recevoir, ... le cercle s'élargit, ... il devint à la mode d'être en commerce avec M. de Noirmoutiers ; ... les gens de la cour et du grand monde, ceux de la ville et de la magistrature, tout y abonda. C'était le bel air. Parmi cette diversité, il se forma des amis considérables de tout genre. Sa maison devint un tribunal où il n'était pas indifférent d'être blâmé ou approuvé... Le prodige fut que, quoique pauvre, il se fit une maison charmante à Paris, vers le bout de la rue de Grenelle... En rang, en biens, en place, en autorité, M^{me} des Ursins avait tout. Nécessité lui fut de les faire retomber sur les siens pour réfléchir sur elle-même ce rayon de gloire qu'elle voulait faire briller aux yeux des deux monarchies. C'est ce qui fit faire duc véritable au Parlement un aveugle, sans enfant, qui n'en bougea jamais de sa chaise ? »

¹ Noirmoutiers à Torcy, 11 janvier 1715.

Noirmoutiers le billet qu'on va lire et qui répond fidèlement à son désir. Il est adressé par le ministre à M^{me} des Ursins et porte la date du 12 janvier 1715 : « Je ne vous ennuiérai pas, Madame, par des compliments inutiles et qui ne peuvent être d'aucune consolation. Vous connaissez depuis longtemps mes sentiments pour vous, et je suis persuadé que vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à l'étrange évènement qui vient d'arriver. Mais ce qui peut vous faire plaisir, dans la situation où vous vous trouvez, sera certainement d'apprendre que Sa Majesté y est très sensible. Sa Majesté m'a commandé de vous en assurer aussi bien que de la justice qu'elle a toujours rendue à votre zèle et à votre attachement pour son service et pour celui du roi d'Espagne. »

« Monsieur, manda Torcy à Noirmoutiers en lui transmettant ce message, j'ai reçu et j'ai lu au roi la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire... Le traitement que M^{me} la princesse des Ursins a reçu a véritablement touché Sa Majesté... Ce que l'on peut dire sûrement, c'est que M^{me} la princesse est fort malheureuse de sortir d'Espagne de cette manière, après avoir donné tant de marques de son zèle et de son attachement pour le roi catholique. »

A cette lettre étaient joints des ordres autorisant le courrier du duc à faire usage des chevaux de la poste. Quelques jours plus tard, le 21 janvier, Louis XIV, éclairé par la correspondance de ses agents¹ et par les missives douloureuses de M^{me} des Ursins, veut panser lui-même la blessure envenimée qu'une main implacable lui a faite :

« J'avais appris avec déplaisir l'évènement dont vous me rendez compte par votre lettre du 10 de ce mois; j'y suis encore plus sensible en apprenant les circonstances des peines que vous avez souffertes et je *dois songer à vous les faire oublier*, connaissant votre zèle et votre attachement à mes intérêts, comme vous connaissez les sentiments d'estime et d'affection que j'ai pour vous. »

Par quelques lignes écrites directement à Torcy, la princesse avait exprimé l'espoir qu'il voudrait bien lui envoyer un homme de confiance « pour écouter tout ce qu'elle aurait à dire à Sa Majesté ». — Louis XIV ne l'entend pas ainsi; « c'est à Sa Majesté elle-même qu'il faut que vous le disiez », lui répond le ministre, sous l'enveloppe même qui renferme le billet du roi; « et, comme vous aurez eu le temps de vous reposer des fatigues de votre malheureux voyage lorsque vous recevrez mes lettres, permettez-moi de vous dire que vous ne devez pas perdre un instant pour vous rendre auprès du roi. Puisqu'il vous a envoyé en Espagne, vous devez

¹ Citée dans le précédent chapitre.

l'informer vous-même de la manière dont vous en êtes partie, et votre honneur vous oblige, autant que le devoir, à prendre cette résolution. Tout autre parti ferait croire et dire que vous craignez de paraître devant Sa Majesté... Vous en avez, de sa part, la liberté entière et vous verrez, par la lettre de sa main que j'ai l'honneur de vous envoyer, que ses sentiments pour vous ne sont point changés ¹. »

De telles lettres font plaisir à citer. Elles doivent figurer parmi celles qui honorent la mémoire du grand roi. Bien que le rôle magnifique et prépondérant qu'il avait joué, pendant un demi-siècle, sur la scène de l'Europe touchât à sa fin, l'intelligence qui les inspirait, la main qui les traçait, n'étaient point encore défaillantes. Louis XIV, pour les motifs politiques dont nous avons parlé, ne prétendait pas qu'on rappelât en Espagne Anne-Marie de la Trémoille, mais, dans son âme vraiment royale, la justice, cette vertu capitale des souverains, protestait hautement contre les indignités qu'on lui avait fait souffrir, et il entendait qu'en France, au moins, on lui rendit justice.

Avant que M^{me} des Ursins ne reçût ces fortifiants témoignages, elle avait passé par toutes les humiliations et toutes les angoisses. Il faut bien citer Saint-Simon toutes les fois que l'occasion s'en présente, quand on peut croire qu'il dit la vérité, puisque personne n'a jamais su conter aussi bien que lui, puisque ses récits, tracés par une plume à la fois incisive, abondante et fougueuse, charment, entraînent, frappent d'admiration ses lecteurs. Nous croyons qu'on nous saura gré de reproduire celui qu'il a fait du voyage douloureux d'Anne-Marie de la Trémoille jusqu'aux frontières d'Espagne et qui figure parmi ses plus belles pages... « Il était lors plus de sept heures du soir, la surveillance de Noël; la terre toute couverte de glace et de neige et le froid extrême et fort vif et piquant comme il l'est toujours en Espagne... La nuit était si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la neige. Il n'est pas aisé de se représenter l'état de M^{me} des Ursins dans ce carrosse. L'excès de l'étonnement

¹ Torcy ne manqua point de donner communication au frère de M^{me} des Ursins des deux lettres qu'on vient de lire. Elles touchèrent profondément Noirmoutiers : « Je vous suis sensiblement obligé, répondit le duc, de la part que vous avez bien voulu me faire de la lettre que le roi a la bonté d'écrire à ma sœur et de celle que vous lui écrivez, par laquelle vous donnez, avec la permission de Sa Majesté, des conseils si agréables pour elle et si consolants. Je suis pénétré des termes dans lesquels le roi s'explique. Ils sont dignes de sa gloire et de son humanité envers une sujette qui vient d'éprouver un traitement si rigoureux. Je vous prierais si je l'osais, de présenter mes très humbles actions de grâce à Sa Majesté... » (Noirmoutiers à Torcy, 23 janvier 1715.)

et de l'étourdissement prévalut d'abord... mais bientôt la douleur, le dépit, la rage et le désespoir se firent place; succédèrent à leur tour les longues et profondes réflexions sur une démarche aussi violente et aussi inouïe... et de là les espérances en la surprise du roi d'Espagne, en sa colère, en son amitié, en sa confiance pour elle, en ce groupe de serviteurs si attaché à elle dont elle l'avait environné. La longue nuit d'hiver se passa ainsi tout entière avec un froid terrible, rien pour s'en garantir et tel que le cocher en perdit une main. La matinée s'avança; nécessité fut de s'arrêter pour faire repaître les chevaux; mais, pour les hommes, il n'y a quoi que ce soit dans les hôtelleries d'Espagne... La viande est ordinairement vivante; le vin épais, plat et violent, le pain se colle à la muraille;... de lits il n'y en a que pour les mulétiers, en sorte qu'il faut tout porter avec soi, et M^{me} des Ursins ni ce qui était avec elle n'avaient chose quelconque. Les œufs, où elle en put trouver, furent leur unique ressource, frais ou non, pendant toute la route.

« Jusqu'à cette repue des chevaux, le silence avait été profond... Là il se rompit... La princesse des Ursins parla de son extrême surprise et de ce qui s'était passé entre la reine et elle... Les deux officiers des gardes, accoutumés, comme toute l'Espagne, à la craindre et à la respecter plus que leur roi, lui répondirent ce qu'ils purent des fonds de cet abîme d'étonnement dont ils n'étaient pas encore revenus... Ni repos, ni vivres, ni de quoi se déshabiller jusqu'à Saint-Jean-de-Luz. A mesure qu'elle s'éloignait, que le temps coulait, qu'il ne lui venait point de nouvelles, elle comprit qu'elle n'avait plus d'espérance à former. On peut juger quelle rage succéda dans une femme aussi ambitieuse, aussi accoutumée à régner publiquement, aussi rapidement et indignement précipitée, du faite de la toute-puissance, par la main qu'elle avait elle-même choisie pour être le plus solide appui de la continuation et de la durée de toute sa grandeur.

« Ses neveux Lanty et Chalais, qui eurent la permission de l'aller joindre, achevèrent de l'accabler. Elle fut fidèle à elle-même. Il ne lui échappa ni larmes, ni regrets, ni reproches, ni la plus légère faiblesse; pas une plainte, même du froid excessif, du dénûment entier, des fatigues extrêmes d'un pareil voyage. Les deux officiers qui la gardaient en vue n'en sortaient point d'admiration. Enfin elle trouva la fin de ces maux corporels à Saint-Jean-de-Luz, où elle arriva le 14 janvier et où elle trouva un lit, et, d'emprunt, de quoi se déshabiller, et se coucher, et manger. Là elle recouvra sa liberté. »

Avec elle reparut, pour M^{me} des Ursins, non l'espoir de recouvrer la situation extraordinaire qu'elle venait de perdre, — elle n'y aurait

pu réussir sans chasser, à son tour, la reine d'Espagne, — mais la volonté de lutter corps à corps avec la mauvaise fortune, comme elle l'avait fait, quelques années auparavant, lors de son premier exil. Elle combina bien vite ses plans d'attaque et ses moyens de défense. Elle écrivit sans délai et sans relâche à Louis XIV, à M^{me} de Maintenon, à Torcy, à son frère Noirmoutiers, à tous ses amis influents de Paris et de Versailles pour solliciter leur sympathie et leur assistance. Puis elle expédia le prince Lanti, son neveu, avec la mission de lui préparer, le mieux qu'il pourrait, un terrain que les rancunes du duc d'Orléans, les calomnies de Brancas, les sévérités de la vieille favorite qui ne lui pardonnait pas encore son ambitieux égoïsme¹, avaient certainement semé de fondrières et d'embûches. Dans sa correspondance datée de Saint-Jean, Anne-Marie de la Trémoille s'efforce de paraître calme et désabusée; mais l'indignation qui gronde sourdement au fond de son cœur lui arrache parfois des récriminations amères. On connaît sa lettre à M^{me} de Maintenon tant de fois citée et si digne de l'être : « Oui, je me plains, Madame, d'être traitée, à la face de l'Europe, avec plus de mépris, par la reine, que si j'étais la dernière des misérables, moi honorée pourtant de la confiance des deux plus grands monarques du monde, et l'on veut me persuader que le roi a agi de concert avec une princesse qui m'a traitée avec tant de

¹ Les relations de M^{me} des Ursins et de M^{me} de Maintenon, d'abord confiantes et affectueuses, s'étaient sensiblement aigries. Témoin des lamentables misères dont la France était accablée, dont, mieux que tout autre, elle avait pu sonder les profondeurs désespérantes, la favorite de Louis XIV en voulait à son amie d'avoir retardé la conclusion de la paix par ses prétentions ambitieuses; peut-être même était-elle jalouse de cette *principauté souveraine* que lui avaient promise les premiers traités d'Utrecht; elle lui reprochait la confiance absolue dont le roi d'Espagne honorait Orry, si décrié à la cour de France, et les réformes si violemment accomplies en Espagne; elle ne comprenait pas, non plus, qu'elle eût osé négocier un nouveau mariage pour le petit-fils de Louis XIV, sans lui demander son avis et son concours. Les rapports du marquis de Brancas, son ami, envinèrent ses préventions. Anne-Marie de la Trémoille et Françoise d'Aubigné avaient échangé, pendant quelque temps, des lettres ironiques, piquantes, presque injurieuses : « Vous êtes aigrie contre nous, Madame, avait écrit la seconde... il n'est que trop vrai qu'on répand partout que vos seuls intérêts empêchent la paix... je vous suis trop attachée pour ne pas vous dire qu'il est difficile de vous justifier sur ce qui se passe présentement... on ne veut pas ici que les femmes entrent dans les affaires... nous trouvons Orry point à sa place et l'Espagne mal gouvernée... » Et M^{me} des Ursins, touchée au vif, avait répondu fort insolemment : « L'injustice est partout, Madame, et même parmi les personnes qui semblent s'être sacrifiées à Dieu et qui ne lui sacrifient pas leurs passions! » Toutefois, depuis la conclusion de la paix entre l'Espagne et la Hollande, le ton de leur correspondance s'était quelque peu radouci.

cruauté!... J'attends la volonté du roi à Saint-Jean-de-Luz, dans une petite maison, sur le bord de la mer. Je la vois souvent agitée, quelquefois calme... voilà la cour. »

Après s'être reposée quinze jours dans la petite ville de Saint-Jean, la princesse des Ursins s'achemina vers Paris, attendant avec une anxiété croissante qu'on lui fit connaître les dispositions et les résolutions de Louis XIV. A Bayonne, elle sollicita, en vain, l'honneur de présenter ses respects à la reine douairière, qui refusa tout net de la recevoir. Elle fut réduite à dîner au Faubourg Saint-Esprit chez un juif et à coucher hors de la ville ¹. Son ennemie triomphante la traitait comme une pestiférée et une maudite. Sans les ressources que son ami dévoué, le maréchal de Montrevel, mit généreusement et courageusement à sa disposition, elle aurait eu beaucoup de peine à gagner Bordeaux, et son voyage se fût poursuivi dans des conditions lamentables ². Mais les réponses consolantes de Louis XIV et de Torcy, que l'on a lues plus haut, lui sont déjà parvenues; elle y a puisé de vivifiantes consolations, de nouvelles forces qui lui permettront d'achever heureusement son voyage. On lui a mandé de Madrid que, depuis son départ, la situation était devenue fort difficile, ce qui lui a donné naturellement quelque satisfaction. Le 12 février, elle écrit de Coué au ministre. « Je profite, Monsieur, de votre courrier qui revient de Madrid, pour me donner l'honneur de vous apprendre que je vais coucher demain à Poitiers où je ne séjournerai qu'un jour pour laisser reposer l'équipage de M. le maréchal de Montrevel... Vous savez, sans doute, par vos lettres de Madrid, que tout y va de mal en pis, *ce qui m'afflige fort*. Je ferai le plus de diligence qu'il me sera possible pour me rendre à Paris, dans l'impatience où je suis de me mettre aux pieds du roi,

¹ Daguerre à Torcy, 30 janvier 1715.

² « J'ai cru, Monsieur, vous faire plaisir de vous mettre en état d'informer Sa Majesté que M^{me} des Ursins arriva ici le 4 de ce mois, de fort bonne heure, parce que j'envoyai des relais de carrosse au-devant d'elle... il m'a paru qu'il lui serait impossible de se rendre à la cour, ainsi qu'elle le voulait, avec un attirail dont elle ne saurait se passer, comme de son lit et de ses femmes; j'ai cru que le roi ne me saurait pas mauvais gré de lui donner les petits secours qui ont dépendu de moi. Elle a fort envie de mériter, par ce qui dépendra d'elle, que vous lui continuiez les mêmes bontés dont elle se loue infiniment, et c'est une action digne de vous de contribuer à sa consolation; car il est inouï que l'on ait fait à une dame de sa distinction un traitement aussi extraordinaire que celui qu'elle vient d'essayer, dont les circonstances sont incroyables. » (Montrevel à Torcy, Bordeaux, 9 février 1715.)

Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France depuis 1703, était alors gouverneur de Guyenne. Il avait été gouverneur du Languedoc après le comte de Broglie et avant le maréchal de Villars.

pour lui faire mes très respectueux remerciements des bontés dont il lui plaît de m'honorer. »

Pendant Lanti était arrivé le 22 janvier à Paris, et Torcy l'avait reçu le surlendemain ¹. Le roi lui donna audience le 2 février. Enhardi par l'affabilité de Louis XIV, le neveu de M^{me} des Ursins plaida fort adroitement la cause de l'exilée. Il venait en ligne droite de Guadalajara. Témoin des perplexités de Philippe V, il pouvait affirmer que la gouvernante des infants, si honteusement chassée, n'avait pas démerité sérieusement de la reine d'Espagne. L'impression qu'il produisit fut excellente, si l'on en juge par ces lettres du ministre des affaires étrangères adressées, quelques jours plus tard, à M^{me} des Ursins : « Don Alexandre Lanty fut admis samedi à l'audience de Sa Majesté dans son cabinet et s'acquitta parfaitement bien de la commission que vous lui aviez donnée. Il est juste de lui laisser le plaisir de vous rendre compte de tout ce que le roi lui dit sur votre sujet. Je suis persuadé, Madame, qu'en l'apprenant, vous vous reprocheriez d'avoir fait attention aux bruits répandus... s'ils eussent été capables de vous alarmer ². » — « Quoique j'espère, Madame, avoir incessamment l'honneur de vous voir, je ne veux pas cependant laisser partir ce courrier, qui retourne en Espagne, sans vous faire savoir que je me suis acquitté de la commission que vous m'avez donnée pour le roi... Vous verrez bientôt, Madame, quels sont ses véritables sentiments pour vous ³. »

Il est certain qu'en dépit du mauvais vouloir de Philippe d'Orléans, des menées hostiles de ses amis, qui devenaient, chaque jour, plus influents à Versailles, du refroidissement visible de M^{me} de Maintenon, des plaintes de Philippe V et d'Élisabeth, Louis XIV ne cessa d'honorer Anne-Marie de la Trémoille de sa tutélaire bienveillance. Sa vieille expérience démêlait facilement les intrigues. Sa haute et froide raison les dédaignait. On relève, avec satisfaction, ce passage dans les instructions remises au comte du Luc qui allait représenter la France à Vienne, comme ambassadeur. « Sa Majesté ne se désiste point de la protection qu'elle a donnée à la princesse des Ursins pour lui faire obtenir la souveraineté que le roi d'Espagne avait réservée pour elle en cédant les Pays-Bas... mais Sa Majesté remet à la prudence du comte du Luc de parler de cette

¹ « M. de Lanty, mon neveu, arriva hier de Saint-Jean-de-Luz. Comme il est obligé, Monsieur, de se faire habiller depuis les pieds jusqu'à la tête, n'ayant que ce qu'il emporta dans son brusque départ de Guadalaxara, il emploiera la journée d'aujourd'hui à se mettre en ordre et se rendra demain matin, de bonne heure, chez vous à Versailles. » (Noirmoutiers à Torcy, Paris, 23 janvier 1715.)

² Torcy à M^{me} des Ursins. Versailles, 4 février 1715.

³ Torcy à M^{me} des Ursins. Versailles, 12 février 1715.

affaire à propos, en sorte qu'il paraisse qu'elle s'intéresse véritablement au succès, *qu'elle le désire par elle-même et que ses offices ne soient pas regardés comme le pur effet d'une recommandation du roi d'Espagne.* » La paix de Bade venait de réconcilier le roi et l'empereur. Le prince Eugène entretenait de cordiales relations avec son vainqueur, le maréchal de Villars, qu'il avait vaincu, à son tour, dans les conférences de Rastadt, sur le terrain diplomatique. Il se montrait désireux d'obliger Louis XIV. Celui-ci crut qu'il était encore possible d'obtenir la faveur promise, par les négociations d'Utrecht, à M^{me} des Ursins. L'occasion paraissait favorable. C'eût été une belle et royale protestation contre le honteux éclat de Jadraque.

La princesse des Ursins arriva le dimanche, 24 février, à Paris où elle descendit chez son frère, le duc de Noirmoutiers, qui l'attendait impatiemment. Le roi devait lui donner audience le vendredi suivant. Mais, n'ayant pu quitter sa chambre, pendant quelques jours, à cause de l'ophtalmie dont elle souffrait depuis longtemps et que les fatigues de son pénible voyage avaient aggravée, elle ne vit Louis XIV qu'un mois plus tard. Le 27 mars, il s'entretint familièrement avec elle, durant deux heures, dans son cabinet et la rejoignit ensuite chez M^{me} de Maintenon. La duchesse du Lude lui avait offert à dîner. Elle passa la nuit chez M^{me} Adam, femme d'un premier commis des affaires étrangères, et revint, le lendemain matin, à Paris. Dangeau et Saint-Simon ont enregistré avec soin ces menus détails; toute la cour avait en ce moment les yeux fixés sur la victime d'Élisabeth Farnèse.

Pour vivre désormais à l'abri des coups de la fortune et passer en paix les dernières années de sa vie, M^{me} des Ursins ne pouvait rester en France. La santé de Louis XIV s'affaiblissait visiblement. On pressentait sa fin prochaine. Il n'était guère probable que son neveu, tout débonnaire et tout généreux qu'il fût ¹, pardonnât

¹ Pendant le dernier séjour que M^{me} des Ursins fit en France, Saint-Simon la vit deux fois. Il crut devoir s'en excuser auprès du duc d'Orléans dont il était l'un des familiers les plus intimes et qui daigna « ne pas le trouver mauvais ». La première fois, il se rendit chez elle et l'entretint pendant huit heures qui lui parurent *huit moments*; la seconde, il la rencontra, comme par hasard, à Marly, lorsqu'elle venait de prendre congé du roi, et la princesse voulut bien le faire monter avec elle dans son carrosse où ils causèrent « fort librement » pendant une heure. Le langage qu'elle lui tint fut admirable de modération, de sagesse et de clairvoyance. « Elle lui parla sans plaintes, sans regrets, sans faiblesse, toujours mesurée;... et supérieure aux événements... elle lui raconta sa catastrophe sans jamais y mêler le roi, ni le roi d'Espagne, duquel elle se loua toujours, et, sans se lâcher sur la reine, elle lui prédit ce qu'on a vu depuis. »

jamais, à la sœur de Noirmoutiers, les procédés dont elle avait usé, en Espagne, à son égard. Elle songea d'abord à se retirer en Hollande, et Louis XIV, dont elle sollicita les conseils, approuva ce projet. Les États-Généraux ayant fait connaître qu'ils ne la verraient pas, sans déplaisir, habiter Amsterdam ou la Haye, elle fit choix d'Utrecht, où s'étaient réunis, deux années auparavant, les plénipotentiaires qui lui avaient attribué une principauté souveraine. Elle y aurait retrouvé, au moins, des souvenirs encore vivants de sa grandeur déchue. Le roi voulut qu'elle y pût tenir un rang conforme à sa naissance et à la haute mission que, par son ordre, elle avait remplie en Espagne. Sachant qu'elle était fort mal pourvue, voulant lui assurer une vieillesse honorable, il donna l'ordre que l'on convertit en une rente de 40 000 livres sur l'hôtel de ville la pension de 20 000 livres qu'on lui servait, et il écrivit de sa main au roi d'Espagne pour lui demander de venir lui-même au secours de l'illustre femme qui lui avait été si fidèle. La lettre que reçut Saint-Aignan à ce sujet, et qui porte la date du 5 mai, sera lue avec intérêt : « Je fis savoir, l'autre jour, à mon petit-fils, que la princesse des Ursins passait en Hollande... qu'étant instruit, comme je le suis, du mauvais état de ses biens, j'avais cru qu'il ne me convenait pas que les étrangers vissent dans l'indigence une personne que j'ai fait passer de Rome en Espagne et que le roi, mon petit-fils, a si longtemps honorée de sa confiance, que je lui avais donné des contrats pour 40 000 livres de rente viagère et j'excitais le roi d'Espagne à suivre mon exemple... Je ne sais s'il vous parlera de la lettre que je lui ai écrite ; mais, s'il le fait, vous l'exciterez à remédier, de sa part, au fâcheux état où se trouve la princesse des Ursins, et *vous lui ferez connaître que la résolution qu'il prendra me fera beaucoup de plaisir...* »

« Monsieur, répondit Anne-Marie de la Trémoille, au ministre des affaires étrangères qui lui avait annoncé le don gracieux de Louis XIV, et lui avait fait part de sa démarche, une telle bonté me touche aussi sensiblement qu'elle le doit et je puis vous assurer que j'y suis bien plus sensible encore par cet endroit que par le besoin pressant où mon extraordinaire et malheureuse situation me jette... »

On aurait peine à croire que le roi d'Espagne se montra parfaitement insensible au pressant appel de son aïeul, si on ne savait, quand on connaît bien son histoire, que les actes les plus honorables de son règne lui furent conseillés par Louise-Marie de Savoie sa première épouse, et par la noble femme qu'Elisabeth venait d'expulser violemment de son royaume. Voici la réponse misérable de Philippe V : « Sur ce qui regarde la princesse des Ursins, je

crois que, si vous voulez bien y faire réflexion, vous trouverez qu'après les sujets qu'elle a donnés à la reine de prendre, à son égard, le parti qu'elle prit, je n'ai pas peu fait de lui donner les secours de plus de 5000 pistoles que je lui envoyai, qu'il ne convenait pas, après cela, que je lui fisse de nouvelles grâces et que, par la tendresse que vous voulez bien avoir pour la reine et pour moi... vous ne trouverez pas mauvais que je ne fasse pas ce que vous me demandez pour une personne qui a eu le malheur de déplaire à cette princesse dont la satisfaction fait une de mes principales occupations ¹... »

Cet égoïsme, à la fois, cruel, lâche et puéril indigna Louis XIV, et il voulut faire connaître lui-même son déplaisir au duc de Saint-Aignan par une des lettres les plus sévères que lui ait inspirées la pusillanime faiblesse de son petit-fils.

« Le roi d'Espagne m'a répondu décisivement sur la recommandation que je lui avais faite en faveur de la princesse des Ursins et refuse nettement de lui faire aucune grâce, croyant que la reine d'Espagne aurait lieu d'être offensée. J'en avais jugé différemment et je croyais que cette princesse, ayant lieu d'être satisfaite d'avoir fait sortir d'Espagne la princesse des Ursins, estimerait au-dessous d'elle de faire éclater davantage son ressentiment; qu'il lui paraîtrait même qu'il y aurait plus de grandeur de lui procurer les moyens de subsister aisément dans le lieu qu'elle aurait choisi pour se retirer...

« Si ces considérations ne sont pas capables de la toucher, il est inutile de faire, auprès du roi d'Espagne, de nouvelles tentatives... »

L'âme de la Parmesane était donc inaccessible aux sentiments élevés et délicats. Philippe est tombé sous le joug d'une femme dont les passions sont à la fois impitoyables et mesquines, le pire des jougs pour un roi. La chute était irréparable. Décidément la tutelle de M^{me} des Ursins valait mieux que la despotique influence d'Élisabeth.

Craignant, d'après de nouvelles informations, de ne rencontrer à Utrecht ni les agréments ni les égards qu'elle espérait, M^{me} des Ursins changea d'avis et résolut de se fixer à Rome. Il fallait, pour s'y rendre, passer par les provinces italiennes de l'empereur qui la détestait cordialement. « Étant Française et fort mal avec la cour d'Espagne, écrivait Torcy, le 12 mai, à Mandat, chargé d'affaires de France, elle aurait dû passer librement dans tous les États de

¹ « Vous ne doutez pas, Madame, écrivit Torcy à M^{me} des Ursins, le 3 juin 1715, en lui apprenant le refus de Philippe V, que je n'eusse désiré, plus que personne, avoir une autre réponse à vous rendre. Mais, quelque fâcheuse qu'elle soit, je crois que vous devez en être informée. »

l'Autriche; toutefois, il était plus prudent, après le personnage qu'elle avait fait, de prendre des passeports. » Mandat les obtient sans difficulté. Au moment où elle se dispose à partir, une lettre de son frère, le cardinal de la Trémoille, vient de nouveau modifier ses projets¹. Clément XI hésite à la recevoir, redoutant de mécontenter la cour d'Espagne avec laquelle il poursuit, en ce moment, des négociations importantes. M^{me} des Ursins choisit alors Avignon pour sa résidence. Mais l'intervention personnelle de Louis XIV triomphe de ce dernier obstacle. Il se porte fort du consentement de Philippe V, et celui-ci, en effet, veut bien l'accorder². La princesse des Ursins pourra donc habiter Avignon ou Rome, si elle le désire. « Le 14 août, elle quitte Paris, après avoir pris congé de tous ses amis, raconte Dangeau, comme une personne qui ne compte plus de les revoir. Ses deux neveux, Chalais et Lanti la conduisent jusqu'à la première couchée qui est à Essonne. » Elle se dirige sur Avignon, sans avoir pris encore une résolution définitive. Elle s'avance à petites journées; anxieuse et indécise. Arrivée non loin d'Avignon, elle apprend soudain que le roi est à toute extrémité. Que va-t-elle devenir si elle se trouve en France lorsque le duc d'Orléans prendra en main le pouvoir? Elle n'hésite plus, franchit en toute hâte la frontière et se rend à Chambéry en attendant mieux³. A Pont-de-Beauvoisin, elle a su, par une lettre de M^{me} de Maintenon, la mort de Louis XIV. « Il faut baisser la tête sous la main qui nous frappe, écrivait, de Saint-Cyr, Françoise d'Aubigné... J'ai vu mourir le roi comme un saint et comme un héros. J'ai quitté le monde que je n'aimais pas. Je suis dans la plus paisible retraite... » « Moi, Madame, a répondu l'exilée, j'ignore où je pourrai mourir! »

¹ L'abbé de la Trémoille, auditeur de France à Rome, fut longtemps brouillé avec sa sœur et se montra presque indifférent à sa disgrâce, quoiqu'il dût le cardinalat à son influence. « C'était, dit Saint-Simon, un petit bossu, fort vilain, fort débauché, qui n'avait jamais voulu rien apprendre ni rien faire de conforme à l'état qu'il n'avait pris que pour réparer sa pauvreté par des bénéfices... » Il fut évêque de Bayeux, archevêque de Cambrai, chevalier de l'Ordre. Il mourut à Rome en 1720, « presque banqueroutier, bien que pourvu, outre son archevêché, de cinq bénéfices. »

² « Vous avez bien jugé des sentiments de la reine et des miens sur le voyage de la princesse des Ursins à Rome. Nous ne nous opposerons point à ce qu'elle y fasse son séjour, et le pape peut en être assuré. » (Philippe V à Louis XIV, Buen-Retiro, 29 juillet 1715.)

³ Victor-Amédée avait personnellement peu de sympathie pour M^{me} des Ursins, mais il lui savait gré de l'inaltérable dévouement qu'elle avait témoigné à sa fille lorsque celle-ci régnait en Espagne, et il était, en ce moment, d'autant mieux disposé à son égard que le second mariage de Philippe lui avait, comme on l'a vu plus haut, extrêmement déplu.

Nous n'eussions pas accompagné aussi loin et d'aussi près Anne-Marie de la Trémoille, si nous n'avions voulu la suivre jusqu'au moment où la haine que lui portait Elisabeth Farnèse cessa enfin de la persécuter. On sait qu'elle resta quatre années à Gênes où elle fut reçue avec distinction et « où, disent les Mémoires de Saint-Simon, elle espérait fixer, pour toujours, ses tabernacles ; » qu'elle y fut prise d'ennui, de découragement et de tristesse ; qu'elle alla chercher à Rome, en 1719¹, une existence plus conforme à ses instincts et à ses habitudes ; « qu'elle y fut traitée avec beaucoup de considération du pape et de tout ce qu'il y avait de principal et de plus grand » ; qu'elle eut la satisfaction d'y voir ses persécuteurs, Giudice et Alberoni, humiliés et disgraciés à leur tour ; enfin que l'humble cour des Stuarts, qui vivait exilée dans la Ville éternelle, l'accueillit avec une affectueuse déférence et voulut bien l'associer à ses modestes intrigues, « ce qui fut, dit Saint-Simon, un petit fumet d'affaires, pour qui ne s'en pouvait plus passer ! » Elle acheva paisiblement, le 5 décembre 1722, à l'âge de quatre-vingt-six ans, une existence aussi agitée qu'extraordinaire, « ayant conservé, dit encore Saint-Simon, toute sa santé, sa force, son esprit jusqu'à la mort ». Sans rendre complètement ses bonnes grâces à son ancienne conseillère, Philippe V lui avait fait adresser quelques paroles d'encouragement et de bienveillance par le marquis de Saint-Philippe, son ambassadeur à Gênes. On dit même qu'il se repentit tant soit peu de ses rigueurs et qu'il lui fit servir, pendant les dernières années de sa vie, une pension honorable.

Si M^{me} des Ursins a commis des erreurs qu'un politique avisé et réfléchi eût évitées et des fautes que réproue la sévérité du moraliste, elle les a rachetées par de belles inspirations et de nobles actes. L'insatiable ambition qui la possédait tout entière l'a souvent égarée ; les impulsions violentes d'une âme audacieuse l'ont entraînée, en maintes occasions, bien au delà des bornes de la sagesse ; la confiance superbe qu'elle avait dans son intelligence et dans sa force lui a fait croire naïvement qu'on pouvait triompher, en quelques jours, des instincts, des mœurs, des abus invétérés de tout un peuple, et elle lutta contre ces mœurs et ces abus avec plus de bravoure et de constance que de prudence et d'habileté ; elle eut la folie de se croire plus puissante que l'inquisition ; ne voulant point déchoir et aspirant toujours à monter plus haut, elle n'a point compris, quoiqu'elle eût alors le pressentiment de sa disgrâce, que l'avènement de la nouvelle reine devait être pour elle le signal d'une retraite volontaire ; le tyrannique et impétueux

¹ *Mémoires de Saint-Simon.*

désir qu'elle eut, toute sa vie, d'obtenir, quelque part en Europe, une principauté souveraine, la poussa d'abord à solliciter l'empereur, le pire ennemi de la France, et risqua plus tard de compromettre le succès des négociations qui ont sauvé la couronne de son maître; jamais elle ne fut clémente pour ses ennemis; étrangement oublieuse du respect qu'elle devait à son nom et à son rang, elle laissa supposer que son cœur avait de vulgaires faiblesses; et de si grandes fautes paraissent d'autant moins excusables qu'elle put, quand ses intérêts l'y contraignirent, se montrer maîtresse d'elle-même, commander à ses passions, pratiquer la modération avec adresse et persévérance; — mais, par la fermeté héroïque de son caractère, — par sa merveilleuse attitude pendant les guerres de la Péninsule, — par les signalés et inoubliables services qu'elle rendit aux deux monarchies, soit lorsque, combattant avec un courage admirable et avec l'assistance de sa chère princesse Louise-Marie de Savoie les défaillances lamentables de Philippe V, elle sauva deux fois son trône, soit lorsque sa main virile jeta les fondements du *pacte de famille* que Charles III devait réaliser quarante ans plus tard, soit encore lorsqu'elle conçut et qu'elle poursuivit sans hésitation, à travers mille obstacles, les énergiques réformes qui procurèrent à son jeune souverain des soldats et des vaisseaux, — par la belle résignation qu'elle opposa aux rigueurs de la fortune et dont la dignité fut incomparable; — par la séduction irrésistible de son esprit et l'infatigable activité de son imagination féconde, — enfin, par l'inébranlable fidélité de ses affections, *cette femme célèbre*, ainsi que l'appelle Saint-Simon, « dont le règne fut si absolu en Espagne et si découvert, le caractère si soutenu et si unique », mérite assurément de figurer au nombre des plus considérables et des plus remarquables personnages du grand siècle.

Esdras, docteur de la loi, raconte qu'un jour Darius réunit, dans un festin immense et magnifique, les premiers magistrats des cent vingt-sept provinces de son royaume. Lorsqu'il les eut congédiés, il monta sur sa couche et s'endormit. Alors les trois jeunes hommes, qui gardaient le corps du roi, firent une gageure. « Voyons lequel d'entre nous l'emportera sur les deux autres par la sagesse de ses méditations. Le roi comblera le vainqueur de ses dons; il le revêtira de la pourpre; il lui donnera un collier d'or, une coupe d'or, un lit d'or et des freins d'or pour ses chevaux. Allons, écrivons chacun nos pensées et plaçons-les au chevet du roi; à son réveil, il les lira et il jugera. » — Le premier écrivit : « Le vin est fort. » — Le second écrivit : « Le roi est plus fort que le vin. » — Le troisième écrivit : « La femme est plus forte que le vin et que

le roi, mais la vérité est plus forte que tout. » — Ayant lu ce qu'ils avaient écrit, Darius appela tous les magistrats de la Perse et de la Médie et, quand ils furent réunis en conseil, le roi dit : « Appelez les trois jeunes hommes pour qu'ils expliquent leurs pensées. » — Le premier parla ainsi : « Voyez, seigneurs, comme le vin est puissant ; il domine l'intelligence et séduit le cœur ; il pervertit l'entendement du roi et du plus humble de ses sujets, de l'homme libre et de l'esclave, du pauvre et du riche. Il inspire la joie et la sécurité ; il chasse toute crainte et tout souci ; il donne l'éloquence ; il pousse aux querelles et aux meurtres ; il arme le fils contre le père, le frère contre le frère ; mais il procure l'oubli bienfaisant des crimes et des folies qu'il a fait commettre. Qui peut être plus fort que le vin ? » — Ayant ainsi parlé, il garda le silence, et le second commença : « O seigneurs, est-ce que Celui qui possède la terre et la mer n'est pas le dominateur souverain ? Toutes ses volontés sont accomplies. Le roi dit à ses sujets : Tuez, ils tuent ; pardonnez, ils pardonnent ; frappez, ils frappent ; exterminatez, ils exterminent ; bâtissez, ils bâtissent ; semez, ils sèment ; plantez, ils plantent. Son peuple et son armée lui obéissent, et ils ne peuvent rien faire sans son commandement. Il se repose sur leur fidélité ; il boit, il s'endort et ils le gardent pendant son sommeil. Qui peut égaler la puissance du roi ? » — Après qu'il eut dit cela, le troisième, qui se nommait Zorobabel, prit la parole à son tour : « Seigneurs, n'est-ce pas le roi qui commande à la terre et n'est-ce pas de la femme que naît le roi ? N'est-ce pas la vigne qui produit le vin, n'est-ce pas l'homme qui plante la vigne et n'est-ce pas la femme qui enfante l'homme ? L'homme peut-il vivre sans la femme ? S'il faut renoncer à ses richesses pour la suivre et la posséder, hésite-t-il ? L'homme s'unit à la femme et il oublie, pour elle, son père qui l'a nourri, sa mère et son pays. Il prend ses armes et il s'en va piller par les chemins ; il parcourt les mers et les fleuves ; il brave la fureur des lions et les horreurs des ténèbres, et, quand il a fait sa proie, il court, joyeux, l'offrir à sa bien-aimée. Un roi est si grand que nous n'osons pas toucher ses vêtements et, cependant, j'ai vu Apemen, fille de Bysac, concubine du roi, assise à sa droite ; je l'ai vue enlever la couronne du roi, de sa main droite, et la placer sur son front, tandis qu'elle le frappait de sa main gauche ; et lui, cependant, contemplant attentivement et tristement son visage, souriant à ses sourires, rougissant à ses reproches, jusqu'au moment où il fut pardonné ! O seigneurs, la femme n'est-elle donc pas plus forte que le vin et le roi ? »

Darius et ses conseillers s'interrogent du regard.

Alors Zorobabel reprend la parole. Il célèbre le triomphe de la

vérité qui est éternelle, immuable, souverainement grande, majestueuse, équitable, qui régit l'univers et lui impose ses lois, qui est la source de toute justice, tandis que l'iniquité est dans le vin, dans le roi et dans la femme. Puis il adore Jéhova qui est le Dieu de la vérité. L'assemblée tout entière s'écrie : « La vérité est grande; c'est elle qui l'emporte. » Le roi dit : « Tu as vaincu, désigne toi-même ta récompense. — Souviens-toi, seigneur, répond Zorobabel, que tu as promis, en remontant sur le trône, de rebâtir Jérusalem. » Darius l'embrasse à la vue de tout son peuple, il donne publiquement des ordres pour que ses promesses soient accomplies, et le jeune Hébreu, se tournant vers la ville sainte, glorifie le roi du ciel : « C'est vous, Seigneur, qui donnez la victoire et je suis votre serviteur; soyez béni, vous qui m'avez inspiré la sagesse, je confesserai votre nom jusqu'à ma mort, ô Dieu de nos pères. »

Dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les hiérarchies sociales, on a vu et on verra régner impérieusement, sur les cœurs fragiles que ne protège point une volonté forte et constante, Apemen, la charmeuse. Les enseignements qu'Esdras, docteur de la loi, a mis dans la bouche des trois jeunes hommes, gardes du corps de Darius, seront toujours opportuns, parce que, la nature de l'homme étant immuable, l'expérience ne cessera jamais de les confirmer. Ce fut elle qui guida la main de Louis XIV le jour où il écrivit, pour son petit-fils proclamé roi d'Espagne, cette virile leçon : « Soyez le maître; n'avez jamais de favori ni de premier ministre... Marié, ne vous laissez pas gouverner par votre femme. C'est une faiblesse et un déshonneur. On ne le pardonne pas aux particuliers, et les rois sont encore plus méprisés quand ils souffrent que leurs femmes dominant¹. »

Si Philippe V, non content de se montrer brave dans les combats, comme le fut son ancêtre Henri IV, avait fait preuve de quelque fermeté et de quelque décision dans les conseils; si, méditant les nobles et salutaires avis de son grand aïeul, il avait su, quand les circonstances l'exigeaient, réagir contre les faiblesses dont il fut l'esclave, il occuperait une place honorable parmi les pasteurs des peuples. Mais, incessamment courbé sous le joug de la femme qui captivait ses sens ou qui maîtrisait son esprit, il ne fut, jusqu'à sa mort, quand il ne commanda pas ses armées, qu'un fantôme de roi.

COURCY.

¹ *Mémoires politiques et militaires du duc de Noailles.*

LE ROMAN DE JEHANNE ¹

II

Saint-Servais est une ancienne petite ville fortifiée, juchée sur le sommet d'une colline assez élevée pour que des vieux remparts qui enserrent l'antique cité on puisse jouir d'un panorama très étendu : d'un côté on domine un pays boisé dont la fraîche verdure semble empruntée à la Normandie; de l'autre, une prairie très inclinée, très mouvementée, que des allées ombrées et des bouquets d'arbres coupent agréablement; sa pente un peu raide s'adoucit en s'approchant des bords de la Savine, jolie rivière bleue, dont le cours capricieux forme un chapelet de lacs, d'une grande variété d'aspects.

A mi-côte de ce versant, dans un pli de terrain creusé en vallon, se trouve le très primitif établissement des bains. Les quelques familles des départements voisins qui le fréquentent l'été s'installent presque toutes à Saint-Servais même, où elles trouvent à se loger à très bon compte; il est probable que les environs de la source seraient restés déserts si une nombreuse colonie anglaise n'avait pris en goût ce joli coin de pays.

La douceur du climat, l'extrême facilité de vie aidant, une véritable invasion d'insulaires est venue former une ville nouvelle au pied de l'ancienne. Là se trouvent réunis les genres les plus bizarres de l'architecture la plus fantaisiste. Les castels à tourelles et à clochetons, les villas avec terrasse à l'italienne, les cottages d'outre-Manche, les habitations indiennes avec vérandah; les chalets suisses se coudoient sur le rebord du frais vallon, où s'étagent sur les flancs ombrés de la colline, dans un pêle-mêle très pittoresque.

M^{me} Reynault, qui n'aimait pas l'imprévu dans les installations, avait envoyé à l'avance à Saint-Servais l'ancien domestique de confiance du président, Dominique, qui était resté plus particulièrement

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 janvier 1891.

attaché au service de Jehanne, mais que celle-ci prêtait à sa belle-mère toutes les fois qu'il y avait une mission à remplir qui exigeait un homme intelligent et d'une sûreté parfaite; ses instructions portaient qu'il eût à louer pour la saison une grande villa de belle apparence. La présidente tenait, autant que Berthe, à ce que l'on sût partout où elle allait, qu'elle avait droit à la considération que donne aux yeux de la foule une grosse fortune, à défaut d'autre mérite.

Berthe, qui suivait son idée fixe d'obtenir bon gré mal gré les hommages du marquis, avait suggéré à sa mère la pensée d'inviter les dames de Blégnac à accepter l'hospitalité chez elle au lieu de descendre à l'hôtel, comme elles en avaient manifesté l'intention. Cet arrangement avait été conclu à la satisfaction générale. Amaury, que ses affaires, disait sa mère avec la vérocité qui la caractérisait, retenait quelques jours encore à Paris, devait facilement trouver à se loger en garçon n'importe où et comment.

Le Chalet des Roses, que Dominique avait retenu pour la présidente, était une construction qui n'avait d'helvétique que des balcons en saillie et la galerie de bois découpé qui courait le long du toit en auvent; des rosiers du Bengale couvraient la façade et donnaient, avec les grands arbres qui l'entouraient, un air rustique à l'habitation. Cette apparence, toute poétique qu'elle était, ne fut pas, tout d'abord, du goût de M^{me} Reynault; il lui fallut s'assurer par elle-même que c'était la résidence la plus vaste du pays pour qu'elle se résignât à s'en contenter.

L'intérieur du Chalet des Roses était plus confortable que l'extérieur ne l'eût fait supposer. Au-dessus du rez-de-chaussée, où se trouvaient les salons et les offices, il y avait quatre chambres: Berthe, suivant sa coutume, prit possession de la meilleure, en laissa une moins bonne à sa mère, et installa la marquise et Eugénie dans les deux autres. Par suite de cet arrangement, Jehanne se trouva reléguée au second avec miss Mac Burns. Elle savait heureusement s'accommoder de tout; elle se trouvait aussi bien au milieu de la plus grande simplicité qu'entourée de toutes les recherches du luxe. Quand elle vit que tout était blanc, et d'une parfaite propreté dans sa cellule, elle s'en déclara satisfaite.

Le Chalet des Roses n'était séparé du chemin planté d'arbres qui conduit à la vallée des eaux que par une longue grille au travers de laquelle on voyait une verte pelouse ornée de géraniums, et une large allée circulaire accessible aux voitures. Vue ainsi, l'habitation ne semblait avoir qu'un étage, mais le toit, qui s'abaissait sur la façade de la route et sur celle du jardin, se relevait sur les côtés du bâtiment, et permettait à deux fenêtres à balcon de se super-

poser l'une au-dessus de l'autre; celle qui appartenait à la chambre qu'occupait Jehanne dominait un panorama si étendu qu'elle se trouva bientôt ravie de son installation. Rien ne venait entraver le regard dans cette direction; c'est à peine si le grand marronnier qui poussait tout près, dans un terrain vague, et dont les branches supérieures atteignaient la dentelure du toit, lui cachait un petit coin de prairie; elle pouvait donc suivre les sinuosités gracieuses de la colline, voir les eaux bleues de la rivière disparaître, à droite, derrière une haute falaise, qui se dressait tout à coup comme pour lui fermer toute issue. A gauche, dans un lointain vapoureux, ondoyaient de hautes futaies qui formaient comme un océan de verdure; au delà du cours d'eau s'étendaient, à perte de vue, des plaines onduleuses, piquées çà et là de pointes brillantes de clochers, et plantées symétriquement de pommiers touffus.

Au moment où elle vit ce paysage pour la première fois, le soleil couchant répandait sa lumière d'or sur tout cet ensemble, et ses rayons de feu empourpraient, en rasant le sol, les blanches toisons des troupeaux épars çà et là; peu à peu, toute cette splendeur perdit son éclat : le paysage s'enveloppait graduellement d'un léger brouillard blanc qui bientôt le voila mystérieusement; des vols d'oiseaux sillonnaient alors le ciel par bandes, et se dirigeaient vers les grands arbres qui leur servaient de gîte. Une cloche, au son argenté, sonna lentement un mélancolique appel à la prière du soir; puis tout rentra dans le silence. Une petite étoile tremblotante vacilla bientôt au bord de l'eau, quitta le rivage et traversa la rivière; c'était le bateau du passeur qui commençait son service de nuit.

Tout était si paisible dans la nature que Jehanne, qui restait accoudée sur son balcon, se sentait elle-même peu à peu pénétrée par ce grand calme; le poids douloureux que de précoces chagrins avaient fait peser sur son esprit s'allégeait sensiblement; elle aspira avec délices cet air saturé de senteurs vivifiantes, et une vie nouvelle circula dans ses veines; pour la première fois depuis longtemps elle éprouva une jouissance complète de vivre et se mit à croire au bonheur; deux larmes coulaient sur ses joues tandis qu'elle regardait le ciel étoilé; mais c'étaient des larmes douces, inconscientes comme un trop-plein de son cœur qui s'épanchait naturellement ainsi.

Miss Mac Burns, qui s'approcha d'elle à ce moment, remarqua son émotion et lui demanda anxieusement :

— Qu'avez-vous, *darling*? Qui donc vous a encore fait de la peine aujourd'hui?

— Personne! je me sens, au contraire, tant heureuse d'être dans

le pays de ma bonne grand'mère, dans cette Bretagne que je désirais tant connaître; il me semble que si le bonheur se trouve quelque part, il doit surtout résider dans la vieille Armorique...

— Le prince charmant que la Providence vous destine est peut-être un Breton, dit la vieille Écossaise, qui jugeait non sans raison que sa chère enfant ne trouverait quelque joie en ce monde que dans une union bien assortie.

Celle-ci l'embrassa, mais ne répondit rien; elle ne voulait pas affaiblir la douce impression qu'elle éprouvait en l'analysant; vagues et confuses comme étaient ses espérances, elles lui suffisaient pour le moment.

L'air de Saint-Servais devait, certes, avoir une vertu magique sur les caractères, car chacun était de bonne humeur en se retrouvant au déjeuner, le lendemain matin.

Le front brumeux de M^{me} Reynault s'était éclairci, M^{me} de Blégnac s'épanouissait en doux sourires, Berthe était enchantée, Eugénie déjà moins fatiguée, et Jehanne, qui ne se permettait jamais la moindre variation d'humeur, avait dans toute sa personne comme un allègement joyeux. On parla d'arranger la vie pour combiner le traitement des eaux avec les promenades et les distractions qui pourraient se présenter; la matinée devant se passer en grande partie à l'établissement, les excursions durent être remises à l'après-midi.

— Dominique a pu trouver dans le pays un vis-à-vis très convenable, dit la présidente, et des chevaux qui, paraît-il, ne paient pas de mine, mais qui sont infatigables, ce qui est l'essentiel. Nous pourrons en essayer dès aujourd'hui, si cela vous agrée.

— Certainement, dit la marquise, je serai prête à l'heure que vous indiquerez.

— Mais Eugénie viendra aussi, dit Berthe, cela lui fera du bien.

— Je ne voudrais prendre la place de personne, hasarda timidement Eugénie, en regardant Jehanne, qu'on semblait oublier.

— N'ayez aucun scrupule, reprit la présidente; il y a quatre places. Ma belle-fille, à laquelle l'exercice est recommandé, pourra se promener avec miss Mac Burns à pied; à moins, dit-elle en se tournant cette fois vers Jehanne, que vous n'aimiez mieux monter à cheval avec Dominique; je vous laisse sur ce point toute liberté.

Jehanne, qui avait à Paris bien peu d'occasions de se livrer à son goût pour l'équitation, remercia sa belle-mère de la permission qu'elle lui accordait et se promit bien d'en profiter le plus souvent possible.

III

Dominique s'était procuré deux beaux chevaux de selle, Jehanne put donc, un matin, se diriger avec lui vers les grands bois de la Chesnaie, qui couvraient la colline, franchissaient la rivière et venaient border la plaine du côté du couchant. La route qu'elle suivait et qui n'eût été guère carrossable, était très ombragée et facile pour les cavaliers. Elle jouissait délicieusement de cette promenade matinale, le temps était charmant, les rayons du soleil tamisés par un léger brouillard bleu qui adoucissait sa vive clarté. Ce voile transparent, si particulier à l'atmosphère de la Bretagne, donne aux paysages armoricains une profondeur étrange, en effaçant la ligne trop précise de la réalité. On sent toujours qu'il y a un au delà mystérieux qui fait rêver à l'infini.

Cet enveloppement d'inconnu n'a pas peu contribué à faire naître les légendes qui font partie intégrante du vieux sol celtique, il crée un champ si vaste à l'imagination que, pour peu qu'on ait quelques gouttes du vieux sang des bardes dans les veines, on se laisse aller à admettre facilement les poétiques croyances qui travestissent bien un peu la Providence, mais qui ne lui enlèvent rien de ses attributs essentiels.

Bercée toute jeune par les récits de sa grand'mère sur son pays natal, Jehanne retrouvait les descriptions de son aïeule si frappantes de vérité qu'elle croyait revoir le pays où elle venait pour la première fois. Elle connaissait, lui semblait-il, ces paysans aux longs cheveux, qui se rendaient aux champs, vêtus de leur habit de drap sombre, taillé à la française; ils avaient dédaigné la blouse gauloise et avaient conservé leur antique costume; ils la saluaient gravement en passant avec le même respect qu'ils montraient en se signant devant les statuettes de la Vierge ou des saints, auxquels on avait fait de petites chapelles dans les troncs des grands chênes vénérés autrefois des druides.

Elle évoquait tout un monde de souvenirs en laissant son cheval aller au pas sous les nefs de verdure que formaient, au-dessus de sa tête, les branches entrelacées de ces géants séculaires; il lui semblait voir flotter encore entre leurs troncs rugueux le voile blanc des prêtresses, qui, le jour de la fête de Teutatès, se rendaient, à la lueur des flambeaux, leur faucille d'or à la main, cueillir le gui sacré; elle frémissait en songeant aux sacrifices humains qui avaient dû plus d'une fois ensanglanter les blocs de pierre qui s'élevaient en talus et se cachaient à moitié sous une végétation luxuriante. Elle oubliait ainsi le temps présent en interrogeant les siècles

passés, quand Dominique se rapprocha d'elle et la pria de mettre pied à terre pour qu'il examinât ce qui faisait boiter son cheval depuis un moment. Il constata, à son grand déplaisir, que l'animal avait perdu un fer et qu'il s'était blessé, car des traces de sang se voyaient près du sabot. Le forcer à continuer sa route dans ces conditions était difficile et pouvait devenir dangereux. Mais que faire? Le vieux domestique offrit bien à sa jeune maîtresse de prendre sa monture, tandis qu'il conduirait la jument par la bride, mais elle refusa, jamais elle n'exposerait Dominique à subir l'extrême fatigue de revenir à pied à Saint-Servais. Ils se demandaient quel parti ils allaient prendre, quand un cri d'enfant parvint jusqu'à eux; ils ne devaient pas être loin d'habitations. En effet, ils arrivèrent bientôt à une large clairière, au centre de laquelle se dressait un groupe de chaumières de l'aspect rustique. Sur la porte de l'une d'elles, une petite fille jouait avec un gros chien, qui se mit à aboyer en apercevant les étrangers.

— Eh bien! Faraud, après qui en as-tu? dit une voix qui venait de l'intérieur.

Et une vieille femme voûtée parut sur le seuil, en s'essuyant les mains avec un tablier de cotonnade bleue.

En quelques mots Dominique expliqua son embarras et lui demanda où il trouverait un maréchal-ferrant.

— Il faut aller jusqu'à Saint-Gilles, où il y en a un qui est bien habile. Prenez par le raccourci et dans une petite heure vous serez de retour. Mais n'emprenez pas la demoiselle, le chemin est trop mauvais à cause des sources qui le défoncent. Laissez-la ici, vous la prendrez en revenant, c'est votre seule route.

Le conseil était bon et il fut suivi. Comme Jehanne abrégait le temps en cueillant de jolies fougères qu'elle apercevait par touffes dans les bois, la vieille femme se rapprocha d'elle et lui dit :

— Si vous en voulez, des fougères comme vous n'en avez jamais vu, allez donc jusqu'à la Roche-aux-Dames, c'est là que vous en trouverez comme on n'en vend pas à Paris, bien sûr.

— La Roche-aux-Dames! un joli nom, fit Jehanne.

— Et un joli endroit, si vous n'étiez pas étrangère au pays, vous y seriez déjà allée, pour vrai...

— Et pourquoi cela? demanda Jehanne, intriguée de l'air mystérieux de la Bretonne.

— Tiens, pour savoir comment sera votre mari, pardine.

— Est-ce que c'est la demeure d'une sorcière?

— Les sorcières n'habitent que les pays du diable, fit la vieille femme en se signant, nous n'en avons point chez nous; on n'a pas besoin d'elles, Dieu merci, pour que les amoureux qui sont destinés

l'un à l'autre s'y rencontrent. Ah! dame, il y a bien des jeunesses qui y sont allées et qui n'y ont trouvé personne, mais elles ne vous ressemblaient pas, vous y verrez pour le moins un beau prince...

— Si j'y trouve de belles fougères, cela me suffit, dit Jehanne en riant, pour le moment, je la tiens quitte du reste...

Elle n'en demanda pas moins quelques renseignements sur la distance qui la séparait de la Roche-aux-Dames.

— C'est à cinq minutes d'ici, prenez ce sentier jusqu'au ruisseau qui la croise; remontez le cours d'eau, jusqu'à la grotte, entrez-y, vous y verrez des fougères qui ne viennent que là. Ah! n'ayez pas peur, toutes les fillés du pays y vont, et c'est l'endroit le plus sûr de tous les environs.

Que nous sommes habiles à nous méprendre sur le vrai motif qui nous fait agir quand nous voulons mettre d'accord notre désir et notre raison! Jehanne partit pour son expédition, persuadée qu'elle ne l'entreprenait que pour rapporter à miss Mac Burns, qui en faisait collection, quelques nouveaux spécimens du genre polypode.

Tout en suivant l'étroit sentier bordé de hautes herbes qu'elle courbait avec sa cravache, elle n'en pensait pas moins aux paroles de la vieille femme, mais sans y ajouter la moindre croyance, hâtons-nous de le dire. Elle espérait bien se marier un jour et trouver dans l'avenir le bonheur dont le présent était si avare pour elle. Elle rêvait de se créer une famille, la pauvre orpheline, qui sentait si cruellement la privation d'affection dans laquelle l'avait laissée la perte des siens; mais elle aimerait mieux passer ses jours dans la solitude que d'unir sa vie à un être qui ne lui semblerait pas en tout digne d'elle. Ni le nom, ni la fortune, ni la position sociale ne la décideraient; elle était plus ambitieuse que cela, elle voulait pouvoir être fière de son mari afin de l'aimer comme elle rêvait d'aimer, avec toutes les puissances de son âme.

— Ce n'est pas au fond d'une forêt de Bretagne que de nos jours on va chercher cet idéal, se disait-elle en souriant, à moins cependant qu'un enchanteur n'ait la puissance de faire sortir de cette terre, où il repose peut-être, un des nobles compagnons du roi Arthur, un vaillant chevalier de la Table ronde. En évoquant ainsi le souvenir des contes gallois, dont la lecture l'avait tant charmée, elle revoyait « le bel Ivain », son héros favori; lui aussi s'était approché d'une source merveilleuse, mais le bassin de la fontaine était de l'or le plus pur, un perron de rubis et d'émeraudes y conduisait :

« Plus flamboyant et plus vermeil que n'est au matin le soleil », disait le poète.

Un sombre chevalier gardait la grotte féerique. Allait-elle trouver un dragon ailé pour défendre l'entrée de la Roche-aux-Dames, le bel Ivain viendrait-il à son secours, tuerait-il avec sa longue épée celui qui s'opposerait à ses désirs ?

Elle en était là de sa rêverie quand un léger bruissement de branches la fit se retourner vivement ; elle regarda autour d'elle et il lui sembla voir comme un frémissement dans les arbustes du taillis qui s'épanouissait à sa gauche. Elle s'arrêta effrayée, se demandant si elle ne ferait pas mieux de revenir sur ses pas, mais, tout redevenant parfaitement tranquille, elle se rassura, et mettant sur le compte du passage d'un chevreuil l'émoi des buissons, elle reprit résolument sa marche. La sombre voûte qui l'abritait des rayons du soleil s'éclaircissait ; bientôt elle aperçut au fond d'une clairière un entassement de roches amoncelées dans le désordre le plus pittoresque, elles formaient un tumulus tout hérissé de ronces, de bruyères arborescentes, d'églantiers en fleurs auxquels s'accrochaient les houblons, les clématites et les chèvre feuilles sauvages ; un bourdonnement d'insectes ailés et le murmure de l'eau troublaient seuls le silence de ce site agreste.

Jehanne était à la Roche-aux-Dames. Le doute à cet égard était d'autant moins possible que le sentier s'arrêtait là et que pour aller plus loin il lui eût fallu s'engager dans un taillis qui lui semblait impénétrable.

Le ruisselet sortait du tumulus par une large ouverture en forme de cône, que les rameaux pendants des lianes festonnaient de verdure. Pas le moindre chevalier aux armes noires, pas le plus petit dragon à la gueule flamboyante n'en gardait l'entrée ; cependant la jeune fille hésita, et avant d'avancer, elle sonda encore du regard les alentours du monticule. Tout était si tranquille qu'elle se décida enfin à poser le pied sur les pierres qu'on avait jetées sur le petit cours d'eau pour servir de gué ; elle parvint ainsi sans encombre à la large dalle qui servait de seuil à la grotte.

Arrivée là, l'hésitation n'était plus possible ; aussi enleva-t-elle son chapeau, dont le long voile de gaze aurait pu s'arracher aux branches, et s'engagea-t-elle résolument dans l'étroit couloir que laissaient entre elles les parois du roc. A peine eut-elle fait quelques pas qu'à la lumière du jour succéda une clarté mystérieuse, mais souverainement fraîche et reposante ; on eût dit une lumière tamisée par un globe vert. Cette douce coloration, qui n'était qu'apparente, était due au reflet des mousses et des fines fougères qui tapissaient les parements intérieurs de la grotte. La nappe d'eau qui séjournait dans une large vasque reflétait avec une telle fidélité le charmant encadrement de ses bords qu'il eût été difficile de dire où commen-

çait cette élégante végétation ; pas le moindre souffle d'air ne venait rider cette onde, dont la surface polie était un vrai miroir.

Quoique Jehanne ne voulut pas se l'avouer, elle était un peu impressionnée de se trouver ainsi seule dans ce mystérieux réduit. Pour chasser les fantômes de son imagination, elle sentit le besoin d'agir et étendit la main pour cueillir une touffe de fougères dentelées qui lui semblait à sa portée ; en faisant ce mouvement, elle se pencha légèrement ; sa mince silhouette se dessina si distinctement sur la surface de l'eau, qu'elle crut voir surgir quelqu'un à ses côtés et se retourna vivement en poussant un petit cri étouffé. Décidément, elle était moins brave qu'elle ne l'avait cru !

Elle reprit cependant assez promptement ses esprits en se voyant de nouveau bien seule, et voulut se rendre compte du phénomène qui l'avait effrayée ; elle se pencha alors résolument vers le bassin et resta immobile, clouée au sol, le regard comme rivé sur le miroir liquide.

A côté de son visage, tout pâle d'émotion, une tête d'homme énergique et fière se dessinait avec un tel relief de vie qu'elle crut que le chevalier Ivain, dont elle avait invoqué le souvenir, se trouvait bel et bien en personne devant elle. Quand elle se releva, elle passa la main sur son front comme pour chasser une hallucination et fit ce que notre mère Ève eût certainement fait à sa place, elle hasarda un nouveau regard.

Cette fois, deux yeux, qui traduisaient la plus vive admiration, rencontrèrent les siens, un léger sourire entr'ouvrit deux lèvres sous une longue moustache, et vint donner à une physionomie un peu hautaine au repos, un charme inexprimable. Une ardente rougeur couvrit soudain le visage de la jolie curieuse, l'expression des noires prunelles du beau chevalier la troublait profondément.

Elle se redressa vivement, et sans se retourner elle sortit de la grotte, comme si elle ne se sentait pas en sûreté dans un endroit aussi hanté. En se retrouvant à la gaie lumière du jour elle respira longuement, puis saisissant son chapeau sans se donner le temps de le remettre, elle gagna l'ombre des grands arbres. Là elle fit une légère pause, un peu rassurée par la distance qu'elle avait mise entre elle et la roche enchantée ; elle jeta un dernier regard vers le tumulus, tout y semblait silencieux et immobile, rien ne trahissait au dehors les étranges mystères qui se passaient à l'intérieur. Elle reprit la route qu'elle avait suivie en venant et arriva au hameau au moment où Dominique débouchait d'une autre allée avec les deux chevaux. L'accident arrivé à la jument était réparé, d'un bond léger elle fit un signe d'adieu sans s'arrêter à la vieille Bretonne, qui accourait sur sa porte, et, en rendant la main à sa monture, elle disparut rapi-

dement dans la direction de Saint-Servais. Elle avait laissé bien loin derrière elle la forêt de la Chesnaie et le « bel Ivain » quand elle s'aperçut qu'elle avait oublié sa cravache; elle l'avait déposée à l'entrée de la grotte et dans sa précipitation à fuir, elle l'y avait laissée. Elle tenait à cette cravache qui lui venait de son parrain et dont la monture ornée de turquoises avait un grand prix; mais c'était bien moins la perte de ce bijou que la pensée qu'il restait là comme un témoin révélateur de sa curiosité qui l'affectait. Jamais elle n'oserait avouer à Burns comment elle avait perdu le souvenir de M. d'Albrec. Avec les habitudes d'ordre qu'elle lui connaissait, elle était sûre que la bonne fille expédierait tout aussitôt Dominique à la Roche-aux-Dames, que son aventure s'ébruiterait, et pour rien au monde elle n'eût voulu révéler à qui que ce fût les faits mystérieux dont elle était l'héroïne.

IV

Le lendemain de ce jour, Jehanne prétextait un peu de fatigue pour ne pas monter à cheval; elle borna sa promenade à aller avec miss Mac Burns faire quelques emplettes à Saint-Servais. Elle trouvait à cette petite ville un caractère antique qui la charmait. Il lui semblait que les anciennes maisons qui présentaient leurs pignons en guise de façades étaient, coiffées de leurs toits pointus et penchés en avant, autant de bonnes vieilles qui s'inclinaient l'une vers l'autre pour jaser entre elles. Elle aimait cette place plantée de tilleuls au milieu de laquelle s'élevait fièrement une statue de Duguesclin; sur le socle de granit une inscription rappelait comment, en 1351, l'année qui suivit le combat des Trente, le connétable avait vaillamment défendu la cité bretonne contre les Anglais.

Il est probable que la grande épée qui pendait au côté de l'illustre guerrier avait perdu le don de mettre en fuite ses ennemis, car au moment où M^{lle} Reynault et sa gouvernante s'arrêtaient pour lire le récit de ses hauts faits, une véritable irruption d'insulaires envahit la place d'où il les avait autrefois si bravement chassés. Il est vrai que ces adversaires ne ressemblaient en rien à ceux qu'il avait jadis combattus; leurs armes offensives étaient surtout de jolis yeux couleur de myosotis, des cheveux blonds et un teint transparent qui caractérisent la jeune miss anglaise. Celles qui possédaient ces moyens d'attaque ne songeaient guère à se montrer agressives envers le connétable; elles les dirigeaient contre deux ou trois très jeunes gentlemen, vêtus en touristes, qui supportaient cet assaut avec le flegme le plus britannique.

Cette joyeuse troupe sortait en causant très haut, dans sa langue maternelle, de la boutique d'un pâtis-ier, où elle venait de luncher copieusement afin de s'ouvrir l'appétit pour le dîner. Miss Mac Burns et sa compagne se retournèrent en entendant rire et parler si près d'elles, et un double cri de surprise partit des deux groupes à la fois :

— Jehanne!

— Bella! Mary! et des *how do you do?* des *shake-hands* empressés témoignèrent du mutuel plaisir de se retrouver.

Arabella Tompson et sa cousine Mary avaient suivi, les deux hivers précédents, les mêmes cours que Jehanne, rue Royale, et avaient lié avec elle des relations de bonne camaraderie. Elles expliquèrent qu'elles étaient venues rejoindre aux vacances leur famille, qui venait de s'installer à Saint-Servais, puis commencèrent les présentations de rigueur. Après un véritable défilé de miss Rosa, Ellen, Kate, etc., vint le tour des jeunes gens.

— Mon cousin John Berney, dit Bella en commençant par le plus âgé, vous le connaissez peut-être déjà, car il est venu souvent nous chercher au cours pour aller au Skating-Club; très fort au *cricket* et au *lawn-tennis*!

John, grand garçon d'une vingtaine d'années, aux formes athlétiques et au visage imberbe, devint rouge comme une fillette en entendant cet éloge et faillit broyer entre ses doigts robustes la main fluette que, suivant l'usage britannique, lui tendit M^{lle} Reynault. Quand tous eurent accompli cette formalité d'introduction, on reprit ensemble le chemin des eaux, et maints projets de réunion avaient été faits entre Jehanne et ses amies, qui, comme elle, habitaient en dehors de la ville, quand on se sépara au Chalet des Roses, où toute la bande était venue la reconduire.

Berthe, qui était au salon et qui ne semblait guère de bonne humeur ce jour-là, aperçut à travers la grille d'entrée les toilettes invraisemblables de quelques-unes des jeunes miss et les longues jambes, chaussées de bas de laine à côtes, des jeunes garçons; elle se demanda comment Jehanne se trouvait en pareille compagnie.

— Où as-tu fait la connaissance de tous ces saltimbanques? lui demanda-t-elle avec la grâce qui la caractérisait quand elle s'ennuyait.

M^{lle} Reynault lui raconta ce qui était arrivé, et lui dit qu'elle était charmée de trouver l'occasion de faire des parties de *cricket* et de *lawn-tennis*, deux jeux qu'elle aimait beaucoup.

— Tu es bien heureuse si tu trouves moyen de t'amuser, toi! moi je commence à en avoir assez de ce pays perdu, où il n'y a pas « un être possible » à voir!

« Un être possible » pour Berthe, c'était simplement un homme galant, attentif, qui la trouvât charmante, qui ne craignît pas de le

lui répéter sans cesse, et qui eût le suprême bon goût de ne s'occuper que d'elle. Il est certain que Saint-Servais n'avait produit jusqu'à présent aucun spécimen de cette espèce rare.

M^{me} de Blégnac, qui avait entendu cette conversation, quoiqu'elle eût l'air absorbé par un roman qu'elle lisait, attendit que Jehanne fût remontée chez elle pour dire négligemment à Eugénie :

— Fais-moi penser de recommander à Amaury de m'apporter mon flacon que j'ai oublié à Paris sur ma toilette. En écrivant ce soir, il aura juste le temps de recevoir ma lettre avant de prendre le train de huit heures.

— Est-ce que le marquis arrive bientôt? questionna vivement Berthe, qui, comme de coutume, mordit à l'hameçon que lui tendait la mère d'Amaury.

— Ne vous ai-je pas dit, ma belle, que, selon toute probabilité, il sera ici après-demain matin ou le jour suivant au plus tard? Il a grande hâte de venir se reposer un peu, le pauvre garçon!

— Je l'ignorais absolument; je vous assure que vous ne nous en aviez rien dit.

— Vous l'aurez oublié, ma charmante; je comprends bien que ce soit là une nouvelle de peu d'intérêt pour vous, tandis que pour moi...

Berthe ouvrait la bouche pour protester, quand un secret instinct lui conseilla de se taire; elle eut donc le bon goût de garder le silence. La Bruyère a dit avec le bonheur d'expression qui lui est propre : « Rien ne rafraîchit le sang comme d'avoir su éviter une sottise. » Berthe éprouva sans doute ce bien-être nouveau pour elle, car son front s'éclaircit, et bientôt il ne resta plus trace des nuages qui l'avaient assombri.

Peu d'instants après, la marquise remontait chez elle et adressait une longue lettre à son fils. Nous en aurons le résumé en parcourant la dernière page qu'elle couvrait d'une écriture serrée :

« En somme, je n'admets plus de délais, traçait-elle d'une main rapide, un retard perdrait tout. Tu connais comme moi la situation : j'ai parfois des remords d'avoir tout sacrifié pour toi en pensant à l'avenir de ta sœur; je ne puis plus rien pour t'aider, puisque les seules ressources qui me restent, consistant en une pension de veuve de consul général et en un bureau de tabac, sont essentiellement viagères et suffisent difficilement à notre vie à toutes deux. Tu n'as pas la vocation du mariage! me dis-tu sans cesse; je l'admets, mais comment continueras-tu à satisfaire tes goûts d'oisiveté « élégante » si tu te refuses à épouser une riche héritière? Depuis près de deux ans je travaille à te ménager celle-ci quand, grâce au savoir-faire de ta mère, les choses en sont au point que tu n'as plus

qu'à te montrer pour vaincre, tu hésites, comme si un million comptant et deux autres d'espérances se trouvaient si facilement de nos jours ! L'esprit de la belle est visiblement préoccupé de toi : c'est beaucoup, car elle a refusé maints partis des plus brillants, elle est difficile ; si tu n'as pas su la captiver absolument, il y aura au contrat un moment pénible à passer. C'est en vue de ce péril que j'ai, sans en avoir l'air, travesti notre pauvre cousin, le vidame de Blégnac, en un oncle à héritage et transformé sa vieille tour en ruines des bords de la Dordogne en un antique castel, berceau de la race ; songe à ne pas me démentir et surtout ne le laisse pas mourir avant de convoler, car, ce dernier mirage évanoui, tu es positivement *immuable*, mon pauvre enfant. Je termine en te répétant que si, dans trois jours, tu n'es pas ici, la petite Dubreuil, qui commence à s'ennuyer, mettra le lendemain tout son monde en route pour Paris et ce sera bientôt fini de ce côté. Prends donc ton courage à deux mains et arrive au plus vite. »

La marquise, en femme prudente, alla mettre elle-même cette lettre à la poste.

V

Toutes les dames étaient à l'établissement des bains ce matin-là ; et Jehanne était restée seule à la maison. Assise dans l'embrasement d'une fenêtre du salon, elle tenait à la main un livre anglais qu'Arabella lui avait prêté. Elle avait sans doute commencé à le lire, car elle avait tourné quelques feuillets, mais la fixité actuelle de son regard prouvait que sa pensée, pour le moment, était loin des matières contenues dans le volume. Comment voulez-vous qu'on puisse s'intéresser aux épisodes de la vie d'une héroïne fictive, quand il vous arrive à vous-même des choses bien autrement inexplicables ? Pouvait-elle donc oublier son aventure de la Roche-aux-Dames ? Elle l'avait bientôt dégagée de ce que son imagination lui avait accordé d'abord de surnaturel ; mais, telle qu'elle restait en réalité, elle était encore suffisante pour occuper grandement son esprit. Elle savait que la plupart des monuments druidiques recèlent de mystérieuses cachettes destinées autrefois à des surveillances occultes. Cette circonstance, rapprochée des bruissements entendus dans les taillis, aurait suffi à l'éclairer sur la présence d'un étranger dans la grotte, si l'impression mobile de la physionomie qui lui était apparue n'était venue affermir cette conviction, et la changer en certitude. La conscience de l'imprudencé qu'elle avait commise la couvrait de confusion, et, cependant, elle ne pouvait effacer de sa mémoire le moindre détail de ce qui s'était passé.

Le souvenir du « bel Ivain », loin de s'affaiblir, se gravait de plus en plus dans sa pensée; elle revoyait ce sourire plein de séduction, ces yeux noirs si expressifs dans leur admiration, les ondes épaisses de sa chevelure brune, ses traits flottaient entre elle et la page de l'édition Tauchnitz; ils l'empêchaient d'en distinguer les caractères. C'est qu'on eût dit vraiment que le beau chevalier avait à tâche de tenir en éveil l'imagination de la jeune Parisienne par ses manières mystérieuses. Ce devait être lui sûrement qui avait trouvé sa cravache, et qui, le matin même, la lui avait fait remettre par un envoyé qui ne disait ni ne comprenait un mot de français; elle était enveloppée dans de soyeux papiers d'où s'exhalait une senteur exotique si suave et si pénétrante que, depuis qu'elle l'avait touchée, elle était entourée de ses effluves parfumés.

Ces événements et les conjectures qu'ils faisaient naître dans son esprit l'absorbaient tellement qu'elle n'entendit pas le grincement de la grille d'entrée, dont on élargissait l'entrebâillement, et qu'elle ne vit pas un jeune homme qui, après avoir cherché vainement une sonnette, s'avancait vers la maison dans l'espoir sans doute d'y trouver un domestique qui l'annonçât. Il est probable qu'à cette heure matinale ils étaient tous occupés à un service intérieur, car le seul être vivant qu'il aperçut fut la jeune fille, dont le profil se détachait sur le fond sombre du salon. Dans l'encadrement fleuri de la façade, au milieu de ces touffes de roses, ce buste gracieux, ces cheveux, qu'un rayon de soleil faisait miroiter comme des fils d'or, ce cou, dont la blancheur était soulignée par l'étroit col de velours foncé qui terminait le corsage d'une robe grise, tout cet ensemble de fraîcheur et de jeunesse formait un si charmant tableau de genre que l'étranger s'arrêta un moment à le contempler.

— Serait-ce par hasard mon million? murmura-t-il en assujettissant un monocle dans son œil droit, et penchant légèrement la tête sur l'épaule gauche, il sembla se délecter en gourmet qui se trouve en face d'une délicate friandise. Une réflexion rétrospective vint cependant le troubler dans sa savoureuse jouissance.

— Si je ne me trompe, M^{lle} Berthe est brune et d'une apparence beaucoup plus substantielle, fit-il en soupirant.

Il se rapprocha de la fenêtre en faisant à dessein crier le sable des allées pour attirer l'attention de la belle rêveuse. Jehanne, arrachée à ses songeries, leva vivement la tête et dirigea vers l'étranger ses yeux étonnés.

Ce serait fort exagérer que d'affirmer que le jeune homme fut troublé par ce regard candide et velouté, il était certes trop blasé pour ressentir des impressions si juvéniles. Cependant il en éprouva certainement l'influence, car il changea subitement d'attitude; sa

tête se redressa, il laissa tomber son monocle, et au lieu de saluer avec cette petite pointe d'impertinence qu'il trouvait de bon goût d'avoir avec les femmes qu'il fréquentait d'habitude, ce fut avec la parfaite correction d'un vrai gentilhomme qu'il s'inclina respectueusement.

— Mille pardons, mademoiselle, dit-il d'un ton plein de déférence, si je me vois dans la nécessité de m'introduire moi-même. Ne suis-je pas au Chalet des Roses, et ma mère, M^{me} de Blégnac, n'y réside-t-elle pas en ce moment, chez M^{me} Reynault?

Jehanne comprit que l'élégant jeune homme, vêtu de bleu marin des pieds à la tête, et ganté de suèdes irréprochables, qui se présentait ainsi à elle, était « le beau marquis » dont elle avait beaucoup entendu parler, mais que, grâce à la vie retirée qu'elle avait menée jusqu'alors chez sa belle-mère, elle n'avait jamais vu. Elle lui répondit affirmativement, en ajoutant que ces dames se trouvaient en ce moment à la vallée des eaux, à quelques centaines de mètres de là.

Il la remercia du renseignement, et avant de prendre congé d'elle, il trouva moyen de lui dire qu'il était arrivé de Paris par le train du matin, qu'il avait laissé ses bagages à l'hôtel Du Guesclin, à Saint-Servais; mais qu'en allant à la rencontre des baigneuses, il comptait chercher un gîte moins éloigné du centre qu'elles habitaient.

Jehanne le regarda s'éloigner et avec sa mise un peu prétentieuse, son jonc dont la pomme d'argent ciselé touchait presque le sol, tandis qu'il tenait en l'air l'autre extrémité, elle le trouva le type accompli de ces jeunes gens à la mode qui lui inspiraient une instinctive répulsion. Elle avait souvent dit à Burns, en parlant d'eux, que si les maris qui se présenteraient pour elle étaient dans ce genre-là, elle resterait fille toute sa vie. L'impression qu'elle avait produit sur le marquis était bien différente.

— Quel galbe! quels yeux! en voilà une qui vous donnerait le goût du mariage! Ce doit être la belle-fille de la présidente, murmurait-il à part lui; je comprends qu'elle ne la produise pas avant d'avoir placé sa fille. Mais comment ma mère n'a-t-elle pas songé à celle-là pour moi plutôt qu'à ce plantureux million?

Il est probable que la marquise, qu'il rencontra en chemin, sut calmer cet enthousiasme intempestif, car quand il se présenta de nouveau dans l'après-midi chez M^{me} Reynault, il sut montrer pour les charmes de Berthe toute l'admiration que celle-ci se croyait en droit d'inspirer.

Amaury, qui tenait de sa mère certaines finesses d'intuition, se rendit bientôt compte que s'il voulait réussir complètement près de la despote héritière, il ne fallait pas lui laisser une trop entière

sécurité sur le pouvoir de ses moyens de plaire ; sans cela, avec son caractère enclin à dominer, elle réduirait le prétendant au rôle d'esclave, s'en parerait comme d'une conquête qui flatterait son amour-propre et finalement ferait don de son million à un plus habile. Puisque le sort, dans ses rigueurs pour lui, le forçait à aspirer à la main de M^{lle} Dubreuil, il ne voulait pas être dupe de la coquette, et, après avoir abandonné ses amis et ses plaisirs de Paris, quitter Saint-Servais sans que des fiançailles eussent déjà consacré en partie le lien qui devait les unir l'un à l'autre.

Si Jehanne avait voulu s'y prêter un peu, il est probable que, malgré les objurgations indignées de sa mère, il eût entamé avec elle une légère flirtation, qui eût tenu Berthe en éveil sur la puissance de ses beaux yeux. Ces « petites douceurs », comme il les appelait, eussent été une compensation bien permise à l'ennui de son séjour en Bretagne. Mais la jeune fille opposa à ses galanteries une froideur si distraite, qu'il déclara avec un secret dépit qu'elle n'était qu'une petite sottie, et il alla porter aux pieds de la perfide Albion tout l'arsenal de grâces qu'elle avait dédaignées. Ce fut Arabella qui hérita de ses faveurs, de ses tendres pressions de mains, de ses regards brûlants, et elle ne tarda pas à se montrer la jeune miss la plus fière des trois royaumes unis d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse.

Flirter avec un vrai Parisien, un marquis par-dessus le marché, mais n'était-ce pas là une gloire à rendre jalouses toutes ses compagnes !

C'était le matin, pendant que Berthe subissait les douches et les massages, qui, au dire de la marquise, devaient la rendre svelte comme Diane elle-même, qu'Amaury se permettait surtout ces aimables distractions. Il était le partenaire attitré de Bella à tous les jeux auxquels les jeunes miss se livraient sur les pelouses du jardin de l'établissement ; dans le camp opposé figuraient invariablement Jehanne et John Berney, qui étaient devenus d'excellents camarades.

Berthe fut-elle avertie par un secret instinct des préférences du marquis pour miss Tompson, suffit-il à celle-ci d'être véritablement jolie pour mériter son hostilité, c'est ce que nous ne pourrions dire, mais il fut bientôt évident pour tous que la jeune miss ne trouvait pas grâce devant ses yeux. Elle ne se gênait pas pour le lui faire sentir chaque fois que l'occasion s'en présentait. Malheureusement, quand elle s'était permis quelque incartade un peu trop virulente, Amaury semblait avoir à cœur d'effacer l'injure qu'elle avait infligée, il redoublait d'empressements envers celle qu'elle avait outragée.

D'abord M^{lle} Dubreuil éprouva un tel saisissement de colère

qu'elle ne craignit pas de le laisser voir au marquis. Celui-ci la regarda avec un étonnement si bien forcé qu'elle en resta tout interdite.

— Vous me comblez en vérité, lui dit-il avec une affectation de déférence qui voilait mal une souveraine impertinence. Je suis charmé de découvrir le bienveillant intérêt que vous inspire ma façon d'agir. Que j'étais loin de m'attendre à rien de si flatteur!

Ce ton persifleur, au lieu d'irriter Berthe, la domina, elle comprit qu'elle ne réussirait pas par la violence à sortir victorieuse de la lutte dans laquelle elle se trouvait engagée et elle essaya de se maîtriser un peu. Elle tenait d'autant plus au marquis qu'elle crut voir qu'on le lui disputait sérieusement, aussi se montra-t-elle plus aimable pour lui qu'elle ne l'avait encore été pour aucun prétendant.

VI

Quoique la fille de la présidente eût trop peu l'habitude de se dompter pour que sa vraie nature ne l'emportât pas sur ses plus fermes propos, elle était encore dans ces bonnes dispositions, quand, un jour, une partie de la colonie de Saint-Servais alla déjeuner en pique-nique dans une vallée qu'arrose un petit affluent de la Ravine.

Tous les véhicules des environs avaient été réquisitionnés pour transporter la joyeuse bande, et l'on était parti de bonne heure pour éviter la grosse chaleur. Berthe était rayonnante : le marquis était assis à ses côtés, dans le vis-à-vis; il avait demandé à Eugénie comme une faveur de lui céder cette place. Quel triomphe remporté sur Arabella, qui s'était permis d'être particulièrement jolie ce jour-là. Bien qu'il fallût pendant plus d'une heure supporter la poussière et le soleil, M^{lle} Dubreuil trouva la route trop courte. Le déjeuner, servi à l'ombre de beaux arbres, fut très animé; les têtes commençaient à s'échauffer sous l'influence du champagne quand on se demanda comment on emploierait la fin de la journée.

— Il n'y a pas loin d'ici des ruines très pittoresques d'une ancienne abbaye, dit quelqu'un.

— Oh! pas de ruines, surtout, s'écria Berthe; j'ai en horreur toutes ces démolitions. Ces vieux monuments ont pu être beaux autrefois... dans les temps, mais il faut avoir un singulier goût pour les admirer maintenant... ils sont si délabrés!...

— Evidemment, ça manque de maçonnerie, fit Amaury avec le plus beau sang-froid, en ajustant son monocle pour la mieux contempler.

La marquise lui jeta un regard sévère, mais c'était superflu. M^{lle} Dubreuil avait pris ses paroles pour une approbation.

On décida de louer des ânes pour aller jusqu'à la lisière de la forêt de la Chesnaie, qui, de ce côté, couronne le faite de la colline et vient ombrager de ses derniers massifs les bords de la vallée.

Il fallait que le champagne et la crainte de voir Amaury, l'instigateur de ce projet, servir d'écuyer à Arabella, eussent vivement surexcité Berthe pour que, poltronne comme elle l'était, elle consentît à monter sur un baudet de louage; quoi qu'il en fût, elle partit avec la bruyante cavalcade.

John Berney avait fait tous ses efforts pour décider Jehanne à en être aussi, mais celle-ci avait résisté; un sentiment qu'elle n'analysait pas, mais qui la dominait, lui faisait redouter de s'aventurer sous les ombrages qu'elle regardait comme le domaine du « beau chevalier ». Elle resta donc, et tandis que les grands parents, qui préféraient le repos à une digestion trop mouvementée, étaient assis tranquillement à deviser, elle alla avec M. Tompson, le père de Mary, et quelques jeunes amateurs de plaisirs paisibles, essayer de pêcher dans la petite rivière qu'on disait très poissonneuse.

M. Tompson, expert consommé dans l'art de ruser avec la gent aquatique, était fanatique de ce genre de sport. Il trouva bientôt que ses compagnons étaient trop bruyants et pas du tout sérieux. Aussi s'éloigna-t-il d'eux, emmenant avec lui Jehanne, qu'il déclarait pleine d'heureuses dispositions. Ils allèrent s'installer près de l'unique arche d'un vieux pont qui mettait en communication avec l'autre rive un moulin à eau, immobile ce jour-là. L'endroit était très pittoresque, mais ni l'un ni l'autre n'avait souci de l'admirer, le poisson mordait avec un entrain extraordinaire, c'était l'important pour tous deux.

Jehanne, debout sur la berge, sa taille souple penchée en avant, tenait à deux mains le flexible jonc auquel était suspendu le flotteur qui s'agitait sur l'eau; elle ne le quittait pas du regard; quand, adroitement, elle avait su imprimer à sa ligne la secousse qui enferme le pauvre goujon et que celui-ci, victime de sa voracité, se débattait en l'air, brillant comme de l'argent, c'étaient de petits cris de triomphe et d'effroi qui arrachèrent des sourires à son flegmatique compagnon.

La physionomie animée par l'ardeur de la lutte, toute rose d'émoi, avec son grand chapeau relevé de côté, ses cheveux blonds agités par la brise tiède qui les caressait, elle était vraiment ravissante à voir ainsi sous l'ombre mouvante des peupliers qui bordaient la rive. C'était du moins l'avis d'un spectateur qui, en traversant le vieux pont, avait aperçu la jolie pêcheuse et s'était soudain arrêté à la contempler. Le duel qui se livrait entre elle et les barbillons semblait l'intéresser au plus haut point; mais nous regrettons de dire que la

manière dont son attention était concentrée sur celle qui les capturerait prouvait sa parfaite indifférence pour le sort des malheureuses victimes. Il est probable que son admiration ne se serait pas lassée de sitôt s'il avait été seul, mais le bel épagueul qui l'accompagnait, comprenant sans doute, avec le merveilleux instinct de sa race, qu'une station trop prolongée exposait son maître à un réel danger, crut de son devoir de le rappeler à lui-même par une volée d'abolements qui ébranla les échos de la vallée. Les deux pêcheurs, arrachés violemment ainsi à leur absorption, relevèrent vivement la tête. M. Tompson jugea sans doute qu'un jeune homme dont le chien venait de le troubler dans son passe temps favori ne méritait, quelque charmant qu'il fût d'ailleurs, qu'un regard courroucé, et ce fut tout ce qu'il lui accorda ; quant à Jehanne, elle ne put jamais se rappeler si elle avait répondu au salut que l'inconnu lui adressa en s'éloignant, tant elle avait été troublée de trouver en lui le portrait frappant du « bel Ivain ». A partir de ce moment, elle tint sa ligne d'une façon si distraite, elle manqua par sa faute tant de poissons, qu'après avoir essayé inutilement de la faire rougir de sa maladresse, son compagnon découragé se jura bien de ne décerner à l'avenir des brevets de capacité à ses élèves que lorsqu'elles auraient fait sérieusement leurs preuves. Le retour de la calvacade aurait prouvé une fois de plus cette vérité, que « tout n'est bien que ce qui finit bien », si l'on avait encore besoin d'affirmer la sagesse du vieil adage. Berthe, qui s'était mise en route dans de si bonnes dispositions, revint le visage enflammé et avec toutes les apparences de la plus fâcheuse humeur.

— Quelle équipée ! disait-elle en s'éventant avec une énergie qui n'annonçait rien de bon, une chaleur suffocante, un âne qui menaçait de s'emporter à tout instant...

— Comment, reprenait Amaury, vous aviez le baudet le plus paisible ! C'est au point que, pour le faire marcher, j'étais obligé de le précéder avec une grosse poignée de foin. Sans cette perspective restaurante, il n'aurait pas fait quatre pas.

— Vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé, puisque, au mépris de votre promesse de ne pas lâcher la bride, vous m'avez laissé courir les plus grands risques pour aller offrir vos bons offices à miss Arabella. Cet horrible ânon a failli me jeter dans un fossé d'une profondeur...

— Nous étions au milieu de la plaine la plus unie quand miss Arabella a été jetée à terre, et cela parce que vous avez donné un coup de votre badine à sa monture, qui s'est mise à ruer et l'a précipitée violemment sur le sol ; il me semble que la plus simple humanité me faisait un devoir de l'aider à se relever...

— Et de la consoler, en anglais, par de douces paroles ! Vous avez l'humanité d'un tendre !...

— Qui contraste avec la rudesse de vos coups de cravache, j'en couviens. Si vous aviez vu comme moi la pâleur de la pauvre enfant quand je l'ai portée, avec John, près du ruisseau, vous eussiez été au regret de ce que vous aviez fait.

— Je suis prête à recommencer, pour vous donner de nouveau la joie de rendre de si bons offices à une si intéressante personne. Du reste, la voilà qui revient ; que n'allez-vous la consoler de nouveau de sa ridicule mésaventure...

— J'y cours au plus vite, car la pauvre petite n'a pas encore repris ses jolies couleurs.

Et Amaury, à qui il ne déplaisait pas, ce jour-là, d'exciter la jalousie de M^{lle} Dubreuil, ne fût-ce que pour la punir de sa méchante action, alla au-devant d'Arabella, qui revenait à pied, en s'appuyant sur le bras de son cousin John.

Être bravée ainsi, c'était plus que Berthe n'en pouvait supporter ; elle tourna le dos à M. de Blégnac, afin de ne pas voir les prévenances qu'il prodiguait à sa rivale. Quand, peu après, les voitures, qu'on avait commandées pour le retour, s'avancèrent, elle s'adressa à Jehanne, qui s'appêtait à monter dans le break, et lui dit d'un ton de reine outragée :

— Ma chère, il y a une place libre dans le vis-à-vis ; M. de Blégnac y renonce pour prodiguer ses soins à miss Arabella, qui a fait une chute des plus malheureuses. Viens donc avec nous.

Si elle avait espéré qu'Amaury protesterait, elle s'était bien trompée ; il rajusta son monocle avec le geste qui lui était habituel, la regarda d'un air railleur, qui l'irrita plus encore, et s'inclinant avec une déférence dont l'exagération équivalait à l'impertinence, il murmura, de manière à n'être entendu que d'elle :

— Trop bonne, en vérité, de prévenir ainsi mes secrets désirs.

Puis, sans lui laisser le temps de répliquer, il alla s'asseoir dans le break, à côté de miss Tompson. Décidément, Berthe se trouvait toujours en reste avec lui.

Le trajet du retour ressembla si peu à celui du matin, que M^{lle} Dubreuil crut qu'on ne suivait pas la même route. Elle se hasarda à demander pourquoi on prenait un chemin si mortellement long, et ce furent presque les seules paroles qui lui échappèrent. Ses traits contractés par la colère, son visage crispé, annonçaient si bien une tempête prête d'éclater, que chacun s'étudia à ne pas la provoquer. Jehanne, très songeuse, ne disait mot ; M^{me} Reynault, qui avait déjà reçu quelques rebuffades, gardait un silence morose ; la marquise, qui n'était pas sans inquiétude sur l'issue de la partie qu'engageait

son fils, avait prétexté une violente migraine, et elle en profitait pour tenir les yeux obstinément fermés : c'était le meilleur moyen de ne pas avoir l'air de s'apercevoir de l'exaspération croissante de celle qu'elle convoitait pour belle-fille. De sa place, dans la voiture, celle-ci apercevait de temps à autre, dans le break qui suivait, Amaury et Arabella, assis sur la même banquette, et elle pouvait constater que les yeux bleus de la jeune miss exprimaient à son voisin une tendre gratitude, en retour des bons soins qu'il lui prodiguait.

Le marquis avait été invité, comme bien souvent du reste, à dîner au Chalet des Roses « pour terminer ensemble cette bonne journée », avait dit la présidente. C'était le moment sur lequel Berthe comptait pour lui faire expier, par ses manières froidement dédaigneuses, le supplice qu'elle avait enduré ; aussi eut-elle une violente déception quand Amaury, après avoir aidé sa sœur à descendre de voiture, s'approcha du vis-à-vis qui s'était arrêté à la grille du chalet et pria M^{me} Reynault de l'excuser : « Les dames devaient être très fatiguées, disait-il, car lui-même il sentait un impérieux besoin de repos. Il ajoutait qu'il s'empresserait de venir s'informer de leurs nouvelles le lendemain. »

Cela dit d'un ton cérémonieux, sans jeter un regard du côté de M^{lle} Dubreuil, il remonta dans le break à côté de miss Tompson, et la voiture se dirigea vers la demeure de celle-ci. Berthe ne fut pas dupe du prétexte donné par le marquis. A la mortification qu'elle ressentit se joignait la crainte de l'avoir sérieusement fâché ; car elle tenait à lui plus qu'elle ne voulait le laisser paraître ; et par-dessus tout autre sentiment, elle éprouvait une jalousie âpre, mauvaise, émanant d'un amour-propre excessif et d'une vanité qui étouffait toute sensibilité chez elle.

Quand elle se vit seule, abandonnée, qu'elle pensa au triomphe d'Arabella, près de laquelle il allait, croyait-elle, passer sa soirée, des larmes de colère montèrent à ses yeux ; elle courut les cacher dans sa chambre. Mais à peine y fut-elle seule, que, n'étant pas habituée à exercer le moindre contrôle sur ses impressions, elle éclata en bruyants sanglots. Sa mère l'entendit et accourut, elle n'était pas toujours douée de beaucoup de prévoyance et ne s'était pas encore aperçue du vif intérêt que la conduite du frère d'Eugénie inspirait à sa fille. Elle ne comprit donc rien à son chagrin, qui l' alarma outre mesure ; elle questionna Berthe, voulut la forcer à parler ; celle-ci, qui était fort surexcitée, s'irrita de l'insistance de cet interrogatoire, et finit pour s'y soustraire par se livrer à une violente attaque de nerfs.

Alors la présidente perdit la tête, et aux cris qu'elle poussa, toute

la maison accourut, la marquise une des premières. En femme avisée, elle jugea la situation d'un coup d'œil; elle renvoya tout le monde, confia M^{me} Reynault à la garde de Jehanne et d'Eugénie.

— Allez, ma chère Catherine, lui dit-elle, sachant que rien ne flattait plus la mère de Berthe que d'être appelée ainsi par sa noble amie. Allez! laissez-moi un moment seule avec elle; voici des gouttes calmantes qui font merveille en pareil cas; dans quelques instants cette crise de nerfs sera passée.

Quand tout le monde fut sorti, elle s'approcha de Berthe, lui fit prendre une cuillerée de son élixir, et quand le tremblement qui agitait ses membres fut un peu calmé, elle l'entoura de ses bras, la serra maternellement sur son cœur; tout en la caressant doucement, elle murmura à son oreille :

— Cruelle enfant, qui afflige si profondément ceux qui l'aiment; qui ne voit pas qu'on ne pense qu'à elle, et que la crainte d'être repoussé empêche seule un malheureux garçon, qu'elle a désespéré ce soir, de se déclarer.

Les larmes de Berthe coulèrent moins abondantes, en proie à son idée dominante, sans prendre garde à l'aveu qu'elle allait faire, elle tomba une fois encore dans le piège que lui tendait la marquise et répondit avec un emportement de bon augure pour sa santé :

— Ce n'est pas moi qu'il aime, c'est miss Arabella!

— Quelle folle enfant! Miss Arabella! Je crois, en effet, que c'est pour cette petite sottise que mon fils est venu à Saint-Servais, qu'il a refusé de passer l'été chez la duchesse de Vadaillan, qui désire tant qu'il épouse une de ses filles! Voyez-vous d'ici cette poupée anglaise déguisée en marquise. Quelle plaisanterie!

Un sourire satisfait erra sur les lèvres de Berthe.

— Alors pourquoi s'en occupe-t-il? demanda-t-elle.

— Par un sentiment de délicatesse qui se trouve dans le cœur de tous les hommes bien nés, ma chère enfant, reprit M^{me} de Blégnac avec une feinte dignité qui imposa beaucoup à Berthe; pour ne pas compromettre, par des attentions trop exclusives, celle qu'il a me. Ah! si il était sûr que ses sentiments fussent partagés, sa conduite serait très différente, il proclamerait bien haut son choix et servirait sa dame comme le faisaient les fiers paladins, ses ancêtres...

Ces mots « hommes bien nés », « fiers paladins », avaient pour M^{lle} Dubreuil un prestige que n'ignorait pas la mère d'Amaury.

— Vous croyez? dit la jeune fille tout à fait remise.

— Essayez, ma toute belle, et vous me direz si j'ai raison... Cette petite Arabella s'apercevra alors qu'elle a eu des ambitions trop hautes pour sa taille exigüe...

Cette dernière flatterie indirecte rassénéra complètement Berthe.

On rappela M^{me} Reynault, qui entra en ouragan, inonda sa fille de ses larmes et faillit recommencer pour son compte la scène que celle-ci avait inaugurée.

— Calmez-vous, ma bonne Catherine, la chère enfant va tout à fait bien, lui dit gaiement la marquise, une nuit de repos et d'heureux songes, et demain il n'y paraîtra plus.

— Mais qui a pu la mettre en cet état?

— Elle a été très excitée par les taquineries de cette petite miss qui est assez mal élevée; elle est vraiment trop sensible votre chère Berthe!

— Comment, cette péronnelle s'est permis de manquer à ce qu'elle nous doit? Jehanne, dit-elle, en se tournant vers sa belle-fille qui venait d'entrer, et en prenant le ton d'autorité qui lui était ordinaire quand elle lui parlait. Souvenez-vous qu'à partir d'aujourd'hui je vous défends de continuer à fréquenter ces Anglaises, que vous avez connues je ne sais où. Il ne serait pas conforme aux bienséances, d'avoir la moindre intimité avec elles.

Voilà comment, en vertu de la loi des ricochets, Jehanne fut privée à partir de ce jour d'une société qui l'arrachait à sa solitude, et lui faisait passer souvent quelques heures agréables.

VII

Le lendemain de ce jour si mouvementé, Jehanne ne pouvant plus faire sa partie de lawn-tennis avec ses partenaires habituels, s'était accoudée sur son balcon et respirait l'air pur du matin en contemplant le paysage ensoleillé qui se déroulait sous ses yeux. Elle songeait, en voyant au loin les masses sombres de la Chesnaie, aux évènements qui s'étaient produits pour elle depuis son arrivée en Bretagne. La rencontre faite la veille ne pouvant lui laisser aucun doute sur la réalité de l'être qui lui était apparu à la Roche-aux-Dames, elle se rappelait en souriant le dire de la vieille Bretonne et se demandait ce qu'elle devait penser du mari que, d'après elle, la Providence lui réservait pour époux. Sans se prononcer positivement sur une question qui avait besoin de plus ample informé, elle s'avouait que la physionomie qui s'était gravée dans sa mémoire était loin de lui déplaire, qu'il y avait dans toute la personne « du bel Ivain » une grâce virile qui ne s'éloignait pas beaucoup de l'idéal qu'elle avait rêvé, il s'en rapprochait même infiniment quand elle se souvenait du sourire qui répandait tant de charme sur ce visage, dont la fierté l'avait d'abord un peu déconcertée.

Que pouvait être, au moral, cet inconnu qui préoccupait si fort sa

pensée? Avait-il cette élévation d'âme qui devait répondre au besoin exalté d'admiration qui faisait le fond de sa nature? Elle avait aimé et vénéré son père, elle voulait trouver la même noblesse dans son mari; il devait avoir cette dignité de vie, cette loyauté, cette fermeté de principes qui constituaient pour elle véritablement l'homme d'honneur. Ces points acquis, tous les autres lui semblaient secondaires, elle était sûre qu'elle pourrait aimer celui dont elle porterait le nom, avec toutes les ferventes tendresses qui s'accumulaient dans son cœur. Qui aurait pu blâmer la jeune fille de sentir ainsi, mais qui, connaissant l'existence, n'aurait tremblé pour son bonheur en le lui voyant placer sur de tels sommets?

— Charmante, poétique au possible! une véritable Juliette sur son balcon; Roméo n'aurait pas besoin d'une échelle pour y monter, grâce à ce beau marronnier; fermez bien vos volets, la nuit, ma toute belle, ce ne sera que plus prudent.

Et la marquise, faisant un geste amical de la main à la jeune fille, s'éloigna avec son fils dans la direction opposée à la vallée.

Il fallait que M^{me} de Blégnac fût dans une véritable exubérance de joie pour se montrer si particulièrement gracieuse pour Jehanne ce matin-là. Le marquis ne semblait pas partager ses sentiments : la tête basse, l'air morne, il marchait près d'elle, l'écoutant et semblant plus ennuyé que convaincu par ses raisonnements.

Jehanne était autrement clairvoyante que sa belle-mère, elle avait bien deviné le désir que Berthe avait de plaire à Amaury, et elle savait que c'était à sa jalousie contre la pauvre Bella qu'elle devait l'interdiction formelle de continuer à voir les miss Tompson. Elle lui en voulait un peu de la priver d'une distraction qui lui était agréable, et encore plus de la forcer à paraître capricieuse avec des jeunes filles qui lui avaient toujours témoigné de la sympathie. Mais tout sentiment de rancune disparut quand elle crut comprendre, par quelques mots qui arrivèrent jusqu'à elle, que la marquise chapitrait son fils pour le décider à faire la cour à l'héritière. Une profonde tristesse effaça alors tout ressentiment, elle ne pouvait croire qu'un mariage pour lequel le marquis montrait si peu d'inclination pût rendre heureuse la compagne de ses jeunes années; mais elle savait aussi que, si elle se permettait de faire part de ses craintes à Berthe, il fallait s'attendre à lui voir mettre sur le compte d'une envieuse jalousie les appréhensions qu'elle formulerait. Elle dut donc se borner à faire des vœux ardents pour que cette union n'eût pas lieu si elle n'offrait pas toutes les conditions désirables de bonheur pour son amie.

La marquise avait été bien éloquente, ou l'attitude d'Amaury avait été trompeuse, car, au grand étonnement de Jehanne, M. de

Blégnac, l'air souriant, conquérant, se montra des plus empressés, quand il vint dans l'après-midi faire la visite annoncée la veille; il n'eut pas de peine à regagner les bonnes grâces de Berthe, dont l'humeur remonta peu à peu jusqu'au beau fixe; une entente définitive entre eux était imminente. Tandis que les amoureux réconciliés faisaient des excursions en voiture, Jehanne allait faire des promenades à pied avec Eugénie; quand elle n'était pas trop fatiguée, miss Mac Burns leur servait de chaperon. M^{lle} Reynault s'était attachée à la pauvre fille dont elle admirait la constante abnégation; elle avait deviné, avec la clairvoyance d'une nature généreuse, ce que son sourire mélancolique cachait de souffrances résignées. Une véritable sympathie les attirait l'une vers l'autre, mais elles ne la montraient pas ouvertement; elles savaient, sans avoir eu à se le dire, combien les caractères ombrageux près desquels elles vivaient exigeaient de ménagements. Eugénie admirait beaucoup l'âme profondément bonne et aimante de sa jeune compagne; celle-ci s'étonnait souvent du sérieux précoce, mais trop désenchanté, de celle qui n'avait jamais connu que les épines de la vie.

— Comment, lui disait-elle, vous n'avez pas encore vingt-cinq ans, et vous parlez de l'existence avec l'amertume de ceux qui ont trop vécu; moi j'ai bien souffert aussi, mais je veux croire qu'on peut être heureux en ce monde. Dieu est trop bon pour avoir mis en nous de telles aspirations vers le bonheur, s'il n'existait pas.

— Dieu ne les satisfera jamais complètement dans le monde, répondait mélancoliquement M^{lle} de Blégnac, elles n'auront leur réalisation absolue que dans l'autre. Gardez vos illusions, ma chère Jehanne, mais méfiez-vous de la tendance que vous avez à exiger des autres ce que vous pouvez donner vous-même, vous vous exposerez à de douloureux mécomptes.

Dans ces épanchements intimes Jehanne découvrit qu'Eugénie était très attachée à son frère. Le marquis devait valoir plus qu'elle ne croyait, se dit-elle, pour inspirer un tel amour fraternel. Ce sentiment releva tellement Amaury à ses yeux qu'elle se sentit presque rassurée sur l'avenir de Berthe. Elle était encore trop jeune pour savoir que souvent nos affections tirent leur force de notre puissance d'aimer, bien plus que de la valeur de ce que nous aimons.

Un jour que les jeunes filles avaient dirigé leur promenade vers les hautes falaises qui bordaient la rivière à l'est, Jehanne assista à une scène qui l'impressionna profondément.

Le cours capricieux de la Ravine forme, comme nous l'avons déjà dit, une suite de lacs très différents d'aspects. Elles s'étaient arrêtées au bord d'une petite baie boisée qui semblait une oasis, quand

on avait franchi l'échancrure très abrupte qui la précédait. Celle-ci, avec les pentes raides, coupées par des sentiers en lacets qui donnaient le vertige, était hérissée de rocs entre lesquels poussait une herbe drue et glissante; c'était la seule végétation, avec quelques broussailles de pruniers sauvages, que le sol aride pût fournir. Sur un étroit plateau, à mi-côte de la falaise, une petite fille et un petit garçon, plus âgé qu'elle de deux ou trois ans, gardaient une chèvre qui, dans ses allures capricieuses, semblait parfois suspendue au-dessus de l'abîme. Jehanne connaissait les enfants pour les avoir souvent rencontrés. Leur mère, veuve d'un marin, était une pauvre journalière qui tirait quelque profit du lait de cette chèvre, qu'ils menaient paître sur les communs. Le petit garçon, ayant aperçu les promeneuses, avait crié un bonjour amical à M^{lle} Reynault, qui lui avait recommandé de bien veiller à sa petite sœur.

— Ah ! dame, il faut qu'Yvonne s'habitue aux endroits difficiles, avait répondu l'enfant, déjà pénétré de la dure nécessité où ils étaient tous deux de gagner leur pain.

Les jeunes filles continuèrent leur route; Eugénie avait emporté son album, elle trouva dans l'anse vallonnée une place ombreuse pour dessiner, elles s'assirent avec Burns, qui se plongea tout aussitôt dans les délices d'un interminable roman anglais.

La fête de Saint-Servais, qui était célébrée le jour de la Saint-Louis, approchait; des régates devaient avoir lieu sur la Ravine, et, avec un bal par souscription, le soir, dans les salons de l'établissement, formaient la principale attraction de cette solennité. De légères embarcations, qui s'exerçaient à lutter de vitesse, à la rame et à la voile, sillonnaient les eaux bleues de la rivière et donnaient une grande animation au paysage. Pendant que M^{lle} de Blégnac s'efforçait de reproduire ces scènes nautiques, Jehanne aperçut John Berney qui, avec Mary Tompson et quelques autres jeunes Anglaises, s'avancait dans leur direction. Arabella n'y était pas; comme c'était elle surtout que visait l'interdiction de la présidente, sa belle-fille n'eut aucun scrupule de s'arrêter à causer avec John et ses amies. Celui-ci, qui semblait s'être aperçu très tristement de l'absence prolongée de sa partenaire habituelle, insista tellement, quand l'heure du lunch fut arrivée, pour que Jehanne les accompagnât jusque chez le pâtissier qui avait leur confiance, que, pour ne pas le refuser tout à fait, elle consentit à faire un petit bout de route avec eux.

— Restez avec Eugénie, ma chère Burns, dit-elle à sa gouvernante, ne vous arrachez pas aux palpitantes péripéties de votre livre, je n'irai pas assez loin pour avoir besoin de vous.

En effet, elle quitta les jeunes misses à l'entrée d'un chemin qui

les menait directement à la ville et elle revint lentement sur ses pas. Comme elle longeait la large échancrure où elle avait laissé une heure avant les deux petits pâtres, elle entendit un cri perçant qui la fit tressaillir ; elle s'approcha de la haie qui bordait la route à cet endroit et vit que le tertre gazonné était désert ; la chèvre et les enfants avaient disparu.

Les gémissements devenaient de plus en plus aigus. Comme une voile blanche se dirigeait rapidement vers la rive, elle crut un moment que ces appels partaient du bateau ; mais la toile s'abaissa, il n'y avait que deux marins dans l'embarcation et un jeune homme qui, tenant le gouvernail, s'écria d'une voix que l'écho rendait vibrante :

— Courage, petite, je viens à ton secours.

Le fond de roches empêchant la barque d'approcher, le jeune pilote enleva précipitamment sa veste de coutil blanc, affermit sur sa tête le casque indien qui lui cachait une partie du visage, et avec une hardiesse qui fit frissonner la jeune fille, s'élança sur une pierre étroite et glissante qui émergeait de la rivière ; c'était là un jeu à se rompre cent fois le cou, si celui qui s'y était livré n'avait fait preuve d'une justesse de coup d'œil qui annonçait une rare habileté dans ce genre d'exercice. Jehanne, qui avait compris le danger de cet acte téméraire, vit ensuite celui qui l'avait accompli se diriger vers une haute roche qui se dressait, toute droite, au-dessus des flots ; au sommet de cette pyramide, accrochée aux broussailles d'un prunier sauvage, elle reconnut la robe bleue à rayures rouges de la petite Yvonne.

— La malheureuse enfant ! murmura-t-elle en pâlisant ; si les branches épineuses de l'arbuste ne l'avaient arrêtée au passage, elle se serait brisée sur les pointes aiguës qu'on voyait à fleur d'eau.

Les cris, qui cessaient par intervalles, devenaient rauques ; on sentait que celle qui les poussait s'épuisait, aussi son sauveur faisait-il diligence. Arriver jusqu'à elle n'était pas chose facile, il fallait pour cela gravir la roche presque verticale au faite de laquelle elle était suspendue. Malgré la hardiesse et le sang-froid qu'il montrait, Jehanne se rendait bien compte du péril auquel il s'exposait lui-même, et plus d'une fois elle ferma les yeux pour ne pas voir une catastrophe inévitable ; mais quand elle regardait de nouveau, il avait vaincu l'obstacle et s'était rapproché du but. Il parvint enfin jusqu'à l'enfant, la saisit et, avec mille peines, la dégagea des broussailles. Avant d'entreprendre une descente qui, grâce à son fardeau, offrait de nouvelles difficultés, il écarta, pour que l'air la ranimât, les cheveux qui couvraient la figure de la petite, puis, avec le sang-froid d'un homme que le danger laisse maître de lui-même, il se

mit en devoir d'achever son périlleux sauvetage. Dès qu'il eut mis pied à terre sur l'étroite corniche qui sert de base à la falaise, il baigna le visage de la fillette et, comme dans sa chute elle s'était sans doute blessée, il lui attacha son mouchoir autour du front : Yvonne avait recouvré ses esprits quand le petit Pierre reparut avec sa chèvre, qui était allée brouter sur un terrain défendu. Il appela sa sœur d'une voix inquiète.

— La voilà, je te la ramène, dit le jeune homme, ne la gronde pas surtout, elle m'a promis de ne plus courir ici après les papillons.

Gravir le rude sentier qui aboutissait au plateau gazonné n'était qu'un jeu pour celui qui venait de faire l'escalade du rocher ; aussi, en quelques minutes, fut-il arrivé au tertre gazonné où il déposa l'enfant.

— Pourras-tu marcher maintenant, Yvonne ? interrogea le jeune homme avec bonté.

— Oh ! que oui ! fit la fillette, qui, bien pâle encore, oubliait déjà le danger couru en se retrouvant sur ses pieds.

— Alors, tout est pour le mieux, mais, ma pauvre petite, tu n'as plus de robe, nous en avons laissé les morceaux là-haut sans doute, il faudra t'en acheter une autre.

Il mit, en parlant ainsi, dans la main de la sœur de Pierre une pièce qu'elle regarda avec étonnement. Jugeant qu'après cela il pouvait reprendre haleine ; il souleva sa coiffure qui lui donnait l'air d'un jeune héros antique, rejeta en arrière les ondes soyeuses de ses cheveux bruns et jeta machinalement un coup d'œil autour de lui. Jehanne n'avait pas plutôt reconnu ce mâle visage qu'elle s'était vivement rejetée en arrière ; il ne la vit donc pas. Elle ne se sentait pas capable, après les émotions qu'elle venait d'éprouver, d'affronter, sans un trouble dont il se fût aperçu, le regard pénétrant du chevalier Ivain.

Celui-ci ne se douta pas que la jolie pêcheuse du vieux pont prenait sa revanche ; il descendit tranquillement l'abrupt sentier qui rayait le flanc de la falaise ; elle eut donc le loisir d'admirer sa belle stature, la dignité élégante de sa démarche un peu altière peut-être, mais cette attitude superbe n'était pas faite pour lui déplaire. Comme elle la préférait au laisser-aller sans gêne que tant d'hommes affectent de nos jours ! Et puis elle était sûre déjà, il venait de le prouver par sa bonté pleine de simplicité avec les deux enfants, que cette hauteur apparente n'influaient pas sur son caractère : celui qui est doux avec les humbles lui semblait d'ailleurs avoir bien le droit d'être fier avec ses égaux. Elle s'exaltait, suivant sa coutume, émue encore du dévouement courageux dont il venait de faire preuve, et serait peut-être arrivée à le placer au rang des

demi-dieux s'il n'eût pris soin de lui prouver qu'il n'était qu'un simple mortel, en tirant de sa poche un étui de vermeil dans lequel il prit une cigarette qu'il alluma.

Il aspirait la vapeur aromatique avec l'évidente satisfaction d'un homme qui a conscience d'avoir bien gagné cette jouissance, quand il arriva au bord de l'eau. L'embarcation avait fini par trouver un endroit propice pour s'approcher; il y sauta légèrement, reprit la place au gouvernail, la voile fut hissée de nouveau, elle se gonfla sous l'influence d'un vent frais, et en quelques minutes l'esquif et ceux qui le montaient disparurent derrière la haute roche où l'accident avait eu lieu.

Dans sa contemplation, Jehanne avait oublié la petite Yvonne. Accompagnée de Pierre, elle avait regagnée la grande route et n'était plus qu'à quelques pas d'elle, quand la jeune fille s'en souvint tout à coup. La pauvre petite avait encore les traits convulsionnés par la frayeur et par les cris qu'elle avait poussés; ses mains, déchirées par les épines, saignaient, et sous le bandeau qui couvrait son front une protubérance saillante annonçait qu'elle s'était violemment heurtée en tombant. Elle ne se plaignait pas et semblait ne penser qu'à la pièce d'or que Pierre regardait avec admiration.

— N'est-ce pas c'est beaucoup d'argent, ça? demanda-t-il naïvement à M^{lle} Reynault.

Et quand il sut que la pièce valait 20 francs :

— C'est maman qui va être heureuse! s'écria-t-il ébloui.

— Et toi qui me reprochais d'être tombée, tu vois que j'ai bien fait, reprit Yvonne, avec la logique inflexible de l'enfance.

En les écoutant, la jeune fille avait le cœur serré. Ils connaissaient donc bien les souffrances de la misère, les pauvres petits, pour mettre ce gain inespéré au-dessus de toute autre préoccupation.

Jehanne voulut reconduire elle-même la fillette à sa mère; elle chargea Pierre d'aller prévenir Eugénie de ce qui était arrivé et écrivit quelques lignes sur une feuille de son carnet pour prier miss Mac Burns d'aller au plus vite chercher de l'arnica au Chalet des Roses.

— Tu ajouteras que je l'attends chez toi, dit-elle à Pierre, qui s'éloigna en courant.

Burns mit une si grande diligence à accomplir la mission dont la chargeait sa jeune maîtresse, qu'elle était hors d'haleine quand elle vint la rejoindre chez la Mathurine. Jehanne n'avait pas perdu son temps non plus; elle avait d'abord calmé la mère qui, après avoir jeté les hauts cris en apprenant l'accident, s'était laissée apaiser très facilement quand Yvonne lui en avait remis les heureux résul-

tats ; puis elle avait dû subir ses doléances, bien fondées, hélas ! sur la dureté des temps, et enfin pendant que la Bretonne gémissait, elle avait pansé l'enfant. La bosse qu'elle avait au front était très tuméfiée, Jehanne l'avait baignée d'eau fraîche avec son mouchoir ; elle y appliqua une compresse avec de l'arnica, et cette opération terminée, elle dut se hâter de reprendre, avec sa gouvernante, le chemin du logis, Berthe, qui avait aperçu Burns, lui faisant dire par celle-ci qu'elle eût à rentrer au plus vite, qu'elle avait à lui parler.

— Il n'est rien arrivé de fâcheux pendant mon absence ? demanda-t-elle, un peu inquiète du message.

— Rien que je sache ; M^{lle} Berthe avait l'air, au contraire, de fort belle humeur.

Le marquis se serait-il déclaré, pensa Jehanne. Elle trouva son amie accoudée à la fenêtre du salon, elle semblait guetter son arrivée, car aussitôt qu'elle l'aperçut, elle courut à elle.

— Embrasse M^{me} la marquise, dit-elle avec emphase, oui, ma chère, n'ouvre pas tes grands yeux avec étonnement, tu devais t'en douter, n'est-ce pas ? Amaury m'adore, il me l'a dit, c'est Arabella qui va être vexée !

— Et toi, tu l'aimes ? interrogea timidement Jehanne.

— En voilà une question ! répliqua avec une sorte d'indignation la fille de la présidente, puisqu'il m'adore et qu'il remplit toutes les conditions que je voulais pour mon mari. Il est plus que comte, puisqu'il est marquis ; il n'est pas militaire, il a trois ou quatre pouces de plus que moi et il a un vieil oncle à héritage, le vidame de Blégnac. C'est donc parfait, comme tu le vois ; dans trois jours j'aurai ma bague ; Amaury me l'a bien promis, il m'a quitté pour aller écrire à Samper, qui est le joaillier de sa famille, de l'expédier sans retard. Je voulais un saphir entouré de brillants, mais il paraît que pour les fiançailles il faut un bijou blanc, les pierres de couleur seront pour la corbeille, m'a dit ma belle-mère.

— Ta belle-mère ? reprit Jehanne qui tout d'abord comprenait M^{me} Reynault.

— Eh bien, oui, ma belle-mère, la marquise douairière, dit Berthe, qui déposédait déjà de son titre M^{me} de Blégnac ; Amaury voulait me décider à partir tout aussitôt pour Paris : « Vous choisirez vous-même votre bague », disait-il, mais j'ai refusé. Le bal des régates est dans huit jours, j'y veux assister et faire mourir de jalousie cette sotte poupée d'Arabella. Tu verras quelle toilette j'aurai, je vais la commander chez Dorcet. Tu viendras aussi au bal, n'est-ce pas. Je veux que tu assistes à mon triomphe.

— Je ne sais pas si M^{me} Reynault me le permettra, dit assez

tristement Jehanne, qui, pour la première fois de sa vie, nourrissait le secret désir d'aller à une fête.

— Je ne vois pas pourquoi maman s'y opposerait, maintenant que je me marie, dit étourdiment Berthe, et puis, d'ailleurs, je lui dirai que je le veux. Tu peux donc songer à ta robe; c'est le 25, n'est-ce pas? un jeudi; eh bien! nous partirons le lundi suivant, ce sera le 29; nous nous arrêterons quelques jours à Paris pour commander mon trousseau, et nous passerons l'automne au Plessis, car je désire attendre qu'il y ait quelqu'un à Paris pour me marier. Comme je veux une cérémonie hors ligne, je tâcherai d'obtenir la Madeleine ou Sainte-Clotilde; Sainte-Clotilde est plus aristocratique, plus faubourg Saint-Germain, mais on ne voit pas les toilettes comme à la Madeleine, et c'est bien à considérer. Il faudra que je réfléchisse mûrement à cela. Je te quitte; Amaury vient dîner, comme tu le penses, je cours m'habiller. A tout à l'heure.

Jehanne n'entendit pas la fin de ce bavardage; l'annonce d'un départ prochain l'avait étourdie comme si elle avait reçu un choc violent. Quitter Saint-Servais où tant de liens mystérieux l'attachaient, c'était impossible! Quelle destinée était donc la sienne, qu'à peine si elle voyait luire un peu de bonheur, il lui fallait y renoncer; elle était au premier chapitre du roman de sa vie, et brusquement on déchirait les pages qui pouvaient la conduire à un heureux dénouement. A la révolte qui s'éleva dans son cœur, la jeune fille aurait pu mesurer la place qu'avait déjà usurpée dans ses pensées celui dont elle avait admiré le courage quelques heures avant; elle n'y songea pas. Elle se retira dans sa chambre et s'y livra à de si douloureuses réflexions que bientôt des larmes montèrent à ses yeux; elle les laissa couler, et ce fut un adoucissement à son amertume.

Dans toutes les impressions pénibles, c'est le premier coup qui est le plus sensible; il s'implante inopinément dans un milieu qui n'est pas préparé à le recevoir et il y crée un bouleversement douloureux. Dans ce chaos, on croit tout anéanti, perdu; mais peu à peu on revient à soi-même avec plus de sang-froid, on envisage mieux la situation, elle ne vous semble plus aussi désespérée, les conséquences qui en découlent paraissent moins fâcheuses, et l'on arrive ainsi graduellement à prendre son parti de choses que l'on jugeait absolument inadmissibles au premier abord. C'est un peu ce qui arriva à Jehanne. Douze jours la séparaient encore du moment fixé pour le retour à Paris, bien des événements pouvaient se passer d'ici là? Qui pouvait assurer que le départ ne serait pas retardé et, s'il avait lieu, qu'il influencerait sur sa destinée comme elle le craignait. Le mystérieux pouvoir qui avait placé sur sa route celui qu'elle

devait encore appeler le « bel Ivain » ne pouvait-il s'exercer en dehors de la vieille Armorique? Si le noble chevalier lui était vraiment destiné pour époux, ne saurait-il pas la retrouver là où le sort voudrait qu'elle fût? Si, au contraire, elle ne devait qu'à un concours de circonstances fortuites la rencontre qu'elle avait faite et que le jeune homme dût toujours rester un étranger pour elle, ne valait-il pas mieux qu'elle s'éloignât avant qu'il n'occupât une si grande place dans ses pensées, qu'elle ne pût plus l'en chasser? Ainsi essayait de raisonner la pauvre enfant, mais une voix intérieure s'élevait contre cette froide sagesse.

« Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas », a dit Pascal. C'était celui de Jehanne qui essayait de protester; elle craignit de l'écouter, et appela toute son énergie à son aide pour étouffer ce murmure; avec une stoïque résolution, elle essuya ses yeux. Elle fut tout étonnée, en portant son mouchoir à ses paupières, de trouver qu'il s'en exhalait une odeur très suave; le parfum n'était pas nouveau pour elle. Où donc l'avait-elle déjà respiré? Il lui semblait se souvenir qu'il n'était pas mélangé, comme maintenant, d'une senteur assez prononcée de tabac d'Orient. Tout à coup, la lumière se fit : c'était le soyeux papier qui enveloppait sa cravache qui fleurait ainsi. Une suspicion soudaine la fit regarder alors plus attentivement le carré de batiste qu'elle tenait à la main; l'étoffe en était très fine, un ourlet à jour l'entourait, et, dans un coin, sous une couronne de comte, les lettres R K étaient brodées.

Elle resta un moment interdite. Comment se trouvait-elle en possession de ce mouchoir? Par quel hasard avait-il été échangé contre le sien? Un léger froissement, qui prouvait que les deux extrémités avaient été nouées, lui fit comprendre que c'était celui qui avait servi de bandeau à la petite Yvonne. Elle l'avait détaché, elle s'en souvenait, pour panser l'enfant, et, par inadvertance, elle l'avait emporté à la place du sien. Rien n'était plus simple que cette méprise; aussi la jeune fille n'y eût, sans doute, attaché aucune importance, si ce parfum n'eût confirmé ses conjectures précédentes. Elle était sûre maintenant que le jeune comte l'avait épiée à la Roche-aux-Dames, puisque c'était lui qui lui avait fait remettre ensuite le bijou qu'elle y avait oublié.

Comtesse SÉRURIER.

La suite prochainement.

COMLOT

CONTRE LA DIGNITÉ HUMAINE

Le complot que je dénonce n'est pas contre un souverain ou contre une république ni contre la sécurité de l'État. Il est de plus haute gravité, quoi qu'il puisse sembler à des esprits superficiels. Il est, en effet, dirigé contre l'homme lui-même. Jamais encore, en aucun temps, tout ce qui fait sa dignité et sa grandeur, tous les attributs qui l'élèvent au-dessus de l'animal, personnalité, liberté, sentiment du devoir, n'ont été l'objet d'attaques plus acharnées et de négations plus hardies. Au dix-huitième siècle, l'*homme-machine* de Lamettrie fit quelque scandale; il n'en ferait guère aujourd'hui. Philosophes déterministes, positivistes ou sceptiques, psychologues physiologistes ou physiologistes psychologues, littérateurs de toutes les espèces et de tous les degrés, romanciers, feuilletonistes, auteurs dramatiques, tous semblent avoir pris à tâche de dégrader l'homme et d'en faire une simple machine. Ils n'en font pas mystère. Jadis les convives du baron d'Holbach, avant de prendre à partie Dieu, l'âme, la liberté, avaient la prudence de renvoyer les laquais; aujourd'hui on les ferait plutôt rentrer pour que leurs oreilles n'en perdent rien.

Au dix-huitième siècle, les auteurs de pareils discours ou écrits couraient le risque de quelques disgrâces. Partisan de la liberté de penser, je suis loin de regretter les lettres de cachet, le Châtelet ou la Bastille. Mais il m'est bien permis de m'étonner que toutes les faveurs et tous les honneurs leur soient aujourd'hui réservés. A eux les plus hauts postes de l'enseignement; à eux le Collège de France et l'École des Hautes-Études qu'ils ont pris d'assaut, en attendant qu'ils s'emparent des dernières chaires spiritualistes de la Sorbonne; à eux aussi les décorations, les croix, grandes et petites. Est-il donc sage de la part d'un gouvernement, même républicain, d'encourager des doctrines qui aboutissent aux conséquences dangereuses et immorales que nous voyons se développer sous nos yeux?

I

La liberté en elle-même, le libre arbitre et tout ce qui s'en suit dans l'ordre moral, voilà le point commun sur lequel se concentrent toutes les attaques directes ou indirectes, de tous ces conjurés contre la dignité humaine. Le libre arbitre est battu en brèche de tous les côtés à la fois ; il est attaqué en lui-même, il est poursuivi dans ses manifestations morales. Tantôt il est déclaré incompatible avec les lois de l'univers ou avec tel ou tel système ou principe métaphysique ; tantôt il est condamné, au nom de l'analyse de la volonté et des motifs qui la déterminent. Non seulement il a pour adversaires les philosophes matérialistes et positivistes qui le nient résolument, mais aussi des philosophes idéalistes qui, sans le nier, le compromettent, tout en se faisant l'illusion de concilier ce qu'ils ont rendu inconciliable. Kant, par exemple, et quelques disciples de l'école critique qui existent encore parmi nous, après avoir déclaré la liberté incompatible avec le principe de causalité absolue régissant sans exception tous les phénomènes de l'univers, voudraient cependant la ressaisir par quelque biais dans l'intérêt de la morale. Bannie du monde des phénomènes et de notre monde sublunaire, ils lui conservent une place dans je ne sais quel monde de noumènes, monde inaccessible à notre intelligence. Que m'importe cette liberté qui n'est pas où je suis, qui n'est pas en moi, mais hors de moi, au-dessus de moi et dans une région où il ne m'est pas donné d'atteindre ? Quoi de plus propre à ébranler ma foi dans la liberté ? Il est vrai que Kant s'efforce de rétablir en morale ce même libre arbitre, mais tant bien que mal remis du coup qu'il a reçu en métaphysique, et au prix d'une contradiction dont il n'est pas facile de l'absoudre.

Voici un autre exemple pris dans la philosophie contemporaine. Je n'ai garde de confondre M. Fouillée avec le vulgaire des positivistes, bien qu'il ait des affinités avec eux et qu'il parle trop souvent le même langage. Il s'en distingue en effet par son esprit métaphysique, par l'élevation de ses vues et par le soin qu'il prend, surtout depuis quelque temps, de faire une place au sein de l'évolution à l'élément mental et même à la liberté. Comme eux, il se dit partisan du déterminisme absolu, hors duquel il tient toute science pour impossible. Mais néanmoins il tente un effort, sinon heureux, au moins louable, pour garder une petite place à la liberté. Il espère y réussir par l'efficacité de l'idée même que nous en avons. Toute idée est une force, suivant un de ses grands principes, et tend par là même à se traduire en son acte. Or l'idée de liberté

ne fait pas exception. Pénétrons donc bien notre esprit de cette idée : l'acte même de la liberté s'en suivra, et la liberté se réalisera au dedans de nous. Je suppose que nous réussissions à nous faire, par la seule idée que nous en avons, une liberté qui ne soit pas seulement en idée, une pure illusion, un vain fantôme, que devient alors le déterminisme absolu? En quoi d'ailleurs l'idée force, si elle pouvait avoir cette efficacité, différenciera-t-elle du fait et du sentiment de la liberté tels que l'admettent le vulgaire et le commun des philosophes spiritualistes? Je ne dis rien d'un autre métaphysicien fort à la mode, de Schopenhauer qui, dédaignant tous les compromis, nie brutalement le libre arbitre et n'a pas assez de dédain et de raillerie pour les faibles esprits qui y croient encore.

A l'objection bien ancienne tirée du principe de causalité absolue est venue s'en ajouter une autre de date plus récente, celle de la conservation d'une quantité invariable d'énergie dans le monde qu'aucune volonté libre ne saurait augmenter du plus léger effort et du plus petit mouvement. Cette loi serait-elle de tout point démontrée, ce qui n'est pas encore, ce qui même est loin de l'être, à l'égard de l'univers entier et surtout des phénomènes de la vie, la foi en ma liberté n'en serait pas ébranlée. De quelque appareil scientifique qu'elle soit revêtue, je demeurerai toujours plus certain de ce que je sens au dedans de moi que de ce qu'on me dit devoir se passer dans l'immensité de l'univers. Je croirai plutôt que je suis libre de faire tel ou tel mouvement, de lever mon doigt par exemple, que d'imaginer que ce petit mouvement était compris de toute éternité dans l'engrenage des lois du monde et que tout serait troublé dans l'univers entier si je ne l'avais pas fait à ce moment précis et à nul autre. J'ai assurément moins de peine à concevoir que dans cet engrenage une petite place ait été réservée pour le jeu de la cause modeste que je suis. Ne suffirait-il pas d'ailleurs, pour sauver la liberté de mes mouvements, que la volonté, sans créer la moindre quantité de force, dispose à son gré dans le temps et l'espace, d'une partie de la force existant dans le monde?

Le principe de causalité s'oppose sans doute à ce qu'il y ait des effets sans cause, mais beaucoup moins évidemment à ce qu'il y ait des causes douées d'une certaine liberté et produisant certains effets dans certaines limites. Ce qui est vrai pour le monde des corps peut ne pas l'être pour le monde des esprits. L'enchaînement nécessaire de tous les phénomènes de l'univers est-il bien de l'essence même de la causalité? C'est ainsi que la métaphysique, du moins une certaine métaphysique, vient ajouter ses difficultés, ses doutes, ses objections contre la liberté aux tranchantes négations du positivisme et du matérialisme.

Plus dangereuse encore est cette psychologie qui se vante d'être la seule expérimentale, la seule scientifique, si on veut bien l'en croire, et qui tend à se confondre avec la physiologie. Il semble que le but principal, sinon unique, de cette nouvelle psychologie soit de rabaisser l'homme, de lui dérober son moi, de briser son unité, d'étaler, d'exagérer ses infirmités intellectuelles et morales, de montrer la fragilité de ses plus hautes facultés, de sa mémoire, de sa volonté et de réduire pour ainsi dire en poussière sa personnalité. Jamais nulle école, religieuse ou philosophique, ne s'est appliquée à faire l'homme plus petit.

Certes, je ne prétends pas que l'homme soit toujours égal à lui-même; sans doute sa liberté est chose relative et variable, dépendante de certaines conditions organiques, et du moins jusqu'à un certain point, des choses extérieures. L'homme est faible par plus d'un endroit, il est sujet à bien des infirmités, à bien des maladies morales, non moins que physiques; sa raison, sa liberté, sa personnalité, ne sont pas sans bien des défaillances, et parfois même subissent des éclipses totales. Qu'en conclure, sinon qu'il n'est pas semblable aux dieux immortels de l'Olympe, ce qui n'empêche pas qu'il ait une nature supérieure à celle de la bête, et qu'il soit autre chose qu'une simple machine; la maladie n'est pas la santé, la monstruosité n'est pas le type, la règle n'est pas l'exception; il y a des hommes au corps et à l'esprit sains en dehors des salles d'hôpital, des hospices d'aliénés ou des laboratoires de la Salpêtrière. Ceux-là méritent aussi l'attention des psychologues, et la vieille psychologie, comme on dit par dérision, n'a pas eu tort d'en faire jusqu'à présent, et de continuer à en faire non pas l'objet unique, mais l'objet principal de ses études. D'ailleurs, même pour apprécier des dégradations et des ruines, pour mesurer leur profondeur et leur étendue, ne faut-il pas d'abord avoir connu l'homme à l'état normal, l'homme en son entier, avant qu'il fût, par accident, plus ou moins dégradé?

Nos nouveaux psychologues semblent se complaire à suivre la méthode inverse.

Je ne nie nullement les maladies de la mémoire, de la volonté, de la sensibilité, ni l'amnésie, ni l'aboulie, ni l'anesthésie ou l'hypersensibilité. J'admets les rapports ou même la concomitance du physique et du moral. Nul doute qu'il y ait quelques lumières à tirer, par comparaison ou contraste, de l'étude de toutes ces maladies pour la connaissance de l'homme normal. Je proteste seulement contre la prépondérance qu'on veut leur donner, et surtout contre les conséquences excessives, et dépassant les prémisses qu'on prétend en tirer. Le cas de double personnalité signalé à toutes les

académies par le docteur Cezand, et des cas analogues dont on a fait tant de bruit, dans l'espoir de briser l'unité du moi et de faire pièce au spiritualisme, ne me persuadent nullement qu'il y ait deux hommes en moi, sauf dans un sens métaphorique. C'est le même individu, le même moi, le même sujet qui reste sous cette alternance de deux ordres de phénomènes, de deux vies morales différentes; il en est le lien commun et le support unique. Il ne perd pas même le sentiment plus ou moins confus qu'il est toujours une seule et même personne laquelle persiste à travers ces deux vies différentes. Il se croit autre, il se dit autre; comment donc le saurait-il s'il n'avait pas gardé, à un certain degré, la conscience qu'il est le même? Dans un excellent mémoire sur la personnalité, adressé à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Ernest Naville a réduit à sa juste valeur cette objection du cas de la double personnalité ¹. D'ailleurs, le docteur Azam, lui-même, en est venu ou revenu tout récemment à ramener ces deux vies qui alternent à la différence de la veille et du sommeil, d'où nul encore n'a conclu le dédoublement de la personnalité.

II

Cette psychologie, en quelque sorte morbide, si acharnée à mettre à nu les lacunes ou les fissures de notre être moral, quoique l'objet d'une curiosité beaucoup plus grande que la métaphysique, quoique plus accessible au commun des esprits, n'étendrait pas encore bien loin sa fâcheuse influence si elle demeurerait enfermée dans le domaine et dans la langue scientifique des ouvrages de physiopsychologie, des laboratoires et des chaires du Collège de France. Mais elle en sort pour pénétrer avec toutes ses conséquences dans tout l'ordre des sciences qui ont l'homme pour objet. Là on voit combien peu elles sont inoffensives, quelle que soit la prétention contraire de leurs auteurs, et combien elles affectent la législation, la pratique de la vie et l'ordre social tout entier. Considérons d'abord ce que devient la philosophie pénale dans les mains de leurs disciples. De quel trouble profond n'est-elle pas atteinte? Tout le code criminel est en question; les juges et les jurés se troublent et hésitent; les acquittements scandaleux se multiplient. Que devient la double catégorie, vieille comme le monde, des peines et des récompenses? S'il n'y a plus de liberté, soit en vertu de l'ordre du monde et de l'évolution universelle, soit en vertu de notre organisme, il n'y a plus de responsabilité, il n'y a plus ni bien ni mal. La responsa-

¹ Je renvoie aussi à l'excellent ouvrage qu'il vient de publier sur le *Libre arbitre*, in-8°, Paris, Fischbacher.

bilité ne saurait exister qu'à la condition et dans la mesure de la liberté. Celui qui a commis un crime est-il démontré n'avoir pas su ce qu'il faisait ou n'avoir pas pu ne pas le faire, n'est pas coupable et, quelque grand que soit le mal qu'il a fait, nulle peine ne peut justement l'atteindre. Ni les dieux ni les hommes ne sauraient justement condamner

Phèdre malgré soi, perfide, incestueuse.

Comment donc la société agira-t-elle à l'égard de ces criminels malgré eux, comme prétendent le démontrer expérimentalement et scientifiquement, comme le disent certains criminalistes positivistes, surtout ceux d'au delà des monts, dont le chef est le docteur Lombroso dont, depuis quelque temps, il est beaucoup parlé en France. Gall avait cru découvrir sur le crâne des assassins une bosse qui les prédestinait au crime, la bosse du crime. Cette bosse, autrefois fameuse, a subi un si grand nombre de mécomptes et d'échecs honteux, soit qu'elle manquât précisément sur la tête des plus grands scélérats, soit qu'elle fût parfaitement visible sur la tête des plus honnêtes gens, qu'elle était tombée dans un entier discrédit et qu'il n'en était plus question. Lombroso s'est inspiré de Gall, mais au lieu de s'en tenir à un signe unique, il a dressé, en quelque sorte, le complet signalement du criminel-né, avec un ensemble de traits répandus sur toute sa personne auxquels il devrait être extérieurement reconnaissable entre tous. Je n'énumère pas, on l'a fait trop souvent, ces traits, ces indices arbitraires, bizarres, même puérils, que le criminel-né porterait sur lui, depuis les pieds jusqu'à la tête, comme le sceau fatal de sa prédestination au crime, par le seul fait de l'atavisme qui, à travers les générations, réimprime sur un certain nombre d'individus, le type, et par suite les mœurs, de la barbarie primitive de nos plus lointains aïeux.

Il n'y aurait plus de criminels, plus de coupables, à prendre les mots dans leur vrai sens, d'après cette doctrine de l'école anthropologique italienne; mais il reste qu'il y a des êtres très dangereux contre lesquels il faut que la société se défende et qu'elle ne peut laisser errer librement par les places et par les rues de la cité. Tout en ôtant la responsabilité aux criminels, je dois dire que l'école anthropologique reconnaît à la société ce droit de se défendre. Il y a deux partis à prendre, à leur égard, l'un plus humain, mais moins sûr, l'autre plus dur, mais peut-être plus efficace.

Le premier consiste à ne voir que des malades dignes de compassion, dans ces êtres malfaisants, et à les traiter comme tels. Au lieu de les envoyer aux galères ou sur l'échafaud, il faut les recueillir et les soigner dans des maisons de santé, à leur usage, ou, tout au

moins, dans des hospices semblables à ceux des fous, où ils seront soumis, non à une peine, mais à un traitement curatif bien entendu. C'est là, sans doute, non seulement le parti le plus doux, mais aussi le plus équitable, puisqu'ils sont innocents du mal qu'ils ont fait. Toutefois il est grandement à craindre que cette douceur, ces bons traitements, ces égards, tournent au détriment de la sécurité sociale. Ceux qui, par leur nature, sont poussés à mal faire, loin d'être contenus ou détournés par la crainte du châtement, seraient encouragés par l'espoir d'une place dans ces prytanées de voleurs et d'assassins.

Aussi, par sentiment de la conservation sociale et de la leur propre, plusieurs des criminalistes de cette école inclinent davantage du côté de la sévérité et même d'une sévérité draconienne. Il ne s'agit pas seulement de mettre ces criminels dans l'impuissance de nuire, mais d'arrêter, de terrifier par les châtements quiconque serait tenté de les imiter. Et même, puisqu'il y a des signes auxquels on les reconnaît à l'avance, pourquoi attendre qu'ils aient volé ou assassiné? Le plus sage et le plus sûr n'est-il pas de s'en débarrasser à l'avance? L'auteur d'un mémoire considérable, récemment présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, n'a pas craint de pousser jusque-là la logique des principes de l'école anthropologique. Pour couper court à cet atavisme fatal qui perpétue, au milieu de nous, une race maudite, il est d'avis de les sarcler, c'est son expression, dès leur naissance, comme on sarcle la mauvaise herbe des champs. Il va plus loin; ce ne sont pas seulement les criminels-nés qu'il veut exterminer, mais les criminels à naître, en les éteignant dans le germe, par des pratiques dont il n'est pas permis de donner ici le détail¹.

Toute idée de justice et de responsabilité mise à part, tout espoir d'amendement écarté, et l'homme étant dépouillé de tous les attributs qui font sa dignité, le parti à prendre à leur égard n'est-il pas, en effet, le même qu'à l'égard des bêtes malfaisantes qu'on extermine par tous les moyens et jusqu'avant la naissance dans le ventre même de la mère?

Malgré tous ces prétendus signes caractéristiques assemblés et groupés par Lombroso, rien ne va contre la vérité contenue dans ce vieil axiome du bon sens populaire : qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine. La Fontaine en a même fait la morale d'une de ses fables, *le Cochet, le Chat et le Souriceau* :

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens sur la mine.

¹ Il avait sans doute emprunté cette idée à la *Criminalogie* du docteur italien Garofalo.

Qui n'a connu des gens, les plus honnêtes du monde, dont on aurait dit qu'ils avaient une face patibulaire s'ils avaient comparu sur les bancs d'une cour d'assises?

Aussi l'anthropologie italienne a-t-elle fait triste figure dans le congrès d'anthropologie criminelle du Trocadéro, où étaient réunis des criminalistes de tous les pays. Les vrais fondements de la pénalité ont été, chez nous, raffermis par M. Guillot, juge d'instruction au tribunal de la Seine, dans ses belles et profondes études sur les *Prisons de Paris*, et par M. Georges Vidal, professeur de droit criminel à Toulouse, dans son ouvrage sur les *Fondements de la pénalité dans les systèmes les plus modernes*. Mais nul n'a fait plus amplement justice des théories et des assertions de l'école italienne que M. Joly, dans ses deux volumes sur le *Crime* et sur la *France criminelle*, couronnés par l'Institut.

Il ne reste rien de tous ces documents arbitraires, superficiels et si légèrement recueillis, à l'aide desquels cette école avait prétendu constituer le type du criminel-né. MM. Guillot et Joly, eux aussi, ont procédé par la méthode expérimentale, mais avec plus de rigueur et d'exactitude; ils ont laissé les systèmes et les hypothèses pour ne consulter que les faits; ils se sont appuyés sur une multitude de documents, d'expériences et de témoignages; ils ont interrogé les magistrats assis et debout, les avocats, les directeurs et les gardiens des prisons, les aumôniers, tous ceux qui voient de plus près les criminels.

De cette vaste et sincère enquête, il résulte que, conformément à la conscience générale, sauf le cas de maladie et d'aliénation mentales, nul ne naît criminel, mais qu'on le devient par sa faute, avec des circonstances plus ou moins aggravantes ou atténuantes. Que la conscience donc des juges et des jurés se rassure, si elle avait pu être troublée par les médecins aliénistes ou des disciples de Lombroso, et que, dans l'intérêt non moins de la justice comme dans celui de la défense sociale, ils n'hésitent pas à frapper ceux qui volent ou qui tuent.

III

Ce n'est pas seulement dans la sphère du crime et du criminel que nous avons à combattre les conséquences fausses ou exagérées de l'hérédité et de l'atavisme. En dehors même des criminalistes, il y a des philosophes, et surtout des médecins ou des physiologistes, qui tendent à faire dépendre l'homme tout entier, dans ce qu'il a de bon, comme dans ce qu'il a de mauvais, non pas de lui-même, mais de ce dont il a hérité de ses aïeux. La responsabilité du bien n'exis-

terait pas plus, ou ne serait pas moins diminuée, que celle du mal. Chacun serait fils, non pas tant de ses propres œuvres que du sang transmis par ses ancêtres. Sans doute l'hérédité est pour quelque chose, disons même pour beaucoup, dans ce que nous sommes; mais il ne faut pas exagérer sa part au détriment de celle de notre libre arbitre. Son influence est manifeste dans l'ordre physique; elle ne l'est pas seulement dans les traits de la figure, mais dans l'organisme tout entier. Que de tristes héritages de dispositions malades et de vices de conformation qui n'ont pas d'autre origine! Malheur aux enfants qui naissent de poitrinaires ou d'alcooliques!

Cette influence dans l'ordre moral est beaucoup moins grande, beaucoup moins sensible, et laisse une place encore bien grande à l'éducation, au milieu social, à l'imitation, aux circonstances, et surtout à la spontanéité et à la liberté de l'individu. Si nous naissons avec des dispositions naturelles plus ou moins bonnes ou mauvaises, combien de faits prouvent que nous avons le pouvoir d'en triompher si elles sont mauvaises et, si elles sont bonnes, de ne pas les mettre à profit. M. Taine, toujours si enclin à ne voir partout que pur mécanisme, qu'enchaînement fatal de phénomènes en vertu du déterminisme universel, a dit quelque part : « Tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes est un legs de nos ascendants ¹. » Qu'il lui serait difficile de faire la preuve d'une assertion aussi excessive. La responsabilité reculant de degré en degré, du fils au père, de génération en génération, il faudrait pour la rencontrer à son origine, remonter jusqu'au premier de tous, jusqu'au père de toute la race humaine.

Le génie lui-même serait héréditaire, *Hereditary genius*, selon le titre de l'ouvrage de Francis Galton. Mais que d'erreurs, que de fausses appréciations, que de noms à effacer dans toutes ces généalogies de prétendus hommes de génie qu'il donne à l'appui! M. Ribot, en France, a cherché à démontrer, à son tour, que l'hérédité n'a pas moins d'empire dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, et qu'il y a une transmission des dons de l'esprit et du génie, comme d'un sang bon ou mauvais. Il semble cependant que si quelque chose doit échapper à l'hérédité, ce soit le génie, qui est l'originalité par excellence.

Maudsley, qui n'appartient pas à l'école spiritualiste et ne compte pas parmi les défenseurs du libre arbitre, traite durement la thèse de Galton et les preuves qu'il en a données. « Parmi tous les faits, dit-il, qu'a rassemblés Galton, il n'y a pas deux ou trois exemples de véritable génie. » Buckle, l'historien de la *Civilisation en Angleterre*,

¹ *Journal des Débats*, 20 novembre 1870.

dont l'autorité, pour cette raison qu'il ne croit pas davantage au libre arbitre, ne saurait être suspecte, ne traite pas mieux les méthodes de démonstration de Galton et de ses disciples : « Qui-conque, dit-il, examinera sérieusement les faits, jugera qu'on avance sans preuves suffisantes qu'il y a des talents, des vertus et des vices héréditaires. On réunit des exemples de quelques particularités mentales dans certaines familles, d'où l'on infère que cette particularité est transmise. Avec un pareil mode de raisonnement, on peut démontrer n'importe quelle proposition. En effet, partout où s'étendent nos recherches il y a un nombre de coïncidences suffisant pour étayer d'un cas plausible toute opinion qu'il plaira au premier venu de soutenir. »

Mais ceux qui sacrifient la liberté à l'hérédité trouvent facilement une réponse à tout. Sont-ils pressés par la discussion, les faits favorables leur font-ils défaut, ils se réfugient dans l'atavisme comme dans un fort où il n'est pas facile de les poursuivre et encore moins de les déloger. Que de sortes d'hérédité d'ailleurs et combien de générations ancestrales n'ont-ils pas à leur service ! Si la ligne directe leur fait défaut, ils se rejettent sur la ligne collatérale, si la ressemblance n'existe pas chez le père ni le grand-père, là où il serait possible de s'en assurer, ils remontent plus haut jusqu'à des ancêtres lointains sur lesquels ils peuvent parler tout à leur aise sans risquer aucun contrôle.

L'Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles, par Candolle, ne fournit pas non plus des arguments en faveur de l'hérédité de talents supérieurs et des dons scientifiques. Pas plus qu'on a vu à un grand poète ne succéder un poète vraiment grand et inspiré, pas plus à un grand savant ne succède un grand savant, quoique dans la science, les dons naturels jouent un moins grand rôle que dans la poésie et les beaux-arts. C'est là, en effet, surtout, qu'une longue patience, comme a dit Buffon, est le génie. Si on peut citer des familles de savants de père en fils, il est à remarquer d'abord qu'à part peut-être le premier de la race, ce sont des savants laborieux, estimables et non de grands savants, qui sont devenus savants à leur tour par les exemples et les leçons paternels, par leur propre travail, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir l'hérédité. Fontenelle, qui connaissait si bien les savants et qui les a si bien loués, dit, dans l'éloge du géographe Delisle, à propos de quatre enfants qu'il a eus et qui ont été des savants comme lui : « Cette inclination n'a pas coutume de se communiquer tant et encore moins le génie. »

S'il y a des fils qui ont été plus ou moins dignes de leurs pères et qui en ont reproduit à quelque degré les qualités et les mérites,

combien d'autres qui en ont été indignes ou qui ne leur ont en rien ressemblé! Quelle longue et accablante liste on en pourrait faire à l'encontre de Galton ou de M. Ribot! N'est-ce pas d'ailleurs une vérité d'observation vulgaire que l'indignité de bon nombre de fils de famille, c'est-à-dire de ceux qui sont nés dans les conditions les plus avantageuses au point de vue matériel et moral et qui dès leur naissance ont eu sous les yeux les exemples des plus grands dons de l'esprit et de grandes vertus publiques ou privées? Que de fils de héros n'ont pas été des héros! Certes il serait avantageux que le génie fût héréditaire, l'humanité sans doute s'en trouverait bien et le monde serait plus riche qu'il n'est aujourd'hui en fait de chefs-d'œuvre de tout genre, de grandes inventions et de grandes découvertes. Il serait heureux aussi qu'il en fût de même de la vertu. Mais je m'aperçois que ce vœu enferme une contradiction. La vertu ne serait pas la vertu si elle n'était notre œuvre personnelle et si, suivant l'expression d'un poète dramatique, nous la trouvions toute faite dans notre berceau.

Je suis loin d'avoir voulu traiter à fond cette vaste et difficile question de l'hérédité; j'ai voulu seulement, sans méconnaître son rôle au physique ni même au moral, faire de justes réserves en faveur de la liberté et de la personnalité. Nous tenons quelque chose de nos ancêtres, mais encore plus tenons-nous de nous-mêmes.

IV

S'il y a des principes et des théories qui ébranlent la foi de quelques esprits en notre liberté, il est certaines expériences et certaines pratiques de plus en plus répandues et vulgarisées qui peuvent faire une impression encore plus fâcheuse. L'hypnotisme est devenu une arme nouvelle aux mains de tous ceux qui complotent l'humiliation, sinon la ruine, de notre personnalité. Il leur plaît de nous la montrer s'évanouissant sous les passes, devant le regard, sur le simple signe d'un magnétiseur quelconque. Je ne veux pas faire ici le procès de l'hypnotisme et je n'entreprends pas non plus de démêler ce qu'il y a de vrai ou de faux, de réalité ou de charlatanisme, dans toutes les tristes et inquiétantes merveilles qu'on en raconte. J'accorde qu'il est des choses étranges que désormais il est difficile de mettre en doute qu'il y a un état maladif ou transitoire qui porte des atteintes plus ou moins profondes à la personnalité, qui la trouble et qui la suspend, sans toutefois la détruire, puisqu'elle reparait après l'état hypnotique, comme la veille après le sommeil.

Je ne veux pas toucher ici à l'hypnotisme sans protester de

nouveau ¹ contre l'abus qui s'en fait sur certains sujets au détriment de la dignité de la personne humaine, en même temps que contre les conclusions que quelques-uns veulent en tirer contre la liberté et la responsabilité de l'homme dans son état normal. Quelques gouvernements ont sagement défendu les expériences publiques d'hypnotisme. Quel scandale, en effet, de donner en spectacle pour l'amusement de la foule l'avalissement d'un être raisonnable et libre qui, sous l'influence d'un hypnotiseur, a cessé d'être une personne pour devenir un simple automate entre ses mains ! Est-il sous son regard, le voilà tout à coup qui ne s'appartient plus à lui-même ; il ne fait, il ne pense, il ne dit que ce que lui commande cette volonté étrangère qui manipule pour ainsi dire à son gré et son âme et son corps. Ce sont bien des sujets, comme on les appelle dans la langue des laboratoires, ce sont des sujets et non plus des êtres libres et des personnes. L'hypnotisme est une de ces défaillances de notre nature, une de ces maladies sur lesquelles par pudeur, par respect de l'humanité, il faut jeter un voile.

Je réclame aussi, au nom de ce même respect pour l'humanité, en faveur de ces sujets, pauvres victimes, des femmes surtout, dressées, préparées pour ces expériences. Ce sont des sujets maladifs dont les maux nerveux vont en augmentant ; des sujets maladifs jusqu'à la perte totale de la santé et même de la raison. Je note que ces expériences n'ont pas prise sur tous, qu'il y a plus ou moins de résistance à certaines suggestions qui choquent le bon sens ou la morale, qu'il faut d'ailleurs, au moins dans l'origine, volontairement s'y prêter, qu'elles ne réussissent guère sur ceux qui sont sains de corps et d'esprit. Ce sont des faits accidentels, des états maladifs dont il n'y a rien à conclure, pas plus que de l'ivresse, du sommeil, du somnambulisme, contre la possession de lui-même, qui est le propre de l'homme normal. Selon M. Brouardel, la liberté n'est pas complètement éteinte au sein de l'hypnotisme.

Ce n'est pas impunément que se répandent dans les esprits des doctrines qui tendent à soumettre l'homme à la fatalité et à lui ôter l'empire sur lui-même. L'abandon à toutes les passions ou tout au moins l'abaissement des caractères et un relâchement général des mœurs, sont des conséquences qui suivent tout naturellement. D'abord, il y a les esprits cultivés qui peuvent les puiser à leur source même, dans les livres et les leçons des maîtres. Supposez

¹ Le congrès international d'hypnotisme, réuni à Paris en 1889, a émis pour premier vœu l'interdiction des séances publiques d'hypnotisme « au nom de l'hygiène et de la police sanitaire ». Nous ajouterions au nom de la dignité humaine. Faut-il rappeler le triste et ridicule rôle joué par l'hypnotisme dans un procès récent ?

qu'ils soient prédisposés à mal faire par quelques-unes de leurs inclinations, au lieu de lutter, ils s'en autoriseront peut-être, à leurs propres yeux et à ceux des autres, pour les satisfaire et pour combattre leurs scrupules. C'est là ce que M. Bourget a mis en action, avec un rare talent d'analyse morale, dans son roman du *Disciple*, dont la thèse principale a été si bien commentée et défendue par Ch. Paul Janet, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, et par l'excellent critique de la *Revue des Deux Mondes*, M. Brunetière¹. Non, le philosophe Sixte de M. Bourget, bien que vivant comme un sage, bien qu'enfermé dans la pure spéculation, n'est pas sans avoir sa part de responsabilité dans le crime de Greslou, son disciple trop fidèle, trop conséquent, trop convaincu des doctrines desséchantes et fatalistes de son *Anatomie du cœur humain* ou de sa *Psychologie de Dieu*. Avec quel bon sens et avec quelle verve M. Brunetière ne fait-il pas justice de ces beaux et libres esprits qui s'imaginent rehausser la science en prétendant que tout lui est permis et qu'elle n'exerce aucune influence morale sur les esprits? Quel que soit le libéralisme d'esprit de M. Janet et son attachement à la liberté philosophique en son sens le plus étendu, il ne peut accorder qu'au point de vue moral les doctrines philosophiques soient inoffensives ni leurs auteurs irresponsables du mal qu'elles peuvent faire. Or la négation du libre arbitre est au premier rang de ces doctrines dangereuses.

Si leur langue métaphysique et leurs idées abstraites ne sont pas à la portée de tous, les intermédiaires ne manquent pas pour les y mettre. Des hauteurs où se tient le philosophe Sixte, il y a des pentes rapides jusqu'aux romans les plus grossiers, les plus immoraux, les plus dangereux. Que voit-on dans la plupart de nos romans du jour, même sans parler des plus mauvais et des plus cyniques? Que voit-on aussi au théâtre, sinon la passion toujours maîtresse, sinon des personnages fatalement entraînés soit par l'amour sensuel, soit par l'ambition, soit par la haine et la vengeance. Ce qui domine, c'est le combat pour la vie, comme on dit aujourd'hui, combat à outrance, sans merci, sans scrupule. Les vils motifs sont ceux qui l'emportent; les explications physiologiques ont remplacé les explications morales; l'action du monde extérieur, l'action des milieux, comme on dit, se substitue à celle de la volonté. Quel n'est pas le rôle du tempérament, de la chaleur du sang, de l'atmosphère tiède et lourde et des parfums eux-mêmes! Chutes honteuses, fautes commises sans lutte et sans remords,

¹ *Nouvelles questions de critique*, à propos du *Disciple*, et une *Question de morale*.

crimes même, il n'y a plus de coupables à qui s'en prendre, il n'y a que des victimes de la fatalité. La lutte de la passion et du devoir, qui a si bien inspiré nos plus grands écrivains et qui s'agite au sein de toutes les consciences non dépravées, n'est plus qu'une vieillesse depuis longtemps hors de mode. N'y a-t-il pas, nous dit-on, une loi nécessaire d'évolution qui entraîne et enveloppe tous les phénomènes tant de la vie morale que de la vie physique? Quelle peut être la place du devoir au sein du déterminisme absolu? La responsabilité de ce relâchement moral ne porte pas tout entière, je le veux bien, sur les individus eux-mêmes. La société telle qu'elle est aujourd'hui, l'état général des opinions et des mœurs, la littérature, le théâtre, les romans, une multitude de productions immondes, en ont aussi leur part. Que dire pour l'excuse de gouvernements qui paraissent si peu soucieux de tout ce qui regarde la morale publique? Je trouve juste qu'on mette plus ou moins en cause le temps présent, si par là on entend l'ensemble des conditions sociales actuelles et toutes ces causes de corruption; mais je ne vois nul rapport entre le temps pris dans un sens purement chronologique et cet état fâcheux des esprits et des mœurs.

V

Cependant, comme pour donner une excuse à notre découragement et à notre relâchement moral, quelques-uns ont récemment imaginé de s'en prendre à l'influence fatale de cette dernière période du siècle où nous sommes entrés. Par le théâtre, par les journaux, sérieux ou non sérieux, par les romans, une épithète nouvelle, tout à fait singulière est devenue à la mode. Fin de siècle se dit aujourd'hui couramment de tout ce qui est plus ou moins nouveau et bizarre, mou, relâché, efféminé dans les modes, dans les coutumes, dans les caractères et dans les mœurs. Il semble que ce soit là un mot magique qui explique, qui même justifie tout, et qui nous dispense, vu l'inutilité de nos efforts, de chercher à nous relever.

L'excuse est vraiment nouvelle et je ne pense pas que s'en soient avisés aucun de ceux de nos ancêtres que les destins, jusqu'à présent, ont condamnés à vivre dans une fin de siècle.

Comment faire responsable, tant du mal que du bien, le temps synonyme de la durée au sein de laquelle toutes choses s'écoulent. Qu'est-ce, en effet, que le temps ainsi entendu qui va de pair avec l'espace? Consultez tous les plus grands métaphysiciens; ce n'est qu'un cadre vide, une abstraction, ou même, à en croire Kant, une forme de notre esprit, c'est-à-dire rien qu'un pur néant en dehors de nous et des choses. Il n'est donc pour rien dans tout ce qui s'est

passé dans le monde comme dans tout ce qui s'y passera depuis le commencement des siècles jusqu'à la fin, pas plus dans l'ordre physique que dans l'ordre moral. Quoi qu'on en dise, il ne dérobe, il n'use, il ne détruit rien ; il ne nous met pas une ride au front ; il ne fait ni tomber ni blanchir un seul de nos cheveux. C'est l'enchaînement des phénomènes, ce sont les lois du mouvement qui font naître, durer ou périr toutes choses. Dans l'ordre moral, ce sont nos défaillances ou nos efforts qui font toutes les décadences ou tous les relèvements des peuples comme des individus.

Le plus grand grief assurément qui jamais ait été imputé au temps qui n'en peut mais, comme aussi le plus absurde, est d'être pour quelque chose dans la corruption et l'abaissement des âmes à une certaine époque donnée, telle qu'il nous plaît de la délimiter dans notre calendrier.

Le temps, qui est éternel, n'est ni jeune ni vieux ; un siècle, d'après la mesure arbitraire de la durée que nous lui imposons, commence et finit, mais ne vieillit pas. C'est une étrange imagination que de se le figurer comme un être réel qui passe par les différentes phases d'un personnage vivant, qui naît, qui grandit, qui atteint sa maturité, puis qui décline et qui fait sentir les effets de sa vieillesse et de sa décrépitude sur les sociétés et les hommes qui en sont les contemporains. Telle serait la fâcheuse influence que nous subissons en attendant qu'un siècle nouveau commence, d'après ceux qui ont introduit ce mot nouveau de *fin de siècle* dans notre langue.

Ne demandez pas, nous disent-ils, à cette fin de siècle les forces et la verdeur de la jeunesse, l'inspiration, l'enthousiasme qui font les grandes et belles choses et les plus glorieux moments de l'histoire d'un peuple. Les âmes de ce temps-ci sont des âmes *fin de siècle*, c'est-à-dire épuisées, désillusionnées de toutes choses, tombées dans le marasme, découragées par le scepticisme, par le pessimisme et surtout par le défaut de foi au libre arbitre.

Je n'ai pas l'intention de prendre en main la défense de cette fin de siècle ; je ne suis nullement ravi de ce qui se passe au temps présent, je ne suis pas assez béatement optimiste pour n'y pas apercevoir certains symptômes de décadence. Mais je veux que la responsabilité aille à qui de droit, c'est-à-dire à nous-mêmes et non à ce vain fantôme de fin de siècle sur lequel il semble qu'on veuille la détourner. Si notre état moral et politique n'est pas bon, s'il y a des défaillances dans l'esprit public, dans les courages, dans les mœurs, c'est nous qui sommes les coupables, nous les seuls auteurs et acteurs de tout ce qui se passe, en vertu de l'usage que nous faisons de notre raison et de notre liberté.

Il est donc impossible de justifier par un raisonnement quelconque que la fin d'un siècle soit comme un mauvais sort jeté sur notre génération. Peut-on du moins, l'histoire à la main, invoquer à l'appui un certain nombre de faits ou de coïncidences historiques? A suivre le cours des événements et des temps dans les époques les plus connues de l'histoire, je ne vois pas que les dernières années de chaque siècle aient eu en partage une part plus considérable de déchéance, de corruption et d'abaissement moral. J'ignore à quelle époque de l'histoire de l'Empire romain le peintre Gérôme a placé dans un tableau célèbre ses Romains de la décadence, mais il eût pu, avec autant de vérité historique, placer la scène au commencement aussi bien qu'à la fin d'un quelconque des derniers siècles de l'Empire. Pour ne pas remonter plus haut que le dix-huitième siècle, ses commencements coïncident avec le déclin de la grandeur de Louis XIV et avec des années de grande humiliation et de grande misère jusqu'à ce que Villars, comme dit Saint-Simon, eut déguignonné la France à Denain; quant à la fin du siècle, de quelques jugements divers qu'elle soit l'objet, et quelques justes reproches qu'à plus d'un point de vue elle encoure, elle a vu se produire des âmes et des caractères qu'on ne peut accuser de faiblesse et d'énervement. Ce n'étaient pas des *fins de siècle* qui se battaient en Vendée et triomphaient de toutes les armées de l'Europe. Entre un siècle qui finit et un siècle qui commence, il n'y a qu'un lever de soleil et un tour de cadran.

Il n'y a pas de période dans un siècle, il n'y a pas d'années qui soient climatériques, c'est-à-dire marquées fatalement à l'avance pour un abaissement général des âmes et pour la décadence des peuples. Il peut y avoir des années climatériques au point de vue physiologique, dans la vie des individus, dans leur développement et leur déclin, mais non dans la vie morale des nations. Le temps n'étant rien, n'y est pour rien. On peut dire du temps ce que dit Juvénal de la fortune. C'est nous, ô fortune, qui te faisons une déesse et te plaçons dans le ciel :

Nos te facimus, fortuna, deum cœloque locamus.

Avec plus d'énergie, plus de discipline, plus de patriotisme, avec un meilleur gouvernement, des chefs plus habiles, ce qui est une période de décadence aurait pu être une période de gloire et de grandeur. C'est à nous qu'il appartient de conjurer par un redoublement d'effort et d'énergie le découragement et la lassitude des âmes du temps présent. Quoi qu'il en soit, comme dit Alceste, à propos du sonnet d'Oronte : « Ne fait rien à l'affaire. »

Peut-être me reprochera-t-on d'avoir pris beaucoup trop au sérieux ce qui ne méritait pas de l'être, ce qui n'est qu'une plaisanterie à l'usage de quelques journalistes ou vaudevillistes. Mais j'ai cru y voir quelque rapport avec cet affaiblissement de foi ou libre arbitre qui m'a semblé une des principales causes du mal présent. Qu'une croyance ridiculement superstitieuse à l'influence d'un siècle qui finit ne vienne pas s'ajouter aux efforts de ces ennemis de toute espèce qui semblent si impatients d'en finir avec notre liberté et notre responsabilité.

J'entends traiter de bonnes gens, de simples entre les simples, ceux qui ont la bonhomie d'y croire encore. N'écoutons pas ces tristes adeptes de l'homme-machine ou de l'homme-bête; écoutons notre conscience et le sentiment que nous avons de ce que nous sommes. La conscience est le document intime, le document par excellence que chacun porte au dedans de soi et contre lequel aucune subtilité métaphysique ou scientifique, aucun sophisme ne sauraient prévaloir. Ceux-là mêmes, on l'a remarqué bien souvent, qui nient la liberté, agissent comme s'ils y croyaient; il n'est pas d'ailleurs en leur pouvoir de s'empêcher d'y croire dans leurs rapports avec les autres hommes. Ils peuvent sans doute affaiblir, troubler le sentiment que nous en avons, et c'est pour cela qu'il faut les combattre, mais il ne leur sera pas donné de jamais le déraciner, car il se confond, comme l'a montré Maine de Biran, avec le sentiment même de notre existence.

L'enjeu est tel entre les combattants qu'il ne saurait y en avoir de plus considérable au monde. Il y va de l'homme tout entier, de ce qui le fait véritablement homme, de ce qui l'élève au-dessus de la bête; il y va de la morale et de l'ordre social lui-même.

C'est donc ici le cas de dire en toute vérité que le combat a lieu *pro aris et focis*.

Francisque BOULLIER.

LE CRÉDIT AGRICOLE

La crise agricole qui sévit depuis quelques années, non seulement en France, mais aussi dans toute l'Europe, attire de plus en plus l'attention du public et des hommes d'État. Un grand nombre de remèdes et de palliatifs ont été proposés et expérimentés sans réaliser toutes les espérances qu'ils avaient fait naître; mais, du moins, doit-on reconnaître que tous ces efforts et toutes ces tentatives ont parfois procuré quelques progrès et amené une amélioration relative de notre situation agricole.

Malgré ces progrès et ces améliorations incontestables, il est nécessaire de réagir contre l'optimisme trop répandu dans un certain milieu, où l'on considère volontiers qu'il ne manque à l'agriculture que la connaissance de ses procédés rationnels et les moyens pécuniaires pour les appliquer. Certes, ces deux défauts seraient déjà graves : une industrie qui *ne sait pas* et qui *ne peut pas* paraît singulièrement malade. Cependant ce mal n'est point sans remède : l'agriculture peut trouver par le crédit les capitaux qui lui sont nécessaires; elle trouvera la science dans cet enseignement agricole, si répandu aujourd'hui, grâce à la bienfaisante intervention de l'État qui a fait établir des chaires départementales d'agriculture, et qui a inscrit l'enseignement agricole dans le programme de l'enseignement primaire.

Ainsi le mal est connu, les remèdes appropriés sont préparés, et il ne reste plus qu'à les faire adopter par les populations agricoles, en dépit de leur routine systématique.

Telles sont les idées, brièvement résumées, qui ont cours parmi les protecteurs officiels de l'agriculture; à notre avis, elles contiennent une part de vérité, mais aussi beaucoup d'illusions.

Tout d'abord, nous devons l'avouer, nous éprouvons une invincible défiance contre quiconque traite légèrement la *routine*

agricole : la routine, mais c'est l'expérience, plusieurs fois séculaire, des conditions spéciales et des circonstances infiniment variées qui influent sur la culture locale, sans que la science soit parvenue encore à les analyser et à apprécier leur action. La routine, ce n'est pas la raison écrite, c'est la raison vécue, et, pour la dédaigner, il faut n'avoir jamais fait d'agriculture pratique au milieu des paysans; il faut ne connaître la culture que par les livres et les champs d'expérience.

Quand un propriétaire veut réaliser un nouveau progrès, quand il veut essayer une nouvelle méthode, les paysans des environs regardent faire avec curiosité, mais aussi avec défiance : presque jamais ils n'approuvent les innovations : aussi on crie à la routine ! Mais, vienne la moisson, le plus souvent l'expérience a donné raison à la routine contre la science.

Ce n'est pas que nous contestions les progrès réalisés par l'agriculture grâce aux méthodes plus scientifiques préconisées par l'enseignement agricole : mais combien de procédés, combien de théories, n'avons-nous pas vu recommander d'abord, pour tomber ensuite dans le discrédit absolu. C'était la science alors, et la routine avait raison contre elle. Contre la science d'aujourd'hui, n'a-t-elle pas encore parfois raison ?

Nous nous rappelons une grande amélioration tentée, il y a vingt ans, par un agriculteur prudent et éclairé : c'était dans la Dombe, où les étangs, d'après la routine, étaient alternativement empoisonnés pendant un an, puis desséchés et semés en avoine l'année suivante. Un léger labour, avec un bon chaulage, donnaient de superbes récoltes. Mais la science agricole enseignait qu'un labour plus profond devait donner un rendement bien supérieur, à la condition d'augmenter le chaulage, qui jouait, dans ce sol argileux, le rôle d'*amendement* : c'était la science d'alors.

Les cheptels furent augmentés pour pouvoir labourer à quatre bœufs : la quantité d'engrais disponible s'augmenta donc d'autant ; les labours furent bien faits, le chaulage copieux, l'engrais de ferme plus abondant que dans les cultures voisines ; et malgré tout, les routiniers restaient sceptiques.

À la récolte, le résultat fut nul : l'engrais et la terre fertilisée étaient enfouis trop profondément, l'avoine végétait dans la terre vierge ramenée à la surface par la charrue, et sur laquelle le chaulage restait sans action : la science était vaincue par la routine.

Nous citons cet exemple entre mille, et tout agriculteur pratique pourra en citer beaucoup d'autres : ce n'est pas que la science n'ait pas à indiquer des améliorations possibles ; mais, lorsqu'il s'agit de modifier un procédé de culture usité dans un pays, on fera sage-

ment de chercher tout d'abord la raison d'être du procédé qu'on veut abandonner, et qui, bien souvent se justifie par des raisons pratiques de la plus haute importance.

Après cette étude préliminaire, un riche propriétaire fera bien sans doute de tenter l'expérience, en dépit de la routine : si l'expérience ne réussit pas, il aura subi une petite perte sans importance pour lui ; si elle réussit réellement, la routine n'empêchera pas le paysan de l'imiter, s'il y a profit à réaliser. Mais elle aura eu ce bon résultat de détourner les paysans d'essais coûteux et aléatoires, dont il faut laisser le danger et l'honneur aux grands propriétaires, qui peuvent supporter une perte qui serait la ruine d'un paysan.

Pour nous, la routine est la synthèse des deux grandes qualités agricoles de nos paysans : l'expérience et la prudence.

Ce n'est pas que cette prudence ne soit parfois excessive : et cependant cet excès même est heureux, car il sert de contrepoids à l'imprudence souvent excessive aussi des théoriciens. A les entendre, il semble que la science agricole est arrivée à la certitude absolue, qu'elle est parfaitement maîtresse de ses principes et de ses formules, et qu'il suffit d'oser suivre ses conseils et d'engager ses capitaux dans l'application de ses méthodes, pour obtenir des résultats certains et merveilleux. Les représentants les plus autorisés de l'agriculture ne vont-ils pas jusqu'à affirmer que « l'expérience constante de nos champs de démonstration est là pour établir que l'argent employé avec discernement en achat d'engrais et de semences donne, par l'excédent même de production qu'ils procurent, des bénéfices qui sont en moyenne d'au moins 15 ou 20 pour 100, et qui vont souvent jusqu'à 50 pour 100¹ ».

Et, à les en croire, il n'est pas difficile de faire cet emploi de capitaux avec discernement, puisque, « par le développement de l'enseignement agricole, l'État a vulgarisé toutes les données de la science agricole au point qu'il n'est plus aujourd'hui un seul enfant de nos écoles primaires qui ne soit en état de les comprendre² ».

En présence de ces affirmations, il n'est pas un agriculteur de profession, nous ne parlons pas seulement des routiniers et des retardataires, mais aussi et surtout des hommes de progrès qui étudient et qui expérimentent, il n'en est pas un qui ne bénisse l'heureuse routine de nos paysans qui les empêche de se jeter dans

¹ Proposition de loi tendant à l'organisation du crédit agricole et populaire, présentée par MM. Méline, Viger, Marty, comte de Juigné, Paulmier, Louis Passy, G. Graux, Cordier, députés. Annexes au procès-verbal du 10 mai 1890, p. 15.

² *Ibid.*

la voie périlleuse de la culture perfectionnée, qui donne bien des déboires et qui les conduirait sûrement à la ruine.

D'une part, en effet, une culture qui devrait donner 25, 30, 50 pour 100 de bénéfice sur le capital engagé, peut être complètement perdue par suite des intempéries ou de circonstances fortuites : serait-il prudent, pour le petit cultivateur, d'exposer ainsi des capitaux relativement considérables, qui se trouveraient à la merci d'une mauvaise saison? Que cette éventualité se présente, il est hors d'état de faire face à ses obligations, s'il s'est procuré ce capital par l'emprunt; et le voilà exposé aux poursuites de ses créanciers, aux frais de justice, à l'expropriation.

Mais, même en admettant que la saison soit moyennement favorable, peut-on considérer comme bien établi que certains modes de culture et certains engrais employés dans des conditions parfaitement définies par la science, puissent assurer les bénéfices dont il est parlé dans le projet de loi que nous venons de citer?

Les professeurs d'agriculture répondent affirmativement; les agriculteurs soutiennent le contraire, et comme preuve, ils apportent leurs expériences journalières, desquelles il résulte que les engrais et les semences perfectionnés, et les autres méthodes recommandées par les théoriciens, produisent des résultats très variables sous l'influence de certaines circonstances encore mal définies.

Les agriculteurs ajoutent que le rôle des différents éléments des engrais est encore mal connu, que les conditions d'assimilation sont soumises à des controverses très sérieuses, et que la science agricole se trouve encore en face d'un inconnu dont le voile n'est pas prêt de se soulever.

Quant aux champs d'expérience, ils prouvent qu'on peut faire du blé avec de l'argent. Mais l'agriculture préférerait le moyen de faire de l'argent avec du blé.

Somme toute, la science a rendu de réels services à l'agriculture; elle pourra lui en rendre encore de bien plus importants : mais son rôle n'est pas terminé. En hâtant trop ses conclusions, et en présentant comme définitives des théories qui ont encore besoin du contrôle de l'expérience, elle s'exposerait à lancer les agriculteurs dans des entreprises hasardeuses, qui pourraient les conduire à la ruine.

Et cependant n'est-ce pas la tendance de l'enseignement agricole moderne de donner ses espérances pour des expériences, les probabilités pour des certitudes, les théories pour des principes démontrés?

S'il n'était permis de compter sur les heureux effets de la pru-

dence peut-être excessive des agriculteurs, grands ou petits, et si l'on avait à redouter que l'agriculture se laisse entraîner à la suite des théoriciens, nous verrions avec une véritable anxiété mettre en pratique le second remède proposé comme corollaire de l'agriculture scientifique : *le crédit agricole*.

Il serait à craindre, en effet, que les agriculteurs ne cèdent à la tentation d'emprunter les capitaux qui leur seraient offerts, pour les employer à des améliorations coûteuses et dont le résultat est beaucoup plus certain dans les livres qu'en pleins champs. La conséquence serait certainement la ruine complète de la population agricole.

Mais heureusement nous n'avons pas à craindre un pareil entraînement : la culture perfectionnée ne pénétrera que lentement dans les mœurs rurales à la suite d'expériences nombreuses et concluantes : le paysan français est trop prudent pour exposer une somme importante dans une modification de culture dont les résultats ne seraient pas parfaitement éprouvés.

Il ne faut donc pas croire que l'organisation du crédit agricole puisse avoir pour résultat immédiat de changer notre mode de culture et d'amener ainsi la résurrection de notre agriculture nationale, comme l'espèrent les uns, ni sa ruine, comme le craindraient les autres. En réalité, le crédit agricole aurait une action limitée dans les deux sens, en bien et en mal. Une étude plus approfondie pourra nous montrer quels sont les besoins qui pourraient être satisfaits, et quels sont les dangers que l'extension du crédit pourrait occasionner.

Mais sans nous illusionner sur ces dangers, il est une considération qui fait que les avantages du crédit agricole l'emportent sur ses inconvénients. Le crédit, en général et pour toutes les classes, peut présenter des dangers. Chacun doit savoir diriger ses affaires, et n'emprunter que pour des usages utiles et profitables. Le crédit, ce n'est pas l'emprunt obligatoire, l'endettement forcé, c'est la faculté d'emprunter lorsqu'on en a besoin pour le bon fonctionnement de ses affaires : c'est donc une facilité pour une bonne et utile gestion.

Il est vrai que certains agriculteurs pourront user du crédit agricole d'une manière imprudente : ils pourront se trouver entraînés à vivre plus largement avec moins d'épargne, sans se souvenir que l'argent qu'ils dépensent ne leur appartient point et qu'ils devront le rendre un jour.

Mais, à cette objection, il y a deux réponses.

D'une part, l'agriculteur n'est pas, par le fait même de sa profession, un incapable qu'il faut protéger, un prodige à qui l'on doit

interdire les emprunts : c'est à lui de se diriger sous sa propre responsabilité.

D'autre part, alors même qu'on ne donnerait pas une nouvelle organisation au crédit agricole, l'agriculteur n'en pourrait pas moins se ruiner par des emprunts. Il peut parfaitement emprunter, et le crédit ne lui fait pas défaut : seulement les conditions de l'emprunt sont plus dures qu'elles ne le seraient avec une autre organisation du crédit agricole. Mais le taux de l'emprunt n'arrête jamais les prodigues : les imprévoyants se ruinent parfaitement bien avec notre organisation actuelle du crédit, et, seuls, les agriculteurs prudents feront, avec les conditions favorables qu'on leur procurera, des emprunts qu'ils n'auraient pas acceptés aux conditions actuelles, parce que les bénéfécies n'en auraient pas compensé les charges.

Ainsi donc, une meilleure organisation du crédit agricole facilitera aux agriculteurs prudents des emprunts profitables. Quant aux prodigues, ils se ruinent tout aussi facilement avec notre organisation actuelle. On peut donc affirmer que, en thèse générale, une nouvelle organisation du crédit agricole, diminuant les charges de l'emprunteur, serait un bienfait pour l'agriculture.

Mais comment créer un nouveau système de crédit plus favorable que celui qui existe actuellement? Comment décider les capitalistes à accorder aux emprunteurs agricoles des conditions moins onéreuses que celles présentement usitées? C'est là une question qui a donné lieu à bien des controverses, et qui a fait naître bien des systèmes.

Les uns veulent que l'État se fasse le banquier de l'agriculture et prête à un intérêt modique l'argent qu'il emprunte bien cher.

Les autres veulent remanier notre législation sur le gage et l'hypothèque, pour que l'emprunteur puisse donner aux capitalistes des garanties plus sérieuses et plus faciles à réaliser.

D'autres proposent la création d'établissements de crédit spécialement adonnés aux prêts agricoles : généralement on veut faire reposer ces établissements sur une base coopérative. De nombreuses expériences ont été tentées dans ce sens, principalement en Allemagne et en Italie, et nous aurons à étudier de plus près les résultats souvent très satisfaisants qui ont été obtenus.

Le premier de ces systèmes est la consécration de la théorie du socialisme d'État, et, pour beaucoup de raisons sur lesquelles nous aurons à revenir, nous le repoussons absolument. Les deux derniers présentent de sérieux avantages, et ont reçu de l'expérience une certaine consécration. Mais, qu'on nous permette de le dire, ils ne nous paraissent pas renfermer la véritable solution de la question du crédit agricole.

Assurément une meilleure organisation des privilèges et du gage pourra permettre à l'emprunteur de donner de meilleures garanties, et par conséquent de mieux utiliser son crédit; une loi qui opérerait cette réforme atteindrait le but indiqué dans le rapport de la commission des Cortès espagnoles sur le projet de loi sur le crédit agricole : « Donner la forme du droit à tous les éléments de confiance par lesquels le travail peut solliciter le capital. »

Les institutions de mutualité et de coopération sont aussi d'excellents moyens de mettre en valeur les garanties que l'agriculture peut offrir aux capitalistes. Mais elles ne peuvent être qu'un palliatif, comme le dit fort bien Schraut : « Les associations ne sont point une panacée universelle, mais seulement un anneau important de la chaîne des institutions qui peuvent avoir une bienfaisante influence dans la vie politique et sociale. »

Là n'est pas la solution. Pour le prouver, il nous suffit d'une observation. Pendant de longues années, l'agriculture n'a pas souffert, comme aujourd'hui, du manque de crédit. Et cependant elle n'avait à sa disposition aucun des moyens que nous venons d'indiquer. Comment pouvait-elle donc satisfaire à ses besoins? Un simple regard sur le passé nous donnera la clé de cette énigme.

Autrefois, l'agriculture ne réclamait pas l'appui d'institutions de crédit, parce qu'elle trouvait un crédit suffisant auprès des particuliers. Le paysan, l'agriculteur qui avait besoin d'argent pour son exploitation, s'il était honnête et laborieux, trouvait toujours un voisin, un ami, disposé à lui avancer des fonds. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Pourquoi?

L'insuffisance du crédit dont disposent les agriculteurs provient en grande partie de la raréfaction du numéraire dans les campagnes, par suite des facilités de placement offertes aux épargnes rurales par les valeurs de bourse et surtout par les caisses d'épargne. Nous examinerons, dans le cours de cette étude, les remèdes qu'il est possible d'apporter à ce mal : mais alors même que nous aurions rendu aux campagnes les capitaux qui en sont sortis, nous n'aurions pas encore trouvé la solution du problème qui nous occupe. Ces capitaux que nous aurions ramenés à la campagne s'empresseraient d'en sortir, pour retourner à la ville chercher un fructueux emploi dans l'industrie, le commerce, la banque¹. La véritable solution du problème n'est pas là, parce

¹ Lecouteux, *Les syndicats et le crédit agricole*, dans le *Journal d'agriculture pratique* du 5 juin 1890 : « Bref, tel est l'état de choses, que l'argent des campagnes va plutôt vers la ville que l'argent de la ville ne va vers les campagnes. »

que là n'est pas la cause essentielle du défaut de crédit de l'agriculture.

Les causes que nous avons indiquées jusqu'à présent sont exactes : l'agriculture, autrefois, avait moins besoin de crédit, parce qu'elle n'usait pas des méthodes perfectionnées, mais coûteuses, qui commencent à s'introduire dans certaines régions. L'agriculture, autrefois, trouvait plus facilement du crédit, parce que l'argent comptant était moins rare à la campagne. Tout cela est vrai. Mais ce n'est point cela qui nuit le plus à son crédit.

Autrefois l'agriculteur trouvait plus facilement des prêteurs parce qu'il remboursait mieux qu'aujourd'hui. Il remboursait mieux qu'aujourd'hui parce que l'agriculture donnait plus de bénéfices. Rendez à l'agriculture sa prospérité, elle retrouvera son crédit. Chercher à donner du crédit avant de donner la solvabilité, c'est mettre la charrue devant les bœufs.

Donner à l'agriculteur le moyen de rembourser aisément les emprunts qu'il contracte, voilà en effet le seul procédé de lui assurer du crédit : tout le reste n'est que de l'utopie. « Savez-vous ce que c'est que tous ces systèmes ? » disait Dupin au congrès agricole de 1845, « c'est la pierre philosophale ; c'est le moyen de faire arriver plus de capitaux avec moins de motifs de confiance pour le prêteur, et moins de garanties pour le remboursement. »

Et, en effet, l'emprunteur trouve toujours un prêteur, si le remboursement est certain. Les capitalistes ne demandent pas mieux que de prêter leurs capitaux, et peu leur importe l'emploi qui en est fait, pourvu qu'ils soient sûrs de récupérer les sommes qu'ils ont prêtées, avec un intérêt équitable. Mais si leurs capitaux courent quelques risques, non seulement ils exigent un intérêt plus élevé, qui compense les chances de perte, mais encore, beaucoup de capitalistes refuseront absolument de faire une opération qui se présente avec un caractère aléatoire. Ainsi la sécurité du placement est une condition essentielle du crédit à bon marché, et souvent même elle est nécessaire pour obtenir le crédit, puisque tous les prêteurs ne sont pas disposés, même contre gros intérêts, à courir des risques trop considérables.

Mais le remboursement ne dépend pas exclusivement de la bonne volonté de l'emprunteur. Comme le disait M. Luzzatti, l'éminent économiste qui a, plus que personne, contribué à l'organisation du crédit populaire en Italie, « le risque dépend, dans l'ordre subjectif, de la loyauté du débiteur, et, dans l'ordre objectif, des moyens de fortune qu'il possédera au moment où il doit remplir son obligation. »

Et comment voulez-vous que l'agriculteur rembourse avec la

même facilité qu'autrefois les emprunts qu'il contracte, alors que toutes les conditions économiques ont changé à son désavantage? Tout ce qu'il paie est plus cher qu'autrefois : la main-d'œuvre a augmenté de prix. Si le cultivateur veut employer un manœuvre ou un domestique, il le paiera le double de ce qu'il l'aurait payé il y a quarante ans; les impôts se sont alourdis, la feuille du percepteur porte un total chaque année de plus en plus fort. Mais, par contre, tout ce que l'agriculteur produit, tout ce qu'il vend, a baissé de prix dans des proportions désastreuses : le blé qui, en 1880, valait encore plus de 30 francs les 100 kilos, est tombé aujourd'hui à 23 francs : il est même descendu, dans l'intervalle, à 20 francs, soit une baisse d'un tiers. Le bétail a subi une semblable dépréciation. Comment un homme qui n'a d'autres ressources que les produits d'une profession aussi peu rémunératrice pourrait-il inspirer confiance aux capitalistes? Et cependant « il n'y a qu'un moyen de faire appel aux prêteurs, c'est de leur offrir des garanties de remboursement du capital prêté et de paiement régulier des intérêts et annuités¹. » Faut-il donc s'étonner si « les gros banquiers n'ont pas, dans les opérations agricoles, une confiance qui les engage à diriger leurs capitaux de ce côté? »

L'agriculteur ne peut prétendre au crédit sans remplir les conditions essentielles de tout crédit : le crédit n'est autre chose que la confiance : il suppose la confiance du prêteur dans la loyauté et la solvabilité de l'emprunteur. Supprimez cette confiance, vous supprimez le crédit : c'est tellement évident que cela paraît une naïveté. Or l'agriculteur ne peut pas se placer sur un autre terrain que tous les emprunteurs : « Le propriétaire ne peut pas demander d'être traité sur le marché des capitaux autrement que les autres, et d'obtenir des avantages pour lesquels il ne donnerait pas de contre-partie. » Mais la principale contre-partie que demande le prêteur, ce ne sont pas les intérêts de son capital, c'est surtout la sécurité de ce capital. Et si les fonds qu'on lui demande doivent être employés dans l'exercice d'une profession peu prospère, dont les bénéfices sont minimes et même douteux, il refusera de les prêter, de crainte que l'emprunteur ne puisse les lui rendre.

Si donc on veut rendre à l'agriculture son crédit d'autrefois, il faut lui rendre son ancienne prospérité.

Mais comment rendre à l'agriculture sa prospérité d'autrefois? La crise agricole ne sévit pas seulement en France : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, tous les pays agricoles de l'ancien

¹ Lecouteux, *Les syndicats et le crédit agricole* dans le *Journal d'agriculture pratique* du 5 juin 1890.

monde sont atteints. Comment pourrait-on remédier à un mal aussi général? Et alors, on entend répéter de partout cette pensée contre laquelle le D^r Bekker s'élevait avec raison dans l'enquête hypothécaire faite en 1868 par ordre de la Confédération de l'Allemagne du Nord : « Nous ne pouvons rien y faire, la propriété doit subir son sort. »

Une pareille résignation est-elle possible? Ne conduirait-elle pas une nation à la ruine? Car, il ne faut pas se le dissimuler, une crise qui atteint, non pas telle ou telle branche d'industrie, mais la grande majorité de la nation, compromet irrémédiablement la prospérité et le bien-être de l'État tout entier. Ce qui est en question, alors, ce n'est plus le gagne-pain de quelques centaines de mille ouvriers, comme dans les crises qui peuvent atteindre la soierie, les industries du fer ou de la houille, ou telles autres productions nationales : ce qui est en question, c'est la prospérité de l'immense majorité de la nation, de ces millions d'hommes qui vivent à la campagne du travail de la terre. Peut-on accepter tranquillement un pareil désastre, et se croiser les bras en face de ces ruines? Ce fatalisme égoïste serait bientôt puni, car tous les membres d'une nation sont solidaires, aussi bien devant les lois économiques que devant les lois morales, et quand l'immense majorité du peuple souffre, toutes les classes sont atteintes. Ainsi que le disait fort bien la commission de la Chambre des députés espagnole dans son rapport sur le projet de loi sur le crédit agricole : « Comme l'agriculture constitue la première industrie de la nation et qu'elle fait vivre l'immense majorité de ses habitants, comme la consommation des classes agricoles est presque l'unique marché des produits de toutes les autres, son malaise est une calamité qui doit attirer l'attention de tous ceux qui ont la charge du gouvernement. »

Si donc il fallait, pour sauver l'agriculture, recourir à des moyens de protection extraordinaire, s'il fallait lui accorder des droits et des privilèges exceptionnels, l'État ne devrait pas hésiter : les intérêts en jeu sont trop importants, non seulement pour les classes agricoles, mais pour toute la nation.

Mais l'agriculture ne demande pas de privilèges, elle ne demande pas de protection : elle demande l'égalité, le droit commun, elle demande que la société ne soit pas organisée de manière à lui faire supporter toutes les charges sans aucun avantage. Elle demande que les impôts soient répartis également, et que les traités de commerce ne soient pas conclus exclusivement dans l'intérêt de l'industrie française. Elle demande que les faveurs obtenues pour notre commerce ne soit pas payées par des privilèges accordés à l'agriculture étrangère.

Aujourd'hui, au contraire, l'agriculture est toujours sacrifiée. Elle supporte la plus lourde part des impôts, car on n'a pas modifié l'assiette de l'impôt depuis le commencement de ce siècle, où le commerce et l'industrie, encore peu développés, ne représentaient qu'une partie minime de la production nationale, et où, d'autre part, l'absence des moyens de communication assurait à l'agriculture locale le monopole de la fourniture des denrées alimentaires : ce monopole naturel, elle le payait sous forme d'impôts élevés et c'était juste ; mais ce monopole a disparu, et les impôts sont restés. Est-ce équitable ? Voici ce qu'en pensait M. Lasker, député au parlement prussien et au Reichstag ; car le phénomène économique dont nous parlons n'est pas spécial à la France, et se présente dans tous les pays d'Europe où sévit la crise agricole, Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre, etc. Dans sa déposition devant la commission de l'enquête hypothécaire allemande de 1868, M. Lasker disait :

« Mon opinion repose sur ce fait que nos lois favorisent le commerce d'une manière qui ne profite pas, et qui nuit même à l'agriculture : notre système d'impôts a la même tendance. De partout se montrent les résultats de cette inégalité. Tandis qu'à la Bourse de Berlin les plus grosses affaires peuvent se traiter oralement ou par un écrit libre d'impôts, ou sont tout au plus soumises à un droit de timbre de 15 silbergros, de sorte que la circulation des valeurs peut avoir lieu sans être frappée de taxe, le sol est soumis à des impôts très lourds, soit pour la constitution d'hypothèque, soit pour la vente. Cette différence se perpétue de génération en génération, et finit par constituer une somme très importante qui est tirée du sol. Somme toute, la propriété paie et devient ainsi plus pauvre... Tout État a besoin d'impôts : si ces impôts sont justement partagés entre toutes les classes de la population, alors même qu'ils seraient excessifs, personne n'a à supporter de préjudice, le poids se répartit entre tous. Mais si ce poids porte exclusivement sur une classe, et si cette classe n'est pas en possession d'un monopole, il va de soi que sa prospérité est compromise. La propriété avait autrefois un certain monopole alors que les communications étaient extrêmement difficiles. Chaque contrée devait acheter le blé au prix où elle pouvait le produire : mais ce monopole a complètement disparu depuis que le monde entier concourt sur tous les marchés. Autrefois chaque mauvaise récolte locale amenait une hausse de prix proportionnelle, de sorte que le propriétaire avait une espèce de monopole : on devait lui payer des frais de production. Mais cela n'existe plus, et il supporte cependant les mêmes charges. »

Or, c'est un fait général, en Europe, que l'agriculture paie des impôts beaucoup plus lourds qu'aucune autre branche de production. Le docteur Fassbender, le savant économiste agricole, donnait pour l'Allemagne, en 1886, les chiffres suivants :

Le capitaliste, dont toute la fortune consiste en valeur mobilières, paie *trois pour cent* de son revenu.

Le commerçant paie *cinq pour cent*.

Le propriétaire d'immeubles urbains paie *sept pour cent*.

Le propriétaire rural paie *12,57 pour cent*.

Et si l'agriculteur allemand se plaint de payer, à égalité de revenu, plus du quadruple de l'impôt payé par le capitaliste, il faut reconnaître que ses doléances ont bien peu de fondement : c'est encore lui qui est le mieux partagé de tous les agriculteurs européens.

En Italie, l'impôt payé par les agriculteurs est en moyenne de 30 pour 100 de leur revenu net; dans certains endroits, il atteint 35, 40 et même 60 pour cent.

En Espagne, un économiste des plus distingués, don Sanchez de Toca, évalue les seuls impôts directs payés par l'agriculture à 25 pour 100 de son revenu : la totalité des impôts, tant directs qu'indirects, à la charge des classes agricoles, arrive, d'après ses calculs, à environ 40 pour 100 du produit net du sol.

En France, on admet généralement que les différentes classes de la population sont imposées dans les proportions suivantes :

Ceux qui ne possèdent que leurs traitements ou leurs salaires paient en moyenne 7,76 pour cent de leurs revenus.

La propriété mobilière paie 11,46 pour 100.

La propriété urbaine 23,46 pour 100.

Et enfin, la propriété rurale, 30,70 pour 100¹.

Evidemment, tous ces chiffres ne sont qu'approximatifs, et on ne peut exiger en pareille matière des calculs parfaitement exacts : les impôts sont, en France, répartis si inégalement, que certaines régions paient infiniment plus que d'autres : nous avons donc dû nous contenter de chiffres qui n'ont pas et ne peuvent pas avoir une valeur absolue.

Mais, tels qu'ils sont, ils ont bien leur éloquence, et ils justifient pleinement ces paroles de M. de Toca :

« Que les classes agricoles forment devant leurs gouverne-

¹ Dans *l'Economiste français* du 7 juillet 1880, M. Leroy-Beaulieu n'évaluait la charge de l'agriculture française qu'à 23 pour 100 de son revenu. Dût-on admettre ce chiffre qui, même il y a dix ans, paraissait inférieur à la réalité, l'agriculture française n'en aurait pas moins été imposée plus qu'aucune autre source de la richesse nationale.

ments leurs plaintes légitimes pour l'injustice irritante et la *tyrannie vraiment socialiste* qui résulte du rapport entre la rente dont jouit l'agriculteur et l'impôt qu'il est obligé de payer; qu'elles demandent que les contributions de l'agriculture soient proportionnées à celles que paient l'industriel, le commerçant, le rentier; qu'elles exigent que, partout où apparaît une source de richesses, elle soit taxée à l'égal des autres. »

Certes, si les charges de l'agriculture étaient réduites dans les proportions qu'exige la justice sociale, si la propriété rurale, au lieu de payer 30 pour 100 de son revenu, n'avait à déboursier que 11 pour 100, comme la propriété mobilière, si les revenus nets des cultivateurs étaient ainsi augmentés de 49 pour 100, n'est-il pas vrai que la crise agricole serait bien atténuée, et que l'aisance rentrerait dans nos campagnes?

Mais là ne se bornent pas les justes réclamations des classes rurales : elles demandent l'égalité et la justice sur tous les terrains, l'égalité devant l'impôt est un premier pas; mais elles exigent, elles ont le droit d'exiger que l'État n'ouvre pas les marchés français aux produits agricoles étrangers dans des conditions telles qu'ils viennent faire chez nous une concurrence qu'il n'accepterait pour aucune autre branche de la production nationale.

Il faut en effet faire abstraction de toute la fantasmagorie des doctrines libre-échangistes. Le libre-échange n'est, pratiquement, qu'une théorie pompeuse au moyen de laquelle les nations dont l'industrie est prospère cherchent à exploiter celles qui ne sont pas en état de soutenir la concurrence. Cham, dans une caricature célèbre, mettait dans la bouche d'un Anglais cette définition du libre-échange. « C'est bien simple : nous entrons des marchandises chez vous, et nous ne payons pas de droits; réciproquement, vous n'en entrez pas chez nous, et vous ne payez pas non plus de droits. »

La France s'est laissé séduire par ces belles théories, et les traités de 1860 les ont consacrées. Les industriels, les commerçants, ont vanté le libéralisme de la doctrine nouvelle qui leur ouvrait de nouveaux marchés. Mais si l'on va au fond des choses, le libre-échange n'existe en réalité que pour certaines industries qui ne redoutent point la concurrence, et pour *l'agriculture qui a été sacrifiée pour payer les concessions qui étaient faites à notre industrie*. Toutes les industries qui avaient besoin de protection se sont fait protéger, en dépit de toutes les théories; seule l'agriculture restait sans défense. Nous pouvons citer, comme preuve, les chiffres suivants, extraits des évaluations officielles de la commission permanente des valeurs de douane :

TARIF

		Général.	Conventionnel. pour 100.		
Fer.	Fonte, fer en barre, rails, fers d'angle et à T, fer feuillard, tôle.	36 à 60	27 à 56		
		Fils { de 5/10 de millimètres.	31	31	
	autres.	19	19		
Tissus de lin ou de chanvre	{ écrus, blanchis, teints.	15 à 19 ¹ / ₂	11 ¹ / ₂ à 14		
		coutils.	17	13 ¹ / ₂	
		linge de table damassé.	15 ³ / ₄ à 16 ³ / ₄	12 ¹ / ₂ à 13 ¹ / ₂	
		passenterie et rubans.	17 ¹ / ₂ à 24	14 à 19 ¹ / ₂	
Tissus de soie mêlée	d'or ou d'argent { fin.	18	15		
		faux.	5 ¹ / ₄	4 ¹ / ₂	
		d'autres matières.	6 à 7	5 à 6	
Tissus de laines	{ draps casimirs, tissus foulés.	18 ¹ / ₂	12 ¹ / ₄		
		étoffes pour ameublement.	14	11	
		autres étoffes diverses.	16 ¹ / ₂	11	
Tissus de coton	{ étoffes mélangées.	15	10		
		écrus, blancs, teints ou imprimés.	22 ¹ / ₄ à 26	18 ³ / ₄ à 21	
			linge de table.	32 ¹ / ₂	23 ¹ / ₂
			velours { façon soie.	19	15 ¹ / ₃
autres.	35 ¹ / ₂	28 ¹ / ₂			
Carton en feuilles, coupé et assemblé.	bonneterie.	28 ¹ / ₃	18 ¹ / ₃		
		44 à 45	32		
Papier	{ à lettre.	12	8 ¹ / ₄		
		à imprimer, à dessiner, à musique.	22 ¹ / ₃	15 ¹ / ₂	
Voitures d'agriculture, de commerce, de roulage ¹ .		7 ¹ / ₂	7 ¹ / ₂		
Etc., etc.					

Nous pourrions citer encore d'autres chiffres : à quoi bon ? Il est bien établi que les industries qui ont besoin de protection ont toujours obtenu des droits protecteurs variant en moyenne de 15 à 30 pour 100 *ad valorem*. Et cependant ce sont des industries qui ne paient que le tiers ou tout au plus la moitié des impôts qui frappent l'agriculture, à égalité de revenu net. Ce sont, d'autre part, des industries dont la prospérité n'intéresse qu'un nombre relativement restreint d'individus. Certes, nous ne serions pas indifférent aux souffrances des 3 ou 400 000 ouvriers qui travaillent la soie ou qui exploitent les houillères : mais que seraient ces souffrances locales et limitées, comparées à celles que supportent les classes agricoles, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation ?

Somme toute, les théories du libre-échange n'ont jamais été appliquées en France dans toute leur rigueur : les libre-échangistes

¹ Lecouteux, *L'agriculture et l'industrie devant la douane*, dans le *Journal d'agriculture pratique* du 15 mai 1890.

es plus ardents n'ont jamais eu d'autre souci que de restreindre a protection douanière à leur seule industrie, dans la mesure de leurs intérêts, et d'obtenir pour leur commerce à l'étranger des avantages correspondant aux sacrifices qu'ils étaient disposés à faire d'un cœur léger aux dépens des autres industries. Seulement, comme toutes les industries proprement dites avaient leur représentation dans les chambres de commerce, comme leurs intérêts étaient communs avec ceux des classes ouvrières urbaines qui savent faire valoir leurs droits et leurs prétentions par les grèves et au besoin par l'émeute, il était difficile de sacrifier leurs intérêts : c'est donc l'agriculture qui a payé pour tout le monde. C'est ce que reconnaissait un économiste que personne n'accusera de tendances socialistes ou protectionnistes exagérées, M. Claudio Jannet : « Assurément, écrivait-il dans le *Correspondant*, l'agriculture a le droit d'exiger des mesures qui atténuent ses souffrances, d'autant plus que ses réclamations ne vont pas au delà d'une protection équivalente à celle que les industries manufacturières se sont toujours arrangées pour obtenir¹. »

Il est vrai que les libre-échangistes ont voulu justifier leur théorie par des raisons toutes spéciales à l'agriculture : ils ont dit, d'une part, que la protection des produits agricoles ne profiterait qu'aux grands propriétaires, par conséquent à un nombre très restreint d'individus, et que, d'autre part, elle amènerait un renchérissement des objets de première nécessité, ce qui serait contraire à l'intérêt des consommateurs.

La première de ces objections n'est assurément pas sérieuse : supposons pour un instant qu'elle soit exacte en fait, et que la protection agricole ne puisse profiter qu'à quelque 4 ou 500 000 individus, soit les grands propriétaires et leurs familles. Qu'importe, si c'est juste, si la protection qu'ils réclament n'est que l'équivalent de celle accordée aux autres membres de la nation, s'il ne s'agit, en définitive, que de rétablir en leur faveur l'égalité devant l'impôt et devant l'ensemble des charges sociales? Est-ce que l'injustice cesse d'être injuste, lorsqu'elle ne frappe qu'un demi-million d'individus? Essayez donc de compromettre les intérêts d'une industrie manufacturière qui occupe un nombre même moindre d'ouvriers et des capitalistes, vous entendrez les protestations que soulèverait une semblable mesure.

Mais comment peut-on soutenir que la prospérité de l'agriculture n'intéresse que les grands propriétaires? Ce serait un phénomène

¹ Claudio Jannet. *Les faits économiques et le mouvement social*, dans le *Correspondant* du 25 janvier 1887.

nouveau, et absolument unique dans le monde économique, si une industrie pouvait dépérir, sans compromettre, par le fait même, le bien-être et la prospérité de tous ceux qui vivent d'elle.

Comment peut-on soutenir que les petits propriétaires, qui forment une classe si nombreuse de la population agricole française, n'ont pas à souffrir de la baisse de tous les produits agricoles? On a dit que le petit propriétaire vivait de son fonds, et que peu lui importait la baisse ou la hausse de ses produits, puisque c'était lui qui les consommait, sans les porter au marché. Mais cette affirmation est contredite par les faits : sans doute le petit propriétaire consomme une partie de ses produits, et pour cette partie il lui importe peu que les prix soient plus ou moins élevés; si, pour la nourriture de sa famille, il doit transformer en pain une partie déterminée de sa récolte de blé, il lui est parfaitement indifférent que ce blé qu'il consomme vaille 20 ou 25 francs les 100 kilos, car ce blé représente pour lui, d'une part, la somme de travail nécessaire pour le produire dans son champ, et, d'autre part, l'utilité qu'il en retire sous forme de nourriture : par conséquent, deux valeurs constantes, et qui sont absolument indépendantes des cours du marché.

Mais le petit propriétaire ne peut pas satisfaire tous ses besoins par la consommation directe de ses produits : il faut nécessairement qu'il vende quelques denrées pour se procurer l'argent comptant qui lui est absolument nécessaire dans une certaine mesure et dans certaines circonstances.

Il doit payer ses impôts, et le percepteur ne reçoit pas des denrées agricoles, comme le faisait le seigneur décimateur sous l'ancien régime. Il faut donc aller au marché et vendre une partie de ses produits : pour payer une cote d'impôts de 100 francs, pense-t-on qu'il lui est indifférent de vendre son blé 20 francs ou 25 francs les 100 kilog.? Dans le premier cas, le percepteur lui prend la valeur de 7 hectolitres de grains, dans le second la valeur de 5 hectolitres $1/2$.

Puis le petit propriétaire doit payer ses vêtements et ceux de sa famille; il doit payer le charron qui répare ses outils, le maçon qui répare sa maison; il doit payer les journaliers et manœuvres qu'il engage au moment des grands travaux, au besoin un domestique à l'année ou un berger. Et pour tout cela il faut de l'argent comptant, qu'il ne se procure qu'en vendant une quantité de produits d'autant plus considérable que les prix sont plus déprimés.

Et nous ne parlons pas ici des achats d'engrais chimiques, de semences améliorées, de bétail de choix, — de toutes ces dépenses nécessaires à la culture intensive que les conseillers officiels de

l'agriculture lui montrent comme le remède de tous ses maux. Là encore, il faudrait de l'argent comptant.

Nous parlons encore moins de l'épargne que pourrait réaliser les petits propriétaires, car, sauf quelques situations exceptionnellement favorisées, ils ne peuvent pas épargner, très heureux d'éviter l'endettement à force d'économie. Et cependant l'épargne ne devrait-elle pas être possible au travailleur économe et laborieux? Or, ces deux qualités, où peut-on les trouver au même degré que dans les campagnes? Le cultivateur ne fait-il pas normalement des journées de travail de quatorze heures, même de quinze ou seize heures au moment des foins, des moissons ou des battaisons? Ce travail n'est-il pas plus pénible que celui de n'importe quel ouvrier manufacturier? Et comme sobriété, quel est l'ouvrier qui se nourrit aussi mal que l'agriculteur? Nous connaissons personnellement des pays agricoles très différents au point de vue de la richesse : nous en connaissons qui peuvent représenter les extrêmes limites de l'aisance ou de la pauvreté. Eh bien! dans les plus riches, la majeure partie de la population ne mange guère de la viande de boucherie que le dimanche : dans les plus pauvres, la viande ne paraît sur la table du paysan que pour Noël et Pâques.

Dans ces conditions, ne semble-t-il pas qu'on devrait pouvoir faire quelques épargnes? Eh bien! c'est à peu près impossible. Mais, en supposant que le petit propriétaire puisse y parvenir, que pourrait-il épargner? Du blé, des produits agricoles? Non certes : l'excédent de sa production sur sa consommation devra bien se transformer en argent, pour s'utiliser comme épargne ; là encore, le cours des marchandises intéresserait au plus haut point le petit propriétaire.

Et si cela est vrai du petit propriétaire, n'est-ce pas encore plus exact pour le fermier, qui doit non seulement satisfaire à *prix d'argent* les mêmes besoins de vêtements, main-d'œuvre et autres, mais qui doit en outre se procurer, par la vente de ses produits, la somme d'argent qu'il doit payer à son propriétaire comme fermage?

On a prétendu que la dépréciation des produits agricoles n'atteignait pas le fermier, parce que les fermages baissaient en proportion. Il est parfaitement exact que les fermages ont diminué considérablement, au grand préjudice des propriétaires dont un grand nombre se trouve réduit sinon à la misère, du moins à un véritable état de gêne. Et nous ne pouvons oublier, à ce propos, ce qui a été cité à la tribune française, et qui n'a pas été démenti, qu'en 1888, dans le département de l'Aisne, il y avait un nombre considérable de fermes dont les propriétaires ne pouvaient trouver preneurs, bien qu'ils se contentassent de demander pour tout loyer le *payement de l'impôt foncier*.

Mais il ne faut pas croire cependant que l'abaissement des fermages ait compensé pour le fermier le préjudice que lui cause la dépréciation des produits agricoles. L'abandon de la culture n'est pas possible aux populations rurales, et il faut une crise bien aiguë, pour voir ce phénomène se produire, comme cela a eu lieu dans l'Aisne. En effet, alors même que l'agriculture ne donne plus aucun bénéfice ni aucun salaire au cultivateur, on trouvera encore des paysans disposés à travailler toute l'année, pour arriver simplement à gagner une maigre nourriture. La population rurale ne peut pas en effet émigrer toute entière à la ville et y chercher du travail; elle ne trouverait pas à employer ses bras : puis il faut être jeune pour changer son genre de vie et de travail; enfin il faut tenir compte des habitudes du paysan, qui a toujours vécu à la campagne, par l'agriculture, et qui ne se résout pas facilement à se dépayser et à abandonner le champ où il a passé sa vie. C'est à ses causes qu'il faut attribuer la modération relative de l'émigration des campagnes vers la ville. Assurément elle a déjà un développement qui n'est point sans inconvénients au point de vue économique; mais si les paysans se laissaient diriger seulement par leur intérêt matériel, s'ils allaient là où ils pourraient trouver le plus gros salaire contre le minimum de travail, la campagne serait un désert, et les villes industrielles souffriraient de la crise aiguë que ne manquerait pas d'amener dans le monde ouvrier cette offre subite et colossale de main-d'œuvre.

Heureusement les paysans résistent en général aux séductions de la ville : ils préfèrent l'agriculture à tous les autres travaux et, par conséquent, ils se trouvent contraints d'affermier les terres. Le cours des fermages se maintient donc souvent bien au-dessus de la valeur réelle, et le fermier perd généralement le salaire de son travail. Quand il a payé son fermage et les autres dépenses de son ménage, il ne lui reste plus rien; il a donc travaillé, lui, sa femme et ses enfants, pour gagner la nourriture et l'entretien. Les plus favorisés ne font guère un bénéfice représentant plus de quelques centimes de salaire par personne et par jour¹.

¹ Ces observations ne se vérifient pas d'une manière absolue dans toutes les régions de la France : certaines contrées plus favorisées se trouvent au contraire dans une situation relativement prospère : mais elles forment l'exception, et doivent cette bonne fortune à des circonstances spéciales, par exemple à l'utilisation de leurs produits par des industries sérieusement protégées, telle que l'industrie sucrière. Mais pour les régions qui produisent le blé ou la viande, et qui forment l'immense majorité de la surface agricole française, le tableau que nous venons de faire est généralement exact.

Et si le fermier et sa famille arrivent à grand'peine à trouver leur nourriture dans leur travail; si l'agriculture ne donne pas de produits suffisants pour représenter un salaire, la main-d'œuvre agricole doit certainement en supporter un contre-coup. C'est aujourd'hui un principe parfaitement reconnu par tous les cultivateurs, qu'il faut autant que possible se passer d'ouvriers et de domestiques, parce que le travail ne représente pas la valeur de leurs gages et de leur nourriture. Autant que possible, l'agriculteur doit cultiver par lui-même et par sa famille; tout travail étranger constitue pour lui une perte. Et c'est ainsi que nous avons vu non seulement des fermiers, mais même de petits propriétaires aisés qui autrefois employaient deux ou trois domestiques à gages, et qui, aujourd'hui, n'en conservent qu'un, ou même n'en emploient pas du tout. L'expérience leur a démontré qu'ils avaient plus d'avantages à cultiver moins bien, mais avec moins de frais : ce qui ferait supposer que la culture intensive n'est pas le meilleur remède aux maux de l'agriculture.

Mais cette diminution de l'emploi de la main-d'œuvre, qui est la conséquence de la dépréciation des produits agricoles, ne préjudicie-t-elle pas à tous ces ouvriers, journaliers, manœuvres, tâcherons, domestiques, qui autrefois gagnaient leur vie dans les fermes, et qui se trouvent aujourd'hui sans travail? D'une part, le prix de la main-d'œuvre a baissé dans une notable mesure, et sans être revenu aux chiffres de 1830 ou de 1840, il est bien inférieur à ce qu'il était il y a quinze ou vingt ans, à l'époque de la plus grande prospérité agricole. Et d'autre part, ce salaire, même diminué, il n'est pas facile de le trouver : ce n'est pas que les manœuvres et autres ouvriers ruraux soient des *ouvriers sans travail*, comme les ouvriers de l'industrie en temps de chômage : ils ont généralement, en propriété ou en location, un petit jardin, un morceau de pré; ils possèdent habituellement une vache, une truie, quelques poules; ils tournent et retournent leur petit terrain pour lui faire rendre tout le produit possible, ils soignent leur minuscule basse-cour dont ils tirent, à force de travail et d'économie, quelques petits profits. Puis les fermiers qui, jadis, les occupaient presque toute l'année, leur demandent encore quelques journées au moment des grands travaux. Et ainsi, à force de travail et de sobriété, ils parviennent à maintenir leur misère. — Ceux-là, les prolétaires ruraux, dira-t-on qu'ils ne souffrent pas de la crise agricole?

Et maintenant, nous pouvons aborder hardiment la seconde objection des libre-échangistes : ils prétendent que la protection de l'agriculture aurait pour résultat un renchérissement des objets

de première nécessité, et que ce renchérissement est contraire aux intérêts des consommateurs.

L'intérêt des consommateurs! Dans tout l'arsenal libre-échangiste, il n'y a rien d'aussi irrésistiblement drôle que cet argument. Il semble en vérité que la nation soit divisée en deux parties : d'un côté, ceux qui produisent, de l'autre, ceux qui consomment, et ce serait précisément ces derniers qu'il faudrait protéger.

Dans la réalité, il y a bien des gens qui consomment sans produire et, sauf d'honorables exceptions, sauf le cas de vieillesse ou d'infirmité, ce ne sont pas les plus intéressants. S'ils ne veulent rien faire pour le bonheur commun et la prospérité nationale, est-ce une raison pour opprimer à leur profit les classes utiles et laborieuses.

Mais s'il y a des gens qui consomment sans produire, il n'y en a pas, à notre connaissance, qui produisent sans consommer. Comme le dit avec beaucoup de bon sens un éminent économiste portugais, dom Costa Goodolphin, « tout homme doit être producteur, et ne peut cesser d'être consommateur. »

Alors, l'intérêt des consommateurs, c'est l'intérêt de tout le monde, c'est l'intérêt général. Mais tout le monde n'a pas le même intérêt : il y a souvent sur une même question des intérêts contradictoires : voulez-vous prendre, pour trancher la difficulté, l'intérêt de la majorité des consommateurs? Eh bien, protégez l'agriculture; voilà l'intérêt de la majorité des consommateurs, si vous voulez bien admettre que la population agricole constitue la majorité de la population française¹, et que cette population agricole se compose exclusivement de gens qui produisent sans doute, mais qui consomment aussi.

Il est difficile de trouver un plus bel exemple de la puissance d'une formule vide de sens, mais décorée d'une apparence scientifique. Le grand public, qui ne connaît guère de l'économie politique que les têtes de chapitre, *production, consommation, libre-échange*, etc., est convaincu qu'on lui a donné une raison quand on lui a parlé de l'intérêt du consommateur. Mais en réalité, au point de vue de la production et de la consommation, il n'y a pas d'autre classification possible de la population que celle-ci : d'un côté, les consommateurs qui ne produisent pas; de l'autre, les consommateurs qui produisent. Quelle est la classe que vous voulez favoriser? Est-ce les inutiles ou les laborieux? Tout est là.

Mais il faut cependant reconnaître que l'argument des libre-

¹ D'après le recensement de 1886, il y avait en France 17 698 462 personnes vivant de l'agriculture, contre 9 287 206 ouvriers industriels.

échangistes n'est une naïveté que parce que nous prenons dans leur sens grammatical les termes dont ils se servent. En réalité, dans leur pensée, leur raisonnement, pour être égoïste, n'en est pas moins parfaitement juste.

Les libre-échangistes, c'est-à-dire les industriels et les commerçants (car ce n'est que parmi eux qu'on trouve les défenseurs convaincus du libre-échange), se posent préalablement la question suivante : « Quels sont les consommateurs que nous avons intérêt à protéger? Ce sont évidemment nos employés et nos ouvriers, car, moins la vie sera chère pour eux, moins nous serons obligés d'élever les salaires. » Par conséquent, quand un industriel parle de l'intérêt du consommateur, soyez bien convaincu qu'il ne s'agit que de l'ouvrier industriel : quant aux agriculteurs, l'industriel ne s'en inquiète pas : s'ils sont obligés de manger, c'est leur affaire; ils ont beau être consommateurs aussi, ils ne sont pas intéressants.

Le gouvernement fait un raisonnement analogue : quels sont les *consommateurs* qu'il doit protéger? Ce sont ceux dont le mécontentement est à redouter; ce sont ceux qui font des grèves, des congrès tumultueux, au besoin des émeutes; ce sont ceux qui s'occupent de politique; ce sont ceux, en un mot, dont on a besoin, dont on a peur. Ce sont, par conséquent, les ouvriers industriels, c'est le prolétariat des villes.

Mais il faut être juste, cependant : le gouvernement, aussi bien que les socialistes de toute nuance, ne s'inquiète pas uniquement du consommateur. Puisque la partie la plus intéressante de la nation est celle qui produit, il faut bien protéger aussi le *travailleur*. Mais là encore se présente le même phénomène. De même que le consommateur, c'est exclusivement l'ouvrier industriel, de même le travailleur, c'est encore lui, toujours lui. Quant à l'agriculteur, on lui laisse la liberté complète de travailler s'il le veut, et de manger s'il le peut.

C'est en effet un phénomène singulier que cette tyrannie exercée par la question ouvrière sur la fin de ce siècle. La situation de l'ouvrier industriel s'est incontestablement améliorée considérablement depuis un demi-siècle : les salaires ont augmenté dans une plus large proportion que le prix de toutes les denrées de première nécessité. L'ouvrier est mieux vêtu, mieux logé, mieux nourri qu'il ne l'était autrefois; le prolétariat industriel est certainement la classe de la société qui a le plus profité du progrès matériel et du bien-être croissant de notre époque.

A côté d'eux, il existe une classe beaucoup plus nombreuse de Français, qui ont des droits égaux à profiter de la prospérité générale de la nation : ce sont les agriculteurs; certes, ils sont labo-

rieux, et au milieu de leurs durs travaux, jamais ils ne se plaignent de leurs fatigues. On dit avec raison que le paysan n'est jamais satisfait : c'est vrai, il se plaint des récoltes qu'il trouve médiocres, de la température qui est toujours défavorable, du prix de ses denrées qui n'est jamais assez avantageux : mais jamais il ne trouvera la journée trop longue ni la chaleur trop pénible : ce n'est pas lui qui réclame la journée de huit heures.

Les agriculteurs sont économes : leur sobriété, leur esprit d'épargne est proverbial. Les agriculteurs aiment l'ordre public, la paix, la tranquillité : ce n'est pas eux qui ont fait les précédentes révolutions, ce n'est pas eux qui ont épouvanté la société.

Malgré tout cela, ce sont eux qui souffrent, ce sont eux qui supportent le poids des impôts les plus écrasants, c'est contre eux que sont faits tous les traités de commerce. Mais quand il s'agit de plaindre et de soulager une classe de la société, jamais cette pitié et ce secours ne s'adressent à eux.

Le sort du travailleur apitoie bien des gens : des hommes de cœur se sont donnés la noble mission de soulager ces infortunes ; des intrigants en ont fait le marchepied de leur fortune politique. Diplomates, hommes d'État, publicistes se sont occupés de cette grave question, la QUESTION SOCIALE.

Mais, encore une fois, de qui s'agissait-il ? Du travailleur industriel : les travailleurs agricoles ne tiennent aucune place dans ces préoccupations philanthropiques.

On s'est occupé d'assurer les travailleurs contre les accidents : n'y a-t-il jamais d'accidents dans les travaux des champs ?

On a dit que le travailleur, qui est père, soldat et électeur, « ne doit pas trouver dans sa fonction économique un obstacle au bon accomplissement de sa triple mission sociale ; le bon fonctionnement du suffrage universel exige chez l'électeur un degré d'éducation intellectuelle et morale compatible seulement avec une certaine somme de loisirs, » et, pour ce motif, on voudrait limiter *actuellement* la journée à dix heures de travail¹. Mais les auteurs de ces propositions ne songent qu'au travailleur industriel qui use ses forces par un travail excessif de douze heures par jour. Quant aux agriculteurs qui travaillent de quatorze à quinze heures, ils sont naturellement exceptés des bénéfices de cette loi.

Bien plus, cette loi est faite contre eux. En effet, l'ouvrier industriel veut bien ne travailler que dix heures au lieu de douze, mais

¹ Projet de loi sur la réglementation du travail, déposé à la Chambre des députés par MM. de Mun, de Montalembert, Thellier de Poncheville, Le Cour de Grandmaison et de Ramel.

il ne veut renoncer à aucun des avantages que lui procurait la journée de douze heures : il faudra donc nécessairement :

Ou bien que le salaire de l'ouvrier restant le même, les produits de son travail subissent un renchérissement, puisqu'il produira moins en dix heures qu'en douze; et alors l'agriculteur paiera plus cher ces produits;

Ou bien que le salaire de l'ouvrier diminuant, le prix des objets de première nécessité soit encore déprimé : et alors l'agriculture subira une crise encore plus intense que celle dont elle souffre aujourd'hui.

Il est évident, en effet, que l'État ne peut faire de cadeaux à personne. Comme le disait fort bien M. Schulze-Delitzsch, « l'État, qui n'est autre chose que l'ensemble de ses membres, ne peut donner à une classe que ce qu'il prend aux autres. » Nous ne contestons point qu'il ait parfois le droit d'agir ainsi, lorsqu'il a pour but d'atténuer une injustice sociale. Mais le plus souvent les privilèges ne s'accordent qu'aux dépens des classes plus malheureuses que celles qu'il s'agit de secourir. C'est là un phénomène qui n'a pas été assez remarqué. Le parti ouvrier attaque le capital, il menace les patrons; il effraie les classes riches : mais à quoi aboutira-t-il? Tout au plus à obtenir certains avantages aux dépens de la classe agricole : la journée de dix heures, de huit heures même, ne préjudiciera guère aux patrons, sinon dans les premiers temps de sa mise en pratique; mais comme les capitalistes retireraient leurs capitaux si l'industrie ne pouvait plus les rémunérer, ils finiront toujours par arriver à l'un des deux résultats que nous indiquons tout à l'heure :

Ou bien, maintien des mêmes taux de salaire, avec protection douanière renchérisant le prix des denrées industrielles, c'est-à-dire appauvrissement relatif de l'agriculture qui n'obtiendrait pas une hausse proportionnelle des produits qu'elle peut échanger avec ceux de l'industrie;

Ou bien, diminution du salaire, avec diminution proportionnelle du prix des denrées de première nécessité.

Dans les deux cas, c'est l'agriculture qui paierait la solution de la question sociale.

Mais il ne faut pas se laisser assombrir par ces tristes perspectives : l'histoire de ces deux derniers siècles nous permet d'espérer une solution plus conforme à la raison et à la justice.

Quelle est, en effet, la morale à tirer de toutes les révolutions que nous avons subies? Chacune se proposait de résoudre des problèmes ardu, de la solution desquels paraissaient dépendre la prospérité nationale et même la vie sociale. Mais quelle solution

ont-elles donnée? aucune. Le seul résultat de chaque révolution, ce fut l'avènement à l'égalité d'une nouvelle classe sociale. Et la classe qui parvenait ainsi à jouir des droits et des avantages qui lui appartenaient résolvait, en les supprimant, toutes les questions qui agitaient auparavant le monde social.

En 1789, le tiers état s'est élevé à l'égalité politique, reléguant au second plan le clergé et la noblesse qui, jusqu'alors, avaient joui de privilèges enviés. Le tiers état a triomphé, et son triomphe a été assez orgueilleux et assez bruyant. Pendant la première moitié de ce siècle, il se glorifiait de sa prospérité, il vantait les progrès matériels très réels qu'il avait accomplis, mais dont il profitait seul. Il mettait en pratique sa fameuse devise : « Enrichissez-vous. » Mais de graves questions se soulevaient, qui inquiétaient les esprits clairvoyants : questions politiques, questions parlementaires.

Comment ces questions se sont-elles résolues? Sont-elles même résolues aujourd'hui? Qui s'en inquiète? Il faut les étudier d'un historien pour nous faire comprendre même qu'elles aient pu préoccuper l'opinion publique d'alors. C'est que, aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'une nouvelle classe qui réclame à son tour le partage des faveurs et des privilèges. Le quatrième état connaît sa force, il veut faire triompher ses réclamations : comment résoudre ce problème nouveau qu'on a appelé prétentieusement la *question sociale*, alors que ce n'est encore que la *question ouvrière*.

Le quatrième état a eu son 89 : il est le roi de notre époque, et il voit à ses pieds, soumis et tremblants, les souverains et les hommes d'État, la presse et les parlements, tout ce qui est censé représenter la puissance et l'autorité. Abusera-t-il de son triomphe, et résoudra-t-il la *question sociale* dans son intérêt exclusif? Peut-être.

Mais, dans tous les cas, ces abus ne seraient pas de trop longue durée : les classes opprimées sentent d'autant plus lourdement le poids des privilèges dont elles sont exclues que ces privilèges sont l'apanage d'un plus grand nombre de citoyens. Pour entretenir dans le luxe et l'oisiveté quelques milliers de privilégiés, la masse de la nation n'avait pas à s'imposer des sacrifices excessifs. Quand il s'agira d'assurer seulement un bien-être relatif à quelques millions d'ouvriers qui ne travailleront que huit heures par jour, il faudra que le reste de la nation, les classes agricoles supportent encore plus durement le poids du jour et de la chaleur, et alors surgira le CINQUIÈME ÉTAT.

Voilà, selon nous, la solution probable de la question sociale.

Que les hommes d'État y réfléchissent, que les ouvriers s'y résignent : l'exagération de leurs prétentions pourra tourner contre eux. Ils triomphent aujourd'hui parce qu'ils n'ont que la bourgeoisie pour les combattre; le jour où ils se verront en face des classes agricoles, ils feront sagement de ne pas se permettre la sinistre plaisanterie de dire à ces affamés qu'on leur ôte le pain de la bouche pour qu'il soit moins cher.

Les agriculteurs répondraient qu'ils ne demandent point de privilèges, mais l'égalité, et qu'ils ne réclament que la même protection dont jouissent toutes les classes sociales. Mais si l'on tient à ce que la vie soit à bon marché, si l'on veut que les denrées agricoles restent à un prix aussi minime que possible, si l'on soutient qu'il est injuste, inhumain et antisocial de frapper les objets alimentaires de première nécessité d'un impôt de douane; eh bien! l'agriculture y consent. Mais soyons logiques et allons jusqu'au bout : si l'impôt sur les matières alimentaires est mauvais, pourquoi la production nationale la plus surchargée d'impôts est-elle précisément celle qui donne ces produits? Pourquoi l'agriculture est-elle, de toutes les industries, celle qui contribue le plus durement à payer les dépenses de l'État? Pourquoi ne s'aperçoit-on de la nécessité du pain à bon marché que lorsqu'il s'agit de blés étrangers? L'agriculture ne demande pas de protection, elle ne demande que l'égalité : et si l'État veut bien s'engager à ne pas protéger contre elle les autres classes de la société, elle lui dira volontiers, comme Diogène à Alexandre : « Ote-toi de mon soleil », pourvu que l'État, en retirant sa protection, retire aussi ses percepteurs.

Les agriculteurs répondraient encore qu'en demandant l'égalité, ils soutiennent non seulement leurs propres intérêts, mais encore les intérêts de tout le monde. Les privilèges nuisent sans doute à ceux qui en souffrent : ils nuisent davantage encore à ceux qui en jouissent, et les ouvriers industriels supportent peut-être plus que les agriculteurs les conséquences de la crise agricole. L'important pour l'ouvrier n'est pas, en effet, de dépenser 20 ou 25 centimes de plus ou de moins par jour pour payer le pain et la viande. L'important pour lui, c'est de gagner régulièrement un salaire suffisamment élevé. Or de quoi dépendent les salaires des ouvriers industriels? De l'écoulement facile et avantageux des produits de l'industrie, et du défaut de concurrence de la main-d'œuvre. Pour que l'industrie écoule avantageusement ses produits, il faut qu'elle ait un marché assez nombreux pour les absorber, assez riche pour les payer; mais aucun marché étranger ne pourra jamais avoir les facultés d'absorption du marché local : que l'agriculture soit prospère, elle consommera les produits de l'industrie,

et rendra ainsi en salaires ce qu'elle aura pris sous forme de grains et de viande. D'autre part, si l'agriculture retrouvait son ancienne aisance, l'émigration des campagnes à la ville s'arrêterait ou se modérerait : le paysan ne viendrait plus dans la même mesure qu'aujourd'hui faire concurrence à l'ouvrier sur le marché de la main-d'œuvre industrielle : l'ouvrier aurait par conséquent de plus forts salaires, des chômages plus rares, et tout le monde s'en trouverait mieux. Comme le dit fort bien M. de Toca, « pour l'ouvrier, cette question économique se réduit à ceci : l'économie quotidienne de 10 à 15 centimes qui peut résulter de la dépréciation des denrées de première nécessité compense-t-elle la perte de 75 centimes et quelquefois plus, occasionnée par la baisse des salaires ou par le manque de travail? »

Enfin les agriculteurs répondraient que si, après avoir obtenu ce qu'ils exigent, leur situation paraît trop enviable aux ouvriers industriels, ceux-ci seront libres de quitter l'atelier et l'usine pour venir cultiver la terre, et partager les privilèges des cultivateurs. L'agriculture manque de bras, il y a place pour tous dans les champs, et les propriétaires de l'Aisne ont encore des terres à louer. Seulement, les ouvriers feront bien, en pareil cas, de renoncer à la journée de huit heures, au minimum légal des salaires, à l'interdiction du travail des femmes qui doivent rester au foyer, en un mot à tout leur programme actuel.

Puis si l'émigration des villes vers les campagnes devenait trop considérable, si les privilèges agricoles et les douceurs de la vie des champs menaçaient de dépeupler les cités et de vider les usines, alors on aviserait à enrayer ce nouveau mal social. Mais jusqu'à présent, ce n'est pas un danger bien imminent.

Voilà ce que diraient les agriculteurs, et leur plaidoyer ne manquerait pas de logique : mais n'escomptons pas l'avenir. Les classes agricoles ne sont pas encore assez bien organisées pour faire valoir leurs droits, et cependant elles n'obtiendront rien si elles ne savent parler haut et faire preuve d'énergie.

En attendant le jour où justice leur sera rendue, il faut donc se borner à rechercher les moyens d'améliorer un peu leur sort. Le crédit pourrait certainement leur rendre des services : que le parlement, que les sociétés d'agriculture étudient donc le difficile problème de faire accorder aux agriculteurs plus de confiance sans qu'ils offrent plus de garanties, et de leur donner *le crédit* sans leur donner *du crédit*.

Louis DURAND.

MÉLANGES

LETTRES DU LIEUTENANT-COLONEL LOIZILLON SUR L'EXPÉDITION DU MEXIQUE (1862-1867) ¹

A notre époque d'interview à outrance, où la curiosité des détails fait souvent négliger l'ensemble, où le souci exagéré de l'exacritude nuit parfois à la vérité, les lettres, les mémoires, tout ce qui mérite le nom barbare de document humain, est assuré par avance de la faveur du public.

L'histoire y gagne moins qu'on ne pense. Il faut à ses vues le recul et l'atmosphère sereine qui font défaut aux contemporains.

Sous cette réserve, et en l'appliquant notamment à quelques jugements trop sévères portés sur Maximilien et le clergé du Mexique, nous tenons les lettres du colonel Loizillon pour une publication d'un grand intérêt. Elles ne sont pas de l'histoire *vécue*, comme l'affirme trop complaisamment leur préface. Elles sont du moins la pensée intime d'un honnête homme; elles reflètent les sentiments sincères d'un patriote et cela suffit, avec l'intérêt poignant des événements, à leur assurer une place honorable à côté de la correspondance de l'héroïque Margueritte, qu'elles rappellent en plus d'un point.

Débarquant au Mexique en octobre 1862, Loizillon n'a pas vu les débuts déplorables de l'année précédente, ces préparatifs insuffisants, ces conflits entre les autorités militaires, politiques et maritimes, ces expéditions par *petits paquets* dont une néfaste expérience ne devait pas nous corriger. A cette époque, la « grande pensée du règne » se dessine et masque à propos les tripotages de Morny et de Jecker. Après avoir prévenu l'Angleterre à Suez sur la route des Indes, il s'agit de faire échec en Amérique à la race anglo-saxonne, de mettre la main sur Panama et de compléter ainsi la pacifique revanche de Waterloo.

Maints Français — et notre officier est du nombre — se sont laissé leurrer à ce mirage grandiose.

Mais les désillusions ne tardent pas à se produire. Elles portent d'abord sur la direction des opérations militaires; le jeune chef d'état-major de la colonne de Bertier relève avec une rare perspicacité les lenteurs de Forey, les fautes grossières commises avant et pendant le siège de Puebla.

Bazaine reçoit le commandement et Loizillon, qui saura plus tard l'apprécier à sa valeur, subit avec le reste de l'armée l'ascendant de cet énigmatique personnage. Il connaît son énergie, son expérience

¹ 4 vol., Paris (Baudoin).

militaire; il applaudit aux premières et vigoureuses opérations auxquelles il prend part. Les années 1863 et 1864 se passent ainsi à guerroyer dans le Microacan et le Jalisco, et les récits sans apprêt que le sous-chef d'état-major de la division Douay adresse à sa famille, ajouteront devant Guadalajara, à Teocaltiche, à Jiquilpan, à Los-Reyes, quelques épisodes inconnus à tant de pages glorieuses écrites avec le sang français.

L'année 1865 apporte à Loizillon le grade de chef d'escadrons, avec un emploi au grand quartier général. Dès lors son horizon s'élargit, sa correspondance, qui était jusque là celle d'un soldat, d'un voyageur, parfois d'un artiste, s'élève à des sujets plus considérables. Certaines de ses lettres à M^{me} Cornu, la sœur de lait de Napoléon III, fixent l'attention du souverain.

Chargé par intérim et pendant près de six mois des fonctions de sous-chef, puis de chef d'état-major du corps expéditionnaire, Loizillon est bien placé pour noter tous les incidents de la lutte sourde qui s'est établie entre Bazaine et le malheureux Maximilien. Dans le même temps, et dès la chute de Lee, il signale avec une patriotique angoisse l'orage qui se forme de l'autre côté du Rio del Norte.

Héritier des idées napoléoniennes, mais digne fils du chimérique roi de Hollande, le rêveur couronné qui projetait en Amérique le relèvement des races latines, et qui va bouleverser l'Europe avec sa théorie des nationalités, laisse les événements décider du sort des confédérés, comme ils décideront bientôt du sort de l'Autriche. Dans les deux mondes, il se heurtera au brutal *non possumus* du vainqueur.

Durant cette période les lettres de Loizillon atteignent parfois au sens prophétique. Malgré ses attaches libérales, il forme des vœux contre la Prusse; Messin d'origine, il entrevoit l'avenir de l'Alsace-Lorraine. Et, quand le coup de théâtre de Sadowa clôt le premier acte du drame, le patriote attristé conclut : « Je crains bien que la déveine ne commence pour l'empire, qu'il ne mène la France aux abîmes. »

Les jours sombres se levaient en effet. La partie, compromise en Europe, était bien perdue au Mexique. La correspondance du commandant nous permet d'en suivre les dernières péripéties : cette gageure désespérée de Maximilien, le jeu compliqué et déloyal de Bazaine, l'intervention de plus en plus active du ministre Seward. Et Loizillon nous conduit, le rouge au front, le cœur bourrelé, de Mexico à cette étape finale de Paso-del-Macho, où il embarque notre dernier soldat. Nous sommes au 8 mars 1867; demain s'ouvrira l'Exposition avec ses fêtes où le pays cherchera à s'étourdir; après-demain viendra Sedan.

C'est à ce lendemain fatal qu'on songe en fermant ce livre, et, après avoir partagé les patriotiques émotions du soldat, on oublie volontiers quelques boutades du libre-penseur.

HISTOIRE DE L'ART CHRÉTIEN AUX DIX PREMIERS SIÈCLES

Par l'abbé F.-R. SALMON,

Chanoine honoraire de Châlons et de Tours, du clergé de Paris ¹.

Sous ce titre vient de paraître une histoire, non pas sommaire, mais vraiment complète, de toutes les manifestations de l'art chrétien depuis sa naissance aux catacombes jusqu'à la formation de l'art romain proprement dit.

Un livre de ce genre n'existait pas encore. Nous avons de grands travaux sur l'une ou l'autre branche de l'art chrétien des premiers siècles et des manuels très succincts à l'usage des archéologues débutants. Voici un livre qui tient le milieu entre les uns et les autres. Il a l'érudition des premiers, sans la sécheresse inséparable de la brièveté des seconds. C'est un livre de haute vulgarisation historique et archéologique, sans l'appareil technique de l'enseignement spécial. La lecture en est facile, je dirais même attrayante, autant que profitable. Il y a ici beaucoup de science, mais une science bien ordonnée, nettement formulée, exposée avec un remarquable talent d'écrivain. L'auteur est pénétré de son sujet, il sait et sent ce qu'il dit, pour l'avoir puisé aux meilleures sources et longuement médité.

Je viens de parler d'érudition. Il y a deux manières de mettre à contribution la science des autres : l'une littérale, et par cela même lourde, embarrassée, asservie à des formules en quelque sorte prédéterminées ; l'autre libre, personnelle, originale, s'inspirant de la pensée d'autrui, mais n'en copiant pas servilement l'expression. La première méthode est chère aux Allemands. Ce n'est pas celle de M. l'abbé Salmon. Il a, tout autant que n'importe quel archéologue d'outre-Rhin, compulsé les documents, visité les musées, analysé les recueils, feuilleté les traités spéciaux. Il en a tiré les matériaux de son livre ; mais il ne les a fait entrer dans l'édifice qu'après leur avoir communiqué l'empreinte de sa propre pensée, et c'est grâce à ce procédé que, malgré la multiplicité des sujets traités, tout y est uni, tout se tient, non par simple juxtaposition mais par la fusion harmonieuse des parties entre elles et du détail dans l'ensemble.

Si vous compariez au livre de M. Salmon l'ouvrage, si estimé d'ailleurs, de M. Lubke, *Essai sur l'histoire de l'art*, il vous suffirait de lire quelques pages pour saisir la différence qui sépare l'Allemand du Français. Même érudition chez l'un et chez l'autre, mais chez celui-là combien indigeste, combien pesante au lecteur ! *rudis indigestaque moles*.

Il faut dire aussi que M. Salmon a un style coulant, alerte, simple

¹ Un vol. grand in-8° illustré. Société de Saint-Augustin, Lille.

et élégant à la fois, et ce n'est pas le moindre mérite de son livre de se dérouler sans effort devant l'intelligence du lecteur. Par là, *l'Histoire de l'art* est mise à la portée des plus humbles intelligences, tout en s'imposant à l'attention des esprits les plus cultivés. Quiconque est tant soit peu initié à l'histoire politique et religieuse des premiers siècles chrétiens, trouvera dans ce livre un complément utile, indispensable même à ses études antérieures.

L'état d'une société se reflète manifestement dans les œuvres d'art qu'elle produit. Aussi de nos jours la science archéologique est-elle devenue l'auxiliaire obligée de l'histoire : au fond, elle n'est guère autre chose que l'histoire elle-même écrite d'après les monuments, c'est-à-dire fondée sur les témoignages les plus authentiques. Pour ne parler que des origines chrétiennes, par exemple, que d'erreurs ont été corrigées, que de points obscurs ont été élucidés, que de controverses ont été dirimées par l'étude attentive des inscriptions et des peintures retrouvées dans les catacombes de Rome !

C'est précisément par le résumé de ces études que débute l'ouvrage de M. Salmon. Reprenant pour son compte les découvertes des savants explorateurs qui, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, depuis Bosio jusqu'au commandeur de Rossi, ont débarrassé, fouillé, parcouru en tous sens les hypogées chrétiens, il nous expose et nous explique méthodiquement les résultats de leurs observations. Il nous fait revivre par la pensée dans cette Église des premiers-nés, *Ecclesia primitivorum*, au milieu des symboles dont ils ornaient les tombes de leurs morts et les parois de leurs oratoires souterrains. Plus tard, quand le christianisme eut conquis droit de cité dans l'empire par la conversion de Constantin, nous le voyons s'étaler au grand jour dans des monuments d'une incomparable magnificence.

Malheureusement, l'art est déjà en décadence, bientôt la barbarie, résultat des invasions, achèvera de faire disparaître ce qui reste encore des traditions artistiques du siècle d'Auguste. Avec le livre de M. Salmon on peut suivre pas à pas cette voie descendante jusqu'à la Renaissance chrétienne du onzième siècle.

En résumé, l'architecture, la sculpture, la peinture, la mosaïque, l'orfèvrerie, l'enluminure, l'écriture même des inscriptions et des manuscrits, tout ce qui appartient à l'art des dix premiers siècles en Orient et en Occident, a trouvé un historien consciencieux, qui est en même temps un homme de goût, un critique compétent, un écrivain exercé. Son livre se recommande donc à tous ceux, prêtres ou laïques, que le passé de la religion chrétienne ne laisse point indifférents.

Elie PERRIN,

Professeur d'archéologie au grand-séminaire de Besançon.

REVUE DES SCIENCES

L'HIVER 1890-1891

Les grands froids de décembre et de janvier. — Les hivers mémorables. — Comparaison entre l'hiver actuel et les autres hivers rigoureux. — Congélation de la Seine. — Epaisseur des glaces. — L'eau magasin de chaleur. — Lenteur de la congélation. — L'eau des rivières gèle-t-elle d'abord par la surface? — Les glaces de fond. — Preuves à l'appui de la formation des glaçons sous l'eau. — La débâcle en 1891. — La débâcle en 1880. — L'embâcle de la Loire. — Histoire de deux cygnes. — La crue. — Caractères de la saison froide 1891. — La prévision des grands hivers. — La période décennale au dix-neuvième siècle. — Pronostics tirés des déclinaisons lunaires. — Une prédiction de 1879 réalisée en 1891. — La période lunaire des saisons froides. — Les influences de la lune à propos des récents tremblements de terre d'Algérie et de Suisse.

On peut espérer que nous en avons fini avec les grands froids de l'hiver 1890-1891. Cet hiver peut être classé parmi les hivers réellement rigoureux; il l'aura été presque autant que l'hiver si dur de 1879-1880. La température, en ce qui concerne Paris tout au moins, n'aura pas atteint un minimum aussi bas qu'en 1879, mais la persistance du froid a été plus grande. Nous avons eu presque sans interruption 55 jours de gelée très forte. Dans les départements du Midi et de l'Est, le froid a été particulièrement accentué et la température souvent plus basse qu'en 1879. On dit que le thermomètre est descendu dans le Dauphiné, à Bourgoin, du 18 au 19 janvier, à 35° au-dessous de zéro. Ce chiffre nous paraît bien fort; la température en Suisse n'a atteint qu'un minimum de 32° à Davos, 24° à Berne et à Fribourg. Quoi qu'il en soit, à Paris, le minimum s'est produit tout à coup dans la nuit du 28 au 29 novembre, et n'a pas dépassé 16° à 17° selon les régions. En 1879-80, on avait noté la température extrêmement rare pour Paris de — 24° (23°,9), le 10 décembre, et la température moyenne de décembre s'était abaissée au chiffre extraordinaire de — 7°,4, quand la moyenne normale est de 3°,7 en décembre. Le nombre de jours non consécutifs, il est vrai, où le thermomètre resta au-dessous de zéro, fut de 75. Cette année, la température moyenne de décembre a été de — 3°,25 pour Paris; c'est une température moyenne assez rare; nous ne la retrouvons qu'en 1829-30 (— 3°,5) depuis 1803. En 1840-41, elle n'avait été que de — 2°,3.

En 1870-71, la température la plus basse survint le 24 décembre et ne dépassa pas -11° , alors qu'en 1871-72, le 9 décembre, elle fut de $-21^{\circ},3$, et cependant l'hiver fut bien moins dur. La température moyenne de décembre fut seulement de $-0,6$, celle de janvier de $-0,8$, et le nombre des jours de gelée de l'hiver, de 59. Notre hiver actuel a été plus rigoureux.

Les températures diurnes les plus basses qui aient été observées l'ont été : en 1879 d'abord, -24° ; puis en 1871, -21° ; en 1837-38, -19° ; en 1798-99, $-17^{\circ},6$ le 26 décembre; en 1794-95, $-23^{\circ},5$ le 25 janvier; en 1788-89, $-21^{\circ},5$ le 31 décembre. L'hiver qui a eu le plus grand nombre de jours de gelée a été celui de 1788-89 : 86 jours; celui de 1807-1808, 75 jours; 1829-1830, 76 jours; 1837-38, 77 jours; 1879-80, 75 jours.

La Seine gela en janvier 1803, décembre 1812, janvier 1820, 1821, 1823, 1829, 1830, 1838, décembre 1840, janvier 1854, décembre 1859, décembre-janvier 1864-1865, janvier 1868, décembre 1871, 1879, décembre-janvier 1890-1891.

Avant 1803, elle charria des glaçons, en 1783; en 1788-89, elle commença à prendre dès le 26 novembre, et la débâcle n'eut lieu que le 20 janvier. En 1794-95 la Seine fut prise dès les premiers jours de janvier comme la Tamise, l'Escaut, le Rhin, etc. Le 25 janvier le thermomètre marqua $23^{\circ},5$ à peu près comme en 1879. Cinq jours avant, le 20 janvier, Pichegru, dans le nord de la Hollande faisait traverser le Texel à sa cavalerie et s'emparait des vaisseaux hollandais immobilisés dans les glaces. La Seine gela encore en 1799-1800 et en 1803 pendant un mois du 17 janvier au 17 février.

La congélation du fleuve implique évidemment un hiver rigoureux; car l'eau en mouvement ne gèle qu'avec des températures très basses et très persistantes; il faut au moins 9° de froid pendant une semaine. Toutefois il ne faudrait pas d'une manière absolue déduire toujours le caractère d'un hiver de la congélation de la Seine. On comprend que le volume des eaux, le débit des affluents, la vitesse du courant, constituent autant de facteurs différents qui peuvent empêcher les glaces de se former, de se réunir et de se souder à la surface du fleuve. Les barrages établis depuis quelques années en Seine ont changé son régime, ils ont accru la masse d'eau, mais diminué le courant. Pour toutes ces raisons, les comparaisons sont difficiles, et d'ailleurs il faudrait connaître exactement chaque fois l'épaisseur des glaces. On sait seulement et approximativement qu'il faut 5 centimètres d'épaisseur à la glace pour qu'elle porte un homme, 13 centimètres pour qu'elle supporte des chariots, 20 centimètres pour qu'elle laisse passer l'artillerie. Les plus lourdes voitures, une armée, une foule compacte sont absolument en sûreté sur de la glace de 27 centimètres d'épais-

seur. De ces données on a pu conclure quelquefois l'épaisseur approchée, mais les comparaisons restent incertaines. Ainsi en 1879 la glace était certainement plus épaisse en général qu'en 1891. Mais en 1797-99 hiver rigoureux cependant, bien que la Seine fût restée gelée plus de 20 jours, du Font de la Tournelle au Pont-Royal, la glace ne put supporter partout les piétons. Un homme ayant voulu traverser la Seine, le 9 janvier, près du Pont-Neuf, la glace fléchit sous ses pieds et il tomba dans l'eau. Cependant le 10 décembre le thermomètre avait marqué 17°6, et il y eut 32 jours consécutifs de gelée. Cette année on a traversé la Seine partout, notamment le dimanche 18 et le lundi 19. Quelques imprudents l'ont même traversée après le dégel, le jeudi 22, vers le pont Solférino.

On se demande quelquefois pourquoi il faut un froid si persistant pour congeler le fleuve, alors que l'eau se prend en glace dès 1 degré au-dessous de zéro. On oublie que l'eau est un puissant magasin de chaleur. Pour faire fondre 1 kilog. de glace, il faut lui communiquer 79 unités de chaleur, c'est-à-dire assez de calorique pour élever 1 kilog. d'eau à 79 degrés. Toute cette chaleur passe dans l'eau et y reste pour qu'elle se maintienne à l'état liquide. Aussi, réciproquement, il faut bien enlever la même quantité de calorique pour qu'elle se congèle. On voit donc qu'il est nécessaire que la température de l'air se maintienne basse et longtemps pour refroidir suffisamment cette grande masse d'eau au point d'en transformer une partie en glace. Un petit volume d'eau gèle vite, mais un grand volume prend du temps, car le magasin de chaleur à épuiser est énorme.

D'habitude, l'eau qui se trouve exposée au froid dans un vase, gèle par la surface; il se forme une croûte superficielle. Il ne semble pas en être de même dans les rivières. On dit que l'eau se prend en glace sur le fond, remonte à la surface, et les glaçons, se soudant peu à peu, transforment la surface en nappe glacée. Dès 1749, Dortus de Maisan, dans sa *Dissertation sur la glace*, consacrait un chapitre spécial à cette question : « Si les grandes rivières commencent à geler par leur superficie ou par le fond de leur lit. » Dans les eaux tranquilles, dans les bassins, les mares, on voit la surface se prendre d'abord. L'eau, en effet, atteint sa plus grande densité à la température de + 4°,1. Aussi, quand elle est refroidie superficiellement à 4°, elle descend, puis la température continuant à baisser, l'eau froide plus légère, reste à la surface jusqu'à ce qu'elle atteigne zéro et se congèle. Dans les rivières, il en est tout autrement. L'eau se refroidit peu à peu de la surface au fond, et comme les molécules superficielles sont en mouvement et que celles du fond sont à peu près immobiles, c'est l'eau sans mouvement qui finit par se geler. La glace se forme au contact du plafond du fleuve dont la température s'abaisse au-des-

sous de zéro. La glace se détache quand son volume est suffisant pour qu'elle flotte, et elle monte à la surface où elle suit le courant. Puis les blocs se réunissent, se soudent et la surface gèle. La question des glaces de rivière a du reste donné lieu à beaucoup de discussions. Arago écrivait à ce propos : « On cherche où et comment se forma cette immense quantité de glaçons flottants que les rivières charrient vers la mer et qui en s'amoncelant sous les arches des ponts, donnent lieu quelquefois à de si funestes accidents. J'avoue que, sous le rapport théorique, la question ne me paraît pas encore épuisée. »

Quelques physiciens croient encore que les glaces se forment à la surface. Nous ne partageons pas cette manière de voir. La glace vient du fond et ne peut se former à la surface, à cause du mouvement des eaux. Un torrent gèle très difficilement et seulement quand il débite peu d'eau. Les bateliers, les pêcheurs, prétendent tous qu'ils ont souvent arraché des glaçons du fond de l'eau et que ces glaçons sont imprégnés de gravier.

Toujours est-il que Halès, en 1730, vit à Teddington, près du rivage, la Tamise couverte à la surface d'un lit de glace de 8 millimètres d'épaisseur, mais il existait au-dessous un second banc de glace plus épais, qui adhérait au fond. A la fin de décembre 1788, Desmarest, de l'Académie des sciences, qui se trouvait alors à Annonay, vit le lit de la Drôme se couvrir d'une glace rugueuse qui apparut d'abord sur les bords et ensuite dans les parties profondes. Braun, bailli de Wilhelmsbourg sur l'Elbe, publia, en 1788, plusieurs mémoires dans lesquels il établit, d'après ses observations et celles de divers pêcheurs, l'existence des glaces de fond. Les pêcheurs ont affirmé que leurs filets se couvraient de glaçons bien avant l'apparition de la glace à la surface de l'eau.

Arago cite diverses observations en faveur de l'existence réelle des glaces de fond. Nous mentionnerons la suivante : Le 11 février 1816, les ingénieurs des ponts et chaussées, en résidence à Strasbourg, virent au-dessus du pont de Kehl que, sur beaucoup de points, le lit du Rhin était couvert de glaces. Vers les dix heures du matin, cette glace se détacha du fond, monta à la surface et flotta. Le thermomètre, à l'air libre, marquait — 12 degrés. L'eau du fleuve était à zéro à toutes les profondeurs. La glace ne se formait pourtant que dans les endroits où il existait des pierres et des débris anguleux. M. Hugi, président de la Société d'histoire naturelle de Soleure, en Suisse, a publié aussi de nombreuses recherches sur les glaces de fond, à partir de 1827. Il vit, le 15 février de la même année, s'élever continuellement de la rivière l'Aar une quantité considérable de grandes plaques de glace. En 1829, un professeur de physique de Strasbourg, M. Fargeau, rapporta, dans une note à l'Académie des sciences, qu'il

avait vu plusieurs fois sur le grand Rhin la glace du fond se détacher et venir flotter à la surface. En 1830, M. Duhamel cassa la glace dont la Seine était recouverte un peu au-dessous du pont de Grenelle; il trouva sur le fond, à 3 mètres du bord, une couche de glace continue. D'après Charles Lyell, le docteur Plott a observé des glaçons ayant à leur surface inférieure des graviers, s'élever du fond de la Tamise. Wertz parle aussi de grosses pierres qui, dans les rivières de la Sibérie, ont été vues enchâssées dans un bloc de glace s'élevant du fond et venant flotter à la surface ¹. Enfin, en 1886, M. Joseph Fournel, le regretté professeur de Lyon, citait, dans un mémoire consacré aux glaces de fond, cette observation de M. Engelhard, directeur des forges de Niederbronn (Bas-Rhin). M. Engelhard a constaté que, par l'agitation des eaux courantes, le liquide prend dans toute sa masse la température de zéro.

Nous avons insisté sur ces faits, parce que l'existence des glaces du fond a été souvent contestée. Nous avouons ne pas bien comprendre la raison des doutes qui subsistent encore. Le phénomène est des plus simples. L'eau ne reste pas à 4 degrés, à son maximum de densité; elle se refroidit peu à peu et toute la masse atteint zéro et même moins de zéro à la surface. Mais le plafond se refroidit aussi, et là où l'eau adhère au fond, elle est immobilisée et se gèle. Sur cette première couche de glace s'en forme une seconde, une troisième, etc. Et quand la masse est devenue suffisante pour que la poussée du liquide de bas en haut atteigne une valeur convenable, la glace se détache et vient flotter. Il eût été bien facile de vérifier le fait expérimentalement. L'eau ne gèle pas à la surface uniquement à cause de son mouvement de translation. Elle gèle au bord ou dans les anses de la rivière; les glaçons se forment ainsi au fond des bords plus facilement qu'ailleurs, parce que le courant est insensible et que le fond se refroidit plus vite, étant plus rapproché de la surface. Tout cela est simple et ne saurait prêter matière à équivoque.

La débâcle se fait en sens inverse, de la surface au fond. La température s'élève, la glace superficielle fond; la partie des glaçons exposée au courant de la surface fond d'abord, la désagrégation survient; les glaçons commencent à se mettre en mouvement et filent au cours de l'eau. En 1891, c'est la tempête du 20 au 21 qui a amené le dégel et la pluie. Dès le 23, les glaçons se séparaient dans la traversée de Paris; le samedi 24, ils commençaient leur mouvement de descente qui s'est continué jusqu'au lundi 26. Des masses énormes, des plaques de plusieurs mètres carrés suivaient le courant. Ces masses ont été fort loin sans se fondre, car il faut presque autant de temps pour

¹ Œuvres d'Arago.

ramener la glace à l'état liquide qu'il en a fallu pour la congeler. Dix jours après la fin du froid, beaucoup de conduites d'eau de la banlieue de Paris n'étaient pas encore dégelées. On a dû rester sans eau pendant près d'un mois.

Ces froids rigoureux nous avaient amené des régions de l'Est des oiseaux sauvages en grande quantité. Le lundi 26, quand la Seine charriait les gros glaçons qui venaient de la Marne et du cours supérieur du fleuve, une foule compacte envahissait le pont des Arts et les berges pour voir le spectacle amusant de deux beaux cygnes sauvages qui prenaient leurs ébats dans le bassin du fleuve compris entre le Pont-Neuf, l'écluse de la Monnaie et le pont des Arts. Ces cygnes qui étaient venus on ne sait d'où, se laissaient aller au fil de l'eau tranquillement montés sur des glaçons en guise de radeau. Quand ils étaient parvenus à quelques mètres du pont des Arts, l'ombre du pont sans doute les effrayait et ils reprenaient leur vol à fleur d'eau, en traçant un long sillon jusqu'aux environs du Pont-Neuf; puis ils s'abattaient sur un nouveau glaçon et redescendaient le fleuve. Encore arrivés au pont des Arts, ils volaient de nouveau en amont et se reposaient sur un glaçon qui les ramenait à leur point de départ. Et ainsi toujours pendant des heures. Ce manège dura de 2 heures à 4 heures $\frac{3}{4}$, sans que les oiseaux eussent témoigné de la moindre fatigue ou de la moindre impatience.

Mais tout à coup un bateau express chargé d'explorer le fleuve traversa l'arche du pont des Arts et marcha à la rencontre des cygnes qui descendaient peut être pour la centième fois le fleuve sur le glaçon de leur choix. Cette fois les deux oiseaux ne firent pas vers le Pont-Neuf. Ils prirent leur vol, s'élevèrent bruyamment et passèrent par-dessus le pont des Arts au-dessus de la foule qui encombrait les parapets; ils s'en allèrent en aval. N'importe, ils ne se sont pas décidés à franchir l'arche du pont des Arts. Ils ont préféré passer par-dessus. Qui dira jamais pourquoi ce caprice? Evidemment ce passage noir et restreint semait chez eux l'inquiétude. Ils ont préféré se donner plus de peine, mais ne pas quitter la lumière et les larges espaces. Ces deux cygnes étaient bien de l'espèce sauvage comme il était facile de le reconnaître à leur bec complètement jaune et dépourvu de cette sorte de protubérance noirâtre qui distingue son congénère domestique ¹.

La débâcle de la Seine s'est faite en 1891 dans de meilleures conditions qu'en 1880. En 1879, le 29 décembre, la température s'éleva brusquement. La débâcle commença le 2 janvier 1880 et devint com-

¹ Cette histoire de cygne a un épilogue. L'un d'eux fut pris à la tombée de la nuit près du pont Royal par des mariniers du bateau le *Touriste* et conduit au commissariat de police. Le commissaire décida que l'oiseau

plète le 3 dans la matinée, offrant aux Parisiens un spectacle vraiment imposant. L'eau était cachée sous un monceau de glaces entassées pêle-mêle. On eût dit d'un paysage sibérien. Plusieurs bateaux-lavoirs coulèrent; les glaces entraînées violemment par le courant, abattirent la passerelle en bois provisoire, construite devant le pont des Invalides alors en reconstruction. Cette année, la débâcle s'est produite sans aucun accident. En aval, au pont de Courbevoie, etc., on avait facilité le départ des glaces en faisant désagréger les petites banquises qui se forment toujours en pareil cas, avec des cartouches de mélinite. Pendant trois jours, les Parisiens entendirent les détonations lointaines, un peu comme pendant le siège de Paris. Les glaces fondant partout, le fleuve qui était devenu extrêmement bas, a subi une crue rapide. Du 25 au 26, le fleuve s'éleva de plus de 4^m,80. La cote, au pont d'Austerlitz, monta de 4^m,90 en vingt-quatre heures, et s'éleva à 3^m,80. Les eaux très grosses charrièrent des débris de toute sorte. Eaux jaunes et bourbeuses comme on n'en voit que pendant les grandes crues. En somme, le 28, le fleuve était complètement débarrassé de glaçons dans la traversée de Paris.

Ajoutons pour mémoire que la Loire, bien qu'elle ait été prise aussi, n'a pas donné lieu à une débâcle effrayante, comme en 1880. Il ne s'est pas formé de banquise comme en amont de Saumur. On se souvient que la lourde masse de glaçons accumulés avait obstrué le fleuve au point qu'il dut rechercher un nouveau lit. La banquise avait en 1880 entre Villebernier et Gaure, 7 kilomètres de longueur sur une épaisseur de 3 à 4 mètres et en certaines places de 5 mètres. Il y avait là plus de 20 millions de mètres cubes de glace, qui menacèrent gravement une partie de la ville de Saumur, les vallées que protège la levée et les ponts de la Loire. On n'en est venu à bout qu'en perçant un chenal dans le bras gauche de l'île Souzay, en faisant sauter les glaces à coup de dynamite et en les sciant selon la méthode déjà employée par l'amiral Pâris à Kil-Bouroun, et à Viège, dans le Valais, par l'ingénieur Venatz.

Quoi qu'il en soit, nous voilà débarrassés sans doute pour quelque

serait mené à la fourrière comme un simple chien perdu. Le lendemain un inspecteur prit avec le cygne le tramway de la place de l'Alma à la gare de Lyon, à la grande stupéfaction des voyageurs. Arrivé près de la fourrière l'inspecteur descendit. Mais le cygne qui avait manifesté des signes d'impatience pendant le trajet allongea son long cou et saisit dans son bec l'oreille de l'agent de police. Celui-ci vaincu par la douleur lâcha prise; l'oiseau libre, d'un coup d'aile renversa l'inspecteur et s'acharna après lui en le piquant violemment de son bec. Il fallut le concours de plusieurs personnes pour venir à bout de l'animal et le ligotter. Il fut cette fois conduit de vive force à la fourrière, où il restera jusqu'à ce que l'on décide de son sort.

temps d'un hiver très froid comparable à celui de 1879-80. Le public pense que nous en avons encore pour dix ans avant de voir revenir un hiver très rigoureux. Il lui semble que les hivers froids ont quelque chance de se répéter après une période décennale. Ainsi 1890, 1880, 1870, 1850, 1840, 1830, 1820, 1810, 1800, etc. Cela n'est pas précisément exact, mais il y a une certaine dose de vérité dans cette période approchée. C'est vrai pour 1890, 1880, 1870, 1840, 1830, 1820. En 1849-50 l'hiver n'a pas été bien dur; cependant le mois de janvier a eu pour moyenne — 0,4, quand la moyenne normale est de 2,4; le mois de février a été chaud. En 1809-1810, janvier a eu pour moyenne — 1,7 et février 2,8 au lieu de 4,5; c'est encore froid, car pendant les années précédentes ou suivantes la moyenne avait été plus élevée très notablement. Pour 1800, nous n'avons pas de chiffres exacts; mais, d'après les relevés d'Arago, en 1799-1800 on compte à Paris 49 jours de gelée dont 15 consécutifs du 19 décembre au 2 janvier. Le 31 décembre et 30 janvier, la température descendit à — 13°. La Seine fut prise au pont de la Tournelle du 21 décembre au 14 janvier. Donc la période décennale se poursuit assez bien jusqu'en 1810, soit près d'un siècle. En deçà, c'est moins clair. C'est non pas en 1789-90, mais en 1788-89 que survient un grand hiver; l'écart est insensible. Ce n'est pas ensuite en 1780 (hiver froid 1783-84) peut-être, car les documents nous manquent pour l'apprécier (il y a eu cependant — 10°). En 1770-71 le froid a été rigoureux et la Seine a charrié. En 1760, non, mais en 1762-63, la Seine fut prise 34 jours (dans le Midi la température resta douce). En 1750, hiver doux. C'est celui de 1753 qui fut rigoureux. En 1740, hiver froid. En 1730, hiver rude, etc. En somme, sans insister, la périodicité décennale se retrouve encore quelquefois, mais évidemment elle est bien atteinte et elle ne reparait pas davantage en remontant plus avant dans le passé.

Si réellement il y a quelque périodicité dans la reproduction des hivers froids, et nous le pensons, la loi est un peu plus complexe. Nous demandons la permission de rappeler que nous faisons dépendre la rigueur des hivers du déplacement en latitude des courants atmosphériques froids. C'est le déplacement des vents régnants et leur établissement sur une région donnée qui amène le froid. Ce régime des courants est lui-même gouverné par les déclinaisons lunaires qui oscillent depuis un minimum de 18° jusqu'à un maximum de 28° en 18 ans 2/3. Or l'observation montre que les courants froids s'établissent de préférence sur nos régions quand la lune passe par les déclinaisons 18° à 19°, 25° à 26°, 27° à 28°. Nous écrivions en 1879 : « Nous passons ainsi tous les six ans par un ou deux hivers froids suivis, trois ans plus tard, d'un autre hiver froid. C'est principalement dans cette dernière période correspondant aux déclinaisons de 25° que se produi-

sent les hivers rigoureux ¹. » Or, si l'on ouvre la *Connaissance des temps* de 1890 et 1891, on constate qu'en ce moment les déclinaisons lunaires mensuelles maximum sont de 25° tendant vers 26°. Nous traversons donc en ce moment la période froide annoncée en 1879. L'hiver rigoureux de 1890-91 est donc bien venu à son heure, comme nous l'avions dit.

Est-ce le hasard? Mais nous trouvons de même, pour les dates d'hivers froids avec les déclinaisons correspondantes : 1879, 25°; 1871, 25°; 1850, 25°; 1838, 25°; 1822, 25°; 1815, 25°; 1803, 25°; 1798, 25°; 1783, 25°, etc. De même pour les autres déclinaisons, 18° et 28°, nous relevons encore des hivers froids. Il semble que cette périodicité se vérifie le plus souvent même dans le passé et qu'elle pourra permettre par conséquent de prévoir avec quelque chance de réussite les saisons froides de l'avenir. Évidemment, tous les hivers correspondant à ces déclinaisons caractéristiques ne sont pas tous également rigoureux, mais on constate que les moyennes s'abaissent en général notablement. Ainsi, de 1880 à 1890, nous avons passé par les déclinaisons 18° à 19° en 1884-85, et, pour cette année 1884-85, la moyenne de novembre a été de 5°; celle de décembre 4,9, mais celle de janvier de 0,4, alors que, en 1883 et 1886, ces moyennes étaient respectivement de 7 et 6 et de 6 et 2,6. L'hiver n'a pas été très froid, mais il a été plus froid que ceux qui l'ont précédé ou suivi. N'insistons pas. L'avenir dira jusqu'à quel point ces vues se vérifient.

A propos des influences lunaires sur notre planète, influences si contestées d'ailleurs par ceux qui se sont formés une opinion d'après la seule notice d'Arago, nous sommes bien obligés encore, puisque l'occasion s'en trouve, de signaler les coïncidences qui continuent à se produire entre certaines positions de la lune et la production des tremblements de terre. Nous avons déjà dit que les secousses bien caractérisées survenaient aux équilunes, lunistiques et codéclinaisons solaire et lunaire. Depuis le commencement de l'année, on a noté une très forte secousse aux environs de Grenade (Espagne) le 7 janvier. Le 7 janvier, c'était codéclinaison. Un tremblement de terre assez fort, qui a eu sa répercussion sur l'aiguille du déclinomètre magnétique du parc Saint-Maur, s'est produit, à 4 h. 15, à Alger et environs le jeudi 15 janvier. Or, le jeudi 15, c'était équilune. Enfin le 19, deux secousses sensibles à Sin-le-Noble, près de Douai, et le 20, secousse à Genève, Berne, Fribourg, Viège, etc. Les 19 et 20, c'était codéclinaison. Je veux bien que le hasard s'en mêle, mais alors, vraiment, il s'en mêle bien souvent. A chaque instant, nous pourrions mentionner les mêmes coïncidences.

HENRI DE PARVILLE.

¹ *Causeries scientifiques, découvertes et inventions, progrès de la science et de l'invention*, t. XX, p. 66.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 février 1891.

La quinzaine qui s'achève a été marquée à son début par une religieuse et patriotique solennité.

À la demande de beaucoup de catholiques, la cérémonie des prières publiques qu'avait instituée l'Assemblée nationale, a été reprise dans plusieurs diocèses. Présidée à Paris par S. Em. le cardinal Richard, elle s'est accomplie à Notre-Dame en présence de la plupart des membres conservateurs du Sénat et de la Chambre, au milieu d'une affluence qui rappelait les plus grands jours de la vieille basilique. Les hommes du régime actuel étaient absents ; mais dans cette assistance, où se pressaient tous les rangs, on reconnaissait la France.

Un gouvernement s'honore en invoquant la divinité. Ni les États-Unis, ni la Confédération helvétique n'ont cru s'affaiblir ou s'abaisser en appelant, à des époques fixées, la protection du Ciel. Lorsque les dépositaires de la puissance publique s'affranchissent de ce devoir, il est bon que l'initiative des citoyens montre que le pays s'en souvient.

Il n'est pas inutile de redire dans quelles circonstances et par quel accord de volontés avaient été instituées les prières publiques. Aussi bien la faiblesse d'un gouvernement qui vient de reculer devant les menaces des soldats de la Commune, ne nous reporte que trop vers ces jours terribles où les représentants de la France décidèrent que « des prières seraient demandées dans toute la France pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles ».

Présentée au mois de mai 1871 par un groupe de députés, dans lequel s'étaient mêlés protestants et catholiques, la proposition fut votée à une immense majorité. Elle n'eut contre elle, au milieu de l'abstention d'une partie de la gauche, que trois opposants, et, parmi ceux qui l'adoptèrent, se rencontraient les plus grands noms de la marine et de l'armée, tous ces vaillants qui, en bravant la mort, avaient appris à confesser Dieu, les généraux d'Aurelles, Chanzy, Martin des Pallières, de Chabron, Loysel, Le Flô, Changarnier, en même temps que les amiraux Jauréguiberry, Fourichon, de Montaignac, la Roncière le Noury, Dompierre d'Hornoy, Pothuau.

Ce qui n'est pas moins intéressant à reproduire, ce sont les arguments qu'opposaient à la proposition les membres de la gauche.

Toute leur crainte, qui le croirait? était de porter atteinte à la liberté du clergé.

« Je ne veux pas que l'Église soit subordonnée à l'État, s'écriait un des orateurs les plus fougueux du parti, M. Langlois; je veux que la conscience du prêtre soit libre et entière, et je plaide pour lui parce que je veux la liberté pour tout le monde... Supposez, continuait-il, un prêtre légitimiste ou orléaniste, enfin un prêtre monarchiste — car les prêtres ont des opinions; ils ne sont pas seulement ministres du culte; ils sont citoyens. — Comment! à ce prêtre-là une assemblée républicaine pourra demander des prières pour la conservation de la république, des prières pour une chose qu'il trouve mauvaise? Cela n'est pas possible¹. »

Ce souci de la liberté du prêtre n'est plus ce qui tourmente les républicains.

On a vanté, dans une discussion récente, la « fermeté » du gouvernement. « Fermeté » est un mot qui sonne étrangement, appliqué à un cabinet que préside M. de Freycinet. Mais des ecclésiastiques étaient en cause; il s'agissait de la révocation du respectable et distingué supérieur de Saint-Louis des Français, Mgr Puyol, et de mesures prises contre quelques desservants du diocèse de Bayonne. Dès lors tout s'explique. Contre le prêtre M. Ribot est de fer. Il écoute sans broncher, la main sur son portefeuille, les imprécations terroristes de M. Clémenceau; mais qu'une question religieuse s'agite, il ne se contient plus. Député, il s'élançait à la tribune pour protester contre les doctrines émises par Mgr Freppel. Ministre, il frappe brutalement Mgr Puyol.

C'est à une question d'un député des Basses-Pyrénées, M. Barthou, que M. Ribot a répondu, dans cette affaire des distinctions pontificales accordées par l'entremise de Mgr Puyol à quatre desservants du diocèse de Bayonne. Il y aurait beaucoup à reprendre dans les allégations du ministre; nous savions déjà que la cour de Rome avait protesté contre les théories surannées que M. Ribot a exhumées à l'endroit des relations du clergé français avec le Saint-Siège. Mgr Puyol vient de s'expliquer à son tour. Dans une lettre ferme et digne, il s'adresse au ministre lui-même et met à néant ses accusations. Ce qui résulte tout d'abord de sa lettre, c'est qu'au mépris des plus vulgaires convenances, M. Ribot l'a condamné, sans l'entendre, c'est que, sans l'entendre, il a osé, à la tribune, traiter de « supercherie » un acte qu'innocentement pleinement les éclaircissements donnés par Mgr Puyol.

Ce que nous relèverons encore dans ce débat, c'est le droit que

¹ Séance du 14 mai 1871.

les républicains s'arrogent sur les traitements des ecclésiastiques. Voulant écarter tout recours des membres du clergé au Souverain Pontife, M. Barthou a dit que « le concordat reconnaît et réserve à l'évêque seul le droit de révoquer et de déplacer les desservants. »

Ce n'est pas dans le concordat, c'est dans les articles organiques (art. 31) que se trouve cette disposition. Mais, telle qu'elle est, elle condamne les républicains. L'évêque, seul, nomme et révoque les desservants : c'est-à-dire qu'il a, seul, autorité sur eux. Or que font les préfets lorsqu'ils lui disent : « Révoquez tel desservant; déplacez-le, ou je supprime son traitement. » Ils empiètent sur les attributions de l'évêque; ils entament son droit, ce droit qu'il a « seul »; l'évêque n'est plus maître, il n'est plus libre du moment qu'un autre peut peser sur sa décision, en le menaçant d'ôter le pain au prêtre qu'il n'aura pas sacrifié. Les républicains sont donc jugés par leurs propres textes; les articles organiques, qu'ils invoquent, s'élèvent contre leurs actes.

Mais de bien autres sujets ont occupé la Chambre.

Si les ordres du jour des séances s'affichaient comme les programmes des spectacles, on aurait pu lire récemment à la porte du Palais-Bourbon : « Séance du 24 janvier. *La Fille Elisa*, pièce interdite par la censure. L'analyse de la pièce, avec lecture des passages saillants, sera faite par M. Bourgeois, ministre des beaux-arts. »

C'est, en effet, à ce passe-temps que la Chambre des députés de la France a consacré une de ses séances. *La Fille Elisa* avait été interdite par mesure de moralité, on pourrait dire de salubrité publique. Aussitôt grand émoi chez les républicains. Il semblait que la république elle-même fût en péril.

Chose étrange que cette propension d'un trop grand nombre de républicains à identifier la république avec tout ce qui constitue une atteinte à la morale, à la religion ou à l'ordre social! Il ne se produit pas, en ce genre, une infraction, qu'ils ne la prennent à leur compte; les plus exclusifs deviennent, sur ce chapitre, les plus conciliants. Du moment qu'un homme attaque la morale ou les croyances, il est, pour quelques jours au moins, leur protégé. M. Renan faisait cette remarque dans un récent *interview* : « Je ne crois pas qu'il y ait un écrivain qui ait dit plus de mal que moi de la Révolution; cependant, aucun révolutionnaire ne m'en a voulu ¹. » M. Renan n'a obtenu cette indulgence que parce qu'il s'est constitué l'ennemi du christianisme. La *Vie de Jésus* est le pavillon qui couvre, aux yeux des radicaux, ses opinions politiques.

M. de Goncourt n'est pas, que nous sachions, un fervent de la

¹ *Eclair* du 30 janvier.

république. Il se rattacherait plutôt à l'empire. Mais il a fait *Germine Lacerteux* et *la Fille Élisa*; il n'en faut pas davantage pour que les républicains s'arment en sa faveur et que l'interdiction de *la Fille Élisa* devienne une affaire d'État. On l'a bien vu au discours du ministre des beaux-arts, répondant à M. Millerand. Celui-ci, en qualifiant, comme de juste, la pièce de « chaste et d'austère », en avait cité des passages qui, suivant une interruption partie des rangs mêmes de la gauche, avaient « dégoûté » l'auditoire. M. Bourgeois a fait mieux. Sous prétexte qu'on ne peut condamner les gens sans les entendre, — maxime dont on ne se souvient pas quand il s'agit du clergé, — il a entrepris d'analyser et presque de jouer l'œuvre de M. de Goncourt. La salle du Palais-Bourbon est devenue pour quelques instants la succursale du Théâtre-Libre, et ce que la censure n'avait pas jugé tolérable à la Porte-Saint-Martin, le grand-maître de l'université l'a porté sans vergogne à la tribune, et le lendemain, au *Journal officiel*, pour l'édification de l'Europe, et sans doute aussi pour l'instruction de la jeunesse. « Prenez donc la responsabilité de la censure et que ce soit fini », disait au ministre M. de Maillé, justement écœuré. Le ministre n'entendait rien; rien ne pouvait l'arrêter; c'est qu'il avait conscience de la gravité de son acte. Son collègue, M. Yves Guyot, dans un ouvrage où il traitait le même sujet que M. de Goncourt, n'avait-il pas fait de *la Fille Élisa* un éloge qu'interpellé par M. Millerand, il a déclaré ne pas renier? Il y avait là pour certains républicains, et de ceux qui dominent aujourd'hui, comme une querelle de famille. L'interdiction de *la Fille Élisa*, c'était presque une offense à la république, et nulle explication, nul développement, nulle excuse n'étaient de trop pour en obtenir le pardon.

C'est toute la moralité de cette immorale séance.

Quelques jours plus tard, la Chambre donnait une autre représentation, ou plutôt une autre leçon de choses, caractérisant bien ce qu'est aujourd'hui l'orthodoxie républicaine.

Reçue par le comité de lecture, visée par la censure, admise par le ministre, une pièce de M. Sardou, *Thermidor*, est jouée à la Comédie-Française. Elle obtient, dès le premier jour, un grand succès, et les places sont retenues pour une longue suite de représentations. Mais voici que le second jour, quelques tapageurs essaient de troubler le spectacle. Ils ne sont qu'une poignée, et soutenue par l'immense majorité du public, la police en a bientôt raison. Le lendemain, on apprend que le conseil des ministres s'est réuni et qu'après quelques hésitations, il a donné des ordres... contre les perturbateurs? non; contre l'auteur, les acteurs et les spectateurs. La pièce est suspendue.

Quel est donc, en dehors de toute critique, le grief invoqué contre l'œuvre de M. Sardou? Qu'elle est faite contre la République. Elle ne parle d'elle que pour l'acclamer; elle glorifie ses armées; elle célèbre les hommes de la Révolution, même les plus compromis, même les plus coupables, Danton et Camille Desmoulins. Un seul homme y est flétri, Robespierre; un seul régime maudit, la Terreur. C'est là qu'est le crime de l'auteur, et pour qu'il n'y ait pas de doute sur le sentiment qui animait les manifestants, c'est un soldat de la Commune qui les dirigeait; c'est aux cris de *Vive la Commune*, qu'ils ont prétendu venger la République.

La question est venue le 29 janvier devant la Chambre. Avec talent et courage, deux membres de la gauche, M. Henry Fouquier et M. Reinach, ont demandé compte au gouvernement de la mesure prise contre *Thermidor* et saisi cette occasion de se déclarer hautement contre Robespierre et 93.

Nous n'approuvons certes pas toutes leurs opinions, et quoi qu'en ait dit M. Clémenceau, nous ne sommes pas « dantonistes », parce qu'ils ont opposé Danton à Robespierre. Entre ces deux complices, nous ne reconnaissons à Danton qu'une supériorité marquée sur Robespierre, c'est d'avoir été guillotiné par lui. Nous regrettons également qu'en demandant, avec beaucoup d'à-propos d'ailleurs, aux ministres, s'ils toléreraient que des catholiques vissent interrompre la représentation des *Huguenots*, M. Reinach ait parlé de « la manière d'apologie », que M. de Falloux aurait faite de la Saint-Barthélemy. Jamais M. de Falloux n'a eu pareille idée : « Le crime de la Saint-Barthélemy restera toujours un crime ¹ ». Voilà son opinion.

Ces réserves faites, il n'y a que des éloges à donner au discours de l'orateur, et, quelle qu'ait été l'issue des débats, les applaudissements de la Chambre ont bien montré qu'il avait exprimé le sentiment de la majorité.

Ce sentiment ne s'est pas moins manifesté dans l'accueil qu'ont reçu les ministres. La Chambre a écouté avec agitation le ministre de l'instruction publique, avec une froideur inaccoutumée le ministre de l'intérieur. Personne n'a pris au sérieux les explications de M. Constans; personne n'a cru aux inquiétudes que lui avaient inspirées pour la représentation prochaine de *Thermidor* les rapports de police. Des inquiétudes, il en a eu; mais ce ne sont pas celles qu'il a dites. En dépit de son assurance gasconne, cet homme à poigne, dont quelques-uns, même peut-être parmi les conservateurs, vantaient l'énergie, est, comme ses collègues, un roseau qui ne sait que plier devant les radicaux. Qu'on lui dise que quelques

¹ La *Saint-Barthélemy*, 1843, dans *Récits et Souvenirs*, par le comte de Falloux, édit. 1885, in-12, p. 22.

échappés des clubs anarchistes iront faire du bruit à la Comédie-Française, il se sent désarmé, ne fussent-ils qu'une douzaine, et plutôt que de les arrêter, il fermerait le théâtre. Mais qu'on lui annonce qu'une population tout entière tient à garder son école de Sœurs et que les plus paisibles des habitants se leveront pour la défendre, il n'aura pas d'hésitation. Contre des religieuses, des femmes, des pères de famille, il enverra ses gendarmes; sa faiblesse à Paris et sa vigueur à Vicq s'alimentent à la même source, la peur du radicalisme.

La lumière s'est faite avec le discours de M. Clémenceau. Il a divulgué le secret. *Thermidor* a été suspendu parce qu'on y attaquait Robespierre, et que Robespierre, c'est la Révolution. La Révolution, a-t-il dit, est « un bloc dont on ne peut rien distraire », et, ravivant les haines, fulminant les menaces, exaltant les plus exécrables souvenirs, l'orateur a bien montré, en disant que les hommes sont toujours les mêmes, que la Terreur compte encore parmi nous, non seulement des apologistes, mais des élèves tout prêts, s'ils le pouvaient, à la reproduire.

Cette thèse odieuse ne serait qu'un incident, si elle n'avait été que le fait d'un individu; elle aurait même pu avoir immédiatement son résultat salubre, si elle avait provoqué une protestation du banc des ministres. C'était le cas de distinguer entre les deux Républiques, la République modérée, pacificatrice, conciliante, et la République de sang dont le panégyrique venait d'être essayé. L'appel que M. de Mun a adressé au président du Conseil était, sous ce rapport, une bonne fortune pour le gouvernement. Il lui fournissait l'occasion de faire une déclaration qui eût soulagé cette Chambre elle-même et provoqué dans le pays une acclamation, dont la République aurait profité.

Mais on s'est vite aperçu qu'il n'y avait pas de Casimir Périer à la tête du cabinet. M. Clémenceau s'était écrié : « Il est temps d'écarter les tartufferies. » Sur ce seul point, il n'a pas été obéi. M. de Freycinet a parlé.

L'orateur de l'extrême gauche avait fini par un véritable cri d'insurrection : « Si le gouvernement ne fait pas son devoir, avait-il dit, les citoyens feront le leur. » Si un conservateur avait prononcé cette parole, M. Floquet eût pris aussitôt ses plus grands airs pour le rappeler à l'ordre. Mais M. Clémenceau ne tombe pas sous sa loi. Qu'allait faire du moins le gouvernement? Allait-il s'incliner sous cette sommation? Ne s'en montrerait-il pas offensé, indigné?

Offensé! Indigné! Oui, M. de Freycinet l'a été; il l'a dit en termes formels. Mais indigné de quoi? Offensé par qui? Offensé par M. de Mun, qui avait osé lui demander s'il acceptait les idées de

M. Clémenceau. Indigné de ce que M. de Mun l'adjurât de déclarer s'il consentait, comme M. Clémenceau, à « solidariser l'histoire de la Révolution avec celle de ses crimes. »

Les termes de la réponse étaient pourtant bien faciles ; deux républicains, M. Henri Fouquier et M. Reinach, les avaient donnés d'avance. Le président du Conseil s'est bien gardé de les reprendre. Conservant tout son sang-froid sous une émotion feinte, combinant ses phrases de façon qu'elles ne blessassent point M. Clémenceau (lequel n'a pas cessé de l'applaudir) : « Croyez-vous, s'est-il borné à dire, que je vais répondre que je suis contre les excès de la Terreur ? » Au congrès de Vienne, M. de Hardenberg s'écriait : « A quoi bon dire que nous sommes ici en vertu du droit public ; cela va sans se dire. » — « Cela ira encore mieux en le disant, répliquait M. de Talleyrand. » — « A quoi bon dire que je suis contre la Terreur ? » semblait demander M. de Freycinet. « Cela ira encore mieux en le disant », aurait-on pu lui répondre. M. le président du Conseil a sans doute affirmé que les ministres « sont des hommes qui ont le sentiment de leurs devoirs », qu'ils ne puisent leurs inspirations que « dans leur conscience », qu'« aucun groupe ne peut leur imposer ses volontés ». Mais croit-il vraiment qu'en articulant ces mots, il a dit quelque chose ? Quels sont donc les ministres assez osés pour venir déclarer à une tribune : « Nous n'obéissons pas à notre conscience... Nous n'avons pas le sentiment de notre devoir... Nous sommes les esclaves de tel ou tel groupe. » Les pires scélérats ont parlé de leur conscience et de leur devoir, et jamais personne n'abusa plus de ces mots sacrés que Robespierre « ce monstre », comme l'appelait l'aïeul de M. le Président de la République.

En pareil cas, les affirmations n'ont aucune valeur ; ce sont les actes qui parlent ; les actes ont parlé ; ils ont prouvé, que pour faire marcher ce gouvernement, il suffit d'un coup de sifflet de M. Lissagaray et d'un coup de fouet de M. Clémenceau.

C'est aux modérés du parti à voir s'ils veulent continuer leur appui à cette politique. « Nous n'y serons pas ! nous n'y serons pas ! » s'écriaient, l'autre jour, deux des plus honorés d'entre eux, M. Aynard et M. Deschanel, quand M. de Mun rappelait que M. Clémenceau avait dit : « Il faut que vous soyez avec nous en tout et jusqu'au bout. » Tel est aussi, nous n'en doutons pas, le sentiment de bon nombre de républicains, sentiment dont M. Reinach et M. Fouquier s'étaient déjà fait les interprètes.

Il faut l'avouer pourtant, — à part des exceptions que nous n'avons garde d'oublier, — ce sentiment ne se traduit pas dans les votes, et lorsqu'on voit se réunir pour le même ordre du jour des

hommes qui détestent la Terreur et des hommes qui la défendent, on se demande à quels signes on reconnaîtra leurs divergences. Que les républicains modérés nous permettent de le leur dire : Adversaires déclarés de la théorie « du bloc », préconisée par M. Clémenceau, ils la consacrent par leurs actes. La concentration républicaine, appliquée à outrance, n'est pas autre chose que la fusion, mise en pratique, de 89 et de 93. N'a-t-on pas vu, il y a quelques semaines, M. Reinach, qui vient de parler si bien contre les agitateurs, appuyer de toutes ses forces la candidature de leur chef, M. Lissagaray? Ne voit-on pas, à chaque scrutin, la plupart des feuilles républicaines, et jusqu'au *Temps* lui-même, recommander aux électeurs, côte à côte avec des modérés, des apologistes de la Terreur et des soldats de la Commune ! C'est la concentration républicaine, dit-on. Etonnez-vous donc alors des fruits qu'elle porte ! La concentration républicaine n'a jamais abouti qu'à l'immolation des modérés et à la tyrannie des violents. Les girondins l'ont faite au 21 janvier ; elle les a menés au 31 mai, et tous ceux qui, sous la Révolution, l'ont pratiquée, sont arrivés, d'étapes en étapes et de tueries en tueries, au tribunal révolutionnaire et au règne de Robespierre. Continué de nos jours, la concentration a mené les républicains à ces résultats, que beaucoup d'entre eux constatent avec stupeur, à la dictature parlementaire de M. Clémenceau et à la domination extra-légale de M. Lissagaray et des revenants de la Commune.

Dans quel moment se produit ce spectacle ? Les républicains y ont-ils réfléchi ? Deux ans à peine avant qu'un siècle ait passé sur cette date de 93. Quel centenaire nous réservent les défaillances dont nous sommes témoins ? Si la Révolution est un bloc dont on ne peut rien distraire et dont il faut en tout se faire honneur, par quels arguments empêchera-t-on qu'on n'en commémore toutes les dates, et qu'autour des statues des hommes de la Terreur on ne glorifie les scènes les plus sanglantes de cette affreuse époque ? Et, si l'on ne s'inquiète pas de l'effet que la célébration de ces anniversaires produira en France, qu'on songe, du moins, à l'impression qu'elle fera sur l'Europe !

Fiers contre le pape, toujours prêts à encourager les insurrections contre les petites monarchies, les républicains, même les plus avancés, sont d'ordinaire prudents avec les grands empires. Ils mesurent leurs paroles ; ils composent leur visage, et, si, pour rien au monde, ils ne consentiraient à paraître dans une cérémonie religieuse à Notre-Dame, on les voit, M. Floquet en tête, tenir dévotement leur cierge dans la chapelle russe. A Dieu ne plaise que nous leur reprochions cette attitude, encore bien que parfois nous préférions plus de réserve ! Mais que les républicains en soient

convaincus : la meilleure chance qu'ils puissent se donner pour ces alliances qu'ils souhaitent et que nous souhaitons avec eux, n'est pas dans la prodigalité inconsidérée des avances ; elle est dans la sagesse de leur politique. Le bonnet rouge est un mauvais appât pour attirer les gouvernements, et tous les gages que les républicains, à l'intérieur, donnent au radicalisme, sont, au dehors, autant d'armes fournies aux ennemis de la France et de la République.

Les doctrines terroristes, et le caractère officiel que leur prête la faiblesse du gouvernement, ont du moins cet avantage d'offrir à ceux qui les repoussent un large terrain d'union. Un des trop rares organes de la république modérée, la *Liberté*, signalant le travail qui se fait sous la direction des radicaux et avec la complicité passive du pouvoir et de la majorité contre la politique d'apaisement, réclamée par le pays, écrivait dernièrement : « Les incidents de *Thermidor* ne sont qu'un détail dans cette vaste intrigue *qui triomphera infailliblement, si tous les gens de sens, de bien et de cœur ne s'unissent pas pour la déjouer.* »

L'union est en effet le devoir de l'heure présente. Déjà nos évêques l'ont recommandée ; ils insistent, inspirés par leur foi et leur patriotisme, sur la nécessité de « l'union entre les catholiques. » Mais cette union ne doit même pas s'arrêter à ces limites ; elle doit s'étendre avec le péril. Ce ne sont pas seulement les croyances, les libertés religieuses qui sont menacées, ce sont les notions les plus élémentaires du droit, de la justice, de l'humanité. « En politique il n'y a pas de justice », s'écrient les apologistes, aujourd'hui dominants, de la Terreur ; ce fut la maxime de leurs maîtres ; c'est celle qu'ils prétendent appliquer. Avec cette maxime, appuyée sur de pareils souvenirs, tous les droits sont atteints, toutes les violences permises, c'est la civilisation elle-même qui est en danger. Contre une telle menace, « les gens de sens, de bien et de cœur » sans distinction de partis, ont le devoir de s'unir. Leur accord ne peut présentement se faire et leur action se déployer que par les voies constitutionnelles, cela est bien évident. Mais qui donc pourrait s'y refuser ?

La Chambre vient d'adopter le projet de loi sur le travail des filles mineures, des enfants et des femmes dans les établissements industriels. Sans les dispositions introduites, à la fin, par l'esprit de secte, le projet aurait eu la presque unanimité des suffrages. La question générale de l'organisation du travail avait été réservée, et des hommes qui, sur ce grave problème, pourront se trouver en désaccord, s'unissaient pour adhérer à la loi actuelle, « cette loi de défense des faibles », comme l'a très bien définie, dans un discours judicieux et élevé, M. le comte Lemercier, loi dont la discussion demeurera illustrée, en quelque sorte, par la généreuse éloquence du comte de

Mun. Pourquoi faut-il que cette rage malheureuse, dont la majorité est possédée, se soit réveillée, lorsqu'est venu devant elle l'article relatif au jour de repos des enfants mineurs et des femmes? Un jour de repos par semaine est nécessaire, tout le monde le reconnaît. Ce jour, la loi, les réglemens administratifs, les usages l'ont indiqué d'avance : c'est le dimanche. Mais le dimanche est le jour fixé par la loi chrétienne. Cela suffit. Ni l'argumentation de M. de Mun et de Mgr Freppel, ni le discours, net et simple comme le bon sens, de M. Berger, n'ont pu convaincre cette Chambre. La folie furieuse l'avait reprise; elle a refusé de voter le dimanche, sur cette belle raison du rapporteur que ce serait, de sa part, « tout à la fois un acte de confession de foi religieuse et un acte de contrition ». Serait-ce donc trop demander aux républicains que de les prier de réfléchir un peu aux choses dont ils parlent et de se débarrasser de préjugés, dont le moindre inconvénient est de leur faire voter des articles repoussés par le sens commun? S'ils voulaient réellement s'éclairer sur le rôle du clergé, sur « le prêtre et sa mission dans leurs rapports avec les temps présents », nous les inviterions à lire le beau mandement que vient de publier sous ce titre, à l'occasion du carême, Mgr Meignan, archevêque de Tours. Ils trouveraient exprimés dans cet écrit, avec autant de sagacité que d'élévation, avec autant de mesure que de sérénité, les vrais sentiments du clergé de France.

La République a, durant cette quinzaine, donné ailleurs qu'en France d'assez vilains spectacles.

En Portugal, quelques politiciens, aidés des subsides étrangers, ont profité de la lutte que soutient vaillamment la monarchie contre les prétentions de l'Angleterre pour essayer un soulèvement. L'émeute d'Oporto devait être, dans leur pensée, une révolution; elle n'a été qu'une misérable échauffourée. Ils ont pu entraîner trois compagnies d'infanterie; mais la fidélité des troupes et le bon esprit de la population ont promptement étouffé la révolte. « Que gagnerions-nous à substituer la république à la monarchie, disait ces jours-ci le major Serpa-Pinto à un rédacteur du *Journal des Débats*? Nous jouissons d'une liberté pour ainsi dire absolue. Le roi et la reine, très charitables, sont populaires. »

Le Chili est déjà une vieille république; mais, n'ayant pas « d'anciens partis » à détruire, les républicains se battent entre eux. La marine s'est insurgée; elle bloque les ports et tient en échec le gouvernement. Le piquant est que, des deux côtés, on peut invoquer le droit. Le président Balmaceda représente l'autorité; mais il est en conflit avec les Chambres; comme elles lui ont refusé le budget des dépenses, il l'a promulgué par décret; il a

également renouvelé par décret les dispositions qui astreignent à l'obéissance l'armée et la flotte. Or ces dispositions, aux termes de la Constitution, doivent être renouvelées chaque année par un vote des deux Assemblées. La marine allègue donc son droit pour se déclarer libérée de toute obligation, et au milieu des nouvelles contradictoires que nous transmet le télégraphe, on ne sait encore à qui restera la victoire.

Au Brésil, la République date à peine d'une année; mais, après avoir dénoncé les dilapidations monarchiques, elle a, comme entrée de jeu, créé le déficit. Ce n'est pas un adversaire qui nous l'apprend, c'est un des auteurs de la Révolution, l'ancien ministre des finances, M. Ruiz Barboza, dans ses confidences au *Jornal do commercio*. La crise financière a provoqué la crise ministérielle, et le maréchal Deodoro de Fonsecas, président de la République, a formé un nouveau cabinet qui, docile, dit-on, à ses vues, ne fera qu'accroître les embarras du trésor. On a fait remarquer que, dans cette crise, l'Assemblée constituante n'a pas été consultée. Sous ce régime de liberté, la représentation nationale est comme non avenue. Née d'un soulèvement militaire, soutenue par l'armée qui change à son gré les gouverneurs des provinces et ne tolérerait pas un président civil, la République brésilienne reste une dictature militaire. Ce qui n'empêche pas nos républicains de France, qui se disent antiboulangistes, de n'avoir pour elle que des applaudissements.

La monarchie espagnole tient plus de compte des libertés publiques. Elle vient d'expérimenter pour la première fois, sous la direction d'un ministère conservateur, le suffrage universel qu'avait fait établir un ministère libéral. Les élections du 1^{er} février ont donné la majorité au gouvernement; elles fortifieront la royauté et permettront à M. Canovas de développer, sans crainte des factions révolutionnaires, son œuvre conciliatrice.

La tâche du comte Taaffe est moins facile en Autriche. Il a obtenu de l'empereur la dissolution anticipée de la Chambre des députés de Vienne, dissolution qui devait régulièrement s'effectuer au mois de juin. Il retrouvera, selon toute apparence, dans la nouvelle assemblée, les difficultés que suscite inévitablement une réunion de nationalités, de races, de croyances diverses, avec leurs antagonismes, leurs prétentions, leurs coalitions éphémères et leurs divisions permanentes. Mais ces divisions mêmes lui fourniront, comme par le passé, les éléments de son pouvoir, et la monarchie continuera à dominer, à force de ménagements et de transactions, ces races éparses et rivales, dont son principe est le lien et qui, sans elle, cherchant chacune une indépendance illusoire, se dissoudraient dans l'anarchie.

Un deuil cruel, qui a retenti douloureusement en France, a frappé

la Belgique. Le fils du comte de Flandre, celui que, par suite de l'abdication présumée de son père, on considérait comme l'héritier de la couronne, le prince Baudoin a été enlevé en quelques heures, dans toute la fleur de la jeunesse, à ce pays dont, par ses aimables et brillantes qualités, il avait gagné le cœur. Tous les partis ont fait trêve, tous les rangs se sont confondus pour s'associer à l'affliction de la famille royale, et la plus grande consolation, après celles que Dieu seul peut donner, aura sans doute été pour elle le spectacle de ce peuple pleurant comme son enfant le prince qui devait être son roi. De sourdes agitations travaillent la Belgique; le redoutable problème de la réforme du suffrage, résolument accepté par le gouvernement, sert de prétexte aux factions, dont quelques signes trahissent en ce moment même les menées. Mais la nation vient de montrer, dans le malheur qui accablait ses princes, son attachement pour la monarchie; elle trouvera dans ce sentiment la force de surmonter les difficultés et les périls, sous la garantie du principe qui a toujours protégé son indépendance et ses libertés.

M. Crispi n'est plus ministre. Un membre de la droite, le marquis di Rudini, achève péniblement de former un cabinet, où la gauche radicale a pour principal représentant, M. Nicotera. La chute de M. Crispi a surpris l'Europe et causé parmi nous une satisfaction bien naturelle. Modifiera-t-elle sérieusement les vues et la marche du gouvernement italien? Il serait téméraire de l'annoncer. Effrayée, comme monarchie, des passions révolutionnaires que flatte et excite sa politique religieuse, l'Italie cherche contre elles une force dans la Triple Alliance qui la ruine. Le régime républicain l'inquiète, et elle se tient en garde contre la France, encore bien qu'elle ne puisse trouver que dans la reprise des relations commerciales et financières avec la France les moyens de relever sa fortune. Cette contradiction pèsera longtemps sur ses destinées, et, pour emprunter peut-être sous les successeurs de M. Crispi des allures moins provocantes, la Triple Alliance n'en restera pas moins la fatalité de l'Italie.

Cependant la Papauté demeure. Elle voit tomber tour à tour, en Italie comme en Allemagne, les ministres qui s'étaient flattés de la vaincre ou de la briser. Elle assiste immuable à toutes les vicissitudes, et, devant ces chutes successives, le souvenir de Pie VII s'évoque de lui-même, rappelant au monde que, dans les luttes engagées contre l'Église par ses plus redoutables persécuteurs, ce n'est pas pour l'Église qu'il faut craindre.

LOUIS JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LES ÉCOLES AUX ÉTATS-UNIS

Par une belle matinée de décembre, comme je me promenais, en attendant le moment de visiter les chutes du Niagara, à travers la petite ville bâtie tout au bord (*Niagara Falls*), je rencontrai une humble église en bois où venait de s'achever une messe basse. Selon la coutume, l'image du Sacré-Cœur et celle de Notre-Dame de Lourdes la décoraient; quelques bonnes femmes en sortaient, se hâtant vers leur logis par les chemins remplis de neige et, devant deux ou trois religieuses, une troupe d'enfants, livres et cahiers sous le bras, courait vers la maison voisine, sur la porte de laquelle on pouvait lire autour d'une croix cette inscription : *Spes messis in semine*. C'était l'école paroissiale.

« L'espoir de la moisson est dans la semence. » Voilà pourquoi, d'un bout du monde à l'autre, chrétiens et patriotes attachent tant d'importance aux écoles; pourquoi les partis rivaux s'en disputent partout avec acharnement la direction. Sur une terre encore inculte et nue, où il fallait semer tout à coup et faire germer la civilisation, c'est pour les écoles que les Américains ont prodigué sans compter leurs premières ressources. Chez un peuple où le champ de l'initiative individuelle paraît plus étendu et le domaine de l'autorité publique plus étroit que nulle part ailleurs, l'enseignement à distribuer aux futurs citoyens est néanmoins réputé affaire d'État. Sous un régime enfin où les églises chrétiennes vivent libres parce que le pouvoir civil prend soin d'éviter tout contact avec aucune d'elles, il y a pourtant un point où les deux puissances se rencontrent et risquent de se heurter : c'est l'éducation de la jeunesse. Je marquerai bientôt d'où peut provenir ce conflit; j'indiquerai comment les catholiques élèvent à grands frais des écoles particulières en concurrence avec les écoles publiques; mais auparavant il est nécessaire de faire connaître ces écoles publiques elles-mêmes, la pensée qui a présidé à leur établisse-

ment, les ressources qui les entretiennent, la loi qui les régit, l'instruction qu'elles répandent et la place qu'elles tiennent dans les institutions américaines ¹.

I

Leur origine remonte aux premiers pèlerins qui traversèrent l'Océan pour pratiquer librement leur culte, aux puritains qui colonisèrent la Nouvelle-Angleterre. « Après la religion, ils ne prisèrent rien autant que l'éducation. » C'est le témoignage que leur a rendu un archevêque catholique, et il ajoute : « D'autres colonies ont fait monter vers l'école une portion du peuple; eux, au contraire, ont fait descendre l'école au milieu du peuple entier, ne doutant pas que de la sorte et l'école et le peuple s'élèveraient d'eux-mêmes. L'éducation transmise comme un héritage de génération en génération est ainsi devenue un des traits caractéristiques de la Nouvelle-Angleterre; cette contrée n'en pouvait désirer de plus noble. Ses fils se sont répandus dans chaque portion de notre vaste et libre empire; grâce aux avantages de leur éducation, ils sont d'ordinaire assurés de réussir et souvent ils excellent, quel que soit le négoce ou la profession qu'ils embrassent.

¹ Je dois ce que j'ai pu apprendre sur les écoles américaines avant tout au Commissaire national de l'éducation, M. Harris. Sa fonction, dit-il lui-même, consiste principalement à rassembler et à communiquer tous les renseignements qui concernent l'instruction publique dans son pays; il est impossible de la remplir avec plus de sagacité, d'empressement et d'obligeance. Je dois beaucoup aussi au surintendant de l'école Franklin à Washington, M. Powell, qui m'a fait visiter et apprécier cet établissement modèle, enfin au surintendant de l'instruction publique à Boston, M. Seavers, qui m'a fait connaître les lois et coutumes scolaires du Massachusetts. La plupart des indications données ici sont tirées soit de l'entretien de ces Messieurs, soit des documents qu'ils ont bien voulu mettre entre mes mains, notamment :

1° *Report of the Commissioner of education for the year 1885-1886*, où se trouve un résumé de la législation de chaque État pour les écoles. — 2° *Ibid. for the year 1887-1888*. — 3° *Statement of the theory of education in the United States of America, 1874*. Ce document, rédigé à l'occasion de l'exposition de Vienne, n'a pu être prêt à temps pour y figurer. Il est signé par les principaux éducateurs des États-Unis et publié par la Commission nationale de l'éducation. — 4° *Proceedings of the Department of the National Educational association at its Meeting in Washington March, 6. 8. 1889*. — 5° *Course of study for the public Schools of the district of Columbia, 1887*. — 6° *The Public Statutes of Massachusetts relating to Public Instruction, Boston, 1888*. — 7° *Annual Report of the school Comity of the City of Boston, 1888*. — 8° *Report of the superintendant of Public schools of the City of Boston, 1889, etc., etc.*

En vertu de la même cause, leur influence sur l'esprit public s'est fait partout sentir et reconnaître. Voilà de quelle prérogative ils sont redevables pour une part à leurs collèges, mais d'abord aux écoles communes instituées par les pèlerins leurs ancêtres ¹. »

Dès l'année 1647, l'assemblée coloniale du Massachusetts imposait aux villes et communes de la colonie l'obligation d'entretenir à leurs frais des écoles de lecture, d'écriture et de grammaire ². Déjà six années auparavant, un ministre protestant, John Harvard, avait assuré par le legs de sa bibliothèque, d'environ trois cents volumes, et de la moitié de son modeste patrimoine, la fondation d'un collège voué à la théologie et aux arts libéraux ³. Depuis cette époque, à mesure que les institutions propres à la Nouvelle-Angleterre se sont développées sur le rivage où fut leur berceau et propagées au loin, les caisses publiques et les fortunes particulières ont fourni des ressources chaque jour plus abondantes aux établissements d'instruction; écoles et collèges se sont multipliés, les écoles communes entretenues principalement aux frais de la communauté, les collèges fondés de préférence par des citoyens jaloux d'attacher leur nom à une œuvre durable et noble ⁴.

A vrai dire, ces collèges dont plusieurs : Harvard dans le Massachusetts, Yale dans le Connecticut, Guillaume et Marie dans la Virginie, Colombie à Washington, sont devenus des universités véritables, ces collèges et les universités plus récentes qui rivalisent avec eux n'ont guère été à l'origine qu'une lointaine imitation de l'Europe et de son enseignement classique. Aujourd'hui les sciences nouvelles s'y font une grande place au détriment des vieilles humanités; au collège d'Harvard, 30 cours sur 100 roulent sur les sciences physiques ⁵, l'étude approfondie des langues anciennes a cessé d'être obligatoire, les langues modernes peuvent leur être préférées; il y a d'ailleurs maintenant peu de cours obligatoires dans les universités américaines. A mesure qu'il avance dans la carrière, l'étudiant peut choisir entre plusieurs qui s'ouvrent à lui d'année en année; à travers la diversité croissante des connaissances humaines, il désigne celles qu'il préfère et, pour obtenir ses grades, est ensuite interrogé en conséquence ⁶. Sans doute cette multiplicité de l'enseignement, cette liberté de l'étude

¹ Archbishop Hugues, *The Catholic chapter, in the history of the United States*. Complete Works, vol. II, p. 111.

² Boone, *Education in the United States*, p. 44.

³ Boone, *ibid.*, p. 22. *The Harvard University Catalogue*, 1888-89.

⁴ Boone, p. 92 et 204-208.

⁵ Boone, p. 169.

⁶ Boone, p. 186-200. *Harvard Catalogue*, p. 94.

introduit un esprit nouveau et je dirais volontiers plus américain dans les institutions universitaires ; il y a lieu de penser que les universités des États-Unis se transforment avec plus de promptitude et de facilité que celles d'Europe ; elles n'en paraissent pas moins comme le reflet d'une lumière venue du dehors, elles se recrutent principalement dans les établissements privés et non gratuits d'instruction secondaire, dans les « académies » où certaines familles tiennent leurs enfants à l'écart de l'éducation commune ¹ ; elles donnent l'instruction supérieure à une élite d'hommes d'Église et d'hommes de loi ; elles ne forment pas le peuple même.

Pour rencontrer dans l'ordre scolaire une création propre à ce peuple, pour trouver le moule qu'il a façonné à son usage et qui façonne maintenant du haut en bas les diverses couches dont il se compose, il faut voir les écoles publiques depuis les classes élémentaires (*common schools*) jusqu'aux classes supérieures (*high schools*). C'est là que, de degrés en degrés et sans ligne de démarcation bien tranchée entre les divers ordres d'enseignement, les enfants de la démocratie américaine reçoivent l'instruction qui convient le mieux à leur génie, répond à leurs besoins, élève leur condition, « une instruction à la portée de tous et qui peut suffire aux meilleurs ». Ainsi l'a définie l'un des hommes qui en ont tracé le programme ².

Deux siècles et demi se sont écoulés depuis que le peuple de Boston allouait 30 acres de terre au premier maître d'école de la jeune colonie ³, depuis que la législature du Massachusetts imposait des amendes de 5 livres aux villes naissantes qui n'établissaient pas d'école et consacrait le produit de ces amendes à la propagation de l'enseignement ⁴. Aujourd'hui les sommes annuellement dépensées pour les écoles publiques sur toute la surface des États-Unis s'élèvent à 122 455 252 dollars ou 612 millions de francs ⁵. Ces sommes proviennent de diverses sources : les plus considérables sont fournies par les taxes des cités et des comtés. La cité de New-York alloue chaque année de 3 à 4 millions de dollars à ses écoles publiques ; Philadelphie, 2 millions ; Boston, 1 865 000 ; Chicago, 1 700 000 ; le total de ces taxes locales s'élève à plus de 60 millions de dollars ⁶. Pour compléter ce budget de l'enseignement, viennent ensuite les taxes d'État, votées par la législature

¹ *Report of the Commissioner for education, 1887-1888, p. 482.*

² Boone, p. 46.

³ *Ibid.*, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 41.

⁵ *Education Report, 1887-1888, table 14, p. 82.*

⁶ *Education Report, 1887-1888, table 22, p. 271 et suiv. — Boone, p. 92.*

de chaque État et réparties entre toutes les écoles de l'État ; les taxes nationales, votées par le Congrès et réparties dans toute l'Union ; les libéralités privées ; enfin des revenus permanents et formés le plus souvent par des concessions territoriales. Depuis 1781 jusqu'à nos jours, à peine des colons prennent-ils possession d'un sol encore inculte et sauvage, il est pourvu parmi eux à l'enseignement. Au milieu des champs inoccupés (*publics lands*) que leur distribue soit le gouvernement de l'État, soit le gouvernement fédéral, soit les compagnies de chemins de fer, il est réservé, en même temps qu'un emplacement pour bâtir l'école, un lot de terre destiné à la doter, et qui, vendu ou loué à son profit, lui constitue une rente perpétuelle ¹.

Ainsi s'est répandue de proche en proche l'instruction primaire. Longtemps la Virginie et les États du Sud en ont abandonné le soin aux seules familles ; longtemps il a été défendu d'apprendre à lire aux esclaves. Maintenant les institutions scolaires de la Nouvelle-Angleterre s'étendent sur toute la surface de l'Union. A la suite de la guerre de Sécession, d'un bout à l'autre des États vaincus, les écoles particulières, qui avaient suffi jusqu'alors à l'éducation des blancs, étaient ruinées et en même temps il fallait pourvoir tout à coup à l'éducation des nègres affranchis. Le gouvernement fédéral, les diverses communions chrétiennes, les associations libres, se sont mis à l'œuvre ; les maisons d'école se sont relevées, des maîtres d'école ont été recrutés. Enfin il s'est trouvé un roi de l'or, Georges Peabody, dont on a pu dire que peu d'hommes ont jamais donné davantage, aucun avec plus de discernement, et qui disait lui-même : « J'ai pris plus de peine pour employer mon argent que pour le gagner. » Appartenant à la secte des « quakers » ou « amis », ce banquier était un chrétien sincère ; ceux qui l'approchaient l'entendaient parfois seul dans sa chambre prier Dieu à haute voix. Dans sa jeunesse, il avait dû se marier, mais sa fiancée lui préféra un homme qui était alors plus riche que lui ; c'est pourquoi il resta célibataire, et à peine eut-il amassé son immense fortune, en négociant sur la place de Londres les emprunts des villes et des États de l'Union, il commença à la partager entre le pays où il était né et celui où il s'était enrichi. Devenu vieux, il répétait souvent : « Si je vis encore quelque temps, je serai obligé de réclamer une place dans quelque-une de mes fondations. » Pour les États-Unis seulement ses libéralités se sont élevées à plus de 8 millions de dollars, sur lesquels, en 1867 et en 1869, il en a destiné trois à « promouvoir l'éducation morale,

¹ Boone, p. 88 et suiv.

intellectuelle et industrielle des populations les plus abandonnées du Sud et de l'Ouest ». Pour remplir ses intentions, il a été décidé que le revenu de cette somme viendrait en aide aux communes qui contribueraient elles-mêmes à leurs propres écoles. Quinze ans plus tard, en 1882, un autre philanthrope, John Flatter, du Connecticut, a consacré 1 million de dollars à l'éducation des affranchis du Sud¹. Grâce à ces efforts divers et puissants, le Sud sort de son ignorance, se relève et marche de loin sur les traces du Nord, 1 110 000 enfants de couleur fréquentent aujourd'hui les écoles.

Si l'on embrasse d'un seul coup d'œil² toutes les races et tous les États de l'Union on voit maintenant 128 000 instituteurs publics et 219 000 institutrices distribuer l'enseignement à 12 millions d'élèves³. Résultat gigantesque et pourtant incomplet encore : il reste aux États-Unis 2 millions (16 pour 100) d'électeurs illettrés⁴.

L'éducation ainsi donnée, en quoi consiste-t-elle et que peut-elle valoir? Si l'on considère sa durée depuis le début dans les *commons schools* jusqu'au terme dans les *high schools*, elle est de huit années. Pour en parcourir tous les degrés, il faut que l'enfant entre à l'école vers six ou sept ans et en sorte vers quatorze ou seize, mais la plupart demeurent en route; en moyenne, les élèves des écoles publiques y restent quatre ou cinq ans⁵. Ajoutez qu'en tenant compte soit du repos du dimanche, auquel vient s'ajouter chaque semaine le congé du samedi, soit des vacances courtes ou longues qui se succèdent à diverses intervalles, l'année se compose à peine de 180 jours ou 6 mois de travail⁶, et pendant ce temps les enfants de dix ou douze ans ne passent chaque jour que trois heures à l'école, où ils laissent leurs livres et cahiers, parce qu'ils ne doivent plus étudier quand ils en sortent; souvent même dans l'intérieur de la classe, la leçon est coupée par des exercices du corps accomplis en commun et comme en cadence pour détendre les membres et les assouplir; au-dessus de douze ans, les élèves sont retenus cinq ou six heures et ont à étudier chez eux tantôt

¹ Boone, p. 347 et suiv.

² *Education Report*, 1887-1888, table 9, p. 76.

³ *Ibid.*, table 3, p. 65 et 66.

⁴ Boone, p. 383.

⁵ Boone, p. 383.

⁶ Il est vrai que dans le *Statement of the theory of education*, art. 28, la durée de l'année scolaire est portée à dix mois. Mais en défalquant les jours de congé, les vacances de Noël et celles de la fête nationale du *Thanksgiving*, on arrive au nombre de jours que j'indique. Dans la Caroline du Nord, le minimum prescrit pour l'année scolaire est de quatre mois et vingt jours seulement; dans la Géorgie de trois mois, dans l'Illinois de deux mois. (*Summary of State Schools Laws*, p. 75, 77, 138.)

une heure et demie dans les classes ordinaires, tantôt jusqu'à trois heures dans les classes élevées; jamais, même pour les plus grands, la journée de travail ne dépasse huit heures; tel est du moins le règlement d'un établissement modèle, l'école Franklin, à Washington. A aucun prix l'Américain ne souffre que ses enfants s'étioient pour s'instruire. Aussi lorsqu'on entre dans une classe, ce qui frappe tout d'abord, c'est la bonne mine des élèves, c'est ensuite leur bonne tenue, signe de l'éducation qu'ils reçoivent. Comme on ne réclame d'eux que l'assiduité dont ils sont capables, ils ne perdent point de temps. C'est plaisir de les voir, garçons et filles, appliqués sans contrainte, le visage éveillé, l'œil tendu vers le maître ou la maîtresse; car jusqu'à douze ans garçons et filles sont réunis dans les mêmes classes, et passé cet âge ils sont indifféremment instruits par des hommes ou des femmes. Nous avons même constaté plus haut que les institutrices à qui on confie de préférence les petits enfants sont beaucoup plus nombreuses que les instituteurs. Jusqu'ici les châtimens corporels ne sont pas proscrits dans les écoles américaines, mais ils tombent de plus en plus en désuétude, et la discipline la plus efficace en définitive est celle que les élèves exercent entre eux; ils pratiquent non pas l'enseignement, mais l'éducation mutuelle. En général, l'autorité domestique fait défaut aux familles américaines. C'est la plus grave infirmité de cette société d'ailleurs saine et vigoureuse; les enfants sortent de la maison paternelle sans règle et sans frein; mais une fois entrés à l'école, ils se contrôlent et se corrigent réciproquement, ils se polissent par le frottement, ils commencent l'apprentissage de la vie qui les attend, se jugeant et se gouvernant les uns les autres. L'émulation, la concurrence, le précoce souci d'un avenir qui dépendra de leur seul effort, les excitent au travail; l'opinion de leurs pareils les plie au respect de la loi commune. On s'en étonnera peut-être en Europe; on y est accoutumé aux États-Unis, l'écolier paresseux ou rebelle a contre lui tous ses camarades. C'est ainsi que l'école publique supplée dans quelque mesure à la famille et prépare à la pratique de la liberté la génération qui grandit.

Elle rend un autre service : elle empêche que l'égalité démocratique qui est dans les lois disparaisse entièrement des mœurs. J'ai dit précédemment que la plupart des enfants nés dans l'aisance reçoivent l'instruction secondaire dans quelques établissements particuliers, dans une « académie »; mais, auparavant, ils apprennent d'ordinaire à lire, écrire et compter à l'école commune. Au début de la vie, le fils du sénateur s'assoit sur les mêmes bancs que le fils de l'ouvrier, et comme la misère est rare aux États-

Unis, l'un et l'autre semblent également bien vêtus; au premier aspect, nul signe extérieur ne les distingue. Dans un pays où l'argent met tant de distance entre les hommes, il reste donc des points de contact du riche avec le pauvre. Après s'être fréquentés à l'école, riches et pauvres se rencontrent en tramways, en bateau à vapeur, parfois en chemin de fer, encore que les trains aient cessé de se composer, comme au début, de voitures uniformes, et que, du moins sur les grandes lignes et pour les longs parcours, des places de luxe soient offertes aux voyageurs. Riches et pauvres savent s'aborder comme de plain-pied et s'entretenir avec quelque familiarité, sans embarras ni insolence de part ni d'autre, sans timidité d'un côté, sans condescendance affectée de l'autre; ils se concertent ensemble dans le même *meeting*; ils s'associent pour le triomphe du même parti, car, on le sait, les partis opposés qui se disputent le pouvoir aux États-Unis se composent pareillement d'hommes de toute condition.

Enfin l'école publique ne mêle pas seulement ensemble les conditions, mais aussi les races différentes, et c'est à quoi les patriotes américains attachent le plus de prix. En effet, chez un peuple cosmopolite par son origine, homogène par ses institutions, dans une contrée où l'Irlandais doit vivre à côté de l'Anglais et du Saxon, le Canadien à côté du Polonais et du Bohême, l'Italien à côté du Scandinave, et où l'émigrant de la veille devient le lendemain un citoyen investi de sa part de souveraineté, il importe, plus que nulle part ailleurs, que les générations nouvelles soient initiées au même langage, dressées aux mêmes mœurs, préparées aux mêmes institutions; il faut que le métal de toute provenance soit fondu au même creuset. L'école publique prépare et cimente l'unité nationale.

Après avoir décrit le régime des écoles publiques et l'éducation qui en résulte, si nous observons l'enseignement qu'on y reçoit, il nous paraîtra singulièrement approprié aux besoins d'un peuple qui veut vivre et croître et n'a pas encore le loisir de philosopher : *primum vivere deinde philosophari*. La plupart des maîtres qui donnent cet enseignement sont jeunes; ils apprennent leur métier en le pratiquant; ils s'encouragent et se perfectionnent, en s'unissant ensemble et conférant entre eux dans diverses associations professionnelles; ils achèvent de s'instruire tandis qu'ils instruisent les autres, en suivant des cours dans les « instituts » établis à leur usage. Les écoles normales sont d'importation étrangère et de date récente aux États-Unis. Après divers projets, après divers essais particuliers, l'État du Massachusetts, toujours en avant pour le progrès et l'instruction, a le premier ouvert une école normale

pour les femmes, en 1839, et pour les hommes, en 1840. Présentement on compte dans toute l'Union 168 écoles normales, dont 119 sont publiques, c'est-à-dire entretenues par les États, les cités ou les comtés. Elles fournissent le quart ou le tiers des instituteurs ou institutrices, soit environ 130 000, lesquels y passent un an ou deux, employant seulement la moitié de ce noviciat à suivre des cours pédagogiques; durant le reste du temps, ils s'exercent déjà dans une classe nombreuse à la pratique de leur profession, sous la direction d'un maître attitré¹. Quant aux autres instituteurs, au nombre de 300 000 environ, ils passent, après examen et sans préparation spéciale, des bancs de l'école publique à la chaire de professeur. On peut choisir, d'ailleurs, entre les candidats qui se présentent. L'emploi est honorable et respecté. Dans les villes, les appointements des instituteurs s'élèvent, en moyenne, à plus de 1000 dollars et ceux des institutrices à plus de 400 dollars par an; dans les campagnes, le taux en est très variable; c'est dans le Massachusetts, l'État le plus avancé, et dans l'Alaska, le territoire le plus inaccessible, qu'ils montent le plus haut; c'est dans les États du Sud, jadis les plus peuplés d'esclaves, et par conséquent les moins soucieux de l'instruction populaire, qu'ils descendent encore aujourd'hui le plus bas; pour toutes les campagnes des États-Unis, la moyenne générale est, par mois, de 42 dollars environ pour les hommes et de 34 dollars environ pour les femmes². Beaucoup de jeunes filles embrassent cette profession en attendant le mariage et sont recherchées, assure-t-on, par les meilleurs partis.

D'un bout à l'autre de l'Union, à travers les forêts et les prairies à peine défrichées comme au milieu des grandes villes, partout, il y a donc des maîtres et maîtresses d'école, mais fort différents les uns des autres; la façon de les recruter, de les préparer, de les payer, varie d'un État à l'autre, souvent d'une école à l'école voisine. En revanche, il règne dans les objets et les méthodes d'enseignement une uniformité qui s'accroît d'année en année. Au début, le gouvernement des écoles était purement local, aussi bien que les ressources au moyen desquelles il était pourvu à leur entretien. Elles étaient régies souverainement, tantôt par des sociétés particulières, tantôt par les autorités de la paroisse ou du district. A mesure que les divers États ont établi un fonds commun pour subvenir aux écoles de l'État, ils ont commencé à les con-

¹ Boone, p. 117 et suiv.

² *Education Report*, 1887-1888. Je résume ce tableau tel qu'il est présenté. Les chiffres sont donnés par an pour les villes et par mois pour les campagnes.

trôler. Dans chacun d'eux l'administration de l'enseignement a été centralisée entre les mains d'un fonctionnaire de l'État, un surintendant ayant sous ses ordres des inspecteurs et assisté d'un bureau de l'éducation. Ce bureau est élu par les habitants de l'État, et dans certains endroits, à New-York et dans le Massachusetts, par exemple, les femmes peuvent participer à cette élection. Il y a aussi des surintendants et des bureaux particuliers dans les villes et dans les comtés qui contiennent de nombreuses écoles. Enfin le gouvernement fédéral confie à son tour l'examen des questions scolaires à un fonctionnaire spécial, à un Commissaire national de l'éducation, lequel, il est vrai, n'a pas d'autorité directe sur les instituteurs. Malgré les subventions votées par le Congrès, l'enseignement reste l'affaire de chaque Etat, il ne rentre pas dans les attributions du pouvoir central. Mais par les enquêtes que le Commissaire national poursuit soit à l'intérieur de l'Union, soit à l'étranger, par les résultats qu'il constate, par les comparaisons qu'il établit, les exemples qu'il signale et les avis qu'il donne, il n'en contribue pas moins à imprimer une direction commune aux écoles de l'Union, à faire prévaloir un système général d'enseignement.

Dans un document destiné à faire connaître aux peuples étrangers ce système « propre à la société américaine et qui s'est développé à mesure qu'elle se développait elle-même », il est défini et résumé en ces termes ¹ :

« Dès le début, notre enseignement se propose d'ouvrir à l'esprit de l'élève deux directions différentes ; d'une part, lui donner puissance sur le monde matériel, afin qu'il sache en tirer nourriture, habillement et abri ; d'autre part, lui fournir des moyens d'association avec ses semblables ; il a pour but de le mettre en communication avec la nature et avec l'humanité. Pour prendre possession du monde matériel, la connaissance la plus nécessaire est l'arithmétique, l'arithmétique tiendra toujours le plus de place dans les écoles américaines. Vient ensuite la géographie associée à l'histoire naturelle. L'enfant commence à apprendre l'arithmétique même avant de savoir lire, la géographie aussitôt après. La lecture, l'écriture et la grammaire lui procurent le moyen de communiquer avec ses semblables. Dès qu'il peut lire, une série de lectures graduées, des morceaux choisis en prose et en vers l'initient aux idées communes de l'humanité, en même temps l'étude de l'histoire et de la constitution nationale lui fait connaître sa patrie, le prépare à y prendre place. »

¹ *Theory of Education in the United States.*

Joignez à ces études quelques notions de chant et de dessin, et vous aurez le programme de l'enseignement primaire, de l'enseignement réputé nécessaire à tous. L'enseignement secondaire le continue. En passant de l'école commune (*common school*) à l'école supérieure, l'élève avance sur la ligne où il a fait ses premiers pas, l'instruction qu'il reçoit devient plus complète, mais elle ne change ni de but ni d'objet. A l'arithmétique s'ajoute l'algèbre et la géométrie; à la géographie et à l'histoire naturelle, les sciences physiques; à la grammaire anglaise, quelques notions de littérature, parfois l'apprentissage de la parole publique, enfin les langues étrangères. Le latin n'est pas exclu du programme des écoles supérieures; on l'apprend là comme on apprend les langues vivantes; mais d'ordinaire l'allemand ou le français lui sont préférés.

Quand le jeune Américain sort de l'école supérieure, il est en mesure de choisir entre les différentes professions; son éducation générale est achevée, et cette éducation, il a pu la poursuivre du commencement à la fin gratuitement.

L'État se tient pour obligé de mettre à la portée de tous les citoyens toutes les connaissances que réclament les besoins sociaux. En retour, l'État a le droit d'attendre que les citoyens en profitent, et parfois il contraint les familles à ne pas en sevrer entièrement leurs enfants. La plupart des États n'autorisent le travail des enfants dans les manufactures que s'ils ont préalablement fréquenté l'école. Quelques-uns subordonnent l'exercice du droit électoral à la preuve que l'électeur sait lire et écrire. Dans le Massachusetts et dans seize autres États ou territoires, l'instruction élémentaire a été déclarée obligatoire sous peine d'amende¹. Il est probable que cette loi coercitive, préconisée maintenant par les principaux éducateurs, s'étendra à toute l'Union, et néanmoins elle semble rarement exécutée, si ce n'est à Boston. Il est d'ailleurs juste de reconnaître que le peuple américain ne l'a pas attendue pour se soustraire à l'ignorance. Lorsque, au lendemain de l'émancipation, Washington écrivait : « Plus la nature du gouvernement donne de force à l'opinion publique, plus il importe que l'opinion publique soit éclairée² », il signalait un besoin politique et social ressenti déjà par tous les patriotes; il exprimait un vœu qui devait être exaucé. Il y a longtemps qu'on a pu le dire : Dans aucune

¹ Dans le Dakota et le Montana, la peine peut même aller jusqu'à l'emprisonnement. Voir sur les *Compulsory Laws*, aussi bien que sur toute la législation scolaire : *Summary of State Schools Laws. Education Report, 1885-1886*, p. 47 à 214.

² Boone, p. 81.

société civilisée, on ne compte aussi peu de savants, autant d'hommes instruits qu'aux États-Unis.

Cependant ces hommes instruits doivent travailler : l'oisiveté étant chose inconnue dans leur pays, il faut que tous adoptent une profession, et précisément parce qu'ils sont instruits, ils ont à cœur de ne pas travailler au hasard et sans règle : à l'éducation générale succède l'éducation technique. L'enseignement technique est singulièrement développé aux États-Unis. Un jeune homme se destine-t-il aux professions libérales? Il trouve comme ailleurs au sein des universités des écoles de droit et de médecine. Se tourne-t-il vers le commerce, l'industrie ou l'agriculture, il trouve bien plus qu'ailleurs des écoles commerciales, industrielles ou agricoles. L'art mécanique est présentement enseigné dans 56 établissements; l'architecture, dans 16; la métallurgie, dans 17; 54 forment des ingénieurs civils; 100, des ingénieurs des mines; 5, des ingénieurs électriques. Comme la mise en valeur du sol inculte a paru jusqu'ici le principal intérêt économique du pays, les institutions destinées à l'agriculture tiennent le premier rang. En 1862, 9 millions d'acres de terres publiques ont été consacrés à les doter et parmi ces terres les unes ont formé des fermes expérimentales de 300 acres chacune environ, les autres ont été vendues et ont rendu plus de 7 millions de dollars, sommes à laquelle des libéralités particulières ont ajouté 6 autres millions. Ainsi se sont élevés 27 collèges agricoles ayant pour élèves 5900 jeunes gens, 971 jeunes filles, et de plus des classes d'agriculture ont été ouvertes dans 45 autres établissements d'instruction ¹.

Enfin l'élève formé par l'enseignement élémentaire ou même supérieur veut-il se livrer à un travail manuel qu'il est dressé d'avance à ne pas dédaigner? Veut-il employer ses bras en même temps que son intelligence? Des écoles vastes et nombreuses d'arts et métiers, comme nous disons en France, instruisent les hommes à manier méthodiquement la hache du charpentier, le marteau du forgeron ou tout autre outil, apprennent aux femmes la cuisine ou la couture.

Souvent cette éducation technique et spéciale marche de pair avec l'éducation commune : les orphelinats qui recueillent les enfants abandonnés, les pénitenciers ou, comme on dit là-bas, « les maisons de réforme » où la justice relègue les enfants vagabonds, vicieux et criminels, forment partout de vastes ateliers d'apprentissage confiés d'ordinaire par les villes et les États à de libres associations de bienfaisance et dirigés par d'habiles contre-

¹ *Education Report*, 1887-1888 table 52, p. 732 et 736. — Boone, p. 227 et suiv.

maîtres. A Saint-Paul en Minnesota, dans une école tenue par les Frères de la Doctrine chrétienne, j'ai vu de jeunes garçons faire l'apprentissage du négoce et de la banque au moyen d'opérations fictives. Ils étaient mis en rapport avec une école pareille à Chicago, échangeaient avec elle des commandes et des factures, ouvraient des caisses et des guichets, tenaient des livres de compte, échangeaient des dollars de papier, des billets de banque à leur usage, étant chargés tantôt de la correspondance, tantôt de la comptabilité, tantôt de la conclusion des marchés. Au sortir de cette maison de commerce simulée, on m'a assuré qu'ils trouvaient aisément emploi dans les maisons de commerce véritables et y faisaient promptement bonne figure. A Washington, à l'école Franklin, les jeunes garçons emploient deux heures par semaine à des ouvrages manuels; ils s'exercent à manier le fer et le bois, et même à fabriquer des machines, non qu'on prétende ainsi les rendre habiles à de pareils travaux, mais on veut qu'ils sachent comment ils s'exécutent, quelle intelligence ils exigent et qu'ils deviennent capables soit de les apprécier, soit de les diriger; un cours de dessin linéaire et des explications techniques correspondent à ces exercices manuels. Les jeunes filles, de leur côté, sont formées aux divers soins du ménage, elles suivent pendant trois ans un cours de cuisine dont j'ai le programme sous les yeux ¹. Il leur est enseigné méthodiquement par quels procédés doivent être « bouillis, fricassés, rôtis, pétris, frits et conservés, viandes, poissons, fruits, légumes, breuvages et toutes sortes d'aliments; » de quelle manière il convient d'employer « casseroles, grils, broches, fours, chaudières et tous ustensiles d'étain, de cuivre, de terre ou de fer. » Lorsque j'ai visité l'endroit où se donnent ces leçons, des tableaux graphiques garnissaient les murs; ils présentaient l'analyse chimique des divers aliments, marquaient la nature et la quantité d'éléments nutritifs qu'ils contiennent. Sur la planche noire étaient dessinés un bœuf, un mouton, un porc, avec indication de la qualité de chaque partie de l'animal et de la meilleure façon de s'en nourrir; autour du fourneau se tenaient deux jeunes filles dont un grand tablier blanc recouvrait la robe élégante; sous la surveillance d'une maîtresse, de leurs blanches et fines mains elles cassaient des œufs.

Nous avons maintenant parcouru le cycle entier de l'éducation nationale aux États-Unis. On le voit : les connaissances pratiques et positives, celles qui rendent l'homme maître de la matière y sont

¹ *Public Schools of the District of Columbia Cooking-Three Years' Course Teachers' manual.*

poussées très loin, largement répandues, et si, de plus, le jeune Américain apprend à connaître ses semblables, à les entendre et s'en faire entendre, c'est principalement pour commercer avec eux. Les belles-lettres, les études spéculatives et désintéressées sont presque entièrement laissées de côté. Sans doute, à ce régime, l'imagination risque de se tarir, l'intelligence de s'abaisser; elle s'accoutume à ne « penser que corps », selon l'énergique parole de Bossuet.

Si l'esprit américain n'est pas sans défense contre un tel péril, il le doit à deux livres plus précieux pour lui que tout l'enseignement des écoles : la Bible et Shakspeare, l'un le livre divin, l'autre le livre humain entre tous, le livre à la fois classique et populaire de la race anglo-saxonne. Avec l'un et l'autre, l'enfant des États-Unis fait amitié dès qu'il sait lire, et dans le cours de sa carrière il ne s'en sépare plus. Jadis Tocqueville les a rencontrés l'un et l'autre sous la hutte lointaine où le pionnier environné de sa seule famille, séparé de la société civilisée, lutte avec la nature sauvage. Dernièrement un soldat de la guerre de Sécession, écrivant ses souvenirs, énumérait les objets qui, durant ses campagnes, remplissaient son sac comme celui des autres volontaires : « pantalons, bas, bottes, chemises, rasoirs et miroirs, ciseaux, aiguilles et fil, écritoire et plume, » et parmi tout cela « la Bible et un petit volume de Shakspeare¹ ». A travers les âpres combats de la vie, par-delà l'horizon des affaires et des intérêts, ces deux livres ouvrent à l'Américain des perspectives sur l'idéal, sur l'infini. Parfois d'un laboureur, d'un ouvrier, ils suffisent à faire un orateur, un écrivain, témoin Lincoln. Quand Abraham Lincoln était enfant, dans la cabane que cet apprenti charpentier avait contribué à bâtir de ses mains déjà fortes, sa mère lui avait appris à lire la Bible. Quand il eut grandi et fut devenu batelier, sa fiancée, qu'il devait quitter promptement pour gagner au loin sa vie et qu'il ne retrouva que pour la voir mourir, sa fiancée lui fit lire avec elle Shakspeare. Plus tard, arrivé à la profession d'avocat, il se forma lui-même à argumenter. Porté enfin à la tête de son peuple dans un moment où ce peuple était menacé de périr, il tira de ses souvenirs poétiques et bibliques en même temps que de ses méditations solitaires un langage à la fois original et inspiré, conforme au drame où il jouait un si grand rôle; il écrivit, il prononça des paroles qui méritent de vivre dans la mémoire des hommes et ont peu d'égaux dans l'histoire.

¹ *Battles and leaders of the civil War New-York, 1884-1887, vol. I^{er}, p. 154.*

II

Malgré tout, il reste dans les écoles nationales des États-Unis une grande lacune, un vide qui ne se comble pas, et qu'après avoir exposé tout ce qu'elles contiennent de précieux et de profitable il est temps enfin de signaler : la religion en est exclue.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Pour les pèlerins de Plymouth, pour les premiers colons du Massachusetts et du Connecticut qui confondaient ensemble la société civile et la société religieuse, l'école était l'annexe du temple. Si ces hommes, aux prises avec un sol avare, un climat capricieux, des tribus sauvages, n'attendaient pas de s'être assurés les moyens de vivre pour procurer à leurs enfants les moyens de s'instruire, c'était, selon leurs propres déclarations, « afin de rendre ces enfants capables de connaître et de comprendre les principes de la religion et les lois fondamentales du pays. » Si déjà même la fréquentation de l'école était rendue obligatoire, c'était au même titre que la fréquentation du temple; l'instituteur dépendait du pasteur, le catéchisme était, avec la Bible, le premier objet de l'instruction, longtemps la surveillance de l'enseignement et la gestion des ressources scolaires demeurèrent confiées aux divers corps ecclésiastiques¹.

Le changement survenu a été amené par la force des choses plutôt que par la volonté des hommes. Les Américains du siècle présent estiment comme ceux des siècles passés l'instruction religieuse indispensable pour préparer à leur patrie de bons citoyens², seulement ils n'admettent plus qu'elle puisse être donnée par les écoles d'État. Ce qui les a conduits à cette résolution, c'est la diversité des communions chrétiennes qui se touchent sur le même territoire. Pour n'en offenser aucune, il a fallu que l'État demeurât neutre entre toutes. Ce n'est point par hostilité ou indifférence, c'est au contraire par respect pour la foi religieuse que cette neutralité a été proclamée dans la constitution fédérale d'abord, introduite ensuite dans la constitution particulière de chaque État, et dès lors elle s'est imposée dans les écoles entretenues par l'État et destinées à tous les citoyens. On a tenté d'abord de séparer les vérités professées par toutes les communions chrétiennes des croyances qui les divisent, de retenir seulement les premières dans les écoles publiques et de donner ainsi pour base à la morale un

¹ Archbishop Hugues, *Complete Works*, vol. II, p. 112. — Boone, p. 16, 47, 98.

² *The Bible in the Public Schools. Superior Court of Cincinnati*, 1870, p. 9 et 13.

enseignement qui fût « chrétien sans être sectaire ». Mais bientôt on a dû reconnaître, comme disait l'archevêque Hugues, que c'était, « sous prétexte d'exclure toutes les sectes, exclure le christianisme même, que mettre de côté les dogmes distincts des catholiques, des baptistes, des méthodistes, des presbytériens et des autres églises, c'était ne laisser debout que le déisme ¹. »

Les catholiques ont été les plus ardents à réclamer contre un enseignement qui, se déclarant national et ne s'accordant pas avec leur foi, les atteignait dans leurs droits de citoyens. Il s'était formé jadis à New-York, pour la propagation de l'instruction populaire une société laïque et libre qui prétendait être, selon la formule indiquée plus haut, « chrétienne sans être séctaire », et se montrait en réalité particulièrement hostile à l'Église romaine. Suivant la disposition qui incline la démocratie américaine à chercher son point d'appui dans les associations volontaires, les écoles de la ville avaient été confiées à cette société. Le plus militant des évêques américains, l'archevêque Hugues, entreprit de les lui arracher. Contre elle, il prodigua dans les réunions publiques sa vigoureuse éloquence, il présenta des pétitions aux pouvoirs publics; contradictoirement avec les avocats qu'elle s'était choisie, il comparut en personne, il plaida sa cause devant le conseil de la cité. On vit alors, rangés en corps derrière leur chef spirituel, les catholiques se séparer pour une fois de tout autre parti, intervenir sous un drapeau distinct dans une lutte électorale et contraindre ainsi leurs concitoyens de compter avec eux; on vit durant cette lutte la populace protestante se ruer sur la maison de l'évêque; mais en même temps le gouverneur de l'État, Sewart, se prononçait pour lui par amour de la justice et de la liberté. Ainsi commença entre ces deux hommes de religion et de profession différentes une amitié qui devait se perpétuer et se resserrer plus tard à travers d'autres combats. Lorsque Sewart, devenu secrétaire d'État du président Lincoln, dut tenir tête aux États du Sud, l'évêque prêta à son tour au ministre libéral l'appui qu'il en avait reçu; il le soutint lui et sa cause auprès de ses diocésains, de ses confrères, des catholiques d'Europe et jusqu'à Rome. Il y avait longtemps alors que le débat au sujet des écoles était terminé à New-York; il avait duré deux ans, de 1840 à 1842, il avait appris aux catholiques le secret de leurs forces; il avait eu l'issue qu'ils souhaitaient en ce temps-là : les écoles de la métropole américaine étaient rentrées dans le droit commun, un bureau élu sans distinction de culte par tous les citoyens les administrait désormais; à une hostilité déguisée avait

¹ Hassard, *Life of Archb. s'hop Hugues*, p. 226.

succédé une neutralité sincère : résultat qui parut alors considérable et qui maintenant ne suffit plus aux vainqueurs ¹.

A peine a-t-on conservé (dernier vestige des anciennes coutumes) l'usage de lire au début de chaque classe quelques versets de la Bible, accompagnés le plus souvent du chant d'un cantique. Encore cet usage a-t-il été contesté par les catholiques et, après un long procès soutenu en leur faveur, supprimé dans quelques Etats. Ils ont allégué que la version de la Bible adoptée dans les écoles, et qui n'est autre que celle imposée jadis à l'Angleterre par le roi Jacques I^{er}, n'est pas admise par leur Église; ils ont dénoncé cette simple lecture comme un acte contraire à leur culte, une pratique protestante². Elle n'en est pas moins, là où elle subsiste encore, une pure formalité dont les élèves sont d'ailleurs dispensés si les parents l'exigent; en définitive, aucune instruction religieuse n'est maintenant donnée dans les écoles publiques ³.

Ce n'est pas tout : la religion touche en quelque manière à la plupart des connaissances humaines, notamment à l'histoire; pour assurer la neutralité de l'école, il ne suffit pas d'en bannir les livres religieux, il faut encore contrôler les livres profanes. Les catholiques n'y ont pas manqué. Voici un exemple de leur vigilance : Dernièrement, à Boston, dans un abrégé historique distribué aux élèves des écoles publiques, ils ont découvert une phrase contraire à leur doctrine. Ayant à retracer l'avènement du protestantisme en Europe, l'auteur parlait de la « vente des indulgences », et il ajoutait en note au bas de la page ce commentaire : « Dans les premiers âges de l'Église, les indulgences avaient été la remise des pénitences imposées aux personnes dont les péchés avaient causé un scandale public, mais dans la suite des temps elles avaient été

¹ Hassard, *Life of Archbishop Hugues*, p. 223-263. — Archbishop Hugues, *Complete Works*, vol. I^{er}, p. 41-297.

² Le procès engagé à ce sujet dans l'état de l'Ohio a été publié en partie en dehors des recueils judiciaires en un volume qui contient les longues et très intéressantes plaidoiries des avocats : *The Bible in the Public schools*. (Cincinnati, 1870.) Le *board of education* de Cincinnati avait interdit la lecture de la Bible. Sur quoi des citoyens de Cincinnati réclament et demandent à la cour supérieure de Cincinnati d'ordonner cette lecture. Ils obtiennent gain de cause devant cette juridiction. Mais le *board of education* en appelle devant la cour suprême de l'État de l'Ohio, qui lui donne définitivement raison. Le volume séparé où le procès est publié se termine à la sentence de la cour de Cincinnati. La sentence définitive de la cour suprême de l'Ohio qui a été rendue en 1872 se trouve dans les recueils contenant les arrêts de cette cour : 23^d. Ohio, p. 221 et suiv. *The board of education*, v^o *Minor* et al.

³ *The Public Statutes of Massachusetts relating to Public Instruction*. Boston, 1888. Cf. *School Laws in Dakota. Education report, 1885-1886*, p. 197.

représentées comme le pardon effectif de la faute même et l'acheteur d'indulgence était déclaré délivré de tous ses péchés¹. » Ces seules lignes que je traduis textuellement ont suffi pour faire déférer le livre au bureau d'éducation de la ville, lequel l'a en effet jugé « sectaire » et mis à l'écart. Il est vrai que cette décision a réveillé dans la cité des anciens pèlerins l'animosité puritaine, poussé les femmes protestantes à prendre part à l'élection scolaire qui a suivi, tandis que les femmes catholiques ne se déterminaient pas encore à user de ce droit nouveau pour elles, et quoique les catholiques forment aujourd'hui la moitié de la population, eux et leurs amis ont perdu la majorité dans le bureau de l'éducation ; mais ils comptent prendre bientôt leur revanche ; en attendant, lorsque j'étais à Boston vers la fin de l'année 1889, l'ouvrage incriminé restait encore rayé de la liste des livres de classe².

Voilà donc la religion hors des écoles publiques. Si l'expérience de ce régime inconnu jusqu'à nos jours s'est fait quelque part en des conditions favorables, assurément c'est aux États-Unis. Là il n'a pas été inventé en haine de la religion ; la diversité des cultes a paru le rendre inévitable ; les catholiques ont concouru pour leur part à l'établir ; il est pratiqué de bonne foi avec la ferme intention de n'attaquer directement ni indirectement aucune croyance chrétienne, de ne blesser aucune conscience. Ajoutez que l'internat, peu usité aux États-Unis, est inconnu dans les écoles publiques, que la durée assez courte des heures de travail, la multiplicité des jours de vacances et de congé laisse à l'élève un temps considérable pour recevoir dans sa maison ou dans son église l'enseignement qu'il ne trouve pas dans l'école, et que les écoles du dimanche destinées au catéchisme (*sunday schools*) sont en usage dans toutes les communions. Eh bien ! de l'épreuve ainsi tentée, quel est le résultat ? Au témoignage des croyants sincères, c'est l'effacement de la religion dans l'âme de l'enfant, c'est la diminution du christianisme dans la génération nouvelle, et du mal ainsi constaté ils concluent à la nécessité de mêler l'enseignement religieux avec l'éducation toute entière, à l'obligation d'opposer des écoles particulières à l'école d'État, des écoles confessionnelles à l'école neutre. La liberté d'enseignement devient ainsi la sauvegarde de la foi aux dogmes révélés, et comme les catholiques sont les chrétiens qui croient le plus, ce sont eux aussi qui en usent davantage.

Les évêques déclarent dans leurs conciles qu'une école paroiss-

¹ Swinton, *Outlines of the Worlds history*, p. 320.

² Voir un compte-rendu de la réunion du bureau scolaire le 10 décembre 1889. *Boston Herald*, 11 décembre 1889.

siale est essentielle à chaque paroisse presque autant que l'église elle-même. Au curé et aux fidèles ils imposent l'obligation de la fonder et de l'entretenir, aux parents d'y envoyer leurs enfants, n'autorisant la fréquentation de l'école publique que s'il ne s'en trouve pas d'autres ou pas de suffisante à la portée des familles¹. Les écoles catholiques, d'ailleurs, se multiplient sans entrave : là, pas d'exclusion de quiconque veut enseigner; pas de grade exigé des maîtres; pas de programme imposé aux élèves par l'autorité publique; pas de surveillance ni d'inspection officielle de l'établissement. Les catholiques des États-Unis gardent néanmoins un grief contre leur législation scolaire; sans conteste, elle leur donne la liberté, mais elle n'établit pas entre eux et leurs concitoyens l'égalité. Les écoles publiques sont payées par tous et ne profitent pas à tous. Les familles que leur conscience en éloigne payent pour autrui; elles portent double charge, puisque, après avoir contribué aux écoles publiques, il faut encore qu'elles subviennent à leurs écoles particulières. Ce fardeau n'incombe guère aux protestants : la plupart, ayant cessé de professer des dogmes nettement définis, se tiennent pour satisfaits des écoles publiques. Seuls les épiscopaliens, dont le symbole s'est conservé plus entier et se rapproche davantage de l'Église romaine, préfèrent l'école confessionnelle. Eux aussi en établissent dans toutes les paroisses. Mais, en possession d'un patrimoine ecclésiastique qui remonte à l'origine des colonies et qui, toujours respecté depuis cette époque, n'a cessé de s'accroître, ils pourvoient aisément aux dépenses de leur enseignement aussi bien qu'à celles de leur culte et de leurs missions; chez eux les générations passées ont doté la génération présente.

Il en est autrement des catholiques, nouveaux venus dans l'Union et s'épuisant à suffire, à la fois, à tous leurs besoins religieux; c'est sur eux que pèse l'inégalité. Elle les atteint dans leur intérêt pécuniaire et dans leur dignité civique. Elle leur impose de lourds sacrifices, elle les laisse à l'écart et comme suspects et disgraciés. A mesure qu'un tel traitement se prolonge, tandis qu'eux-mêmes se fortifient et s'accroissent, ils ne peuvent manquer de le ressentir davantage. Après avoir d'abord disputé les écoles d'État aux adversaires de leurs croyances et les avoir rendues neutres; après avoir ensuite créé partout à leurs propres frais et à leur usage des écoles confessionnelles, ils souhaiteraient mainte-

¹ *III Concil. Baltimore*, tit. VI, cap. 1. — Voir aussi les deux lettres publiques échangées entre le professeur Kiehle, surintendant au Minnesota et le révérend Mackgolrick, alors curé de Minneapolis, évêque nommé de Duluth. — *The Saint Paul Daily Globe*, 21 et 28 novembre 1889.

nant que les subventions publiques fussent réparties indifféremment, au prorata du nombre d'élèves, entre les écoles neutres et les écoles confessionnelles. Si quelque jour, aux États-Unis comme ailleurs, un conflit s'engage entre l'Église catholique et le pouvoir civil, il est, dès à présent, permis de prévoir que là aussi il portera sur la question des écoles.

Le traitement auquel cette Église aspire sous la république américaine, elle le voit pratiqué tout à côté sous la domination britannique au Canada. Un exemple si proche l'invite à le réclamer. Il est vrai que les deux peuples qui se touchent diffèrent profondément. Au Canada, une vieille race est demeurée debout sous un gouvernement étranger; livrée à l'Angleterre, cette France d'outremer a échappé au sort de l'Irlande; elle s'est perpétuée et développée en gardant intactes ses vieilles lois, sa vieille langue et sa vieille foi. Ainsi, par une étrange rencontre, le peuple qui a le moins changé depuis sa naissance et dont tous les traits rappellent fidèlement la lointaine origine confine au peuple le plus nouveau et le plus mélangé de la terre. Au Canada, l'Église catholique est ancienne et veut se maintenir; aux États-Unis, elle est récente et travaille à s'étendre. Au Canada, dans l'ordre civil et politique aussi bien que dans l'ordre religieux, elle s'appuie sur la tradition; aux États-Unis, elle invoque le progrès et se fie à l'avenir. Lorsque les évêques des États-Unis jettent les yeux sur leurs confrères du Canada, ils ne leur envient aucunement ni leurs prérogatives honorifiques, ni leurs prérogatives financières, ni le haut rang qui leur est officiellement attribué dans l'État, ni les dîmes légalement dues par les propriétaires aux curés et réclamées, au besoin, devant les tribunaux séculiers. Façonnés aux mœurs de la démocratie, ils préfèrent tout recevoir de la libre volonté de leur peuple : hommages et subsistance. Ce qu'il leur plairait d'emprunter au Canada, c'est, à certains égards, le régime scolaire.

Là, en effet, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, tous les établissements sont confessionnels. Dans chaque municipalité les habitants de chaque culte sont taxés pour les écoles de leur culte respectif; ils élisent entre eux des syndics pour administrer ces écoles et choisir l'instituteur. Au sommet de la province, autour d'un fonctionnaire de la couronne, le surintendant, un conseil de l'instruction publique préside à l'enseignement tout entier, édicte les règlements scolaires, choisit les livres de classe, pourvoit à l'examen des instituteurs et les juge quand ils sont incriminés. Il se compose, d'une part, des évêques catholiques, qui tous y siègent de plein droit, et de laïques de leur communion que le gouverneur désigne; d'autre part, d'un égal nombre de protestants, tous

nommés par le même gouverneur. En réalité ces deux moitiés du conseil ne délibèrent jamais ensemble; le gouvernement des écoles catholiques est entièrement confié aux catholiques, celui des écoles protestantes aux protestants, et de plus, en dehors des laïques et des délibérations auxquelles ils prennent part, le clergé de chaque Église exerce un contrôle spécial et incontesté sur l'enseignement religieux. Enfin le fond commun alloué par le parlement de la province est distribué entre les divers établissements en proportion de leur importance ¹.

On le voit, ce régime maintient l'instruction chrétienne dans les écoles publiques, sans offenser pourtant ni l'un ni l'autre des cultes opposés qui se rencontrent au Canada, et comme d'ailleurs l'incrédulité, « l'agnosticisme », n'est point encore ouvertement professé en ce pays ou du moins ne tente pas de s'emparer de la jeunesse, il est difficile de soutenir qu'aucune conscience y soit blessée. Le même régime est-il applicable aux États-Unis? Les évêques obtiendront-ils un jour qu'il y soit appliqué? Il y a tout au moins lieu d'en douter.

Au fond, ce qui attache par-dessus tout les hommes publics des États-Unis à leur système d'écoles communes et par conséquent neutres, c'est le souci de leur unité nationale. Ils sentent qu'en leur pays il est besoin d'un effort continu pour l'affermir. Lorsque parmi nous les jacobins prétendent créer aujourd'hui au moyen d'un enseignement inventé par eux l'unité française, comme si les siècles ne l'avaient pas faite, comme si, en dépit de nos discordes, elle n'était pas attestée par l'histoire, manifestée par le langage, cimentée par le sang de quarante générations mêlées ensemble, la prétention est risible; elle devient odieuse quand l'enseignement qu'il s'agit d'imposer a précisément pour objet d'effacer les traditions, de couper en deux les destinées et de mutiler l'âme de la patrie. Mais, aux États-Unis, nous l'avons déjà observé, est-il un autre moule que l'école pour fondre ensemble les races diverses que chaque flot dépose sur la plage, pour les dresser à se parler et s'entendre, à penser et vivre ensemble, pour faire enfin de cette Babel des temps nouveaux une nation homogène? Supprimez l'école commune, chaque race se cantonnera dans une école différente, et les générations grandiront séparées, non seulement selon leur culte, mais selon leur origine. Maintenez-la, l'école confessionnelle peut s'élever en face impunément; obligée de lui faire concurrence, elle travaille à lui ressembler en ajoutant

¹ *Code de l'instruction publique de la province de Québec*, compilé par Paul de Cazes, secrétaire du département de l'instruction publique. Québec, 1888.

seulement l'instruction religieuse à l'instruction civique. Un type général d'éducation approprié aux besoins du peuple entier subsiste, auxquels les établissements particuliers se conforment; les dissidences religieuses ne dégénèrent pas en querelles politiques. Il importe qu'il en soit ainsi.

On voit le problème et les difficultés qu'il présente. Il est probable que tôt ou tard une transaction interviendra pour le résoudre, que les États-Unis modifieront leur propre régime sans adopter celui du Canada. Il se peut qu'à des conditions librement débattues entre le pouvoir civil et le clergé catholique, appuyé dans cette question par le clergé épiscopalien, les écoles confessionnelles acceptent à certains égards et dans une certaine mesure le contrôle des autorités scolaires, lesquelles, après tout, étant élues par tous les citoyens peuvent offrir des garanties à tous les cultes, et qu'en retour, elles participent équitablement au produit des taxes publiques.

En ce moment les évêques catholiques prévoient un conflit, ils s'y préparent, mais ne se hâtent pas de l'engager. Autant qu'il dépend d'eux, ils tiennent leur troupeau à l'écart des écoles communes, sans donner encore l'assaut à la loi qui les régit; ils savent que cette loi sera difficile à battre en brèche, et que, soit pour lutter, soit pour traiter, ils se trouveront dans des conditions d'autant meilleures que leurs propres écoles seront elles-mêmes plus fortes et plus nombreuses. Pour elles, il a été déjà beaucoup fait, il reste beaucoup à faire encore. Nombre de paroisses en demeurent dépourvues, et là où elles existent l'instruction qu'on y donne reste, malgré de notables progrès, inférieure à celle des écoles publiques. Les évêques ne le méconnaissent point, ils veulent que leur enseignement confessionnel devienne partout présent, partout égal à l'enseignement neutre, avant de revendiquer en sa faveur l'égalité devant la loi. Dans ce but ils attendent, ils exigent des fidèles les plus lourds sacrifices; ils leur apprennent à remplir, coûte que coûte, leur devoir avant de revendiquer leur droit¹.

III

Sur un seul point la lutte a commencé. Jusqu'à présent, dans les territoires indiens, un régime différent avait prévalu, les écoles confessionnelles étaient subventionnées par le gouvernement; il

¹ *III Concil. plen. Baltim. Pastoral Letter*, p. LXXXII et suiv. et *Decreta*, tit. VI, cap. 1.

menace aujourd'hui de les abandonner, il se propose parmi les tribus sauvages aussi bien qu'en pays civilisé de réserver toutes ses ressources aux écoles neutres. Les évêques et les missionnaires s'élèvent avec énergie contre ce changement ¹.

Nous l'avons déjà dit : lorsqu'à la politique de spoliation et de destruction caractérisée par ce proverbe américain : « Il n'y a de bon Indien que l'Indien mort », le général Grant prétendit substituer une « politique de paix », bien insuffisante encore ou tout au moins bien mal pratiquée, on ne le voit que trop aujourd'hui, lorsqu'il se proposa de civiliser ce qui restait des anciens indigènes, il trouva que les missions chrétiennes l'avaient devancé dans cette entreprise et reconnut qu'il avait besoin de leur appui. Il répartit donc les territoires indiens entre les diverses communions, et comme, aux termes de la constitution, il lui était interdit de « concourir à l'établissement d'aucun culte », il n'alloua pas de subsides aux missions et aux églises, mais il en donna aux écoles élevées à l'ombre des églises pour compléter l'œuvre des missions. Dans cette répartition, les catholiques se trouvèrent d'abord lésés ; plus tard les subsides furent distribués impartialement entre les écoles en raison du nombre d'enfants, et comme les catholiques seuls avaient une clientèle plus nombreuse que toutes les autres communions ensemble, ils durent recevoir des sommes plus considérables. Tantôt donc le gouvernement bâtissait lui-même des écoles, en nommait les professeurs, en entretenait les élèves, tantôt il traitait avec les diverses communions, et dans les écoles bâties, meublées, ouvertes et tenues par elles, il payait pension pour les élèves. Pour les écoles seules, les catholiques ont dépensé de leurs deniers 115 000 dollars en une année et depuis le début de l'œuvre 1 million. De son côté, le gouvernement disposait de bien autres ressources. Depuis 1885 les sommes annuellement affectées par le Congrès à l'instruction des Indiens dépassent 1 million de dollars, et en 1889 elles ont atteint environ 1 400 000, sur lesquels

¹ Les principaux documents que j'ai consultés sur les écoles indiennes et auxquels je me réfère ici ont été publiés d'un côté par le bureau des missions catholiques, de l'autre par le bureau des Commissaires pour les Indiens, savoir d'une part : 1° *The Work of the decade ending, december 1883*. 2° *Statistics of catholic Indian education and civilisation, 1884-1885*. 3° *Annals of the catholic Indian missions of America, 1873-1881*. 4° *Memoranda relative to commissioner Morgans Indian school Policy and to the Mission school system for the education of the Indians*. D'autre part : 1° *Annuals Reports of the board of Indian commissioners, 1879-1887*. On trouve dans ces rapports des enquêtes où les missionnaires catholiques sont venus déposer. 2° *Proceedings of the seventh Annual meeting of the lake Mohonk conference of Friends of Indians, 1889*.

561 950 ont été attribués aux écoles subventionnées; le reste a passé aux écoles gouvernementales.

Néanmoins l'œuvre commence à peine. Dix mille enfants indiens vont aux écoles, six à sept mille aux écoles publiques, trois à quatre mille aux écoles confessionnelles, trente mille ne reçoivent aucune instruction, grandissent dans la vie sauvage. Par quel procédé les en arracher? De cette question dépend le sort de la race indienne tout entière. Il est manifeste en effet que les espérances de civilisation reposent sur la génération nouvelle. Mais comment cette génération sera-t-elle transformée? Si en sortant des mains de l'instituteur européen le jeune Indien ne retrouve pas dans sa tribu d'autres jeunes hommes, des jeunes filles élevées comme lui, il ne tarde pas à reprendre les coutumes et les instincts de sa race; toute trace de culture est promptement effacée. Entre les différents systèmes d'éducation, le débat s'engage donc au sujet du progrès qui doit s'accomplir; en tenant compte des efforts déjà faits, de l'expérience obtenue, il est nécessaire de pousser plus loin l'entreprise sous peine de la voir misérablement échouer, et c'est dans cette conjoncture, c'est au moment où les missionnaires catholiques, voyant s'accroître leur troupeau et comptant sur les mêmes conditions que par le passé, se disposent à ouvrir des écoles en plus grand nombre que jamais, c'est alors que le commissaire des affaires indiennes, le général Morgan déclare que le gouvernement ne conclura pas de nouveaux traités avec les écoles particulières, qu'il doit réserver ses ressources aux établissements qui lui appartiennent et qu'il peut suffire seul à l'instruction des trente mille enfants encore sauvages. Le commissaire allègue que le régime estimé bon pour les Américains d'origine européenne doit être bon aussi pour les Indiens, puisqu'il s'agit en définitive de les transformer en Américains, que ce régime qui a réussi à rapprocher et confondre ensemble les colons de toute provenance ne sera pas moins efficace pour effacer la distance entre les colons et les indigènes; que l'éducation commune changera en citoyens les descendants de cette race tombée en tutelle, et que s'il faut une éducation particulière pour les rendre chrétiens, elle leur sera donnée par chaque église à son gré et à ses frais. Ainsi en est-il, ajoute-t-il, à l'intérieur de tous les États de l'Union, sans dommage pour le christianisme, avec grand profit pour l'unité nationale.

Les théories du général Morgan ne pouvaient manquer d'être contredites. Sans discuter le régime scolaire des États, on conteste qu'il soit applicable aux Indiens. Nés hors du christianisme, les premiers principes de la morale chrétienne ne leur sont pas

devenus, comme à nous, naturels. Pour les accepter en abjurant leurs instincts héréditaires, en dépouillant le vieil homme, il faut qu'ils les reçoivent d'une autorité supérieure à l'homme; jamais ils ne changeront de mœurs si ce n'est à la lumière d'une parole divine et sous l'impulsion d'une foi nouvelle. Au surplus, le gouvernement fédéral a contracté vis-à-vis d'eux des obligations particulières, il est leur tuteur, il a pris à son compte leur éducation et leur subsistance; à ce titre et sous cette condition formellement stipulée, il s'est emparé, il s'empare chaque jour des terres sur lesquelles se répandaient leurs tribus, les ressources qu'il emploie en leur faveur proviennent d'eux-mêmes pour la plus grande part; il doit donc en user non pas selon les règles ordinaires de sa politique, mais de la manière la plus profitable à ses pupilles. Pourquoi ne traiterait-il pas les jeunes Indiens comme tous les êtres sans foyer, commis à quelque titre que ce soit à la garde des pouvoirs publics? Aux criminels enfermés dans les prisons, aux malades soignés dans les hôpitaux, elles assurent à leurs frais les secours religieux; lorsqu'elles recueillent des enfants abandonnés, elles les placent dans les asiles ouverts et dirigés par les différentes églises, elles suppléent de la sorte à la famille absente, les jeunes Indiens aussi, séparés de leurs tribus errantes, se trouvent sans foyer; à eux surtout l'instruction ne saurait profiter sans éducation, et l'éducation que ne leur donne pas l'école, ils ne la trouvent nulle part ailleurs. Pour les retenir en classe, pour les dresser au travail, il faut d'ordinaire les loger, les vêtir et les nourrir dans l'établissement où on les instruit. A l'intérieur des États, les écoles communes ne reçoivent jamais d'internes; parmi les Indiens, au contraire, l'externat est une exception. Quelques écoles, il est vrai, cherchent à placer leurs élèves chez des cultivateurs de race blanche avec l'espoir qu'ils se plieront à leurs habitudes et à leurs occupations. On cite un établissement important, *Carlisle school* en Pensylvanie, tenu par le capitaine Pratt, et qui le fait avec succès. Mais il est peu d'endroits où cet exemple soit imitable; en général les écoles de jour, comme on les appelle (*day schools*) sont peu fréquentées et ne réussissent guère. En pays civilisé, il suffit donc que les maîtres des écoles publiques sachent tenir une classe; chez les Indiens, il faut de plus qu'ils tiennent une maison et que, non contents de distribuer l'enseignement à leurs élèves, ils surveillent et dirigent toute leur façon de vivre. Pour une pareille tâche comment le gouvernement peut-il choisir? Comment compose-t-il ce corps enseignant? Le temps n'est pas loin où la fameuse maxime « Au vainqueur les dépouilles », réglait seule la répartition des emplois sur le territoire indien, où

chaque président le distribuait au hasard à ses partisans comme un butin tour à tour gagné ou perdu à chaque élection; l'enseignement n'échappait pas à cette loi commune, et de la sorte les instituteurs les plus dépourvus soit de préparation préalable, soit d'expérience acquise, se rencontraient précisément dans les postes les plus difficiles à remplir. Faut-il dès lors s'étonner qu'un évêque protestant, qui a consacré trente ans de sa vie aux missions indiennes, ait pu dire des premières écoles du gouvernement qu'elles étaient « un opprobre pour la nation et un brigandage vis-à-vis des Indiens »?

En regard de l'arbitraire et de la mobilité politique, placez l'esprit de suite et de perpétuité qui préside au gouvernement des Églises; ne fût-ce qu'à ce titre, vous admettez sans peine la supériorité attribuée aux écoles confessionnelles.

Aujourd'hui, il est vrai, le commissaire des affaires indiennes travaille à introduire la réforme dans les services qui relèvent de lui; il s'efforce d'obtenir de ceux qui prétendent y entrer des garanties de compétence et de leur assurer en retour des garanties de stabilité. Mais avec la clientèle électorale que chaque parti traîne après soi, le mal depuis longtemps invétéré est difficile à guérir. Les Indiens risquent fort d'être confiés aux hommes qui n'ont pas trouvé place ailleurs. La difficulté s'accroît lorsqu'il s'agit de pourvoir à l'éducation des jeunes filles, de leur envoyer des institutrices. Que peut être une telle carrière pour une femme civilisée, qui l'accepte à défaut d'autre et sans y être poussée par la vocation de l'apostolat? Et pourtant comment se passer d'institutrices? Au sortir de l'école, si le jeune Indien ne rencontre pas une compagne qui lui ressemble, il retourne à ses anciennes mœurs. Ce n'est pas le moindre mérite des missions catholiques que les femmes y trouvent des sœurs, de vraies mères, comme les hommes des pères et des frères. A côté de l'école où les Jésuites élèvent les jeunes hommes, les Sœurs grises du Canada forment les jeunes filles. Jeunes hommes et jeunes filles, après avoir entendu messe et sermon et reçu des leçons de catéchisme, apprennent à réciter des prières, à chanter des cantiques, puis à lire, écrire et compter en anglais. Les jeunes hommes sont de plus dressés à soigner et garder le bétail, à cultiver, jusque dans les climats où le blé ne peut pousser, l'avoine et les légumes que consomme l'établissement; ils bâtissent de leurs mains la demeure qui les abrite; ils deviennent menuisiers, charpentiers, forgerons. Aux jeunes filles, les Sœurs enseignent la couture, la musique, les soins du ménage; elles les instruisent même à instruire d'autres enfants. Les deux sexes sont ainsi pliés à la loi du travail, laquelle est

peut-être, entre toutes les lois de la société chrétienne, celle qu'accepte le plus difficilement le sauvage. Une éducation semblable dispose d'avance jeunes hommes et jeunes filles à une vie commune; des mariages chrétiens peuvent se conclure, des familles chrétiennes se préparent. Voilà ce qu'ont vu dans les écoles catholiques les visiteurs protestants : voilà le témoignage qu'ils leur rendent, ajoutant qu'une tribu, celle des Têtes-Plates, dans le Montana, où les Jésuites sont installés depuis cinquante ans, dépasse de loin toutes celles qui l'entourent; elle leur est apparue, disent-ils, « comme un rayon de lumière au milieu des ténèbres ». Ainsi les faits contemporains confirment ce qu'il était permis de présumer à la lumière de l'histoire; le zèle religieux est nécessaire pour susciter des hommes capables de porter la civilisation aux sauvages; l'enseignement religieux est nécessaire pour rendre les sauvages eux-mêmes capables de la recevoir.

Pourquoi le général Morgan et ses amis semblent-ils méconnaître ces vérités? Est-ce l'esprit laïque qui les inspire, cet esprit qui pousse tant de gouvernements à mettre en toute occasion la religion à l'écart, à la tenir en défiance? N'est-ce pas plutôt un esprit sectaire, la rivalité d'une Église contre une autre? S'il faut en croire les missionnaires, les catholiques seuls étaient prêts à ouvrir de nouvelles écoles, les autres communions ne se trouvaient pas en mesure de le faire; c'est pourquoi le général Morgan, qui est presbytérien, refuse de subventionner un plus grand nombre d'écoles confessionnelles; la proportion changerait au détriment de son Église; et mieux vaut, aux yeux de certains sectaires, que les Indiens restent païens que s'ils devenaient catholiques.

Tel n'est pas le sentiment de tous les protestants. Chaque année les hommes occupés à divers titres des affaires indiennes, les « amis des Indiens », comme ils se nomment, se réunissent sur les bords du lac Mohonk pour conférer librement ensemble. Dans la réunion tenue en 1889, toutes les communions protestantes étaient représentées, les catholiques ne figuraient pas; la nomination du général Morgan était fort applaudie. Il est venu exposer ses projets. Ils ont rencontré des contradicteurs, et si en définitive la réunion a déclaré les approuver, elle a en outre insisté « sur l'importance de l'œuvre chrétienne des missions », la signalant « comme le fondement de l'éducation et de la civilisation chez les Indiens »; elle a engagé le commissaire « à mettre son système en harmonie avec le travail parallèle des Églises, bureaux et sociétés de missionnaires ». Cette déclaration à la main, il est permis de soutenir que, soit dans l'assemblée de Mohonk, soit au dehors, les amis des Indiens diffèrent sur les moyens à employer auprès d'eux, mais

s'accordent sur le but à atteindre. Tous conviennent, comme nous le disions plus haut, que pour en faire plus tard des citoyens, il faut d'abord les rendre chrétiens.

Cependant les catholiques sont entrés en campagne contre le général Morgan. A ses projets, les évêques ont opposé une réclamation portée par trois d'entre eux devant le président, lequel dispose en effet sur le territoire indien d'une autorité presque absolue et par conséquent encourt de ce chef une responsabilité particulière. La nomination même du nouveau commissaire a été contestée : comme le Sénat devait la confirmer, cette assemblée a été saisie de pétitions qui lui demandaient de se refuser à un tel choix. C'est, si je ne me trompe, la première fois que les catholiques sont intervenus en cette qualité et pour un intérêt religieux dans une délibération du Sénat. Il y a là en vue de l'avenir un précédent qui ne manque pas d'importance. Pour le moment ni l'une ni l'autre démarche n'avait chance de réussir. Sans parler des dispositions personnelles du président Harrisson, sincère et zélé presbytérien, le parti républicain qui l'a élu et auquel appartient la majorité du Sénat avait inscrit parmi ses griefs contre le précédent président Cleveland les prétendues faveurs accordées à l'Église romaine, il faisait cause commune avec le général Morgan et ses amis.

Mais les catholiques ne lâcheront pas prise sur ce terrain, où le régime qu'ils réclament est consacré par l'expérience. La supériorité de leurs écoles est avouée et la nécessité d'un enseignement confessionnel est difficile à contester chez les Indiens ¹. La question scolaire se pose donc pour eux en ce pays sauvage dans des conditions plus favorables qu'en pays civilisé, et il est probable qu'ils n'engageront pas une seconde lutte, avant que la première soit terminée.

IV

En attendant, le progrès de leurs écoles à l'intérieur des États étonne les hommes qui professent d'autres doctrines. « Tout ce que font pour l'éducation les autres communions », écrit un repré-

¹ Lorsque je m'informais aux États-Unis du régime des écoles, l'insurrection indienne n'avait pas éclaté, et depuis, je n'ai pas encore reçu de renseignements qui me permettent d'apprécier en connaissance de cause ce triste événement et ses conséquences. Mais, hélas ! il ne s'est déjà que trop souvent produit et je ne vois pas comment il pourrait infirmer mes conclusions sur la nécessité de la foi et de l'éducation chrétienne parmi les Indiens. Je pense au contraire qu'il les confirme avec une douloureuse évidence.

sentant autorisé de l'enseignement officiel, « est incomplet et irrégulier en comparaison de l'action étendue et puissante exercée par l'Église catholique. Elle se propose de se suffire à elle-même sans recourir à aucune autre organisation. Ignorant l'école publique, elle embrasse dans ses plans toutes les familles qu'elle compte parmi ses membres. En matière d'éducation, c'est une force qui n'est égalée que par le gouvernement lui-même ¹ ». Ces lignes marquent avec exactitude le but poursuivi sans relâche par les catholiques des États-Unis; quant aux résultats obtenus, les voici en ce qui concerne l'enseignement élémentaire; nous parlerons plus loin de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

En 1889, 3194 écoles paroissiales ont été fréquentées par 633 238 élèves ². Si l'on considère que ces écoles, fondées et entretenues aux frais des paroissiens, se sont ouvertes pour la plupart depuis trente ans ³, en un tiers de siècle, on ne peut qu'admirer dans la jeune Église des États-Unis une telle fécondité. Mais si l'on réfléchit que cette Église compte environ 8000 paroisses et 10 millions de fidèles, si l'on évalue de plus le nombre d'enfants de 6 à 16 ans, la population scolaire, au cinquième de la population totale ⁴, soit à 2 millions sur 10, il faut conclure que plus de la moitié des paroisses et à peu près les deux tiers des enfants catholiques restent encore privés de l'école confessionnelle. C'est pourquoi les évêques ne se lassent pas de les multiplier.

Ils s'occupent pareillement de les améliorer. Ils conviennent qu'au début le peuple a pu croire que mieux valait en avoir d'imparfaites que n'en avoir aucune, mais ils estiment le moment venu de les relever au niveau des meilleures écoles publiques. En conséquence dans chaque diocèse ils ont constitué une commission d'examen devant laquelle doivent comparaître désormais les maîtres et maîtresses de l'enseignement paroissial, une première fois avant de s'y enrôler, une seconde fois après cinq ans d'exercice et avant d'y être admis à titre définitif. L'un et l'autre examen se composent d'épreuves écrites et d'épreuves orales. Les instituteurs et institutrices laïques et les membres des congrégations diocésaines y sont soumis. Les ordres et les congrégations approuvés à Rome pour l'Église entière et dont les chefs ne résident pas aux

¹ Boone, p. 267 et 268.

² *Sadler's Directory*, 1890.

³ *Souvenir Volume Catholic Congress*, p. 76.

⁴ C'est le chiffre admis pour les écoles publiques puisqu'elles comptent douze millions d'élèves sur une population de 60 millions d'habitants. Encore reconnaît-on qu'un certain nombre d'enfants restent illettrés.

États-Unis en sont affranchis¹; ainsi l'a voulu le Saint-Siège, les évêques américains surveillent les instituteurs et institutrices de cette dernière catégorie, en réclament au besoin le remplacement s'ils les jugent incapables, mais ne contrôlent pas d'avance leur aptitude : décision qu'ils ont reçue avec quelques regrets, ils auraient voulu tenir plus étroitement dans leurs mains tout l'enseignement paroissial, afin de le mieux pousser en avant.

Il faut pourtant convenir que l'ordre à qui cet enseignement doit ses plus grands progrès est précisément un ordre étranger par son origine et son gouvernement, bien qu'il soit devenu maintenant par sa composition américain en Amérique; l'ordre français des Frères de la Doctrine chrétienne, les Frères *chrétiens* (*christian brothers*), comme on les appelle aux États-Unis. Ils y sont venus par le Canada. Quatre d'entre eux abordaient cette France d'outre-mer en 1839. Dix ans plus tard, ils en ont franchi la frontière et ont pénétré dans l'Union. Depuis 1862, le Canada et les États-Unis forment dans l'ordre deux provinces distinctes et florissantes². Sans sortir des États-Unis, les « Frères chrétiens » trouvent désormais à s'y recruter en nombre suffisant; ils possèdent école normale et noviciat, ils sont répandus dans vingt-quatre diocèses. A côté d'eux et voués aux mêmes œuvres, les clercs de Saint-Viateur et les Frères de la Croix sont aussi venus de France par le Canada. Les Frères du tiers-ordre de Saint-François d'Assise ont été transplantés d'Irlande et les Frères de Saint-François-Xavier ou Xavériens, d'Allemagne.

Les Sœurs de Charité occupent dans l'enseignement paroissial plus de place encore que les Frères de la Doctrine chrétienne. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, elles tiennent beaucoup plus d'écoles que d'hospices, elles élèvent plus d'enfants qu'elles n'assistent d'indigents ou d'infirmes, et cinquante diocèses les possèdent aujourd'hui. Leur fondatrice en ce pays, Elisabeth Scaton, après avoir elle-même rapporté sa foi d'Italie, a tiré de la France la règle qu'elle leur donnait au commencement du siècle, et c'est en France enfin qu'elle a trouvé de nos jours un historien digne d'elle. Il faut suivre, dans le beau livre de M^{me} de Barberey³, cette jeune femme de New-York, née dans l'Église épiscopaliennne, venant demander au soleil de la Méditerranée la guérison de son mari malade, condamnée à le voir mourir sur la terre étrangère, rencontrant alors à travers son deuil, au foyer de la famille qui l'avait recueillie, une

¹ *III Concil. plen. Baltim., pastoral letter., p. LXXII et suiv. et decret. Tit. VI, cap. I.*

² Poujoulat, *Vie du Frère Philippe*, ch. XI.

³ *Elisabeth Scaton*, par M^{me} de Barberey, 1 vol.

autre lumière, celle de la vérité catholique, et revenant dans son pays veuve et pauvre, mais illuminée par cette clarté nouvelle. Il faut voir à travers quelles douleurs, au prix de quels sacrifices elle fut initiée à la vie religieuse et communiqua cette vie alors inconnue autour d'elle d'abord à de proches amies, à deux belles-sœurs, à deux de ses filles et bientôt à toute une troupe fervente et fidèle. Nos grandes et saintes veuves du dix-septième siècle avaient désormais une émule dans le nouveau monde.

Lorsque M^{me} Seaton formait à Emmitsburg, en Maryland, sa première communauté, un prêtre français, Louis Dubourg, le futur évêque de la Nouvelle-Orléans, lui apporta la règle donnée jadis par saint Vincent de Paul à M^{lle} Legras. Pour apprendre à la pratiquer, elle aurait souhaité, elle appelait près d'elle et de ses compagnes quelques-unes des religieuses qui perpétuaient cette règle en France. Mais on était en 1810; la guerre de Napoléon et de l'Angleterre fermait toute communication entre les deux continents. Les Filles de M^{me} Seaton furent réduites à imiter les Filles de M^{lle} Legras, sans les avoir jamais connues. Quarante ans plus tard, trente ans après la mort de la Mère Seaton, un autre prêtre français, le supérieur du grand séminaire de Baltimore, qui dirigeait la congrégation, crut répondre aux intentions de la fondatrice en rattachant les religieuses américaines à l'ordre français. Elles en avaient embrassé la vie; elles en adoptèrent le costume; elles se rangèrent sous la même obédience, la bure grise et la cornette blanche apparurent à travers les villes de l'Union, et la maison-mère de Paris se réjouit de reconnaître de l'autre côté de l'Océan « des enfants qu'en son sein elle n'avait point portés. »

Pendant un évêque résista à ce changement. A New-York, l'archevêque Hugues trouva mauvais que les Sœurs de charité américaines se cherchassent un centre à l'étranger; il garda celles qui résidaient dans son diocèse sous sa seule juridiction; elles conservèrent avec leurs anciennes supérieures le costume de veuve de M^{me} Seaton : la robe et la cape noire, et loin de disparaître, elles se sont multipliées, elles se sont étendues au delà de New-York dans plusieurs États du Nord; aujourd'hui, au nombre d'un millier environ, elles desservent une centaine d'établissements scolaires ou charitables; en même temps les compagnes qui s'étaient séparées d'elles se multipliaient également; désormais cornettes blanches et capes noires (*black caps*) poursuivent dans le même esprit les mêmes œuvres¹.

¹ Hassard, *Life of Archbishop Hugues*, ch. LVII. — Courcy and Shea, p. 431. — Sadler's *Catholic Directory*, 1890, p. 106.

A la différence des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, les premières Sœurs de Saint-Joseph sont venues de France en Amérique, et maintenant les congrégations américaines de Saint-Joseph (car il en est plusieurs), filles des congrégations françaises, ont cessé d'en dépendre : séparée du tronc lointain qui l'avait portée, la branche a pris racine sur une terre nouvelle et forme désormais un arbre distinct, étendant au loin ses rameaux. Il est planté depuis un demi-siècle. A l'appel d'un Italien devenu évêque de Saint-Louis, en Missouri, Mgr Rosati, six religieuses envoyées de Lyon débarquèrent en 1836 à la Nouvelle-Orléans et remontèrent aussitôt le Mississipi. Deux d'entre elles, celles qui devaient conduire la nouvelle colonie, étaient sœurs par le sang avant de l'être en religion et nièces de la supérieure générale. Issues des montagnes du Velay, elles se nommaient Fontbone ; le prêtre qui les accompagnait était leur frère ; les bijoux d'une dame française, qui portait noblement deux noms glorieux, la comtesse de la Rochejaquelein, née Duras, avaient payé leur passage, et lorsqu'elles furent arrivées aux lieux où devaient commencer leurs labeurs, dans un village appelé Cahokia, elles y trouvèrent des familles d'origine canadienne, transplantées sans doute à la suite de la conquête anglaise et qui parlaient un vieux français ; c'étaient leurs enfants qu'elles devaient d'abord élever. Un jour d'hiver, à travers la forêt qui environnait le village, la supérieure s'égara, et comme les habitants avertis par le tocsin s'empressaient pour la retrouver, ils lui criaient dans la nuit, à travers les arbres et les hautes herbes : « Mère de Cahokia, n'ayez pas peur ; vos enfants vous cherchent. » Enfin, ils la découvrirent au fond d'un vieux tronc, épuisée et transie, se préparant à la mort ; ils la mirent sur un brancard de feuillages et de branches et la rapportèrent en triomphe au couvent. Pendant ce temps, l'autre sœur Fontbone apprenait l'anglais, et bientôt elle était envoyée un peu au delà de Cahokia, à Carondelet, parmi les bûcherons et leurs huttes de planches, souvent traversées par la neige. C'est de là que la congrégation devait se répandre, à Saint-Louis d'abord, puis à Philadelphie, et dans quinze diocèses jusqu'au Canada. C'est à Carondelet qu'elle a établi sa maison-mère et son noviciat ¹.

Il serait trop long d'énumérer tous les instituts enseignants des États-Unis qui ont des liens avec la France. La Bretagne leur a donné les Sœurs de la Providence : en 1840, cette congrégation envoyait six religieuses de Ruillé-sur-Loir à Vincennes, en In-

¹ Renseignements inédits fournis par la maison-mère des Sœurs de Saint-Joseph, à Lyon.

diana¹. Aujourd'hui elle dirige une académie et la plupart des écoles paroissiales dans le diocèse de Vincennes; elle s'étend dans vingt autres. Le Maine a fourni les Sœurs Marianites de Sainte-Croix à la colonie française de New-York : elles tiennent à son usage un hôpital, une maison de secours, un orphelinat et des écoles. On retrouve chez elles l'accent de leur province et, de plus, à travers leur infatigable labeur, de l'entrain, de la gaieté; la supérieure de l'hôpital, notamment, partage la popularité des Petites-Sœurs des Pauvres sur les marchés de la grande métropole².

Les Sœurs allemandes elles-mêmes portent un nom français. Elles s'appellent « Sœurs de Notre-Dame », parce que leur congrégation a été fondée en Lorraine, il y a deux siècles et demi, par le saint curé de Mattaincourt, Pierre Fourier. Aujourd'hui, celles qu'on rencontre en Amérique n'en sont pas moins Allemandes de naissance ou d'origine, et venues de Bavière pour assister leurs compatriotes, elles tiennent des écoles là où les Rédemptoristes de Saint-Alphonse de Liguori desservent les paroisses³.

Enfin l'Irlande, à son tour, a fourni une congrégation aux États-Unis. Les Sœurs de la Merci ont été fondées en 1829, à Dublin, et en 1843 sept d'entre elles furent amenées par l'évêque O. Connor, à Pittsburg, Pittsburg, la ville des mines et des hauts fourneaux, du charbon et du gaz inflammable, la ville du fer et de la fumée (*Iron city, Smooky city*), le Birmingham ou le Saint-Étienne des États-Unis, et en même temps, après New-York, la cité qui compte le plus de communautés catholiques. Là, les Sœurs irlandaises trouvèrent une compagne qui les attendait sans les connaître, pour se ranger sous leurs lois. C'était la fille jeune et belle d'un riche marchand, Eliza-Jane Tienan. Elle put consacrer sa fortune à propager l'ordre auquel elle donnait sa personne, et comme il commençait à se répandre, elle mourut à la fleur de l'âge⁴. Aujourd'hui les Sœurs de la Merci sont établies dans quarante-huit diocèses des États-Unis. Elles se vouent aux mêmes œuvres, elles mènent la même vie que les Sœurs de Charité, mais elles sont gouvernées différemment. Chaque diocèse possède une maison-mère qui ne relève d'aucun autre et de laquelle dépendent toutes les maisons du diocèse. De la sorte, cette congrégation reste toujours immédia-

¹ Léon Aubineau, *Serviteurs de Dieu. Sœur Théodore. Une femme apôtre. Vie et Lettres d'Irma Le Fer de la Motte, en religion sœur Saint-François-Xavier.*

² Les sœurs Marianites de la Sainte-Croix du Mans sont de plus établies dans cinq autres diocèses des États-Unis, savoir : la Nouvelle-Orléans, Hartford, Manchester, Natchez, Providence.

³ Courcy et Shea, p. 254.

⁴ *Ibid.*, p. 289 et suiv.

tement et sans partage sous la main des évêques, chose qui ne leur est pas indifférente; placés à la tête d'une église particulièrement militante, chargés de mener en avant une armée en campagne, ils ont à cœur de régler par eux-mêmes et sans conteste la marche des divers corps de troupe qui la composent.

Pour achever ce tableau de l'enseignement élémentaire parmi les catholiques, il resterait encore à passer en revue leurs asiles d'enfants orphelins ou abandonnés, leurs écoles techniques, leurs ateliers d'apprentissage. Il n'est guère de congrégation enseignante qui n'ait ouvert de tels établissements. Les plus anciens ont été fondés dans le cours du siècle, à Baltimore; les plus importants se rencontrent à New-York, où nous les avons déjà signalés, et maintenant on les trouve au nombre de deux cent cinquante à trois cents, répandus dans presque tous les diocèses¹. Sans doute les institutions de bienfaisance ne sont pas particulières aux catholiques, et nous avons déjà indiqué la place qu'elles tiennent dans l'organisation scolaire du pays tout entier. Mais s'il est vrai que les écoles paroissiales fondées par eux restent encore inférieures aux écoles publiques, il faut reconnaître, d'autre part, que leurs asiles ont souvent servi de modèle aux autres communions et qu'ils ne sont pas surpassés. Aussi voit-on les cités, les États traiter avec telle ou telle congrégation religieuse, lui confier les enfants sans foyer tombés à leur charge et subventionner, à ce titre, quelques maisons de charité tenues par elle.

Parvenus maintenant à l'instruction secondaire, nous rencontrons parmi les établissements catholiques 102 collèges pour les garçons et 319 $\frac{1}{4}$ académies presque toutes destinées aux filles²; nous avons à signaler les instituts qui les dirigent. Sans doute, pas plus dans les écoles catholiques que dans les autres, la ligne de démarcation entre l'instruction primaire et l'instruction secondaire n'est tranchée aussi nettement qu'elle le paraît en Europe. Ainsi les Frères de la Doctrine chrétienne enseignent le latin comme il est enseigné dans les *high schools*; chez eux, on peut voir un enfant qui a dans les mains les *Commentaires de César* à côté d'un autre qui apprend encore à écrire. Cet enseignement du latin leur était pourtant interdit par leurs constitutions, et en Europe ils se refusent toujours à le donner. Aux États-Unis il a fallu faire exception à cette défense sur la demande des évêques qui

¹ D'après le *Sadler's Directory* pour 1890, le nombre total des instituteurs charitables catholiques dans toute l'Union est de 553. Dans ce nombre sont compris les hôpitaux ou hospices. Je ne crois rien exagérer en évaluant comme je le fais le nombre des établissements destinés à l'enfance.

² *Sadler's Directory*, 1890.

manquaient de prêtres et avaient besoin de tirer des écoles chrétiennes leurs séminaristes. De même les Sœurs de Saint-Joseph aussi bien que les Sœurs de la Providence ont des académies, et d'autre part les Dames du Sacré-Cœur se chargent de nombre d'écoles paroissiales.

Toutefois les sociétés religieuses vouées de préférence à l'instruction secondaire sont pour les hommes les Jésuites, pour les femmes les Visitandines, les Ursulines, les Dames du Sacré-Cœur.

Les Jésuites, en changeant d'hémisphère, n'ont pas abjuré leurs traditions et leurs méthodes. Malgré l'empressement de la jeunesse américaine vers le négoce et son peu de goût pour les connaissances désintéressées, ils s'attachent dans leurs nombreux collèges à propager la culture des lettres anciennes, à garder en honneur les études classiques, sans parvenir d'ailleurs à les pousser très loin; trop souvent leurs élèves leur échappent avant qu'ils aient achevé de les former. Parfois cependant on entend chanter chez eux des chœurs grecs; on voit jouer des pièces latines composées il y a deux siècles et plus par quelque Père de la Compagnie.

J'ai déjà parlé des religieuses de la Visitation et de leur introduction aux États-Unis. Je dois seulement ajouter ici qu'elles n'y sont pas restées sans se modifier à certains égards, qu'ordinairement leur clôture est moins stricte et leur vie plus active qu'en Europe, que l'instruction des jeunes filles en occupe davantage un plus grand nombre; elles n'ont pas un seul couvent qui ne soit en même temps une maison d'éducation.

Les Ursulines sont le plus ancien ordre des États-Unis. La France les avait établies à la Louisiane quand elle la possédait encore, et depuis elles y sont demeurées sous tous les régimes, à travers toutes les fortunes. En 1727, la Mère Tranchepain, sept religieuses professes et une novice sorties de Rouen, du Havre et de quelques autres villes de Bretagne et de Normandie débarquaient à la Nouvelle-Orléans et en 1734 seulement elles parvenaient à s'installer dans un couvent bâti pour elles. Quand la Louisiane passa à l'Espagne, leur communauté, séparée de la mère-patrie, faillit s'éteindre; elle parut plus menacée encore lorsque la colonie, ayant fait retour à la France, dut subir le contre-coup de la Révolution française. Cependant le commissaire de la République l'épargna; et plus tard, après que la Louisiane eut été cédée aux États-Unis ce languissant dernier reste des anciennes créations catholiques, se ranima sous le nouveau régime, et il refleurit à la faveur de la liberté commune¹.

¹ Gilmary Shea, *The catholic church in Colonial Days*, p. 570-571, et *The life and Times of Archbishop Carroll*, p. 564, 566, 587.

A différentes époques des essais partirent de la Nouvelle-Orléans; d'autres essais sont venus directement de France, d'Angleterre ou d'Irlande. Aujourd'hui les Ursulines ont environ trente maisons répandues d'un bout à l'autre de l'Union dans vingt-six diocèses.

Lorsque, à l'appel de l'évêque Dubourg, la congrégation du Sacré-Cœur, fondée en France au début du siècle, envoya en 1818 une colonie au delà de l'Atlantique, les religieuses de l'ordre nouveau furent reçues dans le nouveau monde par leurs aînées les Ursulines, et quand après quelques jours de repos elles quittèrent le couvent hospitalier qui les avait abritées à leur débarquement, impatientes qu'elles étaient de remonter le cours du Mississipi et de parvenir au lieu où elles pensaient commencer leur apostolat, ce furent les Ursulines qui leur fournirent leurs premières ressources; elles leur donnèrent 300 piastres pour leur voyage. Les Dames du Sacré-Cœur avaient quitté leur patrie dans le dessein de se vouer aux Indiens. Mais sur leur route elles rencontrèrent tour à tour les familles dégénérées issues des anciens colons de France et d'Espagne et les familles récemment venues de toutes les contrées d'Europe sans culture et le plus souvent sans foi ni loi; elles trouvèrent les filles de la race blanche exposées aux vices de la barbarie et de la civilisation tout ensemble, et ce fut à elles qu'en définitive elles se consacrèrent. Cependant la pensée des Indiens à évangéliser ne quittait pas la supérieure qui avait conduit la première expédition, M^{me} Duchesne. Jusqu'à la fin de sa carrière elle souhaita un établissement chez les sauvages pour attirer la bénédiction de Dieu sur tous les autres, et cet établissement s'étant enfin ouvert à Sugar Creek chez les Potowatomies, comme elle était brisée par l'âge et reléguée dans la retraite, elle consuma au service de cette tribu ses dernières forces. C'était une héroïque religieuse que cette mère Duchesne, issue de la vieille bourgeoisie du Dauphiné, alliée à la grande et forte race des Perrier, trempée par l'épreuve de la Révolution, naturellement entière et rude, intrépide et rigide, et restée jusqu'à sa mort, à quatre-vingt-quatre ans, insatiable de privations et de sacrifice. Sous elle, sa congrégation prit racine dans la pauvreté, la simplicité et la tribulation. Sous un autre gouvernement, celui de la mère Galitzin, elle devait prospérer. Fille d'une princesse russe convertie au catholicisme et convertie elle-même à dix-huit ans par une illumination soudaine, Élisabeth Galitzin voulut être religieuse dès qu'elle fut catholique, et quand elle fut religieuse, elle devint apôtre. Déjà un prêtre de son nom et de son sang avait évangélisé les États-Unis. Elle y fut envoyée à son tour en 1841 avec la charge de représenter en ce

lointain pays la supérieure générale. Née pour commander et conquérir, elle marchait à son but sans ménager elle-même ni autrui. A peine arrivée, elle ouvrit une académie dans la métropole américaine, à New-York, et de là son ordre s'étendit au loin¹. Au terme de l'administration de la mère Duchesne, qui avait duré vingt-trois ans, il n'était pas sorti de la Louisiane, il ne comptait encore que quatre maisons ayant peine à vivre. Aujourd'hui, cinquante ans plus tard, de la Nouvelle-Orléans à Chicago, de Boston à San-Francisco, il compte ving-huit maisons dispersées dans dix-neuf diocèses. Symptôme plus significatif : il se recrute et se multiplie sur place, et désormais parmi les religieuses de chaque établissement on n'en trouve guère qu'une seule, la maîtresse de français, qui soit venue de France, ce qui ne les empêche pas de rester toutes étroitement unies à la maison-mère de Paris.

L'instruction des filles américaines se prête plus aisément que celle des hommes aux méthodes européennes. Pour les filles d'abord, il n'est pas question des études classiques que les Jésuites, par exemple, ont tant de peine à imposer à leurs élèves. De plus on apprécie mieux pour elles les avantages d'une culture plus policée, et parfois des parents riches, fussent-ils protestants, les envoient dans quelque pensionnat religieux de France. Il ne faut donc pas s'étonner si l'instruction recherchée aux Etats-Unis ressemble à celle qui se donne en Europe. Toutefois les sciences exactes, mathématiques, physique et chimie, y tiennent plus de place. Mais c'est surtout en matière d'éducation que se marque la différence des deux sociétés. L'esprit d'indépendance est commun à l'un et l'autre sexe en Amérique. Il faut que les institutrices de la jeunesse, quelles qu'elles soient, en tiennent compte et ne prétendent pas plier leurs élèves à la discipline du vieux monde. La plupart sont externes. Les externats de fille sont plus anciens et plus fréquents dans les couvents des Etats-Unis que dans ceux d'Europe, et parmi les internes même, beaucoup ont des chambres distinctes meublées à leur gré. Elles s'accommoderaient mal du dortoir commun ; jusqu'en pension, il leur faut avoir un chez soi.

Pendant le siècle qui s'achève, les efforts et les ressources des catholiques avaient été presque uniquement consacrés à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire. Il est vrai que les Jésuites avaient institué à Washington, et comme une dépendance de Georgetown, une faculté de droit et une faculté de médecine. Des laïques choisis par eux, quelques-uns même protestants, y

¹ *Histoire de M^{me} Duchesne*, par M. l'abbé Baussard, 2^e édition, 1882. — Courcy et Shea, p. 413 et suiv.

professent avec succès. Toutefois il manquait encore à l'Église romaine des États-Unis un corps complet d'enseignement supérieur : une véritable université à son usage. Cette lacune se comble aujourd'hui ; l'édifice scolaire bâti par elle reçoit son couronnement. J'ai précédemment raconté l'inauguration de l'université de Washington ; j'ai dit comment elle a pris naissance. En deux ans, 2 à 300 000 dollars ont été dépensés en constructions et en mobilier, et huit chaires ont été érigées, dotées d'un fonds de 50 000 dollars chacune. De tels dons sont magnifiques assurément, et si l'on considère que les catholiques, obligés à toutes sortes de sacrifices, ont été, jusqu'à présent, la portion la moins riche du peuple américain, ils leur font grand honneur, ils donnent confiance dans l'avenir. Mais ils sont loin d'atteindre les largesses prodiguées à d'autres universités. Asa Packer a donné 3 500 000 dollars à l'université de Leigh, en Pensylvanie ; John Hopkins, la même somme à celle qu'il a fondée dans le Maryland ; Isaac Rich, 2 millions à celle de Boston, et les Vanderbilt, 1 775 000 à celle qui porte leur nom dans le Tennessee ¹.

Aussi l'université catholique n'a-t-elle pu que commencer. La faculté de théologie seule est instituée. Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, les plans sont dressés pour embrasser le cercle entier des connaissances humaines et faire succéder à l'étude de Dieu l'étude de l'âme et l'étude de la nature, en laissant de côté, jusqu'à nouvel ordre, les sciences d'application. Le dessein est conçu de porter en haut l'esprit américain, et par delà les occupations pratiques dans lesquelles il se renferme de le pousser vers la région des théories et des principes. Quel sera le succès de cet effort ? Les premiers cours de la faculté de théologie sont ouverts depuis un an ; le temps n'est pas venu de les décrire et de les apprécier. Il est seulement permis de former des conjectures ou tout au moins des vœux sur l'avenir de l'institution au berceau.

L'étude du mouvement et de la force dans le monde physique, de la vie dans la matière, a été le grand travail de notre siècle ; de là le péril, auquel il n'a pas toujours échappé, de méconnaître et de nier tout ce qui ne lui découvrait pas une telle étude. Dès lors il y a lieu de prévoir que le progrès philosophique du siècle prochain consistera dans une science comparée, qui envisagera dans leurs relations réciproques la vie de la matière et la vie de l'âme, et les rapportera l'une et l'autre à Dieu, leur auteur. Aucun peuple n'a fait autant que le peuple américain pour s'emparer de cette vie de la matière et l'approprier à son usage ; d'autre part, resté tout

¹ Boone, p. 206.

entier laborieux, il ne s'est pas livré aux doutes subtils, aux vains systèmes. Pourquoi donc n'est-ce pas chez lui qu'apparaîtrait la lumière attendue? Pourquoi l'université de Washington ne deviendrait-elle pas l'un des foyers où elle s'allumera quelque jour.

Si telle est sa tâche dans l'ordre intellectuel, elle en a un autre à remplir dans l'ordre moral. Les découvertes scientifiques ont créé avec une industrie nouvelle une richesse nouvelle et un peuple nouveau de travailleurs. Or à quelles règles doit être soumise cette richesse ignorée des âges précédents? Par quels procédés est-il permis de l'amasser et comment est-il juste de la répartir? Dans l'œuvre industrielle, quelle est la part légitime du capital et la part légitime du travail, quels profits sont équitables et quels profits sont usuraires? Il y a là de redoutables cas de conscience que les anciens moralistes ne pouvaient connaître et qui ne sont point encore nettement éclaircis. Aussi longtemps qu'ils ne le seront pas, aussi longtemps qu'à cet égard la loi morale paraîtra obscure, la loi civile restera incertaine et arbitraire. Sans doute de telles questions doivent être partout traitées; car partout elles sont brûlantes, partout elles mettent aux prises les classes divisées, partout la justice et la paix sociale en dépendent. Mais s'il est vrai que nulle part l'industrie n'est aussi puissante, le travail aussi fécond, la richesse aussi ardemment poursuivie, aussi promptement acquise ou perdue, aussi librement accumulée qu'aux États-Unis; s'il est vrai aussi que l'épiscopat catholique, prévoyant un conflit entre les travailleurs et ceux qui les emploient, se prépare à intervenir en arbitre : n'appartient-il pas particulièrement à l'université fondée par cet épiscopat d'aborder le problème à la fois économique et moral qui s'impose à notre âge?

A beaucoup d'égards, la conscience des sociétés chrétiennes aussi bien que leur raison a été formée jadis par les anciennes universités. Le siècle qui s'approche a besoin qu'il lui soit rendu pareil service, et de quelque côté que se lève sur lui la lumière, elle sera bénie par l'ancien comme par le nouveau monde.

C. DE MEAUX.

UN LIVRE SUR M. FOISSET

Une bienveillante communication m'a permis de parcourir les épreuves d'un volume qui doit prochainement paraître à la librairie Plon, sous ce titre : *Théophile Foisset*, par M. Henri Boissard. Le sujet et l'auteur me paraissent de nature à intéresser les lecteurs du *Correspondant*. Le « Tout-Paris » des boulevards peut ne pas connaître M. Foisset; mais ce n'est pas ici qu'il est besoin de rappeler quelle place il a si longtemps tenue à côté des chefs de l'armée catholique. Quant à M. Boissard, il était naguère l'un des membres les plus distingués et les plus estimés de notre magistrature; arrivé jeune encore à des postes considérables, successivement procureur de la République à Lyon et procureur général à Dijon, son talent et son caractère devaient le porter aux plus hautes situations; mais ils le désignaient aussi aux coups des épurateurs. Rejeté brusquement dans la vie privée, il s'est donné tout entier au service des idées qui lui sont devenues d'autant plus chères et sacrées qu'il a souffert pour elles. Par plus d'un côté, il se trouvait attiré vers M. Foisset : Bourguignon comme lui, il était encore plus son compatriote dans l'ordre des idées; il avait ses convictions, ses affections et, j'ose le dire, ses qualités : chez tous deux, même mélange d'ardeur et de sagesse, même droiture désintéressée, même façon de comprendre et de remplir les devoirs publics ou privés. Faut-il s'en étonner? En dépit du voile modeste dont l'auteur couvre tout ce qui le regarde personnellement, ne devine-t-on pas qu'il est un peu le fils spirituel de celui dont il raconte la vie? Suis-je téméraire ou indiscret en supposant que M. Henri Boissard touche de très près à cet adolescent dont il est parlé plusieurs fois, à mots couverts, dans les derniers chapitres du livre, à cet étudiant dont M. Foisset, vicillard, dirigeait, avec une sollicitude paternelle, l'éducation philosophique et religieuse, à

ce jeune magistrat qu'il assistait de ses conseils, lors son entrée dans la carrière, et au père duquel il écrivait, avec une émotion charmante : « Oui, j'ai pour H... des *montées* de tendresses comme les mères ont des *montées de lait*. Plutarque dit de l'un de ses héros : la Grèce l'aima singulièrement comme le dernier homme de vertu qu'elle eût porté dans sa vieillesse. Il y a quelque chose de cela dans mon affection pour votre fils. H... est seul, tout seul, notre représentant et, s'il plaît à Dieu, notre continuateur dans la vie publique. A ce titre, je l'aime comme un fils. » On peut donc croire que M. Boissard a rempli une sorte de devoir filial, en écrivant son livre. De là ce qu'on y sent de vrai, de profond, d'ému, de vraiment pieux. Ajoutons que l'auteur, qui jusqu'alors était surtout connu comme un orateur judiciaire de premier ordre, se révèle historien habile : son ouvrage est bien composé et agréablement écrit. Je pense donc que les lecteurs du *Correspondant* ne me sauront pas mauvais gré de profiter de la communication anticipée qui m'en a été donnée, pour le feuilleter avec eux et leur en faire avoir ainsi la primeur. Je ne prétends certes pas, par une analyse nécessairement hâtive et incomplète, les dispenser de lire le livre lui-même quand il paraîtra ; ma seule ambition est de leur en faire entrevoir l'intérêt, et de leur donner ainsi l'envie d'en prendre plus entière connaissance.

I

Pour accomplir la tâche qu'il s'est proposée, M. Boissard a dû rappeler, au moins dans leurs grandes lignes, les luttes soutenues par les catholiques, sous la monarchie de Juillet, la république de 1848 et le second empire ; c'était le cadre nécessaire. Toutefois la partie de son œuvre qui est la plus nouvelle et à laquelle je veux surtout m'attacher, est celle qui traite de M. Foisset lui-même, qui met en lumière son caractère et son action. Notre auteur remonte jusqu'aux premières années de celui dont il raconte la vie. Quelques traits sont piquants et caractéristiques. L'enfant a déjà une fermeté, une sincérité et une chaleur de convictions qui font pressentir ce que sera l'homme. En 1812, au moment de faire sa première communion, il déclare à son confesseur que la chose est impossible. Pourquoi ? C'est qu'on lui avait enseigné officiellement le *Catéchisme de l'empire* où se trouvait écrite cette réponse : « Nous devons à l'État, et en particulier à Napoléon, notre empereur, l'amour, l'obéissance, le service militaire... » etc. Or, disait l'enfant, je suis prêt à obéir et à me faire tuer pour le pays, mais

quant à aimer Napoléon, jamais ! On eut grand'peine à rassurer sa conscience. Trois ans plus tard, le 31 août 1815, le curé de Beaune le voyait entrer à la sacristie, d'un air embarrassé, et demander, pour le lendemain, une messe de mort. — « A quelles intentions, mon enfant ? dit le vieux prêtre. — Pour Louis XIV, Monsieur le curé ; il y aura cent ans demain qu'il est mort : il avait beaucoup à expier, et je crains que ses parents ne l'oublient. »

Si le jeune Foisset aimait les Bourbons, il aimait aussi la liberté dont le retour était, dans sa pensée, inséparable du rétablissement de la royauté. Royaliste et libéral, tel il se montre pendant toute la Restauration. Le 21 juillet 1830, quelques heures avant la révolution, il résumera ainsi ses convictions : « Je crois à la double légitimité de Charles X, principe de stabilité, et de la Charte, base de libertés applicables. » Chez ce croyant, rien d'étroit ni d'exclusif. Vers 1821, pendant qu'il est étudiant en droit à Dijon, et que, par ses succès et son esprit d'initiative, il marche vraiment à la tête de la jeunesse, les royalistes lui demandent d'organiser une conférence littéraire analogue à celle qui venait d'être fondée à Paris sous le nom de *Société des bonnes études*. Foisset refuse toute assimilation et toute affiliation avec cette société dont l'esprit ne lui paraît pas assez large : il pose comme condition que plusieurs de ses camarades non catholiques, — notamment Lacordaire, alors démocrate et libre-penseur, — seront admis dans la société qu'il s'agit de fonder. Il est bientôt récompensé de sa généreuse confiance. Un jour, à l'une des réunions, Lacordaire demande la parole, abjure solennellement la doctrine politique de Rousseau, comme *menant droit à un suicide social*, et déclare que, persuadé par quatre mois de débats, lui aussi, il se rallie désormais à la Restauration, complétée par la liberté selon la Charte. L'acclamation est unanime, et tous les jeunes gens se jettent, l'un après l'autre, dans les bras du converti. Démarche plus grave encore, Lacordaire demande au jeune Foisset de lui accorder trois entretiens par semaine sur la religion : c'était le premier pas dans la voie qui devait le conduire au séminaire.

Bien que, dès cette époque, la vie de M. Foisset s'écoulât à peu près entièrement en Bourgogne, cependant il faisait parfois quelques excursions et même quelques séjours à Paris ; il en profitait pour entrer en relations avec les hommes célèbres, entre autres avec Victor Hugo et Lamartine. M. Boissard raconte à ce sujet, deux anecdotes assez piquantes. Victor Hugo réunissait le soir, chez lui, ses admirateurs et leur lisait les pièces composées dans la journée. Admis dans le cénacle, M. Foisset, avec la candeur d'un provincial, se permit un jour une modeste observation. Le

tolle fut tel qu'il fut sur le point d'être jeté dehors. Mais le Dieu se montra clément. D'un geste olympien, il ramena le calme : « Voyez-vous, dit-il, mon cher monsieur Foisset, nous autres, nous ne nous critiquons jamais, parce que la critique nuit à l'originalité. D'ailleurs, la critique est une chose impie, car c'est Dieu qui a fait le poète. » Des tonnerres d'applaudissements saluèrent cet oracle. Quant à Lamartine, il avait invité M. Foisset à venir à Saint-Point. C'était le moment où le poète écrivait *Jocelyn*, et il confia à son hôte le manuscrit inachevé. Or, voici comment il composait son poème : il montait à cheval de bon matin, courait seul la campagne et rentrait à l'heure du déjeuner, rapportant une *botte* de vers qu'il confiait à sa femme. Celle-ci rajustait de son mieux les fleurs nouvelles à la guirlande commencée, car le poète n'aimait pas à se relire. M. Foisset remarqua que l'auteur donnait à son héroïne des cheveux tantôt blonds, tantôt noirs, et se hasarda à lui dire : « La vision vous la présente-t-elle brune ou blonde ? — Je ne sais, en vérité, répondit Lamartine, mais vous n'avez qu'à compter les passages avec ma femme, et les cheveux seront de l'une ou de l'autre couleur, selon qu'il y aura moins à corriger. » Et voilà comment Laurence fut blonde.

II

1830 fut une date douloureuse pour M. Foisset. Son premier mouvement fut de se démettre des fonctions de juge d'instruction au tribunal de Beaune, qu'il occupait depuis peu de temps. Des conseils autorisés le décidèrent à rester magistrat. Seulement, trompé dans ses espérances politiques, il se donna plus entièrement encore au service de la religion. « Après 1830, a-t-il écrit lui-même beaucoup plus tard, voyant la cause de la légitimité perdue, je me suis dit, comme Alexis de Tocqueville : Je ne demande à Dieu qu'une chose, qu'il m'accorde de me retrouver un jour voulant de la même manière une chose qui en vaille la peine. Les dynasties passent, l'Église demeure. Je me vouai sans réserve à la cause de l'Église. J'ai été, je suis resté catholique avant tout, dans toute la portée du terme. Mais, comme j'étais sincèrement libéral, j'ai cru ne pouvoir mieux servir l'Église qu'en demeurant fidèle à mon idéal de liberté. » En effet, tout en remplissant, avec une grande conscience et une correction parfaite, ses modestes fonctions judiciaires, il cherche les occasions de servir les intérêts de l'Église, de combattre pour sa liberté. Il avait été, en 1829, l'un des collaborateurs du premier *Correspondant* ; il est de ceux qui s'oc-

cupent de le ressusciter, en 1842, au début de la campagne pour la liberté de l'enseignement. Du fond de sa province, il envoie au nouveau recueil des articles dont M. Veillot caractérisait excellemment le genre de mérite, quand il lui écrivait : « Votre article est un chef-d'œuvre ; il est clair comme une bouteille de bon vin de Bordeaux, et il en a l'aimable chaleur. »

Quelle que fût la valeur de ces écrits, ce n'était pas encore par là que M. Foisset exerçait l'action la plus efficace. En 1837, une affaire intéressant le diocèse de Dijon l'avait mis en rapport avec M. de Montalembert : une rencontre s'en suivit, à Cîteaux, et de la rencontre naquit une amitié rare, que la mort seule devait dénouer et dont l'auteur des *Moines d'Occident* pouvait écrire, au bout de trente ans, qu'elle avait été « une amitié vraie, fidèle, entière, sans lacune et sans ride. » Le magistrat, d'origine bourgeoise, de petite fortune, de vie modeste, sans ambition personnelle, bien résolu à ne jamais sortir de sa retraite provinciale, n'avait cherché, dans ces relations, qu'une occasion de se mettre au service du brillant pair de France qui lui paraissait désigné pour être le chef des catholiques ; il y trouva, par surcroît et bien malgré lui, l'occasion d'un rôle de conseiller que son humilité n'avait certes pas prévu. M. de Montalembert, en effet, surpris de ce qu'il découvrait, chez son nouvel ami, d'ouverture d'esprit et de sagesse, de générosité et de prudence, de ferme et droit jugement, d'expérience précoce, de sûreté de caractère, se mit à lui faire confiance de ses projets, à lui demander avis dans les circonstances délicates. Quand vinrent les luttes pour la liberté de l'enseignement, il prit l'habitude de ne faire rien d'important sans écrire à Beaune ; peu de ses discours dont il ne soumit l'idée à M. Foisset ; aucun de ses écrits dont il ne lui fit revoir les épreuves. « Trouver, dit à ce propos M. Boissard, un ami éloigné du champ de bataille, étranger à toutes les coteries, à toutes les intrigues parlementaires ou autres, dégagé de tous les sentiments de rivalité ou de jalousie inconsciente qui égarent quelquefois les hommes les meilleurs, pendant même qu'ils combattent sous le même drapeau, un cœur ayant gardé toute sa pureté et toute son ardeur première, une intelligence droite et sereine, servie par une mémoire encyclopédique, par une érudition universelle, par un travail qui commençait chaque jour à quatre heures du matin et que ne rebutait aucun effort, c'était, pour le pair de France, placé si jeune, par son éloquence et la vigueur de son caractère, à la tête des catholiques français, une faveur de la Providence qu'il sut comprendre dès le premier jour. »

On se rend compte quel devait être l'intérêt de la correspondance ainsi échangée entre M. de Montalembert et M. Foisset.

M. Boissard en a eu connaissance, et il a été autorisé à en publier quelques fragments. On y voit le jeune pair solliciter avec ardeur les observations de son ami et les recevoir avec reconnaissance. « Vous me rendez là, lui écrit-il, un service inappréciable. J'admire votre sens exquis de tout ce qui me manque. » Ou bien encore : « Je crains que vous ne soyez trop préoccupé de ménager mon amour-propre littéraire; or sachez au contraire que rien ne me plaît, ne m'instruit, ne m'amuse plus même que vos trop rares critiques... Je risque souvent des néologismes, des images forcées, en me disant : Foisset est là; si c'est par trop mauvais, il le redressera. » Un jour qu'il a été critiqué : « Votre jugement m'a attristé, mais j'ai tout de suite ressenti une vive et profonde joie, celle de me sentir un véritable ami, un ami sincère, cette chose plus rare qu'elle n'est douce; un ami qui ne craint pas de blesser l'amour-propre et qui porte d'une main intrépide la lumière dans les ténèbres de l'orgueil et du moi. Soyez donc béni... » Au lendemain d'un de ses grands triomphes oratoires : « Mon bien cher ami, applaudissez à votre ouvrage! car c'est à vous surtout que je dois le succès le plus considérable que j'aie encore obtenu. C'est vous qui m'avez donné du cœur pour cette difficile besogne, c'est vous qui m'avez suggéré plusieurs des idées qui ont le plus ému la Chambre. Jouissez donc, mon ami, du bien que vous m'avez fait et, j'ose le croire, à la cause catholique. » Ce n'est pas seulement sur ses discours et ses publications que M. de Montalembert reçoit d'utiles conseils. « Oh! que vous avez raison, écrit-il à son correspondant, de me prêcher la prière. Et combien je vous aime davantage de cette sollicitude pour mon âme! Gardez-la-moi toujours, je vous en conjure, et aimez-moi comme je vous aime devant Dieu. » Il ajoutait, un autre jour, dans le même ordre d'idées : « Croyez-le bien, mon bon et pieux ami, je ne perds pas de vue l'essentiel, malgré de trop cruelles infidélités. J'ai écrit en tête de mon agenda : *Dieu ne me demande pas de sauver l'Église, mais de sauver mon âme.* » Rare amitié, à la vérité, dont on ne saurait dire auquel des deux amis elle faisait le plus d'honneur.

M. Foisset était tellement fait pour ce rôle de conseiller, qu'à cette époque il se trouvait aussi l'exercer, dans une moindre mesure, il est vrai, auprès d'un autre champion de la cause catholique, M. Louis Veillot. C'était le temps où le rédacteur de l'*Univers* soutenait les mêmes thèses que M. de Montalembert et où ce dernier disait : « Ce Veillot m'a ravi; voilà un homme selon mon cœur. » M. Foisset goûtait le zèle et le talent du journaliste. « Depuis l'*Avenir*, disait-il, nous n'avons rien eu de tel dans la guerre de plume. » Mais il s'inquiétait de ses violences et

tâchait de les tempérer. A ses remontrances M. Veillot répondait par des *med culpâ* qui ne témoignaient pas, il est vrai, d'une contrition bien profonde, ni surtout d'un très ferme propos. Voici quelques extraits de ses lettres :

... Je n'oublierai pas notre causerie et je ne veux pas vous cacher que j'en ai gardé l'impression. Si j'écrivais, je prendrais garde aux mots violents.

... Que ne l'ai-je à Paris au lieu de l'avoir à Beaune, l'ami prompt à me censurer que vous me conseillez de si bonne grâce ! Je sens aussi bien et aussi vivement que qui que ce soit ce qui me manque, mais à qui voulez-vous que je m'adresse ?

... Je m'emporte, je dépasse les bornes, je suis violent, cela est vrai. Mon excuse est que j'improvise.

... J'ai bien reçu quelques compliments sur ma brochure, mais je me disais : « Attendons les lettres de Beaune. » La lettre de Beaune est venue. Avant de l'ouvrir j'ai pris une bonne pincée de tabac, la prise du courage, et je me suis adressé cet autre petit discours : « Mon garçon, tu vas être frotté. » Pouvais-je, cher ami, vous faire plus d'honneur et m'en faire davantage à moi-même ? Hélas ! je savais bien, en écrivant, que vous hochez la tête ici, et là, et ailleurs, parce que j'ai l'instinct du bien, mais je n'en ai que l'instinct ; je sens que je vais de travers, et je ne puis aller droit. Aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui que je me souhaite près de vous, ou vous près de moi, ce qui vaudrait bien mieux, car vous seriez en même temps près des autres. Vous me feriez faire un exercice de logique qui me manque toujours. Je n'ai que la logique des cris, des pleurs et des coups de poings.

Pendant qu'il est question du rédacteur de l'*Univers*, citons encore une lettre curieuse du 19 mai 1842 : elle porte bien, par le fond et par la forme, la marque de son auteur, et cette passion ne laisse pas, par moments, que d'arriver à l'éloquence ; M. Veillot y parle des catholiques amollis par la richesse :

Il leur manque du sang, il leur manque de la haine contre une société où ils ont leur place, et dont le velours et la dentelle les empêchent de voir les plaies et de sentir les corruptions. Ils ignorent ce qui se passe dans la rue, ils n'y ont jamais mis les pieds ; moi j'en viens, j'y suis né et, pour tout dire, j'y demeure encore. Eh bien ! Dieu me dirait : « Ces institutions, ces arts, cette civilisation, je vais tout réduire en poudre ; » je me prosternerai et je n'userais de mon droit de prière que pour Lui demander de sauver les âmes. Écoutez, mon ami, j'assistais hier, dans le fond de la tribune, à cette séance de la

Chambre où l'Église de Jésus-Christ n'a trouvé d'autre défenseur que M. de Carné (il s'agissait d'une discussion sur le traitement de l'archevêque de Paris). *L'Univers* dit ce matin que la journée a été bonne. Moi je n'essaierai pas de vous rendre ce que j'ai ressenti ; mais je n'ai trouvé de conviction et de chaleur que dans l'ignoble accent d'Isambert... Avez-vous vu quelquefois Isambert ? Jamais face humaine n'a présenté un caractère plus marqué d'abjection ; il semble avoir reçu un coup de pied dans le visage ; la voix est hideuse. On l'a écouté froidement comme un fanatique. Évidemment la Chambre considère la religion comme un cadavre, et la figure d'Isambert lui fait trouver tout naturel qu'il s'acharne après ce débris... Puis le ministre a parlé ;... ce mépris patelin, ces cajoleries impertinentes, cette condescendance qui n'admet les pontifes qu'aux doléances et le culte qu'à la tolérance et à la protection, c'est le sentiment de l'assemblée. Voilà ce qu'on a écouté avec complaisance, avec des marques d'adhésion. On veut la paix et on la veut dans ces termes... Si cela convient à mes frères, je n'ai rien à dire, mais en mon âme et conscience je ne puis me soumettre aux conditions qu'on nous présente et je ne m'y soumettrai pas. Ce sera beaucoup que je me taise. Je ne suis pas découragé, je ne suis pas fatigué, je ne suis pas désespéré : je suis dégoûté, et ce sentiment indomptable me pèse au delà de tout ce que je puis dire. Oui, j'ai besoin de m'enfermer, de prier et surtout de pleurer.

N'était-ce pas sous le coup d'une irritation du même genre que M. de Montalembert écrivait le 21 avril 1845 :

Nos catholiques restent toujours les mêmes, la main sur leur bourse ; bien déterminés à ne pas laisser déranger l'heure de leurs repas ou de leurs promenades, et pleins de zèle pour tapisser leurs salons et fumer leurs terres ; en outre, bien résolus à critiquer tous ceux qui se mettent en avant et tous ceux qui auront la bêtise de se faire mettre en prison.

On peut s'étonner que, s'étant fait une telle place auprès des chefs du parti catholique, M. Foisset persistât à se confiner dans un petit tribunal de province. Le P. Lacordaire, M. Veuillot, M. de Montalembert, le pressaient de venir à Paris. « Je vous avoue, lui écrivait ce dernier, que votre préoccupation constante des méchants petits criminels du petit arrondissement de Beaune me révolte ; et quand je vous vois déclarer que *la volonté de Dieu est là*, je demeure confondu ! Quant à moi, *il m'est fort clair* que vous allez contre la volonté de Dieu, en consacrant à un métier que le dernier des substituts ferait aussi bien que vous

des forces, des vertus, un genre de talent que vous seul possédez parmi nous. » Ces instances n'ébranlaient pas M. Foisset. Ce n'est pas que cette vie de province flattât chez lui une sorte de paresse d'esprit, de goût de repos : nul n'avait plus d'ardeur, d'initiative. Ce n'est pas qu'il eût la passion de sa carrière; « l'audience me pèse, » écrivait-il à son frère, en 1839. Ce n'est pas enfin qu'il espérât obtenir, dans son pays natal, une importance locale et une popularité qui lui eussent échappé sur un plus vaste théâtre : non, à raison de ses convictions, il était suspect à la petite société généralement peu chrétienne, au milieu de laquelle il vivait, et il en recevait des blessures quotidiennes dont sa nature, tendre sous des dehors austères, souffrait parfois jusqu'à en pleurer. Il écrivait, à ce propos, dans sa vieillesse : « Entré dans le monde en des jours de discorde, j'avais reçu de mon père des idées religieuses et politiques odieuses au plus grand nombre de mes contemporains. J'ai eu toujours un vif désir de me faire supporter, sans trahir ce que je crois être la vérité; je n'y ai point réussi; j'ai été haï, haï violemment dès l'École de droit, haï avec persévérance, dans mon âge mûr comme dans ma jeunesse. » Si donc M. Foisset était résolu à ne pas quitter sa province, c'était par esprit de devoir et de sacrifice. « Il se considérait, nous dit son biographe, comme rivé au sol de la Bourgogne par les vieilles et nombreuses racines qui l'y attachaient, par le désir de M^{me} Foisset et de sa famille. La petite fortune qu'il y possédait, jointe à son modique traitement de magistrat, lui assurait une indépendance à laquelle il ne voulait pas renoncer; il lui semblait que les travaux auxquels il se consacrait pour le service de l'Église auraient moins de mérite et moins d'autorité, s'ils n'étaient absolument désintéressés. » Dès 1830, il écrivait à un de ses amis : « Dieu ne nous a pas fait naître en vain sur tel ou tel point de la terre, et non sur tel autre. Le hasard n'est qu'un mot; la Providence ne fait rien sans dessein. Nous lui devons de garder le poste qu'elle nous a marqué, tant que nous ne sommes pas appelés visiblement à un autre. »

III

Après la catastrophe de février 1848, le rôle [de conseiller devient difficile pour M. Foisset. Comme il le rappelait lui-même en 1830, « en révolution, la difficulté est moins de faire son devoir que de le connaître ». Ses amis sont divisés. Le P. Lacordaire et M. Ozanam vont à la république et à la démocratie, avec l'*Ere nouvelle*, tandis que M. de Montalembert et M. Veuillot s'engagent

ardemment dans la réaction conservatrice. Bientôt des divergences plus profondes encore et malheureusement plus durables éclatent entre ces deux derniers, à propos de la loi de 1850. De loin, M. Foisset cherche surtout à faire œuvre de pacificateur et de modérateur. Il contribue à empêcher une rupture, un moment menaçante, entre Lacordaire et Montalembert. Il n'approuve pas certaines témérités de l'*Ère nouvelle*, mais il approuve encore moins les violences de l'*Univers* contre cette feuille. M. Vuillot, qu'il s'efforce sans beaucoup de succès de retenir, lui écrit à ce sujet, le 19 novembre 1848 :

Vous recevrez mon dernier article sur l'*Ère nouvelle*. J'espère qu'il ne vous déplaira pas trop. Si j'y ai laissé quelques-uns de ces mots qui font un nuage sur le front des bons anges de la paix, c'est contre mon intention ou par nécessité... Si je n'avais craint quelques *papas* comme vous, qui êtes toujours présent quoique invisible, j'aurais sabré comme sur le *Journal des Débats*.

Quand M. de Montalembert, dupe de certaines promesses, embrasse, avec sa chaleur accoutumée, la cause du prince Louis-Napoléon, M. Foisset demeure plus froid et plus méfiant. Il admet que chaque catholique suive comme citoyen ses préférences, mais, avec une clairvoyance dont l'avenir devait démontrer la justesse, il insiste pour qu'on ne compromette pas l'Église dans une semblable campagne. Il écrit à M. de Montalembert, le 26 octobre 1850 :

Je serai toujours pour la neutralité du clergé, non point en ce qui touche les bases de la société, qu'il a mission, lui aussi, de défendre, mais en ce qui touche les partis qui la divisent. L'Église est de tous les temps, elle ne saurait s'attacher à ce qui passe; elle ne combat que pour ce qui est éternel : pour Dieu, pour la famille, la propriété et la société qu'il a faites.

M. Foisset se montrait-il moins clairvoyant quand il écrivait, quelques jours après le vote du 10 décembre 1848, cette page qui répond si exactement à nos préoccupations et à nos besoins actuels :

Nous avons appris qu'il y a dans le peuple des souffrances plus profondes, des misères plus affreuses que nous ne le savions. C'est notre devoir de nous dévouer à les étudier, à les secourir. Ah! si la bourgeoisie avait compris! si elle s'était faite chrétienne! Mais non; elle exulte de la victoire que lui fait, que lui donne le peuple des campa-

gnes, et il ne vient à l'esprit d'aucun des vainqueurs que demain le suffrage universel se tournera contre eux, s'ils ne sont charitables, secourables aux pauvres gens, amis vrais de ce peuple qui leur est en aide, mais qui ne les aime pas et qui en a le droit, car ils ne l'aiment pas non plus. Qu'ils y prennent garde, le paysan n'est pas républicain, mais il est démocrate. Les sociétés secrètes se tiennent pour averties, elles vont étendre leurs filets, de la ville dans les campagnes. Si le riche ne se met pas en communion avec le pauvre, tout ceci peut finir par une réaction démocratique épouvantable. Si le peuple se croit attrapé, il sera furieux.

M. Foisset était, en ce qui le concernait, toujours résolu à ne pas quitter sa province. Par l'influence de M. de Montalembert, il avait été nommé conseiller à la cour de Dijon. Quand M. de Falloux fut appelé au ministère de l'instruction publique, un de ses premiers actes fut d'offrir à M. Foisset la direction des cultes. Dans une réunion où se trouvaient, avec le nouveau ministre, M. de Montalembert, le P. de Ravignan, l'abbé Dupanloup et M. Veuillot, plusieurs noms avaient été mis en avant; celui-là seul avait réuni l'unanimité des suffrages. M. de Montalembert transmit officiellement à son ami cette offre si honorable, en faisant appel à son dévouement. M. Foisset demanda cinq jours pour se recueillir devant Dieu et voulut consulter son plus ancien ami, Lacordaire; celui-ci l'engagea très nettement à ne pas entrer dans une combinaison « qui, disait-il, n'était très probablement que le péristyle de l'empire ». Cet avis l'emporta, et l'offre de M. de Falloux fut déclinée. Ce n'est pas que M. Foisset voulût se poser en ennemi du gouvernement du prince-président. Sans illusion, sans faiblesse, mais aussi sans animosité de parti pris, il « conservait l'attitude d'un homme qui, pour ne pas plonger son pays dans l'anarchie, se soumet à un gouvernement issu de circonstances supérieures à sa volonté, mais qui, jusqu'à ce que ce gouvernement ait su conquérir son estime, ne lui accorde que sa résignation ». Cette attitude, il l'avait annoncée, dix-huit mois avant le coup d'État, dans cette lettre à M. de Saint-Seine :

La bourgeoisie a repris position au 40 décembre. Elle aidera le peuple à faire un César bourgeois, comme elle les aime... Pour nous, nous respecterons tout ce qui est de l'essence même du pouvoir. Nous n'irons pas à la cour, mais nous resterons des hommes de gouvernement, bien que traités en ennemis par ceux qui gouverneront. Quant à être traités en ennemis, nous pouvons y compter. Quiconque ne se donne point, quiconque ne se fait point *serviteur* est tôt ou tard tenu

pour un adversaire. J'y suis habitué et résigné pour ma part. Je n'en demeurerai pas moins ferme à aimer la France, comme à la servir de mon mieux, selon mes lumières et selon mes forces. Je ne donnerai pas l'exemple du mépris de l'autorité, parce que l'autorité est bonne en soi, mais je tâcherai de me tenir debout, dussé-je pour cela me tenir à l'écart. Il m'est avis que ce sera moins difficile, mais tout aussi rare que sous le premier Empire; tant nous sommes naturellement valets.

Quand le coup d'État est accompli, M. Foisset est de ceux qui conseillent à M. de Montalembert de ne pas siéger dans la commission consultative, et il écrit au P. Lacordaire : « Restons debout, cela suffit. Il y a des temps où le silence a sa signification qui ne manque pas d'éloquence. »

IV

L'établissement de la dictature impériale eut pour effet de grandir l'importance du *Correspondant*, devenu l'asile et l'unique tribune des catholiques fidèles à la liberté et soucieux de « se tenir debout ». Parmi eux on n'est pas surpris de retrouver M. Foisset. Le cercle de ses amis s'est étendu. A M. de Montalembert et au P. Lacordaire se sont ajoutés Mgr Dupanloup, M. de Falloux, M. Cochin, qui lui écrit en 1855 : « Vos articles, vos livres, m'ont attaché à vous depuis longtemps; je vous ai aimé sans vous avoir jamais vu », le prince Albert de Broglie, au sujet duquel il s'écrie, dans une lettre à M. de Montalembert : « Quelle grâce insigne que Dieu ait fait le prince si bon catholique! » Par contre, l'attitude nouvelle de M. Veuillot, ses attaques injurieuses contre les hommes et les doctrines du *Correspondant* obligent M. Foisset à rompre avec lui. Les relations ne se renouent qu'en 1860, lorsque l'*Univers* sera supprimé, et pour un moment seulement.

Toutefois, si M. Foisset était toujours prêt à défendre ses amis du *Correspondant* contre les attaques du dehors, s'il se sentait lui-même atteint des coups dont on les frappait, il avait parfois, sur certaines questions de conduite, des impressions qui n'étaient pas absolument celles de tous les rédacteurs du recueil. Entre ces hommes d'accord sur les points principaux, on distinguait, comme toujours en pareil cas, des nuances, des degrés : si on les eût classés en modérés et ardents, en pacifiques et belliqueux, M. Foisset eût été des premiers; il était à l'aile droite de la petite armée. En politique, il n'aimait pas l'Empire, mais était plus porté

à l'indépendance qu'à l'opposition et redoutait la compromission de certaines alliances un peu révolutionnaires. Dans les questions religieuses alors débattues entre catholiques, tout en demeurant fidèle aux principes de liberté que le *Correspondant* avait toujours inscrits sur son drapeau, il apercevait, grâce à son expérience des choses théologiques, certains périls que d'autres, moins instruits et plus échauffés par le combat, ne voyaient pas aussi bien ; et puis, par nature d'esprit et par situation, il était plus frappé des avantages de l'union entre catholiques, que de la nécessité de relever certains défis et de se dégager de certaines solidarités. Du reste ces divergences, toutes de tactique et de mesure plutôt que de fond, n'altérèrent jamais le dévouement de M. Foisset à l'œuvre commune, ni la confiante estime que lui témoignaient ceux-là même qui étaient parfois tentés de trouver sa sagesse un peu timide.

On en eut la preuve quand vinrent les jours difficiles. A la suite du congrès de Malines en 1863, M. de Montalembert et, avec lui, toute l'école du *Correspondant* furent dénoncés à Rome par certains catholiques; on les accusait d'avoir professé, sous l'étiquette de « catholicisme libéral », des doctrines réprouvées par l'Église. La *Civiltà cattolica* publiait un article dans ce sens. On allait jusqu'à prétendre qu'une condamnation se préparait au Vatican. Dans ce péril, les hommes du *Correspondant* recoururent à M. Foisset; ils lui demandèrent de répondre à la *Civiltà*, de dissiper les équivoques et les suspicions que son blâme avait fait naître. M. Foisset s'en tira si heureusement, avec tant de tact, avec une doctrine si sûre, et surtout avec une si convaincante franchise, qu'il satisfît ses amis de Paris et désarma les critiques de Rome.

Un an plus tard, quand, à la suite de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, certains catholiques et beaucoup d'adversaires de l'Église avaient intérêt à soutenir que ces actes pontificaux atteignaient les hommes du *Correspondant*, quand plusieurs de ces derniers, troublés par cette émotion générale, en venaient à se demander s'ils ne devaient pas se considérer comme désavoués par le Saint-Siège et se condamner désormais au silence, c'est encore vers M. Foisset que se tournaient les regards, c'est à lui que M. de Montalembert et le prince de Broglie demandaient de parler au nom de tous. « La situation est très difficile, lui écrivait M. de Falloux, et c'est précisément pour cela qu'elle vous est confiée. » Bien plus, les principaux rédacteurs du recueil se transportaient à Dijon pour conférer avec l'homme dont, en semblable matière, l'avis leur semblait le plus sûr. M. Foisset, tout en souffrant cruellement des attaques dont le *Correspondant* se trou-

vait l'objet, n'était pas aussi troublé que quelques-uns de ses amis. Ses connaissances théologiques le préservaient de certains effarements. L'Encyclique ne lui paraissait pas avoir la portée qu'on lui attribuait : « J'estime, écrivait-il à M. Douhaire, que cet acte, assurément très grave, n'a pas modifié, doctrinalement et théologiquement parlant, notre situation. Le *Syllabus* ne contient quoi que ce soit de nouveau. L'Encyclique censure un petit nombre de propositions non condamnées jusqu'à ce jour; mais ces propositions n'ont jamais été professées par les écrivains du *Correspondant*. » M. Foisset n'était pas seul à juger ainsi les choses. Il recevait alors de M. de Falloux, retenu par la maladie au Bourg-d'Iré, une lettre remarquable, qui fait trop d'honneur à l'école du *Correspondant* pour que je n'éprouve pas un vrai plaisir à la reproduire; en voici les principaux passages :

Je reçois la nouvelle que nos amis seront près de vous, à une date qui ne me laisse même plus le temps de leur répondre à Paris. Permettez donc que, sans autre excuse ni préambule, j'écrive à vous et à eux tout ensemble, au moment d'une si grave décision. Jamais la souffrance qui me cloue immobile ne m'aura été si pénible qu'en me privant de courir aussi près de vous.

Pour motiver mon vote en même temps que pour l'émettre, je demande à traiter deux questions : 1° notre conduite; 2° votre article.

Notre conduite se résume, pour moi, en ceci :

Ne prendre aucune résolution précipitée ni publique, ne pas devenir nous-mêmes une arme contre l'Église, après avoir cessé d'être ses soldats, ne pas détruire un recueil plus utile, plus indispensable que jamais. Or, toutes ces conditions réunies en impliquent une dernière, rester tous les quatre à notre poste, jusqu'à impérieuse coercition de circonstances nouvelles. Aucune des conditions que je pose en première ligne ne peut se trouver remplie si nous ne consentons pas à la dernière. Nous ne pouvons nous retirer à petit bruit; et en réalité, pourquoi ceux qui désirent se retirer se retireraient-ils, si ce n'était pour dégager leur responsabilité du recueil, et comment la dégageraient-ils si, d'une façon ou d'une autre, ils ne faisaient pas connaître leur retraite? Il est impossible aussi que, *volens aut nolens*, ceux d'entre nous qui se retirent ne deviennent pas un argument décisif et meurtrier contre l'Église.

Quelle interprétation de l'Encyclique, donnée par l'évêque d'Orléans ou par tout autre, pourrait prévaloir contre ce commode argument : « L'Église catholique est si étroite que ses fils les plus dévoués n'y peuvent plus tenir; des hommes, tels que ceux qui affichent leur départ du *Correspondant*, ont certainement épuisé tous les moyens de con-

ciliation avant de risquer un tel esclandre; il faut donc que le Pape ait bien réellement désiré de les mettre à la porte et que le Pape en ait eu bien réellement le droit. » Enfin il est également impossible à mes yeux que le recueil survive à notre retraite, non qu'il n'existe d'autres hommes à côté de nous et après nous, mais parce que nous aurons pris soin de détruire préalablement le terrain sur lequel nous serions censés les appeler...

Nous devons rester jusqu'à ce que les motifs de partir soient aussi évidents pour les uns que pour les autres, de façon à dire, aussi bien à notre lit de mort que durant le reste des jours qui nous sont comptés : « Nous n'avons cédé ni à l'humeur ni à la vengeance ni à une préoccupation égoïste. Nous n'avons cédé qu'à la force majeure, là où nous ne pouvions nous méprendre, là où aucun cœur analogue aux nôtres ne s'y méprenait non plus. Nous sommes demeurés sur la brèche autant qu'a duré le péril ou jusqu'à ce que notre corps eût été régulièrement, positivement licencié; mais nous n'avons pas donné notre démission, nous n'avons pas mis bas les armes et délaissé le drapeau, lorsque le canon grondait de toutes parts, lorsque l'ennemi enveloppait la place, parce qu'on a semblé nous comprendre dans une manœuvre dont nous n'avions pas bien la clef, ou qu'on nous a parlé dans un langage que nous n'avons pas voulu prendre le temps d'étudier de sang-froid. »

Je ne demande donc à nos amis que le temps de voir se développer les événements qui nous pressent de toutes parts. Si ces événements tournent contre mon attente, il sera bien aisé de le constater avec moi ou contre moi. Notre retraite aura gagné à ces événements plus de dignité, puisqu'elle sera moins personnelle, et, du même coup, plus d'autorité. Mes amis, plus jeunes, n'y auront perdu que quelques mois, et ce n'est pas à eux d'y regarder de plus près. Si, comme je le crois, comme je le crains, le bruit de l'Encyclique disparaît bientôt, non sans laisser de traces, mais dominé par le fracas d'une mêlée de plus en plus furieuse, de plus en plus générale, où les deux camps ne porteront plus que deux noms : les chrétiens et les antichrétiens, nos amis les plus jeunes sont ceux qui auront le plus à se féliciter de ne s'être point affaiblis ou désarmés eux-mêmes et d'avoir acheté, au prix d'un peu de silencieuse patience, le droit de rester toujours au premier rang dans les plus grands combats de leur âge.

Ceci dit, et bien d'autres choses que vous y ajouterez mieux que moi, Monsieur, j'arrive maintenant à la question de votre article... Je serais d'avis qu'il ne s'appuyât sur aucun faux-fuyant théologique et ne les mentionnât même pas... L'Encyclique contient un enseignement que nous écoutons avec le plus profond respect; cet enseignement ne nous impose rien qui soit nouveau dans l'Eglise, qui soit nouveau

dans la foi, qui soit nouveau dans le pontificat de Pie IX et de ses prédécesseurs. Il n'impose rien à l'exercice de nos droits de citoyens qui ne nous fût imposé déjà et, dans ses limites, nous avons pu faire et nous ferions encore tous les actes qui ont illustré la carrière des catholiques depuis plus de trente ans. Voir autre chose dans l'Encyclique, c'est la faire sortir des principes généraux et absolus dans lesquels elle prend soin de se renfermer, pour la faire descendre à des applications de détail, applications qui appartiennent à ses commentateurs de toute nature et qui ne ressortent ni du texte ni des intentions du Saint-Siège; c'est tomber dans le piège des ennemis du christianisme qui se plaisent toujours à le personnifier dans des termes inacceptables ou dans le piège de M. Baroche qui ne vise qu'à grossir les malentendus d'où il espère faire découler tout doucement, non la proclamation formelle, mais le goût et l'habitude d'une Église nationale...

Ces idées, qui étaient aussi celles de M. Foisset, prévalurent entièrement dans les conférences de Dijon et inspirèrent la déclaration faite par le *Correspondant*, dans le numéro du 25 janvier 1865.

V

En même temps qu'il prenait cette part importante à toutes les luttes du *Correspondant*, M. Foisset menait à fin d'autres travaux toujours destinés à servir la même cause. Ainsi publia-t-il, vers 1853, une *Vie de Jésus-Christ*. Cet ouvrage faillit avoir pour épilogue, plusieurs années après, une réfutation de la *Vie de Jésus* de M. Renan. Plusieurs personnes la lui avaient demandée, entre autres M. de Montalembert. Voici la lettre de ce dernier toute vibrante d'amour pour le christianisme et de colère contre ses insulteurs :

Mon ami, j'ai oublié de vous dire, dans ma dernière lettre, que j'approuvais tout à fait l'idée qui vous a été suggérée de faire un article sur Renan et son roman. Cette tâche revient de droit à l'auteur de la *Vie de Jésus-Christ*. Mais, je vous en supplie, en parlant de cet homme et de son œuvre, ne soyez ni irrité ni même affligé. Point d'invectives et surtout point d'élégie. J'enrage de voir les galopins de l'*Indépendance*, stylés par leur compère Sainte-Beuve, s'apitoyer sur Notre-Seigneur et sur tous les chrétiens comme s'il était donné à ce renégat de porter un coup mortel à notre foi et à la divinité de notre Rédempteur.

Je vous envoie un article du *Temps*, de Scherer, autre renégat,

ex-pasteur protestant, qui insiste précisément sur les *fureurs* des catholiques. Il ne doit point y avoir de fureurs, rien que du mépris, je le répète, pour une très petite science entée sur un immense orgueil et une répugnante absence de sens moral. Pour cet homme, tout est dans la finesse. On dirait que la vie humaine n'est qu'un tissu de mousseline. Ah! qu'elle est autre chose, et que ce faux sage me fait horreur et pitié, avec ses élégies sur la vie et la mort de sa sœur, qui lui servent de passeport pour blasphémer contre la vie et la mort du Seigneur Jésus, de notre Jésus!

Malgré ces incitations, M. Foisset ne donna pas suite à ce projet. Il allait du reste être absorbé par une œuvre qui lui tenait particulièrement à cœur. Lacordaire étant mort en 1861, il parut à ses plus illustres amis, à M. de Montalembert, à M. de Falloux, que sa vie devait être racontée par M. Foisset. Ce dernier accepta la tâche et s'y consacra avec un dévouement pieux. Pour mieux l'accomplir, il donna sa démission de magistrat, renonça au séjour de Dijon et s'enferma à la campagne dans une vieille maison de famille. L'œuvre fut terminée au commencement de 1870. On jugera de l'esprit dans lequel elle avait été faite par les extraits suivants des lettres que l'auteur adressait à ses amis :

J'ai écrit mon livre avec cette préoccupation que je devais dire la vérité, *TOUTE* la vérité, mais la dire de telle sorte qu'elle fit son chemin dans le plus grand nombre d'esprits possible, et que la mémoire du P. Lacordaire fût acceptée par le plus de catholiques possible. Je ne l'ai point abaissé, ni diminué; mais je n'ai flatté, ni *bravé* personne.

... Plusieurs me reprochent d'avoir *arrondi les angles du P. Lacordaire*. Je nie que le P. Lacordaire fût anguleux. En chaire, il risquait des excentricités assez regrettables, mais c'était accidentel : et ces excentricités, beaucoup plus rares qu'on ne l'a dit, ne portaient que sur des détails, sur des développements, jamais sur rien d'essentiel. J'ai mis en scène le P. Lacordaire tel qu'il était, c'est-à-dire le contre-pied d'un homme agressif. Il était essentiellement modéré *en toutes choses*... M. Cochin vous dit qu'il n'avait, avant mon livre, qu'une très imparfaite idée de ce qui s'était passé dans la cage, quand il ne faisait que voler autour. Mon Dieu! tout le monde en est là. M. de Montalembert, qui dégustait l'ouvrage feuille à feuille, s'étonnait sans cesse de tout ce que je lui apprenais. De temps en temps il réclamait et j'ai été obligé de lui envoyer plus d'une fois ses propres autographes pour le convaincre que j'étais dans le vrai. Je crois pouvoir dire que la vérité vraie sur les catholiques du dix-neuvième siècle est dans mon livre.

... Il est évident que je ne puis satisfaire au même degré les admirateurs du P. Lacordaire et ses antagonistes. C'est le malheur des temps de guerre civile que l'histoire contemporaine y soit comme impossible. Voilà pourquoi j'ai pris pour épigraphe : *Scribantur hæc in generatione altera*. J'eusse pu écrire un livre qui n'aurait paru qu'après ma mort. Il m'a paru bon que ma Vie du P. Lacordaire fût publiée du vivant de ceux qui l'ont combattu, pour qu'il fût bien constaté qu'ils n'avaient pu en réfuter une seule ligne. J'ai pensé que, dans l'avenir, cette absence de contradiction de la part des contemporains survivants ajouterait à l'autorité de l'histoire.

Le livre eut un succès sérieux et profond. M. Foisset s'en félicita pour l'ami dont il avait voulu servir la gloire; heureux quand on lui écrivait qu'il avait fait une œuvre « impartiale » et « honnête »; heureux surtout quand des prêtres lui mandaient qu'ils avaient eu des préventions contre le Père et que ces préventions étaient maintenant dissipées. « J'ai réussi, disait-il, à réconcilier beaucoup de catholiques avec cette chère mémoire. »

A peine avait-il terminé ce monument que M. de Montalembert mourait à son tour. Le coup lui fut cruel. « Il faut que je vous aime bien, mandait-il à un de ses jeunes correspondants, pour éprouver le besoin de vous écrire, tout anéanti que je suis par la mort de M. de Montalembert. Vous ne verrez plus des hommes de cette taille, mon cher ami. Ozanam est mort, Lacordaire est mort, Montalembert est mort; je puis dire comme le dernier des Machabées : *Perierunt fratres omnes, pugnando pro Israël, et relictus sum ego solus.* » L'heure était venue d'ailleurs des grandes douleurs patriotiques : la guerre, la défaite, l'invasion, la commune. Nul n'en souffrit plus que M. Foisset. « Je tâche de me tenir debout au pied de ce calvaire », écrivait-il à la fin de 1870. Et plus tard il ajoutait : « Mon âme est triste jusqu'à la mort, parce que je ne veux ni ne puis me déprendre de l'amour de mon pays et que je ne puis le regarder qu'avec un amour désespéré. »

La mort de M. de Montalembert ne lui imposait-elle pas un devoir semblable à celui qu'il avait rempli en écrivant la vie du P. Lacordaire? Dès 1854, M. de Montalembert, dans ses lettres, appelait M. Foisset « son futur biographe »; il ajoutait, en 1859 : « Je vous ai toujours dit que je vous léguerais l'honneur de ma mémoire; vous ferez pour elle, j'en suis sûr, tout ce que peut dicter la plus sincère affection. » Au lendemain même de la mort, une histoire complète, définitive n'était pas possible : on était trop près des combats qui avaient rempli l'existence de M. de Montalembert. M. Foisset voulut du moins rendre hommage et témoignage à

son ami, retracer les grands traits de cette noble figure, rappeler les principaux évènements de cette vie; il voulut surtout, comme pour Lacordaire, défendre le grand chrétien contre ceux qui prétendaient mettre en doute l'intégrité de sa foi, contester sa fidélité religieuse. Ce fut l'objet de quatre articles qu'il publia dans le *Correspondant* et qui ont été plus tard réunis en un petit volume.

Ce devoir rempli, il semble que cet homme qui, dans sa modestie désintéressée, avait voulu surtout être un ami, n'ait plus rien à faire sur cette terre. A peine a-t-il écrit les dernières lignes de son travail sur M. de Montalembert qu'il tombe malade. Quelques semaines après, le 28 février 1873, il mourait, comme il avait vécu, en chrétien.

Je ne sais si les traits, nécessairement imparfaits et incomplets, que j'ai détachés du livre de M. Boissard ont suffi à faire sentir le charme austère, la noblesse simple, l'originalité supérieure de la figure de M. Foisset. On ne saurait trop louer cette unité d'une vie consacrée toute entière à la même cause, cette sagesse d'esprit associée à tant de chaleur de cœur. Il y a peut-être quelque chose de plus rare encore dans cette volonté de s'effacer, de demeurer dans l'ombre, de combattre au second rang sans recherche du succès personnel, de ne chercher, dans tant d'illustres amitiés, que le droit de les servir, de les aider, de les conseiller et de les défendre. Si M. Foisset a fait ainsi moins de bruit, qui pourrait dire qu'il ait fait moins de bien, et surtout que son exemple soit moins salubre? Cette « efficacité d'une vie volontairement obscure », comme dit justement M. Boissard, n'est-elle pas une leçon singulièrement utile et qui convient au plus grand nombre? En tous cas, la lumière que M. Foisset n'avait pas cherchée dans sa vie, il est juste qu'elle soit faite après sa mort : lumière discrète, sans doute, inaperçue de la grande foule, mais suffisante pour que les amis des causes servies par cet homme de bien puissent mesurer tout ce qu'ils lui doivent d'estime et de reconnaissance. Ce sera le résultat du livre de M. Boissard. L'historien du P. Lacordaire et de M. de Montalembert méritait de rencontrer à son tour un tel biographe, et si sa modestie eût jamais pu prévoir qu'on s'occupât de lui, il n'en eût pas choisi d'autre.

Paul THUREAU-DANGIN.

SAINT-MARC GIRARDIN PÉDAGOGUE

UN PÉDAGOGUE CHRÉTIEN AU XIX^e SIÈCLE

Un jour que M. Saint-Marc Girardin parlait à la tribune de la Chambre des députés, il entendit cette interruption : « Vous êtes un fier pédant ! » et se tournant vers l'interrupteur, il lui répondit : « Non : mais je suis un pédant fier. » — Pédant, pédagogue ! même dit avec dédain, le mot n'était pas pour lui déplaire. Un pédagogue, un pédant est celui qui enseigne ; et M. Saint-Marc Girardin a enseigné pendant plus de quarante années, soit au collège Louis-le-Grand, soit à la Sorbonne. C'était sa profession, c'était sa vocation, ce fut son honneur. Il aimait son métier et ne craignait pas d'en avoir l'aspect, le ton et les habitudes. M. Jules Simon, qui fut son collègue, a raison de l'en louer. « J'aime assez pour ma part », écrit Jules Simon, « que les gens gardent l'aspect et les habitudes et je dirai presque le costume de leur métier, surtout quand le métier est aimable et honorable. Je me rappelle toujours un mot de M. Saint-Marc Girardin, qui venait de passer une heure avec M. Nisard, M. Patin, M. Cuvillier-Fleury et un autre qu'il est inutile de nommer : « Nous étions là trois ou quatre pédants qui « nous sommes bien amusés. »

M. Saint-Marc Girardin était en effet le contraire du pédant maussade, ennuyeux et rébarbatif. Nul n'a prêté plus de charme aux graves fonctions du professorat. Nul n'a mis plus d'esprit, de bonne humeur, d'expérience avisée et souriante au service des questions pédagogiques et des problèmes scolaires. Nul n'a contribué davantage, par la plume et par la parole, par le précepte et par l'exemple, à rendre au mot *pédagogie* son vrai sens, sa haute portée, sa légitime valeur¹. Ecrivain, professeur et député, dans

¹ Dans ses premiers écrits, M. Saint-Marc Girardin appelle la science de l'éducation *la Pédagogique*. « En Allemagne, il y a sur la pédagogie, — c'est le nom que les Allemands donnent à cette science, — beaucoup de bons livres. » — La France aujourd'hui n'a plus besoin d'emprunter à l'Allemagne ni le nom ni les livres.

la presse, à la tribune et dans sa chaire, il a soutenu, sous la monarchie de Juillet, comme sous la république et sous l'empire, les intérêts de l'enseignement national à tous les degrés et la grande cause de l'éducation. Peut-être est-il à propos, aujourd'hui que la pédagogie a repris son rang dans l'ensemble des sciences morales, aujourd'hui qu'elle a sa chaire à la Sorbonne et qu'elle est presque devenue une mode, de rappeler ce qu'a fait M. Saint-Marc Girardin pour l'avènement de cette science longtemps dédaignée et quel lustre il a jeté sur les pédants et les pédagogues.

I

« En France » écrivait M. Saint-Marc Girardin en 1835, « la pédagogique n'est guère une science, c'est un objet d'administration plutôt qu'un objet d'études... mais je verrais volontiers l'éducation devenir aussi une science sans cesser d'être un objet d'administration. » Il sut en faire à la fois une science et un art : une science, par les principes qu'il posa avec un bon sens que le spectacle de nos réformes mal venues nous fait chaque jour apprécier et regretter davantage ; un art, par l'ascendant qu'il sut prendre sur la jeunesse en appliquant, — avec quel tact, avec quel agrément, nous en fûmes témoin, — les principes qu'il avait posés.

« Etudiez l'homme tel qu'il est aujourd'hui. N'est-il pas vrai qu'il lui faut, pour réussir, ces deux qualités qui semblent incompatibles : être quelque chose par soi-même ; et en même temps avoir part aux idées et aux mœurs de tout le monde?... Rester soi-même et cependant s'unir aux autres, tel est le problème que chaque homme a à résoudre ¹. » Evidemment ce n'est pas l'administration qui l'y aidera. Profondément dévoué à l'Université, M. Saint-Marc Girardin était de ces esprits ouverts et libéraux, — comme l'Université en a toujours compté, — qui respectent sans superstition les administrateurs et les programmes, mais qui cherchent en dehors et à côté d'eux des voies nouvelles, des méthodes plus appropriées, des principes plus larges ou plus clairement définis pour élever et diriger les jeunes générations. Il voulut résoudre le problème qu'il avait si bien énoncé, et concilier ces deux termes en apparence inconciliables : former l'homme en général, l'homme moral, l'homme en soi, dans l'harmonieux développement de sa nature et de ses facultés, sans tenir compte d'aucune fin particulière ; former la personne humaine en vue de la

¹ *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne. Préface.* — Paris, 1835.

condition humaine, et du même coup former un homme qui soit de son temps et de son pays, qui tienne sa place dans la société, qui se mêle aux autres et ressemble aux autres sans cesser d'être original.

M. Saint-Marc Girardin, lui, était bien de son temps. Il appartenait à cette forte bourgeoisie de 1830, issue du tiers état de 89, qui au pouvoir absolu de l'Etat opposait les droits de l'homme, les droits de la conscience individuelle; qui voulait la liberté politique comme garant de la liberté civile et de la liberté religieuse; et qui dans la monarchie tempérée voyait la forme de gouvernement la mieux adaptée à notre démocratie moderne. Sa pédagogie était faite pour cette société nouvelle dont il connaissait les besoins, dont il partageait les tendances, dont il voulait assurer les destinées. Ce n'était pas un système absolu, une théorie abstraite née d'une conception rationnelle de l'enfant ou puisée aux livres des philosophes. Non, c'était l'art de « mettre d'accord l'éducation et le gouvernement », de tenir compte de l'opinion publique sans se lancer dans des tentatives hasardées et des improvisations périlleuses.

« Quand l'opinion publique réclame un changement, disait-il, il y a pour l'administration quelque chose de pire que de mépriser les vœux de l'opinion publique, c'est d'y mal obéir et de dénaturer l'idée en l'exécutant. » Il pensait donc que la pédagogie devait être « l'art de déterminer quelles sont, parmi les divers objets d'enseignement, les sciences qui doivent être communes au grand nombre et celles qui doivent être enseignées à ceux-ci plutôt qu'à ceux-là; l'art de connaître et de diriger la vocation des jeunes gens. » La pédagogie est œuvre de raison et d'expérience; elle suit la marche de la civilisation : immuable dans ses principes, elle peut varier dans ses détails avec les époques et les pays. « En France », disait M. Saint-Marc Girardin, « il faut qu'elle réponde à l'esprit de la société française, qu'elle soit en harmonie, avec ses institutions et ses mœurs. » C'est ainsi que la loi de 1833, sur l'instruction primaire était une conséquence de la charte de 1830. C'est ainsi qu'en 1836, M. Saint-Marc Girardin déclarant l'instruction primaire indispensable à tous, riches ou pauvres, voulait non seulement qu'elle fût accessible à tout le monde, mais demandait encore qu'elle devînt obligatoire. « L'Etat, qui ne permet à personne de se dispenser de la défense de la patrie et de l'acquittement des charges publiques, ne permettra à personne non plus de se dispenser de l'instruction qu'il faut à chaque citoyen pour remplir les fonctions que la loi lui confie. Nous voulons avoir une patrie indépendante et une société régulière : voilà pourquoi le recrutement et l'impôt sont obligatoires. Nous voulons avoir un

gouvernement libre : voilà pourquoi l'instruction primaire devrait aussi être obligatoire¹. »

Amateur et défenseur de la tradition, en pédagogie comme en littérature, M. Saint-Marc Girardin n'en était que mieux préparé à toutes les initiatives hardies, à toutes les réformes intelligentes. Sans rompre avec le passé, qu'il connaissait et qu'il aimait, c'était un novateur, — un novateur sensé et pratique.

Devançant en ces matières la plupart de ses collègues, il prévoyait l'instruction primaire obligatoire : il réclamait, sous le nom d'enseignement intermédiaire, la création de l'enseignement secondaire spécial que M. Duruy devait instituer trente ans plus tard ; il ramenait à ses véritables termes la question du latin, déjà discutée, et à laquelle se rattachaient les divers problèmes de notre éducation classique ; il demandait enfin, pour les élèves de l'École normale, pour les futurs professeurs, cette préparation pédagogique qui vient d'être, cette année même, inaugurée à la Sorbonne. « J'ai vu, disait-il, un assez grand nombre d'élèves de notre École normale de Paris qui ne pouvaient pas tenir une classe, quelque savants et quelque zélés qu'ils fussent d'ailleurs. Je crois que si cette École pouvait, sans altérer son organisation, qui est excellente pour les études, être plus liée qu'elle ne l'est au mouvement intérieur des collèges, ... l'École atteindrait mieux le but de son institution, qui est de former non des savants seulement, mais *des savants qui sachent être professeurs et communiquer leur science*². »

Mais la pédagogie ne consistait pas uniquement, à ses yeux, dans l'examen et la discussion des méthodes ; dans le choix des procédés scolaires les plus propres à développer les intelligences et à diriger les vocations ; elle consistait encore — et surtout —

¹ C'était aussi l'avis de M. Cousin, qui, dans son rapport à la Chambre des pairs sur la loi de 1833, disait : « Une loi qui ferait de l'instruction primaire une obligation légale ne nous a pas paru plus au-dessus des pouvoirs du législateur que la loi sur la garde nationale et celle que vous venez de faire sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. » — M. Guizot dira à son tour en 1873 : « Il peut arriver que l'état social et l'état des esprits rendent l'obligation légale en fait d'instruction primaire légitime, salubre et nécessaire. » Du reste, M. Cousin resserrait cette instruction obligatoire dans d'assez étroites limites ; et M. Guizot comme M. Saint-Marc Girardin, réservait expressément la liberté des consciences, la liberté des familles.

² Voy. le *Rapport* de M. Saint-Marc Girardin (1839), à propos du cours de pédagogie fait dans les écoles primaires supérieures d'Autriche : « *Ecoles normales*. Les écoles normales sont liées aux écoles primaires supérieures... On y traite des principes de l'enseignement en général et de la méthode particulière à l'enseignement de chaque objet. » (Méthode pour les instructions religieuses ; principes de l'éducation physique des enfants, etc.)

à former les caractères, à affranchir les volontés, à élever les âmes. « Dans la pédagogie, dit-il, il y a toujours deux questions : celle de l'enseignement et celle de l'éducation. » Et ces deux choses sont inséparables. « Il faut que l'éducation aide à l'enseignement ; il faut que l'enseignement aide à l'éducation. » Or c'est justement ce qui manque dans nos collèges. « L'éducation, la culture de l'âme, l'enseignement du devoir, la préparation aux difficultés et aux chagrins de la vie, tout cela est au-dessus des leçons du collège. Car, après tout, on ne fait l'éducation des hommes, c'est-à-dire on n'influe sur le développement de leur cœur, on ne façonne leurs caractères qu'en vertu et à l'aide d'un principe supérieur. Dans l'antiquité, il y avait l'amour de la patrie ; dans l'ancien régime de l'Europe moderne, la religion. Mais de nos jours quelle influence la patrie ou la religion ont-elles sur l'éducation ? Nous ne faisons pas plus de citoyens que de dévots dans nos collèges. Que faisons-nous donc ? Nous instruisons, nous n'élevons pas. Nous cultivons et nous développons l'esprit, mais non le cœur. A quoi cela tient-il ? Au défaut d'un principe à l'aide duquel nous puissions faire l'éducation des jeunes gens. Nous n'en avons pas dans nos collèges, parce qu'aussi bien la société elle-même n'en a pas ¹. »

Ce principe supérieur, M. Saint-Marc Girardin le possédait, — et voilà pourquoi c'est un pédagogue. Il croyait à la règle, à la morale ; il avait la foi. Mais quelle foi ? Car le mot est bien vague. Est-ce celle qu'hier encore, à défaut d'autre, recommandait en Sorbonne à ses élèves l'ingénieux professeur de pédagogie ? « Ah ! Messieurs, disait M. Marion, la foi ne se recommande guère. Mais que diriez-vous de la foi au devoir professionnel, pour commencer ? C'est une foi active, pas définitive ; une foi précise et qui ne craint pas d'hérésie ². » Eh bien ! la foi de M. Saint-Marc Girardin était en même temps précise, active et définitive ; car c'était la foi chrétienne. Sa morale était celle des Pères de l'Église ; et, sans s'effrayer des hérésies, il croyait à la religion. « Il faut dans les écoles, — écrivait-il, — un principe d'éducation ; il faut des idées qui servent à la communion des intelligences et des cœurs. Ce principe d'éducation, ces idées régénératrices, ce ne sera pas dans le *de Officiis* que je les prendrai ; ce sera dans l'Évangile. » Et il ajoutait : « La religion est l'éducation de ceux qui n'en ont pas d'autre ; c'est par la religion seulement qu'ils tiennent à l'humanité. » N'est-ce pas elle qui polit et qui civilise ? La foi absente laisse dans l'âme un

¹ Voy. *Rapport au ministre de l'instruction publique (deuxième partie)*, 1839, p. 277.

² Voy. la *Revue de l'enseignement secondaire* du 15 novembre 1890.

vide que viennent bientôt remplir les mauvais désirs et les mauvaises joies, *mala gaudia mentis*.

Jamais pourtant le danger que causent à l'État des passions sans frein, des intelligences sans principes, des jeunes gens sans éducation ne fut plus grand, que dans un siècle, comme le nôtre, où le pouvoir de la société diminue à mesure que la part de liberté faite aux individus augmente. « Les gouvernements libres ont une force de répression moins grande que les gouvernements absolus. Il faut donc aux gouvernements libres des citoyens plus vertueux qu'aux gouvernements absolus. Chez nous, comme dans la Grèce démocratique, les pouvoirs publics sont faibles et les individus sont forts. Il faut donc maintenant que les individus se disciplinent, se maintiennent, se gouvernent eux-mêmes : et qui peut leur apprendre à se discipliner et à se gouverner eux-mêmes, à respecter les lois, non par crainte, mais par affection et par intelligence, sinon l'éducation? Quand un peuple est devenu plus fort que ses lois, c'est-à-dire quand il sait le secret de les faire, il n'y a plus pour régir et pour gouverner la société que des influences au lieu de pouvoirs. » Ces influences toutes morales, plus fortes que les lois, — patrie, famille, religion, — ne peuvent s'exercer « qu'à condition de prendre l'homme dès le commencement et de présider à son éducation. » Non pas que les écoles doivent être religieuses ou monastiques; « ce serait sottement tourner le dos au siècle » : mais elles doivent, en s'appuyant sur la religion, sur la patrie, sur la famille, préparer le citoyen à ses devoirs, l'homme à ses hautes destinées.

Par l'importance qu'il donnait à l'éducation morale, par la supériorité qu'il attribuait à la formation du cœur sur la formation de l'esprit, M. Saint-Marc Girardin se rattachait à l'école de Port-Royal et de l'abbé de Saint-Cyran. Il admirait dans ces « grands pédagogues », comme il appelle les maîtres de Port-Royal, un respect singulier de l'enfance et une haute idée de la mission de l'instituteur. « L'instituteur a charge d'âmes » répétait M. de Saint-Cyran : c'est là ce qui fait la grandeur de son emploi dans la société. Ce respect des maîtres de Port-Royal pour les élèves confiés à leurs soins était un mélange de tendresse et de gravité. Il n'avait rien de ces effusions qu'inspirent aux écrivains de nos jours les grâces et les espérances de la jeunesse. Il se distinguait encore plus de la considération que les Américains accordent aussi, paraît-il, aux jeunes garçons de douze à quinze ans. Calcul terrestre, sentiment mercantile que ce respect des Américains! « Ne sachant point si ces enfants ne vont pas devenir un jour des hommes très industriels et peut-être de gros millionnaires », ils adorent en eux

l'avenir mondain, les chances de succès, l'aube et l'aurore de la fortune. Pensées toutes chrétiennes, au contraire, que celles de M. de Saint-Cyran, « qui dans l'enfant saluait une âme appelée à se sauver ou à se perdre. C'est l'idée de cet avenir mystérieux et supérieur au monde, qui inspirait à M. de Saint-Cyran le respect touchant et pieux qu'il avait pour les enfants ». Le même sentiment animait tous les maîtres de Port-Royal « pour les âmes qu'ils avaient à guider vers Dieu, pour l'homme qu'ils avaient à former pour la cité. Ils avaient la passion de la pédagogie ainsi comprise¹. » Leur discrétion et leur tact égalaient leur dévouement. « M. de Saint-Cyran, — dit Lancelot, — avoit soin d'avertir que pour bien conduire les enfants il falloit plus prier que crier et plus parler d'eux à Dieu que leur parler de Dieu : car il n'aimoit pas qu'on leur tint de grands discours de piété, ni qu'on les lassât d'instructions. » Imitant cette réserve et cette prudence, M. Saint-Marc Girardin savait enseigner la morale sans tomber dans la prédication. Il était trop moraliste pour être apôtre ou prédicateur.

Etre moraliste en effet, pour un professeur, ce n'est pas seulement aimer et professer la morale, c'est aussi connaître les dispositions de ceux qu'on instruit, les mœurs des hommes et le caractère des enfants. C'est découvrir d'un regard pénétrant les défauts cachés, les tendances secrètes; c'est deviner les résistances, ménager les amours-propres, sonder d'une main légère les vices que l'on veut guérir. M. Saint-Marc Girardin excellait, à vrai dire, dans cette psychologie délicate. Il voyait juste, c'était sa première qualité : et il ne se fâchait pas de voir juste, c'était sa seconde qualité, indispensable, selon lui, au bon exercice de la première. Il soutenait l'aspect du mal sans irritation et sans colère : il prenait spirituellement son parti des travers inhérents à l'humanité et ne faisait pas plus de satires que de sermons.

A ces dons naturels, qui dénotent le moraliste, M. Saint-Marc Girardin ajoutait l'expérience d'une vie tout entière passée parmi la jeunesse, dans tous les emplois et à tous les degrés de la hiérarchie universitaire. Comme Edmond Arnould, comme Bersot, il avait débuté par les fonctions de maître d'étude. « La journée du maître d'étude est grave et fatigante », dit-il à propos d'Edmond Arnould. « Des classes à préparer, des écoliers à morigéner, des devoirs à corriger; toujours appartenir à des élèves qui savent peu de gré au maître de l'ennui qu'il partage avec eux; n'avoir ni liberté ni loisir. Comment dans une telle vie se livrer aux douceurs des lettres?... »

¹ *Vie de Racine*, par M. Saint-Marc Girardin (*Education de Racine à Port-Royal*), t. I^{er} des *Œuvres* de Racine. Edit. Garnier, p. 168 et sqq.

Il s'y livrait pourtant, en compagnie d'un jeune étudiant, qui débutait en même temps que lui au collège Henri IV par le modeste emploi de répétiteur des dernières classes, Ximénès Doudan.

Les deux jeunes gens travaillaient, conversaient, espéraient ensemble. C'est dans une pauvre petite chambre d'étudiant, louée par Doudan rue des Sept-Voies, que M. Saint-Marc Girardin allait, le soir, causer d'avenir avec des amis qui s'appelaient Alexis de Jussieu, Emile de Langsdorff, Silvestre de Sacy. On arrivait là par un de ces escaliers obscurs et tortueux, dont on aurait peine maintenant à se faire une idée, « si la charité n'y allait pas encore quelquefois chercher l'indigence. » Mais quelle fête de se réunir et d'oublier le *de Viris* ou l'*Epitome* dans ces causeries éblouissantes où chacun jetait, sans compter, le meilleur de sa verve ! Impressions de la vingtième année, traits imprévus, ironies joyeuses, surprises de mots et d'idées, quel jaillissement d'esprit et de lumière ! « Croyez-moi, Monsieur », écrivait cinquante ans plus tard M. de Sacy à M. d'Haussonville, « une des soirées de cette misérable chambre, si l'on pouvait la reproduire, n'aurait rien à envier aux plus brillantes conversations, dont vous avez été souvent le témoin charmé. » L'entrée de M. Doudan comme précepteur dans la famille de Broglie dispersa le petit groupe d'amis qui se réunissait chez lui. Les soirées de la rue des Sept-Voies cessèrent ; mais M. Saint-Marc Girardin ne cessa pas de correspondre et de causer avec M. Doudan.

Celui-ci s'était bientôt mis au ton de la société d'élite où il vivait. C'était un délicat, né pour les salons du grand monde et qui, disait-on, se sentait devenir gentilhomme en approchant les ducs et les princes. Il se sentait aussi devenir malade, et son imagination s'éveillait plus qu'il n'eût fallu sur la faiblesse de sa santé.

Le bourgeois Saint-Marc Girardin, plus robuste d'esprit et de corps, comme il convient à un homme de collège, plaisantait le nouvel homme du monde sur ses prétentions récentes de grand seigneur et de malade. « Et vraiment après toutes les aristocraties de manières, de style, de ton, que vous vous êtes arrogées, il ne vous manquait plus que cette aristocratie de mauvaise santé ! Vivez avec votre corps, mon ami, c'est par là qu'on vit... Car enfin quand don Quichotte est malade, ce n'est pas une raison pour que Sancho Pança le soit. Ce bon Sancho ; cet admirable type du bon sens bourgeois, vous ne l'avez jamais aimé de cœur : vous l'avez pris pour une caricature, tandis que c'est la règle éternelle du bon et du vrai. *La bourgeoisie*, mon cher duc, *la bourgeoisie* ! il n'y a que là qu'on se sauve. Dans la littérature, soyez bourgeois ; car vous n'aurez ni fausses exaltations, ni recherches amphigouriques, ni canaillerie préméditée. En politique, soyez bourgeois ; car vous

n'aurez ni déclamations révolutionnaires ni superstitions royalistes. En morale, soyez bourgeois; car vous aurez une jolie femme et de jolis enfants que vous rendrez heureux sans peine, ni sacrifices, ni dévouements exagérés; et votre vie bouillira doucement comme votre pot-au-feu. En santé, soyez bourgeois; car vous ne vous croirez malade qu'à bon escient. En amitié, soyez bourgeois; car vous ne vous croirez pas seul, et sans vous creuser la cervelle à force d'idées mélancoliques, vous direz : puisque j'aime, je suis aimé; car c'est comme ça que cela se fait. Vous, feuille de sapin que le vent va emporter! non, mon bel ami, ne soyez pas si fat! Vous êtes tout simplement chou ou laitue, qui avez de bonnes racines dans un bon terrain : voilà ce que vous êtes. Quand on aime, on n'est pas seul. Il n'y a que les gens égoïstes qui soient seuls; car ceux-là n'ont pas la force qui attire... » Ainsi s'exprimait M. Saint-Marc Girardin à la fin de 1826. Il était déjà, à vingt-cinq ans, le conseiller sagace et doucement railleur que nous retrouverons plus tard à la Sorbonne; l'homme de sens et l'homme de cœur, qui se souvenait de ses origines et qui montrait parfois, non sans orgueil, un portrait où l'un de ses ancêtres, boulanger à Paris du temps de Louis XIII, était peint dans le costume de sa profession.

Agrégé des classes supérieures en 1823, M. Saint-Marc Girardin fut nommé, par M. de Frayssinous, professeur de seconde au collège Louis-le-Grand en 1826; professeur de rhétorique en 1827, et choisi par M. Guizot comme suppléant à la Sorbonne en 1830. Dans l'intervalle, il avait partagé avec M. Patin le prix d'éloquence à l'Académie française pour son *Eloge de Bossuet* (1827); et, l'année suivante, il avait partagé le même prix avec M. Philarète Chasles pour son *Tableau de la littérature française au seizième siècle*. C'est en 1833 qu'il succéda à M. Laya dans cette chaire de poésie française à la Sorbonne, où il devait conquérir une si grande réputation et une si légitime popularité.

L'ancien maître d'étude faisait un chemin rapide. Brillant élève du collège Henri IV, solide humaniste, il enseignait avec goût et avec succès. Mais il ne se bornait pas à enseigner : il continuait encore à s'instruire. Ce « pédant » était un curieux et un voyageur. Dès que sonnait l'heure des vacances, il se dirigeait vers l'Italie ou l'Allemagne, et fidèle, jusque dans ses distractions, à son rôle de professeur, il récoltait en route de précieux renseignements sur les mœurs, les langues et les littératures étrangères. L'Allemagne surtout l'attirait. « Il y a dans toute cette Allemagne une odeur de science qui m'a saisi, à tel point que si je n'avais été nommé professeur de rhétorique, je partais au printemps pour Berlin », écri-

vait-il à Doudan en 1827. Il causait du moins philosophie à Heidelberg avec un professeur du gymnase et revenait avec les livres de Niebuhr et de Hegel.

C'est seulement en 1830, trois mois avant la révolution de Juillet, qu'il put aller à Berlin et s'informer « de quelle manière on enseignait dans ce pays célèbre par la science de ses maîtres ». Il trouvait là dans sa pureté le type du gymnase allemand. « En avril 1830 (j'étais professeur de rhétorique), j'ai examiné des élèves des gymnases en Prusse avec une extrême minutie : j'ai fait la classe en quelque sorte. J'ai vu qu'on enseignait à ces jeunes gens bien plus de choses qu'à ceux de nos collèges; qu'ils savaient mieux l'histoire, la géographie, le grec; mais je me suis convaincu aussi que leur esprit n'était pas aussi souple, aussi clair, aussi capable que celui de nos élèves... » Son séjour à Berlin lui offrait une comparaison perpétuelle entre les idées, les programmes, les institutions de deux races si voisines et si différentes.

Il se liait, dans ce voyage, avec Edouard Gans, professeur de droit à l'université de Berlin, homme supérieur, « qui unissait la vivacité française au sérieux germanique et qui servit d'introducteur à M. Saint-Marc Girardin auprès de l'Allemagne policée¹. » C'est en se promenant avec Gans sous les tilleuls (*unter den Linden*) qu'il s'initiait aux méthodes allemandes, mais par la méthode française, c'est-à-dire par la conversation. La conversation lui a toujours paru, — de même qu'à Montaigne, — plus favorable aux progrès de l'esprit que la méditation solitaire². De l'instruction publique et des gymnases d'Allemagne l'entretien des deux compagnons passait souvent à la philosophie de l'histoire. « La Révolution française, disait Gans, a été, après le christianisme, la plus grande ère de l'union des peuples, car elle a proclamé le principe de la liberté civile et politique. En vertu de la simple qualité d'homme, tout le monde est appelé à jouir de cette liberté civile, politique et religieuse. La Révolution française a donc arboré dans le monde un étendard autour duquel devront se réunir tôt ou tard les hommes de toutes

¹ Albert Vandal, *Journal des Débats*.

² « La causerie, quand elle est bonne, et entre gens qui se valent, a cet avantage sur la méditation qu'elle est plus exigeante et oblige l'esprit à plus d'efforts; car la méditation se contente de l'ébauche et souvent même de l'ombre de la pensée... Dans la méditation, une idée qui fermente paraît une pensée. Cette fermentation du cerveau n'est pas assez pour la conversation; il lui faut une forme précise et nette : avec elle, les à-peu-près, les clairs-obscurs, les brouillards sont impossibles, et c'est un très grand bien. J'ajoute que la causerie n'a pas seulement le mérite d'éclaircir la pensée : elle la contrôle et la redresse. » (*Souvenirs sur Gans*, par Saint-Marc Girardin. Paris, 1845).

les nations. — Mon cher ami, lui répondis-je, il n'y a qu'une chose qui m'inquiète. Dans ces époques d'union ou de confusion, que deviennent les individus? — Ah! reprit-il, vous avez touché à la plaie. Quand les évènements soulèvent de pareilles masses, ils deviennent alors gigantesques; mais les hommes, hélas! restent ce qu'ils étaient, ils restent petits. Les évènements s'allongent, pour ainsi dire, sur la surface de l'Europe; ils s'élèvent, ils grandissent d'une manière démesurée: mais l'homme ne peut pas dépasser sa mesure ordinaire; et il reste, quoi qu'il fasse, enfermé dans les cinq ou six pieds de sa taille et dans les cinq ou six idées de son esprit. De là cette disproportion entre les choses et les hommes, que nous voyons tous aujourd'hui et qui deviendra chaque jour plus sensible... » — Cette conversation se tenait, au mois d'avril 1830, sur le Kreuzberg, une petite colline des environs de Berlin, près du monument en fer érigé en mémoire des victimes de la guerre d'indépendance. Quelques mois après, dans la même année, M. Saint-Marc Girardin, chargé de suppléer M. Guizot à la Sorbonne, ouvrait son cours sur l'histoire d'Allemagne en reproduisant tout entier le texte de son entretien avec Gans. L'éminent jurisconsulte de Berlin lui avait fourni le sujet de sa première leçon d'ouverture ¹.

De ses voyages d'outre-Rhin, le jeune professeur rapportait avec de mystiques légendes et de pénétrantes études de psychologie politique, une connaissance personnelle et approfondie des philosophes, des historiens, des plus illustres savants de l'Allemagne moderne. Il publiait alors ses *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*. Il voulait « familiariser la France avec toutes les formes de la pensée germanique. » Il essayait ainsi d'ouvrir une voie où le ministre de l'instruction publique l'encouragea bientôt à marcher en lui confiant une mission dans l'Allemagne méridionale. Par une lettre, en date du 20 août 1833, le ministre, M. Guizot, invita M. Saint-Marc Girardin à visiter les écoles ou gymnases allemands qui tenaient le milieu entre les écoles primaires et les collèges classiques.

Après avoir organisé l'instruction primaire en France, par la loi du 28 juin 1833, M. Guizot songeait déjà à compléter son œuvre en développant l'instruction primaire supérieure; en créant, à l'exemple des *Realschulen*, des *hœhere Bürgerschulen*, des *Hauptschulen* de Suisse, de Bade et d'Autriche, des écoles d'instruction pratique; et il s'adjoignait dans cette intention un utile collabora-

¹ Voy. *Essais de littérature et de morale*, t. II, p. 229. *De l'unité de l'Europe* (ouverture du cours d'histoire d'Allemagne en 1830). — Cf. *Quelques souvenirs sur Gans*, p. 15 et 17.

teur. Nul plus que l'auteur des *Notices sur l'Allemagne* n'était désigné pour cette mission, qui réclamait, avec des connaissances spéciales assez rares, des qualités plus rares encore d'observation, d'initiative et d'indépendance. Le jeune maître devait continuer les études commencées, en 1831, par M. Cousin, sur l'instruction primaire en Prusse et dans l'Allemagne du Nord¹. De là sortit le rapport qu'il publia en deux parties, à quatre ans de distance (1835-1839), sur *l'instruction intermédiaire et son état dans le midi de l'Allemagne*. Ce rapport est, au point de vue pédagogique, l'œuvre maîtresse et le titre principal de M. Saint-Marc Girardin.

II

Le rapport de M. Saint-Marc Girardin n'offrait pas seulement un exposé complet et lumineux des résultats de son enquête; il appréciait et discutait encore ces résultats, il en tirait des conclusions et s'élevait aux considérations les plus hautes sur l'éducation et l'enseignement en général. A propos des écoles usuelles (*Real schulen*) ou des écoles d'arts et métiers (*Handwerks schulen, Gewerbschulen*), il traitait de l'éducation classique, de l'enseignement des langues, de l'éducation physique, intellectuelle et morale, — car en pédagogie, toutes les questions se tiennent et s'enchaînent.

Vous ne pouvez évidemment sentir la nécessité d'un enseignement intermédiaire ou spécial que si vous êtes fixé sur la valeur et le profit de l'enseignement secondaire classique. L'éducation classique, — aux yeux de M. Saint-Marc Girardin, — est bonne pour quelques-uns : elle est détestable quand elle est donnée à tous. Elle est bonne pour faire des savants, des hommes de lettres, des professeurs; mais inutile pour faire des marchands, des manufacturiers, des agriculteurs. « A quoi sert à nos fils le grec et le latin que vous leur enseignez? disent beaucoup de pères de famille. Tout le monde ne peut pas écrire, plaider ou saigner, c'est-à-dire être médecin. Mon fils doit auner de la toile : vous lui apprenez à scander des vers latins. Le mien doit être fermier : il sait la mesure des vers d'Horace, mais il ne sait pas ce que c'est qu'un hectare, il entend *les Géorgiques* de Virgile à livre ouvert, il ignore ce que c'est qu'une charrue. Tout cela n'est-il pas ridicule? » Depuis la Révolution française, une société nouvelle est née, une société

¹ Le rapport adressé en 1831, par V. Cousin à M. de Montalivet, alors ministre de l'instruction publique, sur *l'état de l'enseignement primaire dans quelques parties de l'Allemagne*, fut le prélude de la loi de 1833, sur l'instruction primaire en France.

commerciale et industrielle, qui demande une éducation appropriée à son esprit. A cette société nouvelle il faut des écoles nouvelles, qui tiennent le milieu entre les collèges et les écoles élémentaires.

Mais que devient alors l'égalité? s'écriaient les hommes d'État de 1836 et de 1838. « N'allez-vous pas introduire dans notre pays, avec l'école intermédiaire, la plus dangereuse des inégalités, l'inégalité de l'éducation qui entraîne toutes les autres et les rend irréparables? Qu'est-ce qui a fait la force de la bourgeoisie française en 1789? C'est que pour l'éducation elle était l'égale de tout le monde. Quand vous aurez dit que le commerce et l'industrie doivent avoir une éducation à part, les pères imprudents qui vous auront suivis auront frappé une partie de la société du sceau d'une éternelle inégalité. L'éducation intermédiaire aurait pour effet de créer des castes dans la société. » A ces objections, présentées par un ministre, M. Saint-Marc Girardin répondait : « Il n'y a rien de si inégal que votre prétendue égalité. Quoi! c'est sur un but unique qu'on mesurera les degrés du mérite! Rien n'est si faux que cette mesure. Cela suppose en effet que les hommes ont le même genre d'aptitudes : or qui ne sait le contraire? Tel a des dispositions pour les études littéraires, tel autre pour les études scientifiques : celui-ci réussira dans les arts et celui-là dans l'industrie... L'uniformité des études n'est point analogue à la nature de l'esprit de l'homme. Il faut des études diverses, parce que les aptitudes sont diverses; et c'est cette diversité même qui fait la véritable égalité¹. »

Cinquante ans après, M. Gréard fera la même réponse aux mêmes objections lorsque, en 1885, discutant les programmes de l'enseignement secondaire, il rencontrera l'utopie de l'*instruction intégrale*. « Au delà de l'école primaire, l'égalité de l'instruction pour tous est une chimère et un danger. L'égalité absolue de l'instruction suppose l'égalité absolue dans les dispositions à la recevoir. Mais tous les enfants ne naissent pas avec des facultés égales; et tous, enseignés par les mêmes méthodes n'apprendront pas les mêmes choses... La valeur d'un homme consiste non à ressembler tant mal que bien à tous les autres, mais à réaliser la perfection de sa nature. Il y a des élites dans toutes les branches de l'activité humaine, des élites de toutes les conditions, de tous les degrés; et

¹ « A quelle condition les professions sont-elles égales? A la condition que les hommes qui les exercent auront les connaissances spéciales qui font qu'on remplit bien son état ou même qu'on en perfectionne l'exercice. L'égalité aujourd'hui naît de la diversité. » (De l'*Instruction intermédiaire*, par Saint-Marc Girardin. Paris, 1847.)

une société ne se soutient et ne s'élève que par la diversité des élites qu'elle produit. »

C'est pour satisfaire à cette diversité d'aptitudes, pour produire cette diversité d'élites dans la société que M. Saint-Marc Girardin désirait une éducation moins générale et moins exclusive. Il écartait par là ces demi-lettrés, ornés de demi-connaissances, qui ne pouvant être des savants ne veulent pas être des praticiens et ne seront jamais que des mécontents ou des incapables. « C'est par cette recrue de désœuvrés que s'augmente sans cesse la masse flottante de prétentions et de vanités, qui, n'ayant rien su faire par elles-mêmes, demandent à la société de faire d'elles quelque chose et de leur donner de l'emploi : hommes propres à tout, qui ont l'idée de toutes choses et n'ont la capacité de rien ; — propres surtout à gouverner l'État, puisqu'ils n'ont pas su gouverner leur vie et leurs affaires ! » Le clairvoyant moraliste pressentait le mal dont nous souffrons aujourd'hui. Il craignait que cette diffusion indiscreète de la culture classique et de l'éducation littéraire, au lieu de servir la société et de relever le pays, ne précipitât sa décadence.

« Par le mot de décadence » dit M. Paul Bourget, qui est un spécialiste en la matière, « on désigne volontiers l'état d'une société qui produit un trop grand nombre d'individus impropres aux travaux de la vie commune. » Cet état, que les pouvoirs publics travaillent de nos jours à accroître avec un déplorable aveuglement, inquiétait, dès 1835, le patriotisme éclairé de M. Saint-Marc Girardin. Il comprenait que l'éducation est un problème national, mais que ce n'est pas dans le degré plus ou moins élevé de l'instruction pure, comme on l'a trop cru après 1870, qu'un peuple doit chercher le secret de sa grandeur ou de ses revers. La grandeur d'un peuple tient à des causes plus profondes que l'état des connaissances littéraires, historiques ou géographiques : elle dépend surtout de sa moralité, de ses croyances ; elle dépend de l'esprit qui l'anime, esprit de discipline ou d'intrigue, de foi ou de scepticisme, de solidarité ou d'égoïsme, de hiérarchie ou de jalousie égalitaire. Elle dépend du bon emploi de son activité et de ses forces. Mais quand chaque année scolaire vous apportera sa légion de capacités diplômées, c'est-à-dire d'ambitions plus ou moins vaines, qu'en ferez-vous ? et quelle société vous prépare cette manie de l'enseignement secondaire universel ou cette chimère de l'instruction intégrale ?

A cette organisation antisociale M. Saint-Marc Girardin voulait opposer l'organisation d'un enseignement pratique, plus en harmonie avec les devoirs de l'individu et les besoins de la société

française au dix-neuvième siècle. Mais que serait cet enseignement pratique? Pour chercher la solution de ce problème, M. Saint-Marc Girardin se dirigeait, en 1833, vers la Suisse et vers l'Allemagne, chargé d'une mission officielle. Il allait chez nos voisins de l'Est, plus avancés en pédagogie, recueillir des exemples et des témoignages. Suivons-le dans ce voyage scolaire.

Nous rencontrons d'abord avec lui l'école usuelle de Berne (*Realschule*) fondée depuis 1829. Là dominant les sciences mathématiques. On n'y reconnaît aux lettres, dépouillées de leur antique préséance, aucune vertu particulière pour élever le niveau de l'instruction, pour cultiver les mœurs et le caractère. C'est à la religion de donner la culture morale qu'on demande ailleurs à l'enseignement littéraire. L'instruction religieuse, en Suisse, en Allemagne, « circule comme un esprit de vie dans toutes les branches de l'enseignement. » Elle consiste, à Berne, dans la lecture et l'explication des morceaux choisis de la Sainte Ecriture et l'Histoire biblique. « Je serais un rapporteur infidèle, si je ne faisais ressortir l'importance qu'on attache en Allemagne à l'instruction religieuse. Tous les livres que j'ai lus, tous les hommes que j'ai vus et consultés, tous témoignent d'un commun accord que la religion est la seule base solide de l'éducation. » L'histoire, les sciences naturelles, les langues modernes, le chant et le dessin complètent le cercle de cet enseignement pratique.

Allons plus loin. A deux lieues de Berne, sur le canton et le domaine d'Hofwyl, dans un coin charmant de la Suisse, nous découvrons un petit monde d'élèves, qui n'est ni un institut ni un collège; une société en miniature, fondée et gouvernée par un maître, qui tient plus des législateurs de l'antiquité ou des saints du moyen âge que des recteurs, des directeurs et des supérieurs de l'Europe actuelle. C'est le groupe des établissements d'Hofwyl créé par un ami de Pestalozzi, par M. de Fellenberg. — Hofwyl comprend cinq établissements, qui sont liés les uns aux autres d'une manière plus ou moins étroite : 1° un institut scientifique pour les riches; 2° une école rurale pour les pauvres; 3° une école intermédiaire; 4° une école normale permanente; 5° une école normale trimestrielle pour les instituteurs du canton¹. Voisins et solidaires les uns des autres, ces instituts embrassent l'éducation de toutes les classes de la société : c'est un système complet d'enseignement mis en action, animé par une même pensée, dirigé vers un même but, en vertu d'un même principe, qui n'est ni la religion

¹ En 1833, les établissements d'Hofwyl comptaient 240 élèves : 96 à l'institut scientifique; 106 à l'école des pauvres et 38 à l'école intermédiaire.

ni la patrie, mais l'humanité. « M. de Fellenberg élève l'homme pour l'humanité. Je ne puis guère définir plus nettement son principe d'éducation. Il croit que Dieu, qui a mis dans l'homme tout ce qu'il faut pour son développement physique, y a mis aussi tout ce qu'il faut pour son développement moral et que l'éducation est l'art de diriger ce développement. »

Observons dans l'école rurale l'application de ce principe. Les élèves pauvres, recueillis et instruits gratuitement de sept à vingt et un ans, sont employés à des travaux de deux espèces : travaux champêtres, travaux domestiques. « Pendant la belle saison, ils font dans les champs tous les travaux qui ne sont pas au-dessus des forces de leur âge, tels que sarcler, glaner, etc. Pendant la mauvaise saison, ils sont occupés à faire des ouvrages de vannerie, à fendre et scier le bois, à battre le blé, à faire des fagots... » M. de Fellenberg ayant dans Hofwyl une ferme expérimentale et une fabrique d'outils d'agriculture, les élèves prennent part aux expériences des méthodes d'agriculture et au maniement des outils nouveaux. « Le travail est l'occasion d'une foule de leçons données sans appareil et comme au hasard : mais ce qui fait le succès de ces leçons, c'est que le travail est sérieux. Il n'y a rien là qui sente la machine, comme dans certains systèmes pédagogiques où, avec de petits travaux d'opéra, on suggère à l'enfant de petites questions qui amèneront les leçons qu'on lui destine. Rien n'est si opposé à l'étude que ces leçons de comédie, que ces singeries des faiseurs d'éducatifs. A Hofwyl, quand l'enfant travaille, il sait qu'il travaille pour gagner son pain, son logis, ses vêtements, son instruction, que M. de Fellenberg lui prête plutôt qu'il ne lui donne... Ce travail des champs, où chaque effort des bras amène un effort de l'intelligence, où la nature devient un sujet de questions et d'étude en même temps qu'un sujet de labeur; ce travail, qui montre toujours le but près des efforts et la récolte non loin des semailles, est celui qui convient le mieux aux enfants. Il leur donne l'idée de la rétribution accordée à chacun selon ses œuvres. Dans cette idée est toute la moralité du travail. »

Le chant accompagne parfois ces exercices en plein air. « Autant les chansons immorales du peuple causent de dommages, autant les bonnes chansons élèvent l'âme, éveillent la gaieté, inspirent les bonnes résolutions. » L'été, à l'approche d'un orage, les jeunes travailleurs chantent souvent ensemble le cantique : *Dieu tonne et je ne crains rien*. Ces fils de mendiants, ces petits vagabonds, qui, la veille encore, étaient exposés à la contagion des mauvais exemples, aux tentations de la misère, adorent Dieu maintenant quand l'orage gronde « et ne craignent point le tonnerre ». Ne

montent-ils pas ainsi de la vie sauvage à la civilisation? « La plupart des enfants de l'école rurale savent par cœur une centaine de chansons, et toutes ces chansons, quoique fort différentes les unes des autres, respirent toutes l'esprit de la morale et de la religion la plus pure. »

L'école des pauvres d'Hofwyl est placée à côté de l'institut scientifique, c'est-à-dire à côté de l'école des riches. Malgré la différence de costumes, d'habitudes et d'éducation, ce voisinage n'engendre ni jalousie ni rivalité. Les deux écoles s'estiment parce qu'elles se connaissent; elles ne sont, d'ailleurs, séparées par aucune barrière insurmontable. « Qu'un enfant de l'école rurale montre un talent et un mérite particuliers, il passe dans l'institut scientifique et reçoit l'éducation destinée aux classes supérieures de la société. C'est un hommage rendu au droit que le mérite a de s'élever; c'est un moyen de plus d'empêcher la jalousie du pauvre à l'égard du riche et le mépris du riche à l'égard du pauvre. »

Hofwyl, avec ses écoles voisines et qui donnent l'une dans l'autre, est donc une assez fidèle image de la société, « où les classes sont séparées sans cesser d'être voisines, afin que le passage soit facile de l'une à l'autre. » Mais, pour être toujours ouvert, ce passage, au domaine d'Hofwyl, n'est pas toujours très fréquenté. « M. de Fellenberg ne fait point passer légèrement un enfant dans l'école supérieure. Il sait quel danger il y a à déclasser les hommes et à les transplanter d'une sphère sociale dans une autre. » Les bons élèves de l'école rurale, que leur talent n'appelle pas à entrer dans l'institut scientifique, forment la pépinière de l'école normale permanente. « Sans l'école normale permanente, l'école rurale serait impossible ou, du moins, elle ne serait praticable qu'en petit. Mais, avec les jeunes maîtres qui en sortent et qui y rentrent sans cesse, qui sont formés à ses habitudes, à sa méthode et imprégnés de son esprit, l'école peut devenir nombreuse sans dangers, parce qu'il y a toujours assez de maîtres pour suffire aux élèves, et des maîtres qui ont la tradition de l'école. Tout serait perdu si elle était livrée à des maîtres étrangers. » Telle est, dans ses lignes principales, l'économie de ce système né de l'enthousiasme philosophique et religieux d'un homme de bien, où le sens le plus droit et le plus pratique s'allie à la foi la plus généreuse.

Zürich est la patrie de Pestalozzi, du pédagogue dont Fichte attendait, en 1808, « la régénération de la nation allemande ». Dans le canton de Zürich, comme dans toute l'Allemagne, l'instruction est obligatoire. « Personne n'est libre d'être ignorant. » L'enfant est *schulpflichtig* (tenu à l'école) comme le citoyen est

dienstpflichtig (tenu au service militaire) et *steuerpflichtig* (tenu au paiement de l'impôt). M. Saint-Marc Girardin visite les écoles industrielles de Zürich, y étudie les lois qui organisent son université alors naissante et se hâte d'aller demander à la Bavière et surtout à l'Autriche le spectacle d'une organisation plus ancienne et plus développée.

L'Autriche était, en 1833, un des pays où se distribuait le plus largement l'instruction populaire. Nulle part les études usuelles n'étaient mieux comprises et mieux ordonnées. Nulle part « la richesse et l'intelligence, ces deux grandes forces de la société, n'étaient réglées et conduites avec plus d'art et de succès... L'utile plutôt que le beau, la pratique plutôt que la théorie, voilà la maxime fondamentale de l'Autriche ». En revanche, la haute culture intellectuelle était dédaignée et presque proscrite. L'empereur François, vers 1820, n'avait-il pas dit aux professeurs de Laybach qu'il n'aimait pas les savants et les lettrés (*den Gelehrtenstand?*) Témoin et victime des conséquences de la Révolution française, l'empereur d'Autriche craignait l'instruction « qui agace l'intelligence » et lui souffle l'esprit d'examen. A ceux qui voulaient être mécaniciens, manufacturiers, architectes, il disait : Venez, voici mes écoles, mes laboratoires, mes collections. A ceux qui voulaient être avocats, publicistes, hommes de lettres, c'est-à-dire raisonner, discuter, douter, il disait : Allez ailleurs, allez bien loin ! L'empereur François voulait un peuple actif, industriel et commerçant, qui s'occupât de ses affaires sans se mêler de politique, sans contrôler ses institutions et chercher le pourquoi des choses établies. L'instruction usuelle se rattachait donc au système de son gouvernement. De là ce plan si bien conçu où tout se tient et se correspond, de sorte qu'il n'y a ni choc, ni tiraillement, ni divergence entre le gouvernement et l'administration.

A tous les degrés de la hiérarchie sociale en Autriche, le rapport de M. Saint-Marc Girardin nous montre l'instruction spéciale substituée à l'instruction générale ou classique. L'académie de Marie-Thérèse (*Collegium Theresianum*), fondée en 1745, pour les jeunes nobles, tout en restant affectée à la noblesse, est devenue un établissement d'instruction spéciale. C'est un collège administratif où les jeunes nobles sont préparés à remplir les fonctions civiles. Le cours d'études est de quatorze ans, dont quatre pour les études de droit politique, au sortir des classes d'humanités et de philosophie. Les études de droit et d'économie politique font l'objet spécial de l'académie thérésienne, mais admettent à côté d'elles des cours de chimie, de botanique, de science forestière, de zoologie, d'histoire et de langues vivantes.

La partie la plus curieuse des règlements de l'académie thérésienne est celle qui a pour titre : Education du cœur. « C'est une sorte de catéchisme moral, composé en 1802, à une époque où on avait encore la manie de rédiger la morale en articles de lois et de l'enseigner aux enfants par demandes et par réponses... Il est défendu aux élèves de lire des romans, des comédies, des poèmes de chevalerie, parce que ces sortes de lectures énervent l'esprit, disposent l'âme à je ne sais quelle mauvaise sentimentalité et lui donnent plus de goût pour le monde idéal et chimérique que pour la vie simple et réelle. Comme les élèves de l'académie thérésienne sont de naissance noble, ils doivent être traités d'une manière décente et noble, sans pour cela tolérer le désordre, la mollesse, l'opiniâtreté et l'orgueil insolent. Les élèves doivent être conduits par le sentiment de l'honneur plutôt que par le sentiment de la crainte; et cependant le sentiment de l'honneur lui-même doit être contenu dans de justes bornes. » Suit l'énumération des vertus que doit inspirer l'académie : respect de Dieu, amour de la patrie, fidélité au souverain, goût du travail, douceur et bienveillance envers le prochain. Il est conseillé aux élèves de ne pas se tutoyer « parce que ce genre de familiarité conduit souvent à la grossièreté »; il leur est expressément défendu de se battre et de se frapper, même en plaisantant. — Le règlement entre, on le voit, dans les détails les plus minutieux. La même discipline qui dirige et mesure l'essor de l'intelligence en lui marquant dès le début les limites d'une profession déterminée, surveille et retient les sentiments de la jeunesse avec une rigueur parfois excessive, « qui gêne le bien pour étouffer le mal ». On touche ici du doigt les mérites et les défauts de cette éducation, pratique et réglée jusqu'au scrupule.

L'académie des ingénieurs, fondée en 1735 et réorganisée en 1797, est une école établie aussi sur le principe de la spécialité.

Seule, l'instruction primaire, s'adressant à tout le monde, est par la force des choses une instruction générale. « Mais à mesure qu'elle s'élève, elle doit aussi, selon les principes de la pédagogie autrichienne, devenir spéciale afin d'échapper au danger d'être vague et superficielle. » Du reste le cycle de l'enseignement est très large et s'ouvre à toutes les aptitudes, à toutes les vocations. Au sortir de l'école primaire supérieure le jeune homme peut choisir sa voie et se décider entre le gymnase ou l'école usuelle. Et s'il veut de ce côté pousser plus loin encore sa carrière, il a l'institut polytechnique de Vienne ou de Prague. Les écoles usuelles complètent et couronnent les écoles primaires supérieures : elles sont complétées et couronnées à leur tour par les instituts polytechniques.

L'institut polytechnique de Vienne est plus qu'une école; c'est une sorte d'université qui contient : une école industrielle, un conservatoire des arts et métiers, une société pour l'encouragement de l'industrie nationale, et qui a adopté le principe fondamental des universités allemandes, la liberté d'études (*Lernfreiheit*). Les élèves ne sont pas tenus, comme à notre École polytechnique, de suivre tous les cours. Chaque élève, à Vienne, suit les cours qui conviennent à la profession qu'il doit embrasser. Les études sont libres pour qu'elles soient spéciales.

Le principe de la spécialité est même appliquée à l'éducation des filles. Il y a dans chaque paroisse une école pour les filles, séparée de celle des garçons. Il y a dans les villes, pour les filles de la bourgeoisie, des écoles particulières. « Je mentionne ces écoles de Vienne, parce que ce sont de véritables *collèges de filles*, et que chez nous nous n'avons aucun établissement de ce genre. Toutes nos pensions de demoiselles sont des établissements privés. » Ainsi se donne en Autriche un enseignement sérieux et pratique, dont M. Saint-Marc Girardin étudie à tous les degrés les formes multiples et les types originaux, *Trivialschulen*, *Hauptschulen*, *Realschulen*, sans oublier les écoles de répétition ou de perfectionnement pour les enfants de treize à quinze ans, *Wiederholungsschulen*, qui se tiennent les soirs, ou les dimanches et jours de fête; et de plus les écoles de filles et les écoles normales. De là, suivons le rapporteur dans les royaumes de Bavière et de Wurtemberg et dans le grand-duché de Bade.

A Munich, il n'examine pas seulement des écoles et des programmes : il fréquente encore le savant philologue Thiersch et l'illustre philosophe Schelling, l'ami et l'émule de Hegel. « J'ose dire que je compte parmi les plus heureuses et les plus douces heures de ma vie celles que j'ai passées à Munich dans l'entretien de M. de Schelling et dans celui de sa famille. Rien ne séduit tant que de trouver un homme de génie qui soit en même temps bon, spirituel, gracieux. Tel est le genre de séduction qu'a exercé sur moi M. de Schelling et que j'avoue avec plaisir. » M. Thiersch expose au professeur français la querelle de l'enseignement classique et de l'enseignement intermédiaire en Bavière et les débats soulevés à l'occasion du plan d'études de 1829..... M. Kleiber lui fait observer, à Stuttgart, la conversion de plusieurs anciens établissements classiques en écoles usuelles. Dans le grand-duché de Bade, à l'école polytechnique de Carlsruhe, M. Nebenius lui montre côte à côte, élèves des mêmes cours, les jeunes gens qui se destinent aux services publics (ponts-et-chaussées, génie, etc.), et ceux qui se destinent à l'industrie. La même école prépare les

futurs ingénieurs et les futurs manufacturiers. De ces entretiens avec les hommes les plus éminents de l'Allemagne du Sud, M. Thiersch et M. de Schelling, M. Kleiber et M. le conseiller d'Etat Nebenius; des observations faites, sous leur conduite, à Carlsruhe et à Stuttgart, comme à Munich et à Vienne, découlent naturellement les conclusions du rapport que nous résumons.

Ce qui frappe surtout le rapporteur dans les établissements de date récente consacrés dans l'Allemagne du Sud à l'instruction intermédiaire, c'est, au milieu de différences assez marquées, l'exclusion commune des études classiques. Il approuve, sans hésiter, cette exclusion et n'est point d'avis de faire commencer aux enfants des études classiques et générales dans les basses classes, sauf à les en détacher ensuite pour les mettre dans les cours usuels. Ce système mixte n'a point porté de bons fruits à Berne : « L'esprit des enfants répugne singulièrement au changement de méthodes; il ne se prête pas aux soubresauts... on ne saurait marquer de trop bonne heure le but de l'éducation. Dès le premier coup de ciseau qu'un sculpteur donne à son marbre, il sait ce qu'il veut en faire : il doit en être de même pour l'enfant. Dès qu'il entre à l'école, il faut savoir ce que vous voulez en faire. Car, selon la profession qu'il aura, industrielle ou libérale, il faudra lui donner une culture différente, et cela dès les premières heures, pour ainsi dire. » Cette orientation de l'intelligence et de la volonté n'est pas un des moindres mérites de l'enseignement intermédiaire ou spécial. L'instruction spéciale classe les élèves dans leur état dès le commencement de leurs études : elle les préserve ainsi de l'indécision et du vague où la culture classique les laisse trop souvent sur leur vocation. Ceux-ci peut-être savent moins de choses, « mais ce qu'ils savent, ils le savent très bien; car tous leurs efforts, toutes leurs idées, s'y rapportent. L'instruction spéciale est, dans une sphère plus élevée, ce qu'est la division du travail dans les arts industriels. »

Pour être spécial, l'enseignement intermédiaire n'en est pas moins moralisateur. Par l'instruction religieuse, par l'histoire bien comprise et bien enseignée, par le chant qui élève l'âme, il cultive aussi l'esprit et polit le caractère¹. — Mais une condition essen-

¹ M. Saint-Marc Girardin insiste sur la nécessité de l'enseignement religieux dans les écoles usuelles ou intermédiaires. « Créer des écoles industrielles sans enseignement religieux, c'est organiser la barbarie, et la pire de toutes les barbaries, non celle qui précède la civilisation et qui la prépare, mais celle qui la suit et qui en est la décadence et la corruption. La religion est l'éducation de ceux qui n'en ont pas d'autre... En créant l'instruction intermédiaire, associez-y donc l'enseignement religieux :

tielle au succès de cet enseignement, c'est que les écoles usuelles soient séparées des écoles classiques.

Instruit par les essais de la Suisse et de la Bavière, M. Saint-Marc Girardin réclame des collèges distincts pour l'enseignement spécial et pour l'enseignement classique : « Dans l'union des deux sortes d'écoles, il y en a toujours une de sacrifiée. Aujourd'hui avec l'ascendant que donne encore aux études classiques leur longue possession, ce seront les études nouvelles qui seront sacrifiées. Demain peut-être avec la vogue que semble promettre aux études usuelles l'esprit de notre temps, ce seront les études classiques qui seront à leur tour négligées. Un seul établissement ne peut pas avoir deux buts à la fois. » Et plus loin, tirant la leçon d'une expérience faite à l'école des arts et métiers de Munich (*Gewerbsschule*), il ajoute : « Il faut dans l'éducation tenir compte soigneusement des petites rivalités et des petits dédains de collège. Les élèves des arts et métiers auront à l'égard de leurs camarades du gymnase classique un rôle d'infériorité qui les humiliera et les empêchera de profiter des leçons entendues en commun. Ils passeront pour des artisans aux yeux des élèves de lettres et seront désignés par quelque sobriquet insultant. L'expérience désapprouve la réunion des écoles usuelles et des écoles littéraires dans le même local. » Conclusion : il faut des collèges d'enseignement classique et des collèges d'enseignement spécial¹.

Faut-il accessoirement enseigner le latin dans les écoles usuelles? M. Saint-Marc Girardin ne le pense pas. « Quelle différence y aurait-il alors entre les écoles littéraires et les écoles usuelles? Enseigner le latin dans les écoles usuelles ce serait continuer le système classique dont le principe est de faire du latin le fond même de l'éducation. » Il faut que le latin soit tout ou rien. Ne pouvant être tout, il n'aura point de place dans le collège d'enseignement spécial. — Il est vrai que la langue maternelle ne saurait, ailleurs, il est utile; ici il est indispensable. » (*Rapport au ministre* (1839), p. 379, 380.)

¹ M. Gréard, dans son remarquable *Mémoire sur la question des programmes dans l'enseignement secondaire*, rend pleine justice à l'initiative de M. Saint-Marc Girardin. En concevant comme un devoir l'idée de fonder une éducation qui répondit aux diverses aptitudes de ses élèves, « M. Saint-Marc Girardin, dit-il, n'entendait point fonder un enseignement accessoire et bâtard qui condamnat ceux qui le suivraient à une sorte d'infériorité de condition. Il réclamait hautement en sa faveur le droit de cité et le droit d'égalité dans la famille universitaire : il voulait lui donner, à part, ses établissements, ses cadres et ses maîtres. C'était, dans sa pensée, le moyen de soulager les études des lettres anciennes du poids mort de tous ceux qui n'en avaient pas le goût... » Voy. le *Mémoire* de M. O. Gréard, *Revue de l'enseignement* (1885).

au point de vue de l'éducation intellectuelle, tenir utilement lieu du latin. Mais pourquoi les peuples modernes n'étudieraient-ils pas leurs anciennes langues, l'Allemagne la langue des *Nibelungen*, la France la langue d'*oïl* et même la langue d'*oc*? Nos élèves ne comprendraient-ils pas mieux le génie et la structure du français en remontant à ses origines? Ces idées étaient assez neuves en 1835.

Ces idées étaient même si neuves alors qu'elles touchèrent peu l'opinion, ne décidèrent pas les ministres et restèrent trente ans à l'état d'esquisse et de projet. Elles furent seulement plusieurs fois rappelées et débattues. M. Saint-Marc Girardin y revint, en 1846, dans un traité sur *l'Instruction intermédiaire et ses rapports avec l'Instruction secondaire*. Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique depuis 1837, il reprenait avec une autorité nouvelle la thèse qu'il avait si bien posée et soutenue. Il démontrait avec insistance la nécessité d'avoir dans l'Université des enseignements divers. « L'Université doit être une, parce que la société est une; mais elle ne doit pas être immobile, parce que la société n'est pas immobile : et elle doit être diverse dans son enseignement, parce que la société actuelle est essentiellement diverse dans ses travaux... Je le disais en 1839, on n'enseigne pas *trop de latin* à ceux qui en ont besoin, mais on enseigne le latin à *trop de jeunes gens* qui n'en ont pas besoin... J'aime les études classiques, je les crois meilleures que toutes les autres; mais je vois en même temps qu'elles ne doivent pas dominer seules dans nos collèges. Je soutiens leur prééminence, je repousse leur tyrannie. » Il espérait ainsi débarrasser les écoles littéraires « d'une queue d'élèves incapables ou dégoûtés, qui ne travaillent pas et nuisent à ceux qui veulent travailler. » Il déclarait la guerre à l'enseignement encyclopédique, c'est-à-dire à l'enseignement superficiel, où par suite de l'amoncellement d'études diverses, « l'attention mnémotique et la rédaction remplacent la réflexion et le travail individuel. » Voilà pourquoi il défendait contre des attaques injustes le règlement de 1840, rédigé sous le ministère de M. Cousin et fondé sur le principe de la liberté des études, ou plutôt de leur division¹. Il préférerait un règlement où certaines études sont facultatives à la raideur d'un programme qui les rend toutes obligatoires. « N'oublions pas

¹ « Faire des lettrés qui aient une connaissance suffisante de la science et des savants qui aient une connaissance suffisante de la littérature; approprier les études aux facultés et aux vocations diverses de la jeunesse; ne point rompre l'unité de la discipline, mais rompre l'uniformité de l'enseignement, tel était le but auquel tendait le règlement d'études de 1840 : tel est le but auquel nous devons tendre de plus en plus. » Chap. II, du *Règlement d'études de 1840. Instruction intermédiaire*.

que, de nos jours, la raideur des programmes obligatoires est tristement compensée par la mobilité des choses : car, quand je consentirais à croire à la persévérance des hommes, je ne puis pas croire à la permanence des choses. Les ministres passent, et, comme ils emportent avec eux leurs systèmes, rien n'est durable. Cette instabilité est mauvaise. En effet, ces règles prétendues invariables donnent aux esprits des secousses qui leur sont funestes. La liberté des études prévient et évite ces inconvénients : comme chacun s'y fait son programme en choisissant dans les objets d'enseignement, chacun aussi suit ce programme sans s'inquiéter des révolutions ministérielles. Dans le système des études obligatoires, au contraire, les élèves dépendent de la date de leur entrée au collège : celui-ci a été forcé de tout apprendre, parce qu'il date d'un ministre encyclopédique; celui-là a pu n'apprendre que ce qu'il voulait savoir, parce qu'il date d'un ministre moins impérieux... » L'auteur n'a-t-il point ici le pressentiment des vicissitudes réservées aux générations qui ont grandi depuis 1852 jusqu'à notre époque, à travers les remaniements de programmes et la contradiction des méthodes? La première partie de ce traité, composée en 1846, parut en 1847. C'est une œuvre de polémique. La seconde partie n'a jamais paru. La cause des lettres, si bien présentée par l'auteur, était du reste assez entendue et pouvait sembler suffisamment instruite. Dix ans auparavant, M. Saint-Marc Girardin l'avait plaidée avec éclat à la tribune de la Chambre des députés.

III

En 1834, M. Saint-Marc Girardin était envoyé à la Chambre des députés par le département de la Haute-Vienne (arrondissement de Saint-Yrieix). Les questions scolaires s'y trouvaient justement à l'ordre du jour. La liberté de l'enseignement promise par l'article 69 de la charte de 1830, et promise « dans le plus court délai possible », servait de *platform* aux divers partis pour mettre en cause l'Université et son monopole, l'Église et ses prétentions. Les uns redoutaient les empiètements du clergé, les autres l'omnipotence de l'État. Des questions de liberté et de monopole on passait à la discussion des programmes et des méthodes. Les uns tenaient pour les lettres, les autres pour les sciences; ceux-ci voulaient des réformes dans les études, ceux-là dans la discipline. — L'un des champions les plus convaincus et les plus compétents de ces luttes pédagogiques était M. Victor de Tracy, fils du philosophe Destutt de Tracy, ancien élève de l'École polytechnique, ancien capitaine du génie, député de Moulins (Allier). Esprit et

cœur généreux, il siégeait sur les bancs de l'opposition constitutionnelle; mais son opposition, dit M. Guizot, « n'était ni malveillante ni systématique ».

Les premiers débats auxquels prit part M. Saint-Marc Girardin eurent lieu au mois de mai 1835, à l'occasion du budget du ministère de l'instruction publique. M. Muret de Bort demanda au ministre de réduire l'enseignement des langues mortes, qui n'était plus en harmonie « avec les nécessités sociales de l'époque », et de lui substituer des cours de mathématiques, de physique, de chimie appliquée aux arts et à l'agriculture. M. de Tracy soutint et développa l'opinion de M. Muret de Bort. « L'étude du grec et du latin, dit-il, ne contribue en rien à former des citoyens vertueux, dont les mœurs et les idées soient compatibles avec l'état actuel de la société. Les traditions mal comprises de l'antiquité ont égaré plus d'un tribun de la première révolution française. Voulez-vous former des hommes moraux : procurez-leur le capital intellectuel du travail, base de toutes les vertus, par l'étude des sciences. Voulez-vous former des hommes religieux : initiez-les aux mystères des lois qui régissent ce vaste univers. » M. Charlemagne, s'associant aux observations précédentes, y joignit des remarques sur la discipline des collèges. Il la jugeait trop uniforme et demandait qu'elle s'adaptât « aux besoins et aux exigences de chaque âge ».

M. Saint-Marc Girardin répondit aux trois orateurs. Il releva d'abord les critiques sur la discipline : « Un collège, dit-il, a besoin d'une règle commune. C'est à la famille seule qu'on peut demander cette discipline variée et souple, qui tient compte des âges, des caractères, et concourt heureusement à l'éducation. Est-ce aux collèges qu'il faut s'en prendre si les règlements et les programmes sont les mêmes pour tous les élèves? Les parents jettent leurs enfants dans nos écoles sans s'inquiéter de leurs aptitudes, sans savoir quelle sera leur profession, leur métier. Ils les retirent après la troisième pour les lancer dans le commerce ou dans l'industrie. Ce n'est là qu'une éducation ébauchée. Si elle est uniforme et insuffisante, blâmez non pas l'Université, mais la mauvaise direction que prennent les parents. » Il arriva ensuite à l'étude des langues. « On suppose toujours que les professeurs sont des hommes amoureux jusqu'à la folie du grec et du latin; des espèces de don Quichotte de l'antiquité, qui ne veulent admettre aucune transaction. Pour moi, Messieurs, je n'ai aucune prédilection particulière pour le grec et le latin, et s'il est des langues modernes qui puissent également favoriser le développement de l'intelligence, je ne demande pas mieux que de les voir admises à remplacer

l'étude du grec et du latin. Comment l'intelligence de l'enfant peut-elle se développer? Toute la question est là. Que ce soit par le grec, le latin, l'allemand ou telles autres langues modernes, peu m'importe! mais je pose en principe qu'il faut l'étude d'une langue pour développer l'intelligence des enfants : c'est là le meilleur exercice des esprits... On disait tout à l'heure : pourquoi ne pas faire cette étude sur notre propre langue? Voici la réponse : cette étude aurait peu d'efficacité, l'élève sachant d'avance par routine ce qu'on voudrait lui apprendre par méthode. La routine nuit au travail. C'est là aussi le défaut des langues trop analogues et qui ont une parenté trop étroite avec la langue maternelle : la routine et la mémoire se mettront à la place du travail. Aujourd'hui, il faut le dire, la plupart des systèmes tant prônés dans de magnifiques prospectus ne sont que de la pure mnémotechnie. »

Pour réfuter ses adversaires, l'orateur exprimait nettement quelques-unes des idées émises par lui, cette année même, dans son rapport au ministre. « On se plaint, je le sais, que le système de nos écoles est rétréci, suranné; qu'il faut le changer. On parle de progrès, de civilisation, grands mots qui servent de raison à ceux qui n'en ont pas d'autres. Mais croit-on, de bonne foi, que l'esprit des enfants soit comme un sac élastique, où l'on peut entasser sans danger les connaissances les plus immenses? Croyez-le bien, l'esprit des enfants a une capacité certaine et mesurée : il déborde quand vous voulez l'élever au-dessus de son niveau naturel. Mon système, Messieurs, ce que je veux, c'est *la spécialité des connaissances*. C'est dans la spécialité qu'est la force; une chose bien apprise fait un esprit plus fort qu'une foule de choses apprises par la mémoire et du bout des lèvres. A quoi tient jusqu'ici le mérite de l'éducation française? A ne pas avoir voulu charger l'esprit de trop de leçons, à ne pas vouloir faire des encyclopédistes. Car quel est l'homme qui aurait des connaissances universelles? Quel est l'homme qui pourrait parler sur tous les budgets? Non, Messieurs, tout le monde ne peut pas parler sur tous les budgets; tout le monde ne sait pas tout. Eh bien! l'esprit des enfants est de même... L'intelligence ne peut se former que par le travail de la réflexion, non par le vain exercice de la mémoire, qui, au lieu de faire des hommes, ne fait que des perroquets; par un travail solide et réel, et non par une sotte facilité d'imitation substituée à la véritable instruction. Tel est, messieurs, notre système : il prépare, il enseigne à apprendre, il apprend à savoir. C'est là son mérite prouvé par ses fruits; et, pour ma part, je serais désolé qu'on y renonçât. » — Cette discussion n'était qu'un prélude et qu'une escarmouche.

M. de Tracy, en finissant son discours, avait appelé de tous ses vœux la loi promise depuis cinq ans sur la liberté de l'enseignement. M. Delaboulie, élevant les mêmes réclamations, s'était écrié : « Le monopole universitaire devient plus exigeant chaque jour et sa fiscalité plus vexatoire; il faut se hâter de remplacer une trompeuse unité d'enseignement par l'émulation et la concurrence, et le monopole par la plus entière liberté. » Cette liberté, revendiquée sous la Restauration par Benjamin Constant et par les rédacteurs du *Globe*, inscrite dans la charte de 1830 comme une conquête populaire, était, en 1835, désirée surtout par l'Eglise et par les catholiques. Pour tenir les promesses de la charte, M. Guizot, ministre de l'instruction publique, déposa, au mois de janvier 1836, un projet de loi sur l'enseignement secondaire qui complétait l'œuvre commencée en 1833 par la loi de l'instruction primaire. Il concentrait son effort sur trois points : maintenir l'Université; établir à côté d'elle la concurrence de tous ses rivaux, laïques ou prêtres, sans distinction de personnes; ajourner les questions que soulevaient les petits séminaires, les congrégations religieuses, et dont l'état des partis ne permettait pas une bonne solution.

M. Saint-Marc Girardin fut élu rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi et déposa son rapport à la séance du 14 juin 1836.

Partisan déterminé de l'enseignement donné par l'Etat, le rapporteur n'était pas moins partisan d'une liberté qu'il croyait bonne à l'Etat lui-même. Universitaire et chrétien, il cherchait sincèrement l'accord entre la société civile et l'Eglise. — Il affirma d'abord le devoir qu'avait l'Etat de ne pas se désintéresser de l'enseignement secondaire et de ne pas l'abandonner à l'industrie privée. Le système du laisser-faire, laisser-passer n'est pas de mise, en effet, dans des questions qui regardent non seulement les familles, mais la société, la patrie tout entière. « Gardons-nous de je ne sais quelle manie de *neutralité*, qui finirait par détruire en toutes choses l'idée du bien et du mal. » La loi ne doit pas craindre d'avoir une opinion et d'attribuer à l'Etat les droits qui lui appartiennent. L'Etat, dans le choix de ses méthodes et dans la rédaction de ses programmes, n'a qu'un seul but : l'éducation de la jeunesse, le progrès de l'instruction. Tout le monde, au contraire, sait qu'en rédigeant ses prospectus, l'industrie privée a d'autres intérêts en vue que ceux de ses élèves. « Il faut qu'elle vende ce que le siècle est disposé à acheter : il faut qu'elle accommode son enseignement aux goûts du temps; sans cela son entreprise serait mauvaise. » La meilleure méthode pour elle est nécessairement la plus lucrative. L'industrie privée ne peut pas faire à la science (à la science

pure, sans profit direct et immédiat) ces avances dont la science a besoin pour tenter ses découvertes. L'État seul peut prêter à la science, parce qu'il faut souvent lui prêter à fonds perdus. L'État seul peut semer pour l'avenir; l'industrie privée a besoin de récolter vite. De là l'emploi des méthodes accélérées, du travail mécanique et mnémotechnique. — Il y a pourtant de fort bonnes institutions particulières. — Oui, mais ces institutions se règlent sur l'exemple de l'Université; et, pour la plupart, leurs élèves suivent les cours des collèges royaux.

L'État servant de régulateur et de modèle, l'État choisissant et perfectionnant les méthodes, voilà ce qui justifie, aux yeux du rapporteur, l'existence et le maintien de l'Université, telle que l'a constituée le décret de 1808. Mais le privilège universitaire n'a été qu'un besoin des circonstances et ne doit pas indéfiniment leur survivre. La condition la plus favorable au développement des études, c'est la liberté, c'est la concurrence. « Les études ont besoin d'émulation. Cela est vrai pour les élèves entre eux; cela est vrai aussi pour les écoles entre elles. — Quant aux appréhensions qu'excitait alors dans beaucoup d'esprits l'idée des entreprises ecclésiastiques, le rapport disait : « Nous n'avons voulu créer ni privilège ni incapacité. Le monopole de l'enseignement accordé aux prêtres serait de notre temps un funeste anachronisme : l'exclusion ne serait pas moins funeste. La loi n'est faite ni pour les prêtres ni contre les prêtres. Elle est faite, en vertu de la charte, pour tous ceux qui voudront remplir les conditions qu'elle établit... Dans le prêtre nous ne voyons que le citoyen et nous lui accordons les droits que la loi donne aux citoyens. Rien de plus, rien de moins. » En fait, la liberté de l'enseignement, telle que la présentait le projet de la commission, était entourée de garanties qui devaient en prévenir l'abus.

Après avoir ainsi traité les problèmes généraux, le rapport de M. Saint-Marc Girardin touchait à des points plus spéciaux de pédagogie et de doctrine. Il assurait la prééminence des études classiques, mais instituait un enseignement moins élevé dans les collèges communaux de second ordre, — premier essai d'enseignement intermédiaire. En somme, prééminence des études classiques et liberté de l'enseignement, tout le rapport reposait sur ces deux idées.

La discussion du projet de loi ne s'ouvrit, à la Chambre des députés, que neuf mois plus tard, le 14 mars 1837. Dans l'intervalle M. Guizot était tombé du pouvoir et il y était revenu. Il trouvait, en rentrant au ministère, l'examen de la commission fini, le rapport déposé et la Chambre prête à le débattre.

Cette discussion dura douze séances, du 14 au 29 mars 1837. M. de Tracy mena l'attaque, suivi de M. Virey et de M. de Sade. « Que trouvez-vous, s'écria-t-il, dans le projet qui vous est soumis? un éloge complet de l'Université; un éloge non moins complet des études classiques. En revanche, les questions les plus importantes y sont omises : question de l'internat, question de la discipline, question de l'éducation physique, question de la place plus grande à faire aux sciences; autant de lacunes. Le rapporteur voit dans les auteurs anciens d'excellents précepteurs de morale. Lisez Plaute; et vous en jugerez. Avant de donner à la jeunesse une nourriture si dangereuse, il faudrait la prémunir contre cette nourriture elle-même par de solides enseignements. Bref, sauf quelques dispositions sur la liberté de l'enseignement, qui sont en grande partie destructives de cette liberté, le projet ne fait que confirmer l'Etat dans ses privilèges actuels. » — M. Isambert, magistrat et jurisconsulte éminent, s'alarmait au contraire des concessions faites au clergé catholique. Il voulait qu'on donnât à l'Université « le moyen de lutter avec avantage contre les congrégations soutenues par le clergé ». Il regardait l'enseignement comme une fonction publique dont l'exercice n'admet pas une liberté illimitée. — Le ministre et le rapporteur tinrent bravement tête aux attaques des deux côtés et repoussèrent, sans faiblir, pendant douze séances, leurs adversaires de gauche et de droite.

M. Saint-Marc Girardin défendit avec une spirituelle franchise le principe de la liberté. « Quel est l'avantage de ce principe? Il permettra aux autres de faire les expériences que nous ne voulons pas faire nous-mêmes. Toutes ces belles méthodes qu'on vient nous vanter sans cesse, toutes ces recettes merveilleuses pourront alors être appréciées. Nous mettrons leurs inventeurs au pied du mur, en leur disant : Vous avez des méthodes merveilleuses? prouvez-le-nous. Et quand nous aurons rapproché les uns des autres les élèves de l'Université et ceux des établissements privés, la France jugera. Mais pour cela il faut une concurrence loyale. Nous ne voulons pas jouer la comédie : nous ne voulons pas que dans le combat nos adversaires aient des épées de bois. Il faut qu'on se combatte avec des armes sérieuses, parce que nous ne craignons point le résultat du combat. »

A ceux qu'effrayait la concurrence des Jésuites il dit : « On nous parle de la Société fameuse dont le fantôme plane sur toute cette discussion... Mais, quand je consulte notre histoire, je vois, messieurs, qu'en 1763 vous l'avez vaincue. Vous avez vaincu cette Société lorsqu'elle était toute-puissante, lorsque vous n'aviez aucun pouvoir pour vous. Et aujourd'hui vous avez tout ce que vous ont

légué vos pères; vous avez je ne sais combien d'éditions de Voltaire, espèce d'artillerie qui combat sans cesse les Jésuites. Vous avez plus que les anciens parlements, vous avez la tribune, tous les pouvoirs publics. Vous êtes vous-mêmes debout... Et malgré tant de puissance qui vous vient de vos devanciers, de vous-mêmes, de vos écrivains immortels et de vos lois, vous avez peur! Pour moi je ne crains pas cette concurrence : je ne mets point si bas la civilisation de 89 qu'elle ait peur des Jésuites. Je ne ferai jamais un aveu qui nous abaisserait à ce point dans l'opinion de l'Europe. »

Le rapporteur déclara hautement qu'il était convaincu, comme le ministre, de la nécessité sociale de la religion, du devoir de la protéger et de la seconder : « Nous voulons l'accord intelligent et libre de l'Église et de l'Etat; nous voulons faire cesser un divorce funeste... Si je pouvais invoquer mon expérience, — mon expérience si courte encore, — je sais la nécessité des croyances religieuses; et, grâce à Dieu, ces croyances loin d'être abandonnées, sont reprises aujourd'hui avec une sorte d'impatience et de curiosité. Je vois la jeunesse cherchant au milieu des désordres du siècle où se prendre et se retenir, et demandant aux croyances de ses pères si elles ont un peu de vie et de salut à lui donner. Je ne pense pas que la religion puisse longtemps manquer à la société actuelle. Depuis la révolution de Juillet, l'Église libre et laissée à elle-même est devenue plus forte que l'Église protégée de la Restauration. Depuis six ans, le sentiment religieux a retrouvé un ascendant que nous n'attendions pas. Et comment s'est faite cette résurrection? Elle s'est faite sans l'aide du pouvoir : elle s'est faite par la liberté. Et voilà l'avenir que j'appelle avec plaisir, celui où nous verrons la religion réconciliée avec la liberté. »

Cette controverse passionnée, où les problèmes scolaires se compliquaient de considérations religieuses et politiques, eut une brillante diversion, un mémorable intermède. A propos de la place réservée aux sciences dans l'éducation, Arago et Lamartine montèrent à la tribune. Arago plaida pour les sciences, Lamartine pour les lettres : mais ce tournoi d'éloquence ne pouvait pas avoir de vainqueur.

L'année précédente, dans la discussion que provoqua la lecture de son rapport, M. Saint-Marc Girardin avait déjà traité ce sujet avec une incontestable autorité : « Les sciences, avait-il remarqué, ont aujourd'hui une part plus grande; elles jouent depuis dix ans un plus grand rôle dans l'enseignement. Convient-il de pousser plus loin l'amalgame des sciences et des lettres? Pour moi, je ne suis point partisan de la manie encyclopédique. Soyez sûrs, Messieurs, que l'esprit humain n'a point une capacité universelle.

Notre ancienne langue avait un mot qui me semble parfaitement juste et expressif. On ne disait pas d'un homme : il a beaucoup d'esprit, il a beaucoup de génie. On disait : c'est un homme qui a de grandes parties pour la guerre, de grandes parties pour la littérature. Qu'est-ce que cela voulait dire, sinon que l'esprit humain est borné, qu'il ne peut pas tout embrasser? La seule manière, à mon avis, d'établir l'égalité entre les sciences et les lettres, c'est de séparer leurs domaines afin qu'elles soient bonnes voisines. J'ose croire qu'il y a égalité entre un grand astronome et un grand poète : et je n'aurais pas besoin de sortir de cette enceinte pour trouver mes exemples. Mais j'ose croire en même temps que si quelqu'un avait la prétention de faire à la fois de son fils Arago et Lamartine, il serait très possible qu'en astronomie le mathématicien n'allât pas au delà de l'*Almanach de Mathieu Laensberg* et qu'en poésie le poète n'allât pas au delà de l'*Almanach des Muses*. — Au seizième siècle, quand l'esprit humain s'est réveillé, qui l'a tiré de son sommeil? les lettres, les études classiques, la philosophie grecque et latine. Nous devons le beau aux Grecs, mais nous devons le juste aux Romains. Ce sont les études classiques qui ont sécularisé notre civilisation tout entière. La littérature a élevé un drapeau contre la théologie qui n'a plus été seule dans le monde : elle a fait qu'il y a eu, non pas seulement une Église et un clergé, mais une nation et une société. Les études classiques n'ont pas seulement créé une littérature, elles ont créé un grand peuple : elles ont donné à la nation française son caractère et son influence en Europe. Rompre avec l'antiquité chrétienne et profane, ce serait changer le caractère général de notre civilisation. Les générations qui nous ont précédés ont été élevées dans le commerce de cette double antiquité; et cette éducation successive des siècles a formé l'esprit français tel qu'il s'est manifesté aux grandes époques de notre histoire¹... Voilà les services que les lettres nous ont rendus. Aujourd'hui j'en attends d'une autre sorte. Je compte sur elles pour lutter contre l'influence toujours croissante des intérêts matériels. N'est-il pas vrai que les intérêts matériels prennent un grand accroissement? Je ne m'en

¹ « Si en littérature nous cherchons le beau, il faut l'aller trouver où il est exprimé de la manière la plus pure et la plus simple : je désigne par là la littérature ancienne; et non pas où il est exprimé d'une manière plus compliquée et plus industrielle : je désigne aussi par là la littérature moderne... La littérature ancienne a les qualités les plus propres à former l'esprit. Il n'y a pas en elle ce ferment passionné qu'on trouve dans les littératures modernes : mais elle élève et affermit. » (Saint-Marc Girardin, *De l'instruction intermédiaire* (1847), conclusion.)

plains pas. J'honore le commerce. J'irai plus loin : homme de l'Université, je dois dire qu'il y a dans le commerce, dans l'habitude des affaires, dans ce frottement des hommes avec les hommes, un beau, un grand principe d'éducation. Mais vous savez aussi comment les intérêts matériels parlent souvent du libéralisme; comment ils le traitent d'utopie et de chimère. Eh bien! pour que le libéralisme ne cède pas à l'égoïsme des intérêts, il a besoin d'être ravivé, d'être retrempe aux sources primitives où il a puisé sa force, aux sources vives des lettres classiques.» Ainsi se déployait à la tribune, tantôt piquante et familière, tantôt vive et pressante, mais toujours nourrie de faits et d'idées, l'improvisation de M. Saint-Marc Girardin.

Un article qui valut au rapporteur un éclatant succès de tribune fut le paragraphe 26 du titre II, qui maintenait les bourses dans les collèges royaux et autorisait les départements et les communes à en instituer dans les collèges communaux. Plusieurs députés, entre autres M. Salvete et M. Prunelle, critiquaient cette disposition comme un danger social et ne la jugeaient applicable qu'à l'instruction spéciale ou à l'instruction supérieure. M. Virey et ses amis répétaient avec terreur le mot de Sénèque : Nous périssons par le débordement de la littérature (*litterarum intemperantia laboramus*).

M. Saint-Marc Girardin réfuta ces différentes objections et défendit le système des bourses. « Je le dis avec une profonde conviction : la question des bourses est une des questions les plus graves sous le rapport moral et politique. Mais qu'il me soit permis de faire justice une fois de cette perpétuelle fantasmagorie de l'invasion des lettres. En vérité on dirait qu'il y a de nouveaux barbares à nos portes : ce ne sont plus des Vandales et des Goths, mais des lettrés. Eh, mon Dieu! je sais bien que quand la société dans ses écoles fait un demi-savant, c'est plus tard un solliciteur à satisfaire ou un factieux à réprimer. Mais les bourses ne sont pour rien là-dedans. Voyez le chiffre des boursiers. Quelle est cette armée, quelle est cette invasion qui se présente? ce sont *cent dix-sept malheureux enfants*... Qu'est-ce que c'est que cent dix-sept enfants? Ce n'est rien pour changer la constitution de notre société; mais la suppression de cent dix-sept bourses, voilà ce qui serait un fait important, un fait auquel je vous engage à réfléchir... Les bourses viennent en aide aux pères de famille qui, parvenus par leur énergie, leur mérite aux premiers rangs de la bourgeoisie, soit dans la magistrature, soit dans l'armée, n'ont pas assez de fortune pour donner à leurs fils une éducation convenable. Les privera-t-on de ce secours? Il y a des mots qui me trompent. Je parle de bour-

geoisie, de classe moyenne. Eh! messieurs, il n'y a plus en France de bourgeoisie, de classe moyenne : il n'y a plus qu'une grande et généreuse nation dont les rangs se mêlent et se confondent sans cesse, et dans laquelle par les bourses vous allez chercher le mérite partout où il est... L'Autriche, où l'on veut des cultivateurs, des hommes utiles et non des lettrés, des faiseurs de journaux et de comédies, l'Autriche dépense pour ses boursiers lettrés 1 207 000 francs : et c'est en présence d'un pareil chiffre que vous iriez discuter aux boursiers la misérable obole que vous leur accordez? Eh! Messieurs, par quels moyens voulez-vous donc que les derniers rangs viennent se mêler aux premiers? Est-ce par l'émeute, est-ce par la révolution? Non, sans doute! c'est par l'instruction. Voilà la meilleure initiation; c'est par les lumières et par cette modération que donne l'étude. De cette manière vous n'aurez pas à craindre l'invasion des classes inférieures. »

Ce discours fut vivement applaudi, et le système des bourses fut maintenu. — Il s'agissait alors de cent dix-sept bourses seulement. Aujourd'hui ce modeste chiffre s'est singulièrement augmenté. En 1885 le nombre des bourses de l'État a été de 4612 : 2977 pour les lycées, 1635 pour les collèges, soit quatre mille cinq cents boursiers de plus qu'en 1837. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des bourses créées par les départements et les communes, on arrive à un total d'environ cinq mille bourses en 1885¹. — Peut-être l'éloquent rapporteur de 1837 trouverait-il cette augmentation excessive, et blâmerait-il, dans sa patriotique clairvoyance, l'abus d'un système qu'il avait sagement défini et qu'il espérait voir appliquer avec libéralité, mais avec mesure².

Le projet de loi de M. Guizot, voté à la faible majorité de trente voix par la Chambre des députés, n'alla même pas jusqu'à la Chambre des pairs. Quelques jours après le vote de la Chambre, M. Guizot quittait le pouvoir et son projet de loi tombait avec lui.

¹ Chiffres fournis par M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, dans son *Mémoire sur les programmes de l'enseignement secondaire* (1885).

² « Nous trouvons au budget national, en 1888, le chapitre 49 doté de 2 700 000 francs pour les bourses de l'enseignement secondaire, parmi lesquels 620 000 francs affectés à de malheureux collèges communaux dont les neuf dixièmes ne sont pas en état de donner une instruction passable : le chapitre 51, le chapitre 54, etc., etc. Les bourses ne devraient être accordées qu'à deux catégories assez clairsemées d'élèves : les enfants qui ont des dispositions exceptionnelles; ceux qui, dans les sciences ou dans les lettres, peuvent devenir *des premiers sujets*, car l'humanité aura toujours en surabondance les seconds sujets et les simples utilités : ensuite les enfants des familles de fonctionnaires d'un certain rang qui, par la mort ou la retraite du chef, se trouvent sans aucune fortune. » (Paul Leroy-Beaulieu, *l'Etat moderne et ses fonctions*, 1890.)

Quant à M. Saint-Marc Girardin, mis en lumière par cette discussion, devenu membre du Conseil supérieur de l'Université, conseiller d'État en service extraordinaire, il semblait à tous un candidat désigné pour le ministère de l'instruction publique, quand gronda le premier orage de la révolution de 1848. Il figurait, le 24 février, avec M. de Rémusat et M. Dufaure, parmi les membres d'un cabinet qui devait être présidé par M. Molé et qui ne vécut pas un jour. La révolution triomphante enleva M. Saint-Marc Girardin à la politique et le rendit tout entier à la Sorbonne.

IV

Sous le coup des événements et des luttes qui suivirent la révolution de 1848, au milieu du conflit de passions et d'idées que provoqua cette explosion populaire, M. Saint-Marc Girardin crut devoir ajourner, dans ses leçons, les théories purement littéraires pour prendre parti dans un combat de doctrines où se jouait l'avenir même de la société. Jean-Jacques Rousseau était alors l'apôtre d'un nouvel évangile, qui menaçait non seulement la liberté politique, mais la liberté civile et la liberté religieuse. M. Saint-Marc Girardin, visant donc le *Contrat social*, choisit comme sujet de son cours à la Sorbonne l'examen des œuvres de Rousseau. Cet examen dura trois ans, de 1848 à 1851, et se prolongea au delà des limites d'abord prévues. Le professeur était parti pour combattre le *Contrat social*; mais en route il rencontra les *Confessions* et l'*Emile*. Les paradoxes de Rousseau sur l'éducation lui firent oublier ses utopies sur l'État et le gouvernement, en sorte qu'au lieu d'une dissertation politique, il fit un excellent cours de morale et de pédagogie. « Ces leçons », écrit-il lui-même, « étaient devenues un cours de pédagogie. L'*Emile* était l'occasion, l'histoire de l'éducation était le sujet : tout m'attirait de ce côté, le lieu, l'auditoire, mon titre et mes habitudes de professeur. »

Un des paradoxes les plus hardis de Rousseau c'est, à notre avis, d'avoir osé, — n'ayant reçu ni éducation, ni discipline; n'ayant été, pendant un an, qu'un précepteur de hasard, sans méthode et sans influence; ayant renoncé volontairement à la seule expérience qu'il pût acquérir, celle d'un père qui élève ses enfants; — d'avoir osé écrire un traité sur l'éducation et se poser en réformateur. Et tel est pourtant son génie que, malgré les plus étranges chimères et les plus violents démentis donnés à l'usage et à la raison, ce rêveur attire M. Saint-Marc Girardin, qui « goûte l'*Emile* » en le critiquant.

M. Saint-Marc Girardin a deux motifs pour goûter l'*Emile*. Le premier, c'est que, dans ce livre, l'auteur appelle ses contemporains de la frivolité, de l'incrédulité, de la vie du monde à la vie morale. Le second, c'est que suivant l'homme à travers sa course et reconnaissant, à chaque âge, à chaque saison de l'existence, « une sorte de maturité et de perfection qui lui est propre », Rousseau distingue autant d'éductions qu'il y a d'âges et recommande, le premier, en termes précis ce que M^{me} Necker de Saussure appellera si bien l'*éducation progressive*. « C'est une erreur de croire que l'éducation finit avec l'adolescence : elle dure toute la vie ; et nous ne cessons ou nous ne devons cesser de nous *élever* qu'en cessant de vivre. Nos éducations se succèdent les unes aux autres¹... Jean-Jacques a eu raison de nous montrer comment l'éducation dure toute la vie ; mais il a eu tort de croire que le préceptorat peut durer toute la vie : la bonne éducation doit nous apprendre à continuer seuls ce que nous avons dû commencer avec un maître. »

Reste à savoir quelle sera cette « bonne éducation ». A prendre les premières pages de l'*Emile*, il n'y a de bon que « l'éducation de la nature, ou l'éducation de la *République* de Platon ». — Rabelais aussi prenait la nature pour institutrice et opposait *Physis* à *Antiphysis*. Mais qu'est-ce que la nature pour Rabelais ? qu'est-ce que la nature pour Rousseau ? « Quelle est l'éducation qui est selon le vœu de la nature ? Les indications sont bien fugitives. Et comme il est aisé de substituer ses idées au vœu de la nature et de donner une éducation systématique sous le nom d'éducation naturelle ! » Si l'éducation naturelle est celle du sauvage, de l'homme des forêts, il faut évidemment y renoncer aujourd'hui. Quant à la *République* de Platon, qui absorbe l'homme dans l'État, qui confond sa personne dans la société, non seulement sa doctrine est impraticable en fait (et Rousseau l'avoue), mais en principe notre conscience proteste contre elle, et M. Saint-Marc Girardin la repousse avec force : « C'est en vain que Platon, Rousseau et les publicistes de cette école nous font presque un dieu de l'État, du

¹ « Certes, on ferait bien rire un homme de trente ans, si on lui demandait : Quel plan suivez-vous pour votre éducation?... Il y a pourtant pour chaque âge une éducation particulière : et ces éducations doivent s'enchaîner l'une à l'autre, comme l'enfance s'enchaîne à la jeunesse, la jeunesse à l'âge mûr et l'âge mûr à la vieillesse. L'éducation doit donner à chaque âge la perfection qui lui est propre, et en même temps le préparer à l'âge qui va venir. De cette manière, l'éducation n'est pas une course perpétuelle vers un but inconnu : elle nous fait relayer d'âge en âge, mettant toujours le but à notre portée : le but atteint, elle nous en montre un autre et encourage ainsi nos efforts. » (Saint-Marc Girardin. *Causeries en Sorbonne*.)

peuple, de l'humanité : noms divers de la même doctrine, qui détruit la partie pour agrandir le tout... Je ne suis pas sensible à l'honneur d'être une partie infinitésimale du *nous* populaire, et je rentre en moi-même pour être quelque chose. Quand le regard de Dieu s'abaisse sur la terre, il ne voit pas je ne sais quel être collectif et immense qu'on nomme l'humanité : il voit, mystère adorable de sa providence ! il voit chacun de nous, et sa puissance n'éclate pas moins dans sa clairvoyance des infiniment petits que des infiniment grands. Et vous croyez que j'échangerai l'humilité devant Dieu qui m'élève pour l'égalité devant les hommes qui m'aplatit ! Vous croyez que j'échangerai le tête-à-tête que j'ai avec mon créateur pour le pêle-mêle insupportable où vous me conviez ! Je ne veux pas m'engloutir, tout petit que je suis, dans cette immense et écrasante communauté qui s'appelle l'humanité ou l'État : vous avez beau me flatter de l'idée d'être un peu tout le monde, j'aime mieux être moi ! »

Être soi, « voilà ce qui donne la vie ! car il y a deux sortes de vies dans ce monde : celle que nous tenons de la nature, vie commune et vulgaire ; l'autre que nous tenons de nous-même et de notre caractère, c'est la seule qui vaille quelque chose. » L'éducation, pour M. Saint-Marc Girardin, consiste donc à former *une personne*, c'est-à-dire un être libre, indépendant, responsable, ayant conscience de sa dignité et de ses devoirs : « Parmi les hommes, dit-il, je n'aime que ceux qui sont des personnes. »

Faute de pouvoir faire un sauvage, un Spartiate ou un citoyen de Platon, Rousseau ne voulant pas faire de son disciple un « bourgeois, c'est-à-dire, rien », se décide à faire une personne, à faire un homme. Comment s'y prend-il ?

« Il se donne un élève imaginaire, qu'il suppose riche, noble, orphelin et bien portant, car « il ne se chargerait pas d'un enfant malade ou cacochyme, dût-il vivre quatre-vingts ans. » Il transporte ce noble orphelin à la campagne, loin des prêtres, des philosophes et des médecins, « car il ne veut point que tous ces gens-là gâtent son ouvrage » par leurs préceptes ou leurs ordonnances. Il tient là son Emile dans un perpétuel tête-à-tête, sans camarades, « loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après leurs maîtres », loin des mœurs de la ville, contagieuses pour les enfants. Et c'est dans cette solitude factice qu'au rebours des coutumes reçues, il façonne à son gré cet élève sans famille et sans compagnons, sans préjugés et sans habitudes, sans vices comme sans vertus, qu'on a pu nommer à juste titre le Robinson Crusôé de l'éducation. Ce régime de préservation artificielle n'admet ni châtimens ni récompenses, l'élève étant dépourvu de moralité

dans ses actions. » Rousseau renferme les enfants dans le monde physique et les exclut du monde moral jusqu'à l'âge de douze ans environ. Emile, jusqu'à douze ans, sera gouverné par la nécessité, comme une force de la nature qui cède à des forces supérieures. Il vivra comme « un chevreuil » et se contentera d'exercer son corps et ses sens. A douze ans il réglera sa conduite sur l'utilité, sur l'intérêt que son jugement alors éveillé pourra saisir. A partir de quinze ans, il sera accessible au sentiment; et des premiers mouvements de son cœur naîtront en lui les premières notions du bien et du mal. On sait que Rousseau retarde jusqu'à la seizième année l'heure qui doit initier Emile à la connaissance de Dieu et de la religion.

Tout n'est pas faux dans ce système qui semble d'abord un défi jeté par Jean-Jacques au sens commun; et M. Saint-Marc Girardin en signale les parties neuves, élevées et vraiment pratiques. Il est inutile et bizarre sans doute d'habituer Emile à marcher nu-pieds pour l'endurcir à la fatigue; mais il est bon de soustraire les enfants à la vie molle et renfermée qui fait des corps inertes et des caractères indolents. Comme Montaigne et Jean-Jacques Rousseau, M. Saint-Marc Girardin recommande les exercices physiques, la culture et l'assouplissement des organes, la gymnastique. « Il n'y a de bonne éducation, dit-il, que celle qui développe dans une juste proportion les qualités de l'esprit et les qualités du corps. *Nec litteras didicit nec natare* (il n'est ni lettré ni nageur), disaient les Romains pour désigner un homme mal élevé et qui n'était bon à rien. Cet équilibre entre les qualités du corps et celles de l'esprit faisait le fond de la pédagogie antique. C'est dans l'éducation moderne seulement qu'on est habitué à séparer le développement du corps du développement de l'esprit; si bien que dans l'opinion ordinaire, qui dit un homme robuste, dit un nigaud d'esprit, et qui dit un savant, dit un nigaud de corps. Au contraire un des plus grands éloges qu'on puisse faire d'un homme, selon moi, c'est de dire qu'il sait *se tirer d'affaire* : non pas seulement se tirer d'affaire par l'intelligence, mais aussi par l'adresse des mains, s'il le faut; n'avoir pas besoin de mettre sans cesse les bras des autres au bout de ses bras; n'être ni gauche ni mou; savoir vivre autrement qu'avec une sonnette sous la main et un domestique au bout de la sonnette. » Et ailleurs : « L'excès des arts et de la littérature produit et développe les tempéraments nerveux, c'est-à-dire cette espèce de fébrilité morale fort commune de nos jours. Eh bien! sauvons-nous par la gymnastique, par les exercices du corps. »

Mais il y a dans l'*Emile* un conseil d'une plus haute portée, que

Jean-Jacques eut le courage de donner aux mondains du dix-huitième siècle et que M. Saint-Marc Girardin eut le talent de faire applaudir aux étudiants du dix-neuvième; un conseil qui dit : Soyez chastes, à ceux que le vin fumeux de la jeunesse enivre et trouble de ses premières ardeurs. « Il semblait que la chasteté était la vertu des cloîtres et qu'elle ne pouvait pas être prêchée aux mondains. Le mérite de Rousseau, c'est d'avoir rompu avec cette fausse honte et d'avoir hardiment vanté les avantages de la chasteté dans un traité d'éducation fait pour le monde et non pour le couvent. » M. Saint-Marc Girardin partage ce mérite avec Rousseau. Séparant de son auditoire les étudiants qui n'étudient pas, les roués et les libertins qu'on est sûr de ne pas rencontrer à la Sorbonne, il prépara les consciences honnêtes à goûter le charme d'une parole austère. Il commenta le texte de l'*Emile* en l'appuyant de la sagesse de saint Bernard et de l'autorité de la Bible; il peignit des plus vives couleurs « cet honneur de la jeunesse plus pur et plus délicat qu'aucun autre » et presque voisin de l'innocence; et fit pénétrer dans tous les cœurs « la salutaire vérité » comme un reproche ou un encouragement. Donner en public et faire agréer de pareilles leçons n'est pas chose aisée, on le pense bien. Peut-être le commentateur fut-il, ce jour-là, plus hardi et plus original que l'auteur lui-même.

On ne peut imaginer d'ailleurs deux esprits plus différents que Jean-Jacques Rousseau et M. Saint-Marc Girardin. Le premier, déclamateur et poète, bannit de l'éducation la règle, la discipline, le devoir. Il supprime tout enseignement dogmatique. Il prive l'enfant de l'étude des langues et de l'histoire, lui interdit les fables et la littérature, et le soustrait à l'influence du livre comme à l'influence de la famille et de la société. Le second, au contraire, est l'homme du devoir : il ne conçoit pas l'éducation sans le secours de la famille et de la religion; l'instruction, sans l'étude des langues et de l'histoire; la formation du caractère en dehors de la société. Le contraste est assez frappant.

Rousseau prétend « qu'il faut donner à l'enfant le désir du travail et ne jamais lui en imposer la nécessité. » M. Saint-Marc Girardin soutient au contraire « que le travail est obligé », qu'il est une nécessité morale et la loi même de l'humanité. Le travail n'est pas un jeu et ne doit pas être présenté comme un plaisir. Il exige souvent l'effort et la peine; et c'est ce qui fait son prix, car en créant une œuvre il crée aussi un ouvrier.

L'auteur d'*Emile* n'envisageait point comme une institution publique « ces risibles établissements qu'on appelle collèges. » M. Saint-Marc Girardin voit au contraire dans les collèges une

institution nécessaire qui complète toujours et supplée souvent l'influence de la famille. « Ne jamais séparer les enfants ni de leurs parents ni de leur temps; mais à l'influence de la famille et de la société joindre l'habitude de la discipline et du devoir; mêler dans une juste proportion l'éducation publique et l'éducation domestique », telle est, dit-il, la mission de l'Université, tel est le programme de nos collègues ¹.

Nul n'a mieux compris que M. Saint-Marc Girardin l'influence de la famille et le rôle du père dans l'éducation; ce rôle de précepteur et d'ami, de conseiller affectueux qui « entre dans les chagrins de l'enfant et prend part à ses succès », qui l'encourage ou le redresse et façonne insensiblement son caractère par les causeries, les récompenses et les exemples. Il n'hésitait pas à dire cependant que beaucoup de pères se font justice en n'élevant pas leurs enfants : les uns, parce que dans une vie de dissipation et de désordre ils oublient de respecter la règle qu'ils doivent faire respecter à leurs fils : les autres, parce qu'une tendresse malentendue amollit leur autorité et en paralyse l'exercice. Il dénonçait dans le monde et dans les livres ce relâchement de l'autorité paternelle. « Dans la société moderne, le père semble parfois douter de son pouvoir... » Dans les romans, l'amour paternel n'est plus « cet amour intelligent et grave, qui est à la fois une vertu et un bonheur »; il tient de l'instinct et devient une passion, au lieu d'être un devoir.

En parlant du devoir des pères, l'éminent professeur avait sur Rousseau l'avantage d'être d'accord avec ses maximes. Il avait goûté l'austère douceur de ce devoir et senti pour son propre compte combien un fils est tout ensemble « un sujet de plaisir et de réflexion. » C'est à la double lumière de sa conscience et de sa vie qu'il exprimait les jouissances et les obligations de l'amour paternel; c'est auprès de sa vieille mère, entre sa femme et ses enfants qu'il décrivait le foyer idéal, où l'enfant, cette grâce du ciel, inspire et reçoit tour à tour l'idée du beau et l'idée du bien.

Si l'influence de la famille est nécessaire à l'homme, elle l'est plus encore, si c'est possible, à la femme, à la jeune fille. M. Saint-Marc Girardin a consacré à l'éducation des jeunes filles une de ses plus intéressantes leçons. Il veut que la femme aussi soit une personne, une personne morale, élevée non pas seulement en vue de plaire à l'homme, comme le dit Rousseau, mais élevée et cultivée pour elle-même avant de l'être pour les autres. Où trouvera-t-elle des soins plus désintéressés, une compagnie plus sûre que dans

¹ Voy. Discours de réception à l'Académie française, prononcé par M. Saint-Marc Girardin le 16 janvier 1845.

sa famille, et quelle direction vaudra pour la jeune fille celle d'une mère attentive et éclairée? Ce ne sera pas assurément la direction du précepteur d'*Emile*. Pour traiter cette question délicate de l'éducation des filles, Rousseau manque « de pureté et de délicatesse ». Le triste roman de *Sophie* en est la preuve. Aux romanesques conseils de Rousseau, M. Saint-Marc Girardin oppose donc l'autorité de Fénelon et le jugement droit de M^{me} de Maintenon¹. Il esquisse le tableau d'une discipline, à la fois indulgente et ferme, qui prépare la femme à sa vocation d'épouse et de mère, à la seule condition qui puisse lui donner tout son bonheur et toute sa dignité.

Le professeur abordait ainsi les divers problèmes de l'éducation et de l'enseignement. Elargissant le cadre de son cours de poésie, il prenait un à un les instincts de la nature humaine, il les épurait par la réflexion, les transformait en sentiments, les rendait conformes à la raison et à la conscience, et les amenait par une suite d'heureux perfectionnements à se confondre avec les idées morales les plus hautes, avec les plus saintes obligations.

M. Saint-Marc Girardin a été quarante ans professeur à la Sorbonne, « non sur l'affiche », remarquait Bersot, « mais dans sa chaire tant qu'il l'a pu. » Il avait commencé à parler en 1830, dans le grand silence que fit alors la retraite de MM. Guizot, Cousin et Villemain. Son mandat de député n'avait point interrompu son enseignement, qu'il continuait encore à la veille des événements de 1870. C'est là, dans cette chaire de la Sorbonne, « si l'on peut appeler de ce nom solennel le lieu d'où il causait si familièrement et si à son aise », qu'il exerça par son talent, par son caractère, une véritable direction intellectuelle et morale sur la jeunesse de deux époques, celle de la monarchie de Juillet et du second Empire.

Je le vois encore entrer, ses livres sous le bras, dans le grand amphithéâtre, où l'attendait, chaque jeudi, son public fidèle. M. Saint-Marc Girardin avait un public : — un public, c'est-à-dire

¹ « Il faut », dit admirablement M^{me} de Maintenon, « réjouir l'éducation des jeunes filles et diversifier leur instruction. » Quelle excellente pédagogie dans ces deux mots! Les éducations tristes et moroses n'ont point de prise sur l'âme : les instructions monotones n'ont point de prise sur l'esprit... Il faut que la jeunesse, se sentant égayée dans le cercle de la règle, ne soit point tentée de chercher la joie hors du devoir. M^{me} de Maintenon recommande sans cesse à ses filles le *courage*, c'est-à-dire l'activité domestique. Elle ne veut ni fausse modestie ni pruderie ridicule. En même temps qu'elle élève les filles pour la famille, elle veut aussi les élever pour la bonne compagnie. » (Saint-Marc Girardin, *Jean-Jacques Rousseau et ses ouvrages*, tome II, chap. XII.)

des auditeurs qui sont venus hier et qui reviendront demain; des inconnus, qui ne sont pas des étrangers; qui, malgré les différences d'âge et de condition, ont des principes et des sentiments communs, ne fût-ce que le respect du maître; jeunes gens, vieillards, amis obscurs, que la même parole réunit sur les mêmes bancs chaque semaine.

Ses cours étaient plutôt des entretiens que des leçons oratoires. Ennemi des grands airs et des grands mots, il causait sans appareil, mais non sans éloquence. Son langage s'élevait tout à coup quand il rencontrait un de ces bons sentiments qui sont l'honneur de la nature humaine; mais il revenait volontiers au ton plus simple, à l'agréable abandon qui caractérisait sa manière. Il avait l'art de donner au monologue l'apparence de la conversation. Sa phrase vive et déliée allait chercher et provoquer l'esprit des auditeurs. Les regards, les rires, les applaudissements, les silences; ces frémissements qui traversaient, à certains passages, le grand amphithéâtre de la Sorbonne, étaient autant de signes, de réponses dont le sens ne lui échappait pas. Il lisait sur les physionomies les objections qu'on voulait lui faire : il y répliquait sur-le-champ. De là des saillies imprévues, des éclairs de verve et de bon sens qui jaillissaient de ce dialogue improvisé. La leçon faite, il recevait souvent par écrit des remarques, des impressions qu'il appréciait le jeudi suivant avec une bonne grâce pleine de malice. De sa voix mordante et bien timbrée, avec ce pli dédaigneux de la lèvre qui soulignait l'ironie enjouée de sa parole, il reprenait ses opinions contestées et les expliquait aux dépens de ses téméraires interlocuteurs. Ces piquantes explications, cette communication incessante d'idées et de sentiments entre le professeur et l'auditoire étaient un des attraits de son cours. — Un jour, opposant les prescriptions de la loi morale à celles de la loi positive, la conscience au code pénal, la justice idéale dont le type est le prêtre à la force dont le type est le gendarme, « il faut choisir, s'écria-t-il, entre le prêtre et le gendarme ! » Il vit aussitôt, au mouvement de l'auditoire, que le mot semblait dur. « Bon, me dis-je, j'aurai des lettres demain. Elle ne manquèrent pas : quelques-unes spirituelles, d'autres déclamatoires, presque toutes se ressentant de l'agitation qui régnait encore à ce moment dans les esprits : c'était en 1851. Je ne reculai pas... »

Il ne reculait pas plus devant les observations du pouvoir que devant les préjugés du public. Il ne faisait pas d'avances à la popularité, et gardait, d'un autre côté, son franc parler et son indépendance à l'égard des puissances du jour. Il en donna la preuve en 1853, quelque temps après le coup d'Etat. Certaines citations,

certain commentaires d'une de ses leçons sur Corneille, avaient paru contenir des allusions offensantes pour le nouveau gouvernement.

Saisies au vol, malignement interprétées, ses paroles furent rapportées au ministre de l'instruction publique, M. Fortoul, qui, dans une lettre en date du 4 juin 1853, écrivit à M. Saint-Marc Girardin : « Si j'en crois des bruits dont je voudrais pouvoir contester l'exactitude, vous auriez sacrifié récemment au désir de hasarder quelques citations exhumées de la tragédie la plus médiocre de Corneille, *Attila*. Il était facile de prévoir que la malveillance ne manquerait pas de les traduire par des applaudissements significatifs en allusions blessantes. Le professeur a été applaudi en effet : mais c'est un succès que vous regretterez vous-même, si, comme je n'en doute pas, vous pensez que le moment est mal choisi pour réveiller l'esprit d'opposition et de dénigrement... » Et le ministre demandait au professeur sur ses intentions et ses sentiments une assurance qu'il pût placer sous les yeux de l'empereur.

M. Saint-Marc Girardin était fort de ses intentions et de sa conscience : il connaissait les devoirs et les droits de l'enseignement. Après avoir contesté l'exactitude du rapport adressé au ministre, il lui rendit compte de la leçon qui faisait le sujet de ce rapport : « J'examinais les dernières tragédies de Corneille et je prenais çà et là quelques citations pour montrer ce que Corneille avait encore gardé de son génie dans sa décadence. J'ai cité quelques vers de la scène où Attila délibère s'il s'alliera à la France ou à l'empire, scène toujours citée dans les cours de littérature et où se trouve un vers justement admiré :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève.

Valamir est pour la France, Ardaric est pour l'empire. Ils défendent chacun leur avis et, dans un discours de Valamir, il y a ce vers :

L'empire est quelque chose et l'empereur n'est rien.

J'entendis à ce moment une légère rumeur sur quelques bancs d'en haut; mais la rumeur n'alla pas jusqu'au rire, ni surtout jusqu'à l'applaudissement, que j'aurais vivement réprimé. Permettez-moi de vous le dire avec une franchise un peu vaniteuse, je n'ai jamais passé pour un sot et pour un maladroit. Si Valamir avait dit :

Mais l'empereur est tout, l'empire est peu de chose

je n'aurais pas lu le vers, parce qu'il m'aurait semblé pouvoir être pris pour une image du présent. Mais tel qu'est le vers :

L'empire est quelque chose et l'empereur n'est rien

il contient une telle contre-vérité que je le lirais encore une fois tout haut, je l'avoue, sans en craindre l'application. Il est vrai que j'avais compté sans la malveillance jointe à la sottise. Il a fallu les deux choses pour prendre en mal le vers d'Attila... Voilà, monsieur le ministre, vingt-cinq ans bientôt que je suis professeur, et voilà le premier reproche que je reçois. J'aime mes fonctions et j'ai toujours voulu les garder : je le veux encore, parce que j'en connais et que j'en pratique fidèlement les devoirs. Laissez-moi dire encore que j'aime mes fonctions par goût et non par besoin. J'ai assez de fortune pour me dispenser de servir l'Etat, au nom duquel vous me rappelez que je parle dans ma chaire... » — La réponse était fine et fière. Le ministre suffisamment éclairé se garda bien d'insister sur un incident où le professeur avait su prendre le meilleur rôle.

M. Saint-Marc Girardin aimait ses fonctions pour les services qu'elles lui permettaient de rendre à la jeunesse. Rattachant la littérature à la morale, il s'efforçait de préserver ses auditeurs « des fausses idées, des faux sentiments », de maintenir la droiture de leur jugement et l'intégrité de leur conscience. En combattant le mauvais goût, il croyait combattre les mauvaises mœurs, car tout se tient dans l'homme, et les erreurs de l'intelligence se traduisent bientôt par des erreurs de conduite.

C'était l'heure où l'école romantique, au nom de la liberté littéraire, brisait les vieilles règles, les vieilles étiquettes, les vieux modèles. A la suprématie de la raison dans l'art, l'imagination affranchie faisait succéder le culte de la forme, l'enivrement des parfums, des sons, des couleurs; une invasion de mots, de rythmes et d'images : le triomphe des sens et du monde extérieur. Le laid reprenait sa place dans le drame comme dans la vie; la passion était confondue avec la vertu. Le goût et la recherche du mal devenait une mode, une manie littéraire. M. Saint-Marc Girardin protestait contre ces tendances, que propageaient les poésies, les romans, les pièces de théâtre. Sa critique pénétrante signalait l'exagération et la violence des sensations, l'abus de la rêverie, les vices aimables qui séduisaient les jeunes gens dans les œuvres nouvelles. Elle dégoutait les esprits du vague et de la déclamation, des émotions grossières et des subtilités mystiques; de tout ce qui n'est pas vrai, simple et naturel.

Qu'est-ce que son *Cours de littérature dramatique*, si ce n'est un traité de l'usage des passions dans le drame d'abord, mais dans la vie surtout; du bien ou du mal qu'elles font, suivant qu'on les règle ou qu'on y cède? A ceux qui parlaient de passions violentes, irrésistibles, fatales, il répondait : « Oui, nos passions ont leur fatalité, mais elles ne l'ont pas en commençant; elles l'acquièrent. A mesure qu'elles sont moins maîtrisées, elles nous maîtrisent plus. L'évêque de Belley, Camus, dans un de ses romans pieux, dit que la tentation, au commencement, est une fourmi qui démange, et qu'à la fin elle est un lion qui dévore. C'est là l'histoire de nos passions. Ecrasez la fourmi : n'attendez pas le lion. Toute passion est une fatalité qui naît : ne la laissez pas grandir. » Ces lignes résument assez bien l'idée principale du *Cours de littérature dramatique*. L'auteur y poursuit la vanité, l'orgueil, la mollesse, toutes les formes de l'égoïsme sous les masques dont on les recouvre. Il ne flatte pas les jeunes gens. Il ne se penche pas, à la façon de certains maîtres, sur ces jeunes âmes pour écouter leurs inquiétudes, commenter leurs incertitudes ou caresser leurs prétentions en leur attribuant des vertus imaginaires, sous prétexte de les leur suggérer. Il veut des jeunes gens qui agissent et non pas des jeunes gens qui s'analysent eux-mêmes. Cette analyse énervante ne produit que des sceptiques inhabiles à l'action privée ou publique; des malades qui aiment leur maladie. Il veut des âmes saines et des volontés énergiques.

Sincère en religion comme en morale, M. Saint-Marc Girardin préférerait la vérité et la sincérité des cœurs qui ont parfois douté à « l'orthodoxie indifférente ou préméditée des habitudes ». Il n'admettait pas qu'on se prononçât à la légère sur des questions si graves, ni qu'on adoptât la religion chrétienne comme une convenue mondaine ou littéraire. Il raillait d'avance ce dilettantisme moderne, doucement tourmenté de la nostalgie du divin; ces chrétiens d'imagination, qui n'ont ni la foi ni les œuvres; les symbolistes, les « chrétiens de lettres », comme on les appelait hier. « Ne demandez à cette religion littéraire ni préceptes, ni règles, ni pratiques; c'est quelque chose de vague et d'ondoyant qui se prête à tous les caprices de l'esprit; c'est un gaz qui pétille et qui s'échappe; c'est une ombre que vous ne pouvez ni voir ni saisir. Qu'il est beau de ne pas aller à l'église et de sentir le sens symbolique des vieilles cathédrales! Ne parlez plus du vieux catholicisme de Bossuet : nous avons, pour le remplacer, un catholicisme fantastique, qui s'épanouit en mille symboles et emblèmes; catholicisme qui parle aux yeux et se défend par ses formes, ses sons, ses couleurs... C'est avec ces vapeurs de religion que s'échauffent

les cerveaux de quelques bons jeunes gens. Grand bien leur fasse ! mais qu'un malheur survienne à ces âmes religieuses, un de ces malheurs comme en a la vie, qui ne se fardent pas, qui ne grimaçant pas, qui ne sourient point d'une façon ingénieuse et coquette, mais qui prennent le cœur de l'homme et l'écrasent : que deviendra, sous la pluie d'orage, toute cette poussière de religion ? » Tout chez lui tendait à la pratique ; il ne se payait pas de mots et de métaphores ; et ses remarques prises sur le vif, inspirées par une bienveillance qui n'excluait pas l'épigramme, avaient toujours la justesse et l'à-propos.

Mais la préoccupation morale n'empiétait pas sur la critique littéraire ; et le professeur ne sacrifiait pas à cette direction des consciences la haute culture intellectuelle et le véritable esprit scientifique. Qu'il examinât la poésie sacrée, la poésie chrétienne ; qu'il appréciât le théâtre de Corneille, de Racine ou de Molière ; qu'il étudiât le dix-septième siècle dans La Fontaine ou le dix-huitième dans Voltaire, il renouvelait tous les sujets par la fécondité de ses aperçus et la variété de ses comparaisons, par l'originalité de sa méthode. Cette méthode qui rapprochait les temps et les civilisations, l'*Odyssée* d'Homère et le *Robinson* de Daniel Foë, l'*OEdipe à Colone* de Sophocle et le *roi Lear* de Shakespeare ; les *Controverses* de Sénèque le père et l'*Illustre Bassa* de Scudéry, piquait la curiosité, éveillait la réflexion et découvrait, comme en se jouant, des veines neuves, des sources ignorées, des mines longtemps négligées de renseignements utiles à la science. M. Saint-Marc Girardin était un savant. Nos vieux auteurs du moyen âge ne lui étaient pas moins familiers que les auteurs de l'antiquité grecque ou latine ; il connaissait les Pères de l'Eglise comme les classiques du dix-septième siècle ; il lisait dans le texte Goethe, Lessing et Schiller : il n'avait pas attendu nos désastres de 1870 pour comprendre et signaler l'importance des travaux de la philologie Allemagne. L'agrément de sa critique, à vrai dire, en dissimulait presque l'étendue et la profondeur. Son érudition si nourrie et si solide a l'allure du soldat armé à la légère : elle ne pèse pas, elle court, elle s'égayé, trompant ainsi les esprits superficiels qui ne se figurent pas la science sans l'ennui. « J'ai toujours cru, dit-il, qu'il n'y a rien de plus amusant que l'érudition : ce sont les érudits qui la gâtent. » La sienne est ingénieuse et charmante, et ne se prive pas, en étudiant les anciens, d'éclairer un trait des anciennes mœurs à l'aide d'un ridicule contemporain. Sa gaieté donne de l'indulgence à sa morale et du sel à son érudition.

¹ Voy. *Causeries en Sorbonne*, par M. Saint-Marc Girardin. (*De la religion dans le monde littéraire.*)

Etre gai, quelle force pour un professeur ! Un de nos maîtres les plus écoutés demandait l'autre jour, en souriant, que la gaieté eût sa note aux examens de l'agrégation. La gaieté du maître, en effet, entretient et stimule l'attention de l'élève : elle prévient la satiété : elle garde à l'esprit son tranchant et sa pointe. Celle de M. Saint-Marc Girardin n'allait pas sans réflexion et sans malice. Elle assaisonnait une leçon sévère d'un bon mot ou d'une anecdote : elle remettait doucement à leur place et les événements et les hommes. Le professeur croyait à l'inconséquence des hommes et à la bizarrerie des événements ; ce qui lui permettait, à l'occasion, de plaisanter des uns et des autres. Sans nier les progrès de la civilisation, il se moquait volontiers de quelques-uns de ces prétendus progrès. « Il serait désespérant, disait-il, de ne pas croire que l'humanité fait quelques progrès dans le monde : ce serait une duperie de croire qu'elle fait tous ceux dont elle se vante. » Son rire honnête et bienfaisant empêchait les honnêtes gens d'être dupes. Aux heures de tumulte et d'effervescence, il calmait les fièvres de la jeunesse, comme, aux heures d'abattement et de mélancolie, il la guérissait *du mal de Werther ou de René* : et la jeunesse lui en savait gré. Car ce railleur était secourable et sympathique aux jeunes : il discernait les talents naissants et les aidait à se produire. C'est lui qui porta au *Journal des Débats* le premier article de Bersot ; c'est lui qui encouragea les débuts d'Hippolyte Rigault et de Prévost-Paradol ; — et s'il intimidait M. Renan par la verve de sa parole, il le rassurait par l'élévation et l'urbanité de son caractère.

Malgré l'éclat de son enseignement, malgré sa réelle popularité et son influence sur la jeunesse, M. Saint-Marc Girardin eut-il tout le succès qu'il méritait ? Son nom garde-t-il aujourd'hui le rang qui lui est dû à la tête des maîtres qui ont le plus honoré les lettres et le mieux servi l'Université de France ? A cette question un de ses collègues à la Sorbonne et à l'Académie, un de ses pairs, M. Nisard, répondait, il y a quelques années, avec l'autorité de son talent et la franchise de son caractère : Non. — Non, M. Saint-Marc Girardin n'a pas eu tout le succès dont il était digne. Il fut sans doute trop bourgeois, c'est-à-dire trop simple, trop naturel et trop modéré. Il aima trop les grandes routes, et pas assez les sentiers de traverse. Il se contenta de chercher la vérité et de la dire, mais sans fracas. Il ne se crut pas une exception et ne s'érigea point en oracle, dans un temps où les penseurs, les génies, les sages, traversaient le monde *les pieds ici, la tête ailleurs*. « Ce manque de charlatanisme l'a caché à certains yeux, qui ne regardent que du côté où l'on ouït les fanfares. Un si rare esprit a échappé à beau-

coup de gens parce qu'il ne s'imposait à personne. Il ne se recommandait pas, comme tant d'autres, par les défauts de ses qualités. » Il ne forçait point sa voix ; il n'était d'aucune coterie, d'aucune secte : c'était un libéral en littérature comme en politique, voilà tout.

Nous pouvons aujourd'hui, sans être suspect de flatterie ou de complaisance, rendre à M. Saint-Marc Girardin la justice qui lui est due et rappeler quelques-uns de ses titres au souvenir reconnaissant de la postérité. Il est un des premiers fondateurs de la science pédagogique en France ; un de ceux qui, dans les limites de leurs fonctions, agirent le plus sur la société de leur temps. Membre du Conseil royal de l'Université, et spécialement chargé des études historiques, il a contribué à organiser l'enseignement de l'histoire dans nos collèges. L'histoire était à ses yeux une école de résignation et d'espérance. Elle nous apprend « à ne pas désespérer légèrement de nous et de notre siècle, puisque l'adversité n'est pas plus constante que le bonheur, et que surtout il est visible, quand on considère les choses de près, que les événements sont conduits par une Providence bienfaisante, qui les mène au but qu'elle a marqué. » Il voulait un enseignement historique sérieux et suivi, qui ne s'adressât pas exclusivement à la mémoire et à l'imagination, qui ne fût pas une simple galerie de tableaux, de biographies et d'anecdotes. Il craignait que cette façon anecdotique de raconter l'histoire n'en cachât « la gravité et la force » ; et que, changée en chapitre de roman, elle n'eût aussi l'effet des romans, « qui est d'amuser l'esprit plutôt que de le fortifier. » Ce qui devait surtout frapper les élèves dans le spectacle offert par l'histoire, c'était la formation de la nation française, la formation et le développement de l'esprit français.

Cet esprit de la vieille France, fait de clarté, de bon sens et de bonne humeur, M. Saint-Marc Girardin l'a défendu contre toutes les altérations venues du dedans ou du dehors. Il l'a défendu contre les modes, les engouements, le tour d'esprit de la société issue de la révolution de Juillet et de la société issue de la révolution de 1848. Il l'a défendu contre l'imitation des littératures étrangères, de l'Angleterre et de l'Allemagne. S'il estimait dans l'Allemagne de 1835 la solidité de ses mœurs, sa foi religieuse, son désintéressement scientifique, il n'en mettait pas moins les Français en garde contre l'entraînement irréfléchi qui les poussait vers la poésie et l'érudition germaniques ; contre ce goût venu d'outre-Rhin, qui leur faisait préférer la poésie primitive et conjecturale, celle que nous avons à deviner, aux chefs-d'œuvre des époques civilisées. En voyant les héros des drames romantiques, — figures sombres,

têtes exaltées, destinées fatales, — il souffrait de la déviation imprimée au génie traditionnel de notre race. Voilà pourquoi il ramenait sans cesse l'attention de ses auditeurs vers les grands maîtres du dix-septième siècle; pourquoi il voulait organiser fortement, à côté de l'enseignement usuel ou spécial, l'enseignement classique. Par sa langue si nette, sa phrase si précise, son jugement si ferme, il était lui-même un classique. Il était classique aussi par le don de « créer des lieux communs », c'est-à-dire d'émettre et de répandre des idées neuves qui devenaient bientôt des idées générales; par le don de trouver le mot dont avait besoin le sentiment public; par le privilège de comprendre et d'exprimer ce sentiment.

Nous voilà loin du type légendaire du pédagogue, du pédant, tel que l'ont peint Molière, la Fontaine et la Bruyère. Nous voilà loin du censeur morose, engourdi dans sa routine infailible et son aplomb imperturbable. Ce n'est plus le savant en *us*, le tyran des mots et des syllabes, « qui n'apprend que ce que tout le monde veut bien ignorer, une science vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation, qui est hors du commerce, semblable à une monnaie qui n'a point de cours. » C'est au contraire un esprit alerte, ouvert, attentif aux opinions de son temps, curieux du présent comme du passé. De sa « niche universitaire » qu'il ne voulut jamais quitter et qu'il transporta seulement du collège Louis-le-Grand à la Faculté des lettres, il voyait naître, mourir et grandir les œuvres nouvelles et s'intéressait à leur sort. N'oublia-t-il pas une fois le sujet de son cours à la Sorbonne, — c'étaient, je crois, les satires de Boileau, — pour lire à ses auditeurs ravis le poème de *Jocelyn*, paru de la veille? Il entraînait ainsi son public. Il se laissait aller au plaisir d'échanger et de communiquer ses impressions, de penser librement tout haut. Il avait l'accent qui persuade, qui met l'âme en branle et donne à l'enseignement toute son efficacité. Humaniste, moraliste, érudit, « homme d'esprit sous toutes les formes », ce n'était pas seulement un professeur incomparable : M. Saint-Marc Girardin, c'était le Professeur.

Th. FROMENT.

LE ROMAN DE JEHANNE ¹

VIII

— Berthe désire que vous l'accompagniez au bal qui aura lieu jeudi prochain, avait dit M^{me} Reynault à sa belle-fille, d'un air assez peu gracieux; il paraît qu'il y aura beaucoup de monde, car on fait une salle provisoire dans le jardin de l'établissement. Songez donc à votre toilette; vous n'avez pas besoin d'être richement parée comme Berthe, qui, maintenant, occupe un rang élevé dans le monde, et qui sera fort remarquée de toute l'aristocratie du pays, j'en suis sûre; une robe blanche très simple est tout ce qu'il vous faut; comme en général vous vous mettez convenablement, je n'ai pas besoin de vous donner d'autres indications.

Sans avoir le désir d'éclipser personne, Jehanne souhaitait d'être ce soir-là à son avantage; puisque tous les châtelains des environs se donnaient rendez-vous à cette fête, pourquoi le jeune comte n'y serait-il pas? Si, comme ses regards admiratifs le lui avaient fait supposer, elle ne lui était pas absolument indifférente, laisserait-il échapper une si belle occasion de la voir et de lui parler? Pour compléter la toilette qu'on lui envoyait de Paris, il lui fallait des fleurs naturelles d'un blanc mat, des gardénias, si c'était possible. Elle s'était adressée au fleuriste de Saint-Servais qui, tous les matins, envoyait une moisson de roses à Berthe, de la part du marquis; mais il n'en avait pas.

— Ne pourriez-vous pas vous en procurer? demanda-t-elle.

— Je sais qu'il y en a dans les terres de Kerdohen, dit le jardinier, je ferai tout ce que je pourrai pour en obtenir, mais je n'en réponds pas.

M^{me} Reynault désigna quelques autres fleurs blanches qu'il devait lui envoyer à défaut de gardénias, et n'y pensa plus.

Avant de quitter Saint-Servais, elle fit quelques emplettes pour terminer un petit trousseau qu'elle voulait porter le lendemain

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 janvier et 10 février 1891.

matin à la petite Yvonne; elle savait que l'enfant allait bien, mais elle n'avait pu la voir depuis son accident, elle avait été peu libre de son temps depuis quelques jours. Berthe l'avait pas mal monopolisée pour l'assister dans sa correspondance; elle voulait que toutes ses amies et connaissances apprissent au plus tôt qu'elle aurait l'insigne honneur d'être marquise, et, pour cela, il lui fallait écrire nombre de lettres. Le style épistolaire n'était pas son fort; mais la construction de ses phrases l'embarrassait moins encore que l'orthographe dont, grâce à sa paresse, la science était restée pleine de mystères pour elle. Jehanne était la seule confidente de cette petite infirmité littéraire, aussi s'en servait-elle souvent comme secrétaire.

Ce devoir terminé, elle s'en était volontairement imposé un autre : c'était d'aider Eugénie à se préparer une robe pour le bal du 25. Si la marquise, grâce à l'industriel dévouement de sa fille, était toujours élégante à souhait dans toutes les fêtes, il était loin d'en être ainsi pour la sœur d'Amaury. Elle avait essayé de se soustraire à l'obligation d'accompagner sa mère ce soir-là à l'établissement; mais Berthe avait impérieusement déclaré qu'elle aussi devait être témoin du triomphe éclatant sur lequel elle comptait. Pour complaire à sa future belle-sœur, elle aurait dû consacrer ses journées et ses soirées au travail, si M^{lle} Reynault et miss Mac Burns n'avaient insisté pour lui prêter un utile concours.

Telles étaient les raisons qui avaient empêché Jehanne de retourner chez la Mathurine et de réclamer son mouchoir en échange de celui qu'elle avait encore en sa possession.

Le jour où, accompagnée de Dominique, qui portait un lourd paquet de vêtements pour la mère et l'enfant, elle put se diriger vers la chaumière, elle trouva sur la route Yvonne, qui coupait de l'herbe au revers d'un fossé pour sa chèvre; Pierre aidait sa mère à un travail aux champs et défense absolue avait été faite à l'enfant d'aller du côté de la falaise. Dès qu'elle aperçut celle qu'elle appelait toujours « la jolie dame » dans son langage naïf, elle courut à elle et la remercia de toutes les gâteries qu'elle lui avait envoyées depuis son accident; elle ne se souvenait plus de sa chute que pour s'en réjouir.

— Elle m'a été si profitable! disait-elle. Hier encore, le « bon monsieur » m'a donné une autre belle pièce.

— Quel bon monsieur? questionna la jeune fille, qui, au fond, se doutait bien un peu de qui elle voulait parler.

— Mais celui qui m'a descendue du haut du rocher.

— Tu ne sais pas comment il s'appelle?

— Si fait! Son domestique a dit : Monsieur le comte. C'est sans doute là son nom.

Jehanne, qui avait sensiblement ralenti le pas, envoya Dominique devant pour se débarrasser de son fardeau et continua à interroger Yvonne dont, décidément, le babil l'intéressait.

— Il est venu, sans doute, savoir si tu étais guérie? dit-elle à l'enfant.

— Ah! bien non; il passait sur la route qui monte derrière chez nous; il était dans une belle voiture à deux chevaux, qu'il conduisait au pas, parce que la pente est raide; je l'ai reconnu tout de suite et j'ai dit comme ça :

« — Bonjour, monsieur!

Lui, qui n'est pas fier, m'a répondu aussitôt en s'arrêtant :

« — Tiens, c'est toi, Yvonne! Comment ça va, ma petite?

« — Très bien maintenant, grâce à la jolie dame qui a guéri mon front tout de suite.

« — Quelle jolie dame? qu'il a fait.

« — Mais celle du Chalet des Roses; il n'y en a pas deux comme cela dans le pays.

« — La blonde avec des yeux noirs?

« — Eh bien! vous la connaissez donc? que je lui ai dit.

« — Je me doutais bien que c'était elle, mais je pouvais me tromper.

Au moment où il allait partir, je me suis souvenue que maman m'avait dit, en me montrant son mouchoir dans l'armoire : « Si tu vois le monsieur, faudra le lui rendre, car il n'est pas à nous. »

« — Attendez un peu, mon bon monsieur, que je lui dis; j'ai là quelque chose pour vous.

Et alors j'ai couru, couru, et quand je suis revenue, il était descendu de voiture et venait au-devant de moi.

« — Qu'est-ce que tu as à me remettre? a-t-il dit, comme s'il était curieux de le savoir.

« — Mais ça, pardi.

Et je lui ai donné son mouchoir, qui était bien ployé sur la broderie.

« — Ça, qu'est-ce que c'est que ça? qu'il a fait, d'un drôle d'air, comme s'il ne se souvenait plus. Qui t'a dit de me donner ça?

« — Mais, c'est maman. La jolie dame me l'a ôtée quand elle m'a ramenée à la maison, et elle m'a mis une bande à la place.

Alors il m'a fait des questions, car il aime à savoir, le bon monsieur. Il demandait où je vous avais trouvée après qu'il m'avait laissée, si je vous connaissais bien, et puis, tout à coup, il a dit en regardant toujours la broderie.

« — Tu ne sais donc pas lire, Yvonne, ni Pierre, ni ta mère non plus?

« — Non, mon bon monsieur; Pierre commence, mais, moi, je n'irai à l'école que l'année prochaine.

« — Ah! je comprends!...

Il avait l'air si drôle en disant cela que j'ai eu peur de m'être trompée et que je lui ai dit :

« — Mais, dame! si ce n'est pas à vous, ce mouchoir, faut pas le garder!

« — Pas le garder! qu'il a dit d'un air à vous faire peur; pas le garder! Il est à moi, bien à moi.

Et lui qui, tout à l'heure, ne semblait pas le reconnaître, il l'a mis dans la poche de son gilet après l'avoir senti de si près que j'ai cru qu'il le mangeait; puis il a boutonné son habit dessus, comme si j'allais le lui voler. Alors, lui que je croyais fâché, tant ses yeux avaient éclairé à un moment, il m'a dit comme ça, tout doucement :

« — Tu es une bonne fille, tu ne sais pas comme tu m'as rendu heureux en allant me chercher ce mouchoir. Tiens, voilà pour ta peine. Et il m'a donné encore 20 francs avant de remonter en voiture.

Si Yvonne n'avait pas été si préoccupée de narrer son histoire, elle eût sans doute trouvé que la « jolie dame » était bien drôle aussi, car elle avait plus d'une fois changé de contenance durant ce récit, qu'elle avait écouté avec le plus évident intérêt. Elle resta un moment silencieuse lorsque l'enfant eut cessé de parler; elle semblait très absorbée dans ses pensées. Peut-être cherchait-elle à résoudre un cas de conscience qui l'embarrassait; devait-elle restituer la fine batiste qui ne lui appartenait pas, alors que le comte se déclarait légitime possesseur de celle qui portait écrit en toutes lettres le nom de « Jehanne ». Si l'affirmative fut la sentence prononcée par le tribunal du for intérieur, elle fut sans doute arrêtée dans cet acte de probité par une considération qui lui parut supérieure à tout autre : pouvait-elle révéler que le jeune homme s'était rendu coupable d'un larcin et dire que c'était son mouchoir à elle qu'il avait porté à ses lèvres? Non, elle ne devait pas, pour obéir à un scrupule exagéré, trahir un criminel qui n'avait peut-être pas envisagé la gravité de sa faute avant de la commettre, et avec cette souveraine indulgence qui n'appartient qu'aux âmes d'élite, elle se résigna à devenir son complice, pour ne pas être son délateur. Cette résolution prise, elle se sentit soulagée d'un grand poids.

« — Tu es une bonne fille, dit-elle aussi à Yvonne, et je t'en récompenserai.

L'enfant se demanda en quoi elle avait mérité que le « bon monsieur » et la « jolie dame » lui fissent tous les deux le même compliment, suivi immédiatement d'une preuve de leur évidente satisfac-

tion. Elle ne le trouva pas ; mais, frappée du profit réel qu'il y avait à exercer la bonté, elle prit avec ferveur la résolution de pratiquer cette vertu toutes les fois qu'une aussi facile occasion s'en présenterait. Comment aurait-elle pu deviner qu'une pauvre petite âme, qui était si souvent plongée dans de sombres tristesses, venait, grâce à elle, d'être pénétrée d'un si doux rayon de lumière vivifiante, qu'elle en était tout imprégnée de bonheur ?

— M'aimerait-il ? Puis-je le croire ? se disait Jehanne en commentant, de retour chez elle, le récit de l'enfant.

Elle ne s'apercevait pas que l'image qui déjà s'était emparée en souveraine de son imagination, commençait à élire domicile dans son cœur.

Depuis que le jour du départ était fixé, il semblait à la jeune fille que les heures qu'elle donnait au sommeil étaient autant d'instantanés qu'elle dérobait au peu de temps qui lui restait à passer dans un pays qu'elle regrettait de quitter ; aussi, ayant toujours été peu dormeuse de sa nature, surtout quand une préoccupation l'agitait, elle était depuis quelque temps souvent la première levée de toute la maison. Les clairs rayons d'un brillant soleil commençaient à filtrer entre les interstices de ses volets fermés, quand, le matin de la fête de Saint-Servais, elle les ouvrit doucement pour ne pas réveiller Burns, qui dormait dans une chambre près de la sienne. Elle avait laissé ses beaux cheveux blonds tomber comme une moire d'or pâle sur sa robe blanche, et, sa fenêtre ouverte, elle allait mettre le pied sur l'étroite galerie où elle s'accoudait si souvent, quand une exclamation de surprise lui échappa.

Soudain la pensée que la marquise avait eu raison traversa son esprit : le marronnier était posé près du mur comme la plus commode des échelles pour arriver à sa croisée. Grâce à lui, Roméo avait pu poser sur le balcon de Juliette une pleine corbeille de blanches fleurs qui embaumaient l'air de leurs parfums.

C'étaient des gardénias, sa fleur préférée, qui reposaient sur un lit de mousse et de ces fines fougères qui ne croissent qu'à la Roche-aux-Dames. Sur une mince feuille de vélin son nom « Jehanne » était tracé par une main inconnue, et cependant elle n'hésita pas un moment à deviner le véritable auteur de cet envoi. Avec quelle volupté elle respira la senteur capiteuse de ces fleurs exquisés ; comme elle comprenait le langage tendre et persuasif que cet enivrant parfum murmurait à son cœur ; comme elle était heureuse qu'il eût ainsi pensé à elle et qu'il eût trouvé ce gracieux moyen de le lui faire savoir !

Qui n'a senti combien est grande la puissance que ces exhalaisons embaumées exercent sur certaines de nos facultés... Comme,

suisant son arôme, chaque fleur peut éveiller en nous tout un monde d'idées et de sensations différentes. Nous croyons que si la violette a été prise pour l'emblème de la modestie, ce n'est pas parce qu'elle se cache sous sa parure de feuilles, c'est que le parfum qu'elle exhale est doux, réservé, honnête; comme celui du réséda, tout fin et agréable qu'il est, fait songer aux êtres superficiels et légers; celui de l'héliotrope est insinuant, mais sans arrière-pensée. La rose appartient, quelle que soit sa variété, à des catégories de fleurs dont la haute moralité ne saurait être mise en doute; malgré certaine douceur d'impression, sa sentimentalité est purement platonique, elle demande une amitié fidèle et tendre, rien de plus. Nous laisserons la jonquille, la jacinthe aux amateurs de jouissances vulgaires, la tubéreuse à ceux que la violence séduit, et avec le jasmin, le datura, le magnolia, nous nous acheminerons vers le gardénia, pour entrer dans un monde de sensations raffinées, exquises, variées et complètes cependant. Jehanne n'analysait pas la douceur de ce parfum subtil, mais il se confondait si bien avec les sentiments qui enivraient son jeune cœur, qu'en le respirant elle croyait entendre une voix aimée murmurer à son oreille des mots pleins de tendresse.

Elle ne parla pas de cet envoi mystérieux. Comme elle reçut dans la matinée une gerbe de fleurs blanches de chez l'horticulteur, les gardénias, qu'elle y mêla adroitement, purent faire leur apparition sans être remarqués.

Cette journée, qui s'annonçait si bien pour Jehanne, ne tint pas toutes ses promesses; elle lui réservait pour l'après-midi une grande déception. Les régates, auxquelles elle assista avec toute la colonie du Chalet-des-Roses, se passèrent sans qu'elle aperçût celui qu'elle y venait chercher. Elle resta dans les tribunes qu'on avait élevées sur les bords de la Ravine pendant plusieurs heures, ne s'intéressant à rien et en proie à cette pénible anxiété de l'attente toujours déçue.

Comme toutes les natures exaltées, la pauvre enfant tombait facilement des sommets de l'enthousiasme dans les abîmes du découragement; quand elle rentra, qu'elle vit sur son lit la toilette, arrivée le matin même, et que Burns avait préparée là pour le soir, elle se demanda si elle la mettrait. A quoi bon aller à ce bal, il n'y serait sans doute pas; il tenait bien peu à la voir, puisqu'il avait laissé passer une occasion si propice; et, très abattue, elle restait à moitié étendue sur son fauteuil, fermant les yeux pour se réfugier tout en elle-même. Cet accablement douloureux fut heureusement de courte durée; une sensation indéfinissable, tant elle était fine et légère, vint peu à peu chasser ces sombres pensées; le beau rêve du

matin se dessina d'abord en grisaille, puis devint plus clair, et radieux enfin, évoqué par le parfum qui émanait des gardénias.

— Serions-nous là, semblaient dire ces fleurs, s'il ne songeait pas à toi? Ingrate, comment saurait-il que tu nous a désirées s'il ne faisait de toi sa constante préoccupation? Quelle main pleine de tendresse est venue nous placer sur ton balcon pendant que tu reposais? Ne sais-tu pas qu'il compte t'en voir parée ce soir...

— Burns! Burns! appela Jehanne, qui sembla tout à coup revenue à la vie, as-tu bien préparé tout pour que je sois belle à ce bal, songes-y donc, c'est mon début dans le monde.

Et la vieille Écossaise, en voyant la douce flamme qui donnait un éclat voilé aux yeux de velours de la jeune fille, pensa à part elle qu'elle n'avait pas besoin d'appeler l'art à son aide pour être éblouissante de beauté; il lui semblait la voir devenir de plus en plus jolie chaque jour.

— Êtes-vous satisfaite? lui demanda-t-elle quand elle eut mis la dernière main à sa parure.

Jehanne sourit à l'image qui lui apparut dans le miroir.

— Et toi? fit-elle en manière de réponse.

— Moi, je trouve que vous ressemblez à un beau lis blanc.

Et la comparaison de Burns ne manquait certes pas de justesse. La taille souple et élancée de la jeune fille sortait des plis nuageux de sa robe de mousseline de l'Inde avec la grâce un peu frêle de la royauté fleur. La blancheur transparente du fin tissu empruntait au satin, sur lequel il était posé, l'orient de la perle. Il y avait dans cet ensemble quelque chose d'immaculé, de pur, qui était en harmonie parfaite avec la suavité du visage qu'entourait le nimbe d'or de la chevelure. Deux gardénias, attachés sur la même branche, étaient les seuls ornements des torsades qui formaient un opulent diadème au-dessus de ce jeune front.

Jehanne avait voulu être belle, et elle y avait réussi. Il n'y avait rien d'éclatant dans sa beauté, faite de charme et de grâce, elle n'éblouissait pas, mais elle s'insinuait; elle retenait le regard, toujours plus charmé et jamais déçu. Cet éclat voilé, mais puissant, frappa tellement M^{me} Reynault, quand Jehanne descendit au salon, qu'elle se repentit aussitôt de lui avoir permis de venir au bal. Elle ne pouvait se dissimuler que jamais cette distinction de race que sa belle-fille possédait au plus haut degré n'avait infligé, par contraste, à sa fille à elle, un air plus complet de vulgarité plébéienne.

Berthe, qui avait voulu offrir à son fiancé les prémices de sa toilette, se tenait debout au milieu du salon fort éclairé; très décolletée, ses épaules sortaient d'un corsage de tulle rose, dont des guirlandes de fleurs, après avoir essayé vainement de tenir lieu

de manches, suivaient les contours très accusés. Trop parée pour une fête d'été, pas assez vêtue pour se montrer ainsi dans un lieu public, Berthe, qui n'avait aucune des réserves pudiques de la femme bien élevée, se trouvait très belle ainsi ; sa tenue, la manière dont elle portait la tête rejetée en arrière, tout en elle disait : « admirez-moi. »

— Splendide ! ma parole, répétait à satiété le marquis. Son monocle bien ajusté dans l'œil, il faisait, autour de son « million », un voyage de circumnavigation et de découvertes qu'il ne trouvait pas dépourvu d'intérêt. Cette appétissante beauté le réconciliait momentanément avec les charmes de l'hyménée ; il trouvait que décidément le bonheur que sa mère lui avait si habilement préparé ne manquait pas de certaines compensations. Comme il achevait sa pérégrination circulaire, il se trouva inopinément en face de Jehanne qui venait d'entrer sans bruit. La jeune fille lui apparut si fine, si délicate, dans le nuage blanc qui l'enveloppait, qu'il se crut un moment en présence d'une de ces apparitions que l'on voit en rêve. A côté de son opulente amie, elle prenait une apparence d'idéalité qui n'appartient guère aux créatures terrestres. Il resta muet devant elle, mais ses yeux parlèrent, et M^{me} Reynault comprit leur langage, car d'un ton qui ne permettait pas de réplique elle dit :

— Jehanne, montez près de M^{lle} de Blégnac et prévenez la marquise que nous n'attendons qu'elle pour partir. Comme nous ne pouvons tenir plus de quatre dans la voiture, Dominique reviendra vous prendre avec Eugénie après nous avoir conduits...

La jeune fille obéit. La sœur d'Amaury, encore en peignoir, mettait la dernière main à la toilette de sa mère. Celle-ci se hâta de descendre ; le coup d'œil qu'elle avait jeté sur M^{lle} Reynault avait suffi pour qu'elle se dit à part elle :

— Quelle maladresse a commise cette pauvre Catherine, elle n'aurait jamais dû amener au bal cette petite !

— Je ne vous ferai pas attendre longtemps, ma chère Jehanne, dit Eugénie, je ne suis jamais bien longue à me parer, ajouta-t-elle avec le triste sourire qui lui était habituel.

— Ne vous pressez pas, nous ne ferons languir personne, puisque nous nous rendrons seules. Mais je veux, à mon tour, vous servir de femme de chambre.

El la jeune fille posa elle-même quelques fleurs dans les cheveux de la pauvre délaissée, elle modifia avantageusement sa coiffure, noua sur une robe de voile bleu pâle une large ceinture blanche moirée qu'elle lui avait offerte le matin même, ayant découvert, disait-elle, que son vrai nom était Louise et non point Eugénie. Cet ingénieux prétexte de fête lui avait permis de joindre à son

bouquet des gants, quelques dentelles, enfin une foule de petites choses précieuses dont la pauvre enfant était souvent privée.

— Je ne vous remercie pas, avait dit M^{lle} de Blégnac, touchée d'une attention si délicate, mais je vous aime.

— Merci, avait murmuré Jehanne, toute émue de l'accent si vrai qu'elle avait mis à l'assurer de son affection. Merci, j'ai tant besoin d'être aimée.

Elles étaient prêtes depuis longtemps que la voiture n'était pas revenue encore les prendre et cependant dix minutes, un petit quart d'heure, c'était tout au plus le temps qu'il fallait pour aller et revenir du chalet à la Vallée-des-Eaux.

— Qu'est-il donc arrivé, Dominique? demanda Jehanne un peu nerveuse quand le domestique parut enfin.

— C'est M^{me} Reynault qui pourra vous le dire, Mademoiselle, répondit Dominique d'un air très contrarié. En descendant de voiture elle m'a prescrit d'attendre ses ordres pour repartir; je serais encore à me morfondre dans le vestibule du Casino, si, au bout d'une heure environ, je n'avais aperçu M. le marquis, auquel j'ai demandé la permission de venir chercher ces demoiselles et qui m'y a autorisé.

— Ma belle-mère aura oublié, dit Jehanne.

— Oh! que non! grommela l'ancien serviteur du président.

Et il ajouta mentalement :

« Je crois bien que vous vous seriez passées du bal toutes les deux si je ne lui avais pas désobéi. »

Il y avait près de deux heures que l'on dansait, quand Eugénie et sa compagne pénétrèrent dans le salon de l'établissement. L'orchestre jouait un lancier avec beaucoup d'entrain; John Berney, la rosette de commissaire à la boutonnière, offrit son bras à Jehanne, M^{lle} de Blégnac les suivit.

— Comme vous venez tard, dit-il d'un air fâché, vous ne pourrez jamais pénétrer dans la galerie, elle est comble, mais voulez-vous en voir le coup d'œil avant de vous asseoir?

— Bien volontiers, dit la jeune fille.

Et tandis que John, qui avait présidé avec ses collègues à l'ornementation de cette salle provisoire, lui en faisait remarquer les détails, elle scrutait du regard les groupes massés dans les encoignures, et examinait les couples qui figuraient dans le quadrille.

— Il n'est pas là; serait-il déjà parti? murmura-t-elle tristement.

La marquise était assise dans le salon d'entrée; elle aperçut les deux nouvelles venues, et, quittant une vieille dame avec laquelle elle causait, elle vint à elles.

— Vous auriez pu vous dispenser de venir à pareille heure,

fit-elle, comme si les jeunes filles avaient été coupables de ce retard ; je ne vous attendais plus, j'ai laissé prendre les places que je vous avais gardées, je ne sais où vous pourrez vous caser.

Et comme Eugénie indiquait quelques chaises libres près d'un groupe isolé dans un coin :

— Gardez-vous bien de vous approcher de ces gens-là, dit-elle, c'est le sous-préfet, un rouge, sa femme et les fonctionnaires de l'arrondissement. Ne voyez-vous pas qu'ils sont en quarantaine et que c'est à dessein qu'on fait le vide autour d'eux ?

Ceci lui servit d'excellent prétexte pour placer les jeunes filles près d'un massif de verdure qui les masquait presque totalement du côté de la galerie.

— Vous serez à merveille là, dit-elle, restez-y, je viendrai vous y rejoindre dans un moment.

— Mais vous serez très mal au contraire, si vous voulez danser surtout, dit John en anglais pour n'être compris que de Jehanne.

— Je ne veux pas danser, lui répondit-elle.

Mais elle ajouta en baissant la voix :

— Si vous pouvez présenter quelques bons valseurs à mon amie, je vous en serai très reconnaissante.

— Je le ferai pour vous, dit John en appuyant ces derniers mots d'un regard chargé de lui faire comprendre combien il la trouvait charmante.

Puis, devenant très rouge d'avoir été si audacieux, craignant qu'elle ne le trouvât très téméraire, il la quitta et s'en alla au buffet prendre un verre de sherry pour se remettre de son émotion.

La marquise, ayant secondé les secrets désirs de la présidente en reléguant ainsi sa belle-fille, alla, la conscience satisfaite, retrouver les amies dont elle avait fait la rencontre inattendue en arrivant au bal. La vieille dame près de laquelle elle s'assit attira aussitôt l'attention de Jehanne par un air incontestable de grande dame, mais aussi par un je ne sais quoi de suranné, de démodé, qui ne méritait pas encore le nom d'antique, mais qui lui donnait une physionomie tout à elle.

— C'est la comtesse de Kérendec-Garec, lui dit Eugénie ; je la connais à peine ; mais ma mère la rencontre souvent à Paris, où elle vient avec son fils et sa belle-fille passer deux mois au printemps.

La comtesse douairière de Kérendec-Garec avait l'âge où une Parisienne essaie de paraître encore jeune, mais où la femme de province, même quand ses cheveux ont conservé leur teinte et leur abondance, se croit obligée de les recouvrir d'une coiffure de matrone en fleurs, dentelle ou rubans. M^{me} de Kérendec eût regardé comme une effronterie d'oser accompagner dans le monde son fils

et sa belle-fille la tête découverte; aussi plaçait-elle sur ses bandeaux gris tout un entassement de points d'Alençon roussis et de marabouts en panaches. Des girandoles de brillants qui, de génération en génération avaient scintillé comme des ifs lumineux aux oreilles des nobles dames de sa maison, allongeaient démesurément par leur poids, le lobe de son appareil auditif. Son nez, long, agressif, qu'elle portait avec une résolution virile, avait toujours l'air d'être prêt à partir en guerre contre les abus de ce siècle de perdition. Ses petits yeux, cachés le plus souvent derrière le vitrage d'une face à main, vous dévisageaient d'un coup d'œil et pouvaient vous foudroyer à l'occasion. Les plis sévères d'une robe de moire antique prune dissimulaient mal la maigreur de son anguleuse personne; son corsage, rigidement boutonné jusqu'au menton, portait, comme surcroît de fermeture, une broche faite d'une rangée de gros diamants et posée en verrou de sûreté, précaution que l'indigence du buste rendait très superflue.

La douairière de Kérendec avait remarqué l'élégance et la beauté de Jehanne.

— Mes sincères compliments si c'est là votre future belle-fille, dit-elle à M^{me} de Blégnac, quand elle revint près d'elle; elle est charmante, cette petite.

— Ce n'est pas la fiancée d'Amaury, elle ne pouvait lui convenir en aucune façon, répondit la marquise du ton que dut avoir le renard de la fable en trouvant les raisins trop verts.

Comme elle eût été fort embarrassée de dire pourquoi, elle se hâta d'ajouter :

— Berthe apporte à mon fils plus d'un million de dot et des espérances superbes, elle n'a plus que sa mère... Ces dots-là se trouvent bien difficilement aujourd'hui...

— A qui le dites-vous! il a de la chance, le marquis! un million! Pierre a dû se satisfaire à moins.

Et montrant du coin de l'œil la jeune comtesse, dont la mise excentrique faisait ressortir le peu de beauté :

— 600 000 francs, murmura-t-elle, pas un sou de plus... et des prétentions!... Je vous le dis, ma chère marquise, que nous sommes dans un siècle abominable... plus de respect... plus d'égards... plus rien...

Tandis que ces deux dames évaluaient ainsi le mérite de leurs belles-filles présentes et futures, Eugénie et Jehanne échangeaient quelques mots de loin en loin. La première trouvait à sa jeune compagne un air mélancolique, préoccupé, et elle cherchait à s'expliquer pourquoi. La beauté, quand elle réunit le charme tout puissant de la jeunesse, a un rayonnement qui comme une douce

clarté illumine tout autour d'elle. Au milieu de cette sombre verdure, la jeune fille, comme une blanche apparition, attira bientôt l'attention des couples qui fuyaient l'atmosphère étouffée de la galerie principale, et nombre de jeunes gens vinrent tour à tour solliciter l'honneur de lui servir de cavalier; elle refusa. Elle n'était pas venue au bal avec l'intention d'y tourbillonner aux bras du premier venu; la danse, dans ces conditions, eût été pour elle un supplice. Non, si elle avait voulu être belle, c'était pour lui, pour lui seul, pour l'ingrat qu'elle attendait et qui ne venait pas. Cette tristesse, qu'Eugénie ne comprenait point, était le reflet de l'anxiété qui, après avoir torturé la pauvre enfant toute l'après-midi, devenait d'autant plus poignante qu'elle partait dans trois jours et que, cette dernière occasion perdue, elle ne se représenterait plus. Ne voulant pas l'accuser, lui, elle taxait de caprice odieux le pouvoir mystérieux qui les avait fait se rencontrer alors qu'ils ne se cherchaient pas, et qui semblait leur interdire de se voir quand tout les y invitait. Ce monde qui s'agitait gaîment, les accords joyeux de l'orchestre, faisaient naître en elle ce sentiment amer de solitude et d'abandon que l'on éprouve si fortement quand on est malheureux et qu'on se trouve au milieu d'une foule indifférente. Plus la soirée s'avavançait et plus cette sensation d'isolement devenait douloureuse; parfois des larmes, qu'elle refoulait, montaient à ses yeux.

John, qui était un garçon de parole, avait amené quelques bons valseurs à Eugénie; celle-ci les avait acceptés avec plaisir et elle avait pu, pendant une danse, échanger quelques mots avec Berthe qui était la reine du grand salon. La fiancée d'Amaury s'amusait beaucoup, mais elle aussi avait eu une déception. Arabella, partie à Saint-Brieuc en visite chez des amis, n'était pas venue au bal, elle n'assistait pas à son triomphe!

Le vide commençait à se faire dans le petit salon, le groupe administratif n'y était plus; la sous-préfète n'avait pas été fâchée de fuir le regard de la terrible douairière de Kérendec, qui la considérait avec l'impertinente curiosité qu'on tient en général en réserve pour les objets infiniment étranges, mais d'un ordre secondaire. Peu après la vieille comtesse avait déserté la fête avec tous les siens; ils avaient dix kilomètres à faire pour regagner le prieuré de Garec, où ils résidaient. La marquise disait adieu aux derniers survivants de l'ancien groupe, quand John, pour mériter de nouveau le doux sourire dont Jehanne le gratifiait, amena un dernier valseur à sa compagne. Il alla ensuite attendre, en se promenant de long en large dans le vestibule, que la danse commençât, pour prendre la place de M^{lle} de Blégnac et causer un bon moment avec sa jeune

amie. Tandis qu'il arpentait ainsi le hall d'entrée, un bruit de roues le fit tourner la tête vers le perron encore brillamment éclairé. Un phaéton attelé de deux superbes trotteurs, dont la robe sombre tachée d'écume prouvait qu'ils venaient de loin et qu'ils avaient fourni une course rapide, s'arrêta brusquement le long des marches ; un jeune homme sauta lestement à terre, enleva avec rapidité son paletot qu'il remit au domestique qui le suivait, et après s'être inscrit sur le registre qu'un huissier lui présentait, s'avança vers la large baie qui donnait accès dans le premier salon. Avant d'y pénétrer, il scruta d'un prompt coup d'œil la pièce presque déserte, et un sourire radieux vint transformer soudain son visage sérieux.

— Le comte de Kerdal ! fit John étonné, je le croyais loin d'ici.

Il est probable que le nouveau venu savait, lui, qu'il rencontrerait le jeune commissaire, car, après être resté pendant un court instant comme plongé dans une muette contemplation, il se retourna soudain et lui tendant la main :

— Je suis charmé de vous trouver ici, dit-il.

Et après avoir échangé avec lui le *shake-hands* de rigueur, il ajouta :

— J'ai à vous demander de me rendre un service auquel j'attache le plus grand prix.

— Tout à vos ordres ! répondit John cérémonieusement, bien qu'il fût secrètement flatté de pouvoir être utile à un homme dont il admirait beaucoup la haute mine et la grande situation.

— Eh bien, reprit le comte, considérant comme acquis le consentement du jeune Anglais, veuillez me présenter à M^{lle} Reynault, je sais que vous la connaissez et je désire vivement danser avec elle la valse que l'on commence !

M. de Kerdal, ayant rencontré plusieurs fois le jeune Berney avec des amis communs, était parfaitement en droit de réclamer ses bons offices dans cette circonstance ; il se doutait bien peu qu'il aurait pu chercher longtemps avant de trouver rien qui lui fût plus désagréable que ce qu'il lui demandait. John, n'osant repousser cette requête, crut avoir trouvé le moyen de le décourager en lui disant vivement :

— M^{lle} Reynault ne danse pas ce soir ; elle a refusé toutes les invitations. Je crois donc parfaitement inutile...

— Veuillez, je vous prie, lui laisser le droit de se prononcer elle-même, reprit M. de Kerdal d'un ton qui, bien que courtois, n'était pas exempt d'une certaine hauteur.

Et, s'inclinant légèrement, il fit comprendre à John Berney qu'il était prêt à le suivre.

« Elle va le remercier comme tous les autres, et cela le rendra moins fier », pensa le jeune commissaire avec une maligne joie.

Comptant sur cette douce vengeance, il accomplit avec assez de bonne grâce son office d'introducteur. Sa mission terminée, par un sentiment de délicatesse, il s'éloigna pour n'être pas témoin de l'humiliation de celui en qui il devinait un rival.

— Oserai-je solliciter de vous, Mademoiselle, la faveur de cette valse? murmura le comte en s'inclinant profondément.

Sa voix basse et singulièrement émue donnait à cette simple demande l'accent de la plus instante prière. Jehanne, pour toute réponse, leva vers lui deux grands yeux de velours, dont le regard causèrent au jeune homme l'impression délicieuse d'une caresse; puis, posant ses doigts fluets, qui tremblaient un peu, dans la main que lui tendait celui qu'elle avait si anxieusement attendu, elle fit quelques pas dans le salon, s'inclina doucement sur son épaule et se laissa entraîner par lui dans le tourbillon de la valse.

— Elle l'a accepté, grommela John rouge de dépit et de colère; toutes les femmes sont donc capricieuses; c'est égal, je n'aurais pas cru cela d'elle.

— Monsieur John, vous seriez bien aimable de m'offrir votre bras pour aller au buffet prendre une tasse de thé, dit avec un charmant sourire M^{me} de Blégnac.

Toutes ses amies étant parties, elle sentait le besoin de faire diversion à l'ennui qui la gagnait, en se réconfortant un peu; elle disparut donc avec le malheureux commissaire dans la direction de la salle du souper.

L'orchestre jouait une valse de Strauss qui, sous le titre de *Souvenir*, racontait tout un poème; elle débutait par un chant large, grave, sur un mode mineur, un de ces chants dont la suavité mélancolique pénètre, puis graduellement la mélodie changeait de caractère, elle s'accroissait, s'emportait, devenait fougueuse, presque violente et, arrivée au paroxysme de la passion, se brisait tout à coup sur un accord douloureux, comme dans un élan suprême... Un silence suivait, et le premier chant, plus doux, plus suave, mais profondément triste, reprenait comme le souvenir de beaux jours perdus, comme un adieu au bonheur.

Le comte et Jehanne ne se parlaient pas : quelles paroles auraient pu traduire ce qu'ils éprouvaient? Il ne faut pas sentir profondément pour que les mots puissent exprimer certains sentiments. Pouvaient-ils échanger des banalités comme des étrangers, ces deux êtres qui, se trouvant réunis pour la première fois, avaient déjà su se dire d'un regard qu'ils étaient tout l'un pour l'autre? Il n'avait pas eu besoin de voir qu'elle s'était parée des fleurs envoyées par lui, pour se sentir aimé. Cette âme ingénue avait laissé lire son secret dans les yeux si profonds et si purs qu'elle avait levés tout rayonnants de

tendresse vers lui. Avait-elle hésité à mettre dans la sienne cette main qu'elle n'avait voulu accorder qu'à lui seul ? Fier de la confiance qu'il lui inspirait, heureux, au delà de ce qui peut se dire, de sentir cette belle enfant toute palpitante entre ses bras ; aux accords passionnés de cette musique entraînante, il la pressait contre un cœur dont les battements précipités trahissaient la violente émotion. Sous les ardents effluves dont son regard l'enveloppait, Jehanne, brisée par la trop soudaine irruption du bonheur dans son âme, penchait sa tête allanguie avec la grâce mourante de la fleur qui succombe sous les ardeurs du soleil ; de ses beaux cheveux un parfum subtil et troublant s'exhalait, il acheva d'enivrer le jeune homme ; oubliant tout, sauf qu'elle était en ce moment toute à lui, il s'inclina vers elle, une brûlante haleine vint caresser la blanche épaule de la jeune fille, et une voix où vibrat la tendresse la plus passionnée murmura à son oreille :

— Jehanne, chère Jehanne, je vous aime !

L'émotion qu'éprouva la pauvre enfant bouleversa son organisation délicate, la joie qui inonda son âme fut trop violente pour qu'elle pût la supporter, un regard d'une ineffable douceur se fixa un moment sur celui qui lui faisait cet aveu, puis ses yeux se fermèrent, et, pâlisant affreusement, elle resta inanimée entre les bras du comte éperdu. Sauf quelques couples qui valsaient, le petit salon qu'ils n'avaient pas quitté était désert ; pris d'une terreur folle, le jeune homme, cherchant des yeux du secours, l'entraîna ou plutôt la porta près de la porte du vestibule, espérant que l'air frais la ranimerait. En effet ses joues se colorèrent bientôt faiblement, un profond soupir entr'ouvrit ses lèvres, sa paupière se souleva, et elle aperçut penché vers elle un visage où se peignait une si poignante angoisse, qu'elle essaya aussitôt de le rassurer.

— Ce n'est rien, dit-elle, en passant la main sur son front, et elle ajouta en rougissant, mais cette fois sans lever les yeux.

— Je n'avais jamais valsé.

— Pardon ! murmura si près d'elle une voix tremblante qu'elle s'aperçut alors que M. de Kerdal la tenait encore entre ses bras.

Elle se dégagea doucement, et lui, il ne s'y opposa pas ; l'ivresse de la valse s'était dissipée. La suave mélodie s'éteignait peu à peu, ils marchèrent lentement comme à regret vers la place où Jehanne avait laissé son éventail et là ils durent se quitter. L'un comme l'autre, ils eussent bien volontiers donné, en ce moment, la moitié de leur vie pour ne point se séparer. A peine le jeune homme eut-il fait quelques pas, qu'il s'arrêta, se baissa et releva une fleur blanche qui gisait à terre ; il la contempla un instant, puis se tournant vers Jehanne, il attacha longuement sur elle un dernier regard

profondément triste, presque douloureux et portant les blancs pétales à ses lèvres, il disparut avec la promptitude d'un homme qui prend une résolution désespérée. Eclairée d'un subit soupçon, la jeune fille porta la main à sa coiffure, il n'y restait plus qu'un gardénia; l'autre était retourné en la possession de celui qui l'avait envoyé.

IX

Quinze jours se sont écoulés depuis cette soirée inoubliable pour Jehanne, et la jeune fille, bien loin de Saint-Servais maintenant, y revit encore par la pensée, elle se promène sous les beaux ombrages du Plessis et ce sont les sombres futaies de la Chesnaie qu'elle revoit; elle parcourt les vastes salles, où l'ancien compagnon de Henri IV, Du Plessis Mornay, reçut, dit-on, son roi, et elle rêve au modeste salon de l'établissement des bains; il est encore pour elle rempli de douces harmonies; mais la plus suave, celle qu'elle aspire par-dessus tout à entendre de nouveau, c'est la voix qui lui a fait le brûlant aveu de son amour. Quelle joie elle a éprouvée! Elle n'aurait jamais cru qu'on pût être heureuse à ce point. Si elle avait perdu la vie entre ses bras, qu'aurait-elle eu à regretter? Il l'aimait! Mais aussi quel déchirement à la pensée de s'éloigner. Combien elle avait eu de peine à cacher sa tristesse, son abattement! Partir sans le revoir, sans avoir pu demander à John, qui le connaissait, de lui parler de lui! Comme elle en voulait au jeune Anglais d'avoir quitté le bal sans lui dire adieu et d'être allé, dès le lendemain, rejoindre sa cousine Arabella à Saint-Brieuc; tout ce qu'elle avait appris, c'était le registre du bal qui le lui avait révélé. Elle y avait lu, tracé d'une main dont elle eût reconnu l'écriture entre mille : « Comte R. de Kerdal, château de Kerdohen ». Elle avait su par la Mathurine, à laquelle elle était allée dire adieu, que Kerdohen était une vieille demeure féodale située au delà de la Chesnaie, les murs du parc longeaient la forêt, qui faisait partie du domaine, avait-elle dit; les jours de beau temps on pouvait voir le donjon et les quatre tours qui le flanquaient en montant sur les remparts de Saint-Servais. La veille du départ étant un dimanche, Jehanne avait décidé miss Mac Burns à faire avec elle, en sortant de la messe, le tour des murs crénelés de la vieille cité; mais le ciel était voilé, elle n'avait vu, dans la direction indiquée, qu'un horizon assombri par des nuages menaçants.

Que cette journée avait été douloureuse à passer, et cependant comme elle l'avait vue s'écouler avec angoisse! Le lendemain elle serait loin de lui, et rien n'était venu confirmer ses paroles passionnées, rien n'était venu lui dire d'en garder une douce souvenance.

L'orage, qui avait menacé tout le jour, avait éclaté pendant la nuit; durant plus de deux heures le tonnerre avait ébranlé les échos de la falaise, une pluie torrentielle était tombée et, malgré les volets, les éclairs avaient pénétré en lueurs blafardes dans sa chambre. Cet ouragan l'avait tenue éveillée une partie de la nuit; elle ne s'était endormie qu'au matin, et les courts instants de repos qu'elle avait pris avaient été troublés par de si tristes rêves, qu'impressionnable comme elle l'était, ils lui semblaient un présage de malheur.

Au lieu d'un chagrin, Jehanne eut une grande joie. Le premier objet qui frappa son regard quand elle ouvrit sa fenêtre fut une gerbe de fleurs; de bleus myosotis avaient été, malgré l'orage, malgré la pluie, attachés par lui aux balustres de son balcon.

— Souvenez-vous de celui qui vous aime, disait chacune des fleurettes.

Et le cœur de la jeune fille qui comprenait si bien ce langage y avait répondu :

— Jamais je ne l'oublierai, je lui engage ma foi à partir de ce jour, qu'il vienne demain ou qu'il tarde des années, je l'attendrai, prête à mettre ma main dans la sienne, quand il se présentera.

Heureuse confiance de l'innocence et de la jeunesse, très imprudente, hélas! et qui peut faire verser des larmes bien amères; cependant qui oserait prématurément substituer aux douces joies qu'elle procure la morose expérience qui empoisonne d'avance, par le soupçon ou la méfiance, toutes nos illusions!

Grâce à elle, Jehanne supportait sans trop d'amertume la séparation; elle avait retrouvé avec un vrai bonheur son vieil ami, son tuteur, le baron d'Albrec, dont la propriété des Carrières était limitrophe du Plessis; elle avait pour lui la plus vive affection, et lui, veuf, sans enfant, s'était attaché à la jeune fille, dont il était le parrain, avec une tendresse paternelle. Depuis la mort du président, il avait été le protecteur dévoué de l'orpheline; celle-ci avait toute confiance en lui, et cependant, en le retrouvant à son retour de Saint-Servais, elle s'efforça de lui cacher qu'elle avait un secret. C'est qu'il est des confidences qu'on murmure à l'oreille d'une mère; elle seule peut lire jusqu'au fond du cœur de son enfant sans amener de pénibles rougeurs sur son front, mais à l'ami le plus dévoué, le plus parfait, il est des replis de l'âme qu'on tient voilés. Dans ce sanctuaire des sanctuaires, le seul qui ait le droit d'y pénétrer, c'est celui dont l'image y est gravée. Elle ne révéla donc ni ses joies ni ses espérances à son vieil ami, et si celui-ci, en l'observant, finit par deviner le mystère qu'elle gardait pour elle, il eut la délicatesse de ne pas le lui laisser voir.

Tandis que Berthe et sa mère allaient presque chaque jour à Paris pour surveiller la confection d'un trousseau, dont la jeune fiancée comptait exposer les merveilles avant son mariage, Jehanne profitait de la proximité des deux propriétés pour se rendre chez son tuteur; les deux parcs étant clos de murs et parfaitement gardés malgré leur étendue, elle suivait seule les allées ombreuses en toute sécurité et par une porte de communication rarement fermée, elle pouvait arriver chez son parrain sans faire un long détour et surtout sans être accompagnée.

Les Carrières différaient absolument du château du Plessis; autant celui-ci, qui avait la prétention de remonter à Henri II, avait un aspect grandiose et sévère, autant l'habitation du baron, avec son air riant et confortable, laissait de côté toutes visées seigneuriales; un rez-de-chaussée surélevé de quelques marches, composé de grandes pièces qui communiquaient toutes entre elles par de larges baies, était surmonté d'un seul étage où se trouvaient l'appartement particulier de M. d'Albrec et quelques chambres d'amis, bien rarement occupées depuis qu'il était veuf.

Le vieux gentilhomme charmait les loisirs de sa vieillesse en mettant la dernière main à un grand ouvrage qui résumait les études de toute sa vie : *le Socialisme dans le monde chrétien* était attendu avec impatience par tous ceux qui s'occupent de cette question primordiale à notre époque et qui connaissaient de longue date le talent et la compétence de son auteur. Après avoir pris part pendant plus de trente ans à tous les congrès qui, en Europe ou dans le Nouveau Monde, s'étaient occupés de ce qui touche au développement des masses populaires, il était, grâce à sa haute intelligence que ses soixante-dix ans n'avaient pas affaiblie, en état plus que personne de résumer ces travaux et d'en montrer le côté moral et pratique. Sa santé un peu délicate eût gravement souffert d'une trop longue assiduité à ce genre d'occupation, aussi Jehanne, qui le savait, venait-elle souvent l'interrompre et l'arrachait-elle à sa retraite sous mille prétextes ingénieux. Il l'accueillait toujours avec un sourire heureux et ne demandait pas mieux que de se laisser tyranniser par elle; de son côté la jeune fille comptait, comme les meilleurs de sa journée, les moments qu'elle passait près de son vieil ami.

Berthe avait terminé à sa complète satisfaction le choix des dentelles, des broderies et des étoffes qui, pour elle, étaient un des apanages sérieux du mariage, et l'on inaugurerait au Plessis une série de fêtes qui devaient donner un éclat princier à son union avec le marquis de Blégnac. Celui-ci, sur la demande de la présidente, qui en cela cédait surtout au désir exprimé par sa fille, avait présenté

nombre de ses amis, et bientôt quelques-uns, sous prétexte de chasses, de *garden-parties* et d'autres attractions, devinrent les hôtes assidus du château. La marquise et Eugénie s'y étaient installées et M^{me} de Blégnac aidait son amie à faire les honneurs de sa propriété. Comme aucun prétexte « conforme aux bienséances » n'avait permis à M^{me} Reynault de cacher sa belle-fille à tous les yeux, celle-ci devait assister à toutes ces réunions; elle ne s'y amusait guère et s'étonnait chaque jour davantage que, quand on était heureux comme les fiancés prétendaient l'être, on éprouvât le besoin d'avoir tant d'indifférents comme témoins de son bonheur. Si elle n'avait pas deviné quelle part avait la vanité dans toutes ces réceptions, Berthe se serait chargée de le lui apprendre par la joie immodérée qu'elle montra en lui annonçant qu'on attendait le lendemain un grand personnage, cousin éloigné des Blégnac.

— Un duc, ma chère, un vrai duc! grand d'Espagne, un des premiers *ricos hombres* de Castille, comme dit Amaury; c'est, paraît-il, un noble à bannière et à chaudron, non, à chaudière, je ne sais plus bien, mais quelque chose de très haut; on va préparer la grande chambre du roi Henri IV pour lui; car il restera deux jours pour chasser. Il sera un des témoins du marquis à notre mariage. Oh! que je suis heureuse!

Il y eut une sensible diminution dans le bonheur de M^{lle} Dubreuil quand, le lendemain soir, le noble Castillan fit son apparition avec les autres invités du marquis.

Tout ce que les cosmétiques savamment employés peuvent produire d'illusion, le duc de Fiéros s'efforçait de l'obtenir pour dissimuler le nombre de ses automnes, car de printemps il n'en était trace. Ses efforts arrivaient à lui donner un air de vie artificielle, de « conserve », si l'on peut se servir d'un mot qui annonce une certaine apparence de fraîcheur, dont son visage jaune et imberbe ne pouvait avoir la prétention; il était grand, mais il y avait un tel désaccord entre ses membres trop longs et son buste trop court, qu'il semblait construit de pièces d'emprunt; beaucoup d'aisance, malgré ces désavantages, dont, hâtons-nous de le dire, il n'avait pas conscience, et un perpétuel sourire qui permettait d'admirer les splendeurs éblouissantes d'un merveilleux râtelier. Il baisa la main de la présidente d'un air très régence et fit un compliment fort bien tourné à sa fille. Il eût absolument, par cette docte conduite, gagné les bonnes grâces de M^{me} Reynault, s'il n'avait compromis cet heureux début en faisant faute sur faute pendant le dîner. Il commença par promener autour de la table des petits yeux clignotants, qui ne trouvèrent de fixité qu'après avoir aperçu Jehanne.

— Quelle est cette ravissante Hébé? demanda-t-il à la présidente, qui, brouillée depuis longtemps avec le peu de mythologie qu'elle avait pu savoir, ne le comprit pas tout d'abord.

Un assez sec : « C'est ma belle-fille », ne découragea pas le vieil hidalgo. Ignorant la particularité des deux mariages de son hôtesse, il fit une confusion très naturelle et crut qu'elle parlait de la femme d'un fils à elle.

— Quelle divine créature M. votre fils a choisie là!

La présidente sourit avec une satisfaction évidente. Le quiproquo s'accroissait entre elle et son hôte. C'était à son tour de tomber dans l'erreur; elle fut persuadée que c'était de Berthe et de son mariage prochain que M. de Fiéros avait voulu parler.

— Le marquis de Blégnac, mon futur gendre, corrigea-t-elle, sera bien flatté de l'approbation que vous donnez à son choix, et, pour moi, monsieur le duc, je vous remercie d'apprécier ma fille avec tant d'indulgence.

— La fiancée de mon jeune ami, le marquis de Blégnac, est une fort belle personne en vérité, reprit le noble Castillan.

Et sans avoir conscience que cet éloge banal était le comble de l'injure aux yeux de son hôtesse quand on vantait sa fille, il poursuivit intrépidement :

— Mais ce n'est pas elle qui possède ces yeux sombres, si magnifiques, avec ces splendides cheveux blonds...

Le sourire qui se figea sur les lèvres de la présidente aurait dû avertir le duc qu'il faisait fausse route; mais, quand il chevauchait sur les ailes de l'enthousiasme, il ne se doutait même pas des précipices qui bordaient la voie.

— Vous me disiez donc, reprit-il avec une ténacité qui parut le dernier degré du manque de savoir-vivre à la mère de Berthe, vous me disiez donc, madame la présidente, que cette divine créature est...

— M^{lle} Reynault, la fille de mon mari d'un premier mariage, se hâta-t-elle de dire d'un ton rogue, espérant en finir avec cet impitoyable questionneur.

— Ah! parfait, je comprends; mais elle n'est pas mariée, alors, et on peut aspirer à faire le bonheur de cette angélique beauté. Qu'il sera heureux, le mortel fortuné...

— Ma belle-fille est encore une enfant et ne se mariera pas de sitôt. Vous lui faites vraiment trop d'honneur, monsieur le duc, de vous en occuper ainsi...

Si la présidente crut avoir jeté de la glace sur les ardeurs de son voisin, elle se trompait. Les vieux volcans, quand ils se rallument, ne sont point les moins impétueux; il y avait en ce moment comme

un bouillonnement de lave incandescente dans l'âme du noble duc et il fallait que l'éruption eût lieu.

— Une enfant ! s'exclama-t-il. Mais c'est ce qui fait son charme. C'est sa jeunesse qui met cette innocence dans le sourire, ce rêve dans le regard ; elle ignore que ses yeux sont deux coupes d'enivrement...

C'en était vraiment trop. La présidente vit rouge ; pour ne pas se laisser emporter à des excès, qu'elle eût déploré ensuite, car, quand la colère la dominait, elle était aussi énergique que peu académique, elle se retourna vers son voisin de gauche, le marquis de Salvédras, un Napolitain aux yeux langoureux, à la voix douce, et dont la physionomie était souverainement reposante après la mobilité excessive de celle de l'inflammable Espagnol. Il calma un peu l'agitation de la châtelaine du Plessis par ses manières posées et la lenteur de son élocution ; il cherchait souvent ses mots et ne les trouvait qu'en contemplant les ongles brillants, rosés, merveilleusement soignés, qui terminaient fort agréablement une main blanche et paresseuse. Il ne parla pas de Jehanne, par cette excellente raison qu'il ne parlait jamais que de lui et ne s'occupait guère de ce qui ne le touchait pas personnellement. Ce beau fils soupirait souvent ; il trouvait que la mélancolie allait bien à son visage ; mais, quand il ne se croyait pas obligé de jouer un personnage d'emprunt, il avait la réputation, parmi ses camarades, d'être le plus fou d'entre eux. Il est probable que la présidente le trouva charmant, car elle ne se souvint du duc de Fiéros que lorsqu'elle dut accepter son bras pour passer au salon. Celui-ci était, du reste, satisfait ; il avait appris de son autre voisine, la complaisante Eugénie, tout ce qu'il désirait savoir. Jehanne était orpheline, elle disposerait à sa majorité d'une belle fortune ; son tuteur, le baron d'Albrec, n'avait aucun héritier direct et il l'aimait comme sa fille.

— Charmante, digne en tout point d'être élevée au rang de duchesse de Fiéros, résumait en lui-même le noble hidalgo.

Et tout en savourant un cigare exquis, en dégustant de fines liqueurs, il bâtissait une foule de châteaux qui, pour être élevés en Espagne par un Espagnol, n'en avaient pas plus de solidité pour cela.

Celle à laquelle il préparait cette ducale félicité était bien loin de s'en douter ; elle avait trouvé cette soirée mortellement longue, malgré les attentions du jeune vicomte de Courbel, qui s'était donné beaucoup de peine pour lui montrer qu'il avait de l'esprit. Malheureusement il le gâtait par l'abus des expressions outrées, si en faveur de nos jours dans un certain monde. « C'est insensé ! C'est navrant ! C'est épâtant ! C'est renversant, parole d'honneur ! »

tel était le début et la fin de toutes ses phrases. L'étonnement qu'il lut dans le regard de la jeune fille le gêna d'abord un peu; il se surveilla, la trouvant charmante, et s'appliqua à se montrer séduisant; mais il dut s'avouer bientôt qu'il ne réussissait pas; tous ses frais ne parvenaient pas à éveiller chez elle la moindre velléité de coquetterie. Sans être un observateur bien profond, il connaissait assez les femmes pour savoir que quand elles ne se donnent pas la peine de vouloir plaire, c'est qu'on ne leur plaît pas.

Un nom, jeté au hasard de la conversation, vint faire sortir Jehanne de sa réserve au moment où son voisin commençait à se décourager; ce nom était celui du baron d'Albrec.

M^{lle} Reynault devint tout autre avec le jeune homme, quand elle apprit que son père était un ami du baron. Le matin même, celui-ci avait dit, après avoir refusé l'invitation de la présidente :

— J'ai horreur de me trouver avec ces petits jeunes gens inutiles et désœuvrés, et avec ces vieux viveurs qui forment l'intimité du marquis de Blégnac. J'ai fui ce genre de société toute ma vie et je n'ai voulu avoir de relations suivies qu'avec les hommes qui, comme moi, comprenaient la dignité du travail et savaient s'y livrer d'après leur situation et leurs facultés.

Être le fils d'un ami de son parrain était dans ces conditions une excellente recommandation aux yeux de la jeune fille.

La conversation se plaça entre eux sur un terrain nouveau; Jehanne se livra davantage et lui la trouva de plus en plus charmante; aussi dans la suite ne manqua-t-il aucune des occasions qui lui permirent de revenir au Plessis. C'était vraiment un gentil garçon, quand il se dépouillait de ce vernis de petit gommeux sous lequel il avait cru devoir dissimuler tout ce qu'une éducation, reçue dans une famille des plus honorables, avait mis de bon en lui. Un héritage inattendu, et qui lui avait été plus funeste qu'utile parce qu'il lui avait permis de ne point choisir une carrière sérieuse, lui avait fait quitter le Berry, où ses parents vivaient encore, pour venir faire son droit à Paris. Reçu avocat, il avait trouvé maints prétextes pour y rester, et, grâce à la vie qu'il y avait menée, il se trouvait à vingt-quatre ans avoir dissipé en folies, dont il commençait à rougir, les deux tiers de son patrimoine. Une grande légèreté, jointe à un caractère faible, le faisait céder facilement aux influences qui l'entouraient. Celle que Jehanne exerça, sans presque s'en douter, par la droiture de ses sentiments et leur élévation fut des plus heureuses pour lui, elle finit par le détacher des fâcheuses sociétés qu'il fréquentait et réveilla peu à peu un sens moral qui s'était fort oblitéré. Il voulait plaire à la jeune fille, pour y réussir, il se défit insensiblement de cet esprit d'emprunt, de ce

jargon de convention, et sans grand effort il sut redevenir ce qu'il aurait toujours dû être, un jeune homme bien élevé et de manières irréprochables. Amaury lui avait demandé d'être son garçon d'honneur ; il avait accepté avec empressement quand il avait appris qu'il figurerait dans le cortège aux côtés de Jehanne, qui était elle-même fille d'honneur de la mariée. Il s'autorisait de ce lien fragile pour saisir toutes les circonstances qui se présentaient de se rapprocher d'elle. Cette imprudente conduite lui valut une inimitié irréconciliable de la part du duc de Fiéros. Il faudrait bien mal connaître celui-ci pour s'imaginer que la réflexion avait calmé son enthousiasme, et que, mieux éclairé sur ses mérites personnels, il avait trouvé une certaine disproportion dans l'alliance qu'il rêvait. Il avait mis au contraire dans le plateau d'une balance imaginaire la beauté, la jeunesse, la fortune, la distinction de la jeune héritière, de l'autre une couronne ducal, un blason quasi royal, un mari très épris, et, laissant de côté la modestie, qu'il jugeait déplacée en pareil cas, il avait constaté que ce dernier l'emportait sur l'autre de beaucoup. Il serait donc arrivé au comble de ses désirs si seulement il avait pu trouver le moyen de persuader la dame de ses pensées de cette vérité ; mais là était la difficulté. Aussitôt que par de savantes manœuvres, il était parvenu à se rapprocher de Jehanne, qui, par un excès de timidité, pensait-il, ne faisait rien pour lui rendre cette tâche moins pénible, à peine commençait-il un emphatique : « Belle demoiselle » que le malencontreux vicomte de Courbel surgissait à ses côtés, et venait, chargé pour la jeune fille d'une mission de sa belle-mère, de son tuteur, de n'importe qui enfin, qui réclamait sa présence immédiate ; alors Jehanne acceptait le bras du jeune homme, et s'éloignait en laissant pour toute consolation, à celui qui s'efforçait de faire son bonheur, un sourire un peu malicieux, accompagné d'un si doux : « Vous permettez, monsieur le duc », que celui-ci était charmé et exaspéré tout à la fois.

Ce genre de service, dont la jeune fille lui était très reconnaissante et que le vicomte lui rendait avec un plaisir évident, avait créé entre eux une sorte de camaraderie dont M^{lle} Reynault ne soupçonnait pas le danger. S'il était nul pour elle, dont les pensées étaient si constamment occupées d'un autre, il pouvait être grand pour son compagnon, qui la trouvait de jour en jour plus captivante, mais qui s'efforçait de ne rien lui en laisser voir, dans la crainte de subir à son tour le sort du malheureux duc.

Le mariage de Berthe étant fixé au 15 novembre, dès que la Toussaint fut passée, l'hôtel Reynault reçut ses hôtes d'hiver ; c'est là qu'eurent lieu les dernières réceptions qu'une matinée de

contrat, foulée à souhait, termina brillamment. Tous les journaux en parlèrent; ils instruisirent leurs lecteurs des détails les plus intimes du trousseau de la future marquise. Grâce à eux, on sut dans tout Paris d'abord, puis ensuite en province, et enfin dans toutes les capitales du monde civilisé, que ses chemises taillées à la grecque, étaient des merveilles d'élégance; une demi-colonne des feuilles à la mode fut consacrée à la description de la toilette de la fiancée, qui lut tous ces articles avec un ravissement inexprimable.

— Jamais, avoua-t-elle à Jehanne dans un moment de douce expansion, je n'aurais cru que c'était si amusant de se marier!

Le jour solennel arriva, la jeune fille d'honneur reçut dès le matin le bouquet que lui envoyait, selon l'usage, M. de Courbel : c'était un chef-d'œuvre de bon goût et d'art. Cependant à peine Jehanne l'eût-elle aperçu, que son regard s'assombrit et qu'elle dit à sa gouvernante :

— Ma chère Burns, enlève tous ces gardénias, remplace-les par ce que tu voudras, mais je ne pourrai pas supporter leur parfum aujourd'hui.

Jamais le pauvre vicomte ne put s'expliquer comment il se faisait qu'un bouquet qu'il avait payé cinq louis pût avoir une si piteuse apparence. Comment aurait-il deviné que Jehanne ne reconnaissait qu'à un seul le droit de lui envoyer des fleurs dont le langage était si doux pour elle.

— Fais-toi belle pour mon mariage, avait dit Berthe à Jehanne, je compte donner une toilette à Eugénie pour qu'elle ne soit pas trop mal fagotée, la pauvre fille.

Et Jehanne avait soigné sa mise avec la secrète pensée qu'il serait peut-être là. Depuis plus de deux mois, chaque matin, chaque soir, elle se demandait quand reviendra-t-il, quand aurai-je le bonheur de le revoir, et si elle ne s'était pas laissée aller au découragement, à la lassitude de cette attente constante, c'est qu'elle avait foi en lui, c'est qu'elle se souvenait, comme il le lui avait demandé; mais que d'heures pleines de mélancolie elle passait souvent.

La toilette de la jeune fille d'honneur, fort simple en apparence, était très riche en réalité : une polonaise en une épaisse étoffe de soie d'un blanc crème s'ouvrait sur une jupe de tulle de même nuance plissée très finement; une fourrure sombre, une martre zibeline, parure royale que son parrain lui avait rapportée de Russie, bordait la jupe, soulignait les délicats contours du corsage, et faisait ressortir la blancheur lactée du cou. Cette ligne foncée formait avec l'apparence nuageuse du devant de la robe, un contraste des plus heureux. Un chapeau à larges bords, d'un ton assorti à la zibeline, et orné de plumes crème, jetait sur son front

une ombre qui rendait ses yeux plus profonds et plus doux que jamais.

Quant à Berthe, qui avait arrêté son programme d'avance, elle le remplit de point en point; elle attendit pour pénétrer dans le salon que toutes les personnes qui devaient être du cortège y fussent réunies, afin d'y faire une première entrée à sensation. Sa mère l'ayant précédée de quelques instants, elle la suivit seule faisant écarter les portières par deux grands laquais, et s'arrêtant sur le seuil afin qu'on pût admirer à l'aise sa robe de satin brodée de perles, et l'art avec lequel son voile de dentelle, rejeté en arrière, était retenu par une couronne de fleurs d'oranger, dont les boutons simulaient des fleurons. Le regard assuré, triomphant, qu'elle promenait hardiment sur les assistants, lui donnait plutôt, dans la splendeur de ses atours, l'air d'une reine impérieuse qui va admettre ses sujets au baise-main, que d'une vierge qui va jurer amour et fidélité au pied des autels, à celui qu'elle a choisi pour son protecteur et son maître. Il n'y avait pour rivaliser de superbe assurance avec elle, que le duc de Fiéros qui, comme allié des Blégnac, servait de premier témoin et de père au marquis. Il était vraiment né pour figurer dans les cortèges, ce personnage éminemment décoratif, qui portait avec une si pompeuse aisance, les croix, les grands cordons et les colliers des ordres les plus étranges et les plus multicolores.

Le mariage à l'église fut ce que sont ces cérémonies en général : musique parfaite, chanteurs consommés, moelleux tapis, buissons de fleurs, lumières scintillantes, assistance nombreuse et fort peu recueillie. Berthe ne montra ni trouble ni émotion, mais M^{me} Reynault était très pâle; elle avait pu être une mère imprudente, n'avoir pas su élever sa fille comme elle l'aurait dû, mais elle l'aimait tendrement et elle songeait avec une véritable douleur que celle, qui, depuis plus de vingt ans était l'idole de sa vie, allait la quitter pour suivre un mari qui devait être, à l'avenir, tout pour elle. La rendrait-il heureuse? Il était bien tard pour se le demander; elle n'avait qu'une excuse, c'est que ce mariage lui avait été imposé par Berthe, comme tout ce que l'enfant gâtée voulait, sans qu'elle eût eu le droit de le discuter.

Jehanne aussi était émue, mais le bonheur de sa compagne d'enfance n'était pas le seul mobile de ses sentiments, un souvenir, une aspiration vers un bonheur, qu'elle croyait lointain encore, la troublaient et donnaient à son regard quelque chose de voilé qui n'échappa pas à M. de Courbel, quand il lui donna la main pour quêter dans les rangs. Lui aussi il était triste, il s'avouait qu'il aimait Jehanne autant que sa nature un peu légère le lui permet-

tait; et il faisait un triste retour sur lui-même, sur les années de jeunesse perdues, sur sa fortune si rapidement dissipée. Il commençait à comprendre qu'il n'y a que la voie du devoir pour arriver au bonheur, que les autres ne conduisent qu'à une apparence de plaisir bien souvent suivie d'amères déceptions. Que n'eût-il pas donné à cet instant pour avoir écouté les conseils et imité l'exemple de son père, pour s'être fait honneur et gloire en servant son pays, ou en se rendant utile à ses semblables; il pourrait prétendre à la main de cette belle enfant qui soulevait des murmures d'admiration sur son passage et qui restait si indifférente à l'effet que produisait sa beauté. Il était si dominé par ses pensées qu'il faillit se trahir quand, de retour à l'hôtel Reynault, il fut à même de sauver la jeune fille des griffes du duc de Fiéros, qui était parvenu, en l'épiant, comme le héron guette sa proie, à la trouver un moment seule dans le petit salon. L'amoureux personnage commençait une harangue enflammée et Jehanne jetait un regard désespéré autour d'elle, quand elle vit poindre le vicomte qui lui aussi ne la perdait pas de vue.

— Désolé, monsieur le duc, mais la jeune mariée réclame Made-moiselle...

— Quel service vous m'avez rendu, dit la jeune fille en s'éloignant à son bras, j'ai vu le moment où il allait me poser sa couronne de duc sur la tête...

— Je crois plutôt que c'était son cœur qu'il mettait à vos pieds; le pauvre duc, quel regard il m'a jeté! Savez-vous, ajouta-t-il d'un ton qui surprit Jehanne par sa mélancolie, que s'il vous aime comme vous le méritez, il doit être profondément malheureux.

Elle parut si étonnée, qu'il craignit qu'elle ne devinât son secret et que peut-être elle ne s'éloignât de lui, aussi changea-t-il de ton et lui dit-il avec une feinte gaieté :

— Je suis votre chevalier d'honneur aujourd'hui, la dignité passagère dont je jouis me donne le droit d'être à vos ordres, disposez de moi.

— Alors ne me quittez pas, protégez-moi contre les honneurs pour lesquels je ne suis pas faite.

Il remplit consciencieusement son office de garde du corps; aussi le noble duc quitta-t-il l'hôtel tout songeur; il commençait à croire que la dame de ses pensées était moins facile à éblouir par l'éclat de ses mérites qu'il ne l'avait cru d'abord; celle-ci ne lui accorda même pas un souvenir en récompense de ses assiduités. Dès que les mariés, qui partaient pour un long voyage, eurent disparu, emportés par un élégant coupé armorié, elle était remontée chez elle et plongée dans une mélancolique rêverie, elle murmurait : « Il

n'était pas là, quand donc le reverrai-je ? » Comme la Marguerite de Goethe, elle aspirait à contempler de nouveau :

Son grand air qu'on admire,
 Son port majestueux,
 Son aimable sourire,
 La force de ses yeux.

X

La fin de l'année s'écoula longuement, tristement, Berthe, dont les lettres étaient rares et courtes, avait annoncé à sa mère, qui lui avait fait promettre d'être de retour pour la Noël, que décidément elle ne reviendrait que dans la première quinzaine de janvier. « Je m'amuse beaucoup, disait-elle, nous avons eu l'heureuse chance de rencontrer à Naples le marquis de Salvédras, c'est le plus aimable compagnon de voyage qu'on puisse imaginer ; nous passons toutes nos soirées ensemble ; Amaury regrette autant que moi qu'il soit obligé d'être à son ambassade pour les réceptions du jour de l'an ; sans ce retour forcé à Paris, il nous aurait servi de cicérone pour visiter le nord de l'Italie, c'eût été délicieux ». Elle ajoutait obligeamment : « Nous avons pensé un moment à revenir avec lui pour passer les fêtes près de vous, mais ce serait trop dommage de ne pas assister à la messe de minuit à Saint-Pierre de Rome, et de ne pas voir ensuite Venise et Milan ; j'espère bien qu'à mon retour je serai dédommée du regret de n'être pas là le jour de l'an par toutes les surprises que je compte trouver à mon arrivée ; ce serait trop mal de prendre prétexte de mon absence pour m'oublier.

Malgré son aveuglement pour sa fille, M^{me} Reynault jugea sans doute que cette lettre la peignait trop bien pour qu'il fût avantageux pour elle de la communiquer ; elle se borna donc à dire à Jehanne :

— Nous ne fêterons pas le jour de l'an cette année ; il ne serait pas « conforme aux bienséances » d'avoir l'air de nous réjouir quand ma pauvre enfant est si triste de ne pouvoir pas m'embrasser et me rendre ses devoirs ce jour-là.

Peut-être la jeune fille eût-elle trouvé, avec une certaine amertume, que cette mesure était bien rigoureuse, si elle n'avait répondu à ses secrets désirs. Elle était si peu portée aux réjouissances à ce moment ; les deux seuls êtres, qui eussent fait pour elle de ce jour un jour de bonheur, étaient loin d'elle. Son tuteur avait

dû, sur l'ordre exprès des médecins, passer l'hiver à Cannes, et lui! où était-il?

Elle vit donc le premier jour de l'année se lever terne et gris avec la plus souveraine indifférence, c'est à peine si elle jeta un regard distrait sur les envois de bonbons que les familiers de la maison crurent devoir lui adresser en l'absence de Berthe.

— J'irai porter tout cela à mes petits protégés, pensa-t-elle, et la perspective de faire des heureux la remonta un peu. Un énorme panier de fleurs du Midi lui donna la satisfaction de penser que son tuteur, qui l'avait déjà comblée à la Noël, quoique absent, songeait bien à elle. Tout en le remerciant mentalement, elle examina curieusement une énorme corbeille qu'un domestique venait d'apporter dans son petit salon particulier; d'une coupe en cristal taillé, soutenue par des Amours qui se souriaient, s'élevait une pyramide de roses du rouge le plus enflammé, au milieu desquelles deux blanches colombes se béquetaient amoureusement. Un ruban aux couleurs espagnoles rouge et jaune eût appris à la jeune fille d'où lui venait ce présent, si une carte, de dimensions peu ordinaires, placée très en évidence, ne lui eût montré gravé sur vélin le nom du duc de Fiéros y de Santisfa.

Elle eût découvert un aspic caché sous ces fleurs qu'elle n'eût pas reculé avec plus d'effroi. Obéissant au premier mouvement, qui chez elle avait tant d'impulsion, elle sonna et remit la corbeille à une femme de chambre :

— Portez ceci dans le salon de ma belle-mère, lui dit-elle, on s'est trompé, ce n'est pas pour moi.

Elle eut un soulagement quand ce buisson ardent fut loin de sa vue et hésita un moment à ouvrir un autre envoi qu'un papier de soie recouvrait. Elle défit d'une main distraite les faveurs blanches qui l'attachaient; mais elle apporta un soin plus attentif à mesure qu'une suave odeur s'en exhala, et ses doigts étaient fiévreux quand elle enleva la dernière enveloppe. Dans une corbeille en jonc rustique, sur un lit de mousse fraîche, elle vit sa fleur aimée, entourée comme la première fois des fines fougères qui ne croissaient qu'à la Roche-aux-Dames; dans une enveloppe à son nom se trouvait une carte où, sous une branche de myosotis, on voyait une date : « 25 août. »

— Enfin! murmura-t-elle.

Et ce seul mot trahissait bien des angoisses héroïquement dissimulées, et peut-être bien des larmes versées en secret. Moins habile à cacher ses joies qu'à voiler ses tristesses, il y avait en elle un tel rayonnement quand elle descendit chez sa belle-mère, que celle-ci s'en aperçut :

— Qu'est-ce qui vous rend donc si joyeuse? lui demanda-t-elle, un peu étonnée.

— Oh! j'ai reçu de si jolies fleurs, dit Jehanne qui avait besoin d'épancher sa joie.

Et, pour ne pas provoquer de questions indiscretes, elle ajouta :

— Mon bon parrain m'en a envoyé un plein panier.

— C'est le jour des aimables attentions pour ceux qui savent vivre, reprit la présidente avec une pointe à l'adresse du baron d'Albrec, qu'elle ne trouvait pas assez empressé pour elle, et, sous ce rapport, les amis de mon gendre sont des modèles de bon goût. Jugez-en et admirez ce splendide surtout que le duc de Fiéros vient de m'envoyer; voilà un vrai galant homme. J'avais donné l'ordre de ne recevoir que les intimes, mais j'ai levé la consigne pour lui, s'il se présente aujourd'hui, comme j'ai tout lieu de le croire.

Il vint en effet, et il fut si ahuri des remerciements et des serremments de mains émus que lui prodigua la présidente, qu'il n'osa pas la détromper. A la réflexion, il se trouva bien heureux d'être quitte à si bon compte de cette méprise; il eut un frisson de peur en songeant que ses intempestives colombes auraient bien pu faire naître en elle des espérances qu'il n'aurait pas eu le courage de réaliser. La malicieuse Jehanne s'était bien gardée d'assister à l'entrevue. Elle apprit de sa belle-mère, sans l'ombre d'un regret, que le noble duc partait pour l'Espagne, où ses affaires pouvaient le retenir un certain temps.

M^{me} Reynault, pour conserver Berthe près d'elle, lui avait fait arranger le premier étage de l'hôtel; la jeune marquise avait consenti, à la condition qu'elle serait tout à fait chez elle, à déposséder sa mère de son appartement; elle avait trouvé très naturel que la présidente montât au second, qu'elle ne jugeait pas digne d'elle. Celle-ci avait espéré qu'en retour de ce sacrifice, elle jouirait un peu de sa fille; mais elle fut vite détrompée. Comment une jeune femme, dont la vie se passait en visites, en réceptions, qui aurait été désespérée de ne point figurer au premier rang des élégantes que les feuilles publiques citaient comme présentes là où le « Tout-Paris » mondain devait se retrouver; comment cette pauvre jeune femme, dont les nuits se passaient au bal, aurait-elle trouvé un moment pour remplir en outre des devoirs de famille. Son mari le comprenait bien, lui; il était de l'humeur la plus accommodante, il la laissait parfaitement libre, pourvu qu'elle eût la même complaisance à son égard.

— Déjà! diront quelques jeunes femmes, qui, n'étant pas « dans le mouvement », s'imaginent qu'on ne rencontre le bonheur que

dans la vie à deux, au milieu d'un intérieur paisible, entourés de l'affection des siens et de l'estime générale.

— Comment, déjà ! eût relevé la jeune marquise avec étonnement, mais il y avait plus de quatre mois qu'ils étaient mariés ! et pendant leur voyage de noce n'avaient-ils pas trouvé charmant d'égayer le tête-à-tête conjugal par l'admission d'un tiers, chargé de les divertir ! Ce principe de liberté posé, Monsieur était retourné à son cercle et Madame ne restait chez elle que pour recevoir deux fois par semaine, de cinq à sept heures, une véritable sélection de nouveaux amis très « fin de siècle ». Pour ses anciennes relations, elle n'était jamais chez elle, c'est à peine si une ou deux étaient admises à ses *five o'clock*. Amaury n'y paraissait pas, mais, en revanche, son ami le marquis de Salvédras y était très fidèle.

M^{me} Reynault, bien que froidement engagée par sa fille, s'était fait une fête d'assister à ses élégantes réceptions ; mais comme elle eut l'imprudence de faire une réflexion à la jeune marquise sur la liberté de langage qui régnait dans son entourage, celle-ci lui fit comprendre que dans son cercle on n'aimait pas les « gêneurs ». La mère, qui recueillait le fruit de l'éducation qu'elle avait donnée, se le tint pour dit, et ne reparut plus là où on la regardait comme une intruse. Ce qui blessa peut-être plus encore la présidente, c'est que Berthe lui déclara très nettement qu'il ne fallait pas s'attendre à la voir le jeudi chez elle ; elle n'avait ni le goût ni le temps d'aider sa mère à recevoir des gens qui n'étaient plus de son monde, lui dit-elle avec cette vanité sottie qui faisait le fond de sa nature.

Ce fut donc Jehanne qui dut, sur l'ordre de sa belle-mère, l'aider à faire les honneurs de son salon, et jamais le jour de réception de la présidente ne fut si suivi que cet hiver-là ; on demandait à s'y faire présenter avec tant d'empressement, que Berthe en éprouva un certain dépit. On savait maintenant qu'il existait une véritable fille du président Reynault, beaucoup plus jolie que celle qui se plaisait autrefois à usurper ce nom dans le monde ; que sa fortune serait considérable et qu'elle était digne en tous points de s'allier aux plus nobles familles. Est-il étonnant que toutes les douairières, qui avaient des fils à établir, cherchassent à faire leur cour à la belle-mère d'un pareil phénix.

Jehanne, par sa bonne grâce un peu triste, captivait tout le monde ; on attribuait à son isolement dans la vie l'impression rêveuse de son regard, et personne, sauf un seul peut-être, ne se doutait que celle qui était l'objet de tant de convoitise ne s'appartenait déjà plus ; que sa main serait à lui, ou qu'elle ne serait à nul autre. Elle l'attendait, mais, depuis son dernier message, qui lui prouvait qu'il pensait à elle comme elle pensait à lui, il s'était

fait dans son esprit une sorte d'accalmie, elle n'avait plus cette anxiété fiévreuse que surexcitait la pensée qu'elle pouvait le rencontrer inopinément. Elle était sûre qu'il n'était pas à Paris, et que lorsqu'il pourrait enfin la voir, il se présenterait hardiment pour réclamer la foi qu'il avait sollicité d'elle. Un devoir, qu'elle jugeait bien impérieux, devait les tenir momentanément éloignés l'un de l'autre, mais elle avait confiance dans l'avenir et dans le bonheur qu'il lui réservait. « Plus on aime, a dit un expert dans le sentiment, plus on se sent disposé à croire, à souffrir, à prier. » Notre héroïne ne faisait point exception à cette règle; elle aimait profondément, sa confiance était absolue, et si la tristesse l'envahissait parfois douloureusement, elle reprenait des forces en élevant son âme avec ferveur vers celui qui dispose de nos destinées. L'amour, qu'on représente comme aveugle, a parfois cependant des instants de clairvoyance qui lui font pénétrer des mystères cachés à tous les yeux. C'est ainsi que le vicomte de Courbel comprit, en continuant à observer Jehanne, qu'essayer de lui faire partager ses sentiments était inutile, il sentait qu'elle avait pour lui une sincère sympathie, très fraternelle, mais qu'il ne pourrait jamais faire jaillir une plus chaude étincelle. Rien de ce qui venait de lui ne la troublait, elle avait un plaisir évident à causer avec lui, mais jamais il n'avait provoqué, dans son regard, ce trouble délicieux qu'il y avait jalousement observé, quand elle se laissait dominer par ses pensées. Continuer à la voir dans ces circonstances n'était-ce pas s'exposer à souffrir de plus en plus? Se rejeter dans son ancienne vie de plaisirs jusqu'à ce qu'une ruine absolue, morale comme pécuniaire, le forçât de prendre un parti désespéré, cette pensée lui faisait horreur depuis qu'il avait goûté près d'elle le charme de ce qui est noble et élevé; en outre il savait qu'il perdrait son estime, à laquelle il tenait par-dessus tout, s'il restait un inutile. Ces considérations se joignant aux exhortations de sa famille, il vint annoncer un jour à Jehanne qu'il avait pris une grande détermination, elle lui avait très coûté, disait-il, mais il avait été encouragé par l'approbation de son père, et il espérait bien qu'elle l'approuverait également.

Ceci se passait un jeudi. Sous prétexte d'aider la jeune fille à servir le thé, il l'accompagna dans un salon voisin et lui annonça qu'il venait de contracter un engagement dans le régiment de chasseurs où il avait fait son volontariat; dans huit jours il devait avoir rallié son bataillon en Afrique, et il venait lui faire ses adieux.

— Ai-je bien agi? lui demanda-t-il. Ai-je eu raison de penser que vous me l'auriez conseillé?

Il ne craignit pas cette fois de mettre dans son intonation émue

et dans son regard tout ce qui pouvait l'instruire de ses sentiments.

— C'est une noble carrière, et je n'en connais pas de plus digne de vous, lui répondit-elle avec un élan qui fut au cœur du jeune homme.

Il sembla hésiter un moment avant de la remercier, enfin il murmura :

— Jehanne, puis-je compter sur un souvenir affectueux de votre part ; vous êtes pour beaucoup, je pourrais presque dire pour tout, dans la résolution que j'ai prise, est-ce trop téméraire de vous demander votre amitié.

— Vous l'avez entièrement ; si vous étiez mon frère, je serais fière de vous.

Et la jeune fille émue, elle aussi, lui tendit d'un geste charmant ses deux mains mignonnes ; il les garda un moment entre les siennes, puis, s'inclinant, il les porta respectueusement à ses lèvres.

— Merci, dit-il, car il savait qu'elle venait de lui donner tout le bonheur dont elle pouvait disposer. Merci et adieu.

— Non, dit-elle, au revoir...

Après un dernier regard qui l'enveloppa toute entière, il disparut.

Ce fut beaucoup pour chasser l'impression triste que lui causa ce départ que Jehanne accepta, quelques jours après, d'accompagner sa belle-mère au concours hippique, où celle-ci allait avec une de ses amies ; Berthe devait s'y rendre de son côté pour retrouver sa coterie habituelle.

Comme c'était le jour de la course des gentlemen, dite « des habits rouges », tout ce que la province envoie de châtelaines à cette époque à la capitale, s'était joint au « Tout-Paris » et encombraient les gradins de la vaste enceinte du palais de l'Industrie. Les retardataires restaient debout dans les couloirs et se plaignaient de voir monter sur les banquettes les heureux des derniers rangs qui formaient ainsi une muraille vivante entre eux et le spectacle qui les attirait.

Derrière Jehanne une jeune femme, très excentrique, gardait avec toutes les peines du monde une place très convoitée et qu'elle refusait obstinément, malgré les demandes incessantes qui lui étaient adressées.

— Arrivez donc, ma chère, dit-elle enfin à une jeune élégante qui essayait de percer la foule et d'approcher. Est-il possible de venir si tard, un jour comme celui-ci... ?

— Je serais près de vous depuis plus d'une heure, ma chère amie, si je n'avais dû, pour avoir la paix, accompagner ma belle-mère chez une vieille et assommante cousine à elle.

— Elle est donc toujours aussi inflexible, la douairière de Kérendec...

— Ne m'en parlez pas, avec elle il ne suffit plus d'avoir des principes, il faut être à cheval dessus, c'est son dada, aussi l'appelle-t-on dans la famille « le professeur de morale équestre ». Que vous êtes heureuse de n'avoir pas de belle-mère!

A ce nom de Kérendec, Jehanne s'était retournée, et elle avait reconnu aussitôt dans la nouvelle venue la comtesse Pierre de Kérendec, qu'Eugénie lui avait fait remarquer au bal de Saint-Servais. Tout ce qui, de près ou de loin, touchait à cette soirée était resté si profondément gravé dans sa mémoire! Elle ne prêta d'abord qu'une oreille distraite à la conversation des deux jeunes femmes qui parlant très haut, s'entretenaient de sujets qui ne l'intéressaient pas, mais elle devint plus attentive quand celle qui était arrivée la première dit à la comtesse Pierre, après avoir jeté un coup d'œil sur le programme que celle-ci avait apporté.

— Tiens, pourquoi votre cousin Kerdal ne court-il donc pas cette année?

— Rodolphe! mais, ma chère, par la bonne raison qu'il est à mille lieues d'ici.

— Rodolphe! murmura Jehanne.

Enfin elle savait son nom; cet *R* initiale signifiait Rodolphe; elle avait songé à Robert, à Raoul, à René, mais Rodolphe ne lui était pas venu à la pensée. Du reste elle s'arrêta peu à ce détail, toute son attention était captivée par la conversation de ses voisines.

— Mille lieues! avait repris l'interlocutrice de la comtesse Pierre, où donc cela, en Chine, au Japon? Et qu'a-t-il été faire là, le pauvre garçon?

— S'y faire oublier un peu; sa dernière aventure était si fâcheuse.

— Sa dernière aventure? mais je ne la connais pas. J'en suis restée à ses folies pour la petite chose des Variétés. Qu'a-t-il donc fait encore, ce charmant mauvais sujet?

— Ah! ma chère, et la comtesse baissa la voix, on a étouffé le scandale autant que possible, à cause de sa mère qui a failli en mourir de chagrin, et enfin pour lui, car s'il revient de Madagascar, où il est en ce moment, un peu corrigé, on ne pourrait jamais le marier si on savait...

— Savait quoi, ne me faites donc pas languir, j'ai toujours eu un faible pour ce beau garçon-là!...

— Vous n'êtes pas la seule et c'est bien ce qui le perd. Que voulez-vous, il est né vainqueur, il triomphe de tout; en a-t-il fait des victimes avec ses airs de bel Amadis, ce cœur d'or, comme on l'appelle.

— Ah! mais il en a fait si souvent la monnaie de ce cœur-là, qu'il ne doit pas en rester grand'chose.

— C'est ce qui vous trompe, il a des facultés extraordinaires, ce beau don Juan. Voir une femme et en devenir amoureux, pour lui, c'est tout un. Or comme c'est un article qui n'est pas rare, dame! vous comprenez! Mon mari prétend que son cœur est un omnibus et que quand par hasard le mot « complet » est arboré, il y a encore une petite place près du cocher.

— Quelle horreur! Mais sa dernière aventure?

— Vous vous doutez bien qu'au prix où est le sentiment de nos jours, sa bourse n'était plus à la hauteur de ses aspirations, donc pour réparer ses finances et le ramener dans la bonne voie, sa mère l'a mandé à Kerdohen, et l'a décidé à épouser une héritière un peu mûre qui donnait avec enthousiasme ses millions pour devenir comtesse de Kerdal. Elle n'était pas jolie, jolie, je crois même qu'elle avait dû être un peu bossue autrefois, dans sa grande jeunesse, mais tout cela s'était rectifié; enfin, après la grimace qu'on fait quand on doit avaler une pilule amère, il a consenti et a commencé à faire sa cour. Il l'a bientôt faite avec tant d'entrain que ma tante de Kerdal était aux anges, il ne posait plus à Kerdohen, il était toujours sur la route qui mène à Ploudarec. Vous m'entendez bien, sur la route, car mon Rodolphe n'allait que de loin en loin chez sa fiancée, il faisait des étapes en chemin et cueillait des marguerites avec une jolie fille, dont le père possède une métairie importante; mais comme il y ajoute deux grands gaillards, qui ont découvert la chose et qui se sont fâchés tout rouge, ils ont voulu le forcer à épouser. Le père de l'héritière a tout appris: « Tout est rompu, mon gendre », a-t-il écrit aussitôt, malgré les larmes de sa fille qui en tenait pour le beau scélérat, et enfin la pauvre M^{me} de Kerdal, à force d'argent, de sacrifices, qui la réduisent à la position la plus précaire, a tout pacifié, mais elle a exigé, se montrant ferme pour la première fois de sa vie, que Rodolphe allât surveiller pendant quelques mois, tout au moins, les possessions qu'elle a encore à Andevourante, dans l'île de Madagascar. Il est parti au commencement de septembre, je crois, car j'ai quitté Garec pour aller à Quimper, dans ma famille, un peu avant la fin d'août, et il devait se mettre en route presque en même temps que moi. On prétend qu'il ne reviendra pas de longtemps, mais nous sommes tous persuadés qu'il va nous apparaître un de ces jours. Que voulez-vous qu'il fasse au milieu de ces femmes jaunes ou noires, lui qui n'aurait qu'à vouloir pour enjôler encore une jolie fille riche à souhait...

— Après tout il ne fera peut-être pas un plus mauvais mari qu'un

autre. Celle qui a dit : « L'homme qu'on choisit n'est jamais celui qu'on a approfondi », a révélé là une grande vérité.

Et les deux amies, le sujet épuisé, passèrent à un autre.

Jehanne était bien jeune encore quand elle avait lu la fin tragique de cet Henri de Talleyrand, comte de Chalais, que l'inexorable justice de Richelieu avait condamné à monter sur l'échafaud; elle en avait été si profondément impressionnée que jamais elle n'avait oublié le supplice de ce jeune homme de vingt-six ans, dont la tête fut hachée de trente-quatre coups avant de tomber, et dont au vingtième encore on entendait les gémissements. Par suite de quel mystérieux rapprochement cette sanglante victime se dressa-t-elle soudain devant elle, tandis que la conversation des deux jeunes femmes venait la plonger dans une si complète désolation; sans doute par suite de la secrète analogie qu'il y avait entre le martyr de l'un et la douleur de l'autre. Chaque coup de hache frappait à la tête le jeune gentilhomme et faisait jaillir le sang avec lequel devait s'écouler sa vie; chaque nouvelle révélation atteignait en plein cœur la pauvre enfant et y laissait béantes, saignantes, des blessures qu'elle eût voulu mortelles, car elle eût cessé de souffrir. Pâle, les yeux fermés, les mains jointes, le front baissé, elle semblait attendre un miséricordieux coup de grâce, mais il ne vint pas; il lui fallait survivre à toutes ses illusions, à toutes ses croyances, à tous ses rêves, et renverser son idole de l'autel qu'elle lui avait si imprudemment dressé dans son âme. Pour le moment, elle n'analysait rien; elle souffrait; elle avait vaguement conscience qu'une douleur affreuse, sans remède, venait de la frapper comme la foudre, mais son intelligence se refusait à comprendre que toutes ses espérances de bonheur étaient à jamais anéanties; elle était dans une léthargie pleine d'angoisse; la pensée était paralysée; il ne survivait en elle qu'une sorte d'instinct qui lui permit d'agir machinalement. C'est ainsi que, la course finie, elle se leva sur un signe de sa belle-mère, la suivit au milieu des flots serrés de la foule, prit sa place habituelle sur le devant du landau et rentra à l'hôtel, où M^{me} Reynault la déposa, avant d'aller reconduire l'amie qui l'accompagnait. Le trajet du Palais de l'Industrie à la rue François-I^{er} était si court que ces dames ne remarquèrent pas l'altération des traits de la jeune fille. Celle-ci ne rencontra personne en gravissant péniblement l'escalier qui conduisait à son appartement; elle entra dans sa chambre et, avec le mouvement automatique d'une somnambule, elle enleva son chapeau, le plaça sur un meuble, défit lentement ses gants et s'approcha de la cheminée pour les y poser, comme c'était son habitude; à ce moment son regard rencontra dans la glace une figure si livide qu'elle recula effrayée. Était-ce

elle? Etait-ce Jehanne qu'un court instant avait transformée en une si vivante image du désespoir? Cette vue la rappela à elle-même, à la terrible réalité; elle comprit enfin l'étendue du malheur qui la frappait; le comte Rodolphe de Kerdal, celui à qui, dans sa naïve confiance, elle avait donné tous les trésors de tendresse accumulés dans son cœur, était indigne d'elle; c'était un misérable qui n'avait dérobé ses affections que pour ajouter un nom de plus à la longue liste de ses conquêtes; elle devait à tout prix le chasser de son cœur. A cette pensée, elle fut prise d'un vertige plein de terreur; en proie, tout éveillée, aux affres du plus affreux cauchemar, elle crut voir soudain s'ouvrir à ses pieds un abîme où s'engloutissait tout ce qui lui avait fait aimer la vie; elle se sentit violemment attirée vers ce gouffre, chancela, sa tête se troubla, ses yeux se fermèrent; elle eut la sensation que l'on éprouve en tombant d'un lieu élevé et perdit toute connaissance. Quand l'heure de s'habiller pour le dîner fut venue et que miss Mac Burns entra pour l'en prévenir, elle la trouva étendue sur le tapis; elle était profondément évanouie.

Comtesse SÉRURIER.

La fin prochainement.

RICHELIEU ÉVÊQUE ¹

I

Le jeune marquis du Chillou n'était pas le moins attentif ni le moins ardent des gentilshommes qui, en 1602, suivaient les exercices de l'académie dirigée par Pluvinel. Il avait à peine dix-sept ans, était grand, maigre, souple et de gracieuse allure. Son caractère fier, sa pétulance et ses habitudes querelleuses avaient engagé sa mère, restée veuve depuis 1590, à lui faire embrasser la carrière des armes. Il en avait le goût. Fils de soldat, il rêvait de suivre cette vie d'aventures qui avait été celle de son père et dont on lui faisait chaque jour quelque récit qui enflammait son imagination. Les évènements le serviraient, sans doute, et lui permettraient de se distinguer dans quelque affaire, de se faire remarquer par le roi, d'obtenir sa faveur, d'acquérir un grand renom de bravoure, d'être donné un jour en exemple aux autres, comme Pluvinel donnait chaque jour en exemple à ses élèves les Crillon, les Bellegarde, les Bassompierre. Aussi le marquis du Chillou prenait-il beaucoup de plaisir aux exercices de manège et d'équitation, de quintaine, d'escrime, de bague, qui répondaient aux besoins de son âge, mais qui devaient aussi développer ses aptitudes physiques et intellectuelles, assurer la promptitude et l'adresse de ses mouvements, lui donner le sang-froid et l'audace et faire de lui un homme de guerre accompli.

Ce n'étaient pas là, du reste, les seules choses que l'on apprît de Pluvinel. Celui-ci, écuyer de la grande écurie du roi, n'était pas seulement un excellent cavalier, dont tous recueillaient avidement les leçons. Il avait voyagé, vu les cours, visité l'Italie et la Hollande, avait traversé l'Allemagne pour accompagner Henri III en Pologne, et il enseignait ce qu'il avait vu. Il apprenait aux jeunes gentilshommes à se présenter, à saluer, à s'expliquer ; il leur apprenait même à danser, mêlant à ses leçons les traits, les reparties, les exemples recueillis et observés dans ses voyages, jugeant d'un mot

¹ *Richelieu à Luçon, sa jeunesse, son épiscopat*, par M. l'abbé L. Lacroix, du clergé de Paris, un volume in-8°, Paris, Letouzey et Ané, 1890.

les plus hauts, les plus fiers, critiquant ou louant leur tenue, leur costume ou leur langage, les excitant par la raillerie ou par l'exemple, montrant comment on pouvait être adroit, disant comment on devait être brave, comment on pouvait se conduire avec honneur dans toutes les circonstances, aux camps et à la cour, comme aussi auprès des dames, traitant tout avec une verve méridionale qui ajoutait encore au prestige de son mérite.

Tous ceux qui étaient témoins de la passion qu'apportait le marquis du Chillou dans ses exercices à l'académie furent, sans doute, très surpris lorsqu'ils apprirent subitement que ce jeune gentilhomme renonçait à la carrière des armes et qu'il allait étudier la théologie pour entrer dans l'Eglise. On supposa qu'il obéissait à une irrésistible vocation religieuse. Il n'en était rien, cependant, et c'était avec autant de douleur que de résolution qu'il renonçait à ses rêves brillants, à sa vie facile, à ses plaisirs habituels pour se livrer de nouveau à des études longues et arides et embrasser une carrière austère.

Le marquis du Chillou avait deux frères plus âgés que lui. L'aîné, Henri du Plessis de Richelieu, gentilhomme de la chambre du roi, titulaire d'une pension de douze cents écus, jouissait de la faveur de Henri IV, et s'était acquis des sympathies, parmi les courtisans, par les qualités de son cœur et de son esprit. L'autre frère, Alphonse du Plessis de Richelieu, d'un caractère sombre, porté au mysticisme, avait été destiné par sa mère à occuper, lorsqu'il aurait l'âge canonique, le siège épiscopal de Luçon, dont Henri III, en 1584, avait accordé la disposition à François du Plessis de Richelieu, grand prévôt de son hôtel et père des trois frères dont nous venons de parler. En attendant, on avait donné l'évêché en *confidence*¹ à un certain François Hyver, ancien curé de Richelieu, qui n'avait jamais été sacré et qui devait administrer le bénéfice pour le compte de la famille de Richelieu jusqu'au jour où Alphonse pourrait en prendre possession. Or, précisément, ce dernier témoignait qu'il ne voulait pas devenir évêque, et, malgré les prières de sa mère, il finit même par se faire chartreux. Cette résolution menaçait de devenir désastreuse pour la famille entière, puisqu'elle risquait de lui faire perdre l'évêché de Luçon, et surtout son revenu, qui était de 18 000 livres. M^{me} de Richelieu, restée veuve en 1590 avec cinq enfants, avait eu des difficultés de tout

¹ « La confidence, dit M. l'abbé Lacroix, était un pacte par lequel un ecclésiastique recevait un bénéfice, sous la condition de le remettre un jour et d'en donner les revenus, en tout ou en partie, à la personne qui le lui avait conféré. Ce contrat simoniaque avait souvent été condamné par les papes. »

genre pour faire leur éducation. Henri IV lui avait bien accordé quelques secours, il avait bien appelé auprès de lui son fils aîné, qu'il pourvut d'une pension, mais le plus clair des ressources de la mère de famille consistait dans les revenus de l'évêché, et c'était là ce qu'il fallait sauver à tout prix. Dans cette occurrence, elle fit appel à son troisième fils, lui confia ses embarras et lui demanda de s'immoler à la grandeur et à l'intérêt de sa maison. Le marquis du Chillou n'hésita pas un instant entre ses goûts et son devoir, et, dès le lendemain, il écrivait à son oncle, Amador de la Porte, lequel avait pris soin de sa jeunesse et veillé sur ses études : « Que la volonté de Dieu soit faite, j'accepterai tout pour le bien de l'Eglise et la gloire de notre nom. » Il se remit simplement à l'étude, son éducation étant tout entière à refaire, quitta le nom qu'il avait pris afin de se distinguer des siens, et ne fut plus connu dès lors que sous celui d'Armand du Plessis de Richelieu, nom qu'il devait couvrir d'une si grande gloire.

II

Richelieu consacra trois années à ses premières études théologiques. Il reçut les leçons du célèbre Hennequin, professeur au collège de Calvi, et travailla aussi sous la direction de Cospeau ¹, qui devint, peu de temps après, évêque d'Aire. Il subit ses épreuves de théologie en 1604, au collège de Navarre, où il avait précédemment fait ses études, et, au commencement de 1606, François Hyver lui ayant résigné ses droits, il fut nommé par le roi évêque de Luçon. Peu de temps après il recevait le premier des ordres majeurs, et il était diacre lorsque, à la fin de 1606, Henri IV renouvela en cour de Rome ses instances pour obtenir la dispense d'âge que la jeunesse de Richelieu rendait nécessaire ².

¹ M. Tamizey de Larroque a prouvé qu'il faut écrire Cospeau et non Cospéan.

² C'est là tout ce que les derniers biographes ont pu découvrir relativement à cette période laborieuse de la vie de Richelieu. On ne peut leur reprocher de n'avoir pas assez étendu leurs recherches, car les plus récents, tout au moins, méritent plutôt le reproche d'accueillir trop facilement les renseignements qui leur paraissent nouveaux et de n'en pas contrôler suffisamment la valeur. C'est ainsi que M. l'abbé Lacroix, dans son livre, et M. Gabriel Hanotaux, dans des articles publiés précédemment, citent volontiers une petite histoire de Richelieu, écrite en latin par l'abbé de Pure et publiée en 1656, et la citent volontiers, précisément parce qu'elle n'a jamais été utilisée par personne. Or les mêmes écrivains se servent avec hésitation d'une autre histoire de Richelieu, parce qu'elle a été composée par Aubery, sous l'inspiration de la duchesse d'Aiguillon, nièce du

La lettre qu'Henri IV écrivit en cette occasion à M. d'Alincourt, son ambassadeur à Rome, est formelle sur ce point : « Et parce que, dit le roi, ledit du Plessis, qui est déjà dans les ordres, n'a encore du tout atteint l'âge requis par les saints décrets et constitutions canoniques pour tenir ledit évêché... je vous écris cette lettre afin que vous fassiez instance de ma part à Sa Sainteté pour lui en moyenner la dispense nécessaire... » Ainsi, au premier abord, cette lettre semble justifier Richelieu de l'accusation portée contre lui, de son vivant même, d'avoir trompé le pape sur son âge, et il faut reconnaître que jusqu'ici cette pièce était considérée comme ayant ce caractère justificatif. Mais M. l'abbé Lacroix vient de verser au débat de nouveaux documents qui renouvellent la question et nous obligent à l'examiner plus attentivement.

Remarquons, tout d'abord, que la demande de dispense n'était pas nouvelle pour le pape, puisque le cardinal du Perron l'en avait entretenu, sur l'ordre du roi, en mars 1606, lors de son ambassade extraordinaire à Rome. D'autre part, nous lisons dans une *Histoire des évêques de Metz*¹ que le cardinal de Givry, ancien évêque de Metz, proposa Richelieu comme évêque de Luçon dans le consistoire du 17 septembre 1606. Enfin, le bref de dispense, dont le texte se trouve dans le même ouvrage, est daté du 9 décembre, et la lettre du roi, qui est également du mois de décembre, ne pouvait être encore arrivée à Rome à cette date. Jusqu'ici rien ne semble fâcheux pour la mémoire de Richelieu. Mais, dans le bref de dispense, nous lisons que le pape espère que l'épiscopat du nouveau prélat sera fructueux pour le peuple dont il va être le pasteur, bien qu'il n'ait encore que vingt-trois ans, *licet ipse, sicut accepimus, in vigesimo tertio etatis anno tantum constitutus existas*. Or, Richelieu n'avait alors que vingt et un ans, et on ne l'a jamais accusé d'avoir affirmé au pape qu'il avait l'âge exigé par les canons pour recevoir la prêtrise, mais seulement de l'avoir trompé sur la date de sa naissance afin d'obtenir plus facilement la dispense

cardinal. Mais Aubery écrivait en ayant sous les yeux les documents qu'il a publiés et dont nous pouvons reconnaître aujourd'hui l'authenticité. L'abbé de Pure, au contraire, créature du frère du cardinal, Alphonse de Richelieu, n'a écrit que d'après les souvenirs de celui-ci, dont la tête ne passait pas pour très solide. En outre, l'abbé de Pure, né en 1634, n'avait que huit ans à la mort de Richelieu, n'en avait que dix-neuf à la mort d'Alphonse, et vingt et un lorsqu'il écrivit l'histoire du cardinal, sans documents, sans preuves, sans autre inspiration que celle d'un enthousiasme juvénile, qui lui a dicté un récit plus digne de la *Légende dorée* que de l'histoire. En somme, c'est un témoin qui n'a rien vu, rien su, qui a brodé sur des données vagues, et dont il vaudrait mieux n'accueillir les affirmations que lorsqu'elles sont corroborées par d'autres de plus de valeur.

¹ Par Meurisse, Metz, 1633, in-4°.

qu'il sollicitait. Les pamphlétaires du temps se sont emparés de l'accusation, ainsi qu'ils en avaient le droit, mais elle n'est pas de leur fait. Non seulement la publication du bref de dispense dans un livre imprimé en 1633 est significative, mais encore nous lisons dans une lettre inédite que Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, écrivait à Richelieu le 12 novembre 1620, le passage suivant : « Vous ne trouverez pas mauvais d'être averti qu'un chevalier de l'ordre me dit hier que votre promotion (à ce moment Richelieu briguaît le chapeau) n'était pas encore assurée et que le pape était bien averti de trois choses qui peuvent vous nuire : qu'aviez juré avoir l'âge, étant à Rome, et que ne l'aviez pas... »

Voilà qui est clair et de tout cela il semble bien résulter la certitude que Richelieu s'est légèrement vieilli pour obtenir d'être ordonné prêtre et sacré évêque plus tôt que son âge véritable ne le permettait. Si la première partie de l'anecdote est vraie, rien n'empêche de supposer que le reste l'est aussi, qu'une fois en possession de sa dispense, Richelieu est allé se jeter aux pieds de Paul V en lui avouant sa supercherie, et que le pape, après lui avoir pardonné et l'avoir congédié, a réellement dit : « Ce jeune homme a beaucoup d'esprit ; il sera un jour un profond politique, car c'est déjà un grand fourbe. »

Quoi qu'il en soit des moyens employés par Richelieu pour réussir en cette occasion, il fut sacré évêque par le cardinal de Givry le 17 avril 1607. Il n'y a pas trop lieu de s'étonner que l'on nommât évêque un homme aussi jeune, ni de la rapidité avec laquelle il avait reçu les ordres majeurs. Plus d'un exemple nous montre qu'à cette époque on s'affranchissait aisément des règles canoniques lorsqu'il s'agissait de fils de grandes familles ou d'hommes en faveur. Ainsi, on vit M. de Bérulle recevoir dans la même semaine le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise ; le cardinal de Sourdis ordonné prêtre et sacré archevêque de Bordeaux à vingt-deux ans et dans l'espace de quelques jours ; la Valette, fils du duc d'Epernon, sacré archevêque de Toulouse à vingt et un ans, etc.

A son retour de Rome, Richelieu se prépara pour passer un examen suprême devant la faculté de théologie. Il choisit comme texte ce passage d'Isaïe : « *Quis similis mihi?* Qui sera semblable à moi? » Et l'un des examinateurs, Philippe de Gamaches, put déclarer « qu'il n'y avait jamais eu de soutenance pareille à celle de Richelieu et qu'il eût appréhendé lui-même de discuter contre un si éloquent, si docte et si subtil théologien. » Le jeune évêque fut reçu docteur à l'unanimité le 29 octobre 1607.

Pour avoir changé d'objet, l'ambition de Richelieu n'avait pas changé de caractère. Naguère il rêvait de gloire militaire. Désor-

mais, adonné à une profession qui semble contraire à toute lutte, c'est encore de luttés qu'il rêve. Cette fois il ne s'agit plus de grands coups d'épée ni de hardies chevauchées et ce n'est plus de souplesse ni de fermeté physique qu'il a besoin. Il veut combattre à son tour contre les protestants dans ces discussions publiques si fréquentes alors et qui étaient, selon le mot de Lacordaire, « de véritables champs clos où des hommes de bonne foi appelaient des hommes de bonne foi, où la parole était une arme égale pour tous et la conscience le seul juge. » Ce ne sont plus ni Crillon ni Bassompierre qui sont les modèles de Richelieu, mais du Perron et ses émules. « Les grandes et rares qualités qui se trouvent en vous seul m'ont tellement gagné que je veux faire gloire de vous admirer », écrit-il à du Perron en mars 1608. « Les succès de du Perron sont pour lui ce que les trophées de Miltiade étaient pour le jeune Thémistocle. » Il se livrera à la controverse et, comme pour vaincre il lui faut réunir des arguments de tout genre, il étudie avec la même ardeur passionnée qu'il apportait quelques années auparavant à ses exercices de l'académie.

Faut-il croire que la gloire et la puissance sont les seuls objets de l'ambition de Richelieu? Faut-il croire que s'il rêve de triompher publiquement des protestants, à l'exemple de du Perron, et d'arriver à diriger en fait comme lui l'Église de France, ce soit uniquement en vue d'obtenir à son tour le chapeau? Non, l'ambition de Richelieu est d'un autre caractère. Pour elle, les dignités et l'influence ne sont pas les objets mêmes qu'il faut atteindre, mais seulement des moyens d'action plus puissants qu'il faut obtenir pour pouvoir mieux servir la religion et l'État. Si Richelieu veut briller et dominer, c'est pour donner à ses services plus de portée et de grandeur. A Rome, il a étonné le pape et les cardinaux par la variété et l'étendue de ses connaissances. Devant la faculté de théologie, il a montré la vigueur de sa dialectique, la précision et la clarté de sa parole. Il est dès lors connu et apprécié comme l'un des plus doctes prélats français. Qu'une occasion se présente qui lui permette d'acquérir une grande renommée, et il prendra certainement dans l'Église la place pour laquelle il se sent préparé et qu'il veut occuper à tout prix.

Mais Richelieu avait l'esprit et le cœur hardis, il avait un corps faible. Né au milieu des marais du Poitou, il avait passé sa jeunesse à lutter contre la fièvre. Au printemps de 1608 un nouvel accès l'abattit et, aggravé par le labeur et les préoccupations des deux dernières années, le retint au lit pendant plusieurs mois en ne lui laissant que la faculté de réfléchir. Comprit-il alors que son tempérament lui interdisait les fatigues de la controverse? Com-

prit-il au contraire qu'un prélat avait à sa disposition, dans le simple exercice de sa mission sacrée, le meilleur moyen de grandir dans l'opinion des hommes et de s'élever parmi eux? Sa conduite ultérieure semble prouver que ce fut là le mobile qui l'inspira. Toujours est-il qu'il résolut d'aller résider dans son diocèse et d'y remplir ses devoirs, et que, ses préparatifs de voyage terminés, il partit pour Luçon au commencement de décembre 1608.

Paris et la cour n'étaient pas perdus pour lui. Non seulement il avait attiré l'attention de Henri IV, qui l'appelait familièrement *son évêque*, mais encore il laissait derrière lui des amis actifs pour défendre ses intérêts. Au premier rang il faut placer son frère aîné, Henri de Richelieu, alors tellement en possession de la faveur du roi qu'il portait ombrage à Sully, justifiant d'ailleurs cette faveur par sa bravoure, son activité, un cœur tendre, un esprit brillant, ouvert et délié. Il avait lui-même pour appui son beau-frère, Dupont de Courlay, qui avait épousé Françoise de Richelieu et qui était capitaine des gardes de Henri IV. Ancien combattant d'Arques et d'Ivry, Dupont de Courlay devait à l'ancienneté de son dévouement et de ses services une influence qu'il employait au profit de ses proches. D'autre part, les deux beaux-frères étaient entrés dans la faction dévouée à Marie de Médicis et ils avaient ce qu'on appelait alors leur « entrée dans les cabinets », c'est-à-dire qu'ils jouissaient de la faveur d'être reçus dans les appartements de la reine. Cette intimité devint plus tard, sous la régence, l'une des causes de la fortune politique de l'évêque de Luçon.

En outre des parents et des amis qui pouvaient le servir à la cour, Richelieu laissait à Paris d'autres amis plus modestes, mais non moins dévoués, dans la famille Bouthillier, dont tous les membres lui étaient attachés par les liens d'une ancienne affection. L'aïeul maternel de Richelieu, François de la Porte, avocat au parlement de Paris, avait laissé sa clientèle à son principal clerc, Denis Bouthillier, qui lui-même sut conquérir une très grande réputation. C'était chez ce dernier qu'Amador de la Porte, oncle de Richelieu, avait placé son neveu pendant le temps de ses premières études à Paris, et le futur cardinal s'y était lié d'une tendre amitié avec les quatre fils de l'avocat. Ce fut là qu'il connut aussi Barbin, lequel sut gagner les bonnes grâces de Leonora Galigaï, et, par elle, contribua plus tard à l'élévation de Richelieu. Pour le moment, les Bouthillier devaient surtout défendre ses intérêts matériels. Il voulut cependant obtenir autre chose de l'un d'eux, Sébastien, le second fils de l'avocat, qui était prêtre, qu'il décida à l'accompagner à Luçon et qu'il fit élire par son chapitre comme doyen.

III

Après un voyage accompli en plein hiver et rendu plus pénible par le mauvais état des chemins, résultat des longues guerres civiles, ainsi que par l'incommodité du carrosse, lourde voiture dans laquelle on ne pouvait voir qu'à la condition d'y geler, puisqu'elle n'était close que par des mantelets de cuir en guise de glaces, Richelieu arriva à Luçon le 21 décembre 1608. Son chapitre était venu au-devant de lui jusqu'à Fontenay-le-Comte, à quelques lieues de la ville épiscopale. Le jeune évêque adressa tout d'abord aux chanoines des paroles de paix et de concorde. « Jusqu'ici, leur dit-il, je n'ai pu être si heureux que d'avoir tous les cœurs de ceux de votre compagnie; j'attribue ce malheur à mon absence et au peu de connaissance que vous avez pu prendre de la bonne volonté que je vous porte; mais, maintenant que je serai avec vous et que je pourrai vous faire paraître combien je vous honore, je me promets que vous me voudrez tous du bien.... Il faut que l'on puisse dire de nous ce que l'on disait, en l'Eglise naissante, de tous les chrétiens, *eorum cor unum et anima una.* » Arrivé dans sa cathédrale, il revêtit les ornements pontificaux et prêta serment la main sur l'Évangile. Puis, se tournant vers le peuple, après l'avoir remercié de la joie qu'il lisait sur tous les visages, il parla encore de paix et de tolérance, en s'adressant à tous, sans vouloir distinguer entre les catholiques et les protestants : « Je sais, dit-il, qu'en cette compagnie il y en a qui sont désunis d'avec nous quant à la croyance; je souhaite, en revanche, que nous soyons unis d'affection; je ferai tout ce qui me sera possible pour vous convier à avoir ce dessein. »

Quatre jours plus tard, Richelieu profita de la solennité de Noël pour développer devant les fidèles les idées dont il était pénétré. Dans un sermon, dont le texte n'a été retrouvé que tout récemment, nous lisons ces beaux passages qui indiquent quels étaient les dispositions de l'évêque de Luçon et l'esprit dans lequel il comptait gouverner son diocèse : « ... Dieu par sa bonté a tellement favorisé les armes de notre roi, qu'apaisant les troubles il a mis fin aux misères de son État. Nous ne voyons plus la France armée contre soi-même épancher le sang de ses propres enfants. La paix est en ce royaume, mais ce n'est point assez pour inciter le doux Jésus à venir faire sa demeure avec nous. Il faut qu'elle soit en nos villes, en nos maisons, et principalement en nos cœurs...

« La paix publique s'entretient par l'obéissance que les sujets rendent à leur prince, se conformant entièrement à sa volonté en ce qui est du bien de son État.

« La paix se maintient aux villes lorsque les personnes privées se contiennent modestement dans le respect qu'elles doivent aux lois et aux ordonnances de ceux qui ont autorité.

« La paix est aux maisons quand ceux qui demeurent ensemble vivent sans envie, sans querelle, sans inimitié les uns contre les autres.

« La paix est en nos cœurs lorsque la raison commande comme reine et maîtresse, que la partie inférieure qui contient le peuple séditieux de nos appétits obéit et que toutes deux se soumettent à la raison éternelle, de laquelle la nôtre emprunte ce qu'elle a de lumière... Je proteste que j'emploierai si peu que j'ai d'esprit, si peu que j'ai de force, pour maintenir l'union de laquelle dépend notre conservation. »

Le début était bien beau et de nature à toucher les cœurs dans une contrée ravagée, depuis tant d'années, par les guerres civiles et religieuses. Il restait au jeune évêque à mettre ses actes d'accord avec ses paroles, à tenter de faire régner la paix autour de lui, à chercher les moyens de réunir les âmes que les haines, les passions et les intérêts avaient séparées.

Un mémoire, rédigé en 1608 par un agent secret de la cour, nous montre quel était l'état moral du Poitou au moment où Richelieu rêvait d'y rétablir sinon l'unité religieuse, du moins la paix entre les hommes. « Toutes les villes dudit pays, fors Poitiers et Parthenay, sont entre les mains de ceux de la religion prétendue réformée en qualité de villes de sûreté, encore que dans icelles les catholiques soient en grand nombre. Ils ont néanmoins beaucoup de peine à s'y conserver en la liberté et l'exercice de leur religion, et reçoivent tous les jours quelques outrages des huguenots, les gouverneurs des dites villes ayant peine à parer aux violences des ministres et du consistoire. De trois évêchés qu'il y a audit pays, celui de Maillezais est tenu par ceux de la religion, et l'Église leur sert de fort... Les seigneurs de la religion prétendue réformée contraignent leurs sujets d'aller au prêche, la plupart à coups de bâton, et les plus modérés empêchent qu'ils n'aient ni office en leur seigneurie, ni leurs fermes, ni celles des habitants de ville qui possèdent quelque chose sous eux... » Les églises elles-mêmes étaient souvent violées, et les protestants y enterraient de force leurs coreligionnaires décédés. D'autre part, dès que l'un d'entre eux était accusé de quelque crime, tous intervenaient en corps au procès pour le défendre comme s'il n'était poursuivi qu'en raison de sa croyance.

Un tel état de choses avait provoqué bien des colères, bien des rancunes, et l'appel à la tolérance par lequel Richelieu inaugurerait

son épiscopat fut accueilli tout d'abord, par beaucoup de catholiques, avec amertume. Mais des paroles chrétiennes trouvent toujours un écho dans le cœur des chrétiens, et bientôt l'évêque reconnut qu'il avait été entendu. L'hostilité de certains membres du chapitre s'atténua peu à peu, et quelques bénéficiers, qui s'étaient éloignés et avaient fait preuve d'indépendance, revinrent d'eux-mêmes se soumettre à leur pasteur.

L'intolérance des protestants du Poitou ne leur était pas particulière. Elle était dans l'esprit du temps, et les contrées mêmes où la réforme dominait sans conteste n'offraient pas un autre spectacle. A Genève, la présence des catholiques était seulement tolérée. Il leur était interdit de professer leur culte en Hollande et, en Angleterre, ils étaient astreints à des charges spéciales, sans pour cela jouir de la moindre liberté, puisque tout prêtre officiant pouvait y être frappé de bannissement ou de mort. On sait ce qu'ailleurs était l'inquisition. En Bohême, les seigneurs catholiques dressaient des chiens à conduire leurs vassaux à la messe comme de véritables troupeaux de moutons. L'intolérance régnait partout et c'était une doctrine nouvelle que celle qu'avait énoncée Henri IV dans l'édit de Nantes et que du Perron recommandait aux évêques et aux pasteurs comme la plus propre à ramener les protestants, lorsqu'il leur disait dans un sermon célèbre qu'ils réussiraient « bien plus facilement par des moyens lénitifs et charitables qu'on n'a fait par le fer et les armes, qui n'ont servi jusqu'ici, sinon de couper toutes les racines de la religion et de la police, et introduire l'athéisme aux choses spirituelles et l'anarchie aux temporelles. »

Pour accomplir sa tâche, Richelieu avait besoin du concours de collaborateurs éclairés et dévoués. Dans une visite de son diocèse, qu'il fit peu de temps après son arrivée, il put se convaincre que ses premiers efforts devaient être consacrés à la réforme de son clergé. Les troubles avaient tout désorganisé et rendu difficile le recrutement des prêtres. Ceux-ci, élevés au sacerdoce le plus souvent sans savoir autre chose qu'un peu de latin, ne remplissaient pas leurs devoirs et négligeaient même les plus simples bienséances. « On trouvait des prêtres, dit M. d'Avenel, qui baptisaient sans faire aucune onction, bénissaient les mariages sans en avoir le pouvoir, ne savaient même pas la formule d'absolution et se permettaient de transposer, de changer, d'abrégé à leur gré les paroles sacramentelles... » Beaucoup de prêtres s'abstenaient de porter la tonsure et se montraient peu convenables dans leur tenue et leurs habits. Ils faisaient du commerce, fréquentaient les foires et les cabarets et s'adonnaient aux jeux de hasard. Certains se livraient à de grossières superstitions et prétendaient guérir les

maladies par des brevets ou des paroles magiques. D'autres consentaient à remplir les fonctions de receveurs, de négociateurs ou solliciteurs d'affaires pour les gentilshommes qui les hébergeaient. Tout était à réformer dans ce clergé ignorant, sans dignité et de mœurs corrompues.

C'est à quoi s'appliqua Richelieu. Dès le printemps de 1609, il réunit à Luçon l'assemblée synodale que le concile de Trente avait ordonné aux évêques de convoquer chaque année. Il y exposa ce qu'il avait vu des désordres dans lesquels beaucoup de prêtres étaient tombés et il indiqua les remèdes qui lui paraissaient propres à réparer le mal, à rétablir la pureté des mœurs et l'unité de la foi. Dans cette première réunion furent ébauchées les prescriptions qui, complétées dans les assemblées des deux années suivantes, formèrent les *Ordonnances synodales* publiées en 1613. Tout était prévu dans ces *Ordonnances*. Les curés y trouvaient des règles de conduite pour l'exercice de leur ministère, pour leur vie privée, leur tenue, le choix de leurs vêtements et même les soins de propreté.

L'évêque de Luçon se préoccupait aussi de combattre l'ignorance de son clergé par un enseignement approprié. Dans cette vue, il fit appel aux Capucins, dont les prédications provoquaient alors dans tout l'Ouest de nombreuses conversions, et soucieux de l'avenir autant que du présent, il conçut le projet de fonder un séminaire dans son diocèse. Le concile de Trente avait bien prescrit l'établissement de maisons de ce genre, mais il n'en existait pas encore une seule en France. La création d'un séminaire n'était pas, du reste, chose facile. « Il fallait obtenir des lettres patentes du roi, un arrêt du parlement, l'enregistrement, la permission des syndics pour construire et vingt autres formalités capables de décourager le zèle le plus ardent. » Rien ne rebuta Richelieu ; mais il fut obligé d'attendre longtemps avant de voir son projet réalisé. Il n'obtint les lettres patentes qu'à la fin de 1611 ; ayant acheté une maison de ses propres deniers, il y installa les maîtres et les élèves en 1612 ; au bout de quelques années, le supérieur du séminaire ayant résigné ses fonctions, Richelieu dut confier l'enseignement religieux aux Oratoriens qui, sur son désir, avaient établi leur seconde maison à Luçon en 1611 et avaient secondé ses vues charitables depuis cette époque.

Tant de soins pour ranimer la foi et rétablir la religion dans son éclat, des études poursuivies avec une persévérance passionnée au milieu de l'administration d'un diocèse où tout était à reconstituer, des visites pastorales répétées et mêlées d'enseignements et de prédications, donnèrent à Richelieu la réputation d'un prélat

laborieux, plein de zèle et de piété. La mesure dont il faisait preuve dans le gouvernement de son diocèse et ses connaissances théologiques étendues lui assuraient en outre l'estime des autres évêques. Vers le milieu de 1610, Sébastien Bouthillier lui écrivait : « M. le cardinal du Perron fait paraître, en toutes occasions, l'estime qu'il fait de vous... Quelqu'un étant venu à vous nommer parmi les jeunes prélats et à vous louer selon la réputation que vous avez acquise, M. le cardinal dit lors qu'il ne vous fallait point mettre entre les jeunes prélats, que les plus vieux vous devaient céder et que, pour lui, il en désirait montrer l'exemple aux autres. »

Aussi ne doit-on pas s'étonner que le clergé du Poitou ait choisi Richelieu, en 1614, pour le représenter aux États généraux. L'évêque de Luçon ne s'imposait ni par son extraction, qui était peu relevée, ni par sa fortune, qui était faible, ni par le renom du siège qu'il occupait, puisque son évêché était l'un des plus pauvres de France¹. Il n'avait pas non plus le prestige de l'âge ou de longs services, n'ayant encore que vingt-neuf ans. Mais son mérite et sa piété étaient connus; on l'estimait pour sa science, pour sa tolérance et son habileté; on le savait juste et ferme, accueillant et serviable; on l'aimait pour les grâces de son esprit, pour les qualités de son cœur; car c'est ainsi qu'il était à Luçon, différent sur bien des points de ce que l'ambition, la possession du pouvoir, un labeur écrasant, une lutte incessante contre les ennemis du dedans et du dehors devaient le rendre plus tard.

Pendant la session des États généraux, Richelieu se fit apprécier par les membres du clergé de la France entière réunis à Paris, qui le désignèrent pour parler en leur nom dans la séance de clôture. Son discours, qui ne devait être que l'écho des demandes et des réclamations de l'ordre auquel il appartenait, contient pourtant une note personnelle lorsqu'il parle des protestants. Il réclame que l'on punisse sévèrement ceux qui usurpent sur les églises ou qui désobéissent aux lois, mais pour les autres, pour ceux qui vivent en paix, il demande que l'on ne travaille à leur conversion

¹ « Luçon, dit un voyageur de l'époque, ne devrait pas être mis au rang des villes si on ne considérait la qualité qu'elle porte d'évêché. Elle est située dans le bas Poitou, sur un petit ruisseau, au milieu de grands marais... Aux environs, les chemins y sont entre deux fossés où souvent, si on ne prend garde à soi, on peut s'égarer par la quantité de chemins qui ne sont pas frayés, et qui se dispersent en plusieurs endroits de ces marais pour aller à de petites chaumières, qui sont la retraite de pauvres gens qui ne vivent que d'un peu de blé... et n'y ayant pas de bois pour se chauffer, ils usent des housats de vaches séchés au soleil, qui brûlent comme des tourbes. En un mot, je ne sais pas de gens plus pauvres dans la France. »

que par les exemples, les instructions et les prières : « Voilà, dit-il, les seules armes avec lesquelles nous voulons les combattre. » Ici, Richelieu n'exprimait que l'opinion d'un petit nombre, car les idées dominantes au temps de la Ligue avaient encore de nombreux partisans et, plus tard, dans sa plus grande puissance, après la chute de la Rochelle, ce ne fut pas sans avoir à lutter qu'il réussit à faire passer dans la pratique ses idées de tolérance.

IV

A la suite des Etats généraux de 1614, Richelieu fut à peu près perdu pour son diocèse. Son discours l'avait définitivement fait sortir de l'obscurité. Jusque-là il n'était connu que de l'élite du clergé et des habitants de sa province. Dès lors il est considéré par tout le monde comme un homme politique, que les uns recherchent, que les autres flattent, avec lequel tous sentent qu'il faudra compter. Sa fortune grandit rapidement. Quelques mois après la clôture des Etats, il devient secrétaire des commandements de Marie de Médicis ; puis, lorsque Louis XIII est marié à Anne d'Autriche, l'évêque de Luçon est nommé grand aumônier de la jeune reine. En 1616, il devient conseiller d'Etat. Sa faveur est alors à son comble. On lui propose d'aller en Espagne comme ambassadeur et, sur son refus, on le nomme secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères et la guerre.

Disgracié à la suite de l'assassinat du maréchal d'Ancre, l'évêque de Luçon publia quelques mois plus tard un livre de controverse contre les protestants : *Les principaux points de la foi de l'Eglise catholique défendus contre l'écrit adressé au roi par les quatre ministres de Charenton*. « Vous vous plaignez de nos rois, dit-il à ses adversaires. Cependant ils vous ont accordé la liberté de conscience, tandis que les princes réformés l'ont toujours refusée à leurs sujets catholiques... » Mais, s'il attaque vivement, s'il discute avec une foi ardente, jamais l'injure ni la menace ne viennent sous sa plume. Il montre avec force les erreurs de ses adversaires, mais il respecte ceux-ci : « Mon devoir, dit-il, est de leur faire du bien et non du mal, de les guérir et non de les blesser. » L'ouvrage fit grand bruit et la tradition s'en conserva longtemps dans le parti protestant, car, cinquante ans plus tard, Jacques de Coras, ministre de Tonneins, dans l'Agénois, entreprit de réfuter les arguments de Richelieu ; mais il arriva, au contraire, que la lecture du livre lui inspira des doutes sur sa propre croyance et que, peu de temps après, en 1665, il se convertit.

Le succès du livre n'empêcha pas l'auteur d'être exilé à Avignon l'année suivante. Cet exil, qu'un courtisan ordinaire eût considéré comme le plus grand des malheurs, fournit à Richelieu l'occasion de reprendre ses études et de terminer un petit livre commencé dès son arrivée à Luçon. Ce livre parut sous le titre d'*Instruction du chrétien*. C'est un abrégé de la doctrine chrétienne, divisé en leçons, dont chacune doit être lue au prône pour servir de texte aux instructions des curés. Il était destiné à suppléer à l'ignorance des pasteurs, que l'évêque savait incapables, pour la plupart, de faire d'eux-mêmes des instructions sérieuses et utiles. L'ouvrage est simplement écrit et chaque explication est aussi nette et claire que possible. « Le but de l'auteur, dit Richelieu dans l'Épître aux fidèles placée en tête du livre, a été plutôt de paître les colombes que les aigles, qui peuvent chercher leur nourriture d'elles-mêmes », rappelant ainsi la distinction que fait saint Augustin entre les humbles et les doctes.

L'*Instruction du chrétien* obtint un très grand succès, non pas seulement à Luçon ni en France, mais dans toute la chrétienté. On traduisit ce petit ouvrage dans toutes les langues de l'Europe, même en basque, et les missionnaires du Levant le firent également imprimer en arabe et en turc.

Plus tard, devenu cardinal et ministre, Richelieu donna un complément à ce petit livre dans la *Perfection du chrétien*; mais l'œuvre capitale, à laquelle il pensa et travailla jusqu'à son dernier jour, et qui ne fut publiée qu'après sa mort, c'est le *Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui sont séparés de l'Eglise*. La méthode qu'il y préconise, c'est la discussion, la controverse. On y retrouve les mêmes idées qu'il exprimait en arrivant à Luçon, en 1608. A son dernier jour comme aux premiers temps de son épiscopat, il pensait ce qu'il écrivait à Schomberg, en 1616, lors de son premier ministère : « Autres sont les intérêts de l'État qui lient les princes, et autres les intérêts du salut de nos âmes, qui nous obligent pour nous-mêmes à vivre et à mourir en l'Eglise en laquelle nous sommes nés, ne nous astreignant au respect d'autrui qu'à les y désirer et non pas à les y amener par la force et à les contraindre. »

Aussi le vit-on toujours distinguer entre la religion et la rébellion, être impitoyable pour ceux qui, sous prétexte de liberté de conscience, tendaient à former un Etat dans l'État, mais, après les avoir vaincus et réduits à l'obéissance, leur laisser librement pratiquer leur culte, comme il le fit après la prise de la Rochelle et la réduction des protestants du Languedoc.

Bien que mêlé aux affaires publiques et ne résidant plus dans

son diocèse, Richelieu conserva son évêché de Luçon jusqu'en 1623. Le 19 mai de cette année, quelques mois après son élévation au cardinalat, il se démit de son évêché au profit d'Emery de Bragelonne, doyen de l'église de Saint-Martin de Tours, ne se réservant sur les revenus de Luçon qu'une somme de 5000 livres, qu'il affecta toujours, d'ailleurs, aux réparations du palais épiscopal et des hôpitaux de la ville où avait commencé sa renommée.

Nous venons d'essayer de montrer ce que fut Richelieu comme évêque de Luçon. Nous avons laissé de côté les intrigues politiques auxquelles il fut mêlé pendant les dernières années de son épiscopat pour dégager son rôle d'évêque pacificateur. Mais le sujet comporte bien d'autres développements que l'on trouvera dans le livre très complet et très approfondi que vient de publier M. l'abbé Lacroix. Cette publication a très heureusement réalisé un vœu exprimé autrefois par Mgr Perraud : « Il est un côté de la vie et des œuvres du cardinal de Richelieu, disait le futur évêque d'Autun, que semble avoir mis dans l'ombre l'éclat de son rôle politique. Uniquement préoccupée de l'homme d'Etat, la postérité a presque oublié l'homme d'Eglise. Ses plus ardents admirateurs eux-mêmes ont paru croire que la gloire du ministre n'avait rien à gagner aux travaux de l'évêque et aux œuvres du théologien. » M. l'abbé Lacroix a démontré le contraire. Il l'a fait avec une méthode, un ordre, une clarté que l'on ne saurait trop louer. Partageant les larges idées de tolérance religieuse qui inspirèrent toujours Richelieu, il peut mieux qu'un autre les exposer. Son érudition est des plus sûres. On ne pourrait la trouver en défaut que sur quelques points secondaires. L'unité du livre réside dans la manière dont M. l'abbé Lacroix a conçu et traité son sujet, car il établit d'une façon définitive que Richelieu fut, dès Luçon, ce qu'il se montra depuis, et que l'incomparable administrateur, le profond politique se décèlent déjà dans le chef du plus petit et du plus pauvre diocèse de France.

Pierre BERTRAND.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Un carnaval à l'américaine. Fausse rentrée du bœuf gras. L'hiver et la souscription de la presse. Une variante de Robert Macaire. Le mariage Hugo-Daudet et le culte laïque. — Petits Salons. Cercles de la rue Volney et de la rue Boissy-d'Anglas. Les Aquarellistes Les Peintres des humbles. Le Marat du parc Montsouris. — Charles Chaplin. Meissonier : l'homme et l'œuvre. Deux oubliés : Elie Berthet et Latour Saint-Ybars. — *Lohengrin* en province. La pièce et la journée de *Thermidor* à la Comédie-Française. La *Jeanne d'Arc* de M. Joseph Fabre au Châtelet. — Mgr d'Hulst à Notre-Dame.

I

Je commence cette chronique au lendemain du mardi gras. N'attendez pas toutefois que je vous en donne des nouvelles : il n'a point l'habitude de défiler sous mes fenêtres et je demeure dans un quartier où ce vieux farceur éreinté de Momus n'a jamais secoué ses grelots. La rive gauche de Paris est sévèrement exclue des orgies du carnaval : le mardi gras, on pourrait s'y croire au mercredi des cendres. Tout ce que j'y ai rencontré, dans le trajet du quai au Luxembourg, c'est un faux-nez, austère et majestueux, qui passait par la rue Bonaparte pour gagner les boulevards ; il faisait événement, on se retournait, et j'entendis un concierge confier à sa femme que c'était le premier qu'il eût vu depuis quatorze ans. Ce faux-nez fera date dans son existence. J'oubliais une mignonne fillette que sa mère avait coiffée d'un hennin plus grand qu'elle, comme une petite reine Isabeau : accablée de fatigue, l'innocente s'était endormie sur l'épaule maternelle, et de sa tête penchée l'immense hennin pendait jusqu'à terre, avec son écharpe flottante. C'était un spectacle bizarre, et la mère, gênée du fardeau,

plus gênée encore du sourire des passants, pressait le pas pour rentrer chez elle.

On nous avait promis le retour du bœuf gras, mais cet espoir, qui faisait tressaillir de joie les garçons bouchers, a été trahi. Il a fallu se contenter d'un monôme de lycéens et d'une demi-douzaine de voitures-réclames, en tête desquelles brillait comme un soleil celle d'un établissement de plaisir ouvert depuis quelques mois à peine et dont la faillite était déclarée le jour même. Le carnaval a complètement tourné à l'américanisme : il s'est fait pratique comme un homme d'affaires, tient comptoir d'annonces et n'est plus qu'une succursale en plein air des *Petites Affiches*. Chars et groupes mythologiques, orchestres, sonneurs de fanfares, cortèges et cavalcades ne sont autre chose que des prospectus en travesti, et la Folie a pris pour devise : « La maison n'est pas au coin du quai. » Le bœuf gras lui-même, s'il avait reparu, eût été une simple réclame de boucherie. Franchement, le besoin ne s'en faisait pas sentir, et lorsque l'histoire s'occupera de M. de Freycinet, elle aura tout autre chose à lui reprocher que d'avoir fait échouer le projet en refusant de prêter des soldats pour servir d'escorte au bœuf gras.

Vénus et l'Amour auraient eu grand froid sur leur trône mythologique, et leur promenade à travers les rues de Paris ne se serait point passée sans une bronchite pour le moins, peut-être sans une pleurésie. Le thermomètre avait, ce jour-là, baissé jusqu'à zéro. L'hiver se décide bien lentement à lâcher prise. Parfois il nous berce d'un espoir qui dure quelques jours et ne tarde pas à s'évanouir. La charité a pu se donner large carrière. De nouveaux refuges se sont ouverts dans Paris pour recevoir la nuit les malheureux sans domicile. Au Champ de Mars, le Palais des Arts libéraux continue de fournir chaque jour un asile à des milliers de vagabonds que la charité administrative chauffe, couche et sustente d'une soupe en attendant qu'elle les rejette au pavé. La presse de toutes les opinions, émue de tant de souffrances, a fait appel à la bienfaisance publique et a recueilli en quelques jours plus d'un demi-million. Il faut la féliciter non seulement de son idée et de son succès, mais de la voie franche et directe qu'elle a suivie cette fois. Au lieu d'organiser des fêtes, qui exigent de longs et coûteux préparatifs pour un résultat aussi tardif qu'incertain et jurent, par leur caractère frivole, avec les misères qu'il s'agit de soulager, elle a ouvert une souscription directe, et la charité a promptement et largement répondu à la confiance qu'on lui témoignait. Les secours sont arrivés à temps et ils sont allés tout entiers à leur but, sans qu'il en tombât un cen-

time dans ce gouffre où la plupart des grandes fêtes de bienfaisance engloutissent les trois quarts et parfois la totalité des recettes, interceptées au passage par toute une armée d'industriels, d'ouvriers, de fournisseurs, d'artistes et même, il faut le dire, gaspillées souvent à pleines mains par l'impéritie et le laisser-aller des organisateurs. Jamais fortune n'a été administrée avec plus de sans-façon par un intendant prodigue que ne le fut parfois l'argent des pauvres par ceux qui se chargeaient de le recueillir : pendant que les dames, couvertes de diamants et les épaules nues, dansaient, applaudissaient des baladins et écoutaient des gravelures au profit des meurt-de-faim, les comités buvaient du vin de Champagne à leurs dépens et se réunissaient en des dîners plantureux pour se récompenser de leur zèle, se jugeant bien fondés à prélever la dime d'une récolte préparée par leurs soins.

Le soir du mardi gras, en ouvrant leur journal, plus d'un concierge et d'un petit bourgeois ont éprouvé une sensation qui n'avait plus rien de carnavalesque. Toutes les feuilles annonçaient la disparition subite du banquier Macé, de la rue Cadet, laissant un passif de 20 millions. Un banquier qui s'enfuit en ruinant ses clients, quoi de plus vulgaire? Malgré l'énormité de la somme, qui assure à sa banqueroute une place d'honneur dans les fastes du genre, nous ne nous y arrêterions pas si elle n'offrait un caractère particulier, ou plutôt tout un ensemble de caractères qui la recommandent à l'attention.

Berneau, dit Macé, qui s'était formé aux affaires en maniant, dit-on, la canne de tambour-major dans le 137^e de ligne et en exerçant après son congé l'honorable industrie de bourrelier, n'est point le Robert Macaire pur et simple tel qu'il fourmille dans les alentours et dans les coulisses de la Bourse. Il représente une variété très distincte et qui me paraît même assez intéressante. Dans sa coquinerie, il garde un reste de scrupule et une honnêteté relative. Ainsi Berneau a été en délicatesse avec la justice, et il sent le besoin de modifier son état civil pour se soustraire à des investigations gênantes; mais il ne s'approprie pas le nom de Macé comme un larron : il l'achète par un marché en règle, moyennant une rente qu'il paye exactement. Il promet par mois un revenu de 100 francs à quiconque lui confiera un somme de 1000 francs, soit 120 pour 100, à une époque où la rente d'État et les obligations de chemins de fer rapportent juste quarante fois moins, et où c'est un problème presque insoluble de trouver 4 pour 100 dans un placement sûr. Ce dont on ne se lasse pas de s'étonner, ce qui donne une idée stupéfiante de la crédulité humaine, c'est que de telles promesses trouvent toujours tant de dupes empressées,

et que toutes les catastrophes n'arrêtent point une seule des convoitises allumées par ces charlatans. Il y a là quelque chose de la fascination qu'exerçaient jadis la baguette des sorciers et le creuset des alchimistes, possesseurs du grand art de transmuier le cuivre en or.

Il est clair qu'un banquier qui draine les capitaux des petites gens en leur promettant un revenu de 10 pour 100 par mois ne saurait être qu'un escroc ou, pour le moins, un spéculateur véreux, dont la combinaison se fonde sur des jeux de Bourse qui échoueront tôt ou tard, à supposer qu'ils réussissent quelque temps, et ne s'interdisant pas de payer au besoin les revenus du déposant d'hier sur le capital du déposant d'aujourd'hui. Cette dernière hypothèse est la plus favorable, et le banquier Macé est en droit d'en réclamer le bénéfice. S'il est prodigieux, en effet, qu'il ait pu se créer une si vaste clientèle, — on parle de vingt mille dossiers trouvés dans ses bureaux, — il l'est davantage encore qu'il ait tenu ses engagements pendant cinq années entières. Il y a certes fallu des prodiges de chance et de dextérité. Et pour comble, le jour où la culbute inévitable est venue, Macé fuit sans emporter la caisse, abandonnant à ses créanciers 500 000 francs dans ses bureaux et 1 million dans l'un des coffres-forts du Crédit lyonnais.

Est-ce tout? Non. Par un contraste inattendu, l'ancien tambour-major avait renversé les procédés ordinaires du charlatanisme financier. En dehors de ses annonces, il ne cherchait point à jeter de poudre aux yeux, à éblouir les petits capitalistes par le luxe de son mobilier, le faste de ses bureaux, l'étalage d'un nombreux personnel, par ces plaques aux énoncés pompeux, ces garçons importants et rogues, ces huissiers solennels à la chaîne d'argent mis si souvent en scène dans les romans et les comédies où l'on se propose de peindre les roueries d'un Mercadet. Au contraire : les clients attendaient sur des banquettes non rembourrées, dans la salle même, d'une installation sommaire, où les commis travaillaient sur des tables de bois blanc, et ils étaient reçus par le directeur dans un cabinet d'une simplicité austère, qui les rassurait aussitôt sur la sécurité de leur placement. Assurément les moyens classiques peuvent toujours servir et serviront souvent encore, mais on ne saurait se dissimuler qu'ils sont devenus banals. Ceux de Macé étaient à la fois moins usés et moins coûteux, mieux accommodés aussi à son public. Ce novateur intelligent pourra revenir dans quelques années, lorsqu'on aura complètement oublié son affaire, en prenant la précaution seulement d'acheter un troisième nom : il retrouvera une autre clientèle, et peut-être la même.

L'évènement mondain du mois a été le mariage de M^{lle} Jeanne

Hugo, — la petite Jeanne de l'*Art d'être grand-père*, — avec M. Léon Daudet. Nous aurions voulu pouvoir parler avec une sympathie sans réserve de cette alliance qui unit le nom du grand poète avec celui du fameux romancier, ou tout au moins pouvoir n'en rien dire; mais l'un et l'autre parti étaient également impossibles : chacun sait que le mariage, célébré à la mairie de Passy, a été purement civil, et il a fait tant de bruit, il a tenu une telle place dans la chronique de la presse quotidienne qu'il n'est point permis de le passer sous silence. Rien n'avait été négligé pour rehausser l'éclat de ce scandale, dont on semble avoir voulu faire l'inauguration pompeuse d'un culte laïque sorti de ses langes et entrant résolument en concurrence avec les cérémonies de l'Église. Fleurs et tentures décoraient la salle des Fêtes; l'orgue jouait; un orchestre conduit par Lamoureux exécutait des symphonies; on a chanté des vers de Victor Hugo mis en musique par Saint-Saëns; en dehors du célébrant, qui a lui-même prononcé une homélie sur un texte tiré du poète, il y avait un prédicateur dont l'onctueuse éloquence est dès longtemps célèbre. Des milliers d'invitations avaient été lancées, et les fidèles se pressaient jusque dans les couloirs et l'escalier du temple municipal. Après l'office civil, le défilé dans le cabinet du maire, qui tenait lieu de sacristie, a duré plus d'une heure. Et les assistants qui échangeaient leurs impressions se répétaient les uns aux autres, d'un ton satisfait : « Cette fois au moins on ne dira pas que cela manquait de musique. »

On a cru expliquer suffisamment ce mariage sans prêtre en nous apprenant qu'il avait été imposé par le poète. Non content de ne vouloir point de prières sur son cercueil, il aurait poussé l'effrayante prévoyance de son impiété jusqu'à les éloigner d'avance, par les injonctions les plus solennelles, du mariage de ses petits-enfants, comme il les avait écartées de leur berceau. Entre Dieu et lui, qui traitait avec Dieu de puissance à puissance, il ne souffrait point d'intermédiaire :

Et maintenant, Seigneur, expliquons-nous tous deux !

C'est donc par respect pour cette divagation d'orgueil sénile qui a voulu faire peser sur la troisième et la quatrième génération sa haine du prêtre et de l'Église, que le mariage civil aurait été imposé d'une part comme une condition absolue, subi de l'autre non sans tristesse et sans regrets. Oui, il en aura cruellement coûté, nous le voulons croire, au cœur d'une mère d'obéir à cette voix impérieuse d'outre-tombe, — à cette voix qui disait jadis : « Ma fille, va prier, » et qui dit aujourd'hui : « Ma fille, tu ne prieras pas; je te défends de prier! »

Il est une autre femme, la première de France par la situation officielle de celui dont elle porte le nom, sur la présence de laquelle on comptait si bien qu'on l'avait annoncée avec assurance. Elle n'y était pas : c'est un soulagement pour la conscience publique. Les feuilles radicales ont pris maladroitement soin de souligner elles-mêmes et d'accentuer la signification de son absence en la lui reprochant avec amertume, et n'eût-elle fait preuve que de tact et de bon goût en s'abstenant, nous aurions plaisir encore à l'en féliciter.

II

Parmi les signes qui annoncent la fin prochaine de l'hiver, on peut ranger les petits Salons qui s'ouvrent chaque année dans le courant du mois de février. Pour le moment, Paris n'en compte pas moins de quatre. Le cercle de la rue Volney a ouvert la marche. Mais si vous voulez le voir, allez-y dans la matinée : passé deux heures, il est inabordable. La même observation s'applique aux expositions de l'Union artistique et de la rue de Sèze.

Au Cercle artistique et littéraire, pour l'appeler de son nom officiel, M. Bonnat vous arrêtera tout d'abord par deux portraits d'une énergie presque sauvage. Impossible de pousser plus loin la solidité de la facture et la vigueur du modelé. L'un est de profil, l'autre de face; aucun d'eux n'est flatté, mais ce sont des hommes, et qui ont dépassé la jeunesse : je suppose qu'ils ne tiennent plus à sacrifier aux grâces. S'ils y tenaient, ils auraient eu bien tort de s'adresser à M. Bonnat. Tout près de là, M. Bouguereau et sa fillette en pâte tendre forment la plus parfaite antithèse. La *Lauretta* de M. Jules Lefebvre, avec l'ovale pur et fin de son visage au front voilé, avec son accoutrement virginal, la nuance invraisemblable, mais charmante de sa chevelure, son œil pensif et la fleur d'or qu'elle porte dans sa main, fait songer à quelque figure d'un peintre primitif. Et l'on y songe aussi devant les deux toiles de M. Luc-Olivier Merson, dont le mysticisme, néanmoins, n'est pas exempt d'une certaine recherche littéraire, si je puis ainsi dire, ni même parfois d'une certaine bizarrerie un peu quintessenciée. J'admets sa *Vision*, qui n'est, du reste, qu'une esquisse, mais j'ai peine à admettre son *Annonciation*. M. Merson montre l'ange abordant la Vierge au milieu des rochers, près de la source où elle va remplir sa cruche. Où était la nécessité de modifier profondément la tradition? Mais surtout Marie étonne et déconcerte par ses proportions, son attitude, son regard. La Madeleine inexpressive de M. Saintpierre est tout au plus une Madeleine avant la conversion, et si elle songe à ses péchés, ce n'est certainement point pour s'en repentir.

On peut signaler encore dans le genre gracieux les élégantes fantaisies de M. Toulmouche et de M. Toudouze. M. Weertz a envoyé deux petits portraits, l'un d'un abbé, l'autre d'un magistrat à figure réjouie, qui sont d'une touche fine et ferme. L'un des peintres ordinaires de la République, M. François Flameng, nous montre M. Constans, grave et songeur, — à quoi songe-t-il? — assis à sa table, dans son cabinet. Il est tout petit, et le bureau est très grand. Cette toile n'a pas les dimensions, mais a les prétentions d'un tableau d'histoire. Le meilleur portrait de l'exposition me paraît être celui de M. Henner : vieillard à longue barbe, au front élevé, aux traits nobles et sévères, à l'attitude pensive et recueillie, peint avec franchise et maestria. Signalons encore un *Capucin en prière* de son presque homonyme M. Benner : expression vraie, honnête peinture où il ne manque qu'un rayon d'originalité, — et l'étrange *Diane* de M. Delaunay, espèce de rébus qui eût fait frémir les peintres de l'école classique et devant lequel les visiteurs se posent en point d'interrogation.

En passant de la rue Volney à la rue Boissy-d'Anglas, on se retrouve en pays de connaissance. Plusieurs artistes se sont partagés impartialement entre les deux petits Salons, par exemple M. Benner, qui a ici un joli portrait de femme, et M. Bonnat, qui nous donne un profil du duc d'Aumale découpé comme à l'emporte-pièce et s'enlevant sur le fond avec le relief d'une médaille. Les beaux portraits abondent dans cette exposition, qui a parfois été plus nombreuse, jamais plus intéressante : bornons-nous à citer ceux de MM. Jalabert, Machard, Jules Lefebvre, Bouguereau, un superbe portrait de femme de M. Chartran, le *Maurice Barrès* de M. Blanche, qui se tient correct, peigné, musqué, un peu pincé et gourmé, plus jeune que nature, « sous l'œil des Barbares ». Etes-vous curieux de connaître M^{me} Stanley? La présentation vous en est faite par M. Emile Friant. Quel est ce vénérable vieillard, à physionomie bienveillante, amène et rasée? C'est M. le baron Larrey, né en 1808, par Jean Gigoux, son contemporain, le dernier survivant de l'âge héroïque du romantisme. M. Carolus Duran nous fait admirer une fois de plus la souplesse de son talent dans le contraste de son portrait d'homme, dont tout l'effet est obtenu par la gamme restreinte des blancs et des noirs, avec son torse de femme à la chevelure fauve, aux chairs ambrées, d'une tonalité si éclatante et si chaude.

L'effigie du maître d'armes qui porte le nom prédestiné de Prevost, par M. Gervex, est parlante et pourrait passer pour un type : devant cette figure énergiquement barbue et brune comme la nuit, on se sent en présence de quelqu'un qui ne badine pas. Combien

de fois déjà M. Besnard ne nous a-t-il pas montré cette *Rousse* qui nous poursuit partout, mais qui est un chef-d'œuvre en comparaison de l'étude morne, lourde et terne qu'il ose, comme par défi, intituler *l'Aube. L'Armée française à Venise*, par M. Clairin, avec la nuée de pigeons de Saint-Marc qui se jouent parmi les pantalons garance et s'abattent sur la canne du tambour-major, est traitée en décor, d'une touche légère et papillotante. M. Georges Cain a tout autant d'esprit, avec plus de consistance, dans ses scènes intimes de la Révolution et du premier Empire. L'œuvre maîtresse est la grande *Charge de hussards*, par M. Detaille, pleine de fougue, et en même temps d'une exécution précise et serrée. En avant des soldats emportés dans un mouvement furieux, galope, brandissant son sabre, un officier dont le cheval, très savamment étudié et peint de main de maître, semble vouloir tomber sur les spectateurs. Restons sur cette page excellente sans nous attarder à la sculpture, où nous trouverions pourtant quelques figurines élégantes et des bustes charmants.

Beaucoup d'absents cette année, et non des moindres, au rendez-vous annuel des aquarellistes : MM. Jean Béraud, Eugène Lambert, Duez, James Tissot, Benjamin Constant, Cazin, Aimé Morot, M^{me} Madeleine Lemaire, — et j'en passe. Mais si l'exposition actuelle n'est pas tout à fait aussi riche ni aussi nombreuse que la plupart des précédentes, elle n'en reste pas moins fort attrayante encore.

M. Harpignies compte parmi les fidèles. Dans ses paysages, il ne nous montre jamais que des arbres maigres, chétifs, dénudés, des profils et des squelettes d'arbres, mais il en connaît à fond la structure et l'anatomie. Ni les troncs, ni les branches ne se dressent et ne se tordent au hasard : ce sont de vrais arbres ; on sent qu'ils ont été étudiés sur nature. Et les aquarelles de M. Harpignies sont des aquarelles ; ce ne sont pas des gouaches comme celles de M. Vibert et de tant d'autres. Il a toujours de l'esprit, M. Vibert ; mais, mon Dieu, qui nous délivrera de ses soutanes rouges ? Cela devient une obsession, et je préfère de beaucoup son éventail orné, au centre, de deux masques grimaçants, ainsi que la jolie composition intitulée *Après la sérénade* : l'amoureux a déposé à terre son chapeau andalou et appuyé sa guitare contre la muraille ; il a grimpé en s'aidant des palissades et des branches d'arbres et, penché par-dessus le mur, il regarde dans le jardin pour épier l'effet qu'il a produit ou causer avec sa bien-aimée. Cette jolie scène de genre forme comme le pendant de la piquante *Aguadora*, de M. Jules Worms.

J'aime aussi la *Fantaisie* de M. Toudouze, — une jeune femme

en costume de l'an VII, assise et accoudée au milieu d'un jardin, avec une désinvolture rêveuse, si je puis ainsi dire. M. de Cuvillon nous donne le portrait du frère et de la sœur, debout à côté l'un de l'autre, et le jeune frère est d'une gravité d'hidalgo. Parmi les portraits d'enfants dus à M. Boutet de Monvel, il en est un que je trouve exquis; mais je signale surtout la série de compositions d'un sentiment si simple et si vrai que lui ont inspirées le presbytère et la vie rustique. Ici plus d'afféterie : cela est d'un talent à la fois naïf et robuste. *L'Artillerie de la garde*, de M. Detaille, n'a que bien peu d'importance après sa *Charge du 4^e hussards*. M. Béthune a envoyé une série de vues de Londres tout imprégnées du brouillard britannique, et d'une vérité de vision si intense qu'elle va presque jusqu'à la sensation humide et glaciale. Les marins de M. Bourgain sont d'une justesse de types, d'expressions et d'attitudes qui fait plaisir à voir. M. Charles Toché, une nouvelle recrue de la Société, a largement payé sa bienvenue par l'envoi de neuf aquarelles d'une grande variété de sujets, d'une composition ingénieuse, d'une facture vigoureuse et large. Il est vrai que deux ou trois sont des énigmes. Pourquoi avoir donné à *l'Intendant de la reine de Saba* une musculature herculéenne? Peut-être y a-t-il là un symbole que je ne comprends pas. M. Toché nous montre aussi Frédéric Mistral drapé dans une ample chape d'or et portant une auréole en guise de couvre-chef. Mistral est un grand poète et le roi du félibrige, mais j'aime à le croire assez modeste pour trouver son nimbe excessif et pour être un peu gêné de cette chape qu'il porte cependant avec une désinvolture plus souveraine que sacerdotale.

Mentionnons encore, pour mémoire, l'exposition de tableaux, dessins, esquisses et pochades organisée dans le vestibule du Théâtre d'application par une dizaine d'artistes qui s'intitulent les *Peintres des humbles*. Excellente intention; par malheur elle n'est que dans le titre. Il y a un peu de tout dans cet *humble* Salon : des natures-mortes, des fruits et des fleurs, des soudards, des portraits de Messieurs qui ne sont point des humbles, car ils portent le fastueux chapeau de soie, coiffure aristocratique. Ça et là, quelques morceaux assez savoureux, comme des études de M. Mettling, et des *Marmitons* par M. Joseph Bail; mais, en somme, collection d'un intérêt médiocre et qui vaut à peine une visite de voisinage.

La décoration monumentale de Paris vient de perdre un de ses plus beaux fleurons. En 1883, le sculpteur Baffier, célèbre par le coup de poignard qu'il donna un jour au député Germain Casse, coupable à ses yeux de modérantisme, avait exposé un Marat en plâtre encore plus hideux que nature, qui excita l'enthousiasme du

Conseil municipal. L'acquisition de cette œuvre d'art fut votée; on la fit fondre en bronze, et en 1886 on l'évacua sur le parc de Montsouris, région lointaine où les Parisiens n'ont guère l'habitude d'aller se promener. C'était un défi à la fois impudent et honteux au sentiment public. Marat trônait depuis quatre ans sous les ombrages de ce parc excentrique quand il fut rencontré par un sénateur de la droite, M. Fresneau, qui en entretint ses collègues. Sa dénonciation fut accueillie d'abord avec une certaine incrédulité. Comment croire qu'on eût osé tirer du souterrain fangeux où il se cache depuis sa mort comme pendant sa vie le personnage le plus décrié d'une époque effrayante, pour l'étaler au grand jour, et que la troisième république eût été le repêcher dans l'égout où l'avait jeté la Révolution elle-même? Nul ne l'avait vu. Le ministre niait; le préfet de la Seine, interrogé, ne savait rien, mais des reporters furent lancés à la découverte et allèrent *interviewer* le monstre. La nouvelle fut bientôt confirmée : oui, l'affreux Marat, ce maniaque sanguinaire, idole de la lie démagogique, qui faisait horreur aux plus forcenés de la Convention, trônait dans un jardin de Paris. Quelques jours après, il était enlevé par les ouvriers de la Ville et remplacé par un groupe inoffensif.

Ainsi il demeure avéré que, en dépit de la loi, le Conseil municipal avait pu, de son autorité propre, ériger un Marat en plein air. Ceux qui se sont prêtés, avec une servilité honteuse, à cette fantaisie ultra-démagogique, invoquent piteusement les circonstances atténuantes : Marat n'était pour eux qu'un décor; ils l'avaient mis là sans songer à mal, pour utiliser un achat de la Ville, en bons administrateurs qui ne veulent rien laisser perdre, absolument comme ils auraient pris le bonhomme La Fontaine ou le chevalier de Florian. Mais le Conseil, lui, ne songe pas à s'excuser, loin de là. On annonce qu'il s'insurge, qu'il va interpeller le préfet et menace de le renverser. MM. Jacques, Levraud, Vaillant, Humbert, le docteur Cattiaux et trente autres parlent d'envahir en masse le musée municipal d'Auteuil, où l'on a déporté l'Ami du peuple, pour le délivrer. Excellente occasion pour M. Clémenceau de renouveler à la Chambre sa théorie du *bloc*! Qui sait? Peut-être verrons-nous Marat reporté en triomphe sur son piédestal, comme jadis à la Convention, après son acquittement par le tribunal révolutionnaire.

III

Les débuts de l'année présente ont été cruels pour l'art. Le mois dernier, il perdait Aimé Millet et Delaplanche; ce mois-ci, il a perdu Chaplin et Meissonier.

Charles Chaplin était né aux Andelys, la patrie du Poussin, avec lequel il n'a jamais eu d'autre rapport. Fils d'un père anglais, naturalisé français en 1887 seulement, il nous appartient pourtant tout entier, et depuis 1847 il n'avait pour ainsi dire pas manqué à l'un de nos Salons. Chose étrange ! ce peintre des jeux et des ris, de toutes les grâces et de toutes les élégances féminines avait débuté par des tableaux d'un réalisme vigoureux ; il avait peint, en particulier, des types et des paysages d'Auvergne, voire des cochons, qu'on a pu attribuer plus tard à François Millet. Mais dès l'année 1855, il était définitivement entré dans la manière qu'il ne quitta plus, et qui le faisait reconnaître du premier coup d'œil entre mille. Depuis lors, ce revenant du dix-huitième siècle, aux colorations roses, aux chairs nacrées, aux teintes chatoyantes, qui semblait avoir pris à tâche de faire revivre Boucher, mais en miniature, se tint toujours à l'écart du mouvement contemporain. Obstinement cantonné dans son art de boudoir, il peignait avec des lis et des roses des figures allégoriques ou mythologiques : *la Naissance de Vénus, Jours heureux, Haydée, l'Age d'or, Dans les Rêves, les Premières roses, Rose de mai*, ou bien des portraits de femmes dont il faisait des nymphes. On pouvait contester à coup sûr la vérité, mais non le charme de sa manière.

Chaplin avait été chargé de peindre à l'Elysée les panneaux de la salle de bains et le salon de l'hémicycle ; aux Tuileries le plafond et les trumeaux du salon des Fleurs, ainsi que les panneaux et les dessus de portes de la salle de bain de l'impératrice. On raconte qu'une amie sincère, à qui celle-ci les montrait un jour en demandant son avis, eut la franchise de lui répondre : « Vos Chaplin ne sont pas indécents, mais ils sont pires. » L'indécence est grossière, et l'art de Chaplin était trop délicat pour être jamais grossier : c'est en ce sens qu'on peut dire qu'il n'était point indécent. Mais il est pire, par les séductions sensuelles qui se dégagent de lui. Cela sent le demi-monde, le Temple de Gnide et la Dame aux camélias, dont il avait fait le portrait à ses débuts.

Ernest Meissonier était né à Lyon, le 21 février 1815 ; il est donc mort à près de soixante-seize ans : c'est plus que l'âge mûr. Mais l'homme était si vigoureusement charpenté dans sa petite taille, il se tenait toujours si droit ; il avait tellement gardé, sous la neige de l'âge, la fermeté de la main, la certitude et la pénétration du coup d'œil, en même temps que la vivacité de la jeunesse, qu'on ne s'attendait pas à le voir disparaître de la scène. Il n'a pas eu de décadence, ni même de ralentissement dans sa production : le Meissonier de 1890 était le même que le Meissonier de 1834 et 1835, entrant dans la gloire par *les Bourgeois flamands* et *la*

Partie d'échecs, avec une somme à peu près équivalente de qualités et de défauts. L'an dernier il envoyait encore à l'exposition de Lyon un soldat fumant sa pipe, qui peut compter à un très bon rang parmi ces figures isolées, comme *le Liseur*, *l'Amateur d'estampes*, *le Nouvelliste*, *l'Incroyable*, autant de petits chefs-d'œuvre; et dans ce salon du Champ de Mars dont il avait été l'un des plus ardents promoteurs, on s'arrêtait devant un de ses tableaux, gardé à vue, comme un trésor, par deux sentinelles. Au mois de décembre, quinze jours avant de s'aliter, il travaillait à une bataille de Castiglione, pour laquelle il avait modelé, suivant son usage, tout une série de maquettes de chevaux. Ce tableau était avancé; on peut même dire qu'il existe déjà, quoique loin encore du terme où l'eût conduit le travail patient et obstiné de l'artiste. Il n'en est malheureusement pas de même d'un *Congrès d'Erfurt*, qu'il avait également sur le chantier, et dont il n'existe guère que le dessin.

J'ai eu si souvent l'occasion de parler ici tout au long de Meissonier, et notamment en 1884, lorsqu'il réunit l'ensemble de son œuvre sous les yeux du public, qu'on me pardonnera de ne point reprendre méthodiquement aujourd'hui l'exposé de cette longue carrière. Malgré la lenteur de son travail, Meissonier a fait preuve d'une fécondité prodigieuse. Ce n'est pas, toutefois, par la richesse et l'abondance de l'invention qu'il brille, pas plus que les petits maîtres hollandais ou flamands qu'il a pris pour modèles et qu'il a égalés presque toujours, souvent même dépassés. Ses *Parties d'échecs* ou *de piquet*, ses *Corps de garde*, *le Peintre dans son atelier*, *le Jeune homme regardant des dessins*, *le Violoncelliste*, et tant d'autres appartiennent, comme idée, à la monnaie courante de la peinture, et ne sont que des thèmes banals où toute la valeur vient de l'exécution. Dans la première partie de sa carrière, Meissonier ne sort guère de ces sujets à la Miéris ou à la Metz. En 1855 seulement il introduit le drame dans son œuvre en peignant *la Rixe*, qui fut achetée par l'empereur à la première exposition universelle et offerte par lui à la reine Victoria. Dès lors Meissonier fait effort pour élargir son cadre et vivifier sa manière. Sans abandonner l'époque Louis XIII, ni le dix-huitième siècle, dont il sait par cœur tous les aspects pittoresques, tous les détails de costume et d'ameublement, il aborde de plus en plus les sujets militaires modernes, non pas seulement en des tableaux de genre, tels que *le Poste de grand'garde*, *Morceau et son chef d'état-major*, *la Vedette*, *le Guide*, *le Hussard*, *l'Aide de camp*, mais en de véritables tableaux d'histoire, comme *1805*, *Iéna*, *1814*, *Solférino*.

Parmi les peintres contemporains, personne n'a certainement approché plus près de la perfection que Meissonier. Personne n'a

su son métier plus à fond et ne l'a pratiqué avec plus de conscience et de probité. C'est un observateur d'une justesse et d'une pénétration merveilleuses. Pas un détail dont il ne se rende compte; pas une attitude, pas un geste qui ne soient d'une vérité absolue. Toutes les qualités qui tiennent au savoir, à l'intelligence, à la volonté, il les a; il pousse la netteté et l'exactitude jusqu'au prodige. Il voit tout, il veut tout rendre et il dit tout, sans nous rien laisser à deviner. Tout en peignant à la loupe, il peint largement, avec une certitude magistrale, mais l'air ne circule pas autour de ses figures; elles se détachent sur le fond avec une certaine dureté de contours; sa minutie tombe parfois dans la sécheresse. Il a de la finesse, il n'a point de grâce. Aussi voyez : les êtres les plus gracieux, c'est-à-dire l'enfant et la femme, manquent à peu près complètement dans son œuvre. Il a bien fait quelques portraits de femmes, et même celui de ses deux petites-filles, mais ils sont rares et ne comptent point parmi ses chefs-d'œuvre. Sa mésaventure dans le portrait de M^{me} Mackay a fait assez de bruit. Il choisit même ses types de préférence dans l'âge mûr plutôt que dans la jeunesse. S'il avait la grâce par surcroît à tant de qualités éminentes, et si l'on sentait mieux la souplesse et le frémissement de la vie dans ses figures d'une science infailible, d'une justesse de dessin et d'une précision de modelé impeccables, Meissonier, qui a peu de supérieurs, n'aurait point d'égaux.

On a cité des exemples du scrupule qu'il apportait dans la préparation de ses œuvres, et j'en pourrais citer bien d'autres, souvent presque incroyables, que je tiens de ses plus intimes amis. Le public a pu s'en faire une idée légère, mais très incomplète, devant les soixante-sept études pour son tableau de 1807, exposées en 1884. Rien ne l'eût décidé à livrer un tableau qu'il ne jugeait pas au point, et on l'a vu détruire sans hésiter des toiles dont on lui offrait des sommes considérables, mais dont il n'était pas satisfait. Il avait au plus haut degré le respect de son art et le mépris des succès faciles; il a travaillé sans cesse, — pour conquérir son renom, pour le soutenir après l'avoir conquis, — et il l'a mérité par l'acharnement avec lequel il poursuivait toujours la perfection.

On peut trouver minutieux à l'extrême les soins qu'il prenait pour arriver à la vérité du rendu dans ses tableaux; on peut même en sourire comme d'une manie, mais ils sont caractéristiques. Il faisait quelquefois vingt études pour l'un de ses personnages; souvent il les modelait en cire, dans le plus petit détail. Pour peindre la *Campagne de France* par la neige, ou plutôt pour en étudier le terrain seulement, il fit défoncer pendant trois semaines d'hiver par des machines et piétiner en tous sens le sol de sa propriété de Poissy.

Pour représenter la charge de cavalerie de 1807, il acheta un champ, qu'il fit ensemer, et quand la récolte fut à point, il lança au travers un escadron que le colonel du régiment voisin avait mis à sa disposition, et pendant la charge, il galopait lui-même sur les flancs pour observer les mouvements des chevaux. On m'assure, et ce n'est point une parole en l'air, qu'il avait commandé pour 100 000 francs d'uniformes à cette occasion. Celui de l'empereur, confectionné avec un soin méticuleux d'après le costume authentique en possession du prince Napoléon, qui le lui avait prêté, coûta à lui seul 18 000 francs, y compris les accessoires, la selle, les boutons, etc., commandés exprès. Il poussa la conscience jusqu'à acheter 6000 francs, au fils du général Petit, le héros des adieux de Fontainebleau, la cravache qu'il a reproduite pendant au bras de l'empereur, à demi soulevé sur son cheval pour saluer les braves qui l'acclament en défilant devant lui comme un ouragan de fer. Cette relique impériale est conservée chez lui sous une vitrine, et il la considérait comme la perle de son musée militaire et napoléonien. L'usage du mannequin lui était inconnu. Il faisait porter les uniformes par ses domestiques pour les assouplir et les briser, et il porta lui-même pendant six mois, dans sa maison de campagne, la redingote grise et le petit chapeau, étudiant sur sa personne, devant une glace, la pose équestre de Napoléon. Sa taille ressemblait assez à celle de l'empereur, quoiqu'il fût un peu plus petit et peut-être un peu moins gros. C'était un spectacle curieux pour ceux qui pouvaient y assister, de voir Meissonier jouer aux boules, dans sa maison de Poissy, revêtu de l'uniforme complet du vainqueur d'Iéna, ou au billard avec un panache presque aussi haut que lui et un grand sabre à roulette.

Meissonier avait réuni les costumes de tous les régiments d'infanterie et de cavalerie, dans des modèles d'une fidélité absolue, depuis l'ancien régime jusqu'à nos jours. Il ne reculait devant aucune dépense pour arriver à l'exactitude la plus complète, comme il ne ménageait ni le temps ni la peine pour atteindre son idéal. Il avait commandé tout exprès la voiture qui figure dans *l'Arrivée des hôtes*, exposée au Salon triennal, et qui est un véritable bijou de carrosserie. Son atelier formait comme un immense bazar de bibelots précieux. On comprend mieux dès lors le prix qu'il demandait de ses tableaux. Ils coûtaient cher, mais, sans parler du talent hors ligne de l'artiste et de la faveur exceptionnelle qui s'attachait à ses moindres productions, il fallait faire entrer en ligne de compte les années de travail, les énormes frais d'études qu'ils avaient exigés. De tous les peintres contemporains, Meissonier est, de beaucoup, celui dont les ouvrages ont atteint les prix

les plus élevés. De son vivant il s'est vendu plus cher que Millet après sa mort : exceptons-en le seul *Angelus*, qui vient de repasser l'Atlantique pour entrer dans la galerie de M. Chauchard, où il fait vis-à-vis au 1814 de Meissonier. Mais rappelons-nous que les surenchères successives qui ont haussé la valeur de ses toiles dans des proportions fantastiques n'ont profité qu'aux intermédiaires. Le fameux *Mil huit cent quatorze*, racheté par M. Chauchard au même prix que l'*Angelus*, si je ne me trompe, avait été vendu 70 000 francs à M. Delahante, — jolie somme, assurément, mais qui représentait à peine le temps et les dépenses de l'artiste. Tout cela explique comment, malgré des chiffres de vente à donner le vertige, Meissonier, — chargé d'ailleurs d'un grand train de maison, ayant à Paris un hôtel qu'il s'était fait bâtir, qu'il avait meublé et décoré avec amour, en portant dans les détails les plus inaperçus, dans les serrures, dans les boiseries, dans les moulures, son goût minutieux de perfection artistique, et à Poissy une villa achetée dans des conditions modestes pour y mener économiquement la vie bourgeoise, mais où, possédé de la manie de bâtir, il avait fait exécuter des travaux considérables, agrandissant le logis primitif par des pavillons et des ateliers, poussant le parc jusqu'à la Seine, — laisse une fortune assez médiocre et qui suffirait à peine à payer deux ou trois des tableaux qu'il a exécutés par centaines. Tout cela explique aussi la multitude de ses petites toiles à un personnage, sans autre importance que celle de la facture : c'est grâce à cette menue monnaie et aux aquarelles, aux gouaches, aux dessins, à ce qu'il appelait des ouvrages de commerce, qu'il se rattrapait. Il faisait la *Charge des cuirassiers* pour la gloire, et le *Hallebardier* ou *Monsieur Polichinelle* pour vivre.

A cette légendaire *Charge des cuirassiers* se rattache une série d'anecdotes intimes et que je crois inédites. Elle avait été acquise d'avance par sir Richard Wallace qui, entrant un jour dans son atelier et le voyant installé devant la toile blanche encore, lui dit : « Je vous achète ce tableau. — Comment voulez-vous, répondit Meissonier, que je vous vende une chose qui n'existe pas? — Si j'attends qu'elle existe, il viendra des amateurs et des marchands qui me l'enlèveront. — Eh bien, soit, fit le peintre, après avoir réfléchi. Je vais marier ma fille : ce sera sa dot. Je vous vends mon tableau 200 000 francs, mais à la condition que vous me laisserez prendre tout mon temps, sans me harceler. — Je ne vous tourmenterai pas; cependant... — Non, pas de *cependant*; je suis seul juge du temps qu'il me faut. Vous engagez-vous à attendre sans m'en parler? — Cela m'ennuie, parce que je suis pressé d'avoir un chef-d'œuvre de vous; mais enfin, puisque vous

y tenez... » Sir Richard Wallace donna 80 000 francs comptant ; le reste devait venir après livraison. Des années se passèrent. De temps à autre, il venait voir Meissonier dans l'espoir d'apprendre où en était son tableau, mais celui-ci ne lui en soufflait mot et il n'osait en parler lui-même. Cela dura bien longtemps ; enfin un jour il n'y tint plus et demanda des nouvelles. Meissonier lui rappela leurs conventions en l'engageant à prendre patience. Quelques années se passèrent encore, puis sir Richard Wallace, énervé, revint à la charge d'une façon plus pressante : « En somme, finit-il par lui dire, je vous ai donné 80 000 francs pour ne rien avoir. — Cher monsieur, fit Meissonier, montant sur ses ergots, voici un chèque de 80 000 francs sur mon marchand, M. Georges Petit : il vous rendra la somme et se substituera à vous. » Ce qui fut fait. Meissonier acheva son œuvre à loisir, et le marchand la vendit à un Américain le double, ou peu s'en faut, du prix d'abord convenu. Il n'y avait guère alors que les propriétaires de mines de pétrole, les marchands de nouveautés et de porc salé de l'Amérique qui fussent assez riches ou assez fastueux pour acheter des Meissonier à ce prix-là.

Avant de le laisser partir, l'artiste fit photographier son tableau. En apprenant le fait, l'acquéreur se plaignit, prétendant que cela changeait bien les choses et que la valeur de son achat s'en trouvait diminuée : « Monsieur, répondit Meissonier à sa réclamation, vous êtes millionnaire, peut-être milliardaire ; mais sachez que ma renommée d'artiste, je l'estime plus haut que vos centaines de millions. J'ai voulu conserver le souvenir d'une œuvre dont je me séparais. Vous vous prétendez lésé par une mesure que je considère comme très légitime ? Il y a un moyen bien simple de nous mettre d'accord : annulons le marché. Mon mandataire vous rendra, contre le tableau, la somme que vous avez déboursée. » L'Américain se le tint pour dit et n'en parla plus.

Quand, plus tard, il voulut faire graver *la Charge* par Jacquet, il demanda le tableau au propriétaire, qui lui répondit : « Je le veux bien, mais vous connaissez la loi : 30 pour 100 de droits de sortie, autant pour les droits de rentrée... Voyez si vous êtes disposé à payer 240 000 francs... » Cela demandait réflexion, en effet. Il eût été plus économique sans doute d'envoyer le graveur là-bas, mais le peintre, qui maniait la pointe lui-même, tenait à diriger et à surveiller son travail. Il trouva plus simple de refaire *les Cuirassiers* en gouache à l'aide de ses études et de la photographie. La gravure fut exécutée d'après la gouache, qu'un amateur payâ 350 000 francs.

Je suis un peu honteux d'avoir écrit tant de chiffres ; mais le

moyen de les éviter en parlant de Meissonier? Comment n'eût-il pas eu une haute opinion de lui-même? Il ne se fût point laissé manquer d'égards par le sultan lui-même et traitait de pair avec les princes comme avec les milliardaires. Impétueux, susceptible, irritable, très personnel, peu commode, impatient de toute contradiction, il était de ceux dont on dit vulgairement qu'ils ne se laissent point marcher sur le pied. Blessé dans son amour-propre, il devenait intraitable. On l'a bien vu quand, à la suite d'un dissentiment où sa personne n'avait pas obtenu toute la déférence qu'elle méritait, il fonda la société dissidente des artistes qui expose au Champ de Mars. Rien ne put le ramener.

Toutes les distinctions que peut réunir un grand artiste, Meissonier les cumulait. Il avait remporté l'une des grandes médailles d'honneur à chacune des expositions universelles, de 1855, de 1867 et de 1878. Après celle de 1889, il fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur, et il est le seul peintre qui ait conquis ce grade suprême; Ingres lui-même n'était que grand-officier. Il faisait partie de l'Académie des beaux-arts depuis 1861. Chaque fois qu'il a eu à porter la parole au nom de l'Institut, il s'est montré à la hauteur de sa tâche. Il laisse des *Mémoires*, ou plutôt, car le mot serait un peu ambitieux, des souvenirs qui concernent surtout sa jeunesse et ses débuts, suffisamment écrits et qui ne manqueront pas de piquer la curiosité si on se décide à les publier un jour. Sa renommée n'était pas seulement européenne, elle était cosmopolite, et on sait que l'empereur d'Allemagne a fait transmettre officiellement, en apprenant sa mort, l'expression de ses regrets à l'Institut.

Latour Saint-Ybars et Élie Berthet ne se ressemblaient guère qu'en un point : ils étaient tous deux oubliés depuis longtemps. Pour le premier, rien de plus naturel : poète tragique et âgé de plus de quatre-vingts ans, il vivait retiré loin de Paris, dans la toute petite ville dont il avait incorporé le nom au sien. Pour le second, l'oubli s'expliquait moins aisément : c'était un romancier, qui demeurait mêlé de tout son pouvoir au mouvement littéraire. Et on le croyait si bien mort que sa ville natale, Limoges, avait l'an dernier donné son nom à une rue. A la fois blessé et flatté dans son orgueil, mais plus flatté que blessé, Élie Berthet laissa faire et ne révéla son existence qu'après coup : ses compatriotes ne voulurent point s'en dédire; il leur restait, d'ailleurs, si peu de temps à attendre!

La génération actuelle ignore Elie Berthet; on ne le lit plus, mais on l'a beaucoup lu. Sous le second Empire et surtout sous la monarchie de Juillet, il fut un des fournisseurs les plus intarissa-

bles et les plus populaires du roman-feuilleton. Il avait débuté au *Siècle*. Secrétaire de Louis Desnoyers, qui dirigeait la partie littéraire de ce journal, alors extrêmement répandu, il profitait de sa situation pour prodiguer à l'abonné, qui était loin de s'en plaindre, ses romans écrits d'un style médiocre, ou plutôt sans style, mais d'une grande fécondité d'inventions, très dramatiques, pleins d'incidents et de contrastes habilement agencés. Toute la petite bourgeoisie libérale que M. Chambolle menait paître dans ses plates-bandes, dévorait avec un appétit insatiable *la Croix de l'affût* et *l'Incendiaire de l'Aveyron*. Ces deux titres donnent déjà à eux seuls une idée du talent du romancier et de son genre d'intérêt. Il avait la science des titres : *les Chauffeurs*, *le Fou de Saint-Didier*, *le Réfractaire*, *l'Assassin du perceuteur*, *le Braconnier*, *le Crime de Pierrefitte*, *les Drames du cloître*, *la Femme du fou*, *le Spectre de Châtillon*, *le Juré assassin*, cela ne fait-il pas venir l'eau à la bouche? Et *les Catacombes de Paris*? Et *les Cagnards de l'Hôtel-Dieu*? Il est vrai que ces récits, très lus en feuilleton, l'étaient beaucoup moins en volumes et n'ont eu que peu d'éditions. Ils avaient épuisé tout leur public sous la première forme, et ce public n'était ni celui qui relit, ni celui qui achète. Ils alternaient avec les récits de longue haleine des Dumas, des Eugène Suë, des Frédéric Soulié, et ils en reposaient. N'oublions pas non plus de rappeler ses *Romans préhistoriques* et son *Paris avant l'histoire*, où il a tiré parti non sans originalité de ses connaissances en histoire naturelle.

Latour de Saint-Ybars devait un renom qui ne fut pas sans éclat à sa tragédie de *Virginie*, un succédané de *la Lucrèce* de Ponsard. Dans la tentative de réaction classique qui se produisit alors, *Virginie* eut un double bonheur qui avait manqué à *Lucrèce* : d'être jouée au Théâtre-Français, et par Rachel. Le poète avait ses entrées sur la scène de la rue Richelieu depuis sa *Vallia*, donnée en 1841, qui fut un très mince succès d'argent, car elle ne dépassa point huit représentations, mais qui avait laissé un souvenir dans l'estime des connaisseurs par son inspiration élevée et religieuse. *Virginie* (1845) fut un peu plus heureuse : elle fonda la réputation du nouveau poète. C'est une pièce dramatique et bien construite, qui eût mérité, sans l'infériorité du style, de rester au théâtre. Le style est encore ce qui pèche dans *le Vieux de la montagne*, jouée deux ans après, toujours avec le puissant concours de Rachel, qui ne put triompher de la froideur du public. Latour de Saint-Ybars rime assez richement, mais son vers, trop souvent terne et lourd, côtoie sans cesse la prose.

Il a donné à la scène bien d'autres ouvrages encore, absolu-

ment oubliés. A côté des tragédies il y avait des drames, comme le *Tribun de Palerme*, sifflé en 1842 à l'Odéon; le *Syrien*, qui échoua en 1847 au même théâtre, malgré de belles scènes, les décors de Cicéri et le talent de M^{me} Dorval, admirable dans un rôle de mère; les *Routiers*, qui parurent avec un peu plus de succès à la Porte-Saint-Martin; l'*Affranchi*, qui ne put rompre une malchance obstinée. Latour de Saint-Ybars, qu'on prend habituellement pour un poète tragique exclusif, avait même tenté la comédie avec le *Droit chemin* et la *Folle du logis*. En 1868, reçu à correction, c'est-à-dire refusé poliment par le comité de lecture du Théâtre-Français pour son drame en vers d'*Alexandre le Grand*, il entama contre ce comité une campagne vigoureuse où il trouva pour auxiliaire Edouard Fournier, qui venait d'éprouver la même mésaventure. La campagne fit du bruit et ne resta pas sans effet : engagé quelque temps au *Figaro* comme chroniqueur hebdomadaire, Latour de Saint-Ybars put croire qu'il avait conjuré le guignon et qu'il allait retrouver le sourire si vite évanoui de la Fortune. Mais il n'en fut rien, et il eut beau se lancer dans les routes les plus diverses à la recherche de ce succès jadis entrevu et dont la rencontre fugitive avait suffi pour l'enivrer, écrire des nouvelles dans le *Temps*, composer sur *Néron, sa vie et son époque* un gros livre où il ose s'en prendre à Tacite et ne recule pas devant le paradoxe d'une réhabilitation impossible, solliciter même le suffrage universel, il ne put jamais dissiper l'ombre et l'oubli qui s'épaississaient de plus en plus autour de son nom.

IV

Au théâtre, nous n'avons à signaler que deux pièces, dont l'une a sombré dans un orage : *Thermidor* de Sardou et la *Jeanne d'Arc* de M. Joseph Fabre. Mentionnons pourtant les représentations de *Lohengrin* au Théâtre des Arts de Rouen. Le directeur du Théâtre des Arts a convoqué à sa première une partie de la critique parisienne, et il est allé jusqu'à faire afficher l'opéra de Wagner sur les colonnes Morris du boulevard. De Rouen, le *Lohengrin* a passé à Angers et à Nantes; il passera encore, dit-on, à Bordeaux, à Toulouse, à Lyon, et l'on espère que les marmitons de Paris finiront par se laisser désarmer.

On parlait beaucoup de *Thermidor* longtemps avant que la pièce n'arrivât à la scène. Elle excitait une ardente curiosité non seulement à cause du nom de l'auteur, mais à cause du personnage encore énigmatique et contesté qui en est le protagoniste, — ce

Labussière, espèce de Jocrisse qui serait devenu un héros en dérobant et en détruisant au péril de sa vie, dans les bureaux du Comité de salut public, où il était employé, une foule de dossiers préparés pour le tribunal révolutionnaire, particulièrement ceux des comédiens français. Les journaux publiaient des biographies de Labussière ; on interrogeait les érudits, on fouillait les archives. On savait d'avance que l'auteur avait adopté la version donnée par Labussière et par ses amis, ce qui était son droit ; on savait aussi qu'il serait thermidorien, ne fût-ce que parce que l'idée de sa pièce l'exigeait, et personne ne songeait à s'en émouvoir. Mais on savait également que M. Sardou est un habile homme, qui a amassé une foule de documents pittoresques sur la Révolution, ainsi que le directeur de la Comédie-Française lui-même, l'historien de Camille Desmoulin et des derniers montagnards, qu'à eux deux ils monteraient admirablement *Thermidor* ; que M^{llo} Bartet avait un rôle tout plein de situations émouvantes, enfin que Coquelin aîné avait chaleureusement adopté le principal personnage et juré d'en faire sa plus belle création.

Le jour même où paraissait notre dernière causerie, le rideau se levait sur *Thermidor* devant le traditionnel *Tout-Paris*. La cour et la ville, comme on disait au dix-septième siècle, se pressaient du haut en bas de la salle. Ce soir-là, le drame de M. Sardou obtint un succès éclatant, à peine troublé, seulement après la chute du rideau, par deux ou trois coups de sifflet et un cri poussé des troisièmes loges : *A l'Ambigu!* Mais ce cri, étouffé aussitôt sous des applaudissements plus chaleureux, n'était que l'assaisonnement du triomphe, et la protestation toute littéraire qu'il exprimait ne laissait pas prévoir la tempête d'un caractère si différent qui allait se déchaîner à la représentation suivante.

Dès le lendemain, en effet, les champions de 93, les chevaliers des tricoteuses et de la Terreur apprenaient par les comptes-rendus et par les récits des assistants que non seulement M. Sardou avait osé stigmatiser en termes brûlants la loi des suspects, Robespierre et Fouquier-Tinville, mais encore que le public avait souligné de ses bravos toutes les tirades contre la guillotine. La réaction relevait la tête ! La pièce de M. Sardou lui fournissait un point de ralliement et un point d'appui ! Cela ne pouvait se tolérer, et l'on y mettrait bon ordre. Il suffit, pour arrêter une représentation, d'une vingtaine de conjurés résolus, armés de bons sifflets et distribués avec art dans la salle, pour peu surtout que la mollesse et l'indécision de la police s'y prêtent, et l'on croyait pouvoir y compter. On n'avait pas tort. Si la répression du désordre évidemment systématique qui, contre la volonté formelle de la salle entière, s'efforçait d'arrêter le

cours de la pièce, eût été ce qu'elle devait être, on en aurait eu raison bien vite. Mais il semblait que la police se sentît dans une situation fautive, comme si elle eût prévu ce qui devait arriver le lendemain, et qu'on ne fût pas fâché de laisser naître des désordres dont on pourrait arguer ensuite contre la pièce.

J'étais à cette soirée mémorable où une vingtaine de siffleurs audacieux ont pu presque sans entraves obstruer la représentation et la suspendre pendant quinze ou vingt minutes, à deux reprises différentes; où l'on a laissé longuement un énergumène, debout au bord d'une avant-scène du troisième, haranguer le parterre, gesticuler avec frénésie, jeter des gros sous aux acteurs, insulter l'auteur et le public, avant que le commissaire de police et les municipaux se décidassent à intervenir. Ils hésitaient; ils avaient peur de se mettre au service de la réaction; ils éprouvaient une sorte de considération respectueuse pour cet interrupteur, qui a fait ses preuves, puisqu'il a passé par Nouméa, qui est le rédacteur en chef d'un journal d'avant-garde et l'ami de Clémenceau; on eût dit qu'ils se demandaient, lorsqu'ils se décidèrent enfin à pénétrer dans la loge, s'ils n'allaient pas empoigner un ministre de demain, et ce fut avec des égards infinis qu'ils le prièrent de sortir de la salle, mais non du théâtre, car nous le retrouvions au foyer dans l'entr'acte suivant. Ah! si c'eût été un siffleur de *l'Ecole des veufs* ou même de *la Fille Elisa*, je vous prie de croire qu'on aurait gardé infiniment moins de ménagements pour le flanquer à la porte.

Cette obstruction contre le vœu unanime et chaudement exprimé du public tout entier était déjà un scandale, mais l'interdiction prononcée par le gouvernement est bien autrement scandaleuse encore. Son devoir le plus élémentaire était de défendre l'auteur, le théâtre, tous les intérêts en jeu, la liberté de la pièce et celle des honnêtes gens qui voulaient la voir, contre une minorité infime, violente et insensée. Ceux qui l'estiment le moins ne lui faisaient pas l'injure de croire qu'il pût s'y dérober, et ils se sont sentis encore plus honteux qu'irrités d'une capitulation pareille, pour l'explication de laquelle on n'a le choix qu'entre je ne sais quel calcul qui subordonne à des intrigues de cabinet la justice et l'intérêt public, ou une faiblesse lamentable qui s'avoue impuissante à nous défendre, même au théâtre, et n'a le courage de réprimer les désordres que sur le dos des hommes d'ordre qui en sont les victimes.

Cette capitulation est d'autant plus humiliante, d'autant plus significative que, comme M. Sardou a eu soin de le rappeler, sa pièce est pour la République et la Révolution et n'est que contre la Terreur. Carnot, Camille Desmoulins, Danton même, il a eu soin

d'en faire l'éloge, comme pour placer son œuvre sous leur protection et sous celle du président de la République. Rien n'y a fait : il attaque Robespierre, cela suffit. Le voilà bien récompensé de ses avances ! On peut faire à M. Sardou tous les reproches que l'on voudra ; on ne saurait lui reprocher du moins d'être difficile à comprendre et de manquer de netteté. Tout ce qu'il dit est parfaitement clair. Il est clair qu'il est, dans *Thermidor*, non seulement pour 89, mais pour 91, et même pour 92, — sauf pour les journées de septembre, sans doute mais en admettant, au besoin, le 20 juin et le 10 août ; qu'il est seulement contre 93 et 94. Et encore était-il prêt à faire des concessions. Que dis-je ? il en avait fait. Entre la première et la seconde représentation, sur le bruit de la manifestation qui se préparait, il avait poussé la prudence jusqu'à revoir soigneusement ses quatre actes pour y effacer tout ce qui pouvait choquer trop vivement la susceptibilité de Messieurs les apologistes de la Terreur. Condescendance et précaution inutiles ! Ils ne se contentent pas de si peu, et ce qu'on leur concède n'a jamais servi qu'à les rendre plus exigeants. Pas de distinctions : ils n'en tolèrent pas. Tout ou rien ! La Révolution est un dogme sacré, y compris les massacres. Il faut aimer et admirer Danton, mais il faut aimer et admirer également celui qui l'a guillotiné. Tout cela doit s'embrasser dans le même panier. Fouquier-Tinville et Samson participent à l'inviolabilité des géants de 93. La charrette et le rasoir national sont les compléments indispensables de la grande époque. Ils tiennent absolument à solidariser la République non seulement avec la Révolution, mais avec la Terreur.

Le théâtre a donc eu, lui aussi, sa journée de thermidor, qui est la revanche de celle de 1794, et Labussière, après avoir sauvé la Comédie-Française il y a un siècle, l'a perdue aujourd'hui. L'incroyable décision qui sacrifiait aux vociférations de quelques enragés, si faciles à réduire au silence, une pièce reçue par la censure, lue et approuvée par le directeur des beaux-arts et par le ministre de l'instruction publique, entourée de toutes les garanties, couverte par tous les droits, et qui, sous prétexte de protéger l'ordre, donnait la victoire aux perturbateurs de l'ordre, n'a pas été reçue sans protestation par les habitués d'un théâtre où l'on ne se croyait point, avant le 26 janvier 1891, à la merci des braillards. Les abonnés du mardi attendaient la troisième représentation de *Thermidor* ; on l'avait affichée : ils y avaient droit. Ils n'ont point accepté le *Tartuffe*, qu'on voulut leur donner en place, sans y entendre malice. Le jeudi encore, la seconde couche des abonnés interrompit par ses réclamations la représentation de *l'Autographe*, qu'on ne put achever, et elle n'accepta *Gringoire* que pour saisir l'occasion d'y

faire une ovation à Coquelin, — le seul homme politique dont la situation ait grandi dans cet incident, car le voici, par la force des choses, devenu le représentant de la république athénienne contre la Terreur.

Le lendemain, par une lettre publiée dans les journaux, M. Antoine, habitué à recueillir généreusement toutes les épaves, mettait le Théâtre-Libre à la disposition de M. Sardou. Il s'offrait à jouer, au besoin, le rôle du gendarme, qui, au dénouement, tire un coup de pistolet sur Martial Hugon, au moment où celui-ci veut délivrer Fabienne Lecouteux, qu'on mène à l'échafaud, et il garantissait fièrement qu'entre ses mains ce coup-là ne raterait pas, comme à la première. Malgré la noble fierté d'un pareil engagement, M. Sardou n'a pas cru devoir accepter cette offre magnanime. Il gardait sans doute, il garde peut-être encore, — car il s'est efforcé de retarder, malgré les traités conclus d'avance, les représentations de son œuvre à l'étranger, — l'espoir de voir lever une suspension qui l'a si gratuitement et si gravement atteint dans ses intérêts. Mais, quoi qu'il ait laissé entendre qu'il était prêt à de nouveaux sacrifices pour remonter sur la scène, je suppose que son espérance doit être bien affaiblie maintenant. Les terroristes ne désarment pas. *A priori*, l'auteur de *Rabagas* était déjà un suspect; il l'est plus encore après *Thermidor*, et il n'a qu'à se rappeler la tirade qu'il a mise lui-même dans la bouche de Labussière sur les suspects de la Révolution. Il aurait beau faire d'ailleurs : à moins d'aller jusqu'à l'apologie de *Sainte Guillotine* et de remanier sa pièce à fond pour conclure que le renversement de Robespierre est une calamité, qu'on a raison de *raccourcir* Fabienne et que Labussière et Martial sont d'affreux aristocrates qui doivent la rejoindre dans la charrette, il ne satisferait point les citoyens Lissagaray et Clémenceau, nos vrais gouvernants.

Comme si tout devait être étrange et illogique dans cette circonstance, c'est précisément le moment qu'a choisi M. Jean Aicard, l'auteur de *Smilis*, jouée à la Comédie-Française, il y a quelques années, et du *Père Lebonnard*, qui dut émigrer au Théâtre-Libre après un certain nombre de répétitions sur la même scène, pour rédiger contre le comité de lecture de la rue Richelieu une pétition qu'il a soumise à l'adhésion de ses confrères. Elle ne paraît pas avoir obtenu grand succès auprès d'eux, et on le conçoit. Les campagnes contre le comité de lecture se renouvellent périodiquement parmi les auteurs qui ont eu à se plaindre de ses décisions. Mais, d'ordinaire, c'est pour ses refus qu'on l'attaque, comme le firent jadis Latour de Saint-Ybars et Édouard Fournier. Ce n'est point le cas aujourd'hui, c'est même tout le contraire. Le comité avait reçu le drame de M. Sardou et il avait eu raison de le recevoir;

j'espère que M. Aicard n'est point d'un avis opposé. L'occasion était donc bien mal choisie. Qu'il en attende une autre plus propice : elle ne manquera pas.

On nous pardonnera sans peine de ne point donner l'analyse et l'appréciation méthodique d'une pièce qui a disparu de l'affiche depuis un mois et qui s'efface sous les incidents que nous venons d'exposer. Tous nos lecteurs en ont vu dix comptes-rendus pour un. Pendant quinze jours, les journaux n'ont parlé d'autre chose. L'intérêt littéraire de *Thermidor* n'est plus maintenant qu'une quantité négligeable, et le *drame* s'est déplacé. Un compte-rendu si tardif paraîtrait un hors-d'œuvre, et les réserves que nous aurions pu avoir à faire sur une œuvre que l'injuste décision prise à son égard recommande à tous les gens de cœur, prendraient une signification déplaisante dont nous tenons à éviter jusqu'à l'apparence. Il suffit donc de dire que l'auteur de *Thermidor* a déroulé une action romanesque dans un cadre historique. Le but que poursuit Martial Hugon, aidé de son ami Labussière, est de sauver celle qu'il aime, Fabienne Lecouteux, doublement suspecte comme aristocrate et comme religieuse, car elle a prononcé, en croyant à la mort de Martial, des vœux qu'elle regrette maintenant, qu'elle est sur le point d'oublier dans l'entraînement de son amour, mais auxquels la rattache, en la faisant rougir de sa faiblesse, l'exemple héroïque de ses compagnes marchant à la guillotine les yeux au ciel, un cantique sur les lèvres, au milieu des hurlements de la canaille. Au dénouement, la noble jeune fille refuse de racheter sa vie par un subterfuge qui pourrait entacher son honneur ; elle déchire la déclaration préparée par Martial pour recevoir sa signature, et monte dans la dernière charrette, tandis que l'officier, désespéré, s'élance sur les gendarmes et se fait tuer par eux.

Nous n'aurons point à analyser bien longuement non plus la *Jeanne d'Arc* de M. Joseph Fabre au Châtelet. L'auteur, qui s'est fait connaître par de nombreux et importants travaux sur la Pucelle d'Orléans, dont il est un des plus fervents chevaliers, avait publié son drame depuis un an, lorsque le Châtelet, réalisant le vœu de plusieurs critiques, s'est décidé à le transporter sur la scène. Des innombrables pièces inspirées par Jeanne d'Arc, celle de M. Fabre est certainement l'une des plus vraies et des plus fidèles, mais il s'est borné, dans ses quatorze tableaux, à suivre d'étape en étape l'histoire de la vierge de Domrémy, en ne s'arrêtant qu'à celles qui lui ont paru les plus importantes ou les plus dramatiques et en se bornant à des modifications assez légères. La plus grave est celle qui met Jeanne à Chinon en présence d'Agnès Sorel, qui n'était point encore entrée en scène, mais on peut dire que cet anachro-

nisme est presque inévitable : le contraste entre ces deux femmes, qui exercèrent toutes deux une telle influence sur le règne de Charles VII, se présente si naturellement à l'esprit qu'il s'impose, pour ainsi dire, à l'auteur dramatique. M. Fabre a fait aussi quelques emprunts sommaires à Schiller et à Shakespeare, et enfin il a résumé sous une forme vivante, dans le rôle de frère Richard, protecteur de Jeanne, l'action de ces moines franciscains si populaires et si patriotes, dont l'influence ne fut pas étrangère à sa mission. Mais de tous ceux qui ont transporté cette histoire au théâtre, c'est lui qui y a le moins ajouté, qui la serre de plus près, qui a puisé le plus largement et le plus directement aux sources. OEuvre d'érudit par là, mais œuvre de poète par l'enthousiasme et la foi qu'elle respire, et qui semble même porter la trace d'une certaine ambition poétique restée à l'état latent, par la multitude de vers blancs dont sa prose est semée. Mon oreille a reconnu au passage plus d'une vingtaine d'alexandrins tout faits, et il m'en a certainement échappé plusieurs. Il y aurait bien peu à effacer, surtout dans le rôle de Jeanne, pour la rendre absolument irréprochable au point de vue historique. M. Fabre a fait l'effort le plus louable, et souvent le plus heureux, pour lui garder toujours le ton de sincérité et de simplicité qui est la marque distinctive de son langage, et nous devons même lui rendre cette justice qu'il croit, au moins dans son drame, à la mission divine de la Pucelle.

Mais, malgré les éléments admirables qu'elle fournit à la tragédie aussi bien qu'à l'épopée, l'histoire de Jeanne d'Arc est difficile à mettre en scène. On s'y trouve entre la nécessité et l'impossibilité d'y faire œuvre personnelle. Quoi qu'on y ajoute, on risque de dénaturer et de rapetisser la légende, et si l'on se borne à la transcrire, il n'y a point de création, point de conception littéraire, rien ou presque rien de l'œuvre d'art qu'on est en droit d'attendre. Au fond, le drame de M. Joseph Fabre n'est qu'une chronique découpée en tableaux vivants, très dramatiques, très pittoresques, mais sans lien, avec des lacunes et de brusques sauts qui nous dérouteraient si nous ne savions d'autre part ce qui s'est passé dans l'intervalle. Ce morcellement inévitable nuit à l'effet général, mais un grand nombre de scènes émeuvent profondément par leur accent de vérité, par leur chaleur patriotique, par le mélange de tendresse féminine et de sublimité, de simplicité rustique et de grandeur, de sang-froid et d'inspiration qui caractérisent toutes les paroles et tous les actes de la Pucelle.

Le Châtelet a mis en scène la *Jeanne d'Arc* de M. Joseph Fabre d'une manière qui lui fait grand honneur. C'est comme une évo-

cation du quinzième siècle. Les costumes sont exacts, les décors dignes de l'Opéra. Parmi les tableaux, il faut mettre hors rang celui de la bataille de Patay, qui, grâce à un artifice ingénieux, donne un moment l'illusion d'un vrai champ de bataille, et surtout celui du sacre dans la cathédrale de Reims, d'une incomparable magnificence. Le défilé du cortège, la splendeur des costumes, des armures et des accessoires, l'arrangement des groupes, la variété et l'harmonie, la profondeur et la majesté du coup d'œil au milieu des fanfares, des chants de l'orgue, des voix argentines entonnant l'*Adeste fideles*, n'ont jamais été surpassés. Quel dommage qu'il faille avoir recours, pour figurer les plus augustes personnages, prélats et pairs de France, à des comparses dont la trogne inquiète le regard le moins exigeant ! Le soir où j'ai assisté à la représentation, l'un des évêques était abominablement gris, d'une façon visible à l'œil nu. On souffre de voir une crosse, même de théâtre, entre de pareilles mains, et l'on cherche instinctivement sous la mitre les traces de la casquette grasse.

Le rôle de la Pucelle a été confié à M^{me} Segond-Weber, qui a fait un effort sérieux pour incarner le type de l'héroïque paysanne : elle a de belles attitudes, des accents énergiques, et son inspiration ne tombe point dans l'hallucination. On rêvait mieux, beaucoup mieux même, mais qui pourrait réaliser une Jeanne d'Arc telle que notre imagination la voit ? Je lui sais gré surtout d'avoir toujours tâché d'être simple, quoiqu'elle n'y réussisse pas toujours. M. Benjamin Godard a écrit sur la pièce de M. Fabre toute une partition, qui n'a d'autre tort que d'être un peu trop bruyante. Pièce, musique et mise en scène forment un ensemble qui vaut d'être vu.

*
* *

Paris est vraiment la ville des contrastes : en même temps qu'elle court aux distractions et aux plaisirs, elle se presse également dans les églises, autour de la chaire des prédicateurs de carême, presque aussi avide de recueillir la parole des orateurs sacrés que de contempler les spectacles profanes de ses boulevards. Les prédicateurs, il est vrai, hommes de grand talent pour la plupart, se sont mis à la mode du jour en abordant les problèmes qui se débattent dans les académies, les conférences scientifiques et les journaux. C'est avec un peu d'étonnement au premier abord qu'on entend parler de la question sociale, du transformisme, de l'hypnotisme, de l'hygiène, dans les chaires habituées à l'exposition plus sévère du dogme ; mais faut-il s'en plaindre, et ne vaut-il pas mieux, au con-

traire, que l'Église, si apte à s'assouplir merveilleusement à toutes les évolutions et à tous les courants de l'esprit humain, se mette à la tête du mouvement d'idées qui emporte actuellement notre démocratie inquiète et bouillonnante?

Une curiosité particulière s'ajoutait cette année à toutes les autres : le changement du prédicateur dans la chaire de Notre-Dame. Pendant vingt ans le P. Monsabré avait occupé avec gloire cette tribune évangélique, la plus haute de la France entière, et il y avait plané, avec l'Ange de l'Ecole, sur les sommets lumineux de la théologie. Qui allait lui succéder à cette place redoutable? Tour à tour on y avait vu la robe blanche du dominicain, le petit collet du jésuite, la bure sombre du carme; tour à tour on y avait admiré les éclats fulgurants du génie, l'onction pénétrante du talent, la philosophie troublante et passionnée d'une parole qui laissait craindre la chute. Quelle voix nouvelle allait résonner sous ces voûtes et y maintenir l'imposant auditoire d'hommes qui s'y groupe fidèlement depuis un demi-siècle?

C'est à Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, qu'a été confiée cette tâche supérieure et délicate, à laquelle l'avaient préparé de fortes études et des œuvres d'apologétique chrétienne très remarquées. On savait la haute culture de son esprit, l'étendue de sa science, l'élégance et la pureté de sa diction; mais aurait-il l'envergure d'idées et l'ampleur de voix nécessaires à un pareil rôle? C'était une question, et en rapprochant la silhouette un peu étriquée et l'organe fluet du nouvel orateur, de la robuste figure et de la puissante action de son prédécesseur, beaucoup se demandaient avec inquiétude comment le nouveau venu allait se tirer de l'épreuve.

Disons-le tout de suite : elle a tourné pleinement à son honneur. L'organe, quoique dénué de vibration, est net, clair, bien posé, et va jusqu'aux extrémités de l'immense vaisseau porter l'expression non moins limpide d'une pensée toujours sûre d'elle-même. Aussi, dix phrases n'étaient pas lancées dans les diverses directions de la vaste basilique que l'auditoire se sentait rassuré et s'abandonnait au charme d'une démonstration large et lumineuse. Au physique, avec sa grâce native, l'aisance distinguée de son allure et de son geste, son vêtement de prélature romaine, Mgr d'Hulst révèle l'homme de race et l'abbé de cour qui, au siècle dernier, eût occupé quelque siège brillant dans l'épiscopat de la vieille monarchie. Au moral, c'est un philosophe et un logicien, enveloppant ses déductions d'une belle forme littéraire, si correcte et si parfaite même qu'on lui préférerait parfois quelques-unes de ces audaces et de ces surprises qui faisaient tressaillir l'auditoire

du P. Lacordaire, et lui donnaient souvent le frisson. La savante ordonnance du discours, la finesse des aperçus, l'heureuse trouvaille des mots ne suffisent pas toujours à enlever les foules; il y faut çà et là le coup de foudre qui remue et transporte.

Mais qui possède à la fois tous les dons réunis de l'éloquence? Mgr d'Hulst a vaincu dès son apparition, et sa seconde conférence a enchéri encore sur le grand succès de la première. On peut dire aujourd'hui qu'il a pris possession de la chaire de Notre-Dame et qu'il ne tardera pas à s'y établir définitivement en maître. Certes, ce n'est pas un mince honneur que de s'y classer ainsi à côté des grands noms qui sont dans toutes les mémoires et qui ont symbolisé avec tant d'éclat l'éloquence chrétienne dans notre siècle.

Victor FOURNEL.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 février 1891.

Une des conséquences des révolutions que notre pays a traversées depuis un siècle est la multiplicité des partis et, dans les partis, des dissidences.

On ne saurait s'en étonner. Quand les circonstances sont complexes et les devoirs obscurs, il est naturel que les meilleurs esprits se divisent sur les questions de conduite et que, d'accord sur les principes, ils ne comprennent pas toujours de même les moyens de les servir. Leurs appréciations, également consciencieuses, ont droit à un égal respect, et si l'on se mêle à leurs dissentiments, ce doit être pour chercher ce qui les rapproche bien plus que ce qui les sépare.

C'est dans cette disposition que nous voudrions parler du débat qui vient de s'élever entre M. le comte d'Haussonville et M. Jacques Piou.

Devant un nombreux auditoire, où se trouvaient réunies les délégations des comités royalistes du Midi, M. le comte d'Haussonville a prononcé, le 8 février, à Nîmes, un très beau discours en l'honneur de la monarchie. La chaleur de ses accents, sa verve ingénieuse et brillante, ses jugements indignés sur la politique sectaire et le contraste qu'il a établi entre les ruines dont elle couvre le pays et la prospérité que le principe héréditaire, soutenu par des princes patriotes, a donnée à la France, lui ont valu de justes applaudissements. Préoccupé du désir d'assurer dans le parti monarchique l'unité de conduite, l'éloquent orateur a cru devoir combattre sous le nom de politique de désarmement, de désespérance, d'abdication, les pensées de séparation qu'il attribuait à un groupe de la Chambre, groupe dont la formation était encore indéfinie et le programme inconnu. La tentative pouvait n'être pas sans péril. Peut-être eût-il été préférable d'attendre que le groupe, une fois déclaré, eût formulé ses idées et ses projets.

La lettre que l'honorable M. Piou a adressée à M. d'Haussonville semble prouver, en effet, qu'il y a entre eux des malentendus.

On les eût sans doute promptement dissipés si des commentateurs, trop pressés de souffler le feu, n'étaient venus mêler à une discussion courtoise la violence de leurs polémiques.

M. Piou n'avait pas encore ouvert la bouche que ces censeurs impatients le montraient déjà passant à l'ennemi et sollicitant dans les rangs des républicains une place qui lui était refusée. M. Piou s'explique; il ne dit pas un mot des intentions qu'on lui prête; il n'a rien de commun avec le parti au pouvoir et s'indigne qu'on ait pu le soupçonner d'une pensée d'entente avec lui. On n'en déclare pas moins qu'il a rompu avec ses amis et sacrifié ses convictions sur l'autel de la République.

Quand cela serait, faudrait-il le crier si fort? Aura-t-on bien avancé les affaires de la monarchie, quand on aura partout fait savoir que des hommes comme M. Piou, comme M. de Poncheville, comme M. de Montéty, comme M. de Montfort, tous connus par leur dévouement à la cause conservatrice, aux libertés religieuses, aux intérêts militaires, sont devenus tout à coup ses adversaires? Mais le dire quand ils n'ont rien fait qui justifie l'imputation, les accuser de rompre avec leurs amis quand ils continuent de siéger au milieu d'eux, quand la réunion des droites a pris dans leur groupe l'un de ses vice-présidents, blesser à plaisir des hommes de cœur et dénoncer leur défection comme on chanterait une victoire, ce sont de ces aberrations que, même en les rencontrant souvent dans notre histoire, on ne parvient jamais à comprendre.

Nos rois, les plus habiles et les plus grands, raisonnaient d'autre sorte : « Qui n'est pas contre moi est avec moi », disait Louis XVIII à ses ministres, en leur donnant ce mot comme la règle de leur politique. Même dans le feu des guerres civiles, son glorieux aïeul, Henri IV, faisait réflexion que « nos ennemis sont bien souvent en nous-mêmes », et qu'il ne faut pas « mettre le tort tout d'un côté ». Il entendait « user de confiance avec les gens d'honneur quand bien ils seroient esgarez », et réclamait comme de son parti « tous ceulx qui suivent tout droict leur conscience, tous ceulx qui sont braves et bons ».

C'est avec ces maximes, et non pas avec des excommunications précipitées, qu'on garde ses amis et qu'on s'en fait.

L'écart est-il donc si grand entre M. d'Haussonville et M. Piou? Nous ne nous résignons pas à le croire.

Dans le domaine des principes, sur la question de savoir quel serait, comme disait M. Berryer, le gouvernement désirable pour la France, il n'y a pas de désaccord, cela est évident. M. Piou ne trouverait sans doute rien à reprendre au superbe exposé que M. d'Haussonville a tracé des bienfaits et des grandeurs de la monarchie.

Oui, la monarchie est le gouvernement normal, régulier, historique de la France. Ce fut sa gloire dans le passé, ce sera dans tous les temps son privilège et sa mission d'abriter sous l'immutabilité

de son principe les changements, les progrès, les transformations de la société, et, lorsque les républicains prétendent s'armer contre elle de l'esprit de 89, nous leur opposerons ces paroles d'un homme de 89, guillotiné par la République, de Barnave disant : « La monarchie libre et limitée, le plus beau, le plus heureux des gouvernements qui aient régné sur la terre ! »

Mais, pour notre malheur, nous n'avons pas la monarchie. Et pourtant la France reste ; elle reste en proie à de tels périls qu'elle n'en courut jamais de plus grands. Que faut-il faire, avec les moyens qui sont en nos mains, pour la sauver ?

C'est le second point, c'est la question de conduite, la question, non pas de demain, mais d'aujourd'hui.

Comment la tranche M. Piou ? Pénétré, comme M. d'Haussonville, de la nécessité de mettre fin à la domination d'une secte qui perd la France, il estime qu'en ce moment, le meilleur moyen d'y arriver, c'est « la formation d'un parti conservateur qui, en dehors de toute préoccupation dynastique, se placerait sur le terrain constitutionnel pour défendre les grands intérêts du pays ».

Nous comprenons qu'on discute cette opinion ; mais, dans les termes où elle se restreint, nous ne comprenons pas qu'on l'incrimine.

Quelques personnes ont cru devoir rappeler à M. d'Haussonville la part qu'il a prise à l'adoption de l'amendement qui a établi légalement la République. M. d'Haussonville a donné les graves et patriotiques motifs de sa résolution. Ces motifs ne semblent guère différents de ceux qui paraissent diriger M. Piou. Pas plus que ne fait aujourd'hui M. Piou, M. d'Haussonville ne reniait la monarchie en 1875 ; il la réservait, croyant, à tort ou à raison, que les circonstances la rendaient alors impossible. On l'accusait pourtant, comme on accuse M. Piou, et parmi les détracteurs les plus véhéments du député de la Haute-Garonne, M. d'Haussonville peut reconnaître quelques-uns de ceux qui jadis se déchaînaient contre lui.

Sans l'aventure du boulangisme, qui a brouillé toutes les idées, en donnant des allures de conspirateurs aux moins révolutionnaires des hommes, la politique que l'on reproche à M. Piou et à ses amis paraîtrait à peine une nouveauté. On en eût moins parlé, soit pour la prôner, soit pour la combattre, ce qui, pour tout le monde, aurait mieux valu. Sans déclarations, sans formules, on eût continué, dans des proportions plus larges, la méthode appliquée par les conservateurs jusqu'en 1885. L'union conservatrice s'était maintenue jusqu'à cette date. Elle impliquait forcément non pas l'abandon, mais l'ajournement des préoccupations dynastiques. Car il n'est guère probable que monarchistes et bonapartistes eussent consenti à faire campagne ensemble, si chaque parti avait prétendu élever son drapeau contre l'autre. On n'avait en vue qu'une chose, la

nécessité de se liguer contre la politique radicale et de défendre en commun la foi et la liberté du pays.

La nécessité n'a pas changé. Qu'y avait-il donc à faire? A notre avis, étendre tout simplement l'union conservatrice.

On a cru remarquer, même parmi les républicains, des marques de lassitude, des essais de protestation, des commencements de résistance. On s'est dit que ces symptômes annonçaient dans les masses une disposition nouvelle, et que pour l'encourager, pour la développer, dans un pays qui, sous tous les régimes, empire, monarchie, république, a redouté les révolutions et toujours préféré le gouvernement *qui est, parce qu'il est*, il ne fallait pas, en portant la lutte sur la forme de gouvernement, fournir aux populations un prétexte de défiance et aux républicains divisés un terrain d'union.

Était-il indispensable, pour faire prévaloir cette politique, de former un nouveau groupe? Nous en doutons. Quelques discours à la tribune eussent produit plus d'effet au dehors, révélé à bien des esprits épars la pensée qui, à leur insu, les unit, et des rapprochements souhaitables seraient nés d'une conduite suivie.

Mais, si les groupes ont leurs inconvénients, ils ont aussi leurs avantages. L'intolérance en fait des barrières; la sagesse politique des traits d'union. L'Assemblée nationale en comptait beaucoup. Il y en avait un dont les conservateurs médisaient quelquefois; ils furent bien aises de le trouver au 24 mai; précisément parce qu'il se tenait aux frontières de la gauche, il leur rallia ce jour-là des suffrages qui leur donnèrent la majorité.

Ce qui rendait peut-être moins nécessaire la formation du groupe nouveau, c'est que les déclarations de ses membres ont été, à l'époque des élections, celles de la plupart des candidats conservateurs. Ils ont généralement affirmé, et quelques-uns des plus considérables le répétaient encore, il y a quelques semaines, devant les électeurs sénatoriaux, que la République n'était pas en question et qu'ils étaient les ennemis des révolutions.

Si c'est le langage qu'il convient de tenir au jour du scrutin, à quoi sert d'en tenir un autre avant? Les journaux conservateurs, qui ont dit le contraire pendant quatre ans, sont invoqués contre le candidat qu'ils soutiennent, et c'est avec leurs articles qu'on dément ses professions de foi et qu'on empêche son élection.

Dira-t-on que cette réserve ne convient pas à des monarchistes et qu'ils renient leur principe en ne le proclamant pas? Autant vaudrait soutenir que la France renie l'Alsace et la Lorraine parce qu'elle n'annonce pas chaque jour à Berlin qu'elle va les revendiquer.

M. d'Haussonville a l'esprit trop ouvert pour ne pas se rendre compte de cette situation, et quand il arrive à l'application, il est bien près de parler comme M. Piou.

Écoutez ses conseils aux orateurs des conférences qu'il voudrait voir s'établir par toute la France : « La France, leur dit-il, a fait un nouveau bail avec la République. Elle a, si vous me permettez cette expression familière, reloué l'appartement pour quatre ans. Mais, précisément parce qu'elle sent vaguement combien cet appartement est peu digne d'elle, elle n'aime pas qu'on lui en fasse trop sentir les inconvénients ni qu'on lui montre combien certains recoins sont malpropres. Il faut donc ménager ses nerfs sur ce point. »

Nous ne jurerions pas que dans cette phrase le spirituel orateur ait joint l'exemple au précepte. Mais le précepte, si nous l'entendons bien, se réduit à dire que, pendant quatre ans tout au moins, il vaut mieux ne pas attaquer la République. M. Piou écrit, de son côté, que, dans sa conviction, « un parti qui entrerait en lutte *aujourd'hui* contre la forme même du gouvernement se condamnerait à l'impuissance ».

Les termes sont différents, la conclusion est la même : s'abstenir, pendant quatre ans au moins, d'attaquer la République.

Était-ce la peine de tant batailler ?

Nos devanciers ont eu, comme nous, leurs hésitations, leurs dissidences, leurs luttes, parfois même leurs injustices mutuelles, bien faites pour nous instruire.

En 1863, c'était la question de l'abstention et de l'action électorale qui divisait d'excellents esprits. La France alors courait d'autres périls. Les épreuves du Saint-Siège, l'expédition du Mexique, l'arbitraire du pouvoir, l'état des finances, inquiétaient l'opinion publique. Préoccupés de ces dangers, sollicités par les membres les plus révéérés du clergé, des hommes d'ordre et de liberté, catholiques, royalistes, orléanistes, républicains libéraux, se réunirent pour délibérer sur le parti à prendre. Ils estimèrent que, pour aider au salut du pays, aucun sacrifice ne leur devait coûter, et, quelle que fût leur répugnance, ils prêtèrent, pour entrer à la Chambre, ce serment que n'impose pas la République.

Les objections et les attaques ne leur furent point épargnées. On les accusait de rompre avec leur passé et de s'inféoder à l'Empire. On invoquait contre eux les casuistes officiels, comme on invoque aujourd'hui contre « les constitutionnels » les arrêts de M. Ranc ou de M. Pelletan. Le *Journal des Débats* ayant avancé que le serment n'obligeait qu'au respect des lois, M. de Persigny lui signifiait, dans un avertissement, que le serment créait « un lien d'honneur » entre l'empereur et le candidat, et tout aussitôt les feuilles favorables à l'abstention de s'unir aux journaux du gouvernement pour opposer ces paroles aux candidats, à M. Thiers, à M. Berryer, à M. Dufaure, à M. de Vogüé, à M. de Kerdrel, à M. de Larcy, qui,

n'ayant pas pris M. de Persigny pour directeur de leur conscience, dédaignèrent ses consultations.

On leur annonçait également qu'ils n'auraient d'action ni sur la Chambre ni sur le pays, et c'est à peine, en effet, si l'on comptait, au début de la session, trente membres que n'eût pas investis la candidature officielle. Qu'arriva-t-il de ces prévisions? L'opposition grandit de jour en jour; les élections de 1869 furent pour elle une victoire morale, et l'année suivante, un cabinet « d'honnêtes gens », suivant le mot de M. Daru, était constitué.

De ces souvenirs, sans prendre parti pour tel ou tel groupe, nous ne retenons qu'un enseignement : tolérons entre nous les dissidences et ne nous hâtons pas de les transformer en ruptures ni les dissidents en ennemis. Aujourd'hui comme en 1863, le devoir de tous les hommes de bien, des conservateurs, des libéraux, est de s'unir, quelles que soient leurs origines et leurs préférences, pour sauver, avec les armes que la loi leur met à la main, la société en péril.

La monarchie, nous ne cessons de le penser, est le vrai gouvernement de la France. Il n'en faut pas moins le reconnaître : pour les royalistes, la république n'a jamais eu par elle-même le caractère qu'aurait fatalement à leurs yeux tout régime héréditaire qui ne serait pas la royauté légitime. Ils n'ont pas cru manquer à leur foi en votant la constitution de 1848, en la défendant contre le coup d'État; ceux d'entre eux qui ont voté la constitution de 1875 ne l'ont pas cru davantage.

La république, en théorie, n'est autre chose que la nation se gouvernant elle-même. En pratique, elle peut être une bande de sectaires ou un syndicat d'honnêtes gens. Tant qu'elle existe, on ne saurait s'étonner que d'honnêtes gens, sans l'avoir votée, sans même y croire, dans la seule vue du bien public, fassent effort pour lui donner ce second caractère.

S'ils réussissent dans cette difficile entreprise, leur patriotisme n'aura pas à s'en repentir. S'ils échouent, leurs convictions n'en souffriront pas. Tout ce qu'ils auront fait pour le pays profitera à leur cause. La France désabusée se sentira d'autant plus portée à les suivre qu'elle les aura vus, sous un autre régime, plus dévoués à ses intérêts. Sans lui répéter chaque jour le nom de la monarchie, ils lui en auront, par leurs œuvres, révélé les titres; ils se féliciteront alors de n'avoir pas multiplié les barrières entre des hommes dont le concours lui est indispensable pour la rétablir. L'Empire n'a cessé de dénoncer les traités de 1815; il n'est arrivé, en inquiétant l'Europe, qu'à les aggraver. La Restauration n'en parlait jamais; si elle eût duré, elle aurait, de concert avec la Russie, obtenu leur révision et reculé nos frontières.

Les républicains ont constamment à la bouche le nom de la

République; ils la perdent par leurs actes. Ils préparent de leurs propres mains un mouvement pareil à celui qui naguère faillit les emporter. C'est à prévoir ce mouvement, à l'observer, à l'empêcher de s'égarer que les conservateurs doivent s'appliquer. Ils le dirigeront d'autant mieux qu'à jamais affranchis de compromissions indignes de leur cause, ils auront, dans un large esprit de conciliation, recherché partout des alliés pour la défense de la liberté et de la justice.

On ne sera pas surpris de trouver l'expression de ces vues et de ces vœux dans la chronique du *Correspondant*. Inébranlablement fidèle aux principes traditionnels comme à la vieille foi de la France, le *Correspondant* a toujours pratiqué, pour sa part, les maximes d'Henri IV et de Louis XVIII. Défendu devant les tribunaux par M. Berryer et par M. Dufaure, il a compté parmi ses fondateurs et ses collaborateurs d'illustres royalistes, des libéraux sincères, des serviteurs dévoués de la monarchie de Juillet, des amis éclairés de l'Empire, des républicains modérés, tous réunis par des convictions communes sur les principes fondamentaux de la société. La liberté religieuse a été la raison dominante de cet accord; c'est pour la défendre que le *Correspondant* est né; c'est pour elle qu'il a de tout temps combattu. Aujourd'hui que l'Eglise est menacée de toutes parts : dans l'enfance par les lois scolaires, dans le sacerdoce par les lois militaires, dans l'exercice de la charité par la laïcisation des hospices, dans les congrégations par les abominables exigences du fisc, et jusque dans l'influence française, intimement associée au dehors à l'existence de ces missions que le recrutement décime et que les lois de finances ruinent, comment ne jugerions-nous pas plus que jamais nécessaire cet accord de tous les hommes de foi et de liberté? Soucieux de tout ce qui peut le faciliter, nous éviterons toujours ce qui pourrait y faire obstacle.

Les tempêtes de la dernière quinzaine se sont apaisées au Palais-Bourbon. La Chambre discute avec somnolence un projet de loi dont l'objet est d'étendre la compétence des juges de paix, mais qui, à la manière dont on les recrute, pourrait bien avoir pour effet, comme on l'a dit, d'étendre seulement leur incompétence.

Elle n'a montré quelque émotion que lorsque M. Léon Say est venu lui demander d'instituer, avant la nomination de la commission des finances, une discussion générale sur le budget. Derrière cette idée, d'allure inoffensive, on a cru deviner une compétition ministérielle, et cette crainte l'a perdue. Le président du conseil, non moins inquiet que son collègue des finances, a donné de sa personne pour enlever la majorité.

La proposition aurait-elle, autant que le pensait son auteur,

porté remède aux incohérences et aux lenteurs de la discussion du budget? Il n'y avait guère à l'espérer. L'intention de M. Léon Say était de faire sortir d'un débat préalable quelques conclusions précises, qui eussent facilité et limité le travail de la commission, en dégageant la politique financière de la Chambre. Mais, pour dégager cette politique, il faudrait d'abord qu'elle existât. Ni la Chambre ni les ministres n'ont de politique financière; ils n'ont que des expédients, qui varient sans cesse.

Il n'y a de politique suivie qu'en matière religieuse; sur ce point, l'opposition grandit chaque jour entre le vœu public et l'esprit radical dont le gouvernement est l'esclave.

Que le respect des croyances et les pensées de pacification se développent dans le pays, on ne saurait le nier. Des statistiques récentes ont établi que, malgré les moyens dont on use pour intimider ou séduire les familles, pour arracher aux vivants des promesses que, même rétractées au lit de mort, on oppose à leurs héritiers, le chiffre des enterrements civils, déjà minime, a baissé. Le repos du dimanche, est enraciné dans nos mœurs, et la Chambre a dû se mettre à la torture pour ne pas l'inscrire dans la loi relative au travail des enfants et des femmes.

A Reims, un Conseil municipal républicain vient de repousser, à l'unanimité moins une voix, le projet de laïcisation des hospices. A Rouen, l'administration confesse elle-même la violence que lui fait le sentiment populaire. En dépit des lois scolaires, les instituteurs-adjoints sont obligés d'accompagner les enfants aux offices du dimanche. De l'aveu de leurs chefs, les écoles seraient désertes si l'on ne donnait aux familles cette satisfaction.

Dans d'autres départements, des Conseils municipaux ou des Conseils généraux, interprètes du peuple qui les a élus, votent des allocations aux écoles libres. Le gouvernement annule leurs délibérations; le Conseil d'Etat confirme l'annulation. Au même moment, on relève le budget de la ville de Paris et on y trouve, sous différents titres, des crédits de plus d'un million pour subventions aux écoles ou aux associations laïques. Ces subventions, le ministre de l'intérieur les a confirmées. Si la loi les interdit, pourquoi n'est-elle pas la même partout? Pourquoi permettre à Paris ce qu'on défend à Nantes? C'est qu'à Nantes l'enseignement est religieux et qu'à Paris il est athée.

Le gouvernement n'a pas le temps de réprimer les empiètements des jacobins de l'Hôtel de Ville. Il est tout occupé à dépouiller de pauvres filles, dont le crime est de soigner les malades et d'élever les enfants. Le droit d'accroissement le veut ainsi. Au Mans, à Seyssel, on poursuit les Sœurs de Charité, qui desservent des hospices de vieillards. Dans le Rhône et dans l'Ain, on s'acharne

contre les Sœurs de Saint-Charles, communauté dont la maison-mère est à Lyon et qui, depuis plus d'un siècle, fait le bien dans cette province. A Marboz, à Saint-André d'Huriat, à Châtillon-sur-Chalaronne, à Trévoux, il n'est question que de contraintes, de saisies, de perquisitions, de ventes judiciaires. Le mobilier des Sœurs, les tables et les bancs des classes, les lits des dortoirs sont traînés sur la place et mis à l'encan, au milieu de populations indignées qui, comme à Marboz, se pressent autour des religieuses pour témoigner des sentiments qu'elles leur gardent. Qui frappe-t-on ainsi? Les religieuses sans doute. Mais avec elles, et plus qu'elles encore, ces vicillards qui verront diminuer dans les hospices de Seyssel et du Mans, avec les ressources des Sœurs, le nombre des lits; ces élèves dont on interrompt les études, ces familles qui, tranquilles sur l'éducation de leurs enfants, sont tout à coup obligées de les reprendre et de leur chercher d'autres écoles.

M. Buffet flétrissait hier à Lyon, avec sa forte éloquence, ces odieuses mesures, et dans une lettre vraiment épiscopale et française, S. Em. le cardinal Foulon vient de les dénoncer au président de la République. Il ne se peut pas que, dans l'une et l'autre Chambre, quelque voix ne s'élève pour en réclamer le terme. Rien ne les excuse, puisque tout le monde reconnaît l'iniquité du droit en vertu duquel on les applique. La commission du budget ne l'a pas niée; les membres les plus hostiles aux congrégations, M. Pelletan lui-même, ont avoué que le sentiment général appelait une réforme et que le droit d'accroissement, tel qu'il s'exerce, était injuste.

Faut-il ajouter que le tribunal d'Yvetot vient de rendre un jugement qui donne raison aux Sœurs? La Cour de cassation aura donc à se prononcer de nouveau et l'on ne peut alléguer une jurisprudence définitive pour continuer ces exactions révoltantes.

Il semble que les violences de nos gouvernants contre la religion ne puissent se produire sans qu'ils reçoivent en retour quelque affront de la part de l'étranger. L'an dernier, avec une crânerie qu'il perd devant M. Lissagaray, M. Constans faisait expulser les Sœurs de Vicq; à la même date, l'Angleterre et l'Allemagne, sans consulter la République, disposaient entre elles de l'État de Zanzibar, au mépris du traité de 1862 qui, d'accord avec la France, en avait garanti l'indépendance. Cette année, pendant que la République fait vendre le mobilier des religieuses de Marboz, l'Angleterre met la main sur la justice égyptienne. Elle l'avait mise déjà sur les finances, sur les travaux publics, sur l'armée, et, comme pour faire acte de commandement suprême, le duc de Cambridge passait, il y a quelques jours, la revue des troupes du khédivé. Voici qu'un décret, inséré au journal officiel du Caire, établit une commission d'inspection des tribunaux indigènes, com-

posée de trois membres, un Anglais, le juge Scott, qui la préside, un Égyptien et un Italien. De la France, il n'est pas question. Quels cris auraient poussés nos républicains, si de pareils faits s'étaient produits sous un autre régime ! Mais que pouvaient-ils espérer ? M. de Freycinet avait livré l'Égypte aux Anglais en 1882. Un tel acte aurait dû écarter à jamais du pouvoir l'homme qui l'avait commis ; les républicains n'ont trouvé rien de mieux, pour donner à l'Angleterre la mesure de leur fermeté, que de le remettre à la tête du gouvernement. On nous annonce que le consul général de France, M. le comte d'Aubigny, a reçu mission de protester auprès du khédivé contre le décret. Nous le croyons volontiers. Mais un journal ministériel, le *Temps*, nous édifie d'avance sur la portée de cette démarche : « Cette conversation, dit-il, était fort en place. Il ne faut pas se faire d'illusion sur ses fruits. Le juge Scott va triompher avec sa réforme judiciaire ¹. »

Si M. Ribot faiblit en Égypte, il retrouvera son énergie pour rappeler au Saint-Siège quelque article des lois organiques, interdisant aux prêtres français honorés de la prélature romaine d'en porter les insignes.

L'Allemagne est en proie à d'étranges mouvements et l'on dirait qu'une révolution sourde, préparée à l'avance dans le pouvoir et dans les masses, menace les destinées de cet empire, dont on vantait la force. Tandis que les revendications ouvrières se développent, encouragées par le congrès de Berlin, les vieilles traditions de l'État sont atteintes. Le commandement militaire a perdu son caractère de permanence ; le général de Waldersee n'aura fait que passer à ce poste de chef du grand état-major général, que le général de Moltke occupa pendant trente ans, et en quelques années, quatre titulaires se sont déjà succédé au ministère de la guerre qui, sous M. de Roon, semblait inamovible. On croirait, à voir ces changements, l'Allemagne en république.

Mais ce qui attire surtout les regards, c'est le duel engagé, avec des singularités si diverses, entre le petit-fils de Guillaume I^{er} et le grand chancelier du vieil empereur : cette pièce de théâtre intitulée le *Nouveau Maître*, toute pleine d'allusions à la rupture du jeune souverain avec l'orgueilleux ministre, et dont Guillaume II vient surveiller lui-même les répétitions et diriger la mise en scène ; cette révolte de l'homme d'État renversé qui, du fond de sa retraite de Friedrichsruhe, fait entendre ses rugissements, répand dans la *Gazette universelle* de Munich et dans les *Nouvelles* de Hambourg ses plaintes enflammées, dénonçant les ministres qui l'ont remplacé, même quand ils l'imitent, prophétisant la chute de l'édifice

¹ Le *Temps* du 19 février.

qu'il a construit, jetant à tous les échos les accents de ses colères, sans paraître se douter qu'il en suscite d'autres, et que les vengeances qu'il a exercées contre le comte d'Arnim pourraient à son tour le frapper.

La France, qui contemple ce drame, s'étonne en même temps d'être l'objet de prévenances inaccoutumées. L'empire s'associe au deuil qu'elle porte de Meissonier; nos artistes sont conviés à l'exposition qui se prépare à Berlin, et la mère de l'empereur, la fille de la reine Victoria, l'impératrice Frédéric, princesse dont le rang, le courage, les épreuves noblement supportées commandent à tous le respect, vient elle-même à Paris; elle paraît dans les ateliers de nos maîtres, comme pour les décider à lui rendre en Allemagne la visite qu'elle leur a faite.

On peut noter ces symptômes sans oublier le passé ni perdre de vue l'avenir. Livrée à l'impétueuse domination d'une volonté unique, l'Allemagne s'inquiète des surprises qu'elle lui réserve. L'empereur se plaint, dans le discours qu'il vient d'adresser au banquet de la diète de Brandebourg, de rencontrer parmi ses sujets « une sorte d'hésitation, parfois un silence froid », et il constate qu'il « n'est pas toujours facile pour eux de trouver la voie qu'il s'est tracée ». Quand les choses sont si obscures pour les sujets, elles doivent inspirer aux étrangers d'autant plus de circonspection.

C'est bien aussi l'attitude qui nous convient envers l'Italie. La déclaration de M. di Rudini contenait de bonnes paroles pour la France, qui les a accueillies avec cordialité. Mais, tant que subsistera la triple alliance, il sera difficile de donner à ces dispositions mutuelles la suite qu'elles comporteraient. Les Italiens n'ont jusqu'ici retiré de la triple alliance que des charges; la France ne saurait les aider à en sortir, en leur procurant des ressources financières qui ne profiteraient qu'à une politique dirigée contre elle. S'il dépend de l'Allemagne de leur donner le signal de la guerre, ce n'est point à nous de leur en fournir le nerf.

Les amis du nouveau cabinet ne se dissimulent pas ces difficultés, et ils l'engagent, pour rassurer la France, à publier les clauses secrètes du traité passé avec l'Allemagne et l'Autriche. M. Crispi et ses journaux déclarent que le voulût-il, le ministère ne le pourrait pas.

Il est à craindre que M. Crispi n'ait raison.

Charles DE LACOMBE.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

UNE ERREUR

Une tempête de novembre soufflait; le vent venait-il du pont ou du parc? Il enfilait la rue dans les deux sens, et, de quelque côté qu'on se tournât, il semblait souffler plus fort. Le gaz n'était point encore allumé; aux fenêtres des maisons ne brillaient également que de rares lumières, sauf l'appartement de la comtesse Ritholm, complètement éclairé. Une élégante femme de chambre traversa le salon, une lampe à la main, passa dans le boudoir, monta sur un escabeau pour atteindre la suspension, et la fit remonter le plus doucement possible, une fois garnie.

Cette lumière vive, plutôt que ces pas légers, lorsqu'elle rapporta dans le salon deux lampes voilées d'abat-jour, troublèrent les méditations de la femme assise au piano. Dans le crépuscule, ses belles mains avaient erré sur le clavier, traduisant ses pensées dans un langage musical. Près d'elle s'entassaient des cahiers de musique; devant elle, une partition était ouverte; elle la lisait sans doute lorsque la nuit tombante l'avait contrainte de se réfugier dans ses propres inspirations. Elle se leva, avec la lenteur et le calme des races du Nord. Sa robe de soie noire était si lourde et si souple qu'elle ne faisait aucun bruit; la mantille de dentelle noire drapant sa tête et ses épaules, et rattachée sur sa poitrine par un bouquet de violettes, encadrait un ovale pur, d'une pâleur transparente. D'imperceptibles rides se croisaient sur son front; ses cheveux opulents, séparés en deux bandeaux ondulés, se masquaient simplement derrière sa tête. Etaient-ils gris? Non, d'un blond cendré auquel nul fil grisonnant ne se mêlait encore. En quelques pas, sans se presser, elle entra dans le boudoir, et examina la table à thé, toute servie près de la cheminée, entre deux sièges confortables. Le samovar d'argent chantait déjà. Elle souleva le couvercle de la boîte à thé, et en aspira le parfum. Des rides légères n'ôtaient rien à la finesse de son nez; ses lèvres étaient minces et serrées, comme si elles se refermaient souvent sur des pensées solitaires.

Cependant les élégants pupitres groupés autour du piano prouvaient que, dans ce salon, il se faisait de la musique d'ensemble. Les murs du boudoir étaient tendus de velours grenat, caché du reste par une foule de tableaux, surtout deux grandes toiles devant lesquelles étaient des lampes à réflecteurs. Sur un chevalet, un portrait, une délicieuse tête de jeune fille, qui se retrouvait vingt fois sur la table à écrire : photographies, aquarelles, miniatures, tantôt en amazone, tantôt en costume de bal, enfin, en toilette de mariée. Une dernière photographie, encore sans cadre, la montrait entre deux babys qui lui ressemblaient.

Une superbe tapisserie drapait la glace de la cheminée. Partout des livres; et près de la chaise-longue, recouverte d'un cachemire ancien, une table, où s'entassaient les brochures et les journaux, ainsi qu'une lampe de travail à abat-jour vert, témoignait d'heures consacrées à de sérieuses études. Des fleurs et des feuillages garnissaient l'unique fenêtre, et leur parfum emplissait cet espace silencieux. Une portière se souleva dans le coin le plus sombre de la pièce et une tête grise apparut.

— Madame la comtesse n'a plus rien à me recommander?

— Rien, merci. Vous pouvez partir pour le concert, ma bonne Lore; on dit que ce sera très beau.

— Quel dommage que Madame la comtesse soit précisément retenue ce soir!

— Cela ne fait rien, Lore! La compagnie de M. d'Asmar me dédommagera, et les Florentins ont promis de rejouer chez moi ce même quatuor.

— Alors je puis partir? Je souhaite respectueusement le bonsoir à Madame.

— Bonsoir, Lore, et bonne nuit. Si vous rentrez tard, je me serai couchée et n'aurai plus besoin de vous.

Un murmure un peu grondeur sortit des plis de la portière; elle se referma doucement et la comtesse se retrouva seule. Elle prit un beau couteau d'ivoire japonais et se mit à couper un livre dont ses doigts fins tournaient distraitemment les feuilles, en y attachant, sans lire, ses grands yeux bleus. Un pas d'homme, résonnant dans le salon, amena sur ses joues une délicate rougeur qui lui rendit soudain le charme de la jeunesse. C'était peut-être quelque jet de flamme, dans la cheminée, qui colorait ainsi son beau visage.

Le pas était discret, élastique. Celui qui arrivait s'arrêta dans le rayon lumineux de la première lampe. Avant d'avoir rien dit, il en tourna brusquement le bouton.

— Pardon, Hedwige; cette lampe fume atrocement; la table est couverte de noir de fumée. Bonsoir. Comment vas-tu?

La comtesse sourit de la sollicitude de son hôte, qui la suivit dans le boudoir.

— Tu ne parais pas vouloir jouer à quatre mains avec moi, ce soir? Alors puis-je m'installer au coin de ta cheminée?

Le nouveau venu avait les mouvements, l'accent rapide d'un jeune homme; sa tournure distinguée, sa puissance très visible de volonté, tout cela était jeune. Mais le beau visage allongé était couronné de cheveux gris taillés fort courts; la fine moustache était grisonnante, et les mains, plus encore que les traits, trahissaient son âge.

— Tu parais enchanté. Est-ce de repartir demain? dit la comtesse, avec une nuance de désappointement inconscient.

— Je le suis de ne partir que demain et d'avoir encore l'honneur de passer cette soirée avec toi.

Tous deux se turent un instant. Depuis dix jours qu'il venait chaque soir prendre le thé chez elle, c'était la première fois qu'un inconcevable embarras se glissait entre eux. Douleur, ou même simplement regret de la séparation prochaine? Ce ne pouvait être cela, pensait M. d'Asmar, tandis qu'Hedwige lui demandait d'un ton un peu contraint :

— As-tu terminé toutes tes affaires, dit adieu à tous tes amis?

— A tous, répliqua-t-il. Tu sais combien il m'en reste, après vingt-cinq ans d'absence.

— Cependant, une véritable amitié ne doit pas avoir la notion du temps.

— En un certain sens, le temps n'existe pas, en effet, continua-t-il sur un ton de plaisanterie. Seulement, nous ne savons pas toujours nous élever à ces hauteurs philosophiques.

— Pas toujours, peut-être, mais dans les moments de la vie qui marquent une date? Quand je t'ai revu, j'ai senti que le temps était supprimé; en ce premier instant, j'ai cru revivre notre enfance commune.

— De qui parles-tu? De moi ou de toi et de Wolff? Car toi et moi, nous n'avons pas été enfants en même temps.

Sa voix était devenue un peu brève. Il reprit avec un sourire un peu amer :

— Le second instant a dû te démontrer, avec une évidence d'autant plus cruelle, à quel point ces années dont nous avons voulu nier l'existence m'avaient métamorphosé.

— Peut-être! reprit-elle, en se levant pour modérer la lampe du samovar.

Il la regardait faire; lui aussi s'était levé et se décidait à poser son chapeau sur un meuble.

— Ces systèmes-là ne sont pas pratiques, fit-il, se rapprochant de la table à thé. Chez moi, à Singapore, j'ai moi-même apporté quelques améliorations au mien. Je regrette de n'y avoir pas songé ; je t'aurais fait arranger une lampe de ma façon.

La comtesse sourit.

— Je suis satisfaite de ce système imparfait ; je n'ai pas autant d'ambition que toi., ou de besoin de changement.

— Mais, ainsi, tu risques sans cesse de te brûler les doigts !

— Cela n'est pas encore arrivé.

— Sans vouloir être fâcheux prophète, je suis convaincu que tu te brûleras !

— Quand tu seras parti, je ne ferai plus le thé moi-même. Lore s'y entend mieux que moi.

— C'est donc un honneur tout spécial, que j'apprécie trop tard, comme beaucoup d'autres ! Et, avec cela, je n'aime pas le thé ! Pardonne ! je ne devrais pas te le dire, n'est-ce pas ? surtout après ta révélation.

— Comment me demandes-tu ce que tu dois faire ou ne pas faire ? Ce serait plutôt à moi de te demander conseil.

Nouveau silence. Il ne répondit pas à ce dernier compliment, soit qu'il ne l'eût pas entendu, soit qu'il l'acceptât tout simplement. Une rougeur montait lentement aux tempes de la comtesse. Ce silence avait quelque chose de pénible qui lui contractait le gosier.

— Notre causerie ne coule pas de source aujourd'hui, dit-elle enfin.

— Tant mieux !

— Pourquoi ?

— Je n'aime pas les sentiers battus de la conversation.

— Mais, pour moi, il n'existe que les sentiers battus ; je n'ai pas su, comme toi, me frayer des chemins nouveaux.

— Cela ne t'était pas possible.

— Qui sait ! Si j'avais débuté de bonne heure ? Tu me trouvais jadis très jolie en costume de garçon.

— Moi ! Quand donc ?

— Oh ! il y a longtemps, mais je ne l'ai jamais oublié, et souvent depuis, encore maintenant, tous ces jours-ci, la vieille femme que je suis a ressenti quelque chose de la crainte respectueuse que, dans son enfance, lui inspirait le grand Joachim. Les hommes n'ont pas de mémoire !

— Rarement, pour les petites choses.

— Autrefois, rien de ce qui te concernait n'était pour moi petite chose.

— « Autrefois » est flatteur ! Heureusement, je ne suis pas aussi susceptible qu'on le prétend. Mais, pardon !

Il se leva et s'approcha de la petite pendule rococo, posée sur la table à écrire.

— Ta pendule retarde beaucoup. Quand je suis sorti de l'hôtel du Nord, il était sept heures et demie sonnées, et elle ne marque que cette heure-là.

Il fit marcher les aiguilles. Hedwige l'observait, et ses yeux graves avaient pris une expression malicieuse qui n'échappa point à M. d'Asmar, car il avait mis son binocle pour arranger la pendule. Il était très myope.

— Avoue que tes yeux disent : Maniaque !

— Oh ! non. Ils disent tout au plus : Toujours le même !

— Oui, ce sentiment minutieux de l'ordre et de la règle doit paraître ridicule à une mondaine. Mais quand on vit, comme moi, loin des pays civilisés, les meilleures qualités dégénèrent en manies.

— Cette pensée ne m'était pas venue. Es-tu si certain, Joachim, que je fusse née pour faire une mondaine ?

— Du moins, c'est le résultat de ton éducation.

Hedwige sentit, dans cette phrase, un reproche dirigé contre sa mère, reproche qui était bien dans l'esprit de Joachim, mais qu'il n'avait pas voulu exprimer.

— Qu'entends-tu, au reste, par mondaine ?

— Ce que tu es.

— Alors, je ne serais pour toi qu'un type général et non une individualité ?

Il lui jeta un de ces regards rapides, un peu durs, qui l'avaient déjà inquiétée. Durant les soirées précédentes, elle avait eu la sensation très douce que tous deux se comprenaient, que, pour la première fois de leur vie, l'un d'eux n'avait qu'à commencer une pensée pour que l'autre l'achevât. Elle avait cru qu'il lisait jusqu'au fond de son âme et la jugeait digne de son amitié ; et maintenant il lui semblait que tout cela n'était qu'une erreur.

— Sais-tu, Joachim, j'ai eu aujourd'hui un très vif désir : celui, avant une séparation qui peut être définitive, de te raconter ma vie. Et voilà que nous semblons redevenus aussi étrangers l'un à l'autre que le premier jour où nous nous sommes revus !

— Ce n'est qu'une apparence, Hedwige. Tout ce que tu voulais me dire, tu peux le dire avec la même sécurité que si tu te parlais à toi-même.

— Impossible, à présent ! La porte s'est refermée et la clef en est perdue.

— Nous la retrouverons; la soirée est encore longue. As-tu des nouvelles de ta fille? La verrai-je à Rome?

— Elle ne m'a pas écrit aujourd'hui. Mais voici sa dernière photographie, que j'ai reçue il y a deux heures : elle et ses enfants.

Il s'approcha de la lampe et étudia longuement cette image. Hedwige, dans l'ombre, observait le jeu de sa physionomie. Une émotion violente contracta ses traits, puis il sourit :

— Ta fille n'a rien de toi, absolument rien! On ne croirait pas qu'elle t'appartient; elle ne rappelle pas Wolff non plus. C'est à ma mère qu'elle ressemble, avec ses yeux profonds et sa bouche rieuse; mais là, cet enfant, c'est toi trait pour trait. Quand je le prendrai sur mes genoux, je croirai retrouver la petite Hedwige qui venait y grimper si souvent, pour me dévorer de ses regards sérieux, me faisant raconter des contes de fées.

Elle s'était rapprochée et examinait avec lui la photographie.

— Tu racontais si bien, Joachim, qu'il m'arrive encore de reproduire mot à mot tes histoires, au grand bonheur de mes petits-enfants, après m'en être servie pour Sylvia elle-même, qui, bien des fois, s'est assise à mes pieds avec l'aîné de ses bébés, voulant les entendre encore. J'y intercale la description des pays où se trouve Joachim, bien qu'il ne m'ait gâtée qu'en fait de cadeaux, mais fort peu en fait de lettres. Chaque cadeau a son histoire; le châle, le couteau d'ivoire, la boîte de santal, le paravent chinois, bref, tout ce qui vient de toi a été le prétexte de récits sans fin. De cette façon, nous t'avons toujours senti au milieu de nous.

Sa voix s'était légèrement voilée.

— J'ai toujours écrit régulièrement à Wolff; n'était-ce pas la même chose?

Hedwige ne parut pas entendre cette question implicite. Il continuait à étudier les portraits.

— Tu avais aussi des boucles semblables, — dit-il enfin, comme s'il n'avait pas compté sur une réponse, — toutes pareilles, et je les roulais sur mes doigts, en te racontant mes histoires.

— Oui, j'aimais cela; tandis que Wolff me tirait si fort les cheveux, que je finissais toujours par le battre. Il me tourmentait sans cesse, et le grand Joachim venait mettre la paix entre nous.

— Je crois que le juge était souvent injuste, — dit avec émotion M. d'Asmar, — il avait un préjugé contre les filles, et protégeait son petit frère, le favori de sa mère.

— Cela ne faisait rien. J'étais fière de te voir prendre parti contre moi.

— Tu me couvres de confusion rétrospective. Puis-je te demander pourquoi?

— Non, certes... Cependant, après tout... nous sommes de vieilles gens et nous pouvons parler en riant de ces enfantillages. Ton blâme m'était plus doux que ta louange. En vraie fille d'Ève, je savais déjà qu'on veut parfait ce qu'on place le plus haut.

— Comme tu sais joliment tourner les choses ! Tu t'y entendais déjà, au temps dont tu parles ; tu me semblais moins enfant que mon petit Wolff, si fou, si étourdi. Pauvre garçon ! je le vois encore devenir cramoisi de colère lorsqu'il restait court devant tes ripostes. C'est pourquoi il en venait aux coups ; il était humilié qu'un garçon eût le dessous dans une querelle avec une fille.

M. d'Asmar s'était assis au pied de la chaise-longue, le dos tourné à la lampe. Hedwige appuyait ses bras croisés sur le dossier capitonné d'un fauteuil, faisant glisser entre ses doigts les bouts de sa mantille de dentelle.

— Tu as commencé de bonne heure à aimer Wolff ? interrogea-t-il.

— Quelle question délicate !

Il la regarda fixement ; elle tenait ses yeux attachés sur la flamme du foyer, comme si elle voulait y lire quelque chose. Toute gaieté s'était effacée de ses traits ; on eût dit qu'un vent d'automne avait soufflé sur son visage. Non, il ne voulait pas la voir ainsi ; tout à l'heure, c'était sa figure d'autrefois qui lui souriait avec malice. Elle avait aimé Wolff, il fallait que ce fût ; le contraire était impossible. Aujourd'hui, devenue veuve, elle pleurait encore l'époux disparu ; de là cette expression douloureuse.

— Quelle chose étonnante que j'aie si peu de souvenirs de ce temps où, — je ne dirai pas moi, car j'étais déjà loin de mon enfance, — mais où toi et mon frère, vous étiez enfants. Je ne venais à la maison que pendant les vacances de l'Université. Je me souviens pourtant d'une scène : Wolff s'était coupé le doigt, tu pleurais amèrement, et tu ne voulais pas te laisser consoler.

— Parce que j'étais la coupable : nous nous arrachions un couteau ; tout d'un coup, j'avais vu la blessure béante ; le sang coulait ! Je croyais qu'il allait m'accuser ; au contraire, il dit qu'il l'avait fait tout seul, et je me tus, ayant peur d'être punie. À partir de ce jour, je ne l'ai plus tourmenté ; il s'était montré supérieur à moi en courage. Sais-tu que, dans ce temps-là, tu m'appelais Haïdi ? J'aimais tant ce nom que, pour l'entendre, j'aurais passé à travers le feu.

— Et tu me jetais tes bras autour du cou en disant : Mon Jo chéri !

Ces souvenirs évoqués avaient rendu à son visage toute sa jeunesse.

— Oui, je t'appelais comme cela, dit-elle avec un sourire.

— Mais quand je revins de l'Université, il n'en fut plus question.

— Tu m'intimidais trop ! Je croyais que tu savais tout parce que tu avais passé ton examen. D'ailleurs, j'étais devenue une grande fille... de neuf ans.

— C'est vrai ; à vingt et un ans, j'étais docteur en droit. Mon Dieu ! comme ma pauvre mère en était orgueilleuse, quoiqu'elle eût pour moi plus d'admiration que de tendresse. Son vrai fils, son unique rayon de soleil, c'était Wolff. Quel bonheur elle eût éprouvé si elle avait assez vécu pour te voir sa femme !

— Tu as gardé un culte pour ta mère, Joachim ? Wolff en parlait si peu qu'elle m'est restée étrangère.

— A sa mort, Wolff n'avait que quinze ans et s'occupait surtout de lui-même, comme tous les enfants gâtés. Mais il sentit ce qu'il perdait je le sais, car il passa l'année suivante près de moi. Il était encore au gymnase, le cher paresseux ! Ma mère m'avait rendu, en mourant, responsable de son bonheur. N'ai-je pas fait mon devoir ? N'ai-je pas préparé le bonheur de Wolff ?

Hedwige se taisait. Inquiet de ce silence, il répéta sa question.

— Dis-moi, Hedwige, il a été très heureux ?

— Je ne sais, répondit-elle, la voix étranglée, si les hommes qui lui ressemblent connaissent jamais le vrai bonheur.

— Tu veux dire qu'il a été malheureux ?

Sa voix tremblait si fort que la comtesse se hâta de répondre par une autre question.

— Ne t'a-t-il pas écrit son accident, un an après notre mariage ?

— Il s'était cassé la jambe !

— C'est tout ce qu'il t'a dit ?

— Il écrivait si peu et des lettres si courtes ! On n'apprenait jamais rien par elles.

La comtesse eut un sourire mélancolique.

— Le plus souvent, son secrétaire tenait la plume.

— Mais ce singulier secrétaire n'avait jamais la pensée d'écrire pour son compte au pauvre banni et de faire tomber un peu de manne dans son désert.

— Voyons ! ce désert, c'étaient les tropiques et leurs merveilles ! Fallait-il que la manne y tombât de nos sablonnières de Poméranie ?

— Je n'ai jamais compris pourquoi vous aviez déserté si complètement la ville pour la campagne. Au début, j'ai cru mon frère tellement jaloux de la beauté de sa femme qu'il voulait la cacher à tous les regards ; mais ce système persistant, mon étonnement ne fit que s'accroître. A te le dire franchement, Hedwige, j'avais cru que tu ne t'y soumettrais jamais.

— Vraiment? fit-elle avec une telle amertume, que son auditeur ressentit un nouveau malaise.

Il se leva et entassa avec art dans la cheminée quelques bûches qui s'enflammèrent en pétillant.

— Vois-tu, c'est ainsi qu'il faut s'y prendre. De l'air en dessous, le bois bien arrangé, ou le feu ne flambra pas.

— Oui, fit-elle, distraite; les hommes pensent à construire habilement leur feu; ils ne s'inquiètent guère de l'arbre qu'ils livrent à la flamme.

— L'arbre a été fait pour brûler ou pour mourir inutile.

— Oui, mais le tout est de savoir *quand*.

— Le tout est de savoir *pourquoi*.

— Comme nul ne lui demande son avis, mais qu'on le traite en chose inerte, on peut toujours supposer qu'on a été cruel envers lui.

M. d'Asmar était encore penché sur le feu; il se retourna brusquement. Les traits d'Hedwige avaient la froideur du marbre.

— Pourquoi avoir vécu à la campagne? demanda-t-il, presque brutalement.

— Parce que Wolff s'était brisé la hanche d'une façon si malheureuse, dans cette chute, qu'il demeura boiteux toute sa vie. Il lui fut désormais impossible de monter à cheval, de chasser, de danser, de faire une promenade à pied. Il fallait un très beau temps pour qu'il pût sortir sans béquille. Ce fut dur pour lui; il ne connaissait pas d'autres plaisirs.

Elle parlait avec calme, avec indifférence, de cette voix mélodieuse et douce comme le murmure de l'eau courante. Pas un muscle de son visage ne remuait; on eût dit qu'elle ne respirait pas.

M. d'Asmar s'accoudait à la cheminée.

— Boiteux! répéta-t-il, les sourcils contractés, le regard fixé à terre.

Enfin, il releva la tête.

— Et que faisait-il?

— Nous jouions au piquet, à l'écarté, au domino; il sortait beaucoup en voiture, conduisant lui-même; c'était sa grande distraction.

— Et sa fille?

La figure de la comtesse s'éclaira.

— Oui, Sylvia! Quand Sylvia grandit, bien des choses changèrent et aidèrent à remplir ses heures. Il lui apprit à monter à cheval; il restait des après-midi au manège, jusqu'à ce qu'elle fût venue à bout des exercices de haute école, des sauts les plus périlleux, et qu'elle eût mérité une louange de ce maître sévère.

— Et toi, tu lui enseignais le reste?

— Autant que possible. Elle joue très bien, Joachim, pas du tout en amateur.

Il s'assit, et elle se laissa glisser dans le fauteuil auquel elle s'appuyait.

— Enfin je persuadai à Wolff de passer deux ans en ville, pour compléter l'éducation de Sylvia et la marier. Je me retrouvai dans la société des humains, et je pus faire un peu de musique, pendant qu'il fumait et qu'il jouait aux cartes.

— Votre salon devint à la mode; les journaux en parlèrent.

— On blâmait Wolff, parce qu'il recevait tout le monde, supprimant ainsi la distinction des classes, dit la comtesse, en souriant. Ce ne fut pas là, du reste, mais à la campagne, que Sylvia trouva un mari, son cousin, l'héritier du majorat.

— Cela valait mieux ainsi, puisque vous n'aviez pas de fils.

— Je n'ai jamais désiré un fils.

— Pourquoi?

— Parce que Wolff l'aurait de bonne heure arraché à mon influence pour n'en faire qu'un soldat.

— J'ai vu le temps où un brillant officier faisait la cour à la plus jolie personne de notre « Résidence »; elle le trouvait alors assez bon pour elle, lui et son métier.

— Tu t'exprimes bien, Joachim; il était assez bon pour ceux qui voulaient marier, à tout prix, cette jeune fille, afin de l'éloigner du Prince...

Hedwige parlait très lentement, appuyant sur les mots. Son beau-frère se leva brusquement et alla jusqu'au bout de la pièce. En revenant, il s'arrêta devant elle.

— Et toi? Tu voulais aussi fuir ce voisinage dangereux?

— Oui, je voulais partir, dit-elle, les yeux baissés.

Il retourna vers la table à écrire, et, dans la demi-obscurité, commença machinalement à ranger les photographies et les papiers.

— Pourquoi as-tu...?

Il n'acheva pas.

— Pourquoi? fit-elle, retournant la tête de son côté. Pourquoi ne pas t'être faite actrice ou mendicante, plutôt que d'épouser mon frère, que tu n'aimais pas? Voilà ce que tu veux dire. Faut-il te répondre sincèrement? Te rappelles-tu le jour où tu vins frapper à ma porte, et où tu entras dans ma chambre, au moment où un rayon de soleil tombait sur mes fleurs. J'étais debout devant ma table chargée de lettres; je venais d'en commencer une adressée à Taussig, où je lui demandais s'il me trouvait assez de talent pour risquer une carrière d'artiste.

Elle s'arrêta et, se levant, s'approcha de lui; sa main saisit le chevalet pour appui.

— Te rappelles-tu, reprit-elle, que tu me contraignis à me rasseoir; tu me dis que Wolff m'aimait jusqu'au délire, qu'il se logerait une balle dans la tête si je ne promettais pas d'être sa femme? Et me voyant hésiter, tu me pris les deux mains, comme si tu voulais me broyer; tu me répétras que la vie de ton frère était en mon pouvoir, que tu avais juré à ta mère de veiller sur lui comme sur ton propre enfant.

— Sais-je ce que j'ai pu dire dans cette heure d'angoisse terrible? Je croyais que tu l'aimais comme il t'aimait, murmura Asmar.

— Tu te trompais doublement. Ton frère avait été bien des fois amoureux avant; il le fut encore après, et sa plus grande amertume, quand il se vit infirme naquit du souvenir de ses triomphes.

— De l'amertume?

— Voyons! dit-elle, d'un accent redevenu très doux, qu'avait-il pour l'aider à supporter son destin? Ni éducation morale ni instruction; l'art et la science lui étaient étrangers. La vie lui était forcément très lourde à porter, et je n'étais pas du tout la femme qu'il eût fallu pour la lui alléger. Nous ne sympathisions en rien.

— Je ne pouvais deviner, répliqua Asmar, sèchement, que votre union tournerait aussi mal, et que tu marcherais, pâle et calme, à l'autel, ayant au cœur un amour impossible et défendu, pour y prononcer un parjure.

— Que veux-tu dire?

— Ne m'as-tu pas avoué tout à l'heure que tu voulais t'éloigner, à cause du Prince? Tu avais peur de toi-même.

— Oui, mais pas ainsi, pas comme tu l'imagines! Ah! Joachim! vous autres hommes, vous ne savez guère lire dans un cœur de jeune fille! Il faut tout vous expliquer mot à mot, et encore vous ne comprenez pas! Je serais volontiers tombée à tes genoux pour te supplier, te dire que je préférerais la mort à ce mariage. Mais tu avais toujours été mon oracle, et nul ne m'avait enseigné à dire *non*. Le matin même, ma princesse était venue me faire une scène terrible, me traitant de froide coquette, de séductrice sans scrupule, qui cherchait à attirer tous les hommes autour d'elle par sa musique et ses regards, pour les charmer et les perdre. Oh! je ne puis y penser encore à présent!

Elle cacha un instant son visage dans ses mains blanches, qui se joignirent ensuite avec force.

— Je n'avais personne pour me donner un conseil, personne que toi! Ce qu'était Wolff, en réalité, je le compris le jour où je lui

laisai entendre qu'il nous faudrait quitter la cour. Jamais, depuis ce moment-là, je ne lui ai plus ouvert mon cœur.

Ses bras retombèrent avec un geste si désolé, qu'Asmar détourna la tête pour ne pas le voir.

— Tu crois que ma position de demoiselle d'honneur était si agréable et si facile? reprit-elle, un peu plus calme. Etre de service du matin jusqu'au milieu de la nuit; sans cesse en évidence, quand je me serais si volontiers dérobée aux regards; sans cesse enviée, tourmentée, soupçonnée, calomniée! Je me disais souvent : Si seulement j'étais laide à faire peur et si je jouais comme une écolière, on causerait et on rirait au lieu de m'écouter! Mais quand je jouais, j'oubliais l'univers entier; je n'aurais pu faire une fausse note, fût-ce pour éviter l'échafaud! Et chaque fois que je levais les yeux, le prince était là, me dévorant de regards brûlants; la princesse pâlisait, rougissait, pleurait de rage et de jalousie. Toi, tu venais me dire que je portais en moi des trésors de richesse et de bonheur, suffisants pour combler quelqu'un sans m'appauvrir. Tous mes trésors, hélas! se transformèrent en sable et en cailloux, comme dans les contes, personne n'ayant su les découvrir.

— Je voudrais que nous n'eussions pas reparlé de tout cela, dit-il la voix entrecoupée. J'avais dans le cœur une si douce image de votre vie à tous deux! j'étais si heureux de t'avoir revue! je ne demandais plus qu'à rentrer dans ma solitude, pour y mourir. Voistu, Hedwige (son accent redevint dur et bref), tu parles de toi, de tes souffrances, mais pourquoi n'as-tu pas su les oublier devant les siennes? Ton cœur s'est brisé de regrets égoïstes, au lieu de souffrir de ce qu'il souffrait! Tu dis qu'il n'avait ni éducation ni instruction! Qu'entends-tu par là? C'était un homme du monde; les plaisirs des riches étaient les siens. S'il ne savait pas apprécier l'art ou la musique, c'était du moins un brave officier, un garçon intelligent et un cœur d'or.

Le regard de la comtesse devint fixe; sa physionomie ne gardait aucune amertume, mais un douloureux effroi. Etait-ce ainsi que *lui* la jugeait! Elle ne pouvait cependant défendre sa propre cause, elle ne pouvait faire son éloge, énumérer les plaisirs nombreux que son initiative avait ménagés à un mari aigri et maussade, les voyages jusqu'aux extrémités de l'Europe, pendant lesquels elle avait supporté son humeur quinquanteuse et n'avait songé qu'à le distraire; elle pouvait encore moins laisser entendre qu'à la fin ses souffrances l'avaient tellement exaspéré, qu'il allait jusqu'à lui reprocher sa propre santé. Joachim n'avait connu Wolff qu'avec l'auréole de la jeunesse; il l'avait jugé comme l'affection aveugle d'un frère juge

un être idolâtré, tout ce qui lui reste de sa famille. Elle avait eu le tort, déjà, d'en trop dire. A quoi bon avoir remué ces souffrances, ensevelies au fond de son âme, et dont sa propre fille ne se doutait pas, car elle avait su lui faire de son père un idéal.

— Pourquoi n'être jamais revenu, puisque tu l'aimais tant? dit-elle enfin.

— Parce qu'il ne le désirait pas. Mais qu'importe tout cela, Hedwige? Pourquoi avoir reparlé de ces vieilles histoires? Je les avais heureusement évitées jusqu'à cette dernière entrevue; il a fallu qu'elles fussent plus fortes que moi!

— Pardon! dit-elle froidement, c'est ma faute. J'ai eu très grand tort, mais je ne pouvais le savoir d'avance.

Tous deux se turent longtemps. Enfin Joachim se leva. Le cœur d'Hedwige battit à se briser; elle crut qu'il allait prendre son chapeau et partir. Toute sa vie, cette montagne de souffrance et de malentendus, pèserait donc sur son âme! Mais non, il se dirigea vers le groupe de plantes vertes de la fenêtre, et dit, d'une voix changée, en touchant une feuille de palmier :

— Ces palmiers, élevés en serre, me font toujours de la peine depuis que je les ai vus dans leur patrie; je dois leur sembler là-bas ce qu'ils me semblent ici.

— Pourtant tu aimes cette contrée étrangère? De quoi plains-tu mes palmiers?

— Oui, je l'aime, car là-bas seulement je puis être tout à fait moi, et c'est un bien pour tout être humain. Es-tu jamais aussi heureuse qu'au piano? A Singapore, je suis tout à fait égoïste, ermite et vieux garçon. Ici, en Europe, personne ne peut être quelque chose de complet; on ne vous en laisse pas le droit.

— Et tu ne regrettes jamais le pays natal?

— Je n'ai jamais eu de foyer. A Ritholm, tant que mon beau-père a vécu, j'étais tout au plus souffert; ensuite, le tuteur de Wolff y prit sa place. Je suis né à Pasewalk, où mon père était en garnison. Quand il mourut, j'avais deux ans; ma mère revint à Mecklembourg, se remaria; on me mit en pension. Tout cela n'est guère intéressant. Pardonne; les vieillards radotent.

— As-tu toujours travaillé sans repos?

— Oh! je n'ai jamais eu cette activité dévorante; je me suis souvent reposé, comme tu dis. Mais pas trop; j'étais poussé en avant par l'idée du mince capital qui constituait mon héritage paternel.

— Tu voulais t'enrichir?

— Non; je mettais de côté le plus que je pouvais de mes revenus pour être quelque jour en situation d'épouser une jeune fille que j'aimais.

Hedwige eut un instant la respiration coupée. Elle reprit, avec un calme qui semblait répondre à son propre étonnement :

— C'est fort naturel ; tu devais avoir eu ton roman, toi aussi ! Seulement je n'y avais jamais songé. Était-ce une Japonaise, une Javanaise, une négresse australienne ?

Il l'observait attentivement.

— Mais, Hedwige, je n'avais pas encore quitté l'Europe ! Ma confiance semble t'inspirer peu d'intérêt ?

— Peut-être l'objet de ta flamme n'est-il pas intéressant ? Une fille pauvre ? Sans doute, une fille du peuple que tu voulais former pour toi ? Les hommes d'un grand cœur ont souvent de ces marottes.

Les yeux tristes de Joachim s'attachaient sur elle.

— Non, elle n'appartenait pas au peuple, et mon roman est fort intéressant.

— Raconte-le-moi, alors.

— Mais il faudra parler de moi-même, et j'en suis déshabitué. Je trouve, d'ailleurs, que c'est de mauvais goût. Et puis, cette jeune fille me pardonnera-t-elle si je parle d'elle ?

— Vit-elle encore ?

— Je le crois. Ne cherche pas à deviner qui elle est, tu ne l'as jamais connue. Je l'avais vue bien des fois, avant de me douter que je l'aimais. C'est une chose étrange ! Mais il me faut remonter plus haut. Sais-tu que j'ai été autrefois très malheureux, si malheureux qu'à treize ans j'ai voulu m'empoisonner ? Tu ne le crois pas ? A ta place, je serais aussi incrédule ! Tu parlais tout à l'heure de mon culte pour ma mère. Oui, un culte, et avec cela une tendresse jalouse. Lorsqu'elle épousa le père de Wolff, le vieux Ritholm, mon cœur d'enfant se brisa. C'est terrible, un désespoir d'enfant ! Un jour, pendant les vacances, j'étais donc à la maison, c'est-à-dire à Ritholm. Le père de Wolff ne dissimulait pas son aversion à mon égard, et je m'étais pour la première fois clairement aperçu que ma mère aimait mon petit frère passionnément, beaucoup plus que moi. Il y eut une scène... non, après tant d'années, je ne puis, même à toi, la raconter. Je pris une boîte d'allumettes et je me réfugiai dans une grange déserte ; là, je mis les allumettes à tremper dans un verre d'eau ; je le bus et je me couchai sur la paille. Tout en attendant la fin, le souvenir de mes nombreuses fautes me revint, et je fus pris d'un tel repentir que je courus à ma mère, je lui avouai tout et la suppliai de me pardonner avant ma mort. Cette mort ne vint pas. Alors, pour la première fois, ma mère me dit que je devais vivre, afin d'être le protecteur et l'appui de mon frère, car son père était vieux ; elle, faible et malade. A partir de ce jour, je sentis qu'il me fallait aimer Wolff ardemment, pour ne pas le haïr. Et je

l'ai ardemment aimé... Pardonne, Hedwige! Je boirais volontiers une tasse de ce thé, qui est prêt depuis une heure; puisque tu ne me l'offres pas, je la prends.

De son pas rapide, il alla vers la table et rapporta une tasse qu'il présenta à Hedwige. Celle-ci secoua la tête, et dit :

— Mais, ton roman?

— D'abord, laisse-moi manger un biscuit. Parler creuse l'estomac, surtout quand on n'en a pas l'habitude.

Hedwige ne répondit pas. En ce moment, tout ce qui était chez elle conventions mondaines s'évanouissait; elle ne songeait qu'à lui, immobile, perdue dans son rêve. Il vida lentement la petite tasse, en regarda la peinture, en disant : « C'est joli », interrompit un mouvement machinal pour chercher son porte-cigarettes et reprit sa chaise basse.

— Il y a trente ans, je ne me doutais guère que j'en arriverais un jour à te raconter mon roman. Dis-moi d'abord, — si je n'ai jusqu'ici rien voulu entendre sur ce sujet, c'est que je craignais de ne pouvoir écouter de sang-froid, — dis-moi ce qu'a été, en réalité, ton enfance? Étais-tu heureuse ou malheureuse? Préférais-tu la maison de ta mère ou la pension? Tu étais en pension, il y a trente ans, si je ne me trompe?

— J'aime mieux ne pas parler de cela... tu m'échapperais : Du reste; tu en as assez envie; tu regrettes d'avoir soulevé pour moi ta visière. Tu dis que c'est inutile de parler? Mais cela ne fait de mal à personne. Et n'est-ce pas pour toi un bien réel de donner, une fois dans ta vie, ta confiance à une créature humaine?

— Parler à cœur ouvert est peut-être, pour vous autres femmes, un besoin de votre nature; il n'en est pas ainsi des hommes.

— Si c'est un besoin de la nature féminine, j'ai toute ma vie vécu hors nature. Personne ne m'a jamais questionnée, personne n'a jamais paru s'intéresser à ce que je pensais; beaucoup de gens s'enthousiasmaient de mon talent et croyaient comprendre ce que leur disaient mes doigts sur le clavier; c'était un écho d'eux-mêmes qu'ils entendaient. Les hommes sont si naïvement égoïstes!

— Pas tous.

— Vois-tu, Joachim, nous autres femmes, nous ne voyons pas le monde tel qu'il est, mais tel qu'on nous le montre. Nous vivons presque exclusivement enfermées dans la citadelle de notre intérieur; notre foyer est notre univers, et quand ce foyer reste froid et vide...

— C'est à vous d'y allumer la flamme.

— O Joachim! jamais une étincelle n'a jailli toute seule! Il faut être deux pour cela?

— Tu ne soutiendras pas, dit-il avec un rire amer, que Wolff était froid, quand moi-même j'ai vu sa passion brûlante et dévorante pour toi. Il était fou, étourdi, despote, mais froid... jamais!

— Tu l'as connu encore à moitié enfant; moi, tu ne m'as jamais comprise, ou tu n'aurais pas eu cette idée malheureuse qu'entre nous pouvait jaillir l'étincelle d'un amour vrai et durable.

— Alors, en effet, tu n'étais qu'une froide coquette, car tu acceptais ses hommages, tu te montrais bonne pour lui, tu l'écoutais volontiers et tu prenais plaisir à l'admirer à cheval : il était si beau cavalier!

— Oui, comme j'aurais admiré mon frère. Je l'avais toujours regardé avec des yeux de sœur.

— Vous autres femmes, vous appelez cela « des yeux de sœur » ! Vous êtes incompréhensibles!

— Tant pis pour nous si nous le sommes; nous seules avons à souffrir, lorsqu'on ne nous comprend pas.

— C'est probablement l'égoïsme des femmes qui les aveugle ainsi sur les souffrances qu'elles causent.

Les lèvres de la comtesse tremblèrent légèrement.

— Je crois que si le bonheur rend meilleur, de même le malheur nous rend mauvais. Quand on porte le poids de lourdes souffrances, on devient réellement plus égoïste et plus froid envers ceux qui, peut-être, attendent de nous aide et consolation.

— Mais quelles souffrances avait donc à porter la femme de Wolff? Il n'était certes pas brutal! Mon Dieu! tu étais peut-être trop brillamment élevée pour cette nature toute simple; mais il t'aimait, il était bon, loyal et droit!

Des larmes mouillaient les yeux de M. d'Asmar.

Hedwige répondit avec un calme glacé :

— Tu ne fais pas entrer en ligne de compte les circonstances qui précédèrent notre mariage.

— Je ne les connais pas, et ne veux pas les connaître.

Il se leva et s'en alla jusqu'à l'autre bout de la pièce, auprès du palmier.

— Je suis plus vaillante que toi, reprit-elle, après un court silence; je pourrais regarder en face ton roman de jeunesse sans être changée en pierre et sans tomber morte.

— Voilà bien encore les femmes! — fit-il, et il revint avec un sourire contraint; mais son visage gardait une pâleur grise, comme s'il venait d'échapper à un danger mortel. — D'abord leur main joue avec un stylet, menace de nous arracher les yeux, et puis elles disent de leur caressante voix d'enfant : « Raconte ton histoire! » Il fut avant tout que l'histoire soit douloureuse, pour que ces

petits cœurs durs éprouvent un agréable chatouillement qui fasse jaillir les larmes. Te rappelles-tu, Hedwige, que, dans ton enfance, il m'arriva une fois de te gronder : tu pleuras, tu saisis ma main et, avant que je pusse savoir ce que tu voulais faire, tu la baisas. Le lendemain, je trouvai dans ma chambre un bouquet de fleurs que toi seule avais pu composer. Ainsi sont les femmes ; et nous autres, pauvres fous, nous nous laissons charmer par les fleurs qu'elles donnent et nous nous croyons bien forts. Mais nous ne nous apercevons pas qu'on nous mène avec un fil de soie.

— Dès ce temps-là, tu jugeas que j'étais une froide coquette ?

— Non pas alors, mais depuis, je m'en suis aperçu.

— Là-bas, chez les Malais ? Sais-tu, Joachim, tu ressembles à un jeune peintre de ma connaissance, auquel un maître avait dit qu'il lui manquait le sens de la couleur, et qui passait ses nuits à chercher en quoi pouvait bien consister la couleur. Je lui conseillai avant tout de ne pas y réfléchir la nuit, mais de se promener le jour et de regarder les champs et les fleurs. Tu as découvert mon plus affreux défaut, une fois bien loin de moi et après m'avoir oubliée.

— Je me rappelais ta mère. On peut juger d'une fille d'après sa mère.

— Mais je ressemble, dit-on, à mon père, trait pour trait. D'ailleurs, tu ne savais rien de ma situation vis-à-vis de ma mère ; j'étais bien trop fière pour en avoir dit un seul mot à personne : elle était ma mère, après tout !

— Avais-tu donc percé ses plans à jour ?

— Quels plans ?

— Je me suis mal exprimé. En te donnant cette éducation brillante, elle avait surtout des mobiles égoïstes et intéressés ; tu aurais pu t'en apercevoir.

— Elle voulait me voir briller à tout prix. Si je n'avais pas eu de dispositions musicales, elle m'aurait néanmoins clouée au piano, pour que j'apprisse à jouer, coûte que coûte. Elle m'a dressée, elle ne m'a pas élevée ; il n'a jamais été question de communion d'âmes, d'échange de pensées entre nous. Tous ses conseils se rapportaient au monde, aux moyens d'y briller et d'y avoir des succès. Ce jour, précisément, où il t'arriva de me gronder, tu me dis tout le contraire de ce que me disait ma mère ; je sentis que tu avais raison ; tes paroles me rappelèrent mon père toujours regretté ; tu éveillais tout ce qui était enfermé et sommeillant dans mon âme. C'est pourquoi je baisai ta main sans parler. J'aurais voulu que tu en dises davantage ; je pensais que je serais heureuse de devenir ton élève.

Un violent coup de vent ébranla la double fenêtre et, s'engouffrant

dans la cheminée, fit sauter sur le tapis des charbons allumés. Asmar se pencha pour les écarter.

— Vois-tu comme c'est dangereux ! Ces cheminées ne sont pas faites pour nos climats ; mais l'homme veut tout imiter, que cela soit possible ou non.

La comtesse sourit.

— Si nous n'imitions jamais rien, il en serait encore de nous comme des Chinois.

— *Encore* est plaisant, à propos des Chinois et de leur haute civilisation.

— Oui, les Européens n'ont plus le bonheur de trouver grâce à tes yeux. Je commence à croire que ton roman, cette femme mystérieuse qui a rempli ta vie, a projeté son ombre sur nous toutes, et t'a donné cette affreuse opinion des femmes en général, et des Européennes en particulier.

— Les femmes de là-bas ont beaucoup d'attrait pour un homme qui aime la nature et la vérité !

— Les Chinoises surtout, avec leurs pieds déformés, me semblent des types de fidélité à la nature.

— J'en conviens, Hedwige, fit-il en riant ; dans les pays où j'ai été consul, je n'ai guère plus que toi connu les indigènes. Sidney, par exemple, est une ville presque européenne ; Singapore... Mais j'ai remarqué ton peu d'intérêt pour les détails géographiques et ethnographiques ; sans quoi j'aurais mis à tes pieds quelques-uns de mes ouvrages. L'âme qui parle par la musique ou qui brille dans les yeux est la seule étude qui t'intéresse !

— Je ne mérite pas cette raillerie ; mais je l'accepte de ta part, comme un signe de meilleure humeur.

— Cette bonne humeur va s'évanouir si je regarde la pendule ; il est plus de onze heures, et depuis vingt-cinq ans, je me suis toujours couché à onze heures.

— Mais, Joachim..., allait protester Hedwige très sérieusement, lorsqu'elle remarqua l'expression légèrement moqueuse de ses yeux. A onze heures soit, mais le méridien est tout autre. Quand il sera onze heures là-bas, je te permettrai de te retirer.

— Tu crois ce calcul si difficile à faire ?

Il tira de sa poche un élégant carnet. Tous les objets dont il se servait étaient d'une rare élégance, nullement banale ; chacun avait un cachet particulier et portait, pour ainsi dire, la marque de son propriétaire.

Avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle, Hedwige se leva et saisit le petit livre, avant que M. d'Asmar eût pu retirer le crayon.

— Confisqué ! s'écria-t-elle.

Soudain, elle rougit jusqu'au front. Un parfum familier venait d'évoquer en elle tant de souvenirs qu'elle faillit chanceler. Oui, ce singulier parfum, dont il se servait toujours autrefois, comment avait-elle pu l'oublier? Elle se revit brusquement sur ses genoux dans le parc de Ritholm; lui se moquant d'elle et lui affirmant qu'elle aurait bientôt de la barbe, puisqu'elle l'avait embrassé. Elle comptait cinq ans alors. Quarante années semblaient effacées par ce parfum léger! Mais non, elles n'étaient point effacées! Hedwige se retrouvait, malgré ce flot de pensées, calme et impassible en apparence, dans son fauteuil. C'était bien elle, cette grande dame aimable et souriante, dont la robe noire et la mantille rappelaient encore son deuil de veuve. Et lui? Elle le regarda. Il était retombé sur son siège et lui sembla brusquement vieilli.

— Vraiment! cette demi-clarté finit par être énervante, dit-elle, voulant le voir à tout prix. Veux-tu que je sonne ou préfères-tu prendre toi-même la peine d'apporter une des lampes du salon?

— Le mieux serait de te laisser dormir et d'aller en faire autant; mais comme tu voudras.

Il apporta une des lampes, qu'il posa sur la cheminée, devant la glace. Hedwige enleva si vivement l'abat-jour qu'il la regarda, stupéfait. Il ne dit rien d'abord, mais reprit tranquillement sa place.

— Oui, cela vaut mieux, fit-il, d'y voir bien clair, quand on parle de sa jeunesse. Sans cela, on pourrait s'imaginer qu'on est toujours jeune.

— Tu oublies que tu me dois ton roman?

Il tira sa montre.

— Accorde-moi une heure, et je t'en rendrai une.

— Alors, deux en tout?

— Hedwige, j'ai toujours tenu en haute estime la femme de Wolff. Avoue-moi, avant nos adieux, si tu as aimé le prince; — j'ai en toi une sincère confiance; tu ne mentiras pas. Après cela, je ne te ferai plus une seule question. Mais, vois-tu, je ne veux pas mourir, ayant dans l'âme cette vilaine ombre que tu as projetée sur l'image de la femme de mon Wolff. Ce serait trop amer de s'être trompé toute sa vie! C'est déjà assez amer comme cela. Je voudrais ne pas être revenu, j'aurais gardé l'illusion que Wolff avait trouvé le paradis sur terre.

— Ne mets-tu plus la vérité au-dessus de tout?

— Si nous jouons sur les mots, nous serons encore là demain! La vérité d'aujourd'hui est demain mensonge, après-demain, tromperie, le quatrième jour, trahison, et le cinquième, préjugé vaincu.

— Je ne parlais pas d'une vérité générale, mais de celle-ci en particulier, fit-elle tristement.

— Toute ma vie, j'ai placé la vérité au-dessus de tout ; cela semble banal comme toutes les grandes phrases ; mais pratiquement appliqué à l'existence quotidienne, cela n'est pas si fréquent ! Il n'y avait pour moi de supérieur que la justice, et c'est pour cela que j'ai certainement commis plus d'erreurs de conduite que personne.

Hedwige ne disait rien. Sans doute M. d'Asmar n'attendait pas de réponse, car il semblait plutôt se parler à lui-même que s'adresser à elle. Elle avait envie de s'éloigner, de se réfugier dans un coin de la pièce, pour ne plus troubler ses méditations.

— La malheureuse tendance de notre race à analyser sans fin les motifs de ses propres actions s'est de très bonne heure emparée de moi. Je trouvais tant de choses à étudier dans mon être qu'il m'arrivait rarement de sortir de moi-même. C'est pour cela que, plus tard, un milieu étranger m'offrit tant d'attrait ; plus tard, après le court espace de temps durant lequel je vécus réellement, c'est-à-dire j'aimai. Ce qu'elle était, tu veux le savoir ? Elle était exquise, une âme de génie, s'ignorant elle-même et négligeant des qualités divines pour monter plus haut sur l'échelle des vanités humaines. Au lieu d'étudier les œuvres de Dieu, elle apprenait par cœur toutes les formes que l'homme peut se donner, les mille nuances de ses vices. Non, elle n'était pas faite pour moi, ni moi pour elle. Mais tu veux savoir ce qui arriva, car tout ceci n'est pas du roman. Un roman digne de ce nom doit exciter la curiosité. Donc moi, le héros, j'allai un beau soir (la chose se passait ici même, je suis revenu à mon point de départ), j'allai au théâtre. Tu connais les baignoires ? Je ne sais si c'est l'usage ici, mais c'était ma place de prédilection, car on peut ainsi voir sans être vu. Ce que je vis était une fleur nouvellement épanouie, chose peut-être moins merveilleuse qu'elle ne me semblait. On voit chaque jour s'épanouir ainsi des fleurs superbes qu'on a vues en bouton, qu'on a peut-être protégées contre des mains brutales. A son tour, on étend la main vers elles, on voudrait les posséder, on croit que la vie sera dépouillée de toute sa valeur si on ne peut les obtenir !

— Mais tu la connaissais déjà ? dit la comtesse avec effort.

— Oui, je la connaissais ; mais, ce soir-là, il me semblait la voir pour la première fois. Ce fut une révélation ! A partir de cette heure, je résolus de conquérir une position qui me permît de me marier et d'être le possesseur de cette perle incomparable.

— Voilà pourquoi tu choisis la carrière des consulats ? C'était donc à cette époque ?

La voix d'Hedwige devenait tout à fait rauque.

— Sa présence m'enivrait, me transportait, comme si j'étais sans cesse enveloppé de l'harmonie du ciel. Du reste, je n'ai pas besoin

de monter devant toi toute la gamme de la passion. Tu dois savoir ce qu'il en est.

— Oui, je sais, murmura-t-elle.

Il la regarda longuement, comme s'il voulait lui arracher l'énigme, lire en elle ce qu'il redoutait d'entendre.

— Ainsi, dit-il enfin, c'est donc vrai! tu avais une autre image tout au fond du cœur, et mon pauvre frère n'a pas pu l'en chasser?

— Ni vivant ni mort, que Dieu me le pardonne!... Mais, Joachim, toi aussi, tu es resté fidèle à ton amour! Que me reproches-tu?

— Non, Hedwige, je ne lui suis pas resté fidèle; car la fidélité envers *elle* impliquait une infidélité envers un autre. Je n'ai pas une fois, dans les longues et douloureuses nuits de ma solitude, permis à mes pensées de l'envelopper de tendresse, parce que je voulais être loyal jusqu'au fond de l'âme. Je n'ai jamais aimé d'autre femme, mais je ne l'ai plus aimée; je pourrais aujourd'hui revenir lui offrir une calme amitié, aujourd'hui! Jadis, il me fallut mettre la mer entre nous.

— Était-elle si indigne de toi que tu n'aies pu en faire ta femme?

— L'histoire n'est pas si simple que cela, dit-il avec un sourire fugitif, je t'ai demandé une heure de patience. Elle était artiste, — disons cantatrice, — et venait de signer un engagement, quoique j'eusse employé toute mon influence pour l'empêcher de s'enchaîner ainsi. Son refus ne diminua pas mon amour; sa famille peut-être la poussait. Mais le premier adieu qu'elle dut nous dire ensuite me pénétra de douloureux pressentiments. Cependant la jeunesse est riche d'espérances.

— Étiez-vous donc, pour ainsi dire fiancés? Fiancés, pendant que tu agissais comme si tu étais libre et que tu éveillais peut-être chez d'autres la conviction d'être aimées de toi!

— Quelles autres?

— Oh! fit-elle d'une façon évasive, j'ai entendu dire d'une femme que, pendant plusieurs années, elle avait cru que tu t'intéressais à elle.

— Non, nous n'étions pas fiancés. Je m'étais fait scrupule de lier sa jeunesse inexpérimentée. Plus tard, dans mon exil forcé, — j'avais été nommé consul à Trieste, après avoir abandonné la diplomatie, — je finis par me féliciter de cet engagement qui la mettait en rapport avec beaucoup d'hommes de valeur. Avant mon départ, j'avais cru lire, une fois, dans ses yeux qu'elle m'aimait. Nous autres hommes, nous sommes si orgueilleux, nous nous illusionnons souvent; mais son dernier regard, au moment où, dans l'escalier, je me retournais pour la revoir encore, m'avait tranquilisé l'âme. On juge les autres d'après soi; je crus qu'elle ne pouvait avoir de ces

regards que pour un seul, et, dans cette conviction, je vécus six mois là-bas. Je fus nommé consul ; cette situation me permettait de l'épouser. Elle avait atteint pendant ce temps l'âge du mariage. Mon trajet de Trieste à Berlin fut un rêve de joie... Je t'ennuie ?

Hedwige l'écoutait, haletante.

— Et quand tu arrivas, elle était morte, infidèle, quoi donc?... parle... quoi ?

— Patience ! Je suis plus vieux aujourd'hui et habitué à de plus longs voyages ; en dépit de mon bonheur, celui-là me sembla long. A l'arrivée, je trouvai... un ami, venu au-devant de moi au chemin de fer, parce qu'il avait quelque chose à me révéler... à propos d'elle.

Il se leva, marcha de long en large, et s'arrêta près de la fenêtre.

— Grand Dieu ! quelle soirée ! Il avait fait des dettes, il s'était jeté dans de mauvaises compagnies, il menaçait de se tuer... tout cela, parce qu'il aimait la femme que j'aimais, mais n'osait pas se déclarer, sachant ma passion pour elle, quoiqu'elle répondît à son amour. Alors, j'allai la demander pour lui.

— Décidément, tu étais créé pour négocier des mariages, dit Hedwige d'un ton dur. Eus-tu, près de la femme aimée, le même succès qu'auprès de moi ?

— Absolument ! fit-il avec mélancolie.

— C'est qu'elle ne t'aimait pas.

— En effet, et c'était bien le plus triste ! Pendant que je lui parlais, mon cœur tremblait de la timide espérance qu'elle allait répondre non : l'homme, tu l'as dit, est toujours égoïste. Je voulais revoir une fois encore ce regard, ce rayon de ses yeux, après lequel j'avais languï des mois ! Mais elle m'examina, froide, cruelle, presque railleuse. Lorsqu'elle m'eût chargé de porter son *Oui* à l'autre, je m'enfuis à travers les corridors et les escaliers, à travers les rues ; je gagnai ma chambre et j'y tombai évanoui... Parlons de choses plus agréables, dit-il d'une voix étouffée, en se passant la main sur le front. Je ne pouvais te raconter un vrai roman, j'ai trop peu d'imagination, et les grands malheurs sont toujours la simplicité même.

Elle ne parut pas l'entendre ; comme plongée dans ses pensées, elle murmura :

— Mais tu lui as peut-être fait une grande injustice. Je puis en juger. Peut-être t'aimait-elle et s'est-elle crue trahie par toi ?

— Non, Hedwige, les femmes ont trop de pénétration. Elle connaissait mes sentiments pour elle, et elle n'aimait ni moi ni son mari, mais un troisième, à ce qu'il paraît. Je ne m'en doutais pas alors.

— Grand Dieu ! sanglota Hedwige.

Elle regarda, tout égarée, autour d'elle. Joachim continuait comme si elle n'était pas présente.

— Ce fut alors la période difficile, celle où il fallut me déshabituer de rapporter à elle toutes mes sensations, toutes mes pensées. Si j'avais, du moins par l'imagination, pu vivre près d'elle, je me serais estimé heureux ; mais je ne le pouvais pas, c'eût été un crime. Je m'en allai au delà des mers. Ah ! bien souvent une vague me la rapportait, mais les vagues se brisaient contre le vaisseau et le rivage. Là-bas, ce fut une vie nouvelle, des recherches et des travaux ; peu à peu, toutes mes petites joies me revinrent. Les colorations splendides des tropiques, ma maison originale, le jardin merveilleux que je créai autour d'elle, la mer et la pêche... la mer qui me rappelait mon enfance et non pas mon amour, le soleil dorant la campagne, le ciel immense étendant au-dessus de moi sa voûte majestueuse... Les années se passèrent ainsi ; je devins presque un vieillard, et, maintenant que j'y songe, je ne conçois plus ce qui a pu me ramener ici. Mon frère était mort depuis longtemps... Le jour où je reçus cette nouvelle fut pour moi un mauvais jour. Dieu soit loué, il est bien loin ! Sa femme m'était devenue étrangère, et je n'ai encore jamais vu leur enfant.

— Et qu'as-tu pensé, en la revoyant, de la veuve de ton frère ? interrompit Hedwige.

— Est-ce la veuve de mon frère ? Elle ne m'a pas fait cette impression ; elle m'a étonné. C'est une grande dame qui suit sa propre voie ; la jeune fille brillante est devenue une artiste hors ligne, qui a porté seule les peines dont elle a pu souffrir, mais Wolff semble n'avoir laissé aucune trace dans son existence.

La comtesse eut un sourire nerveux. Elle se sentait mal à l'aise. Quelles montagnes il avait entassées entre eux depuis leur causerie amicale de la veille ! Son sang-froid lui échappait ; elle se leva et passa dans la pièce voisine. Joachim demeura immobile, presque pétrifié sur son siège, car des arpèges arrivaient jusqu'à lui : le prélude d'une fantaisie de Chopin. A la fantaisie succéda une polonaise, puis une marche funèbre, rien que du Chopin, et elle jouait comme jamais elle n'avait joué. Lui ne perdait pas une note ; il était pénétré d'admiration.

— Ah ! elle est bien elle-même ! Ce n'est ni la femme ni la veuve de personne, murmura-t-il, s'approchant du piano, mais une puissante individualité qui ne peut être l'esclave de nos étroits préjugés. Elle a le droit de nous rendre tous malheureux, car nous avons eu trop d'audace de prétendre nous emparer de sa vie.

Hedwige avait tressailli et s'était interrompue en entendant

s'élever cette voix. Il était tout près d'elle, la main appuyée sur le pupitre du piano, et il la regardait. Mais elle semblait suivre ses propres pensées.

— Si tu as pu arracher son souvenir de ton cœur, c'est que tu ne l'aimais pas! Quand on aime, c'est impossible, dit-elle, d'un ton âpre.

— N'as-tu donc jamais écarté la pensée de l'autre?

— Jamais!

— Et voilà la femme que mon frère idolâtrait?

Elle leva les yeux.

— Oh! fit-elle, très calme, presque froidement, il ne s'en est jamais douté, car il m'a toujours vue d'une sérénité parfaite. Tu ne le croirais pas, Joachim, j'étais la plus gaie des deux. Si j'imaginais des distractions, c'était pour lui, jamais pour moi, car le ressort de ma vie était brisé; mais ceux qui me voyaient m'enviaient mon égalité d'humeur. Du reste, sois sans inquiétude : sa fille l'a adoré. Non, Joachim, ce que tu avais demandé de moi a été fait. Wolff ne s'est jamais plaint que de mon peu de cœur, il soutenait que mes perpétuels exercices musicaux l'avaient paralysé. Il allait jusqu'à dire que sa vie eût été plus intéressante si je lui avais, de temps en temps, donné des motifs d'être un peu jaloux.

— Je le conçois, fit amèrement Joachim, quand je me représente la femme de mon âme, mon suprême trésor sur terre, froide envers moi, un marbre au lieu d'un cœur vivant! Vois-tu, Hedwige, tu n'as pas la moindre idée de ce qu'est l'amour, ou tu ne serais pas tombée dans cette erreur de croire que tu pouvais le rendre heureux. Celui que tu aimais ne t'avait donc pas enseigné à observer ton propre cœur?

— Non, car il l'avait foulé aux pieds, dit Hedwige avec énergie. Je me suis vue dédaignée par lui à l'heure où j'étais préparée à lui consacrer tout mon être. Que crois-tu qu'éprouve alors une nature fière, une femme aimante?

— Il t'a dédaignée? Et comment te figurais-tu donc l'avenir avec lui?

La comtesse frappa un accord étrange, qui vibra pareil aux cordes d'une harpe; elle sourit légèrement et inclina la tête, suivant, eût-on dit, le son qui allait se mourant.

— Comme le ciel, murmura-t-elle.

— Je m'aperçois, fit-il avec un sourire pâle, qu'on ne meurt pas d'une monstrueuse erreur.

Il s'était laissé tomber dans un fauteuil, les bras pendants.

— Tu as survécu à ton amour; pourquoi mourrais-tu à présent que tout cela est chose passée?

— Parce qu'on peut sacrifier sa propre vie, se plonger soi-même le couteau dans la poitrine, mais il ne faut pas s'apercevoir trop tard qu'on l'a fait inutilement.

— Et tu t'en es aperçu ?

— Hedwige, j'aimais, je crois, mon frère plus que moi-même, car lorsqu'il m'avoua sa passion pour la femme que mon cœur avait choisie, j'allai la demander pour lui, et je la lui donnai, le jour même où j'avais cru qu'elle serait à moi. J'étais près de l'autel quand elle et mon frère échangèrent leurs anneaux, je m'exilai ensuite; je reviens, et c'est pour découvrir que j'ai été sourd, aveugle et borné, que j'ai commis une erreur irréparable, sacrifié vainement mon bonheur, que mon amour lui-même n'était qu'une erreur cruelle!

Il cacha son visage dans ses mains. La comtesse s'était dressée, pâle comme un fantôme, et, pareille à une fleur rare, couchée par le vent d'automne, elle tomba à genoux devant lui, détacha ses mains et les serra avec force contre son cœur.

— Joachim, mon Joachim, je n'ai aimé que toi, toi seul, toute ma vie; j'ai été désespérée quand je me suis crue dédaignée par toi. Quand tu m'as dit : « Rends mon frère heureux, » j'ai tâché de le rendre heureux. La lutte a été terrible! J'ai pleuré des jours et des nuits, je ne connaissais plus le sommeil. Joachim, je t'ai aimé dès le premier éveil de mon âme; tu étais tout pour moi, je t'ai aimé le plus, après Dieu!

Un flot de sang monta au visage de M. d'Asmar. Incapable de parler, il l'attira fortement sur sa poitrine. Elle le laissait faire, sans volonté, mouillant son épaule de ses larmes. Les lèvres de Joachim effleurèrent ses cheveux. Hedwige fut la première à parler.

— Tu vois, Joachim, que tu n'as pas de raison de mourir. C'est pour toi que je me suis sacrifiée, rien que pour toi. Ne pouvant être ta femme, j'ai voulu être ta sœur; et avec une véritable affection de sœur, j'ai tout fait pour rendre à Wolff la vie supportable. J'ai toujours été digne de toi; tu n'as pas à me renier. J'étais une part de ton âme et, sans le savoir, j'ai complété ton sacrifice. Maintenant cette amertume est passée, je suis la plus heureuse femme du monde, puisque tu ne m'as pas méprisée. Mais pourquoi ne pas m'avoir dit la vérité? Je n'aurais pas été si désespérée. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour toi, tout en croyant à ton indifférence, et, durant ma longue et pesante existence, une seule pensée m'a soutenue : « Serait-il content de moi? » Aujourd'hui tu reviens, et, à la fois, tu m'accables et tu me transportes jusqu'au ciel, tout cela en un instant! Toutes mes souffrances sont effacées; elles sont comme si elles n'avaient pas existé. Ma vie a été belle et heureuse, car tu m'as aimée!...

Il caressait ses cheveux et son visage, s'efforçant de parler, mais incapable de le faire. Chez elle, au contraire, toutes les digues semblaient rompues, toutes les barrières renversées; cette tendresse chaste, longtemps cachée, jaillissait à flots de son âme, avec la force de la jeunesse. Il lui fallait épancher enfin au dehors tout ce qu'elle avait souffert, sans une parole, sans l'appui d'une main amie. Elle apportait, comme elle eût pu le faire jadis, tous les trésors de son cœur pur et vierge pour les verser à ses pieds.

— Haïdi! murmura-t-il très bas.

— Et entendre tes propres lèvres me dire que j'avais été une froide coquette, maintenant, après toutes ces années écoulées! O Joachim! je n'avais vraiment pas mérité cela! Tu ne connaissais pas ma terrible situation, tu ne pouvais t'imaginer ce que c'est d'être poursuivie par les hommages d'un homme sous la dépendance duquel vous êtes, et de ne pouvoir en dire un mot à âme qui vive, pour ne pas rabaisser celui dont vous mangez le pain; d'espérer en quelqu'un, de voir en lui un sauveur, et quand il arrive, que votre cœur s'élançe vers lui, de l'entendre dire : « Sois la femme de mon frère! » Son frère, en tout son opposé!

— J'ai été fou...

— Non, tu as été toi-même, Joachim, l'homme que j'avais admiré et idolâtré, celui qui ne pensait jamais à lui, et que cette heure m'a rendu!

Elle se releva, indécise si elle allait encore confier au clavier les émotions de son âme. Soudain, la nuit se fit dans le salon; un seul filet de lumière venait du boudoir. Joachim, demeuré jusque-là immobile, le regard fixe, revint à lui :

— Les lampes!

— Laisse-les donc! Que t'importe, en un tel moment, ces petites choses-là? dit-elle presque impatientée.

Malgré cela, il passa dans le boudoir, en rapporta la lampe posée sur la cheminée et prit ses mesures pour que celle-ci, à son tour, ne les laissât pas dans l'obscurité.

Ces quelques pas l'avaient calmé. Hedwige était encore appuyée au piano, telle qu'il l'avait laissée, ayant dans le regard la même exaltation, et en la voyant ainsi, une douleur cuisante suspendit presque les battements de son cœur. Mais il était habitué à se maîtriser.

— J'ai commencé la soirée, fit-il, rêveur, par baisser une lampe qui flambait trop, et je finis en la remontant pour l'empêcher de s'éteindre... La nuit est avancée; il faut que je parte demain à huit heures.

Son accent était si troublé qu'une ombre s'étendit sur le visage

d'Hedwige; ses paroles d'amour et de fidélité lui semblaient maintenant comme un rêve, et elle était prête à pleurer, à pleurer encore, sans jamais s'arrêter.

— Que de fois, là-bas, mes rêveries me ramèneront ici, que de fois je serai l'hôte invisible de cet appartement!

Hedwige sourit pour ne pas sangloter.

— Naturellement!

— Ta vie est riche en satisfactions; je l'ai partagée quelques jours. Tu es un centre qui attire beaucoup de gens, et parmi eux se trouvent des natures d'élite. Moi aussi, je suis satisfait de mon existence; mais ce n'est qu'une vie monotone de célibataire.

Il s'arrêta un instant, comme s'il attendait une protestation qui ne vint pas. Il reprit avec calme :

— Mes fleurs sont mes plus vifs plaisirs; j'ai même acclimaté la rose d'Europe dans mon jardin. Puis, je fais de la reliure; ne pouvant obtenir, ni à Paris, ni à Berlin, ni à Londres, un livre à mon goût, j'ai appris moi-même le métier. Réellement, Hedwige, quand tu voudras avoir un livre bien relié, envoie-le-moi.

Elle ne répondit rien; mais ses yeux étincelants se voilèrent.

— Mes heures de bureau sont courtes, je dors peu, et cependant le temps me manque toujours; je suis pourchassé le plus souvent d'une occupation à l'autre.

— Ou tu te pourchasses toi-même, fit-elle avec un sourire forcé.

Une froideur glaciale s'emparait d'elle; était-ce seulement la réaction qui suit toutes les émotions passionnées.

Sans s'interrompre, il suivait sa pensée.

— Nous avons peu de société. Un autre n'y tiendrait pas; moi, je me trouve mieux là qu'en Europe.

Cette dernière phrase avait l'accent d'une question; mais qu'y pouvait-elle répondre? Contester ou appuyer?

— Tu n'as jamais désiré quitter ton milieu? lui demanda-t-il brusquement, en la regardant. Une inconcevable timidité lui serra la gorge, et le sang lui monta aux joues.

— Oh! non! dit-elle enfin.

Il détourna les yeux, trop tard sans doute, car son visage aussi se colora. Hedwige chercha un sujet de conversation indifférent; mais tout ce qui lui venait à l'esprit touchait à quelque chose qu'elle voulait éviter.

— Pourquoi donc vas-tu à Rome? demanda-t-elle enfin.

— Pour voir la fille de Wolff, fit-il, distrait.

Et, rougissant davantage, il se reprit :

— Pour apprendre à connaître ta fille.

Il semblait à Hedwige qu'un vent froid venait de traverser la

chambre. Ces mots « la fille de Wolff » frappaient durement ses oreilles, comme si elle ne les avait jamais entendus ! « la fille de Wolff » !

Joachim restait immobile près de la cheminée ; tous deux, en causant, étaient rentrés dans le boudoir. Les genoux d'Hedwige tremblaient ; que signifiait cela ? Elle se raidit pour que ce tremblement ne gagnât pas tout son corps. Il la chercha du regard, et de nouveau, avec cette douceur infinie qui avait déjà passé dans ses yeux :

— Comme tu es belle ! dit-il enfin, plus belle qu'autrefois ! tu étais née pour la majesté ; les lignes de ton visage n'ont atteint qu'en s'en revêtant, toute leur perfection.

— O Joachim ! fit-elle, se couvrant la figure de ses deux mains, tu me rends confuse : une vieille femme comme moi !

— Pour moi, tu n'es pas vieille ; la différence entre nous est toujours la même. Vois-tu (sa voix changea d'accent), cette soirée m'a donné plus que ma longue vie toute entière ; je t'ai tenue dans mes bras, j'ai entendu de tes lèvres ce que je ne puis croire de sang-froid : que tu m'as vraiment aimé !

— Non, Joachim, ce n'est pas cela, je ne t'ai pas aimé... je t'aime encore...

Il la regardait, irrésolu.

— Il faut maintenant que je parte, dit-il, en saisissant brusquement son chapeau. Hedwige, ma petite Haïdi, il faut que je m'en aille, bien loin, pour toujours !...

Il se pencha sur sa main pour la toucher de ses lèvres. Elle hésita un instant ; un flot pourpre monta jusqu'à son front. Elle posa l'autre main sur son épaule.

— Non, Joachim, tu ne partiras pas ainsi, tu m'emmèneras ; veux-tu ?...

CARMEN SYLVA.

SOUVENIRS DE L'ENTREVUE D'ERFURT

PAR UN PAGE DE NAPOLEÓN I^{er}

La publication des *Mémoires du prince de Talleyrand* est aujourd'hui la grande actualité historique. En donnant à ses lecteurs la préface qui leur sert d'en-tête et la partie relative au congrès d'Erfurt, le *Correspondant* a eu la main heureuse. L'intérêt pourra être éveillé au même degré par la suite de la publication; il sera, de l'aveu de son éminent éditeur, difficilement surpassé. Erfurt est, en effet, le point culminant de la grandeur du premier Empire; c'est dans cette petite ville que devait se décider la paix du monde, suivant que les engagements politiques et particuliers pris par les deux souverains auraient rendu leur union indissoluble, ou préparé les secrets dissentiments, présages des luttes de l'avenir. C'était par suite de cette attente et du sentiment que les destinées de l'Europe allaient se jouer dans cette entrevue des deux empereurs, que tous les princes allemands s'y étaient rendus avec empressement. Il semblait que l'on dût y aller, d'abord parce qu'on y était invité, et ensuite pour n'être pas pris au dépourvu par les évènements qui pourraient en sortir.

M. de Talleyrand, malgré la méfiance que lui avait témoignée l'Empereur, ne pouvait se dérober à une invitation qui devait lui être faite. Napoléon I^{er} n'avait personne qui pût, au même degré que lui, contribuer à l'éclat d'un congrès, et, pour ainsi dire, à sa mise en scène. Les mêmes qualités qui l'ont désigné et presque imposé plus tard au choix du roi Louis XVIII, pour le congrès de Vienne, et à celui du roi Louis-Philippe, pour l'ambassade de Londres, ne permettaient pas de le laisser à l'écart. M. de Champaigny, secondé par M. de Caulaincourt, aurait certainement pu traiter aussi bien que lui, avec M. de Romantsoff, la partie purement diplomatique de l'accord à intervenir entre la France et la Russie. Il aurait même eu l'avantage de ne pas la compliquer par les sympathies autrichiennes que M. de Talleyrand avoue, et dont la carrure pourrait peut-être nous surprendre dans sa bouche, si l'on ne savait et si l'on ne sentait que l'empereur, au fond, ne s'en préoccupait pas outre mesure. Sous ce rapport, tandis que M. de Talleyrand plaçait, pour l'avenir, dans l'intérêt de la France et le

sien, toujours intimement associés, des jalons qu'il devait retrouver plus tard dans ses évolutions politiques, l'empereur n'était occupé que d'une pensée : c'était d'assurer l'avenir de sa dynastie par un mariage, et, à ce moment, par un mariage russe. La convention diplomatique serait ensuite venue toute seule. Or, pour insinuer sur ce point délicat tout ce qu'il désirait, sans vouloir le dire lui-même, personne ne pouvait remplacer M. de Talleyrand. Personne d'autre n'aurait pu amener l'empereur Alexandre à intervertir les rôles, et, suivant l'expression des *Mémoires*, « à demander à l'empereur Napoléon, au lieu d'avoir à lui répondre. »

Voilà pourquoi M. de Talleyrand avait été mandé à Erfurt, et comment ce ministre, disgracié peu de temps auparavant, était, en réalité devenu, plus qu'aucun autre grand fonctionnaire de l'Empire, le dépositaire de son véritable secret. M. de Talleyrand reconnu, avec son parfait savoir-vivre habituel, la courtoisie du procédé impérial à son égard, et les pages qu'il consacre aux divers incidents de l'entrevue sont, à tout prendre et à travers ses réserves pour l'avenir, un grand hommage rendu à la Majesté présente. Tout ce défilé de princes, l'empressement de Goethe et de Wieland à se rendre à la cour de l'empereur, leurs objections géniales, ou leur adhésion explicite, les représentations dramatiques données dans ce parterre de rois, et dont l'empereur Napoléon était toujours le personnage en vue et admiré, lui font dans le récit de M. de Talleyrand un piédestal tellement glorieux que l'on ne pourrait en admettre la réalité si on n'avait pas pour la constater des témoignages irrécusables.

Il n'est permis d'en dédaigner aucun du moment où la sincérité en est établie. Serait-ce une présomption de croire que quelques lettres d'un simple page, qui avait accompagné l'empereur à Erfurt et qui rendait compte à sa mère avec les pensées, les préoccupations personnelles et le style de sa dix-septième année, de ce qu'il avait vu autour de lui, pendant ces trois semaines, pourront intéresser un moment le lecteur? Si ce page vivait encore, sa modestie habituelle n'aurait probablement pas permis qu'on citât son nom en aussi grande compagnie. Mais nous lui répondrions peut-être, nous qui avons eu la douceur de vivre avec lui, que nous savons mieux que personne combien son témoignage était sincère et ses appréciations élevées; que l'époque présente est assez triste pour ne dédaigner aucune confirmation des gloires du passé. Enfin nous ajouterions que la vérité, sortant d'une bouche aussi jeune, a une force et un accent que l'on ne retrouve plus au même degré plus tard, quand la vie vous a obligé de compter davantage avec ses réalités décevantes et ses tristes calculs.

Voici les quelques lettres que M. le directeur du *Correspondant*

a bien voulu nous demander et que nous livrons telles que nous les avons, sauf quelques détails inutiles.

« Saint-Cloud, 17 septembre 1808.

« Ma très chère maman,

« J'ai été en retard de deux jours avec toi. Mais de grandes choses, grandes pour moi, en ont été la cause. L'empereur a écrit à la reine Louise, femme de Charles IV, qui réside au château de Compiègne, à 21 lieues d'ici. Sa Majesté m'a donné sa lettre à lui porter, si bien que je suis parti de Saint-Cloud à 3 heures, à cheval, courant la poste jusqu'à Compiègne, où je suis arrivé à 9 heures du soir. J'ai remis ma lettre à la reine qui m'a fort bien traité, m'a reconnu et m'a chargé de porter une réponse verbale à l'empereur. J'ai retrouvé là quelques-uns de mes amis espagnols et je suis reparti à 10 heures du soir, pour arriver ici à 4 heures du matin, galopant toute la nuit, toujours prêt à tomber sur de mauvais chevaux. Enfin j'ai fait heureusement mes 42 lieues en 12 heures, sans autre mal qu'une petite douleur de reins qui commence à se passer. Je me suis couché à 4 heures 1/2; debout à 7 heures 1/2, je suis allé au lever de l'empereur. A dix heures, je lui ai rendu compte de ma mission. Il a répondu : « Bien », et le soir a dit un mot élogieux du page qui avait été à Compiègne. Comme il y avait 24 heures que je n'avais mangé, j'ai déjeuné de grand appétit et dormi de même pour me préparer à d'autres courses, car je pars dimanche pour Erfurt avec sept de ces Messieurs pour y accompagner l'empereur qui va s'y rencontrer avec l'empereur de Russie. L'empereur part mardi, on me laissera à Epernay pour l'attendre, et je l'accompagnerai à cheval d'Epernay à Verdun, c'est-à-dire l'espace de 30 lieues; à Verdun, je remonterai en voiture et j'irai ainsi jusqu'à Erfurt.

« Tu le vois, ma chère maman, je me lance dans les grandes aventures. Plaise à Dieu qu'elles me mènent, par des chemins que je ne prévois pas, à vrai dire, au but de tous mes efforts, celui de te rendre heureuse. »

Voilà donc notre jeune page roulant sur la route d'Epernay, où il va attendre l'empereur. — Si l'on veut savoir comment il y emploie ses loisirs, écoutons son petit récit.

« Epernay, 20 septembre 1808

« Ma chère maman,

« Je t'écris du pays du bon vin, où je suis depuis deux jours, attendant l'empereur, qui doit arriver ce soir, pour l'accompagner jusqu'à Verdun. C'est la première fois de ma vie que je me trouve seul, abandonné à moi-même, et je pense d'autant plus à toi que je vais m'en éloigner chaque jour davantage.

« Hier au soir, comme je m'ennuyais, j'ai pris mon épée et mon chapeau et je suis allé chez M. Moët, maire d'Epernay. Je m'y suis annoncé comme page de l'empereur, et il m'a fait un grand accueil. Il m'a mené voir ses caves, c'est-à-dire d'immenses corridors souterrains contenant deux millions de bouteilles de vins de Champagne en bouteilles liées ensemble. Je croyais que c'étaient les caves de tout Epernay et de tout le pays à 10 lieues à la ronde. Nullement ; tout cela appartient à l'heureux maire d'Epernay, dont la fortune est évaluée à plus de 7 millions. M. Moët ne manque pas d'esprit ; il est fort bien installé avec sa femme et sa famille. Le soir, il a voulu à toute force me mener au bal, où j'ai dansé en culotte de peau, bottes et éperons. — Je n'y suis pas resté très longtemps et me suis retiré d'assez bonne heure, content d'avoir vu un bal de petite ville. Je t'écrirai aussitôt après mon arrivée à Erfurt. »

« Erfurt, le 30 septembre 1808.

« Ma chère maman,

« Je suis à Erfurt depuis avant-hier, 28 septembre : mon voyage a été prompt. Tu auras vu par ma lettre d'Epernay que j'y attendais l'empereur. Il y est arrivé le 22 au soir ; je l'ai accompagné à Châlons, où nous avons couché, et le lendemain à Verdun. Ma course a été agréable ; j'ai vu de belles routes et monté de bons chevaux ; j'ai attendu à Verdun le troisième service, et le 24 au matin, je me suis mis en chaise de poste avec mon ami Oudinot¹. En France, nous avons été bien servis, mais en Allemagne, où les postillons ont horreur des chaises à deux roues, à cause du brancard, nous avons eu toutes les peines du monde pour avoir des chevaux. Cependant Oudinot et moi nous nous sommes tellement démenés que, malgré la difficulté de nous faire entendre, nous sommes arrivés à Erfurt les seconds de notre service, le 28, à 10 heures du matin. — Aussitôt, endossant le grand uniforme, nous avons été au château ; nous y avons diné et servi les deux empereurs et le roi de Saxe. L'empereur Napoléon est arrivé le 27 ; il est allé au-devant de l'empereur Alexandre près de Weymar. Ils sont logés tous les deux à Erfurt, assez mal pour de tels princes. Ils dînent tous les jours ensemble à 6 heures, et vont après dans un vilain petit théâtre voir Talma, Saint-Prix, etc. : il n'y a pas de comédie, l'empereur n'en veut pas. Mais tous les soirs on joue une de nos belles tragédies. Aussi ne faut-il pas que notre séjour dure trop longtemps, car les comédiens se trouveraient bientôt au bout de leur répertoire. Nous sommes mal logés à une certaine distance du château. Tous les jours nous portons le grand habit et nous devons

¹ Le général Oudinot, duc de Reggio, commandant de l'armée expéditionnaire de Rome en 1848 et député démissionnaire au 2 décembre 1851.

nous tenir au palais depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir. — J'ai été enchanté de voir l'empereur Alexandre. C'est un très bel homme, qui a bonne tournure et qui est fort à son aise. Il est un peu sourd, mais il parle bien d'accent et d'expression. L'empereur Napoléon est très empressé vis-à-vis de lui, et, pour la première fois de ma vie, je lui ai vu prendre des soins pour plaire. Il cède toujours le pas au Russe. Il a même quelquefois cette politesse pour le roi de Saxe. Le grand-duc Constantin a l'air égaré et malade. Son esprit paraît très affaibli, et le genre de vie qu'il mène en est, dit-on, la cause.

« En outre de ces grands princes, nous avons ici tous les ducs et seigneurs d'Allemagne.

« M. de Caulaincourt vient d'arriver, ainsi que le prince de Talleyrand, et chacun cherche à jouer le plus grand rôle possible. »

Notre jeune page s'intéressait évidemment à tout ce défilé de rois, et, malgré ses dix-sept ans, il porte sur presque tous un jugement qui ne manque ni de pénétration ni de vigueur. On en jugera par la lettre suivante, la plus intéressante de celles qu'il écrivit alors à sa mère, après la fin du congrès, et qui se termine, en ce qui le concerne, d'une façon assez originale et piquante.

« Saint-Cloud, le 21 octobre 1808.

« Ma chère maman,

« J'ai reçu trois lettres de toi pendant mon séjour d'Erfurt et je n'ai pu que t'en écrire une. J'en ai été désolé. Voici comment c'est arrivé.

« Cinq jours après ma lettre, j'avais fixé le lendemain pour t'écrire, lorsqu'on m'éveille à cinq heures du matin pour monter en voiture et aller à Ettersberg, à 7 lieues de Weymar, propriété du duc de Weymar, où la cour devait chasser. J'y vais; à deux heures arrivent les deux empereurs, les rois de Bavière, Saxe et Wurtemberg, suivis de plusieurs autres princes d'Allemagne. Cette belle compagnie se rend dans une grande tente, et de là massacre à coups de fusil une vingtaine de cerfs qu'on forçait à entrer dans des toiles tendues tout autour. J'ai fait le premier page près de l'empereur Alexandre, qui chassait pour la première fois et qui était ravi de mettre bas un cerf à trente pas. Notre empereur lui a fait beaucoup de compliments, et nous sommes retournés à Weymar, où il y a eu un bal de princes. Nous avons logé chez le gouverneur des pages du duc, qui n'est qu'un maître d'école, et le lendemain, nous avons été à Iéna chasser des lièvres à 5 lieues de Weymar. J'ai vu Iéna, Auerstœdt, la baraque où s'était tenu l'empereur pendant la bataille et le théâtre de sa gloire. Enfin, je puis parler aussi

savamment de la victoire que ceux qui l'ont gagnée, ce dont je suis tout fier. Toute la cour y est venue. Seulement, le frère du roi de Prusse, qui était à Erfurt, s'en est dispensé. Le tout aux dépens du duc qui a mangé six mois de son revenu pour faire sa cour. Aussi espère-t-il être récompensé par la donation d'Erfurt qui, jusqu'à présent, n'appartient à personne.

« Le lendemain, j'ai été de service toute la journée. C'était une chose vraiment intéressante que de voir les deux empereurs, les rois de Bavière, Saxe, Wurtemberg, Westphalie, la reine, le prince primat, le grand-duc Constantin, en outre une foule de princes qui venaient le matin remplir l'antichambre de l'empereur pour avoir un mot de lui à son lever. J'ai été charmé de l'empereur Alexandre, beau, parlant bien et avec le mot propre, extrêmement à son aise, n'ayant point l'air qu'on pût lui en imposer. J'ai aussi trouvé très-bien le roi de Wurtemberg, quant à l'esprit s'entend, car il a le ventre le plus monstrueux qui existe. Il est énorme, pointu et tombant. Il faut le voir pour s'en faire une idée. Le roi de Saxe a l'air d'un bien brave homme. Le roi de Bavière a celui d'un homme qui a été un simple particulier avant d'être roi. Le roi de Westphalie (Jérôme) est arrivé avec les équipages les plus brillants, affectant d'imiter son frère dans les petites choses. La reine est venue aussi et m'a paru embellie.

« Les empereurs ont sans doute réglé le destin de l'Europe dans leurs longues conférences. Ils passaient au moins quatre heures ensemble tous les jours. Ils montaient à cheval ensemble et semblaient s'aimer et s'estimer infiniment. L'ambassadeur d'Autriche, général de Vincent est venu un jour et a été trois heures avec l'empereur; depuis on ne l'a pas revu. L'empereur Alexandre était le héros de la fête. L'empereur Napoléon avait les plus grands égards pour lui. Le monarque russe n'avait aucune troupe avec lui. Nous avions, nous, deux régiments de cavalerie et deux d'infanterie à Erfurt. Les empereurs les ont passés en revue. L'empereur était escorté, depuis Mayence jusqu'à Erfurt, par cent quarante hommes de cavalerie à chaque relai. Le grand-duc a l'air absolument détraqué. Il est passionné pour tout ce qui concerne l'état militaire. Il faisait dans sa chambre l'exercice à feu par quinze grenadiers qu'il avait à sa porte. Il bourrait le canon, examinait les armes, causait avec le sergent de sa garde, enfin il ne s'intéresse qu'aux petits détails de la guerre.

« J'ai beaucoup admiré le comte de Romantsoff. Quel homme, quelle expérience politique! Il a dîné avec l'empereur. Tout ce qu'il disait avait du trait, portait; l'empereur a causé tout le temps avec lui. Les rois, le prince primat et le grand-duc dinaient tous les jours avec l'empereur. Les autres princes y ont dîné une ou deux

fois. Le prince de Prusse n'a pas été mieux traité en apparence qu'un autre. La maison de l'empereur était composée des princes de Bénévent (Talleyrand) et Neufchâtel (Berthier), des généraux Duroc, Caulaincourt, Savary, Lauriston, Nansouty, maréchaux Soult et Lannes, M. de Champagny, M. de Beausset ¹. Le maréchal Oudinot commandait la place. Tout le monde était en grande représentation. Toute la maison de l'empereur a eu des cadeaux. On dit que le général de Nansouty a une bague pour chacun de nous; il ne nous les a pas encore données. Le gros Beausset a bien fait ses affaires, et son inspection sur les cuisines lui a valu six tabatières en or avec diamants et le grand cordon de Wurtemberg.

« Erfurt est une ville assez laide, mais dont les environs sont agréables. Le pays est ruiné par la guerre et il n'y a que des marchands. Tout le monde était assez mal logé. L'empereur de France avait le palais; celui de Russie la grande maison d'un fabricant. Le lendemain du jour de service, j'ai eu une petite fièvre qui m'a tenu au lit quarante-huit heures. Le troisième jour je me suis levé et j'allais mieux, lorsqu'à six heures du soir j'ai reçu l'ordre de partir en voiture. J'y suis monté le 12 au soir et le 15 au matin je suis arrivé à Phalsbourg, petite ville d'Alsace, à 25 lieues avant Nancy, où j'ai attendu l'empereur qui est arrivé le 16 au matin. Lorsque nous sommes partis, un beau soleil nous éclairait.

« Me voilà donc à cheval, avec mon petit uniforme, à la portière. L'empereur déjeune à 4 lieues de là, à Sarrebourg. On repart; alors s'élève un vent affreux, et une pluie froide et violente m'escorte pendant 18 lieues, en me trempant jusqu'aux os. L'empereur est descendu un moment de voiture et me voyant en si bel état m'a ordonné de rester à la première poste. Heureusement, c'était Lunéville. Là j'ai trouvé le docteur Corvisart, qui m'a donné sa chambre, son lit et à souper. Nous avons passé vingt-quatre heures fort gaiement, et le lendemain, frais et dispos, je me suis mis en voiture, et je suis venu en quarante heures à Saint-Cloud, où je suis arrivé hier 20 octobre et d'où je t'écris cette longue lettre. Je sais que l'empereur s'est informé plusieurs fois de ma santé et je pourrai l'en remercier demain, étant de service auprès de lui.

« Voilà ma campagne; je suis fort aise de l'avoir faite et d'avoir vu ce que peu de personnes ne reverront pas de si tôt. J'ai fait ce voyage en simple page, mais à présent c'est autre chose. En partant, M. de Caulaincourt, qui est retourné en Russie pour y reprendre la direction de son ambassade, a envoyé à M. Durosmeil (gouverneur des pages) ma nomination de premier page, conjointement avec Oudinot. »

¹ Préfet du palais de l'Empereur.

On voit, par cette correspondance, que la fonction de page n'était point une sinécure et que ces jeunes gens participaient largement au mouvement d'entraînement général, dont un seul homme avait la direction et la responsabilité effectives, comme dit le prince de Talleyrand dans ses Mémoires. On se demande ce qu'il aurait pu faire de l'humanité, s'il avait eu à sa disposition les chemins de fer et le télégraphe électrique. Mais l'avenir nous offre assez de problèmes à résoudre, pour que nous n'ayons pas à débrouiller ceux du passé.

Peut-être quelques-unes des personnes qui auront lu ces petits extraits voudront savoir, si elles ne l'ont pas connu d'ailleurs, quelle fut la destinée de ce jeune page dont l'accent filial vis-à-vis de sa mère les aura peut-être autant intéressés que les souvenirs mêmes auxquels se rapportent ses lettres. Nous leur dirons, pour les satisfaire, que l'empereur, au lieu de le laisser continuer la carrière militaire, où il serait entré, suivant l'usage, après son temps de service, comme lieutenant de cavalerie, le comprit dans une promotion d'auditeurs de première classe au Conseil d'État, ayant droit d'assister aux séances qu'il présidait lui-même. Deux ans après, il fut envoyé comme secrétaire de légation à Naples, où il résida pendant deux ans et où il fut plusieurs mois chargé d'affaires, pendant l'absence de son chef, et alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de sa majorité. Après la chute de l'Empire, le gouvernement de la Restauration utilisa ses services en le nommant successivement premier secrétaire d'ambassade, à Turin et à Saint-Petersbourg, d'où il accompagna M. de la Ferronays, son ambassadeur, au congrès de Vérone. Envoyé comme chargé d'affaires à Madrid, par M. de Chateaubriand, après l'expédition de 1823, avant l'arrivée du marquis de Talaru, il fut accrédité successivement, à la fin de 1824, comme ministre plénipotentiaire en Suède, auprès de Bernadotte; en la même qualité au Brésil, en 1826, où il signa une importante convention commerciale, et enfin, en 1829, comme ambassadeur en Suisse. Ce fut là que la révolution de Juillet le trouva à l'âge de trente-huit ans, et interrompit une carrière brillamment commencée. A la Chambre des pairs et au Sénat, dont il fit plus tard successivement partie, il prononça quelques discours, sur la liberté d'enseignement en 1844, et en 1861 sur la question italienne, qui furent remarqués. Il avait toujours été catholique pratiquant et convaincu. Ce fut l'heureuse unité de sa vie, et sa fin chrétienne a été pour nous un noble exemple et une consécration de tout un passé de vertu et d'honneur.

Marquis DE GABRIAC.

UNE GALERIE DE PORTRAITS ROYAUX

Le temps n'est plus où l'on respectait le secret de la vie privée, au moins quand il s'agissait des vivants. Chaque jour, les reporters des feuilles bien informées ou qui passent pour telles jettent un regard indiscret sur la vie intime des personnages en vue et publient sans hésiter tout ce qu'ils ont vu, — souvent même ce qu'ils n'ont pas vu. Leur curiosité s'est attaquée aux souverains eux-mêmes, et maintes fois le *Times* ou divers grands journaux du continent ont donné l'hospitalité à des correspondances qui faisaient honneur à leur art de recueillir les informations bien plus qu'à leur discrétion ou à leur bienveillance.

Est-ce un habile correspondant de quelque feuille anglaise ou un homme politique qui a eu l'idée de recueillir et de publier en un gros volume la biographie fort détaillée de tous les souverains d'Europe? Nous l'ignorons; mais, quel que soit l'auteur qui se cache sous le pseudonyme de « Politikos », son livre, fort curieux, montre qu'il est passé maître dans la conduite des enquêtes¹. A combien de voyages, de démarches, de lettres et de questions dans l'entourage des têtes couronnées n'a-t-il pas dû s'astreindre, pour arriver à savoir quel est le genre de vie des dix-huit ou vingt souverains d'Europe, comment chaque roi ou empereur partage habituellement ses journées, comment il se délasse de ses travaux, si ses plaisirs préférés sont, ou non, conformes à la morale, à quels points de vue l'homme privé diffère chez lui de l'homme public, quel est son caractère dans l'intimité, quels sont ses rapports avec sa femme, ses enfants, ses familiers, etc., etc...! Sur un semblable terrain, on est facilement tenté de ne pas regarder la médisance comme une faute, et de raconter, — même lorsqu'ils sont douteux, — nombre de détails qui, au risque de nuire à la réputation du souverain, peuvent amuser le lecteur. Hâtons-nous de reconnaître que « Politikos » a rarement cédé à cette tentation. S'il laisse paraître parfois des préjugés protestants à l'endroit de telle ou telle habitude

¹ *The sovereigns and courts of Europe*, by « Politikos ». London, 1891.

pieuse d'un roi ou d'une reine catholiques, il ne montre contre aucun d'eux un parti-pris de dénigrement ou même de critique : il semble, au contraire, qu'après avoir étudié de près tous ces hauts personnages, il soit frappé de voir combien l'existence de la plupart d'entre eux est simple, laborieuse et dévouée au bien public.

Les lecteurs du *Correspondant* aimeront certainement à connaître, au moins dans leurs principaux traits, ces portraits royaux dessinés avec un soin si minutieux que presque tous doivent être fort ressemblants. Comme il serait trop long d'étudier les vingt tableaux de cette galerie, on ne s'arrêtera qu'aux principaux portraits. A quoi bon d'ailleurs s'occuper de jeunes enfants comme la nouvelle reine de Hollande? Quel intérêt y aurait-il à rechercher, avec l'auteur, si les jeux préférés du roi d'Espagne Alphonse XIII, aujourd'hui âgé de quatre ans et demi, annoncent pour l'avenir des goûts sérieux ou frivoles, ou bien si les régents de Serbie donneront à leur jeune souverain les mêmes goûts dépravés qui ont tant compromis son père? De même, on peut, sans inconvénient, laisser de côté des biographies comme celle de la reine d'Angleterre, dont tous les détails sont empruntés à des livres bien connus, analysés dans cette Revue même, la *Vie du prince Albert* et le *Journal de la reine Victoria*. Une seule page, dans ce chapitre sur la cour d'Angleterre, frappera le lecteur, c'est celle dans laquelle l'auteur regrette la vie retirée qu'a menée la reine Victoria depuis son veuvage : « son effacement, dit-il, a eu des conséquences fâcheuses au point de vue social. Sans doute, le prince de Galles s'est montré dans toutes les fêtes et cérémonies, à la place de sa mère; mais il ne peut prendre l'influence pure, élevée qu'exerçaient ses parents et qu'exercerait encore sa mère. Ses sympathies, ses goûts, sont d'un ordre inférieur à ceux de la reine; comme ses ascendants Hanovriens, il aime surtout les plaisirs, et ne cherche pas à élever le niveau général de la nation : et pourtant rien ne serait plus utile à une époque où les progrès de la démocratie tendent à rabaisser les instincts, les sentiments et les goûts publics. » C'est là un regret souvent exprimé par les Anglais que n'aveugle pas l'orgueil national.

Les trois chapitres qui attirent le plus l'attention dans le livre de « *Politikos* » sont ceux consacrés aux souverains des trois grands empires d'Europe, la Russie, l'Allemagne et l'Autriche.

I

Commençons par l'empereur d'Allemagne. Il serait intéressant de rapprocher sa biographie de celles que M. Lavissee a consacrées à ses ancêtres et notamment au grand Frédéric; on retrouve chez le jeune empereur quelques-uns des traits distinctifs de la maison de Hohenzollern : la ténacité, la force de volonté et la passion pour tout ce qui touche aux choses militaires.

Dès son jeune âge, il a donné des preuves nombreuses de cette force de volonté que les obstacles surexcitent au lieu de la paralyser. Né avec le bras gauche trop court et atrophié, c'est-à-dire avec une infirmité qui ferait réformer un conscrit, il est arrivé, grâce à une énergie et une persévérance dignes de Démosthène, à exceller dans tous les exercices militaires, au point de mériter les éloges du plus difficile des juges, de son grand-père Guillaume I^{er}, quand il manœuvrait devant lui. L'empereur et l'impératrice Frédéric, ses parents, surveillèrent son éducation avec le plus grand soin : favorables tous les deux aux systèmes modernes d'éducation, ils voulurent, malgré l'opposition des autres membres de la cour, l'envoyer aux écoles publiques, et lui donner le goût des lettres et des arts, à côté des goûts militaires; ils ne réussirent pas à changer sa nature. Cependant le jeune écolier cessa de négliger complètement les lettres quand on lui eut fait comprendre que le devoir d'un futur souverain était de n'y pas rester étranger. Il arriva même rapidement à pouvoir traduire les auteurs grecs, sauf les plus difficiles. Invité un jour par un inspecteur des écoles à faire un parallèle entre Thucydide et Xénophon, il répondit hardiment : « La seule différence que je connaisse entre eux, c'est que je comprends Xénophon et que je ne comprends pas Thucydide. » Mais ce qui valait mieux pour lui que la connaissance approfondie du grec, c'était son empressement à accomplir tout ce qu'il considérait comme un devoir. La soumission au devoir restera toujours une des passions de sa vie. Peu de temps après son mariage, il se dira, au retour d'un voyage en Russie, qu'un empereur d'Allemagne doit connaître la langue russe, dans l'intérêt de ses relations avec cette puissante nation voisine : aussitôt, malgré tant d'autres occupations qui l'absorbent, il se met à étudier cette langue si difficile et il arrive à la posséder assez bien pour pouvoir converser en russe avec les officiers, quand il retourne à Saint-Pétersbourg. Dès l'âge de quinze ans aussi bien qu'après son avènement au trône, il apporte la régularité d'un militaire dans la distribution de sa journée; seulement, après son mariage, il supprimera quelques-uns

des plaisirs auxquels, célibataire et joyeux étudiant à Bonn, il consacrait volontiers ses heures de récréation ; mais, à tous autres points de vue, son mariage ne lui fera négliger aucun devoir ; la veille de la cérémonie, il ne se dispensa pas de ses manœuvres militaires habituelles, et, le matin même, il voulut aller lui-même remettre une décoration à un officier de son régiment.

D'ailleurs, il ne ménage pas plus ses soldats et ses officiers qu'il ne se ménage lui-même ; on a pu lire récemment dans les journaux les reproches sévères adressés par lui aux officiers trop enclins au luxe et à la dépense. S'il n'est pas toujours économe et ne craint même pas, dit-on, de s'endetter pour soutenir l'éclat de la majesté impériale dans ses nombreux voyages et dans les cérémonies publiques, il mène dans son intérieur une vie simple et même sévère : tout dans son palais porte le cachet de la discipline militaire. Lorsqu'il fut d'âge à se marier, en 1879, il voulut une femme qui n'eût ni imagination, ni goûts mondains, ni tentation de s'occuper de politique, mais qui se montrât entièrement dévouée à son mari, qui fût de force à lui donner de nombreux enfants, et qui, comme une simple bourgeoise, se renfermât absolument dans son rôle de maîtresse de maison et de mère de famille. Il trouva l'objet de son ambition dans la fille du duc de Schleswig-Holstein-Augustenburg, lequel était plus riche en titres qu'en domaines, puisque ses États lui avaient été pris par la Prusse. Il épousa la jeune duchesse en juin 1880 ; il en a déjà six fils, tous élevés bien entendu comme de futurs officiers ; dès l'âge de six ans, l'aîné, le prince héritier, s'enthousiasmait à l'idée de pouvoir plus tard « fumer la pipe et commander un régiment ».

L'impératrice qui, aux yeux des critiques Berlinoises, n'est « apte qu'à faire des bonbons et des confitures », a répondu au vœu de son époux, non seulement par ses nombreuses maternités, mais en se montrant à tous égards une vraie Allemande, fidèle à toutes les traditions prussiennes, et sans goût pour aucune des innovations d'origine française ou britannique. Aussi l'existence du couple royal ressemble-t-elle, à beaucoup d'égards, à celle de ses ancêtres. L'empereur se lève invariablement de très bonne heure ; l'impératrice déjeûne en tête à tête avec lui ; quelle que soit l'heure matinale à laquelle son époux est appelé hors de ses appartements, elle ne manque jamais d'être présente à ce premier repas. Le *lunch* est proscrit du palais, comme toutes les modes anglaises. L'empereur reste fidèle à la coutume bourgeoise du dîner à une heure, et il y tient tellement, que même les dîners de cour ont lieu à cette heure incommode. La cuisine française, comme les noms français sur les cartes de menus, est interdite par l'empereur. A cinq

heures, la famille se réunit pour le thé : dans la soirée, l'empereur et l'impératrice prennent un rapide et frugal souper, puis ils vont se reposer à l'heure où leur grand'mère, la reine d'Angleterre, a à peine achevé son dîner. Dans l'après-midi, si les occupations de l'empereur le permettent, les deux époux sortent ensemble, à pied ou en voiture, quelquefois même en bateau, et ils emmènent volontiers leurs enfants, que l'empereur, susceptible de vives affections, aime énormément. Pendant les absences de son époux, l'impératrice s'occupe des sociétés charitables qu'elle a fondées ou qu'elle patronne ; et, dans la soirée, elle réunit autour de la table de son salon de nombreuses dames qui cousent avec elle des vêtements de pauvres. Comme son mari, elle aime la musique, surtout celle de Wagner, dont les tendances allemandes et patriotiques plaisent beaucoup à l'empereur. Mais elle n'a pas la valeur artistique de ce dernier ; car, si l'empereur tient peu de sa mère, il lui a pris cependant quelques-uns de ses dons : comme elle, il peint parfaitement, surtout les sujets de marine qui ont toutes ses préférences.

Dans aucun de ses fréquents discours, l'empereur ne manque d'invoquer Dieu et d'affirmer sa confiance dans l'assistance du Tout-Puissant. Sincèrement pieux, comme son aïeul Guillaume I^{er}, il considère qu'il ne règne que par la grâce de Dieu, et qu'il a reçu de lui une mission dont il ne doit compte à nul autre : de là sa confiance en lui-même, son aversion pour les constitutions libérales imitées de la constitution anglaise, sa ferme volonté d'être et de rester, comme ses ancêtres, un autocrate maître de préparer à sa guise le bonheur de ses sujets et la prospérité de son empire. Dès qu'il a conçu une idée, il entend l'appliquer et brise impitoyablement tout ce qui pourrait lui faire obstacle. Son ancien professeur de diplomatie, le prince de Bismarck, en a fait la cruelle expérience.

Que peut-on espérer ou craindre de ce jeune souverain ? Au début de son règne, tout faisait croire qu'il serait surtout un militaire, occupé presque exclusivement à renforcer encore son armée déjà si redoutable, à continuer et à consolider l'œuvre de son aïeul Guillaume I^{er}. Mais c'était trop peu pour son ambition ; on l'a vu bientôt, au milieu de travaux multiples et de voyages incessants, s'engager hardiment dans la voie du socialisme d'État, et encourager les ambitions des classes ouvrières, sans souci des difficultés de la tâche ni des avertissements de ses conseillers les plus autorisés. « S'il ne se révèle pas comme un génie de premier ordre, dit l'auteur de sa biographie, il sera un grand danger pour le monde. » Il est douteux qu'il soit un génie de premier ordre ; aussi beaucoup de gens commencent à redouter les conséquences que

peut avoir la politique de ce prince si puissant, en même temps que si jeune, si audacieux et si peu disposé à prêter l'oreille aux avis des hommes d'État plus prudents et plus expérimentés que lui. Ces craintes sont-elles exagérées? Il est difficile de l'affirmer ou de le nier; ce qui est certain, c'est qu'on se sent dérouter en constatant ce singulier mélange de qualités et de défauts contradictoires, une activité insatiable unie à un penchant à la rêverie et même au mysticisme, une passion ardente pour les choses militaires, et pour l'autocratie, en même temps que la volonté déclarée d'entreprendre des réformes sociales dont la réalisation semble incompatible avec l'existence d'un État militaire et despotique.

II

L'empereur d'Autriche forme, à presque tous les points de vue, un contraste absolu avec son allié de Berlin. Autant ce dernier a de confiance en lui-même, d'impétuosité dans la formation comme dans l'exécution de ses desseins, autant le premier se défie de ses propres lumières, hésite, consulte et réfléchit avant d'agir. Cette indécision, cette crainte perpétuelle de se tromper, ne sont que trop faciles à expliquer, de même que son goût pour la retraite et la méditation solitaire. Monté sur le trône dans les circonstances les plus critiques, il n'a cessé, depuis plus de quarante ans, de voir renaître autour de lui les difficultés de tout genre, les crises les plus menaçantes pour l'avenir de la monarchie austro-hongroise, et quand l'horizon politique devenait moins sombre, de cruelles épreuves de famille remplaçaient pour lui les calamités publiques. Sa vie, comme souverain et comme homme privé, n'est qu'un long drame, rempli d'épisodes tantôt romanesques, tantôt tragiques.

On connaît les détails de son arrivée au trône, en 1848. La révolution venait de chasser de Vienne l'empereur Ferdinand et le célèbre prince de Metternich, le vrai souverain de l'Autriche depuis de longues années, lequel, réfugié en Angleterre, faisait, à une lettre de l'archiduchesse Sophie, cette réponse assurément peu attendue sous sa plume : « Je suis né socialiste dans le vrai sens du mot; j'ai toujours considéré la politique comme un objet de luxe en comparaison des questions sociales, et ce n'est pas ma faute si je n'ai reçu qu'un faible appui dans le sens de ce que je voulais faire. » Quand l'empereur, retiré à Olmutz, abdiqua le 2 décembre 1848, en faveur de son neveu François-Joseph, ce dernier avait, à proprement parler, à reconquérir son empire. L'histoire est là pour dire avec quelle peine et au prix de quels longs efforts il y parvint.

Au bout de quelques années, en 1853, la rencontre fortuite du jeune souverain avec sa gracieuse cousine, l'archiduchesse Élisabeth de Bavière se terminait par un mariage d'amour dont les romanesques incidents ont été maintes fois racontés. M. Tissot les a retracés ici même dans ses récits de voyage en Autriche et en Hongrie. Malgré la perte d'une fille aînée, morte toute jeune, on peut dire que de longues années de bonheur domestique suivirent cette union; mais de combien d'épreuves dans la vie publique les jeunes souverains payèrent-ils la félicité de leur vie privée? En 1859, l'Autriche, vaincue par la France, perd ses possessions italiennes; en 1866, battue par l'Allemagne à Sadowa, elle est chassée de l'Allemagne; pendant que l'empereur travaille, à la suite de ces revers, au relèvement de son pays, les douleurs de famille recommencent pour lui; en 1867, au moment où la Hongrie réconciliée avec la monarchie autrichienne l'acclamait son roi, il apprend la mort tragique de son frère Maximilien, empereur du Mexique; puis, pendant longtemps, la santé ébranlée de l'impératrice lui causera de graves inquiétudes; enfin, au commencement de 1889 arrivera l'affreux drame de Mayerling, le suicide de son fils le prince Rodolphe, héritier du trône, que son goût pour les arts, ses qualités aimables avaient rendu si cher à toute l'Autriche et sur lequel reposaient toutes les espérances de l'empereur! Au milieu de tant de calamités publiques et privées, l'empereur n'a cherché de consolations que dans la religion, dans l'accomplissement de tous ses devoirs de souverain, et dans l'affection de l'impératrice Élisabeth. Recevant, au lendemain de la mort du prince Rodolphe, son fidèle serviteur, le docteur von Smoka, il lui disait : « Je ne saurais exprimer tout ce que, dans ces jours de douleur, je dois à ma chère et bien-aimée femme, l'impératrice, et quel appui j'ai trouvé en elle. Comment pourrais-je assez remercier Dieu de m'avoir donné une telle compagne? Répétez bien ceci à tout le monde : plus vous le publierez, plus je vous en serai reconnaissant. »

François-Joseph a trouvé aussi un autre sujet de consolation dans l'attachement croissant des nombreux peuples qu'il gouverne. Les défaites qu'il a éprouvées, la perte de l'Italie du Nord et de l'Allemagne ne lui ont pas aliéné un seul de ses sujets, au contraire. Chacun a senti qu'après ces désastres immérités, le souverain travaillait de son mieux, et souvent avec succès, au relèvement de son pays. François-Joseph, comme l'impératrice Elisabeth, sont donc devenus de plus en plus populaires, malgré la vie retirée qui a toujours eu leurs préférences. En effet, bien qu'il règne depuis plus de quarante ans et qu'il ait été mêlé à tant d'événements, François-Joseph est un des princes les moins bien

connus, en Autriche comme en Europe. Les diplomates résidant à Vienne, les ministres autrichiens eux-mêmes, se déclarent incapables de le bien juger ; les correspondants et reporters des grands journaux viennois ou étrangers n'ont pu parvenir à étudier en détail ce souverain sympathique, bien qu'impénétrable. Il reçoit avec bonté de très nombreux visiteurs, mais il ne s'ouvre devant aucun d'eux.

En dehors des rares heures de récréation consacrées à la chasse et aux exercices physiques, la vie de l'empereur se passe presque tout entière dans son cabinet, absorbée par l'accomplissement de sa lourde et pénible tâche ; il n'existe pas, en Europe, un souverain plus laborieux, ni plus scrupuleux dans l'étude des questions qu'il aura à trancher. Il est extrêmement matinal ; ses serviteurs le trouvent quelquefois, dès quatre heures du matin, installé à son bureau. Entre l'heure de son lever et celle de son coucher, c'est-à-dire ordinairement dix heures du soir, il travaille comme un laboureur, sans autre délassement que quelques lectures. Bien que doué d'une mémoire prodigieuse, qui lui rend naturellement des services incessants, on peut dire qu'il a le travail lent et difficile. La distribution si régulière de ses journées lui donne le temps de remplir tous ses devoirs, même les jours où il doit parler à cent ou cent cinquante personnes, ce qui n'est pas rare. Il passe sans difficulté d'un conseil de guerre aux audiences qu'il accorde, deux fois par semaine, à ceux de ses sujets, même les plus humbles, qui ont quelque chose à lui demander. Pas plus de précipitation dans ses paroles ou ses résolutions que dans ses mouvements ; il a toujours le sang-froid le plus absolu, écoutant tout avec patience et attention.

François-Joseph n'aime ni le monde ni les fêtes : l'impératrice et lui ne reçoivent que dans la mesure où leur haute situation les y oblige. Ils donnent de temps à autre quelques dîners officiels et, pendant le carnaval, deux grands bals, auxquels, selon la coutume autrichienne, les dames ne sont invitées que si elles possèdent de nombreux quartiers de noblesse. Lorsque l'empereur est ainsi forcé « de sortir de sa coquille », il est distrait et rêveur durant toute la fête, bien loin de montrer devant ses invités l'ardeur qu'il apporte à la poursuite du daim ou du chamois, ou à l'étude d'une affaire difficile.

L'impératrice Elisabeth était, dans sa jeunesse, d'une beauté dont elle a conservé de nombreux restes, malgré les épreuves qui ont brisé sa vie. Est-ce la rosée du matin qui a été pour elle comme, dit-on, pour Diane de Poitiers, un élixir de longue jeunesse ? Ecuyère émérite, elle est souvent en selle dès l'aurore, galopant

dans les belles allées des parcs royaux ; elle aime les chiens autant que les chevaux, et a, dans toute l'Europe, la réputation d'une hardie chasseresse. Ce qui est curieux c'est que cette intrépide amazone n'a appris à monter à cheval qu'après l'âge de vingt ans, alors qu'elle était déjà mère. Quant à la politique, elle déclare bien haut qu'elle ne s'en occupe pas et ne la comprend pas, — ce qui lui attira cette réponse du romancier hongrois Jokai, membre de la faction anti-impériale : « La plus habile politique consiste à gagner le cœur d'un compatriote, et c'est ce que Votre Majesté sait admirablement faire. »

L'empereur et l'impératrice ont eu quatre enfants : une fille, morte à deux ans, une autre, la princesse Gisèle, mariée aujourd'hui au prince Léopold de Bavière ; puis le prince Rodolphe, si aimé dans toute l'Autriche, appelé, ce semble, à de si brillantes destinées et mort si tragiquement il y a deux ans ; enfin une fille beaucoup plus jeune, l'archiduchesse Marie-Valérie, aujourd'hui fiancée, un peu malgré sa famille, à un de ses cousins l'archiduc Franz-Salvator. La loi salique existant en Autriche, la couronne impériale passera après la mort de l'empereur, à son neveu le prince François-Ferdinand, dont ses intimes vantent les qualités aimables et la piété, mais qui est encore fort peu connu. Il faut souhaiter d'ailleurs, dans l'intérêt de l'Autriche, que François-Joseph reste longtemps encore à sa tête ; car, bien qu'il ne puisse être mis au rang des hommes d'État de premier ordre, il a montré dans nombre de circonstances critiques les qualités les plus rares. Né et élevé pour être un souverain absolu, il a su se transformer en souverain constitutionnel ; obligé de faire la guerre à une partie de ses sujets révoltés, il a pu, plus tard, se rendre populaire parmi eux comme dans tout le reste de l'empire ; il réussit, depuis de longues années, à maintenir dans l'union et la paix un empire composé de tant de nationalités différentes et souvent ennemies les unes des autres ; s'il n'a pu éviter les guerres étrangères et les graves désastres qu'elles ont amenés, il a trouvé le moyen, après chaque défaite, de refaire la fortune de l'Autriche et de la rendre aussi forte, sinon plus forte qu'auparavant. Est-il beaucoup de souverains, même parmi les plus illustres, qui auraient mieux manœuvré au milieu de tant de difficultés ?

III

Le czar n'est pas mieux connu que l'empereur d'Autriche ; la vie retirée que ce dernier a adoptée par goût et à la suite de ses nombreuses épreuves, le czar la mène également, peut-être aussi par

goût, mais plus sûrement par crainte des nihilistes qui ont assassiné son père, et menacé tant de fois sa propre vie.

On a sans doute oublié les circonstances dans lesquelles eurent lieu les fiançailles et le mariage de l'empereur de Russie. Au mois d'avril 1865, le prince héritier de Russie, le czarewitch Nicolas, mourait à Nice après une douloureuse maladie, attribuée par les médecins à un coup que son frère, le prince Alexandre, lui avait porté en jouant avec lui. Le czarewitch, au moment de sa mort, était fiancé à l'une des filles du roi actuel de Danemark, la princesse Dagmar, qui, en apprenant la maladie du prince, était accourue à Nice auprès de lui. Peu d'heures avant d'expirer, au moment où il voyait près de son lit sa fiancée désespérée et le prince Alexandre, brisé par la douleur d'avoir tué son frère qu'il adorait, il s'adressa à l'auteur involontaire de sa mort : « Alexandre Alexandrowitch, lui dit-il, je te laisse la lourde, mais glorieuse succession au trône de Russie ; en outre, je voudrais te faire un legs encore plus précieux qui t'aidera à porter le poids de cette couronne. » Après ces paroles, il prit la main de la princesse Dagmar, et la plaçant dans celle de son frère : « Epouse-la, ajouta-t-il, c'est mon dernier vœu. Et vous, ma chère fiancée, votre destinée ne sera pas changée ; vous serez impératrice de Russie. » Dix-huit mois plus tard, le prince Alexandre épousait la princesse Dagmar qui, en entrant dans la famille impériale russe, reçut, avec le baptême orthodoxe, le nom de Marie-Féodorowna. Cette union, qui remonte aujourd'hui à près de vingt-cinq ans, a été aussi heureuse que le mourant l'avait souhaité ; il est impossible de trouver deux époux qui aient l'un pour l'autre plus de tendresse et de dévouement que le czar et la czarine. La médisance a toujours respecté le couple impérial, et on dit en plaisantant, à Saint-Petersbourg, que l'empereur est « le seul Russe qui reste fidèle à sa femme. »

Mais les vertus de l'homme privé ne suffisent pas à un souverain ; le prince Alexandre, devenu czar, après la mort tragique de son père le 13 mars 1881, a-t-il les qualités dont aurait besoin l'autocrate de toutes les Russies ? L'auteur du livre que nous étudions le conteste ; mais on est tenté de ne pas admettre, sans réserve, ses assertions : un Anglais est si difficilement impartial lorsqu'il parle d'un Russe ! Ce qui est certain, c'est que le prince Alexandre, qui ne se croyait pas appelé au trône, s'est préparé un peu tard à ses hautes fonctions. D'un caractère timide, réservé et méfiant, il n'a pas ce qu'il faut pour devenir facilement populaire. Il comptait mener une vie à la fois simple, facile et gaie, à l'abri des luttes et des difficultés ; lorsque, subitement, il se vit appelé à une destinée toute différente. Il prit courageusement son parti : admettant son

ignorance absolue du métier de souverain, il voulut redevenir en quelque sorte écolier, et se mit à apprendre l'art du gouvernement avec cette conscience qu'il montre dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Sans doute, il est bien des qualités que le travail et l'étude ne donnent pas, et le czar n'a pu les acquérir. S'il a un caractère profondément honnête, franc, incapable de duplicité, il a un esprit étroit, une obstination qui va jusqu'à l'entêtement. Très laborieux, il s'absorbe dans les plus petits détails qui lui font nécessairement négliger des affaires beaucoup plus importantes. On l'a vu parfois discuter longuement une autorisation à donner pour la réparation d'une façade de maison, ou examiner minutieusement les articles de journaux qui lui étaient soumis par la censure. Nous doutons, toutefois, malgré l'affirmation de « Politikos », qu'ayant un jour trouvé dans la description d'une machine, la phrase : « elle se meut librement », il ait supprimé le mot *librement*, comme susceptible de donner au lecteur des idées révolutionnaires ! Méfiant par nature, comme on l'a déjà dit, il n'a qu'un petit nombre de confidents. Ceux qu'il consulte volontiers, après s'être longuement assuré de leur dévouement, ont le tort de ne lui révéler aucune des aspirations et des plaintes de ses peuples ; ils croient assurer sa tranquillité, en créant une véritable muraille de Chine autour de son palais. Aussi, bien que l'empereur ait encouragé les arts, la création et la fréquentation d'écoles diverses, il s'effraie souvent à l'excès de tout ce qui constitue une innovation ; quoique fort soucieux du bonheur de ses peuples, il se refuse obstinément à beaucoup de réformes, même les plus utiles : il ignore combien elles sont désirées par ses sujets. Hostile aux idées et à l'influence allemandes, si longtemps prépondérantes à Saint-Pétersbourg, il veut encourager le plus possible toute réaction ayant un caractère slave et national, et estime qu'on ne saurait rester trop fidèle aux vieilles traditions. Autant il goûte peu l'Allemagne, autant il a toujours eu de sympathies pour la France. On raconte que, pendant la guerre de 1870, il quitta la table, un jour où le czar Alexandre II, son père, proposait un toast au succès des armées prussiennes. Mais s'il aime la France, il n'aime plus les libertés politiques françaises dont la Commune de 1871 l'a dégoûté : « Voilà où mènent ces libertés », dit-il en apprenant les détails et les atrocités de l'insurrection, et depuis vingt ans son sentiment n'a pas changé. Comme tous les esprits assez étroits, il ne sait modifier ni ses idées ni ses résolutions, une fois arrêtées. Le jour où il se serait décidé à faire la guerre, la guerre serait inévitable.

La vie que le czar a menée depuis son arrivée au trône a contribué encore à développer les défauts qu'on a relevés en lui. Pour

devenir populaire dans ce pays, où le czar est volontiers regardé comme un dieu, et en même temps pour connaître, autrement que par l'organe de ses conseillers, les aspirations et les besoins de son peuple, il lui eût fallu se montrer à tous et à toute heure, donner souvent aux hautes classes ces magnifiques fêtes dont le Palais d'Hiver fut témoin sous les règnes précédents, ou paraître dans ces solennités et cérémonies publiques qui, par le luxe des décorations et la variété des costumes, prennent le caractère d'une féerie orientale. Il a suffi des fêtes splendides du couronnement à Moscou pour attirer au czar et à la czarine l'enthousiasme unanime des habitants de cette ville. Mais, après la mort tragique de son père, Alexandre III ne put surmonter l'émotion que lui avait causée cet horrible forfait, et, convaincu que le même sort le menaçait, que les complots nihilistes se multipliaient autour de lui, il alla s'enfermer avec la czarine et ses enfants dans son palais de Gatchina, près Saint-Pétersbourg, d'où il ne sortait que rarement et entouré d'une triple haie de gardes pris parmi les hommes d'une fidélité éprouvée. Cette vie retirée et les diverses tentatives que firent les nihilistes pour miner le palais de Gatchina et attenter à la vie du czar ou de sa famille contribuèrent à augmenter singulièrement, chez l'Empereur, les habitudes de défiance et de mélancolie qui formaient le fond de son caractère. Peu à peu cependant, il s'enhardit à faire quelques apparitions à Saint-Pétersbourg, puis quelques séjours plus prolongés au Palais d'Hiver, où il recommence, depuis plusieurs années, à donner des bals. La haute société Pétersbourgeoise a accueilli avec grande satisfaction la réouverture des salons du Palais d'Hiver, où l'impératrice qui aime la danse, l'éclat des fêtes et, — un peu à l'excès, dit-on, — le luxe des toilettes, charme tous ses invités par ses grâces et son aimable accueil. Mais, malgré ce goût pour les distractions brillantes, la czarine est, avant tout, une femme de devoir, une épouse et une mère dévouée. Toujours aux côtés de son mari, elle l'accompagne dans tous ses voyages, le soutient, le remonte dans les moments difficiles et se montre brave aux heures de danger, comme le jour de l'horrible accident de chemin de fer à Borki. De même que sa mère, la reine de Danemark, elle aime à visiter les écoles publiques; mais comme ses visites, à la différence de celles de sa mère, sont annoncées d'avance, les enfants sont préparés à répondre aux questions que Sa Majesté leur fait *en français* et qui sont presque toujours les mêmes. Un grand nombre d'institutions charitables sont sous sa protection, et partout où il y a des êtres souffrants, c'est vers Marie-Féodorowna qu'ils se retournent; le rôle de la czarine dans ce grand empire est de consoler, de ranimer les malheureux, et de se

faire aimer de tous, même de tous les membres de la famille impériale avec lesquels le czar n'est pas en excellents termes.

Les meilleurs moments de l'empereur et de l'impératrice sont ceux qu'ils passent en Danemark. Une fois chez son beau-père, le czar, qui ne craint plus les nihilistes, se détend, s'égaie et devient un tout autre homme. Entouré de ses neveux et nièces, il est plus joueur que n'importe quel enfant; les *parties* les plus bruyantes sont dirigées par lui. La joyeuse bande de jeunes princes et princesses ne le connaît que sous le nom d' « oncle Sasha », et ce cri retentit sans cesse dans le palais. Le czar aime surtout à se tenir debout au milieu d'eux en les défiant de le renverser. Tous se précipitent sur lui, mais n'arrivent pas même à le faire vaciller, car Alexandre III a la taille d'un géant et la force d'un hercule. Il en donne volontiers des preuves : un témoin l'a vu un soir, dans ses salons, prendre un gros paquet de cartes et le déchirer en deux avec facilité.

Une résidence que le czar aime presque autant que le Danemark, c'est son château de Spala, en Pologne, où il passe souvent une partie de septembre. Ce qui l'attire dans ce château, ce n'est pas seulement la chasse, c'est le voisinage d'un prêtre catholique romain, Ludovic Zmudowski, qu'il a connu dans sa jeunesse, et pour lequel il a conçu promptement une vive affection. Pendant qu'il était grand-duc, il vint souvent en Pologne, dans le seul but de causer avec son ami; mais Alexandre II, redoutant l'influence d'un prêtre polonais sur son fils, interdit ces visites. Devenu czar, Alexandre III chercha à attirer ce prêtre à Saint-Pétersbourg; mais celui-ci ayant refusé de quitter son humble paroisse, l'empereur se fit bâtir, dans son voisinage, le château de Spala, où il peut jouir de sa société et oublier avec lui tous ses soucis. C'est à ce prêtre bon, simple, intelligent, énergique, connaissant le monde où il a vécu autrefois, que l'empereur confie sans hésiter toutes ses pensées. Zmudowski use beaucoup de son influence en faveur des malheureux. Est-il aussi le conseiller politique du czar? Espère-t-il obtenir un jour quelques concessions en faveur de la Pologne? Ami des Français et ennemi des Allemands, entretient-il les mêmes sentiments chez l'empereur? Nul ne l'a jamais su.

En résumé, tout en constatant certains défauts du czar, on n'est que juste à son égard en disant qu'il a rendu de grands services à la Russie; s'il n'a pas, comme souverain et homme public, des qualités supérieures, il a fait un emploi utile et fécond des dix années écoulées depuis son arrivée au pouvoir. Quand il succéda à son père, le 13 mars 1881, la Russie était terrorisée par les nihilistes, affaiblie et appauvrie par la guerre russo-turque. Depuis ce

temps, Alexandre III a dompté, ou tout au moins tenu en respect, le nihilisme; il a relevé brillamment le crédit et les finances russes; il est resté indépendant de l'Allemagne sans se brouiller avec elle, et a su accroître la force comme le prestige et l'influence de son pays. Que pouvait-on lui demander de plus?

IV

Bien que membre de la triple alliance, le roi d'Italie fait chétive figure à côté des trois souverains dont il vient d'être parlé. Il n'a ni la puissance ni même la valeur de ses alliés. S'il est populaire, c'est surtout parce qu'il est fils de Victor-Emmanuel et descendant de cette maison de Savoie, qui est, aux yeux de l'Italie, la dynastie nationale, l'ennemie de l'intervention étrangère.

Avant son mariage, qui eut lieu en 1868, le prince Humbert passait pour avoir des mœurs fort libres, et les Italiens, si peu sévères cependant en pareille matière, reprochaient vivement au fils ce qu'ils pardonnaient complaisamment au père. Son union avec sa cousine, la princesse Marguerite, fille du duc de Gênes, amena un heureux changement dans son existence, qui paraît avoir été régulière depuis cette époque. La princesse Marguerite, née en 1850 et de sept ans plus jeune que le roi, était, au moment de son mariage, une gracieuse et jolie personne, dont le sourire surtout avait comme un attrait magique et fut, dit-on, la principale cause de sa popularité : ce sourire lui gagna l'admiration, d'ailleurs toute platonique, de l'empereur Frédéric. Ce prince assistait, en 1868, à l'un des bals donnés pour le mariage du prince Humbert; il observa la princesse Marguerite, causa avec elle, et, remarquant une déchirure au bas de sa robe, il tira des ciseaux d'un petit nécessaire, coupa le morceau déchiré, rattacha le reste avec une épingle, et emporta le chiffon comme un trophée. Il voulut plus tard que la reine Marguerite fût la marraine d'une de ses filles et lui donnât son nom.

Après l'entrée des Italiens à Rome, en 1870, le prince et la princesse Humbert allèrent s'installer près du roi, au palais du Quirinal. On a déjà dit qu'en matière de morale Victor-Emmanuel était facile pour les autres comme pour lui-même. La princesse Marguerite essaya vainement d'introduire une tenue plus sévère dans la cour de son beau-père, et elle eut à souffrir de la présence de la comtesse Mirafiore, l'épouse morganatique de Victor-Emmanuel. Ce dernier répétait souvent « qu'une cour sans reine est comme un parterre sans fleurs ». Cependant il ne donna à sa belle-fille qu'une position secondaire, et ce fut seulement après la

mort du roi, en 1878, que la princesse Marguerite, devenue reine, occupa sa vraie place au Quirinal. Il faut lui rendre cette justice qu'au milieu du désordre de la cour de Victor-Emmanuel, elle ne donna jamais prise, par sa conduite, à la moindre médisance et au moindre soupçon.

Le premier soin du prince Humbert, une fois devenu roi, fut de mettre un peu d'ordre et d'économie dans les dépenses de la cour. Son père, qui ne sut jamais compter, dépensait, pour ses plaisirs ou pour satisfaire d'innombrables quémandeurs, des sommes énormes, et il mourut criblé de dettes. Humbert réforma aussitôt le train de la cour, vendit les chevaux inutiles, coupa court à de nombreux abus et fit si bien qu'au bout de peu d'années il avait payé toutes les dettes paternelles et mis de côté une somme assez forte pour des besoins ou des calamités imprévues. Mais ses habitudes économes sont contrariées par les goûts prodigues de la reine, qui, surtout en matière de toilettes, ne sait rien se refuser; elle donne ainsi le plus mauvais exemple aux Italiennes qui, pour imiter leur souveraine, s'habillent avec luxe et dépensent au delà de leurs moyens.

On raconte qu'au moment du mariage du roi, l'évêque qui bénit son union parla des blessures qu'il avait reçues sur les champs de bataille, oubliant que c'était son frère, le prince Amédée, et non lui, qui avait été blessé. Le prince Humbert fut d'autant plus vexé de cette méprise qu'il passe pour manquer de courage militaire. La vérité est qu'il ne mérite pas cette réputation et n'a jamais reculé quand il fallait payer de sa personne. Dans tous les moments critiques, il s'est toujours conduit avec calme et sang-froid, mais sans faiblesse. Ce qui lui manque, c'est la décision dans les affaires quotidiennes soumises à son examen; on a dit de lui qu'il était prêt à faire son devoir, mais qu'il ne savait jamais où était le devoir. Intelligence médiocre, il se laisse impressionner par tous les arguments qu'on lui expose, ne sait jamais choisir entre deux avis différents et finit toujours par suivre l'opinion de ses ministres et de la majorité des Chambres. On l'a surnommé, non sans raison, « l'Incertain ».

Bien qu'elle ait reçu une éducation fort soignée et qu'elle soit très intelligente, la reine vit étrangère à la politique; tout au plus a-t-elle fait parfois quelques tentatives infructueuses pour mettre fin au différend entre l'Église et l'État italien, différend dont, en catholique sincère, elle souffre très vivement. Mais, habituellement, elle s'occupe surtout de musique et aime à recevoir sans cérémonie les hommes publics, artistes, poètes ou littérateurs de son pays.

Le roi vit dans les meilleurs termes avec elle et ne lui résiste que dans des circonstances insignifiantes. Il a refusé, par exemple, de se laisser teindre les cheveux, et quand la reine voulut insister, en lui faisant venir de Paris des flacons de teinture, il se borna, pour toute vengeance, à faire teindre en noir les chiens favoris de sa femme. Il ne peut souffrir, de son côté, que la reine porte des lunettes, et quand elle en met malgré sa défense, il se contente de lui dire : « Marguerite, si vous ne les ôtez pas, je vais commencer à chanter. » Il a une voix absolument fausse, qui met la reine au supplice. Le principal reproche qu'il fait à sa femme est sa prodigalité en matière d'achat de toilettes. Une année, apprenant que les notes impayées s'élevaient à un gros chiffre, il les fit régler en secret et les déposa, acquittées, sur la table de la reine, le jour de sa fête, à la place du cadeau qu'il y met annuellement. La reine a compris, dit-on, cette petite leçon et a, depuis ce temps, un peu plus d'ordre dans ses dépenses.

Dès que la session des Chambres est terminée, le roi et la reine quittent Rome et se retirent à leur château favori de Monza, près Milan, où ils mènent l'existence de riches bourgeois peu mondains, existence qui est dans leurs goûts, mais non dans celui de la haute société milanaise, laquelle se plaint que ses souverains lui font trop peu d'avances. Les journées s'y partagent avec une régularité absolue, entre le travail, les longues promenades à pied que les deux souverains aiment également, et les réceptions intimes, pendant lesquelles les dames travaillent ou font de la musique avec la reine, tandis que les hommes vont avec le roi et le prince royal causer et fumer dans la salle de billard. Le dimanche, l'heure des repas est changée, à cause de la grand'messe, à laquelle la famille royale, ses visiteurs et tout son personnel domestique assistent toujours dans la chapelle particulière du château, ouverte également, ce jour-là, à tous les habitants du voisinage, même aux plus simples villageois. Par ces séjours prolongés à la campagne, comme par de nombreux exercices physiques, notamment de longues et fatigantes parties de chasse, le roi est arrivé à fortifier une santé qui était délicate dans son enfance et qu'il avait usée dans sa jeunesse par l'abus des plaisirs.

Le ménage royal n'a eu qu'un enfant, le prince de Naples, aujourd'hui âgé de vingt et un ans; on connaît peu, même en Italie, ce jeune homme, d'une mauvaise santé, d'un caractère timide, et qui ne s'est développé que fort tard. Ceux qui l'approchent souvent louent son cœur et son intelligence. Cependant, il paraît peu probable que les Italiens puissent compter beaucoup sur lui pour accroître la puissance du pays et l'éclat de la maison de Savoie.

V

Avant d'arriver aux souverains des petits Etats d'Europe, il ne sera pas sans intérêt de s'arrêter un instant à la Turquie, que l'habitude fait ranger encore parmi les grands Etats, quoique son territoire soit singulièrement réduit et sa puissance inférieure à celle de plus d'un petit royaume européen.

Le sultan Abd-ul-Hamid, qui, depuis quinze ans, gouverne l'empire ottoman, est un esprit éclairé, — exceptionnellement éclairé pour un Turc, — et beaucoup plus porté que ses prédécesseurs à infuser un sang nouveau dans la constitution de l'empire. Bienveillant par nature, il a toujours fait preuve d'un réel désir d'améliorer le sort de ses sujets. Sans cesse, il donne sur sa cassette privée de fortes sommes, destinées à secourir des malheureux, sans distinction de religion. Tout récemment, il a souscrit 250 000 piastres en faveur des écoles de l'île de Crète; en d'autres circonstances, il a fait vendre partie de sa vaisselle plate et de ses bijoux pour venir en aide au trésor épuisé.

Mais en Turquie les abus sont si enracinés, les innombrables personnes qui en vivent sont si intéressées à les maintenir, qu'Abd-ul-Hamid, pour ne pas succomber victime d'une révolution de palais, a dû renoncer à bien des réformes désirées par lui, notamment à la réduction des dépenses extravagantes de la cour et du harem. « Politikos » croit pouvoir affirmer que, personnellement, Abd-ul-Hamid serait favorable à la monogamie; néanmoins, il lui faut avoir les quatre épouses légales que tout sultan doit posséder et, en outre, entretenir un harem nombreux. L'usage veut qu'à son anniversaire de naissance, il lui soit fait présent d'une jeune esclave. Un cadeau semblable lui est fait dans mainte autre circonstance; aussitôt agréée par le sultan, la nouvelle pensionnaire du harem a droit à un train de maison spécial, et à un personnel de service consistant au moins en quatre eunuques et six servantes, avec l'accessoire obligé des chevaux, équipages et grooms. Fréquemment, le sultan prend une des femmes du harem pour l'offrir, comme épouse, à un de ses officiers ou favoris; et alors il doit lui donner une dot de 250 000 francs. Au moins, dira-t-on, ces mariages ont l'avantage de dépeupler le harem. — Nullement, car celui qui a reçu ainsi une épouse des mains du sultan doit, à la première occasion, lui offrir une esclave pour tenir au complet le harem qui, en réalité, ne comprend jamais moins de trois cents femmes. En additionnant toutes les personnes attachées au sérail, tous les officiers, favoris, fonctionnaires, domestiques au service

du sultan, on calcule qu'Abd-ul-Hamid a six mille personnes à nourrir par jour. On ne sera donc pas étonné que, dans les palais impériaux, il soit consommé, — ou gaspillé, — chaque jour, deux à trois mille livres de poissons, près de dix-huit mille livres de pain, deux mille livres de riz pour préparer l'inévitable *pilaff*, six cents livres de sucre, six cents livres de café, sans parler de la viande, de l'épicerie, des légumes, des fruits secs ou frais, des gâteaux et des bonbons. Dans un pays où il n'existe pas de grands marchés comme en Occident, l'approvisionnement des palais impériaux est une opération bien plus difficile et plus compliquée que la nourriture d'une armée en campagne. L'économe du palais, qui est chargé de cette lourde tâche, a sous ses ordres une légion de personnes, toutes fort occupées.

On vient de parler du gaspillage qui règne dans les palais impériaux. Ce qui est jeté, chaque jour, par les cuisiniers du sultan suffirait, dit-on, à nourrir une centaine de familles; tout est, d'ailleurs, dévoré par les mendiants ou par les chiens errants, qui abondent également à Constantinople.

Ces quelques détails sur la cour ottomane expliquent comment une liste civile de 100 millions suffit à peine aux besoins du sultan. Abd-ul-Hamid, *relativement* économe, se tire d'affaire, quoique péniblement, avec cette dotation bien inférieure à celle de plusieurs de ses prédécesseurs, lesquels néanmoins étaient toujours fort endettés!

Le sultan prend ses repas seul, souvent sans assiettes, en se servant de ses doigts au lieu de couteaux ou fourchettes. Les précautions prises contre les tentatives d'empoisonnement sont inouïes. Un seul cuisinier et quelques aides choisis ont seuls le droit de préparer la nourriture impériale. Cette nourriture est cuite dans des ustensiles d'or et d'argent; chaque vase est ensuite fermé, scellé avec une bande de papier cachetée aux deux bouts : le sceau est brisé en présence du sultan, et le chambellan qui est de service auprès de lui, doit manger une cuillerée du mets, avant que le sultan n'y goûte. Quand son appétit est satisfait, Abd-ul-Hamid se fait apporter son café et son chibouk, puis il s'étend sur son divan, dans cet état de douce et agréable rêverie qui s'appelle *prendre son kief*. Malédiction sur ceux qui le dérangeraient à ce moment!

Malgré tout le luxe de l'étiquette dont il est entouré, Abd-ul-Hamid mène une vie fort simple. Il se lève de bonne heure : après une rapide toilette, il fait les prières prescrites, prend une tasse de café noir, et commence à fumer des cigarettes, ce qu'il ne cessera plus de faire jusqu'au soir; puis il s'occupe de ses affaires domes-

tiques qui sont forcément nombreuses, dans une famille si étendue. Ceci fait, il quitte le harem et se rend au *sélamlık*. Là il reçoit les rapports concernant les affaires de la cour, puis, vers dix heures, les principaux dignitaires viennent lui apporter les dépêches du jour. Le sultan, assis sur un sofa, consacre un temps assez long à la lecture de ces documents, et à celle des extraits de journaux turcs et étrangers. Après le déjeuner, il va faire une promenade dans le parc, ou rame sur l'un des lacs; au bout de deux heures, rentré au palais, il y tient une réception ouverte ou il préside quelque comité. Une heure ou deux avant le coucher du soleil, il fait une nouvelle promenade. Son dîner est aussi simple que son déjeuner. Par obéissance aux commandements du Prophète, jamais il ne boit de liqueurs; en revanche, il prend beaucoup de sorbets et de boissons glacées. Après le dîner, il reçoit dans le *sélamlık*, ou bien il retourne dans le harem, où ses filles jouent et font de la musique près de lui. Lui-même se met quelquefois au piano; il en joue parfaitement, mais n'a aucun goût pour les beaux-arts autres que la musique. Il aime passionnément ses enfants, et il est aussi très attaché aux membres de sa famille.

Au physique, Abd-ul-Hamid est d'une taille moyenne, bien proportionnée; il a la barbe, les cheveux et les yeux noirs; son regard est intelligent, mais il y a dans sa figure une expression de malaise et d'inquiétude, trop justifiée par les dangers qui menacent sans cesse la vie d'un souverain oriental. Il faut espérer, dans l'intérêt de la Turquie, que les craintes du sultan ne seront pas justifiées et que le pouvoir restera longtemps entre ses mains. Car s'il ne peut rendre à l'empire ottoman sa force passée, Abd-ul-Hamid sait au moins arrêter ou ralentir sa décadence; on n'aurait pu adresser le même éloge aux sultans qui l'ont précédé.

VI

Il serait trop long de faire un portrait spécial de tous les petits souverains qui ont su conserver un reste de pouvoir à côté ou sous la protection des grandes puissances européennes. Quelques-uns d'ailleurs sont bien connus des Français; on a maintes fois décrit le jeune et sympathique couple royal qui gouverne le Portugal dans des circonstances assurément fort difficiles; on a retracé la vie et les actes du roi des Belges, ou de la gracieuse et spirituelle reine de Roumanie, si appréciée, comme écrivain, sous le pseudonyme de *Carmen Sylva*, laquelle, longtemps avant l'érection de la Roumanie en royaume, disait en plaisantant qu'elle ne se marierait que

« pour devenir reine de Roumanie. » Ce rêve fut inopinément réalisé dix ans plus tard.

Il est toutefois deux maisons royales, moins bien connues, auxquelles il y a intérêt et plaisir à consacrer quelque attention ; c'est la famille royale de Suède et celle de Danemark.

La première est, comme on le sait, d'origine française : elle descend du général Bernadotte que Napoléon I^{er} avait placé sur le trône de Suède, et qui, plus heureux et plus habile que tant d'autres souverains improvisés par lui, sut conserver sa couronne après la chute de l'empereur. Le souverain actuel, Oscar II, n'était que le troisième fils du roi Oscar I^{er} et ne semblait pas appelé au trône. Il ne le regrettait pas du reste, préférant à la perspective du titre royal, la vie indépendante du marin, ainsi que les études artistiques et littéraires qui furent toujours sa passion dominante, et d'où résultèrent des publications sur la musique, des poèmes et des études critiques d'une incontestable valeur. Mais cette existence, à la fois si variée et si remplie, ne l'empêcha pas d'aspirer de bonne heure, comme tous les Bernadotte, aux joies du mariage et de la famille. Désireux, avant tout, de faire un mariage d'inclination, il parcourut une partie de l'Europe à la recherche d'une jeune fille qui répondît à son idéal ; il le trouva enfin dans la personne de la princesse Sophie de Nassau, qu'il épousa en 1857. Aucun choix ne pouvait être plus heureux : la princesse n'a cessé d'être pour son époux « un bon et bel ange », comme il l'a appelée dans son touchant poème intitulé : *Mon Repos*.

Le jeune couple mena, pendant les années suivantes, la vie la plus douce et la plus conforme à ses goûts : la princesse se dévouait à ses enfants, le prince à ses études préférées, et le temps ne faisait que fortifier leur tendresse commune. Mais il leur fallut bientôt accepter une existence toute différente. Le frère aîné du prince Oscar, qui fut roi à la mort de son père, n'avait pas d'enfants ; son second frère étant mort prématurément, le prince Oscar devint héritier présomptif, et la couronne passa en effet sur sa tête quand le roi son frère fut enlevé en 1872 par une cruelle maladie.

Oscar II a écrit quelque part dans son journal : « Un roi doit toujours savoir subordonner tous ses goûts, même les plus légitimes, aux exigences de la sagesse politique et aux intérêts bien compris de son pays. » Sa piété éclairée l'aida à sacrifier résolument à ses nouveaux devoirs ses études préférées, et tout en reprenant parfois sa plume, à ses rares moments de loisir, il n'eut plus qu'une pensée : assurer le bonheur et la paix du pays.

Deux choses surtout lui tenaient au cœur : c'était d'abord l'accroissement du bien-être de ses sujets et, ensuite, l'union plus

intime des deux royaumes qu'il gouverne, la Suède et la Norvège. Sa première ambition a été réalisée; aussi est-il aimé de ses sujets, au moins des Suédois, autant qu'il les aime. Vis-à-vis de la Norvège, il a été moins heureux; à la différence de la Suède, qui a conservé des tendances aristocratiques, la Norvège est un pays ultra-démocratique, jaloux de la Suède, et aspirant à former une république indépendante. Elle a supprimé chez elle l'aristocratie et la seconde Chambre, qui ont été conservées en Suède; si bien que les deux pays réunis sous le même sceptre diffèrent entre eux par les institutions non moins que par les tendances, les mœurs et la religion. Le roi Oscar II a essayé en vain de modérer l'hostilité des partis norwégiens contre la Suède et contre lui: le premier acte du Rigsdag norwégien a été de réduire de 100 000 rixdollars la modeste liste civile qui lui est allouée. Dans plusieurs autres circonstances, les radicaux norwégiens ont grossièrement attaqué le souverain; leur chef, le poète Björnson, est allé jusqu'à le provoquer en duel, sous prétexte que le roi l'avait accusé, dans une conversation, d'avoir violé l'un après l'autre les dix commandements de Dieu. A la suite du scandale qu'il avait provoqué, ce poète dut quitter la Norvège; mais, depuis ce temps, il y est rentré, plus violent et plus puissant que jamais.

Toutefois, ces déboires n'empêchent pas le roi de poursuivre avec fermeté et sans découragement l'accomplissement de tous ses devoirs. Sa noble épouse l'aide à porter son lourd fardeau; elle se consacre plus particulièrement au soulagement des malheureux et des malades et à tout ce qui concerne le bien-être et l'éducation des enfants du peuple; elle a donné au roi quatre fils, grands, forts, tous parfaitement doués, qui sont l'espoir et l'orgueil de la Suède.

Il paraît difficile de rencontrer un souverain à la fois plus digne d'estime et plus heureux, au moins dans le cercle de la vie privée, que ne l'est le roi de Suède; et cependant, non loin de son pays, en Danemark, nous trouvons une autre famille royale qui nous offre un exemple non moins complet des vertus et de la félicité domestiques. Il est vrai que s'il a été exceptionnellement favorisé de Dieu comme homme privé, le roi de Danemark a connu, comme souverain, de cruelles épreuves. Monté sur le trône en 1863, le prince Christian, auparavant duc de Schleswig-Holstein, régnait depuis moins d'un an, quand le Danemark, vaincu dans une lutte inégale par la Prusse et l'Autriche, dut céder, par force, le tiers de son territoire. En outre, depuis plus de quinze ans, une crise intérieure existe en Danemark et menace de se prolonger indéfiniment. Le Danemark est une nation très démocratique et turbu-

lente, quoique non révolutionnaire. Le parlement est naturellement à l'image du pays. Le roi, qui craint et n'aime pas les idées démocratiques, gouverne avec la minorité et contre la majorité parlementaire. Pour empêcher qu'une crise si prolongée ne dégénérât en guerre civile, il a fallu toute l'énergie et aussi toute l'habileté de son premier ministre Estrup, qu'on a appelé le Bismarck danois, ou plutôt le « diminutif de Bismarck », car, à côté de Bismarck, il ferait l'effet d'un pygmée près d'un géant.

Il semble que ce dissentiment perpétuel avec la représentation du pays devrait faire du roi Christian le souverain le plus impopulaire de l'Europe. Et cependant telles sont ses qualités et celles de la reine, qu'il est sincèrement aimé de tous ses sujets, même de ses plus vifs opposants politiques. En novembre 1888, la fête par laquelle il célébra le vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône réunit tous les Danois dans un même élan d'affection et de sympathie pour le couple royal.

La reine a contribué pour une bonne part à concilier au roi l'affection générale. De quinze mois plus âgée que son époux, elle a aujourd'hui soixante-douze ans et n'en paraît pas plus de soixante. Si elle n'a gardé que les restes d'une beauté autrefois remarquable, elle a conservé intégralement sa haute intelligence, son jugement sain, ses dons artistiques et son cœur d'or. Elle n'est pas seulement reine de Danemark, dit-on souvent, elle est la reine de toutes les femmes. Volontairement étrangère à la politique, elle n'a voulu gouverner que sa maison, et sur ce terrain elle a montré une aptitude hors ligne. Si toute la famille royale de Danemark vit dans une union parfaite, si elle fait régner la vertu autour d'elle, si aucune maison royale n'a fait faire de plus brillantes alliances à ses enfants, c'est grâce à la bonté, à la fermeté, à la sagesse et à l'habileté de la reine.

Il y a bien peu de simples bourgeoises qui, arrivées à l'âge de cette souveraine, mènent une vie aussi active que la sienne. Levée de très bonne heure, elle travaille du matin au soir, et ne s'accorde que de rares moments de repos. Non seulement elle remplit ponctuellement tous ses devoirs de reine et de maîtresse de maison, mais elle entretient une longue et active correspondance avec ses enfants qui tous veulent être tenus au courant de leur cher *home* danois. En outre, elle consacre beaucoup de temps à la musique et à la peinture, où elle excelle : pas de concert à Copenhague, auquel elle n'assiste ; pas d'exposition de tableaux qu'elle ne visite ; pas d'artistes qu'elle ne reçoive au palais et qu'elle n'encourage à leurs débuts.

Ses premières années de mariage furent des années de bonheur, comme les suivantes, mais non des années de richesse. Car, avant

d'arriver au trône, le duc Christian n'était qu'un pauvre prince, obligé, dit-on, à certains moments de donner des leçons de dessin pour équilibrer son budget; sa femme et ses filles, dont l'une est aujourd'hui impératrice de Russie et dont l'aînée sera reine d'Angleterre, faisaient elles-mêmes leurs robes, et quand toute la famille s'offrait le luxe d'une promenade en voiture, les six enfants s'entassaient avec leur mère dans l'intérieur, tandis que le père, monté sur le siège, conduisait lui-même le modeste attelage. Le roi et la reine parlent encore volontiers de ces années de gêne qui leur ont donné, à tout jamais, le goût du travail, de l'ordre et de la simplicité.

Avant comme après leur changement de fortune, ils ont été adorés de tous leurs enfants. C'est une fête pour ceux-ci, quand ils reviennent visiter le foyer paternel. Le roi et la reine ont su faire de ces séjours de leurs enfants en Danemark les plus agréables et les meilleures réunions de famille qu'on puisse imaginer. On sait déjà qu'ils ont six enfants, tous mariés, et environ trente petits-enfants. Leurs trois fils sont le prince héritier de Danemark, le roi de Grèce et le prince Valdemar, qui a épousé la fille du duc de Chartres; leurs trois filles sont la princesse de Galles, l'impératrice de Russie et la princesse Thyra, mariée au duc de Cumberland. Presque chaque année, les six jeunes ménages passent plusieurs semaines non pas à la charmante résidence d'été de Bernstorff, trop petite pour loger tant de visiteurs, mais au château de Fredensborg, près d'Elseneur, si célèbre par le souvenir du prince Hamlet de Danemark. Tous les hôtes du château oublient, pendant ces trop courtes semaines, les soucis de la royauté et s'amuse comme des écoliers. Tantôt les fils et gendres du roi font ensemble de longues parties de chasse, tandis que l'impératrice de Russie et la princesse de Galles vont dans une petite voiture découverte faire des emplettes à Copenhague; tantôt c'est le roi de Grèce et le prince de Galles qui flânent sur les promenades de la ville, en fumant un énorme cigare; ou bien c'est le czar qui conduit lui-même ses nièces en voiture. Toute la journée, le palais retentit des cris joyeux des plus jeunes enfants; nul ne s'associe à leurs jeux avec plus de plaisir que le roi de Danemark; souvent il se laisse conduire dans une petite voiture, par des cochers de sept ou huit ans; après dîner, il fait faire de la gymnastique à ses petits-enfants et prend part à leurs exercices, tandis que la reine joue du piano à quatre et parfois à huit mains avec ses filles, toutes bonnes musiciennes.

Après les fêtes de Noël, le roi et la reine rentrent dans leur palais de Copenhague, où ils mènent la même vie simple qui est dans leurs goûts et que commande d'ailleurs leur faible liste civile,

réduite à moins de 2 millions de francs depuis la perte des duchés, et considérablement entamée par les innombrables charités et bonnes œuvres de la reine. La pièce dans laquelle ils déjeunent donne sur une place publique où se tiennent pendant l'hiver des groupes de balayeurs chargés d'enlever la neige. Leur déjeuner terminé, les souverains enveloppent les restes du repas dans des journaux et les jettent eux-mêmes à ces pauvres balayeurs qui, après avoir fait honneur à ces provisions, peuvent dire qu'ils ont déjeuné comme des rois. Le dîner se passe avec plus de cérémonie que le premier repas ; car Leurs Majestés ont presque chaque jour un certain nombre d'invités : ils quittent leurs hôtes peu après le dîner, terminé de très bonne heure, et vont au théâtre ou se retirent dans leurs appartements pour travailler. A neuf heures le thé est servi dans le salon, et la soirée se passe à jouer aux cartes ou à faire de la musique. Le palais du prince héritier est situé en face de celui du roi, et on voit fréquemment les sept enfants du prince, surtout les plus jeunes, traverser la place publique pour aller, entre deux leçons, embrasser leurs grands parents.

Quels que soient leurs griefs contre le système politique du souverain, les Danois sont, malgré eux, touchés de ses mœurs si simples, si exemplaires et si patriarcales ; sans doute quelques-uns d'entre eux n'avouent pas leur attachement à la personne du roi et l'orgueil que leur causent les brillantes alliances de ses enfants ; mais tous proclament bien haut que la reine est une femme à part et mérite « qu'on l'adore ».

En parlant du roi de Danemark, il a été dit un mot du roi de Grèce, son second fils : sans vouloir faire une biographie détaillée du roi Georges I^{er}, il convient de signaler au moins en quelques mots les qualités de ce jeune souverain qui a été élu roi de Grèce presque en même temps que son père recevait la couronne de Danemark, et a célébré, comme lui, en 1888, le vingt-cinquième anniversaire de son arrivée au trône. Ces vingt-cinq années ont été employées par lui de la façon la plus féconde et la plus utile au pays, bien qu'à son arrivée à Athènes, en 1863, le jeune prince ne connût rien de la Grèce et de ses habitants. Plus heureux que son père, il a augmenté d'un tiers au moins le territoire hellénique, alors que le Danemark perdait une aussi forte partie du sien ; il a donné à la Grèce la paix intérieure, et à son crédit, comme à son commerce et à ses travaux publics, un développement qu'on croyait irréalisable. Fidèle aux exemples de ses parents, il a cherché, pour son fils aîné, une union qui fortifiât la Grèce en lui ménageant une puissante alliance : le prince héritier a épousé une sœur de l'empereur d'Allemagne.

Quand on songe combien la royauté a un rôle effacé en Grèce et combien ses moyens d'action sont faibles, on reconnaîtra que les résultats politiques obtenus par Georges I^{er}, depuis son avènement au trône, lui font singulièrement honneur.

Il est temps de fermer le livre de « Politikos », quoique la présente étude ne le fasse connaître qu'incomplètement. Pour ceux qui le liront, la même conclusion se dégagera de chaque chapitre. Bien qu'on ait cherché depuis un siècle et qu'on ait réussi, dans presque tous les pays, à réduire, au profit des parlements, les attributions des rois ou empereurs, le métier de souverain est moins que jamais une sinécure; les travaux, soucis et responsabilités qu'il a toujours entraînés avec lui n'ont fait que s'accroître d'année en année. Il faut reconnaître, à la louange des souverains actuels, que tous, ou presque tous, s'efforcent de bien remplir leurs nombreux devoirs et d'être absolument à la hauteur de leur tâche. Il n'est pas un particulier dont la vie soit plus laborieuse que celle de l'empereur d'Autriche, du czar ou du roi de Suède, pas un patriote plus passionné pour la grandeur de son pays que la plupart des princes dont on vient d'esquisser le portrait. Au dire de certains prophètes politiques, les monarchies seraient prochainement appelées à disparaître les unes après les autres. L'avenir dira ce qu'il faut penser de cette prédiction; en tout cas, si, contrairement aux vraisemblances, la révolution devait bientôt renverser les souverains actuels de l'Europe, presque tous, à l'exemple de l'empereur Sévère, tomberaient en travaillant et en laissant après eux la réputation de bons et dévoués serviteurs de la patrie.

Anatole LANGLOIS.

VICTOR HUGO APRÈS 1830

DERNIÈRE PARTIE ¹

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — LE 2 DÉCEMBRE.

I

Le 28 mai 1849 eut lieu l'ouverture de l'Assemblée législative. Victor Hugo s'assit sur les bancs de la droite. Ses votes à la Constituante, sa campagne en faveur de Louis-Napoléon, la guerre que faisait son journal à la Constitution du 4 novembre et à ses défenseurs, sa participation aux actes du *Comité électoral de la rue de Poitiers*, tout avait marqué sa place au premier rang des députés conservateurs, parmi les chefs du « parti de l'ordre ». Il était de ceux qui, en attendant mieux, se résignaient maintenant à la république, mais à une condition, c'est que les républicains en seraient exclus. « Au fond, — écrivait alors à côté de lui M^{me} Victor Hugo, — au fond, je crois que, sauf exception, la république ira au pays *tant qu'elle ne sera pas aux mains des républicains* ². »

Quelques mois à peine se seront écoulés et il ne sera pas seulement devenu républicain, il sera socialiste. Il sera allé, d'un bond, de la droite à l'extrême gauche. Vous l'aviez laissé dans la plaine, vous le retrouvez à la crête de la montagne. Hier encore il siégeait à côté de Montalembert; il siège aujourd'hui à côté de Félix Pyat.

Il faut le dire, l'histoire parlementaire n'offre pas un autre exemple d'une volte-face si subite et si complète, d'une telle et si flagrante apostasie.

Certes, et Victor Hugo lui-même l'a bien compris, une explica-

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 juin, 10 juillet, 10 et 25 août, 10 et 25 septembre, 10 octobre, 10 et 25 novembre, 10 décembre 1890, 10 janvier et 10 février 1891.

² Cartons de Victor Pavie : Correspondance de M^{me} Victor Hugo.

tion était ici nécessaire. Il s'y est repris à deux fois pour en trouver une. En 1850, devant ceux-là même qui venaient d'être les témoins de son changement à vue, il ne craignit pas de dire que, « depuis l'année 1827, époque où il avait atteint l'âge d'homme, » il n'avait pas changé; que ses opinions, dans quelque question de principe que ce fût, n'avaient jamais varié¹. L'affirmation était puérile autant qu'audacieuse : on ne nie pas la lumière en plein midi. Besoin était de chercher autre chose. En 1875, on était loin des événements; l'oubli commençait à descendre sur eux. Il crut alors pouvoir risquer l'explication qu'on va lire :

En 1848, lisons-nous dans l'introduction de son volume *Actes et paroles*, où il parle de lui à la troisième personne, — son parti n'était pas pris sur la forme sociale... Après juin 1848, il attendait; mais après *juin* 1849, il n'attendit plus. L'éclair qui jaillit des événements lui entra dans l'esprit. Un éclair qui reste, c'est là la lumière du vrai dans la conscience. En 1849, cette clarté définitive se fit en lui. Quand il vit Rome terrassée au nom de la France;... quand il vit, après le 13 *juin*, le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progrès, quand il vit cette joie cynique, il fut triste, il comprit; et, au moment où toutes les mains des vainqueurs se tendaient vers lui pour l'attirer dans leurs rangs, il sentit dans le fond de son âme qu'il était un vaincu. Une morte était à terre; on criait : C'est la République! Il alla à cette morte et reconnut que c'était la Liberté. Alors il se pencha vers ce cadavre et il l'épousa. Il vit devant lui la chute, la défaite, la ruine, l'affront, la proscription, et il dit : C'est bien.

Tout de suite, le 15 *juin*, il monta à la tribune, et il protesta. A partir de ce jour, la jonction fut faite dans son âme entre la République et la Liberté. A partir de ce jour, sans trêve, sans relâche, presque sans reprise d'haleine, opiniâtrément, pied à pied, il lutta pour ces deux grandes calomniées.

Telle est l'histoire de ce qu'on a appelé son apostasie².

Ainsi, c'est le 13 juin 1849 que Victor Hugo a trouvé son *chemin de Damas*³, qu'il a été, comme saint Paul, « environné et frappé d'une lumière du ciel », ébloui, transformé par une clarté soudaine et définitive.

Un double éclair *a jailli* ce jour-là *des événements*, lui montrant

¹ Réplique à M. de Montalembert, séance du 23 mai 1850. (*Moniteur* du 24 mai.)

² *Actes et paroles*, introduction, xxvi.

³ « Tout homme peut, s'il est sincère, refaire l'itinéraire, variable pour chaque esprit, du chemin de Damas. » (*Actes et paroles*, xxiii.)

à la fois *Rome terrassée au nom de la France*, et, à Paris, la liberté sacrifiée aux passions aveugles d'une majorité hypocrite.

II

Examinons. Rome d'abord. Sur la question romaine, deux politiques étaient en présence : l'une, qui n'admettait pas l'intervention de la France dans les affaires italiennes, qui repoussait toute action de la république française contre la république romaine en vue de ramener le pape à Rome ; — l'autre, qui se proposait de restaurer, même par les armes, le pouvoir du Saint-Père. De ces deux politiques, la seconde avait toujours eu l'appui de Victor Hugo.

Le 9 février 1849, la Constituante romaine avait décrété la déchéance du pape comme souverain temporel et proclamé la république démocratique. A Paris, la gauche redoutait que le gouvernement n'intervînt et ne s'associât aux autres puissances, si même elle ne les devançait. Un membre de la Montagne, M. Buvignier, dans la séance du 8 mars, dénonça les projets des royautés coalisées du Nord contre l'indépendance italienne. Après une discussion à laquelle prirent part Ledru-Rollin, Lamartine, le général Cavaignac, deux ordres du jour motivés furent déposés, l'un par M. Jules Favre, l'autre par M. Martin (de Strasbourg). L'ordre du jour de ce dernier était ainsi conçu : « L'Assemblée nationale, confiante dans la pensée que le gouvernement fera respecter le droit qu'à chaque peuple de régler seul ses affaires intérieures, passe à l'ordre du jour. » Victor Hugo vota pour l'ordre du jour pur et simple demandé par la droite ¹. C'était donner carte blanche au gouvernement et l'autoriser à intervenir.

Le 31 mars, à la suite d'un discours de M. Thiers, et malgré une violente opposition de la gauche, l'Assemblée adopte un ordre du jour présenté au nom du comité diplomatique et dont voici les termes : « L'Assemblée nationale déclare que si, pour mieux garantir l'intégrité du territoire piémontais et mieux *sauvegarder les intérêts et l'honneur de la France*, le pouvoir exécutif croyait devoir appuyer ses négociations par *l'occupation partielle et temporaire d'un point quelconque de l'Italie*, il trouverait dans l'Assemblée nationale le plus sincère et le plus entier concours. » La droite et avec elle Victor Hugo votent pour cet ordre du jour ².

Quinze jours à peine écoulés, le 16 avril, M. Odilon Barrot,

¹ *Moniteur* du 9 mars 1849.

² Adopté par 444 billets blancs contre 320 billets bleus. Sur la discussion qui précéda le vote, voyez *l'Expédition de Rome en 1849*, par Léopold de Gaillard, p. 148 et suiv. — *Moniteur* du 1^{er} avril 1849.

président du conseil, demande d'urgence à l'Assemblée, en conséquence du vote du 31 mars, un crédit de 1 200 000 francs, *pour l'entretien, pendant trois mois, du corps expéditionnaire de la Méditerranée*. Cette fois, plus de doute. Il s'agit bien d'une expédition militaire, d'une expédition qui vise Civita-Vecchia d'abord, Rome ensuite. Les crédits sont accordés par 393 voix contre 283. Victor Hugo vote avec la majorité¹. C'était donner mandat au ministère d'aller terminer la question romaine à Rome².

Le soir même, le général Oudinot, nommé au commandement du corps expéditionnaire de la Méditerranée, partait pour Marseille. Nos troupes débarquaient à Civita-Vecchia le 25 avril. Le 28, elles se portaient en avant. Le 30, le général Oudinot subissait un échec sous les murs de Rome, perdant deux canons et deux cent cinquante prisonniers. Sous le coup de l'émotion produite par la nouvelle de cet échec, la commission de l'Assemblée nationale chargée d'examiner les faits relatifs à l'expédition d'Italie proposa, par l'organe de son rapporteur M. Senard, la résolution suivante : « L'Assemblée nationale invite le gouvernement à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné. » Voter pour cette résolution c'était interdire au gouvernement de donner suite à l'attaque du 30 avril et mettre à néant tout projet d'intervention ; voter contre elle, au contraire, c'était se prononcer nettement, formellement, pour le siège et la prise de Rome, le renversement de la république romaine, la restauration du pouvoir pontifical. Le vote eut lieu le 7 mai. Le texte de la commission fut adopté par 328 voix contre 231. Victor Hugo avait voté contre avec M. de Montalembert, avec M. de Falloux et tous les partisans de l'expédition de Rome³.

Les journaux rendirent publique, dès le lendemain, une lettre adressée au général Oudinot par le prince-président. Louis-Napoléon, loin de s'incliner devant la décision de l'Assemblée, la bravait ouvertement. « Notre honneur militaire, écrivait-il, est engagé : je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. » M. Ledru-Rollin demanda la mise en accusation du président de la république et de ses ministres et sollicita une résolution formelle de l'Assemblée consacrant la reconnaissance de la république romaine. Les débats durèrent trois jours. Dans la séance du 11 mai, M. Jules Favre, modifiant la proposition de M. Ledru-Rollin, demanda que l'Assemblée, se retirant dans ses bureaux,

¹ *Moniteur* du 17 avril 1849.

² Voy. Léopold de Gaillard, p. 161.

³ *Moniteur* du 8 mai 1849.

nommât une commission chargée de formuler une résolution qui déclarerait le ministère déchu de la confiance de l'Assemblée. L'ordre du jour pur et simple fut réclamé et mis aux voix; il donna au ministère une majorité de 329 voix contre 292. On vota ensuite sur la demande de mise en accusation du président et des ministres. 388 voix contre 138 firent justice de la proposition. Victor Hugo vota avec les 329, puis avec les 388¹, donnant ainsi une nouvelle approbation aux actes du ministère, à la politique de M. Odilon Barrot et de M. Buffet, de M. Drouyn de Lhuys et de M. de Falloux.

La question, dès ce moment, était définitivement tranchée. Il ne restait plus au général Oudinot qu'à remplir le blanc-seing qui lui avait été donné par le prince-président, par les ministres et les représentants du peuple, et en particulier par Victor Hugo. Le 3 juin, deux colonnes, sous le commandement du général Regnaud de Saint-Jean d'Angély, enlevèrent la villa Pamfili, dont les Romains avaient fait une sorte de camp retranché. A partir du 5 juin, des travaux d'approche, l'établissement des batteries, le tir en brèche, en un mot, toutes les phases d'un siège méthodique, se succédèrent sans autre incident que deux sorties infructueuses, exécutées par les assiégés.

Ledru-Rollin, rendons-lui cette justice, était toujours sur la brèche. Le 11 juin, il remontait à la tribune pour interpeller de nouveau le cabinet sur les affaires romaines. Il termina en déposant sur le bureau une demande d'accusation contre le ministère. Cette demande fut repoussée, dans la séance du 12, par une majorité de 377 voix. Victor Hugo en faisait partie².

Ainsi, au mois de juin 1849, à l'époque même où il prétend s'être séparé de la majorité, il continuait de lui appartenir. C'est à un autre moment, nous le verrons tout à l'heure, qu'il a déserté ses rangs; et, s'il s'est éloigné d'elle, ce n'est point parce qu'elle avait commis le *crime de terrasser Rome au nom de la France*. Si ce fut un crime, est-ce qu'il n'en avait pas été le complice? Si cette majorité, qu'il qualifie d'*hypocrite*, a voulu l'expédition de Rome, il l'a voulu comme elle; si elle a ordonné à nos troupes de mettre le siège devant Rome, il l'a ordonné comme elle; si elle a soutenu, approuvé les ministres qui ont prescrit au général Oudinot de *terrasser Rome*, il les a soutenus, approuvés comme elle.

¹ *Moniteur* du 12 mai 1849.

² *Moniteur* du 13 juin 1849.

III

La seconde partie de l'explication essayée par Victor Hugo est-elle plus fondée que la première? Les *événements* dont Paris a été le théâtre le 13 juin 1849 ont-ils eu pour effet de dessiller les yeux du poète, de le rejeter, en haine de la réaction et de son triomphe, du côté de la république et de la liberté? Ici encore, sur le second point comme sur le premier, les affirmations de Victor Hugo sont justement le contre-pied de la vérité.

Le 12 juin, à la suite du vote de l'Assemblée repoussant la mise en accusation des ministres, la Montagne et la presse socialiste lancèrent un appel aux armes. Le 13, il y eut un commencement d'insurrection aux cris de : *Vive la République romaine!* Grâce à l'énergie du général Changarnier, elle fut promptement étouffée, et ses chefs, Ledru-Rollin en tête, durent prendre la fuite, sans avoir paru derrière une barricade.

Quels furent, à ce moment, les sentiments de Victor Hugo? A l'en croire, il fut *triste*, il *sentit dans le fond de son âme qu'il était un vaincu*. Ne lui en déplaise, il était bel et bien, ce jour-là, dans les rangs des vainqueurs. Force nous est bien de croire qu'il n'était pas si *triste* que cela, puisque son journal manifestait bruyamment sa joie et raillait cruellement les *vaincus*.

On lit dans l'*Evènement* du 13 juin :

Rendons justice à l'énergique et rapide déploiement de force et aux habiles et fortes dispositions stratégiques qui ont, comme par enchantement, couvert Paris d'un réseau militaire et qui ont prévenu peut-être de grands malheurs...

L'armée était animée du meilleur esprit. Nous avons entendu dire à des soldats qu'ils savaient bien que c'était leur question qu'on agitait et l'honneur du drapeau français qui était en jeu...

Le Président de la république, à cheval, a parcouru la ligne des boulevards, et est revenu par les quais, accueilli sur tous les points par des cris sympathiques ¹...

Dans son numéro du 14, après avoir flétri les *factieux* et les avoir montrés arrivant au Conservatoire des arts et métiers « sans avoir rencontré aucun appui dans la population, *animée du plus vif amour de l'ordre* », le journal de Victor Hugo ajoutait :

Une fois M. Ledru-Rollin et sa compagnie dans l'intérieur du Conservatoire, la troupe se sépara en deux bandes : l'une qui se dirigea

¹ L'*Evènement* du 13 juin 1849.

vers le poste, qui barricada l'entrée par la rue, et qui se disposa à combattre; l'autre qui se disposa à délibérer.

Inutile de dire que M. Ledru-Rollin était parmi ces derniers.

M. Pouillet ¹ conduisit cette *Convention errante* dans une salle du Conservatoire... Les *factieux* auraient, dit-on, mis le ministère, la majorité et le Président hors la loi, nommé un gouvernement provisoire démocratique et social, et proclamé la Convention. Mais ces résolutions n'avaient rien de décisif et d'énergique... Ils se sentaient isolés et abandonnés de l'opinion publique... Ils avaient *l'épouvante de leur audace*.

... M. Pouillet allait sortir de la salle, lorsque M. Ledru-Rollin l'arrêta et lui dit :

— Un instant. Par où s'en va-t-on?

— Vous vous décidez donc à la fin? dit M. Pouillet; il est bien tard...

Précédant les *Montagnards effarés*, il leur ouvrit une petite porte dérobée qui donnait sur un jardin. M. Ledru-Rollin et ses collègues purent ainsi s'évader du Conservatoire, *d'où ils espéraient épouvanter le czar Nicolas et où ils n'avaient fait qu'importuner M. Pouillet* ².

Cependant Victor Hugo insiste. « *Tout de suite, écrit-il, le 15 juin, je montai à la tribune et je protestai* ³. » Il se garde bien de dire contre quoi il protesta; ou plutôt cette phrase, rapprochée de celles qui précèdent, nous dit très clairement qu'il a protesté, le 15 juin, contre le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progrès, contre la majorité, « jetant enfin le masque et foulant aux pieds, avec une joie cynique, le cadavre de la Liberté. » Malheureusement, le *Moniteur* est là, qui nous apprend à quoi se réduit ce qu'il appelle sa *protestation*. Dans la soirée du 13 juin, des gardes nationaux de la 1^{re} légion avaient dévasté quelques imprimeurs, l'imprimerie Proux, rue Neuve-des-Bons-Enfants, et celle de M. Boulé, rue Coq-Héron. Ces excès avaient atteint, en même temps que les journaux socialistes, des journaux du parti de l'ordre. Le 15 juin, Victor Hugo monta à la tribune et prononça ces quelques paroles :

¹ M. Pouillet, membre de l'Institut, était administrateur du Conservatoire des arts et métiers, que Ledru-Rollin et ses amis avaient choisi comme point de ralliement, parce qu'il était situé rue Saint-Martin, dans le quartier classique de l'émeute, à portée des cinquième et sixième mairies, dont les légions étaient favorables à la cause démocratique.

² *L'Évènement* du 14 juin 1849.

³ *Actes et paroles*, t. I, p. 27.

Messieurs, je demande à l'Assemblée la permission d'adresser une question à MM. les membres du cabinet.

Cette assemblée, *dans sa modération et dans sa sagesse*, voudra certainement que tous les actes de désordre soient réprimés, de quelque part qu'ils viennent. S'il faut en croire les détails publiés, des actes de violence regrettables auraient été commis dans diverses imprimeries. Ces actes constitueraient de véritables attentats contre la légalité, la liberté et la propriété.

Je demande à M. le ministre de la justice ou, en son absence, à MM. les membres du cabinet présents, si des poursuites ont été ordonnées, si des informations sont commencées ¹.

Et c'est tout. Le ministre de l'intérieur déclara qu'il avait déjà donné des ordres pour que les auteurs de ces actes de violence fussent recherchés et poursuivis. La majorité applaudit aux paroles du ministre, et l'incident fut clos. A la même heure, tous les journaux du parti de l'ordre, les feuilles royalistes en particulier, *l'Opinion publique* et *l'Union*, stigmatisaient ces excès avec énergie, sans croire pour cela qu'ils changeaient de camp et se séparaient de la majorité. Victor Hugo lui-même entendait si peu rompre avec elle que, de toutes les mesures qui furent alors proposées par le gouvernement ou par les membres de la droite, il n'en est pas une seule à laquelle il ne se soit associé par ses votes. Les vainqueurs n'avaient point à *l'attirer dans leur camp* : il y était venu de lui-même et il y restait.

Le 13 juin, le ministre de l'intérieur avait demandé la mise en état de siège de Paris et du territoire composant la première division militaire. L'Assemblée s'était immédiatement réunie dans ses bureaux. Le quatrième bureau, très réactionnaire, tour à tour présidé par le maréchal Bugeaud ² et par M. Berryer, élit Victor Hugo commissaire. A cinq heures et demie, M. Gustave de Beaumont donnait lecture du rapport de la commission. Il y était dit : « La société menacée par les partis anarchiques ne peut être sauvée que par l'union intime de tous les amis de l'ordre... *Plus la répression sera prompte et énergique, plus elle sera efficace; il est des cas où l'énergie est encore de l'humanité.* » Le rapporteur concluait en ces termes : « Votre commission a été d'avis à *l'unanimité* de vous proposer de déclarer l'urgence sur le décret; à *la même unanimité* elle vous propose d'adopter le décret lui-même. » L'article 2 de ce décret autorisait « le pouvoir exécutif à étendre l'état de siège aux villes dans lesquelles semblables insurrections éclateraient ».

¹ *Moniteur* du 16 juin 1849.

² Le maréchal Bugeaud mourut le 10 juin 1849.

C'était l'état de siège facultatif, remis à la discrétion du Président et de ses ministres : mesure exorbitante à coup sûr et dont Victor Hugo et ses collègues de la commission prenaient la responsabilité devant l'Assemblée et devant le pays. Cette responsabilité, les collègues du poète l'accepteront tout entière et jusqu'au bout. Quant à lui, il en sera quitte pour écrire tranquillement plus tard, beaucoup plus tard, en 1875 : « *A quelque époque que ce fût, M. Victor Hugo regarda comme de son devoir de résister à l'ÉTAT DE SIÈGE, sous quelque forme qu'il se présentât* ¹. » 394 voix, dont celle de Victor Hugo, votèrent l'état de siège; il y eut vingt-deux opposants ².

L'Assemblée eut à statuer, le 19 juin, sur un autre projet de loi présenté par le ministère, et aux termes duquel le gouvernement était autorisé, pendant une année, à interdire les clubs et autres réunions publiques de nature à compromettre la sécurité. La gauche refusa de prendre part à la discussion d'une loi qui constituait à ses yeux une violation de la Constitution, — laquelle, en effet, avait inscrit le droit de réunion parmi les droits des citoyens ³. Victor Hugo était si éloigné à ce moment de partager les sentiments de la gauche qu'il n'hésita pas à armer le gouvernement contre les clubs et les réunions publiques ⁴.

Les premières séances de l'Assemblée législative, les scandales dont elle était presque quotidiennement le théâtre, avaient fait comprendre la nécessité d'apporter des modifications importantes au règlement. Le rapport de la commission chargée de le reviser fut déposé le 28 juin. Tandis que les règlements des dernières assemblées délibérantes n'admettaient que des peines morales, le rappel à l'ordre, le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal et la censure, le projet de la commission créait une peine nouvelle, la censure avec exclusion temporaire du lieu des séances. Si le membre exclu reparaisait à l'Assemblée avant l'expiration du délai fixé, sa présence était constatée par le bureau. Le président devait lever la séance et, sur son ordre, le représentant était arrêté et conduit *dans un local préparé à cet effet par les soins des questeurs*, où il gardait les arrêts pendant trois jours ⁵. Cette disposition, qui visait surtout la Montagne, fut combattue comme *monarchique* par les orateurs de la gauche. Elle fut votée par les

¹ *Avant l'Exil*, p. 459. — Voy., dans notre troisième partie, les votes de Victor Hugo en faveur de l'état de siège en 1848.

² *Moniteur* du 14 juin 1849.

³ *Constitution* de 1848, ch. II, article 8.

⁴ *Moniteur* du 20 juin 1849.

⁵ Règlement de l'Assemblée nationale législative, art. 122.

membres de la droite, et en particulier par Victor Hugo, dans la séance du 6 juillet ¹.

Un décret du président de la République, en date du 15 juin, avait rétabli le général Changarnier dans le double commandement des gardes nationales de la Seine et des troupes de la première division militaire. Ce cumul devait cesser avec le rétablissement de la paix publique dans la capitale. Désirant prolonger le plus longtemps possible les pouvoirs exceptionnels du général Changarnier, M. de Montalembert demanda l'abrogation pure et simple de l'article 67 de la loi du 23 mars 1831 sur la garde nationale, article qui interdisait la réunion de deux commandements. La commission qui fut nommée se prononça, non pour la suppression absolue, mais pour la suspension de cet article 67, jusqu'à ce que l'organisation de la garde nationale et la constitution de l'armée eussent été réglées par une loi. Plusieurs membres de la majorité refusèrent de suivre la commission; ils craignaient de frayer le chemin à la dictature militaire; quelques-uns même, comme le général Baraguay-d'Hilliers, évoquaient les souvenirs du 18 brumaire. Victor Hugo n'avait point de ces craintes. Il vota, le 7 juillet, d'accord avec M. de Montalembert, la proposition de la commission ².

Le 9 juillet, il vote de nouveau en faveur de Changarnier, le vainqueur du 13 juin, à l'occasion d'un projet de loi relatif à l'indemnité des frais de service du commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, projet violemment combattu par la gauche ³.

Le général Changarnier restera fidèle à ses opinions; il ne changera pas de camp; lorsqu'il rentrera en France, après dix-huit ans d'exil, ce sera pour mettre de nouveau son épée au service du pays. En 1875, Victor Hugo, qui, au temps de la puissance du général, en 1848 et en 1849, ne lui a jamais refusé un seul de ses votes, tracera de lui ce portrait : « Ancien *héros déformé*, interrupteur injurieux, vaillant soldat devenu *clérical trembleur*, général devant Abd-el-Kader, *caporal derrière Nonotte et Patouillet*, se donnant, lui si brave, la peine d'être bravache, et ridicule par où il eût dû être admiré, ayant réussi à faire de sa très réelle renommée militaire un épouvantail postiche, lion qui coupe sa crinière et s'en fait une perruque ⁴. »

¹ *Moniteur* du 7 juillet 1849.

² *Moniteur* du 8 juillet 1849.

³ *Moniteur* du 10 juillet 1849.

⁴ *Avant l'exil*, p. xxviii.

IV

On le voit, « l'histoire » contée par Victor Hugo pour expliquer « ce qu'on a appelé son *apostasie*, » ne tient pas devant les faits et les dates. Le *Moniteur* est là qui en fait bonne justice. Il n'est pas vrai que sa conversion aux idées républicaines et socialistes doive être attribuée à « l'éclair qui jaillit pour lui des événements », en 1849, le 13 ou le 15 juin, le jour où il vit « Rome terrassée au nom de la France » et Paris livré à la réaction. Son explication écartée, — et elle ne peut pas ne pas l'être, — force est bien de reconnaître que sa conduite est sans excuses, puisque la seule qu'il ait pu trouver est démontrée fautive et mensongère; force est bien de dire que ceux-là ne se trompaient pas qui lui jetaient à la face les noms « d'apostat » et de « transfuge ».

Comme il n'est pas cependant d'effet sans cause, comme il n'est pas de conduite, si étrange soit-elle, qui n'ait ses motifs, il ne nous sera peut-être pas difficile de découvrir ceux qui ont déterminé la volte-face de Victor Hugo.

M. de Falloux raconte, dans ses *Mémoires*, qu'au mois de juin 1848, appelé à faire partie d'une commission que présidait M. Goudchaux et où les républicains étaient en grande majorité, il lui soumit un ensemble de projets concertés avec son ami M. de Melun : dotation aux sociétés de secours mutuels, amélioration des caisses d'épargne, protection des enfants dans les manufactures, assainissement des quartiers populaires, destruction des logements insalubres, etc. Les républicains, qui se servaient du peuple, mais qui jusque-là n'avaient guère songé à le servir, ouvrirent de grands yeux; M. Goudchaux regarda M. de Falloux d'un air stupéfait, éleva ses mains au-dessus de sa tête et s'écria : « Laissez-moi respirer, je vous en prie. Je suis noyé sous ce flot d'innovations! ¹ »

Elu à l'Assemblée législative par le département d'Ille-et-Vilaine, M. Armand de Melun demanda à l'Assemblée, dès le début de ses travaux, de nommer dans ses bureaux une commission de trente membres, pour préparer et examiner les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique.

La discussion sur cette proposition s'ouvrit le 9 juillet 1849. Victor Hugo prit le premier la parole. Il appartenait encore à la droite. Dans cette même séance du 9 juillet, un instant avant de monter à la tribune, il avait voté, contre toute la gauche, en faveur

¹ *Mémoires d'un royaliste*, par M. de Falloux, t. I, p. 331.

de l'indemnité allouée au général Changarnier pour frais de service et de représentation.

Il appuya énergiquement la proposition de M. de Melun. Déjà, dans son bureau, après avoir affirmé que « le grand homme politique d'à-présent serait *un grand homme chrétien* », il s'était élevé contre l'*esprit d'anarchie*, contre les *partis violents*, les *hommes chimériques*, qui, « trouvant la misère publique à leur disposition, la saisissent et la précipitent contre la société ». A la tribune, il renouvelle ces déclarations, il félicite la majorité d'avoir, le 13 juin, vaincu le *terrorisme et l'esprit de révolution*. « Messieurs, dit-il, vous venez, avec le concours de la garde nationale, de l'armée et de toutes les forces vives du pays, vous venez de raffermir l'État ébranlé encore une fois. Vous n'avez reculé devant aucun péril, hésité devant aucun devoir. Vous avez sauvé la société régulière, le gouvernement légal, les institutions, la paix publique, la civilisation même¹. » Ce qu'il veut, ce qu'il demande, c'est que l'Assemblée prépare « le code coordonné et complet, le grand *code chrétien* de la prévoyance et de l'assistance publique »; c'est qu'elle étouffe « les *chimères du socialisme* sous les *réalités de l'Évangile*² ».

Bien qu'il eût, dès cette époque, écrit en partie son livre sur *les Misérables*³, Victor Hugo n'apportait sur ce grand sujet, la Misère, aucune idée, aucune vue nouvelles. Au fond, tout son discours roulait sur un lieu commun, le plus vulgaire du monde et le plus rebattu, sur l'insuffisance de la force matérielle pour rétablir et conserver l'ordre, sur la nécessité de faire la paix, non seulement dans la rue, mais dans les esprits et dans les cœurs. Mais cela, nul ne le contestait. A quoi bon dès lors monter à la tribune pour proclamer pompeusement une vérité reconnue et acceptée de tous, à droite aussi bien qu'à gauche? Victor Hugo, afin de motiver sa harangue, supposait que cette vérité était violemment combattue; que beaucoup, parmi ses collègues, la repoussaient, estimant qu'il n'y avait rien à faire, que la répression suffisait pour le présent et la compression pour l'avenir, que tout le reste était déclamation et chimère. Il commença ainsi : « Messieurs, j'entends dire à tout instant, et *j'entendais dire encore tout à l'heure autour de moi, au moment où j'allais monter à cette*

¹ *Moniteur* du 10 juillet 1849.

² En plusieurs endroits de son discours, Victor avait parlé des *chimères du socialisme*. Dans son texte, revu et corrigé à l'époque où, devenu socialiste, il essayait de faire croire qu'il l'avait toujours été, il a mis : *les chimères d'UN CERTAIN socialisme*. (Cf. *Avant l'exil*, p. 206 et 207, et le *Moniteur* du 10 juillet 1849.)

³ Voy. notre septième partie, *Correspondant* du 10 janvier 1891.

tribune, qu'il n'y a pas deux manières de rétablir l'ordre. On disait que dans les temps d'anarchie il n'y a de remède souverain que la force, qu'en dehors de la force, tout est vain et stérile, et que la proposition de l'honorable M. de Melun et toutes autres propositions analogues doivent être tenues à l'écart, parce qu'elles ne sont, je répète le mot dont on se servait, que du socialisme déguisé. »

De tous les bancs de la droite s'élevèrent des dénégations, des protestations indignées. Le discours de Victor Hugo était écrit; il continua donc : « J'ajouterai, Messieurs, qu'on allait encore plus loin... » Ici Victor Hugo met simplement ce mot : *Interruption*. Il supprime la scène qui suivit ses paroles et que le *Moniteur* nous a conservée :

Vives et bruyantes réclamations. Voix nombreuses : Qui a dit cela?

M. BENOIST D'AZY. Ce sont des chimères. Vous combattez une opinion que personne dans l'Assemblée n'a exprimée et ne veut accepter. L'Assemblée tout entière se lève pour la combattre.

M. LE PRÉSIDENT. J'entends de toutes parts des réclamations. Personne n'accepte l'objection, personne ne prétend l'avoir faite; vous pouvez la prendre comme une abstraction, mais votre adversaire n'est pas là. (*Très bien! Approbation générale.*)

M. DE CHAZELLES. C'est très commode de réfuter ainsi des arguments que personne n'a faits.

M. MOLÉ, *membre de la Commission*. La proposition de M. de Melun a été appuyée à l'unanimité, dans les bureaux, dans la Commission, partout!

M. CORDIER. Il n'y a rien de loyal dans cette manière de discuter ¹.

Un peu plus loin, nouvelles protestations, que Victor Hugo a eu encore bien soin de biffer, lorsqu'il a reproduit son discours :

Un membre à droite. La Commission représente la majorité de l'Assemblée que vous attaquez indignement. (*L'agitation continue.*)

Voix nombreuses. Qui? qui?

Le président, M. Dupin, dut intervenir de nouveau. « Vous prétendez, dit-il à l'orateur, d'une manière générale, qu'on a dit telle chose; chacun peut prendre votre assertion pour un fait per-

¹ *Moniteur* du 10 juillet 1849.

sonnel, et je n'entends plus qu'un démenti universel dans ce moment-ci. » (*Oui, oui. Très bien*).

Victor Hugo n'avait aucunement prémédité d'insulter ses collègues de la droite, avec lesquels il n'avait cessé de voter depuis un an, avec lesquels il venait de voter une heure auparavant. Il avait simplement supposé une objection, parce qu'il en avait besoin, parce que, faute de cette objection, son discours n'avait pas de raison d'être. Dans sa pensée, ce n'était qu'un artifice oratoire. Il n'en avait pas prévu les conséquences, qui furent considérables. A partir de ce jour-là, en effet, la droite, qui ne l'avait jamais aimé, le prit en aversion. Qu'elle l'acceptât jamais pour un de ses chefs, il n'y fallait plus compter. L'Elysée du moins lui restait, et, après tout, rien n'était perdu, puisque ce n'était pas la droite, mais le prince-président qui choisissait les ministres.

Ce n'était un mystère pour personne, à ce moment, que Louis-Napoléon supportait impatiemment son ministère. L'indépendance de M. Odilon Barrot, de M. de Falloux, de M. de Tocqueville, de M. Lanjuinais, n'était pas pour lui plaire. Sur la question romaine, en particulier, il ne les suivait pas sans résistance, combattu qu'il était entre les premiers sentiments de sa jeunesse et les engagements contraires que lui avait imposés son avènement à la tête d'une nation catholique. — « Ah! M. Molé, s'écriait-il un jour, dans quelle galère m'avez-vous mis là¹! »

Le rôle de Victor Hugo était donc tout indiqué : se rapprocher de la gauche sur la question romaine, continuer sur la plupart des autres questions de voter avec la droite, et attendre.

Le 7 août, lors des interpellations relatives à l'expédition de Rome, il vote avec la gauche contre l'ordre du jour pur et simple. Le lendemain, il vote avec la droite en faveur du projet de loi sur l'organisation judiciaire, défendu par M. Rouher. Au grand scandale des républicains, dans le serment demandé aux membres des cours et tribunaux, aucune allusion n'était faite à la République².

Le 9 août, il vote contre le projet de loi organique sur l'état de siège, et, dans la même séance, il vote pour le maintien de l'état de siège à Lyon et dans la 6^e division militaire³. Le 10 août, il vote avec la majorité tous les crédits demandés pour les ministères de la marine, de l'intérieur et de l'agriculture. Le 11, elle adopte un projet de loi relatif aux officiers généraux que le gouvernement provisoire avait privés de leurs commandements. Aux termes de ce projet de loi, étaient relevés de la retraite les officiers généraux qui

¹ *Mémoires d'un royaliste*, par M. de Falloux, t. I, p. 526.

² *Moniteur* du 9 août 1849.

³ *Moniteur* du 10 août 1849.

y avaient été admis d'office par le décret du 17 avril 1848. Cette fois encore Victor Hugo vote avec la droite ¹.

Le lendemain, l'Assemblée législative, qui siégeait depuis le 28 mai, se prorogea jusqu'au 1^{er} octobre. Pendant ces courtes vacances un grave incident se produisit. Le *Moniteur* du 7 septembre publia la lettre du Président de la république à Edgar Ney. Dans cette lettre, qui portait la date du 18 août, Louis-Napoléon jetait publiquement l'outrage à la Commission pontificale, aux *trois cardinaux* qui, depuis la prise de Rome², représentaient le Pape resté à Gaëte. Il dictait à Pie IX un programme de réformes qu'il résumait ainsi : Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral. La gauche poussa des cris de joie. Louis-Napoléon se séparait de la majorité. Il rompait avec ses ministres ; leur chute pouvait être retardée de quelques semaines, elle était inévitable. Victor Hugo crut que son heure était enfin venue. Pour arriver, — il le croyait du moins, — il n'avait qu'à suivre le Président, à célébrer sa politique, à porter aux nues la lettre à Edgar Ney. Ainsi va-t-il faire.

Le jour même de la reprise des séances, le 1^{er} octobre, M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, déposa sur le bureau de l'Assemblée une demande de crédits pour couvrir les dépenses de l'expédition romaine. Cette demande fournissait l'occasion d'un débat solennel. La *Commission des crédits* choisit pour rapporteur M. Thiers. Dans son rapport, qui rendait un éloquent hommage à l'attitude de Pie IX et qui reconnaissait dans le *Motu proprio* du Souverain Pontife, accordant les libertés municipales et provinciales désirables, un acte dont une injuste prévention pouvait seule méconnaître la valeur, M. Thiers ne faisait pas la moindre allusion à la lettre à Edgar Ney. Cette lettre, qui était dans toutes les mémoires, il feignait de l'ignorer. Ce silence blessa profondément Louis-Napoléon. Quel gré ne saurait-il pas à l'orateur qui le vengerait d'une telle humiliation, qui se ferait le héraut et le champion de sa politique personnelle ? Cet orateur, ce sera Victor Hugo.

Il prit la parole dans la séance du 19 octobre : « C'est en ce moment, dit-il, qu'une lettre parut, lettre écrite par le Président de la république à l'un de ses officiers d'ordonnance envoyé par lui à Rome en mission... Cette lettre fut un évènement décisif et considérable. Pourquoi ? Parce que cette lettre n'était autre chose qu'une traduction de l'opinion, parce qu'elle donnait une issue au sentiment national, parce qu'elle rendait à tout le monde le service

¹ *Moniteur* du 12 août 1849.

² L'armée française avait fait son entrée dans Rome le 3 juillet 1849.

de dire très haut ce que chacun pensait, parce qu'enfin cette lettre, même dans sa forme incomplète, contenait toute une politique. » Et un peu plus loin : « Vous avez devant vous, d'un côté, le Président de la république réclamant la liberté du peuple romain au nom de la grande nation qui, depuis trois siècles, répand à flots la lumière et la pensée sur le monde civilisé; vous avez, de l'autre, le cardinal Antonelli refusant au nom du gouvernement clérical. Choisissez! » Quant à lui, son choix était fait : il restait du côté du Président de la république. Il sollicitait de l'Assemblée « une éclatante manifestation qui, repoussant le *Motu proprio* et adoptant la lettre du Président, donnerait à notre diplomatie un inébranlable point d'appui. » Il ajoutait : « Comment termine-t-on une révolution? C'est en l'acceptant dans ce qu'elle a de vrai, en la satisfaisant dans ce qu'elle a de juste. M. le Président de la république l'a pensé, et je l'en loue, et c'est dans ce sens qu'il a pesé sur le gouvernement du Pape. De là sa lettre ¹. »

Victor Hugo ne se contenta pas de faire à la tribune l'éloge de la lettre présidentielle; il présenta l'ordre du jour suivant : « L'Assemblée, adoptant, pour le maintien de la liberté et des droits du peuple romain, les principes contenus dans la lettre du Président et dans les dépêches du gouvernement, clôt la discussion. » Cet ordre du jour ne fut pas mis aux voix. Les crédits furent votés par 467 voix contre 168 ².

V

Les braves de la gauche avaient salué Victor Hugo descendant de la tribune. Montalembert, qui lui succédait, débuta par ces paroles : « Messieurs, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtement qu'il méritait dans les applaudissements qui l'ont accueilli... » Un hurra d'acclamations éclate sur les bancs de la majorité. La gauche crie, s'agite; le tumulte gagne les tribunes. Saisissant un moment de silence, Montalembert reprend : « Puisque le mot de châtement vous blesse, Messieurs, je le retire, et j'y substitue celui de récompense. » Le tumulte redouble. C'est en vain. Le mot est dit, il restera. Montalembert continue : « Je dis donc que l'orateur a déjà recueilli pour récompense les applaudissements de l'extrême opposition, mais que la majorité dont il a fait partie jusqu'aujourd'hui, que les électeurs modérés de Paris qui, comme moi, l'ont nommé... (*interruption*), qui l'ont nommé pour représenter le grand parti et les grands intérêts de l'ordre;

¹ *Moniteur* du 20 octobre 1849.

² Séance du 20 octobre. *Moniteur* du 21.

que ces électeurs-là auront le droit de se demander si c'est pour recueillir de tels applaudissements qu'ils l'ont envoyé à cette tribune ¹. »

La majorité tout entière s'associe par ses bravos redoublés aux sentiments de son orateur. Entre elle et Victor Hugo la rupture est désormais complète, irrévocable. Mais, après tout, il en peut prendre aisément son parti. S'il s'est séparé de la majorité, ne s'est-il pas rattaché plus étroitement que jamais à Louis-Napoléon ? Ce nouveau converti a choisi lui-même son *chemin de Damas* ; il sait que ce chemin conduit à l'Élysée.

A quelques jours de là, l'événement que tous prévoiaient se réalisait. Le prince-président renvoyait ses ministres et formait un nouveau cabinet ². Victor Hugo n'était pas appelé à en faire partie. Le coup fut d'autant plus rude que, cette fois, il avait cru toucher au but. La blessure ne se fermera jamais. Elle saignait encore, trois ans plus tard, quand il fit les *Châtiments*. MM. Rouher, Fould, Parieu, lui ont été préférés le 31 octobre, ils se sont assis au banquet ministériel pendant que lui, Hugo, restait à la porte ; il ne se lassera pas de les insulter. Il écrira :

Soyez maudits, Troplong, *Fould*, Magnan, Faustin deux !...
 Les Troplong, les *Rouher*, violateurs de chartes,
 Gens qui tiennent les lois comme ils tiendraient les cartes.....
 Amis de *Fould* le juif et de Maupas le grec....
 Mangeant les millions, en face des misères,
 Les Fortoul, les *Rouher*, êtres stupéfiants,
 S'étaient.....
 Non, non ! maître *Rouher*, vous êtes un faquin,
Fould, vous êtes un fat.....
 La férocité, c'est Carrelet ; la bassesse
 Signe *Rouher*.....
 Vers l'Élysée en joie, où sonne le tambour,
 Tous se hâtent, *Parieu*, Montalembert, Sibour,
Rouher, cette catin, Troplong, cette servante...
 O Ducos le Gascon, ô *Rouher* l'Auvergnat !...
 Et vous, juifs, *Fould-Shylock*, Sibour-Isariote,
 Toi, *Parieu*, toi, Bertrand, horreur du patriote ;...
 O valets solennels, ô majestueux fourbes !...
 Bal à l'Hôtel de Ville, au Luxembourg gala...
 Polkez, *Fould* et Maupas, avec votre écritureau...

¹ *Moniteur* du 20 octobre 1849.

² Le cabinet du 31 octobre 1849, dont les principaux membres étaient M. Rouher, ministre de la justice ; M. de Parieu, ministre de l'instruction publique ; M. Achille Fould, ministre des finances.

Valsez, Billault, *Parieu*, Drouyn, Lebœuf, Delangle!...
 Souvent du fond des géôles sombres
 Sort, comme d'un enfer, le murmure des ombres
 Que Baroche et *Rouher* tiennent sous les barreaux,
 Car ce tas de laquais est un tas de bourreaux :
 Etant les cours de boue, ils sont les cœurs de roche ;
 Ma strophe alors se dresse, et pour cingler Baroche,
 Se taille un fouet sanglant dans *Rouher* écorché ¹ !

Il n'est pas jusqu'à ce malheureux général d'Hautpoul qui, pour avoir pris le portefeuille de la guerre dans le cabinet du 31 octobre, n'attrape lui aussi force horions :

Ce ventre a nom *d'Hautpoul*, ce nez à nom d'Argout...
 Ours que Boustrapa montre et qu'il tient par la sangle,
 Dansez ! dansez, Berger, *d'Hautpoul*, Murat, citrouilles !

VI

Louis-Napoléon avait repoussé les avances de Victor Hugo. Après l'exclusion dont il venait d'être l'objet, lors de la formation du cabinet du 31 octobre, le poète ne pouvait plus rien espérer du côté de l'Élysée. Moins encore pouvait-il compter sur les sentiments et l'appui de la majorité. Entre elle et lui, depuis la séance du 19 octobre, il y avait de l'irréparable. S'il voulait arriver, et il le voulait plus que jamais, il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de se jeter dans les bras de la gauche. Un autre, à sa place, se rappelant que, la veille encore, il siégeait à droite, n'eût pas dépassé les bancs de la gauche modérée. Mais la gauche modérée, à ce moment, n'avait aucune chance de ressaisir le pouvoir. Aux élections pour la Législative, elle avait subi un véritable désastre. A peine comptait-elle dans l'Assemblée, sur plus de sept cents membres, soixante-dix représentants. La république socialiste et radicale, au contraire, avait fait passer cent quatre-vingts de ses candidats. Tandis que Lamartine, Marie, Garnier-Pagès, Armand Marrast, étaient exclus de la nouvelle Chambre, Ledru-Rollin était élu le second dans le département de la Seine et était honoré de quatre autres élections. Félix Pyat était élu trois fois ; Théodore Bac, le sous-officier Commissaire, Michel de Bourges, Mathieu de la Drôme étaient élus deux fois ². Aux élections complémentaires du

¹ *Les Châtiments*, passim.

² « Le socialisme avait conquis plusieurs départements dans le Centre : c'était la Corrèze, l'Allier, le Cher, la Nièvre, la Creuse, la Dordogne, la Haute-Vienne. En Alsace, il avait fait passer presque tous ses candidats.

8 juillet 1849, sauf un nom, celui de M. Goudchaux, la liste républicaine avait été entièrement radicale et socialiste. Sans chefs, presque sans soldats, les républicains modérés cachaient leur humiliation et leur défaite dans l'ombre de la Plaine. La crête de la Montagne brillait des feux du soleil levant :

L'aube sur les grands monts se levait frémissante,

Victor Hugo alla à la Montagne.

Une autre raison encore l'y poussait. Depuis que Ledru-Rollin avait dû gagner la frontière, en passant par la petite porte du Conservatoire des Arts et Métiers, la Montagne n'avait plus qu'un seul orateur, le citoyen Jules Favre. Ni M. Jules Grévy, ni M. Joly, ni M. Arago fils, ni M. Pascal Duprat, ni M. Mathieu de la Drôme ne pouvaient compter. Michel de Bourges, vieilli, n'avait pu soutenir la grande réputation qui l'avait précédé. M^e Crémieux n'était que le plus spirituel des avocats. C'était un avocat aussi que Jules Favre, un avocat et un rhéteur. Son talent certes était considérable, mais son autorité était nulle. Il avait le don d'irriter la droite, mais sans émouvoir, sans entraîner, sans passionner la gauche. La place, laissée vide par Ledru-Rollin, était donc à prendre : Victor Hugo ne mit pas en doute qu'il la pourrait remplir. Il s'y appliqua de son mieux, mais sans y réussir. Sans doute ce que la droite lui avait refusé, les applaudissements, la louange, l'encens, tout cela, la gauche le lui donnera et lui fera bonne mesure ; mais elle ne le reconnaîtra pas pour son chef, elle ne lui donnera pas sa confiance ; s'il ne se souvient plus qu'il a été pair de France, qu'il a travaillé de toutes ses forces à l'élection de *M. Bonaparte* et qu'hier encore il siégeait à droite, elle ne l'oubliera pas si vite ; elle aura tôt fait d'ailleurs de s'apercevoir que, si Ledru-Rollin était un véritable orateur, toujours sur la brèche, toujours prêt, il n'en allait pas précisément de même avec Victor Hugo, qui n'était prêt, lui, que tous les six mois. En deux ans, du mois de décembre 1849 au mois de décembre 1851, il n'a prononcé que cinq discours.

Le 15 janvier 1850, il parla dans la discussion du projet de loi sur la liberté d'enseignement. Son discours ne fut qu'une longue personnalité contre Montalembert, une revanche posthume exercée contre l'orateur de la droite, en mémoire de la dure leçon que celui-ci lui avait infligée le 17 octobre 1849. Transportant à la

Enfin il était presque maître de la vallée de la Saône et du Rhône ; à part les départements de Vaucluse, du Gard, des Hautes-Alpes, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, toute cette région lui appartenait. » (*Histoire de la seconde République française*, par Pierre de la Gorce, t. II, p. 141.)

tribune les effets de scène et de style de la Porte-Saint-Martin, il disait aux membres de la droite :

Votre loi est une loi qui a un masque...

C'est votre habitude. Quand vous forgez une chaîne, vous dites : Voici une liberté ! Quand vous faites une proscription, vous criez : Voilà une amnistie !...

Vous êtes les parasites de l'Église, vous êtes la maladie de l'Église. Ignace est l'ennemi de Jésus. Vous êtes non les croyants, mais les sectaires d'une religion que vous ne comprenez pas. Vous êtes les metteurs en scène de la sainteté.

A propos d'une loi, qui était une loi de liberté, qui mettait fin à une lutte de dix ans entre l'Église et l'Université, — d'une loi préparée par M. de Falloux, acceptée par M. Cousin, défendue par M. Thiers, Victor Hugo évoquait Harvey, Galilée, l'inquisition, Torquemada, le parti clérical, les Jésuites ; il accusait la majorité de n'avoir d'autre idéal que celui qu'il résumait en ces mots : « *la sacristie souveraine, la liberté trahie, l'intelligence vaincue et liée, les livres déchirés, le prône remplaçant la presse, la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes, et les génies matés par les bedeaux !* »

Les Montagnards n'avaient jamais été à pareille fête. Félix Pyat lui-même ne lui avait jamais servi pareil régal. Bourzat, Ronjat, Cholat, Duprat et Sautayra s'écriaient en chœur :

On n'a que lui qui puisse écrire de ce goût !

Le discours sur la déportation, prononcé dans la séance du 5 avril 1850, est un morceau littéraire soigneusement travaillé, éloquent par endroits, mais où l'éloquence est trop souvent voisine de la déclamation. Il fut aisé de voir ce jour-là que Victor Hugo, en dépit de ses merveilleuses qualités d'écrivain, ou plutôt à cause de ces qualités même, n'était à aucun degré un homme de tribune. La moindre interruption le démontait. Il venait de dire : « Qu'une révolution survienne, les hommes d'affaires, les gens habiles, ne sont plus que des nains. » — « Et les imbéciles sont des géants ! » s'écria une voix à droite, celle de M. Boissié¹. Certes, le mot n'atteignait pas Victor Hugo. Quelle riposte eût lancée aussitôt un Berryer, un Guizot, un Montalembert ! Victor Hugo perd conte-

¹ Représentant de Lot-et-Garonne. (*Moniteur* du 6 avril 1850.) Il va sans dire que Victor Hugo a supprimé cette interruption, ainsi que la scène qui a suivi.

nance, regarde la droite, la gauche, cherche une réponse qui ne vient pas. Il se retourne vers le président, comme pour lui demander aide et protection. M. Dupin, qui jouit malicieusement de son embarras, se garde bien de l'en tirer. A la fin, Victor Hugo, au milieu de l'hilarité générale, reprend purement et simplement sa phrase, telle qu'il l'avait écrite dans son cabinet¹. — Quelques instants après, il fit remarquer que si la loi en discussion eût existé en 1848 et que la révolution eût été vaincue, Louis-Philippe aurait pu déporter M. Odilon Barrot. Ce dernier se leva : « J'ai défendu ce gouvernement, dit-il, je n'ai pas conspiré. Si je m'honore de quelque chose dans ma carrière politique, c'est de n'avoir jamais conspiré contre aucun gouvernement; c'est d'avoir défendu jusqu'au bout et le dernier la Constitution de mon pays. Si vous appelez cela un attentat, et s'il y avait un gouvernement au monde, fût-ce celui de vos amis, qui punit le respect et la défense des lois comme un attentat, ce parti serait d'avance jugé et vous seriez bien malheureux de lui appartenir². » De nouveau pris au dépourvu, Victor Hugo s'arrête, cherche et ne trouve rien. Une voix lui crie : *Mais répondez donc!* — Une autre ajoute : *Ah! c'est que cela n'était pas prévu!*³ Victor Hugo cherche toujours et finit par trouver ceci : « L'honorable M. Odilon Barrot, dont personne plus que moi n'apprécie le noble caractère (*Rire prolongé sur les bancs de la majorité*), l'honorable M. Odilon Barrot s'est mépris sur le sens de mes paroles. Quand j'ai parlé d'une justice qui aurait pu l'atteindre, je n'ai pas parlé d'une *justice juste*, j'ai parlé d'une *justice injuste*. Je répète que je parle d'une *justice injuste*; c'est la justice des partis. Or la justice injuste frappe l'homme juste, et pouvait et peut encore frapper M. Odilon Barrot⁴. » On devine l'explosion de rires qui accueillit cette mirifique trouvaille sur *la justice injuste qui frappe l'homme juste!*

Chacun de ses discours donna lieu du reste à des incidents pareils, religieusement passés sous silence dans son volume *Avant l'exil*.

Dans la séance du 21 mai 1850, lors de la discussion de la loi sur la réforme électorale, la violence de son langage provoqua de nombreuses et vives interruptions, qui amenèrent la scène suivante :

M. VICTOR HUGO. Messieurs, je sais bien que ces interruptions calculées et systématiques...

¹ *L'Opinion publique* du 6 avril 1850.

² *Moniteur* du 6 avril 1850. Victor Hugo a tronqué les paroles d'Odilon Barrot. Il faudrait du reste un volume — *justum volumen* — si l'on voulait signaler toutes les altérations qu'il a fait subir aux textes du *Moniteur*.

³ *L'Opinion publique* du 6 avril 1850.

⁴ *Actes et paroles*, t. I, p. 267. — Cf. *Moniteur* du 6 avril 1850.

Voix à droite. Mais on rit... voilà tout.

Autres voix. Cela dérange votre discours appris par cœur, n'est-ce pas ?

M. NAPOLÉON BONAPARTE. On ne doit pas interrompre, voilà tout.

Voix à droite. On a le droit de rire, grand citoyen.

M. VICTOR HUGO. Ces interruptions ont pour but de déconcerter la pensée de l'orateur.

Voix. Dites donc la mémoire ! la mémoire ! (*Rires.*)

M. VICTOR HUGO. On veut ôter à l'orateur la liberté d'esprit...

Voix. La mémoire ! la mémoire !¹

Ce fut encore le *parti clérical* qui fit les frais de ce discours du 21 mai. Toujours Loyola ! Loyola partout ! Le passage suivant souleva un tonnerre d'applaudissements à gauche :

Si Voltaire vivait, comme le présent système, qui cache sous un masque d'austérité transparente son intolérance religieuse et son intolérance politique, ferait certainement condamner Voltaire pour offense à la morale politique et religieuse, Voltaire tomberait sous votre loi et vous auriez sur vos listes d'exclus et d'indignes le repris de justice Voltaire, ce qui ferait grand plaisir à Loyola !...

Par une dernière hypocrisie, qui est en même temps une suprême ironie, et qui complète admirablement le système des sincérités régnantes, lesquelles appellent les proscriptions romaines *amnistie* et la servitude de l'enseignement *liberté*, cette loi continue à donner à ce suffrage restreint, à ce suffrage mutilé, à ce suffrage privilégié, à ce suffrage des domiciliés, le nom de suffrage universel !... Cette loi, je ne dirai pas, à Dieu ne plaise ! que c'est Tartufe qui l'a faite, mais j'affirme que c'est Escobar qui l'a baptisée !

En quittant la tribune, Victor Hugo s'arrêta au bas de l'escalier de gauche. Les membres de la Montagne descendirent de leurs places et défilèrent devant lui. Il disparut seulement quand ce baisemain démocratique et social fut terminé².

Le lendemain, Montalembert prit la défense du projet de loi. « Je reconnais, dit-il en commençant, que je dois à cette Constitution contre laquelle j'ai voté³, que je lui dois respect et obéissance, mais pas autre chose. J'ai le droit de la juger et je ne lui dois rien de ce culte, de cet amour, de cette espèce de superstition qu'on

¹ *L'Opinion publique* du 22 mai 1850.

² *Ibid.*

³ Comme Montalembert, Victor Hugo avait voté contre la Constitution. Voyez notre huitième partie.

vient réclamer aujourd'hui pour elle. Je m'étonne seulement de voir quels sont les docteurs et les pontifes de ce culte nouveau, des hommes dont la vie a été une attaque permanente aux pouvoirs établis et aux constitutions précédentes, et qui réclament pour leur œuvre nouvelle une sorte d'idolâtrie injustifiable. » Il ajouta :

Vous comprenez bien, Messieurs, que je ne dis pas ces paroles pour l'honorable général Cavaignac, qui a loyalement et glorieusement servi son pays sous la royauté, et que la royauté aussi a loyalement et convenablement récompensé. Je ne le dis pas non plus, ou du moins je ne le dirais pas pour M. Victor Hugo, s'il était ici... (*Bruyante hilarité*) ; car, s'il était ici pour m'entendre, je lui rappellerais les antécédents de sa vie, toutes les causes qu'il a chantées, toutes les causes qu'il a flattées, toutes les causes qu'il a reniées. (*Longs bravos à droite.*)

Mais il n'est plus ici.

C'est une vieille habitude chez lui : comme il se dérobe au service des causes vaincues, il se dérobe aussi aux repréailles qu'on a le droit d'exercer sur lui. (*Très bien ! très bien ! — Applaudissements redoublés sur les bancs de la majorité* ¹.)

A l'ouverture de la séance du 23 mai, Victor Hugo réclama la parole. Il avait eu toute la nuit pour préparer sa réplique. Celle de Montalembert suivit immédiatement. Ce fut un combat corps à corps, une lutte épique :

O chocs affreux ! terreur ! tumulte étincelant !

En dépit de son talent, Victor Hugo fut vaincu. Aussi bien, sa palinodie était là, publique, flagrante, qui le livrait désarmé à son adversaire. Montalembert, maître de lui-même, attaquait, le front levé et la main haute, ne perdant aucun de ses coups, fier, dédaigneux, méprisant, comme a droit de l'être le soldat fidèle en face du transfuge.

Montalembert était, avec Berryer, le plus grand orateur de l'Assemblée législative, et il faisait à la tribune une autre figure que Victor Hugo. Un bon juge, M. Désiré Nisard, disait un jour : « M. Thiers, je l'aurais écouté tous les jours ; M. Guizot, les dimanches ; M. de Montalembert valait plus qu'eux tous : ce n'était pas un avocat, ce n'était pas un journaliste, ce n'était pas un professeur ; c'était un *monsieur*, un monsieur qui parlait bien ². » Victor

¹ Séance du 22 mai 1849. (*Moniteur* du 23 mai.)

² Cité par M. Eugène Loudun, dans le *Journal de Fidus*, t. III, p. 303.

Hugo était un poète qui écrivait bien. *Nascuntur poetæ, oratores fiunt*. Orateur, Victor Hugo ne le devint jamais; il ne pouvait pas le devenir, parce qu'il était incapable de s'oublier lui-même, de s'identifier à une cause, de se passionner pour ce qui n'était pas sa personne, son ambition, sa gloire. Et comme sa personne, sa gloire et son ambition n'intéressaient que médiocrement son auditoire, pas une seule fois il ne l'a remué, pas une seule fois il ne s'est rendu maître de son cœur et de son esprit. Cette préoccupation constante de soi-même, qui se trahissait dans chacune de ses phrases, avait quelque chose d'irritant. Le sentiment qu'on éprouvait en l'écoutant était un mélange d'étonnement, d'admiration — et d'impatience. Nul ne se sentit jamais entraîné par la parole de cet *orateur* qui ne fut, en toute rencontre, que *l'avocat de sa cause*.

En tête de ses *Œuvres oratoires*, Victor Hugo a écrit : « Tous les discours de tribune qu'on trouvera dans ce livre ont été *improvisés*... Celui qui parle ici, réserve faite de la méditation préalable, n'a prononcé dans les Assemblées que des discours *improvisés* ¹. » Comment! ces longues périodes d'une coupe si savante, d'une symétrie si parfaite, d'une correction si absolue; ces métaphores si patiemment suivies; ces antithèses qui jamais ne bronchent, tout cela aurait été improvisé dans la chaleur de la lutte, dans le tumulte des Assemblées! Nul lecteur ne le croira. Quant aux auditeurs du poète, ils savaient à quoi s'en tenir. Cormenin a dit, dans le *Livre des Orateurs*, où Victor Hugo ne figure que pour mémoire : « Victor Hugo, trop enflé de pensées et de style, n'a jamais été qu'un grand poète et non pas un grand orateur *puisqu'il n'improvisait pas* ². » M. Jules Simon ne s'exprime pas autrement dans ses *Souvenirs de 1848* :

Les amis de Victor Hugo, qui, sur la fin de sa vie, lui attribuaient tous les genres de gloire, le traitaient de grand orateur. On a des discours de lui qui sont admirables. *Peut-on dire que ce soient des discours?* Ce sont bien plutôt de grandes pages écrites par ce grand poète, qui maniait la langue sous toutes ses formes et sera toujours compté au premier rang de nos prosateurs. *Il n'improvisait pas : il récitait ou il lisait*. Il en résultait que ses apparitions à la tribune étaient très rares ³.

¹ V. Hugo, *Actes et paroles*, t. I, p. xxxv et xxxvii.

² *Le livre des Orateurs*, par Timon (M. de Cormenin), t. II, p. 245; 19^e édition, 1869.

³ Jules Simon, le *Temps* du 9 juillet 1890.

VII

Le gouvernement avait déposé, le 21 mars 1850, un projet de loi qui élevait le cautionnement des journaux et rétablissait le timbre. Ce projet était en réalité fort peu menaçant pour les intérêts de la presse; cela n'empêcha pas Victor Hugo, lorsque vint la discussion, le 9 juillet, d'accuser le gouvernement et la majorité de vouloir *tuer l'esprit humain*. Ce discours ne fut, du reste, qu'une réédition de ses discours précédents, une variation nouvelle sur ce vieux thème, toujours le même : Le gouvernement, c'est la majorité; la majorité, c'est le parti clérical; le parti clérical, c'est le parti jésuite; le parti jésuite, c'est... M. de Montalembert. Depuis qu'il siégeait à la Montagne, Victor Hugo ne sortait pas de là.

Entre ce discours et celui qui le suivit, — le discours sur la revision, du 47 juillet 1854, — une année entière s'écoula. Victor Hugo n'était même pas prêt tous les six mois. Le 41 juin 1854, il est vrai, il avait parlé devant la cour d'assises de la Seine. Son fils Charles comparaisait ce jour-là devant le jury sous l'inculpation d'attaque au respect dû à la loi, à propos d'un article publié dans *l'Événement* et intitulé *Exécution de Montcharmont*. Ce Montcharmont était un braconnier qui avait assassiné deux gendarmes et un garde forestier¹. Le gérant du journal, M. Erdan, était poursuivi en même temps que Charles Hugo, signataire de l'article. M. l'avocat général Suin soutenait l'accusation. Victor Hugo défendit son fils, à côté de M^e Crémieux, qui plaidait pour M. Erdan. L'auteur du *Dernier jour d'un condamné* dit de fort belles choses contre la peine de mort, dans un langage d'une magnificence et d'une correction inconnues jusque-là au Palais; mais il paraît qu'il n'ébranla guère les jurés, car ceux-ci, après quelques minutes seulement de délibération, acquittèrent le client de M^e Crémieux et déclarèrent coupable le client de Victor Hugo. La cour, présidée par M. Partarieu-Lafosse, condamna Charles Hugo à six mois de prison et à 500 francs d'amende². Et voilà pourquoi on trouve, dans les *Châtiments*, et ce pauvre M. Suin et ce malheureux M. Partarieu-Lafosse.

Quand un Suin, un Parieu, payé pour sa ferveur,
Vous parlant en plein nez, vous appelle sauveur...

¹ *Gazette des tribunaux* du 12 juin 1851.

² *Gazette des tribunaux* des 41 et 42 juin 1851.

Autour de ces belles,
Colombes de l'orgie, ayant toutes des ailes,
Folâtrant *Suin*, Mongis, Turgot et d'Aguesseau...

Pour Rouher, Fould et *Suin*, ces rebuts du ruisseau...

Fould, vous êtes un fat; *Suin*, vous êtes un cuistre...

Il s'étale effroyable, ayant tout un troupeau
De *Suins* et de Fortouls qui vivent sur sa peau...

Veux-tu qualifier
La justice vénale, atroce, abjecte et fausse,
Commence à *Partarieu* pour finir par *Lafosse* !

Dans les dernières années du *Maître*, les jeunes poètes qui fréquentaient chez lui le nommaient *LE PÈRE*. Les soldats de Catinat l'appelaient *le Père La Pensée*; et c'était bien dit. Serait-on moins dans le vrai si l'on appelait Victor Hugo *le Père La Rancune* ?

VIII

Au moment où le procès de Charles Hugo se plaidait devant la cour d'assises, une question d'une gravité exceptionnelle agitait le pays et passionnait l'Assemblée. Le 23 mai 1851, un groupe de 233 représentants avait déposé une proposition ainsi conçue : « L'Assemblée nationale, vu l'article 140 de la Constitution ², émet le vœu que la Constitution soit révisée en totalité, conformément audit article. »

Chaque jour affluaient sur le bureau de la Chambre des pétitions revisionnistes. Dans la séance du 3 juin, l'Assemblée décida que l'examen des pétitions et des propositions relatives à la revision serait remis à une commission de quinze membres. Cette commission se prononça en faveur de la revision et choisit pour rapporteur M. de Tocqueville. La discussion s'ouvrit le 14 juillet. Elle dura depuis trois jours, et l'on avait entendu M. de Falloux, le général Cavaignac, M. Grévy, M. Michel de Bourges, Berryer, M. Pascal Duprat et M. de La Rochejaquelein, lorsque, dans la séance du 17,

¹ *Les Châtiments*, passim.

² Aux termes de cet article, l'Assemblée nationale pouvait, dans la dernière année d'une législature, émettre le vœu que la Constitution fût modifiée en tout ou en partie. Le vœu devait réunir les trois quarts des suffrages exprimés. Le nombre des votants ne pouvait être moindre de cinq cents.

Victor Hugo prit la parole. La veille, Berryer avait prononcé un admirable discours, le plus beau peut-être qu'ait entendu la tribune française. Victor Hugo, rendons-lui cette justice, n'essaya pas de lui répondre. Aussi bien son discours était écrit depuis plusieurs jours ; son siège était fait. Il s'agissait pour lui, cette fois, de tirer vengeance du prince-président et de l'affront qu'il en avait reçu. Il s'agissait aussi d'écarter, dans la personne de Louis-Napoléon, l'unique rival qui lui pût disputer, en 1852, le pouvoir suprême. Que de la revision sortît la monarchie, cela il ne le craignait pas, et il n'avait pas à le craindre, en effet, puisque la fusion n'était pas faite et qu'il entraît dans le plan de M. Thiers et de ses amis de faire durer la république jusqu'à la majorité de M. le comte de Paris. Mais si la revision était votée, n'aurait-elle pas pour conséquence la réélection du président ? Qu'elle fût écartée, au contraire, et Louis-Napoléon ne pouvait être réélu. L'article 46 de la Constitution portait : « Le Président de la république est élu pour quatre ans, et *n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années.* » Au mois de mai 1852, Louis-Napoléon n'étant pas rééligible, les partis monarchiques restant divisés, le parti républicain serait en situation de faire passer son candidat. Quel serait ce candidat ? Cavaignac avait contre lui son échec du 10 décembre et ne serait pas d'ailleurs accepté par les socialistes. Ledru-Rollin avait contre lui d'être exilé depuis trois ans et serait certainement repoussé par les républicains modérés. En dehors de Cavaignac et de Ledru-Rollin, le parti républicain n'avait pas un homme, pas un nom, — ou plutôt il en avait un, un seul, celui de Victor Hugo. Ainsi du moins les choses apparaissaient-elles au poète, et dès lors avec quelle ardeur, avec quelle passion n'allait-il pas combattre la demande de revision ! Son discours dépassa en violence tout ce que l'on avait entendu jusque-là. Deux heures durant il déversa sur les causes qu'il avait autrefois servies, sur les idées qu'il avait autrefois défendues, sur les hommes qu'il avait autrefois glorifiés, l'injure et l'outrage. Il entraît évidemment dans son dessein de provoquer la colère de ses auditeurs. Il y réussit. Seulement à la colère se mêla bientôt l'indignation. Ces violences de parole, en effet, n'avaient pas, chez leur auteur, l'excuse d'une conviction ancienne et profonde, d'un attachement à des principes qui avaient été ceux de toute sa vie. Elles ne pouvaient pas non plus être mises sur le compte des entraînements de l'improvisation. Tout était appris dans cette harangue, le geste, les tirades, le grandiose, les familiarités même et les vulgarités, tout, jusqu'aux injures, les plus misérables de toutes, des injures récitées. Il accusait ses collègues de la majorité « de *se coucher à*

plat ventre avec terreur, toutes les fois qu'ils entendaient prononcer les mots démocratie, liberté, humanité, progrès, et de *se coller l'oreille contre terre pour écouter s'ils n'entendront pas enfin venir le canon russe!* » Il appelait le prince-président « vainqueur de Satory », « Augustule » et « Napoléon le Petit ». Plus encore que dans ses précédents discours, il s'associait aux revendications socialistes. Il inscrivait sur son programme le droit au travail, le remplacement de la magistrature inamovible par une magistrature élue et temporaire, le vote direct du peuple entier, par oui et par non, dans les grandes questions politiques et sociales. Il déclarait que la république devait être la liquidation des griefs de l'humanité depuis que l'histoire existe. Il reprochait à ses adversaires de vouloir « faire reculer Dieu », affirmant que l'œuvre, objet et but de ses efforts, était l'œuvre même entrevue par Socrate et pour laquelle il avait bu la ciguë, l'œuvre faite par Jésus-Christ et pour laquelle il avait été mis en croix! Mêlés à ces violences et à ces déclamations, il y avait des effets de style, des images, des énumérations dont on admirerait l'éclat en un autre lieu et sur une autre scène. C'était un beau pamphlet, ce n'était pas un beau discours. Lamartine écrivait, quelques jours après, dans le *Conseiller du peuple* : « M. Hugo a parlé en grand artiste, non en homme d'État. Il a fait une ardente invective à la manière de Rome ou d'Athènes, il n'a pas fait un bon discours. *L'éloquence n'est-elle pas, avant tout, l'art de dire des choses convenables au pays, à l'auditoire, à la cause, au temps?* »

À peine était-il descendu de la tribune, presque étouffé sous les embrassements de la Montagne, que M. de Falloux, en quelques mots simples, calmes, polis, avec la dignité et l'autorité de l'honnête homme, fit justice des excès de langage de Victor Hugo, de ces insultes préméditées, apprises par cœur, lancées aux légitimistes par un ancien légitimiste, aux orléanistes par un ancien orléaniste, aux bonapartistes par un ancien bonapartiste. Victor Hugo voulut répondre. On refusa de l'entendre².

Il avait, dans son discours, pour mieux réveiller et aviver les vieilles haines, évoqué tous les spectres du passé, depuis Louis XVI et le duc d'Enghien jusqu'à Murat et au maréchal Ney. Le lendemain, le prince de la Moskowa monta à la tribune : « Messieurs, dit-il, permettez-moi de faire entendre une prière, c'est aux orateurs de tous les partis que je l'adresse : Paix aux morts! (*Vive et sympathique approbation.*) Respectons les douleurs des familles,

¹ *Le Conseiller du peuple*, III, p. 477.

² *Moniteur* du 18 juillet 1849.

ne troublons pas le repos des tombeaux. (*Assentiment général.*) En vérité, Messieurs, ces apparitions sanglantes que, pour des intérêts politiques, on évoque chaque jour à cette tribune, sont bien douloureuses. (*C'est vrai! Très bien!*) Elles ne peuvent qu'augmenter, exciter les passions politiques... L'honorable M. Victor Hugo n'était pas obligé, hier, de se rappeler que ma mère vivait encore (*Sensation*), que mon frère et moi nous étions là pour l'entendre. (*Mouvement prolongé.*) Il a donc pu, *pour la troisième fois*, obéissant d'ailleurs à des sentiments dont ma famille doit être profondément touchée, appeler la condamnation de mon père au service de la cause qu'il défendait ici. Je le répète, les considérations individuelles de personnes doivent s'effacer devant les nécessités d'un discours politique. Ainsi donc, ce n'est pas au nom de la douleur de ma famille que je le sollicite, c'est au nom du pays qui ne peut rien gagner aux agitations de cette Assemblée, que je le prie de nous épargner à tous, à l'avenir, de rappeler d'aussi pénibles souvenirs ¹. »

Au milieu de l'émotion générale, Victor Hugo demande la parole. Il a des explications à fournir. Il insiste. Comme la veille, l'Assemblée refuse de l'écouter. Après un discours de M. Baroche, qui prend directement à partie le poète, celui-ci peut enfin dire quelques mots. « M. Victor Hugo a parlé dix minutes à peine pour un fait personnel, écrivait l'*Evènement* au sortir de la séance; il a été interrompu vingt-deux fois par la droite, d'après *le Moniteur*. La dernière interruption a été faite par cinq cents voix ². »

446 représentants votèrent pour la revision, 278 contre ³. La Constitution exigeant, pour ce cas spécial, les trois quarts des suffrages exprimés, la proposition ne fut pas adoptée. Ce résultat pouvait consoler Victor Hugo des affronts qu'il venait de subir. Puisque Louis-Napoléon restait inéligible, le poète n'avait-il pas les plus grandes chances de le remplacer à l'Elysée au mois de mai 1852? Les colères mêmes de la droite ne le désignaient-elles pas aux suffrages de tous les républicains? L'heure si longtemps attendue était proche; il touchait au but si patiemment poursuivi, si passionnément désiré :

Comme un aigle arrivé sur une haute cime,
Il criait tout joyeux avec un air sublime :
— L'avenir! l'avenir! l'avenir est à moi!

¹ *Moniteur* du 19 juillet 1849.

² *L'Evènement* du 19 juillet 1851.

³ Séance du 19 juillet 1851. (*Moniteur* du 20 juillet.)

IX

Le 2 décembre le réveilla de son rêve.

Il a écrit l'histoire du coup d'État de Louis Bonaparte et il a donné pour titre à son livre : *Histoire d'un crime*¹. Eh ! oui, sans doute, le 2 décembre fut un crime ; mais s'il a réussi, est-ce que Victor Hugo n'a pas été pour beaucoup dans son succès ? N'avait-il pas, de 1830 à 1848, célébré avec enthousiasme les grandeurs de l'Empire ? N'avait-il pas dressé des autels à Napoléon et chanté le *Retour de l'Empereur* ? En 1848, n'avait-il pas béni la Providence qui rendait enfin les Bonaparte à ses vœux ? Au 10 décembre, n'avait-il pas été le plus ardent champion de la candidature napoléonienne ? Qui, plus que lui, depuis deux ans, avait travaillé à rendre odieuse et impopulaire l'Assemblée nationale, seul obstacle aux desseins de Louis-Napoléon ? Et en même temps, par ses déclamations et ses excès de langage, ne lui avait-il pas rendu le service d'effrayer le pays, de le disposer à se jeter dans les bras d'un sauveur ? Victor Hugo a été, en réalité, un des principaux artisans du coup d'État : c'est là un titre que ne lui enlèveront ni les *Châtiments*, ni *Napoléon le Petit*, ni l'*Histoire d'un crime*. Le coup d'État une fois accompli, — et accompli par sa faute, — il a protesté, il a résisté. Il convient assurément de lui en savoir gré, — tout en reconnaissant qu'il lui était bien difficile de faire autrement. Le plus en vue des membres de la Montagne pouvait-il faire moins que M. Charamaule, M. Maigne et M. Versigny ? Il était l'orateur le plus violent de l'extrême gauche, et M. de Maupas ne lui avait pas fait l'honneur de le faire empoigner dans la nuit par ses commissaires de police ; il l'avait laissé libre, comme il laissait libre M^e Crémieux, ne jugeant pas le poète plus dangereux que l'avocat. Évidemment, M. de Maupas n'y entendait rien. Le poète a écrit deux volumes pour établir qu'il était bel et bien un foudre de guerre. Pendant six cents pages, il promène son lecteur à travers les rues de Paris, il remue les pavés, il dresse des barricades, — mais il n'y monte pas. Non, certes, qu'il ne fasse rien. Il écrit des proclamations, il rédige des appels aux armes, et il prend des notes au crayon pour son livre² ! Je sais bien que ce crayon était celui de Baudin !! Mais c'est égal, M. de Maupas n'était pas tant sot d'être bien tranquille à son endroit. Celui-là ne se fait pas tuer qui *prend des notes* un

¹ *Histoire d'un crime*, par Victor Hugo, 2 vol. in-8°, 1878.

² « Tout en marchant, j'écrivais des notes au crayon (avec le crayon de Baudin que j'avais sur moi) ; j'enregistrais les faits pêle-mêle. » (*Histoire d'un crime*, t. II. p. 56, au chapitre intitulé : *Ma visite aux barricades*.)

jour d'émeute. Et pourtant il y a un moment, dans l'*Histoire d'un crime*, où le lecteur redoute une catastrophe. L'auteur l'a introduit dans l'arrière-boutique d'un marchand de vins, située rue de la Roquette. Un jeune homme, « vêtu d'un paletot et coiffé d'une casquette », un ouvrier mécanicien s'y trouve avec Victor Hugo. Le dialogue suivant s'engage entre l'ouvrier et le représentant du peuple :

L'ouvrier mécanicien alla à la porte de la rue, s'assura qu'elle était bien fermée, puis revint et dit :

— Il y a beaucoup d'hommes de bonne volonté. Ce sont les chefs qui manquent. Écoutez, citoyen Victor Hugo, je puis vous dire cela, à vous. Et il ajouta en baissant la voix :

— J'espère un mouvement pour cette nuit.

— Où ?

— Au faubourg Saint-Marceau.

— A quelle heure ?

— A une heure.

— Comment le savez-vous ?

— Parce que j'en serai.

Il reprit :

— Maintenant, citoyen Victor Hugo, s'il y a un mouvement cette nuit dans le faubourg Saint-Marceau, voulez-vous le diriger ? Y consentez-vous ?

— Oui.

— Avez-vous votre écharpe ?

Je la tirai à demi de ma poche. Son œil rayonna de joie.

— C'est bien, dit-il ; le citoyen a ses pistolets, le représentant a son écharpe. Tout le monde est armé.

Je le questionnai :

— Êtes-vous sûr de votre mouvement pour cette nuit ?

Il me répondit :

— Nous l'avons préparé et nous y comptons.

— En ce cas-là, dis-je, *sitôt la première barricade faite, je veux être derrière, venez me chercher.*

— Où ?

— *PARTOUT OU JE SERAI* ¹.

L'attitude était héroïque, mais l'adresse était un peu vague.

Le faubourg Marceau cependant ne bougeait pas. La rive gauche restait calme. Le quartier latin dormait. Victor Hugo va se charger de le réveiller.

¹ *Histoire d'un crime*, t. L, p. 167.

Deux de ses collègues de la gauche, M. Jules Simon et M. Crépu¹, le rencontrent sur les boulevards, auprès du passage des Panoramas. Victor Hugo dit à M. Jules Simon : « Si je me faisais tuer au quartier latin, et que l'on portât mon cadavre par les rues, croyez-vous que cela soulèverait les étudiants? — Je n'en doute pas », répond M. Jules Simon. Victor Hugo lui serre la main et descend par la rue Vivienne. « Y pensez-vous? » dit M. Crépu à M. Jules Simon, et celui-ci de le rassurer : « Oh! il est sincère, mais il y a loin d'ici le quartier latin²! »

Ceci se passait le 3 décembre. Toute réflexion faite, Victor Hugo reste sur la rive droite. Il prend un fiacre, arrive place de la Bastille et se trouve en face du général Marulaz, entouré de son état-major. A deux pas du général, des commissaires de police, des officiers de paix et vingt sergents de ville. Victor Hugo fait arrêter son fiacre... Mais ici encore il convient de le laisser parler lui-même :

Je m'arrachai mon écharpe, je la pris à poignée et, passant mon bras et ma tête par la vitre du fiacre baissée et agitant l'écharpe, je criai :

— Soldats, regardez cette écharpe. C'est le symbole de la loi, c'est l'Assemblée nationale visible. Où est cette écharpe est le droit. Eh bien, voici ce que le droit vous ordonne. On vous trompe, rentrez dans le devoir. C'est un représentant du peuple qui vous parle, et qui représente le peuple représente l'armée. Soldats, avant d'être des soldats, vous avez été des paysans, vous avez été des ouvriers, vous avez été et vous êtes des citoyens. Citoyens! écoutez-moi donc quand je vous parle. La loi seule a le droit de vous commander. Eh bien, aujourd'hui, la loi est violée. Par qui? Par vous. Louis-Bonaparte vous entraîne à un crime. Soldats, vous qui êtes l'honneur, écoutez-moi, car je suis le devoir. Soldats, Louis-Bonaparte assassine la République. Défendez-la. Louis-Bonaparte est un bandit, tous ses complices le suivront au bagne. Ils y sont déjà. Qui est digne du bagne est au bagne. Mériter la chaîne, c'est la porter. Regardez cet homme qui est à votre tête et qui ose vous commander. *Vous le prenez pour un général, c'est un forçat.*

Les soldats semblaient pétrifiés.

Quelqu'un qui était là (remerciement à cette généreuse âme dévouée) m'étreignit le bras, s'approcha de mon oreille et me dit :

— Vous allez vous faire fusiller.

Mais je n'entendais pas et je n'écoutais rien.

¹ Représentant de l'Isère.

² M. Jules Simon, *Revue de famille*, septembre 1890.

Je poursuivis, toujours secouant l'écharpe :

— Vous qui êtes là, habillé comme un général, c'est à vous que je parle, Monsieur. Vous savez qui je suis ; je suis un représentant du peuple et je sais qui vous êtes, et je vous l'ai dit, *vous êtes un mal-faiteur*. Maintenant voulez-vous savoir mon nom ? Le voici :

Et je lui criai mon nom.

Et j'ajoutai :

— A présent, vous, dites-moi le vôtre.

Il ne répondit pas.

Je repris :

— Soit, je n'ai pas besoin de savoir votre nom de général, mais je saurai votre numéro de galérien.

L'homme en habit de général courba la tête. Les autres se turent... J'eus un mépris énorme, et je passai outre ¹.

Le général courba la tête. Les autres se turent, même les aides de camp du général, même ses officiers d'état-major, même les commissaires de police et les officiers de paix, et les sergents de ville!! *L'Histoire d'un crime* est un roman, le plus invraisemblable de tous ceux que nous devons au poète, le roman du *Deux-Décembre* pour faire suite au roman de *Quatre-Vingt-Treize*, *l'Homme qui rugit* pour faire le pendant de *l'Homme qui rit*.

Je me reprocherais de ne pas signaler une des plus agréables inventions de l'auteur :

Le 3 décembre, chez M. Abbatucci, rue Caumartin, n° 31, en présence du docteur Conneau et de Pietri, un Corse, né à Vezzani, nommé Jacques-François Criscelli, homme attaché au service personnel et secret de Louis-Bonaparte, avait reçu de la bouche de Pietri l'offre de 25 000 francs « pour prendre ou tuer Victor Hugo ». Il avait accepté et dit :

— C'est bon, si je suis seul. Mais si nous sommes deux?...

Pietri avait répondu :

— Ce sera 50 000 francs ².

Autres choses noires, tel est le titre du chapitre où se trouve cette révélation. Quelques pages plus haut, il avait déjà cité ce billet adressé à l'acteur Bocage :

3 décembre.

Mon cher Bocage,

Aujourd'hui, à six heures, 25 000 francs ont été promis à celui qui arrêterait ou tuerait Hugo.

¹ *Histoire d'un crime*, t. I, p. 208.

² *Histoire d'un crime*, t. II, p. 162.

Vous savez où il est. Que sous aucun prétexte il ne sorte.

A vous.

AL. DUMAS.

Au dos : Bocage, 18, rue Cassette ¹.

Bocage ! Alexandre Dumas ! la caution n'est pas bourgeoise.

Lorsque parut l'*Histoire d'un crime*, Adolphe Granier de Cassagnac, qui était resté l'ami du poète, voulut tirer au clair cette chose noire. Il écrivit à ce sujet à M. de Maupas, le préfet de police du 2 décembre, et en reçut cette réponse :

Château de Vaux, par Fouchères (Aube),
27 septembre 1878.

Mon cher ami,

Victor Hugo se flatte, en disant qu'on a mis sa personne à prix ; 25 000 francs pour sa capture, c'était beaucoup, en tout cas. Morny m'a donné l'ordre de l'arrêter. Je me suis refusé à le faire. Victor Hugo n'était nullement dangereux. Arrêté, il eût été un embarras.

Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'il se cachait très soigneusement et ne se montrait nulle part où il pouvait flairer un danger quelconque. Il s'est constamment tenu dans le rôle d'organisateur à distance.

Tout à vous de cœur.

DE MAUPAS ².

Dans ses *Mémoires*, publiés en 1884, M. de Maupas ajoute ce qui suit : « Nous connaissions la demeure de M. Victor Hugo ; nous eussions pu le faire arrêter dix fois ;... nous n'avions nul intérêt à le faire, et c'est de notre consentement qu'il a pu, comme M. de Girardin et quelques autres idéologues, se livrer librement à ses agitations ³. »

La vérité est évidemment dans ces lignes de M. de Maupas. Libre, Victor Hugo n'était pas plus dangereux que M. de Girardin, M. Crémieux, M. Jules Favre, M. Michel de Bourges et autres émeutiers en chambre. Prisonnier, il eût été gênant. Assassiné, son sang eût marqué d'une tache ineffaçable le front du nouvel empereur. Sans doute, — et les *Châtiments* en font foi, — Louis Bonaparte était à lui seul Mandrin, Cartouche, Schinderhannes, Poulailleur, Castaing, Mingrat, Lacenaire et Troppmann ⁴. J'ai peine pourtant à me le représenter faisant poignarder Victor Hugo par un spadassin, comme cela se passe dans *le Roi s'amuse*.

¹ *Histoire d'un crime*, t. II, p. 49.

² *Souvenirs du second Empire*, par Ad. Granier de Cassagnac, t. I, p. 261.

³ *Mémoires sur le second Empire*, par M. de Maupas, t. I, p. 497.

⁴ *Les Châtiments*, passim.

CRISCELLI.

A votre gré.

Tout cousu dans un sac je vous le livrerai.

LOUIS BONAPARTE, lui donnant l'argent.

Bien. — A minuit! — J'aurai le reste de la somme ¹.

Louis Bonaparte, M. de Morny et M. de Maupas songeaient si peu à faire égorger Victor Hugo qu'ils laissaient le Théâtre-Français, le dimanche 7 décembre, afficher *Marion de Lorme* ². M. de Morny vint un instant et dit à M. Arsène Houssaye : « Il faut sauver Victor Hugo. Je suis de ceux qui le voulaient ministre et non révolté. Il ne sera proscrit que s'il se proscrit lui-même ³. »

Victor Hugo quitta Paris le 11 décembre ⁴, sous la blouse et avec les papiers d'un ouvrier. C'était son beau-frère, M. Victor Foucher, conseiller à la Cour de cassation, qui les lui avait procurés ⁵. Louis Bonaparte, loin d'en vouloir à M. Foucher d'avoir ainsi ménagé au poète les moyens de sortir de Paris sain et sauf, lui en sut gré, au contraire : le 17 décembre 1851, il le nommait membre du comité consultatif de l'Algérie ⁶; au mois de novembre suivant, il l'appela à faire partie de la commission départementale de la Seine ⁷.

Le 14 décembre, Victor Hugo arriva à Bruxelles ⁸.

Le 9 janvier 1852, un décret du Président de la république prononça « l'expulsion du territoire français, pour cause de sûreté générale, de soixante-six anciens représentants de l'Assemblée ». Le nom de Victor Hugo figurait, le quinzième, sur cette liste de proscription.

¹ *Le Roi s'amuse*, acte IV, scène III.

² Voici quelle était la distribution : *Louis XIII*, Geffroy. — *Saverny*, Brindeau. — *Didier*, Maillart. — *L'Angély*, Got. — *M. de Nangis*, Maubant. — *Laffemas*, Chéry. — *Marion de Lorme*, M^{lle} Judith. — La recette fut de 1119 francs. La veille, samedi 6 décembre, après deux relâches dues aux troubles de la rue, la *Coupe enchantée* et le *Verre d'eau* avaient fait seulement 650 fr. 40. (Archives de la Comédie-Française.)

³ Arsène Houssaye, *Les Confessions*, t. III, p. 144.

⁴ *Pendant l'exil*, p. 3.

⁵ *Souvenirs du second Empire*, par Ad. Granier de Cassagnac, t. II, p. 261 : « Moi qui savais qu'on n'avait pas voulu l'arrêter, quoique sa retraite fût connue, et qu'on avait fait semblant de ne pas le voir, lorsqu'il partit sous la blouse et avec les papiers d'un ouvrier, que M. Victor Foucher, son beau-frère, lui avait procurés... »

⁶ *Moniteur* du 18 décembre 1851.

⁷ *Moniteur* du 11 novembre 1852.

⁸ *Histoire d'un crime*, t. II, p. 207.

X

J'arrêterai là cette étude. D'ordinaire les biographes se passionnent pour leur héros; ils s'attachent à lui et le suivent jusqu'à la tombe. Je me sépare du mien alors qu'il a dépassé à peine le milieu de la route, *nel mezzo del cammin di sua vita*. Ecrire la vie d'un homme, c'est devenir son hôte et s'asseoir à son foyer; c'est, pour quelque temps du moins, si grand que soit cet homme et si humble que soit son biographe, c'est vivre avec lui d'une vie commune. Cette communauté de vie ne doit-elle pas cesser, lorsqu'a cessé toute communauté d'idées, de principes, de sentiments? Les années qu'il me faudrait maintenant raconter, le poète les a consacrées à combattre, à insulter tout ce qui m'est cher. Pourquoi me condamnerais-je à le suivre? La force et le courage me manqueraient...

Au moment de fermer ces pages, le lecteur qui a bien voulu m'accompagner jusqu'ici attend peut-être de moi une conclusion. Mais cette conclusion ne se dégage-t-elle pas, avec une irrésistible clarté, des faits que j'ai rappelés, des documents que j'ai reproduits? Dans la préface de l'édition définitive de ses *Œuvres*, Victor Hugo a écrit ces lignes : « Il est un don suprême qui se fait souvent seul, qui n'en exige aucun autre, qui quelquefois reste caché, et qui a d'autant plus de force qu'il est plus renfermé. *Ce don, c'est l'estime* ¹. »

Le poète avait raison : *L'ESTIME, C'EST LE DON SUPRÊME*. Au lecteur de dire maintenant si Victor Hugo y peut prétendre.

Edmond BIRÉ.

¹ ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO. *Edition définitive*. J. Hetzel et A. Quantin, 1880. T. I^{er}, préface, p. vii.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS ET LES INTÉRÊTS PARISIENS

LA LISTE CIVILE DU CONSEIL — LE BUDGET DE 1891
UNE NOUVELLE TAXE D'OCTROI

Depuis son avènement au pouvoir municipal, le nouveau Conseil a vu défiler devant lui, dans les sessions d'été et d'automne 1890 et d'hiver 1891, à peu près toutes les affaires de la ville. Il s'est beaucoup agité et a beaucoup discoursu : enfin, il a voté tout un budget. On peut donc se rendre compte, d'après des dits et gestes bien constatés, de ce qu'il a fait pour les intérêts en vue desquels il a été envoyé à l'Hôtel de Ville.

Cette étude vient à son heure, au moment où il rentre en séance et où l'on va s'occuper, au Parlement, de statuer définitivement sur ses droits et ses attributions : ce qui, dit-on, ne se passera pas sans orage.

Il n'est pas contestable, si l'on se reporte à l'époque des élections municipales, c'est-à-dire aux mois d'avril et de mai 1890, que l'opinion publique était favorable à la nomination de conseillers pratiques au lieu de conseillers politiques. On était excédé des parades parlementaires, des manifestations, des réclames qui, dans le dernier Conseil, avaient tant nui à l'expédition des affaires. On désirait, on espérait même un peu voir substituer à la chimère de l'autonomie quelque bonne réalité, comme un dégrèvement si petit qu'il fût, une nouvelle distribution d'eau, un pavé mieux entretenu, la diminution du prix du gaz, quelques économies, l'arrêt des laïcisations qui dévorent les réserves du budget, une

meilleure organisation des services de l'Assistance publique, etc. On croyait surtout que, si la minorité fanatique, qui semble avoir pris à tâche de préparer les pires dictatures, était représentée dans le nouveau Conseil, du moins elle n'y ferait pas la loi comme par le passé. En un mot, on était à la raison et à l'apaisement. La presse y poussait, sauf peut-être quelques feuilles qui n'ont guères d'autre opinion que la violence.

Le gouvernement y poussait aussi à sa manière. Avant que le nouveau Conseil n'eût été constitué, — sans doute pour lui éviter la tentation d'un conflit, — le ministre de l'intérieur avait annulé les essais autonomistes de l'ancien Conseil. D'une part, il avait invité le préfet de la Seine à s'installer à l'Hôtel de Ville, le 5 mai, le jour même où quelques conseillers tentaient d'y créer un centre insurrectionnel. On se souvient que l'une des prétentions autonomistes, non la moins puérile, était de fermer l'Hôtel de Ville au maire légal de Paris. D'autre part, le préfet avait ramené à des proportions moins dispendieuses le royal secrétariat, tout en chefs et sous-chefs, que le Conseil s'était peu à peu constitué, pendant que le boulangisme absorbait l'attention générale. Enfin, le ministre avait parlé à la Chambre des députés, le 6 mai, d'un projet de loi en préparation sur l'organisation municipale de Paris. C'était dire ou avoir l'air de dire aux conseillers : « Soyez sages ! Nous vous tenons. » Il est vrai qu'à cette menace suspendue sur leur tête, les conseillers pouvaient répondre : « Nous vous tenons aussi. » Il y avait, en effet, en perspective prochaine l'élection sénatoriale de Paris qui intéressait directement l'ondoyant M. de Freycinet, président du conseil. Or les conseillers étaient à peu près les maîtres de cette élection. Il ne faut pas perdre de vue cette circonstance qui expliquera tout à l'heure bien des choses.

Quoi qu'il en fût, le mot d'*intérêts parisiens* était en ce moment à la mode. Les déclarations électorales en étaient pleines. Il semblait qu'on n'allait s'occuper que des intérêts parisiens.

Et c'est bien ainsi que l'avaient compris les deux présidents qui occupèrent le fauteuil dans les deux premières séances publiques du nouveau Conseil, les 2 et 4 juin 1890. Dans son discours d'ouverture, M. Perrichont, président d'âge, recommandait les grands travaux et terminait ainsi : « Le seul moyen de soutenir la République est, à mon avis, de nous occuper des intérêts généraux de la ville de Paris. » Voilà bien les intérêts parisiens.

Le président élu, M. Émile Richard, était plus explicite encore. Il s'exprimait ainsi : « Les grandes questions de vicinalité, d'assainissement, d'hygiène de la cité, le complément d'organisation de notre instruction primaire et surtout professionnelle, la réforme

de l'Assistance publique, de manière à permettre à un nombre de plus en plus considérable de vieillards ou d'infirmes d'en recueillir les bienfaits, l'étude des grands problèmes économiques ou sociaux dans le but d'améliorer le sort des travailleurs, le strict contrôle des dépenses et la bonne gestion des finances municipales, forment un programme assez vaste pour que chacun des membres de cette assemblée qui voudra se consacrer à en étudier à fond une partie puisse être certain d'avoir accompli le mandat qui lui a été confié par ses électeurs et de recueillir le témoignage de leur entière approbation. » Et le *Bulletin officiel*, auquel j'emprunte cette caractéristique citation, ajoute, comme appréciation de l'auditoire, les mots que voici : *Approbation sur un grand nombre de bancs*. Il semble donc que le Conseil fût disposé, comme son président, à circonscrire le mandat municipal dans l'étude et le soin des affaires. On pouvait d'autant plus le croire qu'il renfermait vingt-neuf membres nouveaux sur quatre-vingts. On va voir ce qu'il en fut.

Mais, auparavant, il convient d'expliquer quelle était alors, quelle est à peu près encore la répartition par opinions des membres du nouveau Conseil. On y discernait 13 conservateurs, 2 boulangistes, 2 membres de l'Union libérale et 63 républicains. Parmi ces derniers, il faut remarquer surtout 4 membres de l'ancienne Commune et 8 membres du parti ouvrier, lesquels composent la minorité ultra-radical. Le surplus des républicains est plus ou moins avancé, plus ou moins flottant, et représente à peu près la *plaine*, comme à la Convention. C'est la *plaine* qui détermine les majorités, suivant qu'elle obéit à l'élément extrême ou à l'élément modéré, au bon ou au mauvais génie.

Les deux génies en vinrent aux mains dès la première séance. Il s'agissait d'un vœu présenté par M. Prudent-Dervillers, au nom du parti ouvrier, tendant « à l'amnistie pleine et entière de tous les condamnés pour faits de grève et faits connexes. » On sait que les faits *connexes* sont les crimes contre les personnes et les propriétés commis à l'occasion et sous le prétexte de la grève, comme, par exemple, le meurtre d'un ingénieur; cela s'est vu : peu de chose, comme on voit.

M. Vaillant avait déposé, de son côté, un vœu ajoutant à l'amnistie les délits de presse et de réunion. M. Charles Longuet, autre membre de l'ancienne Commune, en dépose un troisième excluant de l'amnistie le général Boulanger. Toutefois, chose à noter, ledit M. Charles Longuet s'abstient de faire un discours et déclare même que cette première séance « ne doit pas être occupée tout entière par des débats politiques. » M. Rousselle demande l'urgence « pour

couper court à toute discussion. » M. Davrillé des Essarts estime que « le Conseil a le devoir de passer à l'ordre du jour sur toutes les questions d'ordre purement politique. » Toutefois, M. Lavy prétend exclure de l'amnistie Henri Rochefort. En somme, le bon génie tient la corde.

On discute, on dispute à travers le bruit et les interjections contradictoires. On admet l'urgence des vœux déposés ; on repousse l'ordre du jour pur et simple, ce qui peut être interprété comme une politesse au mauvais génie ; puis on en vient à voter sur la priorité à donner à l'un des trois vœux déposés par les membres de la minorité radicale. Le préfet déclare faire toutes réserves sur le caractère des vœux en question. La priorité est refusée au vœu Prudent-Dervillers ; de même au vœu Vaillant. Reste le vœu Charles Longuet, c'est-à-dire l'amnistie pour « tous les faits qualifiés crimes et délits politiques de presse, de grève et connexes, à l'exclusion du général Boulanger. » C'est ici que les votes deviennent instructifs. On divise la proposition en deux parties ; d'une part, l'amnistie aux faits purement politiques ; d'autre part, l'amnistie aux faits connexes. La première partie est adoptée par 21 voix contre 17 ; la seconde est rejetée par 24 voix contre 20. Un conseiller propose ensuite un amendement aux termes duquel « les condamnés de la Haute-Cour sont exclus de l'amnistie ». Cet amendement est adopté par 10 voix contre 9. Les majorités sont de plus en plus des minorités. Le bon génie a repris le dessus et M. Lyon-Allemand s'écrie : « Je constate que le Conseil ne veut pas s'occuper de ces questions. » A quoi M. Alphonse Humbert, ancien membre de la Commune, répond : « Nous sommes 20 ici qui avons le courage de notre opinion. » Le préfet ajoute : « Et 59 qui ne veulent pas s'occuper de questions politiques. »

Maintenant, il s'agit de voter sur l'ensemble et voici qui est plus fort. Par 25 voix contre 21, on rejette l'ensemble. Mais un papier mystérieux circule sur certains bancs... on reprend la proposition Prudent-Dervillers, qui comprend aussi les faits politiques et les faits *connexes*, et on l'adopte par 39 voix contre 21. Décidément, le mauvais génie l'emporte. L'asservissement aux énergumènes a eu le dernier mot. Le préfet dit alors : « Le Conseil ayant émis deux votes contradictoires au sujet de l'amnistie pour faits connexes, qui a été tour à tour repoussée et votée, je suis tenté de demander auquel des deux votes il faut s'en tenir. » Le fait est que le parlementarisme le plus byzantin n'est jamais allé au delà dans l'incohérence. La minorité politicienne avait repris le dessus. Le nouveau Conseil était redevenu l'ancien.

Il en a sans doute été un peu étonné lui-même ; car, peu après,

dans la même séance, il passait à l'ordre du jour par 44 voix contre 25 sur une proposition de M. Vaillant en faveur des révolutionnaires russes et par 31 voix contre 30 sur une autre motion du même M. Vaillant relative à certaines interventions de la police. Mais le pli était pris. On était retombé dans l'ornière. Qu'avait-on, d'ailleurs, à redouter du gouvernement? Rien : plus de doute sur ce point.

Nous allons donc assister, comme par le passé, à une déperdition déplorable de temps, de travail et de paroles; à une série sans terme de discussions tour à tour politiques, religieuses, décoratives, personnelles, etc., diverses dans leur objet, identiques dans leur but, la réclame, et dans leur résultat, l'omission des intérêts de la Ville.

Ne voulant rien affirmer sans preuves, je vais tracer de ces discussions un tableau, limité, d'ailleurs, aux points caractéristiques. On pourra comparer les attributions que le Conseil se donne avec celles qui lui appartiennent.

En fait de manifestations politiques, le vœu pour l'amnistie des crimes politiques et *connexes*, voté une première fois, comme on vient de le voir, dans la séance du 4 juin, mais annulé par décret du 28 du même mois, a été repris et voté à de grosses majorités les 27 octobre par le Conseil municipal et 7 décembre par le Conseil général. Une bravade et du temps perdu, puisque l'annulation était inévitable de par la loi.

Le 7 juillet, un vœu fut déposé tendant à l'abrogation du privilège de la Banque de France. En vain le préfet et plusieurs conseillers firent observer que ce vœu n'était pas de la compétence du Conseil municipal. La discussion s'engage et se prolonge jusqu'à ce qu'enfin, sur les réclamations venant de tous les côtés, on aboutisse... à l'ordre du jour. Encore du temps perdu.

Deux jours après, M. Vaillant insiste auprès du Conseil pour la célébration du centenaire de la fédération et pour l'ouverture solennelle d'un congrès général des communes. Mais le Conseil s'excuse sur le manque de temps, cinq jours seulement, pour les préparatifs nécessaires et ajourne la fête à l'année prochaine. On se souvient que pareille idée avait surgi en 1889. Le banquet des maires donna même lieu à une des plus amusantes processions de l'Exposition universelle. Dans la même séance le Conseil, dont les ambitions ne s'arrêtent pas à la frontière, délègue son président et l'un de ses secrétaires au tir fédéral suisse, avec un large viatique. Je m'étonne que le ministre des affaires étrangères n'ait pas donné signe de vie en cette circonstance; car il est de principe que toute communication entre la France et l'étranger ne peut avoir lieu que par l'intermédiaire de son département. Le ministère, comme on l'a déjà vu, avait ses raisons pour ménager le Conseil.

Le 21 du même mois, à propos de l'arrestation de deux gérants de journaux, lesdits gérants placés provisoirement, je ne sais pourquoi, à la prison de la Santé, au lieu de Sainte-Pélagie, asile ordinaire de cette sorte de criminels, le Conseil, par 3/4 voix (presque la moitié de ses membres), « invite le préfet de police à n'opérer aucune arrestation pour condamnations de presse en dehors des formes établies par l'usage. » Fort bien ! mais en quoi cela regarde-t-il le Conseil ? Et, d'ailleurs, en refusant de voter le budget de la préfecture de police, ne s'est-il pas enlevé à lui-même tout moyen d'action sur le préfet ? L'intention pouvait être bonne, mais la manifestation, en elle-même, constituait évidemment ce qu'on appelle un coup d'épée dans l'eau.

Le 23 juillet, puis le 7 novembre, le Conseil, toujours prompt aux manifestations internationales, vote l'envoi à Jemmapes, puis à Mons, d'une délégation pour fêter de concert avec les Belges le souvenir d'une victoire nationale. Ne s'agissait-il que de la célébration d'un anniversaire ? En tout cas, la fête n'eut pas lieu. On n'a pas su bien clairement pourquoi.

Le même jour, un conseiller vient à la tribune déclarer qu'il ne peut adhérer à la proposition d'un de ses collègues tendant à organiser à l'Hôtel de Ville une réception en l'honneur des officiers de deux bataillons de marine « en souvenir des services rendus à la défense de Paris par les troupes de marine. » La raison qu'il en donne est que ces bataillons ont fait partie de l'armée de Versailles et « qu'il ne peut s'associer à un hommage rendu à des soldats qui ont combattu les défenseurs de la Commune ». Depuis on n'a plus entendu parler de la réception projetée. Le Conseil s'est fait solidaire de la Commune. Pas de commentaires.

Puis le Conseil entre en vacances. Il revient en séances à la fin d'octobre. Dès le 15 novembre, la politique y fait sa rentrée par le vote d'une souscription de 5000 francs au monument de Garibaldi. Le rapporteur, M. Charles Longuet, alors candidat député à Clignancourt, mit tout d'abord la discussion et la maintint autant qu'il put sur le mode hyperbolique. Il suffira d'en citer quelques mots. « Garibaldi a été une des plus grandes figures du dix-neuvième siècle ; un de ces hommes représentant une race, une tribu ou une époque historique ; un de ces hommes que l'antiquité mettait au rang des héros ou des demi-dieux. » Plus loin, M. Longuet appelle Garibaldi « la gloire la plus pure du dix-neuvième siècle. » L'auditoire s'étonne un peu et tout cela ne va pas sans quelques rires. Parmi les conseillers, il en est qui ne sont pas obligés de prendre à ce point Garibaldi au sérieux. M. Charles Longuet est très scandalisé de ne pas même trouver pour sa proposition « l'una-

nimité républicaine ». M. Cochin, qui a fait partie de la malheureuse armée de l'Est, déclare « qu'il ne peut pas rendre un honneur militaire à un chef d'armée qui a été au-dessous de sa tâche et, par sa faute ou celle de ses troupes, a manifestement manqué à sa mission. » Mais M. Vaillant, donnant son véritable sens au vote qui va intervenir, proclame carrément que son suffrage est acquis « au républicain, au socialiste, à l'*ancien membre élu de la Commune de Paris*, autant qu'au soldat de 1870 contre l'invasion monarchique de la France. » Et la majorité, une fois de plus entraînée par le souvenir de la Commune, emboîte le pas au terrible politicien. Il y a au scrutin 55 voix pour l'homme qui a laissé écraser, malgré les ordres réitérés de Gambetta, les soldats de Bourbaki. Et, comme si ce n'était pas assez de 5000 francs, les mêmes patriotes, dans la séance du Conseil général, ont ajouté 2000 francs à la souscription, comptant, sans doute, sur la reconnaissance des Italiens.

En revanche, quelques jours après, ils refuseront net de souscrire pour les monuments commémoratifs de Sidi-Brahim et de la bataille de Wattignies. Il ne s'agit là, en effet, que de gloires françaises. Et ils adopteront le fils d'un socialiste belge, de Paëpe. Et ils admettront dans un jardin public la statue de Marat.

Le vendredi 21 novembre, autre genre de séance politique. MM. Vaillant et Champoudry ont déposé une proposition tendant à provoquer en France, par l'abstention systématique des conseillers municipaux de Paris, une grève générale des électeurs sénatoriaux. La discussion, très diffuse, aboutit naturellement à un rejet pur et simple de la proposition, conformément aux conclusions du rapporteur, M. Charles Laurent, mais par 40 voix seulement, les voix qui ont voté l'amnistie. Encore du temps perdu.

Ce fut le 3 décembre qu'eut lieu la dernière manifestation politique du Conseil municipal avant le vote du budget, dont personne ne paraissait se préoccuper, bien qu'il fût grand temps d'y songer. Elle fut presque comique à force de puérilité. Le président de la République s'était rendu à l'Hôtel de Ville pour visiter une exposition d'habitations à bon marché. Il était venu incognito. C'était bien son droit, car, en vérité, si l'incognito n'était pas permis à un monarque ou à un président, le métier ne serait pas tenable. Le Conseil l'apprend et juge à propos de s'en formaliser. On écrit à M. Carnot une lettre où le Conseil s'excuse avec affectation de ne pas s'être trouvé réuni pour le recevoir. On souligne cette manifestation bizarre d'un blâme au préfet, qui s'est permis de disposer, en faveur d'une œuvre particulière, sans l'autorisation du Conseil, d'un local appartenant à la Ville. Le président eut la bonté de

répondre, d'esquisser une ombre d'excuse et même de remercier le Conseil municipal des sentiments exprimés dans sa lettre. L'élection sénatoriale était prochaine.

Voilà pour les principales manifestations politiques. Mais il y a les manifestations fanatiques. Elles se retrouvent à travers les séances toutes les fois que l'occasion s'en présente. En voici quelques-unes.

Une dame Langlois a légué à l'Assistance publique le quart de sa fortune, 114 000 francs environ, à la charge d'établir à Paris, dans le quartier Saint-Gervais, un ouvroir de jeunes filles pauvres, sous la direction de religieuses, lequel portera le nom d'ouvroir Langlois. L'héritière du sang prétend qu'aux termes de la loi du 30 octobre 1886 sur l'instruction primaire le legs est inexécutable. Rien n'est moins prouvé. Toutefois, l'Assistance publique, abandonnant les pauvres filles auxquelles le vœu de la mourante a destiné l'asile, accepte sans difficulté la prétention de l'héritière et demande au Conseil l'autorisation de traiter sur les bases suivantes : réduction de la libéralité à 45 000 francs ; dispense de se conformer aux intentions de la testatrice ; emploi de la somme ainsi réduite en dots d'apprentissage. Le préfet est d'avis, au contraire, de l'exécution intégrale du testament, qui ne lui paraît pas du tout inexécutable. « Il importe, ajoute-t-il, que les bienfaiteurs soient exempts de toute inquiétude sur le sort de leurs libéralités et de leurs dispositions suprêmes. » Mais le rapporteur, M. Catiaux, n'est pas touché par l'intérêt des malheureux. Il estime même que, si le Conseil d'État refusait d'autoriser la transaction proposée, mieux vaudrait interdire à l'Assistance publique l'acceptation du legs que de s'engager dans une voie rétrograde. Et ces conclusions sont adoptées!...

Le 24 octobre, sur la motion de M. Georges Berry, un débat s'est engagé à propos de la laïcisation des hôpitaux. Il s'y est dit des choses véritablement étonnantes et qui indiquent chez certains conseillers un état d'esprit très spécial. L'un prétend que les Sœurs volent les porte-monnaie des malades ; un autre reproche à la droite d'avoir brûlé Jeanne d'Arc. Le directeur de l'Assistance publique, si j'en crois le petit *Bulletin municipal officiel*, déclare que « en 1756, Louis XII, qui n'était pas libre-penseur, bien qu'il préférât les athées aux jansénistes, lorsqu'il fonda l'hôpital général comprenant Bicêtre, la Salpêtrière et la Pitié, en confia le service à des surveillantes laïques. Il eut pour collaborateur M. Vincent de Paul. » 1756 ; *Louis XII ; les jansénistes ; M. Vincent de Paul !* On dirait une gageure. M. le directeur de l'Assistance n'a évidemment pas le temps de relire les épreuves de ses discours.

M. Humbert proclame nettement : « Nous voulons chasser la religion des hôpitaux, cela dùt-il exiger quelques sacrifices d'argent. » A quoi M. Alpy, le successeur du docteur Desprès, lui répond : « En demandant le retour des Sœurs, je n'ai pas du tout l'intention d'assurer la prépondérance de l'influence religieuse dans les hôpitaux. Je n'ai en vue que le meilleur traitement possible des malades, que les bons soins à leur donner. » Qu'on compare ces deux langages ! De quel côté est le fanatisme ?

Ce n'est pas tout. Le 10 décembre, il s'agissait de faire écho à la Chambre votant, par voie oblique, sous prétexte d'accroissement, la confiscation des biens des pauvres administrés par les Sœurs. Le prétexte en est fourni par un fait minuscule qui s'est passé à l'hôpital maritime de Berck. Une fillette, appartenant à la religion protestante, écrit à ses parents pour leur demander l'autorisation de faire sa première communion avec ses camarades catholiques. Les parents refusent, et l'enfant ne fait pas sa première communion. Plus tard, il est reconnu que la lettre, du consentement de la petite fille, a été écrite par ses camarades. Là-dessus, le conseiller qui dévoile ce mystère d'iniquité s'écrie : « Nous sommes donc en présence d'un faux, d'une tentative de pression inqualifiable, d'un acte de lâcheté et de trahison par des enfants vis-à-vis d'une petite camarade, à l'instigation des Sœurs de l'hôpital. » Un autre conseiller demande qu'il soit remédié à cette situation, « par des mesures de salubrité ». Un autre réclame la création, à côté de la chapelle, pour en combattre l'influence, « d'un théâtre ou d'un guignol. » Cependant le directeur de l'Assistance, lui-même, déclare que rien, en cette affaire si démesurément grossie, ne prouve l'intervention des Sœurs. M. Ferdinand Duval fait observer que la volonté des parents a été respectée et que personne n'a songé à y porter atteinte. Il ajoute : « J'ai été préfet de la Gironde pendant six ans et préfet de la Seine pendant cinq ans. Jamais il ne m'a été apporté une plainte contre les Sœurs ; jamais on n'a relevé un fait permettant de les accuser de porter atteinte à la liberté de conscience des malades. » Un peu plus loin, il cite une pétition adressée au Conseil, en 1886, par un malade. Ce malade exposait « qu'il avait demandé un prêtre, que le prêtre s'était rendu à son appel ; mais que, à la porte de la salle, l'infirmière avait barré le passage à cet ecclésiastique et l'avait empêché de passer. Quand cette pétition fut apportée à la tribune, que fit le Conseil ? Sur la proposition de M. Joffrin, il vota des félicitations à l'infirmière. A partir de ce jour-là, nous avons eu le droit de dire que vous parlez beaucoup de la liberté de conscience, mais que vous ne la respectez pas. » Ce n'est pas de la déclamation, ceci.

C'est un fait précis, indéniable, aboutissant à une conclusion qui s'impose.

Un peu plus tard, le 23 décembre, M. Ferdinand Duval, dans un remarquable discours, faisant observer que l'élément conservateur est en majorité dans un certain nombre de circonscriptions de la rive droite et de la rive gauche, demandera le rétablissement des Sœurs dans deux hôpitaux de la rive droite et deux hôpitaux de la rive gauche. C'est logique. Mais un conseiller s'écriera qu'il faut renvoyer la proposition au « Père Eternel ». Et comme l'orateur objectera que le renvoi à la commission était de droit, on lui répondra que c'est la même chose. On croirait assister aux séances de la Commune de 1871.

Toute proposition émanant de la droite est impitoyablement écartée. Dans son intolérance, le Conseil ne recule pas devant les plus évidentes maladresses. Le 5 décembre, M. Alpy déposait la proposition suivante, inspirée par le sens administratif et le respect de la fortune publique. « A l'avenir, aucune proposition comportant l'attribution d'un crédit quelconque ne pourra être votée dans la séance même où elle aura été introduite. » Il y a des jours, en effet, où, dans les fins de séance, quand le Conseil, fatigué de discussions vaines, est éparpillé dans la buvette et les couloirs, on voit défiler, sans une observation, des votes de propositions et de millions, que *le Bulletin municipal officiel* enregistre le lendemain, sous la rubrique dédaigneuse, *Affaires diverses*. La motion de M. Alpy était donc éminemment prudente et opportune. Elle fut rejetée par 38 voix (toujours moins que la moitié des conseillers). C'est un abandon bien fâcheux des intérêts de la Ville.

Je passe maintenant aux manifestations décoratives. J'appelle manifestations décoratives celles qui sont destinées à produire un certain effet sur l'opinion, mais qui n'aboutissent à aucun effet utile. C'est ce qu'on appelle vulgairement des manifestations pour la gloire. La première et la plus importante a été la discussion sur les conditions du travail. Elle est revenue avec force discours dans les séances des 6, 9, 13 et 20 juin. Il s'agissait de savoir si on maintiendrait dans les cahiers des charges des travaux les clauses votées en 1888 par le précédent Conseil. Ces clauses déterminaient des salaires minima et la durée des journées d'ouvriers : mais elles avaient été annulées, comme illégales, par le Conseil d'État. Il s'est engagé à ce sujet d'interminables discussions, où les hommes pratiques d'un côté et les théoriciens de l'autre, ont fait des observations tour à tour topiques et futiles. Il a été émis je ne sais combien de votes où il est à peu près impossible de se reconnaître. Enfin, on a finalement abouti, par 39 voix (moins que la moitié du Con-

seil), au maintien des fameuses conditions, c'est-à-dire à rien du tout, puisque le Conseil d'État ne reviendra certainement pas sur son appréciation. Donc, beaucoup de bruit pour rien.

Les manifestations, trois ou quatre fois répétées, à propos du choléra, n'ont pas eu d'effet plus utile. Malgré les intentions apparentes de ceux qui ont pris part à la discussion et bien qu'ils aient tous commencé leurs discours en protestant « qu'ils ne voulaient pas alarmer la population », je crains bien que le seul résultat obtenu n'ait été de faire croire à beaucoup de gens qu'il y avait plus de dangers qu'on ne le disait. Il a d'ailleurs été reconnu, — il est juste de le dire, — que les précautions convenables étaient prises depuis quelque temps. La discussion n'a donc abouti à rien. Ce n'a été qu'une manifestation de plus.

Il en a été exactement de même des quatre séances où l'on s'est occupé de la prostitution; encore un sujet cher à la Commune. Il y a eu une vingtaine de discours et une cinquantaine d'interruptions. Tout le monde a donné plus ou moins. La question semblait résolue; la civilisation allait être débarrassée d'une de ses misères. Eh bien, non! Après avoir voté successivement à peu près tous les articles du projet de règlement élaboré par la commission, le Conseil a rejeté l'ensemble par 36 voix contre 23. C'est à recommencer.

Avec son goût pour les actualités tapageuses, il était à prévoir que le Conseil s'empresserait d'accorder les honneurs de sa tribune à la découverte problématique du docteur Koch. Il s'en est en effet occupé une première fois dans la séance du 3 décembre et il a voté une résolution « invitant l'administration à prendre les mesures nécessaires pour l'application à Paris du traitement de la tuberculose du docteur Koch ». Cette invitation, pavée de bonnes intentions, avait été devancée par l'Assistance publique; car les applications demandées par le Conseil étaient déjà commencées dans les hôpitaux Saint-Louis, Laënnec et Trousseau. Mais les expériences ayant donné des résultats inquiétants, le 10 du même mois un conseiller est venu réclamer à la tribune l'interdiction dans les hôpitaux de tout essai de médicaments inconnus. Une discussion violente s'est engagée. M. Alphonse Humbert a demandé le renvoi de cette discussion à l'Académie de médecine. M. Rouanet a proposé que cela ne figurât pas au procès-verbal. On a beaucoup crié et gesticulé. M. Odelin a réclamé l'inoculation du Conseil; ce qui a excité un rire d'approbation. Finalement, on a abouti, comme à l'ordinaire, dans ces discussions hors de propos, à l'ordre du jour pur et simple, c'est-à-dire à rien. « Une *gaffe* de plus au compte du Conseil, » a dit irrévérencieusement un petit journal cramois.

Le moment serait venu de parler des questions personnelles. Il

y a tant à dire que ce serait sans terme. Je me contenterais d'un exemple.

Le 9 novembre, sans débats cette fois, le Conseil a voté « l'acquisition, moyennant le prix de 30 francs l'un, de 120 exemplaires du portrait de Washington gravé à l'eau-forte, ces épreuves devant être réparties entre les membres du Conseil général et du Conseil municipal ». Des journaux ont reproché très durement aux conseillers, à propos de cette délibération, de se meubler aux dépens de la Ville. Je ne sais pas, en effet, jusqu'à quel point les crédits du budget comportent un emploi de ce genre. On peut du moins exprimer le vœu que la contemplation quotidienne du portrait de Washington inculque à ces messieurs quelque chose du libéralisme, de la hauteur de vues et du sens pratique qui furent l'apanage du fondateur de la grande république américaine. Payer un pareil résultat 3600 francs, ce serait véritablement pour rien.

Dans tout ce qui précède n'apparaissent, disons le mot, que les intérêts électoraux, plus ou moins bien entendus, des conseillers. Voyons un peu ce qui a été fait pour les intérêts vraiment parisiens.

Les questions relatives à l'Assistance publique, les plus urgentes de toutes, ne sont venues qu'après l'amnistie, les interpellations au préfet de police, la fédération, etc. Le 27 juin, on a discuté diverses propositions relatives à la distribution des secours de loyer. Ces secours sont montés rapidement de 50 000 à 200 000 fr. En théorie, c'est fort bien. Dans la pratique, il n'est pas très facile d'en faire une distribution juste et efficace. Comment l'employé de la mairie pourrait-il distinguer les plus nécessiteux parmi les 5 ou 6000 nécessiteux de son arrondissement? Il n'y a guère que la charité privée, au moyen d'enquêtes et de visites, qui puisse placer ces secours à coup sûr, donner aux plus méritants, s'assurer que le subside n'est pas détourné de son but, etc. Le Conseil, bien entendu, n'a pas résolu ce problème. Il donne notre argent, ce qui n'est pas difficile; mais en organiser la répartition est au-dessus de ses forces. Il a fini par renvoyer les propositions diverses à la commission. Toutefois, il a adopté une résolution portant que les maires « étaient invités à réserver sur les fonds qui leur sont attribués comme secours de loyer les sommes qu'ils jugeront nécessaires pour répondre aux besoins du terme courant et des personnes expulsées. » En tant qu'instructions administratives, c'est insuffisant. La preuve ne s'en est pas fait longtemps attendre.

Sous l'empire d'autres préoccupations, le Conseil ne pensait plus sans doute aux secours de loyer, lorsque la question a fait violemment sa rentrée, le 18 juillet, au lendemain même du terme, par l'épouvantable catastrophe de la famille Hyem : le père, la

mère et six enfants asphyxiés pour échapper à la misère. Il y a eu une discussion abondante, comme toujours. On a accusé l'organisation de l'Assistance publique. Il a été établi, contrairement aux premiers bruits semés on ne sait par qui, que le chef de cette famille infortunée avait, à plusieurs reprises, mais vainement, sollicité un secours de loyer de 30 francs. M. Gamard a suggéré une idée pratique; à savoir que les bureaux de bienfaisance se missent en rapport avec les bureaux de placement de manière à pouvoir donner aux besoigneux des indications de places à occuper ou de travaux à obtenir. M. Patenne a déposé un vœu pour l'étude d'un règlement nouveau; remède à longue échéance. Mais le vœu a été renvoyé à la cinquième commission; — toujours le renvoi aux commissions. — Avant que la cinquième commission, l'Assistance publique et le Conseil d'État aient terminé leur examen, la mauvaise organisation reconnue par tous continuera à porter ses fruits de misère et de mort.

Quatre mois plus tard, le 26 novembre, les secours de loyer ont cependant fait une réapparition à l'ordre du jour sur un intéressant rapport de M. Deville. On a voté solennellement, d'abord sur le principe, comme à la Chambre, puis sur le passage aux articles du règlement proposé. La discussion a continué le 28. Il a été dit d'excellentes choses par MM. Lerolle, Faillet, Davrillé des Essarts et le rapporteur Deville. Puis... on a renvoyé à la commission. La question est revenue le 24 décembre; les propositions et les critiques ont de nouveau défilé et... l'affaire a de nouveau été renvoyée à la commission. On en est là!

Il est admis, d'ailleurs, par tous qu'il y a dans le fonctionnement de l'Assistance publique et dans l'emploi annuel de son budget de 40 millions bien des points prêtant à la critique. Il a été dit en pleine commission du budget par un conseiller de gauche, « que le budget de l'Assistance n'était si élevé que parce qu'il y aurait à faire certaines réformes urgentes, notamment au point de vue du logement et de la nourriture des infirmières, de l'occupation des lits par des malades qui sont de vrais musées pathologiques et des chroniques ». Et le rapporteur du budget de l'Assistance a reconnu qu'il y avait quelque parti à tirer « de ces observations de M. Lamouroux sur la discipline et le gaspillage ».

Au Conseil municipal, dans la séance du 5 décembre, on a été plus précis encore. M. Faillet, de l'extrême gauche, a déclaré ceci : « J'ai reçu pour mon compte un grand nombre de plaintes justifiées, un grand nombre de réclamations point exagérées, tant sur les soins donnés au malades que sur la distribution arbitraire des aliments. Je dis même qu'il y a des dilapidations. (*Bruit.*) A tous

les points de vue, il s'y produit de véritables dilapidations. » M. Patenne : « Le mot est gros. » M. Faillet : « Des dilapidations, oui ! » Que devient en tout ceci l'intérêt supérieur, l'intérêt sacré des pauvres malades ?

Les journaux ont parlé aussi, — et sans être démentis, — d'une circulaire confidentielle adressée aux directeurs d'hôpitaux, les invitant à faire cesser le gaspillage résultant du logement et de la nourriture à l'hôpital de parents et d'amis du personnel secondaire. Cela rend tout à fait vraisemblable la parole attribuée à un interne des hôpitaux, lequel aurait répondu en souriant à un politicien qui lui vantait l'intégrité absolue des infirmières : « Matériellement, c'est faux ; psychologiquement, c'est impossible. » Passons ! La persécution religieuse, de jour en jour, excède les gens de bon sens. On en reviendra dans cette question, comme dans beaucoup d'autres, aux sentiments français, à la civilisation. La vraie majorité du Conseil ne demanderait pas mieux ; mais il faudrait oser.

Nos conseillers parlent beaucoup de diminutions de la souffrance et n'en réalisent guère. Leurs bonnes intentions restent impuissantes. Exemple : ils n'ont pu, malgré tous leurs discours, obtenir du ministre de l'intérieur le versement des sommes dues sur le pari mutuel aux pauvres de Paris qui en avaient tant besoin. Et les secours aux victimes de l'hiver ? Qu'ils sont arrivés tard et combien d'infortunés sont morts de misère en attendant ! En effet, les grands froids ont commencé dès le 25 novembre. Or ce n'est qu'au 20 janvier qu'on s'est occupé utilement des nécessiteux sans gîte et sans pain. Et pourtant, le Conseil était en séance ; et il y est resté jusqu'au 31 décembre.

Passons aux autres besoins flagrants de la cité. L'eau d'abord, l'eau réclamée et promise depuis plus de dix ans. La question s'est imposée au Conseil le 18 juin, alors que Paris était successivement condamné à l'eau de Seine. Chacun a proposé et préconisé son système. M. Deschamps, à propos des eaux de source, a fait une remarque qui peut passer pour une révélation et qui a fort ému le Conseil. La voici : « Lorsque la proposition du *tout à l'égout* nous a été faite, on s'est bien gardé de nous dire que l'eau de source allait seule servir pour les réservoirs de chasse ; et il ne peut en être autrement puisque, presque seule, l'eau de source monte aux étages supérieurs. » L'administration a gardé le silence. Conclusion : il faut renoncer au *tout à l'égout* ou refuser presque toute l'eau de source à l'alimentation parisienne. Le dilemme est gênant. On a passé outre et on s'en est tiré en invitant les ingénieurs à se hâter. Or, six mois plus tard, le 10 décembre, le directeur des travaux a déclaré que « si on ne se heurtait pas à des difficultés

extraordinaires, on pourrait amener, au *printemps de 1893*, 60 000 mètres cubes d'eau nouvelle à Paris. » Ainsi soit-il ! Mais à quoi serviront-ils, aux réservoirs de chasse du *tout à l'égout* ou à la consommation publique ?

Le gaz maintenant. C'est la question qui préoccupe le plus les habitants de Paris. De quoi s'agit-il ? Le voici en quatre mots. La compagnie du gaz réalise, grâce à l'abaissement du prix de la houille et de la fabrication, des bénéfices énormes, qu'elle partage avec la Ville et qui figurent au budget de celle-ci pour une quinzaine de millions. Il n'y a que les consommateurs qui n'en profitent pas. Ils continuent, en effet, à payer le prix exorbitant de 30 centimes le mètre cube, prix fixé il y a quarante ans et supérieur au taux payé dans presque toutes les grandes villes. Or les traités donnent le moyen à la Ville d'obtenir pour les abonnés un prix moins élevé. Il y a longtemps que la question est posée, presque aussi longtemps, je crois, que la question de l'eau. Il y a même eu, à ce sujet, un rapport très complet de M. Cochin. La compagnie offre une diminution en échange d'une prolongation de son monopole. Mais la minorité radicale qui mène le Conseil ne voit en ceci qu'une occasion d'appliquer ses doctrines sur les monopoles et se refuse absolument à la transaction proposée. Son idéal, c'est l'industrie du gaz absolument libre. Elle l'a été à Londres, il y a une soixantaine d'années. Dans Regent's-Street, par exemple, les compagnies rivales plaçaient leurs canalisations côte à côte. Le sol était continuellement défoncé. C'était un désordre inouï. On a même vu des compagnies brancher leurs abonnés sur la canalisation de la compagnie voisine, de telle sorte qu'elles touchaient l'argent sans rien fournir. Il a fallu en venir aux monopoles plus ou moins mitigés.

Dès la première séance du nouveau Conseil, lundi 2 juin 1890, les quatorze membres de la droite avaient déposé une proposition ainsi conçue : « Le Conseil invite l'administration à entrer en pourparlers avec la compagnie pour arriver à une diminution du prix du gaz servant à la consommation particulière. » Aussitôt des membres de la gauche se sont hâtés de déposer une proposition identique. On a souri ; mais *quod abundat non vitiat*. Tant mieux ; si ce concours de bonnes volontés devait hâter la solution. Il ne faut pas perdre de vue que la diminution la moins élevée, parmi celles qu'on réclame, ferait gagner au commerce parisien plus de 12 millions par an. Voyons ce qu'il en a été.

Bien que la question ait été étudiée depuis longtemps, elle a été une fois encore renvoyée à la commission. Il paraît que c'est inévitable. Elle y est restée jusqu'au 17 novembre, c'est-à-dire cinq mois et demi. A cette date, elle a fait une apparition à la tribune et le

directeur des travaux a fait observer qu'il fallait se hâter, si l'on voulait offrir aux Parisiens pour leurs étrennes une diminution de 13 millions sur le prix du gaz. Mais le président de la commission a déclaré qu'il ne pouvait accepter de délai et qu'il s'engageait seulement à apporter le plus tôt possible un travail mûrement étudié et réfléchi. Rien n'est venu; les Parisiens attendent toujours. Il y en a même qui, pour se consoler, ont mis la chose en chansons. Toujours les mêmes! Mazarin les a bien vus. « Ils chantent; mais ils paient. »

Maintenant, le métropolitain. Mais les lecteurs du *Correspondant*, admirablement renseignés sur ce point, n'attendent pas de moi de nouveaux détails. On annonce cependant que le gaz et le métropolitain sont à l'ordre du jour des plus prochaines séances.

Et les Halles? Quand aurons-nous des Halles complètes, correspondant par leur étendue, leurs aménagements et leurs accès, au service de l'approvisionnement de près de trois millions de consommateurs et au mouvement, croissant de jour en jour, de l'exportation? M. Alfred Lamouroux a porté la question à la tribune le 16 juillet. Il a établi que, depuis quinze ans, l'achèvement et le dégagement des Halles n'ont pas cessé d'être réclamés par les rapporteurs du budget, par l'administration, par d'innombrables pétitionnaires. Il a insisté pour savoir quand il sera donné suite à ce doyen des projets municipaux, en faisant observer qu'il ne s'agit pas ici d'une opération décorative, toute en dépenses, comme celle de la Bourse de commerce, mais d'une mise de fonds productive, puisque les nouveaux emplacements offerts à la marchandise produiront nécessairement des droits d'octroi et des droits de location. L'administration a fait une réponse inattendue. Elle a objecté « que l'opinion s'était modifiée au sujet de la nécessité des nouveaux pavillons; que l'opération ne présentait aucun caractère d'urgence; si ce n'est pour les propriétaires et locataires intéressés, et que la Ville ferait bien de décourager la spéculation en déclarant que les ressources actuelles ne permettent pas une opération aussi coûteuse. » Sur quoi M. Lamouroux a demandé pour combien de temps on abandonnait l'opération. Et il lui a été répondu tout simplement : « L'évènement vous le dira. » C'est, comme l'a dit M. Lamouroux, un ajournement indéfini. Encore un intérêt parisien sacrifié. En effet, la laïcisation appliquée sans mesure absorbe et au delà les excédents de recette qui, en d'autres temps et en d'autres mains, eussent pu gager une entreprise aussi indispensable que l'achèvement des Halles.

Il en est de même pour la viabilité, autre nécessité de premier ordre dans une grande cité. Le directeur des travaux a déclaré à

la tribune, le 27 octobre 1890, « que, d'après les études de l'administration et celles d'une commission du Conseil, il faudrait une somme de 80 millions pour remettre en état le pavé actuel. » Il me semble qu'il y a quelque temps on disait 90 millions. Quoi qu'il en soit, 90 ou 80 millions, c'est un gros chiffre. Et où les prendre, sinon dans l'emprunt, à supposer que les Chambres autorisent l'emploi de ressources extraordinaires en dépenses ordinaires, ce qui constitue une hérésie et de la mauvaise administration au premier chef? Et, si les Chambres autorisent, comment gager l'emprunt, sinon au moyen de nouveaux impôts?

Les services de transport public ne sont pas plus favorisés. Le 10 novembre, au Conseil général, on constatait qu'à « chaque session le Conseil entend sur la question des tramways les mêmes plaintes et que, malheureusement, elles sont aussi impuissantes que fréquentes. » En effet, ne pouvant obtenir onze lignes nouvelles, votées depuis 1883, on s'était résigné à ne plus demander que quatre lignes, aboutissant de divers points de la banlieue aux Halles, à Saint-Augustin et à la Madeleine. Les quatre lignes n'ont pas plus réussi que les onze lignes. Finalement il a été résolu qu'une démarche serait tentée auprès du gouvernement. Ce n'est pas la première et nous attendons toujours.

Et les compteurs des voitures de place? Les a-t-on assez réclamés au Conseil? Le 7 juin 1890, il a été pris un arrêté statuant « qu'à partir du 1^{er} avril 1891 toutes les voitures de place et de remises devront être munies d'un compteur contrôleur *horo-kilométrique* d'un modèle agréé par l'administration et dûment poinçonné par ses agents. » La question, au premier abord, semble résolue. Elle ne l'est pas du tout. Au 1^{er} avril 1891, le compteur tant cherché aura-t-il été inventé? Et s'il l'est, les questions de brevet et de propriété ne viendront-elles pas nuire au service public? Le problème *horo-kilométrique* n'est pas plus résolu que la question du fumivore pour l'absorption de la fumée asphyxiante produite par les usines d'électricité. Le Conseil a toutefois voté une résolution « invitant l'administration à faire des recherches et des essais pour trouver un système fumivore de nature à mettre un terme aux inconvénients de cette fumée. » Comment n'avait-on pas prévu cela dans les cahiers de charges des compagnies d'électricité? Le Conseil n'a donc pas eu connaissance de ces cahiers de charges? Enfin! espérons que l'année ne se passera pas sans que nous voyons apparaître le parfait fumivore en compagnie du parfait compteur. Ils seront, certes, les bienvenus.

Il est inutile de parler ici, — ce serait une trop facile ironie, — de la diminution des taxes et de l'abolition de l'octroi tant pro-

mises. Il est clair que dans l'état actuel des finances municipales, on n'y peut pas songer. Et on n'y songe pas. Au contraire! comme on le verra tout à l'heure, quand il sera question du budget.

Il en est de même de la question du pain, de celle du boulevard Haussmann et de plusieurs autres, toujours en souffrance.

Si nos conseillers, parmi lesquels il en est d'instruits et de laborieux, connaissant bien les affaires de la Ville, avaient consacré à l'étude, pour celles de ces affaires qui dépendent d'eux; à des interventions opportunes et réitérées, pour celles dont ils ne sont pas seuls maîtres; le temps qu'ils dépensent en discussions, où l'on discerne sans microscope le bacille de la réclame, n'auraient-ils pas obtenu de meilleurs résultats au point de vue des intérêts parisiens, ces intérêts en vue desquels ils ont été envoyés à l'Hôtel de Ville? N'auraient-ils pas, par exemple, pu consacrer au budget, qui en a tant besoin, un examen plus approfondi?

Or ce budget, 300 millions et 700 à 800 articles, a été expédié (pêle-mêle avec les affaires courantes) en huit jours, dont deux pour la discussion générale et six pour le détail: presque aussi vite qu'au Sénat. Mais le Sénat a la main forcée; tandis que le Conseil est absolument maître de son temps.

La preuve en est qu'au début de la discussion générale, le 13 décembre, M. Strauss, rapporteur général, précis comme l'année dernière, a débuté par se plaindre du retard de la discussion. « Tout d'abord, dit-il, une réflexion s'impose, celle des conditions défavorables dans lesquelles s'engage devant vous la discussion générale du budget. Une part de responsabilité incombe à l'administration en raison du dépôt tardif de ce budget. Ensuite, nous devons le dire franchement, le Conseil a sa part de responsabilité, alors qu'il conserve ses habitudes anciennes, invétérées, qui tendent à rejeter à la fin de décembre la solution des conditions essentielles, des lignes maîtresses du budget. » Puis il continue ses appréciations, parmi lesquelles il en est qui s'imposent à l'attention publique... Ainsi, sur l'ensemble du budget: « Le premier regard jeté sur le budget de 1891 montre combien il se trouve dans une difficile posture. Nous faisons état de recettes extraordinaires et nous ne dotons pas tous nos services selon leurs besoins. » Sur l'équilibre du budget: « Le défaut d'équilibre apparaît. Nous pourrions le dissimuler, le masquer; il existe. Notre franchise nous oblige à le signaler à cette assemblée; à dire très courageusement quelle est la situation financière de la Ville et quels sont les moyens de pourvoir aux besoins qui s'imposent. » Et ailleurs: « Le public constate avec un certain esprit gouaillieur que les budgets des villes et des États montent constamment sans que les

services rendus augmentent en proportion des sacrifices imposés aux contribuables. » Et encore : « Il faut que nous nous prononcions sur un budget de réformes, au lieu de rester, comme il arrive depuis plusieurs années, en présence d'un budget d'attente... » M. Paul Brousse : « d'expédients », M. Strauss : « d'un budget d'expédients, je m'approprie le mot. »

Dans la séance du 17 décembre M. Vaillant renchérit sur le mot et qualifie le budget « de budget de déficit ». Ces messieurs sont durs pour eux-mêmes. Mais enfin ils ne marchandent pas les aveux. M. Deville prouve que le déficit est encore plus élevé qu'on ne le dit. On a surfait des prévisions de recettes, et que de dépenses inutiles, que de gaspillages!

Il cite l'école Estienne, où il y a trois professeurs de photographie!

M. Gauffrès établit que, de 1882 à 1890, le budget a augmenté de 28 millions. M. Rouanet démontre qu'à Paris l'habitant paie le double environ de ce que paie l'habitant de Vienne, de Berlin, d'Amsterdam, de Buda-Pesth, etc. M. Strauss confirme que l'équilibre n'a été réalisé qu'en faisant état de ressources fournies par l'emprunt. Je n'insiste pas. A quoi bon? N'avons-nous pas le *confitentem reum*? J'aime mieux m'arrêter un peu sur les remèdes proposés. Ils ne sont, hélas! ni d'application immédiate ni très précis. Ils consistent à exiger de l'administration : 1° le dépôt du projet de budget dès la fin du mois d'avril, et du compte à la fin du mois de juin; 2° la centralisation dans un seul article de tous les crédits relatifs aux travaux extraordinaires, indemnités et gratifications du personnel, avec états nominatifs des répartitions; 3° des propositions tendant à la création de ressources permanentes pour grands travaux. Sur le premier point, il est juste de faire observer que le budget de 1891 avait été déposé par l'administration dès le 27 juin 1890, et que rien n'empêchait le Conseil de s'en occuper avant la fin de décembre. Sur le second point, il y a peut-être quelques économies à faire; mais, étant donné que les indemnités sont attribuées presque exclusivement à des employés de grades inférieurs, dont les traitements sont encore bien peu rémunérateurs, ces économies ne peuvent être bien considérables, ni dégrever sérieusement un budget de 30 millions. Mieux vaudrait peut-être regarder aux sinécures, aux fournitures, à l'application des taxes. Quant aux ressources permanentes pour grands travaux, où les prendra-t-on, sinon dans l'emprunt, et comment gagera-t-on l'emprunt, si ce n'est, je l'ai dit déjà, au moyen de nouveaux impôts? En tout cas, tout cela ne constitue que des promesses. Nous verrons ce qu'il en sera l'année prochaine.

Cet ajournement des réformes une fois résolu, le vote au grand

galop, en six jours, des 700 à 800 articles du budget, ne pouvait pas présenter beaucoup d'intérêt.

On a vu d'abord les budgets des administrations annexes défilier avec une rapidité vertigineuse.

Ainsi, le budget, en recettes et dépenses, du mont-de-piété, près de 95 millions. Le Conseil a renouvelé son vœu pour l'extension des prêts aux valeurs mobilières. Une banque municipale alors ?

Puis le budget, également en recettes et dépenses, de l'Assistance publique, 41 982 235 fr. 50, dont 18 084 500 francs de subventions données par la Ville. On a réalisé une économie, celle du traitement de l'aumônier à l'hôpital de Berck ; en attendant qu'on le rétablisse en faveur du guignol réclamé par un conseiller. La subvention de la Ville est énorme. L'Etat ne devrait-il pas en payer la moitié, puisque la moitié des malades reçus dans nos hôpitaux vient des départements ?

Puis le budget de l'octroi, en recettes pour la caisse municipale (en dépenses pour nous), de 141 500 000 francs. Sur le rapport de M. Deville, le Conseil a invité l'administration à étudier la révision de certaines taxes, notamment la création de tarifs différentiels sur les bois et les pierres ouvrés et non ouvrés. M. Georges Berry est parvenu à y faire ajouter l'étude d'une taxation des vins *ad valorem*. Ce serait logique. Mais on a déjà fait plusieurs fois cette étude. Y réussira-t-on cette fois ?

La dette municipale vient ensuite, 106 324 695 francs. Si on y ajoute, comme il est juste, les sept millions et demi que la Ville verse, sous forme de subventions, au service des pensions, lequel s'accroît de jour en jour par la multiplication des mises à la retraite ; si on y ajoute également les 27 millions de la Préfecture de police, que le Conseil aime mieux payer que contrôler, on atteint le chiffre de 141 millions, c'est-à-dire le total des recettes de l'octroi. Ainsi l'abolition de l'octroi, tant promise au moment des élections, recule de plus en plus. Il y aurait un moyen, ce serait que l'Etat prît nettement à sa charge exclusive les dépenses de police, ce qui serait logique, puisque toute la police est dans sa main. Alors, il y aurait de la marge pour les dégrèvements et les grands travaux. On pourrait remettre en bon état le pavé de Paris, qui tombe au niveau de ceux de Londres et de Berlin.

Au moment du vote des crédits relatifs à la voie publique, le Conseil a été informé que l'Etat avait réduit à 3 millions de francs sa subvention annuelle de 3 500 000 francs. Il paraît qu'à la Chambre, l'opinion a prévalu qu'il serait facile à la Ville de retrouver ces 500 000 francs dans des réductions sur le budget de la voirie parisienne. Comment concilier cette opinion avec l'estima-

tion à 80 millions, par le directeur des travaux, de la somme nécessaire pour la restauration du pavé de Paris? L'Etat a promis, dit-on, de restituer à la Ville, en 1892, les 500 000 francs retranchés cette année. Alors c'est qu'il reconnaît les devoir. S'il reconnaît les devoir, pourquoi se refuse-t-il à les donner en 1891? Tout cela n'est pas dépourvu d'incohérence. — En attendant, l'augmentation, si nécessaire, réclamée pour les pauvres balayeurs, a encore été ajournée; mais on a continué à la leur promettre.

On a cependant fait, sur les bataillons scolaires, une économie de 126 000 francs. Ne pouvait-on en attribuer le profit à ces humbles serviteurs, bien autrement utiles aux Parisiens que des écoliers déguisés en soldats? C'eût toujours été quelque chose. Mais non! Et le terrible hiver 1890-1891 sévissait déjà quand a eu lieu ce déni de pitié.

On a rejeté, comme les années précédentes, sans examen, le crédit de la garde républicaine, par le motif que l'effectif utilisé pour les services municipaux n'atteint pas la moitié de la légion. Nous sommes habitués à ces enfantillages qui ne font de mal qu'aux finances de la Ville.

Il en a été de même du budget de la préfecture de police. La commission proposait de le discuter articles par articles. Le préfet offrait quelques concessions. Rien n'y a fait; le budget a été rejeté en bloc par 39 voix (une de moins que la moitié du Conseil), contre 33.

Ces 39 voix sont à noter. Il y aurait donc, comme on l'a vu dans les premières séances, il y aurait donc encore au Conseil municipal les éléments d'une majorité raisonnable, n'était l'asservissement des opportunistes aux radicaux.

On a voté ensuite le vœu habituel pour la suppression de la préfecture de police. Il va sans dire que les crédits de la garde républicaine et de la police ont été immédiatement inscrits d'office au budget par décrets du président de la République. Mais on ne peut s'empêcher d'admirer l'illogique de cette quasi majorité qui se plaint de l'indépendance, à son égard, de la préfecture de police, et qui vote constamment de manière à accroître cette indépendance, sans plus de souci des intérêts financiers de la Ville que de la sécurité de nos naïfs Parisiens.

Un débat assez singulier s'est engagé au sujet des crédits spéciaux au Conseil municipal, de sa *liste civile*, pour appeler les choses par leur nom. Mais d'abord de quoi se compose en réalité cette liste civile, dont il a été fort question dans ces derniers temps, qui n'a toutefois été précisée nulle part et qui ne figurera qu'inognito au budget de 1891 par les raisons que je dirai tout à l'heure?

La voici telle que le détail en a été voté par le Conseil dans sa séance du 30 décembre 1890.

Art. 1^{er}. — *Traitements, frais fixes, indemnités et gratifications du personnel du secrétariat, des huissiers et gens de service.* 196 370 »

Art. 2. — *Dépenses du matériel et dépenses pour le service intérieur du Conseil.* 53 000 »

Cet article comprend la buvette, les achats de médailles et insignes, l'abonnement au *Journal officiel*, les frais de bureau, les timbres-poste, les affranchissements, etc.

Art. 3. — *Remboursement d'avances faites par les conseillers dans l'exercice de leur mandat et frais de représentation de M. le président du Conseil.* 483 000 »

Cet article se compose des traitements des conseillers, 6000 francs par tête, 480 000 francs pour l'ensemble, abrités sous une rubrique fallacieuse, et des frais de représentation du président, 3000 fr. Quels frais, puisque sa voiture figure à l'article suivant? Probablement ses gants et ses cravates! Alors, c'est un peu cher.

Art. 4. — *Frais spéciaux de voitures pour cérémonies et représentation, y compris la voiture pour le président du Conseil.* 14 000 »

Art. 5. — *Frais de déplacements de commissions ou de délégués du Conseil.* 13 000 »

Mais alors, quelles sont donc ces avances remboursées à 500 francs par mois par l'article 3?

Art. 6. — *Secours d'urgence aux victimes des malheurs publics.* 10 000 »

De tous ces crédits, c'est le moins élevé.

Art. 7. — *Imprimerie municipale.* 80 000 »

Art. 8. — *Bulletin municipal officiel.* 103 000 »

Art. 9. — *Fêtes de l'Hôtel de Ville.* 110 000 »

Ensemble. 1 062 370 »

Voilà certainement une petite liste civile très complète et très confortable; si confortable, qu'elle se prête, dit-on, à certains gaspillages gastronomiques. Il y en a eu de cités par plusieurs journaux. Je m'abstiendrai cependant de les rééditer, n'en ayant pas la preuve positive. Mais on ne peut s'empêcher de penser ici à un ancien collègue de plus de la moitié des conseillers actuels,

M. Manier, du 13^e arrondissement, mort récemment de faim, de froid et de misère. Espérons qu'ils n'en ont rien su.

De même, ils ont laissé partir, sans un adieu, sans un hommage, M. Haussmann qui, cependant, sur leur appel, il y a quelques années, était venu à l'Hôtel de Ville expliquer, dans une commission, sa méthode des grands travaux; des grands travaux dont il n'est plus guère question depuis si longtemps. Il y avait là pour eux une belle occasion d'utiliser les voitures *pour cérémonies et représentation* qui figurent à l'article 4 de leur liste civile.

Je disais qu'un débat inattendu s'est engagé entre le préfet et le Conseil au sujet de ces diverses allocations. Il ne s'agissait pas des crédits eux-mêmes, l'administration les admet sans difficulté, mais de leur classement dans le budget.

Le Conseil voulait voir sa liste civile figurer, en un chapitre tout à fait distinct, sous le numéro 4 *bis* et le titre : *Budget spécial du Conseil municipal*. Bien que ce chapitre ne représentât pas précisément un intérêt parisien, le Conseil entendait ainsi, tout à la fois, affirmer les droits qu'il se donne et fournir au public un renseignement précis. Le préfet, au contraire, invoquant les règles de la comptabilité, soutenait que les dépenses du Conseil devaient être comprises dans le chapitre général du personnel et du matériel de la préfecture. Question de forme, en apparence. Au fond, si j'en crois certains bruits, il y avait surtout l'appréhension de voir d'autres conseils municipaux, encouragés par la tolérance du gouvernement à l'égard de la redoutable commune parisienne, s'allouer également des traitements, sous prétexte d'indemnités. En effet, à Lyon, le Conseil municipal s'est voté des frais fixes de déplacement; à Gif, commune de Seine-et-Oise, le Conseil a voté 250 francs au maire et à l'adjoint et 150 francs à chaque conseiller. Je ne cite que deux communes, une très grosse et une très petite. Or il se pourrait qu'il y en eût d'autres. Cela est si bien dans la nature des choses et des gens.

Enfin, le ministre a donné raison au préfet, et la liste civile du Conseil a été noyée dans les crédits généraux de la Ville. Elle subsiste au fond; elle disparaît dans la forme. Le gouvernement aura approuvé sans approuver, autorisé sans autoriser. Toujours la même chose. De même qu'il y a le demi-monde, il y a le demi-gouvernement. Nous verrons ce que décidera la loi d'organisation promise par le ministre. Il y a là un grave danger pour nos mœurs politiques et pour les budgets communaux. Les conseillers parisiens de 1871 travaillaient et ne touchaient rien.

En somme, le budget de 1891 ressemble beaucoup à celui de 1890 : mêmes expédients, quelques modifications en la forme,

mais absence totale de réformes. Je me trompe ; il y a une innovation. Cette innovation, c'est une taxe d'octroi sur un objet de consommation jusqu'ici indemne, le maïs : 2 millions environ.

A ce propos, on a pu voir, une fois de plus, comment les intérêts parisiens étaient étudiés au Conseil municipal. Quelques conseillers introduisent une proposition tendant à ce que le produit du nouveau droit soit employé au dégrèvement du pétrole. Le Conseil est enchanté, et on allait voter cette proposition, quand le directeur des travaux est venu apprendre au Conseil qu'aux termes du traité avec la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, la taxe d'octroi que la Compagnie verse à la Ville sur les quantités de gaz consommé dans Paris est passible d'une diminution proportionnelle à celle dont viendraient à bénéficier les huiles d'éclairage, le pétrole, par conséquent. Or cette taxe sur le gaz rapporte plus de 5 millions, et le produit s'en accroît de jour en jour avec la consommation. Le dégrèvement du pétrole avait donc pour conséquence une double et fort importante diminution dans les recettes de l'octroi. On voit de quel calibre était l'erreur qu'allait commettre le Conseil. Là-dessus, M. Alphonse Humbert s'est écrié : « Et on a étudié la question pendant cinq ans ! Jamais le Conseil n'a autant pataugé. » Je n'aurais pas osé le dire.

Donc le pétrole ne sera pas dégrévé. Mais la taxe nouvelle sur le maïs subsiste.

Le budget s'élève, au total, à 295 505 574 fr. 34, dont 30 millions à provenir des versements, afférents à 1891, de l'emprunt de 1886.

Nous verrons l'année prochaine ce qu'il en sera des réformes budgétaires tant promises et des économies que tout le monde indique.

Nous verrons aussi ce qu'il en sera de la loi d'organisation parisienne promise par le ministre de l'intérieur. J'entends dire que les débats seront des plus mouvementés et que les opinions diffèrent du tout au tout à la Chambre et au Sénat. Les députés de Paris ont déposé un projet calqué sur le fameux plan d'autonomie communale. Le Conseil qui a des serviteurs dans le gouvernement, espère bien voir triompher ce projet. Son attitude depuis sa rentrée, le 23 février dernier, et surtout la glorification de Marat dans la séance du 4 mars le prouvent de reste.

Les questions à résoudre sont complexes et des plus graves au point de vue de l'ordre public. Dans quel sens la loi nouvelle les résoudra-t-elle ? Nous donnera-t-elle une organisation garantissant tous les intérêts légitimes ? Ou ne sera-t-elle qu'une aggravation de ce que Mirabeau appelait déjà « une organisation insurrectionnelle » ?

LE ROMAN DE JEHANNE ¹

XI

Le mois de juin avait ramené au Plessis tous ses hôtes ; la jeune marquise elle-même, était venue y rejoindre sa mère et Jehanne, le lendemain du Grand Prix ; elle eût trouvé du plus mauvais ton de rester à Paris vingt-quatre heures après que cette dernière journée de course avait clos la saison. La présidente avait dû avancer son départ pour la campagne à cause de sa belle-fille ; celle-ci se remettait difficilement d'une grave maladie qui avait donné les plus vives inquiétudes à ceux qui l'aimaient. Les médecins avaient été longs à caractériser l'état de la jeune fille, aucun organe ne semblait atteint, et cependant une fièvre intense, un délire qui l'empêchait de reconnaître ceux qui l'entouraient, prouvaient qu'elle était reprise de l'affection qui avait mis ses jours en danger après la mort de son père.

— M^{lle} Reynault a dû éprouver encore une secousse morale trop violente, dit au baron d'Albrec le docteur Gilbert, qui la soignait depuis son enfance.

Le vieux gentilhomme, qui avait quitté Cannes pour accourir près de sa pupille à la première nouvelle de sa maladie, interrogea miss Mac Burns pour savoir d'elle si Jehanne avait eu quelque nouveau chagrin ; mais celle-ci n'en savait pas plus que lui sur ce sujet. Comme après une longue convalescence, elle montra, dès qu'elle fut à la campagne, une force de réaction dont on ne l'aurait pas crue capable à la voir si délicate, ses amis se rassurèrent et pensèrent que l'habile praticien s'était trompé. Une mère eût certainement découvert, dans l'activité qu'elle déployait, une fiévreuse agitation qui l'eût inquiétée, mais l'amour maternel est le seul à avoir ces clairvoyances. Le matin elle faisait une longue promenade à cheval ; après le déjeuner, elle montait avec Burns dans un léger panier attelé de deux *ponies*, cadeau de son parrain, qui ne savait

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 janvier, 10 et 25 février 1891.

qu'inventer pour lui faire plaisir, et, conduisant elle-même, elle allait au village à 6 kilomètres environ du château. Là, elle s'occupait avec la sœur du curé d'un asile-ouvroir que celui-ci venait de fonder; à la voir consacrer la plus grande partie de ses journées à l'organisation de cette œuvre charitable, jamais on n'eût deviné qu'elle s'imposait cette tâche pour fatiguer sa pensée, jusqu'à ce qu'elle n'eût plus la force de se souvenir. Elle espérait ainsi retrouver un peu de calme, n'avoir plus de ces longues insomnies, hantées sans cesse par la vision d'un bonheur évanoui. Que de fois, pendant ces veilles douloureuses, elle avait reconstitué ce qu'elle appelait tristement « le roman de sa vie, » espérant y trouver la preuve que les accusations portées contre Rodolphe de Kerdal étaient fausses. Mais, hélas! ne venaient-elles pas expliquer au contraire le mystère de sa conduite; s'il l'avait aimée et que les révélations de sa cousine n'eussent point été vraies, pourquoi cette longue absence? Si elle ne lui était pas imposée comme expiation, pourquoi cette séparation? Il fallait se rendre à l'évidence, il était coupable, et ses torts étaient de ceux qu'elle ne pouvait songer à pardonner. Trop pure et trop ignorante des turpitudes de la vie pour les comprendre toutes, elle en savait assez pour être sûre que, si, entraînée par son amour pour lui, elle lui promettait d'oublier, elle ne tiendrait pas sa parole. Elle l'aimait donc encore, dira-t-on, oui elle l'aimait, et c'était là son tourment, car aux flots de tendresse qui inondaient son cœur se mêlait un sentiment qui la faisait rougir, qui l'humiliait et qui ajoutait comme une âcreté corrosive à sa douleur : elle était jalouse! jalouse désespérément de celles pour l'amour desquelles il avait fait tant de folies!

Le seul adoucissement qu'elle éprouvât à son chagrin, c'était ce qui, en d'autres temps, l'eût plongée dans la tristesse la plus amère, c'était la certitude d'être séparée de lui par bien des centaines de lieues, jamais peut-être ne se reverraient-ils? Elle en était à souhaiter qu'il ne reparût pas devant elle; il lui serait si pénible de lui laisser voir qu'elle savait tout et qu'elle avait dû prononcer contre lui une sentence sans appel.

Tous les ans, le 24 juin, jour de la Saint-Jean, le baron Jehan d'Albrec donnait un dîner pour sa fête et celle de sa filleule, il ne manqua pas à ses habitudes cette année-là, et comme de coutume, il engagea la présidente et les hôtes qui résidaient au Plessis à en faire partie. Eugénie et sa mère se trouvaient ainsi invitées; Amaury qui, sous prétexte d'affaires, passait la plus grande partie de sa vie à Paris, s'excusa la veille, étant forcé, prétendait-il, d'assister à une réception de son ministre. M^{me} Reynault, qui trouvait que son gendre s'absentait beaucoup et que par contre son ami, M. de Sal-

vedras, venait bien souvent, profita de cette occasion pour demander à sa fille quel genre d'affaires absorbait à ce point son mari.

— Je n'en sais rien, répondit Berthe avec une souveraine indifférence.

Et comme cette réplique sembla étonner la présidente.

— Je ne questionne jamais mon mari, reprit la jeune marquise avec hauteur, dans notre monde, et elle appuya sur ce mot, pour que sa mère comprît bien la distance qui les séparait, dans notre monde, ces manières inquisitives sont absolument déplacées. Amaury fait ce qu'il lui plaît, il me laisse la même liberté; il n'appartient à personne d'avoir à redire à cela, puisque nous le trouvons bon tous les deux.

Ce que M^{me} Regnault pensa de cette façon [d'être, elle ne le dit à personne; mais il est permis de croire qu'elle ne la trouva pas « conforme aux bienséances, » car elle refusa à Berthe de se rendre en voiture avec elle chez M. d'Albrec. C'était la première fois qu'elle témoignait un certain mécontentement à sa fille. Par suite de cette bouderie, la présidente fit la route à pied, par les bois, avec Eugénie et Jehanne, qui avaient désiré marcher; M^{me} de Blégnac seule accompagna sa belle-fille.

Jehanne, ce jour-là, était moins vaillante que de coutume; un immense découragement l'accablait, elle éprouvait une oppression à la fois physique et morale qui s'expliquait par deux causes différentes: d'abord, une atmosphère orageuse dont l'énervante influence agissait sur ses nerfs, et ensuite par le contraste que les vœux de bonheur que chacun lui avait adressés pour sa fête formaient avec l'état douloureux de son âme. Pouvait-elle entendre parler des joies que lui réservait l'avenir, quand elle avait perdu tout ce qui faisait l'intérêt de sa vie?

Presque tous les hôtes du baron étaient déjà là quand M^{me} Regnault et les deux jeunes filles firent leur entrée dans le grand salon des Carrières. Pour éviter les chauds rayons du soleil, on avait tenu les persiennes fermées, aussi régnait-il dans cette vaste pièce une demi-obscurité qui empêcha, tout d'abord, les nouvelles venues de reconnaître les personnes présentes. Elles distinguèrent vaguement un groupe d'hommes qui parlaient debout à l'entrée du billard, un cercle assez imposant de femmes qui causaient en s'éventant, mais il leur fallut quelques moments pour mettre des noms sur tous ces visages. Berthe, qui riait beaucoup en écoutant, renversée dans un fauteuil, les histoires drôlatiques d'un petit jeune homme à gilet à cœur, ne sembla pas s'apercevoir de l'arrivée de sa mère.

Le baron s'était empressé d'offrir le bras à la présidente pour la conduire à une bergère près de la cheminée. Les jeunes filles, après

les salutations d'usage, s'étaient placées sur les sièges qui restaient libres; c'est ainsi que M^{lle} Reynault se trouva près d'une vieille dame un peu sourde et rendue très taciturne par son infirmité. Peu à peu les hommes, qui formaient une masse sombre entre les deux salons, se séparèrent et vinrent saluer M^{me} Reynault. M. d'Albrec était en devoir de lui présenter l'un d'eux, quand Jehanne, qui regardait machinalement de ce côté, ne put réprimer un tressaillement; cette belle stature, cette chevelure brune aux ondes épaisses, cette grâce fière qui se révélait dans toute son attitude, elle ne les avait rencontrés que chez un seul, chez celui qu'elle craignait de revoir maintenant autant qu'elle l'avait ardemment souhaité jadis.

— Ce n'est pas lui, ce ne peut être lui, murmura-t-elle avec une angoisse indicible, il est loin, bien loin d'ici...

Elle se trompait, il était là, près d'elle, son tuteur le lui amenait, et tandis que le jeune homme l'enveloppait d'un regard où se lisait un enchantement de bonheur, le baron lui disait :

— Ma chère Jehanne, je vous présente le comte de Kerdal, c'est le fils d'un ami, que votre père et moi nous aimions et nous estimions profondément; je crois inutile après cela de vous demander de lui faire bon accueil, n'est-ce pas?

M. d'Albrec était loin de se douter de l'état d'agitation dans lequel il mettait la pauvre enfant. Comment, il était là, celui qu'elle avait aimé avec une si imprudente confiance! celui dont elle ne pouvait chasser le souvenir, quoi qu'il l'eût fait tant souffrir qu'elle avait failli en mourir; et c'était le fils d'un ami de son père! Comme, dans d'autres circonstances, elle eût été heureuse de ce rapprochement; quel nouveau lien il eût créé entre eux. Mais dans la situation présente, que pouvaient faire les rapports affectueux qui avaient existé entre leurs parents?

Le jeune homme était sans doute fort ému lui aussi, car sa voix était visiblement altérée quand il murmura :

— Oserai-je espérer, mademoiselle, que les anciennes relations d'amitié de nos familles me donneront un titre à votre bienveillance?

Quel contraste entre les paroles cérémonieuses, imposées par le cercle nombreux qui les entourait, et les sentiments qui l'agitaient! Jehanne s'inclina, mais sans lever les yeux, elle était incapable de parler. Son cœur battait si fort, qu'il lui semblait qu'on en devait voir les palpitations. Sa respiration, haletante, entrecoupée, imprimait aux ailes mobiles du nez une contraction qui eût trahi aux yeux d'un observateur moins intéressé que celui qui la couvait du regard l'émoi profond qui la troublait.

Elle comprit bientôt que ce silence ne pouvait se prolonger et

elle fit un effort pour dire d'une voix faible, comme un souffle.

— Vous avez connu mon père, monsieur?

— Je n'ai pas eu cet honneur, mademoiselle, mais j'ai très souvent entendu parler de lui quand j'étais enfant... Moi aussi j'ai eu la douleur de perdre mon père bien jeune encore...

Cette triste ressemblance dans leurs destinées fit naître en elle un tel élan de sympathie que, malgré son amère déception, elle leva vers lui ses grands yeux de velours où brilla comme un éclair de tendresse. Bien qu'il fût rapide comme la pensée, ce mouvement involontaire, il suffit pour rassénérer M. de Kerdal, qui était visiblement consterné par le froid accueil qu'il recevait.

Encouragé par cette légère preuve de souvenir, le jeune comte se flattait déjà de reconquérir promptement le terrain qu'il ne croyait avoir perdu que par sa longue absence, quand une voix, montée sur un mode suraigu, comme l'est souvent celle des sourds, vint rompre l'enchantement :

— C'est vous, mademoiselle, disait la voisine de Jehanne sortant de son mutisme et s'adressant à celle-ci, c'est vous qui vous occupez si activement de notre asile pour les pauvres orphelines, vous faites là une œuvre bien méritoire, dont M. le curé vous est bien reconnaissant...

Et la bonne dame, que la charité de M^{lle} Reynault touchait profondément, continua à l'interroger sur sa pieuse fondation, sans concevoir le moindre soupçon qu'elle venait se jeter à la traverse d'un entretien entre deux amoureux séparés depuis de longs mois. Il est vrai que l'attitude des interlocuteurs ne permettait d'augurer rien de semblable.

Comme Jehanne parut se prêter avec empressement à cette diversion, le comte comprit que c'était une sorte de congé qu'elle lui donnait; son front se rembrunit, il s'inclina et alla se mêler au groupe qui s'était reformé entre les deux salons. Il comptait, pour reprendre ses avantages, sur le temps du dîner; il devait, suivant les instructions de M. d'Albrec, la conduire à table et l'avoir pour voisine; il était impossible, se disait-il, qu'à la faveur des conversations animées, il ne trouvât pas moyen d'échanger quelques mots avec elle, qui dissiperaient les nuages qui s'étaient amoncelés entre eux pendant leur séparation. Cette fois la déception fut d'autant plus amère, qu'il lui était impossible de douter qu'elle ne lui fût volontairement infligée; dès qu'elle le vit s'avancer pour lui offrir son bras, elle prit celui d'un vieux monsieur, qui avait mission de conduire Eugénie; celle-ci, par contre, échut à M. de Kerdal, qui dut faire appel à toute sa courtoisie pour montrer contre fortune bon cœur. Sa colère ne dura guère; il lui suffit de voir Jehanne face de lui

au grand jour de la salle à manger, pour que son irritation fit place à une anxiété pleine d'angoisse. Il apercevait pour la première fois son extrême pâleur, l'amincissement de son charmant visage, qu'une expression douloureuse rendait profondément pathétique. Toute la vie semblait s'être retirée dans les yeux démesurément agrandis; les larges prunelles sombres, le nimbe doré de ses cheveux blonds, la transparence nacrée de son teint, la gracilité de toute sa personne, à laquelle la nuance un peu triste d'une robe d'un mauve très doux, ajoutait sa note mélancolique, tout cet ensemble donnait à sa beauté quelque chose de si touchant, de si immatériel, qu'il fut saisi d'une poignante inquiétude : allait-elle donc lui être ravie! S'il se fût trouvé seul près d'elle, le jeune homme, entraîné par une terreur pleine d'une folle tendresse, eût tout oublié et serait tombé à ses pieds en la suppliant de se rattacher à la vie, de ne point briser les derniers liens qui la retenaient en ce monde, de se laisser adorer par lui, ne dût-elle payer tout cet amour que du prix d'un sourire! S'il se fût trouvé seul! Mais vingt témoins étaient présents pour l'empêcher de suivre l'impétueux mouvement de son âme, et c'était là un plus sérieux obstacle à cette manifestation que les distances incommensurables qui les avaient séparés.

Un petit signe amical qu'il surprit, adressé par sa voisine à Jehanne, le fit se tourner vivement vers M^{lle} de Blégnac.

— Vous connaissez beaucoup M^{lle} Reynault? lui dit-il.

Et Eugénie prit soudain, du rang de comparse où il l'avait reléguée, toute l'importance d'un premier rôle à ses yeux.

— Oui, et j'ai pour elle la plus sérieuse affection.

— Sa santé paraît bien délicate,... n'inspire-t-elle aucune inquiétude?...

Le ton dont cette question fut adressée trahissait, malgré les efforts que le jeune homme faisait pour le rendre indifférent, un si profond intérêt, qu'Eugénie eut un soupçon de la vérité...

— La pauvre enfant nous a donné de mortelles inquiétudes il y a quelques semaines, dit-elle. C'est une nature de sensitive à laquelle il faudrait une atmosphère de bonheur, et cela ne se trouve pas facilement en cette vie, ajouta-t-elle, faisant peut-être un triste retour sur sa propre destinée.

Ces paroles lui gagnèrent soudain la sympathie de son voisin, qui comprit que sur ce sujet ils pouvaient s'entendre; ils s'entendirent si bien que si M. d'Albrec n'avait interpellé le comte, pour avoir de lui un renseignement que demandait un des convives, il est probable qu'ils auraient fait un aparté tous deux ensemble pendant la durée du dîner. M. de Baverdey, membre du conseil général et candidat à la députation pour son arrondissement,

parlait politique et discourait sur les affaires coloniales en futur membre de l'opposition, tandis que son fils continuait d'exciter au plus haut point l'intérêt de Berthe, en l'initiant aux mystères des coulisses de certains petits théâtres, qu'il fréquentait plus souvent que l'Ecole de droit.

— Qui saura jamais la vérité sur toutes ces questions? disait, d'une voix qui s'imposait, le futur homme d'Etat, se croyant déjà sans doute à la tribune. Le gouvernement ne nous dit que ce qu'il trouve avantageux pour lui de nous faire connaître; ainsi pour Madagascar, sait-on vraiment ce qui s'y passe, les journaux donnent les nouvelles les plus contradictoires, on est dans l'ignorance la plus absolue sur la vérité.

A ce mot de Madagascar, Jehanne, qui semblait ne rien écouter, donna cependant une preuve d'attention marquée, elle releva soudain sa tête inclinée, et attacha sur M. de Kerdal, qu'elle n'avait vu encore qu'à la dérobee, un regard singulier. Elle ne s'aperçut pas qu'il était très bruni et que cette brûlure du soleil allait merveilleusement à sa physionomie virile; elle cherchait une trace d'émotion éveillée en lui par le nom de la terre de son exil; mais pas un muscle de son visage ne tressaillit.

— N'y serait-il pas allé, ne serait-ce pas lui?

Et une joie qui fit refluer tout son sang à son cœur lui donna un moment d'éblouissement.

Qu'il fut court cet instant délicieux!

— Si vous voulez être renseigné mieux que par qui que ce soit, adressez-vous à mon jeune ami, le comte de Kerdal, il arrive de Madagascar, où il vient de passer plusieurs mois, disait M. d'Albrec.

— Vous étiez allé chez les Malgaches pour votre agrément ou en mission scientifique? demanda M. de Bayerdey, interpellant directement le jeune homme.

— Je n'ai quitté la France que bien contre mon gré, je puis vous assurer que jamais banni n'a abandonné sa patrie avec un pareil déchirement; mais j'y étais contraint par un impérieux devoir.

Ces paroles répondaient à la muette interrogation qu'il avait surprise dans les yeux de Jehanne; mais le futur député les prit pour lui.

— Vous résidiez à Tananarive ou à Tamatave?

— Nous avons débarqué à Tamatave et je suis allé jusqu'à Tananarive; mais j'étais surtout retenu à Andéourante, où sont situées des propriétés de famille, dont la possession était disputée par les indigènes.

La conversation se poursuivit entre les deux interlocuteurs, M. de Bayerdey, qui voyait là un sujet tout trouvé pour un grand discours

à la Chambre, ne tarissait pas de questions; le jeune homme se montrait si à même de répondre sur les ressources de la grande île, sur ses richesses de tout genre, sur la lutte sourde que nous avions à soutenir avec les Anglais, qui, malgré le protectorat français, trouvent mille moyens d'exciter les Malgaches contre nous, que peu à peu le murmure des autres conversations s'éteignit et que chacun prêta une attention charmée à la voix vibrante du jeune orateur; son ardent patriotisme et sa belle intelligence se révélèrent à tous, bien qu'il ne parlât que pour une seule.

Celle-ci l'entendait, mais elle ne l'écoutait pas; que lui importait qu'il fût un homme éminent, dont elle eût été souverainement fière dans d'autres circonstances, il s'était rendu coupable à ses yeux de fautes que le monde peut absoudre avec indulgence; mais qu'elle ne saurait jamais pardonner à celui qu'elle aimait.

— Vous n'avez pas l'air bien, ma chère Jehanne, lui dit Eugénie, qui, dans le courant de la soirée, vint avec elle respirer un moment l'air sûr le perron qui dominait le jardin. Il avait plu pendant le dîner, et les hôtes du baron avaient dû rester dans le salon, le parc étant trop humide pour pouvoir s'y promener.

— Pour toute réponse, la jeune fille prit la main de son amie et la porta à son front.

— Comme il est brûlant, fit maternellement M^{lle} de Blégnac en l'attirant à elle.

Jehanne se laissa faire.

— Que peut-il donc se passer dans cette blonde tête là? murmura-t-elle doucement à son oreille. Je connais quelqu'un qui donnerait ce qu'il possède de plus précieux au monde pour le savoir; il croit sans doute avoir bien caché son secret, mais il ne m'a pas fallu causer longtemps avec lui pour le deviner; lorsque l'on a des yeux expressifs comme ceux du comte de Kerdal quand il vous contemple, mignonne, on ferait bien de porter des lunettes...

— Eugénie, dit soudain Jehanne en se redressant et en attachant sur elle un regard plein de fièvre; Eugénie, si vous m'aimez comme je l'espère, ne me parlez jamais de lui!

M^{lle} de Blégnac n'était pas revenue de l'étonnement que lui causèrent ces paroles et surtout de l'énergie avec laquelle elles avaient été prononcées, que celui dont il venait d'être question parut dans l'embrasement de la porte. Il s'arrêta un court instant comme pour chercher quelqu'un; grâce à leurs vêtements de nuance claire, il aperçut les deux jeunes filles malgré l'obscurité.

— M^{me} Reynault craint pour vous la fraîcheur de cette soirée humide, dit-il à Jehanne en s'approchant d'elle, aussi m'a-t-elle priée de vous remettre cette dentelle...

Il lui tendait une écharpe de blonde blanche, qu'elle avait laissée dans le salon en se rendant à table. C'était la première fois que la présidente montrait, depuis des années, une pareille sollicitude pour sa belle-fille. Ce qui l'aurait rendue particulièrement méritoire, si elle n'avait pas été absolument invraisemblable, c'est que, n'étant pas dans le même salon que Jehanne, il avait fallu une bien tendre anxiété pour s'apercevoir de sa sortie. Il est vrai que celui qui se servait de son nom n'y était pas non plus, et qu'il avait dû se débarrasser en outre de M. de Bayerdey, pour remplir la mission dont il se prétendait chargé.

Eugénie posa le léger tissu sur les épaules de son amie. Sachant combler les secrets désirs de celui qui venait d'avoir cette attention en le retenant, elle lui adressa la parole pour qu'il pût rester sans indiscretion. Non seulement Jehanne ne se mêla pas à leur conversation, mais au bout d'un moment elle prétexta qu'il faisait très frais, pour rentrer au salon.

A la campagne on se sépare plus tôt qu'à Paris, chez M. d'Albrec surtout qui ne veillait jamais plus tard que dix heures. Au moment où chacun prenait congé du baron, Jehanne se souvint qu'elle avait laissé son ombrelle et son chapeau dans un premier vestibule qui précédait le hall d'entrée : elle s'empressa de les aller chercher et fut un moment sans les découvrir. Comme elle revenait, les tenant à la main, elle se trouva en face de M. de Kerdal, qui l'avait suivie : elle tressaillit violemment et voulut passer sans s'arrêter, mais lui ne l'entendait pas ainsi, il était très pâle, et ses traits trahissaient une détermination si ferme qu'elle comprit que toute tentative d'évasion était inutile. Il la regarda un moment et il y avait dans l'expression de ses yeux un tel mélange de reproches, d'anxiété et de tendresse que, troublée jusqu'au fond de l'âme, elle baissa les siens.

— Jehanne, est-il possible ! Jehanne, est-ce bien vous qui pouvez m'infliger une pareille torture ! balbutia-t-il d'une voix singulièrement émouvante. Avez-vous donc oublié...

Elle l'interrompit avec une violence dont il ne l'aurait pas cru capable.

— Oublié ! moi je ne sais pas, je ne puis pas oublier, dit-elle.

Et il se mêlait à l'énergie de ses paroles une amertume qui n'échappa pas au jeune homme.

— Pourquoi alors me désespérer ainsi ? Que vous ai-je fait ?

Elle allait lui répondre et peut-être une explication lui eût-elle épargné bien des larmes, quand Eugénie parut à l'entrée du vestibule.

— M^{me} Reynault veut partir et vous réclame, dit-elle, les voitures sont avancées.

En effet la présidente attendait; tandis que Jehanne prenait congé de son tuteur, elle entendit sa belle-mère engager M. de Kerdal à venir au Plessis.

— Mon gendre, le marquis de Blégnac, jamais elle ne parlait du mari de sa fille sans lui donner son titre, mon geudre sera très chariné de faire votre connaissance, disait-elle, puisque M. d'Albrec a le plaisir de vous garder quelque temps près de lui, j'espère que vous voudrez bien profiter souvent du voisinage.

Jehanne n'entendit pas la réponse du jeune homme, elle était trop bouleversée d'apprendre qu'il allait faire un séjour aux Carrières. Mais alors, chaque jour, presque à chaque heure, elle était exposée à le rencontrer; il lui faudrait recommencer la lutte désespérée qu'elle avait eu à subir pendant cette mortelle soirée; c'était impossible : ses forces étaient épuisées; il fallait qu'elle trouvât un moyen de faire comprendre au jeune homme qu'elle connaissait sa conduite, que son tuteur lui-même ignorait sans doute, et s'il lui restait encore un peu de sens moral, il s'éloignerait et ne chercherait jamais à la revoir.

XII

M. d'Albrec avait annoncé à sa pupille, lorsque celle-ci lui avait dit adieu la veille au soir, qu'il irait le lendemain au Plessis dans l'après-midi. Il ne fut donc pas peu étonné, lorsqu'il se présenta avec M. de Kerdal chez M^{me} Reynault, de n'y pas trouver Jehanne. Sa surprise se changea en mécontentement quand il apprit qu'elle s'était rendue comme d'habitude au village et qu'elle ne reviendrait pas avant la fin de la journée. Il ne détrompa pas son jeune ami, qui mit sur le compte d'un malheureux hasard l'absence de M^{me} Reynault; mais comme tous deux étaient invités à dîner le jour suivant par la présidente, il se promit bien de dire à Jehanne ce qu'il pensait d'une façon d'agir si nouvelle chez elle.

M. de Kerdal ne garda pas longtemps les illusions qu'il s'était faites sur les motifs de la conduite de la jeune fille; celle-ci se chargea rapidement de le détromper. Le lendemain, étant monté à cheval de grand matin, comme il en avait l'habitude, il avait essayé, en faisant une longue promenade à travers les bois, de chasser les idées fort sombres qui l'avaient hanté toute la nuit. Il revenait vers les Carrières, quand, dans le voisinage du Plessis, il aperçut, au bout d'une allée ombreuse, une amazone qui venait à sa rencontre; elle n'était accompagnée que d'un domestique à cheveux gris, qui se tenait à une respectueuse distance derrière elle.

Il lui suffit d'un coup d'œil pour reconnaître Jehanne. Celle-ci, la

tête légèrement inclinée en avant, semblait bercée par l'allure paisible de sa monture. Elle ne vit pas tout d'abord le cavalier qui s'avavançait vers elle, et n'était plus qu'à une courte distance de lui, quand elle aperçut le comte qui s'apprêtait à la saluer, à lui parler peut-être... Saisie d'une sorte d'effarement, elle ne songea qu'à l'éviter et chercha une issue qui lui permît de fuir. A sa gauche s'ouvrait un étroit chemin abandonné, une sorte de fondrière, obscurée, çà et là, par des troncs d'arbres abattus. Sans tenir compte de l'imprudencce qu'il y avait à forcer un cheval à s'engager dans une route semée de dangereux obstacles, elle contraignit sa monture à se livrer à une sorte de steeple-chase qui n'était nullement de son goût; aussi donna-t-elle à la jeune fille plus d'une occasion de montrer qu'elle était une écuyère d'une rare témérité.

Le comte avait arrêté sa jument, prêt à voler au secours de l'intrépide, si un accident lui arrivait; il passa là quelques minutes de véritable angoisse, il y eut surtout un moment où il frémit : l'animal, effrayé par un amas de broussailles, se raidissait, refusait d'avancer; un coup de cravache le fit se cabrer, et il essaya de se débarrasser de la jeune amazone pour recouvrer sa liberté d'action; s'il y était parvenu, il la jetait sur un tas de pierres destinées à combler les enfoncements du sol, et la malheureuse enfant pouvait s'y briser les membres. Un cri de terreur, qu'il réprima heureusement, faillit échapper au jeune homme; il mit pied à terre et, oubliant que c'était pour le fuir que Jehanne jouait ainsi sa vie, il courut vers elle; il était sur le point de l'atteindre quand celle-ci, avec une énergie désespérée, enleva sa monture, lui fit sauter la haie et disparut emportée par elle au tournant d'une allée.

Il était impossible que M^{lle} Reynault n'eût pas vu le comte s'élançant à son aide, elle pouvait le remercier d'un geste, elle ne tourna même pas la tête pour le rassurer. C'en était trop; si elle avait pu voir l'expression des traits du jeune gentilhomme, elle eût compris qu'il n'était pas de ceux de la placidité desquels il fallait trop se jouer. Son regard avait un éclat si fulgurant, son front contracté laissait voir entre les sourcils un pli si accusé, que Dominique, qui arrivait paisiblement sans se douter de ce qui venait de se passer, n'osa qu'en tremblant s'adresser à lui pour s'informer de sa maîtresse. D'un geste il lui montra l'allée qui coupait la fondrière et sans lui donner d'autre explication, il fut à cheval d'un bond et disparut bientôt emporté par un galop effrené.

Pendant les quelques heures qui s'écoulèrent entre cette scène et le moment où les acteurs qui y avaient pris part devaient se retrouver au Plessis, le comte de Kerdal eut plusieurs fois la pensée

de prier M. d'Albrec de l'excuser près de la présidente, et de ne point se rendre à son invitation. Quelles qu'eussent été les erreurs dont Jehanne le croyait coupable, il l'aimait et il apportait dans cet amour, qui était venu changer sa vie, tout l'emportement d'une nature ardente. Il ne comprenait plus de bonheur sans être aimé d'elle, gagner ses affections, tel était depuis qu'il l'avait vue pour la première fois le but de toutes ses aspirations. Rien ne lui eût semblé trop difficile pour la mériter, il se fût résigné à de longs mois d'épreuves pour l'obtenir, admettant qu'elle hésitât à se confier à lui sans le connaître davantage ; mais il y avait loin de cette incertitude au supplice qu'elle lui faisait endurer depuis qu'il l'avait revue. Jehanne voulait évidemment le décourager, le dissuader de penser à elle, elle regrettait sans doute de lui avoir laissé voir qu'elle était sensible à ses attentions ; mais en agissant comme elle le faisait, atteignait-elle le but qu'elle se proposait ? non, car elle le dépassait. Ah ! si elle avait pu jouer la légèreté, l'oubli, il eût probablement cru qu'il s'était trompé, et bien des illusions se fussent envolées, mais il se disait que ce n'était pas l'indifférence qui lui avait donné cet accueil glacial, qui lui avait fait s'écrier avec cet accent indigné :

— Moi, je ne sais pas, je ne puis pas oublier !...

Cette conduite si téméraire, qui lui avait fait risquer ses jours pour le fuir, ne trahissait-elle pas au contraire un sentiment violent qui la dominait ? Si elle ne l'aimait pas, pourquoi cette haine, qui n'est souvent qu'une des formes de la passion et pas toujours la moins ardente ; si elle n'avait à redouter aucun trouble de sa présence, pourquoi l'éviter avec tant de soin ?

Il y avait là un mystère qu'il voulait, qu'il devait éclaircir. S'il perdait tout espoir de la ramener, il serait temps alors de s'éloigner, de partir pour ne jamais la revoir. Mais avant de prendre une détermination qui faisait courir comme un désespoir glacé dans ses veines, il aurait une explication suprême avec elle, c'est dans ce but qu'il se détermina à accompagner M. d'Albrec au Plessis.

Il suffit d'un regard à Jehanne, dès que le jeune homme entra, pour lire sur sa physionomie qu'il n'avait pas oublié ce qui s'était passé entre eux le matin ; il la salua avec ce respect plein de courtoisie qui lui était habituel avec les femmes, mais avec une froideur qui la glaça. Elle aurait dû être satisfaite de voir qu'il entraînait dans ses sentiments : eh bien ! il n'en fut rien ; avec la logique qui est souvent le propre de la partie féminine de la création, elle en fut blessée ; elle se trouvait le droit de le torturer puisqu'il était coupable, mais elle ne lui reconnaissait pas celui de ne plus l'aimer, puisqu'elle n'avait rien à se reprocher envers lui. Le résultat des

réflexions que fit naître cet incident fut que tout ce qui contribuerait à les séparer serait heureux pour tous deux, puisqu'ils ne pouvaient plus que se faire souffrir l'un et l'autre.

Berthe, qui avait assisté à la visite de M. de Kerdal la veille, et qui l'avait trouvé fort bien, s'était arrangée pour l'avoir comme voisin de table; le diner se passa donc sans que les deux jeunes gens, placés du même côté, pussent même échanger un regard. Le repas fini, il y eut une dispersion générale dans les jardins. La soirée était fort belle, la campagne, embaumée par la senteur des foins nouvellement coupés, semblait mollement endormie dans le transparent crépuscule des longs jours d'été. La plupart des hommes fumaient, quelques-uns formaient des groupes, d'autres s'échelonnaient en causant avec les femmes et en suivant avec elles les allées que bordaient les pelouses. De ce nombre était le baron d'Albrec, qui demandait compte à sa pupille de sa conduite de la veille; comment pouvait-elle expliquer qu'étant prévenue de sa visite, elle ne l'eût pas attendue? Elle n'avait pas eu de peine à désarmer la sévérité du vieux gentilhomme, elle avait l'air si contrit qu'il n'avait pu lui tenir longtemps rigueur. Un moment de silence avait suivi cette courte explication, et la jeune fille croyait encore son parrain près d'elle, quand une voix ferme, bien qu'infiniment respectueuse, lui dit :

— Permettez-moi, Mademoiselle, de réclamer de vous quelques moments d'entretien.

M. de Kerdal avait remplacé le baron à ses côtés. Le moment décisif était arrivé : elle n'essaya pas de se dérober, elle continua à marcher lentement, rassemblant toutes ses forces pour soutenir le choc douloureux qu'elle prévoyait. Le jeune homme, abandonnant tout à coup les formes cérémonieuses que la présence de témoins n'imposait plus, commença d'un ton dont l'altération était sensible.

— Jehanne, depuis que je vous ai vue pour la première fois, je n'ai qu'une pensée, qu'un désir, obtenir votre affection. Lorsque des circonstances profondément douloureuses m'ont forcé de m'éloigner de vous, j'ai emporté avec moi l'espoir que, sachant combien je vous aimais, vous ne refusiez pas le don que je vous faisais de ma vie; m'étais-je trompé?

A cet appel si loyal, si direct, il fallait une réponse; la jeune fille le comprit et, incapable de mentir :

— Non ! murmura-t-elle.

Un éclair de joie traversa les yeux noirs du jeune homme.

— Si je ne m'étais pas trompé, reprit-il, si l'espérance qui m'a soutenu pendant des jours de péril, pendant des heures de sombre

découragement, était fondée, pourquoi, maintenant qu'au prix de travaux et de fatigues que votre souvenir seul m'aidait à supporter, pourquoi, alors que je puis vous répéter, Jehanne, chère Jehanne, que je vous aime, que sans vous, sans votre amour, il n'y a pas de bonheur possible pour moi, pourquoi me rendez-vous si malheureux?...

Il s'interrompit, sa voix basse vibra sous l'empire d'une émotion qui gagnait la jeune fille et la remuait jusqu'au fond de l'âme. Ah! si cet horrible cauchemar du passé ne s'était pas dressé entre elle et lui, avec quelle joie elle se fût réfugiée contre ce cœur qu'elle devinait tout à elle. Oui, elle n'en pouvait douter, il était sincère en lui disant qu'il l'aimait; mais combien de temps durerait-il, cet amour qu'il avait sans doute juré éternel à tant d'autres? Elle l'aimait aussi, mais trop exclusivement pour pouvoir trouver le bonheur dans une union d'où toute sécurité serait bannie; des souvenirs odieux s'élèveraient toujours entre elle et lui. La vie à deux dans ces conditions serait une torture intolérable, mieux valait se séparer que d'avoir à regretter un jour d'avoir uni leurs destinées.

Pénétrée de ces désolantes pensées, bien décidée à se raidir contre toute faiblesse, Jehanne continuait à marcher à ses côtés ne songeant pas à lui répondre, ou plutôt ne trouvant pas encore la force de le faire.

Après un silence pendant lequel le jeune homme avait essayé vainement de lire son arrêt sur le visage de sa compagne, il reprit :

— Il y a dans mon pays une croyance si profondément enracinée, qu'elle est presque devenue un article de foi. Quand, sans préméditation aucune, par suite d'un hasard tout fortuit, un jeune homme et une jeune fille se voient pour la première fois à la Roche-aux-Dames, leur sort est lié à jamais, un bon génie, dit-on, veille à leur bonheur. Jehanne, croyez-vous qu'il ait présidé au nôtre?

Elle sortit enfin de son mutisme et d'une voix si basse, si étouffée qu'elle était à peine intelligible :

— Je ne crois pas, dit-elle, qu'il puisse jamais exister de bonheur entre nous!

— Vous ne croyez pas, répéta avec une véhémence pleine de fierté le comte de Kerdal, que quand un homme qui n'a jamais failli à l'honneur vous dit qu'il vous aime, qu'il jure qu'il veut consacrer sa vie à vous rendre heureuse, il puisse tenir sa parole, que faut-il donc pour vous convaincre?

« Qu'il n'ait pas déjà maintes fois manqué à ce serment, » eût répondu Jehanne, si elle n'eût rougi de faire allusion à ce qu'elle savait de la conduite du jeune homme.

Il pouvait lui, avec l'indulgence de ses pareils, trouver qu'il n'avait pas enfreint les lois de l'honneur, mais elle, elle en jugeait autrement.

— Il faudrait, dit-elle d'une voix brève, presque dure, que j'eusse foi en sa parole.

Sous cette insulte, le jeune gentilhomme pâlit; un rayon de lune, qui éclairait en ce moment son visage, montra entre ses sourcils le pli profond qu'une violente émotion y traçait toujours; ses yeux brillèrent d'une flamme indignée; un moment il resta muet, comme frappé de stupeur; mais il reprit bientôt possession de lui-même, se redressa de toute sa hauteur, et avec une froide dignité, il dit :

— Vous aviez raison, Mademoiselle, aucun bonheur n'était possible entre nous.

Après un salut profond qui semblait creuser comme un abîme entre eux, il s'éloigna d'un pas rapide, sans même jeter un dernier regard vers elle.

Jehanne avait voulu une rupture complète, définitive; elle devait donc être satisfaite.

XIII

Comme les hôtes du Plessis sortaient de table, après le déjeuner, le lendemain de ce jour, et traversaient le salon pour aller prendre le café dans le billard, Amaury avisa sur un guéridon des cartes cornées qui attirèrent son attention; il les prit, y jeta un coup d'œil et parut surpris :

— Le comte de Kerdal part donc subitement, dit-il; je pensais, d'après ce que m'avait dit hier M. d'Albrec, qu'il ferait un assez long séjour aux Carrières, et je vois qu'il est venu prendre congé.

Jehanne était debout près d'une fenêtre; elle entendit cette réflexion, mais ne donna aucun signe d'émotion en apprenant ce départ. Eugénie, qui était présente, la regarda furtivement; elle la vit très pâle, mais sa physionomie avait le calme indifférent d'une personne que rien n'intéresse plus dans la vie; on eût dit à la voir si blanche et si paisible que les troubles de l'existence ne pouvaient avoir de prise sur elle.

— Que s'est-il passé entre eux, se dit M^{lle} de Blégnac, prête à donner sa sympathie, si on la lui demandait, mais trop discrète pour oser, après les paroles échappées à la jeune fille chez son tuteur, dire un mot qui eût trait à M. de Kerdal.

M^{lle} Reynault avait enseveli la veille, avec ses rêves de bonheur, les agitations inséparables des émotions qui font vivre, aussi c'est à

peine si elle prêta l'oreille lorsque le marquis continua, en s'adressant à sa femme :

— J'ai connu autrefois un Kerdal, mais il était plus âgé que celui-ci, qui n'a que vingt-cinq ans, paraît-il; j'avais cru d'abord que c'était lui que vous aviez rencontré chez M. d'Albrec, mais le baron, que j'ai questionné, m'a dit que c'était un cousin; c'était un charmant garçon, lui aussi, de fière allure, car ils sont tous de belle race dans cette famille, ils ne diffèrent que par le caractère, et c'est heureux. Celui dont je vous parle était une tête folle, un aimable compagnon, qui aimait la joyeuse vie; nous l'avions surnommé « le cœur d'or », parce qu'il était généreux comme un prince et toujours amoureux; son cœur et sa bourse étaient également ouvert à ses amies et amis... et Dieu sait s'ils y puisaient!

Insensiblement Jehanne avait relevé la tête; cette statue de l'indifférence semblait peu à peu s'animer.

— Et ce Kerdal, qu'est-il devenu? questionna Berthe.

— Son cousin, auquel j'en parlais hier avant le dîner, m'en a donné d'assez tristes nouvelles; il paraît qu'à la suite d'affaires fâcheuses, qu'il ne m'a pas dites, mais qu'il m'a laissé supposer être des histoires de femmes, il a dû partir pour Madagascar, afin de relever un peu la fortune de sa mère qu'il a gravement compromise.

— Je croyais, reprit Berthe, que c'était le comte de Kerdal, qui est venu hier ici, qui était allé à Madagascar...

— Il y a accompagné son cousin par dévouement pour sa tante, qui l'a élevé et qui l'a conjuré de ne pas laisser partir son fils seul. Il est certain que, sans lui, jamais Kerdal ne serait parvenu à faire reconnaître des droits que le gouvernement malgache avait tant d'intérêt à contester. Cette expédition n'était pas sans grands périls; d'après ce que m'en a raconté le baron, il est facile de comprendre que la position était loin d'être gaie; il y avait tout à redouter des Hovas, très rodomonts depuis que nous leur avons fait la guerre; ceux à qui il fallait faire rendre gorge juraient de se venger; ils leur tendaient des embûches, tout en ayant l'air de les caresser. Nos voisins les Anglais les excitaient secrètement, quand ils ne les soutenaient pas ouvertement. Je vois mon bon ami, qui n'a jamais su que parader sur le boulevard, obligé de se débrouiller seul au milieu de ces complications; jamais il ne s'en serait tiré seul. Mais quand MM. les Malgaches ont vu qu'il fallait compter avec un homme de valeur, d'une rare énergie, qui, après avoir visité les hauts plateaux de l'Asie centrale et chassé le tigre au Bengale, s'est battu au Tonkin et a gagné au combat de Hoa-Moc la médaille militaire pour action d'éclat, ils ont compris qu'il n'y

avait pas à plaisanter avec un gaillard de cette force-là, et ils ont dû consentir à remettre Rodolphe en possession de ses droits; il paraît que la vie à Andévousante ne lui déplait pas; il est déjà la coqueluche des beautés malgaches, et il a vu partir sans trop de peine son cousin qui lui, était, paraît-il, très pressé de revenir...

Amaury, tout en parlant ainsi, avait allumé un cigare; il quitta le salon et pénétra avec Berthe dans le billard, où Eugénie venait de verser le café. Jehanne semblait sortir d'un rêve, elle passa machinalement la main sur son front comme pour en chasser le chaos qui l'empêchait de penser, puis, comme si elle reprenait possession d'elle-même, elle se dirigea vivement vers la table où Amaury avait jeté les cartes, en prit une et étouffa un cri de joie en y lisant : « Comte Ronald de Kerdal. »

Si, après le récit du marquis, il avait pu rester l'ombre d'un doute dans son esprit, le nom de Ronald n'en effaçait-il pas jusqu'à la trace? Au transport de bonheur qu'elle éprouva en découvrant qu'il n'était pas coupable succéda l'horrible pensée qu'elle l'avait calomnié, insulté! lui si grand, si noble! que ses froideurs, que ses injustes duretés n'avaient point découragé! qu'elle avait dû cruellement le blesser dans son honneur, dans ses légitimes fiertés, pour qu'il renonçât à l'aimer!

Un sentiment qui, par sa violence, domina bientôt tous les autres, l'impérieux désir de le voir, d'implorer son pardon, de lui dire qu'elle était profondément malheureuse de sa conduite envers lui, la fit quitter précipitamment le salon. Elle rencontra un domestique, le chargea de prévenir miss Mac Burns qu'elle allait chez son tuteur et qu'elle ne sortirait pas en voiture avec elle. Puis, sans prendre le temps de chercher un chapeau, se contentant d'une ombrelle qu'elle trouva dans le vestibule, elle traversa les pelouses au grand soleil, pour n'avoir pas à suivre le circuit des allées; midi sonnait à l'horloge du château, le train partait à une heure pour Paris, c'était le seul qui pût emmener M. de Kerdal, s'il n'avait pas pris celui qui passait à neuf heures; il fallait vingt minutes pour se rendre en voiture de chez M. d'Albrec à la gare, en se pressant, elle arriverait à temps pour l'empêcher de partir. Ah! si elle le voyait, elle saurait le faire renoncer à son départ; aurait-il le courage de l'abandonner quand il saurait que c'était le chagrin de le croire indigne d'elle qui avait mis ses jours en danger. Rassurée par cette pensée, elle hâta le pas et était haletante de fatigue, autant que d'émotion, quand elle arriva à la porte qui faisait communiquer les deux parcs; elle n'était presque jamais close; on se contentait de la pousser, mais ce jour-là, par suite des circonstances contrariantes qui hérissent la vie, elle se trouva fermée. Elle eut un moment de découragement;

mais avec la résolution qui faisait le fond de sa nature, elle réagit aussitôt contre cette faiblesse; elle savait qu'il y avait deux clefs; si elle trouvait la cachette où l'on mettait celle qui ouvrait de ce côté, elle était sauvée. Elle examina le mur avec l'anxiété du condamné qui cherche à s'évader pour sauver ses jours, écarta les branches qui poussaient le long de la clôture, se déchira les mains aux ronces, mais ne découvrit rien; elle essaya de secouer la massive fermeture, mais, quoiqu'elle fût douée d'une force nerveuse qui se décuplait sous l'empire d'une surexcitation, elle ne parvint pas à l'ébranler; et ses instants étaient comptés, une minute pouvait tout perdre; le comte parti, que pourrait-elle faire pour renouer les liens qu'elle avait rompus si complètement? Un autre accès de désespérance la saisit; mais, vaillante à défendre la seule chance qu'il lui restât de retrouver le bonheur perdu par sa faute, elle se raidit de nouveau, et à tout hasard elle essaya d'appeler André, le maître jardinier, dont la demeure n'était pas très éloignée de là; sa voix emprunta à l'angoisse qui l'agitait une telle vibration qu'elle entendit bientôt un : « Qui m'appelle ! » qui lui rendit la vie.

— Par ici, mon bon André, venez vite, je vous en supplie, hâtez-vous de m'ouvrir.

Le pas lourd du brave homme devint plus rapide, la clef tourna bientôt dans la serrure et la porte grinça lentement sur ses gonds. La jeune fille lui jetant un rapide « merci » s'élança dans l'allée et disparut bientôt derrière les massifs. Ses pieds touchaient à peine le sol, grâce à la rapidité de cette course, elle arriva en face de la demeure de son parrain comme midi et demi sonnait. Elle respira; jamais son tuteur ne partait trente minutes avant le passage du train.

Tout était fermé au château, elle ne s'en étonna pas, sachant combien le baron redoutait la chaleur dans les appartements. Elle entra par une petite porte de côté, qui restait toujours ouverte, et se trouva dans un vestibule qui communiquait avec l'office; elle fut étonnée du silence qui régnait dans la maison, et pénétra en tremblant dans la salle à manger. Deux couverts, placés sur la table du déjeuner, la rassurèrent un peu. Le comte n'avait pas pris, elle en était sûre maintenant, le train du matin; une cigarette, dont l'extrémité seule était consumée, laissée près d'une tasse à café vide, prouvait qu'il s'était assis là en face du baron. Malgré ces indices de bon augure, elle ouvrit d'une main fiévreuse la porte du salon et d'un coup d'œil rapide, grâce aux larges baies qui faisaient communiquer entre elles les pièces du rez-de-chaussée, elle vit que tout était désert. Il ne lui restait plus qu'un dernier espoir, bien fragile, hélas! ces Messieurs pouvaient être dans leurs chambres, ils allaient redescendre sans doute. Un bruit de pas, dans la salle à manger,

sembla confirmer cette supposition ; elle se retourna précipitamment ; c'était un domestique qui venait enlever le couvert.

— Mon parrain ? M. d'Albrec ? balbutia-t-elle sans trop savoir ce qu'elle disait.

— M. le baron est allé accompagner M. le comte au chemin de fer, Mademoiselle.

— Ils sont déjà partis ! murmura-t-elle atterrée.

— Ces Messieurs ne seront arrivés que bien juste, Mademoiselle, M. le comte prenait le train de Brest qui passe à midi 15.

Le train de Brest ! Il était en route pour la Bretagne. Dans son ressentiment contre elle, il avait voulu mettre entre eux une distance qui lui ôtât toute possibilité de la revoir ; il avait préféré que cette fois tout fût fini, bien fini ; elle l'avait souhaité, elle aussi ! pouvait-elle se plaindre si sa triste destinée s'accomplissait !

Elle était rentrée machinalement dans le salon et, toute brisée, s'était laissée tomber sur un divan ; une détresse immense l'accablait, elle n'essayait plus de lutter, de réagir, tout ressort était brisé en elle. Le visage caché entre ses mains, des larmes dont elle n'avait pas conscience filtraient lentement entre ses doigts fluets. Abîmée dans sa douleur, tout ce qui ne s'y rattachait pas n'existait plus pour elle ; que lui importait le retour de son tuteur, ce qu'il penserait en la trouvant dans cet état ; elle était si lasse, la pauvre enfant, de cacher ses souffrances qu'elle lui dirait tout ; cela la soulagerait de s'accuser, elle pourrait parler avec lui de celui que chaque minute séparait davantage encore d'elle. Oui, il était emporté au loin avec une vertigineuse rapidité, celui qu'elle aimait, et hélas ! pour ne jamais revenir !

A cette pensée, le flot amer, qui de son cœur montait à ses paupières redoublait de violence ; des larmes désespérées se mêlaient à une explosion de sanglots. L'angoisse de son âme était à son comble, quand une voix grave, triste, presque sévère, lui dit d'un ton de reproche :

— Est-ce donc à vous de pleurer, Jehanne ?

Elle ne répondit pas, c'est à peine si elle comprit qu'on l'interrogeait ; des saccades convulsives soulevaient sa poitrine de mouvements brusques et douloureux.

Deux mains tièdes se posèrent alors sur les siennes et les écartèrent doucement, tandis que la même voix reprenait, mais cette fois avec un accent d'autorité :

— De grâce, Jehanne, calmez-vous ! je ne peux pas, je ne veux pas vous voir pleurer ainsi !

Elle leva enfin ses yeux noyés de larmes et se redressa soudain en poussant une exclamation :

— Vous! vous ici! dit-elle en posant ses doigts blancs sur le bras du jeune homme, comme pour s'assurer qu'elle n'était pas le jouet d'une illusion.

Et, obéissant à un élan irrésistible, elle ajouta :

— Je vous croyais parti, et mon cœur se brisait de désespoir.

Le comte de Kerdal, car c'était lui qui était entré sans qu'elle l'entendit, la regarda longuement avec la gravité triste qu'avait déjà trahi son accent.

— Jehanne, dit-il enfin, non sans une certaine sévérité, comment puis-je vous croire? Hier vous avez repoussé mon amour par la plus cruelle parole que j'aie entendue de ma vie et aujourd'hui...

Il n'acheva pas; avec le geste câlin d'un enfant qui implore la clémence, elle se rapprocha de lui et posant sa jolie tête sur l'épaule du jeune homme, elle murmura, tandis que deux bras entouraient presque involontairement sa taille flexible :

— Aujourd'hui... je vous aime...

Le regard qui accompagna cet aveu avait une suavité si caressante, qu'il eût suffi pour désarmer l'âme la plus vindicative; celle du jeune comte était trop généreuse pour ne pas se laisser toucher par un repentir si sincère; il le prouva bien en pressant avec transport la jolie coupable sur son cœur.

— Jehanne, chère Jehanne! Est-ce bien vrai? Ne vous trompez-vous pas vous-même? M'aimez-vous comme je vous aime, songez qu'hier encore...

— Hier, interrompit-elle, baissant les yeux cette fois, tant ce nouvel aveu lui coûtait à faire, hier... j'étais... jalouse...

— Jalouse! reprit-il avec un étonnement qui tenait de la stupéfaction, jalouse!

Et sa physionomie annonçait qu'il tenait en réserve des trésors d'indulgence pour absoudre ce nouveau crime.

— Et de qui, bon Dieu! pouviez-vous l'être? Vous ne savez donc pas que vous êtes la seule, l'unique femme que j'aie aimée! A partir du moment où vous m'êtes apparue belle, pure comme un ange, dans le cadre poétique de la Roche-aux-Dames, je vous ai reconnue pour être l'idéal que je craignais de ne jamais rencontrer. Oui, chère bien-aimée, je vous avais rêvée avant de vous connaître; aussi quand je vous ai aperçue pour la première fois je me suis écrié : C'est elle, la voilà! Comment donc pouvez-vous être jalouse?

— Je croyais que vous vous appeliez Rodolphe, murmura-t-elle.

— Rodolphe! répéta le comte de plus en plus surpris, et ne saisissant pas tout d'abord le rapport de ce nom avec la situation.

— Et je vous accusais d'avoir aimé... toutes celles... que votre cousin...

— Ah !... je comprends !... interrompit-il, venant charitablement à son secours.

Cette dernière partie de la confession avait été si pénible à faire, la voix de la pénitente était si basse et si tremblante, que si celui qui avait mission de l'absoudre ne s'était de plus en plus penché vers elle, il est probable qu'il n'en eût rien entendu. Est-il étonnant que, forcé de s'incliner ainsi à mesure que l'importance des révélations croissait, il arriva un moment où les longues moustaches brunes rencontrèrent deux lèvres roses et que, profitant de l'occasion, un long baiser scella la réconciliation.

Qu'ils sont délicieux ces premiers moments d'épanchement entre deux êtres qui s'aiment et qui, après avoir traversé de cruelles angoisses, peuvent se livrer sans contrainte à la félicité qui inonde leur cœur !

« L'amour est de l'égoïsme à deux », nous assure M^{me} de Staël. Le comte Ronald de Kerdal et sa fiancée s'ingéniaient à donner une nouvelle preuve de la vérité de cette assertion : de bonne foi ils se croyaient les seuls êtres de la création, quand une petite toux sèche vint désagréablement les avertir qu'ils étaient au moins trois sur le globe terrestre.

— Eh bien ! j'ai tout lieu de penser que cette fois encore la légende de la Roche-aux-Dames n'a pas menti, disait le baron d'Albrec d'une voix railleuse, bien que très paternelle, en restant sur le seuil du salon à les contempler.

Un même mouvement les fit se dresser tous deux et quitter le divan sur lequel ils étaient assis. Jehanne, très confuse, était devenue rose comme une fleur dont une pluie bienfaisante a ravivé la fraîcheur.

— La Roche-aux-Dames ! Vous saviez donc tout ? balbutia-t-elle.

— Parbleu ! si je n'avais pas su tout, et deviné une partie du reste, est-ce que j'aurais fait manquer le train à un certain gentilhomme que vous aviez absolument désespéré, et qui ne parlait de rien moins que d'aller jusqu'aux Grandes Indes chercher l'oubli de ses peines...

— Je n'aurais jamais eu le courage d'aller plus loin que la seconde station, protesta vivement le jeune comte.

Cinq années se sont écoulées depuis que le comte de Kerdal, en sortant de la chapelle du Plessis, où son union avec Jehanne venait d'être consacrée, a enlevé sa femme pour la conduire au château de Kerdohen. C'est dans l'antique demeure féodale, qui a vu naître et mourir tant de générations de ses aïeux, qu'il a voulu cacher son

bonheur, craignant de le profaner en rattachant ses plus doux souvenirs à la banale hospitalité d'une auberge de grande route.

Minuit sonnait comme les jeunes époux entraient dans la cour d'honneur du manoir. Au faite du donjon flottait, comme un gigantesque oiseau de haut vol, le drapeau aux armes de la famille avec leur antique devise :

RONALD DE KERDAL
DU DEVOIR FÉAL

Qu'elle avait paru charmante à tous, la blonde châtelaine qui avait l'air si jeune et si émue, en mettant pour la première fois le pied sur son domaine ! Il n'en était pas un, parmi les nombreux serviteurs qui attendaient au bas du perron les deux époux, qui ne comprit, rien qu'à la voir, l'adoration que trahissaient pour elle les yeux de leur jeune maître et qui ne partageât ses sentiments, quand ils la connurent davantage. C'étaient des raffinés que le comte et la comtesse de Kerdal, ils n'estimaient un bonheur parfait que quand il leur avait donné pour cadre des visages heureux ; on peut comprendre qu'ils furent bientôt bénis par tous ceux au milieu desquels ils étaient venus fixer leur résidence.

Pendant ces cinq années, bien des événements sont venus modifier l'existence des personnages de notre récit. M^{me} Reynault a failli mourir de chagrin à la suite du très retentissant procès en séparation qui a eu lieu entre sa fille et son mari. La mésintelligence avait commencé entre eux par des embarras d'argent. Il était arrivé ce qui se produit souvent quand un jeune homme qui a fait ce qu'on appelle « un riche mariage » compte, pour vivre largement et sans rien faire, sur les revenus de la dot de sa femme ; oubliant que celle-ci, qui, chez ses parents, a été accoutumée à se passer toutes ses fantaisies, apportera dans le ménage les goûts dispendieux qu'elle est habituée à satisfaire, il veut jouir de la fortune sur laquelle il a acquis des droits. Les deux époux travaillent alors chacun de leur côté à creuser un gouffre, dont ils ne soupçonneront la profondeur que lorsqu'il sera bien difficile de le combler. Avec une grande entente, qu'une sérieuse affection seule rend possible, tout pourrait encore se réparer ; mais quand une union a été basée sur la vanité et l'intérêt, cette situation n'engendre qu'irritation, récriminations et reproches ; les époux arrivent alors à se dire certaines dures vérités que rend bientôt la vie commune impossible entre eux. C'est ainsi que Berthe répliqua un jour au marquis, en réponse à ses injonctions d'être plus économe :

— Je ne me suis pas mariée pour vivre dans la misère, gardez ces bons principes pour vous, qui n'avez rien apporté dans la communauté.

— Si vous aviez de l'argent, mademoiselle Dubreuil, lui avait répliqué Amaury pâle de colère et non sans hauteur, vous voudrez bien vous souvenir que le nom et le titre que vous portez, je vous les ai donnés en échange. J'aurais conclu vraiment un triste marché, si je devais me contenter du bonheur que votre aimable caractère me procure, pour me rémunérer du sacrifice que j'ai fait en me mariant.

De pareilles aménités, jointes à la conduite fort inconsidérée de la jeune marquise, amenèrent une rupture complète entre les deux époux. Des révélations, faites au cours du procès, portèrent une si grave atteinte à la réputation de la fille de la présidente, que celle-ci, reconnaissant trop tard qu'elle avait bien sa part de responsabilité dans cette triste affaire, grâce à l'éducation qu'elle avait donnée à l'enfant gâtée, ne se consolera jamais des déplorables suites de sa faiblesse pour elle.

La mère d'Amaury, qu'une fluxion de poitrine, gagnée en sortant d'un bal, a emportée en quelques jours, a cependant eu le temps de s'apercevoir qu'en faisant épouser un million à son fils, elle a été loin de lui procurer la belle affaire qu'elle avait ambitionnée. Celui-ci, oisif, incapable de rien faire de bon ni d'utile, vit d'expédients; il eût laissé sa sœur absolument sans ressources, si Jehanne ne lui avait offert aussitôt un asile à Kerdohen. Depuis plus d'un an, elle est la compagne assidue de la vieille comtesse de Kerdal, qui, sur les instances de son neveu, a consenti à rester près de ceux qu'elle appelle ses enfants.

M^{lle} de Blégnac, par sa douceur, sa grande réserve et sa parfaite égalité d'humeur, a su gagner le cœur de tous et tout particulièrement celui de la mère du comte Rodolphe. Sa présence à Kerdohen adoucira beaucoup pour celle-ci la prochaine séparation qui attriste déjà la famille.

Le comte Ronald vient d'être nommé député de son arrondissement; Jehanne est si fière de voir son mari apprécié par ses concitoyens comme il le mérite, qu'elle ne laisse pas voir combien elle regrette de quitter la Bretagne pendant la plus grande partie de l'année; elle y a été si heureuse; ses rêves les plus ambitieux de bonheur ne s'y sont-ils pas réalisés? La vaillance qu'elle montre n'a point échappé à celui qui sait si bien lire jusqu'au fond de ses pensées; et il lui en sait un gré infini. Quand il contemple sa jeune femme, embellie encore par le rayonnement de l'amour maternel, il pense que, quelles qu'aient été les angoisses de l'absence, les déceptions du retour, il n'a pas payé à son prix la félicité dont il jouit.

Jehanne n'a et n'aura jamais qu'une rivale dans son cœur, et

celle-là, elle la lui permet : c'est une mignonne blondine de trois ans, qui a les grands yeux couleur de pensée de sa mère, dit le comte, et des nichées de sourires dans les jolies fossettes de ses joues roses. C'est une espiègle qui aime à se blottir sur l'épaule de son père pour tirer ses longues moustaches et pour y trouver un refuge contre les taquineries de son frère aîné, le vicomte Jehan, qui vient d'avoir quatre ans et à qui on pardonne sa turbulence en faveur de son excellent cœur.

Miss Mac Burns, qui ne sait lequel des deux enfants elle doit gâter le plus, a cru s'apercevoir que la comtesse aurait peut-être pour son fils, un vrai Kerdal, une légère préférence. Elle a fait part de cette découverte au baron d'Albrec, qui s'est borné à sourire en lui répondant :

— Rassurez-vous, il n'y a là de la part des parents qu'une question de ressemblance.

La brave Burns n'a pas bien compris; mais elle n'en est pas moins persuadée que le baron a raison.

Le vieux gentilhomme est venu, comme c'est sa coutume, depuis que sa filleule est mariée, passer l'été près d'elle; sa santé s'est affaiblie d'une façon inquiétante pour ceux qui l'aiment; les soins dont Jehanne et son mari l'ont entouré lui ont rendu quelques forces, mais on redoute beaucoup pour lui l'hiver. Le baron se fait peu d'illusions sur son état; mais comme il sent qu'il a rempli sa mission en ce monde, il quittera la vie sans regret. Il pense souvent qu'il pourra dire à l'ami « qui lui avait confié son enfant » que son bonheur est entre les mains de celui qu'il eût choisi lui-même; que le comte de Kerdal est de la race des forts et des vaillants, de ceux qui savent aimer, parce qu'ils savent se dévouer.

Swedonberg croyait que les êtres qui s'étaient fidèlement et passionnément aimés en ce monde se confondaient après leur mort et ne formaient ensemble qu'un ange. Si ce rêve de pure félicité existe, pense quelquefois le vieux gentilhomme lorsqu'il contemple les deux époux, qui mieux qu'eux saurait avoir des droits à cette radieuse destinée?

Comtesse SÉRURIER.

L'HOTEL DE BERTRAND DU GUESCLIN

A PARIS

Aucun des historiens de Bertrand du Guesclin, et l'on sait qu'ils sont nombreux, ne s'est demandé si le grand connétable de Charles V possédait un hôtel à Paris et où se trouvait cet hôtel. Selon toute apparence, ces historiens se sont abstenus de soulever la question, parce qu'ils manquaient de documents pour la résoudre. Les historiens de Paris, plus nombreux encore que ceux de Du Guesclin, ont montré la même réserve. Henri Sauval lui-même, dont l'universelle curiosité a touché à presque tous les points de la topographie parisienne, n'a nulle part abordé le petit problème dont il s'agit, et c'est en vain que l'on compulserait les trois volumes de l'*Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris* pour en chercher la solution. Omission d'autant plus surprenante que l'antiquaire du dix-septième siècle a consacré un assez long chapitre du grand ouvrage, qui ne fut publié que cinquante ans environ après sa mort, aux hôtels des connétables de France¹. Ce chapitre abonde en curieux détails sur les résidences du comte d'Eu, de Robert de Fiennes, d'Olivier de Clisson et de Louis de Sancerre, prédécesseurs ou successeurs immédiats de Bertrand dans la connétablie; mais sur l'habitation de ce dernier à Paris, pas un mot. Si l'on fait abstraction d'une étude très spéciale, il est vrai, que nous n'avons connue qu'au moment où nous avons terminé nos recherches et dont nous parlerons tout à l'heure, la question de la résidence parisienne de Du Guesclin ne semblait pas avoir attiré jusqu'à ce jour l'attention des érudits².

¹ *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, II, 142 à 148.

² Il convient néanmoins de signaler une mention faite par Charles Desmazes dans l'ouvrage intitulé *Curiosités des anciennes justices*, Paris, 1854, p. 537. Cf. Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, éd. Cocheris, II, 160.

Au commencement de 1372, il y avait un peu plus d'un an que le comte de Longueville, revenu d'Espagne avec les titres de duc de Molina, de comte de Soria et de Borja, avait été promu à la dignité de connétable de France. Cette dignité, qui lui avait été conférée le 2 octobre 1370, le mettait, en quelque sorte, dans la nécessité d'avoir à Paris une résidence digne du premier des grands officiers de la couronne; mais, depuis lors, la guerre avait pris tous les instants de l'infatigable batailleur, et il s'écoula un an et demi avant que le projet d'achat, conçu sans doute dès la fin de 1370, fût réalisé.

Dans les premiers jours de mars 1372, Du Guesclin se trouvait à la cour, où il avait été appelé pour servir de parrain à l'enfant que l'on attendait de jour en jour et qui devait être Louis duc d'Orléans. Le 19 janvier précédent, Charles V lui avait fait remise, en récompense de ses éclatants services, des 30 000 francs d'or donnés pour l'expédition d'Espagne, des 40 000 francs payés à Jean Chandos pour la rançon d'Auray et des 30 000 doubles de Castille exigés par le prince de Galles pour la libération du prisonnier de Najera. Le roi de France, qui n'avait rien tant à cœur que de s'attacher définitivement le guerrier intrépide auquel son allié de Castille devait sa couronne, mit peut-être à l'octroi de ses lettres de quittance générale la condition que le nouveau connétable, en achetant dans la capitale du royaume un hôtel en rapport avec sa haute situation, prouverait à tous qu'il avait quitté l'Espagne sans esprit de retour.

Quoi qu'il en soit, si nous ignorons le nom du vendeur ainsi que le prix d'achat, nous savons que cet achat fut consommé un peu avant le 5 mars, sinon ce jour-là même. En effet, par un acte portant cette date dont un *vidimus* est parvenu jusqu'à nous, Bertrand Du Guesclin, qualifié duc de Molina, comte de Longueville, connétable de France, en présence de deux de ses compatriotes, Yves Derian et Jean Macé, secrétaires royaux, prit l'engagement de payer en deux termes aux cheveciers et chanoines de Saint-Merry une somme de 200 francs d'or, à titre de droit de ventes, sur un hôtel qu'il venait d'acheter. Ce droit de ventes était à peu près l'équivalent de notre impôt de mutation, et le nom même s'en est conservé dans la locution « lods et ventes », qui appartient à la langue judiciaire. Le chapitre de Saint-Merry percevait cette somme de 200 francs d'or, non point selon l'opinion erronée émise par Cocheris dans son édition de l'abbé Lebeuf, parce qu'il avait vendu l'hôtel au connétable, mais simplement parce que cet hôtel était situé dans sa censive; il la réclamait comme seigneur tréfoncier, non comme propriétaire.

On n'apprendra sans doute pas sans quelque surprise le nom de la rue où Du Guesclin avait choisi sa résidence. Cette rue, qui subsiste encore, mais bien déchue de son ancienne splendeur, c'est la rue de la Verrerie. Alors comme aujourd'hui, elle aboutissait vers l'ouest à la rue Saint-Martin et vers l'est à la rue Bourg-Thibourt; mais elle était pour les Parisiens du quinzième siècle ce qu'est actuellement pour nous la rue de Varennes ou la rue Saint-Florentin, le centre du quartier de l'aristocratie, de la haute finance et de la bourgeoisie opulente. C'est dans cette rue, du côté méridional, au coin de ce défilé d'Entre-Deux-Portes, dont l'élargissement est de date toute récente, que se trouvait la demeure du président au Parlement Arnaud de Corbie, qui fut élu premier président en 1373, l'année qui suivit l'achat de l'hôtel de Du Guesclin, et qui devint chancelier de France en 1388. Et ce qui peint bien les habitudes de cette époque si différentes des nôtres, ce même Arnaud de Corbie avait pour l'été une maison de plaisance au faubourg Saint-Germain, entourée de vastes jardins, qui devint au dix-septième siècle, en 1612, l'hôtel de Condé dont l'emplacement est à peu près représenté de nos jours par le triangle que circonscrivent les rues de Vaugirard, de Condé et des Fossés-Monsieur-le-Prince. En face de l'hôtel d'Arnaud de Corbie, du côté septentrional de la rue de la Verrerie, entre la rue des Billettes, élargie depuis quelques années et devenue l'une des sections de la rue des Archives, et la rue de Moucy ou du Franc-Mûrier, qui n'a guère changé d'aspect depuis le quatorzième siècle, s'élevait le beau manoir des évêques de Beauvais, alors habité par Jean d'Augerant, mais où devait s'installer, deux ans plus tard, un des plus braves compagnons d'armes de Du Guesclin, Miles de Dormans, ce prélat guerrier qui maniait l'épée encore mieux que la crosse et qui, après avoir gagné son évêché-pairie au siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte, commanda l'une des ailes de l'armée française à la bataille de Roosebeke. L'hôtel des seigneurs de Craon, voisin du manoir des évêques de Beauvais, qui allait presque de la rue de Moucy à la rue Bourg-Thibourt, à l'extrémité orientale de la rue de la Verrerie, fut rasé en 1392, après la tentative d'assassinat de Pierre de Craon contre Clisson, et les terrains affectés aux inhumations de la paroisse voisine de Saint-Jean-en-Grève reçurent le nom de cimetière Saint-Jean. Deux fils de France, Jean duc de Berry et Louis duc d'Anjou, avaient leurs hôtels dans l'espace compris entre les rues de la Verrerie au nord, des Coquilles, correspondant à peu près à la première section de notre rue du Temple, à l'ouest, de la Tisseranderie, agrandie pour l'ouverture de la rue de Rivoli, au midi, et des Deux-Portes à l'est, là où se masse maintenant un pâté de

constructions assez récentes que rongent par degrés les extensions sans cesse croissantes d'un bazar populaire. L'hôtel du duc de Berry, complètement délaissé pour l'hôtel de Nesle dès les premières années du règne de Charles VI, devint, à partir de ce moment, la propriété de Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois, d'où il prit le nom d'hôtel de la reine Blanche; il occupait tout l'emplacement délimité par la rue des Deux-Portes à l'est, et par la rue aujourd'hui impasse du Coq, à l'ouest. Depuis cette rue du Coq, appelée aussi à cette époque rue Andry Mallet, jusqu'à la rue des Coquilles ou rue Gentien, au nord et en face des terrains occupés de nos jours par l'Hôtel de Ville, dont il était séparé par la rue de la Tisseranderie ou de Rivoli, au sud de la rue de la Verrerie, s'étendait l'un des plus beaux hôtels princiers de Paris, que l'on appelait indifféremment *hôtel de Sicile* ou *d'Anjou* et que l'on commença à désigner, après 1380 seulement, sous le nom d'*hôtel du roi Louis*.

Louis duc d'Anjou, le second des fils du roi Jean, qui faisait d'ordinaire sa résidence dans cet hôtel lorsqu'il quittait son gouvernement de Languedoc, où l'on était loin de regretter son absence, pour venir passer quelque temps à Paris, avait épousé Marie de Blois, fille du comte Charles, le vaincu d'Auray, mort en odeur de sainteté, c'est-à-dire du premier et du plus vénéré des protecteurs de Du Guesclin. Ce dernier avait donc d'excellentes raisons de rechercher le voisinage de l'hôtel d'Anjou, sans compter que la rue de la Verrerie, habitée, comme on vient de le voir, par quelques-uns des plus grands dignitaires du royaume, offrait en outre le grand avantage de se trouver placée à peu près à égale distance du château du Louvre et du palais de Saint-Pol, les deux « séjours » de prédilection de Charles V. Mais on voudrait savoir dans quelle partie, et même à quel endroit précis de cette rue, qui était dès lors assez longue, s'élevait la maison achetée par le connétable. Cette maison faisait-elle partie de ce que l'on peut appeler le tronçon occidental de la Verrerie, compris entre la rue Saint-Martin, au couchant, et la rue Barre-du-Bec, au levant, laquelle rue Barre-du-Bec est représentée de nos jours par la portion de la rue du Temple qui va de la Verrerie au carrefour Saint-Merry et Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie? Ou bien le manoir du connétable dépendait-il de ce tronçon oriental, compris entre la Barre-du-Bec et la rue Bourg-Thibourt, que décoraient, au midi, les hôtels des ducs d'Anjou et de Berry, d'Arnaud de Corbie et de l'abbé de Saint-Pharon de Meaux, au nord, ceux des évêques de Beauvais et des seigneurs de Craon? Les documents qui sont actuellement à notre disposition ne fournissent pas d'éléments suffisants pour que nous puissions répondre

sûrement à cette question. Pour la période comprise entre 1372 et 1388, nous avons pu réunir cinq pièces relatives au manoir de la rue de la Verrerie, dont Du Guesclin s'était rendu acquéreur, et nous n'y avons trouvé nulle part la moindre mention des tenants et aboutissants ou des abornements de ce manoir.

Bertrand, ce valeureux et rusé capitaine, fut pendant tout le cours de sa vie le plus médiocre, pour ne pas dire le plus nul des hommes d'affaires. Généreux à l'excès, ayant table et bourse ouvertes pour tous ses compagnons d'armes et surtout pour les Bretons ses compatriotes dont beaucoup étaient besoigneux, méprisant trop l'argent, même lorsque cet argent était le sien, pour s'abaisser à en contrôler l'emploi, il n'en avait pas moins la manie, ce fils d'un gentilhomme campagnard, d'acheter à droite et à gauche, à tort et à travers, toutes les terres, toutes les seigneuries qu'on venait lui offrir. Aussi, lorsqu'il mourut à Châteauneuf de Randon le 13 juillet 1380, il était criblé de dettes, et ses trois exécuteurs testamentaires, les frères Mauny, Olivier et Hervé, et Jean le Bouteiller virent fondre de tous les points de l'horizon une nuée de créanciers. En même temps que les chanoines de Saint-Merry réclamaient dès le mois de novembre, quatre mois après le décès du connétable, les 200 francs qui leur étaient dus pour droit de lods et ventes, les simples fournisseurs auprès desquels Du Guesclin s'était approvisionné, avant d'entreprendre une campagne qui devait être la dernière, s'empressèrent d'apporter des notes d'armures, de sellerie, de pelleterie et même d'épicerie dont le total ne s'élevait pas à moins de 2293 francs d'or¹. Dès le 23 août, Jeanne de Laval, comtesse de Tinténiac, veuve de Bertrand, avait déclaré renoncer aux biens meubles et aux dettes de son mari². Cette détermination, qui témoignait plus de la prudence des conseillers de Jeanne que du dévouement de cette jeune veuve à la mémoire de son mari, était certainement dictée par une vue très juste de la situation. Après l'extinction des dettes criardes dont nous venons de parler, il avait fallu faire face à des revendications d'une nature tellement grave que le passif de la succession se trouva être en fin de compte très supérieur à l'actif. Et d'abord, il fut reconnu que cette succession devait à deux des exécuteurs testamentaires, les frères de Mauny, une somme de 36 200 francs, à savoir 28 200 francs à Olivier et 8000 francs à Hervé³. Pendant tout le règne de Charles V, Yolande de Flandre, veuve de Philippe de Navarre, comte de Longueville, n'avait cessé de protester contre la confiscation des biens

¹ Archives nationales, X^{1a}30, f^{os} 401 v^o et 402.

² *Ibid.*, X^{1a}29, f^o 401 r^o.

³ *Ibid.*, X^{1c}50.

de son mari et de réclamer à titre de douaire le tiers du comté de Longueville, donné dès 1364 au vainqueur de Cocherel. Un arrêt rendu par le Parlement de Paris au commencement de 1385 adjugea à cette princesse le tiers du comté qu'elle réclamait et lui reconnut en même temps le droit de se faire rembourser la tierce partie des revenus cueillis depuis 1367¹. Il est question, dans un accord du 2 juin 1385 relatif à un échange désavantageux conclu par le connétable avec le comte d'Alençon, de « la simplesse »² de Du Guesclin. Force est de reconnaître que cette simplesse, pour répéter le mot dédaigneux de l'un de ces « chaperons fourrés », que Bertrand détestait cordialement, dépasse toute imagination. Non seulement Olivier Du Guesclin, héritier de son frère aîné, ne retira rien de la succession ; mais, lorsque la liquidation de cette succession fut terminée, le nouveau comte de Longueville, obéré déjà par une rançon énorme payée aux Anglais de Cherbourg, qui l'avaient fait prisonnier à la fin de 1378, était ruiné de fond en comble.

Cette ruine fut si complète que, vers le milieu de 1388, l'immeuble de la rue de la Verrerie fut vendu par décret, c'est-à-dire par autorité de justice. Voici, en effet, ce qu'on lit dans le registre de la chambre du conseil du Parlement à la date du 26 juin de cette année : « Ce jour, la Cour a adjugé le décret d'une maison assise à Paris en la rue de la Verrerie, qui naguère appartenait à messire Olivier Du Guesclin, comte de Longueville, à Pierre de la Trémoille et à Pierre de Rocherousse, pour le prix et somme de 1000 francs, aux charges que la dite maison doit, du consentement de maître Jean de Béthisy, procureur du comte, et de maître Eustache de la Pierre, procureur de madame Yolande de Flandre, comtesse de Bar, sauf le droit de l'opposition des religieuses, abbesse et couvent de Saint-Antoine lez Paris³. »

Il y a tout lieu de croire que la vente dont il s'agit dans ce passage était fictive et destinée surtout à empêcher la mainmise des héritiers, en particulier de la terrible comtesse Yolande, dame de Cassel, dont le manoir, situé au faubourg Saint-Germain, a donné son nom à la rue Cassette, sur l'immeuble qu'habitait l'insolvable héritier du connétable. Ce caractère fictif de l'achat du 26 juin 1388 ressort moins encore de la modicité du prix d'achat, car 1000 francs ne laissent pas d'être, au quatorzième siècle, une assez grosse somme, que de la situation personnelle de l'un des deux acquéreurs. Cet acquéreur, l'écuyer Pierre de Rocherousse, était un

¹ Archives nationales, X1c51.

² *Ibid.*, X1c50.

³ *Ibid.*, X1a1474, f^o 113 v^o. Nous avons reproduit textuellement le texte de cet extrait, nous bornant à en rajeunir l'orthographe.

officier de la maison d'Olivier Du Guesclin; il remplissait alors l'office de capitaine ou châtelain de Longueville¹. Voilà pourquoi, sans doute, il avait fait l'achat de compte à demi avec Pierre de la Trémoille, son ami, qui n'appartenait point à la domesticité militaire du comte de Longueville. Ce qui montre bien que cet achat de compte à demi n'était qu'une apparence, c'est que Pierre de la Trémoille ne figure dans aucun des titres de date subséquente qui concernent soit l'hôtel de la rue de la Verrerie, soit d'autres maisons dont il va être question bientôt et qui furent censées avoir été achetées vers la même époque et sous l'influence des mêmes circonstances par Pierre de Rocherousse. Il est remarquable, d'ailleurs, que le décès d'Olivier Du Guesclin, survenu un peu avant le mois de mars 1404, fut immédiatement suivi d'une nouvelle aliénation des immeubles décrétés seize ans auparavant.

La dernière phrase de l'extrait du registre du Parlement où il est fait mention de cette vente par décret réserve un droit d'opposition qui pouvait être exercé par les religieuses, abbesse et couvent de Saint-Antoine lez Paris. Cette réserve est tout à fait digne d'attention. Elle prouve que le manoir de la rue de la Verrerie, acheté par Du Guesclin au commencement de 1372, avait appartenu à ce monastère, qui l'avait vendu, moyennant le paiement d'un cens, à une date que l'on ne saurait fixer; et comme les maisons de la rue de la Verrerie redevables d'un cens à Saint-Antoine n'ont jamais dû être nombreuses, nous nous sommes empressé de diriger nos recherches de ce côté.

Nous avons fort heureusement conservé aux Archives nationales un cartulaire de l'abbaye de Saint-Antoine où l'on a enregistré les dons et legs faits à cette abbaye depuis le commencement du treizième jusque vers le milieu du quatorzième siècle. Nous y avons trouvé six actes relatifs à la donation de trois maisons « aumônées », comme on disait alors, aux religieuses de Saint-Antoine; les deux premières, vers 1219 et 1225, par Robert et Pierre le Ber frères; la troisième, en 1283, par Gautier d'Aunay, chanoine de Beauvais. Par malheur, aucun de ces actes ne nous donne les abornements des dites maisons dont on dit seulement, tantôt qu'elles sont situées

¹ Dans un procès pendant en Parlement entre Olivier Du Guesclin et le seigneur de Torcy au sujet du guet à faire aux châteaux de Longueville et de Torcy, Pierre de Rocherousse est qualifié, dans une ordonnance d'enquête du 9 janvier 1388, châtelain ou capitaine de Longueville. (Archives nationales, X^{1a} 1474, f^{os} 50 v^o et 51.) Dans les comptes des confiscations de 1423 à 1427, publiés par Sauval, Pierre de Rocherousse est mentionné comme demeurant rue Michel-le-Comte et Pierre de la Trémoille à l'hôtel dit de Calais, sis en la rue Plâtrière (III, 562, 571, 301, 265, 425).

sur un fonds de terre appartenant à Saint-Merry de Paris, tantôt, lorsque l'acte est rédigé au nom des chanoines, que le fonds de terre sur lequel elles sont bâties est nôtre. C'est seulement dans un vidimus de 1261 qu'il est spécifié que l'une de ces habitations se trouvait dans la rue Saint-Merry; et comme, dans un acte rédigé vingt-deux ans plus tard, en 1283, il est dit d'une maison contiguë à la précédente qu'elle était située dans la rue de la Verrerie, il y a lieu d'en conclure, d'une part, que le tronçon occidental de cette rue, qui va de la rue Saint-Martin à la rue Barre-du-Bec ou rue du Temple, tendait déjà, pendant la seconde moitié du treizième siècle, à échanger son nom primitif de Saint-Merry contre celui de Verrerie, porté exclusivement à l'origine par le tronçon oriental; d'autre part, et c'est cette dernière conclusion qui nous importe le plus, que les maisons données à Saint-Antoine par Robert et Pierre le Ber comme par Gautier d'Aunay devaient appartenir au tronçon occidental et qu'il en fallait chercher l'emplacement dans cette direction. Du reste, le cartulaire de Saint-Antoine ne fait aucune mention de l'hôtel de Du Guesclin, et l'on ne saurait s'en étonner, puisque les chartes les plus récentes transcrites dans ce cartulaire sont antérieures de quelques années à l'achat du 5 mars 1372.

Cet achat est séparé de la donation de 1283 par un intervalle de près d'un siècle. Nous nous efforcions vainement, depuis plusieurs jours, de franchir cet intervalle, lorsque notre attention fut attirée par une note que l'on remarque en plusieurs endroits sur les marges du cartulaire, en regard de tous les passages relatifs aux deux maisons données successivement à Saint-Antoine par Robert et Pierre le Ber. Cette note, tracée en écriture cursive très fine du commencement du quinzième siècle, est ainsi conçue : « en la Voirrie, la maison Arnoul Bouchier. » En marge de la donation faite en 1283 par Gautier d'Aunay, la même annotation reparait avec une légère variante : « en la Voirrie, une maison tenant à l'ostel Arnoul Bouchier. » Arnoul Boucher est un personnage bien connu de tous les érudits qui ont fait une étude spéciale du règne de Charles VI. Valet de chambre et argentier depuis les premières années de ce règne jusqu'en 1390, ensuite trésorier des guerres, Arnoul fut anobli en 1397. Le 1^{er} mai 1400, il fut gratifié de l'une des trois cent cinquante houpelandes que le roi fit distribuer aux principaux officiers de sa maison; et, pour comble de faveur, il fut nommé maître extraordinaire en la Chambre des comptes et membre du grand Conseil, en 1406. L'idée nous vint aussitôt que l'hôtel d'Arnoul Boucher mentionné dans les notes marginales du cartulaire de Saint-Antoine ne devait faire qu'un avec celui de Du Guesclin.

Mais il n'y avait là qu'une simple hypothèse que nous aurions eu

sans doute beaucoup de peine à changer en certitude si le désir de vérifier une note assez vague, prise à l'époque déjà lointaine où nous étions encore assis sur les bancs de l'École des Chartes, ne nous avait amené à feuilleter le *Bulletin de la Société de l'histoire de France* du mois de février 1856. Quelle ne fut pas notre surprise en y trouvant sous la rubrique « Variétés » un article intitulé : *La maison de Du Guesclin à Paris*¹, et quel ne fut pas notre découragement en lisant le nom de l'auteur de cet article, le regretté Adolphe Berty, qui avait porté les études de topographie parisienne à une perfection que personne n'a égalée depuis lors. Certes, ce découragement n'était que trop fondé; mais, une fois revenu d'une première impression quelque peu pénible pour notre amour-propre, notre surprise ne tarda pas à se changer en joie. Le travail de Berty ne rendait pas le nôtre inutile, il le complétait de la manière la plus heureuse et la plus sûre; et si les documents dont il s'était servi nous étaient restés inconnus, il avait de son côté ignoré les nôtres. Ce qu'il peut y avoir d'incomplet dans les éléments d'information réunis par le fondateur de la topographie historique du vieux Paris comme aussi par nous-même tant que, réduit à nos propres forces, nous n'avons pas mis à profit les recherches de notre savant devancier, peut paraître singulier au premier abord. En voici l'explication : L'hôtel de Du Guesclin, quoiqu'il ne fût point précisément à l'angle occidental des rues de la Verrerie et de la Barre-du-Bec ou du Temple, était néanmoins placé à une faible distance de cet angle, de telle sorte que le corps de logis principal avait façade sur la rue de la Verrerie, tandis que certaines dépendances, les écuries, les communs, les derrières se trouvaient en face de ce que l'on appelait au moyen âge la Barre-du-Bec, dont il reste aujourd'hui quelque vestige à la naissance du coude formé par la maison Raspail. Or, aux Archives nationales, les documents d'un caractère domanial, provenant du fonds d'archives de chacun des grands établissements de Paris sous l'ancien régime, sont distribués par rues. Berty n'avait compulsé que les cartons du fonds du chapitre de Notre-Dame relatifs à la rue Barre-du-Bec, de même que nous, avant d'avoir pris connaissance de son travail, nous avions borné nos investigations aux documents des deux fonds de Saint-Merry et de Saint-Antoine, qui concernent la rue de la Verrerie.

Le dossier utilisé par Berty fut formé à l'occasion d'un procès intenté par le chapitre de Notre-Dame de Paris, en mai 1390, à

¹ *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, années 1855-1856, p. 222 à 225.

Olivier Du Guesclin, comte de Longueville, et à Pierre de Rocherousse, écuyer, au sujet des arrérages d'une rente de 10 sous parisis due au chapitre sur une maison, sise en la Barre-du-Bec, ayant appartenu d'abord à Bertrand, ensuite à Olivier Du Guesclin, dont Pierre de Rocherousse s'était rendu acquéreur à une date qui n'est pas indiquée, mais qui doit coïncider avec l'achat de l'hôtel de la rue de la Verrerie réalisé, on se le rappelle, deux ans seulement avant l'ouverture du procès dont il s'agit, le 26 juin 1388. Les pièces composant ce dossier concernent donc exclusivement la maison qui avait donné lieu au litige et sur laquelle les chanoines de Notre-Dame ou, pour être plus précis, les clerks de matines de l'Église de Paris ou les clerks de ce que l'on désignait alors sous le nom de Mandé percevaient une rente de dix sous à titre de chef cens. Deux autres maisons de la rue Barre-du-Bec, qui appartenaient également dès 1390 à Pierre de Rocherousse, et sur l'une au moins desquelles le chapitre avait aussi des droits à exercer, sont simplement mentionnées comme contiguës, tant du côté du nord que du côté du sud, à la première. Selon toute apparence, ces deux maisons, non moins chétives que celle qui les séparait l'une de l'autre, n'étaient devenues la propriété, plus nominale et fictive que réelle, de l'écuyer attaché à la maison d'Olivier Du Guesclin qu'après avoir passé par les mains du comte de Longueville son maître; et celui-ci lui-même les avait probablement recueillies dans l'onéreux héritage de son frère Bertrand.

En ce qui concerne spécialement l'habitation très modeste dont la rente impayée fut le point de départ du procès, la transmission que nous venons d'indiquer ne peut faire l'objet d'un doute. Voici, en effet, ce qu'on lit dans une sentence du Châtelet de Paris en date du 28 septembre 1392 condamnant conjointement et solidairement messire Olivier Du Guesclin, comte de Longueville, et Pierre de Rocherousse, écuyer, à payer les arrérages de cette rente due aux doyen et chapitre de Notre-Dame : « Et disaient en outre les dits doyen et chapitre que, ce présumé, qui estait vrai, que, dès douze ans avant le présent procès mû dès le mois de mai l'an mil trois cent quatre-vingt et dix et depuis, messire Bertrand Du Guesclin, lors connétable de France, avait acquis la dite maison à la charge de 10 sous de rente et d'icelle avait été propriétaire jusques à son trépassement. Depuis le trépassement duquel messire Bertrand, le dit messire Olivier, comme son héritier, avait pris et appréhendé la dite maison comme à lui appartenant par la dite hérédité ou succession; et lui, étant propriétaire d'icelle, l'avait vendue, cédée et transportée au dit de Rocherousse qui en était fait et devenu seigneur et propriétaire ». Il résulte de ce passage

que le connétable avait dû acheter la maison de la rue Barre-du-Bec, grevée d'une redevance annuelle de dix sous de cens payables à l'office des clercs de matines ou du Mandé de l'Église de Paris, douze ans avant 1390, c'est-à-dire en 1378.

Du reste, l'immeuble ainsi devenu la propriété de Bertrand deux ans avant sa mort était plutôt, à ce moment du moins, une bicoque qu'une maison manable. Un acte du 26 novembre 1367 représente cet immeuble comme « vide, vague, ruineux et inhabitable ». Le propriétaire mentionné dans cet acte, un certain Guillaume Rat, qui demeurait à Saint-Denis, n'avait même pas eu soin de l'entretenir en bon état; et, le 9 mars de l'année suivante, le chambrier de l'Église de Paris dut intervenir pour contraindre ce propriétaire, d'une parcimonie vraiment digne de son nom, à garnir de meubles la maison restée inhabitée, afin que les clercs du chapitre eussent une garantie du recouvrement de leur créance. Du Guesclin n'avait pu acheter cette maison que pour en faire une simple dépendance de son hôtel principal situé dans la rue de la Verrerie. Les clercs du Mandé s'étaient réjouis probablement en voyant leur gage hypothécaire, comme nous dirions maintenant, passer des mains de Guillaume Rat dans celles d'un connétable de France, mais leur joie fut de courte durée. Ce n'est pas sans peine qu'en 1372 les chanoines de Saint-Merry avaient obtenu de l'acquéreur de l'hôtel de la rue de la Verrerie, nullement versé dans la question des origines si complexes de la plupart des propriétés parisiennes, la promesse de leur payer, à titre de droit de lofs et ventes, une somme de 200 francs d'or. Les prétentions que les religieuses de Saint-Antoine ne manquèrent pas de faire valoir sur ce même hôtel avaient mis le comble à sa surprise, et nous avons vu que le farouche enfant des landes de Bretagne s'était tiré d'embarras en ne payant personne. Il agit tout à fait de même avec les clercs de l'office de matines, ainsi que nous l'apprenons par le curieux passage suivant, emprunté à des extraits faits vers la fin du dix-septième siècle, des comptes de cet office. Ces extraits, qui vont de 1378 à 1680, et où l'on trouve les noms de tous les propriétaires de la maison vendue par Guillaume Rat à Du Guesclin depuis la fin du quatorzième jusqu'aux dernières années du dix-septième siècle, se trouvent dans le dossier mis en œuvre par Adolphe Berty. Nous traduisons littéralement la note du receveur du Mandé pour l'année 1378 : « De messire Bertrand Du Guesclin, connétable de France, pour sa maison de la Barre-du-Bec, ayant appartenu naguère à Guillaume Rat, dix sous qui restent à percevoir, vu que le dit connétable ne veut rien payer. A toutes les réclamations qu'on lui adresse, il répond que, tant que le roi de France aura

des guerres à soutenir, il ne payera rien. Par suite, ici, néant ¹. » La rude logique de Du Guesclin se refusait à admettre qu'on exigeât de lui un cens pour une maison dont il ne pouvait tirer aucun parti tant qu'il faisait campagne au service du roi de France. Il faut savoir beaucoup de gré au feudiste de la fin du dix-septième siècle qui nous a conservé cette amusante réponse où Bertrand, pris comme un lion à demi apprivoisé dans les filets de la fiscalité ecclésiastique, les rompt d'un mouvement brusque et se peint ainsi tout entier.

Le comptable de l'office du Mandé constate qu'en 1381, un an par conséquent après la mort de Bertrand Du Guesclin, les exécuteurs du testament de ce dernier ont opposé à ses réclamations touchant le paiement du cens le même refus que le connétable. Même constatation pour 1387. En 1390 seulement, la recette est portée en compte pour la première fois. C'est que la petite maison de la rue de la Barre-du-Bec, la liquidation si laborieuse de la succession de Bertrand une fois terminée, venait, du moins en apparence et pour la forme, de changer de mains. Olivier Du Guesclin, frère et principal héritier du connétable, continuait d'habiter l'hôtel dont cette petite maison n'était qu'une dépendance, et néanmoins c'était le bruit public que Pierre de Rocherousse, écuyer attaché à la maison du comte de Longueville, en avait fait l'acquisition. Pour savoir à quel propriétaire ils devaient adresser leurs réclamations, les clercs de matines de Notre-Dame firent faire par leur procureur aux dits Olivier et Pierre, absents de Paris, ce qu'on appelait alors en terme de pratique une « ostension » de l'immeuble de la rue Barre-du-Bec sur lequel ils avaient droit de recueillir, à titre de cens, une rente annuelle de 10 sous parisis. Dans cet acte d'« ostension » daté du 4 juin 1390, on dit expressément que la bicoque vendue douze ans auparavant par Guillaume Rat servait alors d'écurie ou d'étable à chevaux; et lorsque, le 16 août suivant, Pierre de Rocherousse, répondant à l'« ostension » du chapitre, s'en reconnut propriétaire, il fut déclaré qu'elle était affectée à ce même usage. Une telle affectation était en parfait accord avec les dimensions de l'immeuble, puisque, d'après un plan levé en 1760 et joint au dossier, elle ne mesurait que 13 pieds et demi de largeur, sur 67 de profondeur. Comment Adolphe Berty a-t-il pu supposer un seul instant qu'un connétable de France avait résidé dans une maison aussi chétive et de dimensions aussi

¹ « A domino Bertrando de Guesclin, constabulario Francie, pro domo sua ad Barram Rostri, quondam Guillelmi Rat, decem solidi qui restant, quia nichil vult solveere, respondens quod, dum rex Francie tenebit guerras suas, nichil solvet. Ideo hic... nichil. »

exiguës. Trop intelligent pour n'être pas frappé de la difficulté, il en tente une explication qui montre bien qu'il ne se dissimulait pas l'in vraisemblance de son hypothèse. « Il est à supposer, dit-il, que Du Guesclin logea réellement dans le petit hôtel dont nous allons parler et dont les dimensions infiniment restreintes, quoique rigoureusement suffisantes pour une sorte de pied-à-terre, étaient plus en harmonie avec les goûts modestes de notre héros qu'avec la haute dignité de sa charge ¹ ».

Olivier Du Guesclin meurt en janvier ou février de l'année 1403, d'après l'ancienne manière de compter, qui correspond à 1404, selon le nouveau style. L'ancienne propriété de Guillaume Rat, de Bertrand, puis d'Olivier Du Guesclin et de Pierre de Rocherousse, change encore une fois de mains, et le nom du nouvel acquéreur est tellement intéressant pour nous qu'il importe de rapporter textuellement, en le traduisant, l'article de compte du receveur du mandé pour cette année 1404 : « D'Arnoul Boucher, pour sa maison devant la Barre-du-Bec, qui fut à Pierre de Rocherousse, en quatre termes, 10 sous ² ». C'est ici, comme on le voit, que les pièces mises en œuvre par Bertv viennent le plus heureusement du monde rejoindre pour ainsi dire et compléter les nôtres. Nous savions déjà, grâce aux annotations marginales du cartulaire de Saint-Antoine, qu'un hôtel de la rue Saint-Merry proprement dite ou de la section occidentale de la rue de la Verrerie, compris dans la censive de Saint-Merry et redevable d'une rente à Saint-Antoine, placé par suite exactement dans les mêmes conditions que l'habitation achetée par Du Guesclin en 1372, appartenait, pendant les premières années du quinzième siècle, au trésorier des guerres Arnoul Boucher. Nous apprenons maintenant par le passage emprunté aux extraits des comptes de l'office du Mandé dont nous venons de donner la traduction que ce même Arnoul Boucher acheta dès 1404 une petite maison provenant de la succession du connétable de Charles V et située en face de la Barre-du-Bec, c'est-à-dire à très peu de distance de l'angle occidental formé par la rencontre de cette rue Barre-du-Bec et de la rue de la Verrerie. Comme cette petite maison, dont nous connaissons les dimensions exactes, a toujours été trop chétive pour servir de résidence à un connétable de France et même à un financier opulent tel qu'Arnoul Boucher, qui devint membre du grand Conseil en 1406, il est impossible de concilier les divers textes que nous venons de passer

¹ *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, années 1855-1856, p. 223.

² « Ab Arnulpho Boucher, pro domo sua ante Barram du Becq, que fuit Petri de Rocherousse, quatuor terminis : decem solidos. »

en revue si l'on n'y voit avec nous, non une habitation se suffisant à elle-même et offrant assez de ressources pour que d'aussi grands personnages pussent s'y loger eux et leurs gens, mais plutôt une partie relativement humble d'un tout plus considérable, une simple dépendance d'un corps de logis principal, d'un véritable hôtel ayant façade sur la rue de la Verrerie, hôtel qui dut passer dans son entier, vers le commencement de 1404, des mains de Bertrand, puis d'Olivier Du Guesclin, et par l'intermédiaire de Pierre de la Rocherousse, dans celles d'Arnoul Boucher.

Cette interprétation, qui permet d'accorder entre elles des mentions qui autrement semblent se contredire, est en outre la plus conforme à ce que l'on sait des belles résidences parisiennes de la fin du quatorzième et du commencement du quinzième siècle, du moins de celles qui appartirent à de hauts dignitaires du rang de Du Guesclin ou à de grands financiers de l'importance d'Arnoul Boucher. Ainsi, pour ne parler que de ces derniers, l'hôtel de Jean de la Haye, dit Piquet, d'où le passage Pecquai, ouvert sur l'emplacement de cet hôtel, et le Plessis-Piquet près de Paris, maison de plaisance ou de campagne de ce financier, ont pris leur nom, s'étendait depuis la rue Maulart, aujourd'hui des Blancs-Manteaux, jusqu'à la rue de Paradis et avait issue sur ces deux rues¹. Plus magnifique encore était l'hôtel de Miles Baillet, à la fois changeur, maître des comptes et trésorier du roi, marié à Denise Boucher, sœur d'Arnoul. Guilbert de Metz a célébré avec enthousiasme les beautés de cet hôtel, situé comme celui du beau-frère de Miles en la rue de la Verrerie, dans un passage bien connu de sa *Description de Paris sous Charles VI* : « Entre lesquels hôtels était celui de Miles Baillet en la Verrerie, qui était trésorier du roi, auquel hôtel était une chapelle où l'on célébrait chacun jour l'office divin. Il y avait chambres, salles et études en bas pour demeurer en été, par terre, et en haut tout pareillement où l'on habitait en hiver. Aussi, il y avait des verrières autant qu'il y a de jours en l'an². » Miles Baillet et Arnoul Boucher étaient beaux-frères et voisins; ils avaient de plus une situation sociale à peu près équivalente. Miles mourut sans enfants, tandis qu'Arnoul, marié à Jeanne Gentien, laissa deux fils, Pierre et Bureau Boucher, qui furent appelés à recueillir la succession de leur oncle par alliance. Si les époux Baillet, au témoignage d'un contemporain et d'un témoin oculaire, faisaient leur résidence dans une sorte de palais décoré de plus de trois cents verrières, pouvons-nous

¹ Sauval, III, 564, 572.

² *Paris et ses historiens*, par Leroux de Lincy et Tisserand, p. 200 et 201.

admettre sans la plus choquante invraisemblance qu'à quelques pas d'eux les Boucher, dont l'opulence n'était pas moindre et qui formaient une famille plus nombreuse, n'avaient d'autre habitation que l'ancienne écurie de Pierre de Rocherousse! Loin qu'il y eût un tel contraste entre les deux résidences, on les voit mises en quelque sorte sur la même ligne dans un compte de la voirie de Paris pour l'année 1475 : « Les hoirs sire Miles Baillet, jadis trésorier de France, pour le jardin de la Barre-du-Bec approprié à l'hôtel du dit trésorier et à l'hôtel feu Arnoul Boucher, en son vivant notaire et secrétaire du roi et contrôleur de son audience ¹. » Comme on lit ailleurs, dans un compte des confiscations opérées par les Anglais à Paris en 1421², d'une part, que l'hôtel de feu Miles Baillet aboutissait par derrière à celui de Tannegui du Châtel, d'autre part que la grande maison de ce dernier faisait le coin de la rue Barre-du-Bec, sans doute le coin du côté de la rue Neuve-Saint-Merry, on peut se rendre compte du vaste espace qu'occupait sous le règne de Louis XI le jardin dit de la Barre-du-Bec, ainsi que de l'importance des deux hôtels auxquels ce jardin avait été approprié ou annexé.

Après la mort d'Arnoul Boucher, survenue en 1414, Jeanne Gentien eut, tant qu'elle vécut, c'est-à-dire jusqu'en 1433, date de son décès, la jouissance des immeubles achetés par son mari en 1404; or le receveur du Mandé dit formellement, dans les articles de comptabilité correspondant aux années 1415 et 1432, que la maison pour laquelle Jeanne avait à payer aux clercs de matines de Notre-Dame 10 sous parisis de rente annuelle n'était pas celle qu'elle habitait, mais une autre mise en communication par ses derrières seulement avec la première : « De damoiselle Jeanne la Gentienne, jadis femme de feu Arnoul Boucher, pour sa maison, tenant par derrière à celle où elle demeure, seant devant la Barre du Becq, laquelle fut à Pierre de Rocherousse, aux quatre termes, dix sous ³. » La démonstration nous semble complète, et nous n'y avons tant insisté qu'en raison du crédit exceptionnel et très légitime qui s'attache aux travaux topographiques d'Adolphe Berté.

L'hôtel de la rue de la Verrerie et les deux maisons de la Barre-du-Bec, ayant appartenu, vers la fin du quatorzième siècle, à Pierre de Rocherousse et, antérieurement, à Du Guesclin, continuèrent de rester dans les mêmes mains jusque vers la fin du

¹ Sauval, III, 424. Cet Arnoul Boucher, deuxième du nom, était le petit-fils d'Arnoul, premier du nom.

² *Id.*, III, 289.

³ Archives nationales, S 54, dossier de la rue Barre-du-Duc.

quinzième siècle. De ces deux maisons de la Barre-du-Bec, l'une, l'ancienne demeure de Guillaume Rat, dépendant de la censive du chapitre de Notre-Dame, était de beaucoup la plus modeste. L'autre, où pendait encore aux dix-septième et dix-huitième siècles l'enseigne significative de la Grande-Lance, faisait partie de la censive de Saint-Merry, comme l'hôtel de la rue de la Verrerie, et avait une certaine importance ¹. Le 30 mai 1495, Étienne Boucher, élu de Paris, seigneur de Charenton, arrière-petit-fils d'Arnoul 1^{er}, bailla à rente la maison Rat, dite la Petite-Lance, à un simple menuisier, qui la transmit pendant près d'un siècle à ses descendants. Ce bail à rente mentionne comme appartenant à la petite maison vendue « les étables et bûchers de la grande maison » du vendeur. En 1513, les dépendances de cette grande maison, alors occupée par maître Bureau Boucher, procureur au Châtelet, s'étendaient jusque sur les derrières de l'habitation d'un secrétaire et changeur du roi que l'auteur de *Notre-Dame de Paris* a rendu célèbre, maître Jacques Charmolue, habitation qui faisait le coin, du côté du couchant, de la rue Barre-du-Bec et de la rue de la Verrerie ².

Quant à la Grande-Lance, dès le milieu du seizième siècle, elle avait passé des mains des Boucher dans celle des Sanguin de la branche de Livry; mais, le 15 octobre 1658 ³, Antoine Sanguin, président au parlement et prévôt de Chablis, aliéna la maison de la Barre-du-Bec, dite la Grande-Lance, qui, réunie bientôt à la Petite, dont elle était séparée depuis 1494, reconstitua un entretenant digne d'appartenir à un noble de situation modeste ou à un bon bourgeois. Tel fut, du reste, le caractère des quatre familles Levassor-Turmesnil, Ancelin, Dains et Crampon, qui possédèrent successivement ces deux immeubles et habitèrent même d'ordinaire le plus important des deux, à savoir la Grande-Lance, jusqu'à l'époque de la Révolution.

Vers le milieu du dix-septième siècle, la majeure partie de l'emplacement de l'ancien hôtel de Du Guesclin était représentée par la grande maison de la rue de la Verrerie, en la paroisse de Saint-Merry, où demeurait messire Antoine de Ricouart, conseiller du roi. La situation de cette grande maison, située à peu de distance de l'angle occidental formé par la rencontre des rues de la Verrerie

¹ Archives nationales, S 54, dossier de la rue Barre-du-Bec.

² Sauval, III. 558. Jacques Charmolue, dont Victor Hugo a emprunté le nom au compte de la prévôté de Paris pour 1513, publié par Sauval, avait acheté cette maison de trois sœurs : Isabelle, Marie et Jeanne le Forestier, damoiselles, mariées à Jean Amyot, à Martin le Cerf et à Jacques de Faverolles.

³ Archives nationales, S 54, dossier de la rue Barre-du-Bec.

et Saint-Merry concorde parfaitement avec tous les textes. En outre, de même que la résidence qui avait appartenu environ trois siècles auparavant au connétable de Charles V, l'hôtel d'Antoine de Ricouart, dont la façade principale était sur la rue de la Verrerie, possédait une sortie par derrière sur la rue Barre-du-Bec. Dans le célèbre *Terrier du roi*, exécuté vers la fin du dix-septième siècle, le n° 98 du plan de la rue de la Verrerie est ainsi décrit : « Maison à porte cochère appartenant au sieur Ricoine (lisez : Ricouart), laquelle a sortie par la rue Barre-du-Bec ¹. » Ce n° 98 était la troisième maison à droite en partant de la rue Barre-du-Bec et en allant vers l'église Saint-Merry. Les n°s 97, 99 et 100 de la même rue appartenaient également à M. de Ricouart, et le n° 97 offrait cette particularité que l'enseigne qui y pendait était « l'épée royale ». Dans ce même *Terrier du roi*, le n° 22 de la rue Barre-du-Bec est accompagné de la légende suivante : « Maison et deux boutiques appartenant à M. de Riquoir ² » (lisez : à M. de Ricouart). Ce n° 22 était la quatrième maison à gauche en se dirigeant vers le Temple. Enfin, et cette dernière circonstance nous semble particulièrement topique et décisive, il résulte d'un acte en date du 6 janvier 1663 que, quoique l'hôtel d'Antoine de Ricouart fût placé dans la censive des chanoines de Saint-Merry, le propriétaire de cet hôtel n'en avait pas moins à payer chaque année à l'abbesse et aux religieuses de Saint-Antoine une rente foncière de 13 livres 2 sous tournois.

Nous proposons cette identification comme très vraisemblable, non comme indiscutable et absolument certaine. C'est que nous n'avons pu, malgré nos patientes recherches et nos persévérants efforts, refaire tous les anneaux de la chaîne qu'il faudrait avoir en main pour passer sûrement d'Arnoul Boucher à Antoine de Ricouart, du maître des comptes de Charles VI au conseiller d'État de Louis XIV. Plus heureux et aussi plus habile que nous, Adolphe Berty, s'aidant de ces extraits des comptes du Mandé de 1378 à 1680 qu'il a le premier signalés et mis en œuvre, est parvenu à poursuivre, selon son expression, l'identité de l'ancienne demeure de Guillaume Rat à travers cinq siècles; il a pu dresser la liste des propriétaires ³ de cette maison depuis la mort de Bertrand Du

¹ Archives nationales, *Terrier du roi*, t. VIII (Q¹1099^{10A}), f° 137.

² *Ibid.*, *Terrier du roi*, t. IX (Q¹1099^{10B}), f° 173.

³ *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, années 1854-1856, p. 224. Voici cette liste, à laquelle nous avons apporté quelques rectifications ou compléments : Guillaume le Rat (1367-1378); Bertrand Du Guesclin (1378-1380); Olivier Du Guesclin et les exécuteurs testamentaires de Bertrand (1380-1390); Pierre de Rocherousse (1390-1404); Arnoul Boucher (1404-

Guesclin jusqu'à nos jours. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, il a trouvé joint au dossier un plan levé en 1760, où la maison de la Petite-Lance est indiquée avec sa situation par rapport aux maisons voisines. « Ce plan, écrivait en 1856 le savant antiquaire, qui lui donne 13 pieds et demi de largeur sur 67 de profondeur, rapproché du cadastre, démontre immédiatement qu'elle était représentée par la maison n° 41 de la rue Barre-du-Bec, et qu'elle l'est, depuis le redressement de cette rue et le changement de son vocable, par la partie méridionale de la maison n° 47 de la rue du Temple ¹. »

La sûreté précise, la rigueur mathématique des résultats où Bert y est arrivé pour une habitation qui, sans avoir été, comme notre érudit devancier l'avait supposé, l'hôtel principal de Bertrand, n'en constitua pas moins l'une des dépendances de cet hôtel, nous encourage à émettre un vœu avant de clore cette trop longue et nécessairement minutieuse étude. Après les cinq puissants fondateurs ou restaurateurs de notre unité nationale, après Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, Charles le Sage et Charles le Victorieux et au-dessous de Jeanne d'Arc, l'héroïne incomparable, Du Guesclin est peut-être de tous les hommes célèbres du moyen âge celui qui a le mieux mérité de la France; il est aussi l'un de ceux dont le nom a conservé, même depuis la chute de l'ancien régime, une popularité véritable. La statue élevée sur une place de Rennes, si mauvaise qu'elle soit, et la petite colonne commémorative de Broons montrent que les compatriotes de Bertrand sont

1409); Jeanne Gentien, dite la Gentienne, veuve d'Arnoul Boucher (1414-1433); Bureau Boucher, le second des deux fils d'Arnoul Boucher et de Jeanne Gentien (1435); Étienne Boucher, élu de Paris, seigneur du Pont-de-Charenton (1494); Vincent, menuisier (1495); Denis Vincent, aussi menuisier (1534); la veuve de Jean Vincent (1548), sans doute héritière de Denis Vincent, laquelle commença à payer au Mandé 12 sous 6 deniers de cens, au lieu de 10 sous seulement; Jean le Bonnier (1552), comme curateur des enfants de Nicole Vincent, en son vivant procureur au Châtelet; Antoine de Saint-Fussien (1579); Laurent Haut de Sens, notaire au Châtelet, qui est dit avoir succédé à maître Galeran de Saint-Fussien (1602); les héritiers de Laurent Haut de Sens (1646); M. de Turmesnil (1658); François de Turmesnil (1660); la veuve Marguerite le Certain (1664); Perrette Dufour, nourrice de Louis XIV et veuve de Pierre Ancelin, qui l'avait achetée, le 5 mars 1684, de Marguerite le Certain, et en fit don, le 2 juin suivant, à son fils Louis Ancelin, contrôleur de la maison de la reine. Le 22 mars 1752, les héritiers de ce dernier la vendirent à Étienne-Adrien Dains, avocat au Parlement. En 1776, elle passa à Joseph Crampon, dans la famille duquel elle se trouvait encore lorsque Bert y fit ses recherches et dressa la liste qui précède au commencement de 1856.

¹ *Id.*, *Ibid.*, p. 225.

loin d'avoir oublié ce Breton qui fut un si grand Français. A l'Exposition de l'année dernière figurait une statue, moins mauvaise que celle de Rennes, qui doit être érigée au pied des montagnes où mourut le vaillant connétable à Châteauneuf-de-Randon. Il y a bien aussi dans la grande cour du palais de Versailles un Du Guesclin de roman, sorte de pendant au point de vue de la statuaire de la romance du « Beau Dunois » dans la littérature. On ne saurait adresser un reproche du même genre à l'édilité parisienne, du moins à propos de l'illustre chevalier breton, car elle n'a rien fait pour lui, que nous sachions; ou plutôt disons, pour ne pas commettre d'injustice, qu'elle a cru s'acquitter envers la mémoire de Du Guesclin en donnant son nom à une rue ignorée de la majorité des Parisiens. Cet hommage nous semble insuffisant, et nous exprimons le vœu, non point que l'on érige ici une statue nouvelle qui contribuerait à accroître un certain mode d'encombrement des voies publiques dont nous sommes menacés, mais que, pour consacrer le souvenir de la résidence à Paris du vainqueur de Cocherel, on se contente de placer au n° 17 de la rue du Temple une inscription ainsi conçue : « Sur l'emplacement de cette maison, en face de la Barre-du-Bec, se trouvait une des entrées et dépendances de l'hôtel possédé, de 1372 à 1380, par Bertrand Du Guesclin, connétable de France. »

Siméon LUCE.

UN LIVRE NOUVEAU SUR BOSSUET ¹

Il n'est pas de sujet, si épuisé qu'il semble, qu'on ne puisse rajeunir en quelque manière. M. Lanson vient d'en donner une nouvelle preuve dans son beau livre sur Bossuet.

Ce livre est l'œuvre d'un libre penseur qui tient à marquer à chaque instant son incroyance, mais d'un libre penseur à l'esprit ouvert et large, clairvoyant et impartial, dont aucune passion sectaire ne trouble le regard et n'altère le jugement; et il se trouve que jamais peut-être aucun croyant n'a témoigné d'un goût plus vif, d'une sympathie plus ardente et plus profonde pour le génie, le caractère et la personne de Bossuet. Sur tous les points où nous l'admirions déjà, M. Lanson nous donne de nouvelles raisons de l'admirer davantage; sur tous ceux où ses idées, son rôle, étaient plus ou moins contestés, il conclut en sa faveur, et sur preuves.

Ce n'est pas que M. Lanson ait beaucoup ajouté au Bossuet des *Sermons* et des *Oraisons funèbres*, tel que nous le connaissions. Peut-être, cependant, a-t-il marqué mieux qu'aucun des écrivains qui ont traité avant lui le même sujet, les constants efforts que fit Bossuet pour se rapprocher de l'idéal élevé qu'il s'était proposé dès sa jeunesse, et mis dans une plus vive lumière ce qu'il dut à Vincent de Paul. Dans les conférences de Saint-Lazare, M. Vincent enseignait aux jeunes prédicateurs à laisser de côté tous les ornements frivoles; à ne demander leurs inspirations qu'à la vérité et à la charité. Bossuet, cela est certain, suivit ces conférences, et elles contribuèrent à débarrasser sa parole du pédantisme et du clinquant dont il n'était pas complètement exempt dans sa jeunesse. Ce fut ainsi que le plus grand orateur chrétien du dix-septième siècle dut une part de son génie aux inspirations du plus grand apôtre de la charité.

Ce que M. Lanson a montré, mieux que personne, je crois, avant lui, c'est que Bossuet n'est pas seulement un grand orateur, mais un poète, et un grand poète. Par une série d'heureuses citations, il nous fait voir à quel point ce génie, en apparence si austère, avait l'émotion vive, l'imagination puissante, et, chose rare alors, le sen-

¹ *Bossuet*, par G. Lanson. Paris, Lecène et Oudin, 1891.

timent vrai de la nature. Sans doute, ce n'est qu'accidentellement qu'il en parle, mais alors, il le fait comme Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre le feront un siècle après lui. Qu'on écoute cette page tirée du *Traité de la Concupiscence* :

« Je me suis levé, pendant la nuit, avec David, pour voir vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées. Qu'ai-je vu, ô Seigneur !... Le soleil s'avancait, et son approche se faisait connaître par une céleste blancheur qui se répandait de tous côtés; les étoiles étaient disparues et la lune s'était levée avec son croissant d'un argent si beau et si vif que les yeux en étaient charmés... A mesure qu'il s'approchait, je la voyais disparaître; le faible croissant diminuait peu à peu, et, quand le soleil se fut montré tout entier, sa pâle et débile lumière s'évanouissant, se perdit dans celle du grand astre qui paraissait, dans laquelle elle parut comme absorbée... Et la place du croissant ne parut plus dans le ciel, où il tenait auparavant un si beau rang parmi les étoiles ! »

Cette phrase « merveilleuse », comme le dit M. Lanson, ne la croirait-on pas tirée des *Harmonies de la Nature*, ou même de quelque page de Chateaubriand? Si, pour être poète, il n'est pas nécessaire d'avoir écrit en vers, on peut affirmer, sans crainte de paradoxe, que Bossuet est l'un des plus grands poètes du dix-septième siècle. Nul n'a eu de plus puissants coups d'aile, de plus hautes envolées vers les cimes. Par moments, il fait penser à Homère et s'en rapproche.

I

Ce qui nous a paru le plus neuf, le plus intéressant, dans le livre de M. Lanson, c'est la partie consacrée aux idées politiques de Bossuet. On peut dire qu'elle fait définitivement justice de cette absurde légende, qui a si longtemps représenté Bossuet comme le théoricien du pouvoir absolu et le vil adulateur de Louis XIV. La vérité est que personne n'a parlé plus librement au roi, du haut de la chaire, ni cherché à renfermer le pouvoir souverain dans des limites plus raisonnables. Si Bossuet est partisan de la monarchie absolue (et comment eût-il pu ne pas l'être à l'époque où il vivait!), ses idées sont loin d'être acquises à l'absolutisme et au droit divin tels que nous avons coutume de les entendre. Sans doute, à ses yeux, le pouvoir des rois est absolu, en ce sens qu'il est indépendant du peuple et ne peut lui être retiré par lui; mais il rencontre pour limites la raison et le devoir. Irresponsables vis-à-vis de leurs

sujets, les rois demeurent responsables devant leur conscience et devant Dieu.

Après l'Écriture sainte, sous l'autorité de laquelle il place son livre, et qui lui fournit le *criterium* pour juger de la valeur des idées, Bossuet a eu deux maîtres en politique, Aristote et Hobbes. On connaissait le premier. Malgré l'abîme qui les sépare, il est certain que Bossuet s'inspire souvent de la *Politique* d'Aristote ; que, comme lui, il s'appuie avant tout sur l'expérience, et ne voit dans les maximes « investies par la révélation d'une souveraine autorité, autre chose que l'observation généralisée et réduite en lois. »

On connaissait moins le second. Mais, par une suite d'habiles rapprochements, M. Lanson met hors de doute l'influence exercée par Hobbes sur Bossuet ; la comparaison de leurs œuvres fait ressortir jusqu'à l'évidence la ressemblance de doctrines souvent présentées presque dans les mêmes termes. Hobbes avait dit : *Homo homini lupus*, et c'était de l'anarchie primitive qu'il avait fait sortir la monarchie absolue. Bossuet procède de même : « Selon le droit primitif de la nature, dit-il, nul n'a de droit particulier et tout est en proie à tous : la seule autorité du gouvernement peut mettre un frein aux passions. » Pour lui, comme pour Hobbes, le gouvernement naît du consentement mutuel ou de la conquête. Sa raison d'être, c'est de procurer le salut public ; et pour remplir sa mission, il a besoin d'un pouvoir absolu. Son droit une fois créé, tous les autres disparaissent devant le sien ; et l'autorité ne peut être retirée au souverain même injuste.

Toute la doctrine politique de Hobbes se résumait à ceci : museler la bête humaine. Dans cette doctrine pessimiste, Bossuet transfuse la moralité et la charité. Sans doute, les hommes sont méchants ; mais ce sont des êtres moraux ; ils ont des devoirs envers leurs semblables, et, par conséquent, des droits que l'équité naturelle reconnaît et que l'État doit consacrer ; ils sont régis par la loi d'amour. « Le fondement naturel du droit humain du pouvoir, dit Bossuet, c'est la nécessité de l'autorité, le droit divin n'en a point d'autre. » Il ne saurait y avoir d'amour sans société, ni de société sans gouvernement ; en imposant aux hommes la loi d'amour, Dieu a consacré lui-même la nécessité naturelle qui crée la société politique, et proclamé le droit divin par la bouche de saint Paul : *omnis potestas a Deo*. Mais saint Paul dit « toute puissance » et non « toute monarchie » ; aussi Bossuet reconnaît-il sans difficulté la légitimité des autres formes de gouvernement, et même de la forme républicaine. « Tout peuple, dit-il, doit suivre comme un ordre divin le gouvernement établi dans son pays. »

Ce qui est institué de Dieu, ce n'est donc pas le roi très chrétien, ce n'est pas même le roi, c'est uniquement le souverain magistrat. Qu'il s'appelle roi, empereur ou président, qu'il soit hérétique, païen, athée même, le dépositaire de la souveraineté est sacré; il tient de Dieu la puissance et l'exerce en son nom. Mais Bossuet n'entend pas, comme l'avait fait Hobbes, légitimer tous les pouvoirs, même ceux fondés sur la violence; il prétend écarter la doctrine révolutionnaire d'après laquelle le droit résulte du fait et le succès légitime le crime. Il y parvient en introduisant dans la théorie l'idée de la longue possession, de la tradition. C'est, avant tout, au temps qu'il demande la consécration des pouvoirs que la force ou l'élection ont fondés. Si le fait ne créait pas le droit, si le gouvernement renversé gardait un droit perpétuel contre celui qui l'a remplacé, l'anarchie serait toujours menaçante. Bossuet emprunte le remède à la coutume civile; pour lui, le droit naît, non de la possession, mais d'une possession prolongée, en un mot de la prescription : « Un moment arrive, dit-il, où ce qui est a droit d'être parce qu'il est, où ce qui n'est plus n'a plus droit d'être parce qu'il n'est pas. »

Le gouvernement légitime et de droit divin dans un pays, c'est celui qui s'y trouve anciennement établi, et qu'une longue expérience a démontré convenir à l'esprit de la nation. « Pour parler un langage moderne, dit M. Lanson, Bossuet ne rêve pas une théocratie, car il affranchit le trône de l'autel; il n'est pas légitimiste, car il ne croit pas que le droit au pouvoir persiste indéfiniment sans la possession effective du pouvoir; il n'est pas même monarchiste, car il ne l'est qu'accidentellement, comme Français; Hollandais ou Suisse, il serait républicain. Ce qu'il est seulement, mais ce qu'il est essentiellement et absolument, le voici : il est conservateur, il professe la plus large doctrine de conservation sociale ¹. »

Ce n'est pas que Bossuet condamne, en principe, la souveraineté du peuple. Il consent que la souveraineté réside d'une façon permanente dans le peuple; mais ce qu'il ne peut admettre, « c'est cette souveraineté idéale au nom de laquelle se renversent tous les gouvernements et qui légitime tous les attentats, toutes les révolutions. »

Pour lui, quand une fois le peuple a fait acte de souverain, quand il a élu le roi, le chef de l'État, de quelque nom qu'on le nomme, il a épuisé sa souveraineté en l'exerçant. « S'il l'a cédée, dit-il, il ne l'a plus. » La nomination du souverain ne saurait être,

¹ P. 221.

à ses yeux, une délégation temporaire et résiliable, autrement il n'y a plus de gouvernement possible. Une fois la forme du gouvernement établie, le peuple d'où la souveraineté émane peut-il la garder en réserve pour battre en brèche le gouvernement qu'il a fondé? Ce serait légitimer le droit d'insurrection, livrer l'État aux entreprises d'une minorité factieuse, aux caprices des ambitieux et des violents, introduire dans la société politique un germe destructeur et, en condamnant le gouvernement à se préoccuper d'abord de sa défense, le détourner de sa fonction essentielle, qui est de procurer le bien des citoyens.

« L'expérience de notre siècle, ajoute l'auteur, nous permet de témoigner si c'est un bon sens éclairé qui fait parler ainsi Bossuet, ou un préjugé fanatique. » C'est pour cela qu'il est conservateur, qu'il tient aux formes de gouvernement établies et consacrées par le long usage, et veut que l'acte nécessaire à l'origine de la cession de la souveraineté ne se renouvelle que le plus rarement possible. La préférence de Bossuet pour la monarchie héréditaire n'a point d'autre fondement; si la monarchie est, à ses yeux, le meilleur des gouvernements, c'est qu'il est le plus éloigné de l'anarchie, c'est « *qu'elle établit l'ordre qui marche le mieux tout seul.* » L'autorité monarchique doit être sacrée et absolue, mais elle doit aussi être paternelle et soumise à la raison; elle se limite ainsi elle-même par une force interne. Les rois peuvent faire le mal, mais ils ne doivent pas le faire; si Dieu leur a donné des droits, il leur a imposé des devoirs, et, avant tout, celui de respecter cette loi des lois qui est l'Évangile. C'est par là que Bossuet corrige Hobbes, introduit la moralité dans sa rude doctrine et donne un contre-poids à l'autorité absolue.

Telles furent les leçons que Bossuet donna au dauphin. M. Lanson rend un hommage éclatant à l'élévation de son enseignement, à l'excellence de sa méthode, à la justesse et à la largeur des idées qu'il s'efforça d'inculquer à son royal élève. Elles condamnaient tous les excès. Bossuet essayait d'entourer le principe de la monarchie absolue de toutes les garanties qu'il comporte. Il séparait nettement le trône de l'autel, et nul ne fut jamais plus ennemi du fanatisme. Il apprenait au dauphin à maudire la Saint-Barthélemy; il déclare qu'on ne peut trouver un prétexte qui ait la moindre apparence pour atténuer l'horreur d'une telle action; on sent que toute sa pitié, toute sa sympathie sont pour les victimes. « Qui n'admirerait, dit M. Lanson, cette rare sincérité? »

Sans doute, il n'était guère partisan de ce que nous appelons aujourd'hui les garanties constitutionnelles, sans doute encore les doctrines de Bossuet ne répondent plus complètement à nos idées

modernes. M. Lanson ose pourtant les qualifier de « libérales », et le mot ne paraît pas injuste quand on les compare à l'idée qu'un Louis XIV et un Louis XV se faisaient de leur pouvoir royal. Il y a loin, évidemment, de ces doctrines aux théories politiques du dix-neuvième siècle, mais, dit M. Lanson, il y a moins loin qu'on ne serait tenté de le croire; « et l'on ne s'en étonnera pas trop si l'on songe que, pour Bossuet, l'Évangile, en politique comme en toute chose, est la loi suprême, et que, d'autre part, la déclaration des droits de l'homme est une conséquence lointaine, mais directe, de l'esprit évangélique. »

Des trois termes de la formule dans laquelle nous avons coutume de résumer nos prétendues conquêtes, les deux premiers ne sont pas exclus de la société telle que Bossuet la conçoit; car la fraternité en constitue le lien, et Bossuet est évidemment favorable à l'égalité devant la loi; la liberté seule en paraît absente. Et pourtant Bossuet lui-même reconnaît que l'individu n'aliène de son droit que ce qui est nécessaire pour que le gouvernement puisse faire sa fonction, et qu'en tout ce qui ne menace pas la paix, l'ordre, la sécurité du corps social, le gouvernement ne saurait user de contrainte à son égard. N'est-ce pas reconnaître implicitement le principe des libertés individuelles?

II

M. Lanson ne rend pas une justice moins éclatante aux œuvres morales et théologiques de Bossuet, et met en un relief nouveau la perspicacité de ce puissant génie; il montre avec quelle clairvoyance il a discerné dans la Réforme non seulement une hérésie, mais le principe de toutes les hérésies, prévu le développement de la philosophie du dix-huitième siècle et admirablement compris comment du libre examen devaient fatalement sortir le scepticisme individuel, la rationalisme et la libre-pensée de nos jours. L'auteur prouve d'ailleurs à quel point la puissance de l'argumentation s'allia toujours dans sa polémique à la modération de la forme et à la charité envers les personnes. Dans la querelle du quietisme il explique avec une merveilleuse clarté comment, quand tout le monde à Paris et à Rome même était favorable à Fénelon, Bossuet fut contraint de parler haut et fort pour se faire entendre; comment, dans cette mémorable querelle, le bon sens, la droiture, furent constamment de son côté, la souplesse et l'intrigue du côté de Fénelon.

Orateur et écrivain de génie, Bossuet a été, par-dessus tout, homme d'action. Il n'estime la vie que pour le bien qu'on y peut

faire, et tout, chez lui, se tourne à l'œuvre. Organisation puissante, travailleur infatigable, il lit en voyage, en carrosse; ses immenses études ne lui font pas négliger son diocèse; il prêche, et abaisse sans effort à la portée des humbles et des simples cette parole qui, lorsqu'elle le veut, sait étonner et ravir les grands; il s'occupe des catéchismes, de la fondation des écoles, de la conduite des congrégations religieuses, de la direction des âmes, du soulagement des pauvres; et ce qui domine, inspire, vivifie tout cela, c'est une foi profonde, ardente, qui n'a jamais connu le doute, qui le pénètre tout entier, communique l'ardeur à son âme, préserve sa volonté de la défaillance et fonde la merveilleuse unité de sa longue et belle vie. Il avait la sensibilité fine et vive, l'âme douce et tendre. « Il était tout amour et toute charité. » Sans aigreur et sans haine, sans ambition et sans orgueil, toujours serein dans la tranquille possession de lui-même, il aimait ardemment l'Eglise et la France. L'esprit était à la hauteur du cœur « fort, simple et franc ». « Il mettait les âmes au large, » dit excellemment M. Lanson.

Nous n'avons pas la prétention de faire ici une étude complète sur Bossuet. Nous n'avons voulu que toucher les divers points sur lesquels son nouvel historien nous paraît avoir complété ou renouvelé ce que nous savions de lui.

« Il y a quelques années, dit-il, Bossuet était vaincu. En religion, l'incrédulité triomphait;... en politique, on avait foi à la liberté, au progrès, aux réformes, aux garanties constitutionnelles. En morale, on prétendait se passer de la religion et de la métaphysique. Et voici que tout ce qu'on avait tenté dans un effort hardi, tout ce qu'on avait cru d'une foi profonde, apparaît comme une chimère impossible, comme un rêve illusoire.... Les érudits, les critiques, esprits impartiaux, doutent sans insulter et regardent avec respect, avec émotion, parfois avec envie, l'humble foi où ils ne peuvent plus descendre... On a fait l'expérience de la liberté, des réformes, des constitutions : on n'y croit plus, ou du moins on croit que la liberté ne se suffit pas à elle-même et qu'il faut une règle... On comprend enfin ce qu'est l'autorité, son essence et son efficacité; on sent que les formes politiques et sociales ne peuvent se créer, comme elles s'abolissent, en un jour, et l'on commence à sentir que le temps contribue à l'organisation du corps politique et social; on commence à tenir compte de ce qu'on appelait jadis la coutume et la tradition... La morale détachée de tout principe religieux et métaphysique est apparue comme une sottise. Nulle morale ne peut se fonder sur l'intérêt et le plaisir; nul devoir ne peut se fonder sur l'observation et l'expérience... Elles ne peuvent

à elles seules, passer du fait au devoir. La science, en ce moment, renouvelle l'idée qu'on se faisait de l'univers. Sortira-t-il jamais une morale des théories évolutionnistes? Peut-être un jour; mais il n'en est point sorti encore. En attendant, il faut vivre, et l'homme ne peut vivre sans une morale... Et de cette morale, la forme la plus haute, la plus épurée est celle que le christianisme a présentée au monde...

« De toutes parts donc, je ne dirai pas que l'on revient aux idées de Bossuet, mais on s'en éloigne moins... Nous avons bâti sur les principes du dix-huitième siècle, mais l'édifice sera éternellement inachevé et ruineux si nous n'empruntons au dix-septième quelques solides matériaux. La Révolution nous a menés trop loin, au moins en politique : nous comprenons que, sans défaire ce qui a été fait, il faut le compléter, et que ce complément, c'est le passé qui peut l'indiquer à l'avenir. Par là, l'œuvre de Bossuet est redevenue, si elle a jamais cessé de l'être, actuelle et vivante.

« En religion, il nous offre l'hypothèse chrétienne dans sa forme la plus logique, la plus efficace, la plus séduisante.

« En politique, il nous donne la formule la meilleure, la plus sensée, la plus appropriée aux nécessités pratiques de la théorie conservatrice, des idées de tradition et d'autorité.

« En morale, appuyé sur l'Évangile, mais aussi sur la science de l'homme, il nous offre le plus haut idéal de bonté que l'on puisse concevoir, mais un idéal approprié à notre nature aux deux inclinations essentielles de notre âme, le besoin d'agir et le désir du bonheur. »

Nous avons tenu à transcrire, presque en entier, ces pages où M. Lanson résume les conclusions auxquelles l'a conduit l'étude attentive qu'il a faite de Bossuet. Nous craignons qu'il ne se fasse quelque illusion, quand il croit apercevoir un retour de l'esprit public à des idées plus saines en politique, en morale et en religion. Et pourtant son livre même en est un heureux symptôme et on ne peut que le remercier et le féliciter de l'avoir écrit. On sent qu'en étudiant un pareil modèle, M. Lanson en a subi (est-ce malgré lui?) la séduction et l'incomparable autorité; il s'est épris d'une large sympathie pour ce beau caractère et ce puissant génie, et ces sentiments nous ont valu une œuvre qui est, à coup sûr, l'un des hommages les plus complets qui aient jamais été rendus à Bossuet. Quand on a lu ce livre, on se sent comme surpris d'y avoir trouvé Bossuet plus vrai, plus raisonnable, plus largement et saintement chrétien qu'on ne le savait encore, plus beau, plus grand, plus inspirateur qu'on ne l'avait jusque-là pensé!

Adolphe LAGRANGE.

UNE ÉDITION CRITIQUE
DES ŒUVRES ORATOIRES DE BOSSUET ¹.

Bossuet n'a jamais eu autant d'adeptes qu'aujourd'hui, je ne dis pas seulement dans le clergé ou parmi les hommes de foi, mais dans le monde littéraire et chez les représentants de l'enseignement public. Un cours sur Bossuet, même s'il se fait au Collège de France, attire de nombreux auditeurs. Il n'est pas plus permis de critiquer Bossuet en Sorbonne que Robespierre au Théâtre-Français. Bon an, mal an, il paraît de janvier à décembre trois ou quatre ouvrages sur l'évêque de Meaux; 1891 a déjà un excellent *Bossuet* de M. Lanson, le brillant professeur du lycée Charlemagne, et l'on dit que M. Crouslé prépare sur la querelle de Bossuet avec Fénelon une magistrale étude, qui ne servira pas la mémoire de ce dernier.

On ne s'étonnera donc pas du mouvement d'attention que provoqua, en 1888, dans le monde lettré, l'annonce qu'une *Histoire critique de la prédication de Bossuet* allait être présentée en Sorbonne, comme thèse de doctorat, par un ancien élève de l'école des Carmes, M. l'abbé Lebarq.

L'entreprise paraissait téméraire. Après les travaux de l'abbé Vailant, de M. Floquet, de M. Lachat, de M. Gandar, de M. Gazier, de M. Brunetière, comment l'auteur pouvait-il prétendre faire mieux que ses devanciers, et surtout atteindre cette originalité qui est requise pour une thèse? Pouvait-il même espérer, comme il arrive naturellement à quiconque se présente au doctorat, d'être mieux informé de son sujet que les examinateurs?

Le candidat ne pouvait réussir que s'il avait renouvelé entièrement la question, scruté à nouveau tous les manuscrits, étudié à fond les sources authentiques, annulé ou rectifié, sur des points considérables, tous les travaux antérieurs, et composé lui-même une étude définitive. C'est ce qu'il avait fait. Le jury fut unanime à en convenir. La soutenance, et j'en parle en témoin, ne fut qu'une causerie pleine de compliments; et la Sorbonne, en proclamant M. Lebarq docteur ès lettres, se félicita d'avoir élevé à Bossuet un monument si solide. Il sembla cependant à plusieurs que l'école des Carmes, où le candidat avait fait ses études et où il continuait ses travaux depuis de longues années, avait à cette gloire autant de part que l'Université.

Le succès dépassa promptement le monde des étudiants et des professeurs; les revues les plus autorisées avertirent le public instruit, et l'on vit ce prodige de librairie, une thèse d'érudition qui se faisait réimprimer.

M. Lebarq avait si bien éclairé l'histoire de la prédication de Bossuet, que les erreurs et les défauts des éditions précédentes étaient

¹ *Œuvres oratoires* de Bossuet, t. I et II. — Edition critique complète en 6 vol., selon l'ordre chronologique, par l'abbé J. Lebarq, docteur ès lettres; texte des manuscrits : 6 francs le volume, 5 francs par souscription; chez Desclée, à Lille, rue de Metz, 41, et à Paris, rue Bonaparte, 90.

devenus visibles à tous les yeux. Une édition nouvelle devenait nécessaire. L'auteur de la thèse était tout indiqué pour accomplir cette œuvre difficile. Dix ans de recherches consciencieuses l'y avaient admirablement préparé; les professeurs de Sorbonne, ses maîtres de l'école des Carmes, les principaux critiques, s'accordaient à le lui demander; et lui-même se l'était bien promis, pour le cas où sa thèse recevrait bon accueil.

Aujourd'hui, l'édition critique des œuvres oratoires de Bossuet a commencé de paraître. Deux volumes en sont publiés, et les quatre autres les suivront de près.

Sachons gré à M. Lebarq d'avoir évité avec soin l'appareil d'une érudition pédantesque, en réduisant les notices et les notes au strict nécessaire, et en ne se piquant pas de reproduire servilement les particularités variables de l'orthographe. Les remarques sur la grammaire et le vocabulaire ont été condensées à part dans l'introduction du premier volume; ainsi groupées, elles sont plus courtes, plus claires et plus instructives; disséminées à travers l'ouvrage, elles auraient fait, au détriment des beautés de fond, une diversion fâcheuse et fatigante. Le premier volume contient un portrait de Bossuet encore jeune, d'après le curieux tableau de Mignard que possède le grand séminaire de Meaux, et trois fac-simile de son écriture. Il y a également dans le second volume et l'on trouvera aussi dans chacun des suivants une gravure et trois grands fac-simile.

Mais convient-il d'insister sur les mérites extrinsèques d'une telle œuvre? Nous en montrerions de préférence la valeur scientifique s'il ne suffisait pas d'avoir fait connaître, sur ce point capital, l'opinion de la Sorbonne et des juges les plus compétents.

Voulez-vous cependant avoir l'idée des rectifications que M. Lebarq a dû faire aux éditions de ses prédécesseurs? Cherchez, dans le premier volume, le panégyrique de saint Gorgon; relisez ensuite les textes publiés depuis Deforis, et comparez-les avec les changements, absolument justifiés d'ailleurs, de l'édition nouvelle. Citons encore, dans le même volume, sur la fête de Pâques, un sermon entier dont on n'avait jusqu'ici que des fragments éparés.

Que de fautes de lecture il a été nécessaire de corriger! Où M. Lachat, par exemple, avait lu « saint Jean, le fermier (1) du Sauveur », Bossuet avait écrit « le favori du Sauveur » (I, p. 376). Où tous les éditeurs ont imprimé « les *banquets* de tes usuriers », le manuscrit, reproduit en fac-simile, porte aussi clairement que possible « les *banques* de tes usuriers » (II, p. 457). Il y a telle page qui renferme jusqu'à cinq restitutions de la leçon véritable (I, p. 395). C'est à se demander si nous connaissons le vrai Bossuet. Et les commentateurs qui se sont exclamés sur chacun de ses mots!

Des variantes non effacées s'étaient glissées indûment dans le texte, où elles produisaient des redondances choquantes, des locutions ridicules; il a fallu voir dans le manuscrit l'ordre exact des rédactions successives et ne garder que la dernière, pour reléguer les autres dans

les notes. Parmi les variantes effacées, il en était de très instructives, qui faisaient saisir sur le vif le travail de la pensée chez Bossuet; on les a déchiffrées sous les ratures et données aussi dans les notes. Certaines corrections avaient été faites au manuscrit longtemps après la composition du texte primitif, pour l'adapter à d'autres auditoires; elles ont été mises à leur place chronologique lorsqu'elles avaient de l'importance, et en note dans le cas contraire. Les substituer aux passages effacés, c'est faire dire « mes sœurs » à Bossuet quand il s'adresse à la cour, et « mes frères » quand il parle aux religieuses.

M. Lebarq use rarement des remarques explicatives, l'introduction pouvant y suppléer. Il fait peu de rapprochements entre les passages similaires; il les réserve pour la table analytique du tome VI, qui les contiendra au complet. Bref, il semble avoir pris à tâche de dissimuler son érudition à force de bon goût et de sobriété.

C'est par là qu'il se fera pardonner du grand nombre de lecteurs la nécessité où il les a mis de renouveler le Bossuet de leurs bibliothèques, sous peine de n'avoir plus, pour les œuvres oratoires du grand écrivain, qu'un texte désormais sans autorité.

Félix KLEIN.

Nous recevons la lettre suivante :

Ferrare (Italie), le 22 février 1891.

Monsieur,

Dans le *Correspondant*, n° du 10 février 1891, article de M. Francisque Bouillier, je trouve, p. 535, la phrase suivante :

« L'auteur d'un mémoire considérable, récemment présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, ... va plus loin; ce ne sont pas seulement les criminels qu'il veut exterminer, mais les criminels à naître, en les éteignant dans le germe, par des pratiques dont il n'est pas permis de donner le détail. » Et en note : « Il avait sans doute emprunté cette idée à la *Criminalogie* du docteur italien Garofalo. »

M. Bouillier a cité sans doute mon ouvrage sur la foi de la *Revue des Deux Mondes*, article de M. Desjardins, 1^{er} janvier 1891. J'ai prouvé dans une lettre adressée à la *Revue* et publiée dans la dernière livraison (15 février), que je n'ai jamais exprimé pareille idée, qui m'a été attribuée par un vrai malentendu. M. Desjardins en a convenu dans sa réponse.

Je vous serais bien obligé si vous vouliez publier cette déclaration dans le prochain numéro du *Correspondant*.

Veillez agréer, etc.

R. GAROFALO,
Président du tribunal civil de Ferrare.

REVUE DES SCIENCES

La photographie des couleurs. — Premières tentatives. — Les clichés de M. Becquerel, — Propriétés du sous-chlorure d'argent. — Evanouissement des teintes à la lumière. — Une solution inattendue du problème. — Artifice physique imaginé par M. Lippmann. — La photographie ordinaire peut conserver les teintes. — Fixation absolue des couleurs. — Reproduction parfaite du spectre solaire. — Temps de pose. — Explication. — Conflit des ondes lumineuses. Ondes directes, ondes réfléchies. — Interférences. — Les teintes des bulles de savon. — Les couleurs des lames minces. — Formation des couleurs par lames minces sur les plaques sensibles. — Photographies colorées industrielles. — Le mélange des teintes fondamentales. — Les photo-chromies. — Encore la congélation des rivières et les glaces du fond. — Nouvelles observations. — La théorie des noyaux. — Influence des grands froids sur les animaux. — Au Muséum d'histoire naturelle de Paris. — Les pertes de la ménagerie en 1891. — Essais d'acclimatation dans la forêt de Saint-Germain. — Les cerfs qui résistent aux froids. — Les sikas, les cerfs porcins, les antilopes cervicapres. — Expériences de M. Colin sur la résistance des animaux aux basses températures : lapin, mouton, chien, cheval.

Depuis la découverte de Daguerre et de Niepce, s'il est un problème qui ait préoccupé les inventeurs, c'est bien certes celui de la photographie des couleurs. Quel rêve que d'obtenir une photographie reproduisant les teintes si variées d'un paysage ou d'un tableau! Dès le commencement de ce siècle, Lubeck, mais surtout Herschel en 1841, observèrent que le spectre solaire projeté sur une plaque recouverte de sous-chlorure d'argent, laissait son image imprimée avec des couleurs plus ou moins vives. En 1848, M. Edmond Becquerel reprit la question et il obtint sur plusieurs plaques des spectres solaires très nettement colorés. Nous avons vu récemment des épreuves conservées depuis quarante-trois ans à l'abri de la lumière. Une plaque oubliée pendant toute la durée des vacances et exposée dans le laboratoire à la lumière diffuse, n'en avait pas moins conservé les teintes du spectre. Le sous-chlorure d'argent qui sert de support à l'image est violet foncé. L'éclat des teintes est très vif; malheureusement il

perd un peu de sa vivacité précisément à cause de ce fond violacé. Dans tous les cas, les plaques franchement exposées à la lumière du jour, laisseraient évanouir l'image et ses couleurs. Elles sont résistantes à une lumière très diffuse, puisqu'elles ont été examinées souvent depuis 1848, une fois sorties de leur étui; mais enfin il n'y a pas dans ce cas fixation des couleurs.

Le 2 février dernier, M. Lippmann de l'Institut, professeur de physique à la Faculté des sciences de Paris, a présenté à l'Académie diverses épreuves du spectre solaire avec toutes ses teintes, et avec des teintes défiant l'action du temps et fixées d'une manière inaltérable. La méthode est neuve et originale. Donnera-t-elle en pratique une solution réelle de la photographie des couleurs? Les photographies ainsi colorées offriront-elles quelque valeur artistique? Nous nous garderons bien de préjuger de l'avenir. Nous n'en savons rien, pas plus que l'auteur d'ailleurs. Mais ce qui est certain, et c'est déjà beaucoup, c'est que l'on peut vraiment obtenir un spectre solaire avec toutes ses teintes et que cette image colorée ne s'efface plus, bien qu'exposée en pleine lumière. C'est tout au moins un très joli commencement. Et c'est bien la première fois que ce résultat très encourageant est obtenu. Et il l'aura été en France, ce qui n'a rien que d'agréable pour notre amour-propre national.

La méthode est originale, avons-nous dit. On va en juger. Jusqu'ici on s'était évertué à trouver des substances chimiques qui fussent impressionnables aux rayons colorés. M. Lippmann n'a pas cherché dans cette voie jusqu'ici stérile. Il adopte les procédés photographiques actuels tout bonnement. Et par un tour de main ingénieux, il les oblige à fournir des épreuves colorées. Il est indispensable de faire bien comprendre le principe dont tire parti M. Lippmann.

La lumière résulte, comme on sait, d'un mouvement vibratoire se propageant à travers ce milieu subtil qui emplit l'espace et les interstices de tous les corps et que les physiciens nomment « éther ». Les petites ondes engendrées par les corps lumineux s'en vont frapper la rétine. De là la sensation de lumière. Si une onde lumineuse est réfléchiée sur une surface solide, il peut arriver que l'onde réfléchiée vienne précisément rencontrer l'onde directe et incidente; l'une va en avant, l'autre en arrière; les deux mouvements sont égaux et de sens inverse, ils sont détruits. Dans ce cas, et au point de rencontre des deux ondes, il y a immobilité de l'éther, il y a *obscurité*. On dit dans ce cas que les deux rayons *interfèrent*. En sorte qu'avec de la lumière, on peut obtenir de l'obscurité. C'est une question de croisement d'ondes. La longueur des ondulations dépend de la nature de la lumière. On sait bien que la lumière blanche ne résulte que de l'impression sur notre œil de toutes les lumières composantes qui sont elles-

mêmes diversement teintées. Chaque onde composante colorée étant réfléchi pour son compte, interfère avec l'onde incidente; il y aura un point obscur et à côté un point coloré, absolument comme en acoustique lorsque l'on fait interférer deux ondes sonores, on obtient des *ventres* ou régions silencieuses et des *nœuds* ou régions sonores. Seulement les ondes lumineuses ont des longueurs extrêmement petites; celles de la lumière violette, par exemple, les plus petites, n'ont en millimètres que 0 000 423; celles de la lumière rouge, les plus étendues, n'ont encore que 0 000 620. Les ventres et les nœuds lumineux sont si rapprochés qu'on en peut trouver une succession — des centaines — dans l'épaisseur d'une plaque photographique et même d'une bulle de savon. Les belles teintes des bulles de savon, les couleurs des lames minces, comme disent les physiciens, n'ont pas d'autre origine. La lumière se réfléchit à travers la lame, interfère avec la lumière incidente, et chaque nœud lumineux apparaît pour son compte avec sa couleur propre. Le choc des ondes met en relief l'amplitude propre de l'ondulation, et puisque c'est cette longueur d'ondulation, qui produit la teinte sur notre rétine, nous voyons les couleurs composantes absolument comme si la lumière incidente avait frappé un prisme et s'était décomposée en ses rayons constitutifs.

Si donc derrière une plaque photographique ordinaire, on dispose un corps réflecteur, la lumière incidente, provenant de l'objet à reproduire, se rencontrera avec la lumière réfléchi, dans l'épaisseur même de la couche impressionnable. Il se formera une série de ventres et de nœuds lumineux. Les points brillants seuls agiront sur la substance sensible et déposeront de petites couches d'argent réduit. Ces dépôts d'argent au nombre de 2 ou 300 ainsi formés à travers la couche sensible constitueront, après l'opération du fixage ordinaire, de petits miroirs dont les distances correspondront précisément aux nœuds lumineux. Si bien que, ensuite et toujours, chaque fois que de la lumière tombera sur une plaque ainsi obtenue, elle sera réfléchi, de façon à donner par interférence les teintes des nœuds, c'est-à-dire les couleurs mêmes de l'objet qui aura impressionné la plaque. Bref, par ce stratagème, les rayons lumineux diversement teintés, provenant d'un objet, distribuent l'argent réduit de la plaque, de façon que, ensuite, ces petits miroirs, ainsi fabriqués, renvoient à l'œil les seuls et mêmes rayons teintés. M. Lippmann a comparé, avec raison, ce qui se passe ici à ce qui survient dans le phonographe. Dans cet instrument, c'est la voix qui, par l'intermédiaire d'un stylet interrupteur, trace des signes sur le papier d'étain. Ensuite, quand on fait repasser le stylet sur les aspérités de la feuille, la membrane vibrante oscille en conséquence et reproduit la voix. Ici, les différentes couleurs de l'objet à reproduire façonnent la plaque, de telle sorte que, ensuite, quand on la regardera,

les diverses parties renvoient à l'œil les couleurs mêmes qui ont servi à la façonner ainsi, en quelque sorte, mécaniquement. C'est une planche désormais gravée et préparée pour montrer indéfiniment les mêmes teintes.

Ces détails un peu longs, mais nécessaires indiqués, le procédé de M. Lippmann devient facile à saisir. Il se sert d'une couche sensible au bromure ou iodure d'argent sur de la gélatine, albumine ou collodion comme tous les photographes. Seulement l'émulsion ordinaire est beaucoup trop grossière; il faut que la couche soit exempte de *grains*, de grains présentant des dimensions appréciables vis-à-vis de la longueur d'onde de la lumière. On prépare facilement cette couche. Il faut, de plus, adosser la plaque sensible à une surface réfléchissante. On pourrait se servir d'une lame d'argent plaqué. M. Lippmann applique sa plaque pendant la pose, sur un châssis creux contenant du mercure. On fait poser, on développe, et enfin on fixe et on lave à la manière ordinaire par l'hyposulfite de soude ou le cyanure de potassium. La plaque étant exposée sèche naturellement, les couleurs apparaissent quand de nouveau elle redevient sèche.

Vues par transparence et non plus par réflexion, les couleurs changent. Chaque couleur est remplacée comme dans les lames minces par la couleur complémentaire.

Les spectres colorés que nous avons vus sont d'un éclat très vif. Il va falloir maintenant essayer la méthode sur des objets colorés, vitraux, tableaux, etc. Le temps de pose est assez long. Il a varié jusqu'ici entre une demi-heure et une heure et demie. Il est à craindre pour le succès du procédé que chaque teinte exige un temps particulier de pose. Mais on arrivera à tourner ces difficultés de détail.

Il va de soi qu'il ne faudrait pas confondre cette photographie directe et immédiate des couleurs, avec les photochromies que l'on vend à Zurich, par exemple. Celles-ci sont obtenues par une méthode tout autre et imaginée, en 1869, par MM. Cros et Ducos de Hauron. On peut obtenir toutes les teintes avec les trois couleurs fondamentales rouge, jaune et bleu. Il suffit de les superposer pour avoir les teintes intermédiaires. M. Ducos de Hauron a eu l'idée de faire des clichés où ne seraient reproduites isolément que les parties en rouge, en jaune, en bleu. Par superposition des images, on obtient plus ou moins bien la reproduction des teintes. Pour préparer les épreuves monochromes, on se sert de la propriété que possède la gélatine de devenir insoluble aux réactifs quand elle a été soumise à l'action de la lumière. On saupoudre la gélatine de la matière colorante rouge pour le cliché en rouge, bleu pour le cliché en bleu, etc. Les épreuves monochromatiques pour le rouge, par exemple, ayant été obtenues avec des verres verts empêchant les parties rouges d'impressionner la

plaque, sont placées sur le papier gélatiné. L'épreuve étant sans aucune ombre sur la partie non impressionnée, la gélatine est rendue insoluble, retient la matière colorante, et l'image au lavage apparaîtra intacte dans tout ce qui sera rouge. De même pour le jaune et le bleu. En sorte que, par superposition, on aura une image définitive en rouge, bleu et jaune. Les teintes intermédiaires sont obtenues de la même façon. On le voit, il s'agit de poudres colorées et de teintes artificielles, mais directement distribuées par l'action lumineuse. C'est de la photochromie et non pas, comme on l'a répété à tort, de la photographie des couleurs. Ne confondons pas.

Quelques lignes encore sur l'origine des glaçons des rivières. Quelques personnes ne croient pas, malgré les détails dans lesquels nous sommes entrés, que les glaces des cours d'eau se produisent dessous et non dessus la surface. « J'ai vu avec surprise, dit M. Ch. Contejan, dans la *Revue scientifique*, que quelques journaux mettaient en doute le phénomène de la formation de la glace sous l'eau. Je viens de l'observer encore une fois à Montbéliard. Un canal, dérivé de la Savoureuse, traverse la ville, large de 7 à 8 mètres, profond de 2 à 3 décimètres. L'eau est limpide et court rapidement dans un lit à surface plane encombré de tessons et de graviers. Elle gèle difficilement. La glace parut d'abord à la surface et contre les bords, mais le thermomètre étant descendu à — 41°,5 le 13 décembre, elle commença à se former dans le chenal autour des pierres les plus saillantes; les glaçons avaient l'apparence d'îlots lenticulaires, aux contours irréguliers, ils adhéraient au fond... »

M. B. Caron, de Roche, a écrit à la *Nature* : « J'ai dû me rendre à l'évidence. Ces glaces se forment pendant la nuit sur des bancs de graviers; elles se détachent le matin en nombre assez grand pour couvrir presque toute la surface de la rivière, qui a l'air de charrier... Dans le Doubs on voit tous les hivers ces bancs de glaçons fixés sur les graviers et s'élevant pour partir au fil de l'eau. » M. H. Anot, de Châlon-sur-Saône, a écrit au même recueil scientifique : « Je puis vous dire en dehors de toute idée préconçue ce que j'ai souvent observé. Tout d'abord il est facile de constater presque chaque hiver (dès que la température descend à — 6° environ) que le charriage des glaces commence bien avant qu'aucune glace se forme le long des rives. J'ai vu souvent des glaces de fond très apparentes sous le pont Saint-Laurent de Châlon où l'eau à la surface du niveau est très courante, etc. »

A Maisons-Laffite, on a observé cet hiver des glaces de fond. Sous des bateaux amarrés dans le petit bras de la Seine, on voyait distinctement des glaçons partant du lit de la rivière se relier par des sortes

de stalactites d'eau solidifiée au fond des embarcations. M. C. Kohler, directeur de la glacière algérienne à Bab-el-Oued (Alger), a également fait remarquer que dans les appareils frigorifiques la glace se forme bien plus vite sur les surfaces rugueuses que sur les surfaces unies. Tout corps étranger placé dans l'eau, gravier, ferraille, etc., devient un noyau de congélation. L'eau se transforme en glace rapidement là où elle peut pour ainsi dire accrocher un premier cristal. C'est la théorie des noyaux aujourd'hui bien connue et sur laquelle M. F.-A. Fevrel de Morges vient encore d'appeler l'attention à propos des glaçons-gâteaux du lac Léman. La rade de Genève a été entièrement prise dès le 20 janvier, et il s'est produit de nombreuses congélations locales sur le lac. On voit dans une masse d'eau secouée par les vagues comme le lac Léman apparaître de petits glaçons, bientôt serrés les uns contre les autres et qui finissent par se souder; ils s'agrandissent peu à peu et peuvent atteindre 1 ou 2 mètres de largeur. Ce sont les *Pan-cakes* des Anglais. Ces glaçons-gâteaux sont constitués par un noyau primitif, un petit morceau de glace, une aiguille de glace, un morceau de glace de fond qui est venu flotter à la surface.

On voit en résumé que la glace des rivières paraît avoir bien pour origine soit un noyau solide, soit le contact des substances solides, pierres, graviers du fond, etc. Les glaçons remontent à la surface, se soudent par recongélation et la surface entière finit par prendre.

Les grands froids ont dû faire des victimes nombreuses parmi les animaux, à en juger par ce qui s'est passé à la ménagerie du Muséum. Bien que la rotonde où sont parqués les grands herbivores ait été chauffée jour et nuit, la température pendant deux mois a oscillé entre 2° et 7°. Les gros pachydermes à peau nue se sont mieux comportés qu'on ne l'aurait cru; cependant ils ont été plus ou moins atteints. Le rhinocéros d'Afrique souffre d'une affection de la bouche, présentant certains caractères du scorbut, le rhinocéros du Soudan est couvert de boutons purulents, l'hippopotame, qui depuis 36 ans était en excellente santé, a maintenant la peau entamée par des fissures profondes. On peut se demander si ces animaux survivront à l'hiver 1890-91. Dans les parcs, les antilopes ont résisté, et quatre de ces beaux ruminants, représentant chacun une valeur de plus de 2000 francs, sont morts. Un des zèbres est mort. Au total, on a relevé 32 mammifères morts et 66 oiseaux. Et les pertes augmentent chaque jour¹. M. Milne-Edwards, qui a fourni ces renseignements à

¹ L'otarie ou lion marin, est morte le 25 février. Elle était depuis 40 ans l'objet de la curiosité des visiteurs. On l'avait transportée dans un bassin d'eau tiède dans la rotonde avec l'hippopotame. Après les grands froids

l'Académie des sciences, évalue bien au delà de 100 000 francs les pertes en argent du Muséum.

Les grands froids ont mis en évidence la résistance de certaines espèces. Tandis que nos espèces indigènes, cerfs et sangliers pâtissaient, les antilopes gnous de l'Afrique, si remarquables par la singularité de leurs formes et aujourd'hui au nombre de 5 vivaient sans témoigner de souffrance dans une petite cabane ouverte à tous vents. Les Bubales de l'Afrique septentrionale, les Bless-bocks du cap de Bonne-Espérance, les grandes antilopes Nilgaut, originaires du Bengale, sont restés sans souffrir dans leurs cabanes avec des petits âgés de 4 mois. Ces animaux se prêteraient bien en France à des essais d'acclimatation. Le roi d'Italie a déjà obtenu un troupeau d'environ 300 têtes. Notre climat paraît aussi convenir parfaitement aux antilopes à Bézards originaires des Indes; il est peu d'antilopes plus agiles; ces animaux franchissent sans effort des barrières de 1^m,70 de hauteur. Des cerfs ont fait preuve aussi d'endurance au froid. Il existe au Muséum une espèce intermédiaire par la taille au cerf ordinaire et au chevreuil à pelage fauve tacheté de blanc : le sika du Japon. Ces sikas, au nombre de plus de 25, ont bien passé l'hiver. Ce serait encore là un gibier à introduire dans nos forêts.

Les cerfs porcins de Ceylan et de l'Inde ont des formes lourdes; leur chair est supérieure en qualité à ceux des cerfs de France; ils ont bien résisté; ils trouveraient dans les buissons et dans les ronceraies de nos bois un abri au moins équivalent à celui que leur offre la ménagerie du Muséum. Les petits cerfs Muntjac du sud de la Chine méritent aussi de fixer l'attention de nos grands propriétaires; ils abondent aux environs de Canton et de Ning-Pô, où ils vivent au milieu des broussailles. Leur taille est celle d'un chien ordinaire; la tête des mâles est pourvue de courtes cornes, et leur mâchoire supérieure porte de longues canines qui constituent de véritables défenses; malgré ces armes, ils sont d'un caractère tranquille. Leur chair est savoureuse. Il en existe 45 individus au Muséum.

En somme, si l'hiver a fait beaucoup de mal, il aura d'autre part mis en relief la résistance de certaines espèces de ruminants. On va installer dans les réserves des forêts de Saint-Germain et de Marly des cerfs sika du Japon, des cerfs porcins, des cervules de Reeves de la Chine et des antilopes cervicapres de l'Inde. On peut espérer qu'ils

elle avait été de nouveau rapportée dans son bassin au soleil. Mais elle ne s'est pas rétablie et elle a succombé à une congestion pulmonaire. Les otaries abondent en été dans le nord de l'océan Pacifique, mais dès les premiers froids elles émigrent vers le sud. On conçoit que l'otarie du Jardin des Plantes n'ait pu résister aux grands froids de l'hiver:

deviendront la source d'une descendance nombreuse qui peu à peu peuplera nos bois.

M. L. Colin, de l'Académie de médecine, a, de son côté, transmis les résultats de ses recherches expérimentales sur la résistance des animaux au froid en 1880 et 1891. Le lapin, dont le faible volume devrait amener un refroidissement rapide, a présenté le maximum de résistance. Pendant 5 ou 6 jours, des adultes ont pu supporter, dans des cages de fils de fer suspendues à des arbres ou sur des tas de neige, des températures de -10 à -15 degrés sans perdre plus de 1° de leur température intérieure. M. Colin en a laissé pendant deux mois, dans les régions de l'Est, avec des températures de -10° et même -25° , dans neuf cabanes cubiques complètement ouvertes sur l'une de leurs faces et donnant accès au vent et à la neige. Ces lapins sont demeurés en parfaite santé. Installés dans des cages placées dans des blocs de glace, enfermés dans des galeries de neige, ils ont résisté; cependant les petits moururent dans les galeries pratiquées sous la neige.

Le mouton est aussi résistant que le lapin, pourvu qu'il conserve son épaisse toison exempte d'humidité. Le bouc et le porc, à peu près nus, tant leurs soies sont clairsemées, ont montré presque autant de résistance que l'espèce ovine. Ensuite, par ordre décroissant, vient le chien. Abrisé seulement sous une niche ouverte, il a conservé, malgré des frissons et des tremblements, sa température intérieure à 1 ou 2 degrés près sans tomber malade. L'un d'eux cependant est mort après une réfrigération excessive. Les chevaux et solipèdes domestiques, sauf pendant le travail, résistent moins bien. La chaleur de la peau, aux basses températures a baissé de 8 , 10 et 12° , s'ils étaient d'un pelage peu fourni, et de 6 à 10° avec de longs poils. Quant aux oiseaux de basse-cour, leur plumage, s'il est bien fourni et sec, leur donne l'aptitude à braver les froids les plus vifs. Les poules, coqs, dindes, tenus à dessein dans un local dont la température était celle du dehors se sont maintenus sans exception en très bon état, mais leur ponte a été suspendue, même pendant une ou deux semaines après les froids excessifs.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1891.

Il y aura bientôt un an que le cabinet présidé par M. de Freycinet est entré en fonctions. Le 18 mars 1890, il se présentait pour la première fois devant la Chambre et lui donnait lecture de son programme. Qu'a-t-il fait depuis ce temps-là? Il pourrait répondre, en reprenant un mot célèbre : « J'ai vécu. » Mais, s'il se reportait aux engagements consignés dans la déclaration qu'il portait alors au Parlement, il lui serait difficile de prétendre qu'il les a tenus.

Une promesse résumait toute sa politique et en marquait le trait distinctif. Ce que l'on n'avait pas vu encore, le ministère Freycinet allait le montrer : il allait être un vrai gouvernement.

« Nous visons, disait le président du Conseil, à être un gouvernement dans la véritable acception du mot. »

Et, pour qu'on ne se méprit pas sur la portée de l'expression, il définissait lui-même ce que devait être un gouvernement.

« L'action d'un gouvernement doit s'exercer, continuait-il, dans toutes les manifestations de la vie nationale. Il faut que partout le citoyen sente que la marche des affaires publiques n'est pas livrée au hasard, mais qu'elle obéit à une impulsion ferme et soutenue. Il faut qu'ici-même la majorité parlementaire sache qu'elle a devant elle des conseillers naturels prêts à faire connaître leur opinion sur toutes les questions qui s'agitent et ne craignant pas de se mettre à sa tête... »

Rapprochées des actes du ministère, ces paroles aujourd'hui semblent une dérision. Il n'est pas une circonstance dans laquelle, ayant à les confirmer par sa conduite, il ne les ait démenties ; pour peindre ce qu'il a été, on n'a qu'à prendre le contraire de ce qu'il a promis.

Assurément les idées qu'exprimait la déclaration du 18 mars répondaient, sur plus d'un point, aux besoins du moment et aux vœux du pays. La France réclamait un gouvernement, et à ce gouvernement elle demandait, avant tout, la conciliation et la paix.

Le ministère le reconnaissait lui-même lorsqu'il se disait prêt à faciliter « la formation de cette république large, ouverte, tolérante, paisible, qui est l'état définitif et le terme désiré des luttes que nous traversons ».

Avec une Chambre nouvelle, inexpérimentée, indécise, encore impressionnée par la signification évidente des derniers scrutins, des hommes d'État qui auraient eu une volonté ferme et le seul souci du bien public auraient pu rassembler ces dispositions, s'en

inspirer, en faire la règle et le drapeau de leur politique; ils se seraient ralliés dans cette nation, affamée de repos et de concorde, des adhésions qui eussent pesé sur le Parlement lui-même et réduit au silence ou à l'impuissance les factions contraires.

Au lieu de cela, qu'avons-nous vu? L'incohérence au pouvoir, les irrésolutions, les contradictions, les lâchetés, les violences se succédant au gré des passions du jour, des ministres qui se divisent entre eux, qui n'ont d'avis sur aucune question, pas plus sur le budget que sur le pari mutuel, pas plus sur l'Algérie que sur les syndicats professionnels, ou qui, si par hasard ils en ont un, l'abandonnent à la moindre chance d'insuccès et se traînent à la remorque des opinions qu'ils ont combattues, pour peu qu'ils les voient adoptées par la majorité.

Quand le gouvernement abdique à ce point, ce sont les factions qui le mènent, et la séance où s'est agitée l'interdiction de la pièce de M. Sardou, de *Thermidor*, a bien montré, on se le rappelle, en quelles mains était tombé le pouvoir.

Le Conseil municipal de Paris vient de renouveler l'enseignement.

Sur les réclamations d'un honorable sénateur de la droite, M. Fresneau, le ministère s'était aperçu que la statue de Marat s'étalait scandaleusement dans un jardin public. Jusque-là il ne s'en était pas douté. Il s'est décidé à la faire enlever, mais avec honte, sans oser prendre la responsabilité de la mesure, en laissant au directeur des travaux publics de la Seine l'honneur ou l'embarras de cette réparation. Le Conseil municipal s'est ému. C'était bien un hommage qu'il avait entendu rendre à Marat, en faisant placer sa statue dans le parc de Montsouris; il a relevé l'injure faite à son héros, et, dans la séance du 4 mars, voté, à la majorité de 48 voix contre 11, que la statue de Marat serait remplacée « sur son socle primitif ». La théorie du *bloc*, soutenue par M. Clémenceau devant la Chambre, sans qu'aucun ministre osât la répudier, a été reprise à l'Hôtel de Ville. Elle a trouvé dans la parole indignée de M. Cochin une vigoureuse contradiction; mais de la part du préfet de la Seine, du représentant du gouvernement, elle n'a pas soulevé la moindre protestation. On a pu dire que « la mémoire de Marat devait être défendue par tous les républicains »; on a pu dire que, comme Robespierre et Danton, il méritait « la reconnaissance du dix-neuvième siècle »; on a pu évoquer, autour de cette figure hideuse, comme pour lui faire cortège, les souvenirs de la Commune et déclarer que « les exemples que Marat avait donnés seraient suivis. » Le délégué du ministre de l'intérieur a tout entendu sans sourciller. Les préfets montrent plus de susceptibilité quand un conseiller général fait une motion en faveur des écoles libres.

Cependant les républicains sont satisfaits, s'il faut en croire le discours que le nouveau président du groupe sénatorial de l'Union républicaine adressait dernièrement à ses collègues.

L'opinion de M. Demôle (c'est le nom de ce sénateur) est par

elle-même indifférente. Mais elle exprime assez exactement l'état d'esprit de son parti.

M. Demôle se félicite de la situation de la République. Il avoue qu'elle a traversé une crise terrible; mais elle y a échappé, et il paraît que c'est pour toujours. Elle est désormais à l'abri de tout péril. Le moment serait donc venu pour elle de se montrer tolérante. M. Demôle ne le méconnaît pas; il prend seulement soin d'ajouter que la République est inséparable des lois scolaires et militaires, et qu'on ne peut trouver grâce auprès d'elle, si l'on n'a d'abord juré de les maintenir « sans compromission ».

La prétention a déjà été formulée; elle est absolument vaine. Ce que pensent M. Demôle ou M. Ranc, M. Clémenceau ou M. Maret, des conditions auxquelles on peut être admis à bénéficier des droits que la Constitution garantit à tout citoyen n'est d'aucune conséquence: ce qui importe, en pareille matière, c'est le sentiment du pays. Le jour où il parlait au pays d'envoyer à la Chambre une majorité qui veuille porter la main sur ces lois intangibles, les sectaires auront beau se récrier. Il en sera fait ce que le suffrage universel aura décidé, et s'ils estiment que, sans ces lois intégralement conservées, la République ne peut plus vivre, c'est eux qui l'auront condamnée.

Cette majorité est-elle impossible? Ce jour ne luira-t-il jamais? Les républicains l'affirment. Pour en être convaincus, il leur faudrait avoir perdu toute mémoire d'un passé bien récent. Ils affichaient la même assurance, il y a quelques années; ils ont changé de langage dès que le péril les a touchés. Les aveux ont remplacé alors les fanfaronnades, et les moins suspects, faisant à haute voix la confession de leurs fautes, ont donné, du malheur dont se trouvait menacée la République, des explications que feraient bien de relire ceux qui, la poussant aux mêmes fautes, se flattent qu'elles ne ramèneront pas les mêmes dangers.

C'était le moment où M. Challemel-Lacour disait au Sénat :

« Nous avons oublié que, même après le triomphe de la République, il y avait encore en France non seulement un parti qu'elle n'avait pas conquis, parti puissant dans tous les cas, redoutable quand il parle, plus dangereux encore quand il se tait; mais aussi des populations immenses, attachées à leurs habitudes, attachées à leurs traditions, avec des croyances peut-être atténuées et assoupies sur certains points et dans quelques régions, mais sujettes à des réveils surprenants, vivaces encore et presque partout, et qui tiennent dans la vie intime, dans la vie de famille, plus de place que la politique n'en tiendra jamais¹. »

A cet oubli des vrais sentiments du pays, à ce mépris de ses traditions séculaires, l'orateur attribuait, sans hésiter, le mécontentement universel. Eh bien, les causes ont-elles disparu? La République a-t-elle profité de la leçon? A-t-elle témoigné plus de

¹ Discours du 19 décembre 1888.

ménagements pour les habitudes, plus de respect pour les consciences, plus d'attention à ne pas provoquer « les réveils surprenants de ces croyances qui tiennent plus de place dans la vie intime que la politique n'en tiendra jamais » ? Les scènes de Vicq, les poursuites contre les Sœurs, les laïcisations à outrance, même dans les communes où, sans être imposées par la loi, elles avaient contre elles le vœu du Conseil municipal, disent assez quel souci le parti dominant a montré des dispositions de la France.

La vérité est qu'en présence d'une manifestation incontestable de la volonté nationale, la République a fait ce qu'aucun gouvernement, non seulement dans les pays libres, mais même sous le pouvoir absolu, n'aurait osé faire.

Qu'arrive-t-il dans les États où l'opposition, sans parvenir au chiffre qu'elle a atteint en France, est cependant considérable ? C'est que le pouvoir s'inquiète de son importance ; il sent qu'il y a dans le pays des griefs à éteindre, des réclamations à satisfaire ; il se préoccupe de diminuer le nombre des mécontents et pour enlever à l'opposition ses adhérents, il va souvent jusqu'à lui prendre son programme. Ainsi on a vu, plus d'une fois, en Angleterre, les conservateurs accomplir des réformes que les wighs avaient demandées, et, en se chargeant de les réaliser, garder leur ascendant. L'Empire lui-même, en 1863 et en 1869, n'était pas resté sourd aux indications du suffrage universel. Il n'avait pourtant devant lui que quelques opposants ; mais il comprenait l'avertissement que par leur élection lui donnait le pays, et pour y répondre, il ébauchait quelques réformes, relevant la tribune, rétablissant le droit d'interpellation, affranchissant la presse de cet arbitraire administratif que les sectaires de son gouvernement déclaraient inséparable de l'Empire, comme les sectaires de la République disent inséparables de son existence les lois de laïcisation.

La République n'a pas même cette apparence d'égards pour le suffrage universel. Elle n'a dans la Chambre qu'une majorité restreinte, si faible que l'existence de ses ministères dépend des mouvements de l'opposition. Loin de tenir compte des sentiments qu'atteste dans les populations une opposition si nombreuse, elle affecte de marcher en sens contraire. Elle semble s'être donné à tâche de lasser les vœux du pays, à force de les dédaigner.

On reconnaît bien là l'inspiration du radicalisme. C'est son triomphe ; mais, pour la République, ce triomphe est-il une sécurité ? La réponse est encore dans le discours de M. Challemel-Lacour : « Si telles sont les origines de ce malaise, disait-il au Sénat, il s'est rapidement développé, et cela par l'effet d'une cause que je ne craindrai pas d'appeler de son vrai nom : l'esprit radical... A mesure que le radicalisme a pris des forces, le mécontentement a grandi. »

L'esprit radical domine ; il mène à la fois gouvernement et majorité, et l'on ne voudrait pas que ces causes, auxquelles des

républicains éprouvés, sous le coup d'une catastrophe imminente, attribuaient le péril de leur gouvernement, fissent revivre, en se reproduisant, les mêmes dangers!

Dira-t-on que, depuis deux ans, les dispositions du pays ont changé, et qu'il est prêt à admettre aujourd'hui ce qu'il repoussait hier? Un débat tout récent nous donne, par la bouche des républicains eux-mêmes, la preuve du contraire.

Lundi dernier, la Chambre discutait un projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour les établissements d'enseignement secondaire.

Un des orateurs qui traitent avec le plus de conscience et de talent les questions relatives à l'instruction publique, M. le Provost de Launay, s'est étonné que le chiffre des sommes allouées à ces établissements s'élevât d'autant plus que diminuait le nombre de leurs élèves. Le rapporteur du projet et le ministre de l'instruction publique ont essayé de contester les calculs du député de la droite. Ils n'ont pu nier que le nombre des élèves des lycées et collèges soit depuis plusieurs années en décroissance, tandis qu'augmente celui des élèves des établissements libres, et, sans chercher d'autres informations, il résulte de leurs propres aveux qu'à l'heure présente, sur l'ensemble des élèves qui fréquentent les écoles secondaires, les collèges de l'État comptent 55 pour 100, les collèges libres 45 pour 100, c'est-à-dire près de la moitié.

La proportion est instructive; car elle correspond à celle qui s'est établie, lors des élections générales de 1889, entre les conservateurs et les républicains, et ce rapprochement fait sentir combien, loin de s'endormir, loin de s'éteindre, demeurent profondes et durables les revendications que les députés de la minorité ont reçu mandat de porter au Palais-Bourbon. Il donne une nouvelle force à cette observation que faisait l'an dernier devant la Chambre un républicain clairvoyant et libéral :

« Prétendre, disait en 1890 M. Deschanel, asseoir un gouvernement sur un peu plus de la moitié de la nation — et les élections de 1889, comme celles de 1885, ne nous ont donné que 700 000 voix de majorité, en sorte qu'il aurait suffi de déplacer 350 000 voix pour retourner la majorité — Prétendre asseoir un gouvernement sur la moitié de la nation, surtout quand cette moitié est représentée par des groupes extrêmement différents, c'est vouloir soutenir une gageure impossible¹. »

Le ministre de l'instruction publique, en répondant à M. de Launay, a voulu expliquer l'insuccès des collèges de l'État; les raisons qu'il en a données, loin d'en atténuer la signification, n'ont fait que la rendre plus grave et, pour la politique des républicains, plus accablante. A entendre M. Bourgeois, si les parents éloignent les enfants de ces collèges, c'est qu'on exerce « une pression » sur eux. « Vous connaissez l'argument, dit-il; c'est celui de l'école

¹ Discours du 20 mai 1890.

sans Dieu. On fait courir le bruit que, dans nos collèges, l'instruction religieuse n'est pas donnée. »

Vous le reconnaissez donc : les parents tiennent à l'instruction religieuse; ils la veulent pour leurs enfants; ils en font la première condition de leur confiance. Vous la leur promettez dans des prospectus officiels; mais comment croiraient-ils à votre sincérité, quand ils vous voient proscrire l'instruction religieuse partout où vous êtes maîtres? Vous la refusez aux pauvres, qui pourtant la réclament autant que les riches, parce que, obligés d'envoyer leurs enfants à l'école, ils n'ont pas, dans la plupart des communes, d'autres établissements que ceux que vous leur imposez. Partout on vous voit repousser, expulser, spolier les congrégations dont la première mission est parler de Dieu à la jeunesse. Une ville demande-t-elle, comme la commune d'Hazebrouck, justement signalée, dans le même débat, par M. Plichon, à passer un traité qui rende à son collège son ancienne prospérité? Vous le lui défendez, parce qu'elle entend confier ce collège à des ecclésiastiques, et vous vous étonnez que des parents qui veulent l'instruction religieuse ne trouvent pas dans les assurances que vous leur donnez des garanties suffisantes! C'est vous, ce sont vos législateurs, vos manuels, vos déclarations, vos exemples, qui ont accrédité l'idée de l'enseignement sans Dieu, et si, contre la volonté de bon nombre de professeurs demeurés fidèles à la foi chrétienne, l'enseignement laïque tend de plus en plus à se confondre dans l'esprit du public avec l'enseignement athée, c'est vous seuls que vous en devez accuser!

La dernière faute, lorsqu'on voit se produire un tel mouvement d'opinion, c'est de le traiter en ennemi. Le rapporteur du projet des crédits l'a commise : « C'est une question de défense républicaine », a-t-il dit. Ainsi, malgré les menaces, les promesses, les bourses, les intimidations, près de la moitié des pères de famille envoient leurs enfants aux écoles libres; on le constate, et plutôt que de reconnaître dans une disposition si générale et si persévérante l'indication d'une réforme à porter dans les lois scolaires, on préfère n'y voir qu'une marque d'hostilité contre la République. Ces pères de famille qui composent près de la moitié de la France sont des adversaires du régime actuel! Que pourrait dire de plus contre la République son plus cruel ennemi?

Ces considérations, qui devraient frapper les républicains, sont bien propres du moins à fortifier les conservateurs, et c'est avec raison que, dans son discours de Lyon, M. Buffet s'attachait à raffermir les courages, en disant :

« Les réponses que nous a faites le pays sont-elles si décourageantes? Un déplacement de quelques centaines de mille voix aurait suffi pour nous donner la majorité. »

Quelles que soient les difficultés de la lutte, les conservateurs vaincront s'ils savent s'unir. Cette accord, qui n'implique évidemment aucune condition incompatible avec la dignité des caractères

et l'intégrité des convictions, cet accord nécessaire, M. Buffet le recommandait à ses auditeurs de Lyon. Un pontife vénéré, un prince de l'Eglise, S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, nous le recommande à son tour dans un écrit où la modération de la forme s'allie avec la gravité magistrale de l'argumentation et la virile fermeté des conseils¹. Il s'agit de savoir *si la France restera chrétienne ou si elle cessera de l'être*. Telle est la question que pose Mgr Richard. C'est à la résoudre, conformément au passé, à l'avenir et à la mission de la France, qu'il convie les efforts de tous les gens de bien, unis sur le terrain des libertés civiles et religieuses : « C'est la France chrétienne, dit-il en son noble langage, qui, sans renier aucun des progrès légitimes de notre siècle, s'unit pour défendre sa foi, ses traditions et ses gloires nationales, contre les hommes qui voudraient la déchristianiser. »

Le Sénat a consacré quatre séances à la discussion des affaires de l'Algérie, si l'on peut appeler de ce nom une série de conférences provoquées par une interpellation de M. Dide sur l'état de la colonie. Il a voté, pour toute conclusion, qu'une commission de 48 membres serait nommée « à l'effet de rechercher avec le gouvernement et de proposer les modifications qu'il y aurait lieu d'introduire dans la législation et l'organisation des divers services de l'Algérie. » Il est peu probable que les études de cette commission aboutissent à des réformes sérieuses; ce genre de décision est d'ordinaire l'expédient d'assemblées embarrassées d'exprimer un avis.

Ce n'est pas le gouvernement qui aurait pu venir en aide aux incertitudes du Sénat. Il n'a pas manqué à ses habitudes. Ayant à donner une opinion, il en a émis deux contradictoires. M. Constans a commencé par couvrir l'administration et par déclarer qu'elle n'avait encouru aucun reproche; puis, de l'air d'un homme que ces choses, après tout, laissent indifférent, il s'est rallié à la proposition des adversaires, à cette idée d'une commission d'études, qui ne peut s'expliquer que si l'on tient pour inexactes les allégations du ministre, et pour fondés les reproches adressés à son administration.

Un autre fait a caractérisé le débat, c'est l'intervention, au dernier jour, de M. Ferry. Il a prononcé avec assurance un important discours. Une feuille républicaine disait le lendemain qu'un étranger, à l'entendre, l'aurait pris pour le ministre, parlant au nom du gouvernement. Il est à croire que l'ancien député des Vosges ne s'est montré à la tribune que pour faire cette supposition, et la conclusion la plus immédiate que les détenteurs actuels du pouvoir tireront sans doute de la discussion, c'est la nécessité de se mettre en garde contre cette ambition qui apparaît.

L'émotion causée par les derniers incidents qui ont marqué le séjour de l'impératrice Frédéric à Paris commence à se calmer. Le devoir de chacun est d'éviter ce qui serait de nature à l'entre-

¹ Réponse de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris aux catholiques qui l'ont consulté sur le devoir social.

tenir ou à la ranimer. Ce que l'on ne peut contester, ce qu'on ne saurait assez mettre en lumière, c'est l'irréprochable attitude de la population parisienne. A la fois respectueuse et réservée, elle a montré avec une délicatesse singulière, et malgré bien des maladroitures ou des excitations faites pour la troubler, qu'elle n'oubliait ni ce qui était dû au rang d'une auguste visiteuse, ni ce que lui commandaient d'ineffaçables souvenirs. L'étranger a fait justice des hallucinations furieuses de quelques feuilles d'outre-Rhin, et jusqu'en Allemagne des voix se sont élevées pour rendre hommage à la vérité.

Il n'en reste pas moins un mal accompli. Ce sont les mesures de rigueur prises contre les provinces annexées. Qui pourrait entendre, sans en avoir le cœur déchiré, leur cri de douleur! « Pourvu que l'on ne nous fasse pas payer tout cela! » écrivait un journal de Strasbourg, l'*Elssæser*, au récit des premières manifestations essayées par d'imprudents agitateurs. « Toutes nos espérances sont ruinées d'un seul coup! » s'écrie l'*Express*, de Mulhouse, et le *Journal d'Alsace*: « Pauvre pays qui ne cesse de pâtir pour les autres! »

Ce n'est point là sans doute le résultat que poursuivaient ces publicistes et ces discoureurs, qui se sont donné mission d'apprendre aux peintres leurs devoirs et aux Français le patriotisme. Il faut qu'ils y réfléchissent pourtant : nous n'avons nul besoin de leurs leçons; mais ces leçons portent coup ailleurs. Rien n'est plus injuste que de se faire de leurs intempérances un argument pour accabler nos pauvres provinces. Mais le conquérant choisit sans scrupule ses prétextes, et l'on doit d'autant moins lui en fournir que d'autres souffriront, sans qu'on en soit atteint soi-même, des applications qu'il en saura tirer. Quiconque remplit ou assume un rôle public, écrivain, orateur, député, devrait, avant de prendre une plume ou d'ouvrir la bouche, se demander : « Quelles conséquences mes paroles, mes écrits auront-ils pour nos provinces d'Alsace? Leur avenir en sera-t-il mieux assuré, leur condition adoucie ou aggravée? » Si l'on avait toujours cette question présente à l'esprit, on se garderait de démonstrations et de parades qui, profitables peut-être à leurs auteurs, ne sont faites ni pour apaiser la douleur des vaincus ni pour servir leurs espérances.

Qu'adviendra-t-il du ministère italien? Son existence est toujours précaire entre la droite qui le soutient et ses alliés de l'extrême gauche dont le concours, indispensable pour lui conserver la majorité, peut lui manquer d'un jour à l'autre. Depuis la rentrée du Parlement, qui a eu lieu le 2 mars, il a traversé heureusement deux escarmouches. Attaqué, dès le premier jour, par un des lieutenants de M. Crispi, M. Zanardelli, le président du conseil l'a mis en demeure de présenter un ordre du jour de défiance, et la sommation, restée sans réponse, lui a valu un succès. Il a pu également, avec l'appui de la Chambre, refuser à M. Ferrari la communication du traité passé avec l'Allemagne et l'Autriche, en alléguant

le droit souverain que la couronne, en cette matière, tient de la Constitution.

Mais ce refus même indique la difficulté que rencontre toujours M. di Rudini dans l'application de la politique qu'il paraît vouloir suivre. Cette politique s'annonce comme favorable à la paix; elle témoigne des dispositions sympathiques envers la France, et les économies que propose le ministre des finances, portant en grande partie sur le budget de la marine et de la guerre, attestent la sincérité de ces dispositions. Le mystère des engagements pris envers l'Allemagne n'en demeure pas moins un obstacle entre les deux nations que l'on voudrait rapprocher.

En regard du Vatican, l'Italie n'a pas contracté d'engagements avec l'étranger; elle ne relève que d'elle-même, ou plutôt si elle voulait tenir compte du sentiment de l'Europe et du monde, elle n'hésiterait pas à rechercher les moyens d'une pacification religieuse qui ferait sa grandeur. Il semble que, parmi ceux qui soutiennent le nouveau cabinet, bien des tendances se manifestent dans cette direction, et s'ils n'en reconnaissent pas encore les conditions nécessaires, plusieurs d'entre eux, et non des moins considérables, laissent entrevoir qu'ils comprennent ce que gagnerait leur pays à assurer la pleine liberté du Saint-Siège.

La voix du Souverain Pontife le leur rappelait à eux-mêmes, il y a quelques jours, dans ce langage ferme et tendre qui mêle toujours aux enseignements de l'Eglise les inspirations du patriotisme. Le 2 mars, au jour où le Parlement reprenait ses séances, le Sacré-Collège célébrait l'anniversaire de la naissance de Léon XIII et portait au pied du trône pontifical ses félicitations et ses vœux. Le Pape, tout en embrassant dans sa réponse, comme il convient au Père universel, le monde entier, a eu un mot et comme un regard particulier pour l'Italie. Il a rappelé tout ce qu'avaient fait pour elle les plus glorieux d'entre ses prédécesseurs, saint Léon le Grand, saint Grégoire le Grand, la défendant contre la conquête et l'oppression : « Ainsi, disait Léon XIII, l'histoire même de ces temps-là confirme lumineusement ce que Nous n'avons cessé de répéter à l'Italie de nos jours, à savoir que l'Eglise et les Papes sont ses plus insignes bienfaiteurs et ses meilleurs amis; et que les combattre et les traiter en ennemis, c'est non seulement une impiété, mais une vraie folie politique. »

Est-ce seulement à l'Italie que ces dernières paroles s'adressent, et quand on envisage la crise sociale qui menace le monde, ne peut-on pas les appliquer à tous ceux qui, dans cet extrême péril, écartent les seules forces morales qui les puissent soutenir, l'Eglise et la foi de l'Évangile?

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

WINDTHORST

Un jour, — c'était en 1867, au lendemain de l'annexion du Hanovre, — Georges de Vincke, le chef des vieux-libéraux, le « roi de la Chambre », rencontra dans une rue de Munster un de ses anciens collègues qui visitait la ville westphalienne sous la conduite de l'abbé Hulskamp. On parla naturellement politique, et Vincke, encore tout plein des derniers évènements, ne put s'empêcher de dire : « Chose bizarre ! les trois hommes les plus intelligents (*die Gescheidtesten*) de la Chambre prussienne sont trois Hanovriens annexés ! — Et lesquels, lui demandèrent ses interlocuteurs ? — Le premier, répliqua-t-il, c'est Benningsen ! Celui-là est très intelligent ! Le deuxième, c'est Miquel, qui est encore plus intelligent que Benningsen, et le troisième, acheva-t-il en souriant, est plus malin que les deux premiers ensemble : il s'appelle Windthorst ! »

L'histoire des vingt dernières années a confirmé d'une manière éclatante le mot de Vincke. Windthorst a vaincu Benningsen et son parti, et Miquel, tout ministre qu'il est aujourd'hui, s'est toujours incliné devant le génie de la « Petite Excellence ! » La mort de Windthorst, survenue il y a peu de temps, est un deuil public en Allemagne, et tandis que l'empereur a fait déposer des fleurs sur son lit funèbre, et que le président du Reichstag et celui du Landtag ont parlé en termes émus de l'importance exceptionnelle de son rôle politique, des millions de catholiques le pleurent comme le plus dévoué des amis et le meilleur des pères !

Ces magnifiques témoignages de sympathie, qui se sont manifestés spontanément, montrent assez quelle place le défunt occupait dans son pays, et la *Neue freie Presse*, le grand organe libéral de Vienne, ne craint pas de dire que la mémoire de Windthorst vivra autant que celle du vieil empereur Guillaume, du prince de Bismarck et du feldmarschall de Molike : « Il serait téméraire de vouloir retracer en quelques pages les hauts faits de cet illustre champion de la cause catholique. Son nom appartient à l'histoire, et sa vie formera l'un des chapitres les plus curieux et les plus émouvants des annales

de ce siècle ! » Essayons du moins de crayonner une silhouette rapide de la Perle de Meppen et d'esquisser à grands traits les événements dont le *leader* catholique a été l'acteur et le héros.

I

Je n'oublierai jamais l'impression que me produisit Windthorst, quand j'eus le plaisir de le voir de près pour la première fois. Je me trouvais à Fribourg-en-Brigau, à l'occasion de l'assemblée générale des catholiques d'Allemagne. Une foule considérable s'était donné rendez-vous sur les bords de la Dreisam, et je n'ai pas besoin d'ajouter que Windthorst était le principal attrait de la fête. Le voir, l'acclamer, était depuis le *Kulturkampf* le rêve de tout catholique allemand. L'enthousiasme est contagieux, il se communiqua à tout le monde. Le hasard voulut que je fusse sur le passage de la Petite Excellence quand elle se rendit à la salle des réunions. Je vis, — entre deux colosses, le baron de Frankenstein et l'abbé Hitze —, un petit vieillard d'apparence chétive s'avançant sur des jambes grêles autour desquelles se jouaient les pans d'une redingote embarrassée. Sa tête un peu grosse était surmontée d'un chapeau absolument invraisemblable. La figure était coupée en deux par une bouche énorme qu'accentuaient encore de grosses lèvres. Le front que j'aperçus un peu plus tard, envahissait une bonne moitié du crâne et entre les deux oreilles, qui n'avaient rien de dissimulé, des yeux presque aveugles prenaient des lueurs fantastiques derrière les vers grossissants de ses lunettes. On eût dit une caricature vivante détachée de quelque toile de Callot. Et, par un prodige incroyable, cette figure si franchement laide inspirait la sympathie, grâce à ce mélange de finesse, de malice contenue, de bonté communicative qui constituent les éléments caractéristiques de la physionomie de Windthorst!

Ce nain prodigieux était né le 17 janvier 1812, à Kaldenhof, dans l'ancienne principauté ecclésiastique d'Osnabrück, sur cette vieille terre saxonne où la légende et l'histoire placent les exploits de Wittekind. Son père était paysan et avocat¹ à la fois, mais préférait le travail des champs à la pratique de la jurisprudence. Le petit Louis se fit remarquer de bonne heure par les vives saillies d'une intelligence précoce. On le mit au gymnase d'Osnabrück pour lui faire apprendre le latin. Il y a quelques années, un député du

¹ Il était *doctor utriusque juris* et gérait le domaine de Kaldenhof, qui appartenait à la famille de Droste-Vischering de Darfeld.

Reichstag rappela, au milieu de l'hilarité générale, un souvenir très piquant de cette époque lointaine. Windthorst enfant était si entêté que son père en conçut un profond chagrin. Il était même décidé à mettre le petit écolier récalcitrant chez un cordonnier, et toute l'influence de sa famille était nécessaire pour le détourner de ce projet singulier. On était loin de pressentir l'homme d'État que nous connaissons !

Ce trait n'est cependant pas sans rapport avec la vie ultérieure de Windthorst. L'énergie saxonne est restée le maître ressort de sa conduite. « Nous autres Westphaliens, disait le baron de Schorlemer-Alst au congrès de Coblenz, nous avons de grosses têtes bien dures. » Celle de Windthorst était dure entre toutes. Le *Saxentrotz* est devenu chez lui la fermeté granitique, la fidélité à toute épreuve, la lutte obstinée pour la justice et la liberté, l'entêtement sublime qui a triomphé de tous les obstacles. Au lieu de le conduire à l'échoppe d'un savetier, il l'a élevé à la puissance suprême qui fait régner sur les esprits et les cœurs !

La crise profita à notre jeune Hanovrien. Il transforma sa volonté en même temps qu'il cultiva son intelligence et devint un modèle et un idéal pour les élèves du Carolinum. A la fin de sa rhétorique, il passa un brillant examen sur toutes les matières, sauf la langue française. Sa note de français était seulement un *assez bien*. Il me raconta lui-même ce détail avec beaucoup d'humour, et il eut soin d'ajouter en guise de moralité : « Mais je me suis rattrapé depuis ! » Et, en effet, Windthorst a toujours aimé notre littérature dans la suite. Il en a fait l'objet d'une étude sérieuse, et je sais par l'un de ses intimes que, dans ces derniers temps encore, il se faisait lire chaque matin quelques pages de l'un de nos orateurs. Détail intéressant à noter, Thiers était l'une de ses lectures favorites. C'est dans le commerce de nos écrivains qu'il a puisé cette clarté lumineuse qui est le trait saillant de son éloquence parlementaire.

Les études classiques achevées, il fallait se préoccuper d'une carrière. On put croire un instant que le jeune homme se ferait prêtre. Sa piété sincère, sa pureté de mœurs, semblaient le pousser vers le sanctuaire. Mais la vocation sacerdotale ne se déclara point, et Windthorst se tourna vers le droit, qu'il étudia successivement à Gœttingue et Heidelberg. Quelques-uns de ses maîtres ne tardèrent pas à remarquer les grandes qualités de l'étudiant hanovrien :

« Ce petit animal si laid, disait l'un d'entre eux en son langage pittoresque, a une tête foncièrement intelligente, douée d'une clairvoyance peu commune ; il ira loin. »

L'*animal* devait aller plus loin que n'auraient pu le soupçonner les professeurs de Heidelberg.

Une fois muni de ses diplômes, Windthorst rentra à Osnabrück et s'y fixa comme avocat. Son talent oratoire et sa science juridique lui valurent en peu de temps une excellente situation. Coup sur coup il fut nommé syndic de l'ordre équestre de la noblesse et membre du consistoire. Le moment était venu pour lui de fonder une famille. Ce gai compagnon, dont la pétulance était connue dans toute la ville, avait l'âme très tendre malgré sa laideur et sa petite taille. Un de ses condisciples du Carolinum, Engelen, avait une sœur dont les qualités le séduisirent. Il lui fit la cour en tout honneur, et ici se place une idylle comique que Windthorst se plaisait à raconter dans ses moments de joyeuse expansion. Il s'avisait un soir de donner une sérénade sous la fenêtre de sa fiancée. La nuit n'était pas très claire. Notre amoureux, qui avait cela de commun avec l'Amour, qu'il était aveugle, fit un faux pas et tomba dans la rivière. Bien involontairement, il édita ainsi une *variante* de *l'Amour mouillé* du poète grec. Les amis s'amüsèrent beaucoup de l'aventure et il fut d'ailleurs le premier à en rire. Il se hâta d'épouser M^{lle} Engelen, qui avait sept ans de plus que lui, et ce fut pendant cinquante-trois ans l'union la plus heureuse qu'on ait jamais vue. Lorsqu'en 1888, le couple célébra ses noces d'or, à la grande joie de toute l'Allemagne, Windthorst déclara qu'il aimait sa femme comme au premier jour. Au congrès de Fribourg, il commença l'une de ses causeries par ces mots : « Je suis marié depuis six semaines, » et les applaudissements frénétiques de l'assistance couvrirent la boutade du jeune marié.

Le mariage de Windthorst, qui se célébra en 1838, coïncidait avec les graves troubles religieux dont la Prusse était alors le théâtre. Le *Kulturkampf* de 1873 n'est pas un fait isolé dans les fastes de ce royaume. Asservir l'Église catholique, la subordonner à l'État, a été de tout temps l'ambition du gouvernement de Berlin. Suivant les circonstances, le lion de Hohenzollern savait jouer de ses griffes ou faire patte de velours. Vers la fin des années trente, la Prusse traversait de nouveau une période de fièvre antiromaine. A propos de la question des mariages mixtes, l'archevêque de Cologne, Mgr Droste-Vischering fut violemment arraché à son église métropolitaine (1837) et interné à Minden. Cette violation sacrilège des droits imprescriptibles de l'Église souleva l'indignation du monde chrétien, et il y eut comme une commotion électrique qui secoua l'Allemagne tout entière. Windthorst ne put rester indifférent à ce qui se passait sur les frontières du Hanovre. L'enlèvement de l'archevêque de Cologne et les autres vexations qui accompagnèrent cet acte eurent un profond retentissement autour de lui. Il apprit à connaître dès cette époque le machiavélisme de la bureaucratie prussienne, qui ne visait à rien moins qu'à l'anéantissement

de l'Église catholique. Il s'en souviendra lorsque, trente ans plus tard, il sera lui-même aux prises avec les promoteurs de l'empire protestant. En attendant, il suit la lutte de loin, laissant au grand Gørres, aux évêques Ræss et Weiss, à d'autres encore, l'honneur de déployer au vent le drapeau du catholicisme. Son heure viendra!

Dix années se passent, dix années de carrière administrative, et Windthorst est entraîné vers la politique. Nous sommes au lendemain de la catastrophe de 1848. L'avocat d'Osnabrück est élu député de la seconde Chambre du Hanovre. Celui qui devait être le plus grand parlementaire du siècle débuta à trente-six ans sur un théâtre des plus exigus, dans un État secondaire de l'Allemagne. Gørres venait de mourir : qui se serait douté alors que ce petit député hanovrien balancerait la gloire de l'adversaire redouté de Napoléon I^{er}? Rien de plus vrai cependant. Windthorst a été, pour la seconde moitié de ce siècle, ce que la « cinquième grande puissance » avait été pour la première, l'âme du mouvement catholique en Allemagne!

A la Chambre du Hanovre, Windthorst s'éleva très vite au premier rang. Le 7 février 1849, il prononça son premier discours parlementaire — *die Jungfernrede*, comme on dit en Allemagne : il faut retenir cette date. Le ministre de l'intérieur, Stuve, avait pris l'initiative d'une série de réformes administratives et voulut doter son pays de la liberté de la presse, de l'autonomie des communes, etc. Windthorst lui prêta son concours et déploya un si grand talent en cette circonstance qu'il attira sur lui l'attention du roi. Sa Majesté lui confia le portefeuille de la justice en 1851. Windthorst devenait la *Petite Excellence*. Le Saxon têtu qui a failli mourir cordonnier faisait décidément son chemin!

C'était la première fois qu'un catholique était ministre en Hanovre. Le choix était heureux, le roi n'eut jamais à s'en repentir : la maison de Hanovre n'a pas eu de serviteur plus intelligent et plus dévoué. L'attachement dynastique de Windthorst grandira même avec les misères qui atteindront la famille royale. Au zénith de sa gloire et de son talent, il ne fera d'avances au chancelier de fer que le jour où il faudra venir en aide à son souverain détrôné.

Tout en servant son roi avec les ressources variées de sa haute intelligence, Windthorst n'oublia pas qu'il était catholique, et il sut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, comme il rendait à César ce qui est à César. En Hanovre, les catholiques sont en minorité, et, ainsi qu'il arrivait dans tous les pays protestants, ils étaient, le plus souvent, écrasés contre le mur. Les guerres de la révolution et du premier empire avaient bouleversé l'Allemagne, même au point de vue religieux. Dans la tourmente, la hiérarchie catholique avait presque

disparu partout, et les sièges épiscopaux étaient, la plupart, vacants. Lorsque le congrès de Vienne eut rétabli l'ordre politique et civil, on songea aussi au rétablissement de l'ordre religieux. A peu près tous les pays d'Allemagne entrèrent en pourparlers avec le Saint-Siège. Le Hanovre suivit le mouvement. Les négociations furent très pénibles et durèrent près de huit ans. Le gouvernement de Hanovre avait des prétentions josphistes que l'Eglise ne pouvait admettre. Malgré sa condescendance admirable, le cardinal Consalvi était sur le point d'échouer dans sa mission. Pour éviter de plus grands malheurs, le Vatican alla enfin jusqu'aux limites des concessions possibles. Sa longue patience finit par aboutir. Par la bulle de circonscription du 26 mars 1824, Léon XII put instituer deux diocèses en Hanovre : celui de Hildesheim et celui d'Osnabrück. Chacun des deux eut son chapitre, son doyen, son séminaire. Seulement, comme les ressources pour la dotation de deux diocèses manquaient encore, il fut convenu que celui d'Osnabrück ne serait organisé que plus tard. Le concordat fut sanctionné par le roi Georges IV, le 20 mai 1824.

A l'époque où Windthorst entra dans le ministère Schele, on vivait encore sur la bulle *Impensa Romanorum*, et vingt-cinq ans s'étaient écoulés sans que la question du diocèse d'Osnabrück fût réglée. Le gouvernement de Hanovre avait imité l'exemple des autres Etats d'Allemagne. Il ne tenait pas compte des engagements pris vis-à-vis du Saint-Siège et exploitait par contre les concessions arrachées au Pape. On voit que le prince de Bismarck et M. de Gossler n'ont rien inventé. Le *placet* fut maintenu en Hanovre. Les consistoires, dont le roi nommait les membres en dehors et souvent contre les évêques, devenaient facilement des instruments d'oppression entre les mains d'un ministère hostile. Il est vrai que la liberté des cultes fut inscrite dans la constitution du 6 août 1840 ; mais la plupart des abus de la bureaucratie continuèrent à subsister. Windthorst mit tout en œuvre pour que le concordat de 1824 et la constitution de 1840 ne restassent point lettre morte. Ses efforts furent couronnés de succès. Le diocèse d'Osnabrück fut définitivement érigé et doté, et le premier évêque nommé fut Mgr Melchers, le futur martyr du *Kulturkampf* prussien. Quoiqu'ils fussent une petite minorité, les catholiques du Hanovre purent vivre en paix au milieu de leurs frères protestants.

La nomination de l'évêque d'Osnabrück parut en 1857. Windthorst avait quitté le pouvoir quatre années auparavant. Cette retraite dura peu. La Petite Excellence fut un ministre récidiviste, — le mot est d'Eugène Richter, — et en 1862, il entra dans le cabinet conservateur Brandis-Platen et reprit les Sceaux pour les conserver jus-

qu'en 1865. De graves malheurs allaient descendre sur le Hanovre, car l'ambition effrénée de ses voisins de l'Est menaçait presque toutes les couronnes indépendantes d'Allemagne. Les libéraux du Nord et du Sud poussaient à la centralisation unitaire et préparaient l'hégémonie de la Prusse. Windthorst, qui assistait à cette crise *nationale*, essaya de réagir contre le courant parti de Berlin. Il soutint courageusement le roi George V, qui avait pris fait et cause pour l'Autriche. Hélas! la résistance était insuffisante et la lutte ne fut pas longue! Windthorst était procureur général (*Kronoberanwalt*) à la cour d'appel de Celle quand s'accomplit la catastrophe de 1866!

S'il n'avait pas le droit d'en être surpris, il en fut profondément affligé. Il aimait son roi, son pays natal, sa patrie, et tout avait sombré sur les champs de bataille de la Bohême. L'Autriche écrasée, que devenait l'Allemagne, que devenait surtout le catholicisme avec la domination de la Prusse? Dououreux mystère! Windthorst n'eut pas un moment d'hésitation. Ses sentiments légitimistes hautement affirmés ne lui permirent point de rester fonctionnaire sous le régime nouveau. Il donna sa démission pour se jeter dans la politique militante, sauver ce qui pouvait encore être sauvé, et défendre le fédéralisme particulariste contre les doctrines unitaires des libéraux. La circonscription électorale de Meppen l'envoya, en 1867, au Landtag prussien et au Reichstag de l'Allemagne du Nord.

On a fait remarquer avec raison que, sans l'annexion du Hanovre, Windthorst n'aurait jamais eu la situation qu'il a tenue pendant vingt ans. Les circonstances font les hommes en développant leurs aptitudes natives et en les plaçant dans le milieu le plus favorable à leur génie. Comme député prussien, Windthorst monta sur une scène où il pouvait jouer un rôle que personne n'aurait osé rêver pour lui. L'année où il débarqua à Berlin, un profond revirement politique s'opérait au Parlement. Bismarck, qui était conservateur par son origine et son tempérament, passait dans le camp libéral. Windthorst trouva aux côtés du ministre un de ses compatriotes, celui-là même dont Vincke disait : Il est très intelligent. Benningsen était tout-puissant à cette heure. Il s'était constitué l'âme damnée du prince de Bismarck et l'aidait dans son évolution vers la gauche : un maquignon comme il en fallait pour les besognes qui se préparaient! Anticlérical haineux, il usait de son influence pour encourager son chef dans son hostilité contre l'Église catholique et ses représentants.

On les aurait sans doute bien étonnés l'un et l'autre si on leur avait dit que le nouveau député hanovrien Windthorst leur ferait un jour baisser pavillon. « Tout va bien, écrivait Benningsen en 1859,

nous n'avons plus qu'une citadelle à conquérir, celle de l'ultramontanisme! » Il disait vrai. Heureusement, « le plus malin des trois Hanovriens » s'enferma dans cette citadelle, — la tour du Centre, — et la tactique de ce rusé général la rendit inébranlable : les armées ennemies pouvaient venir!

La constitution de 1850 avait assuré aux catholiques prussiens des conditions que leur enviaient d'autres pays dont la majorité était ultramontaine. A ce point de vue, Windthorst n'avait pas à regretter le régime ecclésiastique du Hanovre. Mais ces franchises dont l'Église jouissait sous le sceptre des Hohenzollern commençaient à être menacées quand la Petite Excellence devint citoyen « du royaume de la crainte de Dieu et des bonnes mœurs ». La levée de boucliers des libéraux présageait un avenir orageux! Les catholiques étaient-ils prêts à la résistance et à la lutte? Étaient-ils armés et organisés? Ils s'étaient groupés à diverses époques, prenant tour à tour le nom de « fraction catholique », de « fraction du Centre ». De 1867 à 1870, il n'y eut pas au Parlement de parti catholique proprement dit. La plupart des députés catholiques ne croyaient pas aux mauvaises intentions du prince de Bismarck, fermant les yeux sur les symptômes les moins équivoques. On put s'en apercevoir au moment de la guerre de 1870. Ils étaient si persuadés que la défaite de la France serait favorable au développement du catholicisme en Allemagne, que l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, sonna la charge dans une lettre pastorale demeurée tristement célèbre. Ils se ruaient sur l'*Erbfeind* avec un enthousiasme indescriptible. Leur patriotisme, on le sait, fut mal récompensé. A leur tour, ils furent traités d'ennemis de l'empire, et l'épithète de *Reichsfeind* fut accolé sans cesse au nom de Windthorst et à celui de ses amis.

L'invasion de Rome contribua à désillier les yeux des plus optimistes. L'Allemagne victorieuse poussa les Italiens sur la Ville éternelle, livrant le Pape à la révolution, en même temps qu'elle écrasait la Fille aînée de l'Église. Le cardinal Ledochowski, Mgr Ketteler, les chevaliers de Mülte firent des démarches inutiles à Versailles, en faveur du Saint-Siège. Les illusions tombèrent insensiblement. On était prévenu. Aussi le groupe du Centre se reforma dès l'ouverture du Reichstag de 1871. Il avait pour chefs : M. de Savigny, Hermann de Mallinckrodt, l'évêque Ketteler, les deux Reichensperger et Windthorst. Jusqu'à la guerre, la Petite Excellence se tenait volontiers à l'arrière-plan, tout en sachant se faire apprécier dans les discussions de la Chambre. Mais le moment critique venu, il se révéla tout entier, et celui qu'on devait appeler plus tard le Moltke de la politique apparut comme un tacticien par-

lementaire hors ligne. Le prince-chancelier avait trouvé son maître. Il le sentait et il en fut si exaspéré qu'il profita de toutes les circonstances pour décharger sa fureur sur le député hanovrien. « Messieurs du Centre, s'écria-t-il dans un de ses discours du Landtag, détournes-vous de votre orateur guelfe. Il intervient souvent dans nos débats, mais l'huile de sa parole n'est pas l'huile qui guérit, c'est l'huile qui nourrit les flammes, les flammes de la colère. Je crois que vous obtiendrez plus facilement la paix, si vous vous soustrayez à cette direction guelfe. » Le noble et vaillant Mallinkrodt repoussa ce marché avec indignation en déclarant que Windthorst était une *perle* dont on ne se priverait jamais. Désormais « la perle de Meppen » sera le joyau le plus précieux de la couronne du Centre.

Le *Kulturkampf* était à l'horizon ; la guerre, une guerre à mort, allait s'engager entre l'Église catholique et l'empire protestant et se personnifier en deux hommes, le prince de Bismarck et l'Excellence Windthorst !

II

La persécution religieuse pour laquelle le progressiste Virchow a inventé le nom si impropre de *Kulturkampf* (lutte civilisatrice) a permis à Windthorst de donner la mesure de ses merveilleuses qualités de diplomate, de tacticien, d'orateur parlementaire. Les grands périls appellent les grands héros, et le péril qui menaçait l'Église était extrême. A part les violences de la Terreur et la législation draconienne que l'Angleterre a fait peser sur l'Irlande, jamais assaut plus redoutable n'a été livré au catholicisme. C'était un combat titanesque où la toute-puissance des armes, du génie politique et de la loi étaient aux prises avec la faiblesse d'une minorité croyante qu'on essayait de briser. Il dura sept ans, et les bourreaux y déployèrent une énergie et une obstination qui n'avaient d'égale que l'opiniâtre résistance des victimes. D'un côté on exilait, on emprisonnait, on confisquait ; de l'autre on priait, on souffrait, on mourait à la peine, mais on tenait tête. Le *Kulturkampf* allemand est une des pages les plus glorieuses de l'histoire du catholicisme en Europe. Comme Windthorst y joue le premier rôle, il est tout naturel qu'on la relise pieusement à l'heure où la tombe se ferme sur cet incomparable lutteur.

Cette campagne menée contre l'Église catholique a été l'une des idées maîtresses de la politique du chancelier de fer. Dans son plan, elle devait réaliser en Allemagne l'unité religieuse, comme les guerres de 1864, 1866, 1870 avaient préparé, accompli et cimenté l'unité politique et nationale.

A peine eut-elle échoué, le prince de Bismarck, en politicien réaliste qu'il était, essaya de dégager sa responsabilité, et dans son fameux discours du 22 mars 1887, il se posa en champion de l'Église romaine, défendant Léon XIII contre les empiètements des catholiques prussiens. A l'entendre, la persécution a été provoquée par l'attitude frondeuse de Windthorst et de ses amis. L'agneau avait troublé une fois de plus l'eau de ce pauvre loup innocent. Bien entendu qu'en Allemagne cette légende de l'agneau ministériel ne trouva aucun crédit, mais au Vatican, où l'on est plus candide et moins familiarisé avec les scélératesses humaines, elle avait quelque chance de faire des dupes. Heureusement des révélations inespérées vinrent renverser le château de cartes du prince-chancelier. M. Geffken publia le *Journal intime* de l'empereur Frédéric, et divers passages de ce curieux document ne laissèrent plus aucun doute sur le véritable auteur du *Kulturkampf*. Windthorst rencontrait un vengeur là où il s'y attendait le moins. « Bismarck, écrivait le Kronprinz le 24 octobre 1870, raconte à mon beau-frère qu'immédiatement après la guerre on *entrerait en campagne contre l'Infaillibilité*. » Ce coup porté par une main royale déconcerta un peu le chancelier, que le Pape venait de nommer chevalier du Christ. Mais il retrouva bientôt son aplomb, et il crut se tirer d'affaire en infligeant un simple démenti à l'auguste écrivain. Faux-fuyant maladroit qui provoqua une vigoureuse riposte! L'abbé Majunke, l'éminent historien du *Kulturkampf*, publia dans les *Historisch-politische Blätter* de Munich un article à sensation où il prouva, documents en mains, que Bismarck songeait à un *Kulturkampf* bien avant le Concile. « Les pièces, dit Majunke, recueillies par Poschinger, montrent que dès les années cinquante l'adversaire de Windthorst a été le principal instigateur du *Kulturkampf* badois. » Il existe d'autres témoignages écrasants. Arnim, l'ancien ambassadeur de Rome et de Paris, fait voir à son tour que le chancelier projetait la *lutte contre l'Infaillibilité* au moment même du Concile. Le 5 janvier 1870, c'est-à-dire quelques mois avant les déclarations dont parle le journal du prince Frédéric, le ministre prussien avouait dans une dépêche qu'il « voulait traduire les décisions du Concile devant le Forum de nos lois ». On sut dans la suite quel sens il attachait à cette formule. Ce n'est pas tout. Le 13 septembre 1870, le prince de Bismarck eut une longue conversation avec le député Werlé, maire de Reims. On discutait sur les races latines, dont l'homme d'État prédisait la fin prochaine. « *Quand nous aurons raison du catholicisme*, disait-il, elles ne tarderont pas à disparaître! » Il voulait donc avoir raison du catholicisme, c'est-à-dire qu'il méditait le *Kulturkampf* trois années

avant les lois de mai. A cette époque, la *lutte contre Rome* (c'était l'expression favorite du ministre de Falk) était tellement le cauchemar du chancelier, qu'il en faisait la confiance à qui voulait l'entendre. Voici ce que nous lisons dans les *Mémoires* de Beust : « Dès l'année 1871, le prince de Bismarck m'a annoncé (à Gastein), *jusque dans les moindres détails, le Kulturkampf* qui devait éclater plus tard. Je lui fis observer que, sous certains rapports, j'en étais bien aise, car je n'aurais plus à entendre que les catholiques sont plus heureux en Prusse qu'en Autriche ! » L'empereur Frédéric, Arnim, Werlé, Beust, tous ces témoins dont la bonne foi ne saurait être suspectée, indiquent suffisamment ce qu'il faut penser de la véracité de Bismarck quand il attaquait Windthorst, et on se rappelle involontairement ce mot cruel de Bluntschli dans ses *Mémoires* : « Cet homme antédiluvien a dû mentir effroyablement ! »

Médité et organisé par le ministre-chancelier, le *Kulturkampf* fut également mis en œuvre par lui.

Il avait préparé le terrain de longue date et réuni autour de lui un groupe de libéraux et de conservateurs qui furent des instruments d'une souplesse extrême : « L'ultramontanisme, s'écriait Schulze-Delitsch, c'est l'hydre qu'il faut anéantir ! » — « C'est le devoir de l'État, ricanait le professeur Friedberg, le conseiller ordinaire de Bismarck, d'opprimer, de fouler aux pieds l'Église catholique. » M. de Munster, l'ambassadeur actuel de Paris, dans un toast prononcé le 12 mai 1875 au National-Club de Londres, tenait un langage non moins violent et parlait du grand empire *protestant* et d'une *Église nationale* à fonder. Partout le même souffle de persécution, et les hommes politiques semblaient répéter chaque matin ce mot de Luther à la ligue de Smalkalde : « Que Dieu me remplisse de la haine contre le Pape ! » En effet, une haine implacable mordit au cœur tous les protestants et elle s'exalta jusqu'à la férocité. Le ministre Hobrecht ne s'écriait-il pas : « Quelle joie de vivre ! » pendant que les prisons regorgeaient de prêtres et que les malades mouraient sans sacrements ? Pour peu, il aurait rajeuni la parole de ce soldat farouche qui disait que le cadavre d'un ennemi sentait bon !

On juge ce qu'ont pu faire des hommes capables d'un tel délire de persécution ! Des jours terribles — quelque chose comme l'abomination de la désolation — étaient arrivés pour les catholiques. Par une cruelle ironie du sort, un journal modéré, la *Kreuz-Zeitung* de Berlin, donna le signal de l'attaque dans un article à grand retentissement (22 juin 1871). On a su depuis, par les indiscretions de l'auteur du livre intitulé : *Bismarck après la guerre*, que le chancelier avait fourni les idées de l'article et même corrigé les épreuves.

L'orage s'approchait menaçant. Les catholiques avaient versé leur sang sur les champs de bataille de la France. Pour les récompenser, on leur apprit que, dans le nouvel empire qu'ils avaient édifié, il n'y avait point de place pour eux. On disait très haut qu'on allait *extirper le Romanisme*.

Les actes suivirent de près les paroles. Le 8 juillet 1871 fut supprimée, par voie administrative, la section catholique au ministère des cultes. Ce premier pas fait, les mesures de violence se succédèrent rapidement, presque sans interruption. Les persécuteurs crurent le moment venu de forger des lois contre les catholiques. La première fut votée par le Reichstag et est, par conséquent, une loi d'empire. C'est le *Kanzel paragraph* destiné, disait-on, à prévenir et à punir les abus de parole du clergé. En réalité, ce paragraphe permettait à l'État de condamner les prêtres à la prison pour le prétexte le plus futile. Les députés catholiques Mallinckrodt, Ketteler, Reichensperger luttèrent énergiquement et en vain contre cette iniquité. C'est à peine si Windthorst réussit à faire adopter un amendement qui diminuait un peu la part de l'arbitraire dans l'application de la loi. Dès le premier jour, la Petite Excellence eut ainsi un léger succès à enregistrer dans la défaite même. Les occasions de se signaler ne manqueront plus désormais à l'habile tacticien, à notre *Feldmarschall*, comme l'appelaient ses amis Mallinckrodt et Frankenstein.

Le Landtag prussien voulut partager les lauriers du Reichstag. Le 19 décembre 1871, le ministre déposa sur le bureau de la Chambre un projet de loi scolaire qui rendait l'État maître absolu de l'école. L'État s'arrogeait le droit exclusif d'enseigner le catéchisme aussi bien que le calcul. Si l'on songe quelles étaient les dispositions du gouvernement pour l'Église catholique, on comprend la portée et le danger d'une pareille loi. Les débats soulevés par ce projet furent des plus émouvants, et c'est durant l'une de ces séances qu'eut lieu le premier grand duel oratoire entre le chancelier de fer et le petit député hanovrien. La loi fut adoptée par les deux Chambres et publiée le 11 mars 1872. L'ère des grandes vexations était ouverte.

L'école ne pouvait porter ses fruits que dans l'avenir en pervertissant les générations futures. La perspective de ce triomphe lointain ne suffit point au libéralisme affamé des persécutions. Il réclamait des sévices immédiats. Pour atteindre plus sûrement le troupeau, on résolut de frapper ses meilleurs gardiens, l'avant-garde de l'armée catholique. Un projet de loi déposé au Reichstag demanda que les Jésuites fussent expulsés de tout l'empire. Pendant les débats qui durèrent plusieurs jours (à partir du 15 mai 1872), les orateurs du Centre tels que Mgr Moufang, Hermann de Mallinckrodt,

Ballestrem, firent des prodiges d'éloquence pour empêcher l'accomplissement de cette grande injustice. Mais le siège de la majorité était fait. En dehors du Centre, les Jésuites ne trouvèrent que deux avocats, le démocrate Gravenhorst et le juif Lasker. Windthorst, qui voyait de haut et loin, démasqua les partisans de la loi en dénonçant le but qu'ils poursuivaient. « Il s'agit, s'écria-t-il, d'une guerre à mort contre le catholicisme. Le schisme de Dœllinger a échoué; on veut à présent créer une Église nationale, et détacher les catholiques allemands du Saint-Siège et les soumettre au knout de la police. » La suite du *Kulturkampf* montra combien Windthorst avait deviné juste. La loi qui exilait les Jésuites et les congrégations affiliées (les Rédemptoristes, les Lazaristes, les Pères du Saint-Esprit, la congrégation du Sacré-Cœur) fut adoptée en troisième lecture par 183 voix contre 101 et publiée le 4 juillet 1872. Avec le Centre votèrent les démocrates, quelques progressistes, deux nationaux-libéraux (Lasker et Kannegiesser) et... pas un seul conservateur!

L'abîme appelle l'abîme. Le 12 juillet, un arrêté ministériel interdit à tous les ordres religieux l'enseignement public à tous les degrés et en même temps furent supprimées les confréries de la sainte Vierge établies dans les paroisses! Et pourtant ce n'était là que le prélude de la persécution violente. La symphonie des Lois de mai devait commencer quelques mois plus tard.

L'histoire se répète tristement. Il y a quelques jours un des orateurs les plus illustres de la Droite apprit de la bouche même d'un sénateur radical que toutes les lois antireligieuses promulguées en France ces dernières années avaient été élaborées et imposées par la franc-maçonnerie. Le *Kulturkampf* prussien est également sorti de toutes pièces des loges de Berlin. Toutes les mesures qu'exigeaient les feuilles maçonniques étaient aussitôt adoptées. Les juristes qui préparaient les lois de mai étaient des chefs de la secte, et des rapports incessants existaient entre les loges et le ministère des cultes. M. de Falk était le porte-voix du Grand-Orient.

Friedberg, qui eut la plus grande part à la rédaction des lois de mai, avouait cyniquement qu'elles avaient pour but « d'anéantir » le catholicisme en Allemagne, et, parmi les francs-maçons, on était si convaincu du succès complet de cette législation, qu'un haut fonctionnaire protestant déclara à un prêtre silésien : « Si votre Église est à même de survivre à cette lutte, je me ferai catholique! »

Je ne puis entrer dans le détail de ces lois trop fameuses. Je ne ferai que les indiquer sommairement. En 1873, le Landtag prussien en vota quatre qui furent publiées le 15 mai. Elles sont rela-

tives à l'éducation du clergé¹, à la discipline ecclésiastique, à l'intervention de l'État dans la nomination de tous les curés. Ces lois tyranniques eussent pu à elles seules désorganiser l'Église catholique, puisqu'elles confiaient à des ministres protestants et sectaires la formation du clergé, la nomination de tous les curés et vicaires, la discipline ecclésiastique.

Les loges ne s'arrêtèrent pas à mi-chemin. L'année suivante (1874) d'autres lois non moins odieuses interdisaient l'exercice *indu* des fonctions ecclésiastiques (4 mai), intervenaient dans l'administration des diocèses vacants (20 mai), complétaient la loi du 11 mai 1873 sur l'éducation du clergé. Enfin, en 1875, la loi du 25 avril confisquait les traitements ecclésiastiques, celle du 31 mai supprimait tous les ordres religieux (sauf les Sœurs d'hôpital), et une série d'autres mesures aggravaient chaque jour les premières lois.

Cette législation, dont je n'ai pu indiquer que les grandes lignes, aurait eu cent fois raison d'une institution humaine. Mais on ne tue pas l'Église catholique. Elle avait à choisir entre deux partis : se soumettre et par conséquent se laisser absorber par le protestantisme ou bien résister jusqu'au martyre. Dans un élan admirable, fidèles et clergé acceptèrent sans hésitation la seconde alternative. Sur des milliers de prêtres, une douzaine à peu près jurèrent cette espèce de constitution civile du clergé et devinrent *curés d'État*, et quant au peuple, la persécution réveilla et raviva sa foi, et il y eut un renouveau magnifique dans toute l'Allemagne.

L'épiscopat et le clergé regardèrent les lois de mai comme non avenues et opposèrent un *non possumus* formel aux prétentions de l'État. Le résultat ne se fit pas attendre. Tous les séminaires furent fermés, les couvents de même, les évêques jetés en prison. Le 3 février 1873, l'archevêque de Posen, le cardinal Lechodowski, qui vit encore *exilé* à Rome, fut arrêté brutalement et subit une dure détention de plus de deux ans. Le 7 mars, l'évêque de Trèves,

¹ Pour vous donner une idée du machiavélisme de ces lois, voici les prescriptions de la première. Je cite le résumé qu'en donne Mgr Korum dans son livre : *L'instruction et l'éducation du clergé*.

a) Une première partie tend à exercer une *influence positive* sur l'éducation et les convictions des futurs ecclésiastiques ;

b) Une deuxième a pour but d'*enrayer* et de *contrôler* en tout le développement de l'*esprit de l'Église* ;

c) Une troisième fournit à l'État les *mesures de coercition* nécessaires pour agir le plus rigoureusement dans ce dernier sens ;

d) Une quatrième établit le *pouvoir discrétionnaire* du ministère de façon à pouvoir dispenser, dans des cas particuliers, un *ecclésiastique* des exigences formulées dans la première partie.

le vénérable Arnoldi, prit le même chemin, et il eut la gloire de mourir sur le grabat misérable d'une prison, à la suite des mauvais traitements. Le 31 mars, ce fut le tour de l'archevêque de Cologne, Mgr Melchers, qui ne sortit des mains du geôlier que pour prendre le chemin de l'exil. La résistance calme et froide exaspérait le gouvernement. Les évêques restèrent inébranlables comme les confesseurs de la foi des premiers temps du christianisme. L'évêque auxiliaire de Posen, Mgr Janiszewski, avait pris en main l'administration du diocèse lorsque le cardinal Ledochowski fut enlevé à son troupeau. Il fut arrêté le 27 juillet. Huit jours après, l'évêque de Paderborn fut également jeté en prison. Puis le 18 mars 1874, le même sort échet à celui de Munster, et le 19 octobre à l'évêque auxiliaire de Gnesen, Mgr Cybichowski.

Quel admirable martyrologe! Et nous ne sommes pas au bout. Le prince-évêque de Breslau et l'évêque de Limbourg furent *déposés*. Il en restait encore trois ou quatre si vieux ou si malades qu'on n'osait pas y toucher. Mais on *saisit* tous leurs biens et leurs meubles. A peine si on leur laissait un lit, une table et une chaise!

Quand les évêques sont maltraités, il est naturel que les prêtres partagent leurs souffrances. Le clergé allemand n'y a pas manqué. Des centaines furent emprisonnés, bannis, spoliés, réduits à la famine et à la misère. Et pourquoi? Parce que, contrairement aux prescriptions de lois iniques, ils avaient célébré le saint sacrifice de la messe, administré les mourants, en un mot rempli leurs devoirs! Dans cette Allemagne qui se targuait de philosophie, c'était devenu un crime irrémissible de consoler les malades et de les réconcilier avec le ciel!

La persécution violente dura au delà de sept ans. Elle produisit l'effet opposé à celui qu'en attendaient ses promoteurs. Elle trempa les catholiques allemands et fut le ciment qui donna au Centre cette cohésion par laquelle il est devenu, malgré ses éléments disparates, le parti le plus puissant du Reichstag! Lors des élections de 1871 les catholiques envoyèrent 57 députés au Parlement. A la fin du *Kulturkampf*, Windthorst disposa d'une armée triple. *Tous* les catholiques allèrent aux urnes comme un seul homme, et en 1889 il se produisit en Allemagne ce phénomène étrange que la proportion des députés catholiques était supérieure à celle de la population catholique.

III

De l'avis de tout le monde, ce miracle a été l'œuvre de Windthorst. Mallinckrodt, le Moïse du parti catholique, — ce nom lui avait été donné par Mgr Herzog, — était mort le 26 mai 1874, au

plus fort de la lutte. M. de Savigny l'avait précédé dans la tombe, et Mgr de Ketteler, désabusé, s'était retiré de la vie politique pour mourir ensuite en exil, le cœur brisé. Mais Dieu veillait sur cette vaillante armée du Centre, et elle trouva dans le député de Meppen le Josué qui la conduisit dans la terre promise de la paix, *per crucem ad lucem*, suivant la parole prophétique de Mallinckrodt. On peut dire hardiment que la Petite Excellence a organisé la victoire.

Au Parlement, son influence a été énorme et presque toujours décisive! Pour se faire une idée de ce phénomène extraordinaire, il faut se représenter l'une de ces séances du Reichstag ou du Landtag où le chancelier essayait d'enlever quelque vote important à force d'éloquence et de menaces. Le public a été averti la veille; les tribunes sont bondées et aucune place n'est vide dans l'hémicycle. L'atmosphère est chargée de tempête et on sent que quelque chose de grand va se passer. Après plusieurs discours auxquels personne ne prend garde, le chancelier de fer se dresse à son banc. Il est sanglé dans son uniforme de cuirassier blanc. De taille unique, il semble encore se grandir pour dominer de plus haut ce Parlement qu'il méprise et qu'il redoute. Il promène ses regards autour de la salle. Son visage prend une expression où se trahit à la fois la confiance hautaine et la joie d'écraser des adversaires. « Messieurs... » et sa voix sonore a des frémissements de faufare belliqueuse. Elle pousse violemment les phrases; les périodes tantôt se heurtent et s'entrechoquent, tantôt roulent semblables à une lave brûlante. L'orateur est haletant, l'auditoire de même. Il finit par quelque saillie à effet destinée à vaincre les dernières résistances. « Nous autres Allemands, nous n'avons pas d'autre crainte que celle de Dieu! » La majorité et les tribunes applaudissent avec fureur; l'opposition se tait. La bataille n'est-elle pas gagnée? Qui donc oserait relever le défi de ce Goliath provocateur? Pendant que les profanes se posent cette question, un léger murmure court dans l'Assemblée, et le président annonce : « La parole est au docteur Windthorst. » Alors on voit émerger de l'hémicycle une tête blanche qui dépasse à peine le niveau des députés assis. Windthorst ne monte plus à la tribune depuis longtemps. Tous les yeux se tournent vers lui; un silence religieux est observé d'instinct, le chancelier et les ministres tendent les oreilles, et le *leader* catholique commence d'une voix un peu sourde et monotone. Rien n'est moins oratoire que son extérieur et son attitude. L'une de ses mains est ramenée derrière le dos, de l'autre il fait de temps en temps un petit geste vertical, le poing fermé. Le contraste est complet entre Bismarck et Windthorst et, de prime abord, la lutte semble inégale.

Mais toutes les prévisions vont être trompées. Le petit Goliath enfoncera le caillou dans le front du géant. Windthorst est un merveilleux joueur. Au bout de dix minutes on s'aperçoit de sa supériorité incontestable. Il a retenu tout le discours du chancelier, y compris les chiffres et les calculs budgétaires. Il l'a analysé, disséqué, et le voilà qui renverse l'échafaudage de ses raisonnements sophistiques et dépouille l'argumentation des images et des mouvements qui en dissimulaient le piège. Les points faibles sont mis impitoyablement à nu, et le discours est ramené à quelques propositions simples et claires. On aurait pu croire qu'il avait étudié la harangue du chancelier durant huit jours. Windthorst avait fait ce travail prodigieux pendant qu'elle se déroulait. Sa logique inflexible poursuit le chancelier dans tous ses retranchements. Il s'anime à mesure qu'il discute et atteint souvent à la haute éloquence. La malice ingénue, l'ironie moqueuse, le sarcasme qui mord en pleine chair, il manie tour à tour toutes ces armes. Ses phrases tombent comme des coups de massue sur la tête du prince-chancelier. Celui-ci est nerveux, agacé, il est sur le point de quitter la salle comme il le fera du reste quelquefois. Il sent une fois de plus qu'il a affaire à plus fort que lui. Windthorst est capable de parler ainsi pendant deux heures avec la même lucidité, la même force dialectique, le même feu roulant de saillies, tenant tout le monde sous le charme de cette éloquence à part qui n'est que de la raison élevée à la plus haute puissance. Quel que soit le vote de la Chambre, le vainqueur de la journée c'est l'Excellence Windthorst !

Ce spectacle d'un tournoi parlementaire entre Bismarck et Windthorst s'est reproduit maintes fois pendant le *Kulturkampf*. La presse catholique portait l'écho de ces grandes luttes aux quatre coins de l'Allemagne. D'où l'admiration enthousiaste que le peuple avait vouée à la Perle de Meppen. On résistait et on souffrait avec plus de courage quand on avait lu les harangues superbes de Windthorst. On était fier d'obéir à un tel chef et on se serrait autour de lui à mesure que le *Kulturkampf* s'étendait.

Du reste Windthorst se chargeait d'alimenter directement le feu sacré parmi le peuple en paraissant souvent dans les réunions publiques. On connaîtrait le chef du Centre d'une manière très imparfaite si on ne voyait en lui que l'orateur parlementaire. Peut-être était-il plus grand encore dans ces immenses assemblées où des milliers de catholiques accouraient de tous les points du pays. Les congrès, ces grandes manœuvres d'automne, comme Windthorst les appelait fort plaisamment, sont le principal foyer de l'action catholique en Allemagne. C'est là que se préparent les élections ; de là est sortie cette magnifique presse qui compte plu-

sieurs centaines d'organes et des millions de lecteurs. Windthorst a été en quelque sorte le boute-en-train de ces congrès pendant et après le *Kulturkampf*. Voilà bien des années que j'assiste régulièrement à ces grandes assises catholiques, et mon admiration pour Windthorst est allée sans cesse en augmentant. A Trèves, à Fribourg, à Bochum, à Coblenz, il savait déployer une activité, une habileté qui me déconcertait. Malgré ses soixante-dix-neuf ans, il prenait la parole quatre ou cinq fois par jour, intervenait dans tous les débats importants, trouvant toujours la note juste, empêchant ou refoulant les imprudences du zèle intempestif. De plus jeunes que lui se fatiguaient rien qu'en assistant aux réunions. La Petite Excellence ne manquait pas une séance, et le dernier jour, quand les autres orateurs étaient épuisés, elle prononçait le grand discours final, le clou du congrès. Ce discours, — un vrai chef-d'œuvre, — en même temps qu'il résumait les travaux du congrès, constituait le programme de l'action catholique pour l'année suivante. Il formulait les revendications politiques et religieuses qui seraient encore portées à la tribune des Chambres et indiquait aux catholiques ce qui leur restait à faire pour arriver à leurs fins. Paternel, véhément, malicieux, avec un petit compliment pour les dames, sans lesquelles, disait-il à Coblenz, on ne réussirait pas, Windthorst tenait ses huit ou dix mille auditeurs suspendus à ses lèvres. On se serait fait hacher pour lui à ce moment ! Et quelquefois une note doucement mélancolique se glissait entre une leçon et une revendication, et faisait voir le chef du Centre sous un jour tout nouveau. « Je m'arrête ici, disait-il aux congrès de Fribourg et de Coblenz, car avec des auditeurs comme vous, on serait tenté de donner libre cours à ses idées tant que la voix le permet, et je ne sais pas combien de fois il me sera encore donné de vous adresser la parole. A mon âge, le soir approche, et alors on ne sait pas quand la nuit arrive. Je prends donc aujourd'hui congé de vous en vous demandant de me conserver un souvenir aussi amical que l'accueil que vous avez bien voulu m'accorder, et de penser un peu à moi dans vos prières. » Ce chant du cygne fit éclater les sanglots dans la salle, et j'ai vu ce spectacle émouvant d'un immense auditoire fondant en larmes à la seule pensée qu'il ne reverra peut-être plus l'orateur.

Avec un tel chef et de telles troupes, il fallait vaincre. Au début du *Kulturkampf*, le chancelier s'écriait un jour en plein Parlement (14 mai 1872) : « Soyez sans crainte, NOUS N'IRONS PAS A CANOSSA, ni de corps ni d'esprit ! » et une colonne commémorative devait rappeler cette parole aux générations futures ! La colonne de Canossa est encore debout, et l'orgueil du chancelier « a été abaissé jusqu'aux enfers ! »

Le *Kulturkampf*, nous venons de le voir, avait sévi avec violence. Mais le sang ou du moins les larmes des martyrs avaient été une semence de chrétiens. Aux élections du 30 juillet 1878, quelques mois après la mort de Pie IX, le Centre conquiert 103 sièges et devient la *fraction la plus nombreuse* du Reichstag. La progression avait été constante. En 1871, ils étaient 57; en 1874, 94; en 1877, 95; en 1878, 103; aujourd'hui, 106! Tous les autres partis s'étaient plus ou moins désorganisés; la majorité qui avait voté le *Kulturkampf* était anéantie. « Qui sait, s'écriait Pie IX, le 24 juin 1872, dans une inspiration prophétique, qui sait si la pierre qui détruira le pied du colosse ne se détachera pas bientôt de la montagne! » Les élections de 1878 furent cette pierre. Le colosse s'ébranlait. Le 24 mai 1874, le baron de Frankenstein fut nommé premier vice-président du Reichstag, et, peu de temps après, le ministre des cultes, M. de Falk, quittait le champ de bataille. Bismarck et le cardinal Jacobini entrèrent en conférence à Gastein.

La retraite du gouvernement allemand commençait. Elle devait être longue, pénible, souvent pleine d'astuce, avec des retours offensifs, de nombreuses embûches. Mais la campagne brutale telle qu'on l'avait entreprise était devenue à jamais impossible. Windthorst était évidemment plus malin, non-seulement que Benningsen et Miquel, mais que Bismarck lui-même. Il disait quelquefois avec beaucoup d'esprit : « Il faudrait se lever de bonne heure, pour pouvoir me duper. » Et il s'est toujours arrangé pour être debout avant ses adversaires.

Le chancelier comprenait qu'avec l'Excellence Windthorst il était difficile de conclure une paix qui laissât aux mains du gouvernement tous les avantages qu'il désirait. Il y renonça. Il fut décidé que les négociations entre Rome et Berlin se feraient par-dessus la tête du Centre. Au Vatican, on avait une idée peut-être un peu trop vague de la situation religieuse de l'Allemagne. Il eût fallu être initié de longue date aux affaires allemandes, lire attentivement la presse catholique et libérale, etc. Malgré sa supériorité incontestable, on ne pouvait pas en demander tant à la diplomatie vaticane. Le chancelier, qui était au courant de tout, combina sa petite stratégie, qui était très habile. En 1882, il fit accréditer un représentant de la Prusse auprès du Saint-Siège et choisit dans son personnel un agent de premier ordre. M. de Schlœzer fut chargé de la pacification religieuse de la Prusse. Il y a longtemps que le poète a dit que les Grecs sont à craindre même quand ils vous font des cadeaux : Windthorst se le répétait avec une certaine appréhension.

Les ruines étaient innombrables dans tous les diocèses. On les releva peu à peu. Des évêques furent de nouveau nommés, la

plupart des prêtres purent sortir des prisons et quitter l'exil. N'étaient-ce pas des gages des bonnes dispositions du gouvernement prussien? Le Centre se défia beaucoup de ces faveurs partielles dépendant uniquement du bon vouloir ministériel. Il demandait la révision des lois de mai. On ne tarderait pas à savoir ce qu'il en était de cette bienveillance du chancelier de fer.

M. de Puttkammer, le successeur de M. de Falk, présenta la première loi de paix en 1880. Hélas! la défiance de Windthorst n'avait été que trop légitime. Au fond, le prince de Bismarck ne renonçait à aucune de ses prétentions. Au *Kulturkampf* violent, il s'efforçait de substituer un *Kulturkampf* dissimulé, plus dangereux que la persécution ouverte. N'ayant point réussi à protestantiser les provinces catholiques par la violence, il pensa arriver au même but à l'aide d'une bureaucratie josphiste savamment organisée.

Ce système, imaginé par l'ex-chancelier, est encore pratiqué actuellement, et le projet de loi scolaire que le Landtag prussien va discuter sous peu en est une des formes les plus raffinées.

Windthorst, qui craignait ce nouveau *Kulturkampf* plus que les lois de mai, démasqua et déjoua de son mieux les batteries du ministre. Sa position était très délicate! il avait à lutter contre les attaques incessantes de M. de Bismarck, et contre l'optimisme dangereux de certains diplomates du Vatican. Il fallut des prodiges d'habileté pour naviguer entre ces divers écueils sans essayer de naufrage. Un jour vint où Windthorst fut obligé de déplaire au Pape lui-même pour sauvegarder les intérêts de l'Eglise d'Allemagne, et empêcher le Centre de s'effondrer. Le député de Meppen se tira d'affaire à force de diplomatie et de dignité. Quelques catholiques, peut-être même l'un ou l'autre évêque, avaient blâmé la conduite de la Petite Excellence. L'évènement leur donna tort, et justifia l'attitude énergique de ceux qui résistaient. Sans la fermeté de Windthorst, le Centre ne serait plus aujourd'hui la tour inexpugnable derrière laquelle l'Eglise est heureuse de s'abriter. Tout le monde en est convaincu. De là ce redoublement d'admiration que rencontre le *leader* catholique, même en dehors du cercle de ses amis. Windthorst a fait cesser la persécution violente, et empêché le *Kulturkampf* latent de s'enraciner dans le pays! Il a bien mérité de l'Eglise catholique.

Un autre triomphe lui était réservé vers la fin de sa vie. Le Centre n'était pas seulement outillé pour la lutte et la résistance. Plusieurs de ses membres les plus distingués se trouvent être des hommes de gouvernement dans toute la force du terme. Pendant que libéraux et conservateurs refusaient de croire à l'existence de la question sociale, les catholiques l'étudièrent avec entrain, à la suite

de l'impulsion donnée il y a trente ans par Mgr Ketteler. Ils voyaient le quatrième État qui s'épanouissait rapidement et, sous le prolétariat, ils devinaient la poussée formidable du socialisme. Il s'agissait d'arrêter ou, du moins, de combattre les progrès de cet ennemi encore invisible. Les catholiques, conduits par Windthorst, se mirent à l'œuvre avec autant de zèle que d'intelligence. Ils formulèrent un programme social qui tenait compte des justes revendications de l'ouvrier et cherchèrent à le faire adopter par le Reichstag. Les premiers temps leurs efforts restèrent isolés et leurs projets de loi furent repoussés. Mais, peu à peu, la marche rapide de la démocratie socialiste ouvrait les yeux aux plus aveugles, et on ne riait plus de la politique sociale du Centre : les projets de loi Lieber et Hitze sur la protection des ouvriers finirent par trouver de fortes majorités au Reichstag. Seul, le chancelier de fer résistait encore. Mais le jeune empereur, qui n'avait aucune raison d'épouser les antipathies de son ministre, adopta les idées sociales du Centre. Le prince de Bismarck, l'invincible, dut se démettre et quitter ce pouvoir auquel s'était cramponnée son ambition. C'était à la fois la condamnation du *Kulturkampf* et la condamnation de la politique sociale du chancelier.

Windthorst remportait une double victoire. Le programme que lui et ses amis avaient rédigé pour la législation ouvrière devint le programme du congrès international de Berlin. Le guelfe détesté, le *Reichsfeind* par excellence entraît dans les conseils de l'empereur. L'histoire ne connaît guère d'évolution plus surprenante. L'obstination du petit Saxon d'Onasbrück avait accompli ce prodige, et, au souvenir de tous ces faits, on ne s'étonne plus que la presse de toute nuance reconnaisse en Windthorst l'une des natures les plus extraordinaires de ce siècle.

Pour bien s'expliquer l'action politique de Windthorst, il faut considérer l'homme tout entier, son cœur et son intelligence, son caractère et sa tournure d'esprit. Il y a en lui, en dehors du génie qu'il a de commun avec Bismarck, un je ne sais quoi qui l'a servi dans sa carrière presque autant que ses brillantes facultés. En dépit de son extérieur disgracieux, Windthorst était charmant, j'allais presque dire séduisant. Qui l'écoutait parler, soit à la tribune, soit dans l'intimité, était irrésistiblement attiré vers lui. Sérieux et enjoué en même temps, d'une piété angélique sans affectation puritaine, priant comme une Carmélite à l'église, et s'amusant comme un gamain parmi les étudiants, ayant sans cesse le mot pour rire aux lèvres, lançant le trait avec une malice si aimable qu'on en était doucement chatouillé plutôt qu'irrité, prompt à la réplique quand on l'attaquait, frappant toujours très juste, et à l'occasion très fort,

turlupinant son adversaire avec une bonne grâce toute féline, d'une galanterie délicieuse pour les dames, ayant dans chacun de ses discours un petit mot à leur adresse et reprenant perfidement les orateurs qui les oubliaient, comment ne pas aimer ce « petit monstre » qui semblait être une gageure de la Nature? Avec cela d'une bonté exquise. « On nous croit flegmatique, écrit quelque part l'historien Treitschke, nous sommes le plus haineux de tous les peuples! » Windthorst n'était pas flegmatique, et il n'était surtout pas haineux : un bonhomme dans le sens le plus élevé du mot.

Il est tout simple qu'étant tel, il fût adoré, et il l'était à un degré inimaginable. J'ai assisté à des ovations qu'on a faites à l'empereur Guillaume et au prince de Bismarck. Les *hoch* ne finissaient plus, mais combien ce délire me paraissait officiel. Windthorst, lui, est acclamé avec frénésie uniquement pour lui-même. Aux congrès catholiques, les figures rayonnaient de joie et de tendresse dès que la Perle de Meppen était annoncée. Que de larmes de bonheur j'ai vu couler sur les joues roses des paysans westphaliens ou rhénans lorsqu'ils se trouvaient en présence de Windthorst : « Je ne demande qu'une chose, me disait un brave ouvrier de Bochum, c'est de serrer la main de notre Windthorst : je mourrai content. » Windthorst se plaisait au milieu de ce peuple catholique dont il était l'idole. Il ne craignait pas d'être familier avec lui et, l'homme politique une fois dépouillé, l'espiègle se réveillait facilement au fond de son être.

Au congrès de Bochum, je fus témoin d'une scène ravissante qui peint l'homme au vif. Les réunions plénières avaient lieu dans un local immense qui pouvait contenir dix mille personnes. Chaque soir, les places étaient occupées jusqu'à la dernière, bien avant l'ouverture. Pour passer le temps on buvait, car en Allemagne il est d'usage que les réunions les plus graves soient agrémentées de libations. Mais servir des milliers d'hôtes dans une salle où l'on est entassé est un problème difficile à résoudre. On attendait donc longtemps, et quand on apercevait la serviette d'un garçon, on l'apostrophait avec des formes peu parlementaires. Un excellent mineur qui avait sans doute bien soif vit enfin la serviette de l'un de ces garçons légendaires. Celui-ci était petit et se frayait un passage à travers la foule. « Dépêche-toi de me servir, cria l'ouvrier en lui tapant sur l'épaule. — Patience! » répliqua le petit serveur sans se retourner. Quelques minutes après, il revint en effet avec un bock énorme qu'il déposa devant l'ouvrier en lui disant avec un sourire indicible : « Il faut excuser la lenteur du service. Nous sommes accablés! » On se mit à rire et à applaudir; l'ouvrier était consterné. Le pauvre homme avait pris Windthorst qui s'éventait avec son mouchoir pour un

garçon de brasserie, et la Petite Excellence avait joyeusement accepté le quiproquo.

On pourrait citer des centaines d'anecdotes analogues. Durant les congrès, il y a chaque soir quelque réunion familière où l'on boit beaucoup, où l'on chante et l'on rit encore davantage : aujourd'hui c'est un *commers* d'étudiants, demain ce sera le rendez-vous des cercles ouvriers, puis celui d'une confrérie de jeunes commerçants. Windthorst assistait régulièrement à ces fêtes tapageuses. Il paraissait au milieu de la jeunesse studianesque avec une petite casquette verte sur la tête, chantait les gais refrains d'autrefois, se mettait à tu et à toi avec le moindre *Fuchslein*, frottait le traditionnel *Salamander*, et quand toutes les têtes étaient bien allumées, il montait à la tribune, entre deux étudiants au costume flamboyant, et prononçait un de ces discours étourdissants qui eussent déridé la statue du Commandeur elle-même.

Impossible de ne pas aimer cette Excellence bonhomme qui, après avoir tenu en échec le chancelier de fer, venait rire avec nous de si bon cœur !

Ceux même qui ne l'avaient jamais vu lui donnaient des témoignages touchants de leur affection. Il raconta au congrès de Coblenz qu'une cuisinière du Nassau lui avait envoyé une petite obole pour la *Marienkirche* de Hanovre, avec une lettre ainsi conçue : « Je vous aime beaucoup, et c'est pourquoi je vous adresse ce don. » Et il ajouta, en se tournant vers la tribune des dames : « Toutes celles qui m'aiment sont priées d'imiter cet exemple. » On juge du succès qu'obtint cette invite de la Petite Excellence.

Windthorst a été aimé comme personne ne l'a jamais été.

On l'aimait parce que c'était un esprit charmant en même temps qu'un grand esprit. On l'aimait parce qu'il était dévoué, désintéressé, se faisant tout à tous et s'oubliant toujours lui-même. On l'aimait parce qu'il était sur la brèche dès qu'il s'agissait de prendre en main la cause du droit et de la liberté, de défendre les opprimés, Polonais ou Alsaciens, catholiques ou protestants. On l'aimait parce qu'aux heures sombres, son éloquence vengeait l'humanité de l'insolent orgueil de ceux qui écrasaient l'innocence et foulaient aux pieds la justice. A tous ces titres, Windthorst jouissait d'une popularité sans exemple dans son pays, et Mallinckrodt n'exagérait pas en disant un jour au prince de Bismarck : « Soyez persuadé qu'il y a peu de noms en Allemagne qui soient aussi populaires que celui du député de Meppen. »

*
* *

Dieu l'aimait, aussi ce fidèle serviteur qui a fait fructifier si admirablement ses cinq talents, il l'a appelé à Lui; Windthorst est entré dans la joie de son Maître. Il a eu le rare bonheur de mourir à l'apogée de son prestige, de sa puissance, de sa popularité. Tous les acteurs de ce drame douloureux qui s'appelle le *Kulturkampf* ont eu dès ici-bas à régler leur compte avec le Vengeur suprême. Moltke, qui a voté toutes les lois de mai, se survit dans une vieille morne et inféconde; le prince de Bismarck, précipité du pouvoir, fatigue l'Allemagne des confidences de sa mauvaise humeur et risque d'achever dans le mépris universel une existence que semblait attendre une apothéose; Lasker est mort dans l'exil volontaire; le ministre des cultes, M. de Falk, a disparu de l'histoire; le ministre de Lutz, frappé d'une maladie effrayante, a tout juste vécu assez pour assister à l'effondrement de son ami et maître, le prince de Bismarck. Sous une forme ou sous une autre, la disgrâce a atteint presque tous les persécuteurs. On pourrait ajouter un nouveau chapitre au livre de Lactance : *De morte persecutorum*.

Et la Petite Excellence s'éteint entre les bras de ses amis, aimé de son jeune souverain et du nouveau chancelier, au lendemain même de la chute du ministre des cultes, M. de Gossler. Quelles espérances pour l'Église et quelles leçons pour ceux qui la persécutent!

Windthorst s'est couché dans la gloire. Notre siècle a vu des destinées plus bruyantes sans doute, plus hautes peut-être; il n'y en a pas eu de plus pures. Windthorst a combattu toute sa vie pour la religion, la justice, la liberté, les plus grandes choses de ce monde. Ce chevalier sans peur et sans reproche n'a pas une goutte de sang à son armure, ce manieur d'hommes n'a pas fait couler une larme, si ce n'est des larmes de tendresse et d'admiration, ce conquérant n'a jamais conquis que des âmes.

Heureux l'homme politique auquel ses contemporains peuvent rendre un tel témoignage à la fin de sa carrière et qui meurt, pleuré de 17 millions de catholiques, regretté même de ses adversaires, et salué par les adieux sympathiques de toutes les nations civilisées!

C'est vraiment le soir d'un beau jour, et puisque ce grand homme était un grand chrétien, dont le dernier mot a été une fervente prière, c'est aussi l'aurore d'une vie plus radieuse où les martyrs sont couronnés et où les lutteurs se reposent de leurs fatigues dans la contemplation de l'éternelle Justice et dans l'amour de l'éternelle Beauté!

L'abbé A. KANNENGIESER.

LA JEUNESSE DE CHATEAUBRIAND

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX ¹

I

Le nom de Chateaubriand, magnifique et sonore, est celui qui domine la littérature de ce siècle. Il demeure le grand ancêtre de tous les écrivains de notre temps. Tous lui doivent quelque chose de leur inspiration et de leur gloire. Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, Brizeux, Victor de Laprade, dans la poésie; M. de Barante, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Edgar Quinet, M. de Champagny, M. de Salvandy, M. de Carné, Frédéric Ozanam, dans l'histoire; Montalembert, Falloux, Lacordaire et Ravignan, dans la chaire et à la tribune; Armand de Pontmartin, dans la critique, Louis Veillot, dans le journalisme, procèdent de lui à des degrés divers. Son influence, longtemps souveraine, a subi, depuis sa mort, des vicissitudes et des éclipses qui ne l'ont pas éteinte. Ses restes durent encore, et semblent même, depuis quelques années, se ranimer. On en retrouverait facilement la trace, pareille aux reflets des derniers rayons d'un soleil grandiose, se couchant sur des ruines, dans les manifestations de plus d'un talent contemporain. Et cela, dans les genres les plus divers. George Sand, Gustave Flaubert, Émile Souvestre, Barbey d'Aurevilly, avouaient hautement les bienfaits de l'astre toujours fécond. Et si le comte de Mun, le vicomte Melchior de Vogüé, Pierre Loti n'en faisaient pas autant, il y aurait dans leur cas inconscience ou ingratitude. Nous les considérons comme incapables de l'une ou de l'autre.

¹ Il n'y a guère de commun que le titre et le sujet (pour partie) entre ce travail, écrit expressément pour le *Correspondant*, et le livre qui paraîtra prochainement, consacré par notre collaborateur à tout Chateaubriand et à toutes ses œuvres.

Cette domination persistante, cette influence survivant à toutes les vicissitudes du goût ou de la mode, s'expliquent par le caractère de la révolution littéraire à laquelle Chateaubriand a attaché son nom. Il est le père du romantisme, que le réalisme en ce moment triomphant a moins tué qu'il ne le croit, et surtout qu'il ne le dit. Il a renouvelé la palette du pittoresque en littérature. Il est le plus grand de nos peintres de la nature. Il a renouvelé aussi la langue de la passion. Il a soulevé un coin de plus du voile qui nous cache les mystères du cœur humain. Il a ajouté une gamme au clavier de la psychologie du mal du siècle : l'ennui. Il a exprimé dans un style original, qui donne tour à tour la sensation de la peinture ou de la musique, avec des puissances, des tendresses, des mélancolies, des harmonies inconnues avant lui, des états de nature ou des états d'âme que nul n'avait su voir ou n'avait osé peindre.

En politique, son influence n'a pas été moins grande qu'en littérature. Il a, le premier, fait dans la politique la part de la religion et de la liberté. Il est le précurseur, l'initiateur, le vulgarisateur des principes du régime constitutionnel et du gouvernement parlementaire en France.

Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour expliquer et pour justifier nos recherches longtemps poursuivies avec une sorte de passion filiale (il est des degrés dans la filiation qui permettent tous les orgueils et aussi toutes les modesties), sur les débuts du plus illustre des écrivains de ce siècle, sur les influences d'origine et de milieu qui ont présidé à la formation de ce beau génie, à la genèse de ses œuvres, qui ont inspiré et dirigé ses premiers pas dans sa double et glorieuse carrière, à cette heure privilégiée de la jeunesse où les grands hommes livrent le plus de leur talent et de leur âme au public.

Si nous ajoutons que ces recherches consciencieuses et laborieuses, guidées par de nombreuses publications récentes, servies par quelques hasards heureux, favorisées par quelques communications précieuses que nous signalerons à mesure que nous en profiterons, non pour nous en parer, mais pour leur rendre hommage, nous ont permis de porter une lumière décisive sur plus d'un point obscur, sur plus d'un épisode controversé de cette grande vie dans sa première moitié, nous aurons achevé notre exorde. Il était indispensable pour exposer loyalement nos intentions, notre but, et pour gagner d'avance la sympathie du lecteur, grâce à cet attrait de nouveauté que nous invoquons en notre faveur, et qui ne sera pas pour lui, nous l'espérons, entièrement décevant.

II

Saint-Malo est une petite ville qui a été féconde en grands hommes, ou du moins en hommes célèbres. La voix de la mer y a éveillé la vocation de hardis navigateurs. Sous son ciel tour à tour âpre et doux, l'harmonie de ses brises et la poésie de ses horizons ont inspiré des écrivains illustres. Saint-Malo s'honore de la naissance des Jacques Cartier, des Porçon de la Barbinais, des Duguay-Trouin, des Mahé de la Bourdonnais, des Robert Surcouf, des Porée, des Maupertuis, des Trublet, des Broussais, des La Mennais, des Chateaubriand. Peu de cités, même des plus considérables pourraient étaler une pareille liste d'enfants de génie ou de talent, dans les genres les plus divers.

Dans la rue des Juifs ¹ à Saint-Malo, il existe une maison à trois étages et à trois croisées par étage sans rien de caractéristique dans sa physionomie. Cette maison fut achetée en 1780 par M. Dupuy-Fromy, et son arrière-petit-fils, officier supérieur d'artillerie, en est encore le propriétaire. Elle était louée en 1850 (nous ignorons si elle l'est encore) à l'*Hôtel de France* dont elle formait le troisième corps de logis. Elle appartenait, en 1768, à M. Magon de Boisgarein. On l'appelait l'hôtel de la Gicquelais, du nom du père de M. Magon de Boisgarein. C'est dans cet hôtel qu'habitaient en 1768, le comte et la comtesse de Chateaubriand et leur nombreuse famille.

Né le 23 septembre 1718, le comte René de Chateaubriand avait trente-cinq ans lorsqu'il épousa, le 3 juillet 1755, Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, née le 7 avril 1726 (âgée par conséquent de vingt-neuf ans) fille de messire Ange-Annibal comte de Bédée, seigneur de la Bouétardais.

Si cette union, de raison sans doute plus que d'inclination, ne fut pas heureuse, non par suite de torts de conduite de part ou d'autre, mais par suite d'une incompatibilité de caractère, de plus en plus accentuée, cette double déception n'éclata au dehors par aucun scandale. Au contraire elle fut noblement dissimulée sous ces belles apparences d'intimité, de dignité, de fécondité, qui décorent plus d'un mariage sans amour. Le comte et la comtesse de Chateaubriand devaient avoir dix enfants. Ils perdirent le premier à Plancouët, où ils avaient habité quelque temps avant de fixer leur résidence à Saint-Malo.

Ce fut sans doute en 1758. Le premier des neuf enfants portés

¹ Aujourd'hui rue de Chateaubriand.

sur les registres baptismaux de Saint-Malo y est enregistré à la date du 4 mai 1758 sous le nom de Geoffroy-René-Marie. Il mourut en bas âge. Le comte de Chateaubriand avait commencé aux Iles, durant une rude et aventureuse jeunesse, la modeste fortune qu'il nourrissait l'ambition d'augmenter, en proportion de l'orgueil de son nom et de l'ancienne opulence de la famille déchue qu'il voulait relever. Il avait associé à ses plans et à ses projets son frère puîné, Pierre-Marie-Anne de Chateaubriand du Plessis, que sa grand'mère lui avait confié en mourant.

Ces plans et ces projets de relèvement de la fortune de la famille tinrent une trop grande place dans la vie du comte de Chateaubriand, ils eurent une trop grande influence sur son caractère et par ricochet sur le caractère de ses enfants, pour que nous ne donnions pas sur ce sujet — traité à fond pour la première fois — quelques détails nouveaux, aussi curieux que décisifs.

Nous n'avons pas trouvé ces renseignements dans les *Mémoires* de Chateaubriand, qui a glissé, soit par un reste de préjugé et de fausse pudeur, soit plutôt par dédain de certains détails qui lui étaient peut-être importuns, sur les moyens, fort légitimes d'ailleurs et fort honorables, employés par l'activité et l'ambition de son père pour arriver au but auquel il avait voué sa vie. Notre devoir d'historien consciencieux est précisément d'appuyer sur ces points sur lesquels Chateaubriand a cru devoir glisser.

Rappelons tout d'abord que sa famille, dont il devait renouveler et rajeunir l'honneur traditionnel par l'éclat de la gloire littéraire, était l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Bretagne et de la France. Pour ne parler que de celles qui, comme elle, ont rehaussé leur renommée historique par la renommée littéraire, elle valait les La Rochefoucauld et pouvait prétendre valoir mieux que les Retz et les Saint-Simon; à plus forte raison, que les Montaigne, les Montesquieu et les Buffon, de noblesse parlementaire et relativement récente.

La famille de Chateaubriand remontait à l'an 1000, à travers une lignée de vingt-quatre aïeux paternels dont quelques-uns avaient joué un grand rôle dans leur province, dans le royaume et même à l'étranger.

A la vue de mes parchemins, écrit Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il ne tiendrait qu'à moi, si j'héritais de l'infatuation de mon père et de mon frère, de me croire cadet des ducs de Bretagne, venant de Thiern, petit-fils d'Alain III.

Ces dits Chateaubriand auraient mêlé deux fois leur sang au sang des souverains d'Angleterre, Geoffroy IV de Chateaubriand ayant

épousé en secondes noces Agnès de Laval, petite-fille du comte d'Anjou et de Mathilde, fille de Henri I^{er}; Marguerite de Lusignan, veuve du roi d'Angleterre et petite-fille de Louis le Gros, s'étant mariée à Geoffroy V, douzième baron de Chateaubriand. Sur la race royale d'Espagne, on trouverait Brien, frère puîné du neuvième baron de Chateaubriand, qui se serait uni à Jeanne, fille d'Alphonse, roi d'Aragon. Il faudrait croire encore, quant aux grandes familles de France, qu'Édouard de Rohan prit femme Marguerite de Chateaubriand; il faudrait croire encore qu'un Croï épousa Charlotte de Chateaubriand. Tinténiaç, vainqueur au combat des Trente; Du Guesclin, le connétable, auraient eu des alliances avec nous dans les trois branches. Tiphaine Du Guesclin, petite-fille du frère de Bertrand, céda à Brien de Chateaubriand, son cousin et son héritier, la propriété du Plessis-Bertrand. Dans les traités, des Chateaubriand sont donnés pour caution de la paix aux rois de France, à Clisson, au baron de Vitré. Les ducs de Bretagne envoient à des Chateaubriand copie de leurs assises. Les Chateaubriand deviennent grands officiers de la couronne et des *illustres* dans la cour de Nantes; ils reçoivent des commissions pour veiller à la sûreté de leur province contre les Anglais. Brien I^{er} se trouve à la bataille d'Hastings : il était fils d'Eudon, comte de Penthievre. Guy de Chateaubriand est du nombre des seigneurs qu'Arthur de Bretagne donna à son fils pour l'accompagner dans son ambassade auprès du pape en 1309.

Ce sont là en effet d'assez beaux parchemins. Et l'on comprend, sans l'excuser, l'infatuation du père et du frère de Chateaubriand, en présence de ce passé de leur famille, que leur rappelaient encore des privilèges politiques et héraldiques qui n'étaient pas faits pour diminuer leur orgueil nobiliaire.

La baronnie de Chateaubriand était une des neuf baronnies ou pairies bretonnes, qui, entre autres prérogatives, assuraient à leurs titulaires le droit de présider, aux États; la noblesse de la province. Elle partageait ce privilège, dès 1185, avec les baronnies d'Avau-gour, de Léon, de Fougères, de Vitré, de Rohan, de Rais, d'Ancenis et de la Roche-Bernard. Le blason des Chateaubriand est d'une simplicité qui a sa grandeur. Il témoigne de l'ancienneté de la famille et de l'éclat de ses services. Il présente aussi des particularités symboliques qu'il est impossible de ne pas rapprocher du caractère de ses membres et surtout du caractère du plus illustre de ses descendants.

Les Chateaubriand avaient originairement pour armes des pommes de pin d'or sur champ de gueules, avec cette devise : *Je sème l'or*. C'est là une tradition acceptée par l'auteur des *Mémoires d'outre-*

tombe. Nous ne savons jusqu'à quel point elle est contrariée par ce fait que dans les preuves faites par le frère aîné pour sa présentation à la cour en 1788, preuves reproduites avec de nombreux documents généalogiques en *Appendice* à ces mêmes *Mémoires*, le blason originaire de la famille est mentionné comme portant des plumes de paon au naturel. On retrouvait ainsi, dans les armoiries des Chateaubriand, l'oiseau favori de Lamartine, comme la tulipe était sa fleur favorite.

Quoi qu'il en soit de cette divergence, tous les témoignages héraldiques sont d'accord pour reconnaître et fixer à 1250 un changement d'armoiries dû à des causes glorieuses pour la famille. Geoffroy, quatrième du nom, onzième baron de Chateaubriand, fut fait prisonnier avec le roi saint Louis à la bataille de la Massoure (3 février 1250). Il avait été blessé à côté du roi, dont il portait la bannière. En récompense de son courage et de son dévouement, l'héroïque compagnon reçut de son maître le droit de remplacer les pommes de pin d'or du champ de gueules de son écusson par des fleurs de lis sans nombre, et de prendre pour devise cette fière légende : *Notre sang a teint la bannière de France*.

Pommes de pin d'or, plumes de paon au naturel, fleurs de lis d'or sur champ de gueules, généreuses devises inscrites au-dessous du blason où la royale fleur d'or s'épanouit au milieu de la pourpre du sang versé par de glorieuses blessures : *Je sème l'or* ou *Notre sang a teint la bannière de France* : ces armes et ces devises ne conviennent-elles pas admirablement à l'auteur du *Génie du christianisme* et de la *Monarchie selon la charte*, à ce fier gentilhomme qui fut un grand écrivain, et puisa aux sources d'un double orgueil, celui du nom et celui du génie, cet inflexible sentiment de l'honneur qu'on vit toujours dominer son caractère et diriger sa vie; à cet aristocrate démocrate qui ne ménagea la vérité ni aux peuples ni aux rois, à ce chevalier de la religion et de la légitimité, de la croix et du lis, qui fut aussi le chevalier de la liberté; souvent mécontent, jamais ingrat, dont la fidélité égala l'indépendance: courtisan du malheur, ambassadeur de la captivité, ministre de l'exil, avocat de toutes les nobles causes, dont l'inépuisable fécondité sema pendant cinquante ans aux pieds de la religion, de la justice, de la vérité, de la charité, les fleurs d'une poésie nouvelle, l'or d'une éloquence originale, et l'or aussi d'une prodigieuse générosité?

Dans un temps comme le nôtre, où la supériorité de l'intelligence prend son rang et passe la première, où l'opinion fait cas surtout des gens qui sont les fils de leurs œuvres, où le génie anoblit, ces détails généalogiques et héraldiques pourraient sembler manquer

d'intérêt, surtout ici, où il s'agit d'un homme qui avait le droit d'être plus fier du nom qu'il s'était fait que de celui qu'il avait reçu.

Il n'est cependant pas inutile pour l'étude de la genèse des idées et du caractère d'un homme, de connaître son opinion sur ces questions d'antiquité de la famille, de noblesse du nom. Il n'est pas inutile de savoir l'influence que les sentiments paternels ou maternels, sur ce sujet, exercèrent sur son âme et sur sa vie. Précisément, ces questions et ces sentiments, dans une famille relativement déchue, d'autant plus fière de son passé que le présent pour elle était modeste et l'avenir incertain, ne furent pas sans exercer sur l'âme et la vie de Chateaubriand une influence décisive. Il le reconnaît lui-même en des termes qui ont une valeur caractéristique. Il était le fils d'un homme qui poussait à un extrême degré d'exaltation l'orgueil du nom et la vanité du titre.

Il n'est donc pas sans intérêt de savoir jusqu'à quel point Chateaubriand partagea le préjugé paternel, ou s'affranchit d'une superstition nobiliaire dont il semble, pour son compte, faire assez bon marché. Il en parle du moins avec une modestie qui n'est peut-être pas sans quelque orgueil et une indifférence qu'on pourrait trouver affectée.

Il fait donc, ou plutôt il affecte de faire bon marché « de ces vieilles misères ». Il demande pardon « d'avoir été contraint de s'abaisser à ces puériles ré citations, afin de rendre compte de la passion dominante de son père, passion qui fit le nœud du drame de sa jeunesse ». Il raille « Monsieur son père, qui aurait volontiers, comme un grand terrier du moyen âge, appelé Dieu le *gentilhomme de là-haut*, et surnommé Nicodème (le Nicodème de l'Évangile) un *saint gentilhomme*. » — « Selon moi, ajoute-t-il, j'ai profité du hasard de mon berceau; j'ai gardé cet amour plus ferme de la liberté, qui appartient principalement à l'aristocratie dont la dernière heure est sonnée... Je ne me glorifie ni ne me plains de l'ancienne ou de la nouvelle société. Si, dans la première, j'étais le chevalier ou le vicomte de Chateaubriand, dans la seconde, je suis François de Chateaubriand; je préfère mon nom à mon titre. »

« Et maintenant, conclut-il ironiquement, en passant par mon géniteur, arrivons à Christophe seigneur de la Guérande, et descendons, en ligne directe, des barons de Chateaubriand jusqu'à moi, François, seigneur sans vassaux et sans argent de la Vallée-aux-Loups. »

Où nous nous trompons fort, où il résulte de ce qui précède que si Chateaubriand ne fut pas vain de son nom historique — la gloire littéraire lui rendait la modestie facile — il ne laissa pas d'en être fier, et que s'il se préserva de l'infatuation paternelle,

il garda pourtant une certaine complaisance pour des illusions et des préjugés que la leçon du temps et des révolutions ne lui permettait pas de partager. Enfin, suivant le mot profond de la marquise de Créqui à Sénac de Meilhan, il était, en cette matière comme en bien d'autres, plus *désabusé* que *détaché*. Il ne blâme point, tout en en ayant souffert, l'âpreté de l'orgueil nobiliaire de son père et l'égoïsme parfois héroïque de son acharnement à rétablir l'ancienne fortune de la famille. Et il semble avoir moins ressenti la vanité de ce qu'il appelle « ces vieilles misères » que l'insuccès relatif des efforts paternels et le contraste persistant entre le passé et le présent, entre ce que les Chateaubriand avaient été et ce qu'ils étaient. Qui pourrait mesurer ce qui reste d'orgueil dans certaines humilités, et de regrets dans certains mépris?

Car la famille de Chateaubriand, en dépit de l'ambition et de l'effort vraiment titanique de son père, voué pendant un demi-siècle à une pensée unique, le relèvement de cette fortune écroulée qu'il était parvenu à redresser à demi, était bien déchue de l'ancienne splendeur. Ce n'était plus que l'ombre d'un grand nom : *magni nominis umbra*. Elle se perpétuait avec l'énergie vivace des vieilles races, fécondes jusqu'à la fin. Mais cette fécondité même, fatale au lieu d'être utile, maudite au lieu d'être bénie, précipitait la décadence ou consommait la ruine, augmentant les charges, multipliant les co-partageants d'héritages de plus en plus divisés, accroissant la famille, mais épuisant sa fortune.

C'est ainsi que plus d'une périssait par surabondance de vie ; que plus d'une, qui ne demandait qu'à briller, voyait l'ancien éclat du nom pâlir, languir, s'éteindre, faute d'huile à la lampe. Les derniers descendants de familles jadis illustres s'éclipsaient, disparaissaient, honteux de ce dont leurs ancêtres étaient fiers, dans l'obscurité de l'existence agraire, populaire, du retour à la quenouille, à l'outil, à la charrue.

Chateaubriand insiste justement et amèrement dans ses *Mémoires* sur cette cause de la décadence de tant de familles et de la sienne.

En remontant la lignée des Chateaubriand, composée de trois branches, les deux premières étant faillies, la troisième, celle des sires de Beaufort, prolongée par un rameau (les Chateaubriand de la Guérande) s'appauvrit, effet inévitable de la loi du pays : les aînés nobles emportaient les deux tiers des biens, en vertu de la coutume de Bretagne ; les cadets divisaient entre eux tous un seul tiers de l'héritage paternel. La décomposition du chétif estoc de ceux-ci s'opérait avec d'autant plus de rapidité qu'ils se mariaient ; et comme la même distribution des deux tiers au tiers existait aussi pour les enfants, les

cadets des cadets arrivaient promptement au partage d'un pigeon, d'un lapin, d'une canardière et d'un chien de chasse, bien qu'ils fussent toujours *chevaliers hauts et puissants seigneurs* d'un colombier, d'une crapaudière et d'une garenne. On voit dans les anciennes familles nobles une quantité de cadets; on les suit pendant deux ou trois générations, puis ils disparaissent, redescendus peu à peu à la charrue ou absorbés par les classes ouvrières sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus.

Bernardin de Saint-Pierre fut frappé de ces déchéances et de ces contrastes d'un appauvrissement fatal qui réduisait à la condition vulgaire, au salaire du métier manuel, plus d'un membre de la noblesse. « J'en ai vu, dit-il, en Bretagne (des gentilshommes) qui descendaient des plus anciennes maisons de la province et qui étaient obligés, pour vivre, d'aller en journée faucher les foins des paysans ¹. »

Tel eût été, peut-être, le sort des Chateaubriand, si le cadet René n'avait relevé presque jusqu'à la fortune le patrimoine de la famille dont son fils, le cadet François-René devait relever le nom jusqu'à la gloire.

Pour en juger, il suffit de savoir que la grand'mère paternelle de notre héros n'avait eu à partager entre ses quatre fils que 5000 livres de rentes, dont l'aîné emportait les deux tiers, soit 3333 livres; restaient 1666 livres de rentes pour les trois cadets, sur lesquelles l'aîné prélevait encore le préciput.

Il n'est donc pas étonnant que René de Chateaubriand ait eu pour principale, sinon pour unique passion l'ambition du relèvement du nom et de la fortune de sa famille. Ce qui l'est davantage, c'est qu'il ait eu l'énergie nécessaire pour tenter l'entreprise, la persévérance indispensable au succès de la solution de ce problème : faire sortir une fortune de l'œuf d'une rente de 416 livres.

Il parvint à son but, poursuivi avec l'âpre ténacité bretonne. L'orphelin aventurier s'embarqua à quinze ans comme volontaire, sur une goëlette faisant partie de la flotte envoyée au secours de Stanislas Leczinski, assiégé par les Russes à Dantzic. Il fut blessé deux fois à côté de l'héroïque comte de Plêbe, breton comme lui. Il dut à l'intérêt inspiré par son courage, son esprit d'ordre et ses malheurs, l'occasion décisive qui lui permit de passer aux Iles, d'y acquérir quelque aisance, à force d'industrie et de travail, et de jeter les fondements de la nouvelle fortune de la famille.

Une fois marié et père de famille, à quoi allait-il employer, pour le faire fructifier, son modeste pécule? Il n'hésita pas longtemps,

¹ *Etudes de la nature*, t. III, p. 239.

si même il hésita, à résoudre la question. Le marin, retenu au port par les devoirs du chef de famille, et dont le foyer mouvant et errant de l'entre-pont s'est changé en un foyer fixe, sous un toit immobile, trouve encore du plaisir à faire voyager ses intérêts ne pouvant plus voyager en personne, et à risquer sur la mer où il ne peut plus s'aventurer lui-même ses espérances de fortune. Tout prédestinait donc notre navigateur retenu au rivage à se livrer et à se passionner au jeu des entreprises maritimes. René de Chateaubriand se fit donc naturellement armateur. Ennobli par le double danger du naufrage en temps de paix, du combat en temps de guerre, poétisé par l'aventure et le lointain, le commerce de mer ne déroge pas, surtout en Bretagne. C'est une industrie de gentilhomme et de soldat où l'on achète le gain au prix des risques de la tempête et de l'abordage, du tonnerre et du canon. On peut diriger ou faire un tel commerce, l'épée au côté. Le comte de Chateaubriand, comme il résulte des renseignements que nous fournissent les registres du port de Saint-Malo, ne tarda pas, encouragé par le succès d'une première tentative, à se livrer tout entier à ces spéculations maritimes et commerciales qui devaient le mettre à même de planter un jour son pavillon victorieux de la pauvreté, sur le plus beau domaine reconquis de ses ancêtres, sur le château de Combourg.

« Les premières traces que nous trouvons des opérations commerciales de M. de Chateaubriand père, dit le guide autorisé que nous avons fort à point rencontré pour faire devant nous la lumière sur ce point et sur plusieurs autres non moins curieux de notre sujet ¹, sont les actions qu'il prit dans le navire *la Villegénie*, qu'armaient MM. Petel et Legritz pour Saint-Domingue. Grâce au fort intérêt que ses actions représentaient, il obtint pour son frère le commandement du navire. M. de Chateaubriand du Plessis effectua fort heureusement son voyage, malgré les nombreux vaisseaux de guerre anglais qui couvraient les mers. Son retour donna des résultats d'autant plus heureux qu'il n'eut lieu qu'après le départ de l'expédition que le duc de Marlborough entreprit contre Saint-Malo en juin 1758. Le commerce perdit plus de soixante bâtiments que les Anglais incendièrent dans le port, parmi lesquels plusieurs étaient richement chargés. »

¹ C'est aux recherches de M. Ch. Cunat, le consciencieux et savant historiographe de Saint-Malo, qui, comme conseiller municipal et archivist de la ville, a tant contribué à éclaircir son passé, que nous devons ces renseignements publiés en partie dans un recueil local fort peu connu, sur la maison natale de Chateaubriand et sur les entreprises de négoce outre-mer et de course maritime de son père.

On le voit, c'est bien en soldat, c'est au début et aux risques de la guerre de Sept ans que M. de Chateaubriand avait débuté dans les entreprises commerciales, où le péril de mer, à ce moment, se doublait du péril de guerre. Cette première et hasardeuse entreprise ayant réussi, M. de Chateaubriand se décida, sur l'appât des bénéfices réalisés, à doubler sa mise, c'est-à-dire à armer le même navire pour son compte et à son risque exclusif. Cette seconde témérité fut heureuse comme la première. La *Villegénie*, toujours sous le commandement de M. de Chateaubriand du Plessis, revint à bon port de sa nouvelle expédition.

C'est peu de temps avant le retour de son beau-frère que M^{me} de Chateaubriand donna à son mari un fils qui assurait la durée de son nom. Ce fut Jean-Baptiste, le frère aîné et le parrain de l'auteur des *Martyrs* (23 juin 1759). Dans l'acte de baptême, M. de Chateaubriand se qualifie de chevalier. Il en fut ainsi jusqu'en 1763, où nous le verrons prendre, avec un légitime orgueil de victoire et de conquête, un nouveau titre.

La famille s'accrut successivement de Marie-Anne-Françoise (4 juillet 1760), qui devint la comtesse de Marigny, survécut à son illustre frère, et mourut plus que centenaire; de Jeanne (M^{me} de Guébric, puis de Chateaubourg, 31 août 1761). Enfin au baptême de Julie-Marie-Agathe (future comtesse de Farcy, 23 septembre 1763), le père signe triomphalement pour la première fois : *chevalier comte de Combourg*.

C'est cependant dès le mois de mai 1761 qu'il avait pu acquérir du duc de Duras le château qui avait été le principal domaine de ses ancêtres, réalisant ainsi la première et la plus rude partie de son plan de relèvement de la fortune et de la famille.

Cette année 1763 est aussi celle où une paix humiliante, imposée par l'Angleterre, qui en eut seule l'honneur et le profit, termina la funeste guerre de Sept ans.

Nous signalerons encore la naissance de la sœur bien-aimée de Chateaubriand, Lucile-Angélique, non sans faire remarquer en passant que, née le 7 août 1764, elle avait quatre ans, et non deux seulement, comme il le dit à tort, de plus que son illustre frère, et nous revenons au récit sommaire des entreprises maritimes et commerciales du comte de Chateaubriand.

En janvier 1760, il avait armé trois corsaires, le *Vautour*, l'*Amaranthe* et la *Villegénie*, ce dernier toujours commandé par son frère. Après avoir pris quelques vaisseaux marchands ennemis, la *Villegénie* fut à son tour capturée par le vaisseau de guerre anglais l'*Antilope*. Après avoir été échangé, son capitaine, M. de Chateaubriand du Plessis, revint à Saint-Malo, et ne reprit la mer qu'à la paix.

Dans l'intervalle, il se maria. Il épousa, le 12 février 1760, Jeanne-Thérèse Brignon, que nous verrons signer à l'acte de baptême de notre héros. Il en eut deux garçons et trois filles. De ses deux fils, l'un fut Armand-Louis-Marie, né le 16 mars 1768, six mois avant son illustre cousin. C'est celui qui eut une fin si tragique, fusillé dans la plaine de Grenelle en 1810. Il s'était réfugié à Jersey pendant l'émigration, s'y était marié, avait obtenu sa radiation, et était revenu en France, où, pour son malheur, demeuré mêlé activement aux entreprises des princes, il paya son dévouement de sa vie. Son fils, Frédéric de Chateaubriand, habitait encore Saint-Servan en 1850, et on le trouve au premier rang du cortège de deuil qui conduira les restes mortels de son immortel cousin au tombeau du Grand-Bé.

Son grand-père, le frère dévoué du comte de Chateaubriand, son auxiliaire, son aide de camp, le commandant du vaisseau chef de sa petite flotte fut jeté à la Révolution dans les prisons de Saint-Malo et y mourut le 20 août 1794. Le comte de Chateaubriand n'usa de nouveau des services de son frère que lorsque la paix de 1763 lui permit de donner plus d'extension à ses opérations commerciales. Il avait armé en 1761 le corsaire *la Providence* sous le commandement de Vincent Dutemple. L'année suivante, le même corsaire reprit la mer, mais il fut primé par le *Jean-Baptiste* de 400 tonneaux, capitaine Joseph Brisson, qui était armé en aventurier pour Saint-Domingue. Mais dès 1763 le comte de Chateaubriand mit toutes ses voiles dehors. Outre le *Jean-Baptiste* — qui portait le nom de son fils aîné — il arma pour la pêche à Terre-Neuve le *Paquet d'Afrique*, l'*Apolline* (du nom de sa femme) et l'*Amaranthe*. C'est sur ce dernier navire que monta M. de Chateaubriand du Plessis. En 1764 le *Jean-Baptiste* partit pour Saint-Domingue, l'*Amaranthe* pour les côtes de la Guinée, et les deux autres retournèrent à Terre-Neuve.

Il est inutile d'entrer dans de plus amples détails sur un fait caractéristique et très peu connu. Nous nous bornerons à dire que M. de Chateaubriand, devenu en 1761 comte de Combourg, n'en continua pas moins ses opérations et ses entreprises d'armement avec la même ardeur et les mêmes alternatives de revers et de succès jusqu'en 1772, employant toujours les services de son frère, et lui confiant de préférence les navires qui allaient commercer à la côte de Guinée. Enfin, se retirant peu à peu des affaires, soit fatigue, soit dégoût de leur caractère aléatoire, qui n'est tentant qu'au début, soit plutôt désir de se consacrer exclusivement à la jouissance et au gouvernement du domaine de Combourg, il ne mit plus en mer, en 1775, qu'un seul navire, le *Saint-René*, qu'il

expédia aux îles de France et Bourbon sous le commandement de M. Benoît Girou. Ce fut sa dernière opération d'outre-mer. A partir de cette époque, son nom ne figure plus sur les registres d'armement des archives maritimes de Saint-Malo.

Quelques années avant de clore le registre de ses affaires, le comte de Chateaubriand avait aussi clos le registre de sa famille, mettant le signet, en septembre 1768, sur le nom de son dixième et dernier enfant, à ce livre où en dix ans, de 1758 à 1768, huit noms fraternels l'avaient précédé. Ce dixième et dernier enfant du comte de Chateaubriand, second garçon qui assurait ses espérances dynastiques, lesquelles ne reposaient encore que sur la tête d'un fils aîné, fut ce François-René, un cadet de Bretagne destiné à faire, comme on sait, un assez beau chemin dans le monde.

C'est le 4 septembre de l'an 1768, « dans cette année des grandes natiuités, remarque Villemain, où Napoléon, Wellington, Cuvier virent le jour », que naquit celui qui devait être l'adversaire pendant sa prospérité et l'admirateur, après sa chute, de Napoléon, l'adversaire seulement — en politique — de Wellington, et l'admirateur de Cuvier, reconstruisant comme lui, sur les ruines d'un monde évanoui, un monde nouveau.

Voici l'extrait complet de son acte de baptême, abrégé dans les *Mémoires*.

« François-René de Chateaubriand, fils de haut et puissant seigneur, René de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg et de haute et puissante dame Apolline-Suzanne de Bédée, dame de Chateaubriand, son épouse, né le 4 septembre 1768, baptisé le jour suivant par nous, messire Pierre Henry Noüail, official et grand-vicaire de Mgr l'évêque de Saint-Malo; a été parrain haut et puissant Jean-Baptiste de Chateaubriand, son frère, et marraine haute et puissante dame Françoise-Marie-Gertrude de Contades, dame et comtesse de Plouër, qui signent et le père. *Signé* : J.-B. de Chateaubriand, Brignon de Chateaubriand, (tante) Contades de Plouër, de Chateaubriand, Noüail, vicaire général. »

Quarante-trois ans plus tard, le 31 décembre 1811, dans son ermitage de la Vallée-aux-Loups, près de Sceaux, François-René de Chateaubriand écrivait ses *Mémoires*, et en songeant aux circonstances et aux prédestinations de sa naissance, il écrivait :

La chambre où ma mère accoucha domine une partie déserte des murs de la ville, et à travers les fenêtres de cette chambre, on aperçoit une mer qui s'étend à perte de vue, en se brisant sur des écueils... J'étais presque mort quand je vins au jour. Le mugissement des vagues, soulevées par une bourrasque annonçant l'équinoxe d'automne,

empêchait d'entendre mes cris. On m'a souvent conté ces détails; leur tristesse ne s'est jamais effacée de ma mémoire. Il n'y a pas de jour où rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, la chambre où ma mère m'infligea la vie, la tempête dont le bruit berça mon premier sommeil, le frère infortuné qui me donna un nom que j'ai presque toujours traîné dans le malheur. Le ciel sembla réunir ces diverses circonstances pour placer dans mon berceau une image de mes destinées.

Il est certain que, sans attacher d'influence fatale aux origines et aux milieux, mais en en tenant le compte qui convient, on ne peut s'empêcher de remarquer la coïncidence qui fit battre pour la première fois le cœur orageux de l'auteur de *René* un soir de tempête, au bruit des vents et des flots de l'âpre côte Malouine, traversé sans doute par le rauque aboiement de ces dogues de garde, à la férocité proverbiale, entretenus par la ville, depuis Louis XI, comme les chiens du Mont-Saint-Michel⁴.

Il est impossible aussi de ne pas se souvenir ici que Chateaubriand a tant aimé cette mer au bord de laquelle il était né, qu'il a voulu que son tombeau fût placé sur sa rive, au milieu de l'îlot cher à ses rêveries et à ses jeux d'enfant, afin d'être bercé par le bruit aimé des vents et des flots, dans l'éternel repos de la mort, dans l'éternelle paix de la solitude.

La tempête qui salua sa naissance, et qui devait, par une singulière coïncidence, se renouveler le jour de son inhumation (19 juillet 1848), comme pour saluer son entrée dans la tombe, n'est pas une circonstance romanesque sortie de ce cerveau si fécond en fictions : c'est une réalité authentique.

Lors de sa naissance une pluie opiniâtre, mêlée de coups de vent, tombait depuis près de deux mois sur la ville, et ses dégâts prenaient les proportions d'une calamité publique. Ce fut dans la nuit du samedi au dimanche, à l'approche du dernier quartier de la lune, qu'éclata cette tempête désastreuse, au bruit de laquelle naquit Chateaubriand, et dont les terribles effets se firent sentir dans le pays, et notamment à la chaussée du Sillon.

L'évêque et le chapitre, pour conjurer le fléau, avaient décrété des prières publiques, et firent exposer pendant neuf jours les

⁴ Ce sont là les ancêtres, au passé non sans gloire, rappelé par Chateaubriand dans ses *Mémoires*, des chiens de guet de notre organisation militaire actuelle. On peut voir, sur ce curieux sujet, le chapitre intitulé : *Louis XI et les chiens de guet du Mont-Saint-Michel dans la France pendant la guerre de Cent Ans, Episodes historiques et vie privée aux quatorzième et quinzième siècles*, par Siméon Luce, membre de l'Institut, p. 379-393.

reliques de saint Malo, patron de la ville, dans le chœur de la cathédrale, au chant solennel des psaumes de la pénitence. Enfin le courroux du ciel s'apaisa, et le 18 septembre, se déroula sur les remparts une procession d'actions de grâces, où la châsse du saint libérateur fut triomphalement promenée.

Nous devons ce renseignement à M. Cunat, comme nous empruntons aussi à l'enquête provoquée par son initiative, où une commission du Conseil municipal, chargée de rechercher le lieu exact de la naissance de Chateaubriand, procéda à sa mission, et où fut entendue sa sœur, la comtesse de Marigny¹, des détails intéressants sur la physionomie et la distribution intérieure de l'hôtel Magon de Boisgarin (ou de la Gicquelais) actuellement maison Dupuy-Fromy, premier et sombre théâtre des rêves et des jeux de notre héros enfant.

Au rez-de-chaussée et sur la rue des Juifs, — aujourd'hui rue de Chateaubriand, — se trouvaient les bureaux et la caisse de M. de Chateaubriand. Au fond du corridor du vestibule, éclairé par une galerie de bois donnant sur la cour, était la cuisine. Au premier étage, où l'on accédait par un escalier, le salon de réception ou de compagnie ouvrait ses croisées sur la rue; à l'opposé, au-dessus de la cuisine, la salle à manger. La chambre à coucher de M^{me} de Chateaubriand était au second étage et prenait jour par ses fenêtres sur la rue des Juifs. C'est dans cette chambre que Chateaubriand naquit, et non dans la pièce qu'il indique, écrivant par tradition, dans ses *Mémoires*. Cette pièce, qui avait vue sur la mer, et dont on distingue la grande croisée au pignon de droite, lorsqu'on regarde des remparts l'*Hôtel de France*, servait de dortoir à M^{lles} de Chateaubriand, qui y couchaient toutes les quatre, sous la surveillance de M^{lle} Masson, femme de confiance de M^{me} de Chateaubriand.

Au troisième étage étaient la chambre de M. de Chateaubriand fils aîné et les chambres d'hospitalité pour les parents et amis. Une chambre ou cellule de grenier, dont la lucarne est aujourd'hui fermée, servait de chambre d'arrêts ou de châtiment au jeune François-René, quand il s'était rendu coupable de quelque escapade, aussitôt punie par la sévérité maternelle, sur la grève de cette mer qu'il pouvait contempler encore de loin pour se consoler.

Chateaubriand avait gardé peu de souvenirs ou, du moins, peu de bons souvenirs de la maison de la rue des Juifs, « aujourd'hui transformée en auberge », écrit-il le 31 décembre 1811. Ce dédain

¹ Registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Saint-Malo, aux dates des 2 octobre et 22 novembre 1848, à nous obligeamment communiqué par M. J. Ruellan, de Saint-Malo.

se comprend quand on sait que cette première habitation de Saint-Malo se ressentait encore de la décadence de la famille et la rappelait trop par sa physionomie banale et refrognée.

Bien que M. de Chateaubriand, devenu relativement riche, eût pu acheter dès 1761 le château et la seigneurie de Combourg, il n'eut jamais à Saint-Malo, précisément parce qu'il se proposait d'habiter surtout son domaine de prédilection et lui consacrait tous ses soins et tous ses frais, que des résidences d'en-cas et de pis-aller. Il ne tenait pas à encourager le faible de M^{me} de Chateaubriand pour la ville, ses goûts de société et de conversation, et il finit par ne plus tolérer le séjour à Saint-Malo que pendant les six semaines qu'ouvre la fête de Pâques. C'était un intermède de délivrance et de distraction après lequel la recluse de Combourg soupirait comme un écolier dans l'attente des vacances.

Cette nostalgie de Saint-Malo, de la ville et de la mer, ce bonheur de les revoir, ne fût-ce que par intermittences, se manifestèrent surtout à partir de 1771, époque où la famille, décidément trop à l'étroit rue des Juifs, quitta avec joie le morne hôtel de Boisgarin où elle languissait, pour habiter le premier étage de la belle maison de M. Witte de Boisglé, maire de la ville, située presque en face de la porte Saint-Vincent. Elle dut la quitter, à son grand regret, dans des circonstances tragiques qui faillirent coûter la vie à François-René.

Dans la nuit du 16 au 17 février 1776, le feu prit dans les magasins du rez-de-chaussée de la maison de M. Witte, servant d'entrepôt à un grand marchand épicier. Ce bel édifice allait devenir la proie des flammes, quand l'alarme fut donnée par les cochers du carrosse public qui, fort heureusement, partait cette nuit-là pour Rennes. Lorsque Picard, poulieur du port, et les fils Gilbert portèrent les premiers secours, il n'était que temps. Les planchers de plusieurs chambres s'écroulèrent au moment où leurs habitants purent les quitter. Le fils Gilbert enleva dans ses bras le jeune François-René, arraché nu de son lit, l'enveloppa dans ses propres vêtements et le porta chez lui rue des Juifs. La famille en fut quitte pour la peur et pour la perte de son mobilier incendié. Elle trouva un premier asile chez M^{me} Magon, intime amie de M^{me} de Chateaubriand; puis elle s'établit dans l'hôtel de la rue des Juifs, que M. Magon de Boisgarin, qui s'était retiré à sa maison de campagne du Parcq, avait fait restaurer et meubler, et qu'il céda volontiers, par un nouveau bail, à ses anciens locataires. Le dernier bâtiment armé par M. de Chateaubriand ne tarda pas à rentrer de sa campagne de l'Inde, et, après avoir liquidé ses affaires, il se retira définitivement au château de Combourg, où sa famille vint le rejoindre (1777).

C'est ainsi que l'incendie et bientôt après le premier séjour au collège séparèrent, à la satisfaction du père de Chateaubriand, qui ne voyait pas d'un bon œil cette liaison entre deux enfants également indisciplinés, les deux inséparables héros des batailles de la grève entre mousses et écoliers et de ces jeux dangereux, féconds en accidents tragi-comiques, de la calle de la porte Saint-Thomas. C'est là que Fanchin (diminutif populaire de François, comme Fanchon l'est de Françoise) de Chateaubriand et son voisin et ami de la maison de la place Saint-Vincent, Joson (Joseph) Gesril de Paspou, destiné à une mort tragique et héroïque à Quiberon, se livraient à ce jeu, inventé par Joson, et encore en honneur, malgré plus d'une baignade, parmi les enfants du port, qui consistait à passer, dans l'intervalle de deux vagues, sur le parapet incliné, étroit et glissant qui est au pied de la Tour des Dames (tour du château). Il s'agit d'avoir le pied lesté et de ne pas se laisser suspendre par le retour de la vague, sur l'étroit plancher qui relie les pieux (des troncs de chêne énormes, qui résistent depuis des siècles à l'action des flots), enfoncés en pilotis dans le sable pour protéger les murs contre la houle.

Avant de suivre Chateaubriand au château de Combourg, nous devons donner encore, en complétant comme nous venons de le faire, chaque fois que l'occasion s'en présentera, le récit des *Mémoires*, par les témoignages locaux, quelques détails sur son enfance et son séjour à Saint-Malo. Nous devons introduire le lecteur dans l'intérieur de l'hôtel de la rue des Juifs, esquisser la figure et le caractère de ses parents, expliquer les causes de cette tristesse précoce dont Chateaubriand fut atteint à l'âge de l'insouciance et des ignorances heureuses, et qui a laissé une amertume jusque dans les douceurs de ce génie inquiet, même dans son sourire.

Dernier venu d'une famille de dix enfants, qui comptait encore au moment de la Révolution six membres survivants, François-René semble avoir tout d'abord senti la disgrâce, prélude de bien d'autres, de cette naissance, uniquement due au désir de son père d'avoir l'avenir de son nom assuré par l'arrivée d'un second garçon. Cette venue tardive n'eut pas de bienvenue. Elle ne dérida pas le front soucieux de son père. Sa mère, tout entière à sa prédilection pour son fils aîné, ne sentit que la douleur de ce tardif et importun enfantement.

C'est par suite de cet orgueil du nom, de ce perpétuel souci dynastique, que le père de Chateaubriand, toujours hanté par son rêve, toujours obsédé de ses chimères de restauration de l'ancienne grandeur de la famille, toujours tourmenté par le présent et inquiet

de l'avenir, était rude jusque dans la pitié et triste jusque dans le succès.

Son fils en trace ce portrait saisissant.

M. de Chateaubriand était grand et sec ; il avait le nez aquilin, les lèvres minces et pâles, les yeux enfoncés petits et pers ou glauques, comme ceux des lions ou des anciens Bretons. Je n'ai jamais vu un pareil regard... Une seule passion dominait mon père, celle de son nom. Son état habituel était une tristesse profonde que l'âge augmenta et un silence dont il ne sortait que par des emportements. Avare dans l'espoir de rendre à sa famille son premier éclat, hautain aux États de Bretagne avec les gentilshommes, dur avec ses vassaux à Combourg, taciturne, despotique et menaçant dans son intérieur, ce qu'on sentait en le voyant, c'était la crainte.

C'est à inspirer l'amour et non la crainte qu'eût aspiré la comtesse de Chateaubriand, si la gaiété de son caractère, si l'affabilité d'une âme affectueuse, si les habitudes élégantes d'une éducation choisie, inspirée par les traditions de Saint-Cyr, recueillies auprès de sa mère, si toutes ses délicatesses et toutes ses grâces d'esprit et de cœur — car elle n'était point belle — n'eussent été de bonne heure contrariées, refoulées, flétries par les défaillances de sa santé et les déceptions d'une existence morose.

Nous devons esquisser ces figures et ces caractères pour faire comprendre sous quelles influences d'origine, de milieu et d'exemple se formèrent, au moment des empreintes ineffaçables, l'esprit et le cœur de Chateaubriand. Il a reconnu et signalé lui-même la part qu'il convient de faire à ces influences quand il a dit : « De la naissance de mon père et des épreuves de sa première position se forma en lui un des caractères les plus sombres qui aient été. Or ce caractère a influé sur mes idées, en effrayant mon enfance, contristant ma jeunesse, et décidant du genre de mon éducation. »

Nous connaissons maintenant le père et la mère de Chateaubriand. Nous savons les grandeurs et les décadences de sa famille. Nous avons pénétré le mystère des tristesses de son foyer. Il nous reste à apprendre de lui-même, car sur ces impressions et ces souvenirs d'enfance, si personnels et si intimes, rien ne saurait remplacer son incontestablement sincère témoignage, dans quels cadres, devant quels horizons, sous la culture de quels maîtres passèrent et fleurirent, sans s'épanouir, son enfance et son adolescence. Nous n'aurons pas de peine à comprendre par suite de quel pli, de quel nœud persistant de contrainte, de disgrâce et d'abandon, cette première période de la vie, heureuse et caressée pour tant

d'autres, fut ingrate et amère pour lui et comment il fut assombri et agité de bonne heure par l'héritage précoce de l'inquiétude paternelle, de la maternelle mélancolie.

Chateaubriand fut nourri à Plancouët, joli village situé entre Dinan, Saint-Malo et Lamballe. Sa grand'mère, veuve depuis longtemps, habitait avec sa sœur, M^{lle} de Boisteilleul, un hameau voisin, séparé seulement de Plancouët par un pont. L'unique frère de sa mère, le comte de Bédée, avait bâti près du village le château, dans le goût du temps appelé *Monchoix*. Chateaubriand fut voué par sa nourrice à la patronne du hameau, dont il porta les couleurs, le bleu et le blanc, jusqu'à sept ans. Plancouët, le hameau de l'abbaye, le château de Monchoix, toujours plein de bruits joyeux de chasse, de festin ou de bal, la demeure patriarcale de sa grand'mère, aux jardins en terrasse, au vallon arrosé par une fontaine entourée de saules, sont les lieux, les paysages, les séjours de prédilection de l'enfance et de la jeunesse de Chateaubriand. Il en a tracé des tableaux où se joue la reconnaissance d'un souvenir attendri. « Si j'ai vu le bonheur, dit-il de la maison de sa grand'mère, c'est certainement là. »

Mais voici le moment d'introduire sur la scène domestique un personnage dont l'influence sur l'âme et la vie de Chateaubriand fut plus grande encore que celle de son père et de sa mère : sa sœur Lucile. Sur cette poétique, énigmatique et malheureuse femme, nous serons en mesure aussi, grâce aux travaux complétés sans cesse par de nouvelles recherches et de nouvelles découvertes, et aux obligeantes communications d'un magistrat breton de la vieille roche, érudit, lettré et courtois ¹, de donner quelques détails curieux et neufs. M^{me} de Chateaubriand avait concentré toutes ses affections sur son fils aîné; non qu'elle ne chérît ses autres enfants, mais elle témoignait une préférence aveugle au jeune comte de Combourg. Pleine d'esprit et de vertu, elle était absorbée par les plaisirs de la société et les devoirs de la religion. Le petit chevalier, destiné dès le premier jour à la vie lointaine et aventureuse du marin, fut, par suite de ces distractions et de cette destination, quelque peu négligé, abandonné aux mains des gens, partageant avec sa dernière sœur Lucile, de quatre ans plus âgée que lui, cette disgrâce des cadets, des tard-venus dans les familles nombreuses.

Pendant que son frère polissonnait sur la grève avec les enfants du port, rattaché seulement au foyer par les soins dévoués d'une vieille gouvernante, la Villeneuve, qui réparait de son mieux, par

¹ M. Frédéric Saulnier, conseiller à la Cour d'appel de Rennes, auteur d'une excellente biographie du poète Turquety, et d'une étude sur Lucile de Chateaubriand, où il a fait la lumière autour de cette mystérieuse figure.

sa prédilection et sa sollicitude, l'injustice du sort de cet orphelin, disait-elle, de parents vivants ¹, Lucile, non moins délaissée, y languissait en Cendrillon, parée, pour toute toilette, de la défroque de ses sœurs. C'était une grande et maigre fille, à l'air bizarre et fantasque, timide et hardie à la fois, avec ses bras déguingandés, dont un corps piqué, aux pointes douloureuses, emprisonnait la croissance malade, et qui dressait sur un collier de fer garni de velours brun, une tête brune et pâle aux yeux étranges, aux cheveux retroussés, couronnés d'une toque d'étoffe noire. « Telle était alors, dit Chateaubriand, la misérable créature qui me frappa en rentrant sous le toit paternel (au retour de Plancoët). Personne n'aurait soupçonné dans la chétive Lucile les talents et la beauté qui devaient un jour briller en elle. » En pareil cas, les enfants négligés se vengent de leur commune disgrâce en se haïssant et en se tourmentant mutuellement, ou bien ils s'en consolent en s'entraînant et en s'adorant. C'est ce qui arriva entre le petit garçon au cœur déjà généreux, la petite fille à l'âme déjà délicate, sorte d'humaine sensitive. Ils se vouèrent une tendresse passionnée, précocement mêlée, chez l'un, d'une affectation naïve de protection; chez l'autre, d'une sorte d'admiration instinctive et de dévouement jaloux. La petite fille à l'air inquiet, dans son secret supplice de malade croissance, avait été livrée à son petit frère comme un jouet vivant; il n'abusa point de son pouvoir; au lieu de la soumettre à sa volonté, il se fit son défenseur, son chevalier enfantin.

Tous deux apprirent ensemble à lire, tant bien que mal, chez les sœurs Couppart, « deux vieilles bossues habillées de noir qui montraient à lire aux enfants ». François-René eut pour maître d'écriture un M. Desprès « à perruque de matelot », à brutalité non moins matelote, « qui accompagnait ses réprimandes à son élève de coups de poing qu'il lui donnait dans le cou. »

Ces études élémentaires lui laissaient grand loisir; et son école de ce temps-là, c'était surtout l'école buissonnière ou plutôt l'école sablonnière. C'est sur le sable de la grève, sur les dalles de granit de la calle, entre le château et le Fort-Royal, que se rassemblaient les écoliers et les mousses de Saint-Malo. C'est là que s'égaila et se hâla, au milieu des jeux et des querelles d'une vie turbulente et vagabonde, l'enfance de François-René, de *Fanchin*, de *Francillon*, comme l'appelaient familièrement ses camarades. C'est là qu'il fut « le compagnon des flots et des vents, l'élève de la Providence et de la nature », ramené seulement aux jours de fête, — quand il

¹ Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que l'enfance de Bernardin de Saint-Pierre, un peu négligée aussi, trouva, dans une vieille servante, Marie Talbot, la même tendresse naïve de Providence subalterne.

accompagnait sa mère à l'église dans son costume bleu à toque bleue et plume blanche, — par la pompe et l'harmonie des spectacles du culte à la gravité précoce « d'un sentiment extraordinaire de religion ».

En terminant les récits de cette époque de sa vie, Chateaubriand en tire en ces termes la conclusion morale :

Voilà le tableau de ma première enfance. J'ignore si la dure éducation que je reçus est bonne en principe; mais elle fut adoptée de mes proches sans dessein et par une suite naturelle de leur humeur. Ce qui est sûr, c'est qu'elle a rendu mes idées moins semblables à celles des autres hommes; ce qu'il y a de plus sûr encore, c'est qu'elle a imprimé à mes sentiments un caractère de mélancolie né chez moi de l'habitude de souffrir à l'âge de la faiblesse, de l'imprévoyance et de la joie.

Les contraintes du collège et celles du séjour au château de Combourg, qui commencèrent en 1778, n'étaient point faites pour effacer les plis de ces impressions premières, et elles devaient, au contraire, augmenter la tendance de cette âme délicate et fière, froissée par les durs contacts de la vie, à se rebrousser, à se concentrer sur elle-même.

C'est seulement à l'âge de dix ans, — il importe de le remarquer, — que Chateaubriand fit connaissance avec le château de Combourg, qui devait être comme le sombre nid de son adolescence et fournir à ses promenades solitaires et à leurs rêveries, exaltées par les premiers ferments de l'esprit et du cœur, le cadre pittoresque de ses horizons boisés.

M. de Chateaubriand avait acheté Combourg en mai 1761¹. Il s'y était peu à peu retiré depuis 1773, pour finir par y vivre exclusivement. Il s'y plaisait comme l'aigle dans son aire. C'était sa première et sa plus belle conquête. C'était le trophée de la revanche éclatante qu'il avait tirée des longues infidélités de la fortune. C'était le gage du retour victorieux de la famille à ses destinées longtemps interrompues. Le fier et sombre seigneur avait dû sourire pour la première fois, depuis de longues années, en ratifiant

¹ Dans l'*Appendice des Mémoires d'outre-tombe*, on lit sous l'année 1761 la mention du contrat de vente fait et passé le 3 mai entre très haut et très puissant seigneur Mgr Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair de France, etc., et très haute et très puissante dame M^{me} Louise-Françoise-Maclorie-Céleste de Coëtquen, duchesse de Duras, son épouse, et haut et puissant seigneur René-Auguste de Chateaubriand, chevalier-seigneur dudit lieu, du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné et des châtellenies du Boulet et Malétroit-à-Dol.

la signature de son beau-frère et mandataire, le comte de Bédée, au contrat, réparateur et vengeur d'amères déchéances, qui faisait rentrer dans sa personne les Chateaubriand en possession d'un de leurs anciens domaines, d'un des plus précieux fleurons de leur couronne féodale. Son principal but était donc atteint ! S'il ne pouvait encore réaliser son plan de rentrer successivement dans tous les biens où ses ancêtres avaient passé, du moins, à défaut de la seigneurie de Beaufort, échue à la famille de Goyon, de la baronnie de Chateaubriand, tombée dans la maison de Condé, tenait-il ce Combourg dont Froissart a parlé, ce Combourg que Junken, évêque de Dol, avait bâti en 1016, ce Combourg dont la grande tour datait de 1100 !

Certes, il n'était pas dans le secret de ces souvenirs et de ces calculs, que lui eût révélés une hospitalité qu'il ne rechercha point, le voyageur anglais humoristique, l'agronome *pince-sans-rire* qui écrivait, en 1784, dans son *Journal*, ces lignes dédaigneuses, vertement relevées dans les *Mémoires d'outre-tombe* :

De Pontorson à Combourg, le pays a un aspect sauvage ; l'agriculture n'y est pas plus avancée que chez les Hurons, ce qui paraît incroyable dans un pays enclos. Le peuple y est presque aussi sauvage que le pays, et la ville de Combourg est une des plus sales et des plus rudes que l'on puisse voir. Les habitants ont des maisons de terre sans vitres et un pavé si rompu qu'il arrête les passagers. Aucune aisance. Cependant il s'y trouve un château ; il est même habité. Qui est ce M. de Chateaubriand, propriétaire de cette habitation, qui a des nerfs assez forts pour résider au milieu de tant d'ordures et de pauvreté ? Au-dessous de cet amas hideux de misères est un beau lac, environné d'enclos bien boisés ¹.

Le tableau tracé, un-demi siècle plus tard, par un autre voyageur, Français et poète, faisant en 1846 le pieux pèlerinage des résidences bretonnes de Chateaubriand, pour y chercher et y baiser la trace des pas de son enfance et de sa jeunesse, nous offre des traits plus riants ².

Mais c'est Chateaubriand qui, dans ses *Mémoires*, a tracé du château et du parc de Combourg un tableau définitif, d'une ressemblance immortelle, grâce à cette vérité de l'art qui combine, dans une mesure faite pour défier le temps, l'idéal et la réalité, tableau

¹ Arthur Young, *Voyage en France*.

² *Le Château de Combourg*, article et dessin de M. Ch. Alexandre, ancien secrétaire et biographe de M. de Lamartine et de M^{me} de Lamartine. *Magasin pittoresque* de 1838, p. 349.

inimitable, que les pèlerins les plus capables pourtant d'une œuvre personnelle, comme J.-J. Ampère, ont dû se borner à copier, en en signalant trait par trait, à la fois la fidélité et la beauté.

C'est pendant le printemps de l'année 1778 que Chateaubriand fit son premier séjour à Combourg et que son imagination, précocement éveillée, s'initia aux mystères de cette sévère vie domestique, aux poésies de ce paysage inspirateur où, peu d'années plus tard, il devait, dans la solitude, entendre les voix de son génie.

François-René, qui n'avait encore vécu à Saint-Malo que dans le commerce intime de la mer, qui n'avait goûté qu'en passant, à Plancoût ou à Monchoix, aux délices de la contemplation de la nature agreste ou du mouvement de la vie d'un château en fête, reçut, pendant cette trop courte apparition à Combourg, la première impression d'autres spectacles, d'autres mœurs, d'une autre vie. Il emporta au collège de Dol la vision, non plus des tristes infinis de l'horizon d'eau, mais des gais infinis de l'horizon de verdure de la forêt et de la prairie bretonnes, éclairées par l'enchantement de l'illumination solaire ou stellaire.

C'est bien à regret qu'il s'était arraché à ces ravissements et à ces enivremens nouveaux de la journée et de la nuit printanières, et qu'il était parti, sous la conduite de l'abbé Porcher, principal du collège de Dol. Ce n'est pas sans répugnance et sans intérieur murmure qu'il entra dans la vie claustrale du collège, après avoir reçu la bénédiction de bienvenue de l'évêque, Mgr de Hercé, ami de sa famille. C'est le même qui fut fusillé plus tard à Quiberon, avec son frère, l'abbé de Hercé, tous deux à genoux, le crucifix dans une main, et de l'autre bénissant leurs bourreaux.

« Il fallut quelque temps, dit-il, à un hibou de mon espèce pour s'accoutumer à la cage d'un collège et régler sa volée au son d'une cloche. »

Cependant son humeur farouche s'apprivoisant peu à peu, il se signala par sa remarquable aptitude au travail, sa mémoire extraordinaire, ses progrès rapides en mathématiques, son goût décidé pour les langues. A cette distinction intellectuelle, il joignait une humeur indépendante, une fierté généreuse, qui lui assurèrent un précoce ascendant sur ses camarades d'étude et de jeu. Il n'hésita pas à leur donner l'exemple d'une indomptable résistance aux châtimens usités alors, surtout à ce brutal et cynique supplice du fouet, cauchemar des souvenirs d'enfance de Milton, de Montaigne, de J.-J. Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et de Napoléon, qui le révolta comme eux, et que, comme eux, il ne consentit jamais à subir.

Il passa les vacances de 1778 au château de Combourg, sous

l'influence, qui devait croître d'année en année, de la double monotonie, de la double mélancolie d'un intérieur et d'un paysage également sévères.

Point d'autre distraction que les rares visites de quelques hôtes de passage, des notables du lieu ou des officiers du domaine. Parfois, des réunions plus bruyantes convoquées par le seigneur à l'occasion de l'exercice de ses droits féodaux : prétexte à gothiques divertissements, les courses de la Quintaine, le saut des Poissonniers, la foire dite l'Angevine. Alors, banquets à cidre ou à vin, bals dans la grand'salle ou la cour verte, au violon pour les maîtres, à la musette pour les vassaux.

En 1779, les circonstances ménagèrent à François-René l'occasion de s'initier non plus seulement aux mœurs et aux plaisirs de la vie seigneuriale, mais encore aux mœurs et aux plaisirs de la vie militaire et mondaine. Il y eut un projet de descente à Jersey, et un camp fut établi près de Saint-Malo. Des troupes furent cantonnées à Combourg, dont la solitude s'anima du bruit des armes et s'égayait de l'hospitalité donnée par le châtelain aux colonels des régiments de Touraine et de Conti, le duc de Saint-Simon et le marquis de Causans.

Ce dernier proposa de montrer le spectacle du camp au jeune chevalier déjà étourdi jusqu'au vertige par ces conversations brillantes et frivoles, si nouvelles pour lui, où les vingt officiers, hôtes quotidiens de son père, parlaient de Versailles et de Paris, de la ville et de la cour.

Le voilà partant pour Saint-Malo, à califourchon sur la croupe de la jument *Isabelle*, derrière M. de la Morandais, fort bon gentilhomme, mais que la pauvreté avait réduit à être régisseur de la terre de Combourg.

Arrivé à Saint-Malo, il parcourut, avec le marquis de Causans, les rues du camp. « Les tentes, les faisceaux d'armes, les chevaux au piquet, formaient une belle scène avec la mer, les vaisseaux, les murailles et les clochers lointains de la ville. »

François-René trouva à Saint-Malo son frère qui, pour achever de le déniaiser, se fit un plaisir non sans malice de le mener au théâtre. On y jouait le *Père de famille*, de Diderot, auquel il ne comprit pas grand'chose. Il sortit tout ébaubi.

François-René fit, en 1780, au collège de Dol, sa première communion, en présence de sa mère attendrie, avec une ferveur extatique. Trois semaines après, il quitta le collège de Dol, pour retrouver à Combourg une mission dont les sermons et les cérémonies entretenirent ses sentiments religieux au point de nourrir chez sa mère l'illusion, trop tôt détrompée à son gré, d'une vocation

ecclésiastique. Cependant on mit François-René au collège de Rennes, pour y continuer ses études et clore son cours de mathématiques, en vue de subir ensuite à Brest l'examen de garde-marine.

François-René trouva au collège de Rennes, « ce Juilly de la Bretagne », des professeurs et des élèves distingués, fiers du souvenir des Geoffroy, des Ginguéné, des chevalier de Parny, du lit duquel il hérita. Il y retrouva son ami Gesril et y eut pour camarades Limoëlan, l'auteur de la machine infernale, mort depuis prêtre en Amérique, et le futur général Moreau. Il passa deux ans au collège de Rennes, d'où il revint pour assister au mariage de sa troisième sœur, Julie, — si brillante un moment des grâces du monde, puis d'une piété passionnée et d'une vertu héroïque, — avec le comte de Farcy, capitaine au régiment de Condé.

Après le mariage, qui fut célébré, comme celui de ses deux sœurs aînées, dans la chapelle du château de Combourg, François-René partit pour Brest. Il y mena une vie solitaire et inquiète, exempte d'études régulières par suite d'un retard, demeuré inexpliqué, dans la réception de son brevet d'aspirant, mangeant à une table d'hôte d'aspirants, rue de Siam, sans frayer avec ses futurs camarades, sans fréquenter beaucoup la maison du comte Hector, commandant de la marine; sentant cependant son instinct nomade s'éveiller au récit des campagnes des voyageurs et des marins qu'il avait l'occasion d'y entendre. Bientôt, las de cette attente de son brevet, de cette vie sans but, détourné du service de la marine par son humeur indépendante, tenté par le goût des voyages, mais se réservant pour ceux qu'on peut faire seul, sans guide et sans frein, François-René, ne prenant conseil que de lui-même, s'arrêta au plus imprévu des partis. Sans avertir son oncle, sans écrire à ses parents pour solliciter une permission qui lui eût sans doute été refusée, il partit un beau matin pour Combourg, où il tomba comme des nues, et, à sa grande surprise, ne fut pas trop mal reçu.

Je devais m'attendre aux transports de la plus vive colère. Je fus accueilli doucement. Mon père se contenta de secouer la tête, comme pour dire : « Voilà une belle équipée ! » Ma mère m'embrassa de tout son cœur en grognant, et ma sœur Lucile avec un ravissement de joie.

La vie que menaient les habitants du château de Combourg, vie de plus en plus régulière, monotone, presque conventuelle, avec ses fenêtres fermées sur le monde, avec ses sons de cloche donnant le signal des repas et des travaux domestiques, était faite

pour assurer visage de bienvenue à toute diversion. Or, c'en est une dans une prison que la venue d'un prisonnier de plus. Et il s'agissait ici d'un fils, d'un frère, qui, pouvant faire autrement, se dévouait et venait partager la captivité maternelle et fraternelle!

A ce moment, cantonné dans sa seigneurie, le comte de Chateaubriand n'en sortait plus, pas même pendant la tenue des Etats. La comtesse ne passait plus, à son grand regret, que six semaines par an à Saint-Malo. Le fils aîné, objet des ambitions paternelles et des maternelles prédilections, s'était lancé dans le monde et vivait plus à Paris qu'à Rennes. Après avoir vendu sa charge de maître des requêtes pour entrer dans l'état militaire, comme officier du régiment de Royal-Cavalerie, il avait enfin fixé dans la carrière diplomatique l'inconstance de ses goûts. Il avait suivi le comte de la Luzerne à Londres, où il se rencontra avec André Chénier. Il briguaît une ambassade à la veille de la Révolution. Pour Lucile, reçue chanoinesse au chapitre noble de l'Argentière, elle attendait, pour entrer au chapitre si recherché de Remiremont, la rare occasion d'une vacance.

Après un séjour, trop court au gré de sa mère, de sa sœur et au sien, François-René, pour excuser son escapade de Brest, sinon pour la justifier, mais surtout en vue de gagner du temps, car il ignorait ce qu'il voulait, manifesta le désir d'embrasser l'état ecclésiastique. En conséquence, on l'envoya achever ses humanités au collège de Dinan, où il eut pour condisciple son compatriote, Broussais. L'internat du jeune homme à Dinan fut tempéré par une certaine liberté, dont il profitait pour visiter son oncle à Monchoix et pour faire à Combourg des apparitions de plus en plus fréquentes. Ce retour progressif, cette retraite par échelons sur le château patrimonial, manœuvres préliminaires de son plan secret d'établissement définitif à Combourg, rencontrèrent la connivence du père, qui trouvait profit d'économie et de précaution à garder près de lui un fils tournant au fils prodigue, de la mère, qui voulait, sans la presser, favoriser une vocation religieuse dont elle se réjouissait.

C'est ainsi que François-René fit à Combourg, de 1783 à 1785, de sa quinzième à sa dix-septième année, un séjour décisif pour son caractère, son talent et sa destinée. C'est le moment d'emprunter à ses souvenirs, corroborés par la tradition de famille, quelques détails sur son existence au milieu de la paix morne et froide de ce château de Combourg dont il a dit « qu'on éprouvait, en pénétrant sous ses voûtes, la même sensation qu'en entrant à la Chartreuse de Grenoble. »

Après le dîner, le père partait pour la pêche et la chasse. La

mère se mettait en prières dans son oratoire. Lucile s'enfermait dans sa chambre. François-René regagnait sa cellule dans le donjon, dont la fenêtre s'ouvrait sur la cour intérieure, « sans autre vue que la perspective des créneaux de la courtine opposée, où végétaient des scolopendres et croissait un prunier sauvage; sans autres compagnons que quelques martinets qui, durant l'été, s'enfonçaient en criant dans les trous des murs ». Ou bien il allait courir les champs, les prés et les bois, tantôt à cheval, tantôt à pied, portant en bandoulière son fusil de chasseur passionné et distrait, dissipant au grand air le trop-plein inquiet de sa surabondance de force et d'ennui.

Cependant le plaisir de la promenade équestre et pédestre ou celui de la chasse ne lui suffisaient bientôt plus. Il était « agité d'un désir de bonheur qu'il ne pouvait ni régler ni comprendre. Son esprit et son cœur achevaient de former comme deux temples vides, sans autels et sans sacrifices. On ne savait encore quel dieu y serait adoré ». En attendant, il croissait auprès de sa sœur Lucile, dont le sentiment de dévouement fraternel, à mesure que sa supériorité d'âge (de quatre ans) s'accroissait, y puisait une sorte de droit moral d'aïnesse et de gracieuse maternité. « Leur amitié était toute leur vie, leur conversation leur unique plaisir. »

Ils le goûtaient longuement le soir, quand ils pouvaient enfin sortir du silence où les plongeait la présence stupéfiante du terrible maître du logis. Celui-ci, taciturne et morose, drapé dans sa robe de chambre de ratine blanche, la tête couverte d'une sorte de chaperon blanc, passait et repassait devant eux, pâle et triste comme un fantôme du passé, dans une promenade automatique, ininterrompue, commencée au coup de neuf heures et arrêtée net, comme par le même ressort qui avait soulevé le marteau de l'horloge de la tour du Maure, frappant dix heures.

Alors, le seigneur de Combourg prenait sur la cheminée son flambeau d'argent, à la lumière vacillante, soulevait une portière de tapisserie, poussait la porte et disparaissait.

Quand on n'entendait plus le bruit sourd de son pas dans l'escalier, quand le reflet de la bougie qui éclairait sa montée avait cessé de rayer de feu, dans la cour, l'ombre nocturne, le visage glacé de la mère, de la sœur et du fils s'animait du retour de la vie; ils recouvraient la liberté, jusque-là perdue, de la pensée et de la parole, et la conversation reprenait son cours suspendu.

Cette vie oisive et monotone, sans but, sans événements, sans autres diversions aux rêveries de la solitude que les promenades à deux, les longues causeries à travers bois et leurs exaltations mutuelles, ne tarda pas à porter ses fruits, aux douceurs empoisonnées.

Il faut user de tout avec mesure, avec discrétion, avec méfiance des choses et de soi-même, même du commerce de la nature, dont les enchantements sont salutaires à ceux qui ne font que les traverser pour s'y reposer, s'y retremper, s'y rafraîchir; mais dangereux pour ceux qui s'y livrent jusqu'à l'enivrement. Il faut prendre garde à tout plaisir, se défendre contre toute volupté, et c'en est une des plus nuisibles, des plus amollissantes pour l'âme que « cette rêverie sans cause et sans sujet, qui suffit, dit Montaigne, à la régenter et à l'agiter ».

La concentration des idées en produit la fermentation. La raison et la volonté cèdent peu à peu l'empire à l'imagination et à la sensibilité, devenues prépondérantes. Il n'est pas bon que l'homme, né pour penser et pour agir, laisse commander en lui les facultés faites pour obéir, et s'abandonne aux impulsions de l'instinct et du hasard, comme un cavalier qui laisse sa monture errer la bride sur le cou. Errer, c'est s'égarer.

Le cerveau que n'occupe pas et ne discipline pas un travail régulier s'enfièvre, s'obscurcit des vapeurs et des fumées de l'utopie et de la chimère. Des sentiments et des passions imaginaires remplissent le vide du cœur, énérvé par l'absence des affections normales, des passions généreuses et fécondes. François-René à quinze ans, Lucile à dix-neuf, étaient déjà fatigués de la vie, avant d'avoir vécu. L'ennui les rongait de ses tristesses sans cause. La flamme intérieure, non contenue et dirigée, consumait le boisseau. Leur visage, dans sa beauté inquiète ou malade, trahissait les ravages de ce défaut d'équilibre entre les fonctions de la vie morale, de cet énérvement, de cet épuisement, conséquences de l'intensité et de l'acuité exagérées, indiscrètes de la pensée dans les jeunes têtes et du sentiment dans les jeunes cœurs.

Lucile était grande et d'une beauté remarquable, mais sérieuse. Son visage était accompagné de longs cheveux noirs; elle attachait souvent au ciel ou promenait autour d'elle des regards pleins de tristesse ou de feu. Sa démarche, sa voix, sa physionomie, avaient quelque chose de rêveur et de souffrant.

Nous ne pouvons citer tout le portrait, ou plutôt toute l'étude, très poussée de détails, consacrée par Chateaubriand à cette sœur qu'il aimait et qu'il admirait, sans pouvoir se défendre de mêler à ces sentiments un peu d'étonnement, de crainte et de pitié. Mais aux symptômes qu'il enregistre avec cette sagacité et cette subtilité psychologiques dont il n'hésitait pas à porter sur lui-même l'implacable scalpel, à ce que nous savons du reste de sa vie, prématuré-

ment et mystérieusement close, — non sans soupçon de suicide, — de persécutée imaginaire, de désespérée sans motif, la science contemporaine, avec ses sincérités brutales, n'hésiterait pas à donner un nom.

Elle reconnaîtrait sans doute dans cette jeune exaltée, si habile à se tourmenter et à tourmenter les autres, si adorable par le charme de la beauté, du talent, de la vertu, si haïssable par ses caprices, ses bizarreries, ses contradictions fantasques, ses effarouchements fugaces, une héroïne et une victime de ce pessimisme du détraquement physique, du déséquilibre moral, érigé depuis en système, élevé plus tard, par Schopenhauer au rang usurpé de la philosophie.

La pathologie spéciale verrait plutôt aujourd'hui dans Lucile, surtout quand la terreur et l'horreur des spectacles révolutionnaires eurent achevé en elle l'œuvre de la solitude et de la vie intérieure à outrance, sans le remède d'un but à atteindre, d'un devoir à remplir, sans les consolations et les diversions de l'amour ou de la piété, le prototype de ces figures parfois d'une poésie idéale et d'une pureté angélique, de jeunes filles à l'innocente névrose, à la mystique hystérie, sujets des expériences d'hypnotisme et de suggestion du docteur Bernheim, des leçons sur les aberrations mentales et les maladies nerveuses du docteur Charcot, à l'Hôtel-Dieu ou à la Salpêtrière.

Pour François-René, il n'est pas difficile de reconnaître dans l'aveu de ses rêves passionnés, de ses songes hantés du donjon, de son culte pour l'idole de ses amours idéales, pour la sylphide, invisible à tout autre que lui, qui l'entraîne jusqu'au veruge, dans les profondeurs des bois, et lui souffle, sur le bord de l'étang, le goût de l'abîme, dans ce délire intermittent dont un accès ira jusqu'à une tentative de suicide, les caractères de cette misanthropie hypocondriaque en présence de laquelle les biographes de J.-J. Rousseau hésitent, — et plus d'un penche pour l'affirmative, Sainte-Beuve notamment, — sur la question de savoir si sa mort a été volontaire.

Heureusement, ces exaltations et ces enivrements de la solitude, de la nature et de l'oisiveté qui auraient pu, en se prolongeant, mal tourner jusqu'à quelque dénouement fatal, trouvèrent un correctif, un dérivatif dans la nouveauté et l'émulation des premiers essais de la vocation littéraire. Le frère et la sœur, à l'envi, cherchèrent et trouvèrent dans les opuscules nés du premier souffle de l'inspiration poétique, une diversion libératrice, pacificatrice, un exutoire pour la surabondance impatiente de leurs sentiments et de leurs pensées, pour le trop-plein de leur âme. C'est ainsi qu'à dix-sept ans François-René devint un poète, et que l'imagination

occupée put réparer en lui les dommages de l'imagination oisive.

C'est Lucile qui avait la première, deviné, encouragé son génie, ignoré de tous et de lui-même, fait jaillir de son esprit, de son cœur, la source cachée. C'est elle qui lui avait donné l'exemple dans ses propres essais : « une trentaine de pages qu'il est impossible, au jugement de son frère, de lire sans être profondément ému, dont l'élégance, la suavité, la rêverie, la sensibilité passionnée offrent un mélange du génie grec et du génie germanique. »

Ni l'un ni l'autre n'oublièrent jamais les émotions de cet éveil simultané de la Muse en eux. Leur fraternité de sang se trouva élargie, ennoblie par l'échange de reconnaissance et de dévouement de cette autre fraternité de l'esprit et du cœur. Lucile adora le frère dont elle avait deviné, éveillé le génie, pressenti la gloire. François-René adora la sœur qui lui avait appris à se mieux connaître lui-même, qui avait salué prophétiquement sa gloire future, qui lui avait versé, au milieu des ardeurs et des fièvres de l'adolescence, le rafraîchissement des conseils et des émulations salutaires, des pures inspirations.

Disons tout de suite, pour répondre à une question que ne manquent guère de faire, dans les meilleures intentions du monde, les ennemis et même les amis de Chateaubriand, les uns espérant une de ces vagues réponses qui permettent le doute, et triomphant dans leur malignité, les autres profitant de l'occasion pour lever les bras et les yeux au ciel, se demandant avec un soupir jusqu'où peuvent être allées les erreurs de ce beau mais téméraire génie. Que les ennemis ne se hâtent pas de triompher, que les amis se rassurent. Nous aborderons hardiment le problème, nous dévoilerons sans hésitation le mystère. Et si on nous demande sans ambiguïté si cette affection passionnée entre Lucile et René ne dépassa jamais les bornes permises, si, par exemple, la sœur n'éprouva jamais pour le frère une de ces passions que l'antiquité mettait sur le compte de la fatalité, nous répondrons non moins nettement qu'il n'en est rien, que, comme il résulte de sa *Préface* qu'on ne lit pas assez, *René* n'est qu'un roman et non pas une histoire, que l'étude psychologique d'un cas absolument imaginaire, que si Lucile aima son frère d'une affection exaltée, comme toutes les affections uniques, cette affection n'eut rien qui ne fût irréprochable, et ne fut ni un malheur ni une faute. Rien de plus naturel, de plus légitime, de plus pur, de plus innocent que cette passion fraternelle et presque maternelle, sans remords sinon sans regrets, vouée à René de Chateaubriand par Lucile. N'oublions pas qu'elle lui donna, en le mariant elle-même avec une jeune fille de son choix, son amie, un de ces témoignages de dévouement désin-

téressé qui sont incompatibles avec l'existence de ces sentiments coupables dont la jalousie n'admet pas le partage. Lucile aime son frère pour lui, non pour elle, et n'eut rien de commun avec l'Amélie du célèbre roman que l'inquiétude de son âme et le malheur de son sort.

Cependant un élément nouveau et décisif, comme une première bouffée de l'air du monde actif, allait entrer dans l'existence de François-René. Il allait, grâce à l'initiative de son frère aîné, secourant à propos des incertitudes trop favorisées par l'indolence maternelle, par la paternelle avarice, être provoqué à embrasser un état.

Comme il hésitait encore, et que cette hésitation seule trahissait, avant même qu'il ne l'avouât à sa mère, le peu de solidité de sa vocation ecclésiastique, on renonça pour lui, et non contre son gré, à l'Église. Il avait de lui-même renoncé à la marine. Il fut un moment tenté par le démon des voyages, des aventures lointaines. Colon au Canada, officier de fortune aux Indes, la perspective semblait lui sourire, sans déplaire à son père, qui avait gardé, de ses souvenirs de jeunesse, une certaine indulgence pour les tempéraments aventureux.

Il envoya son fils à Saint-Malo, où l'on préparait un armement pour Pondichéry; François-René ne se pressa pas de profiter de l'occasion et laissa partir sans lui l'*Indien*, capitaine Jean Bazin, armé par M. Blaize-Maisonnevê. Il ne pouvait se décider à rien. Il allait encore revenir bredouille, quand une lettre impérative de rappel à Combourg l'arracha brusquement à ses hésitations et à ses rêveries. Puisqu'il ne se décidait pas à choisir, on venait de choisir pour lui. Il allait être officier du roi. Il a raconté en traits saisissants la double scène de son retour à Combourg et de son départ.

Une lettre me rappelle à Combourg. J'arrive, je soupe avec ma famille; monsieur mon père ne me dit pas un mot, ma mère soupire, Lucile paraît consternée; à dix heures on se retire. J'interroge ma sœur; elle ne savait rien. Le lendemain, à neuf heures du matin, on m'envoie chercher; je descends, mon père m'attendait dans son cabinet. « Monsieur le chevalier, me dit-il, il faut renoncer à vos folies. Votre frère a obtenu pour vous un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre. Vous allez partir pour Rennes et de là pour Cambrai. Voilà cent louis, ménagez-les. Je suis vieux et malade, je n'ai pas longtemps à vivre. Conduisez-vous en homme de bien et ne déshonorez jamais votre nom.

Il embrassa son fils, qui, dans un irrésistible élan de tendresse,

se jeta sur la main paternelle pour la baiser en pleurant. A la vue de cette main décharnée et tremblante d'un mouvement convulsif, à la vue de ce visage pâle et ridé, François-René avait reconnu la justesse des pressentiments paternels et deviné qu'il embrassait le comte de Chateaubriand pour la dernière fois.

Le comte, après lui avoir remis sa vieille épée, conduisit son fils jusqu'au cabriolet qui l'attendait dans la *Cour verte*. Il l'y fit monter devant lui sans lui permettre de s'amollir encore aux baisers de sa mère et de sa sœur qui pleuraient sur le perron, en lui envoyant du geste leurs adieux.

C'est sur ces adieux, sur ces larmes que se ferme la première partie, que se clôt le prologue de la vie de Chateaubriand. Saint-Malo, Plancouët, Dol, Rennes, Dinan, Brest, ont été les décors successifs du théâtre errant de son enfance et de son adolescence. C'est sa jeunesse que nous allons voir aux prises avec les nouveautés et les dangers du spectacle du monde et de Paris sa capitale, qu'il abordait faible et fort à la fois de la double ingénuité, de la double fierté, du double charme de l'innocence qui se garde et du génie qui s'ignore.

M. DE LESCURE.

La fin prochainement.

LE SOCIALISME CHRÉTIEN

II

LA TRADITION. — LES HÉRÉSIES

Nous avons cherché, dans un premier article¹, ce qu'il fallait entendre par le socialisme des Livres saints. L'étude des textes mêmes de l'Ancien et du Nouveau Testament a amplement justifié, croyons-nous, cette conclusion : oui, la religion chrétienne a été sans cesse préoccupée du sort des faibles, elle a voulu que la société humaine, ses mœurs, ses institutions, ses lois fussent pénétrées du sentiment de la solidarité nécessaire, obligatoire de tous ses membres ; mais nulle part, dans les Livres où s'alimente la foi de ses fidèles, elle ne fait appel à l'autorité publique pour imposer une égalité niveleuse.

Voici cependant l'Église chrétienne qui se constitue elle-même à l'état de société. Elle se dégage peu à peu de la « loi » mosaïque et des institutions propres aux Juifs. Elle enseigne aux nations une loi jusqu'alors inconnue, elle se mêle à tous les peuples, qu'elle travaille à rapprocher les uns des autres, elle s'adresse à leurs consciences, elle s'efforce de persuader ceux qui les gouvernent ; elle leur imprime, quand elle le peut, une direction qui, de proche en proche, tend à « renouveler toutes choses ».

Dès lors, ne sommes-nous pas destinés à voir grandir chez elle un vrai « socialisme », demandant qu'on mette à la portée de chacun les ressources de tous et qu'on ordonne à tous la pratique effective d'une justice complète ?

Aux documents authentiques de répondre !

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1890.

*
* *

Tout récemment, le plus grand journal de Paris contenait l'assertion suivante¹ : « Il n'y a en somme que deux systèmes possibles, deux théories de l'État. Ou bien l'État est une sorte d'entité métaphysique, avec des droits antérieurs et supérieurs à ceux des individus, une véritable providence, chargée de dispenser les biens et les maux et de faire régner la vertu; ou bien l'État est une assemblée de citoyens formée uniquement dans le but d'assurer à chacun de ses membres le respect de ses droits et de ses libertés. La première doctrine est celle de Platon, des Pères de l'Eglise et de toutes les sectes communistes; c'est aussi celle de M. de Mun. »

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter pour aujourd'hui à ce dernier nom qui personnifie, semble-t-il, les aspirations socialistes d'une très grosse fraction de catholiques actuels. Mais une fois de plus on vient de nous donner Platon, les Pères de l'Eglise et les communistes comme formant les anneaux successifs et étroitement unis d'une même chaîne. Est-ce vrai? Est-ce faux? Il est peu de problèmes historiques et philosophiques dont l'importance dépasse celle de cette question.

En fait, on ne peut nier que la première Eglise de Jérusalem ne vécût dans une communauté assez étroite. Ce fut la continuation — peu prolongée, du reste, — de cet état dont parlent les Actes des apôtres. Était-ce une communauté obligatoire? Les paroles mêmes si connues de saint Pierre à Ananie prouvent que non. Était-ce une communauté absolue de tous les biens? Aucun texte ne le prouve, et l'historien protestant Mosheim² estime qu'il y avait là tout simplement un régime où la charité des riches envers les pauvres était toujours active et en quelque sorte illimitée, mais libre. « Nul ne regardait comme étant à lui rien de ce qu'il possédait³ », dit le récit apostolique. Donc on pouvait rester légitime propriétaire de ce qu'on avait, tout en mettant en commun les fruits et les revenus. C'est là une interprétation que rien ne repousse et qui n'est nullement contredite par le fait que les plus zélés vendaient ce qu'ils possédaient pour en apporter le prix aux apôtres. C'est le propre de toutes les sociétés naissantes et isolées de serrer ainsi leurs membres les uns contre les autres et de leur

¹ Sans pousser bien loin l'indiscrétion, l'on peut dire qu'elle avait toutes chances d'émaner d'un professeur de théologie protestante ou d'un agrégé de philosophie, occupant l'un comme l'autre, parmi leurs collègues, un rang des plus élevés. — Voy. le *Temps* du 20 janvier 1891.

² *Dissertation sur l'histoire ecclésiastique*, II, 14.

³ Actes, IV, 32.

persuader un dévouement réciproque. C'est aussi quelquefois le cas de certaines castes affaiblies qui expirent au milieu de l'hostilité de leurs contemporains. Là, comme ailleurs, les extrêmes peuvent se toucher.

Sous ce rapport, l'histoire de l'Eglise permet d'établir une distinction très nette entre les premiers chrétiens et les esséniens avec lesquels on a cherché souvent à les confondre. Les esséniens étaient une secte fatiguée du vieux judaïsme ; ils représentaient le dégoût des sanctuaires officiels et des traditions surannées ou altérées¹. Ils s'étaient donc retirés au bord de la mer Morte ; ils vivaient là d'une vie contemplative et pauvre, dans une communauté rigoureuse et avec un mélange de superstitions et de vertus où dominait un pessimisme assez accentué : car « ils attribuaient tout au destin, rien au libre arbitre² » ; et ils renonçaient presque tous au mariage, se bornant à élever dans leurs idées les enfants des autres.

Les premiers chrétiens, eux, n'étaient ni une société vieillie, ni une société découragée ou tout au moins désabusée : c'était une élite neuve et courageuse, mais pour qui se séparer de la vie générale était provisoirement une nécessité. Il ne lui eût pas été facile autrement de se dégager de toutes sortes d'accointances avec l'idolâtrie ou l'immoralité publique, affichée, commandée. « Même en dehors du culte officiel et des rites d'association, la vie privée des anciens était comme pénétrée de religion ; les mariages, les naissances, les moissons, les semailles, l'inauguration et l'exercice des magistratures, les fêtes de famille, tout était prétexte à sacrifices, à libations, fumigations d'encens, repas communs³. » Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les chrétiens se retiraient dans leur communauté propre, s'y mariant entre eux, soumettant leurs difficultés à une juridiction spéciale, enfin se prêtant les uns aux autres une aide absolue.

Mais bientôt la minorité s'accroît ; elle se répand ; elle appelle à elle, non plus seulement les Juifs, mais les Grecs, mais tous les Gentils ; le paganisme recule, ses temples se ferment l'un après l'autre, et ses cérémonies disparaissent. Les mêmes scrupules ne doivent pas subsister indéfiniment chez les chrétiens. Déjà saint Paul avait permis qu'on usât de viandes quelconques, même de celles qui pouvaient provenir d'un sacrifice païen⁴. Les chrétiens

¹ Voy. M. l'abbé Duchesne, *les Origines chrétiennes*, leçons d'histoire ecclésiastique, 1^{er} volume, p. 12 et suivantes.

² Bergier.

³ Abbé Duchesne, *ibid.*

⁴ Saint Paul dira aussi, en annonçant une collecte : « Ce que je dis

vont donc désormais vivre extérieurement comme tous les autres : ils participeront à tous les actes de la société proprement humaine, pour tout ce que leur religion n'a pas expressément condamné.

Un auteur anonyme du premier siècle¹ donne une formule heureuse de la place et du rôle que va s'assigner l'Église dans la société qu'elle pénètre. « Les chrétiens, dit-il, sont dans le monde comme l'âme est dans le corps. Par le corps, ils s'accommodent des lois, du langage de tout pays où ils vivent; ils n'ont pas de cité à eux, pas de langue à eux. » On voit ici dès le début la doctrine qui va se développer partout. Il est des corps sans doute dont l'âme aurait peine à s'accommoder : elle ne peut, si elle en est affligée, que désirer d'être délivrée ou par l'art bienfaisant de la médecine, ou par une intervention miraculeuse, ou par la mort. Mais, du reste, les âmes peuvent se valoir, tout en restant dans des corps différents et également imparfaits, dont elles subissent les accidents ou les infirmités. L'esprit anime la matière et il s'en sert, mais il s'en sert pour des fins qu'il tient de lui-même et non pas d'elle; et ainsi, sans la révolutionner, sans en briser les lois, il la transfigure.

La vie chrétienne est donc une vie qui se superpose à la vie ordinaire et qui, tout en cherchant à la pénétrer, s'en distingue profondément. C'est ce que saint Jean Chrysostome expliquera en termes énergiques² : « Le Christ nous a apporté une doctrine où il est question, non plus des choses de la terre, mais des choses du ciel, nous indiquant d'autres richesses, une autre pauvreté, une autre servitude, une autre vie, une autre mort, un autre monde, une autre république (πολιτεία). »

Que de fois ne retrouvera-t-on pas ces transpositions opérées au seul appel de l'idée chrétienne ! C'est là, on le sait, ce qui explique comment la nouvelle religion ne s'est point hâtée, autant qu'on eût pu le croire, de mettre fin à l'esclavage temporel. C'est de l'autre liberté, de l'autre esclavage qu'elle s'occupait d'abord; au-dessus d'une condition toute contingente et toute temporaire, elle plaçait une condition dont les suites lui apparaissaient comme devant être éternelles.

Elle fit cependant ce qu'elle put pour adoucir l'esclavage et ensuite pour le supprimer. « Etes-vous esclaves, ne vous en affligez pas; mais si vous pouvez devenir libres, profitez de l'occasion³. »

n'est pas comme faisant un commandement, mais pour que, voyant l'empressement des autres, vous fassiez preuve de la sincérité de votre charité. » (2^e aux Corinth., VII, 8.) Il ne s'agit déjà plus ici que de collectes.

¹ Voy. *Patrologie* de Migne, t. II, 1174.

² In *Math. homil.*, I, 4. *Œuvres*, édit. Migne, t. VII.

³ Saint Paul, 1^{re} aux Corinth., VII, 20.

Pareil encouragement ne suffit même pas à l'Église. Cette « occasion », dont elle conseillait aux esclaves de profiter, elle la fit naître quand elle le put. Je n'ai pas besoin d'insister ici davantage.

Mais nous avons aujourd'hui des publicistes qui assimilent délibérément à l'esclavage l'état de prolétaire et de salarié. Si l'Église est née avec des principes socialistes, elle a dû tendre à la dissolution de la propriété individuelle, comme elle tendait, pacifiquement et sans révolution sociale ni politique, à la suppression de l'esclavage? Est-ce là ce qui s'est produit?

Très certainement les chrétiens zélés et qui écoutaient la parole de leurs pasteurs effaçaient dans une large mesure par l'aumône les inégalités créées par la propriété et par la richesse. Ceux qui allaient plus loin et se dépouillaient volontairement paraissaient très louables; mais c'étaient des chrétiens à part, comme ceux qui se consacraient au célibat. Saint Isidore ¹ avoue que la pauvreté volontaire excède la nature. Ainsi Salomon avait parlé de la continence; et ainsi parlaient vingt docteurs de la foi nouvelle, ajoutant, il est vrai, que « ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu... » et avec l'aide d'une grâce spéciale de Dieu. Il y avait donc une nuance bien marquée entre le désir très général et très net d'affranchir les esclaves et le désir de faire tomber toutes les différences introduites dans la création par la formation de patrimoines distincts. De ces deux changements, l'un ramenait à la nature (dans tous les sens acceptables ou recommandables de ce mot); l'autre surpassait la nature et anticipait sur la vie parfaite et absolue. Ce dernier ne pouvait donc être encore une fois que le fait d'un petit nombre.

Clément d'Alexandrie était si convaincu de ce caractère exceptionnel des renonciations, qu'il se refusait à donner un sens humain et terrestre aux paroles de Jésus-Christ : « Vends ce que tu as, et distribue-le aux pauvres et suis-moi. » Cette exhortation du Sauveur ne s'adressait cependant qu'à un homme isolé et qui avait manifesté de lui-même le désir de ne pas se contenter de la simple observation de la loi. Clément d'Alexandrie n'en croit pas moins qu'elle a un sens divin et mystique ². Selon lui, Jésus voulait dire : « Chasse de ton cœur toutes les idées vaines que tu avais sur la richesse, chasse loin de toi la concupiscence et les soucis et les inquiétudes mondaines qui étouffent le germe de la vie!... »

Cette interprétation spéciale du texte sacré fut-elle admise? Je ne le crois pas; mais il est certain qu'elle résumait parfaitement

¹ *Lettres*, I, 113.

² *Liber : quis dives salvetur?* — Edit. Migne, t. II. col. 615.

le sens consacré du conseil évangélique, une fois qu'on entendait l'offrir, non plus à un seul ou à quelques-uns, mais à tous. Ce qu'il faut noter dans tous les cas, c'est que la générosité des premiers chrétiens, imbus des préceptes des apôtres, ne cessait jamais, si large qu'elle fût, d'être libre. Saint Justin ¹ prend soin d'insister : « Ceux qui en ont les moyens et qui le veulent bien (οἱ εὐποροῦντές τε καὶ βουλόμενοι) donnent selon leur idée et chacun comme il l'entend (κατὰ προαίρεσιν ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ). Ce qui est ainsi recueilli est déposé chez celui qui a l'autorité : celui-ci dès lors vient en aide aux orphelins et aux veuves, à ceux que la maladie ou toute autre cause a mis dans le dénuement, aux captifs, aux voyageurs pauvres; en un mot, il prend soin de tous les indigents. »

Ainsi, les contributions sont volontaires; puis le produit n'en va pas indifféremment à tout le monde; il est réservé à ceux que des circonstances particulières ont mis malgré eux dans un état de pauvreté ou de souffrance exceptionnelle.

Pour qu'on vienne ainsi en aide à ceux qui ont moins que le nécessaire, il faut sans doute que quelques-uns aient davantage. D'où ce surplus leur est-il venu? Apparemment de la façon dont ils ont su prendre leurs intérêts. Comme le dit saint Irénée ², commentant plus d'un passage de la Bible et de l'Évangile qui nous sont connus, « qui est-ce qui vend quelque chose et ne veut pas tirer un gain de celui qui lui achète? De son côté, qui est-ce qui achète et qui ne veut pas que celui qui lui vend respecte ses intérêts? Quel est le commerçant qui ne fait du commerce expressément pour en tirer de quoi vivre? » Voilà, dira-t-on, du gros bon sens. Mais est-il le plus souvent besoin d'autre chose contre des erreurs toujours renaissantes et des utopies toujours caressées?

Mais est-il permis d'accumuler par l'économie, et est-il permis de transmettre son bien? Malgré certains textes dont on verra tout à l'heure le vrai sens, rien absolument, ni chez les Pères de l'Église grecque, ni chez les Pères de l'Église latine, n'élève contre ces droits une suspicion sérieuse. Beaucoup même (sans y insister, il est vrai, tant ils trouvent la chose naturelle) rappellent tous les préceptes de justice qui émanent du Décalogue. Saint Basile, par exemple, un de ceux qu'on a le plus accusés de ne pas assez respecter la propriété individuelle, énumère les cas où l'on a pu faire tort à autrui et où il faut s'attendre à de justes représailles. « As-tu ravi le bien de tes inférieurs? As-tu frappé les pauvres?

¹ *Apolog.* 67. Voy. édit. Migne, col. 430. Cf. Tertullien, *Apol.* xxxix.

² *Contra hæreses.* Edit. Migne, col. 1065.

As-tu injurié? As-tu calomnié? As-tu fait un faux serment? As-tu déplacé les bornes placées par les aïeux? As-tu envahi le bien des orphelins? As-tu opprimé les veuves? Attends-toi à ce qu'on te rende la pareille!¹ » On a peut-être remarqué que saint Basile parle surtout là du bien des faibles et des intérêts des pauvres. Assurément! Il avait assez d'esprit pour sous-entendre que ceux qui s'attaquent aux riches et aux forts sont encore plus sûrs de provoquer tout de suite une résistance dangereuse pour eux, car ils s'en prennent à des gens qui savent se défendre. Le saint docteur, quant à lui, prend en main la cause des petits : c'est la tradition du christianisme. Il n'en est pas moins vrai que le précepte biblique qui commande de respecter la borne du champ demeure absolu, et qu'il reste aussi comme le symbole de la propriété patrimoniale.

Ainsi encore, saint Grégoire de Nazianze veut expliquer une série de calamités qui a fondu sur le territoire d'une cité. Il rappelle aux chrétiens éprouvés ce qui a dû leur valoir de tels châtiements² : « L'un a opprimé nos pauvres; il a accaparé une partie de la terre et, méchamment, par fraude ou par violence, il a violé la borne; ajoutant maison à maison, champ à champ, il a volé son prochain. Il a voulu n'avoir aucun voisin, comme s'il devait habiter seul sur la terre. Un autre a souillé la terre de ses usures, moissonnant là où il n'avait pas semé, tirant sa richesse, non de la culture de la terre, mais de la misère des pauvres. »

Mais dans la société chrétienne, il faut, bien entendu, tenir grand compte de l'Eglise proprement dite ou des pasteurs, faits pour donner l'exemple. Or ceux-là aussi peuvent posséder. Mais cette propriété n'est-elle pas précisément une propriété collective? Et si l'Eglise avait la liberté de l'étendre à souhait, ne serait-il pas dans sa mission et dans sa loi d'aller jusqu'au bout d'une organisation collective qui assurerait une répartition selon ses idées? On ne voit pareil vœu nulle part. On lit même dans saint Jean Chrysostome³ : « Il faut veiller soigneusement à ce que l'Eglise ne soit ni trop riche ni trop pauvre. Il faut qu'elle puisse donner l'hospitalité, soigner les malades... » Or, pour garantir cette sécurité dans la possession d'une richesse moyenne et suffisante, qu'y a-t-il à faire, sinon s'assurer un droit de transmission fondé sur le droit commun? C'est pourquoi l'historien ecclésiastique Sozomène louera⁴ Constantin d'avoir abrogé les lois romaines qui dépouil-

¹ Saint Basile, *In psalmum* XLV.

² *Oratio* XVI, in *Patrem tacentem*, 18.

³ *Traité du sacerdoce*, III, 16.

⁴ Liv. I^{er}, chap. IX.

laient les gens sans enfants de la moitié des biens qu'on leur laissait et d'avoir rendu complètement le droit de tester aux célibataires, hommes ou femmes.

Constantin et ses successeurs prirent, il est vrai, d'autres mesures qui augmentèrent le nombre et l'importance des concessions faites spécialement à l'Église. Constantin lui attribua les biens jadis confisqués sur les martyrs dont il n'existait plus de parents. Au cinquième siècle, Théodose et Valentinien ordonnèrent que les évêques, prêtres, diacres, religieux qui mourraient sans héritiers, eussent pour successeurs, non le fisc, mais leur église ou leur monastère. Enfin il arriva plus d'une fois que des biens confisqués sur les hérétiques par le pouvoir civil furent donnés à l'Église. Mettons que ces diverses faveurs acceptées, louées même, si l'on veut, par le clergé l'aient rendu souvent plus riche que ne le souhaitait saint Jean Chrysostome ! Ce qu'il y a lieu de retenir à notre point de vue, c'est que les accroissements du domaine religieux, décrétés par les premiers empereurs chrétiens, diminuaient surtout la part du domaine public laïque. La coexistence de ces deux grandes communautés, celle de l'État et celle de l'Église, se limitant plus ou moins l'une l'autre, n'empêchait pas plus le développement de la propriété individuelle qu'elles ne l'empêchent ou ne la gênent de notre temps.

*
*
*

Voilà, ce semble, des faits. — Mais la société chrétienne, peut-on objecter, se plie toujours aux faits tels qu'elle les trouve ; puis, trop lentement au gré des uns, trop irrésistiblement aux yeux des autres, elle travaille à les réformer. Ainsi elle avait accepté pratiquement l'esclavage, puisque les premiers chrétiens eux-mêmes avaient des esclaves ; et cependant elle a poussé à la suppression de l'esclavage. N'aurait-elle pas fait de même à l'égard de la propriété ? Elle n'a pas voulu être la seule à s'en priver : elle a tenu à user largement du droit commun, tant qu'il subsistait, et à en faire profiter ses prêtres et ses moines pour assurer, par tous les moyens humains et permis, la prospérité de leurs œuvres. Mais par ses prédications contre la richesse et par ses éloges passionnés de la pauvreté, ne travaillait-elle pas à discréditer ce régime même ? Et n'est-ce pas elle qui a ainsi semé et cultivé tant de germes de socialisme ?

J'ai déjà fait observer la différence profonde que l'Église établissait entre la propriété des esclaves et la propriété de la terre ; mais je reconnais que les textes chrétiens sur la richesse et la pauvreté ont besoin d'être regardés de près et d'être soigneusement commentés. Il n'y a rien qui ait en effet plus exercé l'éloquence des

docteurs et prédicateurs chrétiens que les droits et devoirs respectifs des riches et des pauvres; il n'y a rien ensuite qui ait été plus examiné, plus invoqué, qu'on me passe le mot, plus épluché que ces discours. Quand on en prend, non pas un au hasard et à part, mais toute une suite, on s'aperçoit cependant qu'il n'y a rien de plus clair et de plus cohérent que toute cette doctrine.

« Les richesses sont faites pour qu'on s'en serve. Si on s'en sert bien, elles sont un instrument de justice; si on s'en sert mal, un instrument d'iniquité. En elles-mêmes, elles ne sont ni bonnes ni mauvaises. Il importe fort peu que vous soyez beau ou laid : l'important est que vous usiez de votre corps chastement et selon la règle divine; car on peut être laid et vicieux, être beau et cependant chaste. Ainsi on peut être pauvre et enivré de passions et de désirs, être riche et cependant sobre de volupté. » Ce texte est de Clément d'Alexandrie¹. Mais il n'est guère de Père de l'Église chez lequel on ne trouve à chaque instant de déclaration semblable. Les uns le disent d'une façon plus métaphysique, comme Origène². « Les richesses sont de ces choses qu'on peut appeler moyennes et indifférentes. » Moyennes, c'est-à-dire tenant exactement le milieu entre le bien et le mal ou étant par leur propre nature à égale distance de l'un et de l'autre. Ainsi, une sensation qui est à égale distance du plaisir et de la douleur sera dite indifférente : elle ne garde avec la sensibilité vraie un certain rapport que parce qu'elle est capable d'être modifiée douloureusement ou agréablement. « Les richesses, continue Origène, peuvent être appelées des maux quand on les associe à des œuvres mauvaises; des biens, quand on les applique à de bonnes œuvres. »

Cette doctrine philosophique se retrouvera dans toutes les prédications, même quand elles seront faites sur un ton moins scientifique et plus humain. « Certainement les richesses ne sont pas un bien par essence, non seulement parce qu'elles n'ont rien de stable, mais parce qu'elles ne peuvent même pas rendre bons ceux qui les possèdent. » Saint Basile, à qui ces paroles sont empruntées³, revient volontiers sur ce caractère instable des richesses qui passent de main en main. « Il faut se garder d'y attacher son cœur; il ne faut s'en servir que comme d'un instrument⁴. » Ou encore : « Ce n'est pas de la possession des richesses qu'il y a lieu de se glorifier, mais de la manière dont on en use : ainsi on abuse de la santé⁵... »

¹ *Liber : quis dives salvetur?* Edit. Migne, II, col. 615, sq.

² *Comment. epist. ad Romanos. Œuvres*, édit. Migne, t. IV, col. 905.

³ *In psalmum I.*

⁴ *In psalmum LXI.*

⁵ *Sermo V. De divitiis et paupertate.*

A plus forte raison donc peut-on abuser de la richesse... Voilà sans doute un lieu commun bien banal, et auquel les moralistes païens nous avaient déjà fort habitués. Mais le péril était de paraître pencher soit d'un côté, soit d'un autre et de se départir de cette indifférence qu'on doit témoigner à la richesse qui n'est que la richesse, à la pauvreté qui n'est que la pauvreté. Or saint Jean Chrysostome est très sagement préoccupé — et il n'est pas le seul — de se préserver de ce péril : « Comme je l'ai dit mille fois, je n'accuse pas les riches, mais ceux qui usent mal de leurs richesses... J'ai toujours dit que je ne m'en prenais pas au riche, mais à l'homme rapace. Autre chose est un riche, autre chose un rapace; autre chose est un homme opulent, autre chose un avare. Tu es riche : je ne t'empêche pas de le rester. Tu es rapace : me voici prêt à t'en faire honte. Tu possèdes un bien légitime : jouis-en. Tu t'empares du bien d'autrui : ne compte pas alors que je me taise ¹. »

Les déclarations analogues fourmillent. Parmi celles qui méritent le plus qu'on s'y arrête, reprenons celle qu'on a lue tout à l'heure de saint Basile. Saint Basile faisait-il à la richesse une si mauvaise réputation en la comparant à la santé? N'y a-t-il pas dans cette comparaison une sorte de nouveauté piquante et digne d'attirer l'attention des économistes? Qu'un chrétien parfait se résigne à la maladie quand elle est inévitable, et qu'il se dise qu'après tout son corps et sa vie physique sont éphémères, qu'il aille même jusqu'à la subir avec joie comme une épreuve utile à son salut éternel : rien de tout cela ne discrédite la santé quand on en profite pour bien remplir tous ses devoirs. C'est l'état normal de la nature humaine, et la nature, en définitive, n'est pas maudite : « Honore le médecin », dit la Bible. Elle aurait pu dire également : « Honore celui qui te donne de bons conseils et te fais prendre de bonnes habitudes pour la conservation de ton patrimoine. » Les prêtres de la loi nouvelle n'avaient aucune raison pour s'opposer, sur aucun de ces points, à l'enseignement des sages Hébreux.

Il semble bien, cependant, que pour le gardien de la loi religieuse, il y ait lieu de surveiller l'usage de la richesse plus sévèrement que l'usage de la santé. Tout au moins peut-on dire que rarement la santé de l'un nuit à celle de l'autre. C'est là un don tout individuel et dont chacun use et abuse pour son propre bien ou son propre mal. En est-il de même pour la richesse? Il est aisé, croyons-nous aujourd'hui, d'enrichir les uns sans appauvrir les autres. Nous disons plus; nous pensons qu'il est dans l'ordre naturel que la richesse de quelques-uns profite, même en dehors

¹ Voy. *Œuvres*, édit. Migne, t. III, 69, 353, 399. — T. IV, 571, etc., etc.

de l'aumône, à ceux qui ne possèdent encore rien en propre. Mais de tout temps l'abus est facile; de tout temps la paresse et l'avarice trouvent commode de s'enrichir avec l'argent des autres. Puis il faut considérer la différence des temps : plus on recule vers les époques où l'on se contentait de recueillir et d'amasser les dons de la nature, — fruits de la terre, produits des troupeaux, — sans pouvoir les multiplier, comme de nos jours, par l'art et par l'industrie, plus il devait sembler que tout le problème social consistait en un partage équitable d'une richesse existante, déterminée et limitée.

Aussi nous expliquons-nous très bien cet autre texte de saint Basile, si souvent qualifié de socialiste. Le Père s'adresse au riche¹ : « Quel mal fais-je, dis-tu, en gardant et en enfermant ce qui m'appartient? Qu'est-ce, dis-moi, ce qui est à toi? Où as-tu pris ce que tu as quand tu es venu au monde? Tu es comme celui qui, entré dans un théâtre, voudrait empêcher les autres d'y entrer à leur tour et qui accaparerait pour lui seul ce qui est pour l'usage de tous : tels sont les riches. Si chacun se contentait de ce qui lui est nécessaire et abandonnait aux autres son superflu, il n'y aurait ni riche ni pauvre. » Cette comparaison de la vie humaine et d'un théâtre est restée célèbre. M. Thiers a pris soin de la réfuter dans son livre sur la propriété². Saint Basile ne l'avait pas inventée. Et où l'avait-il prise? Ce n'était pas dans les Livres saints, c'était dans Cicéron³, qui la tenait lui-même de Chrysippe. Il s'agit donc bien ici, comme je le disais, d'une doctrine économique primitive, fondée sur des apparences au delà desquelles nous avons appris, nous, à voir autre chose. Mais qu'on relise attentivement les premiers mots du texte chrétien qu'on vient de lire. Il s'adresse à qui? A l'avare qui a la prétention *d'enfermer* ce qui lui appartient. Saint Basile lui dénie ce droit, mais sans lui imposer d'ailleurs une manière unique d'associer ses semblables au bienfait de sa fortune. Je ne veux pas prêter au saint docteur une théorie, même embryonnaire, de la circulation des richesses; mais je me demande si les économistes classiques auraient à modifier beaucoup ses paroles pour concilier la vérité économique, telle qu'ils la voient dans notre siècle, avec la loi morale de la solidarité et de la charité.

On aura également remarqué que saint Basile souhaite un état social où il n'y ait plus ni riches ni pauvres. C'est assurément un souhait permis, même au point de vue social et scientifique. C'est aussi, dirai-je, un souhait qui exclut l'idée de faire de la pauvreté

¹ *Sermo V. De divitiis et paupertate.*

² Liv. I^{er}, chap. XIV.

³ *De finibus*, III, 20.

un état recommandable quand même, érigé en idéal, antithèse vivante d'une richesse rendue, par cela seul, odieuse. « Toute pauvreté n'est pas louable, dit encore saint Basile, mais celle-là seulement qui est volontaire et conforme aux préceptes de l'Évangile ¹. » Et celle-là est-elle aisée? Est-elle commune? Nous avons déjà vu que, selon la doctrine enseignée, elle excède les forces de la nature. Ne soyons donc pas surpris de lire dans le même docteur ² : « Il faut une certaine expérience pour distinguer le vrai pauvre de celui qui mendie par avarice. C'est pourquoi, du temps des apôtres, c'étaient les apôtres mêmes qui étaient chargés de distribuer les biens qu'on leur confiait. Donner au premier vagabond venu, c'est jeter à un chien dont on veut se débarrasser à cause de son importunité, plutôt qu'à un homme malheureux. »

Mettre en présence l'un de l'autre le pauvre et le riche, aller du premier au second et revenir du second au premier pour donner à chacun d'eux des leçons appropriées à son état, voilà toute la morale des Pères de l'Église; voilà même, je dirai, tout leur socialisme. Il est bien clair que c'est aux riches qu'ils s'adressent le plus souvent. Les pauvres n'ont qu'à supporter leur état, et si, au fond du cœur, ils souffrent avec plus ou moins de résignation, force est bien qu'ils s'accommodent, en fait, de leur situation. Ils ne connaîtront que plus tard la puissance de leur nombre et la force de leur accord. Quant aux riches, il ne faut pas seulement leur demander de bons sentiments : il faut obtenir d'eux des actes positifs, des sacrifices réels. En leur parlant ainsi, d'ailleurs, n'est-ce pas aux pauvres que l'on pense et pour les pauvres que l'on agit?

Je n'ai pas besoin de dire que l'on ferait une bibliothèque avec ce que les Pères de l'Église ont écrit de la nécessité morale de l'aumône. Bornons-nous à une ou deux remarques rentrant mieux dans notre sujet.

Les Pères de l'Église ont-ils jamais dit une seule fois aux pauvres : « Les riches possèdent une partie de ce qui devrait, en bonne justice, être à vous? » Non. Ils leur disent d'abord : « La pauvreté devient un bien si on l'accepte, car la résignation et la tempérance volontaire sont des vertus qui peuvent nous valoir le ciel. » Puis ils leur exposent que dans cette vie même la pauvreté n'est pas sans compensations, que, supportée avec une certaine dignité, elle évite un grand nombre de désordres, de soucis, d'excès fâcheux même au corps, de discordes, de servitudes. Les poussent-ils à espérer, à attendre beaucoup des riches et à leur

¹ *Sermo VI.*

² *Epist. II, cli.*

demander beaucoup? Non encore. « Bois dans ton propre verre, » dit textuellement saint Basile; c'est-à-dire : Contente-toi de ce que tu as. Il ajoute ¹ : « Vends plutôt ce que tu as avant d'aliéner ta liberté. Allège peu à peu ta situation par ton industrie. N'essaye pas de guérir ton mal par un autre. Tu es pauvre, mais tu es libre. Si ton prêteur est ton ami, pourquoi perdre son amitié? S'il est ton ennemi, pourquoi te mettre entre ses mains? Tu es pauvre, mais ce n'est pas une honte, du moment où il n'y a pas de ta faute. Si tu t'exposes aux réclamations d'un créancier, tout le monde te méprisera comme un insensé. » Il faut dire qu'après ces vérités, — qui seront bien de tout temps des vérités, — saint Basile s'arrête et se retourne vers les riches : « Voyez quels conseils nous sommes obligés de donner aux pauvres, à cause de votre inhumanité! Si vous accomplissiez la volonté de Dieu, aurions-nous besoin de telles paroles? Prête aux pauvres; c'est Dieu qui te répond pour eux, c'est Dieu qui te paiera! »

Ces aumônes ou ces prêts d'argent ne sont cependant pas des libéralités que les Pères recommandent aveuglément, indistinctement, comme on les en a tant de fois accusés. Sans doute, celui qui tient à donner pour donner et pour soulager sa conscience, celui-là n'est point blâmable. On ne lui fera tout au moins que des reproches bien légers, car on sait que le plus difficile est d'obtenir la volonté de donner, et c'est à quoi le prêtre s'efforce : là est sa mission. C'est à lui à rappeler qu'il est inhumain et peu chrétien de garder pour soi seul les avantages, quels qu'ils soient, dont on jouit. « Si tu as la santé, viens en aide aux malades; si tu es riche, viens en aide aux pauvres; si tu es joyeux, viens en aide à celui qui est triste ². » Mais si, à la prédication pure et simple du dogme, le docteur de l'Église a su allier quelque étude des lois du monde moral, il ne dédaignera pas d'avertir la prudence du fidèle. Ainsi fera saint Ambroise. Il rappellera ³ qu'il faut songer d'abord aux siens, puis à ses domestiques, puis aux gens de bien. Il expliquera que l'aumône doit être justifiée par diverses considérations, *fide, loco, causa, tempore*. Il ne faut pas non plus qu'elle soit sans limites : Dieu ne veut pas que l'on gaspille ses richesses, mais qu'on en dispense les bienfaits (*non effundi, sed dispensari*).

Plus loin, le même Père ⁴ énumère les principales espèces de libéralités que doit s'imposer un chrétien, quand il le peut. Ce sont toujours les mêmes : « Racheter des captifs, arracher des femmes

¹ *In psalmum xiv.*

² Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio xiv*, 26.

³ *De officiis ministrorum*, I, 28, 157.

⁴ *Ibid.*, II, 13.

au déshonneur, rendre des enfants à leurs parents et des citoyens à leur patrie, doter des jeunes filles... » Mais de pareilles générosités ne sont pas à la portée de tout le monde. Il y a beaucoup d'honnêtes gens qui ont des ressources modestes : ils ne peuvent en apparence rien donner pour alléger la pauvreté d'autrui ; et cependant il est un genre de bienfaisance qui leur permet d'aider leurs inférieurs ; car « il est une générosité qui agit sans donner d'argent et qui trouve le moyen de rendre service, et bien souvent c'est de beaucoup la plus belle, de beaucoup la plus éclatante. »

Dans tout cela, je ne vois guère de communisme ; je ne vois même pas poindre ce socialisme d'État demandant à l'action des pouvoirs publics de rétablir (en l'imposant) un équilibre plus exact dans la coopération toujours nécessaire des riches et des pauvres. Je ne vois pas non plus que les Pères aient devancé la théorie socialiste du droit au crédit et du crédit à tous, par leurs recommandations sur les prêts.

Il est certain que le prêt à intérêt est suspect à la grande majorité des Pères de l'Église. Aussi fut-il positivement défendu aux « clercs » de prêter à intérêt. Mais il est inutile de revenir sur une question aussi épuisée. Tout le monde sait que les Pères n'ont jamais écrit en vue d'une société « industrielle ». Ils n'envisageaient pas le crédit qui aide un homme à travailler dans des conditions plus avantageuses ou à entrer d'avance en possession d'un capital dont il tirera parti pour fortifier sa situation, en créer une à ses enfants. Ils considèrent uniquement les emprunts faits sous la pression de besoins personnels ; et dans ces conditions leur règle est uniforme. Si ces besoins ne sont pas absolument impérieux, ils disent au pauvre : « Sache te priver, cela vaut mieux, car l'emprunt te causera bien des déceptions et t'exposera même à bien des fautes. » Si ces besoins sont certains et urgents, ils disent au riche : « Vois ton frère qui souffre, ne spécule pas sur sa misère, fais pour lui ce que tu peux et ce que la charité te commande. »

Les véritables socialistes reconnaîtront-ils ici des ancêtres ? Ils devront en être, ce semble, bien éloignés. N'est-il pas de tradition parmi eux que la charité est un outrage à la dignité de l'homme libre et un outrage à la justice, un moyen hypocrite de sauver un injustifiable privilège, en sacrifiant une petite partie de ce qu'on détient par accaparement, par monopole ou, plus simplement, par vol ? Entre un socialisme qui veut avant tout rendre inutile une charité ainsi soupçonnée et une religion qui fait de cette charité la vertu par excellence, il n'est point aisé d'apercevoir une bien étroite parenté.

*
* *

La démonstration toutefois n'est pas complète; car on peut dire : « Sans doute, le christianisme essaye d'abord de remédier aux maux qu'il constate, en conseillant aux uns la modération, aux autres la charité. Mais par dessous cette prédication qui va d'abord au plus pressé, n'a-t-il point une doctrine à lui sur les origines, sur les caractères, sur l'étendue possible de ces maux? Il s'incline devant les riches, non sans les avertir cependant avec une certaine rudesse, et il essaye de relever la dignité des pauvres. Mais que pense-t-il de l'inégalité de leurs conditions? D'où croit-il que vienne la richesse? Ne la juge-t-il pas plus entachée du péché originel que tout le reste de ce qui est humain? Et quand, au lieu de s'adresser aux individus hors d'état de changer les institutions, il sait se faire écouter de ceux qui font les lois et les appliquent, quelles sont donc les mesures qu'il conseille et qu'il s'efforce d'obtenir? »

Essayons de répondre à ces nouvelles questions par des textes précis.

C'est une discussion bien ancienne que celle qui porte sur cette difficulté : « L'inégalité des conditions vient-elle de la nature ou vient-elle des hommes? Et si elle vient des hommes, qu'accuse-t-elle ou que met-elle le plus en relief, leur initiative et leur courage ou bien leur égoïsme et leur méchanceté? »

Dans le développement des idées chrétiennes, le mot de *nature* prend des acceptions toutes spéciales. Pour un théologien, il désigne souvent l'état de l'homme avant le péché, avant la chute. Cet état se trouvait-il être la perfection? Non, évidemment : la perfection n'appartient qu'à Dieu. A quel degré en était-il rapproché ou éloigné? Dans quelle mesure exacte Dieu avait-il entendu départir à la race humaine ses dons et ses grâces? Si nous voulons juger non par comparaison avec l'état qui a suivi, mais par comparaison avec ce qui était métaphysiquement possible, il faut avouer que nous l'ignorons; car les degrés de l'imperfection nécessaire et inévitable sont infinis, et Dieu était libre de choisir. Cet état primitif était un état d'innocence et de bonheur, nous dit la Genèse. Mais ne comportait-il aucune distinction? Ce serait s'avancer beaucoup que de l'affirmer. Indubitablement il y avait la différence des sexes, et il est difficile de nier, comme le dit fort sensément un dictionnaire de théologie¹, qu'Ève ait été un peu plus accessible à la tentation que son mari. De plus, il devait y avoir

¹ Bergier, article : *Etat de nature*. Cf. article : *Adam*.

des distinctions au moins temporaires créées par les âges et par les rapports de filiation. C'est avant la désobéissance même que Dieu dit ¹ : « L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. » Il établissait ainsi une série de relations changeantes. Enfin les œuvres de Dieu étaient extrêmement variées : les animaux qu'il s'agissait d'assujettir, les végétaux dont il fallait user étaient nombreux. La terre se prêtait donc à une grande diversité d'occupations et de fonctions.

Cette diversité impliquait-elle l'inégalité? Ceci est une autre question. Avant la chute, Dieu dit de l'homme et de la femme : « Ils seront deux dans une seule chair. » C'est seulement après la chute qu'il dit à Ève ² : « Tu seras sous la puissance de ton mari, et il te dominera. » Les Pères de l'Église ne se feront d'ailleurs pas faute de répéter que c'est le péché qui a amené la division, la guerre, la distinction des riches et des pauvres, l'esclavage. Il est donc permis de croire encore que c'est le péché qui a introduit la propriété individuelle.

Ce second état, d'après la théologie, fut un état transitoire; mieux encore, on ne peut le considérer à part que par une sorte d'abstraction, parce que la promesse de la rédemption fut immédiate et put produire immédiatement ses effets. Quelques Pères n'en disent pas moins avec saint Athanase ³ : « Le péché a ramené l'homme à la condition de la nature (εἰς τὸ κατὰ φύσιν). Ils ont alors en vue non pas, il s'en faut, l'état d'innocence et de bonheur du paradis terrestre, mais un état où l'humanité, privée du secours divin, est abandonnée à elle-même et aux sollicitations des sens, un état qui n'est peut-être pas très différent de l'état de nature de Hobbes, où toutes les rivalités et toutes les haines ne peuvent faire autrement que de se déchaîner.

Mais la rédemption efface tout aussitôt les effets du péché originel : elle en lève la fatalité; la médiation promise offre aux hommes le moyen de rétablir en eux l'intégrité des forces primitives. N'est-il donc pas alors, dira-t-on, de l'essence du christianisme de rappeler sans cesse les hommes à la méditation du plan divin, de les orienter continuellement vers l'état d'égalité dans lequel l'humanité avait été créée, où par conséquent elle doit être invitée à remonter si elle le peut?

Oui, assurément; c'est en ce sens que saint Grégoire de Nazianze dit aux fidèles ⁴ : « Ayez en vue cette égalité primitive, et non pas

¹ Genèse, II, 24.

² Genèse, III, 16.

³ *De incarnatione Dei*. Edit. Migne, t. I, col. 343.

⁴ *Oratio* XIV.

cette division qui s'est introduite parmi les hommes avec l'amour du plaisir et l'avarice. » Qu'est-ce que cette égalité primitive? Par-dessus tout, c'est l'égalité des âmes, c'est l'égalité de leur dignité, l'égalité de leur devoir, l'égalité de leur destinée, c'est par conséquent leur égalité dans la justice. « L'injustice, écrit saint Jean Chrysostome¹, méconnaît l'égalité dans laquelle Dieu nous a créés tous. Dieu nous a donné la même essence, le même honneur... » Et ailleurs² : « Nous n'avons pas seulement en commun la même nature, mais bien d'autres choses encore. Nous avons même ciel, même air, même soleil, même terre, mêmes eaux, même vie et même mort. Nous avons également la santé et la maladie, la nécessité de la nourriture et du vêtement. Nous avons mêmes sacrements et mêmes promesses d'immortalité. N'est-il pas absurde alors de ne pas même garder l'égalité du droit? (τὴν αὐτὴν ἰσονομίαν). »

Mais cette égalité spirituelle et cette justice exigent-elles l'égalité absolue des conditions et des fortunes et la suppression de la propriété individuelle? Nulle part la tradition chrétienne ne l'affirme, et elle me paraît avoir été arrêtée par les considérations suivantes.

Tout d'abord, jusqu'où eussent pu aller la diversité première des natures et la diversité des habitudes sans amener la désobéissance et la perte du bonheur paradisiaque? C'est ce que les Pères et les docteurs n'ont pas jugé à propos d'éclaircir. Origène, par exemple, ne paraît vouloir distinguer aucun de nos états successifs, quand il dit³ : « Dieu a fait l'homme nu et pauvre (à l'inverse des animaux), pour que le besoin le fit sortir de la paresse et le rendit industrieux; de là tous les arts, jusqu'à celui de la navigation, qui nous fait chercher dans des régions éloignées ce que nous ne trouvons pas dans la nôtre. » Considérons maintenant l'Église chrétienne comme ne comprenant que des saints : les dons spirituels y sont divers, et les vocations qu'ils préparent ne sont par conséquent pas les mêmes. Il est inutile de rappeler sur ce point les enseignements de saint Paul⁴. Tous les Pères les répéteront. Ils répéteront que l'Église est un corps où doit régner l'unité, mais dont les membres ont différentes fonctions, et cela pour l'utilité commune⁵. Cette diversité est d'abord liée à la nature même, et la grâce ne l'efface pas. Quand saint Paul disait : « Il n'y a plus ni Grecs ni Gentils », il entendait que ces distinctions n'avaient nulle influence sur le salut. Mais au point de vue humain, qui subsistait, la différence

¹ *Expos. in Psalmum* IV, 41.

² *In Psalmum XLVIII. Œuvres*, édit. Migne, t. V, 518.

³ *Contre Celse*, IV, 76.

⁴ *Ep. aux Romains*, chap. XII, XIII, et 1^{re} *aux Corinth.*, chap. XII.

⁵ Voy. particulièrement saint Grégoire de Nazianze, *Or.* XXVII, 40.

subsistait aussi. Autrement saint Paul n'aurait point terminé son énumération par ces mots : « Il n'y a plus ni hommes ni femmes ¹ ». Non seulement donc la grâce n'efface point temporellement ces diversités naturelles : on peut dire encore qu'elle y ajoute, toujours, il est vrai, de la même manière, manifestant partout un même esprit, mais par des dons divers, donnant des offices distincts, mais dont chacun doit tendre à l'utilité de tous.

Enfin, si la rédemption a suspendu les effets les plus graves du péché originel, les a-t-elle supprimés tous? Pour la vie mortelle, il est indubitable que non. Si abondante, si « surabondante » même que la grâce ait été en vue du salut éternel, elle a laissé durer les effets terrestres de la perte de l'innocence : l'enfantement dans la douleur, la mort, la nécessité du travail, etc., demeurent à la fois comme châtiments et comme épreuves, et il n'est point au pouvoir de l'Église de les supprimer. Saint Hilaire fait à ce sujet une observation fort juste ². Avant la chute il n'était pas besoin de labourer la terre, il n'y avait qu'à récolter les fruits; la propriété devait être inconnue ou beaucoup plus restreinte. Mais le péché d'Adam, dit saint Hilaire, « a enlevé à la terre son propre fruit »; il a donc fallu qu'elle donnât désormais un fruit de production humaine. Le travail personnel ayant été rendu nécessaire, il a été juste que la propriété suivit. Si donc on a dit que la propriété individuelle de l'homme sur la terre est le résultat du péché, il serait absurde de conclure qu'elle a revêtu par là un caractère délictueux. Elle est la conséquence du péché; mais par les efforts et les qualités qu'elle exige, elle en est moins la consécration que la rançon.

Est-ce à dire que les Pères voient dans toute richesse un signe authentique de courage et de prévoyance louables? En font-ils une récompense réservée par Dieu à des efforts vertueux et méritants? Ce serait là un autre excès dans lequel ils n'ont garde de tomber. Ils s'appliquent trop à marquer les différences de l'ancien et du nouveau Testament et le progrès du second sur le premier. La distribution des richesses est un problème dont la parfaite solution morale n'est ni à espérer ni peut-être même, en un sens, à souhaiter, pas plus que la solution morale du problème de la distribution de la maladie et de la santé. La religion défend également de voir dans le degré de fortune d'un individu soit un motif de louange et d'honneur, soit un motif de blâme et de mépris. « Il faut une certaine hypocrisie, dit saint Grégoire de Nazianze ³, pour prétendre

¹ *Ep. aux Galates*, III, 28.

² *In psalmum LXXXII*, 7.

³ *Oratio XIV*, 26, 27.

que, si quelqu'un est pauvre et malheureux, c'est que Dieu l'a voulu. Dans l'autre monde sans doute, c'est la vertu qui sera heureuse et le péché qui sera malheureux. Mais ici-bas, la distribution des biens et des maux est le secret de Dieu. » Il y a plus; « nous ne savons pas si cette distinction des riches et des pauvres émane de la divinité »; il doit nous suffire de savoir que les uns et les autres sont également les enfants de Dieu. Saint Jean Chrysostome dira aussi¹ : « D'où vient que celui-ci est riche? Je vous répondrai : les uns le sont par un don de Dieu, les autres par sa permission, d'autres enfin par les effets d'une dispensation dont le secret nous est inconnu. » Mais saint Grégoire de Nazianze avait été encore plus profond : « La terre, disait-il², est, comme l'Océan, livrée à des perturbations et à des reflux qui sont de sa loi et de son essence (παρ' ἐαυτῆς) » et dont il ne faut chercher l'explication dans aucune idée, dans aucune volonté supérieure. L'usage fait de la richesse ou l'usage fait de la pauvreté, voilà ce qui importe seul, soit au point de vue de la conscience individuelle, soit au point de vue de l'estime sociale, soit au point de vue religieux et divin.

Cette indifférence à l'égard des origines premières de la richesse, on pourrait presque dire que quelques Pères la poussent un peu loin. « C'est mal posséder que de mal user », selon saint Augustin³. La phrase est à plus d'une entente; mais, rapprochée de quelques autres textes, elle fait voir que, dans l'esprit des docteurs du christianisme, l'usage actuel de ce qu'on a, l'esprit dans lequel on s'en sert ont beaucoup plus d'importance que les hasards contingents ayant pu en signaler l'acquisition. Tout le monde, à bien peu de chose près, a voulu être riche. « Ne cherchez pas un pauvre dans la foule des pauvres; c'est à peine si vous pourrez en trouver un. Tu te dis pauvre! mais si tu t'enorgueillis et si tu prétends que les autres ne peuvent pas parvenir au royaume du ciel, prends garde qu'Abraham ne te dise : éloigne-toi de moi, je ne te connais pas!... Voici un homme : il est riche, soit! mais il n'a pas cherché à l'être. Il est riche par ses parents, par les dons qu'il a reçus, par les héritages qu'il a faits; mais il a mis une limite à ses passions. Allons plus loin : ses richesses sont le fruit de l'iniquité? mais s'il en use avec piété, tandis que toi, tu gémiss d'être pauvre⁴! » Est-ce à dire que saint Augustin passe facilement condamnation sur l'iniquité de certaines acquisitions? Personne ne le croira; mais il faut sans doute entendre avec lui deux choses : la première, que

¹ *In Math. homil.*, 75.

² *Oratio* XIV, 30.

³ *Epist.* III, 153.

⁴ Saint Augustin, *Sermo* XIV.

le bon usage peut purifier certaines possessions pour lesquelles il y a prescription et difficulté ou impossibilité de restituer ; la seconde, qu'un homme mal enrichi, mais devenu bon et charitable, vaut encore mieux qu'un misérable méditant quelque attentat pour sortir de sa pauvreté.

Il me semble que tout cela nous prépare assez bien à comprendre ce que les Pères de l'Église ont dû demander ou ne pas demander aux lois proprement dites au sujet de la propriété et de ses usages.

Les Pères distinguent tous trois espèces de lois : la loi naturelle, la loi positive ou temporelle et la loi divine ou éternelle. Elles ne sont évidemment pas séparées et indépendantes l'une de l'autre. « La loi temporelle, dit saint Augustin ¹, ne libère pas de la loi divine ; mais celui qui obéit à celle-ci obéit par là même à celle-là. » Un tel homme en effet se sent attaché à ses semblables par les liens d'une charité parfaite ; il ne peut donc leur faire de mal, il ne peut les léser ni les troubler en rien. La loi positive recommandée comme une des plus sages est la loi de Moïse. Elle devait beaucoup à Dieu même : c'est pourquoi les premiers chrétiens ne se sont détachés que peu à peu d'un grand nombre de ses prescriptions. Au fur et à mesure qu'ils s'en éloignaient, ils acceptaient les lois de tout pays, sachant que ces lois visaient à la justice ; mais ils se souvenaient que de telles lois, « émanées de pensées humaines », ne pouvaient atteindre la « justice parfaite et absolue ». La loi naturelle enfin veut être interprétée par une certaine connaissance du plan divin, et elle demande à être réglée dans un grand nombre de ses effets, selon les nécessités reconnues des temps. Malgré ces étroits rapports, néanmoins, aucun des Pères ne confond ces lois différentes ; aucun ne supprime une des deux premières au prétendu bénéfice de la troisième. Ils diraient plutôt tous avec saint Irénée ² : « Dieu ne dissout pas la loi naturelle ; il l'étend et il la remplit. »

Il s'est trouvé sans doute en tout temps des chrétiens de plus de zèle que d'autorité pour nier que la nature humaine pût arriver d'elle-même à se régler et à se gouverner. Saint Jean Chrysostome en rencontra de ceux-là et il en parla un jour au peuple d'Antioche avec une clarté parfaite ³ : « Ils disent qu'aucune loi ne réside dans notre conscience et n'y subsiste par sa propre force. Mais alors, dirai-je, d'où viennent toutes ces lois sur les mariages, sur les meurtres, sur les testaments, sur les dépôts, sur le respect des autres hommes et sur une infinité d'autres sujets ? Les hommes d'aujourd'hui les tiennent de leurs aïeux, qui les tenaient d'aïeux

¹ *De libero arbitrio*, I, 32.

² *Contra hæreses*. Edit. Migne, 1066.

³ Homélie XII. *Œuvres*, édit. Migne, 133.

plus anciens encore. Mais les premiers législateurs eux-mêmes, où donc les avaient-ils trouvées, sinon dans leur conscience? C'est ainsi que furent définies les règles des jugements, les règles des peines. Saint Paul l'a proclamé. »

Par quelle loi maintenant a été constituée la propriété et de quelle loi dépend son régime? Il ne peut être question ici de la loi divine : la loi divine ne gouverne (directement, cela s'entend), que la vie spirituelle et absolue. « D'où donc celui qui possède tient-il ce qu'il possède? N'est-ce pas du droit humain? Car, par le droit divin, la terre appartient tout entière à Dieu ¹. » Cette différence ainsi marquée par saint Augustin ne constitue pas, encore une fois, une opposition. Pour commander à une sphère inférieure, le droit humain n'en veut pas moins être obéi. Pour diriger la vie terrestre et se plier à ses nécessités, il n'en est pas moins en harmonie avec la vie éternelle à laquelle prépare la vie présente. Les deux droits se complètent ainsi sans se contredire. Le droit humain nous dit de posséder selon telles conditions, réglées par les lois positives. Le droit divin ne nous dit de mépriser ni ces droits ni ces lois ; car, ajoute saint Augustin ², « ces droits humains mêmes, c'est Dieu qui les a distribués par l'intermédiaire des empereurs et des rois du siècle. » Seulement le droit divin nous dira de n'en user que pour le bien des autres hommes et pour le bien de notre âme. Si le droit humain nous attribue quelque pouvoir ou quelque autorité sur les autres hommes, le droit divin nous ordonnera de nous en servir dans un esprit d'humilité et de charité. Il dira même que, « plus on est grand devant les hommes, plus on doit s'humilier devant Dieu. » — « C'est ainsi la loi temporelle, dit encore saint Augustin ³, qui règle le juste usage que nous devons faire de ce qui est à nous, pour le temps, en vue de la paix et du bon ordre de la société humaine, à savoir notre corps, notre liberté, notre famille, nos enfants, notre cité, enfin notre argent, mot qui comprend tout ce que nous pouvons posséder, tout ce que nous avons le droit de vendre et de donner. »

Dans son *Histoire des sciences politiques* et dans le remarquable chapitre qu'il a consacré aux théories morales des Pères de l'Eglise, M. P. Janet a écrit : « L'erreur des Pères, si j'ose dire, est de n'avoir pas aperçu entre le droit divin, droit mystique qui n'est pas de ce monde, et le droit humain ou positif, un droit naturel. » C'est ce même oubli qui, selon M. Janet, a égaré les Pères dans leur doctrine sur la propriété, dans leur doctrine sur l'esclavage

¹ Saint Augustin, *In Johann. Evang. tract. VII*, chap. 1, 26.

² *Ibid.*

³ *De libero arbitrio*, 1, 32.

et dans leur doctrine sur la liberté de conscience. Je ne dis pas que cette accusation ou ce regret manque d'apparences; car les Pères se donnent évidemment pour mission d'enseigner le droit divin et de le propager : ils s'accrochent des deux autres et il leur suffit d'y faire allusion pour montrer qu'ils les acceptent¹. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pas eu l'idée d'approfondir un certain nombre de ces questions qui, quelques siècles après eux, devaient tant diviser les hommes. Mais ne pas approfondir un problème, ce n'est pas le méconnaître ou le supprimer.

Dans l'ensemble de ces problèmes dont la constitution de la propriété est une partie si importante, qu'est-ce qui apparaît comme étant de droit naturel? C'est de vivre, c'est de travailler, c'est de jouir du fruit de son travail, c'est d'obtenir des autres la récompense ou le salaire de ce qu'on a fait pour eux, c'est de s'assurer la réciprocité. Cette jouissance personnelle et cette réciprocité de justice, comment les assurer? C'est ici le point de contact du droit naturel et du droit positif. Qu'est-ce qu'exige la nature? Qu'est-ce qu'elle impose? Qu'est-ce que réclame l'intérêt social? Qu'est-ce que peut ou ne peut pas commander la loi civile? Qu'est-ce que demande en ces matières le souci de la justice absolue? Sur ces divers points, les Pères ne pouvaient guère être que des philosophes ou des moralistes de leur temps. Or, dans leurs idées sur la propriété, ont-ils fait une part suffisante au droit naturel? N'ont-ils point exagéré la part du droit positif? Les économistes classiques regretteront qu'ils aient trop accordé à l'État et à sa loi; les orateurs révolutionnaires, comme Mirabeau et, à plus forte raison, les socialistes, eussent été ou seraient, tout au contraire, disposés à les en louer et à regretter seulement qu'ils ne

¹ Sur l'esclavage, les Pères professent : 1° que « dans l'espèce humaine nul homme n'est esclave de nature ». (Saint Basile, *Liber de Spiritu sancto*); 2° que le droit divin ne connaît, lui non plus, ni libre ni esclave; 3° que le droit civil ou humain a pu organiser l'esclavage pour ceux qui n'ont réussi à échapper ni à la guerre ni à la misère et qui n'ont pas été en état de se passer du secours d'autrui (*ibid.*). — Pour ce que nous appelons la liberté de conscience, saint Paul dit : « Pourquoi ma liberté serait-elle condamnée par la conscience d'un autre? (1^{re} aux Corinth., x, 29.) Saint Jean Chrysostome écrit : « Il n'est pas permis aux chrétiens de renverser l'erreur par la contrainte et par la violence; ils ne doivent travailler au salut des hommes que par la persuasion, la parole et la mansuétude. » (Saint Jean Chrysostome, *De sancta Babila contra Julianum. Œuvres*, édit. Migne, t. II, 537). — C'est au pouvoir civil que les Pères ont attribué plus tard le droit de punir les hérétiques, en tant que troublant la société temporelle. Si périlleuse qu'ait été cette attribution, quelques abus graves et odieux qu'elle ait engendrés, il convient de noter la distinction, qui est capitale.

se soient pas engagés dans cette voie plus hardiment. C'est que ces questions ne sont pas encore définitivement réglées, même aujourd'hui; elles comportent un élément relatif et contingent qui peut varier beaucoup. Saint Augustin a eu le mérite de le bien voir et de l'exprimer très fortement : « La justice de Dieu est immuable parce qu'elle est éternelle; mais les temps changent, parce qu'ils s'écoulent sans cesse, et que leur être n'est que perpétuelle révolution. C'est ce que les hommes ont peine à comprendre, d'autant que, vivant si peu et étant accoutumés aux lois d'un même pays, ils ne peuvent accorder avec ce qu'ils voient tous les jours ces rencontres et ces événements si différents qu'ils n'ont pu voir dans la suite de tous les siècles et qui s'étendent dans toutes les provinces du monde ¹. » Si donc ni saint Augustin ni les autres Pères n'ont résolu le problème pour tous les temps et pour tous les lieux (ce qui était impossible), ils ont cependant vu ce problème et ils n'en ont supprimé, encore une fois, aucun terme. Qu'y a-t-il, en effet, de plus clair que ces paroles : « Comme il y a des lois très justes qui peuvent changer, il y en a d'autres qui ne changent jamais. Et ainsi certains actes infâmes et contraires à la nature doivent être rejetés avec exécration, l'homme ayant été créé dans un tel état que ces actions ne peuvent jamais être légitimes... Quant aux fautes que l'on commet contre les coutumes de son pays, elles se doivent éviter selon que les mœurs différentes des peuples nous y obligent, sans que les citoyens ou les étrangers se donnent la liberté de violer un ordre établi par un long usage ou par les lois d'une ville ou de tout un peuple, puisqu'il est certain que les hommes dans le gouvernement civil composent ensemble un même corps et qu'une partie est toujours difforme lorsqu'elle est disproportionnée à son tout ². »

Il est temps de résumer cette partie de notre démonstration et de conclure.

1° Les Pères admettent formellement qu'il y a un droit naturel.

2° Ils ne considèrent pas que l'inégalité des conditions et l'inégalité des richesses soient contraires à ce droit.

3° L'exercice de ce droit n'en amène pas moins des effets qui méritent à leurs yeux la pitié. Ils demandent au droit divin, non des mesures positives et obligatoires qui les effacent, mais des consolations qui les adoucissent par la charité et par les espérances de la vie spirituelle. L'égalité parfaite ne peut s'établir que dans les âmes, par l'amour d'un même Dieu et par les promesses d'une même immortalité.

¹ *Confessions*, III, 7.

² *Ibid.*, III, 8.

4° Les lois humaines qui gouvernent la vie mobile des sociétés ne doivent contrarier ni le droit naturel ni le droit divin, quand ces derniers droits commandent clairement. Trouver le moyen de les ajuster l'un à l'autre est l'œuvre d'une expérience et d'une science dont le labeur sera sans doute indéfini. Nulle part les Pères ne demandent à l'État de dispenser ici-bas les biens et les maux; nulle part ils ne le disent capable de réaliser une justice définitive et absolue.

*
* *

Ces conclusions sembleront-elles au lecteur plus négatives qu'il ne l'eût prévu et désiré? Avant de montrer ce qu'elles ont de précieux, cherchons à les compléter, comme une méthode aussi sûre que simple nous en fournit les moyens.

Tout le monde sait comment se fixe la plupart du temps, — pour ne pas dire toujours, — le dogme de l'Eglise : par la condamnation des hérésies. Tant qu'une opinion n'a paru ni entraîner de conséquences dangereuses, ni froisser l'ensemble des croyances nécessaires, les fidèles et leurs docteurs gardent une grande liberté. Du jour où l'un d'eux formule avec précision et soutient avec opiniâtreté une proposition qui est jugée contredire la tradition créée par le Christ et ses apôtres, l'Eglise intervient. Mais là encore, quand il s'agit d'interprétations nouvelles et de problèmes délicats, elle a l'habitude de formuler elle-même, moins ce qu'il faut croire et professer, que ce qu'il faut ne pas croire. C'est ce qu'elle a fait, par exemple, vingt fois sur la question du libre arbitre.

Eh bien, sur les questions sociales n'a-t-elle pas eu quelquefois des erreurs à combattre? A coup sûr! Elle a commencé par réfuter des opinions des philosophes païens; puis elle a eu à lutter contre des hérésies prolongées et retentissantes.

Au début de cet article, je citais un auteur récent qui attribuait aux Pères de l'Eglise, en matière sociale, une parfaite conformité d'idées avec le communisme de Platon. Or il y a ceci de piquant, que les Pères qui admirent tant Platon, qui voient en lui « le prince des philosophes », le plus sublime des Gentils, et louent pompeusement sa métaphysique, sont unanimes à railler sans pitié sa république.

Celui qui ouvrirait au hasard et sans précaution les grandes éditions de la *Patrologie* risquerait d'être d'abord étonné par les termes d'une prétendue lettre encyclique du pape saint Clément où il est écrit, en effet : « Le plus sage des Grecs a dit que tout devait être commun comme l'air et le soleil... La vie en commun

est nécessaire à tous et particulièrement à ceux qui veulent imiter la vie des apôtres. » Mais il est absolument démontré¹ que cette lettre est apocryphe : c'est une fausse décrétale, et l'une des plus lourdement composées, du milieu du neuvième siècle. Cette erreur d'un faussaire, au moins maladroit, ne peut que faire ressortir la valeur des allusions fort nettes que tant de Pères de l'Église ont faites à la politique platonicienne.

« Avec le christianisme, dit saint Jean Chrysostome², nous sommes loin de Platon, qui a inventé sa ridicule république, de Zénon et de ses pareils, qui ont voulu la communauté des femmes, méconnu les bornes imposées par la nature et essayé de tout bouleverser. » On dira que ce qui révolte ici le plus l'écrivain sacré, c'est la communauté des femmes. Rien de plus évident. Mais pourquoi ne pas penser que ce rapprochement de la communauté des femmes et de celle des biens a contribué à éclairer les Pères et à les maintenir dans cette idée de l'Ancien et du Nouveau Testament que, si l'unité du mariage est la base la plus solide de la famille, la famille est aussi la base la plus solide de la propriété juste, nécessaire et bienfaisante ! Théodoret, qui vient peu après saint Jean Chrysostome, a écrit un chapitre sur les lois. Là³, il ne manque pas d'appeler Platon le prince des philosophes ; mais il ne manque pas non plus de qualifier ses *Lois* de « ridicules. » Et que lui reproche-t-il plus expressément ? Ses prescriptions sur les femmes, sur leur éducation et sur la communauté. Ce n'est plus seulement la communauté du lit qu'il le blâme d'avoir recommandée, mais la communauté « des habitations et des repas ». — « Aussi, continue-t-il, ce grand philosophe n'a-t-il su persuader à personne de vivre selon ses lois, à personne, ni à concitoyens ni à étrangers, ni à citadins ni à campagnards, ni à Grec ni à Barbare, ni à esclave ni à homme libre, ni à homme ni à femme, ni à jeune homme ni à vieillard, ni à lettré ni à ignorant ! » Voilà, je crois, une scission qui ne laisse rien à désirer.

Je passe aux Pères de l'Église latine. Je cherche s'il en est parmi eux qui se soient prononcés sur le communisme de Platon, et je trouve Lactance. Lactance paraît souvent jouer sur la proche parenté des deux mots : équité et égalité. Cette parenté l'inquiète ; peut-être même le trouble-t-elle en lui suggérant l'idée que la justice absolue voudrait en effet une égalité parfaite. Aussi croit-il que

¹ Elle a été composée avec des fragments des *Reconnitions Clémentines* qui elles-mêmes passent pour émaner d'un ébionite et en tout cas sont classées comme œuvre hérétique.

² *In Math. hom.* I, 4.

³ Théodoret, *Thérapeut.* IX.

dans la vie des chrétiens tout doit tendre à assurer cette égalité, mais par des moyens qui n'empruntent rien à la vie terrestre ¹. « Dieu a voulu tous les hommes égaux, c'est-à-dire se valant les uns les autres. Il leur a donné à tous la même condition, il les a engendrés dans la même sagesse et leur a promis à tous la même immortalité. Près de lui, personne n'est esclave et personne n'est maître. Pour lui, il n'y a de pauvre que celui qui manque de la justice, il n'y a de riche que celui qui abonde en vertus. On me dira : « Mais n'avez-vous pas chez vous des riches et des pauvres? N'y a-t-il pas entre vous des différences? — Je réponds : non ; car nous, ce n'est que par l'esprit que nous mesurons toutes choses ; aussi peut-on rencontrer parmi nous différentes conditions corporelles, nous n'en sommes pas moins frères par l'esprit. »

Ceci est déjà clair : mais le jugement que porte Lactance sur la République de Platon va nous apporter un surcroît de lumière ² : « Platon veut que personne n'ait rien en propre et que tous mettent tout en commun. Passe encore s'il ne s'agissait que de l'argent. A coup sûr les raisons ne me manqueraient pas pour montrer combien ceci même serait impossible et combien injuste. Concédonc cependant que ce partage de l'argent puisse se faire : tous les hommes seront des sages et tous mépriseront la richesse ! Mais Platon veut encore la communauté des femmes... Et il dit que, pour que les cités soient heureuses, il faut qu'elles soient gouvernées par un philosophe ! Par un philosophe qui ôtera aux uns ce qui est à eux et donnera aux autres ce qui ne leur appartient pas?... En fait, Platon supprime la frugalité, le respect, la modération. Car de quoi se privera-t-on, si tout est à tous ? La propriété contient la matière de tous les vices, mais elle contient aussi la matière de toutes les vertus, et la communauté n'est autre chose que la licence de tous les vices. » Voilà comment les Pères sont communistes !

Mais que pense, dira-t-on, sur cette partie de la doctrine de Platon, le platonicien par excellence, saint Augustin ? Nulle part il ne s'est prononcé directement sur les idées de la *République*. C'est uniquement sur le terrain métaphysique qu'il porte ses investigations pour marquer les points de contact et les points de dissentiment de la noble doctrine des Dialogues et de la doctrine chrétienne. On a supputé fort exactement qu'il relevait dans la première onze erreurs. Or il est évident qu'il a pris soin de signaler ce qu'il avait jugé de particulièrement spécieux et de dangereux au point de vue chrétien. Quelles sont donc ses réserves ?

¹ *De justitia*, 15.

² Dissert. III, *De falsa sapientia philosophorum*, 21.

Il tient à prémunir les esprits contre les séductions d'un spiritualisme exagéré, qui voit dans les âmes des substances absolument pures, éternelles, ayant existé sans corps, pouvant passer indifféremment de corps en corps, ne vivant avec tel corps et même avec un corps quelconque que par accident. Voilà le résumé de ce que saint Augustin blâme dans Platon et dans ses disciples. Il leur reproche encore de voir dans la chair la cause unique de tous les vices dont l'âme est atteinte. Et c'est ici que s'ouvre pour nous une échappée par laquelle nous allons rentrer dans notre sujet (si tant est que nous nous en soyons écartés).

« Sans doute, se dit saint Augustin ¹, les platoniciens n'ont pas eu comme les manichéens la folie de haïr tous les corps terrestres comme constituant l'essence même du mal : car ils professent que c'est Dieu qui est le grand artisan de tout le monde visible et de ses qualités. *Cependant* ils voient les âmes si opprimées par les membres de leurs corps mortels, qu'ils croient que du corps seul viennent les passions dont l'âme est affligée, ses mauvaises mœurs, etc. Or telle n'est pas notre foi; car cette corruption du corps qui alourdit nos âmes n'est pas la cause, mais la punition du premier péché. Ce n'est pas la chair qui a fait l'âme pécheresse, c'est l'âme pécheresse qui a fait la chair corruptible. »

Pourquoi y avait-il intérêt à rappeler ce passage de saint Augustin? En quoi était-il important de mettre en lumière ce rapprochement en apparence tout métaphysique des platoniciens et des manichéens? Parce que les vrais communistes des premiers siècles de l'Église ont été les hérétiques qui, condamnant théoriquement la chair et y voyant la cause unique de tout mal, ont, en conséquence, condamné toute possession d'avantages terrestres, toute acquisition de biens temporels, bref toute espèce de propriété individuelle. C'est ce point très curieux de l'histoire des idées humaines que je voudrais expliquer avec quelque ensemble et quelque suite.

Dans la multitude des hérésies qui ont divisé les premiers siècles de l'Église, il en est dont l'importance prime de beaucoup celle des autres. Je n'ai pas à parler des deux grandes hérésies théologiques : l'arianisme, qui, niant la divinité de Jésus-Christ, faisait tomber d'un seul coup tout l'édifice de la religion nouvelle, et le pélagianisme, qui, affranchissant complètement la liberté humaine de l'action de la grâce, compromettait tout aussi gravement la religion proprement dite. A côté de ces deux hérésies, que j'ai qualifiées de théologiques, s'en développèrent deux autres qu'on

¹ *Cité de Dieu*, XIV, 5.

peut appeler surtout métaphysiques : c'étaient l'hérésie des gnostiques et celle des manichéens.

L'une et l'autre avaient leurs racines dans des doctrines antérieures même au christianisme, dans un fond obscur et changeant où avaient survécu bien des idées pythagoriciennes, où un platonisme dégénéré était venu rejoindre mainte rêverie orientale et, avant tout, le dualisme d'Ormuz et d'Ahriman. Habités à prendre des idées et de prétendues explications partout où ils en trouvaient, les docteurs de cette philosophie ou de cette religion avaient participé au grand mouvement d'idées qui devait produire l'école Alexandrine. Ils avaient également pris connaissance du christianisme, y voyant une religion comme une autre : ils s'étaient emparés de quelques-unes de ses traditions et d'un certain nombre de ses dogmes, y avaient vu des allégories qu'ils interprétaient à leur manière et qu'ils mêlaient à leurs systèmes. Ce tout ou plutôt ce mélange informe fut appelé la *Gnose* ou la *Connaissance*; ses représentants en effet prétendaient donner la connaissance par excellence, la connaissance spirituelle, définitive et absolue, de ce que les autres hommes entrevoyaient à peine sous les lourdes apparences de la matière ou sous les voiles de l'allégorie.

Je n'ai pas à refaire ici l'histoire de la gnose ni à rechercher l'enchaînement de toutes ses théories. Je voudrais simplement montrer qu'elle enseigna le communisme, que ce ne fut point par hasard, accidentellement, et que les Pères de l'Église ne se trompèrent pas en condamnant tout à la fois ce communisme et les doctrines philosophiques dont il paraissait être, dont il était la conséquence.

La plupart des gnostiques, à commencer par Simon le Magicien, professaient la croyance à une *rédemption* ou délivrance. Il s'agissait pour eux de délivrer l'esprit des liens de la chair; car l'esprit malheureusement avait subi une *incarnation*. On voit déjà comment et dans quel sens ils prenaient les mots de la religion nouvelle pour recouvrir leur vieux fond d'idées pythagoriciennes, platoniciennes et orientales. Mais ce qui achevait de dénaturer le sens de ces deux grandes expressions, c'est que si la rédemption, comme ils l'entendaient, était une conséquence de l'incarnation des êtres, celle-ci à son tour n'était qu'une suite fatale ou qu'un moment de l'*émanation* universelle.

Cette doctrine de l'émanation ne laissait plus subsister, cela va

¹ Parmi les travaux les plus récents, voy. le *Gnosticisme égyptien*, thèse de M. Amélineau, Paris, 1887, et une étude de M. Ad. Franck, dans ses *Nouveaux essais de critique philosophique*. Voy. aussi les *Leçons d'histoire ecclésiastique* (autographiées) de M. l'abbé Duchesne.

de soi, la divinité personnelle et libre. Le Dieu d'où tout sort nous est donné non-seulement comme un Dieu ineffable, mais comme un Dieu qui n'est rien, un Dieu qui « n'est pas ». Comment donc, si aucune raison et aucune volonté n'a présidé à la formation des mondes, y a-t-il quelque chose de bon et quelque chose de mauvais? Passons sur cette difficulté. Les gnostiques veulent pourtant expliquer le mal; c'est même là une de leurs grandes préoccupations. Ils l'expliquent en disant que les esprits, formés par les premiers mouvements de l'émanation universelle, ont perdu leur pureté originelle en tombant dans des corps humains (quelques-uns ont spécifié que c'était tout d'abord dans des corps de femmes). Il s'en suit que toute vie terrestre, toute humanité, toute chair, toute procréation, toute possession, sont mauvaises en soi : la délivrance doit consister dans un affranchissement progressif de tous ces maux. C'est là, dira-t-on, du faux platonisme, du platonisme mutilé de ses plus belles parties, et exagéré dans ses mauvaises, c'est là du panthéisme, du bouddhisme, du pessimisme! Oui, c'est un peu de tout cela, et avec les contradictions singulières qui ont toujours frappé les interprètes impartiaux de toutes ces doctrines.

Chez les gnostiques, comme chez beaucoup de pessimistes et de faux mystiques, on a relevé tour à tour une immoralité systématique et révoltante, puis une affectation d'austérité et de continence qui, chez quelques-uns, chez beaucoup même, si l'on veut, était sincère. La théorie des divers degrés de la chute dans la matière et des divers degrés de l'ascension vers l'esprit pur se prête à bien des compromis. L'émanation est fatale, et il semble fort qu'elle ait des lois nécessaires. Les généalogies de toute espèce qui fourmillent chez les gnostiques nous font voir les phases successives de l'incarnation de plus en plus matérielle et de plus en plus mauvaise. Peut-on résister à cet entraînement universel? Est-il possible de troubler par un effort tout individuel la hiérarchie des existences? L'un des plus célèbres gnostiques, Valentin, classe les hommes en pneumatiques, en psychiques et en somatiques. Les pneumatiques ne pèchent jamais, quoi qu'ils fassent, parce que chez eux domine l'esprit pur. Quant aux somatiques, il ne pèchent pas non plus, en ce sens que tout ce qu'ils font de matériel et de mauvais est inévitable : il faut que la matière qui est en eux s'use, pour ainsi dire, et s'épuise. Aux premiers la doctrine permet de se laisser vivre sans vains scrupules; aux derniers il n'y a rien à prescrire. C'est pour les psychiques seulement qu'il y a lieu de ménager toute une série de transformations par des états tendant à l'affranchissement définitif.

On comprend ce qu'il pouvait se glisser dans de pareilles théories

d'interprétations faciles. Chacun n'était-il pas maître, en somme, de se dire que les jouissances de la chair étaient pour lui sans conséquence ou irrésistibles? deux moyens également commodes de s'y abandonner sans remords. Il ne s'agit pas ici de faire de procès de tendance rétrospectif. Bien des gnostiques pouvaient être d'excellentes gens. Mais comment juger avec indulgence des théories qui, passant de Valentin à Carpocrate, autre gnostique non moins fameux, ont dû être jugées de la façon suivante : « L'indifférence des actes est déjà une idée subversive de la morale; mais le système de Carpocrate ne s'arrête pas là : il renchérit encore sur le facile système de Valentin. Valentin permet l'immoralité : Carpocrate l'impose, il en fait une condition de salut. Les âmes n'arriveront à la béatitude, c'est-à-dire à l'affranchissement des puissances créatrices que lorsqu'elles auront parcouru tout le cycle des actes possibles. C'est là-dessus qu'elles seront jugées : toute âme à qui il reste encore un crime à commettre doit transmigrer dans un autre corps jusqu'à ce qu'elle ait épuisé la série des iniquités accessibles à la nature de l'homme ¹. »

Cette condamnation de la matière sous toutes ses formes humaines et sociales, ce mépris de l'incarnation par les femmes, aboutissaient aisément à un communisme absolu. Les Pères de l'Église nous ont conservé à ce sujet des textes dont la clarté ne réclame aucun commentaire. Tel est celui d'Epiphane, fils de Carpocrate², texte souvent cité et très digne de l'être : « La justice, c'est l'égal partage de tout avec tous. Le ciel couvre également tous les êtres et le soleil luit également pour tous. Mais, comme l'a dit Isidore³, ce sont les hommes qui ont violé la loi de Dieu et sa justice en introduisant par leurs lois le tien et le mien... Ces lois ont fait que les hommes n'ont plus joui en commun ni de la terre, ni des diverses propriétés, ni du mariage. Dieu avait fait les vignes communes à tous; car elles ne repoussaient ni l'oiseau ni le voleur : il en était de même du blé et de tous les autres fruits. C'est la violation de cette communauté qui a fait le voleur de troupeaux et le voleur de fruits. Lorsque Dieu avait fait toutes choses communes à tous les hommes, lorsqu'il avait uni le mâle et la femelle en toute communauté, n'avait-il pas établi que la communauté dans l'égalité était

¹ Abbé Duchesne, *loc. cit.*, p. 155. Cf. Amélineau, thèse citée, p. 162.

² Voy. saint Irénée, *Appendice*, édit. Migne, col. 1266 sq. et Clément d'Alexandrie, *Stromata*, III, 2. — Le texte donné par Clément ne diffère de celui de saint Irénée qu'en ce qu'il est plus étendu et plus complet. Il paraît qu'un journaliste connu attribua jadis à Clément lui-même ce texte de Carpocrate! Ainsi se démontrait le communisme des Pères!

³ Autre gnostique. On voit qu'il y a une tradition suivie.

la vraie justice? Mais ceux qui sont nés de cette communauté ont rejeté celle à qui ils devaient la naissance. »

Telle est la profession de foi dont le plus récent historien du gnosticisme a pu écrire¹ : « La doctrine d'Epiphane n'est que la conséquence logique, directe, des principes posés par Basilide lui-même. » (Basilide est un des premiers chefs de la secte.) Le même historien a pu franchir les siècles et trouver dans notre époque une déclaration qui, en bien des points, se rapproche étonnamment de celle des gnostiques. « Qu'est-ce donc que pratiquer la justice? C'est faire à chacun sa part égale de biens, sous la condition égale de travail, c'est agir socialement... Dans les sociétés d'animaux, tous les individus font exactement les mêmes choses : un même génie les dirige, une même volonté les anime; on dirait qu'un seul moi les gouverne tous... Le mal moral, c'est-à-dire, dans la question qui nous occupe, le désordre de la société, s'explique naturellement par notre faculté de réfléchir. Le paupérisme, les crimes, les révoltes ont eu pour mère l'inégalité des conditions, qui fut fille de la propriété, qui naquit de l'égoïsme, qui fut engendré du sens privé, qui descend en ligne directe de l'autocratie de la raison. » Voilà ce qu'écrivait Proudhon² dans la première ardeur de ses controverses. N'est-ce pas la même conception d'une prétendue justice égalitaire, le même cynisme dans le regret de la vie animale et enfin le même pessimisme que chez les héritiers de Carpocrate et de Valentin?

Mais la tradition n'avait guère été interrompue; car immédiatement après ces derniers nous trouvons des hérésies qui, quoique partant de principes quelque peu différents, aboutissent à un socialisme analogue.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, plusieurs communautés juives essayèrent avec le christianisme des compromis où elles espéraient conserver à la loi mosaïque et à ses rites une suprématie bien disputée. Elles adoptaient une bonne partie des dogmes apportés par l'Évangile; mais elles repoussaient la plupart des interprétations de saint Paul, en qui elles voyaient le plus redoutable ennemi de cette résistance ou réaction judaïque. Parmi tous ces compromis, bien difficiles à analyser et à comprendre exactement, les historiens ecclésiastiques signalent les ébionites et, parmi eux, un sous-groupe qu'ils appellent les ébionites-esséniens³. On a vu que les esséniens formaient une petite communauté socia-

¹ Amélineau, p. 164.

² *Premier mémoire sur la propriété*, p. 183, 196.

³ Voy. abbé Duchesne, ouvrage cité, I, 125. (*Les judéo-chrétiens du deuxième siècle.*)

liste; le nom d'ébionite vient de son côté d'un mot hébreu qui signifie pauvre. Entre ébionites et esséniens une alliance semblait donc facile. Les commentateurs croient que saint Cyrille visait leurs doctrines quand il écrivait¹ : « Les richesses ne sont pas l'œuvre du démon, comme quelques-uns le pensent. Usez-en bien, et l'argent ne sera pas blâmable... *Je dis cela pour les hérétiques qui condamnent toute possession et toute richesse comme ils condamnent le corps.* Je ne veux pas que vous soyez esclaves des richesses; mais je ne veux pas que vous voyiez en elles un ennemi, quand Dieu vous les a données pour votre utilité. »

Sur quoi s'appuyaient ces hérétiques? Malgré leur zèle judaïsant, ils invoquaient certains passages de l'Évangile. Ils citaient tout particulièrement² les versets où saint Luc et saint Mathieu montrent le diable tentant Jésus et lui offrant toutes les richesses de la terre, comme un maître et possesseur offre ce dont seul il peut disposer. « Car tout cela m'a été livré, lit-on dans saint Luc³, et je le donne à qui je veux. » — « Tout cela m'a été livré! » Est-ce exact? se demandent saint Cyrille et les autres Pères qui condamnent avec lui les interprétations des ébionites. Dieu peut lui avoir livré les royaumes de la terre pour un temps, pour une action déterminée, comme il lui avait livré le saint homme Job, afin de l'éprouver. Puis il y a une autre explication qui paraît plus simple encore, c'est que le diable ment. Comment l'Évangile induirait-il à croire aux paroles d'un être qu'il a si énergiquement qualifié de père du mensonge? En tout cas, ce qui intéresse le plus, c'est que, cette attribution d'un caractère diabolique aux richesses temporelles, les Pères de l'Église la condamnent; ils en font nettement une hérésie.

Dans cette floraison d'hérésies du second siècle, il faut encore signaler les marcionites⁴. On ne nous a conservé d'eux aucune formule communiste, comme celles dont nous venons de prendre connaissance. Mais toute la tradition les rattache à la gnose, simplifiée, il est vrai, dégagée des généalogies allégoriques d'êtres abstraits, plus remplie de textes évangéliques, s'efforçant aussi de se rapprocher de la hiérarchie ecclésiastique et de gagner la confiance populaire par l'étalage d'une austérité réelle. Ils professaient que la création est l'œuvre de deux principes opposés, l'un créateur des esprits (c'est le Dieu bon), l'autre créateur des corps (c'est le Dieu mauvais). A cet antagonisme des deux divinités cor-

¹ *Catéch.*, VII, *De provid. Dei.*

² Voy. saint Cyrille, texte cité, édit. Migne. Voy. les commentaires.

³ Saint Luc, IV, 6.

⁴ Voy. les cinq livres de Tertullien *contre Marcion*. Cf. Tillemont, t. II.

respondait pour eux l'antagonisme de l'Ancien et du Nouveau Testament, le premier asservissant les hommes au culte des biens temporels, le second annonçant l'affranchissement des âmes. Mais pour que cet affranchissement fût réel, il fallait, autant que possible, exterminer la chair, pratiquer un ascétisme rigoureux et enfin s'abstenir du mariage; car le mariage est ce qui perpétue l'œuvre détestable du Dieu méchant.

Vues de loin, — et les innombrables fantaisies des sectes particulières négligées, — toutes ces doctrines forment un ensemble et comme une masse où s'aperçoivent aisément les points saillants que voici : préoccupation grave à l'endroit du problème du mal, tendance à résoudre la difficulté par l'imagination plutôt que par la raison, spiritualisme exagéré, pessimisme à l'égard du monde, désir immodéré de faire l'ange... Par une apparente contradiction (destinée à se renouveler souvent encore) cette condamnation théorique de la chair entraînait la réhabilitation pratique. Beaucoup, en effet, se disaient : « A quoi bon tant de précautions et tant de respect pour un corps qui ne vaut rien ¹? Laissons-lui faire ce qu'il veut! A quoi bon se réserver la possession jalouse d'une femme pour assurer, avec la famille, la perpétuité physique d'une race maudite? A quoi bon respecter une prétendue propriété qui accumule et qui développe de faux biens? Que le vol ou plutôt que le communisme absolu montre donc à tous le peu de cas que nous devons faire de ces richesses menteuses! » Tout cela est très logique.

Les marcionites et les ébionites passèrent, mais leurs idées, jointes à beaucoup d'idées gnostiques, devaient revivre, et pour longtemps, dans la doctrine des manichéens.

Le mal est une chose positive, — le mal émane d'un principe spécial, — le mal réside essentiellement dans la création physique, et tous les corps ont été formés par le mauvais principe; tel fut le fond doctrinal commun des soixante-dix sectes dans lesquelles se distribua, dit-on, le manichéisme. Héritiers de vieilles doctrines orientales et, pour préciser, de doctrines persanes, les manichéens essayèrent aussi de s'introduire dans la religion chrétienne : ils prétendirent même la comprendre et l'honorer mieux qu'on ne le faisait en dehors d'eux. Ils comptaient d'abord au profit de leurs idées tout ce que l'Evangile disait du démon. Puis ils accusaient le plus fortement possible l'opposition que les marcionites avaient

¹ C'est exactement l'inverse de ce que dit saint Paul : « Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ?... Vous avez été achetés à haut prix. Glorifiez et portez Dieu dans vos corps. » (1^{re} aux Corinth., vi, 15, 20.)

déjà cru voir entre l'Ancien et le Nouveau Testament : c'est même sur ce dernier point que les Pères les ont le plus souvent combattus. J'ai cité plus haut un passage de saint Cyrille que plusieurs commentateurs, ai-je dit, ont cru dirigé contre les ébionites. D'autres l'appliquent aux manichéens. En tout cas, ce sont bien les manichéens que vise saint Epiphane quand il défend contre l'hérésie, non pas l'identité absolue, mais l'accord des deux Testaments. « Les manichéens, dit-il ¹, prétendent que le premier indique la richesse comme un don de Dieu et un signe qu'on est aimé de lui, tandis que le second loue et recommande la pauvreté. » Mais il n'y a dans les textes sacrés aucune contradiction. « Les hommes qui possèdent justement peuvent être pauvres en esprit, s'ils ont la modération et l'humilité. Dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, le pauvre est félicité pour sa piété, le riche pour sa justice. »

L'effort principal des Pères tend donc à bien démontrer, contre les partisans du manichéisme, que rien n'autorise à partager la création en choses naturellement bonnes et en choses naturellement mauvaises. Pour un observateur très superficiel, il peut sembler qu'hérétiques et orthodoxes s'entendent au moins dans l'éloge de la virginité et dans celui de la pauvreté. Mais saint Augustin marque avec une énergie, on est tenté de dire avec une violence heureuse le dissentiment qui sépare la fausse doctrine de la véritable : « Ni la virginité ni la pauvreté ne sont des choses bonnes en elles-mêmes; elles ne sont bonnes que si elles sont dirigées avec rectitude vers une fin raisonnable. La mule aussi est une vierge! (*Mula quoque virgo est!* ²) » C'est bien encore aux manichéens qu'il s'adresse expressément et directement dans son opuscule sur les mœurs de l'Église catholique ³ : « Pourquoi venez-vous imposer au monde en disant que ceux qui sont fidèles et qui ont été renouvelés par le baptême ne doivent *ni se marier ni posséder des terres, des maisons ou de l'argent* ? Saint Paul permet de le faire!... Ne dites donc plus qu'il est permis aux catéchumènes d'user de leurs femmes et qu'il ne l'est pas permis aux fidèles, qu'il est permis aux catéchumènes d'avoir de l'argent et qu'il ne l'est pas aux fidèles. Saint Paul le permet. »

Ainsi, les manichéens ne se bornaient pas à un enseignement théorique. Ils prêchaient d'exemple en se vantant de ne posséder ni maisons, ni argent, ni femmes. Et néanmoins, écrit naïvement Tillemont, « ils mangeaient bien et beaucoup », parce qu'en con-

¹ Saint Epiphane, *Ad hæreses*, II, 66. Edit. Migne, t. II, 155.

² *Des mœurs des manichéens*, liv. III.

³ Chap. xxxv.

sommant des produits de la terre, ils aidaient à la dissolution des liens matériels dans lesquels étaient emprisonnés des fragments de l'esprit. Il est clair que s'ils eussent eu le pouvoir de le faire, ils eussent voulu imposer tout leur système et rebâtir la société humaine selon leurs idées. En Perse, si l'on en croit Procope ¹, « ils avaient essayé de reprendre tous les biens à leurs possesseurs pour en faire une nouvelle répartition. »

On pourrait suivre à travers les premiers siècles et dans tout le cours du moyen âge les destinées souvent interrompues, souvent reprises de ces doctrines communistes. Elles disparaissent, elles semblent s'effacer, puis elles renaissent à la parole d'un hérésiarque et elles se propagent dans certaines foules, à peu près comme se propagent de nos jours les prédications de l'Armée du Salut. Successivement, les Pères ou historiens ecclésiastiques nous signalent les *messaliens* qui, selon saint Épiphane, voulaient prendre au pied de la lettre et appliquer absolument à tous les hommes les textes évangéliques sur la pauvreté. « Ils couchaient pêle-mêle dans les rues, hommes et femmes, et condamnaient le travail des mains comme mauvais. » Le même Père nomme encore les *adamites*, qui voulaient replacer l'humanité dans l'état d'Adam avant la chute : ils poussaient ce désir de restauration jusqu'à vouloir établir l'usage public de la nudité. Quelques théologiens rattachent ces adamites à Carpocrate ; puis, par une filiation qui n'est pas invraisemblable, ils nous les montrent survivant dans les *beggards* du douzième et du treizième siècle, dans les *turlupins* ou *pauvres frères* du quatorzième, dans les *picards* du quinzième : tous constituant des espèces de cyniques chrétiens, allant nus, prêchant la communauté, encombrant et infestant les rues et les chemins, prenant quelquefois les armes et provoquant ainsi la répression des pouvoirs civils. On a discuté beaucoup sur ces successeurs des manichéens et des gnostiques, dont quelques-uns, comme les priscillianites, semblent réveiller aujourd'hui même quelques échos qui méritent qu'on les écoute ². On a dit que, lorsqu'en face d'un clergé trop enrichi et parfois corrompu, un homme éloquent voulait raviver les souvenirs de la primitive Église et rappeler les hommes aux pratiques de l'ascétisme, celui-là s'attirait aussitôt de redoutables ennemis ; c'était, ajoute-t-on, un moyen commode de se débarrasser de lui et de sa gênante prédication que de l'accuser de gnosticisme et de manichéisme. — Nous n'avons nullement besoin de rentrer dans ces controverses : les questions de personnes ne

¹ Voy. Beausobre, *Histoire du manichéisme*, II, 805.

² Voy., dans le *Temps* des 17 et 18 février, un travail de M. le sénateur A. Lavertujon sur Priscillien. Voy. aussi *Journal des Savants*, février 1891.

sont point ce qui nous touche le plus. Peu importe à nos recherches que tel ou tel individu ait plus ou moins trempé dans la restauration du dualisme, qu'il ait réellement fondé ses pratiques d'austérité sur une condamnation absolue des biens de la terre. Ce qui, surtout, nous intéresse, c'est que partout où les chefs autorisés de l'Église trouvaient des tentatives de communisme, ils cherchaient à les extirper comme des rejetons des vieilles hérésies¹; ce qui nous intéresse encore vivement, c'est de voir que, dans les accusations portées contre les gens suspects, la communauté des femmes et la communauté des biens sont choses qui vont presque toujours ensemble. Quand on voyait ou croyait voir poindre l'une, on craignait l'autre. Et c'était par de mêmes arguments, puisés aux mêmes sources, qu'on disait aux fidèles : « Il est des règles que l'Église vous impose dans l'usage du mariage et dans celui de la propriété; mais l'Église est très loin de condamner l'un et l'autre. »

Ce qui, d'ailleurs, n'est nullement conjectural et ne soulève aucune controverse sérieuse, c'est la filiation directe et suivie qui rattache aux manichéens l'hérésie des cathares et des albigeois.

Quelle qu'ait été la variété des sectes qui se parèrent du nom de cathares (ce qui veut dire *purs*), il est bien acquis que cette dénomination recouvrait un fond commun. Quelques cathares mettaient surtout en avant la nécessité de revenir à la vie simple des premières communautés chrétiennes; mais la plupart cherchaient une purification plus radicale par la condamnation des biens terrestres. Dans son *Histoire des variations*, Bossuet l'a parfaitement dégagé. Il rappelle d'abord divers témoignages sur la parenté théologique des albigeois et des manichéens, puis il écrit² : « Ajoutons à ces témoins Radulphus Ardens, auteur célèbre du onzième siècle, dans la peinture qu'il nous fait des hérétiques d'Agénois, qui se vantent

¹ Au concile de Braga (560), les principales propositions condamnées furent les suivantes :

« Si quelqu'un condamne le mariage et a la génération en horreur, à l'exemple des manichéens et des priscillianites.

« Si quelqu'un dit que la formation des corps terrestres est une œuvre du démon.

« Si quelqu'un dit que la création de la chair n'est pas en général l'œuvre de Dieu, mais celle des mauvais anges, ainsi que l'ont prétendu les manichéens et les priscillianites.

« Si quelqu'un déclare impures les viandes que Dieu a données à l'homme pour sa nourriture et s'abstient d'en manger, non pour châtier le corps, mais à cause de cette prétendue impureté, comme l'ont fait les manichéens et les priscillianites... »

² *Histoire des variations*, liv. XI.

de mener la vie des apôtres, qui condamnent l'usage des viandes et du mariage, qui rejettent l'Ancien Testament et ne reçoivent qu'une partie du Nouveau et, ce qui est plus terrible, admettent deux créateurs. » Sont-ce là des manichéens bien marqués? Or, on n'y voit point d'autres caractères que dans ces toulousains et ces albigeois. »

Une critique plus moderne et, pour quelques esprits, moins suspecte, n'a pas démenti le jugement de Bossuet. L'historien protestant des albigeois, dont le livre ¹ est si justement estimé, Schmidt, multiplie les preuves de cette survivance du manichéisme dans la célèbre hérésie de notre Midi. Pour être « pur », il faut affranchir son esprit de toutes les entraves de la création matérielle, voilà l'idée maîtresse de la doctrine. C'est elle qui inspire toutes ces maximes dont l'orthodoxie ne pouvait que s'indigner : distinction d'un bon et d'un mauvais principe, condamnation de l'Ancien Testament, comme étant l'œuvre du démon, refus de croire à l'humanité du Christ dont la personne n'avait pu manifester qu'un corps apparent, condamnation du mariage, condamnation de toute nourriture animale et de l'usage même des produits qui, comme le lait, supposent l'œuvre de génération.

Les communautés cathares et albigeoises comptaient cependant deux groupes distincts, mais dont l'un devait préparer l'autre. Les *croyants* n'étaient encore que des catéchumènes ou aspirants dont on ménageait la faiblesse ou qui peut-être étaient destinés à dissimuler par leur nombre et leurs apparences le fond secret de la petite Église. Ils pouvaient se marier, posséder des biens, se nourrir de ce que produit la nature, faire le commerce et même la guerre. Mais toutes ces tolérances n'étaient que provisoires; car mourir *inconsolé*, c'était mourir sans espoir de salut immédiat. Pour avoir une bonne fin, les croyants devaient faire avec les *parfaits* un pacte par lequel ils s'engageaient, en cas de danger de mort, à se confesser de ces péchés, à recevoir la *consolation* et à observer ensuite toute la discipline de leur Église ².

Les albigeois sont écrasés. Mais bientôt ils semblent renaître : quelques-unes au moins de leurs idées reparaissent dans les *vaudois*. C'est encore Bossuet qui nous fait connaître le mieux cette nouvelle secte d'après des témoignages dont il a lui-même contrôlé l'authenticité et les garanties d'exactitude ³. Il n'est plus question ici de doctrines métaphysiques sur le caractère du mal et sur son principe. Il s'agit surtout d'une révolte contre les prélats qui,

¹ Schmidt, *Histoire des cathares ou albigeois*. Strasbourg, 1849.

² Schmidt, ouvrage cité.

³ *Histoire des variations*, liv. XI.

« n'imitant plus la vie des apôtres, ont perdu toute autorité, soit pour consacrer, soit pour absoudre. » La hiérarchie étant ainsi détruite ou ébranlée, un retour à une sorte de vie, non de nature, mais de liberté et de simplicité dites saintes s'était accentué bientôt chez ces hommes qui furent appelés aussi, comme on sait, les *pauvres de Lyon*. On ne peut nier qu'un rappel à des traditions de pauvreté volontaire trop oubliées dans certains milieux n'eût son utilité. L'Église ne fut pas sans comprendre la leçon, tout en la jugeant excessive. « Ce fut, dit un contemporain (cité par Bossuet), pour donner à l'Église de vrais pauvres, plus dépouillés et plus soumis que ces faux pauvres de Lyon, que le pape approuva dans la suite l'institut des Frères mineurs, rassemblés sous la conduite de saint François. » Ici reparait donc une fois de plus la différence qui sépare les communautés chrétiennes du communisme. Cette pauvreté que l'Église conseillait à un petit nombre et que ce petit nombre pratiquait librement, les vaudois semblent l'avoir voulue universelle. Ce n'était pas le seul point sur lequel ils étendaient si abusivement la portée de certaines recommandations évangéliques. Sous prétexte que l'Écriture avait taxé de « vaines » les lois humaines, ils demandaient si les lois civiles par lesquelles le monde se gouvernait pouvaient être bonnes. De proche en proche, ce scepticisme gagnait tous les fondements de la société temporelle : il s'attaquait au droit de punir comme au droit de propriété. « Nous trouvons, dit Bossuet, dans le dénombrement de leurs erreurs, qu'il n'est pas permis aux clercs d'avoir des biens, qu'il ne fallait point diviser les terres ni les peuples, ce qui vise à l'obligation de mettre tout en commun; que tous les princes et tous les juges sont damnés, parce qu'ils condamnent les malfaiteurs contre cette parole : « La vengeance m'appartient, dit le Seigneur », et encore : « Laissez-les croître jusqu'à la moisson. » Voilà comment ils abusaient de l'Écriture sainte et renversaient tous les fondements de l'Église et des Etats ¹. »

Que nous reste-t-il à indiquer parmi ces sectes où le communisme était lié à une interprétation hérétique des traditions chrétiennes? Personne n'ignore la portée des prédications anabaptistes. Que disait leur premier chef Muncer? « Nous sommes tous frères; d'où vient donc cette différence de rangs et de biens que la tyrannie a introduite entre nous et les grands du monde? N'avons-nous pas droit à l'égalité des biens qui, de leur nature, sont

¹ Alfred Sudre (*Histoire du communisme*) a essayé de laver les vaudois de cette accusation de communisme. Il prétend que les textes cités par Bossuet avaient uniquement en vue de protester contre les divisions des peuples. Cette interprétation est bien forcée.

faits pour être partagés sans distinction entre tous les hommes? Rendez-nous, riches, les biens que vous retenez dans l'injustice; ce n'est pas seulement comme hommes que nous avons droit à une égale distribution des avantages de la fortune, c'est aussi comme chrétiens¹. » Était-ce encore comme chrétiens qu'ils condamnaient tout établissement de magistrature civile et qu'ils soutenaient que les sociétés qui ne mettaient pas leurs biens en commun étaient impies? Combattue et étouffée dans le sang, la secte essaya de se dégager de ce qu'elle avait de révolutionnaire. Gabriel et Hutter qui la réformèrent, les frères moraves et les memnotites qui la continuèrent, s'appliquèrent à lui enlever ce qu'elle avait eu de violence fanatique et d'esprit de propagande niveleuse. A partir de là, on peut dire que les doctrines communistes ou socialistes fondées sur des interprétations théologiques ont, pour longtemps au moins, disparu de la société et de l'Église.

*
* *

Les erreurs humaines revêtent des formes bien changeantes, car elles ne manquent jamais de chercher des justifications dans les théories, dans les institutions, dans les croyances particulières ou nouvelles des temps où elles se développent. Mais, au fond, elles ne sont peut-être pas très nombreuses et très différentes les unes des autres, parce qu'elles interviennent surtout pour satisfaire un petit nombre de passions qui sont éternelles. Les socialistes de notre époque accusent les économistes classiques, partisans de la liberté et de la propriété individuelles, d'être des optimistes, c'est-à-dire des repus et des satisfaits. Il faut une limite dans la satisfaction comme en toute chose. Mais ce n'est pas là ce qui doit en ce moment nous occuper. Ce qui paraît sûr, c'est que les socialistes sont généralement des pessimistes, comme l'était Carpocrate et comme l'a été Proudhon. Il leur en coûte de supposer que la vie puisse valoir, pour chacun de nous, tant d'efforts, et ils rêvent — je crois que le texte de Proudhon est assez clair — d'en revenir à l'heureuse innocence des brutes. Est-ce forcer la comparaison, est-ce imaginer des rapprochements paradoxaux, que de rattacher nos socialistes modernes aux manichéens et aux gnostiques? Assurément la plupart de nos socialistes ne se sont guère piqués — jusqu'à ces dernières années — de chercher des arguments dans la Bible, et ils ne sont pas dualistes. Ils ne posent pas un principe du

¹ Texte cité par M. Ad. Franck (brochure sur *le Communisme jugé par l'histoire*), d'après Catrou, *Histoire des anabaptistes*, et Michelet, *Mémoires de Luther*.

mal, auteur des corps, en face d'un principe du bien, auteur des âmes. Ils sont « monistes », c'est-à-dire n'admettent qu'un seul principe, qui a fait des corps et non des âmes et qui, dans l'humanité, n'a fait que des malheureux. Leur pessimisme remonte donc, en vérité, bien au delà des hérésies des premières époques chrétiennes, il remonte jusqu'au bouddhisme et au brahmanisme. De toute façon il est assez étrange, on en conviendra, que de fervents catholiques voient dans le socialisme une tradition à restituer au christianisme : dans ce que nous avons vu jusqu'ici de la vie du christianisme, le socialisme n'est représenté que par les hérésies ¹.

Henri JOLY.

¹ Dans son *Histoire du communisme* (1852), M. Thonissen attribue aussi aux pélagiens des idées socialistes : mais il n'appuie cette opinion sur aucun document net et précis. Il paraît uniquement prendre texte de la 157^e lettre de saint Augustin, lettre où l'évêque d'Hippone, répondant à un certain nombre de questions d'Hilaire, commence par combattre les pélagiens (sans les nommer, il est vrai, mais en désignant on ne peut plus clairement leurs doctrines), puis réfute des individus qu'il ne nomme pas non plus et qui déclamaient contre la richesse. On ne voit pas quel lien on peut établir entre la première partie de la lettre, qui traite de la grâce et de la liberté, et le passage suivant :

« Voici maintenant en peu de mots ma réponse à votre question sur les riches. Ceux dont vous me parlez soutiennent que le riche ne peut entrer dans le royaume de Dieu, à moins qu'il n'ait vendu ce qu'il possède, et que même les bonnes œuvres qu'il accomplirait à l'aide de ses richesses ne lui serviraient de rien. » Saint Augustin rétablit ici une fois de plus la doctrine constante des Pères : « Que ces gens-là, dit-il, cessent de parler contre les Ecritures. Je crois que quelques-uns de ces discoureurs audacieux et inconsidérés sont soutenus dans leurs besoins par des riches chrétiens et pieux... » Il les traite encore de « chrétiens étranges » qui, « pour avoir vendu quelque petit patrimoine, s'efforcent de porter le trouble et la ruine dans tout l'héritage du Seigneur. » Qu'on relise attentivement ce texte, on se persuadera qu'il ne vise probablement pas des « hérétiques » aussi caractérisés que les pélagiens. On en conclura dès lors que les Pères ont combattu les doctrines socialistes, non seulement quand ils les voyaient liées à une hérésie déclarée, mais quand ils les trouvaient dans la bouche de quelque chrétien inconsidéré. Telle est également la portée d'un passage très souvent cité de Théodoret, évêque de Tyr (au quatrième siècle), texte où le vœu d'un partage égal des richesses est réfuté simplement comme une impossibilité sociale.

LE TRIOMPHE DE JEAN BRÉVAL

I

Une jolie maison normande peu éloignée de la ville, un beau jardin avec des arbres suffisamment vieux pour ne pas sentir le parvenu, voilà pour le cadre. Un homme de quarante-cinq à cinquante ans, à l'air très jeune encore, une femme un peu plus âgée qui se promène à ses côtés dans les allées du jardin, voilà pour le tableau. La ville s'appelle Caen, le possesseur du jardin Jean Bréval, et sa compagne M^{lle} Mouton; les noms ne font rien à l'affaire.

Les deux promeneurs étaient plongés dans une conversation qui échauffait la voix de l'homme et creusait des plis sur le front lisse de la vieille demoiselle.

— Si tu t'y opposes absolument, la chose est bien simple, disait M. Bréval.

— Pas simple du tout, si je ne réussis pas à te convaincre que j'ai raison. Tu as une manière de me faire changer d'avis qui est parfaitement désagréable, et je ne veux pas être convaincue cette fois. Mais enfin tu es le maître!

M. Bréval sourit dans sa moustache.

— Le maître! un maître qui ne peut pas dire oui, si tu dis non.

— Eh bien alors, je dis non!

— N'en parlons plus! Tu as peut-être raison. Amener ici une jeune personne qui n'a pas nos habitudes, que tout ici ennuiera, et qui nous ennuiera aussi... c'est peut-être une trop grosse responsabilité à prendre.

— Quand je te le disais! Tout serait bouleversé dans la maison. Elle voudrait bientôt tout gouverner, et Dieu sait les tourments que nous aurions à supporter! Le fait est que ce serait fort ennuyeux et que le sacrifice de notre liberté et de nos habitudes serait trop grand... en admettant que la pauvre fille ait des dispositions aussi malveillantes, ce dont nous ne savons absolument rien. Enfin renonçons, et allons voir les abeilles.

Les deux promeneurs se dirigèrent à pas lents du côté d'un rucher situé au fond du jardin et organisé comme un amateur d'apiculture seul pouvait le faire. Les ruches bien exposées au soleil laissaient échapper une foule active, ardente au butin et dont chaque abeille semblait chargée d'une mission spéciale. M. Bréval, après avoir contemplé en silence quelques ouvrières qui arrivaient les pattes couvertes de boules de pollen, s'arrêta pour en ramasser une tombée près de la ruche. Il la déposa dans le rucher, lui parlant comme pour la rassurer : « Allez, petite abeille; rentrez chez vous; on ne vous fera pas de mal. » La bestiole, accoutumée à la voix humaine, se laissa faire et ne piqua pas la main qui la soutenait, comme aurait pu le craindre un visiteur étranger. Elle se glissa dans la ruche pour y déposer sa part du butin, et son maître se retourna brusquement vers M^{lle} Mouton, restée debout à côté de lui.

— Toutes ces bêtes ont un abri, dit-il, mais qu'allons-nous faire de cette jeune fille qui n'en a pas?

— Encore!

— En vérité oui, encore. Je suis comme toi d'avis de ne pas laisser troubler notre existence, mais du moment que mon vieil ami m'a laissé le soin de l'avenir de sa fille, il faut bien que je m'en occupe! Ne pourrait-on pas la mettre en pension?

— Impossible, à vingt-deux ans! Elle devrait se marier.

— Voilà bien une autre histoire! Si tu crois que je veux voir arriver ici un tas de galants qui viendraient roucouler et faire leur cour?

— Mais elle ne vient pas ici! Nous avons décidé cela depuis une heure.

— C'est vrai! Quelle créature incommode qu'une jeune fille! Si elle était petite, on la mettrait en pension. Si c'était un garçon, encore en pension. Pourquoi aussi n'est-elle pas un garçon! J'aurais dû prévenir Lavoisy que je refuserais de me charger de sa fille s'il avait la pensée extraordinaire de me la léguer. Que diable voulait-il que j'en fisse?

— Fais-en ce que tu voudras, je m'en lave les mains.

Et la vieille demoiselle frottait, avec soin, l'une contre l'autre, ses mains un peu ridées.

— Eh! je voudrais bien faire comme toi. Ta conscience n'est pas engagée; mais la mienne est malheureusement prise. Que diable Lavoisy voulait-il que j'en fisse? Tiens, Annette (et Jean Bréval fouillait dans ses poches), relis la lettre de mon pauvre Lavoisy et celle de sa fille; tu me diras à dîner s'il t'est venu quelque bonne inspiration.

— Certes non ! Je les ai lues une fois, cela suffit. Adieu, je vais cet après-midi à mon comité de charité.

Et, en trottinant, elle s'éloigna, ruminant des pensées qui ressemblaient fort à ceci : j'ai déjà eu envie de pleurer sur la lettre de ce pauvre homme ; je ne veux pas obscurcir mon jugement par les émotions. J'ai à m'occuper du bien-être de Jean et non de celui de cette jeune fille. Elle n'a rien à faire ici.

Les liens de l'habitude, de l'amitié et de la reconnaissance avaient engendré la profonde affection qui unissait Bréval à sa cousine, M^{lle} Mouton. La mère de celle-ci avait recueilli chez elle l'orphelin lorsqu'il n'avait que sept ans, elle l'avait soigné et elle l'avait élevé en compagnie de sa fille. Mais M^{me} Mouton était malade, elle craignait le bruit, l'air, le soleil, et pendant de longues années, sa fille, assez souffrante elle-même, n'avait vécu que pour sa mère, la soignant, la distrayant avec l'aide de son cousin Jean, dont le cœur tendre ne lui laissait jamais oublier tout ce que la mère et la fille avaient fait pour lui. Il se rappelait le déchirement de la mort de sa mère, l'isolement dans lequel il s'était senti pendant deux ans auprès d'un père qui ne s'occupait pas de lui. Puis, un beau jour, M^{me} Mouton l'avait emmené, son père était dangereusement malade, il ne s'était jamais relevé et le petit Jean, réconforté, réchauffé par les tendresses de femmes, n'avait plus quitté le toit hospitalier qui l'avait accueilli.

Il avait grandi à Paris auprès de la mère et de la fille, de douze ans plus âgée que lui ; il avait fait de brillantes études ; et M^{me} Mouton l'ayant élevé dans la conviction qu'on n'est pas un homme si on ne travaille pas, il s'était voué à l'enseignement, pour lequel il avait des dispositions, bien que sa position de fortune ne l'obligeât pas à un travail régulier. Professeur de droit, lorsqu'on peut passer son temps à ne rien faire ! Et pourquoi pas ? Jean Bréval avait eu le bonheur de connaître un professeur remarquable, absolument amoureux de sa science, et qui avait su inspirer au jeune homme la même passion pour les questions difficiles à résoudre et les recherches approfondies.

La vie de l'enfant, puis celle du jeune homme, toute nuancée en teintes neutres, avait été presque exclusivement consacrée au devoir. Grâce à la mauvaise santé de M^{me} Mouton, on ne devait pas faire de bruit dans l'appartement ; on pouvait rire, mais pas aux éclats ; si les enfants couraient, c'était sur la pointe des pieds, et lorsqu'on ouvrait les fenêtres, une jalousie discrète se hâtait de descendre pour cacher le soleil. Jean se pliait à cette vie grise et monotone, mais il lui prenait parfois des envies frénétiques de lancer les portes, ne fût-ce que pour entendre du bruit, de relever

toutes les jalousies pour boire le soleil par les yeux et par la bouche, de chanter à tue-tête, de courir, de danser. Une seule parole de la voix languissante le rappelait à lui : « Mon enfant, j'ai bien mal à la tête. » Aussitôt Jean, tout honteux de son exubérance de vie, refermait avec soin la jalousie entre-bâillée et allait à la cuisine chercher un peu d'huile que, dans sa profonde repentance, il essayait de mettre aux gonds de la porte pour en atténuer le grincement imperceptible. Parfois il se campait bien droit devant sa douce cousine :

— Tu n'as donc jamais eu envie de faire du bruit, toi ? Pas même quand tu étais petite ? demandait-il.

— Cela fait mal à la tête à maman, répondait-elle.

— Oui, je sais bien, mais je crois aussi que tu n'en avais pas envie. Moi, quelquefois, ça m'étrangle, ça m'étouffe, je crois que je vais éclater ! Mais pas toujours, tu sais, ajoutait-il avec contrition ; c'est seulement quand ma tante a eu très longtemps mal à la tête. Autrement je reste très tranquille et cela ne me fait rien.

— Maman dit toujours qu'il faut que tu apprennes à réprimer ce désir de faire du bruit. Quant à moi, je suis souvent fatiguée, tu sais, j'ai mal au dos, je n'aurais jamais pu sauter comme toi.

La jeune fille reprenait sa tapisserie avec un petit soupir.

Ni Annette ni sa mère ne se doutaient qu'en retour de leur tendresse elles imposaient à Jean un sacrifice dont il devait se ressentir toute sa vie. Tout enfant a besoin de soleil, et il végétait dans l'ombre ; la joie de vivre devait, chez lui, se modérer, s'atténuer, s'atrophier, tandis que les chants et les rires étaient forcés de se transformer en murmures adoucis. Tout cela était mélangé de beaucoup de bonté, de beaucoup de soins et d'affection, mais la vie restait terne et monotone, et tout cœur moins profondément dévoué naturellement que celui de Jean eût eu des mouvements de véritable révolte.

Lorsqu'il avait vingt-cinq ou vingt-six ans, il avait été question pour lui d'un mariage ; la jeune fille était jolie et lui plaisait sans qu'il ressentît encore pour elle autre chose que de la sympathie. Bien lui en prit, car lorsqu'il fit part de ce projet à sa tante et à sa cousine, chacune à sa façon manifesta un tel désespoir que Jean, peu habitué aux luttes et ne tenant, du reste, que modérément à son projet, trouva plus simple d'y renoncer. Les malades sont facilement égoïstes, et lorsqu'on n'est pas capable de jouir de la vie active et ardente, on oublie bien souvent que d'autres désirent avoir leur place au soleil, leur part de bonheur et de joie.

M^{me} Mouton et sa fille Annette n'avaient besoin que de repos et de silence ; pourquoi Jean aurait-il eu besoin de mouvement ? On

l'avait élevé dans un certain mépris pour les autres jeunes gens de son âge, pour ceux « qui ont toujours besoin de distractions et de plaisirs », pour ceux « qui passent égoïstement leur vie sans savoir s'occuper d'un malade ».

Entre ces deux femmes souffrantes, Jean s'était fait sur la vie une foule d'opinions exagérées ou fausses. Ses idées ne se rectifièrent qu'à la longue et assez tard, lorsque la surveillance de M^{me} Mouton n'empêcha plus son neveu de causer librement avec d'autres hommes.

Il comprit alors que tout ce qui est nouveau n'est pas mauvais, que la vie brillante et forte n'est pas un crime, et il poussa un grand soupir de soulagement en s'apercevant que tous les sentiments vifs qu'il avait tant de peine à réprimer devant sa tante n'étaient pas, comme elle le lui disait, « exagérés et désordonnés ».

Mais on se fait une habitude du sacrifice et du dévouement, et Jean Bréval s'était habitué à consacrer sa vie entière à sa tante et à sa cousine. S'il eut des moments de révolte contre cette existence toute passée à l'ombre, s'il eut des besoins de soleil, de vie complète, d'amour, il ne le leur dit jamais, se replongea dans ses études avec plus d'ardeur, et chercha à se persuader qu'il se devait tout entier à celles qui avaient adouci et entouré son enfance de toute leur affection.

Le temps passa, la première jeunesse s'écoula, une chaire à la faculté de Caen fut offerte au jeune professeur, qui vint s'établir avec « ses deux femmes », comme il les appelait, dans une jolie maison qu'il avait fait construire à la campagne au milieu d'un grand jardin, et d'où il allait tous les jours à la ville pour faire son cours.

M^{me} Mouton, malgré son existence malade, mourut à un âge assez avancé; Jean Bréval et sa cousine continuèrent à deux la vie paisible qu'ils avaient menée à trois.

II

« Tu lui enverras ma lettre... il sera un père pour toi... un père... j'en suis sûr... »

Puis les yeux, ouverts subitement très grands comme voyant ce qui est invisible, se refermèrent lentement, la jeune fille avait légèrement reculé saisie d'épouvante;... tout était fini. « Je mourrai seul », a dit Pascal.

La vieille bonne qui n'avait pas quitté Lucie depuis que sa mère était morte en lui donnant le jour, posa une main pieuse sur les

yeux de son maître, la jeune fille se détourna tremblante, et tomba sur un fauteuil en fondant en larmes.

— Venez, mademoiselle, venez, disait tout bas la vieille servante, votre place n'est plus ici, venez dans votre chambre.

— Eh! que me fait ma place? Où voulez-vous que j'aïlle, répondit Lucie en sanglotant. Je n'avais que lui, je suis seule au monde, seule, seule!

La désolation exprimée par ce mot « seule » était si profonde et la vérité qu'il traduisait était si complète, que la vieille Marie ne sut que répondre. Lucie n'avait plus un parent, elle était seule au monde, et cette solitude, si terrible pour toute femme à l'âme tendre, l'était doublement pour elle. Son père l'avait complètement et peut-être imprudemment abritée du vent de la vie, et elle ne se sentait pas la force de lutter contre ses tourbillons.

Quelques jours plus tard la poste emportait les deux lettres qui allaient jeter le trouble dans l'intérieur paisible de M. Bréval. Celle de la jeune fille était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Mon cher père est mort des suites de la maladie que vous lui connaissiez. Je n'ai pas encore assez de force et de courage pour vous donner des détails. Il m'a fait promettre de vous envoyer la lettre ci-jointe et de m'adresser à vous. Je suis seule, toute seule, mon bon père était tout pour moi, et je sais qu'il ne reste presque rien de sa fortune. Mais je me crois en état de gagner ma vie comme institutrice de jeunes enfants, et vous me rendriez un grand service en m'aidant à trouver une place. Vous êtes la seule personne à laquelle je puisse m'adresser.

« Lucie LAVOISY. »

La seconde lettre était évidemment écrite d'une main tremblante qui n'obéissait plus à la volonté du cerveau, et le cœur ému du père recommandant son enfant à son ami avait encore ajouté à la faiblesse du mourant.

« Mon cher et unique ami,

« Je te lègue ma fille. Aide-la, soutiens-la lorsqu'elle ne m'aura plus, car je l'avais élevée dans un nid de tendresse, et la vie lui paraîtra dure. C'est un précieux trésor. Son âme tendre et aimante a un très vif sentiment du devoir. J'avais espéré la voir mariée avant ma mort, le ciel ne l'a pas voulu.

« Aux yeux du monde, je parais t'imposer une lourde charge, mais je sais qui tu es, je sais ce que tu vaux et je te prie... je te

supplie au besoin de l'accepter. Tu sais pourtant que la supplication ne m'est ni naturelle ni facile.

« Tu entends, Jean, je meurs tranquille, sachant que tu accepteras mon legs. Ces douleurs intolérables ne peuvent plus durer longtemps, le docteur me l'a avoué, deux ou trois jours au plus. On me soulage avec des narcotiques qui m'abrutissent. Tu entends, Jean, j'ai confiance en toi, je meurs tranquille. »

Trois, quatre, six jours s'écoulèrent. M^{lle} Lavoisy commençait à s'étonner du silence de son correspondant; elle ne savait pas les préoccupations et les indécisions que sa lettre avait fait naître. Comme nous l'avons vu, l'opinion de M^{lle} Mouton avait d'abord prévalu; mais la conscience de M. Bréval ne lui laissait pas de repos, et il finit un beau matin par annoncer à sa cousine qu'il avait lu et relu la lettre de son ami et que sa confiance si absolue ne lui laissait pas le choix de la conduite à suivre. Il fallait faire venir M^{lle} Lavoisy, quelque ennuyeux que cela pût être.

La jeune fille reçut donc avec grand étonnement une lettre qui commençait ainsi :

« Ma chère Lucie,

« Nous vous attendons, ma cousine et moi; c'est ainsi que je crois le mieux répondre au désir de votre père. Voulez-vous que je vienne vous chercher? J'espère que vous vous trouverez bien auprès de nous et que vous vous intéresserez aux abeilles. Je n'aime pas les vocations d'institutrices qui ne sont pas naturelles... »

Suivaient des regrets de n'avoir pas été averti plus tôt de la mort de son ami, auquel il aurait voulu rendre les derniers devoirs; puis venaient des souvenirs de jeunesse, du temps où les deux amis faisaient ensemble leurs classes et où ils s'étaient liés d'une si solide amitié, qu'elle n'avait jamais été entamée par le temps ou par l'indifférence qu'engendre parfois l'éloignement. Ah! les amis qu'on retrouve tels qu'on les a quittés, aussi affectueux, aussi dévoués qu'ils pouvaient l'être jadis, ils sont bien rares. Ceux qui en possèdent peuvent les regarder comme un vrai don de Dieu et les estimer en conséquence.

M^{lle} Lavoisy fut fort étonnée du langage de M. Bréval. Elle n'avait pas lu la lettre de son père, elle ne savait pas qu'il eût prié son ami de le remplacer auprès d'elle, et la manière un peu brusque dont M. Bréval lui annonçait qu'il l'attendait chez lui la froissa. On ne doutait donc pas que, dans sa situation de fortune plus que modeste, elle ne fût trop heureuse d'accepter une hospitalité qu'on ne se donnait pas la peine de lui offrir avec égards?

Sa première impression la porta à répondre tout de suite, que, comme elle l'avait déjà dit, elle désirait se faire une existence indépendante et qu'elle s'adresserait ailleurs si M. Bréval n'était pas disposé à l'aider à chercher une place. Puis le bras déjà levé pour prendre la plume retomba sur les genoux de la jeune fille, et ses yeux se remplirent de larmes. « Si j'étais sûre de trouver de bons enfants; une famille qui me reçût réellement dans son sein, où l'on ne me fit pas sentir qu'on paye mon dévouement, comme je l'ai vu faire pour de pauvres institutrices. Ah! mon père, mon père! »

Et les larmes coulaient plus abondantes.

« Tout aurait pu être si différent si Louis n'était pas parti... ou si, en partant, il m'avait parlé! Je sais bien que je ne l'aime pas... mais peut-être... s'il avait parlé... Comme son adieu était froid lorsqu'il est venu prendre congé de nous! Et pourtant... pourtant j'avais cru!... Quelque chose brillait dans ses yeux, et il me semblait impossible de me tromper. Mais je me suis trompée, puisqu'il est parti et que je ne sais où il est. Nous ne voyons presque plus ses parents, quoiqu'ils soient nos voisins, ils ne parlent jamais de lui, ou changent la conversation. Pourtant j'avais bien cru! Seule! ah l'horrible mot! »

M^{lle} Lavoisy reprit sa plume, et le courrier emporta une lettre destinée à bouleverser au moins autant que la première les habitants de la petite maison normande.

Jean Bréval la reçut au déjeuner, la lut sans parler et, la passant à M^{lle} Mouton, il se mit à couper méthodiquement son pain en petits morceaux. Il se disait à part lui : « Voilà le commencement! Je m'y attendais bien; je ne sais pas parler aux femmes! Que lui ai-je dit, ou que ne lui ai-je pas dit qui ait pu la blesser, car il y a de l'orgueil blessé dans cette lettre? Ah! les femmes! »

— La mijaurée! s'écriait au même instant M^{lle} Mouton. Voyez-vous cela! Elle est vraiment trop ingrate! Eh! qu'elle en cherche, des maisons hospitalières et des amis dévoués!

— J'avoue que je ne croyais pas la carrière d'institutrice si tentante. Je me demande ce que j'ai pu lui dire qui l'ait blessée.

— Blessée! Si tu l'as blessée, c'est qu'elle se blesse trop facilement. Allons, tant mieux! laissons-la donner des leçons et reprenons notre petite vie ordinaire.

Jean Bréval hocha la tête d'un air soucieux. Sa vie avec sa cousine était tranquille, heureuse jusqu'à un certain point, et si l'imprévu n'y abondait pas, au moins n'était-elle pas traversée par de violents orages! Médiocrité dorée, heureuse médiocrité, se disait parfois M. Bréval avec un soupîr, qui oserait se plaindre? qui serait assez ingrat pour ne pas l'apprécier? Mais quelle est donc la créa-

ture humaine qui, possédant l'heureuse médiocrité, n'aspire de temps en temps, si peu que ce soit, à un bonheur plus grand et plus complet?

Or, sans s'en rendre bien compte, M. Bréval pensait beaucoup depuis quelques jours à la transformation qu'amènerait dans son intérieur la présence d'une créature jeune et inexpérimentée, qu'il se plairait à étudier, à mettre à l'aise et à faire jouir du confort d'une existence facile. Peut-être retrouverait-il chez elle les nobles aspirations et une partie de l'intelligence et des goûts de son père. M^{lle} Mouton ne paraissait pas très disposée à l'indulgence pour la jeune fille, mais elle était bonne, et, avec le temps, les rapports s'adouciraient. Si M^{lle} Lucie se laissait inculquer un peu d'intérêt pour les abeilles et leurs merveilleux instincts, si elle avait un peu de goût pour les occupations intellectuelles, tout irait bien, et le sacrifice accepté ne serait pas trop pesant.

D'un seul trait de plume, le bel échafaudage s'écroulait, M^{lle} Lavoisy refusait de venir.

Jean Bréval se sentait très étonné, quelque peu ahuri et légèrement désappointé. Un peu de colère et d'impatience se mélangeait à son étonnement; il était maître au logis dans toutes les questions importantes, et M^{lle} Mouton, pleine d'admiration pour son cousin, se permettait rarement une observation.

Elle se taisait maintenant, contemplant de temps à autre par-dessus ses lunettes les sourcils froncés de son compagnon. Tout à coup celui-ci posa violemment son couteau sur la table et M^{lle} Mouton sauta sur sa chaise.

— Qu'as-tu, Jean, qu'as-tu?

Et le tulle du bonnet de la vieille dame frémissait comme ses lunettes.

— Ce que j'ai? C'est qu'il va me falloir partir pour chercher cette petite sotte que son père m'a confiée et dont je suis responsable!...

— La chercher, bon Dieu! quand elle refuse?

— La chercher et la ramener, Annette! Je ne demanderai pas son consentement.

— Mais, Jean, je t'en prie!...

— Ne me prie pas. Je pars par le train de quatre heures. Tu peux t'occuper de ma valise.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! gémissait M^{lle} Mouton. Moi qui croyais que tout était fini!

— J'en ai assez, reprit avec colère M. Bréval; j'en ai assez de faire toujours ce qui convient aux autres. J'ai maintenant décidé du sort de cette jeune fille, et je n'entends pas écouter toutes les réclamations, pas plus les siennes que...

M^{lle} Mouton se taisait, elle trouvait son cousin très injuste ; car elle réclamait bien peu, mais les rares mouvements de colère de M. Bréval lui en imposaient, et elle en voulait de tout son cœur à cette jeune fille qui venait ainsi jeter le trouble dans sa paisible vie.

Le maître de la maison s'était levé et, sortant de la salle à manger, il se dirigea à pas pressés du côté de l'écurie. Il marchait la tête haute, les sourcils froncés, et le cocher qui avait une réclamation douteuse à lui adresser à propos de la cuisinière, vit que ce n'était pas le moment de plaisanter, et prit un air très doux en frottant son harnais.

— Georges, vous attellerez le coupé à trois heures, pour aller à la gare, et vous tâcherez de ne pas conduire comme un écerelé en risquant d'écraser les gens.

Georges se dit qu'il avait eu raison et que « Monsieur » n'était pas de bonne humeur ; il reprit sa brosse avec grande soumission.

M. Bréval marchait toujours, faisant crier sous ses pieds le gravier qui n'en pouvait mais, et se dirigeant instinctivement du côté de son rucher. Il s'arrêta devant les abeilles, les mains croisées derrière le dos, et peu à peu, plongé dans la contemplation, son front se dérida, ses pensées changèrent de cours et il oublia les jeunes filles et les ennuis qu'elles causent.

— Quelle admirable famille et quelle organisation merveilleuse ! se disait-il. Quelle obéissance à toutes leurs lois ! Il fait chaud, et voilà quatre ou cinq abeilles devant l'ouverture de chaque ruche occupées à faire mouvoir leurs ailes avec rapidité pour agiter l'air et rafraîchir les travailleuses de l'intérieur. Chacune s'occupe du bien de la communauté. En voilà deux autres qui arrivent trop chargées de pollen et que leurs compagnes aident à se débarrasser du fardeau qui les gêne. Ah ! ah ! nous avons des pillardes !

Et M. Bréval se rapprocha pour mieux observer quelques abeilles d'une autre race que les siennes, et qui essayaient d'entrer dans une ruche avec l'intention évidente de voler du miel. Mais elles trouvèrent à qui parler, une dizaine d'abeilles se présentèrent immédiatement à la porte, une bataille s'engagea, les combattants cherchant à se piquer mutuellement de leurs dards, et les propriétaires du lieu faisant de violents efforts pour entraîner les brigands loin de la ruche. La lutte ne fut pas bien longue, la garnison étant en nombre ; les assaillantes s'enfuirent ou furent tuées, en compagnie de quelques défenseurs de la ruche, et M. Bréval, qui n'avait pas manqué d'observer un seul des épisodes de la bataille, s'éloigna, l'air satisfait, un sourire aux lèvres. Quelles leçons d'activité et de bonne entente les abeilles pourraient donner aux hommes, songeait-il en rentrant chez lui à petits pas, les mains toujours derrière le dos.

M^{lle} Mouton était au salon; elle ne leva pas la tête à l'arrivée de son cousin.

— Les abeilles travaillent beaucoup, il fait chaud, c'est une bonne journée pour elles, dit-il.

Les aiguilles à tricoter marchèrent un peu plus vite; M^{lle} Mouton ne répondit pas.

— Je pars à trois heures; as-tu dit à Laurent de préparer ma valise?

— Oui.

— Qu'as-tu donc? Ah! c'est à propos de Lucie Lavoisy. Et moi qui n'y pensais plus! Quelle chambre fais-tu préparer?

— Sans doute la plus belle, sans doute la plus grande : ce qu'il y a de mieux dans la maison.

Jean Bréval arrivait plein des intentions les plus pacifiques; le ton sarcastique de la vieille demoiselle l'irrita.

— Je désire assurément qu'elle soit bien logée. Cette opposition est ridicule. Donne-lui la chambre bleue avec le petit salon, afin qu'elle se sente chez elle.

— Un petit salon! Et pourquoi lui faudrait-il un petit salon? Je n'en ai jamais eu, moi!

— Voyons, Annette, tu n'as pas de petit salon parce que tu ne veux pas en prendre. Toute la maison est à toi; tu as toutes les chambres.

— Oui, mais je n'ai jamais voulu aller m'enfermer à part. Tous ces besoins et ces nouveautés me feront perdre la tête.

Et M^{lle} Mouton se mit à sangloter dans son mouchoir. Son compagnon s'approcha d'elle, les bras toujours croisés derrière son dos et les basques de sa redingote ramenées en avant de chaque côté.

— Ah çà! ma cousine, ne pleurons pas!

Dans les grandes occasions, M. Bréval disait « ma cousine ».

— Si je... pleure, parce que... je vois très bien... où tout cela va en venir!

— Va en venir, quoi?

Et M. Bréval se haussait sur la pointe des pieds pour retomber sur les talons, mouvement qu'il faisait souvent bien des fois de suite lorsqu'il était préoccupé. Il montait et descendait, ses sourcils faisant le même mouvement qui paraissait éclaircir ses pensées.

— Je le vois bien... je le sais!

— Mais quoi donc, encore une fois?

— Tu verras... quand cette étrangère sera ici... elle voudra t'épouser!

Un formidable éclat de rire ébranla les vitres du salon. M. Bréval riait, riait, riait encore, et son rire était si franc et si gai que

M^{lle} Mouton, rassurée, se mit à rire aussi au milieu de ses larmes. Alors son cousin se remit à rire de l'expression étrange de la vieille demoiselle entre la joie et le chagrin, et la gaieté de tous deux ne cessa de faire explosion qu'au moment où, à bout de forces, M. Bréval tomba sur un fauteuil.

— Ah! Annette, Annette, je n'ai jamais tant ri de ma vie. Comment! moi, épouser cette petite fille qui a vingt-sept ans de moins que moi!

— On a vu des choses pareilles!

— On a de tout temps vu des fous, et je me flatte d'être encore sensé. Mais, chose plus extraordinaire encore, tu voudrais que ce fût cette pauvre jeune fille qui se jetât à la tête d'un vieux barbon comme moi? Non, c'est grotesque! Ma pauvre Annette, ne fais plus de romans, tu les comprends trop invraisemblables.

M^{lle} Mouton était calmée, le bon éclat de rire de son cousin l'avait absolument désarmée; et elle l'accompagna à la porte lorsqu'il partit pour la gare armé de deux pardessus légers. M. Bréval faisait une croisade contre les vêtements épais et préconisait l'habitude des Chinois de mettre les uns par-dessus les autres plusieurs vêtements légers, dont il augmentait ou diminuait le nombre à volonté d'après la température. M^{lle} Mouton le suppliait parfois de mettre au moins toujours le paletot le plus court par-dessous, mais Jean Bréval était un esprit fort, et la longueur respective des paletots était un détail bien au-dessous de lui. Quant aux sourires que provoquait parfois chez les autres professeurs de la faculté de Caen sa toilette un peu originale, Jean s'en souciait comme des vieilles lunes.

III

Personne ne sut jamais si M. Bréval eut beaucoup de peine à vaincre la résistance de Lucie Lavoisy. On a raconté (mais il y a des médisants partout) qu'après le premier moment de fierté qui avait poussé la jeune fille à lutter seule avec la vie, en repoussant l'hospitalité de l'ami de son père, elle était tombée dans un abattement et un désespoir dont personne ne pouvait la tirer. On a dit que pendant deux jours elle n'avait fait que sangloter, se sentant plus positivement abandonnée et comprenant plus amèrement encore sa solitude dans le monde.

Quoi qu'il en soit, lorsque Jean Bréval revint à Caen, il n'était pas seul. Pendant son voyage, en quittant M^{lle} Mouton, il avait été repris de la crainte qu'il avait éprouvée tout d'abord à l'idée d'un changement dans son existence. Tous les ennuis, tous les soucis qui pouvaient en découler s'étaient présentés à son esprit : « Que

vais-je faire dans cette galère? » se répétait-il; si bien qu'il s'en fallut peu qu'il n'abandonnât la partie, et qu'il ne revînt honteusement à Caen. Heureusement pour M^{lle} Lavoisy, Jean Bréval était un homme profondément vertueux, et le mot que j'emploie, je ne l'emploie pas à la légère. Il pouvait chercher par bien des moyens à se dissimuler son devoir, il pouvait, pendant un certain temps, tenir la main sur ses yeux; la lutte était même parfois assez rude, mais du moment que le devoir s'était fait jour, M. Bréval ne reculait jamais, et plus le devoir lui était désagréable, plus il l'accomplissait à fond. On eût presque pu juger du degré auquel il était pénible par la perfection de l'accomplissement. Ce jour-là, en continuant son voyage, après avoir vaincu son égoïsme, Jean Bréval se disait : « Il y a au fond un grand plaisir à faire ce qui vous est désagréable. On commence par regimber; on rue entre les brancards, mais quand la résolution est prise, le plaisir est très grand. » J'ai parlé de vertu, n'est-il pas vrai que les gens vertueux seuls sont capables d'éprouver les sentiments de M. Bréval?

L'arrivée à Comberie, petit hameau qui avait donné son nom au modeste domaine de M. Bréval, ne fut pas aussi heureuse que le propriétaire du lieu l'avait espéré. M^{lle} Mouton n'était pas conquise; M^{lle} Mouton se regardait comme une victime; M^{lle} Mouton était décidée à considérer la nouvelle venue comme une intruse : tout cela était facile à lire dans l'attitude raide de la vieille fille, debout à la porte de la maison.

Lucie descendit de voiture, les larmes aux yeux, toute prête à se jeter dans les bras de la vieille cousine dont M. Bréval lui avait dit tant de bien; elle s'arrêta, glacée par les manières cérémonieuses et la froide bienvenue de son hôtesse. M^{lle} Lavoisy avait beaucoup pleuré pendant le voyage, et son compagnon était partagé entre la compassion et des spéculations scientifiques sur le développement plus ou moins grand que pouvait atteindre la glande lacrymale chez les hommes et chez les femmes. Il était rapidement arrivé à la conclusion que cet organe était extraordinairement développé chez Lucie, aussi saisit-il les deux mains de la jeune fille, encore debout sur le seuil de la porte, en lui disant d'une voix affectueuse :

— Ma chère enfant, vous êtes chez vous. Vous n'aurez à subir ici qu'un joug facile à porter pour vous comme pour moi, celui de la reine ici présente. Annette, embrasse donc ta nouvelle sujette!

Cette fois-ci la jeune fille se jeta dans les bras de la vieille demoiselle, et le vieux cœur jaloux se sentit fondre plus qu'il n'aurait cru possible.

— Voulez-vous m'aimer? avait murmuré Lucie.

La soirée s'écoula paisiblement, et le lendemain matin, avant de

partir pour faire à Caen son cours de droit, M. Bréval eut, dans le jardin, une longue conversation avec Lucie. Il lui parla de « ma cousine », lui décrivit sa triste jeunesse entre les soins à donner à sa mère malade et sa propre santé, détestable jusqu'à l'âge de quarante ans.

— Il faut avoir un peu de patience, ma chère enfant. Vous avez là une conquête à faire. Les vieilles gens n'ont pas toujours le caractère facile, mais ma bonne Annette est dévouée et affectueuse, et si elle craint un peu les dérangements, je ne doute pas qu'elle ne vous soit bientôt aussi reconnaissante que moi de venir égayer notre maison.

La jeune fille avait légèrement froncé le sourcil.

— Elle n'était pas aussi disposée que vous à m'accueillir, dit-elle tristement. Oh! pourquoi m'avez-vous amenée?

« Imbécile que je suis! s'écriait intérieurement son interlocuteur. J'avais cru bien faire de lui donner un aperçu! »

— Non, ma chère Lucie, non! Ce n'est pas ce que je voulais dire. Seulement ma cousine n'est plus une enfant; nous avons toujours vécu seuls depuis la mort de ma tante et, vous comprenez... Ah! comme je m'explique mal; j'embrouille tout! Pour dire la chose en un mot: vous ne ressemblez pas à votre père et vous n'êtes pas la personne que je crois si, dans un mois, Annette ne vous aime pas comme une fille!

— Merci, monsieur.

Et Lucie, un bon sourire sur les lèvres, tendait les mains à son compagnon, debout au milieu de l'allée :

— Merci, je serai la fille de mon père!

Un pacte silencieux était signé entre M. Bréval et la jeune fille; leurs efforts mutuels devaient tendre à gagner le bon vouloir de M^{lle} Mouton. Lucie sentait bien que de là ne dépendait pas l'hospitalité qui lui était offerte, la volonté du maître de la maison était incontestable, mais elle comprit bientôt que la paix de la maison et le bonheur de M. Bréval étaient à ce prix. Or Lucie avait l'âme reconnaissante et modeste, elle était loin d'accepter comme dus les bienfaits de Dieu, et si elle n'apprécia pas tout d'abord à son entière valeur le sacrifice qu'avait fait l'ami de son père en bouleversant toutes ses habitudes pour obéir aux injonctions d'une vieille amitié, elle en comprit assez pour que le contentement de M. Bréval devînt bien vite d'une grande importance dans son existence. Elle lui devait tout, son premier devoir n'était-il pas de lui rendre la vie agréable.

Les premiers temps ne furent pas très faciles, même pour une personne d'un caractère doux et affable comme Lucie; car si

M. Bréval mettait tous ses soins et sa délicatesse naturelle à lui faire oublier sa situation un peu embarrassante dans la maison et sa position d'amie entretenue par charité, M^{lle} Mouton, au grand étonnement de son cousin et d'elle-même, avouons-le, apportait une persistance extraordinaire à tenir la jeune fille à l'écart et à la traiter en étrangère. M^{lle} Mouton traversait une crise, pour elle très pénible, celle de l'abaissement moral à ses propres yeux. Elle ne se reconnaissait plus, et comme elle avait une conscience délicate et droite, elle se rendait très bien compte de ce qu'il y avait de défectueux dans sa conduite. Elle n'aimait pas Lucie Lavoisy. Mais pourquoi? Que lui avait-elle fait? Eh bien, elle lui avait fait qu'elle existait; et que, par la suite des événements, elle était venue bouleverser sa vie; qu'elle était en tiers entre elle et son cousin, et que vaguement, dans le fond de son âme, M^{lle} Mouton craignait toujours des choses indéfinissables. « Annette Mouton, se répétait la vieille demoiselle, Annette Mouton, je crois vraiment que vous êtes jalouse de cette jeune fille! Non, je n'aurais jamais cru cela de vous! » Puis elle reprenait en continuant son monologue et en ramassant deux mailles tombées à son tricot. « Au fond *jalouse*, c'est une façon de parler, je ne suis pas jalouse; de quoi le serais-je? J'ai toute l'affection et la confiance de Jean; et ce n'est pas une petite fille arrivée d'hier qui y changera rien. Elle n'est du reste pas mal, assez jolie (ce n'est pas un genre de beauté qui me plaise beaucoup), mais enfin elle est jolie. Elle a toujours été avec moi parfaitement respectueuse, elle ne se met pas en avant, cherche à m'être utile dans la maison, et malgré tout... Annette Mouton, je vous l'ai déjà dit, Annette Mouton, vous êtes jalouse! »

Une véritable rougeur montait aux joues de la pauvre vieille demoiselle, une petite larme lui vint aux yeux, et elle jeta rapidement autour d'elle un regard furtif, pour bien s'assurer qu'elle était seule et que personne n'avait pu remarquer son émotion.

Peu à peu cependant Lucie gagnait du terrain, et sans qu'elle s'en rendit encore bien compte, M^{lle} Mouton s'habitua à trouver son châte ou son ombrelle à portée de sa main, elle aimait à discuter les petites questions de ménage ou de pauvres qui faisaient immédiatement ouvrir un livre à M. Bréval, et que Lucie écoutait patiemment, s'intéressant de bon cœur à ce que lui racontait la maîtresse de maison. Une femme a besoin d'une autre femme, et il y a certaines lacunes dans une vie féminine complètement et exclusivement entourée d'éléments masculins. Sans parler ménage ou toilette, les petits détails ont une si grande importance dans la vie des femmes, leurs cœurs et leurs esprits sont composés de tant de nuances diverses, les moindres choses agissent souvent si vivement sur elles,

que, sous certains rapports, peu d'hommes sont capables de les comprendre, et les meilleurs d'entre eux, ceux qui ont l'esprit et le cœur le plus délicat, ouvrent souvent de grands yeux, à l'idée que tel mot, telle intonation involontaire de leur part ait pu blesser ou froisser celle pour laquelle ils seraient disposés à donner leur vie. Il est fort heureux qu'il en soit ainsi, et si les hommes devenaient aussi sensibles que les femmes à la moindre brûlure de la langue ou du regard, le monde ne serait plus habitable.

Je veux ici parler d'une femme qui ait l'habitude et le goût de causer avec les hommes; qui sache les comprendre, et préfère leur conversation à celle des femmes; mettez-la, après une longue privation de conversation féminine, en contact avec une autre femme qui lui plaise et ait les mêmes goûts qu'elle, vous verrez quel arriéré de causerie se déversera alors, et quel soupir de soulagement elle poussera (peut-être sans s'en rendre compte) de pouvoir enfin parler d'une foule de choses qui n'intéressaient pas les hommes et qu'elle gardait tout naturellement pour elle.

Si quelque chose eût pu retarder la progression involontaire de l'amitié de M^{lle} Mouton pour Lucie Lavoisy, c'eût été l'excès de zèle qu'y mettait M. Bréval. Il manifestait trop vivement sa satisfaction lorsqu'il trouvait les deux femmes ensemble, il montrait trop naïvement sa joie de voir se fondre une à une les préventions de sa vieille cousine, et l'esprit humain est ainsi fait que certains compliments semblent une injure. Lorsque M. Bréval dit un soir à M^{lle} Mouton :

— Je savais bien, ma bonne Annette, que tu en viendrais à apprécier la fille de Lavoisy.

M^{lle} Mouton sentit se réveiller en foule ses vieilles jalousies endormies, et répondit un peu sèchement :

— Je n'ai jamais dit qu'elle n'avait pas de qualités, mais je ne vois pas pourquoi tu joues le rôle de défenseur de l'opprimé. J'aime beaucoup Lucie et je fais ce que je puis pour qu'elle soit heureuse. Il n'y a aucune raison de parler comme si je la supportais à peine. Je l'apprécie autant que toi.

Jean Bréval sourit en silence, il se rappelait sans effort de mémoire le temps où sa cousine appréciait fort peu M^{lle} Lavoisy. Il sentit bien qu'il avait commis une erreur, mais il venait de détruire par sa remarque de satisfaction intempestive au moins huit jours du travail patient de Lucie. Un homme d'une intelligence aussi remarquable que la sienne aurait peut-être dû mieux peser ses paroles, mais les hommes qui s'occupent surtout d'idées générales sont étonnamment capables de ces fautes de détail. M. Bréval était du nombre.

Le lendemain un nouvel incident vint donner l'assaut au bon

vouloir renaissant de M^{lle} Mouton. C'était après le déjeuner, le coupé était à la porte, M. Bréval n'était pas occupé ce jour-là et il avait proposé à sa cousine et à Lucie de les mener à Caen pour faire connaître à la jeune fille les belles églises qui abondent dans cette ville. M^{lle} Mouton avait refusé, craignant l'humidité de l'automne pour ses rhumatismes, Lucie hésitait, veillant avec soin à tout ce qui pouvait froisser sa vieille compagne. Celle-ci trancha la difficulté.

— Ma chère enfant, du moment que Jean vous le propose, vous devez y aller.

— Je n'aime pas à vous laisser seule.

— Ma chère Lucie, quand Jean a envie d'une chose, vous devez toujours la faire.

Le ton était si péremptoire que la jeune fille n'hésita plus. Elle partit d'un pas joyeux pour chercher son manteau; quand on est jeune, toutes les petites distractions sont bienvenues, et elle redescendait gaiement l'escalier lorsqu'elle vit sur le pas de la porte M. Bréval qui enfilait tranquillement un paletot gris assez court par-dessus un paletot brun plus long. M^{lle} Mouton manifestait pour la centième fois à son cousin sa désapprobation de cet arrangement peu classique, et pour la centième fois M. de Bréval n'en tenait nul compte. Lucie avait déjà remarqué plusieurs des petites originalités de son hôte, et elle regardait en souriant, sans mot dire, le bord du paletot brun qui dépassait le gris. M. Bréval suivit la direction de son regard.

— Mon paletot vous choque, vous aussi? dit-il en riant à la jeune fille.

— Je ne puis pas dire que ce soit très joli.

— Joli! Voilà bien les femmes, elles sont toutes les mêmes! Les paletots ne sont pas faits pour la beauté, ils sont faits pour la chaleur, et celui-ci m'était plus commode à mettre par-dessous!

— On a l'habitude de mettre les vêtements les plus longs par-dessus!

— L'habitude! la coutume! qu'est-ce que cela me fait, si on a tort. En fait d'habillements rien n'est joli que ce qui est commode, et je vois que vous êtes aussi un des moutons de Panurge qui n'apprécient que ce que d'autres ont fait avant eux. Mais, puisque tout le monde est contre moi, je cède, et je vais devenir un joli cœur, tiré à quatre épingles.

Lucie riait de tout son cœur des objurgations terribles dont elle était l'objet. M^{lle} Mouton souriait d'un sourire un peu contraint que son cousin remarqua. Un éclair lui traversa l'esprit.

— Sois contente, Annette, tu as enfin vaincu! J'ai mis du temps à céder, mais tu vois que tu l'as emporté.

La vieille demoiselle ne répondit que par un signe de tête, et rentra dans le salon. Elle savait bien que ce n'était pas elle qui avait vaincu, et Lucie Lavoisy lui paraissait de nouveau être de trop dans la maison.

IV

Lucie était-elle tout à fait heureuse? Ses bons hôtes s'en flattaient, et si la mort d'un père et le vide qu'elle entraîne pouvaient s'oublier, la jeune fille eût pu au bout de six mois croire qu'elle était née dans la famille qui l'avait recueillie. Malgré les petites jalousies qui se réveillaient de temps en temps, M^{lle} Mouton en était venue à croire qu'elle avait de tout temps connu et apprécié Lucie, et elle n'était pas fort éloignée de se figurer qu'elle avait poussé son cousin à la prendre chez lui.

« Je savais bien que cela le dérangerait un peu au commencement, se disait-elle; mais maintenant qu'il y est habitué, il ne pourrait plus guère se passer de Lucie. »

Un pareil oubli et une semblable transformation du passé peut sembler étrange, mais quiconque observe un peu la nature humaine; ne fût-ce que dans son entourage immédiat, a assisté à ce genre de métamorphose et à des transformations d'opinions si inconscientes, que leurs possesseurs nient de bonne foi en avoir jamais exprimé d'autres.

Vous allez chez des amis perdus de vue depuis quelques années, on cause et le hasard amène dans la conversation un sujet sur lequel vous aviez beaucoup discuté jadis. Tout à coup, à votre grand étonnement, vous vous apercevez que les rôles sont changés, et que tandis que vous soutenez le même thème qu'autrefois (du moins vous le croyez), votre interlocuteur a fait un si vaste mouvement de conversion dans votre propre sens qu'il vous a laissé bien loin derrière lui.

— Mais je croyais, mon cher ami, qu'il y a cinq ans vous étiez de l'avis contraire.

— Moi, comment donc? Jamais de la vie! J'étais peut-être un peu moins convaincu qu'aujourd'hui, mais au fond j'ai toujours pensé de même.

Il a si bien changé, qu'il ne se rappelle même plus avoir jamais eu l'opinion absolument opposée.

Malgré le changement survenu en M^{lle} Mouton, malgré toute la bonté dont Lucie était l'objet, en dépit de son regard serein, elle cachait au fond de son cœur des pensées et des perplexités qu'elle n'aurait voulu confier à personne. M. Bréval l'avait très peu questionnée sur le passé, sauf en ce qui touchait à son père; M^{lle} Mouton,

plus curieuse, avait appris bien des petits détails de la vie de la jeune fille ; mais, sans se rendre bien compte de la raison qui la faisait agir, jamais M^{lle} Lavoisy n'avait prononcé le seul nom qui fût profondément gravé dans sa mémoire, et qui évoquait constamment devant ses yeux un problème toujours insoluble : « Comment se faisait-il que Louis Conneau fût parti pour l'Amérique sans lui exprimer de vive voix ce que ses yeux lui avaient dit souvent ? S'il ne l'aimait pas, comment avait-elle pu se tromper à ce point ? Le cœur de la jeune fille, bien qu'elle cherchât à se faire illusion sur elle-même, portait comme une trace de brûlure le sentiment amer d'avoir aimé sans retour, et la proportion de l'orgueil blessé était bien petite en comparaison de la douleur cuisante qui se réveillait trop souvent malgré ses efforts pour oublier.

« Il doit avoir vu, se disait-elle, j'ai peur qu'il n'ait vu ; j'étais si stupidement émue quand il m'a donné mes pauvres violettes. Et s'il a vu ce que je pensais et qu'il soit, quand même, parti sans me donner signe de vie, ni alors ni depuis un an, c'est qu'il ne m'aimait pas et que je me suis trompée. Je l'aurais cru impossible ! Non, c'est impossible ! il m'aimait ! je le sais. Seulement il ne m'aime plus. »

Et d'un mouvement brusque et passionné Lucie se leva, ouvrit tout grand un tiroir et dans le fond, d'une main redevenue tout à coup très douce, elle prit, comme si elle touchait une créature vivante, une petite boîte qu'elle ouvrit lentement. Elle contenait trois pauvres petites violettes... Lucie les regarda, les yeux brillants de larmes subites, les lèvres serrées.

— Peut-on être idiote comme moi ? marmotta-t-elle, avoir aussi peu de respect de soi-même ? A la première occasion, je jeterai ces violettes.

Mais l'occasion n'était pas encore bonne, paraît-il, car les trois petites fleurs desséchées retournèrent dormir dans leur boîte. Quand l'occasion est-elle bonne pour détruire des gages d'amour qu'on ne croit pas pouvoir remplacer ? Combien le cœur n'est-il pas habile à se donner le change et à se fournir à lui-même des excuses !

Tandis que la jeune fille, malgré l'amertume de ses pensées, ne pouvait s'empêcher d'évoquer le passé, la vieille demoiselle méditait sous son bonnet de tulle et derrière ses lunettes des projets dont elle réussissait mal à se cacher à elle-même le but secret : elle voulait marier Lucie !

Après avoir bien réfléchi, bien pesé, bien mûri ses plans, M^{lle} Mouton s'arma un jour en guerre. Il s'agissait d'attaquer M. Bréval. M^{lle} Mouton sentait grandir en elle depuis quelque temps un esprit d'initiative dont elle ne s'était jamais doutée ; cepen-

dant son cousin lui en imposait et ce fut le cœur un peu tremblant qu'elle ouvrit le feu :

— Crois-tu, Jean, que Lucie ait chance de se marier?

M. Bréval était debout devant la cheminée, en un instant il saisit sous ses bras les deux pans de sa redingote et s'éleva sur la pointe de ses pieds. Sa cousine connaissait ses habitudes, cet indice de préoccupation et de vivacité lui était familier. Elle regretta d'avoir parlé. Son cousin se penchait en avant.

— Tu dis, Annette?

— Je me demande si Lucie ne serait pas plus heureuse en se mariant?

— Qu'est-ce que ça me fait?

— Je sais bien que cela ne te fait pas grand'chose (oh! l'hypocrisie féminine!), mais il me semblait que nous pourrions l'aider à se marier, en invitant ici quelques jeunes gens de temps en temps!

M. Bréval était redescendu sur ses talons et remonté sur la pointe des pieds, pendant que M^{lle} Mouton démasquait ses batteries. Ses yeux intelligents et scrutateurs étaient fixés sur sa cousine, il ne parlait pas. A quoi pensait-il? Quelle bombe allait éclater? M^{lle} Mouton tremblait malgré son nouveau courage. Enfin il parla, et avec une douceur calculée :

— Ma chère, je trouve que tu es bien âgée pour tant penser au mariage!

Pauvre cousine Annette!

— Au mariage, moi! Mais Jean, je te parle de Lucie... de marier Lucie!

Elle crut vraiment que son cousin perdait la tête.

— De ton mariage ou de tout autre... je trouve la préoccupation inutile et même un peu ridicule, ma chère. Nous n'en parlerons plus, c'est entendu.

Et jamais Annette Mouton n'osa plus aborder le sujet.

V

« A quoi bon, mon Dieu! Depuis trois mois que je cherche à n'y pas penser, ai-je fait un seul pas? Et à mon âge! Près de cinquante ans! Je n'ai pu avoir cette jeune fille dans la maison, vivre de la même vie, jouir de sa présence sans en devenir amoureux? Ou!, amoureux, comme un pauvre petit jeune homme de vingt-cinq ans! J'ai pourtant cherché, Dieu m'est témoin, cherché à vaincre cette folie... cette si douce folie!... »

M. Bréval était dans son cabinet de travail, accoudé sur son

bureau, la tête dans ses mains. Son visage était bouleversé par la violence de son émotion, par l'étrange douceur d'aimer qu'il avait si peu connue et qu'il sentait se glisser dans ses veines. Mon Dieu, comme c'est bon, et dire que c'est insensé !

« Pourquoi cet amour est-il venu me troubler, continua-t-il en se levant avec une sorte de rage pour marcher à pas pressés dans la chambre. J'avais passé l'âge où l'on aime, j'en ai fui les périls et j'ai fermé les yeux à ses douceurs ! Je me suis consacré, je me suis dévoué à ma tante et à ma cousine. J'ai remplacé l'amour par l'amitié, le vin par le lait, ... par la tisane ! » Et il frappait violemment sur la table. « Et tout cela pourquoi ? Pour qu'à cinquante ans je sois encore aussi accessible à la passion, pour que je me sente grisé, terrassé ainsi ! Quelle faiblesse ! quelle aberration ! »

Jean Bréval se révoltait contre lui-même, et son esprit luttait et bataillait contre toutes les sensations nouvelles qui l'enveloppaient comme un manteau de feu. Ah ! comme on trompe mal la nature et comme il est plus sage d'être fou à l'heure de la folie, d'être jeune et d'aimer à l'heure de la jeunesse ! Jean Bréval expiait l'égoïsme de sa tante, qui l'avait empêché de se marier, et qui, tout en cherchant, ainsi que sa fille, à le rendre heureux auprès d'elles, n'avaient jamais voulu se rendre compte de ce qui pouvait lui manquer. Et pourtant toutes deux l'aimaient, mais mal, comme on aime souvent en ce monde !

« Elle est si douce, si charmante, tellement tout ce qu'une femme doit être, sans en excepter une certaine faiblesse bien naturelle, et qui ajoute encore au bonheur de la protéger. Assez instruite et intelligente pour comprendre ce qu'on lui explique et pour qu'on trouve du plaisir à combler les lacunes de son esprit. La fille de Lavoisy aurait pu être plus remarquablement intelligente, mais, quant à moi, je l'aime telle qu'elle est. Je voudrais, oh ! je voudrais !... »

Un léger coup frappé à la porte fit tressaillir M. Bréval ; il connaissait cette manière de frapper, et un frisson parcourut tous ses membres. Une tête parut dans l'entre-bâillement de la porte.

— Monsieur, M^{lle} Mouton fait demander si vous oubliez notre lecture ?

— Oublier, ma chère enfant, moi oublier ? Je suis donc en retard ?

— D'une petite heure (et Lucie riait gaiement). On nous a prêté des pièces de théâtre, charmantes, paraît-il, et nous avons besoin de vous pour nous les lire. M^{lle} Mouton n'en connaît pas une seule, et elle en a tiré une au sort qui vous attend sur la petite table.

Jean Bréval s'était emparé du bras de Lucie, qu'il passa sous le sien pour descendre l'escalier.

« Ah ! si cette main était à moi, pensait-il, jamais aucune épine

ne l'effleurerait, jamais aucune douleur n'oserait l'approcher. Jamais un amour de jeune homme a-t-il valu le mien? »

Au salon, M^{lle} Annette était assise près de la lampe, et le léger tulle de son bonnet jetait des ombres transparentes sur ses joues et ses mains. Elle paraissait ainsi très paisible et très bonne, elle tendit à son cousin une petite brochure.

— Voici, Jean, la pièce que le sort nous a indiqué pour ce soir : *L'Été de la Saint-Martin*. On dit que c'est joli. Mais qu'as-tu? Tu as fait peur à Lucie.

Jean Bréval avait, en effet, violemment tressailli, et lâchant le bras de la jeune fille, il avait soudainement porté ses deux mains à son visage. Il les retira aussitôt, alla brusquement à la fenêtre et l'ouvrit. Les deux femmes le regardaient avec inquiétude.

— Etes-vous souffrant? demanda Lucie en se rapprochant et posant doucement une main sur son bras.

— Non, non! et M. Bréval prit entre ses mains un peu tremblantes les mains de Lucie. J'avais seulement besoin d'air. Fermons la fenêtre. Quant à cette pièce, ajouta-t-il, en revenant près de la table et cherchant à parler avec calme, nous ne la lirons certainement pas.

— Tu la connais? Est-elle mauvaise?

— Je la connais.

M. Bréval respirait rapidement et profondément, comme pour se soulager.

— Je la connais et c'est une des plus sottes pièces que j'aie jamais lues.

(Si seulement ces deux femmes voulaient se taire et n'en pas demander plus long!)

Mais Lucie persistait :

— C'est grand dommage. M^{me} Maupoint disait que c'était charmant. Quel est donc le sujet?

Jean Bréval, les narines gonflées, serrait violemment les bras de son fauteuil.

— Le sujet est bien simple! On y tourne en ridicule l'amour sénile d'un vieillard pour une enfant. On l'a peut-être trouvé drôle, car la pièce a eu beaucoup de succès. Quant à moi, je n'aime pas ce genre de plaisanterie, et je n'apprécie pas qu'on prenne les souffrances comme sujet de gaieté. Cette pièce a été sûrement écrite par un homme jeune qui n'avait jamais rien éprouvé de sérieux. Allez, les larmes de sang ne sont pas matière de joie. Voilà le cas que j'en fais de cette pièce!

Et, d'un revers de main, la brochure fut lancée au milieu des flammes du foyer.

— Elle n'était pas à nous, s'écria M^{lle} Mouton un peu pâle.

Lucie fixait sur l'ami de son père des yeux interrogateurs et légèrement inquiets. Quelle question se posait-elle? Quelle vague préoccupation faisait naître en elle la violence d'émotion à laquelle elle assistait. M. Bréval regardait brûler les feuilles de papier, où les caractères imprimés apparaissaient brillants sous l'action du feu. Enfin il poussa un profond soupir.

— J'en achèterai une autre pour M^{me} Maupoint, dit-il, répondant après coup à l'exclamation de sa cousine. Quant à moi, continua-t-il en changeant de sujet, je ne sais vraiment si je me fais vieux sans m'en apercevoir, mais je trouve le langage actuel de beaucoup de gens jeunes suprêmement désagréable.

— Tu n'es pas vieux! s'écria avec chaleur M^{lle} Annette, et la plupart des hommes de quarante ans que je connais ont l'air plus âgé que toi. Tu n'es pas chauve, tu es très droit, et tu n'es ni gras ni maigre.

La vieille demoiselle avait raison, Jean Bréval avait l'air de dix ans plus jeune que son âge, mais son rire un peu forcé en écoutant l'éloge de sa cousine ne l'empêcha pas de scruter le visage de Lucie : « Le trouvait-elle vieux, elle? »

— Je cause souvent avec des jeunes gens, reprit-il, et je ne puis me faire à la transformation du langage et à son exagération. Tout ce dont on parle et qui est un peu drôle est « tordant » ou « roulant ». Le mot de « chic » passe déjà pour tout à fait antiquaille, et rien ne m'ôte l'envie de rire comme d'entendre dire qu'une pièce de théâtre est « tordante ». En vérité, la colère me monte souvent aux lèvres, car j'ai déjà remarqué que toute cette exagération de langage était fort souvent au détriment de la profondeur des sentiments. Autrefois, on riait tout autant de fait, et on parlait moins de se « tordre » et de se « rouler ». Que voulez-vous? Les jeunes gens font tant en paroles qu'ils sont blasés quant à la réalité. C'est insupportable.

— Croyez-vous que de notre temps on ne sente pas profondément?

— Dieu m'en garde; mais ce que je dis, c'est que tout est beaucoup plus sujet à la mode, et que les sentiments personnels en souffrent. Ils sont profondément ennuyeux, tous ces petits jeunes gens qui se « tordent » de compagnie et qui n'ont dans la tête que quatre idées toutes pareilles, faites sur le même moule. J'aime les individualités, et, sans croire qu'on soit plus sot ou moins intelligent aujourd'hui qu'il y a vingt ans, j'aspire au moment où, par un revirement de la mode, on ne trouvera plus les choses « tordantes » ou « roulantes », à condition pourtant qu'on n'emploie pas une autre expression tout aussi exagérée.

— J'espère bien ne m'être jamais servie d'aucune de ces expressions criminelles. Je les connaissais à peine.

— Vous, vous n'employez jamais d'expressions malsonnantes!

Et Jean Bréval profita de ce que Lucie baissait les yeux sur son ouvrage pour laisser longuement errer sur elle un regard plein de tendresse.

— ... Mais, dites-moi donc s'il n'est pas insupportable de voir des jeunes gens doués d'une intelligence parfois au-dessus de la moyenne et qui se laissent ainsi tromper par les apparences. Le « chic » ! Je vous assure qu'il y a des gens (j'en connais) qui commettront des actions presque malhonnêtes parce que « c'est chic », et une foule d'autres qui omettront de faire ce qu'ils doivent parce que la chose se trouve « n'être pas chic ». J'éprouve beaucoup des sentiments du Misanthrope de Molière. J'ai horreur du faux, du clinquant, en langage aussi bien qu'en bijoux, et les imitations en tous genres ont beaucoup trop de cours de nos jours.

— Il me semble entendre mon père, murmura Lucie, les yeux perdus dans l'espace; il avait la même horreur que vous de toute espèce d'affectation.

M. Bréval se leva vivement; pourquoi ce rapprochement lui était-il pénible? Il ne s'en rendait pas bien compte, mais, au fond, il ne tenait pas à se rappeler qu'il était de la génération du père de Lucie.

Pendant toute la soirée, M^{lle} Mouton n'ouvrit pas la bouche. Seulement, lorsqu'on se sépara, elle prit dans les deux siennes la main de son cousin :

— Mon pauvre Jean! murmura-t-elle, comme en se parlant à elle-même.

M. Bréval fit semblant de ne pas l'entendre. Il se répéta « pauvre Jean », mais il suivait des yeux la silhouette de la jeune fille, qui montait l'escalier. Une grande vague d'amour envahissait son cœur, une immense tendresse pour la femme isolée, pour laquelle il eût semblé facile de répandre son sang, de donner sa vie, surtout lorsqu'on est jeune. Les personnes qui ne le sont plus prodiguent moins les protestations; peut-être se rendent-elles mieux compte de ce que c'est que de donner sa vie. Et Jean Bréval sentait qu'il donnerait bien plus que sa vie, qu'il donnerait son bonheur pour Lucie. Cette pensée d'un dévouement immense qui l'avait envahi en voyant la jeune fille s'éloigner l'importuna pendant un moment. Il passa sa main sur son front en rentrant chez lui, comme pour la chasser. « Demain je parlerai, se disait-il; demain je saurai! Mon silence ne lui ferait aucun bien, il n'y a aucun dévouement à se taire, et moi je serais!... mon Dieu! je ne pourrai jamais être aussi heureux! »

La nuit se passa agitée et troublée, le matin vint.

« Je vais tout risquer d'un seul coup, se dit Jean Bréval en ouvrant les yeux. Ne suis-je pas un insensé? Notre vie est heureuse et calme, je jouis constamment de sa chère présence. Peut-être vais-je tout bouleverser! Si elle allait partir et nous quitter! Grâce à Dieu, elle n'a plus aucun membre de sa famille. Positivement, je deviens un misérable; je spécule sur son isolement; et cependant Dieu sait si je voudrais la contraindre en aucune façon. Il faut, il faut que je parle. »

Dix heures sonnent à la pendule du salon. M^{lle} Mouton est assise à son petit bureau et fait des comptes; Lucie est à genoux devant le feu et tisonne d'un air distrait. M. Bréval est déjà entré une fois, il a pris un livre sur la table, a fait le tour de la chambre, et est ressorti. Il se sent la gorge sèche et le sang à la tête; il remonte à son cabinet, s'assied devant sa table le front dans ses mains, puis se relève en appuyant lourdement la main sur une pile de papiers :

— Je n'ai jamais été aussi lâche en ma vie, se dit-il, avec un sourire de pitié.

Il redescend au salon. M^{lle} Mouton est toujours là; le silence règne, Lucie n'a pas bougé. Jean Bréval se sent les mains glacées et se dit que s'il devait parler, il en serait incapable. Il remonte une seconde fois.

« Je vais lui faire demander de venir, se dit-il, en pressant le bouton de la sonnette, il faudra bien alors que ma lâcheté s'en aille. Elle ne sera pas étonnée, elle vient si souvent dans ce cabinet. J'aimerais mieux qu'elle fût un peu étonnée!

Un tourbillon de pensées rapides comme l'éclair se succèdent dans le cerveau de Jean Bréval, l'amour, la crainte, l'attente, et un espoir... très petit... mais si doux, si pénétrant qu'il semble presque impossible à supporter.

Voilà Lucie; un « Vous me voulez, Monsieur? » tout banal. « Mon Dieu!... tu sais, mon Dieu, si je la veux! »

— Oui, Lucie... j'ai à vous parler. Asseyez-vous ici près du feu. Mes mains sont gelées? — C'est possible, je ne le sens pas. — Lucie, voulez-vous m'écouter?

— Vous écouter? mais naturellement.

Et la jeune fille eut un petit éclat de rire qui lui sembla à elle-même un peu forcé. La profonde émotion est un fluide communicatif. Lucie avait tressailli, elle redoutait... elle ne savait quoi... mais elle sentait bien qu'il allait se passer quelque chose de grave.

— Lucie, vous ne devinez pas... vous n'avez aucune idée de ce que je veux vous demander? Non, ne me retirez pas vos mains, j'ai besoin de les tenir.

Les paroles sortaient courtes et saccadées; M. Bréval se sentait comme étranglé, et ses yeux pleins d'une supplication à la fois humble et ardente ne quittaient pas le visage de la jeune fille.

— Lucie, nous avons cherché à vous rendre heureuse ici depuis bientôt un an, n'est-ce pas?

— Oh! oui, je vous suis si reconnaissante!

— Lucie, vous m'avez rendu en double tout ce que je pouvais faire pour vous. Mais... ce n'est pas assez... Lucie, il me faut plus encore. Si votre père avait vécu...

— Il m'avait bien dit que vous seriez un père pour moi!

— Oh! pas un père, Lucie! pas un père!

Ces paroles étaient un vrai cri déchirant dans son amertume. Elles transpercèrent la jeune fille comme une épée, elle avait compris.

— Je sentais bien qu'il allait y avoir de la souffrance, murmura-t-elle.

— De la souffrance! s'écria M. Bréval, pour qui? Je n'en veux plus! J'ai trop souffert depuis que je vous aime sans le vouloir. Lucie, vous pouvez me rendre heureux, plus heureux que ne le serait aucun jeune homme. Je vous aime comme aiment ceux qui n'ont jamais aimé, comme le pèlerin du désert qui mendie un peu d'eau. Non... ne répondez pas encore! Ecoutez! je veux que vous écoutiez d'abord! Je ne veux pas qu'il vous soit si facile de dire non! Dieu sait si j'ai jamais eu l'intention de vous aimer. Je vous ai amenée ici comme un père, oui, un père; ce terme qui me fait horreur à présent. Et puis je vous ai aimée tout doucement, c'était comme un petit feu brillant qui réchauffe, et puis qui... tout à coup... vous brûle. O Lucie, je serais si heureux! soyez ma femme! Attendez encore un instant pour répondre, je ne veux pas que vous me disiez déjà non! Encore une minute. Je crois vraiment que vous seriez heureuse! Je ne suis plus tout jeune, mais je ne suis pas égoïste, moins égoïste que les jeunes, je vous assure; je ne vous demande que de vous laisser aimer. Ah! vous ne savez pas ce que c'est que l'amour!

La jeune fille s'était levée; c'était elle maintenant qui pressait entre les siennes la main de M. Bréval.

— Je crois malheureusement que je le sais, murmura-t-elle tout bas.

Il sembla que la foudre venait de tomber entre les deux interlocuteurs. La transformation du visage de Jean Bréval était effrayante; les yeux de Lucie, d'abord profondément tristes, se chargèrent de frayeur.

— Vous aimez quelqu'un! et je ne le savais pas! s'écria-t-il.

— Pourquoi l'auriez-vous su? demanda Lucie en relevant la tête avec fierté.

— Oui, vous avez raison; mais je suis fou comme un homme qu'on torture. Etes-vous fiancée?

— Non.

— Quand vous a-t-il parlé de son amour?

— Jamais!

La tête de Lucie était baissée sur sa poitrine, les larmes l'aveuglaient; son compagnon la fit doucement asseoir.

— Vous devez vous tromper, dit-il très bas.

Ses yeux avaient perdu leur effrayant regard d'animal aux abois; une faible lueur d'espoir y brillait de nouveau. Elle répondit aussi à voix basse :

— Pourquoi? Pourquoi voulez-vous que je me trompe?

— Sur vos propres sentiments. Une jeune fille aime bien rarement un homme qui ne lui a pas demandé son amour. Vous êtes fière; ajouta-t-il avec véhémence, je ne vous reconnâtrai pas là. Vous avez ressenti une préférence, et vous l'avez prise pour de l'amour.

Pauvre Lucie! que pouvait-elle répondre? Aimer sans qu'on vous ait demandé votre amour! oh! la douleur inouïe, oh! l'humiliation! Elle était fière, comme on le lui disait, mais il eût fallu plus de courage qu'elle n'en avait pour affirmer bravement ses sentiments. D'ailleurs était-elle bien sûre elle-même que ce qu'elle ressentait fût de l'amour, et M. Bréval continuait de répéter avec véhémence : Vous vous trompez! Je vous assure que vous vous trompez!

Peu à peu, à force de questionner la jeune fille, il finit par lui faire avouer tout ce qui s'était passé entre elle et Louis Conneau. Que s'était-il passé? Peu de chose. Rien. Alors qu'il s'agissait de trouver des faits, Lucie était étonnée elle-même du peu qu'elle trouvait à dire à ce confesseur improvisé. Et pourtant! pourtant... qui peut raconter l'histoire des serremments de mains, des longs regards, des rougeurs que l'on a ressenties et que l'on a observées avec un battement de cœur sur le visage aimé. Tout cela n'est rien pour le chroniqueur, et pourtant... c'est l'histoire de l'amour.

— Laissez-moi réfléchir, cher monsieur Bréval, dit enfin Lucie se levant en soupirant avec lassitude, les mains molles, la tête confuse. J'ai besoin de me reprendre. Je ne sais ce que je dois faire; et pourtant je voudrais faire mon devoir. Mon père disait autrefois que le devoir m'était facile; je voudrais en être sûre et y voir clair.

— Réfléchissez, mon enfant; je ne vous presse pas, — et Jean Bréval ouvrait lui-même la porte. — Vous me parlerez quand vous voudrez.

Je serai patient. Seulement n'oubliez pas... que la vie est courte et que j'ai eu bien peu de bonheur...

VI

Lucie avait demandé le temps de la réflexion, et, seule en face d'elle-même, elle s'étonna pour la première fois de la facilité avec laquelle elle avait parlé à M. Bréval de ses sentiments les plus intimes, des pensées qu'elle osait à peine jusque-là s'avouer à elle-même.

Elle s'étonnait à tort. Les grandes émotions, comme les grandes passions, commandent le respect et même l'obéissance. En leur présence, on ne s'appartient plus, et la violence de l'émotion entraîne avec elle tous les petits sentiments de convention. Rien ne reste debout que ce qui est grand et simple. Lucie n'aurait pas plus songé à refuser à M. Bréval les explications qu'il lui demandait dans sa souffrance, qu'elle n'aurait songé à torturer un insecte à sa merci. Il n'y avait plus de jeune fille modeste rougissant de son amour, il n'y avait plus qu'un homme et une femme en face l'un de l'autre, grands, l'un de sa passion, l'autre de sa pitié!

Lucie ressentait une immense pitié et un grand respect pour celui qui l'avait recueillie alors qu'elle était seule au monde, pour celui qui l'avait entourée d'affection, qui lui avait donné tous les comforts de l'existence, et cela avec tant de délicatesse que jamais elle ne s'était sentie gênée en acceptant. Il offrait largement et simplement, on pouvait accepter simplement aussi. Elle éprouvait pour M. Bréval une profonde affection, et l'habitude qu'avait M^{lle} Mouton de considérer son cousin comme le centre de tous les intérêts et comme le résultat de toutes les perfections avait peu à peu fait naître en Lucie une impression analogue. Elle lui devait tant, elle éprouvait pour lui tant d'affection et une si vive reconnaissance : pouvait-elle lui refuser ce qu'il demandait, son devoir n'était-il pas de se consacrer à lui? Louis Conneau ne lui avait jamais rien demandé, elle n'avait aucun devoir envers lui; depuis deux ans qu'il était parti, il ne lui avait pas donné signe de vie : peut-être parviendrait-elle à étouffer le sentiment qu'elle éprouvait et que M. Bréval lui assurait n'être pas de l'amour.

— Mais jamais, jamais, je ne l'aimerai comme il m'aime, je le sens bien, se répétait-elle.

Deux jours s'écoulèrent. M. Bréval était patient comme il l'avait promis, il songeait tant à la jeune fille et si peu à lui-même que cela l'aidait à supporter l'attente. Il la plaignait.

— Elle est jeune, elle croit avoir aimé, la pauvre petite! A son âge, on a plus de peine qu'au mien à accepter la souffrance et le souci.

Si elle veut le permettre, je lui donnerai tout le bonheur qui sera en mon pouvoir; je me ferai jeune pour elle; je n'existerai plus que par elle, pour son bonheur. Je me sens des capacités de dévouement inouïes, inépuisables. Je ne sais ce qu'elle pourrait me demander qu'il me fût pénible de lui accorder, sauf le renoncement à elle-même.

Malgré son affection et sa reconnaissance, Lucie hésitait encore. Elle se sentait parfois envahie par une profonde tristesse à l'idée d'épouser M. Bréval; il lui semblait qu'elle renonçait ainsi à quelque chose. Elle ne savait pas bien à quoi, puisque Louis Conneau ne l'aimait pas; c'était quelque chose de vague, de lumineux, d'éblouissant, d'une douceur infinie, d'une force étrange. Peut-être était-ce l'amour? Elle ne connaîtrait pas l'amour...

— Il le connaît, lui, je le sens bien! Mais jamais je n'éprouverai pour lui ce qu'il ressent pour moi.

L'idée lui vint enfin de consulter M^{lle} Mouton. Peut-être me dira-t-elle que l'affection ne suffit pas. Il est si bon, si profondément excellent et dévoué? Qui pourrait ne pas l'aimer? Mais je ne sais si cela suffit pour l'épouser?

M^{lle} Mouton n'avait pas besoin de longues explications; elle aussi avait compris, et pendant ces trois jours elle avait eu le temps de se préparer. Pour la première fois peut-être depuis l'arrivée de Lucie Lavoisy, elle se retrouvait elle-même, et elle remontait à son niveau. L'affection exclusive qu'elle avait consacrée à son cousin, et qui n'avait pourtant jamais ressemblé en rien à de l'amour, avait soudainement fait disparaître les vieux fantômes de petites jalousies qui erraient encore parfois à l'horizon. Ce qu'elle avait prévu était arrivé, c'était un fait accompli. Jean aimait Lucie Lavoisy, et voulait l'épouser, son bonheur était à ce prix. Qui pourrait hésiter?

— Vous l'avez déjà fait attendre trois jours? s'écria-t-elle avec étonnement, après les premières paroles de la jeune fille.

— Ce que j'ai à lui donner est si peu de chose, en comparaison de ce qu'il m'offre, répondit humblement Lucie.

— Ma chère enfant, reprit la vieille dame avec feu, en remontant ses lunettes sur son front, ceci est une affaire à juger par lui. S'il est satisfait de votre affection, cela suffit. Aviez-vous jamais pensé à lui dire non?

Lucie ne répondit pas immédiatement, il lui semblait qu'on lui serrait le cœur dans un étau, et pourtant elle commençait à discerner son devoir clairement, et en éprouvait un certain soulagement.

— J'aurais voulu pouvoir ressentir pour lui ce qu'il dit sentir pour moi, reprit-elle doucement.

— Je ne trouve rien d'extraordinaire à ce que vos sentiments n'égalent pas les siens. Un homme aussi remarquable que lui est supérieur en toutes choses à une jeune fille, en profondeur comme en élévation. Vous ne pouvez pas aimer comme lui.

Lucie ne put s'empêcher de sourire, bien qu'avec un peu [de tristesse, de l'infiniment petite importance que M^{lle} Mouton accordait à ses sentiments.

— Toute femme doit être fière d'être distinguée par un homme comme lui. Je vous réponds qu'il se serait marié bien des fois s'il avait voulu! Pouvoir faire son bonheur et hésiter!... En vérité, Lucie, vous me surprenez.

— Et vous, vous seriez contente?

— Tout ce qui lui convient me plaît. Allez, mon enfant, ne le faites plus attendre. Dieu vous bénisse de le rendre heureux!

A quoi bon, en effet, attendre plus longtemps? et Lucie se levait avec une lenteur qui faisait penser à la lassitude. « Je lui demanderai si ce que je puis lui donner lui suffit, se disait-elle. Il a agi envers moi avec droiture, j'agirai de même envers lui, et s'il veut de moi, je serai pour lui une compagne dévouée. »

Cette fois encore M. Bréval était dans son cabinet, et lorsqu'il entendit frapper, il ouvrit vivement la porte comme s'il l'attendait toujours et à toute heure. Un seul mot « Lucie! » et il lui tendit les bras. Elle recula, comme effrayée; il lui prit doucement les mains.

— Parlez, Lucie, j'ai été patient. Parlez, mon enfant, puisque vous êtes venue.

— Je voulais vous dire..., que si vous me voulez telle que je suis.....

— Si je vous veux, grand Dieu!

— Il faut que vous compreniez la vérité. Et elle hésitait, sentant la puissance de ses paroles sur ce cœur qu'elle remplissait; il faut que vous jugiez si mon affection suffit.

Un frisson glacial parcourut tous les membres de Jean Bréval. Une pensée aiguë et douloureuse lui traversa le cœur: « Avais-je donc pensé qu'elle m'aimerait comme je l'aime? » Il pâlit, mais ses mains pressèrent celles de la jeune fille.

— Lucie, mon amour est tellement grand qu'il suffira pour deux. Vous êtes-vous jamais approchée du feu sans être réchauffée? Vous ne pourrez jamais rester froide auprès de moi.

— Vous savez... ce que je vous ai dit... et Lucie rougissait, je ne pourrai peut-être pas tout de suite oublier... ce souvenir... que vous dites n'être pas de l'amour.

— Soyez ma femme, Lucie, et je n'aurai peur de rien. Que pourra un souvenir devant la force de ma tendresse. Je vous aime,

Lucie, je voudrais pouvoir vous faire comprendre combien.

— J'ai encore... des violettes, reprit la jeune fille en hésitant.

De nouveau la même douleur aiguë traversa le cœur de Jean Bréval.

— Des violettes qu'il vous a données?

— Oui. Je ne pourrais pas encore me décider à les jeter. Mais je le ferai... dès que je pourrai.

Pauvre homme, combien il souffrait! mais il l'aimait et il était fort, cependant il ne put cacher un regard de détresse que Lucie aperçut.

— Mon cœur est plein pour vous d'affection et de reconnaissance, et m'étant promise à vous, mon devoir m'aidera. Si vous le désirez, nous serons fiancés dès aujourd'hui...

— Oui, oui, dès aujourd'hui!

— Mais nous ne nous marierons que lorsque j'aurai pu jeter les violettes.

Oh! la joie immense qui envahit le cœur, l'être tout entier de Jean Bréval, malgré les restrictions de Lucie! Il n'avait pas le temps d'y prendre garde, à ces restrictions. Il l'aimait et elle avait promis d'être à lui. Comme il faisait bon marché de ces frères témoignages d'affection, des violettes et de leur souvenir! Son amour est là, vivant, et si grand, si profond, si puissant qu'il fera naître l'amour chez Lucie. Est-il possible de résister à un dévouement pareil, à une tendresse de tous les instants?

« Oh! je voudrais pouvoir lui *prouver* combien je l'aime! par un acte, par quelque chose de tangible. La vie entière suffira à peine à lui faire comprendre! »

Jean Bréval, pauvre homme! pourquoi appelez-vous ainsi les occasions de dévouement, pourquoi appelez-vous le sacrifice? Prenez garde, la douleur est plus fréquente ici-bas que la joie, et elle entend mieux quand on l'appelle. Taisez-vous, malheureux, et jouissez en paix de votre immense joie et du bonheur qui inonde l'heure présente. Qui sait ce que demain apportera?

Jean Bréval était heureux, profondément, suprêmement heureux. Ses fiançailles avaient été graves, un seul baiser sur le front de la jeune fille. Il ne s'en était permis qu'un, mais ce seul baiser était si plein de passion contenue que la jeune fille tressaillit, et une grande humilité mêlée de tristesse envahit son cœur : humilité de la pauvreté de son affection à côté de l'amour qu'il éprouvait : « Je le rendrai heureux », se dit-elle avec décision; et elle lui donna timidement un baiser qu'il n'osait demander, qu'elle n'aurait pas songé à offrir, sans le vif sentiment de la disparité de leurs affections.

VII

Les jours s'écoulaient doux comme un rêve pour M. Bréval. Le bonheur lui venait tard; c'était un hôte brillant et éblouissant qu'il n'avait pas cherché, qui était venu s'asseoir à son foyer et auquel il avait ouvert les bras d'abord en tremblant, puis avec passion, mais toujours avec respect. Le vrai bonheur est une chose si rare en ce monde; on sent si bien, surtout lorsqu'on ne l'a pas connu jeune, qu'il a de grandes ailes pour s'envoler, qu'on éprouve pour lui une sorte de respect et d'inquiétude.

Jean Bréval n'était pourtant pas inquiet de l'avenir; il se regardait parfois dans la glace se demandant si c'était bien lui qui était si heureux, mais son âme voguait en pleine sécurité. Il sentait son amour si profond, si puissant qu'il ne doutait pas de réussir à rendre Lucie heureuse, et de faire naître en elle un autre sentiment que l'affection et la reconnaissance.

M^{lle} Mouton, qui aurait pu mettre une ombre au tableau, était subjuguée par la violence de la passion de son cousin, et son affection pour lui était trop complète et trop réelle, pour qu'elle n'eût pas souffert avec lui et qu'elle ne se réjouît pas de son bonheur.

« Les hommes sont d'extraordinaires créatures, se disait-elle, et l'amour a une puissance fabuleuse d'idéalisation. J'aime beaucoup Lucie, elle a un caractère charmant et c'est une nature droite qui la poussera à faire son devoir jusqu'au bout; mais qu'a-t-elle d'assez rare pour avoir excité un pareil amour chez Jean, voilà ce que je ne comprends pas. Il n'importe, du reste, puisqu'il est heureux! »

Oui, l'amour est un grand idéalisateur, et Lucie Lavoisy se disait bien souvent que M. Bréval la voyait avec des yeux prévenus. Rien ne saurait être plus parfait que sa conduite à l'égard de la jeune fille. Il ne la pressait ni ne l'obsédait, mais il l'entourait constamment d'attentions délicates, se faisant deviner plutôt que sentir. Il s'était juré de protéger ses pieds de tous les cailloux du chemin, et il trouvait moyen de créer autour d'elle toute une atmosphère d'amour douce et berçante qui l'enveloppait comme d'un manteau. Lucie jouissait de ce grand bien-être de l'âme qui vient d'une confiance absolue dans l'amour qu'on vous prodigue. Elle était heureuse de sentir qu'elle le rendait heureux, si profondément heureux. C'est une grande douceur que de donner le bonheur, et Lucie ne pouvait avoir de doutes sur celui dont elle était la cause.

Si Jean Bréval laissait souvent ses yeux parler éloquemment, sa bouche était habituellement muette. Pour beaucoup parler d'amour,

pour laisser échapper le trop-plein qui déborde, la vague qui inonde, il faut entendre l'écho d'amour se répercuter dans un autre cœur. On dit parfois que l'amour est bavard, qu'il se répète constamment, qu'il n'est jamais las de dire et d'entendre redire les mêmes choses. Oui, l'amour est toujours jeune et il se sent toujours nouveau, mais il faut pour cela qu'il soit partagé, et, au milieu de tout son bonheur, Jean Bréval avait parfois des moments de douleur tantôt vague, tantôt aiguë comme une flèche.

« J'aime seul; elle ne répond pas. Tout ce pauvre grand amour n'a pas d'écho. » Alors il se redressait, pressait instinctivement sa main sur son cœur, comme pour en comprimer les élans. « Patience, se disait-il. Plus tard... peut-être plus tard!... pourquoi être si exigeant? »

Lucie était profondément touchée de cet amour, de cette tendresse constante et contenue qui l'aurait doucement et plus sûrement peut-être que des explosions de passion qui l'eussent encore effrayée. Elle se rapprochait de Jean Bréval, émue jusqu'au fond du cœur de ce dévouement qui perçait dans tous ses actes comme dans ses paroles, et déjà plusieurs fois elle était allée au tiroir contenant les violettes. La première fois, un vif sentiment de crainte lui avait fait refermer la boîte à peine ouverte. Elle avait repoussé le tiroir avec violence, comme pour protéger un être chéri; il lui semblait qu'elle avait été sur le point de commettre un sacrilège. Quelques jours plus tard, elle retourna au tiroir, elle en tira la petite boîte, mit les violettes dans sa main et s'aperçut, en les contemplant, que des larmes tombaient goutte à goutte sur les fleurs. Le sacrifice était encore trop pénible.

Pourtant, les semaines s'écoulèrent; Lucie avait permis que l'on fit dans la maison certains arrangements nécessaires pour l'avenir. Un soir, elle s'aperçut que les yeux de M. Bréval la suivaient partout, dans la chambre, chaque fois qu'elle faisait un pas, et le regard de ces yeux était si triste, si suppliant, que Lucie sentit fondre son cœur. M^le Mouton avait fermé les yeux; Lucie posa doucement la main sur le bras de son ami qui la suivit de l'autre côté du salon.

— Qu'y a-t-il? dit-elle doucement.

— Lucie... les violettes? Oh! quand y aura-t-il assez longtemps? Quand jetterez-vous les violettes?

Elle baissa la tête et ne répondit pas.

— J'ai ce soir une horrible impression que nous jouons avec la vie, que le temps s'enfuit et que je ne suis plus assez jeune pour attendre toujours. Vous avez promis, rappelez-vous...

— Oui, dit-elle à voix basse.

— Je n'aurai de repos que lorsque vous serez ma femme. Jus-

qu'ici j'étais si heureux que l'avenir m'importait peu ; mais depuis deux jours je suis poursuivi d'une idée fixe, de je ne sais quelle ombre qui me semble menacer mon bonheur. Pourquoi attendre plus longtemps ? Jetez les violettes, et fixez une date...

Le son de la voix était si persuasif et si tendre, les yeux qui l'imploraient étaient si suppliants, que Lucie ne se sentit plus la force de résister ; elle se leva avec un petit soupir et se dirigea vers la porte. Deux minutes plus tard elle rentrait, un peu pâle peut-être, mais ferme pourtant, et elle déposa dans la main tendue de Jean Bréval la petite boîte des violettes.

— Tenez, dit-elle, vous pouvez les jeter au feu. Sa voix tremblait un peu.

— Mais s'il vous en coûte trop?...

— Non, mais j'aime mieux que ce soit vous.

Les violettes sont dans le feu, le petit carton pétille au milieu des flammes, il n'y a plus rien, et Jean de Bréval n'ose pas lever les yeux, car il les sent rayonner d'un triomphe et d'une vengeance si réelles qu'il craint de blesser Lucie. Il lui semble qu'il vient de voir consumer son ennemi, l'obstacle à son bonheur.

Un peu plus tard, M^{lle} Mouton se réveille, son cousin se rapproche d'elle et lui dit les yeux brillants de bonheur.

— J'ai besoin que tu te réjouisses avec moi, Annette. Lucie a fixé une date. Nous nous marierons dans moins d'un mois, juste le temps de publier les bans, pendant que Lucie ira faire la visite projetée chez cette amie d'enfance mariée à Paris et qui lui demandait depuis longtemps d'aller la voir. Réjouis-toi, Annette ; je suis trop heureux, rien ne pourra plus s'interposer entre elle et moi !

M^{me} P. SCHLUMBERGER, née DE WITT.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les visiteurs de Paris. Les Dahoméens du Jardin d'acclimatation. Le cosaque Atchinoff. L'impératrice Frédéric. Nos peintres et l'exposition de Berlin. Les courses et le pari mutuel. Le puritanisme de la Chambre et la vertu intransigeante de M. Constans. Encore un krach! — Les pièces mort-nées : *Liliane* et *Passionément*. Gymnase : *Musotte*, par MM. Guy de Maupassant et Jacques Normand. Théâtre-Français : *Mariage blanc*, par Jules Lemaitre. Opéra : *le Mage*, paroles de M. Jean Richepin, musique de M. Massenet. — Théodore de Banville. F. de Boisgobey. Léon Aubineau. Le prince Napoléon.

I

Les spectacles ne chôment jamais à Paris, ni les visites intéressantes non plus. Nous avons eu coup sur coup les Dahoméens du Jardin d'acclimatation, l'impératrice Frédéric et le cosaque Atchinoff. On a voulu contester, mais à tort, à ce qu'il paraît, l'authenticité des sujets du roi Behanzin. Cette petite troupe, composée de guerriers, d'amazones, de féticheurs et de musiciens, arrive bien d'Abomey et d'Yoroba. Les amazones, en particulier, obtiennent un grand succès de curiosité, avec leur corsage et leur diadème de coquillages, leurs bracelets de fer ornés de grelots et de mors, leur fusil à pierre, leur grand sabre et leur petit couteau. Elles ne sauraient précisément rivaliser de charmes avec celles des rives du Thermodon, du moins telles que la mythologie nous les dépeint, mais elles sont d'actualité depuis que nous avons affaire à leur pays; elles ont l'aspect suffisamment féroce, et après leurs évolutions guerrières, elles dansent un ballet dont un chorégraphe pourrait s'inspirer pour l'*Africaine*. On regarde aussi beaucoup les deux féticheurs, quoique ce soient deux bien vilains messieurs. Ils cumulent le métier de médecins, d'apothicaires et même de dentistes, avec celui de devins et de sorciers. Ils débitent des remèdes panachés d'oracles. Ils possèdent des secrets, fabriquent des philtres et des talismans qui valent peut-être bien ceux du docteur Koch et de M. Brown-Séguard. Qui sait si nous n'apprendrons pas un de ces jours qu'ils ont la recette si longtemps cherchée, et non trouvée encore, pour guérir la tuberculose!

Le cosaque Atchinoff, que nous avons jadis bombardé à Sagallo,

vient de faire une apparition dans nos murs, où il a été l'homme du jour l'espace d'un matin, comme dit Malherbe. Il tenait à protester de ses intentions amicales envers nous et de l'injustice du traitement qu'on lui avait infligé. Atchinoff ne parle pas un mot de français, mais il avait des introducteurs et des interprètes, et il donne la main avec la dignité qui sied à un ataman. M^{me} Adam, directrice de la *Nouvelle Revue*, avait organisé dans ses salons une réception en sa faveur, et le *tout-Paris* traditionnel a défilé devant l'ample barbe blonde de cet énigmatique personnage, dont on commençait déjà à faire un héros méconnu, lorsqu'il est arrivé sur son compte des révélations fâcheuses envoyées à la *Novoié Vremia* par un de ses compagnons d'aventure. S'il faut en croire ce faux frère, la troupe d'Atchinoff n'était en réalité qu'une bande de pillards, dont les vols ont commencé sur le bateau où ils avaient pris passage. L'expédition d'Abyssinie ne fut qu'un prétexte, et l'amiral Olry, en bombardant Sagallo, a détruit un vrai nid de pirates. Naturellement Atchinoff proteste avec indignation contre ces calomnies, mais il en est resté quelque chose, et lorsqu'il a reçu de l'ambassade russe l'ordre de quitter la France, son triomphe d'un jour était déjà fini.

Ce n'est pas la première fois que l'impératrice Frédéric visitait Paris depuis la guerre, mais jusqu'alors elle avait toujours gardé le plus strict *incognito*, descendant à l'hôtel comme une voyageuse ordinaire, ne soulevant son voile qu'avec précaution et devant un petit nombre de personnes sûres. Cette fois, au contraire, elle était descendue chez l'ambassadeur d'Allemagne, et son *incognito* officiel ne déguisait sa présence à personne. On avait cru le moment psychologique venu de tenter l'épreuve. Berlin organise une exposition internationale de peinture où l'on tenait à avoir nos artistes. L'empereur avait frayé les voies en nous faisant de courtoises avances : sa correspondance avec le général de Boisdeffre sur la stratégie d'Annibal à la bataille de Cannes ; sa lettre de condoléance sur la mort de Meissonier. De son côté, notre ambassadeur à Berlin s'était chargé de transmettre l'invitation aux peintres français par l'intermédiaire de M. Edouard Detaille. L'assentiment de M. Detaille, qui s'est fait une spécialité du tableau militaire et patriotique, semblait garantir un assentiment unanime : quand l'auteur du *Rêve* et du panorama de Champigny acceptait, qui pouvait refuser ? Or Detaille acceptait hautement ; il considérait même comme une sorte de revanche d'aller « faire saluer bien bas » les pantalons rouges de nos petits troupiers sur les bords de la Sprée. Quelques visites amicales dans les principaux ateliers par la veuve d'un prince qui combattit contre nous sans doute, mais qui passait pour être un ami

de la paix et ne pas être un ennemi de la France, et dont le règne éphémère avait excité tant d'espairs et de regrets, ne pouvaient qu'achever heureusement une œuvre si bien commencée.

En effet, tout alla d'abord à merveille. La population parisienne se montrait, comme elle le fut d'ailleurs jusqu'au bout, — quoi qu'en ait pu dire la *Gazette de Cologne* dans l'accès de fureur qui lui fit baver contre nous de si grossières et épaisses invectives, — d'une discrétion et d'une courtoisie irréprochables, sans empressement ni curiosité de mauvais goût. Les journaux nous apprenaient chaque jour les promenades de l'impératrice, ses visites chez Bonnat, chez Bouguereau, chez M^{me} Madeleine Lemaire. Tout à coup un point noir paraît ; il s'étend et grossit à vue d'œil ; bientôt il envahit tout. Qu'était-il donc arrivé pour produire ce changement à vue ? Des esprits ardents s'étaient indignés de la condescendance des peintres comme d'une sorte de trahison : « Je ne connais, écrivait un journaliste député dans un article sonore comme une fanfare, que deux postures qui conviennent à la France vis-à-vis de l'Allemagne : lui tourner le dos ou lui faire face. Sachons au moins conserver l'une en attendant l'autre. » Quelques artistes opposants, directement ou indirectement sollicités, prenaient aussi la parole, les uns dans des lettres publiques, les autres dans des *interviews* : « J'ai fait le coup de feu contre les Prussiens en 1870, disait l'un ; jamais je n'irai leur demander une récompense. — Que ferez-vous, s'écriaient les autres, si l'empereur, pour mettre le comble à la réconciliation, vous décore de l'Aigle rouge ? » Comme il arrive toujours, une déclaration en entraînait dix ; les têtes se montaient peu à peu ; les souvenirs douloureux de la défaite et du démembrement se levaient de toutes parts. La bruyante Ligue des patriotes, dissoute officiellement, mais qui, paraît-il, n'en existe pas moins toujours sous un autre nom ou peut-être sans nom, entra à son tour en scène en sonnant du clairon ; le funeste Déroulède, l'infatigable et encombrant chevalier qui verserait son sang à coup sûr comme il verse son encre et ses paroles pour reprendre l'Alsace et la Lorraine, marchait à sa tête, la visière levée. Et dès qu'il paraît, tout se gâte. C'est une sorte de *casus belli* en mouvement perpétuel. Il traîne aux pans de sa longue redingote une meute de gymnastes exaltés et de marmitons enthousiastes toujours prêts à crier, suivant les cas : *A Berlin!* ou : *Pas à Berlin!* Solennellement, M. Déroulède alla saluer la statue de Strasbourg et déposer sur le monument d'Henri Regnault, à l'École des beaux-arts, une couronne qu'un subalterne, — du moins il faut le croire, — eut la maladresse de faire enlever, sous prétexte qu'on attendait la visite de l'impératrice.

Celle-ci, de son côté, avait eu le tort de prolonger un peu trop son séjour au milieu d'une population que ces incidents énervaient, sans qu'elle s'en doutât. Son voyage à Versailles, mais surtout sa visite aux ruines de Saint-Cloud froissèrent le sentiment public. Pour la première ville, c'était une susceptibilité excessive, car il y a toute autre chose à Versailles que le souvenir du couronnement de l'empereur Guillaume : le château, le parc et le musée suffisaient largement à justifier sa démarche, et, en fait, elle n'eût produit aucune émotion sérieuse et durable. Il en était autrement de la visite à Saint-Cloud : il y eut là un manque de tact, et c'est le moins qu'on en puisse dire; on le sentit si bien qu'on voulut la nier après coup. Le mal était fait. Nous ne ressemblons point aux Allemands qui, en 1808, pendant l'entrevue d'Erfurt, organisèrent une grande chasse en l'honneur de Napoléon sur le champ de bataille d'Iéna. Par la visite à Saint-Cloud et par l'enlèvement de la couronne d'Henri Regnault, le sentiment patriotique se sentit vraiment blessé dans ses fibres les plus délicates. Le feu était aux poudres : on pouvait craindre l'explosion. C'est un bonheur et c'est un honneur pour nous que, malgré tant de sujets d'excitation, la population parisienne ne se soit pas départie une minute de sa courtoisie envers une femme et que l'impératrice ait pu quitter Paris ouvertement, comme elle l'avait parcouru, sans avoir eu à subir l'affront d'une injure ou d'un sifflet. Ceux même qui la respectaient le plus l'ont vue partir avec un profond soulagement. Mais l'exposition des artistes français à Berlin était enterrée.

Et voilà comme une question purement artistique et industrielle peut être métamorphosée par la force des choses en une question politique et d'un patriotisme aigu. Peu s'en est fallu que nos peintres n'allassent là-bas, comme ils vont à Munich et à Stuttgart sans que personne y trouve à redire, comme y sont allés nos médecins, nos économistes et nos philosophes dans les récents congrès où ils ont dignement représenté la France sans être accusés de la trahir. Il n'y aurait rien eu d'humiliant pour le sentiment national à ce que la supériorité de notre école se fît reconnaître et proclamer à Berlin en 1891, ainsi qu'il l'a été à Vienne en 1873. Je ne dis pas que cette victoire eût valu la reprise de l'Alsace et la revanche de Sedan; pourtant elle n'était point à dédaigner. Mais le courant qui s'est créé en sens contraire a été tellement irrésistible, que les promoteurs même de l'idée, ceux qui s'étaient chargés de la soutenir et de donner l'exemple, ont dû venir les uns après les autres faire amende honorable et que l'ombre de Meissonier lui-même, par la main de sa veuve, a repoussé les avances de l'empereur, en déclarant que « pas un Allemand, depuis la guerre,

n'avait franchi le seuil de sa demeure », et que « jamais il n'eût exposé à Berlin ». C'était bien la peine d'écrire une si belle lettre de regrets !

Sans doute, nous ne sommes pas encore au moment de l'ouverture : d'ici là, les esprits auront le temps de se calmer et quelques-uns pourront revenir sur leur décision d'aujourd'hui, mais ce ne sera plus la même chose : si l'on allait là-bas, il fallait y aller en colonne serrée pour enlever la place d'assaut. Je crois que les Allemands n'auraient pas marchandé les récompenses à nos artistes : ils eussent tenu à leur faire un excellent accueil, comme, l'an dernier, à nos médecins et à M. Jules Simon. Mais ils ont été maladroits à force de vouloir être trop habiles. « Pas de zèle ! » disait ce Talleyrand dont nous avons enfin les *Mémoires* après les avoir attendus cinquante-deux ans et huit mois et demi. Pour avoir eu trop de zèle, on a gâté les choses et créé un conflit dont la malheureuse Alsace-Lorraine a subi aussitôt les dures conséquences et qui a inquiété l'Europe.

La question des paris aux courses, qui a succédé à celle de l'exposition de Berlin, n'a point la même importance, mais je ne sais si, dans un cercle plus restreint et moins respectable, elle n'a pas excité tout autant d'agitation. Les innocents croient que les courses ont été créées pour l'amélioration de la race chevaline ; non, c'est pour l'amélioration des *bookmakers* ; c'est pour donner satisfaction, pour servir d'exutoire à ce besoin de jeu qui est en une foule de gens de toutes classes et de toutes conditions, et que ne suffisent à satisfaire ni le baccarat des cercles, ni les opérations à terme de la Bourse. Dès les premières courses, sous Louis XVI, on a parié sur les chevaux, et le roi lui-même, pour donner une leçon aux courtisans qui hasardaient des sommes extravagantes, engageait un petit écu sur les jambes du favori. Aujourd'hui, c'est bien autre chose : le jeu aux courses, sous la forme du pari mutuel, est devenu dans une moitié de la population une véritable frénésie ; il remplace la loterie disparue, et Frascati, et le 36 du Palais-Royal, et le passage Radziwil, et la rue Quincampoix. Il a créé autour de Paris une zone dangereuse et malsaine, en déroulant dans toute la banlieue comme une ceinture aux mailles serrées d'hippodromes suburbains qui n'ont pas d'autre raison d'être que le jeu, et qui attirent, presque chaque jour, une population interlope et suspecte. Mettons à part, si l'on veut, les réunions de Longchamp, de Vincennes, d'Auteuil et de Chantilly, organisées par les trois grandes sociétés de courses qui s'intéressent sérieusement à l'élevage : on y joue aussi, mais on y fait autre chose, et les bénéfices ont une destination sérieuse. Nous parlons des turfs ouverts par des

industriels souvent peu scrupuleux, dont l'amélioration de la race chevaline est le plus léger des soucis et qui n'occupent pas moins de 200 journées par an sur le calendrier du sport. Il y grouille un monde spécial et extrêmement mêlé, qui ne brille point par une délicatesse extrême de sentiments ni de manières, et où les gommeux, les *gentlemen* exotiques, les rastaquouères coudoient les concierges, les valets de chambre, les garçons coiffeurs et les garçons de café. Il faut voir passer sur les boulevards les grands breaks à postillons bariolés faisant claquer leurs fouets et racolant avec des cris rauques leur clientèle spéciale.

Le pari mutuel, sans être reconnu par la justice, était toléré, sinon formellement autorisé par le gouvernement, puisque le ministère de l'intérieur prélevait sur ses bénéfices une part réservée à l'Assistance publique. Il fermait les yeux, et il ouvrait la main. M. Constans a voulu régulariser la situation, et il s'est adressé à la Chambre, qui, prise d'un grand accès de pudeur, s'est avisée tout à coup que le pari mutuel est un jeu, que la passion du jeu est un vice funeste et dangereux et que le respect de la morale ne lui permet pas de reconnaître officiellement ce vice. — « N'est-ce que cela? » a répliqué aussitôt M. le ministre de l'intérieur. Ne vous gênez pas! Je suis ici pour exécuter la volonté de la Chambre. Qu'elle l'exprime nettement, et j'y tiendrai la main sans faiblir. Vous voulez proscrire les paris : rien de plus simple, et je vous réponds de traquer les parieurs et de les exterminer. »

Et il l'a fait comme il l'avait dit. Ah! vous voulez de la vertu! Comment donc! M. Constans est votre homme. Il va vous en fourrer jusque-là, si j'ose m'exprimer ainsi. A puritain, puritain et demi. Si bien que la Chambre, stupéfaite et un peu gênée d'être prise si rigoureusement au mot, s'est mise à protester timidement qu'elle ne l'entendait pas ainsi, qu'elle n'en exigeait pas tant, qu'elle était toute prête, pour sa part, à se montrer aussi tolérante que par le passé, pourvu qu'on ne lui demandât rien de plus et que le ministre continuât à prendre la chose sur lui. Mais M. Constans, moraliste austère et farouche : « Non, non, pas de compromis, pas de faiblesse! Vous avez voulu de la vertu; je ne vous la marchanderais pas. Sans quoi, les méchants seraient capables de dire que vous prétendiez lui rendre un hommage purement platonique, dont vous auriez tout le bénéfice en m'en laissant tous les désagréments. Je n'aurai garde de donner crédit par ma conduite à une si fâcheuse médisance. »

On peut juger de l'émoi dans le monde des bookmakers, des parieurs, des éleveurs, des entraîneurs, des jockeys, des cochers, de tout ce qui tient aux courses par un lien quelconque, de tout ce

qui en vit. On n'entendait que des gémissements ou des imprécations ; on ne voyait que des bras levés au ciel. — C'est la ruine ! C'est la mort ! Et non seulement notre mort à nous, mais la mort de l'élevage et de la remonte ! — Les plus exaltés parlaient de résistance ouverte et de révolte ; les plus prudents, d'une grève générale des courses, d'un abandon en masse des hippodromes. Et au milieu de ces protestations furieuses, M. Constans, imperturbable, enlevait les poteaux, enclouait les baraques, donnait ses ordres au préfet de police et faisait annoncer par ses journaux que tout parieur serait empoigné sans pitié.

C'est dans ces conditions qu'eurent lieu les courses d'Auteuil le 8 mars. On s'attendait à une *ournée*. Sept cents agents en tenue, cent cinquante en bourgeois, six cents gardes municipaux à cheval se tenaient prêts à exécuter les ordres des commissaires postés au pesage, au pavillon et à la pelouse. On eût chargé s'il l'avait fallu, mais il ne l'a pas fallu. Tout s'est borné à l'arrestation d'un ivrogne. Les opposants ont senti que les municipaux et les agents de police ne badineraient pas, que le plus sage était de s'abstenir. Et puis il pleuvait, et il n'y a jamais d'émeute en temps de pluie. Mais le lendemain, la plupart des journaux faisaient ressortir les premières conséquences de la suppression du pari mutuel : cinquante-quatre chevaux retirés par leurs propriétaires, le désert sur la pelouse et dans les tribunes, une recette dérisoire de 33 000 francs, et qui même n'a été atteinte que grâce aux curieux amenés par l'espérance d'assister à quelque bagarre ; une perte sèche pour l'élevage évaluée, tant sur les entrées que sur les produits habituels du pari, à plus de 90 000 francs.

Heureusement, à côté de cet homme de principes, intransigeant, intraitable, de ce Caton rigide qu'on appelle M. Constans, il s'en trouve d'autres d'une vertu plus humaine et plus large, tels que M. Develle, ministre de l'agriculture. Au lendemain des courses d'Auteuil, un député vint tendre au ministère la perche d'une interpellation complaisante sur le sens du vote législatif, et tandis que le premier persistait dans son attitude, déclarant que la majorité lui avait ouvert les yeux et qu'il ne pouvait plus les refermer, que sa délicatesse d'hermine et son passé sans tache lui faisaient une loi de se tenir en repos avec sa conscience et de ne pas se compromettre vis-à-vis de la justice, le second laissait entendre qu'il serait plus accommodant, et qu'il y a plusieurs manières de respecter la loi : l'appliquer exactement, l'atténuer, la tourner ou ne pas s'en souvenir. Et la Chambre, qui avait applaudi M. Constans pour sa vertu, a applaudi M. Develle pour sa tolérance.

Faut-il penser, comme les gens qui cherchent toujours le dessous

des cartes, que notre ministre de l'intérieur, né malin, n'avait été guidé dans cette circonstance que par l'intention ironique et goguenarde de guérir à jamais la Chambre de toute velléité semblable à l'avenir et de la dégoûter de la vertu, en la prenant au mot au moment où elle s'essayait dans ce rôle d'une façon gênante pour lui? Non, non, je ne crois point à des intentions si noires. M. Constans aura été touché par la grâce ou éclairé par une longue expérience. Chacun sait, d'ailleurs, qu'il a pu étudier au Tonkin les pernicious effets de la passion du jeu. Il aura vu qu'il y a un véritable péril social dans les progrès croissants de cette passion, dans le mouvement qui l'étend et la fait descendre vers les classes laborieuses, passer du monde des riches et des oisifs au monde des petits et des travailleurs. S'il a vu cela, c'est vraiment un moraliste, et je demande pour lui le prix Montyon.

Pendant que le ministre de l'agriculture s'efforçait de sauver les intérêts de l'élevage, son collègue des finances prenait les mesures nécessaires pour prévenir les conséquences désastreuses d'un nouveau krach. Sans ce concours improvisé, la Société des dépôts et comptes courants, luxueusement installée place de l'Opéra, en était réduite à fermer ses guichets et ruinait en bloc des milliers de petits capitalistes et de petits rentiers. Voici coup sur coup, en deux ans à peine, la Compagnie de Panama, la Société des métaux, le Comptoir d'escompte, la Société des dépôts et comptes courants, tombés en déconfiture. Ajoutez-y des banques où l'on comptait par dizaine de millions, comme celles de Mary-Reynaud et de Macé. Je passe les petits banquiers qui se sauvent en emportant deux ou trois pauvres millions tout au plus, les agents de change qui se font sauter la cervelle et les notaires qui se réfugient en Belgique. Les journaux ont dû créer une rubrique spéciale pour ce genre de fugues. Bientôt le seul mode à peu près sûr de placement qui nous restera sera le classique bas de laine.

II

Liliane, comédie en trois actes, donnée au Vaudeville, n'était pas née encore au moment de notre dernière causerie; aujourd'hui elle est déjà morte et complètement oubliée. Paix à sa cendre! Pour leur coup d'essai, MM. Félicien Champsaur et Lacour n'ont pas fait un coup de maître: c'est tout ce que nous voulons dire de cette œuvre décédée en bas âge, après une courte maladie de langueur.

Si *Liliane* est une chute, *Passionnement*, de M. Albert Delpit, n'est pas un succès, et l'on n'a guère reconnu le tempérament

dramatique de l'auteur dans cette œuvre bien construite, mais d'un caractère indécis, où se déroule en quatre actes la peu attachante histoire d'une aventurière élégante et de haut vol, Anglaise d'origine, se disant veuve, qui est venue chercher fortune à Paris. Ce qui manque le plus à *Passionnement*, c'est la passion. Les situations sont si violentes que la pièce semble s'acheminer à un drame et que le spectateur s'attend à la punition exemplaire de la drôlesse qui a surpris l'amour de trois honnêtes gens et qui s'est fait épouser par le plus naïf des trois. Il est tout désappointé de la voir, lorsqu'elle est démasquée enfin, sortir le front haut, avec les honneurs de la guerre, et même en gardant le seul avantage auquel elle soit sensible : l'avantage pécuniaire. Le public aime qu'un auteur prenne résolument parti pour le drame ou pour la comédie : M. Delpit ne l'a pas fait. Il n'a pas su non plus concentrer l'attention sur le seul point qui pût attirer l'intérêt : la lutte de la jeune femme contre la courtisane mûre, le triomphe de l'amour candide et sincère sur toutes les roueries du vice expérimenté. Au sortir de l'Odéon, on se demandait les uns aux autres : « Aimez-vous *Passionnement* ? » Ceux-ci répondaient : « Un peu » ; ceux-là : « Pas du tout. » Pas un ne répondait : « Beaucoup. »

M. Jacques Normand a tiré *Musotte* d'une nouvelle de M. Guy de Maupassant, qui a collaboré lui-même directement à la pièce. *Musotte*, c'est la *Musette* de Murger, ou, si vous voulez, c'est sa fille, mais, comme il sied à cette fin de siècle, avec une pointe de naturalisme en plus, qui se traduit suffisamment par le changement d'une seule lettre dans son nom. Sachons gré encore aux auteurs de ne point l'avoir appelée *Grille d'égout* ou la *Môme-Fromage*, noms habituels des *Musettes* du jour.

Jean Martinel est un peintre comme le Rodolphe de la *Vie de Bohème*, mais ce n'est plus le peintre barbu et mal peigné, à chapeau Rubens et à vareuse sale ; c'est le peintre contemporain, homme du monde, chevalier de la Légion d'honneur, — chevalier seulement, quoiqu'il ait trente ans déjà, mais en passe de réparer le temps perdu. Il doit se promener au Bois tous les matins sur son alezan, dans l'allée des Poteaux, et s'il n'a pas encore son hôtel dans l'avenue de Villiers, cela ne tardera guère. En attendant, il vient de faire un beau mariage avec M^{lle} Gilberte de Petitpré. Nous assistons à la rentrée du cortège, et c'est une occasion naturelle de nous montrer toute la famille : l'oncle du marié d'abord, Martinel, un brave homme tout rond ; M. de Petitpré père, correct, sans plus ; sa sœur, M^{me} de Ronchard, que nous pourrions qualifier de vieille fille, car elle réunit tous les caractères du genre et elle n'a été mariée que juste ce qu'il faut pour en garder l'horreur de

notre sexe et du sacrement. Si elle aime peu les hommes, elle aime encore moins les artistes, et elle a reporté toute son affection sur les chiens errants et abandonnés, pour lesquels elle vient de fonder un hôpital à Neuilly. Vous jugez bien que si Gilberte a épousé Jean, ce n'est pas sa faute, mais celui-ci a été puissamment aidé par son ami Léon, le frère de la jeune fille, boulevardier qui cache un cœur d'or sous une apparence sceptique et railleuse. Rien de très neuf dans ces physionomies, mais du naturel et de la vie. Tous, d'ailleurs, les plus braves gens du monde, quoique M. de Maupassant n'ait point la renommée d'un optimiste.

Pendant que Gilberte et Jean échangent des propos d'amour, l'oncle Martinel entre bouleversé et prend à part Léon pour se consulter avec lui. On vient de lui remettre une lettre destinée à son neveu et qu'il a ouverte par erreur, car l'adresse ne portait pas de prénom. Elle est d'un docteur et prévient Jean qu'une de *ses anciennes*, Musotte, celle avec qui il a rompu à l'amiable avant son mariage, va mourir des suites d'une couche et demande instamment à le voir. S'il veut la trouver vivante encore, il faut qu'il se hâte. Musotte était un des modèles de Jean, mais une brave fille en son espèce; elle l'a sincèrement aimé, et l'enfant est de lui : sur ce point, pas l'ombre d'un doute. Quelle situation ! Faut-il, ou non, donner la lettre à Jean ? Il le faut, dit Léon. C'est aussi l'avis de l'oncle. On la lui remet. Il est atterré, mais il n'hésite pas; il part, laissant aux deux hommes le soin d'excuser son absence comme ils pourront. La jeune femme pleure, et il y a de quoi; le père est furieux, et il y a de quoi; la tante triomphe, car, avec son instinct elle a deviné aussitôt, sinon toute la vérité, du moins qu'il s'agit d'une femme, — et il y a de quoi aussi.

Transportons-nous maintenant dans la chambre où Musotte est en train de mourir, près du berceau du nouveau-né. Grâce à la générosité de Jean, c'est un peu mieux que la mansarde de Jenny l'ouvrière. Tandis qu'elle sommeille, la nourrice et la sage-femme garde-malade, une ancienne danseuse de l'Opéra qui a repris le métier maternel, jacassent à qui mieux mieux, sans prendre la peine de baisser leur caquet. Et elles en disent ! elles en disent... de raides, je vous assure ! C'est la vieille antithèse macabre qui a si souvent servi, mais elle est poussée à outrance. Même pour une nourrice qui est *demoiselle*, et pour une sage-femme qui a été danseuse, ces dames dépassent vraiment les bornes en deux ou trois répliques qui dépassent l'inconvenance et frisent le cynisme. Et le médecin n'a rien non plus de la morgue doctorale. C'est lui qui soigne le corps de ballet, et il ne porte une cravate blanche que parce qu'il va ensuite au bal masqué.

Il s'efforce de calmer la malade qui s'agite, croyant à chaque coup de sonnette voir entrer Jean, et qui se désespère. Enfin, le voilà! C'est lui. Vous voyez, vous entendez d'ici la scène. Elle a fait couler des ruisseaux de larmes. On se mouchoit dans tous les coins et à tous les étages, puisqu'il est de règle que l'émotion se traduise par ces burlesques coups de trompette qui suffiraient à la détruire. Effusions, résignation, révolte subite, souvenirs et regrets, espoirs, désespoirs, hallucinations, délire, — toutes les variations de ce morceau funèbre sont notées depuis longtemps, et l'effet qu'il obtient fatalement ne pourrait être détruit que par l'insuffisance de l'actrice : je dis l'actrice, car vous comprenez bien qu'il ne peut jamais être question que d'une femme dans ces scènes d'agonie. Elle lui fait regarder l'enfant! « Comme il est beau! Et dire que je ne le verrai plus, qu'il faut partir! Jure-moi d'en prendre soin, de l'adopter. — Je te le jure. — Merci. » Mais ce n'est pas encore assez. Certes, elle a bien compris qu'elle ne pouvait pas, elle, devenir la femme d'un homme si distingué, et il n'eût plus jamais entendu parler d'elle sans l'accident... Elle aurait élevé son petit, et il n'en aurait rien su. Il a bien fait de se marier. Ah! si sa femme voulait l'adopter, ce pauvre innocent, et lui tenir lieu de sa mère morte! Et il promet, en sanglotant, de le lui demander; et elle meurt heureuse.

Le morceau est dur à avaler, si l'on me passe cette locution triviale. Il s'agit de donner un enfant à cette jeune femme dès le soir de la noce, avant même qu'il se soit écoulé une nuit, et de le lui faire accepter. Elle sera devenue vite une mère de famille. Ce n'est plus même de la vapeur, c'est de l'électricité. Les auteurs nous ramènent, au troisième acte, dans la maison nuptiale, et nous y retrouvons tous les personnages dans la situation où nous les avons laissés, attendant toujours, dévorés d'inquiétude, d'impatience ou de colère. La situation ne laisse pas que d'avoir un côté comique. Enfin Jean est de retour. Il commence par faire demander son oncle : celui-là est tout conquis d'avance, aussi bien que Léon. Pour la tante, c'est plus difficile; quel dommage que Musotte, en mourant, n'ait pas légué à son Jean un petit chien en même temps qu'un petit garçon! il eût servi d'intermédiaire naturel pour apitoyer l'excellente dame, qui a de si inépuisables trésors de tendresse pour les infortunes de la race canine. Le père résiste lui aussi; mettez-vous à sa place! Mais son fils Léon oppose à l'étroitesse de sa morale bourgeoise la grande et large morale, la morale supérieure, la morale éternelle, la seule vraie morale! Et le père se rend.

Reste Gilberte. C'est l'affaire de Jean, qui demande à rester seul avec elle. Et, au fond, toutes ces scènes antérieures où la discus-

sion recommence sont parfaitement inutiles. L'unique scène qui soit essentielle, c'est celle-là, car tout dépend du consentement ou du refus de Gilberte. Dans la morale bourgeoise, Gilberte se révolterait, mais nous ne sommes pas dans la morale bourgeoise : le frère n'y est pas, puisque c'est lui qui a fait épouser Jean à sa sœur, connaissant parfaitement sa liaison avec Musotte et n'y voyant aucun obstacle sérieux; le père n'y est pas, ou du moins n'a pas dû y être davantage en son jeune temps; Gilberte elle-même comprend la morale comme la comprennent les ingénues de théâtre; elle sait très bien, et elle admet que le mariage n'est que la liquidation de la jeunesse. Passez-lui un premier moment de surprise désagréable devant ce bizarre cadeau de noces, peut-être aussi une légère appréhension du ridicule. Mais c'est une jeune fille au-dessus du respect humain et du qu'en dira-t-on. Elle sait que Jean l'aime, et quand elle reçoit de lui l'assurance qu'auprès de Musotte mourante il a éprouvé plus de pitié que d'amour et que, tout en pleurant sincèrement sur la pauvre fille, il ne pensait qu'à Gilberte, toute ombre de jalousie s'envole, et elle ne résiste plus à l'élan de son cœur. A voir l'entraîn avec lequel elle adopte le petit orphelin et demande qu'on le lui apporte, nous nous prenons à regretter que Musotte n'ait pas laissé deux jumeaux en mourant. Mais je voudrais la revoir au cinquième acte, — après la lune de miel.

Parmi les spectateurs qui ont si chaudement applaudi le premier soir, il en est plus d'un sans doute qui sentaient vaguement, — et qui s'en sont mieux rendu compte le lendemain, — combien la situation imaginée par les auteurs est impossible, j'allais dire extravagante. Pour l'admettre sans résistance, il faut ou une complaisance extrême, ou un grand entraînement. Il y a de l'une et de l'autre dans l'accueil fait à *Musotte* : complaisance du public pour M. Guy de Maupassant, un de ses auteurs favoris et qui débutait au théâtre, ainsi que pour la largeur sentimentale de la thèse; entraînement, grâce au talent des auteurs et à l'émotion qui se dégage de leur œuvre. La pièce est d'une bonne langue, d'un tour aisé, d'une expression juste. Quant à moi, je n'aime point du tout ces étalages de scènes d'hôpital et de mort, ces agonies dont on déroule savamment toutes les phases sur un théâtre pour remuer les nerfs du spectateur : j'y trouve une sorte de profanation de la mort, une source d'effets malsains, trop faciles et banals. Mais le public n'est pas de mon avis. Il faut convenir, d'ailleurs, que toute cette mort *naturaliste* de Musotte est traitée avec une sobriété relative, avec un sentiment vrai et parfois poignant. Et comme elle est jouée! M^{lle} Raphaële Sisos y a trouvé son plus beau triomphe : elle ferait pleurer une infirmière laïque. M. R. Duflos lui-même,

dont la tendresse n'est point la qualité dominante, s'y montre ému et émouvant. L'ensemble de l'interprétation est irréprochable. Et voilà *Musotte* lancée probablement pour une centaine de représentations.

Je souhaite, sans oser l'espérer, le même succès au *Mariage blanc* de M. Jules Lemaitre. C'est la troisième pièce de l'auteur de *Révoltée* et du *Député Leveau*. Il l'a tirée d'une de ses nouvelles qui porte le même titre, en la développant et la compliquant. La nouvelle est charmante, mais légère et ténue comme un fil de la Vierge; il fallait lui donner plus de corps pour la transporter sur la scène. Par malheur, il est certaines inventions, comme certaines physionomies, qui ont besoin, pour se faire accepter, de rester dans le domaine du rêve et de la fiction pures, et qu'on ne peut traduire aux yeux, réaliser sur la scène, sans les détruire en quelque sorte en les matérialisant.

Jacques de Thièvres, viveur blasé, mais non usé, plus malade d'esprit que de corps, qui a contracté, à la suite de trop nombreux succès, le dégoût des amours faciles, est venu se mettre au vert à Menton. Il est ou il se croit las de tout, de toutes et de lui-même; cependant il possède 150 000 fr. de rentes, un beau nom, une santé vigoureuse et, quoiqu'il soit arrivé à l'âge ingrat, il lui reste encore un tout petit bout de ce qu'on peut à la rigueur appeler la jeunesse. Un docteur de sesa mis a présenté ce décadent chez M^{me} Aubert, qui s'est établie à Menton avec ses deux filles : l'une, Marthe, qu'elle a eue d'un premier mari, exubérante de vie; l'autre, Simone, chétive, phtisique, dévouée à une mort prochaine. Elle a vu mourir sous ses yeux son père et son frère aîné; elle reconnaît en elle les mêmes symptômes, elle retrouve autour d'elle les mêmes précautions, les mêmes tromperies pieuses, et elle est résignée à son sort.

Qui ramène Jacques si souvent dans ce modeste intérieur bourgeois? La belle Marthe est persuadée qu'il revient pour elle, et la pauvre fille sans dot, qui n'a été toute sa vie qu'une garde-malade et à qui la destinée doit bien cette revanche, caresse l'idée de devenir comtesse et millionnaire. Simone partage la même conviction, car comment pourrait-on l'aimer, elle qui va mourir? Pourtant elle a aussi son rêve : ne pas rendre son dernier souffle avant d'avoir été comme les autres femmes, avant d'avoir fait battre un cœur d'homme, non pas de pitié, mais d'amour véritable, et elle exprime naïvement son désir et ses regrets au docteur.

Jacques, qui l'a entendue, conçoit alors le projet de donner à la pauvre enfant cette joie et cette illusion. N'y aurait-il pas une jolie charité dans une pareille douceur répandue sur ses derniers

jours? Jusqu'à présent nous ne savions pas au juste pour laquelle des deux sœurs il venait; peut-être ne le savait-il pas lui-même, car je crois bien qu'il ne voit pas beaucoup plus clair que nous dans son cœur. Mais son dilettantisme de don Juan fatigué se réveille à l'idée d'épouser une mourante. Ce sera un mariage *blanc*, bien entendu : il le jure à la mère, que sa demande a tout d'abord surprise et bouleversée. La frêle enfant sera respectée comme une vision de l'autre monde. Et la mère donne son consentement. Quant à Simone, tout son cœur, sans qu'elle le sût, était déjà allé d'avance à ce bel étranger si bon et si doux, qu'elle n'osait pas, qu'elle ose aimer maintenant, et avec transport.

Telle est la situation délicate sur laquelle va rouler la pièce et qui, tout d'abord, nous inquiète et nous met mal à l'aise. Peut-être nous sentirions-nous plus rassurés avec un homme d'un passé moins compromettant. Mais nous craignons que Jacques, tel qu'on nous l'a dépeint, ne veuille tout simplement, par une sorte de libertinage cérébral et de raffinement maladif, se livrer à une expérience inusitée, ajouter à la collection de ses conquêtes une variété nouvelle et rare. Nous craignons, comme le docteur, que sa prétendue compassion ne soit au fond une curiosité malsaine et que, sous les apparences du dévouement, il ne cache un fond d'égoïsme et même de cruauté. Le malheur est que M. Jules Lemaitre néglige de nous éclairer sur ce point, soit par indécision, soit par calcul, pour ne pas dévoiler trop nettement certains replis vilains de l'âme humaine, pour garder à la résolution de son héros ce caractère de complexité vague et un peu trouble qu'offre souvent la nature. Mais au théâtre, où l'on veut voir clair, tout calcul de ce genre est dangereux.

Le mariage se fait donc. Simone est si heureuse qu'elle a presque l'air de revivre. Son mari l'embrasse sur le front et, pendant des nuits entières, lui tient la main dans sa main. L'innocente n'en demande pas plus; elle croit que c'est là tout le mariage. M. Jules Lemaitre a fait ici des merveilles d'adresse et de tact; il a prodigué les détails exquis et charmants; il a esquivé les périls du sujet avec une dextérité incomparable. Et pourtant nous ne nous sentons pas complètement rassurés; nous avons peur d'enfoncer tout à coup dans ces cendres brûlantes. Si c'est une comédie pure que joue M. de Thièvres, il nous semble qu'il y a là quelque chose de corrompu, de sacrilège et de meurtrier : Simone, nous dit l'auteur lui-même par la bouche de M^{me} Aubert, — car il va au-devant de toutes les objections qu'il prévoit, — c'est une petite créature sacrée à laquelle sa mère seule a le droit de toucher. S'il aime vraiment, s'il est tombé dans son propre piège, si et jusqu'à quel

point il s'est laissé prendre le cœur par cette grâce, ce charme, cette candeur angéliques, nous voudrions le savoir nettement et nous souffrons encore de ne pas mieux nous en rendre compte. L'énigme psychologique persiste d'un bout à l'autre de la pièce. « Est-il bon? est-il méchant? » L'un et l'autre peut-être, — ou bien ni l'un ni l'autre.

Cette idylle élégiaque, qui ressemble à un rayon de soleil projeté sur le *Jeune malade* de Millevoye, va tout à coup se changer en mélodrame. Marthe a vu avec dépit le mariage qu'elle espérait lui échapper; elle se croit trahie par Simone, qui avait promis de plaider sa cause, et qui a oublié naïvement sa sœur dans le flot de joie dont elle était inondée par la demande imprévue de Jacques. N'est-ce pas assez de lui avoir sacrifié sa jeunesse; faut-il encore lui sacrifier son amour? Elle éclate en paroles d'une violence et d'une dureté affreuses. Une première fois, sa mère l'a rappelée à la raison; mais l'orage couve toujours dans son cœur. Simone lui a volé Jacques par surprise; il lui reviendra: elle attend, — quoi? elle n'ose se le dire à elle-même. Mais dans cette attente, l'impatience, la jalousie, la dévorent. Les marques d'amour que Jacques multiplie autour de sa sœur l'exaspèrent; elle interroge Simone, et les réponses de l'ingénue la suffoquent. Sa rancune crève dans une scène violente qui porte un premier coup à la malade; et quand, après avoir emmené sa femme, Jacques vient pour s'expliquer avec elle et lui demander compte de sa conduite, elle ne se contient plus, elle laisse déborder tous ses sentiments dans une effrayante explosion dont les éclats finissent par attirer Simone. Celle-ci entre, elle surprend des paroles ardentes et passionnées: elle voit son mari lui tenant les mains, essayant de la calmer par des mots affectueux, acceptant un rendez-vous pour le soir: frappée au cœur, elle tombe à la renverse et meurt foudroyée.

Le sujet de *Mariage blanc* n'a rien de gai; il nous transporte en dehors des réalités ordinaires de la vie, dans les régions qui côtoient la mort. Mais ce dernier acte est cruel. Le contraste entre ces deux sœurs, l'une presque immatérielle, tout amour, tout parfum et qu'un souffle va tuer; l'autre, d'une santé insolente, égoïste, sensuelle, réclamant à grands cris sa part de bonheur et toute prête à enjammer un cadavre pour aller la prendre, a quelque chose de choquant. L'effet produit est d'autant plus pénible qu'il tranche violemment sur le reste de la pièce. C'est une brusque irruption de réalisme qui rompt tout à coup l'harmonie. Le voile de tulle, diaphane, aérien, où s'enveloppait ce doux et blanc fantôme de la mariée virginale, en est comme déchiré d'une main brutale et foulé aux pieds. L'impression définitive qu'on emporte n'est donc ni

satisfaisante ni agréable; et pourtant quelles jouissances de détail n'a-t-on pas éprouvées! Il y a dans *Mariage blanc* des scènes exquisés. Nulle part M. Jules Lemaître n'a mis plus de talent et plus d'art : si les moyens qu'il emploie sont parfois assez vulgaires, les idées ou les sentiments qu'il exprime sont toujours raffinés, et sa langue est toujours choisie. Le premier acte est un bijou. Quoi de plus banal, semble-t-il, que l'effet d'émotion qu'on peut tirer de la mise en scène d'une jeune poitrinaire? Avec cette banalité l'auteur a fait quelque chose de rare, d'ingénieux, de subtil, d'où se dégage une essence d'émotion fine et pénétrante comme de l'essence de roses. Et M^{lle} Reichenberg est le rêve même de l'auteur : elle traduit et elle incarne la poésie moribonde d'une façon impeccable, avec une grâce délicate et fragile, avec une justesse d'expression que ne dépare aucune fausse note. C'est la perfection. Febvre, par la sûreté, la discrétion et l'autorité de son jeu, sauve ce que le rôle de Jacques a de dangereux. M^{me} Pierson, M. Laroche, M^{lle} Marsy, qui pourtant force un peu la note, déjà forcée par M. Lemaître, complètent un de ces ensembles comme on n'en saurait trouver ailleurs. Voilà bien du talent dépensé, par l'auteur et par ses interprètes, pour n'arriver, par le choix d'un sujet scabreux et antipathique, qu'à un succès douteux et contesté.

Le livret du *Mage*, opéra en cinq actes, est dû à M. Jean Richépin. La scène se passe dans la Bactriane, 2500 ans avant l'ère chrétienne. Le général iranien Zarâstra vient de battre les Touraniens. Parmi les captifs, se trouve la reine Anahita, dont il est épris et pour les beaux yeux de laquelle il repousse l'amour de sa compatriote Varedha. Celle-ci, irritée, et son père, le grand prêtre Amrou, accusent le héros de violer, en épousant Anahita, les serments qu'il a faits à une autre. Il proteste en vain; le roi, le peuple et Anahita elle-même croient à cette accusation. Désespéré, Zarâstra se retire dans la montagne sainte, au milieu des mages qu'il initie au culte de la lumière et du feu, mais il y est poursuivi par Varedha, qui lui offre le trône de l'Iran, grâce aux intrigues de son père Amrou, s'il veut couronner sa flamme. Zarâstra repousse les propositions de ce *monstre exécré*, qui lui apprend alors, en guise de vengeance, le prochain mariage du roi avec sa bien-aimée.

Cependant, au milieu d'une fête de la Djahi, décès de la volupté, et au moment où le roi de l'Iran épouse malgré elle la belle Anahita, les Touraniens envahissent le temple, délivrent leur reine, massacrent le roi, Amrou et sa fille. Zarâstra, que les tortures de la jalousie ont ramené dans la ville, n'y trouve plus que des cadavres et des ruines; mais tout à coup il aperçoit, à côté de Varedha à demi morte, Anahita vivante, qui se jette dans ses bras, en lui

demandant pardon d'avoir cru à la calomnie et en lui offrant sa main et son trône. Après une molle résistance, le Mage cède, oubliant les désastres de sa patrie; les flammes qui l'entourent d'un cercle infranchissable s'écartent, pour livrer passage à la reine et à lui, au nom du dieu du feu dont il invoque le pouvoir supérieur, et Varedha meurt de rage impuissante.

Ce sujet en vaut un autre. Son inconvénient principal est de blesser l'oreille par une foule de noms barbares et inusités; mais il a l'avantage de fournir un cadre pittoresque où l'on peut prodiguer la couleur locale et utiliser les découvertes de M. et M^{me} Dieulafoy. Par là, cette pièce qui se passe vingt-cinq siècles avant Jésus-Christ, est presque d'actualité. M. Richepin rime plus richement que M. Scribe, sauf toutefois quand il fait rimer *haine* avec *vienne*; j'ai peine aussi à lui passer les prétendus vers de neuf et onze pieds, boiteux du second hémistiche, et même les vers de dix pieds sans césure dont il a semé son livret, qu'il mêle parfois les uns aux autres dans un amalgame cruellement anti-rythmique et que je défie bien l'ouïe la plus exercée de distinguer de la prose. Le titre a le tort de faire attendre tout autre chose que le drame amoureux dont nous venons de résumer brièvement les situations; il n'est justifié que par un seul tableau, et dans ce tableau même l'amour et la jalousie tiennent presque toute la place.

Au lever du rideau, les prisonniers touraniens, couchés dans la nuit devant la tente de Zarâstra, font entendre un chant plaintif, d'une mélancolie pénétrante. Le premier acte finit délicieusement sur un duo amoureux de Zarâstra et d'Anahita, plein de sentiment et d'un coloris délicat. Au deuxième, les accents désespérés de Varedha, descendant vers la mort dans les souterrains sinistres du temple de la Djahi, ainsi que les énergiques et chaleureuses objurgations de son père Amrou, qui relève son courage en excitant sa jalousie, constituent une scène fort dramatique. Le second tableau du même acte, magnifique comme coup d'œil, qui nous montre la ville de Bakhdi baignée de lumière et, sur la terrasse du palais, le défilé des chefs vaincus, des vierges captives, des porteurs de butin et des soldats victorieux, venant rendre hommage au roi, qu'entourent sur son trône les dignitaires et les généraux, débute musicalement d'une façon terne et molle. Les proclamations et les descriptions du héraut manquent de tout relief; mais M. Massenet se relève dans la grande scène finale, où il passe des accents d'une tendresse passionnée aux éclats d'une indignation pleine de chaleur et d'énergie.

L'acte de la montagne sainte, languissant et trop long dans toute sa première partie, malgré les éclairs et les coups de ton-

nerre, parce que l'inspiration religieuse en est médiocre, ne se relève qu'après l'arrivée de Varedha, qui vient relancer le Mage sans vergogne. La scène est interminable, et elle a le tort de recommencer, en l'amplifiant, celle du premier acte; vers la fin pourtant, la fille d'Amrou trouve, pour désarmer et séduire Zarâstra, en se traînant à ses genoux, des accents d'un sentiment sincère, où la passion se fait humble, caressante et soumise. On peut rapprocher de cette page celle de l'acte suivant, d'une délicatesse, d'une grâce et d'une douceur charmantes, où Anahita soupire au roi son désir de revoir la patrie adorée. Le dernier acte est plus dramatique par lui-même que par la musique du compositeur. Il serait injuste toutefois de méconnaître la douleur dont sont empreintes les lamentations de Zarâstra, errant au milieu des ruines de Bakhdi et des cadavres iraniens. Notons encore quelques pages très pittoresques et très colorées dans l'orchestration du ballet, où M^{lle} Mauri se signale par des pointes d'une vigueur exceptionnelle et des tournoiements à donner le vertige. Mais il faut bien dire que, malgré les passages nombreux où l'on sent la présence d'un musicien richement doué, *le Mage* ne laisse dans son ensemble qu'une impression un peu confuse et indécise, sans aucune couleur bien caractérisée, sans aucun effet absolument supérieur. L'interprétation, d'ailleurs, si l'on en excepte les jambes de M^{lle} Mauri, ne dépasse point une excellente moyenne. M^{me} Lureau-Escalaïs, plus d'une fois touchante, porte son rôle sans trop faiblir, mais, malgré sa flamme et son énergie, M^{me} Fiérens est un peu écrasée par celui de Varedha. M. Vergnet a quelques beaux cris bien vibrants, et la basse profonde de M. Delmas sonne à merveille dans le personnage odieux d'Amrou. Quant aux costumes et aux décors, c'est une fête pour les yeux.

III

Quoiqu'il fût le moins dramatique des poètes, Théodore de Banville avait souvent abordé le théâtre, et plus d'une fois avec succès, dans des pièces généralement courtes, qui valaient plus par la richesse épisodique, les trouvailles piquantes du détail et la fantaisie comique que par la conception et la structure : telles *les Fourberies de Nérine, le Beau Léandre, Gringoire, Socrate et sa femme*, etc. La bienveillance universelle dont on l'entourait et la joie que respirait sa poésie n'étaient pas non plus étrangères à ses succès, qui n'avaient rien de commun avec ceux de l'école du bon sens.

Théodore de Banville, né en 1820, appartenait à la seconde, ou

plutôt à la troisième génération romantique, qui avait succédé à celle de Théophile Gautier, qui avait succédé elle-même à celle de Victor Hugo. Il en fut, avec Baudelaire, son ami et son antithèse vivante, le représentant principal. Il a servi à unir les romantiques aux parnassiens : il tenait des uns et des autres, des premiers par le feu sacré, des seconds par le culte curieux de la forme. C'était le plus vieux des jeunes et le plus jeune des vieux. Il avait débuté à dix-neuf ans dans la poésie par les *Cariatides*, bientôt suivies des *Stalactites*, qui achevèrent de marquer sa place. Le second titre était mieux choisi que le premier, car Banville n'eut jamais rien d'un sculpteur : c'était un musicien prodigue de mélodies, c'était un virtuose consommé, c'était un coloriste éblouissant, c'était même, quand il voulait, un fin ciseleur de bijoux, mais il ignorait les grandes lignes sévères et il ne taillait pas dans le marbre.

La popularité de Th. de Banville, au moins parmi les poètes, date des *Odes funambulesques* publiées en 1857, qui eurent une suite dans les *Occidentales*, espèce de parodie des *Orientales* de Victor Hugo, mais parodie nullement irrévérencieuse et qui fait assez bien songer à ces joyeuses caricatures où l'on voit un enfant s'amuser à chausser les grandes bottes paternelles. Il a voulu, comme il le dit lui-même, y montrer le parti que la langue française peut tirer de l'élément bouffon uni à l'élément lyrique. C'est le vieux burlesque de Scarron ressuscité, mais renouvelé, avec plus de ressources et plus de fantaisie, avec un art de désarticuler le vers que n'atteignit jamais l'auteur du *Virgile travesti*, et un comique particulier venant du cliquetis des syllabes, de la drôlerie des tours et des rimes. Il y avait déjà une hardiesse assez singulière et qui peint bien le talent de Th. de Banville, dans le rapprochement de ces deux mots : *Odes funambulesques*. Même lorsqu'il est le plus sérieux, dans le versificateur étonnant des *Odelettes*, des *Améthystes*, des *Rimes dorées*, des *Rondels*, des *Exilés*, il y a un acrobate, un clown, un jongleur, un équilibriste sans pair. C'est cette alliance d'Orphée et de Tabarin, du poète lyrique ardent, convaincu, extatique, et du bâtonniste exécutant des tours devant la galerie, qui constitue l'originalité propre de Th. de Banville. Il faudrait le représenter au frontispice de ses œuvres mi-parti vêtu de pourpre, couronné de laurier comme Ronsard et la lyre en main, mi-parti couvert de paillettes et de clinquant, avec un diadème de papier doré et la batte d'Arlequin.

Tout en ayant le sens de la caricature, il avait l'amour de la beauté. Ses satires n'ont rien d'amer ni de cruel ; ce sont les jeux d'un enfant espiègle et malin. Banville est un optimiste qui ne connaît que la joie et pour qui la nature est toujours en fête : ce

qu'il voit, ce qu'il chante, c'est l'azur du ciel, les fleurs, les femmes, tout ce qui brille, ce qui luit, ce qui flambe, les aurores vermeilles, la magnificence des soleils couchants, les roses et les lis, l'or, les diamants et les perles. Il est naïvement païen ; il se plaît aux sensations, aux parfums pénétrants, aux teintes éblouissantes ; il prodigue le bleu, l'ocre et le vermillon. Ses pièces sont des féeries, avec des trucs et des apothéoses, avec des palais de rubis, de topazes et d'émeraudes, avec des gloires éclairées de flammes de Bengale. C'est un poète de mots, beaucoup plus que de sentiments et d'idées. Une seule fois, dans les *Idylles prussiennes*, il est sorti de la quiétude de sa jouissance et de son optimisme pour ouvrir son âme aux douleurs de la patrie, et il a trouvé quelques inspirations heureuses qui font regretter qu'il ait trop continuellement maintenu son talent dans les régions chimériques des décors de l'Olympe, des princesses de la légende et des bergères de Watteau.

Le moyen âge n'a jamais séduit Th. de Banville ; il est tout à la Grèce et à la Renaissance, mais vues par des yeux modernes. Il a un pied sur le Pinde et un autre sur la butte Montmartre ; c'est un boulevardier d'Athènes. Il n'est jamais tellement transporté par l'inspiration qu'il ne s'amuse aux jongleries du métier, aux exercices de gymnastique et à la dislocation des vers, aux grands écarts de la césure, aux surprises de la rime riche, qu'il a érigée en dogme et qu'il pousse fréquemment jusqu'au calembour. Fier de son habileté dans la main-d'œuvre, il l'étale avec une joie enfantine, s'amuse à restaurer les vieilles formules, les moules oubliés ou exotiques, ballades, rondeaux, villanelles, virelais, triolets, *pantoums*. La rime le grise : il a enseigné dans son *Traité de poésie française*, qui eût fait frémir Boileau, qu'elle est le principe générateur du vers et que, loin d'être une esclave, elle doit commander. C'est elle souvent qui lui suggère ses tours les plus imprévus, ses épithètes les plus rares et les plus extraordinaires, et il lui arrive de composer des pièces entières uniquement pour les rimes. En somme, la poésie n'est pour lui qu'un jeu, mais le plus aimable et le plus divin de tous.

Banville ne maniait pas la prose moins élégamment que les vers, et l'âge ne l'avait ni lassé ni alourdi. Il donnait à des journaux légers des contes et des chroniques qui n'étaient pas d'un vieillard (pas assez), mais que sauvait un peu le soin d'une forme toujours élégante et choisie. Quinze jours avant sa mort, il venait encore de publier un roman, où persistait son éternelle jeunesse. Il a écrit aussi des *Esquisses parisiennes* dans lesquelles la fantaisie tient une large place, et des *Souvenirs* extrêmement pittoresques sur les hommes et les choses de son temps. Gens de lettres et gens de théâtre, peintres

et poètes, bohèmes et lions, comme on disait au temps lointain de son adolescence, tous ceux qu'il a connus, depuis Balzac, Hugo et Dumas jusqu'à Grassot; depuis Janin et Vigny jusqu'à Bache et Privat d'Anglemont, — car il ne méprise rien ni personne, et le Théâtre-Comte, la Chaumière, les Funambules et même le Petit-Lazari tiennent au moins autant de place dans sa mémoire que les Français et l'Opéra, — défilent devant nous, évoqués d'un coup de baguette et transfigurés par ce magicien aux éclatantes hyperboles, dont la fantaisie décorative ferait d'une étable à pourceaux le palais de Circé. Tous les hommes dont il parle, même les inconnus, ont été extraordinaires; il serait curieux de compter ceux qu'il qualifie de divins et le nombre de fois qu'il a accolé cette épithète au nom de Théophile Gautier, ce qui ne l'empêche nullement, d'ailleurs, d'en parler avec beaucoup d'esprit et de verve.

Banville était superstitieux; il croyait à l'influence fatale du vendredi et du chiffre 13; la rencontre de ces deux dates lui paraissait quelque chose de redoutable: il est mort un vendredi 13, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. La lettre de faire-part portait: « Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de M. Théodore de Banville, officier de la Légion d'honneur, décédé chrétiennement avec la bénédiction de notre Saint-Père le Pape, » et l'on a su alors, non sans un certain étonnement, que le poète, sur sa demande, avait été gratifié par Pie IX d'une bénédiction *in extremis*. Ses amis nous ont assuré à ce propos qu'il était catholique, et même catholique pratiquant; nous avons été heureux de l'apprendre, mais qui s'en fût douté en le lisant? Ecrivain et poète, Banville n'est pas hostile au sentiment religieux; il y est absolument étranger; il se tient en dehors, et jamais on n'aura vu poète séparant plus complètement sa vie de son œuvre.

Le romancier populaire Fortuné du Boisgobey, l'auteur des *Collets noirs*, de *l'As de cœur*, du *Coup de pousse*, du *Crime de l'Opéra* et de vingt autres récits pareils, n'était entré dans la littérature que fort tard et après une vie agitée; mais il avait fait de bonnes études, et dans le cours de ses voyages à travers le monde ou à travers Paris, il avait beaucoup vu et beaucoup retenu. « Et j'avais quarante ans quand cela m'arriva », dit le *métromane* de Piron en parlant de ses premiers vers: c'était encore un jeune homme relativement à M. du Boisgobey, qui en avait quarante-huit quand parut son premier roman: *le Forçat colonel*; mais il rattrapa bien vite le temps perdu, et ne tarda pas à consoler les abonnés du *Petit Journal* et du *Petit Moniteur* de la mort de Ponson du Terrail. Ajoutons d'ailleurs, pour être juste, qu'il était

très supérieur au père de Rocambole sinon par l'imagination, du moins par le style et par le respect de l'histoire comme de la langue. Sans être, il s'en faut, un grand écrivain, du Boisgobey, incapable de ces bévues historiques dont le célèbre vicomte a laissé de si joyeux exemples, savait s'exprimer correctement en français. Il était certainement, parmi les romanciers populaires, un des plus lettrés, et tels de ses récits sur la Révolution dénotent une connaissance réelle et sérieuse de cette époque. Il se faisait gloire d'être un réactionnaire endurci et professait un mépris très résolu pour le radicalisme et la libre pensée.

M. du Boisgobey était le fils d'Abraham Dubois, député de Nantes sous Louis-Philippe, — qui est resté célèbre par un bon mot du président Dupin. Il lisait à la tribune un discours interminable, qui excitait l'impatience de ses collègues; M. Dupin l'engage à abrégé; il saute quelques feuillets, mais bientôt les marques d'ennui recommencent : « Allons! lui dit le président à mi-voix en se penchant vers lui, encore un sacrifice, Abraham! » Il paraît que le vrai nom de la famille était *du Boisgobey* : il avait été mutilé sous la Révolution, par prudence, et le romancier n'aurait fait que reprendre son bien. Il a succombé aux suites d'une attaque de paralysie, à soixante-huit ans, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu.

La vie de M. Léon Aubineau, qui vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans, avait été entièrement consacrée au journalisme et à la littérature catholiques. L'ancien élève de l'École des chartes, érudit, historien et critique, avait redressé les erreurs d'Augustin Thierry dans un volume où il s'en prend aussi à sa méthode, écrit d'intéressantes *Notices littéraires sur le dix-septième siècle*, publié et annoté les *Mémoires* du P. Rapin. Mais M. Léon Aubineau s'était fait surtout l'historien des œuvres chrétiennes et des *Serviteurs de Dieu*. Ses écrits sur les *Petites Sœurs des Pauvres*, sur *M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires*, sur *Saint Benoît Labre*, ne sont pas seulement des lectures édifiantes, mais des livres d'un sérieux intérêt. Il venait de publier, il y a quelques semaines, deux volumes résolument intitulés *Gens d'église*, recueil de notices biographiques et de portraits tracés d'une plume toujours alerte, au hasard des circonstances, et réunis sans autre lien que ceux d'une foi et d'une charité communes. C'est comme le testament d'un homme qui peut passer pour l'un des modèles les plus accomplis de l'écrivain *clérical*.

Le prince Napoléon est revenu mourir dans cette Rome où il a grandi, qui avait donné asile à son père proscrit, comme à tous les Bonaparte, et dont il a contribué de son mieux à dépouiller le

Pape. Le gouvernement italien lui a rendu les honneurs royaux et l'a fait enterrer à la Superga : c'est bien le moins qu'il lui dû. De toute la famille, nul ne ressemblait davantage au fondateur de la race ; l'oncle, — non pas le premier consul, mais l'empereur, — revivait dans le neveu, et non seulement au physique, mais au moral : plus grand de taille, moins puissant d'intelligence, presque semblable de caractère, aussi personnel, aussi impérieux, aussi autoritaire, aussi *effréné*, mais dans un milieu plus étroit, dans une sphère moins haute, où l'on voyait mieux ses défauts et où l'on n'avait pas les mêmes raisons de les lui passer. Il avait le tempérament de son oncle, sans en avoir le génie.

La vie du prince Napoléon ne commence à devenir intéressante pour nous qu'à partir de 1848. Agé alors de vingt-cinq à vingt-six ans, il se rallia à la République, qui lui rouvrait les portes de la France et où il rêvait un rôle à jouer. Il avait proclamé ses sentiments pour elle dans sa profession de foi aux électeurs de la Corse, et il les sentit redoubler quand, remplissant les fonctions de ministre plénipotentiaire à Madrid peu après l'avènement de son cousin à la présidence, il fut révoqué pour avoir quitté son poste sans autorisation. Il s'ennuyait, et le prince ne sut jamais s'ennuyer, ce qui démontre suffisamment qu'il n'était pas né pour être prince. Dès qu'un joug lui pesait, il le jetait à terre. Cette révocation l'enfonça plus avant dans les rangs de la gauche, et il devint celui qu'on surnomma le *Prince de la Montagne*.

Son opposition au coup d'Etat fut absolue et même très vive, mais en paroles seulement, et elle ne dura pas. Dès le 1^{er} janvier 1852, au *Te Deum* de Notre-Dame, alors que le nom de Louis-Napoléon était substitué pour la première fois, dans le *Domine salvum*, à celui de la République, les regards se portaient avec curiosité sur le fils du roi Jérôme, assis dans un fauteuil non loin du dais où trônait le président déjà à demi empereur. Il ne broncha pas. Ses convictions démocratiques n'étaient point capables de résister au titre de prince français, à une dotation sérieuse, avec jouissance du Palais-Royal, à une place au Sénat, à la plaque de grand'croix et au grade de général de division qu'il recevait sans compter un seul jour de service. Mais il se promet d'être une Altesse jacobine et, tout en jouissant des avantages que lui assurait l'empire, de lui faire encore de l'opposition. Il ne comprit jamais ce qu'il y avait de contradictoire et de peu honorable dans une situation où il bénéficiait largement d'un régime qu'il attaquait, en exerçant une critique sans péril, et par là même sans gloire. Le secret de l'impopularité persistante attachée à un prince qui croyait faire tout ce qu'il fallait pour devenir populaire est là en grande

partie, autant que dans son manque de tenue et dans les intolérables défauts d'un caractère violent, tout en brusques saillies, en brutales et inconvenantes boutades, et qui ne sentait pas la nécessité de confirmer ses paroles par ses actes, afin de leur donner la seule sanction qui pût en garantir la sincérité.

Jamais, comme on l'a dit, le prince Napoléon, qui caressait peut-être l'idée d'une dictature personnelle en émergeant au budget de l'empire et qui se croyait à la tête d'un parti parce qu'il vivait dans une petite cour d'artistes et d'écrivains sans opinion, panachée de quelques démocrates césariens, ne parvint ni à se faire aimer, ni à se faire craindre, ni même, ce qui est plus grave, à se faire estimer. Il lui manqua toujours la considération. Ses amis étaient parfois compromettants pour lui, qui se compromettait pourtant bien assez lui-même. C'est un de ceux-là, et des plus fameux, M. Edmond About, qui, à propos du magnifique portrait d'Hippolyte Flandrin, écrivit le brillant croquis à la plume dont un mot est resté dans toutes les mémoires et qui ne fut pas sans doute aussi complètement agréable à l'original qu'il avait pu le croire :

« Le voilà bien, ce César déclassé, que la nature a jeté dans le moule des empereurs romains et que la fortune a condamné à se croiser les bras sur les marches d'un trône, fier du nom qu'il porte et des talents qu'il a révélés, mais atteint au fond du cœur d'une blessure invisible et révolté secrètement contre la fatalité qui pèse sur lui; aristocrate par éducation, démocrate par instinct, fils légitime et non bâtard de la Révolution française; né pour l'action, condamné, peut-être pour toujours, à l'agitation sans but et au mouvement stérile... C'est bien lui qui sollicitait l'honneur de conduire les colonnes d'assaut au siège de Sébastopol, et qui est revenu à Paris, en haussant les épaules, parce que la lenteur d'un siège lui paraissait stupide. C'est lui qui, par curiosité, par désœuvrement, pour éteindre un peu les ardeurs d'une âme active, est allé se promener les mains dans les poches, au milieu des banquises du pôle Nord, où sir John Franklin avait perdu la vie. C'est lui qui a pris d'un bras vigoureux le gouvernement de l'Algérie, et qui l'a rejeté avec dégoût, parce que ses mouvements n'étaient pas tout à fait libres. C'est lui qui, hier encore, au Sénat, s'est placé d'un seul bond au rang de nos orateurs les plus illustres, écrasant la papauté comme un lion du Sahel écrase d'un coup de griffe une vieille chèvre tremblante, puis tournant les talons et revenant à sa villa de la rue Montaigne... »

La vieille chèvre écrasée a enterré le lion du Sahel comme elle en enterrera bien d'autres. M. About a voulu être impertinent

envers le Saint-Siège, et il l'a été envers le prince Napoléon sans le vouloir. Le peintre a bien senti chez son modèle l'incapacité de tout esprit de suite et de tout effort soutenu, mais il a cherché à la déguiser sous la désinvolture de ses ingénieuses flatteries. Que penser d'un général qui déserte « en haussant les épaules » le siège d'une place forte, où il laisse ses soldats, parce que la boue des tranchées l'ennuie ? Le prince devait détester l'uniforme, car il n'avait ni le sentiment de la discipline ni celui du devoir. M. About n'a point parlé de cette légère attaque de dyssenterie] qui donna lieu alors à tant d'épigrammes d'un atticisme douteux, dont certaines apparences semblaient autoriser l'injustice. Même après s'être bien conduit à l'Alma, il était fâcheux de se faire si vite évacuer sur Constantinople lorsqu'on avait écrit fièrement avant le départ : « En temps de guerre, la place d'un Bonaparte est au feu. » Le prince eut le malheur, grave pour un homme qui portait son nom, de faire plusieurs fois douter de sa bravoure, par la fatalité d'une série de circonstances désastreuses. Dans la guerre d'Italie encore, il n'arriva sur les champs de bataille que la veille de la paix, et son corps d'armée n'eut que des marches à faire. Pendant l'invasion, il fut chargé d'une mission qui avorta, et à la chute de l'empire il était toujours à Florence. Après le discours que rappelle et admire M. About, dans lequel, à son apologie sans mesure de la politique italienne, il avait mêlé des attaques sans dignité et sans décence contre les Bourbons et les d'Orléans, le duc d'Aumale riposta par cette terrible *Lettre sur l'Histoire de France*, qui put déjouer un moment la surveillance de la police et qui éclata comme une bombe dans le grand silence de la presse et de la tribune, où l'opposition était réduite à des chuchotements. Lui rappelant une phrase où il avait parlé de faire « bel et bien fusiller » les royalistes ou les républicains qui pourraient essayer d'Angleterre une descente sur nos côtes, il ajoutait, avec une sanglante ironie :

« Sous le gouvernement de Juillet, il y a eu une incursion à Strasbourg et une descente à Boulogne, et il n'y a eu personne de fusillé. Eh bien, ces d'Orléans sont incorrigibles, et ce serait à recommencer que je crois vraiment qu'ils seraient aussi cléments que par le passé. Mais pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et tenez, prince, de toutes les promesses que vous et les vôtres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais. »

La brochure fut saisie, mais la cour se réjouit de la mésaventure d'un homme qui ne l'épargnait pas, et on dit même que l'impératrice, dont il faisait profession d'être l'ennemi et qui le lui rendait bien, affecta de la laisser ouverte sur sa table pendant plusieurs

jours et de la montrer à ses visiteurs. Ses amis le poussèrent à relever le gant, mais il n'en fit rien et refusa de se battre : comme ce n'était certainement point par scrupule religieux, son renom de bravoure n'y gagna rien.

Prince radical et révolutionnaire, avec le tempérament le plus autoritaire qui fut jamais, nature batailleuse de réfractaire et de conspirateur, ami incommode, allié dangereux, il a semé le trouble partout où il a passé, et sa présence attirait l'orage : il a été désavoué et sévèrement blâmé par l'empereur, qui avait pourtant un faible pour lui ; il a été brouillé avec l'impératrice ; il a fait scandale au Sénat, et des ministres sont montés à la tribune pour lui répondre et le réfuter. Il a été renié par le prince impérial et, après la mort de celui-ci, par les deux tiers du parti qui eût dû se concentrer sur son nom. Dans sa propre famille, la longue séparation entre le prince et sa pieuse épouse n'a cessé qu'à son lit de mort, et son fils aîné, le prince Victor, s'est détaché de lui, levant drapeau contre drapeau, pour retenir la fraction conservatrice de ce parti à double face. En Corse même, dans ce fief inaliénable et cette forteresse du bonapartisme, il a fini par soulever l'opinion contre lui. En 1874, il y eut pour adversaires, aux élections du conseil général, un autre Bonaparte, le prince Charles, et aux élections législatives, l'ancien vice-empereur, M. Rouher ; en 1877, il y fut combattu et vaincu par le baron Haussmann. Finalement, il ne lui restait plus guère qu'une douzaine ou deux d'adhérents, fidèles quand même, épaves du bonapartisme plébiscitaire et républicain.

Malgré sa puissance intellectuelle, le prince Napoléon, qui ignore toujours, à défaut d'une inspiration plus élevée, l'art de la souplesse et des accommodements, n'a été et ne pouvait être qu'un politique détestable, un casse-cou, dont la responsabilité morale est considérable dans la fondation de l'unité de l'Italie et de la toute-puissance prussienne. C'est à lui surtout que M. de Bismarck doit d'avoir pu jouir en paix et sans compensation des fruits de Sadowa. Il représentait la fusion contre nature de deux principes inconciliables et joignait à tous les défauts du despotisme tous les préjugés du libéralisme anticlérical, travaillé par tous les vieux ferments révolutionnaires. Sa vive et prompt intelligence eût pu le faire triompher dans les arts de la paix, si là encore il n'eût manqué d'esprit de suite. Président de l'Exposition universelle de 1855, il a publié à cette occasion un rapport remarquable et des *Visites et études au palais de l'Industrie* qu'on a pu lire alors avec intérêt. Il a présidé aussi, qui ne le sait ? la commission nommée pour la publication de la *Correspondance de Napoléon I^{er}*, et quoiqu'elle eût déclaré d'abord qu'elle s'interdisait tout retranchement, toute modi-

fication du texte, il se crut le droit et le devoir de ne publier que « ce que l'empereur aurait livré à la publicité, si, se survivant à lui-même, il avait voulu montrer à la postérité sa personne et son système ». De ses excursions nombreuses et lointaines, particulièrement de celle qu'il fit en 1866 dans les régions septentrionales et d'où il rapporta une riche collection d'armes et de costumes, de plantes, de produits naturels, il reste le magnifique volume de son principal compagnon de route, M. Charles Edmond : *Voyage dans les mers du Nord*, avec des notices scientifiques rédigées par des hommes spéciaux. Joignez à son mince bagage d'écrivain quelques articles ou lettres dans la *Revue des Deux Mondes* et une vive réplique à son ancien ami M. Taine, où il prend contre lui la défense de Napoléon I^{er}, dont on ne pouvait prononcer le nom sans qu'il demandât la parole pour une question personnelle. Causeur à l'emporte-pièce, plein de verve et de saillies, il a porté dans ses quatre ou cinq discours du Sénat, où il faisait l'effet d'un cheval échappé dans un magasin d'objets fragiles, et dans ceux qu'il prononça au banquet pour le canal de Suez, à Ajaccio pour l'inauguration du monument à la gloire de Napoléon, une personnalité orgueilleuse, absorbante, indomptable; une dialectique emportée, dédaigneuse de toute concession et même de toute prudence; une fougue abrupte, impétueuse, primesautière, sans frein, sèche et dure, jamais attendrie par une nuance quelconque de sentiment et procédant comme à coups de canon.

Avec nombre de qualités qui pouvaient devenir grandes, mais qu'annihilaient d'énormes défauts, — et précisément tous ceux qu'il est le moins permis d'avoir dans sa situation, — le prince Napoléon fut une force perdue, lorsqu'elle n'était pas nuisible. La longue résistance opposée à la mort par sa constitution robuste a tenu pendant plus de quinze jours la France et l'Europe en suspens, et a ramené un certain intérêt sur son nom. Les feuilles radicales, qui l'avaient si souvent maltraité jadis, malgré le banquet du vendredi saint et son approbation publique des décrets contre les congrégations, lui ont rendu leur estime en apprenant qu'il ne s'était pas rétracté et que son testament portait le témoignage d'une indomptable persévérance dans ses opinions bien connues; quelques-uns ont même parlé de lui avec une sorte de tendresse qu'il serait assez piquant de comparer à leur langage d'autrefois, tant il est vrai que la haine de l'Église constitue à elle seule la moitié des vertus démocratiques et peut, au besoin, dispenser du reste!

Victor FOURNEL.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

LES SPÉCULATIONS COMMERCIALES CONTEMPORAINES

- I. Les grandes fortunes modernes et la critique socialiste. — II. De la morale dans les affaires : comme quoi il faut distinguer la spéculation de l'agiotage et de l'accaparement. — III. Les conditions anciennes et modernes du commerce : la baisse du taux des profits commerciaux. — IV. Les ventes en disponible : les magasins généraux et les warrants. — V. Les marchés à terme ou les ventes à livrer. — VI. L'intervention des corporations commerciales dans la fixation des conditions des marchés à terme et dans la détermination des types marchands. — VII. Comment des marchés à terme parfaitement sérieux peuvent se régler seulement par le paiement de différences. — VIII. Une institution nouvelle : *les Caisses de liquidation des opérations à terme*. — IX. Des jeux de bourse ou marchés fictifs et de l'agiotage. — X. Des accaparements anciens et modernes. — XI. Intervention de la finance internationale dans ces opérations. — XII. Les syndicats industriels pour régler la production. — XIII. L'histoire du syndicat des cuivres. — XIV. Le socialisme et les grandes concentrations industrielles contemporaines.

I. — Dans ses attaques contre l'ordre économique actuel la critique socialiste revient sans cesse sur les grandes concentrations industrielles de notre époque et sur les vastes spéculations du commerce et de la Bourse, dont quelques exemples récents ont frappé vivement l'opinion populaire.

Dans nos deux derniers articles nous avons indiqué comment de puissantes accumulations de capitaux étaient absolument nécessitées par les conditions actuelles de la technique et se liaient à une baisse très accentuée dans le taux de l'intérêt et des profits d'entreprise comparativement à la part prélevée par le travail. Le régime des sociétés par actions rend seul possible cette organisation industrielle, et, si nos lois en cette matière appellent des réformes urgentes, leur principe même reste hors de contestation.

Nous voudrions aujourd'hui étudier les spéculations commerciales contemporaines pour distinguer ce qui, dans elles, est légitime et bien-faisant, d'avec ce qui est contraire à la justice et au bien commun. Nous réserverons pour un prochain article l'étude au même point de vue de ce vaste marché des valeurs mobilières qu'on appelle proprement la Bourse et autour duquel gravitent tant d'intérêts, depuis l'aisance des plus modestes familles bourgeoises jusqu'aux fortunes colossales des rois de la finance.

Mais, parce que la Bourse attire l'attention de chacun, ne fût-ce que par le bulletin publié chaque soir au rez-de-chaussée du journal, il ne faut pas perdre de vue l'importance autrement grande des marchés où se concentrent les objets innombrables dont nous nous nourrissons et nous vêtissons et que le commerce a pour fonction d'approvisionner régulièrement.

II. — La loi morale est universelle : elle régit le citoyen comme le particulier, le négociant comme le simple père de famille. Seulement il faut savoir exactement en quoi consiste la morale dans les affaires et ne pas y mêler un sentimentalisme de convention ou des préjugés renouvelés d'Aristote, qui, dans son traité de *la Politique*, fait l'éloge du brigandage tel que le pratiquaient dès lors les ancêtres du *roi des montagnes*, mais déclare le commerce une chose méprisable, parce que le commerçant recherche le gain !

C'est cette perspective seule cependant qui peut engager les commerçants à accomplir le vaste travail que comporte le service d'approvisionnement et à courir les risques qui y sont inhérents. Une saine morale leur demandera seulement : 1° d'observer dans toutes leurs opérations les règles de la justice commutative ; 2° d'accomplir le précepte de la charité dans la mesure où il est obligatoire pour chacun selon ses facultés et selon les circonstances externes ; 3° de coordonner leur recherche du gain au but suprême de la vie par une discipline intérieure.

La spéculation est l'essence même du commerce, parce que les prix-courants des produits variant incessamment selon les temps et les lieux, le commerçant, qui est exposé dans son service d'approvisionnement à subir la dépréciation des marchandises achetées par lui, doit chercher son bénéfice dans la plus-value qu'elles peuvent prendre. Cette prévision est l'exercice naturel des facultés supérieures de l'esprit humain. Les différences de fortunes en résultant sont aussi légitimes que celles provenant de l'inégalité des forces physiques. Puis, comme la concurrence, la spéculation est un instrument, un moteur du progrès.

C'est à grand tort que des socialistes quelque peu clercs ont attaqué la légitimité de la plus-value que des marchandises acquièrent

entre les mains du marchand par le seul fait d'un changement dans les conditions du marché, indépendamment des frais de transport et de la rémunération de son travail. La théorie du juste prix ou de l'équivalence comme condition de justice dans les contrats commutatifs, que les docteurs chrétiens ont élaborée, n'a rien de commun avec le sophisme de Karl Marx, d'après lequel la valeur de chaque produit devrait être déterminée par la somme d'heures de travail *normal* (sic) qui y ont été incorporées. Depuis saint Thomas, ils ont toujours reconnu que le juste prix était celui qui résultait de la commune estimation par opposition à l'exploitation de l'ignorance ou de la passion individuelle. Partout où la concurrence existe, partout où il y a un marché ouvert, le jeu des offres et des demandes fait le juste prix, voilà ce qu'ont observé et constaté dès le seizième siècle des scolastiques tels que Medina, Molina, de Lugo.

La fixation légale des prix et des salaires, au lieu d'être une règle générale, comme les socialistes de toute nuance la réclament, ne peut être qu'une mesure exceptionnelle, là où l'on se trouve en présence d'un monopole de fait et où il s'agit d'un produit de première nécessité. Dans une ville assiégée, le pouvoir peut taxer les denrées ou les réquisitionner; de même pour les chemins de fer, les télégraphes, les postes, l'Etat fixe des tarifs s'il ne les exploite lui-même. C'est l'absence de concurrence qui justifie cette intervention.

Sauf ces cas tout exceptionnels, les gains du commerce ne peuvent pas plus être tarifés, ni même être ramenés, en conscience, à une mesure fixe, que ses risques de perte ne peuvent être arbitrés à l'avance. La concurrence en est le seul régulateur, en fait comme en droit. Mais il faut soigneusement distinguer la spéculation ou prévision rationnelle des variations du marché de ses deux abus : l'*agiotage*, qui, selon la définition de Daguesseau, consiste dans des manœuvres ayant pour but de provoquer artificiellement la hausse ou la baisse, et l'*accaparement*, qui est la constitution d'un monopole, de manière à supprimer la concurrence. Dans le langage courant, ces trois expressions sont souvent prises l'une pour l'autre. Ce défaut de précision dans les mots est le résultat de la confusion des idées et on ne saurait trop les éclaircir.

III. — Les conditions dans lesquelles le commerce opérait autrefois étaient bien faites pour créer cette confusion. Les profits étaient très grands; mais les risques étaient énormes. En réalité, jusqu'au commencement de ce siècle, le commerce dans l'intérieur des pays continentaux portait seulement sur des objets de luxe dont le prix élevé pouvait couvrir les frais de transport, et, sur les rivages de la mer ou le long des fleuves facilement navigables, sur les céréales et

encore à peu près exclusivement dans les années de disette. En écrivant cet article, nous avons sous les yeux un *Traité général du commerce*, imprimé à Amsterdam en 1781, où sont décrites les transactions commerciales qu'on faisait à cette époque dans les divers pays de l'Europe. Les profits dont il est question sont bien supérieurs à ceux d'aujourd'hui, mais aussi quels risques de toute sorte ! Accidents de transport terrestres ou maritimes, droits de douane et péages à chaque passage, gênes de toute sorte et intermédiaires de tout rang imposés au commerçant par les autorités locales, chances de guerre, d'embargo, de blocus, difficultés des règlements judiciaires à l'étranger, complication et haut prix des changes, et comme contre-partie exploitation du producteur local et rançonnement du consommateur : voilà le tableau du commerce d'il y a cent ans. Au moyen âge, c'était bien pis : les commerçants doivent être des hommes de guerre. Ils ne réussissent dans leurs expéditions lointaines qu'à la condition de former des groupes étroitement solidarisés, comme les Lombards, les Florentins, les Hanséates, les Gênois, les Catalans. Ils font le commerce dans l'Europe continentale à peu près comme les Européens le font aujourd'hui en Chine et au Japon avec la concurrence entre eux en moins. Le génie de quelques hommes rares trouvait dans ces circonstances le moyen de s'élever très haut. Tel fut Jacques Cœur. Il faut lire dans le beau livre de M. de Beaucourt le récit de sa grandeur et de l'envie qu'elle excitait. « Naguères il était un povre compaignon, dit Jouvenel des Ursins ; mais j'ai veus par lettres escriptes de sa main qui se dit presque riche de V à VI cent mille escus : aussi il a empoigné toute la marchandise de ce royaume et partout a ses facteurs, qui est enrichir une personne et appovrir mille bons marchands. » La protection éclatante dont le pape Nicolas V couvrit ce grand homme dans sa disgrâce suffirait à le justifier de ces accusations, quand même une meilleure connaissance des faits économiques ne nous y ferait pas reconnaître le langage de la jalousie ¹.

Ce qui caractérise, au contraire, le commerce contemporain, c'est l'abondance des approvisionnements, la sûreté matérielle des opérations, la concurrence et la réduction du taux des bénéfices.

Pour toutes les marchandises susceptibles d'une large consommation comme les produits alimentaires et les matières premières des industries, laines, cotons, soies, peaux, il s'est constitué dans chaque pays ou plutôt dans chaque région un vaste marché où les stocks s'accumulent dans des entrepôts disposés pour les recevoir et

¹ *Histoire de Charles VII* (t. V, p. 104). Les questions d'économie politique et d'administration sont remarquablement traitées dans cet ouvrage que l'Académie des inscriptions a honoré d'un grand prix Gobert et qui est une des grandes œuvres de l'histoire nationale contemporaine.

les conserver, où une presse et des institutions spéciales favorisent les transactions auxquelles elles donnent lieu. Pour les grains, ce sont Londres, le Havre, Marseille, Anvers, les villes du lac de Constance, Manheim, Odessa; pour les cafés, le Havre, Amsterdam, Marseille, Hambourg; pour les cotons, Liverpool, Brême, le Havre; pour les sucres, Paris, Anvers, Hambourg, Magdebourg; pour les laines, Londres et Anvers; pour les métaux précieux et le cuivre, Londres; pour les fontes, en Angleterre, Glasgow et Cleveland; pour les huiles, Paris et Marseille; pour le pétrole, Brême; pour le cuivre et l'argent, Londres.

Les marchés où cette concentration s'opère deviennent les marchés régulateurs. Ils communiquent tous, en sorte qu'un écart dans les prix sur l'un d'eux est promptement comblé : la spéculation entière porte son effort sur ce point, toutes les cargaisons flottantes, toutes les marchandises restées en entrepôt y affluent.

Le résultat de cette organisation est que les approvisionnements tendent presque toujours à dépasser les besoins de la consommation, tandis qu'autrefois ils tendaient plutôt à rester en dessous. Un pareil changement fait sentir ses effets sur toutes les parties de l'ordre économique. Nous ne pouvons aujourd'hui développer ce point de vue; mais la constatation de ce fait suffit pour expliquer comment le taux des bénéfices commerciaux s'est beaucoup réduit de notre temps, c'est-à-dire depuis trente ans. C'est un phénomène semblable à celui de la baisse de l'intérêt et de la diminution des profits industriels.

On peut s'en faire une idée en étudiant les transformations du commerce des céréales en Angleterre dans ce siècle ¹. Avant l'abolition de l'échelle mobile, en 1846, il n'y avait point de stocks permanents; les entrepôts de douane n'avaient été établis qu'en 1815! En raison des risques occasionnés à la fois par des droits de douane qui croissaient automatiquement et par les chances des transports, — un voyage aller sur lest et retour avec chargement de grains dans la mer Noire durait 8 mois, — les importateurs n'opéraient qu'en prévision de gros bénéfices : 40 à 20 pour 100 étaient un minimum; sur les expéditions de la mer Noire, on demandait à gagner 100 à 200 pour 100. Aujourd'hui les bénéfices sont extrêmement réduits, d'abord parce qu'à Londres même le nombre des négociants en blés s'est extrêmement multiplié et qu'ils ont dû abaisser leurs prix au profit du consommateur; puis parce que la concurrence que les importateurs se font profite même au producteur russe ², à qui ils doivent

¹ *Der Englische Getreidehandel und seine Organisation*, par le Dr Karl Buchs (Leipzig, 1890). M. Raffalovich en a donné un excellent résumé dans l'*Economiste français* des 6 septembre et 15 novembre 1890.

² Autrefois les agents des négociants anglais se faisaient payer par les

faire des conditions meilleures. Les quelques *raids* sur le marché que peuvent faire de temps à autre des spéculateurs audacieux sont loin d'égaliser en importance le bénéfice acquis dans l'ensemble à la fois aux consommateurs et aux producteurs par cette diminution du taux des profits commerciaux.

IV. — Les opérations commerciales sont des ventes en disponible ou des ventes à terme. Les premières sont ainsi appelées parce que le vendeur livre immédiatement ou dans un délai très bref, déterminé par les usages locaux, une marchandise qu'il a sous la main. Depuis d'assez longues années, à Londres et à Anvers, les importateurs font procéder, à des époques fixes, à des ventes aux enchères de marchandises répondant à de larges besoins industriels, telles que les laines et les peaux. C'est le procédé commercial le plus propre à assurer la bonne foi, à régulariser les affaires et à fixer les prix au juste point qui résulte de l'équilibre des offres et des demandes. En France, une loi du 28 mai 1858 et un décret du 30 mai 1863, qui ont essayé de l'introduire, ont rencontré une vive résistance de la part des courtiers et autres intéressés dont cela changeait les habitudes. Cependant des ventes publiques périodiques ont lieu, au Havre, pour les bois d'ébénisterie, les peaux et les laines, à Bordeaux, pour les laines et les peaux. La Bourse du commerce, établie récemment à Paris, travaille à instituer des ventes publiques pour les laines indigènes, qui seraient très utiles à la production nationale ¹.

Les opérations en disponible répondent habituellement aux besoins immédiats de la consommation. Le vendeur en ce cas ne spéculé pas à proprement parler; il réalise un bénéfice ou liquide une perte. C'est l'acheteur qui spéculé : s'il prévoit la baisse, il ne s'approvisionne qu'au jour le jour; au contraire, s'il prévoit la hausse, il étend ses achats, sauf à user des facilités que lui offrent les magasins généraux pour *warranter* ses marchandises.

Les magasins généraux ou docks, comme on les appelle quelquefois, sont de vastes locaux situés près des gares et sur les ports où les marchandises sont emmagasinées et soignées. Ils remplissent souvent les fonctions d'entrepôt réel pour les douanes; dans ce cas un décret est nécessaire : sinon ils s'établissent en vertu d'une simple autorisation préfectorale; mais ni décret ni arrêté préfectoral n'en-

vendeurs russes une commission élevée : il y a vingt ans elle était encore de 2 et demi pour 100; elle ne dépasse plus aujourd'hui 1 à 1 et demi pour 100, en attendant de disparaître tout à fait.

¹ Les ventes publiques de laines d'Australie à Londres et de la Plata au Havre et à Bordeaux diminuent depuis quelques années, parce que les grands fabricants cherchent de plus en plus à acheter directement leurs laines dans ces pays.

gage la responsabilité du gouvernement. Les magasins généraux de l'une et l'autre catégorie délivrent, en représentation des marchandises déposées dans leurs salles, des *récépissés* transmissibles par voie d'endossement en sorte qu'elles peuvent, par une série de ventes en disponible, changer de propriétaire sans être matériellement changées de place. Au récépissé est joint un autre titre, le *warrant*, qui peut être endossé à une tierce personne et lui conférer sur la marchandise un droit de gage sans qu'elle soit déplacée. Les magasins généraux ne doivent se dessaisir de la marchandise que si le warrant leur est représenté acquitté. Le warrant, né en Angleterre et en Amérique, s'est acclimaté en France depuis 1848 et surtout depuis 1858; car il offre des facilités de crédit précieuses, sans gêner le commerçant dans la disposition de sa chose. La Banque de France accepte les warrants comme l'équivalent d'une troisième signature d'après un tarif variable suivant la nature des marchandises. L'endossement de warrants est devenu une garantie usuelle dans les relations des négociants avec leurs banquiers. De plus les compagnies qui exploitent les magasins généraux peuvent, depuis la loi du 31 août 1870, faire directement des avances sur les marchandises déposées dans leurs docks. Cette extension de leurs fonctions est fâcheuse; ces établissements devraient se borner au rôle de depositaire et il serait utile qu'ils fussent établis par les grandes corporations commerciales comme des services publics locaux. On ne verrait pas se produire les fraudes qu'a commises l'an dernier un magasin général de Paris à l'occasion de warrants d'huile.

Quoique l'on puisse warranter toutes sortes de marchandises, même des produits achevés, c'est surtout sur les matières premières des industries ou les objets de grande consommation (les blés, les sucres, les alcools, les filés, les peignés de laine) que la pratique des warrants est utile au commerce. Dans les temps de dépression des prix, le montant de l'avance est presque égal à la valeur de la marchandise, et, comme le taux de l'intérêt n'est pas élevé, le warrant permet au négociant de conserver la disponibilité presque complète de son capital, de prolonger sa position dans l'attente d'une hausse; par conséquent il évite les dépréciations extrêmes des cours. Parfois malheureusement, c'est un point d'appui pour des opérations dont le but est d'accaparer momentanément le marché, comme nous le verrons.

V. — Dans les opérations à terme, le vendeur doit livrer la marchandise à une époque déterminée. S'il ne l'a pas actuellement, la vente est dite à *découvert*. On a parfois prétendu, par une mauvaise argumentation scolastique, que ces contrats étaient illégitimes parce qu'ils portaient sur des choses futures, qui n'existaient pas encore

dans la nature. Ce raisonnement est faux ; car les parties ont traité non pas sur des corps certains, sur des objets déterminés dans leur individualité, mais sur des choses fongibles ; il y a une certitude absolue pour le vendeur de pouvoir se procurer ces objets ; ce n'est qu'une question de prix.

Les opérations à terme sont indispensables à l'industrie : elle a besoin de compter sur des livraisons de matières premières à des époques fixes et à des prix déterminés pour établir ses prix de revient. Les chemins de fer, toutes les grandes usines, s'assurent à l'avance leur approvisionnement en charbon par des marchés de ce genre. Les soumissions de fournitures faites à l'armée et aux établissements publics sont aussi des marchés à terme.

Pour que les commerçants et les soumissionnaires fassent face à ce service régulier d'approvisionnements, il faut qu'à leur tour ils stipulent des livraisons qui leur seront faites par les producteurs aux époques correspondant à leurs engagements. Si nos négociants en blé ou en coton devaient emmagasiner tout le blé et tout le coton qu'ils devront livrer aux minoteries et aux filatures dans le courant de l'année, ils seraient grevés par des pertes d'intérêt et des frais de magasinage qu'ils évitent en achetant eux aussi à terme sur les marchés des lieux de production.

C'est ainsi que le marché à terme s'établit sur l'ensemble des places où l'on traite un article. Les blés, les laines, les cotons, les cafés, les sucres, les alcools, les suifs, sont partout l'objet de ventes et d'achats à livrer, à des échéances qui s'échelonnent depuis un mois jusqu'à six et huit mois. Il n'est pas jusqu'aux pommes de Normandie sur lesquelles dès le mois de juillet on ne fasse des transactions qui portent par mois successifs jusqu'en février. Les produits achevés et les matières premières de qualité supérieure, qui ne sont employées que pour des produits de luxe, ne se prêtent pas à ce genre d'opérations et ne s'achètent en fait qu'en disponible. Le marché à terme comporte un développement nouveau de la spéculation ; car l'horizon du négociant, au lieu de comprendre seulement les stocks visibles et existant actuellement, doit s'étendre jusque sur la production future. Les prix des produits naturels du sol varient en effet non seulement d'après la consistance de chaque récolte, mais encore d'après les perspectives de la récolte prochaine. Les statistiques des différentes denrées au cours de chaque campagne, statistiques plus ou moins exactes si elles sont officielles, plus ou moins sincères si elles émanent de maisons de commerce, jouent un grand rôle dans les fluctuations des cours ainsi que les renseignements sur l'état des récoltes en terre. Les vicissitudes, qui peuvent résulter de l'alternance naturelle des périodes de prospérité et de dépression générale des affaires, la réac-

tion d'une industrie sur l'autre, du fer, par exemple, sur l'extraction de la houille, sont encore des éléments de variations des prix que la spéculation à terme doit prévoir, escompter et par là même régulariser. Elle ne fait pas ces oscillations des prix, sauf dans les cas, fort exceptionnels en somme, d'accaparement ou d'écrasement du marché; elle les atténue au contraire en répartissant aux époques successives de livraison les stocks surabondant à certains moments ou en pré-munissant les consommateurs contre la panique résultant du vide momentané des entrepôts.

L'existence d'un marché à terme régulier permet aux capitalistes d'apporter aux industriels et aux négociants le secours de leurs capitaux dans les mêmes conditions qu'ils le font pour les spéculateurs à la Bourse par le mécanisme des reports. Quand les cotes des mois prochains, époques des livraisons futures, sont plus élevées que la cote du mois courant ou du disponible, les capitalistes achètent aux négociants des parties en disponible et les leur revendent à terme à un prix légèrement supérieur qui constitue le report. Le négociant ou l'industriel allège ainsi son stock sans autre sacrifice que le prix du report ou la différence des deux ventes; il ne sacrifie pas sa marchandise comme par une vente définitive. Cette opération est analogue au dépôt dans un magasin général et au warrantage d'une marchandise; mais la forme en est plus souple; elle ménage davantage le crédit de l'industriel ou du négociant et surtout elle permet aux capitaux flottants dont disposent les banquiers de s'intéresser aux affaires de l'industrie et du commerce. Le report commercial est une pratique qui commence à peine à se produire sur quelques places. On ne saurait trop souhaiter son développement; c'est un emploi du capital disponible beaucoup plus utile au point de vue général que les reports faits à la Bourse sur les valeurs de spéculation.

L'existence du marché à terme est aussi en règle générale très favorable aux producteurs; car il assure un débouché constant à leurs produits. Sans lui, il y aurait de longues périodes pendant lesquelles les agriculteurs ne trouveraient pas à vendre leurs produits ou ne pourraient le faire qu'à des marchands locaux portés par l'absence de concurrence à les exploiter. C'était autrefois une des formes de l'usure, dont on retrouve partout la trace et qui était infiniment plus dommageable pour les agriculteurs que ne le sont les brusques oscillations auxquelles donnent lieu de loin en loin les *corners* ou même les ventes à la baisse. Aujourd'hui, au contraire, en Europe comme aux États-Unis, tout propriétaire est sûr de pouvoir vendre ses produits au jour qu'il veut, et à un prix en rapport avec la cote du marché régulateur. Ainsi que le disait un grand spéculateur, M. Keerne, dans une enquête à New-York en 1882, s'il n'y avait pas à Chicago

un grand marché sur les blés où chaque jour la spéculation fait des affaires immenses, si l'on réduisait toutes les opérations à celles du comptant, souvent, pendant trois ou quatre semaines, le *farmer* ne pourrait vendre ses produits; le prix même n'en serait pas fixé. Au lieu de cela, la spéculation fixe tous les jours les prix; ils sont connus instantanément dans tout le pays par le télégraphe, et les agents des spéculateurs achètent à ces prix toutes les quantités offertes par le *farmer*. Un pays surtout qui, comme l'Amérique, a à exporter des produits naturels, blé, coton, pétrole, a intérêt au développement de la spéculation; car elle ne peut se soutenir que par l'exportation. Elle achète en quantités qui dépassent la demande actuelle; elle soutient les prix en vue de revendre plus cher à l'Europe.

Il y a aussi du vrai dans ce que disait un autre déposant célèbre, M. Jay Gould, c'est que les erreurs de la spéculation retombent principalement sur elle et que *dans l'ensemble* c'est surtout le monde des spéculateurs qui supporte les pertes causées par leurs fausses manœuvres. Néanmoins, on ne saurait nier qu'il n'y ait souvent des répercussions fâcheuses sur le producteur; seulement elles sont généralement temporaires, et la baisse exagérée se produit surtout pour lui à la suite des débâcles des *corners* ou tentatives d'accaparement.

Pour que le marché soit alimenté, pour qu'il y ait ce courant constant de transactions qui fait l'amplitude et la régularité de l'approvisionnement, il faut bien qu'il y ait des haussiers et des baissiers, c'est-à-dire des personnes qui envisagent d'une manière différente les perspectives de la marchandise. Sans discuter ici le point de vue des gouvernements, qui ont de tout temps considéré les baissiers sur les fonds publics comme des ennemis, il est certain que cette appréciation ne saurait s'étendre aux spéculateurs engagés à la baisse sur les blés ou les cotons. Ils pourraient, au besoin, se poser comme les défenseurs de l'intérêt du consommateur.

VI. — Les marchés à terme ont dû exister de tout temps sous une forme ou l'autre. Au quatorzième siècle, nous les voyons pratiqués à Florence sur les parts des *monti*. Dès le dix-septième siècle, ils étaient usuels à Amsterdam sur les eaux-de vie avec toutes les modalités possibles, et c'est de là que l'usage s'en est répandu d'abord en Angleterre, puis en France. Il n'en est pas question dans les livres de droit; mais, en matière commerciale surtout, l'usage est souvent bien plus ancien que les documents de jurisprudence qui le constatent.

Nous ne pouvons entrer ici dans la description des différentes modalités des marchés à terme telles que les primes ou les options. Nous indiquerons seulement le rôle des grandes corporations commer-

ciales pour la détermination des types marchands auxquels se réfèrent forcément les opérations à terme, puisqu'elles portent sur des choses fongibles. Il a fallu établir ces types, déclarer dans quel degré d'équivalence ils seraient les uns par rapport aux autres; car presque partout il est admis que le vendeur à terme, par exemple de café *santos* ou de coton *good average*, peut accomplir son obligation en livrant à l'acheteur des marchandises soit d'un type supérieur, soit d'un type inférieur: dans le premier cas, il a droit à une bonification, dans le second, c'est à lui, au contraire, à subir une déduction. Sans l'établissement de ces types marchands, il n'y aurait pas de spéculation suivie possible. Les producteurs y sont également intéressés: cela les soustrait à l'exploitation du marchand local, qui déprécie leurs produits dans chaque cas. Les agriculteurs américains sont, sous ce rapport, dans une excellente situation, grâce au merveilleux système de docks qui est annexé à chaque gare, tandis que les propriétaires russes sont sans défense contre les marchands qui classent leur blé selon leur volonté.

L'établissement de ces types est une chose fort délicate. Les spéculateurs qui veulent accaparer le marché cherchent à les réduire le plus possible de manière à diminuer les facilités qu'ont les vendeurs à découvert de se dégager par une livraison effective. C'est un des points qui exigent le plus d'attention de la part des corporations commerciales chargées de régler les marchés.

Là ne s'arrête pas leur intervention. Il a fallu pour s'accommoder à la rapidité nécessaire à ce genre de transactions déterminer les lieux et heures où elles s'opéreraient; obliger les courtiers à les coter; arrêter chaque jour la cote des cours pratiqués; enfin déterminer les unités de quantité sur lesquelles porteraient ces marchés. Ces unités sont toujours élevées (au Havre on ne fait de marchés à terme sur les cotons que par 50 balles pesant 10 000 kilos). On a voulu écarter de ces spéculations les personnes étrangères aux affaires ou qui n'ont pas les moyens suffisants pour les entreprendre. C'est une mesure essentiellement moralisatrice. La constitution spontanée de ces corporations commerciales est un des faits les plus curieux de notre époque. En France, là où il existe des chambres de commerce officielles, elles ont pris l'initiative de ces règlements ou bien ont approuvé ceux que rédigeaient des assemblées spéciales d'intéressés. A Paris, tous les règlements relatifs au marché des farines et des huiles ont été élaborés d'abord par le cercle du Louvre, où se réunissaient les négociants. La Bourse du commerce ne date que de trois ans. Aujourd'hui la loi sur les syndicats professionnels rend très simple l'établissement de ces corporations, et c'est la forme qu'elles tendent à adopter. Quelquefois elles se constituent cependant autrement. A New-York et

à Londres, elles ont pris la forme de sociétés par actions pour l'exploitation d'un local. Pour devenir actionnaire du *Corn market* de New-York, de la *Corn exchange association* de Londres, de la *Corn trade association* de Liverpool, il faut exercer la profession de négociant ou de courtier en blés et être agréé par le comité exécutif. Il y a là une application de la société par actions qui dépasse de beaucoup le but que les codes assignent aux sociétés commerciales, le partage d'un gain ou d'une perte.

Ces corporations ont acquis bien vite une grande puissance; car, en fait de commerce, les usages font loi et les règlements établis par elles s'appliquent même aux marchés passés en dehors de leurs locaux, à moins de stipulation contraire expresse. Là où elles se sont constituées librement, il se trouve qu'elles sont assez strictes et relativement inaccessibles au gros public; mais quand elles dépassent une certaine mesure, comme elles ne sont pas des corps publics et privilégiés, rien n'empêche les intéressés de constituer des corporations rivales. C'est ce qui est arrivé à New-York et aussi à Londres, où l'on compte jusqu'à trois corporations pour le commerce des blés.

VII. — Des opérations très sérieuses peuvent parfaitement se résoudre par le paiement de simples différences. Les négociants et les industriels sont obligés de modifier incessamment l'état de leurs engagements suivant les cours. Ils le font en revendant ce qu'ils ont acheté à terme, en rachetant ce qu'ils ont vendu à livrer. Pour faciliter ces ventes et reventes successives, l'usage du commerce a introduit les *filières*, en anglais *transferable notices*. Sous sa forme la plus usitée actuellement, c'est un avis ou un ordre de livraison émis par le vendeur et transmis à tous les acheteurs successifs par des endossements qui occupent une large bande de papier. Des courtiers spéciaux, appelés *filiéristes*, les font circuler et règlent, le jour où la marchandise est livrée et payée par le dernier acheteur au premier vendeur, toutes les *différences* résultant des cours divers auxquels les nombreuses ventes et reventes ont été faites pendant la circulation de la filière.

Assurément, si l'on construisait l'ordre économique sur la théorie pure, on trouverait dans ces ventes et reventes successives des frottements inutiles et l'on incriminerait cette activité commerciale, qui, au lieu d'aller droit au but, l'approvisionnement, s'arrête à mi-chemin, au bénéfice réalisé sur la différence; mais, en fait, un grand marché ne peut exister que si de nombreux commerçants de tout rang s'intéressent dans ses opérations et y apportent leurs capitaux et leur sagacité. Il faut prendre les hommes comme ils sont, non comme ils auraient pu être dans une autre création.

Étant donnée cette manière de régler un très grand nombre d'opérations, il n'y a rien d'étonnant à ce que les quantités sur lesquelles elles portent dépassent de beaucoup les stocks existants. Les marchandises sont comme multipliées par le nombre des transactions dont elles ont été l'objet. C'est ainsi qu'à Anvers, en 1888, les affaires en laines peignées se sont chiffrées par un mouvement réel de 3 millions de kilogrammes et par un chiffre de ventes de 30 millions de kilogrammes; en 1889, il est monté à 60 millions. Sans doute de pareils chiffres correspondent à des périodes de vive spéculation; mais en soi il n'y a rien que de normal à ce que le montant additionné des ventes à terme dépasse de beaucoup les existences disponibles.

Plus le commerce s'étend par la communication des marchés, plus les opérations à terme deviennent l'instrument de combinaisons variées. Tels sont les arbitrages sur les termes divers de livraisons, sur les différents types de marchandises admis en équivalence au règlement des ventes, ou encore sur les différentes places où la marchandise est traitée. C'est dans ces opérations que s'accuse la supériorité du commerçant habile et instruit. En même temps elles servent puissamment au nivellement des cours.

Les marchés à terme, les opérations se réglant seulement par des différences, servent aussi à garantir les industriels contre les baisses de prix sur les matières premières qui surviendraient pendant la durée de la fabrication et qui entraîneraient fatalement la vente en baisse de leurs produits. M^e du Buit expliquait fort bien cette combinaison dans sa plaidoirie pour M. Laveissière par un exemple tiré de ce qui se passait dans l'industrie des cuivres pendant la période de dépression qui précéda la campagne de hausse.

Lorsqu'un industriel avait absolument besoin d'acheter du cuivre, lui qui aurait dû se précipiter sur le cours de 40 livres, il était obligé de s'assurer contre la baisse. Quand il avait besoin d'acheter 1000 tonnes de cuivre à 40 livres, il les achetait sur le disponible du marché, et le même jour il revendait à terme à découvert à 40 livres les mêmes 1000 tonnes qu'il avait achetées. Pourquoi? Son raisonnement était simple : « Si le cuivre baisse d'ici à trois mois, il est vrai que je vendrai la marchandise fabriquée avec une baisse de 4 livres, mais je retrouverai sur le rachat de ma vente à découvert l'écart du prix que j'aurai subi au comptant. Si, au contraire, le cuivre monte, ma vente à découvert me laissera une perte; mais, comme je vendrai mon cuivre fabriqué plus cher, je m'y retrouverai. » Il faisait donc une opération blanche à découvert, une opération sans résultat, une simple compensation, uniquement pour s'assurer que son bénéfice industriel ne lui serait pas enlevé par la baisse possible.

Voilà des opérations se réglant par des différences qui sont juste le contraire de l'agiotage, et qu'on ne saurait incriminer. Elles cons-

tituent, il faut le reconnaître, de nouvelles méthodes de traiter les affaires correspondant aux conditions modernes des grands marchés d'approvisionnement. Les ventes à livrer sont un moyen, dont, comme de toute autre opération commerciale, on peut user sagement ou déraisonnablement, honnêtement ou dans un but coupable.

VIII. — C'est pour développer et régulariser les marchés à terme que depuis dix ans les corporations commerciales, dont nous avons déjà indiqué le rôle à propos de la détermination des types, ont créé dans un certain nombre de places une institution nouvelle : les *Caisses de liquidation des affaires à terme*, qu'on appelle en Allemagne *Waaren liquidation Kassen* et en Angleterre *Produce clearing houses*. Comme le disent leurs statuts, elles ont pour objet « de garantir à un vendeur et à un acheteur la bonne exécution des marchés à terme enregistrés par elle ». Les opérations à terme présentent en effet des dangers très sérieux pour celle des parties qui a eu en vue non un jeu sur la différence, mais une opération sérieuse, quand son co-contractant s'engage au delà de ses moyens, ce à quoi un spéculateur peut facilement se laisser entraîner.

Les caisses de liquidation exigent des opérateurs à terme le versement de garanties ¹ qui puissent couvrir les variations des cours, comme les agents de change exigent des couvertures de leurs clients. Elles appliquent elles-mêmes ou garantissent toutes les opérations enregistrées par elles, en sorte qu'acheteurs et vendeurs traitent en définitive avec elles, comme à la Bourse on traite en fait avec le parquet ou la coulisse. Des commissions d'expertise et d'arbitrage, auxquelles, en vertu des statuts de la caisse, tous ceux qui s'adressent à elle doivent se soumettre en cas de contestation, complètent cette utile institution.

La première caisse de liquidation des opérations à terme a été créée en 1882 au Havre pour les affaires en cotons et en cafés. Liverpool l'a suivie l'année d'après pour les blés. En 1887, Anvers a créé une caisse de ce genre pour les laines peignées : puis sont venues les caisses d'Amsterdam, de Rotterdam, de Marseille, de Hambourg pour les cafés, de Roubaix-Tourcoing, de Reims pour les peignées de laine, de Magdebourg pour les sucres, de Leipsig pour les peignées, enfin le grand *Produce clearing house* de Londres. A Paris il a été question en 1887 d'en créer une pour les affaires en sucres, en blés, en huiles. Elle eût été fort utile ; mais les résistances des intéressés ont fait échouer ce projet.

¹ Ces garanties sont d'abord un *original deposit* consistant en espèces, titres, valeurs ou warrants, puis, s'il y a lieu, des suppléments appelés *marges*. La Caisse en paie l'intérêt aux clients.

Une caisse de liquidation bien administrée régularise ce genre d'affaires, en écarte les parasites et est à même d'empêcher ce qu'on appelle l'étranglement du marché, qui se produisait lorsqu'un gros spéculateur achetait par ses courtiers toutes les filières en cours.

Toutefois quand une institution de ce genre est aux mains de spéculateurs sans scrupule qui la font gérer par des prête-noms dans leur intérêt exclusif, ils peuvent s'en servir pour exagérer leurs propres spéculations et écraser leurs adversaires d'autant plus facilement que, par le mouvement de la caisse, ils connaissent leur jeu. C'est ce qui est arrivé à Hambourg en 1888 et à Magdebourg en 1889; après un agiotage effréné sur les cafés, puis sur les sucres, ces caisses ont dû, chacune, atermoyer la liquidation de toutes les opérations.

Les affaires à terme sont regardées, en Allemagne, par les *Agrariens*, comme la source de tous les maux de l'agriculture. En 1885 ils demandaient qu'on les réprimât au moyen d'un impôt excessif. Le Reichstag, après avoir admis le principe d'un impôt spécial sur ce genre d'affaires, fut ramené par la force des choses à le fixer seulement à 2/10 pour 1000. Les affaires à terme n'ont point été découragées par ce taux modéré, et cet impôt, qui vaut mieux que beaucoup d'autres, a rapporté, en 1889, 18 millions au Trésor. En 1888, sur une nouvelle réclamation des Agrariens, le ministre du commerce de Prusse remania arbitrairement la fixation des types de seigle servant aux marchés à terme : malheureusement l'année suivante cette réglementation se retournait absolument contre les blés indigènes! En ce moment les mêmes préjugés, auxquels se joignent les intérêts de certains commerçants, prennent texte des abus commis à Hambourg et à Magdebourg pour réclamer la suppression des caisses de liquidation.

Ce serait absurde; car, comme les opérations à terme elles-mêmes, la caisse de liquidation est un instrument commercial perfectionné dont l'effet dépend de qui le manie¹. Nous pouvons invoquer dans ce sens l'exemple de la caisse de Roubaix-Tourcoing instituée, en 1887, par l'initiative d'un homme éminent, M. Louis Cordonnier. Cette caisse a amené dans cette ville la constitution d'un marché pour les laines peignées, qui fait une utile concurrence à celui d'Anvers, créé spécialement en vue de l'industrie allemande. La caisse de Roubaix-Tourcoing a réalisé, en outre, sur toutes les institutions semblables un grand progrès en donnant à son conseil d'administration le pouvoir, non pas d'atermoyer toutes les opérations par une sorte de faillite collective, comme on l'a fait à Hambourg et à Magdebourg, mais de prévenir les excès de la spéculation. L'article 14 de son règlement porte

¹ Ce n'est que là où existe une *caisse de liquidation des opérations à terme*, qu'on peut espérer voir se développer la pratique des reports sur marchandises, dont nous avons montré plus haut les avantages.

ce qui suit, sous la rubrique *Manœuvres illicites* : « Si, pour quelque cause que ce soit, la cote officielle sur le mois en cours dépassait de 10 pour 100 la cote du mois suivant, le conseil d'administration et le bureau de la chambre arbitrale réunis auront le droit, s'ils le jugeaient absolument nécessaire, de retarder l'échéance d'une opération, en bonifiant au receveur 1 pour 100 de la valeur sur le prix de vente par cinq jours de retard indivisibles. »

Une clause semblable existe dans le règlement de la caisse de liquidation de Reims.

IX. — Des éléments factices se mêlent en effet à ces transactions et il ne faut pas se dissimuler le développement qu'ont dans toutes les grandes places de commerce les marchés fictifs et l'agiotage.

Le jeu est une des passions humaines qui prennent les formes les plus diverses, depuis la loterie, en Italie, jusqu'au pari mutuel sur nos champs de course. Au dix-septième siècle, on pariait dans les villes de commerce sur l'arrivée de tel ou tel navire, dans les capitales, sur la mort de tel ou tel personnage politique : des constitutions pontificales durent même, à Rome, défendre les paris sur l'élection du futur pape ou la nomination des cardinaux.

Quand les marchés à terme sont entrés dans les usages commerciaux, les négociants, et même les gens étrangers au commerce, qui voulaient jouer, ont imaginé de le faire en simulant une vente à terme : ni l'une ni l'autre partie n'admet l'hypothèse d'une livraison, tout se borne au paiement d'une différence dans un sens ou dans l'autre, selon qu'au jour de la livraison le cours de la marchandise est plus élevé ou plus bas : tel est, par exemple, le cas de ce coiffeur marseillais, pour prendre l'espèce d'un arrêt de la cour d'Aix, qui achète le 1^{er} mars 10 000 quintaux de blé à 27 francs, livrables fin avril ; cela veut dire que si, à ce moment, le blé vaut 28 francs, le vendeur devra payer à l'acheteur 10 000 francs ; s'il est tombé à 26 francs, c'est l'acheteur qui devra les payer au vendeur. On joue de même au Havre sur les cafés et les cotons, à Reims sur les laines, à Paris sur les huiles et les sucres, partout sur les valeurs mobilières.

Les anciens arrêts du Conseil qui défendaient les opérations à terme sur les fonds publics ne visaient pas les marchandises. C'est la Convention qui imagina de prohiber absolument tout marché à terme pour déjouer les agioteurs qu'elle accusait de l'échec du maximum ! La jurisprudence moderne avait cru devoir déclarer que quand il y aurait eu pari, le perdant pourrait, en invoquant l'exception de jeu (article 1965 du Code civil), se soustraire à l'obligation de payer sa dette. En pratique, rien n'était plus difficile pour les tribunaux que de décider s'il y avait eu jeu ou non. Les cours d'appel, contrairement

aux tribunaux de commerce, avaient prétendu en trouver la preuve dans le fait que l'opération à terme devait se résoudre par le paiement d'une simple différence; mais elles étaient arrivées à annuler ainsi des opérations très sérieuses et parfaitement légitimes.

Loin de décourager les joueurs et les spéculateurs aventureux, cette jurisprudence donnait une prime à la malhonnêteté; car, en cas de perte, les joueurs de mauvaise foi se dérobaient à leurs engagements, tandis que les honnêtes gens payaient. C'est donc à bon droit que la loi du 28 mars 1885 a reconnu « comme légaux tous marchés à terme sur effets publics et autres, tous marchés à livrer sur denrées et marchandises, lors même qu'ils se résoudraient par le paiement d'une simple différence. »

Il en est ainsi à peu près chez tous les peuples civilisés, soit par la disposition de lois expresses, soit par un usage qui a frappé de désuétude les lois anciennes. Seuls, quelques États de l'Union américaine édictent de temps en temps des statuts pour prohiber les transactions sur denrées futures, les options ou marchés à primes, les opérations faites avec marges. Ces lois restent absolument lettre morte : ce sont seulement des satisfactions platoniques données à l'opinion par les politiciens des législatures, au lendemain de quelque grave perturbation causée par l'excès de l'agiotage.

Le *jeu* sur les différences de valeur des marchandises n'en reste pas en effet au point que nous décrivions tout à l'heure. Au moins c'est le cas seulement des petits spéculateurs ou des simples qui s'aventurent à l'aveugle sur cette mer pleine d'écueils.

Les grands joueurs cherchent à faire arriver l'évènement — hausse ou baisse — sur lequel ils ont parié : c'est ce qui constitue l'agiotage et ce qui fait, au point de vue moral, son caractère absolument coupable.

Les moyens employés pour faire la hausse ou la baisse sont très divers. Les fausses nouvelles, ce qu'on appelle les bruits de bourse, sont connus. L'article 419 du Code pénal les punit en théorie, mais en pratique ils sont impossibles à saisir.

La multiplication même des achats à terme ou des ventes à livrer peut influencer les cours en hausse ou en baisse, et, quelle que soit pour les joueurs l'issue de leurs manœuvres, elles ont toujours le grave inconvénient de fausser les cours; car la cote du disponible est forcément influencée par celle du terme.

Généralement, quand les agioteurs ont eu l'intelligence de jouer dans le sens naturel du marché, c'est-à-dire en exagérant seulement ses tendances réelles au lieu d'aller à l'encontre — aujourd'hui, avec l'abondance des informations et les progrès de la statistique commerciale, ce jugement est plus facile, — la victoire tend à se fixer du côté des gros bataillons, c'est-à-dire des gros sacs d'écus. Un

acheteur à terme, s'il est suffisamment riche, en multipliant ses achats force à se racheter à tout prix les vendeurs imprudents à découvert qui n'ont pas les reins assez solides pour livrer effectivement; c'est ce qu'on appelle *étrangler le découvert*. En sens inverse, le spéculateur à la baisse, qui peut jeter plus de marchandises sur le marché que ses rivaux n'en peuvent acheter, *écrase le marché*. Il y a là tout un ordre d'escroqueries en grand qui échappent à l'action répressive de la loi et qui donnent à la société moderne un fâcheux aspect; car le sentiment de l'honneur n'est plus assez rigide pour que ceux qui ont dû leur fortune à de telles manœuvres soient, dans le cercle des relations sociales, frappés de la réprobation qui flétrissait jadis l'usurier.

Cette constatation est d'autant plus triste qu'il faut en même temps bien se convaincre qu'aucune loi ne peut réprimer ces abus, parce qu'aucune définition légale ne peut distinguer la transaction légitime et sérieuse de l'opération fictive et frauduleuse; la distinction repose en effet essentiellement sur une question d'intention. Les marchés à terme, qui sont un des instruments de l'agiotage, sont aussi, nous l'avons vu, un moyen indispensable pour l'approvisionnement commercial. On ne peut songer à y porter atteinte: d'ailleurs les achats en disponible sont aussi dangereux aux mains d'agioteurs ou d'accapareurs puissants, comme le prouvera l'histoire du syndicat des cuivres.

Heureusement l'amplitude des marchés modernes, le nivellement qui tend continuellement à s'opérer entre eux, la facilité des communications font promptement justice des exagérations factices des cours. L'immense majorité des agioteurs, les grands comme les petits, finit par être ruinée. Ceux qui surnagent et s'enrichissent le doivent évidemment à une justesse de vues pratiques qui s'allie malheureusement souvent avec la malhonnêteté, mais qui, dans d'autres occasions, leur a permis de rendre les services économiques généraux auxquels pourvoit la spéculation commerciale.

On le voit dans les tentatives d'accaparement qui se produisent de temps à autre.

X. — On a sans doute autrefois taxé d'accaparement bien des spéculations commerciales parfaitement légitimes. Cependant, depuis les opérations du philosophe Thalès racontées par Aristote¹, maints commerçants ont certainement cherché à monopoliser pendant un certain temps une marchandise pour en élever arbitrairement le prix. Mais les procédés employés alors et aujourd'hui sont bien différents.

¹ *Politique*, liv. I^{er}, chap. IV, § 5-8.

L'ancien accapareur achetait toutes les marchandises qu'il pouvait recueillir chez les particuliers ou sur les marchés; il les transportait la nuit dans des chariots dont les roues étaient entourées de paille et les enfermait dans des greniers soigneusement cachés. Au besoin, disait-on, il en détruisait une partie pour faire monter le prix du restant. Il ne se décidait à vendre, et par petites quantités, que quand la privation avait décidé les consommateurs à subir toutes ses exigences. Tel est le tableau chargé en couleurs que les écrivains du moyen âge et de l'ancien régime nous ont laissé des accaparements de leur temps.

Tout autres sont les procédés modernes. D'abord l'accapareur isolé n'existe pas. Pour agir sur des marchés étendus comme les nôtres, il faut toujours que les spéculateurs forment une coalition, un *corner*, un *pool*, comme on les appelle en Amérique et en Angleterre, où ces opérations se sont produites fréquemment dans ces dernières années, un *Schwänze*, comme on dit en Allemagne, où la chose est connue aussi.

Un *corner* est constitué par un certain nombre de puissants spéculateurs qui se lient par un pacte secret et jamais écrit. Ils débutent par acheter tous les stocks disponibles, ce qui commence à faire monter les prix. Ils se gardent bien, comme les accapareurs d'autrefois, de cesser absolument de vendre de manière à faire souffrir les consommateurs. Affamer des populations en cachant le blé, arrêter les manufactures en détenant le coton serait trop dangereux. Seulement ils limitent les ventes aux besoins de la consommation journalière et les font à des prix gradués au fur et à mesure que le cours s'élève sur le marché par les achats qu'ils font de tous les stocks existants. Ces ventes, et c'est là le point essentiel, doivent être faites par les membres du *corner*, chacun dans les limites et selon les proportions convenues. En même temps, le *corner* achète à terme aux liquidations successives toutes les quantités offertes, et l'élévation des cours provoque la multiplication des offres. Il ne craint pas de s'encombrer; car, au moyen des warrants, il se procurera de l'argent pour à peu près la valeur de la marchandise. Les vendeurs à découvert se trouvent la plupart du temps dans l'impossibilité de livrer, à cause de l'emmagasinement des existences et surtout de la multiplicité des ventes de ce genre: ils sont alors obligés de se racheter, de payer de lourdes différences, et c'est le plus net des bénéfices du *corner*; ou bien ils se mettent à acheter à la hausse pour se couvrir et ils restent engagés dans cette position aux cours extrêmes qui provoquent le *krach*, alors que les promoteurs du *corner* se sont eux-mêmes déjà dégagés.

Ainsi ont procédé les neuf *corners* qui ont eu lieu sur les blés à Chicago de 1882 à 1887, les *corners* sur les cotons qui ont été tentés

à Liverpool, celui sur les maïs à Vienne en 1888, celui sur les fontes en 1889 à Cleveland et Glasgow, et bien d'autres encore.

A première vue, il semble que cette manœuvre, si les spéculateurs coalisés sont assez puissants et ont assez de crédit, doive infailliblement réussir. Cependant fort peu de *corners* ont été couronnés par le succès et ils l'ont dû à des circonstances tout exceptionnelles. En effet, voici où est le vice de l'opération : s'agit-il de produits naturels du sol, blé, café, coton, les centres d'approvisionnements sont multiples, les stocks invisibles et les petites réserves sont nombreuses et le bas prix des transports permet, quand sur un marché il y a une hausse exagérée, de les apporter des points les plus éloignés du monde. Ainsi en 1888, quelques cargaisons de blé de Roumanie ont été importées aux Etats-Unis. Sans aller jusqu'à des importations matérielles, il suffit qu'une forte différence de prix se produise, par exemple sur les blés entre Londres et les marchés américains, pour que des arbitrages de place en place amènent la baisse à Chicago et à New-York. S'agit-il de produits des mines ou des fabriques, comme les filés, les peignés, les fontes, les fers, les cuivres, les étains, la production se développe rapidement ; car les mines et les usines modernes sont toutes outillées pour produire beaucoup plus que leur production normale.

D'autre part, l'élévation des prix a pour effet de resserrer la consommation. Minotiers et filateurs, comptant sur la baisse prochaine, n'achètent que juste le blé et le coton nécessaire à leur consommation journalière, en sorte que les stocks s'accumulent en qualités indéfinies. Voilà pourquoi aucun *corner* ne peut dominer le marché d'une manière permanente ; son influence perturbatrice n'est que temporaire. *L'Economist* du 6 septembre 1890 le disait à propos de l'échec d'un nouveau *corner* sur les cotons à Liverpool :

☒ Cela prouve une fois de plus que, dans les conditions ordinaires de l'offre et de la demande, il est heureusement aujourd'hui impossible de faire réussir un *corner* sur une marchandise dont la production est aussi considérable que le coton. Cette dernière expérience sera une leçon utile, mais qui n'empêchera pas vraisemblablement des gens aventureux d'essayer de réussir là où tant d'autres ont échoué ¹.

¹ Pour échapper à l'élévation des prix du coton sur le marché de Liverpool pendant le temps où le *corner* l'a dominé, les filateurs autrichiens, qui auparavant l'achetaient à Liverpool et le faisaient arriver par Hambourg, ont fait de grands achats de coton directement aux Indes et l'ont fait venir par Trieste. (*the Economist*, 12 octobre 1889.) C'est un exemple frappant des ressources que la concurrence offre aujourd'hui pour déjouer les plus puissantes combinaisons d'accaparement.

Au commencement de 1890, un *pool* ou *corner* s'est formé sur l'argent aux États-Unis avec le concours des Baring de Londres. Il a eu pour résultat de faire monter en quelques mois le cours de l'once de 42 1/2 pences à 50. Son procédé consistait à détenir tous les *stocks* d'argent et ne les écouler que par petites fractions. Le *pool* comptait faire voter par le Congrès le libre monnayage du métal blanc : il n'a pu y réussir complètement et dès lors son prix a baissé à 45 pences, prix qui paraît à peu près en rapport avec les conditions du marché. C'a été le premier coup porté à la fortune des Baring ; mais quelques-uns des grands spéculateurs américains qui avaient lancé cette opération n'ont-ils pas *retourné leur position* à temps ? C'est une autre question ¹.

XI. — La même question se pose à propos du grand accaparement qui s'est produit au milieu de 1886 sur les cafés et qui s'est continué pendant les années 1887 et 1888, de manière à porter les prix du *santos*, type régulateur, de 70 francs à 155 francs. Cela a fini, comme toujours, par un *krach*. En 1888-1889, le syndicat de Magdebourg, où une grande maison française opérait, de concert avec les banquiers allemands et anglais, a relevé les prix du sucre sur tous les marchés d'environ 33 pour 100 et a abouti également à un brusque effondrement des cours en juillet 1889. La Caisse de liquidation de Magdebourg a dû aussi renvoyer au 15 septembre le règlement de toutes les affaires. La haute Banque est alors intervenue pour empêcher une série de faillites d'occasionner un *krach* général ².

Par contre, il est une combinaison, moitié industrielle, moitié commerciale, qui jusqu'à présent paraît avoir réussi pleinement. Si, depuis 1889, les diamants ont subitement haussé d'un tiers, c'est grâce à la *consolidation* des principales mines de l'Afrique du Sud, appuyée par un accaparement des stocks existants. Le plus curieux, c'est que les 7000 ouvriers israélites d'Amsterdam, qui vivent de la taille du diamant, sont gravement atteints par cette contraction du marché, dont le promoteur est un de leurs riches coreligionnaires de Londres, la gloire du mosaïsme.

Dans tous ces cas, l'action de la spéculation est essentiellement internationale. On sent la main de quelques puissants capitalistes qui peuvent disposer à un moment donné d'énormes crédits en banque et qui s'en servent pour dominer complètement — pendant un temps, — les éléments industriels, les grands manufacturiers eux-mêmes.

¹ Voy. *the Economist* du 8 novembre 1890.

² Voy. *the Economist* des 20 et 27 juillet 1889.

M. Alessandro Rossi, l'éminent industriel italien, dit fort justement à ce sujet :

Ces agioteurs sont les hommes d'un instant (*minute men*) ; ils accumulent des capitaux formidables pour une opération donnée ; elle n'a qu'une durée de quelques mois et est exempte de risques, précisément parce qu'elle s'étend sur le monde entier ; eux-mêmes planent sur le marché sans laisser voir ni pieds ni mains ; ils échappent au fisc, qui ne sait les atteindre, et ils sont défiés par ceux qu'ils font entrer en participation de leurs gains ! Le véritable commerce, qui est local et n'a à sa disposition que des moyens bien inférieurs, ou bien spéculé lui-même et alors il gagne sans mérite de sa part, ou perd sans qu'il y ait de sa faute, ou bien il n'ose pas et il en est réduit à vivre au jour le jour et à se transformer en simple agent de ces grands spéculateurs... L'industrie prise en général en souffre encore plus. Sa nature même l'empêche de se faire spéculatrice et elle ne peut cependant vivre au jour le jour, car sa qualité essentielle est la prévoyance ¹...

XII. — Il ne faudrait pas confondre avec ces accaparements commerciaux, essentiellement temporaires, les combinaisons industrielles permanentes qui ont pour but de protéger les manufacturiers contre les inconvénients de la concurrence. Nous avons traité déjà, dans le *Correspondant* et ailleurs, cette grave question qui appelle une réforme complète de la jurisprudence ². Nous n'y reviendrons pas. Si nous la rappelons ici, c'est parce que dans certains cas des opérations d'accaparement commercial peuvent s'y joindre, comme on a pu le reprocher à certains *trusts* américains. C'est en effet aux États-Unis et en Allemagne que par le fait du régime protectionniste, ces combinaisons se sont le plus développées.

L'Angleterre est, grâce à la vigueur de sa constitution économique, à l'abondance de ses capitaux, au développement qu'y a pris déjà la coopération, le pays où les mœurs financières sont le plus saines, si l'on peut ainsi parler. Les accaparements commerciaux y ont toujours échoué. Divers projets de syndicats des houillères, des farines, des produits chimiques, qui ont été mis en avant dans ces dernières années, ont avorté ; leurs promoteurs n'ont pas osé affronter l'opinion publique, et cependant des *acts* de 1772 et de 1844 ont aboli complètement toutes les incriminations pénales d'accaparement et de monopole ! Un syndicat pour la production du sel a seul réussi et a effectivement doublé les prix des diverses sortes de sel depuis 1888.

XIII. — *L'affaire des métaux* ou du syndicat des cuivres est un type très caractéristique de la spéculation moderne. On y trouve à la

¹ *Usi ed abusi del capitale* dans la *Rassegna nazionale*, 1^{er} mars 1891.

² Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1887 et notre ouvrage *le Socialisme d'État et la Réforme sociale* (2^e édit. Plon), chap. VII.

fois une concentration industrielle répondant dans une certaine mesure aux nécessités de la technique actuelle, un vaste accaparement de la matière première cherchant à embrasser le monde entier, une campagne d'agiotage menée parallèlement sur les actions des mines de cuivre et des sociétés industrielles, campagne dans laquelle le public, ou au moins les cercles de Paris, se sont laissés entraîner, la toute-puissance que quelques individualités audacieuses peuvent s'arroger dans le gouvernement des sociétés anonymes, enfin une catastrophe finale qui a montré que les lois économiques sont plus sûres dans leur action que les lois pénales.

La spéculation d'accaparement conçue à la fin de 1886 par M. Secrétan, avec l'aide d'un syndicat de grands financiers de Paris et de Londres, trouvait sur tous les métaux ce qu'on appelle des *cours de découragement*. Une spéculation à la baisse les déprimait systématiquement. Saisissant avec habileté un moment où une reprise générale des affaires s'annonçait, M. Secrétan, fit acheter à Londres tous les étains, les plombs et les cuivres disponibles, et réussit en quelques mois à en doubler les prix¹. Le cuivre, qui valait, en décembre 1886, 38 liv. st. la tonne, était porté rapidement à 80; mais, comme à tous les grands spéculateurs, la modération lui fit défaut ou plutôt la fatalité qui s'impose à ceux qui luttent contre la nature des choses l'entraîna toujours plus avant : le cours de 100 liv. st. était son objectif et fut atteint à la fin de 1887. Pour y arriver, il avait passé avec trente-sept mines américaines, espagnoles, suédoises, des contrats par lesquels elles s'engageaient à livrer au syndicat, pendant trois ans, toute leur production à 65 liv. st., plus la moitié du bénéfice qui serait réalisé. Ces contrats pouvaient être prorogés pour six ans et neuf ans, à la volonté du syndicat. Mais les stocks de cuivre s'accumulaient, la consommation se resserrait, et pour distribuer des dividendes à ses actionnaires, pour pouvoir doubler son capital, la *Société des métaux* devait vendre son cuivre à Secrétan lui-même et à une société fictive qu'on créa sous le nom de *Société auxiliaire des métaux*.

Des mines anglaises et américaines fort importantes étaient restées en dehors du syndicat, et leur production surabondante qu'excitait le haut prix du cuivre présageait la catastrophe finale. Une combinaison plus vaste, la création d'une société anonyme anglaise, qui eût, comme l'*Omnium* de la *Dynamite centrale*, absorbé toutes les mines et usines de cuivre du monde sous le nom de *Metal corporation*, était étudiée et allait peut-être aboutir, quand le Comptoir d'escompte, après avoir engagé ses disponibilités et son capital à

¹ On remarquera que les opérations se liquidant par des différences qui jouent un si grand rôle dans les accaparements purement commerciaux ont été insignifiantes dans les agissements du *Syndicat des métaux*.

warranter le stock de cuivre possédé par la *Société des métaux*, dut suspendre ses opérations et entrer en liquidation. Dès lors ces projets gigantesques, cet échafaudage de sociétés, ces plus-values données aux actions des mines, toute cette fantasmagorie s'évanouit.

Les hommes d'affaires estimaient généralement que si les directeurs du syndicat avaient été modérés, s'ils n'avaient pas voulu pousser le prix du cuivre au delà de 70 à 80 liv. st., ils auraient pu se soutenir et contrôler le marché du monde pendant plusieurs années. Ils invoquaient l'exemple du syndicat sur les soies, dit *Consortium* de Turin, qui en a relevé les prix depuis 1886 grâce à sa sagesse dans le succès. Aujourd'hui encore ils se basent, pour soutenir cette opinion, sur ce que le cuivre, malgré une production surabondante, se maintient à un niveau sensiblement plus élevé que celui où le syndicat l'avait pris. En 1890 il a oscillé comme cours extrêmes entre 50 et 60 liv. st. Actuellement il en vaut 52 1/2.

Mais il faut tenir compte, dans de pareilles entreprises, de l'élément psychologique, qui a le dernier mot dans toutes les choses humaines, y compris les affaires financières et industrielles. Puis, comme les économistes l'ont dès le début fait remarquer, une matière première dont les centres de production sont aussi disséminés que le cuivre et dont les usines qui le traitent peuvent augmenter rapidement les stocks dans de grandes proportions, ne se prêtait ni à un accaparement commercial ni à une organisation syndicale de la production. Les avertissements n'ont point manqué à ceux qui ont su écouter, et, dans cette occasion, comme pour l'*Union générale*, on n'a qu'à relire les journaux économiques de l'époque pour voir que la science, que la théorie est encore le meilleur guide pour se garer, à temps.

XIV. — Il est heureux que la concentration internationale du commerce du cuivre que devait réaliser la *Metal corporation* n'ait pas abouti; car de pareils monopoles, s'ils s'établissaient solidement, seraient, comme le socialisme d'État dans l'ordre législatif, la préparation prochaine de l'avènement du socialisme véritable.

L'attitude du *Congrès ouvrier international* réuni en juillet 1889 à Paris et où dominaient les socialistes possibilistes a été singulièrement significative. Au nom des délégués français, le citoyen Allemane avait présenté le rapport suivant :

Considérant que nous ne verrons la véritable fin des coalitions patronales et financières, nationales et internationales, que le jour où le prolétariat universel sera assez fortement organisé pour s'emparer des forces productives et organiser, au mieux des intérêts de la collectivité humaine, la production et l'échange des produits;

Considérant, d'autre part, que cette organisation ouvrière réclamera de longs efforts et qu'il convient d'aviser au plus tôt;

Le Congrès décide :

Les organisations ouvrières de chaque pays devront mettre en demeure les pouvoirs publics de s'opposer, en vertu des lois existantes ou à élaborer, à toutes coalitions ou *rings*, ayant pour but d'accaparer soit la matière première, soit les objets de première nécessité, soit le travail¹.

Le citoyen Borrows, délégué américain, sans combattre précisément ces conclusions, fit au contraire ressortir l'importance des *trusts* pour l'avenir du socialisme :

Le *trust* est une combinaison capitaliste pour s'assurer de gros bénéfices en créant un seul marché; par exemple, pour le sel, il n'y aurait qu'un seul acheteur, un seul vendeur, un seul fabricant. Le *trust* possède une puissance gigantesque; mais il agit en même temps si fortement sur l'ordre de choses économique qu'il excite le progrès mécanique et abaisse le prix de revient. Exemple : le pétrole que 3000 fabricants faisaient préparer en Amérique, est aujourd'hui entre les mains d'un seul capitaliste qui a ruiné tous les autres.

La constitution de ces monopoles de fait est la conséquence de l'évolution capitaliste. En avilissant la concurrence, prétendue loi sur laquelle les économistes de l'école libérale ont basé tout leur système, ces monopoles mettent les ouvriers en présence d'un seul industriel qui les détient. Elle leur indique qu'il n'y a que deux moyens pour s'affranchir : l'un, transitoire, la coopération; l'autre, définitif, dernier terme de l'évolution sociale : le service public. La grande bataille est surtout livrée actuellement contre les petits capitalistes, les petits bourgeois, chaque jour rejetés dans le prolétariat. Si on veut appliquer des lois pour empêcher la ruine fatale des petits industriels, elles suggéreront peut-être aux patrons de réclamer des lois pour empêcher l'action ouvrière. Lorsque le capital universel sera entre les mains d'une minorité, si petite qu'elle sera visiblement aperçue par tous, le problème social sera simplifié, comme le problème politique serait simplifié s'il n'y avait qu'un seul monarque. Il propose en conséquence d'annexer aux résolutions proposées le paragraphe additionnel suivant :

Considérant, d'autre part, les immenses difficultés, en l'état actuel du capitalisme, d'empêcher par une loi la formation des *trusts*, le Congrès

¹ Les ouvriers des manufactures se plaignent vivement des perturbations apportées dans leur travail par les *corners*. Les *Trades Unions* anglaises notamment insistent avec raison sur le tort que leur ont porté le *corner* de Liverpool sur les cotons en septembre 1889 et l'agiotage sur les fontes à Glasgow en 1890. Néanmoins l'organisation industrielle moderne en fait supporter le principal poids aux patrons, et ces perturbations, quoique très fâcheuses, ne sont pas comparables aux arrêts absolus de la production qui étaient si fréquents dans l'ancien régime. Voy. notre article dans le *Correspondant* du 25 novembre 1890.

exhorte les travailleurs à faire tous les efforts possibles pour s'organiser de telle façon qu'ils puissent saisir, le moment venu, les moyens de production et de distribution accaparés par les monopolistes actuels, afin de les utiliser en vue du bien-être de la nation et non pour une seule classe privilégiée ¹.

Tout ce que prévoit complaisamment le citoyen Borrows n'est pas encore réalisé et ne se réalisera probablement pas. Les grands accaparements commerciaux semblent ne devoir être que des perturbations temporaires. Quant aux syndicats industriels pour régler la production, si multipliés en Allemagne et aux États-Unis, ils ne sont peut-être qu'une phase passagère dans l'organisation industrielle. La résistance qu'ils trouvent en France et en Angleterre peut le faire penser. Néanmoins il y a dans les déclarations du congrès socialiste un avertissement à ne pas négliger. Si les capitalistes internationaux et les grands industriels poussent à l'extrême leur concentration, s'ils ne s'inspirent pas de la maxime : *Vivre et laisser vivre*, s'ils ne font pas par le patronage bénéficier les ouvriers, leurs collaborateurs, de cet accroissement de puissance productive, ils amèneront non pas le triomphe du collectivisme, qui est impossible, mais de terribles convulsions sociales.

CLAUDIO JANNET.

¹ Voy. le *Parti ouvrier* du 22 juillet 1889.

MÉLANGES

LA PASSION ¹

Jusqu'ici le P. Ollivier était connu comme un des orateurs les plus éloquents de la famille de saint Dominique, comme un des maîtres les plus écoutés de la chaire chrétienne; il vient de se révéler comme érudit et comme écrivain avec un talent de premier ordre. Son livre sur *la Passion* est à la fois un monument de science historique et un magnifique tableau du plus grand drame de l'humanité. La critique savante et l'éclat du style s'y rencontrent à un égal degré, et, pardessus tout, on y retrouve, on y ressent le souffle ardent, l'émotion entraînante qui caractérisent la puissante parole de l'éminent Dominicain.

Ce que le P. Ollivier a voulu faire, c'est un ouvrage historique, d'après les sources, les documents, tous les travaux accumulés sur la question depuis des siècles. Il les a étudiés à fond, comparant les textes, les rectifiant ou les complétant l'un par l'autre, mettant à profit les constatations même des adversaires et des sophistes, s'éclairant de toutes les investigations, puis allant reconnaître les lieux, beaucoup moins changés qu'on ne se l'imagine, et s'inspirant sur place, pour achever son œuvre, des ruines parlantes, des témoignages de la nature, de ce beau ciel d'Orient dont il fait passer dans ses pages la chaude et radieuse lumière.

Toutes les assertions de l'auteur sont appuyées de textes irréfragables, sacrés ou profanes, grecs, latins, anglais, allemands, empruntés aux vieux historiens, aux critiques modernes, aux voyageurs, à tous ceux qui ont approfondi ce mystérieux problème; et pour donner une idée des recherches patientes et de la sagacité judicieuse de l'écrivain, je me borne à citer un simple détail que je choisis de préférence à cent autres plus importants parce qu'il a une grâce touchante et particulière.

Il s'agit de la femme de Ponce-Pilate, de cette *Claudia Procla* dont le livre du P. Ollivier reproduit la douce et sympathique image

¹ *La Passion*, essai historique, par le P. Ollivier. 4 vol. in-8°. (Lethielleux.)

d'après une médaille de notre Cabinet des Antiques. Claudia Procla nous est connue par la légende et par l'Évangile, et l'histoire lui est restée reconnaissante de la pitié qu'elle a montrée pour le *Juste* persécuté sous ses yeux. « Notre Cabinet des Antiques, dit le P. Ollivier, possède une intaille de jaspe rouge qui représente une jeune femme à la physionomie douce et pure, dont le nom gravé en caractères grecs est *Procla*, le nom de l'épouse de Filate. L'œil rêveur et les lèvres serrées comme pour retenir un secret font penser à la mystérieuse visionnaire de saint Matthieu. C'est évidemment un portrait. » Le P. Ollivier discute l'opinion de M. Chabouillet, l'ancien conservateur du Cabinet des Médailles, qui attribue cette image à une fille de Marc-Aurèle, et il montre clairement que le numismate se trompe en voyant dans le nom de Procla celui du graveur au lieu du nom manifeste du modèle.

Mais, je le répète, ce n'est là qu'un petit détail, corroboré par une foule d'autres dans les parties les plus décisives du sujet. Tout est élucidé, précisé avec une logique, une sûreté magistrales; on voit les lieux, les hommes, les choses; on suit pas à pas le développement du drame en se disant avec une ferme confiance : « Oui, c'est bien ainsi qu'il a dû se dérouler. »

Quels chapitres, avec leurs traits inattendus et leur saisissante couleur, que ceux de Judas, de Pilate, d'Hérode, du jardin de Gethsémani, de la grotte de l'Agonie, du Prétoire, de la Voie douloureuse, du Calvaire, du Crucifiement! Quelle reconstitution émouvante et rajeunie de scènes que l'on croyait connaître, qui semblaient rebattues, et qui apparaissent dans toute leur vérité poignante comme des péripéties nouvelles et presque des révélations!

L'ouvrage est enrichi de cartes, de plans et de vues qui ajoutent beaucoup à la clarté du texte. On rêve devant les oliviers de Gethsémani, au pied desquels s'est agenouillé Lamartine; devant la petite grotte de l'Agonie, dont les blocs de rocher, toujours là, ont bu le sang du Sauveur; devant la forteresse de l'Antonia et l'arcade de l'*Ecce Homo*; devant les pavés durs et irréguliers de la Voie douloureuse. On envie le pèlerin qui a parcouru ces lieux vénérés, qui a foulé cette terre sacrée; mais, en même temps, on le remercie de nous en avoir si fidèlement retracé le tableau, avec celui de la haine implacable des bourreaux, de la pusillanimité des disciples, de la lâcheté du Procureur romain, des inexprimables angoisses et de l'idéale grandeur de la Victime!

En un seul point, je ne suis pas de l'avis de l'auteur. « Les âmes pieuses, dit-il à la fin de sa préface, trouveront probablement leur part trop réduite en cet ouvrage. » Le P. Ollivier se trompe. Il n'en est pas qui puisse remuer davantage et mieux féconder l'action de la grâce. Il

va au cœur, il pénètre le fond de l'âme, il provoque une émotion contre laquelle il est impossible de se défendre. Pourquoi? Parce qu'il est animé d'une foi brûlante et communicative. Le talent, qui est considérable, n'eût pas suffi à produire cette impression; il y fallait la flamme intérieure, la conviction ardente, l'accent irrésistible et victorieux qui touche et qui entraîne. Et cette ardeur de foi n'est-elle pas l'éloquence même de l'illustre religieux?

Je ne saurais mieux faire, pour donner un avant-goût du livre, que de reproduire les dernières lignes de sa préface. La légende qu'elles racontent s'applique trop bien à l'ouvrage pour ne pas suffire à le recommander.

« On montre à Rome, dans l'église des Capucins de la place Barberini, un tableau qui représente le *Christ en croix*, et dont voici la légende :

« Un jeune débauché, à bout de voie, voulait donner son âme au démon en échange d'un reste de vie et de plaisir. Au cours de ses pourparlers avec l'esprit du mal, il eut une inspiration singulière.

« — Tu étais au Calvaire, lui dit-il, et tu as vu mourir Jésus-Christ?

« — Oui, répondit Satan.

« — Tu pourrais alors faire de cette scène une exacte reproduction par la peinture?

« — Sans nul doute.

« — Eh bien, je demande, avant de conclure, que tu me fasses ce tableau. C'est un caprice auquel je veux donner satisfaction. »

« Le diable, surpris, résista d'abord, puis consentit. Le lendemain, il remit au jeune homme un petit panneau sur lequel était peinte une *crucifixion* dont la vue navra tellement cette âme dévoyée, qu'elle s'abîma dans le repentir, comme Pierre converti par les regards du Maître.

« J'ai vu cette peinture, ajoute le P. Ollivier, et, — je dois l'avouer à ma honte, — elle ne m'a donné d'autre impression que celle d'une œuvre misérable. Mais Dieu se sert des plus humbles moyens pour produire les plus merveilleux effets. Mon livre aura-t-il le sort heureux du *Christ en croix* des Barberini, comme il en a la médiocrité? Je l'espère, à condition que le lecteur, avant de commencer ou de reprendre sa lecture, fasse une prière où sa charité réservera un appel à la miséricorde divine au profit de l'auteur profondément reconnaissant. »

Le P. Ollivier est trop modeste; son livre tout seul parle un langage assez persuasif pour produire les effets bienfaisants qu'il espère, et il ne sera pas besoin d'une intervention surnaturelle pour en assurer le succès.

ROME PENDANT LA SEMAINE SAINTE ¹

De nombreux touristes prennent encore le chemin de la Ville Éternelle pour y suivre les cérémonies de la Semaine sainte, bien que ces solennités naguère si majestueuses aient beaucoup perdu de leur éclat et de leur grandeur. Mais le cadre reste avec toutes ses magnificences, et le souvenir aidant, l'imagination arrive à reconstituer les splendeurs d'autrefois.

Rien ne les fait mieux revivre que le bel ouvrage consacré à la Rome chrétienne par la maison Bouscod et Valadon, à cette Rome des Papes, à ce foyer immuable de la foi, qui demeure, malgré tout, la grande attraction de l'univers. Ce n'est pas pour le Quirinal, pour le roi Humbert, pour M. Crispi, pour les bavards de Monte-Citorio, que les pèlerins des cinq parties du monde accourent aux bords du Tibre. C'est pour le Pape, pour le Vatican, pour Saint-Pierre, pour la lampe inextinguible qui brûle au tombeau des Apôtres.

Les offices de la Semaine sainte s'ouvraient jadis à Rome le dimanche des Rameaux, par cette pittoresque distribution des palmes où l'on vit plus d'une fois des rois et des reines venir recevoir des mains du Pontife le vert feuillage, symbole de la paix. C'était le temps où les Papes apparaissaient dans Saint-Pierre avec toute la pompe de leur éblouissant cortège; où Léon XII portait la tiare donnée par Napoléon à Pie VII, et dont l'émeraude est unique pour sa grosseur et sa beauté; où Pie IX se montrait avec la tiare enrichie de dix-huit mille diamants que lui avait offerte la reine Isabelle... Temps disparus! Aujourd'hui le Pape est confiné dans le Vatican; il ne préside plus aux cérémonies grandioses de Saint-Pierre ou de la chapelle Sixtine; et ce souverain idéal, « le seul qui bénisse ses sujets », suivant le mot de Chateaubriand, ne distribue plus, du haut de la loggia historique, sa bénédiction paternelle au monde.

C'est Pie IX qui l'a donnée pour la dernière fois, en 1870, d'une main émue et défaillante. C'était le 21 septembre; les zouaves pontificaux, qui venaient de verser leur sang pour arrêter l'invasion piémontaise, et qui allaient partir pour achever leur sacrifice à Loigny, les zouaves, massés sur la place de Saint-Pierre, réclamaient une bénédiction suprême comme dernier encouragement et dernier adieu. Touché de cette supplication filiale, Pie IX parut à la loggia; il étendit sa main tremblante tandis que le saluait une immense acclamation échappée de toutes les poitrines; mais à peine eut-il achevé les paroles sacrées que, suffoqué par l'émotion, il tomba évanoui sur un fauteuil.

¹ Un magnifique volume petit in-folio, avec de nombreux dessins, par Paul Renouard, chez Bouscod et Valadon.

Aujourd'hui, la Semaine sainte quoique, dépouillée de son antique et royal prestige, est encore imposante et belle, et l'ouvrage de M. Paul Renouard en retrace brillamment la physionomie jour par jour, du lundi en deuil à l'*alleluia* de la Résurrection, avec des dessins curieux et vivants qui complètent merveilleusement le texte. La plupart de ces planches sont de vrais tableaux, avec leur couleur originale et leurs costumes pittoresques, depuis la pourpre des cardinaux jusqu'aux guenilles des lazzarones du Transtévère. Quelle fière allure que celle du garde suisse, à l'uniforme jaune et noir, campé comme un rempart au seuil de la Porte de bronze! Quel type étrange que ce Moreschi dont la voix flûtée de premier soprano fait un si étonnant contraste avec la corpulence d'où jaillit ce filet de voix! Quelle jolie scène que celle des deux enfants du peuple se hissant pour embrasser l'orteil de Saint-Pierre usé par les baisers de vingt générations!

« Comment tout cela finira-t-il? se demande l'auteur à la dernière page du volume. Quelle solution mystérieuse interviendra? »

C'est le secret de l'avenir, d'un avenir peut-être plus prochain qu'on ne pense. Mais, en attendant, l'ouvrage que nous signalons se présente comme un document curieux de la Rome actuelle, où le roi d'Italie passe en voiture au milieu d'une foule inattentive, pendant que le monde chrétien se précipite à la basilique de Michel-Ange pour y entrevoir le Pape immuable, pour s'agenouiller à la Confession, pour y prier et y puiser l'espérance!...

L. DUFOUGERAY.

LE CONGRÈS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DES CATHOLIQUES

Le second Congrès scientifique international des catholiques se tiendra à Paris du 1^{er} au 6 avril prochain : les travaux de section se feront à l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard, et les réunions générales du soir à l'hôtel de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain.

On connaît le but élevé de cette entreprise : réunir tous les catholiques savants ou amis de la science pour encourager ceux qui se livrent aux recherches scientifiques, passer en revue les forces chrétiennes dans ce domaine et soumettre au contrôle les hypothèses nouvelles pour fournir aux apologistes des armes et leur permettre d'éprouver celles de l'adversaire.

Une première fois déjà, il y a trois ans, le Congrès s'est réuni : seize cents adhésions, des réunions brillantes et deux volumes de comptes-rendus qui ont reçu très bon accueil, même de la part de ceux qui ne partagent pas nos croyances, tel a été l'heureux résultat du premier Congrès.

Les mêmes garanties de succès sont assurées dès maintenant à la seconde réunion. On compte sur les listes vingt-cinq cardinaux et plus de cent évêques; déjà douze cents souscriptions ont été reçues, sans compter celles de l'étranger, dont les correspondants nationaux enverront plus tard les listes qu'ils sont en train de compléter. Les probabilités permettent donc d'espérer un chiffre de 3000 adhérents.

138 mémoires ont été reçus par les commissions; ils se distribuent entre les différents groupes de la manière suivante : sciences religieuses, 18; philosophie, 17; droit, 31; sciences historiques, 22; physiques et mathématiques, 22; anthropologie, 17; philologie, 11. Dans les différentes branches, la commission a été assez heureuse pour s'assurer la collaboration des notabilités scientifiques de la France et de l'étranger.

Tous les catholiques éclairés s'intéresseront sans doute à une œuvre si honorable et si profitable à la religion par ses résultats. C'est à eux que s'adresse ce dernier appel avant l'ouverture du Congrès. Si leurs

loisirs ou leur préparation d'esprit ne leur permettent pas de s'associer personnellement à l'œuvre, ils la soutiendront de leurs dons volontaires.

On devient membre du Congrès en versant une souscription uniformément fixée à 10 francs, qui donne droit à une carte d'admission à toutes les séances du Congrès et à un exemplaire du compte-rendu. Les membres actifs qui verseront plus de 10 francs recevront deux reçus, l'un de 10 francs, comme membres actifs, l'autre, pour le surplus, comme membres donateurs. Ceux-ci concourront au Congrès par des souscriptions dont le montant n'est pas limité; ces souscriptions servent à parer à l'insuffisance des ressources fournies par les cotisations de 10 francs. Les dames peuvent être membres donateurs.

Plusieurs Compagnies de chemins de fer ont consenti une réduction de 50 pour 100 pour les membres du Congrès; on espère l'obtenir de toutes.

Les personnes qui désireraient avoir des renseignements sur la manière de participer à l'œuvre peuvent s'adresser au secrétariat de la Commission d'organisation, 74, rue de Vaugirard. S'il ne s'agit que d'avoir les documents relatifs au Congrès, on peut les demander directement à M. Bage, agent du Congrès, 74, rue de Vaugirard, en indiquant le nombre de règlements, bulletins, notices, qu'on désire pour les répandre autour de soi.

Les envois d'argent pour souscriptions et dons doivent être adressés au trésorier du Congrès, M. J. Chobert, secrétaire général de l'Institut catholique, ou à M. Bage. On recommande d'envoyer des mandats postaux, de préférence aux chèques dont le recouvrement demande des formalités qui font perdre beaucoup de temps.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mars 1891.

La Chambre a suspendu ses travaux. Elle était pressée d'entrer en vacances. Si elle refuse d'inscrire le dimanche dans la loi sur le travail des mineurs et des femmes, elle pratique largement pour son compte l'observance des fêtes religieuses. Elle laïcise ses jours de repos, mais elle en emprunte la liste à l'Église, en se réservant de l'allonger.

Il faut avouer qu'elle aura fait une maigre besogne dans cette première partie de sa session. Elle a ébauché beaucoup de choses, sans en mener aucune à fin. La question du droit d'accroissement, dont l'iniquité paraissait avoir soulevé la majorité elle-même, reste pendante. Après avoir présenté un projet d'atténuation, très insuffisant d'ailleurs, M. Rouvier l'a retiré pour rattacher la solution, suivant le vœu de l'extrême-gauche, à une réforme générale des lois d'enregistrement dont la date est indéfinie. Le budget a été déposé, mais dans des conditions telles, qu'au nom de tous ses collègues le président de la commission a dû écrire immédiatement au ministre des finances pour l'inviter à rechercher avec elle des économies qui fussent réelles et permanentes. La discussion de la réforme douanière, qu'on déclarait urgente, a été ajournée au retour de la Chambre, et l'on ne prévoit pas quand et comment se réglera cette affaire du pari mutuel, qui, à force d'explications destinées à l'éclaircir, est devenue une énigme. Les ministres sont en désaccord les uns avec les autres, et M. Constans paraît mettre à profit la circonstance pour mener contre quelques-uns de ses collègues une campagne souterraine dont l'issue peut offrir le sujet d'une gageure intéressante aux amateurs momentanément privés du jeu sur le champ de courses.

Un journal républicain, l'un des rares organes des rares libéraux du parti, écrivait récemment, à propos d'une de ces discussions confuses, qui sont de coutume au Palais-Bourbon : « Ce n'est pas

sans tristesse que nous constatons l'état moral de la Chambre; s'il ne se modifie pas promptement, le gouvernement parlementaire sera bientôt aussi malade qu'il l'était il y a deux ans. »

Le fait est que les habitudes parlementaires ne sont pas en progrès, et que si les institutions donnent encore des garanties de liberté, les mœurs en perdent de plus en plus l'esprit. Tandis que, dans un pays voisin, en Belgique, un ministère conservateur, en pleine possession de la majorité, se préoccupe d'assurer par la représentation proportionnelle les droits de la minorité, les républicains, dans les deux Chambres, affectent de plus en plus de n'en tenir aucun compte. La commission du budget de la Chambre des députés comptait, l'an dernier, quatre membres de la droite; c'était peu; cette année, elle n'en compte plus que deux. Au Sénat, le Comité des finances n'en a plus un seul; la gauche n'a pas trouvé qu'elle eût à demander quelque conseil à un parti dans lequel se trouvent des hommes comme M. Buffet, M. Chesnelong, M. Lacombe, M. Blavier.

On pourrait s'expliquer, sans les excuser, ces procédés d'exclusion, s'ils émanaient de gens qui, ayant des vues arrêtées sur toutes choses, entendraient écarter tous les obstacles pour les appliquer. Mais de vues, de politique, il est manifeste que les Chambres n'en ont pas plus que le gouvernement. Les républicains n'ont que des formules, auxquelles ils sacrifient tout; ainsi de cette formule de la laïcisation, à laquelle ils sacrifient la paix sociale et la liberté des consciences; ainsi de cette formule de la prédominance du pouvoir civil sur l'autorité militaire qu'ils appliquent sans discernement dans nos colonies, quelles qu'elles soient, et dont le récent débat, soulevé à la Chambre entre M. de Montfort et M. Étienne, vient de révéler, une fois de plus, les désastreux effets au Tonkin.

S'il y a un principe consacré dans le régime parlementaire, c'est la responsabilité ministérielle. On a vu, il y a quelques jours, par un frappant exemple, quelle idée s'en faisait le gouvernement. Une proposition avait été déposée par un nombre considérable de membres de la Chambre pour ouvrir un crédit de 3 millions en faveur des cultivateurs de blé, dont l'hiver a détruit les semences. L'intention était bonne, encore bien que répartis sur des milliers d'individus, les fonds votés ne pussent guère leur porter un secours efficace. Au milieu du déluge d'amendements qu'a provoqués le projet, on demande au gouvernement son opinion. En a-t-il une? Oui, il en a une, c'est que la proposition fait inutilement une brèche fâcheuse dans le budget. Alors il la repousse? Non, il l'appuie, parce qu'il craint de déplaire aux électeurs; mais il entend que le crédit ne dépasse pas 3 millions. On en réclame 6; le gouverne-

ment combat l'augmentation. On insiste; son opposition tombe aussitôt; il accepte ce qu'il déclarait funeste, et comme on interroge le ministre des finances sur cette singulière attitude, il répond sans honte : « Je n'ai pas cessé en tant que ministre des finances d'être hostile à la proposition; mais je fais partie d'un gouvernement qui en a délibéré et qui en a accepté le principe... je ne pouvais donc, comme membre du gouvernement, la combattre. »

L'idée ne lui est pas venue que, pour la combattre, il n'avait qu'à se retirer du gouvernement. Nommé pour garder les finances de l'État, M. Rouvier a cru devoir d'abord garder son portefeuille. On a pu dire, après cette séance, que le programme, tant cherché du gouvernement, était désormais connu. Il se résume en deux mots : la stabilité ministérielle.

Le prince Napoléon s'est éteint, dans la soirée du 17 mars, après une agonie dont les alternatives prolongées ont lassé la patience des journalistes. Dans la crainte d'être devancé les uns par les autres, ils n'ont pas attendu sa mort pour juger sa vie.

Il y aura bientôt huit ans, dans une triste et solitaire retraite de l'Autriche, un prince de grande race, le chef de la plus glorieuse famille du monde, le premier des Français, demeurait pendant plus de deux mois entre la vie et la mort. La résignation, le courage, la douceur affectueuse, la foi en Dieu, les prières pour la France, l'étreinte suprême donnée, comme un exemple solennel d'union patriotique, à l'héritier d'un droit séculaire et national, mettaient autour de ce lit de douleurs comme une auréole, et devant la majesté de cette fin, ceux-là mêmes qui n'avaient pas reconnu le roi s'inclinaient émus.

On n'aura pas recueilli cette impression de l'effrayant et lugubre drame qui vient de s'achever à Rome, dans l'hôtel de Russie. Les emportements, la révolte, les ressentiments implacables, les plaintes désespérées ont rempli d'horreur cette chambre funèbre, et le regard ne trouve à se reposer, le cœur à s'attendrir que sur le malheur d'une pieuse princesse, appelant de ses vœux suppliants le pardon d'un père sur un fils et de Dieu sur un mourant.

La famille du prince Napoléon n'a pas manqué à ses derniers moments. Elle s'est trouvée presque tout entière réunie pour l'entourer, et pourtant la mort de ce prince, comme sa vie, laisse une sensation d'isolement. Séparé de son fils aîné par une résolution inexorable, il reste isolé au milieu des siens. Il est isolé dans sa famille, isolé dans son pays, et, sur cette terre de France, où tant de cœurs se sont trouvés fidèles à des causes vaincues, sa mémoire,

portée par un nom immortel, demeurera stérile. Elle ne fera lever ni une inspiration féconde ni une tradition chevaleresque.

Avec le masque du premier de sa race, avec une intelligence ouverte, brillante, originale, une compréhension vive et une puissance de parole incontestable, le prince Napoléon avait l'ambition d'être le véritable héritier du grand empereur. Il l'était sous plus d'un rapport. Il avait de Napoléon I^{er} les instincts révolutionnaires, l'horreur du frein, cette « intempérance morale », dont M. Thiers dit qu'elle fut « le trait essentiel »¹ du conquérant. Ce qui revivait dans le prince, ce n'était ni le Bonaparte du concordat et de la pacification sociale, ni le grand capitaine, le héros de Rivoli et de Wagram; c'était l'homme du 13 vendémiaire et de 1810; celui qui avait, sur l'appel de Barras, mitraillé les sections soulevées contre les terroristes, et qui, plus tard, au comble de la puissance, faisait enlever le Pape et le tenait prisonnier à Fontainebleau.

Ces traits de son oncle, qu'il n'eût pas désavoués, le prince Napoléon les rappelait dans son caractère et dans son langage. Par là aussi il se rattachait aux jacobins. Il avait des jacobins, de ceux de notre temps comme de leurs ancêtres, cette marque distinctive : le mépris du vaincu et la haine de l'Église.

Républicain, il le fut ou prétendit l'être, quand la République eut été proclamée en 1848, ou lorsque, après 1871, elle se releva. Il cessa de l'être, quand elle fut renversée, et s'il déclina la responsabilité du coup d'État, il n'en répudia pas les avantages. Général, ministre, prince du sang, pourvu de dotations, il oublia tellement la République, qu'un jour, en plein Sénat, il menaça ses partisans aussi bien que ceux de la royauté : « Que des légitimistes ou des républicains exaltés venant d'Angleterre essaient donc de faire avec mille ou quinze cents hommes une descente sur nos côtes, disait-il, nous les ferions bel et bien fusiller. »

Lui, qui avait été proscrit, qui avait connu les amertumes de l'exil, il n'eut qu'injures pour les proscrits. Lui, qui avait dû à la tolérance du roi Louis-Philippe de pouvoir séjourner en France, lui dont le père, à la veille de la révolution de Février, allait être admis à la Chambre haute, il profita des immunités de sa situation pour outrager les princes vaillants que l'exil séparait de lui. On sait assez quelle réponse il s'attira du duc d'Aumale. Lui, dont la famille, au jour des catastrophes, avait éprouvé les bontés du Souverain Pontife, qui ne pouvait ignorer avec quelle miséricordieuse compassion le pape Pie VII s'était exprimé sur son ancien persécuteur, lui, qui avait toujours, ainsi que ses proches, trouvé à Rome une

¹ *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XX, p. 748.

hospitalité consolatrice, il déployait contre le Saint-Siège une hostilité furieuse ; il s'acharnait à sa chute, et, naguère encore, quand rien ne l'obligeait à rompre le silence, il sentait le besoin d'écrire une lettre pour approuver la République expulsant les religieux français.

Les républicains semblent aujourd'hui regarder avec complaisance le prince Napoléon, et l'on dirait qu'ils veulent par leurs éloges posthumes réparer le tort de l'avoir méconnu.

Cette disposition s'explique. Les républicains ont toujours pardonné aux ennemis de l'Église, même à ceux qui ont tiré de l'empire toutes les faveurs qu'il leur pouvait donner. Le prince Napoléon a de commun avec eux la part qu'il a prise à la révolution la plus funeste qui, depuis des siècles, se soit accomplie contre la France. Il a été l'un des promoteurs de l'unité italienne ; en haine de l'Autriche catholique, il a, comme la plupart des républicains, pris parti pour la Prusse en 1866, facilité l'alliance de cette puissance et de l'Italie, de « l'unité italienne et de l'unité allemande se donnant la main, comme disait alors M. Thiers, par-dessus les Alpes. » Dès ce jour furent posés les principes de l'œuvre qui devait se consommer en 1870. Ceux qui, malgré tous les avertissements, en favorisèrent les débuts, en garderont devant l'histoire la responsabilité.

On s'est demandé quelles conséquences la mort du prince Napoléon pourrait avoir sur la situation du parti bonapartiste. Si l'on en croit les bruits qui circulent, le défunt, en déshéritant son fils aîné au profit du second, aurait pris soin de créer entre les deux frères un état de lutte qui pour les partis comme pour les familles est une cause de ruine. Mais ce sont là, selon nous, des questions oiseuses. La force ou la faiblesse des gouvernements et des partis dépendent bien moins de leurs programmes que de leur conduite. Si la République persiste dans les errements qui ont déjà soulevé l'opinion contre elle, elle verra se renouveler le mouvement qui a failli la perdre. L'indignité du sauveur vers lequel les masses se sont un instant précipitées, bien loin d'exciter les railleries des républicains, doit leur être un sujet de réflexions et d'effroi. Car elle leur enseigne qu'il y a des moments où les peuples, las d'un joug méprisé, ne regardent pas à quelles mains ils s'adressent pour s'en affranchir. Ils prennent n'importe qui, pourvu qu'on les délivre.

C'est au régime établi à ne pas les pousser à bout par ses excès, et aux partis qui prévoient un nouveau soulèvement du pays contre des gouvernants incurables, à se désigner d'avance à son choix par l'éclat de leurs services.

La mort de M. Windthorst est pour l'Allemagne un deuil national. Ce ne sont pas seulement les catholiques qui le pleurent ;

tous les partis font trêve pour honorer sa mémoire, et par un exemple rare en tout temps et en tout pays, le gouvernement, l'empereur lui-même s'associent solennellement aux hommages rendus à ce fidèle serviteur d'une dynastie renversée, à l'athlète indomptable qui, au nom de sa foi, soutint contre le gouvernement de si ardentes et si redoutables luttes.

Ce petit homme, d'apparence chétive et d'humble origine, qui est mort en victorieux, sortait du rang des vaincus. Il était fils de paysans du Hanovre. Avocat, député, ministre, il avait partout fait éclater sa supériorité, et toujours conseiller de son roi, même quand il n'était plus au pouvoir, il avait, en 1866, engagé le Hanovre, à la suite de l'Autriche, dans la résistance aux prétentions de la Prusse, pour sauver l'indépendance nationale qui devait succomber.

La défaite grandit le rôle de Windthorst en le portant à Berlin. Fermement attaché à la dynastie et à la patrie guelfes, il ne consentit pas à s'ensevelir dans l'abstention; il se présenta aux élections, non seulement pour le Reichstag de la Confédération du Nord, mais encore pour la Chambre de Prusse.

Fidèle à la famille de ses anciens rois, dont il demeura le mandataire, il eut bientôt à défendre sa religion contre des lois tyranniques.

L'époque du *Kulturkampf* arrivait. M. de Bismarck avait fait des lois de mai, comme nos sectaires de leurs lois de laïcisation, des articles fondamentaux. Il avait érigé la persécution religieuse en institution et juré qu'il n'irait jamais à Canossa. Huit ans ne s'étaient pas écoulés que le tout-puissant ministre, aux prises avec des difficultés dont il ne pouvait triompher sans le concours des catholiques, tournait ses regards vers le Vatican et entraînait en négociations avec le défenseur de l'Église, avec Windthorst. Il lui accordait la retraite du ministre Falk, l'ennemi le plus acharné de la foi romaine, et pour obtenir l'adhésion du centre à des mesures qu'il avait à cœur, il portait la main à cette œuvre d'iniquité qu'il avait dite indestructible.

D'autres victoires attendaient Windthorst. Le géant contre lequel il avait lutté, le grand chancelier lui-même tombait, et après lui, le ministre des cultes, M. de Gossler, adversaire perfide et dangereux des catholiques; la loi qui restituait au clergé les traitements supprimés était présentée par le gouvernement, et le Hanovrien, chef d'un parti dont il avait fait l'arbitre de la Chambre, entrevoyait le jour où disparaîtraient sous son irrésistible effort les derniers vestiges de la législation établie contre ses croyances.

Rarement la parole humaine obtint d'aussi grands résultats; l'exemple peut être opposé à ceux qui, ne la jugeant que sur de

méchants modèles, sont trop enclins à en contester la puissance. Aussi bien ne saurait-on oublier ce qu'a produit déjà l'éloquence de deux hommes, dont on a souvent rapproché les noms de celui de Windthorst, O'Connell en Irlande pour l'émancipation de son pays, Montalembert en France pour la liberté d'enseignement.

Mais la parole ne suffit pas. Elle ne serait, même chez les mieux inspirés, qu'un chant brillant, sans influence effective et durable, si elle n'était soutenue par une action multiple et suivie. Ce fut là le trait supérieur de Windthorst. Grand orateur, il fut plus encore grand tacticien, et sa vie mérite l'attention de tous ceux qui ont l'ambition ou la charge de diriger un parti ou un gouvernement. Il avait ces qualités dont la réunion est si difficile et si nécessaire, l'élan dans la lutte, la patience dans la préparation, la connaissance des hommes, l'art de les ménager, de les attirer, de les rapprocher, de les grouper, avec leurs dissidences et leurs rivalités inévitables, en un parti compact et discipliné; il avait aussi cette vigilance attentive et large, qui épie les occasions, suppute les chances de l'avenir, observe les opinions adverses, et, pour assurer le triomphe d'une cause qui ne saurait vaincre par ses seules forces, lui trouve des alliés, en associant aux droits et aux libertés de tous ses libertés et ses droits. Il avait enfin cette modération qui s'attache au possible, qui ne précipite rien, qui avance par degrés et, sans perdre de vue le but final, sait mêler, pour l'atteindre, les ressources du diplomate, l'habileté du politique et la vaillance du combattant.

C'est par cet ensemble de dons et de mérites que Windthorst opéra ces merveilles. On le vit, lui, le plébéen du Hanovre, dominer un parti où se rencontraient grands seigneurs et démocrates, libéraux et conservateurs; intéresser à ses revendications, en s'intéressant aux leurs, des hommes de toute race et de toute opinion, Danois, Polonais, Alsaciens-Lorrains, et jusqu'aux socialistes dont il soutint, non les doctrines, mais les droits contre les lois d'exception; ne concevant la défense de l'Église que sur le terrain de la liberté et de la justice pour tous. Puis, quand vint l'heure des négociations, quand M. de Bismarck dut reconnaître que l'appui du centre lui était indispensable, Windthorst, inflexible sur les points essentiels, déploya autant de souplesse et de dextérité qu'il avait montré d'énergie; il ne fit pas une concession qui ne lui fût rendue par une réparation; il achemina progressivement cette victoire dont, protégés par sa mémoire et fidèles à ses exemples, les catholiques d'Allemagne, nous l'espérons, achèveront de développer les suites.

Ce n'est pas seulement en Irlande que l'Angleterre voit se lever contre elle les défenseurs de l'indépendance nationale: elle les retrouve encore dans ses colonies. Le Canada fait mine de se rap-

procher des États-Unis; l'Australie réclame son autonomie; la colonie du Cap et les possessions britanniques de l'Afrique méridionale aspirent à former une confédération détachée, suivant les uns, de la métropole, ou tout au moins, suivant les autres, ayant sa vie propre sous la suprématie nominale du gouvernement de la reine.

Les dernières élections viennent de révéler les progrès que ces pensées de séparation ont faits au Canada. La lutte s'y est vivement engagée entre les conservateurs qui occupent le pouvoir et les libéraux qui constituent l'opposition. Le premier ministre, sir John Macdonald, avait pris les devants contre ses adversaires, en leur reprochant publiquement de conspirer pour l'annexion du *Dominion* aux États-Unis. Les libéraux ont repoussé l'accusation; ils ont soutenu qu'ils n'avaient songé qu'à une fusion douanière avec l'Amérique. Mais cette union, reposant sur le régime prohibitif qui exclut les produits anglais, serait pour le Canada le commencement de la rupture avec l'Angleterre, de l'annexion aux États-Unis. Sir John Macdonald s'attachait d'autant plus à faire valoir cette conséquence qu'il croyait soulever ainsi l'opinion contre les promoteurs du mouvement. Il n'y a pas réussi autant qu'il l'espérait. Il comptait 50 voix de majorité dans l'ancienne assemblée; il n'en aura que 25 dans la nouvelle. Deux ministres et le président du conseil privé n'ont pas été réélus. En 1878, la majorité conservatrice avait été de 60 voix; elle n'a fait que diminuer depuis cette époque. Ce déclin ne laisse pas que de donner aux États-Unis, observateurs réservés, mais non indifférents, des sujets d'espérance, et l'on ne s'étonnera pas si, comme on l'annonce, un prince du sang, le duc de Connaught, se rend au Canada pour y relever le prestige de l'Angleterre.

Le comte Taaffe n'a pas été plus heureux en Autriche que sir John Macdonald au Canada. Grâce à la diversité des collèges et des modes de scrutin, — les villes et les campagnes votant au second degré, les grands propriétaires et les chambres de commerce au suffrage direct, — les élections pour la Chambre des députés de Vienne n'ont pas duré moins d'un mois. Elles renverront une assemblée encore plus disparate que la précédente, et dans l'extrême émiettement des opinions qui vont s'y rencontrer, deux groupes paraissent devoir dominer, les Allemands et les Jeunes-Tchèques, c'est-à-dire deux politiques inconciliables, la politique centraliste, qui rendrait la prépondérance à l'élément germanique, la politique séparatiste, qui ferait de la Bohême, à l'image de la Hongrie, un royaume autonome, en suscitant, chez les autres nationalités dont se compose l'empire, l'ambition d'obtenir les mêmes droits pour

chacune d'elles. Le ministre est entré en pourparlers avec les chefs de l'ancienne droite et ceux de la gauche allemande. Il n'a pas encore pris un parti ; il est probable qu'entre des formules absolues le comte Taaffe évitera de se prononcer, et que l'antagonisme facilement éveillé de races et d'opinions diverses lui fournira une fois de plus les moyens de vivre.

C'est la réforme du système électoral lui-même qui s'agite en Belgique. Dans le conflit d'idées et de passions qu'elle soulève, en présence des menées démagogiques qui tendent à provoquer parmi les ouvriers une grève générale pour le cas où le suffrage universel ne serait pas adopté, le cabinet fait preuve d'une décision louable. Son chef, M. Beernaert, s'inspirant des exemples des hommes d'État de l'Angleterre, a entrepris de faire opérer par les mains des conservateurs la révision dont il sent le vœu dans le pays ; il a exposé lui-même à la section centrale de la Chambre les principales données du projet qu'il a en vue. Il écarte le suffrage universel, mais il élève à un chiffre, déterminé d'avance, le nombre des électeurs qui n'atteint pas aujourd'hui 150 000, en prenant pour base de l'électorat, comme en Angleterre et en Hollande, le principe de l'occupation d'un immeuble. Rappelant les grands jours de l'émancipation, où l'on vit toutes les opinions s'unir pour rédiger la charte de la Belgique, M. Beernaert demande à la gauche et à la droite de suspendre leurs querelles, de mêler leurs efforts, afin que cette révision partielle de la constitution soit, comme en 1831, l'œuvre, non d'un parti, mais de la nation.

Il semble que parmi les radicaux on montre plus de penchant que chez les libéraux à répondre à cet appel. Le parti dont M. Frère-Orban est le chef repousse le projet du ministère, sans rien proposer à sa place, comme s'il mettait toute son ambition à lui créer des embarras et à profiter d'une crise, où il n'apporte que des négations, pour s'introduire au gouvernement.

En même temps qu'il augmente le nombre des électeurs, M. Beernaert annonce l'intention d'établir pour les élections de tout ordre, communales, départementales, législatives, un système de représentation proportionnelle qui assure les droits de la minorité. Pensée équitable autant que prévoyante : équitable, parce qu'elle reconnaît à toutes les opinions le droit de se faire entendre ; prévoyante, parce qu'elle envisage le jour où le parti, actuellement au pouvoir, en serait dépossédé, et qu'elle lui réserve d'avance les moyens de revendiquer pour lui, devenu minorité, les garanties qu'il aurait, au jour de sa puissance, spontanément accordées à ses adversaires.

Nous nous rappelons, à ce sujet, un propos qu'au temps du second empire M. le duc d'Aumale tenait à l'un des visiteurs de

son exil : « On prétend, lui disait-il, que le gouvernement représentatif est fait pour assurer le triomphe des majorités ; il est bien plus vrai de dire qu'il est fait pour empêcher l'oppression des minorités. » Les démocraties oublient d'ordinaire ces grandes vérités, et aux victorieux du scrutin elles croient tout permis contre les vaincus. Il est bon que le ministre d'une monarchie leur remette en mémoire ce que les partis, même triomphants, doivent à leurs adversaires. L'exemple de M. Beernaert peut être rapproché de celui d'un autre homme d'État, ministre lui aussi d'une monarchie, de M. de Serre réclamant, au nom de la Restauration, ce qu'il appelait « la justice représentative » dans la loi électorale, et prononçant ces belles paroles, toujours utiles à répéter : « Il ne doit y avoir d'exclusion, d'exhérédation pour personne ; car, ne nous y trompons pas, on commence par exclure et l'on finit toujours par proscrire. »

Nous souhaitons à la Belgique, qui a déjà donné plus d'une leçon aux grands États, de résoudre heureusement, pour son honneur et pour l'instruction de tous, ce problème de la « justice représentative ».

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-DEUXIÈME

(CENT VINGT-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE ¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte rendu.

- BERTRAND** (Pierre). Richelieu évêque. Art. 739.
- BIGNON** (O.). La villa des Ormes. Fin. 113.
- BIRÉ** (Edmond). Victor Hugo après 1830. 10 janvier. 441. — 10 février. 427. — 10 mars. Fin. 854.
- BOULLIER** (Francisque). Complot contre la dignité humaine. Art. 529.
- BROGLIE** (duc de). Préface des *Mémoires* du prince de Talleyrand. 409.
- BROGLIE** (Emmanuel de). Marin et Jésuite. Le commandant de Plas. Art. 183.
- Bulletin bibliographique*. 10 janvier. 206.
- C. Le journalisme en Italie. Art. 263.
- CARMEN SYLVA**. Une erreur. Nouvelle. 793.
- COURCY** (marquis de). Les débuts d'une nouvelle reine. 10 janvier. 44. — 10 février. Fin. 462.
- DELORME** (H.) *La Passion*, par le P. Ollivier. C. R. 1168.
- DOUMIC** (René). Les origines du théâtre contemporain. Art. 252.
- DUFOUGERAY** (L.). *Rome pendant la semaine sainte*. C. R. 1171.
- DURAND** (L.). Le crédit agricole. Art. 546.
- FOURNEL** (Victor). Les œuvres et les hommes. 25 janvier. 340. — 25 février. 754. — 25 mars. 1115.
- FROMENT** (Th.). Saint-Marc Girardin pédagogue. Art. 655.
- GABRIAC** (marquis de). Souvenirs de l'entrevue d'Erfurt, par un page de Napoléon I^{er}. Art. 821.
- JANNET** (Claudio). Les faits économiques et le mouvement social. 25 janvier. 366. — 25 mars. 1142.
- JOLY** (Henri). Le mouvement philosophique. Art. 159. — Le Socialisme chrétien. (La Tradition. Les Hérésies.) Art. 1041.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1891.

- JOUBERT** (Louis). *Chronique politique*. 10 janvier. 196. — 10 février. 585. — 10 mars. 976. — 25 mars. 1175.
- KANNENGIESER** (abbé). Windthorst. Art. 985.
- KLEIN** (Félix). Œuvres oratoires de Bossuet, édit. Lebarcq. C. R. 965.
- LACOMBE** (Charles de). *Chronique politique*. 25 février. 782.
- LACOMBE** (H. de). *Chronique politique*. 25 janvier. 396.
- LAIR** (Adolphe). Un nouveau livre sur Bossuet. Art. 957.
- LANGLOIS** (Anatole). Une galerie de portraits royaux. Art. 829.
- LESCURE** (M. de). La jeunesse de Chateaubriand. Art. 1009.
- LOIZILLON** (lieutenant-colonel). Lettres sur l'expédition du Mexique. C. R. 572.
- LUCE** (Siméon). L'hôtel de Bertrand du Guesclin à Paris. Art. 938.
- MEAUX** (vicomte de). Le clergé catholique aux États-Unis. Art. 3.
- Les écoles aux États-Unis. Art. 597.
- MELUN** (vicomte de). Mémoires. 287.
- MORILLON** (A.). Le nouveau conseil municipal de Paris et les intérêts parisiens. Art. 890.
- PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 janvier. 189. — 10 février. L'hiver 1890-91. 576. — 10 mars. 968.
- PERRIN** (E.). Histoire de l'art chrétien aux dix premiers siècles, par l'abbé Salmon. C. R. 574.
- SAPORTA** (vicomte A. de). La topographie et les cartes. Art. 87.
- SCHLUMBERGER** (M^{me} P.). Le triomphe de Jean Bréval. 25 mars. 1081.
- SÉRURIER** (comtesse). Le roman de Jehanne. 25 janvier. 321. — 10 février. 497. — 25 février. 703. — 10 mars. Fin. 914.
- TALLEYRAND** (prince de). Mémoires. L'entrevue d'Erfurt. 209.
- THUREAU-DANGIN** (Paul). Un livre sur M. Foisset. Art. 636.

TABLE

DU TOME CENT VINGT-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-DEUXIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 JANVIER 1891.

Le clergé catholique aux Etats-Unis, par M. le vicomte DE MEAUX, ancien député.	3
Les débuts d'une nouvelle reine. — II, par M. le marquis DE COURCY.	44
La topographie et les cartes, par M. le vicomte A. DE SAPORTA.	87
La villa des Ormes. — Adapté de l'anglais de M ^{rs} Oliphant. — Fin, par M. O. BIGNON.	113
Victor Hugo après 1830. — IX. — La Pairie. — <i>Les Misérables</i> . — Le 24 février, par M. Edmond BIRÉ.	141
Le mouvement philosophique, par M. Henri JOLY.	159
Marin et jésuite. — Le commandant de Plas, par M. Emmanuel DE BROGLIE.	183
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	189
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	196
Bulletin bibliographique.	206

2^e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1891.

Mémoires du prince de Talleyrand. — L'entrevue d'Erfurt (1808).	209
Les origines du théâtre contemporain, par M. René DOUMIC.	252
Le journalisme en Italie, par M. C.	263
Les Mémoires du vicomte Armand de Melun. — Les salons du faubourg Saint-Germain. — Les œuvres de charité.	287
Le roman de Jehanné, par M ^{me} la comtesse SÉRURIER.	321
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	340
Les faits économiques et le mouvement social. — L'emprunt. — Les traités de commerce et le nouveau régime douanier. — Le socialisme d'Etat en France et en Europe, par M. Claudio JANNET.	366
Chronique politique, par M. H. DE LACOMBE.	396

3^e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1891.

Mémoires du prince de Talleyrand. — Préface, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	409
Victor Hugo après 1830. — X. L'Assemblée constituante, par M. Edmond BIRÉ.	427
Les débuts d'une nouvelle reine. — III. — Fin, par M. le marquis DE COURCY.	462
Le roman de Jehanne. — II, par M ^{me} la comtesse SÉRURIER.	497
Complot contre la dignité humaine, par M. Francisque BOULLIER, de l'Institut.	529
Le crédit agricole, par M. Louis DURAND.	546
Mélanges. — <i>Lettres du lieutenant-colonel Loizillon sur l'expédition du Mexique</i>	572

— <i>Histoire de l'art chrétien aux dix premiers siècles</i> , de M. l'abbé Salmon, par M. E. PERRIN	574
Revue des sciences. — L'hiver 1890-91, par M. HENRI DE PARVILLE.	576
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	585

4^e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1891.

Les écoles aux États-Unis, par M. le vicomte DE MEAUX.	597
Un livre sur M. Foisset. — Lettres inédites de MM. de Montalembert, de Falloux et Louis Veuillot, par M. Paul THUREAU-DANGIN.	636
Saint-Marc Girardin pédagogue, par M. Th. FROMENT.	655
Le roman de Jehanne, — III, par M ^{me} la comtesse SÉRURIER.	703
Richelieu évêque, d'après l'ouvrage de M. l'abbé Lacroix, par M. Pierre BERTRAND.	739
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	754
Chronique politique, par M. Charles DE LACOMBE.	782

5^e LIVRAISON. — 10 MARS 1891.

Une erreur, par Carmen SYLVA.	793
Souvenirs de l'entrevue d'Erfurt, par un page de Napoléon I ^{er} , par M. le marquis DE GABRIAC.	821
Une galerie de portraits royaux, par M. Anatole LANGLOIS.	829
Victor Hugo après 1830. — Dernière partie. — L'Assemblée législative. — Le 2 décembre, par M. Edmond BIRÉ.	854
Le nouveau Conseil municipal de Paris et les intérêts parisiens. — La liste civile du Conseil. — Le budget de 1891. — Une nouvelle taxe d'octroi, par M. A. MORILLON.	890
Le roman de Jehanne. — IV. — Fin, par M ^{me} la comtesse SÉRURIER.	914
L'hôtel de Bertrand Du Guesclin à Paris, par M. Siméon LUCE, de l'Institut.	938
Le livre de M. Lanson sur Bossuet, par M. Adolphe LAIR.	957
Œuvres oratoires de Bossuet, édition de M. Lebarq, par M. Félix KLEIN.	965
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	968
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	976

6^e LIVRAISON. — 25 MARS 1891.

Windthorst, par M. l'abbé KANNENGIESER.	985
La jeunesse de Chateaubriand, d'après des documents nouveaux. — I, par M. DE LESCURE.	1009
Le socialisme chrétien. — II. La tradition. — Les hérésies, par M. Henri JOLY.	1041
Le triomphe de Jean Bréval. — I, par M ^{me} P. SCHLUMBERGER, née DE WITT.	1081
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	1115
Les faits économiques et le mouvement social. — Les spéculations commerciales contemporaines, par M. Claudio JANNET.	1142
Mélanges. — <i>La Passion</i> , essai historique, du P. Ollivier, par M. H. DELORME.	1168
— <i>Rome pendant la semaine sainte</i> , par M. L. DUFOUGERAY.	1171
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	1175

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7854

